



**HAL**  
open science

# Aménager les frontières des périphéries européennes. La frontière Serbie/Croatie à l'épreuve des injonctions à la coopération et à la réconciliation

Cyril Blondel

## ► To cite this version:

Cyril Blondel. Aménager les frontières des périphéries européennes. La frontière Serbie/Croatie à l'épreuve des injonctions à la coopération et à la réconciliation. Architecture, aménagement de l'espace. Université François Rabelais de Tours, 2016. Français. NNT: . tel-01727604

**HAL Id: tel-01727604**

**<https://shs.hal.science/tel-01727604>**

Submitted on 9 Mar 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# UNIVERSITÉ FRANÇOIS - RABELAIS DE TOURS

*ÉCOLE DOCTORALE « Sciences de l'Homme et de la Société »*

UMR 7324 CITERES - Equipe IPAPE

**THÈSE** présentée par :

**Cyril BLONDEL**

soutenue le : **29 avril 2016**

pour obtenir le grade de : **Docteur de l'université François - Rabelais de Tours**

Discipline : Aménagement de l'espace & urbanisme

## **AMÉNAGER LES FRONTIÈRES DES PÉRIPHÉRIES EUROPÉENNES**

**La frontière Serbie/Croatie à l'épreuve des injonctions  
à la coopération et à la réconciliation**

**THÈSE dirigée par :**

**M. CARRIÈRE Jean-Paul**

**M. BIEBER Florian**

Professeur-émérite en aménagement Université de Tours  
Professeur en science politique, Université de Graz, Autriche

**RAPPORTEURS :**

**M. BAUDELLE Guy**

**Mme NEVEU Catherine**

Professeur en aménagement, Université de Rennes 2  
Directrice de recherche CNRS, EHESS Paris

**JURY :**

**Mme AMILHAT SZARY Anne-Laure**

**M. BAUDELLE Guy**

**M. BIEBER Florian**

**M. CARRIÈRE Jean-Paul**

**Mme MADOEUF Anna**

**Mme NEVEU Catherine**

**Mme PERRON Catherine**

**M. SINTÈS Pierre**

Professeure en géographie, Université de Grenoble

Professeur en aménagement, Université de Rennes 2

Professeur en science politique, Université de Graz, Autriche

Professeur-émérite en aménagement, Université de Tours

Professeure en géographie, Université de Tours

Directrice de recherche CNRS, EHESS Paris

Chargée de recherche CERI-Sciences Po Paris

Maitre de conférences HDR en géographie, Université Aix-Marseille



*A Sam*



# Remerciements

Cette thèse, fruit d'un long cheminement personnel et professionnel, a bénéficié de la contribution de nombreuses personnes sans lesquelles il m'aurait été impossible de la mener à bien. Il me paraît naturel de commencer ce texte en exprimant ma reconnaissance envers eux.

Mes premiers remerciements vont à mes deux directeurs de thèse qui ont accepté d'encadrer ce qui n'était à ces débuts qu'une intention de recherche traduisant une curiosité pour la politique européenne d'élargissement et l'Union européenne au sens large, et un espace, l'ex-Yougoslavie qui m'était alors totalement étranger. Je remercie Jean-Paul Carrière, pour la patience et la gentillesse dont il a su faire preuve à mon égard, pour ses conseils avisés, pour son investissement et pour le soutien qu'il a toujours manifesté à mes initiatives. Je remercie également Florian Bieber pour son soutien et ses conseils, et pour m'avoir accueilli comme chercheur invité pendant trois mois au Centre d'études du Sud-Est européen de l'Université de Graz en Autriche. Ce temps aura signifié le coup d'envoi de la rédaction finale de ce travail. La confiance et la liberté qu'ils m'ont accordées ont permis de construire cette expérience humaine et intellectuelle qu'est la thèse, au travers de tâtonnements, de doutes, d'expérimentations et de lectures.

Je tiens ensuite à remercier les membres du jury, Anne-Laure Amilhat Szary, Guy Baudelle, Anna Madoeuf, Catherine Neveu, Catherine Perron et Pierre Sintès, pour le temps qu'ils ont accepté de consacrer à ce travail, qu'ils contribueront à enrichir par leurs critiques et leurs discussions.

Réalisée sans financement, l'entreprise de cette thèse fut tributaire de ma participation à des programmes de recherche et des missions d'enseignement successives qui ont constitué autant d'opportunités scientifiques et professionnels. Il convient donc de remercier tous ceux qui contribué par cet intermédiaire à soutenir ce travail : Serge Thibault, Emmanuelle Maunaye, Anita Lacey et Christophe Demazière. Je tiens à remercier en particulier Corinne Larrue, dont le soutien répété aura été d'une grande importance durant les premières années. Je tiens également à exprimer ma reconnaissance à Thilo Lang, de l'opportunité qu'il m'a offerte à Tartu, et de m'avoir accueilli au Leibniz-Institut für Länderkunde durant l'été 2015, un séjour crucial à l'achèvement de cette thèse.

Mes remerciements vont également à tous ceux et toutes celles qui ont rendu ce travail possible au quotidien. Merci d'abord à mes collègues et amis, administratifs, étudiants, doctorants, enseignants-chercheurs du département aménagement de l'Ecole Polytechnique de l'Université de Tours, de l'UMR CITERES, et plus largement de l'Université François-Rabelais : Karine, Pascale, Jean-Louis, Monique, Pascaline, Marie-Madelaine, Laure, Nathalie, Fabien, Noémie, Nathalie, Jeanine, Benjamin, Hélène,

Daniel, Mathieu, Marie, Laura, Alejandra, Laura, Mathilde, Denis, Paola, Cyro, Bénédicte, Fabien, Anna, Nora, Ludovic, Bruno, Jean, Hélène, Elsa et Elsa. Un grand merci aux étudiant-e-s qui ont travaillé avec moi sur la frontière Serbie/Croatie pour leur curiosité et leur investissement : Clémentine, Marion, Thomas, Marie-Maléka, Cyril, Romain, Jonathan. Mathias, Romaric, Damien, Lucie, Aude et Simon; et à celles et ceux qui ont travaillé sur d'autres frontières, en particulier : Alison, Julie, Kathleen, Cyril et Benjamin. Merci à mes collègues de l'Université de Graz : Dario, Mišo et Rory. Et merci à ceux de l'aventure RegPol, rencontrés pendant les temps de recherche passés à l'Université de Tartu puis à l'IfL à Leipzig : Martiene, Bianka, Sebastian, Martin, Marina, Grete, Jaan, Judit, Erika, Judith, Alena, Melinda, Péter, Bradley, Alex, Stefan, Zsuzsi, Martin, Ilgvars, Sorin, Aura, Franziska et Franziska.

J'adresse un grand merci à mes collègues et amis Hélène, Benoit, Maud, Hadrien et Edith pour nos discussions longues et enrichissantes, pour leur soutien sans faille, leurs encouragements répétés, et leurs relectures attentives. Merci également à Catherine, Edouard et Vladimir pour leurs relectures bienveillantes.

Il me faut adresser un merci particulier à Guillaume et Marie, mes deux amis et partenaires dans l'aventure du réseau de jeunes chercheurs sur l'espace post-yougoslave (PY), pour les heures passées à discuter et réfléchir ensemble à nos thèses ; et à nos associées hors-mais-presque PY, Iris et Laurence.

Merci également aux amis et aux proches qui m'ont patiemment supporté et encouragé : à Aliénor, Paul, Samira, Max, Elodie, Benoit, Pauline, Cédric, Alexandra, Céline, Ludo, Sébastien, Florian, Benjamin, Pascal, Fran, Gayané, Alan, Hugo, Jojo, Vera, David, Jitka, Hélène, Juan, Manu, Sou, Anne-So, Ben, Florence, Jean-Pierre, Gwen et Xavier ; un grand merci en particulier à ma sœur Lucie et ma mère Dominique pour leur réconfort, leur soutien et pour la relecture de l'intégralité de ce texte.

Le merci le plus important va à Sam pour son affection, son dévouement, sa patience et son soutien au jour-le-jour.

Le terrain fût une expérience forte, riche de rencontres, de discussions et de surprises. Merci à tous ceux qui m'ont accueilli et hébergé pendant mes séjours successifs et à leurs proches, pour tout ce qu'il ont accepté de partager avec moi : Antonija à Zagreb, Dušan à Novi Sad, Zoltan à Kikinda, Vladimir à Belgrade. Un merci spécial à Irena pour son hospitalité dans sa maison d'Osijek et son amitié, et pour m'avoir fait découvrir, avec ses proches, la région qu'ils aiment au-delà des frontières anciennes et actuelles.

Merci également à tous les professionnels et habitants, sans qui ce travail n'aurait pas été possible, qui ont gentiment accepté de m'accorder un peu de leur temps et de partager avec moi leurs expériences de la frontière Serbie/Croatie.

Enfin, les séjours de terrain de cette thèse ont bénéficié du programme de soutien financier des doctorants de l'IHEDN, Institut en Hautes Etudes de Défense Nationale.

# Résumé

La politique de pré-adhésion de l'Union européenne enjoint les pays des Balkans occidentaux à coopérer et à se réconcilier avant d'envisager leur entrée dans l'Union. Le volet coopération transfrontalière de l'Instrument d'Aide pour la Pré-adhésion est l'instrument unique au travers duquel l'UE soutient concrètement ces injonctions. De la sorte, elle désigne les espaces frontaliers comme les lieux privilégiés des réconciliations et le projet d'aménagement transfrontalier comme l'instrument pour atteindre cet objectif. Cette thèse vise à interroger ces deux présupposés. A partir d'un travail de terrain mené à la frontière Serbie/Croatie, elle montre que le programme européen de coopération transfrontalière a permis le rapprochement des Ministères concernés et que les projets développés à la frontière ont contribué à une « réconciliation de niche » entre quelques acteurs locaux. Néanmoins, celle-ci ne s'étend pas au-delà de ce noyau de base. Pour dépasser cette limite, il apparaît nécessaire de repenser la politique d'élargissement pour toutes les parties associées à ce processus. Car c'est la question du vivre-ensemble à l'échelle du continent européen qui se pose.

Mots-clés : aménagement, frontière, périphérie, Union européenne, projet, réconciliation, coopération, Croatie, Serbie



# Summary

The European Union pre-accession policy urges the Western Balkans countries to cooperate and reconcile before considering joining the European Union. The cross-border co-operation component of the Instrument for Pre-Accession Assistance is the only tool by which the EU concretely supports these injunctions. In this way, it appoints cross border areas as privileged places of reconciliation and the planning project as the tool to achieve this objective. This thesis aims to examine these two presumptions. Field work conducted at the border between Serbia and Croatia, showed that the European cross border cooperation programme enabled concerned ministries to get closer and that the local projects contributed to a “niche reconciliation” between a few local stakeholders. Nevertheless, it does not extend beyond this basic core. In order to overcome this limit it appears necessary to rethink the enlargement policy for all parties involved in the process. Because therein lies the issue of community harmony in the European continent.

Keywords : planning, border, periphery, European Union, project, reconciliation, cooperation, Croatia, Serbia

# Sommaire

<b>Remerciements</b> .....	<b>5</b>
<b>Résumé</b> .....	<b>7</b>
<b>Summary</b> .....	<b>8</b>
<b>Sommaire</b> .....	<b>9</b>
<b>Introduction générale</b> .....	<b>11</b>
<b>Première partie : Frontière, réconciliation et aménagement, de la théorie au contexte post-yougoslave</b> .....	<b>27</b>
<b>Chapitre 1 - Frontière et identité</b> .....	<b>29</b>
1.1. <i>La frontière, évolution d'un concept</i> .....	30
1.2. <i>Grammaire de la frontière</i> .....	45
1.3. <i>Approche identitaire de la frontière</i> .....	61
<b>Chapitre 2 - Les frontières de l'espace post-yougoslave : lieux de séparations et de possibles réconciliations</b> .....	<b>73</b>
2.1. <i>Le Sud-Est européen : territoire-frontière, territoire de frontières</i> .....	74
2.2. <i>Se réconcilier, un pis-aller, une nécessité ?</i> .....	104
2.3. <i>La coopération transfrontalière dans la politique européenne en ex-Yougoslavie, un outil de réconciliation</i> .....	119
<b>Chapitre 3 - Coopérer, aménager la frontière, se réconcilier ?</b> .....	<b>137</b>
3.1. <i>Vers un cadre conceptuel permettant de questionner le lien coopération – aménagement - réconciliation</i> .....	138
3.2. <i>Hypothèse 1 : Les frontières post-yougoslaves, des lieux de réconciliations ?</i> .....	147
3.3. <i>Hypothèse 2 : Les projets d'aménagement transfrontalier, instruments de coopération donc de réconciliation ?</i> .....	163
<b>Deuxième partie : La frontière Serbie/Croatie, enjeux, méthode, terrain</b> .....	<b>189</b>
<b>Chapitre 4 - De l'épistémologie à la méthode d'enquête</b> .....	<b>191</b>
4.0. <i>Un court liminaire: deux observations participantes pour apprivoiser le terrain et prendre conscience des enjeux</i> .....	192
4.1. <i>Enjeux épistémologiques, politiques et éthiques de la situation ethnographique : approcher un espace-temps frontalier et semi-périphérique</i> .....	195

4.2. Des choix méthodologiques aux techniques d'enquête : la variation des procédés pour sentir et comprendre une frontière en mouvement.....	213
<b>Chapitre 5 - Un terrain dédoublé : la frontière et le programme Serbie-Croatie .....</b>	<b>233</b>
5.1. Le programme de coopération transfrontalière Serbie-Croatie.....	235
5.2. Un espace où se pose la question des réconciliations.....	258
<b>Troisième partie : De la frontière aux projets, la réconciliation en question .....</b>	<b>275</b>
<b>Chapitre 6 – Ce qui sépare, ce qui relie, l'émergence d'une frontière récente .....</b>	<b>281</b>
6.1. En guise de liminaire, un aperçu structurel .....	283
6.2. Pratiques de proximité entre stratégies d'évitement et d'accommodement .....	301
6.3. Espaces publics et mémoires, une illustration des tensions entre expressions nationalistes, oubli sélectif et banalité du quotidien .....	306
<b>Chapitre 7 – Perceptions croisées : derrière l'éloignement symbolique, une proximité locale ? .....</b>	<b>329</b>
7.1. Habiter la bordure : allégorie de l'ancrage contre déclassement socio-spatial.....	330
7.2. L'enfer, c'est les autres... ..	342
7.3. Au-delà des nationalismes, des usages variables des stéréotypes dans les stratégies d'inclusion et de marginalisation socio-spatiales.....	358
7.4. L'autre intérieur, la réification socio-spatiale des protagonistes du conflit.....	368
<b>Chapitre 8 - Institutionnalisation et mémorialisation des frontières ethniques : les réconciliations entravées ? .....</b>	<b>379</b>
8.1. L'instrumentalisation nationaliste d'un symbole des conflits: retour critique sur Vukovar, ville-martyre.....	382
8.2. Minorités en péril.....	418
<b>Chapitre 9 - Le projet d'aménagement transfrontalier, vecteur de la réconciliation entre Serbes et Croates ? .....</b>	<b>437</b>
9.1. Présentation synthétique du programme : de l'Europe à la frontière serbo-croate .....	440
9.2. A l'échelle du programme : apprendre et appliquer le nouveau modèle dominant .....	450
9.3. A l'échelle du projet : la frontière, un prétexte soutenant le lien .....	468
<b>Conclusion générale .....</b>	<b>521</b>
<b>Bibliographie.....</b>	<b>529</b>
Table des matières.....	577
Liste des figures.....	585
Liste des annexes .....	591

# **Introduction générale**



## **L'Union européenne et l'élargissement aux Balkans occidentaux : la coopération et l'aménagement transfrontaliers comme politique de réconciliation**

« La rencontre, c'est entre étrangers que cela se passe, sans cela ce serait de la parenté. Toute pensée est subordonnée à la relation éthique, à l'infiniment autre dont j'ai la nostalgie. Penser autrui relève de l'irréductible inquiétude pour l'autre » (Levinas 1995, p. 109).

« Le lien avec autrui ne se noue que comme responsabilité, que celle-ci, d'ailleurs, soit acceptée ou refusée, que l'on sache ou non comment l'assumer, que l'on puisse ou non faire quelque chose de concret pour autrui » (Levinas 1982, p. 93).

2004, année de l'élargissement enthousiaste de l'Union européenne principalement vers l'Est du continent, un peu vers le Sud également<sup>1</sup>. Tout un symbole, l'effondrement du rideau de fer (dont la chute du mur est le climax) permet aux peuples situés au delà d'intégrer le monde *démocratique* ouest-européen. A moins qu'il ne s'agisse de l'absorption de l'Est par le marché occidental ? Le 1<sup>er</sup> juillet 2013, la Croatie rejoint un club qui s'est entre temps élargi à la Roumanie et à la Bulgarie (en 2007). L'enthousiasme a disparu, suite au choc des crises financière, économique, sociale, politique assurément. Les membres paraissent de moins en moins disposés à ouvrir les portes d'une Union peu gouvernée (mais qui le souhaite ?), à tel point que son existence même est aujourd'hui remise en question. Et puis les candidats actuels<sup>2</sup>, tous situés au Sud-Est du continent, sont présentés comme moins européens, plus difficiles à intégrer, de potentiels corps étrangers. Car ces Etats et ces sociétés des Balkans (ou de sa proximité) occupent dans l'imaginaire européen une position peu enviable « d'Autre intérieur » (Fleming 2000), ou « d'extérieur immédiat » (Jansen 2009). Ni tout à fait différents, ni tout à fait semblables, ils constituent un référent négatif réduit à ses travers permettant par la même de s'en exempter pour soi (Todorova 2011; Boatcă 2006).

L'élargissement, en amenant l'Union à penser l'Autre, même proche, l'a conduite à s'interroger sur ses valeurs. Ce mouvement, elle l'a entamé en 1993 lorsque le Conseil européen réuni en sommet à Copenhague définit trois critères<sup>3</sup> : politique (le respect de la démocratie et de l'Etat de droit), économique (l'adaptation à l'économie de marché) et légal (la capacité à mettre en œuvre l'acquis communautaire), qui permettent d'estimer si l'Etat candidat est bien « UE-compatible ». Parallèlement, elle a mis en place depuis 2007 l'Instrument d'Aide de Préadhésion (IAP), dans le but de

---

<sup>1</sup> Chypre, Malte.

<sup>2</sup> Au 1er janvier 2016, les candidats acceptés dans le processus d'adhésion sont la Turquie, la Macédoine, la Monténégro, l'Albanie et la Serbie (leur intégration future reste soumise au vote positif de leur population et à l'acceptation de l'ensemble des pays membres une fois l'ensemble des critères respectés). La Bosnie-Herzégovine et le Kosovo sont considérés, depuis le Conseil européen de Feira en 2000, comme des candidats potentiels à l'adhésion, c'est-à-dire comme des Etats qui ont vocation à rejoindre l'Union quand les deux parties seront prêtes.

<sup>3</sup> confirmés depuis dans le Traité de Lisbonne, signé en 2007, entré en vigueur en 2009.

préparer les pays candidats et candidats potentiels à leur intégration en les soutenant (un peu) et en les évaluant (surtout). Si le premier volet soutient l'adaptation normative et institutionnelle, les quatre suivants sont pensés comme des répétitions de la participation future à la politique européenne de cohésion, et en particulier ses déclinaisons en termes de coopération transfrontalière (volet deux, renvoi à l'initiative INTERREG), de développement régional (volet trois, renvoi au FEDER), de politique sociale (volet quatre, renvoi au FSE), et de développement rural (volet cinq, renvoi au FEADER).

C'est là qu'apparaît le premier questionnement général de cette thèse. La plupart des recherches développées ces vingt dernières années, en particulier en science politique mais pas seulement, ont abordé la politique d'élargissement comme s'il s'agissait d'une question neutre d'adaptation technique, rendant difficile la distinction dans ces travaux entre ce qui tient de l'analyse sur le processus et ce qui tient de leur participation au processus (Leca 2000). A travers le prisme de l'eupéanisation ou de la *transition démocratique* des Etats et des sociétés, les réformes menées sont observées et discutées comme s'il s'agissait du rattrapage d'un retard de Modernité, et plus précisément de la Modernité ouest-européenne, alors posée comme modèle supérieur, comme étape ultime du progrès à atteindre (Tlostanova 2009; Boatcă, Costa 2010; Todorova 2010; Petrović 2014a). Interroger ce présupposé ne signifie pas seulement le remettre en cause, mais également questionner le pourquoi de sa domination, c'est-à-dire re-politiser la question de l'élargissement autant que la manière confortable de l'appréhender (Celata, Coletti 2016). Plutôt que d'évaluer la « bonne » mise en place des préceptes de l'UE à travers la politique de préadhésion, cette thèse s'inscrit dans une réflexion plus large visant en premier lieu à interroger le rapport de force sur lequel elle se base. Pourquoi et comment (par quels dispositifs) l'adhésion à l'UE est devenu l'horizon socio-politique dominant dans le Sud-Est européen ? Qu'est-ce qu'une telle perspective produit localement ? Ou dit autrement, comment les habitants / citoyens de ces espaces en cours d'intégration se positionnent face à cette injonction à être mieux/plus européen ?

Le présent travail se focalise sur le deuxième champ de cette politique. Il est le seul volet à caractère territorial et impliquant directement des projets d'aménagement ouvert à la fois aux pays candidats et candidats potentiels<sup>4</sup>. Depuis 2007, l'UE a en effet soutenu la mise en place de programme de coopération transfrontalière sur toutes ses frontières extérieures ou presque, mais a aussi enjoint les pays candidats à en faire de mêmes sur leurs frontières communes. Cette politique acquiert une résonance particulière dans les *Balkans occidentaux*<sup>5</sup> où la majorité des pays candidats à l'adhésion se trouvent (Blondel 2013). A l'exception de l'Albanie, ils appartenaient avant 1990 à une même

---

<sup>4</sup> En effet, les volets trois, quatre et cinq présentés ci-avant ne sont ouverts qu'aux pays dont la candidature a été acceptée.

<sup>5</sup> C'est le terme utilisé par l'UE pour qualifier aujourd'hui les Etats issus de la dissolution de la Yougoslavie qui n'ont pas encore adhéré à l'UE, plus l'Albanie, faisant de fait la Turquie un cas à part.

république fédérative socialiste, la Yougoslavie. La plupart des limites de ses anciennes subdivisions territoriales sont devenues, suite à une décennie de conflits, les nouvelles frontières internationales des Etats-nations issus de sa dissolution. Par l'intermédiaire de ces programmes, l'UE utilise alors la carotte de l'intégration pour pousser, en situation post-conflits, la restauration de relations de bon voisinage en utilisant les frontières interétatiques comme support.

Cet investissement de l'UE dans la région dès 2000 trahit sans doute un sentiment de responsabilité, un malaise, d'avoir laissé les horreurs perpétuées durant les années 1990 se dérouler à sa porte, voire sous sa garde<sup>6</sup>. Par cette politique, l'UE se rappelle alors à son objet initial, la paix des peuples sur le continent. L'injonction à la coopération cache alors une autre injonction, à la réconciliation. Oli Rehn, alors Commissaire à l'élargissement, en souligne la dimension historique en 2009 :

"Reconciliation, good neighbourly relations and regional cooperation are fundamental elements of the European policy for the Western Balkans [...] There is a very basic reason for this. Enlargement policy of the EU is based on the same values as the European project that started some fifty years ago – peace and democracy in the first place. As France and Germany did, the countries of former Yugoslavia need to overcome the wounds of the war to be able to definitely engage into the European project" (Rehn 2009).

Oli Rehn ne fait que répéter ce que l'Union européenne n'a eu de cesse d'affirmer depuis le Conseil européen de Feira en 2000. Si le futur des Balkans occidentaux est dans l'UE, c'est à la condition d'une coopération régionale renouvelée :

Regional cooperation in the western Balkans is:

- needed as a crucial ingredient of stability;
- a catalyst for reconciliation, good-neighbourliness and good political relations;
- about helping overcome nationalism and intolerance and promoting mutual understanding and political dialogue in the region (European Commission 2005).

L'UE exprime et imprime une certaine logique. La coopération régionale, qu'elle prône au travers de la mise en œuvre de programmes de coopération transfrontalière bilatéraux, serait la base de la stabilisation de la région, car elle permettrait la réconciliation sociétale et politique et le dépassement des nationalismes. L'irréductible inquiétude pour l'autre de Levinas acquiert, au delà de l'éthique, une dimension politique<sup>7</sup>. La finalité réconciliatrice<sup>8</sup> est ainsi liée à une politique de développement

---

<sup>6</sup> C'est le cas par exemple de la responsabilité/culpabilité exprimées et discutées aux Pays-Bas suite au massacre de Srebrenica, plus grand génocide des conflits yougoslaves commis contre plus de 8.000 hommes Musulmans, alors que la ville était sous la 'protection' des casques bleus hollandais : "The Srebrenica genocide of 1995 and the failure of Dutch peacekeeping troops to protect the enclave have brought about a lingering, painful national debate in the Netherlands. Almost two decades after the fall of Srebrenica, the issue remains sensitive in Dutch society. From the extensive amount of Dutch writing, analyses and investigations into what happened in Srebrenica one can conclude that the Dutch public felt the obligation to approach the issue as a party that had been directly involved in the events" (van de Bildt 2015, p. 115).

<sup>7</sup> C'est à cette condition, « ne pas tracer de ligne entre l'éthique et le politique de la manière dont il le fait parfois », que Judith Butler conditionne la mobilisation de la pensée de Levinas, pour « mieux comprendre le potentiel d'une politique de la non-violence –même ou spécialement au cœur de l'inimitié » (Butler 2013).



territorial sur les (nouvelles) frontières nationales, une proposition a priori loin d'être évidente, qui mérite pour le moins d'être problématisée.

### **L'instrumentalisation politique de la frontière post-yougoslave**

« Les rapports sociaux, abstractions concrètes, n'ont d'existence réelle que dans et par l'espace. Leur support est *spatial*. La connexion « support-rapport » demande dans chaque cas une analyse ; elle comporte une implication-explication : une genèse, une critique des institutions, substitutions, transferts, métaphorisations, anamorphismes, etc. qui ont transformé l'espace » (Lefebvre 2000, p. 465).

Analyser la connexion support-rapports constitue le but premier des deux questionnements plus spécifiques de cette thèse. Le premier concerne l'objet de la politique européenne de coopération : la frontière. En faisant de cette dernière son outil privilégié d'action pendant le processus d'élargissement, l'UE porte un changement de paradigme. La frontière qui jadis séparait les nations se voit conférer le statut de support permettant le lien entre elles (Groupe frontière et al. 2004; Amilhat-Szary, Fourny 2006). Mais alors qu'à l'intérieur de son territoire, l'UE prend acte de la mutation du fait frontalier en déclinant ses programmes en trois dimensions –transfrontalière (sur le territoire de la frontière), transnationale (dans des ensembles régionaux plus larges) et interrégionale (entre des régions non limitrophes) – elle se concentre surtout la première dimension dans sa politique de pré-adhésion. Dans le contexte post-yougoslave, un tel choix peut paraître paradoxal. En prescrivant à des Etats récemment indépendants d'institutionnaliser leur coopération sur leurs frontières récentes, elle leur demande d'avaliser la séparation pour la dépasser immédiatement ; c'est-à-dire de faire en quelques années ce que ses membres ont mis des décennies à réaliser. Des territoires, et leurs habitants, devenus frontaliers après une décennie de conflits sanglants, sont enjoins à coopérer, notamment dans l'aménagement de leur territoire commun. Certains lieux des conflits yougoslaves sont ainsi projetés comme les lieux des réconciliations post-yougoslaves, quelles que soient leurs particularités, leurs histoires. Qu'est-ce que cette double-injonction –extérieure (décidée par une Union dont ils ne sont pas encore membres) et faisant partie d'un intérêt présenté comme prioritaire (l'adhésion à l'UE)– produit au niveau local ? Comment les habitants de la frontière se la réapproprient, l'appliquent, y résistent ou l'ignorent ? Malgré son intention pacificatrice, l'UE ne risque-t-elle pas au contraire d'enraciner territorialement et socialement les héritages des conflits ?

Le deuxième questionnement concerne la forme de cette politique. En effet, l'UE ne se contente pas de fixer un objectif : la réconciliation. Elle a également imaginé la manière de l'atteindre. En effet, les programmes de coopération transfrontalière ne traduisent pas simplement une mutation dans la

---

<sup>8</sup> dont la conceptualisation européenne dans le cadre des *Balkans occidentaux* est elle-même discutable, notamment la filiation de fait établi avec la réconciliation franco-allemande, cf. : (Bieber 2000).

manière de penser la frontière. Ils proposent aussi un changement dans la manière d'aménager les territoires et d'organiser l'action transfrontalière. C'est la reprise des principes de la gouvernance par le projet (Pinson 2005, 2009). La mise en œuvre de l'idéal initial de coopération est supposé se réaliser par temporalité successive, depuis la conception reposant sur un diagnostic territorial, en passant par la réalisation au travers d'appels à projets successifs, jusqu'à la réappropriation par les habitants sensée aboutir à la réconciliation effective, le résultat visé. Le processus de coordination des acteurs impliqués se veut plus souple et moins hiérarchisé, les décisions sont en théorie discutées à et entre les différentes échelles institutionnelles, depuis la Commission européenne qui impulse et contrôle le programme, par l'intermédiaire des gouvernements nationaux qui le conceptualisent et le chapotent, jusqu'aux acteurs locaux (société civile y compris) qui développent les projets au niveau de la frontière (Boussaguet, Jacquot 2009).

La transformation proposée est double : dans la pensée politique, ce sont les préceptes de la *bonne gouvernance* et de la *gouvernance multi-niveaux* qui guident la nouvelle manière d'organiser l'action territoriale (Le Galès 2014; Dabrowski, Bafoil, Bachtler 2014) ; dans la pensée et les modes de faire aménageurs, la mise en œuvre de l'action territoriale passe par le projet et non plus par le plan, par la négociation et non plus par la règle, par la requalification locale et non plus par l'urbanisation extensive (Genestier 2001). Elle reflète les évolutions de penser et de faire de l'action ailleurs en Europe (Le Galès 2013). La politique d'élargissement sert alors de véhicule à l'adaptation du modèle ouest-européen défini paradoxalement comme modèle commun (Diez 2006). Il n'est pas l'objet de négociations, puisque son application conditionne l'intégration future. Il est présenté comme un outil d'apprentissage, supposément de la « bonne » manière d'aménager les frontières, et plus largement les territoires (Healey 2010). Cette neutralité de façade pose question. Ne peut-t-elle pas être dévoyée politiquement et socialement, en particulier en contexte d'après conflits ethniques ? Comme le rappelle Oren Yiftachel, l'aménagement peut être autant un outil de progrès que de répression sociale : « urban and regional planning is not just an arm of government which may or may not contribute to societal progress and reform, but also has the potential for oppressing subordinate groups » (Yiftachel 1998a, p. 14). La seconde interrogation se situe précisément à ce niveau, celui d'un retour critique et réflexif sur les changements des modalités de l'action aménagiste. Que produisent-ils aux périphéries<sup>9</sup> de l'UE dans le contexte particulier de la pré-adhésion ? Comment les acteurs de l'aménagement transfrontalier aux niveaux national et local se réapproprient les prescriptions

---

<sup>9</sup> Je qualifie ici de périphérie, les espaces discursivement construits par leurs relations avec des centres imaginés comme concentrant le pouvoir, la richesse et l'innovation dont ils constitueraient le négatif ; cette image justifiant le plus souvent des politiques de développement stigmatisantes à leur égard, qui ont parfois pour conséquences de renforcer les effets contre lesquelles elles prétendent lutter (Blondel 2016). L'usage de ce terme dans le présent contexte invite précisément à questionner le rapport de l'Union européenne avec les *Balkans occidentaux*.

européennes ? Est-ce que la gouvernance par le projet est l'outil adéquat pour la mise en œuvre de la double-injonction à la coopération et à la réconciliation dans l'espace post-yougoslave ?

### **Problématique et hypothèses : les postulats européens en question**

Ces premières réflexions permettent de mieux situer l'objectif de cette thèse. Jusqu'alors, la majorité des travaux de recherche en science politique et en aménagement abandonne à l'idéal du projet européen le questionnement scientifique sur ses modalités d'action et sur ses finalités. En suivant les procédés top-down de sa mise en œuvre, ces recherches se concentrent sur l'évaluation de l'application locale des préceptes de l'action territoriale européenne. L'adoption de cette approche dans le cas présent conduirait à cibler mon attention sur les succès et les échecs des injonctions à la coopération et à la réconciliation qui ne seraient mesurés qu'à l'aune de la capacité institutionnelle et technico-administrative de territoires et de sociétés dont l'euroanéité est mise en doute. Le risque serait alors d'écarter du débat toute interrogation sur les formes prises par l'élargissement européen en lui-même, c'est-à-dire sur la manière dont l'aménagement transfrontalier est conçue par projet, tout autant que le rapport de domination lié au contexte de préadhésion dans lequel il se déploie.

La proposition de cette thèse est de réintroduire ces deux éléments, ce qui conduit à renverser la logique de l'approche. Plutôt que de poser un regard surplombant sur les *Balkans occidentaux*, le postulat est qu'une approche *par le bas*<sup>10</sup>, permettra d'appréhender les recompositions socio-spatiales (de laquelle l'UE participe) depuis la frontière (i.e. depuis le local mais pas seulement à cette échelle) dans une position résolument plus compréhensive des dynamiques « support-rapports », de leur contexte historique, culturel et social, mais aussi plus critique de la proposition portée par l'UE. Dit autrement, l'objet du présent travail n'est pas d'étudier l'Europe telle qu'on aimerait qu'elle soit –i.e. ni du côté pensé comme celui des dominants, de manière prescriptive, telle qu'elle se raconte a priori, ni du côté pensé comme celui des dominés, en s'imaginant comme héros d'un village gaulois résistant et minimisant son influence. Il est plutôt d'essayer de comprendre l'Europe telle qu'elle se fait depuis ses frontières extérieures (ce qui n'en constitue qu'un petit aperçu), i.e. à l'intersection des prescriptions et des résistances (et peut-être aussi en partie en dehors ou à côté d'elles).

Au moment où l'idée de cette thèse émerge en 2008, la politique européenne d'élargissement est à un tournant. La mise en place de l'Instrument de Préadhésion comme politique unique de l'UE à l'égard des pays candidats et candidats potentiels correspond à la fois à une simplification qui vise à favoriser la lisibilité de l'action européenne à leur égard, mais aussi à un choix : celui de faire des frontières le territoire d'intervention privilégié de l'UE durant la préadhésion. De la sorte, l'UE affiche une double

---

<sup>10</sup> Dans la continuité des recherches menées notamment par Pierre Sintès et Gilles de Rapper sur la région, cf. : (de Rapper, Sintès 2014).

intention qui trahit certains postulats. La première est de transformer ces espaces proscrits en espaces prescrits. Le développement en commun par l'intermédiaire de la coopération transfrontalière est sensé participer de la cohésion territoriale de la région et plus largement du continent, mais aussi de sa cohésion sociale. La coopération permettrait le rapprochement des peuples balkaniques.

L'exportation de cette politique dans les *Balkans occidentaux* pose plusieurs questions. D'abord, elle sous-entend un parti-pris –économiquement néolibérale et démocratiquement libérale (Türkes, Gökgöz 2006)– qui marque son intentionnalité, le résultat visé par son intervention : non seulement l'effacement des frontières est souhaitable, mais de plus c'est leur développement économique commun qui est supposé le permettre. Ce parti-pris influence également la manière d'organiser son intervention. Le processus est homogénéisé : en proposant une politique qui est la décalcomanie de celle qu'elle mène sur ses propres frontières intérieures, l'UE sous-entend qu'il n'existe qu'un seul type de frontière et qu'une seule manière de les aménager. C'est une sorte d'idéologie de la pensée unique territoriale et aménagiste basée sur une ignorance de l'historicité du lieu. Les grands principes de la gestion de l'entreprise inspirent la nouvelle manière de gérer les territoires<sup>11</sup>. Au risque pour l'UE de devenir dogmatique ? Ce que l'UE signifie, c'est en quelque sorte : peu importe les particularités régionales ou locales, et notamment leurs histoires récentes (le post-socialisme, parfois les conflits), toutes les frontières des *Balkans occidentaux* seront aménagées de la même manière, et la réconciliation des peuples suivra.

Au lieu d'évaluer l'action de l'UE sur les frontières de manière surplombante, je choisis de partir de la frontière post-yougoslave depuis laquelle je souhaite observer les reconfigurations des régimes de territorialité qui la composent, de sorte à mieux mesurer la participation de l'UE à ces mutations. L'objet de cette thèse est l'articulation entre un espace-temps, la frontière post-yougoslave, et les injonctions de l'UE qui la visent. La problématique de cette thèse peut être formulée de la sorte : **dans quel contexte les injonctions de l'UE s'inscrivent-elles ? Qu'est-ce que nous dit de l'UE la manière dont elles sont formulées et mises en œuvre ? Qu'est-ce que nous dit de l'espace-temps frontière et de ses habitants la manière dont elles sont réappropriées et transformées localement ?**

Une modalité d'articulation entre les injonctions européennes et la frontière est en particulier au centre de la question posée dans le présent travail : **Quel rôle joue l'aménagement transfrontalier par projet ?** Qu'est-ce qu'implique spatialement (socialement et politiquement) l'utilisation de cet outil et de ce système d'actions ?

On le voit, ce que la formulation de cette problématique dévoile, c'est une mise en question des deux intentions-postulats sur lesquels se base la logique d'action de l'UE. Je choisis de les prendre comme

---

<sup>11</sup> C'est ce qui conduit aussi l'UE à envisager que les bonnes pratiques sont transférables d'un territoire à l'autre, ce qu'elle qualifie de benchmarking territorial.

hypothèses pour le présent travail, dans l'optique précisément de mettre en question ce qui peut être problématique dans la manière dont la proposition européenne aux frontières ouest-balkaniques est pensée et mise en mots.

**Hypothèse 1 : La frontière est un lieu de réconciliation.**

**Hypothèse 2 : Le projet d'aménagement transfrontalier est un outil de coopération, donc de réconciliation.**

Cette posture ne signifie pas que la politique européenne (de coopération transfrontalière dans le cadre de la préadhésion) me paraisse opportune ou souhaitable, mais prendre ses postulats pour hypothèses sert de prétexte à leur discussion. C'est faire le choix de re-problématiser et re-politiser la manière de penser et de mener l'élargissement dans les espaces-frontières balkaniques. En déconstruisant la logique de l'intervention de l'UE, l'enjeu est de décaler le regard, afin de mieux comprendre la manière dont ses prescriptions sont appréhendées (ou non) dans et depuis les deux mondes visés : celui de la frontière et celui de l'action aménageuse transfrontalière (le second étant un sous-ensemble du premier).

La première hypothèse définit un premier champ de recherche : observer d'abord le quotidien des habitants de la frontière au sens large, pour démêler ensuite si, comment et pourquoi la question de l'adhésion à l'UE (et en particulier l'accent mis sur la coopération et la réconciliation) s'entremêle ou non avec les reconfigurations transfrontalières ; i.e. dans les pratiques, les représentations, les institutionnalisations de la frontière développées ou subies par ses riverains. D'autant que *l'europanisation* n'est pas le seul processus à l'œuvre dans des espaces frontaliers concernés concomitamment par d'autres transformations, au premier rang desquelles la mondialisation qui dépasse les frontières nationales (Erdei 2014), mais aussi l'affirmation de jeunes Etats-nations qui tentent de les légitimer. L'objet est alors de mettre à jour les réarrangements et les réappropriations du discours de l'UE dans les espaces publics locaux et nationaux mis face-à-face à la frontière, de sorte à mesurer son influence dans les rapports de force socio-spatiaux. Est-ce que le discours performatif de la réconciliation se déploie comme une sorte de prophétie auto-réalisatrice, conduisant les individus et les groupes à envisager les rapports avec l'Autre (quel Autre ?) de manière pacifiée ? « Dire c'est faire », l'énoncé devient l'acte de ce qu'il désigne (Austin 1991). Ou au contraire, est-ce que la cristallisation de l'attention européenne sur la coopération et la réconciliation à la frontière ne conduit-elle pas à renforcer la lecture uniquement ethnique des faits sociaux portés par les leaders nationalistes et à l'enfermer dans ces lieux ? La frontière voulue comme un symbole du lien n'aurait jamais cessé d'être celui de la séparation ; une séparation que l'UE légitime par l'attention spécifique qu'elle porte à la thématique de la réconciliation là, à la frontière, et moins ailleurs.

La seconde hypothèse définit un second champ d'investigation, dont l'objectif est de déterminer plus précisément la participation des projets d'aménagement transfrontaliers (développés dans le cadre des programmes de coopération transfrontalière mis en place dans le cadre de la préadhésion) aux reconfigurations frontalières observées et discutées précédemment. Pourquoi les gouvernements nationaux et les acteurs locaux font ou non le choix de se saisir de l'injonction à coopérer avec leur(s) voisin(s) ? Dans quelle mesure ils transcrivent l'injonction à la réconciliation (l'objectif second de l'UE) dans les programmes et les projets dont ils ont la charge ? Qui y participent et pourquoi ? Il s'agira d'observer les évolutions des agendas politiques, économiques et sociaux à l'aune du possible changement provoqué par l'émergence de ces nouvelles priorités, mais aussi de cette nouvelle manière d'aménager, par le projet. Ce dernier conduit-il à réorganiser les modalités de l'action territoriale en impliquant davantage les acteurs de la société civile et en favorisant la subsidiarité, comme le laissent entendre ceux qui prônent le développement de ce modèle ? Pour produire quel espace et quels rapports sociaux ? Le programme favorise-t-il la coopération entre acteurs de l'aménagement et donc la réconciliation ? L'objet est de déterminer si la frontière ainsi aménagée et ménagée ensemble, en coopérant, devient un support du lien social et plus précisément de la réconciliation. Dit plus simplement, est-ce qu'il existe, comme le sous-entend l'UE, un lien de causalité entre développement, aménagement, coopération et réconciliation ?

Ces objectifs détaillés participent d'un objectif plus large : mettre en débat l'Union européenne, peut-être parce que j'étais au début de cette thèse (et je suis encore) un européen convaincu. Il s'agit de porter une critique constructive, en pointant certaines limites de l'action politique et territoriale de l'UE à sa périphérie, afin de contribuer à une plus grande compréhension des tenants et des aboutissants de son intervention, des conséquences politiques et sociales de ses initiatives et de son discours, appréhendées depuis les lieux où ils semblent les plus attendus mais aussi les plus discutés et discutables.

### **Un positionnement théorique critique, un terrain la frontière Serbie/Croatie, une méthode ethnographique**

Cette présentation succincte de la problématique et des objectifs de la recherche laisse entrevoir les soubassements ontologiques et épistémologiques sur lesquels elle se base. L'approche développée dans cette thèse s'inscrit d'abord et surtout dans un champ théorique large que l'on pourrait qualifier de *critique*<sup>12</sup>, mobilisant principalement au fil de l'écriture des penseur-e-s qui se définissent comme (néo-)marxistes, féministes, décoloniaux, ou appartenant à la *critical urban theory*. Ce qu'ils ont en commun, c'est une visée émancipatrice, la recherche devant servir à fournir une base théorique à la

---

<sup>12</sup> s'inscrivant dans le sillage de l'école de Francfort (Horkheimer 1972).

critique sociale et spatiale pour mieux comprendre et lutter contre les processus de domination de l'être humain (Bohman 2006). Ils partagent également un souci de la réflexivité : la critique de la pensée dominante entraîne le refus de la neutralité positiviste et la nécessité d'une réflexivité sur sa propre position et ses propres limites<sup>13</sup>.

La seconde caractéristique du champ théorique mobilisé dans cette thèse est qu'il est pluri- et interdisciplinaire. Cela tient d'abord à ma formation initiale, en aménagement et en science politique. Elle se retrouve dans la formulation de l'objet de cette thèse qui croise des préoccupations politique (l'élargissement de l'UE), géographique (l'évolution de la frontière) et aménagiste (le projet comme modalité d'action). Elle représente un défi, celui de mettre en discussion des cadres de pensées disciplinaires souvent pensés en différence les uns des autres, mais également et heureusement complémentaires.

Enfin, le champ théorique mobilisé est également plurinational, puisque les auteurs cités appartiennent principalement à des traditions de pensées développées dans des contextes nationaux sinon linguistiques, ici d'abord en langue française, mais aussi en langue anglaise et allemande. Là encore, la mondialisation en cours de la recherche contribue à décloisonner ces cadres<sup>14</sup>. Dit autrement, s'il s'agit de reconnaître que le savoir est situé, les concepts voyagent, et sous certaines conditions<sup>15</sup>, ils permettent de plus en plus si ce n'est la comparaison, du moins la mise en perspective ou la discussion. Plus qu'une volonté de ma part, ce dernier point renvoie à mon parcours universitaire pendant cette thèse et à mes séjours successifs dans des laboratoires de recherche européens (français, britannique, autrichien, estonien et allemand).

Le choix du terrain de recherche a été réalisé dans l'objectif d'être en capacité d'interroger les postulats européens. Il était alors nécessaire de trouver une frontière des *Balkans occidentaux* qui soit : (1) un lieu emblématique des conflits, où la question de la réconciliation semble se poser plus qu'ailleurs ; (2) un territoire investi par la dernière mouture de la politique européenne de préadhésion (2007-2013), c'est à dire faisant l'objet d'un programme de coopération transfrontalière<sup>16</sup> qui mentionne effectivement l'objectif de réconciliation.

---

<sup>13</sup> qui renvoie à l'indépassable perspectivisme de Nietzsche, discuté par Bourdieu dans ses cours au collège de France : "chacun a sa vérité, chacun a la vérité de ses intérêts", ou dit autrement : « la vérité est un enjeu de luttes [...] la vérité n'est pas une, elle est multiple et il n'y a guère de proposition universelle sur le monde social » (Bourdieu 2015).

<sup>14</sup> Par exemple les penseurs de la critical urban theory (Brenner, Jessop, Marcuse, Yiftachel...) se revendiquent très largement de la pensée d'Henri Lefebvre.

<sup>15</sup> Cf. par exemple l'article d'Éric Fassin sur le concept d'intersectionnalité (Fassin 2015); ou celui de Romain Pasquier sur les précautions à prendre dans la comparaison des espaces régionaux (Pasquier 2012a).

<sup>16</sup> En effet, si l'UE visait la mise en place d'un programme de coopération transfrontalière sur toutes les frontières des *Balkans occidentaux*, dans de rares cas, certains programmes n'ont pas été mis en place du fait de mécontentements inter-gouvernementaux.

La frontière Serbie/Croatie est alors apparue comme le terrain idéal. Les deux pays ont été des acteurs principaux des conflits des années 1990. La réconciliation est un enjeu local puisque le territoire a été le théâtre de crimes de guerre, d'une intervention de maintien de la paix de l'ONU (ATNUSO, 1996-1998) et de plusieurs mouvements forcés de populations. Les deux pays se sont ensuite engagés dans le processus d'intégration à l'UE durant les années 2000, un « vent de changement » (Petričušić 2004) se caractérisant notamment par un dépôt de candidature officielle (en 2003 pour la Croatie, en 2009 pour la Serbie). Leur participation à l'Instrument d'Aide pour la Préadhésion (IPA) s'est traduite par le développement d'un programme de coopération transfrontalière sur la période 2007-2013 dans lequel la réconciliation apparaît comme un objectif secondaire.

La confrontation de ma réflexion théorique avec le terrain a soulevé des enjeux épistémologiques, politiques et éthiques. D'une part, j'ai pris conscience de certains éléments du contexte géopolitique de la situation ethnographique (l'élargissement de l'UE comme projet d'absorption moderniste<sup>17</sup>) tout autant que son imprégnation latente dans la manière dont la question est posée par la plupart des chercheurs, moi y compris (la reproduction du cadre d'analyse moderniste pour observer ce phénomène). J'ai également pris conscience du statut social que j'incarnais sur le terrain. Se démarquer de la modernité ne passe pas uniquement par soi mais aussi par la perception qu'ont les autres de soi. Les modalités de mon entrée sur la frontière Serbie/Croatie sont donc à la fois une part des rapports socio-spatiaux de pouvoir et de savoir et le révélateur qui me permet de les appréhender (Gaillard 2013). Plutôt que de les éluder, il a fallu me positionner, m'efforcer de les comprendre et m'interroger sur « les conditions mêmes de possibilité aujourd'hui d'une ethnographie menée loin de chez soi » (Fassin 2008a). L'analyse critique de la situation ethnographique –en tant que scène historique et géopolitique où se joue la rencontre entre le chercheur et ses interlocuteurs– et de la relation ethnographique –en tant que rapport inégal qui se noue entre l'enquêteur et l'enquêté– a constitué alors la condition de possibilité d'un savoir en sciences sociales et en sciences de l'espace (Fassin 2008b, p. 9). L'enjeu est d'appréhender la complexité sans trop la réduire pour la rendre intelligible.

Cette réflexion épistémologique a guidé mes choix méthodologiques. Pour confronter mes deux hypothèses, j'ai choisi de concevoir mon terrain comme artificiellement<sup>18</sup> séparé entre deux mondes : celui de la frontière et celui de l'action européenne sur la frontière, que j'ai approché de manière simultanée avec des procédés méthodologiques qualitatifs différents. Le premier choix a été de mener des terrains répétés (2009-2013), c'est à dire une succession de périodes de terrain, qui mises bout à

---

<sup>17</sup> Le processus d'élargissement de l'UE aux Balkans occidentaux ne correspond-il pas à une sorte d'examen de rattrapage (dont les conditions sont fixées par l'UE) légal, normatif, politique et idéal avec la Modernité occidentale posée en modèle (Boatcă 2006, p. 340).

<sup>18</sup> Cette séparation est artificielle car le monde de l'action européenne sur la frontière appartient (au moins en partie) au monde plus large de la frontière Serbie/Croatie.



bout représentent un an de présence à la frontière Serbie/Croatie. Ce qui présente l'avantage principal de réintroduire la dimension temporelle dans l'enquête menée. Le monde de la frontière a été appréhendé principalement au travers d'observations pour percevoir les évolutions formelles de l'espace tout autant que les évolutions de mon propre regard sur cet espace. J'ai également mené 34 entretiens avec les habitants afin d'appréhender leur vie quotidienne à la frontière et leur discours sur l'évolution de celle-ci. Pour comprendre le monde de l'action européenne sur la frontière et son jeu d'échelles, j'ai mené 73 entretiens<sup>19</sup> avec la majorité de ses acteurs, c'est-à-dire (1) ceux qui ont pensé le programme au niveau de la Commission européenne à Bruxelles, (2) ceux qui l'ont conçu, qui le gèrent et qui le contrôlent à Zagreb et Belgrade, (3) ceux qui y sont associés au niveau régional, et (4) ceux qui mettent en place des projets, et plus particulièrement trois projets du premier appel que j'ai sélectionnés pour leur représentativité. Pour observer plusieurs phases du déploiement de l'action aménageuse inspirée/contrainte par l'UE à la frontière Serbie/Croatie, je les ai rencontrés à plusieurs reprises lors de mes séjours de terrain successifs.

Dans l'optique de faire varier les perspectives, j'ai réalisé des terrains croisés. C'est-à-dire que j'ai invité d'autres chercheurs à m'accompagner lors de certaines observations et de certains entretiens. J'ai également encadré des travaux d'étudiants portant sur certains aspects de la problématique de cette thèse, que j'ai ensuite mobilisés comme un ensemble de sources secondaires dans lequel j'ai puisé pour discuter une partie des matériaux que j'ai récoltés par moi-même pendant mes propres séjours de terrain. L'expérience a également été réalisée dans le sens inverse dans la poursuite de mon imagination des frontières européennes et/ou conflictuelles symboliques. J'ai mené des séjours de recherche sur la frontière franco-allemande (Strasbourg-Kehl), au Liban (Beyrouth, Tripoli) et en Irlande du Nord (Belfast, Derry/Londonderry). La confrontation des regards s'est révélée fructueuse en ce qu'elle a permis de discuter et de distinguer ce qui nous semblait tenir du plus spécifique à nos terrains respectifs de ce qui apparaissait plus généralisable.

Ainsi variation des regards et variation des méthodes ont été conjuguées dans le but d'enrichir ma perception de la complexité du terrain et d'affiner mon analyse.

### **Une thèse structurée en trois parties : théorie / méthode et terrain / résultats**

La première partie théorique est composée de trois chapitres. Le premier est consacré à la frontière, passage inévitable puisqu'objet central de ce travail. Un retour sur l'évolution du sens donné au concept est apparu comme un préalable nécessaire pour souligner ses contingences historiques et géographiques. En proposer une définition m'a conduit à exposer la posture adoptée dans le présent travail, c'est-à-dire la manière dialectique et dynamique dont je choisis de l'observer, les dimensions

---

<sup>19</sup> Dans certains cas, avec les mêmes acteurs, mais à différents temps du projet.

(institutionnelle, matérielle et idéale) qui sont au centre de mon attention et la discussion identitaire que j'ouvre à partir d'elle. Le deuxième chapitre est l'occasion de déplacer cette première réflexion dans le contexte Sud-Est européen. Le concept de frontière sert de guide à la lecture de l'histoire et de la géopolitique de la région, qui en retour précise l'évolution de son sens dans ce contexte précis. Dans un second temps, je reviens de la même manière sur un second terme clé de ce travail, celui de réconciliation. Après avoir noté l'émergence récente de cette injonction occidentale, je tente d'en proposer une définition large de sorte à la confronter avec l'interprétation qu'en fait l'Union européenne. La troisième section est l'occasion de zoomer sur la politique européenne de coopération transfrontalière dans le contexte de la préadhésion, de sorte à mieux cerner la nature de l'injonction à coopérer, et le lien de causalité établi avec l'enjeu de la réconciliation. Le troisième chapitre permet de boucler cette première partie en discutant l'émergence de la problématique et des deux hypothèses du travail (présentés ci-avant).

La seconde partie, plus courte, est consacrée aux enjeux épistémologiques, politiques et éthiques de cette thèse et aux choix méthodologiques effectués. Dans le chapitre 4, je souligne l'enfermement des approches scientifiques dominantes des Balkans dans des logiques taxinomiques, conduisant à l'épuisement explicatif de ces paradigmes, mais aussi toute la difficulté de les dépasser (y compris et en particulier dans le présent travail). Le chapitre 5 correspond à la présentation et à la justification du choix du terrain, l'un servant l'autre, et des deux mondes observés : la frontière Serbie/Croatie et le programme de coopération transfrontalière IPA 2007-2013 Serbie/Croatie.

La troisième partie est la plus conséquente. Ses trois premiers chapitres (6, 7, 8) sont consacrés au monde de la frontière, explorée dans les trois dimensions retenues. Le chapitre 9 (le dernier de cette thèse) porte sur le monde de la coopération transfrontalière. Le sixième chapitre est une tentative de dévoilement des représentations guidant les pratiques frontalières (traversantes ou non) et les discours exprimés pour justifier de telles pratiques (abordés dans le chapitre 7). La frontière apparaît alors comme un espace symboliquement en train d'être négocié, comme un réseau d'archipels qui séparent et qui relie en même temps ses habitants. Le chapitre 8 se concentre sur les processus politiques d'institutionnalisation et de mémorialisation de et à la frontière. L'exemple archétypal de Vukovar permet de mettre à jour l'instrumentation de la symbolique de la ville-martyr par les producteurs culturels (représentants politiques, médias, chercheurs) qui conduit à son enfermement spatio-temporel, duquel une partie des habitants participent mais surtout que tous subissent. La suite du chapitre est consacrée à la politique européenne des minorités. Guidée par de bonnes intentions, elle contribue cependant à entériner la séparation de la société selon une logique d'abord ethnique, et n'améliore pas le sort de ceux qu'elle vise à protéger dans l'espace public et dans l'espace politique. Le chapitre 9 permet d'identifier les grandes lignes des reconfigurations de l'action territoriale et des projets d'aménagement à la frontière Serbie/Croatie dans le contexte de la préadhésion à l'UE. L'enjeu

communicationnel (pour les trois partis), l'enjeu de l'adhésion (pour la Croatie et la Serbie) et les rapports de force liés au contexte de la préadhésion (UE / Croatie / Serbie) expliquent des résultats divergents. L'obsession de tous pour la forme (la stabilisation du système d'acteurs) se fait aux dépens du fond (l'action elle-même et son contenu). La mise en place du programme et le lancement des opérations d'aménagement ont été l'occasion pour les deux États et pour l'UE de reprendre le contrôle de l'action sur une frontière qu'ils gouvernent à distance par l'intermédiaire d'un cadre normatif et institutionnel très contraint. Si le programme a permis le rétablissement d'une coopération intergouvernementale, il n'a pour l'instant abouti qu'à une réconciliation de niche (entre les acteurs impliqués), sans effet d'entraînement jusqu'alors au niveau politique et sociétal (mais ce dernier point reste difficile à établir sur la durée courte d'une thèse).

**Première partie :**  
**Frontière, réconciliation et aménagement, de**  
**la théorie au contexte post-yougoslave**



# Chapitre 1 - Frontière et identité

## Introduction

Le constat initial est que la frontière est un concept discursif : « son sens est fonction du contexte dans lequel on l'utilise » (Anderson 1997, p. 3). Il recouvre des réalités différentes selon les positionnements disciplinaires (en aménagement, en géographie, en science politique) mais aussi théoriques des auteurs cherchant à l'analyser. La première partie (1.1) vise à mettre en exergue l'évolution du sens donné au concept de frontière et en particulier ses contingences historiques et géographiques (Anderson, O'Dowd 1999, p. 593; Lévy 2003, p. 384), ce que résume bien Etienne Balibar :

« A la question 'qu'est-ce qu'une frontière?', qui est certainement l'un des préalables de nos discussions, il n'est pas possible de donner une réponse simple. Pourquoi? Fondamentalement, parce qu'on ne peut attribuer à la frontière une essence qui vaudrait pour tous les lieux et tous les temps, pour toutes les échelles de lieu et de temps, et qui serait incluse de la même façon dans toutes les expériences individuelles et collectives » (Balibar 1997).

Dans un premier temps (1.1), je reviendrai donc sur l'évolution du concept de frontière en commençant par une approche historique, depuis la référence au *limes* et au *finis* jusqu'à l'acception postmoderne qui a émergé depuis deux décennies en sciences sociales. Cette dernière marque une rupture critique dans la manière de concevoir et d'étudier la frontière. Elle n'est plus seulement perçue comme une limite de souveraineté mais également comme un objet spatial dont l'observation des mutations permet de rendre compte de la production de l'espace. Cette nouvelle théorie de la frontière inspire le choix effectué dans ce travail de l'étudier de façon dynamique et dialectique. La section suivante (1.2) permet d'en expliciter les implications conceptuelles. Rendre compréhensible les phénomènes frontaliers conduit à systématiser l'approche de la frontière en trois dimensions, intentionnelle, matérielle et symbolique. Approcher les dynamiques transfrontalières revient alors à considérer autant les processus politiques visant à faire advenir la frontière, que les individus et les groupes qui simultanément, par leurs réappropriations, la confortent, la contestent, la déplacent et la négocient en retour. La dernière section (1.3) permettra de montrer qu'une telle approche permet une meilleure identification et une possible analyse des reconfigurations identitaires liées aux (re-)productions et aux transformations des frontières.

## 1.1. La frontière, évolution d'un concept

### 1.1.1. Approche historique : du limes à la frontière westphalienne

La plupart des auteurs abordant le concept de frontière dans une perspective historique font en premier lieu référence à deux termes, *limes* et *finis*, apparus pendant l'Antiquité et plus particulièrement lors de la période romaine. Le premier, *limes*, signifiant littéralement « chemin bordant un domaine », est utilisé dans le vocabulaire latin pour signifier « les limites de la zone d'influence romaine » (Halba 2006, p. 22), une « zone frontière provisoire » (Nouzille 1991, p. 24). Celle-ci est matérialisée par la présence de sentiers de patrouille militaire bordant des protections « naturelles » (rivières<sup>20</sup>, montagnes) et des fronts fortifiés. C'est une frontière « tactique » (Halba 2006, p. 22). Quant au terme *finis*, il renvoyait pour les Romains à une « extrémité au-delà de laquelle s'ouvre souvent l'inconnu », les territoires barbares (Groupe frontière et al. 2004), à une « sorte de limite flottante à la périphérie du monde romain », une représentation « idéale d'un territoire frontière que les Romains auraient voulu illimité » (Halba 2006, p. 22).

Ainsi, plus que de véritables lignes, les frontières sont à cette époque des glacis. Elles correspondent à des espaces « odologiques »<sup>21</sup> dans le sens qu'ils représentent le « chemin à faire entre deux points » (Halba 2006, p. 22). Elles cumulent déjà plusieurs fonctions. Outre les aspects matériel, défensif et idéal présentés auparavant, les *limes* romains, et plus particulièrement ses forts les *clausurae*, servaient de « lieux de passage » permettant de contrôler et de taxer les flux des populations et des marchandises (Halba 2006, p. 22).

La deuxième période de référence pour les chercheurs travaillant sur le concept de frontière en Europe est le Moyen-âge. C'est à cette période –plus précisément au XIIIe siècle, que le mot frontière serait apparu dans la langue française. Il viendrait de la locution verbale « faire front » dans laquelle front renvoie à la « la limite temporaire et fluctuante séparant deux armées lors d'un conflit » (Fèbvre 1962) et de l'adjectif « frontier » qui signifie limitrophe (Halba 2006, p. 26). Comme dans l'Antiquité, le mot frontière révèle dans son étymologie le caractère mouvant de cette limite. Il renvoie à cette époque plus souvent à une zone de démarcation entre deux pays<sup>22</sup> voisins qu'à une ligne au caractère

---

<sup>20</sup> Par exemple, au moment où l'empire romain est à son apogée au IIe siècle, la région du Danube dans l'actuelle Serbie constitue l'une de ces limes. Pour plus de précisions, cf. (Nouzille 1991).

<sup>21</sup> Odologique vient « du grec odos, le chemin et logos, la science, donc la science du cheminement ». Le modèle odologique, pensé comme troisième modèle d'espace en sus des modèles géométrique et topocentrique, repose sur « la prise en compte de deux points, de départ et d'arrivée, selon des dispositifs que l'on appelle portulans dans l'ancienne littérature des voyages maritimes » (Le Roy 1999, p. 402).

<sup>22</sup> Entendu plutôt comme un domaine ou un fief dans le contexte historique comme.

« omnifonctionnel » et correspond à des « espaces flous, marches, séparantes mal contrôlées » (Renard et al. 1997, p. 51).

Précisons-le en aparté, certaines réminiscences de ce système de frontières-marches se maintiennent après le Moyen-âge. L'empire des Habsbourg conserve par exemple des zones-tampons avec l'empire ottoman appelées *militärgrenze* en allemand, *krajina* en serbe/croate/bosnien, c'est-à-dire des confins militaires<sup>23</sup>.



Figure 1 - La persistance de confins militaires dans l'Empire austro-hongrois à la fin du XIXe siècle

Source : Larousse, <http://www.larousse.fr/encyclopedie/pays/Hongrie/111520>

Ces régions, gérées directement par le Conseil de guerre de Vienne, apparaissent au fur et à mesure de la stabilisation de la frontière austro-turque entre la fin du XVIe et le début du XVIIIe siècle en Europe du Sud-Est – et se maintiendront jusqu'en 1881 date de leur dissolution définitive (Nouzille 1991, p. 57). Dans ces confins militaires, l'empire favorise dans certains cas l'implantation de colons d'origine allemande et de religion catholique (e.g. Banat, Bačka), dans d'autres celle de populations sud-slaves majoritairement orthodoxes fuyant la domination ottomane (principalement le long de la Save et du

<sup>23</sup> C'est le cas aussi en Russie avec les marches d'Ukraine (*Ukrajina* découlant du terme *krajina*) du Caucase et de Sibérie (Rosière 2003, p. 99).



Danube). A ces dernières sont accordés certains privilèges (liberté religieuse, possession de terres) en l'échange de certains services militaires<sup>24</sup> (Nouzille 1991, p. 60-61). Nous verrons à la fin de ce chapitre et dans le chapitre 5, que ces particularités historiques serviront d'arguments à certaines revendications nationalistes pendant les conflits des années 1990 en ex-Yougoslavie.

Troisième balise temporelle qui nous fait revenir un peu en arrière : les traités de Westphalie en 1648<sup>25</sup>, qui marqueraient le début de la sortie de l'ordre médiéval<sup>26</sup>. La frontière entre pays européens, qui sont souvent encore des monarchies, commence à se linéariser (pas partout, comme indiqué dans le paragraphe précédent). Confins et marches sont progressivement « remplacés par des tracés de plus en plus exclusifs » (Groupe frontière et al. 2004). Les frontières acquièrent un nouveau statut : elles traduisent une limite de souveraineté (Nordman 1999). Leur établissement négocié matérialise un nouvel équilibre des pouvoirs (Balibar 2004). Mais ce n'est que vers la fin du XIXe siècle et au début du XXe siècle<sup>27</sup> que la figure de la frontière linéaire dans son « acception westphalienne » s'impose comme « la forme la plus claire, la plus lisible et la plus achevée d'une expression absolue de souveraineté et finit par faire converger les principales discontinuités territoriales, qu'elles soient politiques, économiques ou sociales » (Groupe frontière et al. 2004). Ce succès est lié de manière existentielle à l'émergence de l'Etat<sup>28</sup> : « les frontières renvoient à l'Etat (...) à la nature même de cet Etat moderne qui a besoin de frontières linéaires pour exister » (Sautter 1982; Foucher 1986, p. 29). Plus précisément, la frontière dans son acception westphalienne délimite la compétence territoriale d'un Etat, l'autorité souveraine « à l'intérieur de laquelle un gouvernement s'efforce de monopoliser l'usage légitime du pouvoir coercitif et de toute justice » (Anderson, 2001 : 4). Tracer des frontières précises permet de définir « les sphères d'influence » des Etats ; de pacifier, par la matérialisation des tracés, les régions situées en bordure de ces sphères ; d'établir un « contrôle administratif, policier et douanier » sur les citoyens et les territoires nationaux et extra-nationaux (Foucher 1986, p. 34). Ce processus est également lié à « l'émergence d'une conscience nationale » et aux « progrès de la cartographie qui ont facilité la délimitation et le bornage » (Rosière 2003, p. 99), mais aussi de la capacité des Etats à mieux se défendre (notamment par des fortifications).

---

<sup>24</sup> L'Empire ottoman fonctionnait selon un système de millets assez proche.

<sup>25</sup> Traités de paix entre l'Empire espagnol et les Provinces-Unies ; entre l'Empire suédois et le Saint Empire Romain Germanique ; et entre ce dernier et la France.

<sup>26</sup> Pour Balibar, la rupture se situe plutôt dans les écrits de Guillaume d'Orange, lorsque ce dernier commença (un peu après les traités de Westphalie) à employer le terme d'Europe plutôt que celui de Chrétienté, pour désigner l'ensemble des relations de force et de commerce entre les Etats nations souverains (Balibar 2004).

<sup>27</sup> Pour Foucher, difficile de choisir une date en particulier entre 1892 et « le partage sur le papier de l'Afrique », 1914 quand « le partage sur le terrain est achevé », ou 1923 date de fragmentation systématique des espaces moyen-orientaux et des restes de l'empire ottoman (Foucher 1986, p. 32-33).

<sup>28</sup> L'Etat étant défini, dans ce paradigme réaliste, comme l'organisation politique et juridique d'un territoire donné (Goyard-Fabre, 1999).

Ainsi, entre 1860 et 1920, le tracé de frontières linéaires est un phénomène qui se généralise en Europe, mais aussi en Afrique et en Asie du fait de la colonisation européenne : « la délimitation linéaire hors d'Europe participait du jeu diplomatique en Europe » (Foucher 1986, p. 33). En délimitant le monde, les grandes puissances européennes étendent leur domination et organisent l'exploitation de leurs colonies (Balibar 2004). Après la seconde guerre mondiale, les frontières intra-impériales (qui subdivisaient les territoires coloniaux en régions administratives) deviendront les frontières des Etats accédant à l'indépendance suite à la décolonisation (Rosière, 2003 : 99). La généralisation mondiale des frontières linéaires est telle que, pour Michel Foucher, elle constitue –en 1986– un « référent unique », « le seul concept à caractère planétaire ou universel, ayant l'approbation de la majorité » (Foucher, 1986 : 34).

Depuis, la prégnance de la frontière linéaire, à l'instar de celle de l'Etat-nation dans les relations internationales, est questionnée, voire relativisée. A tel point qu'Anderson s'interroge : « Y a-t-il (...) césure épistémologique (...) entre la pensée moderne et post-moderne à l'égard des frontières ? » (Anderson, 2001 : 4). Dès 1974, Paul Guichonnet et Claude Raffestin avaient anticipé la question et répondu par l'affirmative en notant un « changement de perspective (...) d'une importance capitale » : « l'effacement progressif de la notion de ligne-frontière *séparante* au profit de celle de zone-frontière *unifiante* », une évolution qu'ils identifiaient déjà comme « à l'origine du regain d'intérêt pour ces questions » (Guichonnet, Raffestin 1974, p. 6-7). Etienne Balibar enfonce le clou quelques années plus tard : « Nous vivons une conjoncture de vacillation des frontières, de leur tracé et de leur fonction, qui est en même temps la vacillation de la notion même de frontière, devenue particulièrement équivoque (Balibar 1997, p. 382).

Nous allons voir dans la partie suivante quels sont les principaux arguments avancés par les chercheurs en sciences sociales pour justifier de cette vacillation et quelle(s) alternative(s) théorique(s) est (sont) proposée(s).

### **1.1.2. Rupture critique : la frontière westphalienne est morte, vive la frontière postmoderne**

« Et maintenant, voilà que, sous leurs yeux, cette souveraineté, tel un fantastique reflux de la mer, avait soudain décré et s'était retirée à perte de vue, les laissant là, telle une végétation aquatique sur la terre ferme, trompés et menacés, abandonnés à eux-mêmes et à leur sort funeste. Tout cela venait de Dieu, et tout cela entraînait, sans aucun doute dans les dispositions de la divine providence, mais l'homme avait du mal à comprendre ; il avait le souffle coupé et la conscience troublée, et il sentait bien que l'on tirait sournoisement les sols sous ses pieds, comme un tapis, et que les frontières qui auraient dû être stables

et solides devenaient fluides et changeantes, se déplaçaient, s'éloignaient et disparaissaient, comme des ruisseaux capricieux au printemps<sup>29</sup> » (Andrić 1994, p. 267).

La frontière westphalienne ne constitue plus un « aboutissement indépassable » parce que « notre rapport au territoire évolue » ; en conséquence « la notion et le fonctionnement de la frontière elle-même doivent être réévalués » (Groupe Frontières, 2004).

Ce changement de perspective constitue une césure épistémologique en premier lieu avec la conception idéologique antérieure qualifiée de « classique », « traditionnelle », « substantialiste ou naturalisante » ou, en référence à la théorie des relations internationales, de « réaliste », « néo-réaliste » ou « positiviste » (Anderson 1997, p. 4; Bigo 2011, p. 2; Bonditti 2011; Newman 2006, p. 172; Leresche, Saez 1997, p. 29). Didier Bigo mène une charge particulièrement vigoureuse contre ces courants « profondément ignorants des pratiques et des réalités sociologiques » (Bigo 2011, p. 4). Il faut selon lui en finir avec une définition « tautologique », le « mythe »<sup>30</sup> selon lequel d'une part la frontière ferait l'État –« l'État souverain est (...) un réceptacle de pouvoir enclos par les frontières le constituant » et réciproquement l'État ferait la frontière –« l'exercice de la souveraineté d'État est ce qui permet à un pouvoir enclos par les frontières qui ne sont elles-mêmes que le point d'expansion limite de ce pouvoir » (Bigo 2011, p. 3-4). Dans ce paradigme réaliste, la frontière nécessairement linéaire est réduite à sa fonction formelle d'enveloppe d'un territoire vu comme continu et homogène (Bonditti 2011, p. 1; Carrière 2010, p. 1) ; et c'est cette fonction de « container » qui permettrait à l'État « d'embrasser (ou d'encager) les populations qu'il contrôle »<sup>31</sup> mais également « de les protéger des agressions adverses sur un territoire donné » (Bigo 2011, p. 3).

La rupture post-moderne amène alors à considérer que l'histoire ne va plus vers « l'idéal d'appropriation réciproque des individus par l'Etat et de l'Etat par les individus au moyen du territoire », mais vers un « point de rebroussement »<sup>32</sup> où apparaît « l'impossibilité d'atteindre cet idéal au moment même où sa réalisation semble la plus proche » (Balibar 1997, p. 373). Certaines apories dans l'approche classico-réaliste sont ainsi soulignées par des chercheurs dont la réflexion appartient à la théorie critique souvent d'inspiration marxiste ; je présenterai ici trois vacillations dans la conceptualisation de la frontière.

En premier lieu, toute frontière est plus qu'une simple limite entre deux Etats : « ni dans son étymologie ni dans ses acceptions contemporaines, le sens de la frontière ne se réduit à celui d'une

---

<sup>29</sup> Andrić décrit ici la situation dans les Balkans à l'été 1913 après les guerres balkaniques, avant la première guerre mondiale.

<sup>30</sup> Dans la même veine, Bonditti parle « d'holisme » pour caractériser ces approches (Bonditti 2011, p. 1)

<sup>31</sup> Le modèle westphalien de la frontière est ainsi articulé à une conception wébérienne de l'Etat –comme « organisation qui revendique avec un certain succès, le monopole de la violence légitime sur un territoire donné ». De nos jours, il semble que les capacités réelles des Etats à maintenir ce monopole de la violence soient discutées et discutables (Weber 1978; Bigo 2011, p. 3; Leresche, Saez 1997).

<sup>32</sup> en référence aux travaux d'Hannah Arendt.

limite internationale » (Amilhat-Szary, Fourny 2006, p. 11). Elle est à la fois « sanctionnée, redoublée et relativisée par d'autres divisions géo-politiques » (Balibar 1997, p. 375). Cette « surdétermination » est un caractère intrinsèque et non contingent de la frontière. Sa durabilité tient à la fonction de configuration du monde qu'elle exerce mais au prix d'une permanence relative : elle tient parce qu'elle est rectifiée avec le temps, dépassée, transgressée (Hamman, Hintermeyer 2012, p. 9).

Deuxièmement, les frontières ne sont plus (seulement) situées aux frontières (au sens géographico-politico-administratif du terme). Elles ne sont plus :

« ce lieu institutionnel, matérialisable sur le terrain, inscriptible sur la carte, o cesse une souveraineté et o commence une autre, o les individus changent d'obligations en même temps que de devises, o s'effectuent en temps de paix les contrôles douaniers, les vérifications d'identité, les acquittements de droits et de péages, o convergent en temps de guerre les populations armées venues défendre la patrie en attaquant l'expansionnisme adverse ». (Balibar 1997, p. 383).

Elles sont partout o s'exercent des contrôles sélectifs, sanitaires ou sécuritaires (Balibar 1997, p. 379). Elles ne sont plus localisables de façon univoque (Balibar 1997, p. 385) ; elles démontrent que de nos jours partout « le dehors et le dedans territorial s'enchevêtrent » (Groupe frontière et al. 2004, p. 4). Les frontières ne sont plus « les bords du politique » mais sont devenues « des objets (...) des choses dans l'espace même du politique (Balibar 1997, p. 387). Cette véritable ubiquité des frontières est visible au travers de deux phénomènes : leur relativisation (i) et leur réticularisation (ii) :

- a) si tant est qu'elles le furent réellement un jour, les frontières n'apparaissent plus en capacité d'assurer les fonctions qui leur étaient jadis conférées (souveraineté, administration, contrôle culturel, taxation etc.). Elles ne fonctionnent plus « de la même façon pour les choses et pour les personnes », ni même pour « les virus, les informations, les idées » (Balibar 1997, p. 385). En outre, dans le monde d'après guerre froide se multiplieraient de nouvelles « zones grises », des « territoires qui ne sont plus contrôlés par aucun Etat mais par (...) des acteurs insurrectionnels », remettant en cause la « réalité du découpage des frontières » et faisant de certains Etats des « fictions cartographiques » (Rosière 2003, p. 100).
- b) Parallèlement (en réaction à cette relativisation ?), les frontières se font réseaux<sup>33</sup>, se projettent, se greffent dans les principaux nœuds des réseaux de communication, là o l'accessibilité est maximale, c'est-à-dire souvent au niveau des pôles d'échange intermodaux (Groupe frontière et al. 2004, p. 3-4). La frontière peut tout autant être un point, une ligne ou une zone. Les points de contrôle, points de passage, ou *check-points* –et non plus seulement la ligne frontière géographique<sup>34</sup>– deviennent les hauts lieux « de la décision souveraine de

---

<sup>33</sup> Plus largement les sociétés se font réseaux, mais nous n'entrerons pas dans les détails ici, cf. : (Castells 1998).

<sup>34</sup> Elle reste cependant « un sous-ensemble de l'ensemble des limites » entendues comme tracé spatio-temporelle (Raffestin 1986a, p. 5) ; la distinction entre frontière et limite ne me semble pas venir d'aspects

laisser circuler », ou en d'autres termes les points nodaux « de la gouvernementalité souveraine par la trace » (Bonditti 2011). Le contrôle de la mobilité « joue avec le temps et l'anticipation pour essayer de filtrer les (in)désirables » (Bigo 2011, p. 10). Cette réticularisation des frontières illustre un monde où l'analyse foucauldienne prend encore plus de sens, puisque « leurs manifestations physiques -les barrières, les bornes, les contrôles de police, les instruments du droit international public- n'ont d'existence qu'au sein du discours associé aux relations de pouvoir » (Anderson 1997, p. 3).

Troisièmement, les frontières se font polysémiques, en ce sens qu'elles « n'ont pas le même sens pour tout le monde » (Balibar 1997, p. 377). Cela se traduit par un fonctionnement différentiel, c'est-à-dire que les frontières « ne fonctionnent pas de la même façon, également pour toutes les personnes, et notamment pour celles qui sont originaires de différentes parties du monde » (Balibar 1997, p. 386), ou dit plus directement selon que ces personnes soit riches ou pauvres, et issues d'un pays riche ou d'un pays pauvre. A partir de l'observation contemporaine de frontières vives (Israël-Palestine, Liban, Irlande-Irlande du Nord...), Didier Bigo, Riccardo Bocco et Jean-Luc Piermay notent « l'inadaptation de la frontière westphalienne à rendre compte des observations faites » : les rapports entre les systèmes territoriaux sont (re)devenus asymétriques<sup>35</sup> ; la frontière ne sépare plus deux territoires incontestables : « le fort se protège et protège son territoire ; le faible subit, incapable même de forger son propre territoire, voué à rester pluriel ou multiple » (Bigo, Bocco, Piermay 2009, p. 11). Pour le « faible », ou le « pauvre d'un pays pauvre », la frontière est « un obstacle très difficile à franchir, (...) un lieu où l'on revient sans cesse se heurter, [...] une zone spatio-temporelle extraordinairement visqueuse, presque un lieu de vie » (Balibar 1997, p. 379). Cette polysémie se traduit également par l'usage du terme frontière pour caractériser les processus de construction territoriale à toutes les échelles (pas seulement celle de l'Etat-nation) : “Boundaries [should not be perceived as] dividing lines [but] rather(...) as dynamic sets of discourses and practices that exist everywhere in societies, not only where social systems (or power ‘containers’) meet each other” (Paasi 2003, 2002, p. 198).

Pour autant, cette rupture épistémologique avec la conception classico-réaliste de la frontière n'engage certainement pas à épouser une vision néo-libérale du concept. En effet, de nombreux auteurs mettent en garde contre une perspective qui ne fait que « reproduire le modèle classique de

---

formels comme le conçoit le groupe Interfaces (Groupe Interfaces 2008, p. 195) mais de la complexité du processus de formation et d'évolution, sans doute « plus historicisé », « plus socialisé » dans le cas de la frontière (Raffestin 1986a, p. 6). Considérer la frontière comme un type de limite nous permet également d'emprunter à la littérature anglo-saxonne le terme de *border* mais aussi de *boundary*. En effet, il me semble précisément que le basculement postmoderne dans la conceptualisation de la frontière conduit à considérer celle-ci de moins en moins comme *border* et de plus en plus comme *boundary*.

<sup>35</sup> Les auteurs affirment que ce n'est pas une nouveauté dans l'histoire et mentionnent le cas de la « frontier », le front pionnier mobile de la conquête américaine, qui séparait le territoire états-unien d'alors « des territoires amérindiens non jugés dignes d'être reconnus politiquement » (Bigo, Bocco, Piermay 2009, p. 11).

façon inverse » (Bigo 2011, p. 8) ; une perspective erronée selon laquelle nous vivrions dans un village-monde global, sans distinction (van Houtum 2011, p. 50; Debray 2010). Cette affirmation que « dans un monde démilitarisé et ouvert, la frontière perd son sens » (Lévy 2003, p. 385) est une vision schématique qu'il faut dépasser (Amilhat-Szary, Fourny 2006, p. 9). Il semble que ce discours de l'obsolescence des frontières repose sur une double confusion : d'abord sur une vision –qui semble découler plus de souhaits ou des anxiétés, de prescriptions que d'observations– selon laquelle la mondialisation déboucherait inévitablement sur la fin du territoire et des Etats, voire de la démocratie (Bigo 2011, p. 8) ; ensuite, en liant Etats et frontières de la même façon existentielle que les théoriciens de l'approche réaliste, de conclure à la disparition des frontières<sup>36</sup>. Comme le rappelait Claude Raffestin dès 1986, il ne faut pas confondre « nécessité structurelle de la limite » et « contingence des rôles historiques dont on charge la limite » (Raffestin 1986a, p. 19).

Si la mondialisation<sup>37</sup> est liée au processus de recomposition multiforme des Etats, cette tendance ne signifie en rien leur disparition : « rompre avec la *statolâtrie* n'est pas rompre avec l'Etat »<sup>38</sup> (Leresche, Saez 1997, p. 35), pas plus qu'elle ne signifie « la disparition de l'objet même de *frontière* » (Groupe frontière et al. 2004, p. 1) car cette dernière constitue un « invariant nécessaire » à l'organisation des sociétés (Raffestin 1986a, p. 19). Comme l'énonçait Spinoza : « *omnis determinatio, negatio est* » ; ce qui signifie que toute union qui n'est pas mondiale implique une différenciation avec son environnement, et est, pour cette raison, caractérisée, comme tout système ou toute organisation, par ses frontières (Hassner 2002, p. 41).

Au contraire, la mondialisation contribue à une reformulation du monde différente, d'une simple cartographie économique qui accole des Etats-nations imperméables les uns aux autres, vers une mosaïque plus complexe d'Etats, de régions, de villes-régions, de localités, de zones, intégrés de manière différentielle dans le monde (Agnew 2003; Balibar 1997, p. 386). Plutôt qu'à leur effacement, la mondialisation participe de la multiplication des frontières politiques et sociales qui se reconstituent autour et au travers des frontières existantes (Agnew 2003; Appadurai 2001). D'une part, les frontières

---

<sup>36</sup> Pierre Hassner souligne une proximité idéologique avec d'autres théories d'inspiration kantienne, qui prônant l'universalisme ou une solidarité mondiale, arrivent à la même conclusion, au même souhait (Hassner 2002, p. 43).

<sup>37</sup> La mondialisation est liée aux effets conjugués de l'évolution des techniques de transport et de communication (qui font évoluer les pratiques spatiales vers davantage de dispersion, d'ubiquité, de nomadisme mais aussi d'enfermement), de la dynamique et de l'ampleur des échanges économiques, mais aussi de la prise en considération politique d'une plus grande interdépendance du système-monde (Groupe frontière et al. 2004, p. 1; Amilhat-Szary, Fourny 2006, p. 7).

<sup>38</sup> Comme le souligne Neil Brenner à partir principalement du cas européen, les Etats ne disparaissent pas, ils évoluent. En effet, ils se sont adaptés ces quarante dernières années en changeant de forme et de nature, en faisant évoluer les échelles spatiales de la régulation politique et socio-économique, notamment en décentralisant et transférant une partie de leurs fonctions régulatrices à des collectivités locales et en reconfigurant la gouvernance locale (Brenner 2004). Depuis les années 90, dans une tentative d'articulation des dynamiques d'homogénéisation et de différenciations socio-spatiales, les Etats-nations européens sont passés à une logique de compétitivité des territoires.

continuent de jouer un rôle important dans la vie quotidienne des êtres humains (van Houtum 2011, p. 49). D'autre part, puisque la mondialisation se fait pourvoyeuse de nouvelles catégories, elle se fait également pourvoyeuse de « nouvelles frontières » (Velasco-Graciet, Bouquet 2006, p. 12). En d'autres termes, si les frontières s'estompent sous leurs expressions conventionnelles, il semble que « la réalité frontalière réapparaît ailleurs, sous d'autres formes, mais toujours en des lieux investis d'une forte capacité de structuration sociale et politique » (Groupe frontière et al. 2004). Elles sont simplement « déplacées, resignifiées, virtualisées peut-être, mais elles continuent de marquer les territorialités<sup>39</sup> » (Amilhat-Szary, Fourny 2006, p. 8). Ce qui doit amener à « repenser le statut de la limite dans les constructions territoriales » (Amilhat-Szary, Fourny 2006, p. 9).

Ainsi, c'est le rapport entre territoire et frontière qui s'inverse (cf. 1.2.). Objets de revendications et de contestations, les frontières « ont cessé de marquer les limites o s'arrête la politique parce que cesse la communauté » (Balibar 1997, p. 387). Paradoxalement, cette labilité est souvent présentée comme un danger, un risque existentiel pour l'identité ou la culture nationale. Les discours étatiques se crispent sur le discours de la frontière souveraine, qui devient alors un véritable « mythe territorial » (Bigo, Bocco, and Piermay 2009). Son contrôle, bien qu'illusoire<sup>40</sup>, est un enjeu politique majeur mais reste un « travail de Sisyphe, [un] phantasme sécuritaire », le rêve « d'un monde de l'infranchissable, de l'homogène, de la pureté et du sacré et faisant violence au monde par ce rêve même de l'autonomie souveraine » (Ibid.). Pourtant, l'utilisation de la frontière comme un instrument d'inclusion et d'exclusion semble « avoir peu de rapports avec les frontières en tant que faits géographiques ou en tant qu'institutions faisant l'objet de traités et d'accords » (Anderson 1997, p. 3). L'ordre politique étatique et sa volonté permanente d'immobiliser seraient hantés par la « matrice nomade » (Deleuze, Guattari 1980; Bigo 2011), se retrouvant ainsi dépassés, incapables de gérer des frontières devenues plus liquides que solides ; ce que résume Pierre Hassner :

« Plus le rythme du changement s'accélère, plus il produit la nostalgie de la stabilité et la recherche des racines ; plus les nations sont ébranlées par la mondialisation, plus elles s'efforcent de reconstituer souveraineté, cohérence et clôture. Mais, justement, ces racines sont de plus en plus artificielles, les barrières partiellement infranchissables pour les hommes sont impuissantes à arrêter les biens et, encore moins, les messages. La simplicité, la stabilité et la fermeture sont aussi inaccessibles que sont insupportables la complexité, le changement et l'ouverture. Les compromis entre aspirations et contraintes contradictoires varieront, dès lors, selon les cas, c'est-à-dire à la fois selon les lieux et

---

<sup>39</sup> Par territorialité, nous entendons l'ensemble des relations qu'une société fonde et entretient avec la réalité spatiale et l'altérité (Raffestin 1980)

<sup>40</sup> Aucun territoire n'est inviolable, même défendu par des frontières-barrières : « comme l'a montré l'ensemble des recherches historiques et sociologiques, aucun régime démocratique n'a exercé un contrôle systématique ni obtenu un monopole effectif sur la circulation de mouvement des personnes autres que symboliques, même au plus fort de la répression des populations par les régimes stalinien, maoïste et leurs postes avancés » (Bigo 2011, p. 10)

selon les dimensions des relations politiques, économiques, sociales et culturelles. »  
(Hassner 1996, p. 126)

Et de conclure sur la relativité des faits frontaliers : chaque frontière est unique de par ses spécificités sociales, historiques et territoriales.

Que ces phénomènes soient émergents, ré-émergents, ou qu'ils aient été simplement redécouverts récemment par les chercheurs en sciences sociales<sup>41</sup>, il ces constats participent d'une remise en cause critique de la vision réifiante du concept de frontière westphalienne. Dit plus simplement, la redécouverte de cette plurivocité participe de la complexification du concept de frontière ; une « chance » dit Balibar car « pour comprendre le monde instable dans lequel nous vivons, nous avons besoin de notions complexes, c'est-à-dire dialectiques [...] nous avons besoin de renverser la fausse simplicité de certaines notions évidentes » (Balibar 2001). Il ne s'agit plus simplement d'utiliser un concept pour observer la réalité mais également de partir des réalités observées (ici les phénomènes frontaliers) pour discuter de l'intérêt et des limites du concept. Le fait frontalier ne renvoie plus simplement à l'obsession des Etats de border leurs territoires de compétence et de souveraineté. Inverser le raisonnement devient alors nécessaire : « la frontière n'est pas qu'un fait spatial avec des conséquences sociologiques » mais aussi « un fait sociologique qui prend une forme spatiale » (Simmel 1999, p. 601; Lapierre 2000, p. 47). Et c'est bien dans cette approche socio-spatiale que se place cette thèse. Ce tournant dans l'étude des frontières a des conséquences multiples : épistémologiques, ontologiques, méthodologiques (qui sera discuté plus dans le détail dans les parties suivantes). En résumé, il est temps de s'éloigner du « bruit de la frontière souveraine » (Bigo 2011, p. 9), et de préférer « une perspective qui s'efforce de rendre compte des pratiques de production des frontières et des espaces » (Bonditti 2011, p. 1).

### **1.1.3. Vers une approche dynamique et dialectique de la frontière**

« C'est vrai, on a envie, besoin que le monde soit blanc ou noir, que les hommes soient innocents ou coupables, des saints ou des salauds. C'est un découpage qui rassure. Chacun a son emploi, tient son rôle. Le gris, ça ne fait pas notre affaire. L'entre-deux, on ne sait pas bien où ça se trouve. Les frontières doivent être clairement établies, dessinées. Selon le côté où on se trouve, on est ainsi capable de dire à quel camp on appartient. On a besoin de choses limpides, et lisibles, et dures. Pourtant, à moi, il m'arrive de croire que la réalité est plus contrastée. » (Besson 2005, p. 120)

---

<sup>41</sup> Pour Malcom Anderson, le débat actuel sur les frontières, soit disant basé sur des éléments nouveaux tels que la chute du communisme, l'intégration européenne et la mondialisation, correspond en partie à la reformulation de thèmes anciens tels que l'universalisme, la souveraineté et l'autorité fragmentée (Anderson 1997, p. 3).



La frontière endosse de nos jours une acception plus large. Dans la précédente partie, nous avons vu les apories des approches classiques. Ces dernières ne rendent pas suffisamment compte des changements concernant les frontières devenant moins physiques, plus complexes, moins visibles, Dit autrement, leur territorialité et leurs territorialisations ont évolué. Une troisième voie est possible, « dialectique et dynamique » (Hassner 2002, p. 41), « après la frontière et avec la frontière » (Amilhat-Szary, Fourny 2006, p. 12). Cette approche propose d’explorer le « caractère co-constitutif de la frontière et de l’espace qu’elle est censée délimiter, au moins théoriquement » (Bonditti 2011, p. 1; Hassner 2002, p. 44). Il est question d’articuler « une perspective soucieuse de rendre compte du mouvement dialectique de production de la frontière et de l’espace avec une approche constructiviste soucieuse de mettre en relief des pratiques de frontiérisation<sup>42</sup> » (Bonditti 2011, p. 1). Nous allons dans cette section expliciter ce positionnement pour rendre visible le raisonnement d’une approche critique et constructiviste de la frontière qui sera la mienne dans cette thèse.

Le mérite premier de cette troisième voie est qu’elle permet de « dépasser des énoncés binaires » de la frontière (Hamman, Hintermeyer 2012, p. 9). Elle constitue une rupture claire avec une perspective manichéenne proposant un jeu perpétuel d’oppositions figées (qui découle directement d’une conception de la frontière - ligne de séparation) : blanc / noir ; nous / eux ; ouverture / fermeture ; dedans / dehors...etc. Cette vision duale constitue une métaphore paresseuse –car les images proposées bornent vite l’imagination– et prétentieuse –car la synthèse ainsi offerte excède les moyens et les travaux dont nous disposons (Leresche, Saez 1997, p. 28). Elle nie la mobilité permanente, spatiale et temporelle, des processus de frontiérisation. La frontière est un objet métaphysique en ce sens qu’elle est toujours à la fois ouverte et fermée (Amilhat-Szary 2007). Elle est intrinsèquement d’un « gris » changeant, si l’on se permet un parallèle avec la citation de Philippe Besson choisie au début de cette section.

“Territorial borders both shape and are shaped by what they contain, and what crosses or is prevented from crossing them. The ‘container’ and ‘contents’ are mutually formative. Ultimately the significance of borders derives from the importance of territoriality as an organizing principle of political and social life” (Anderson, O’Dowd 1999, p. 594).

En postulant que frontière et territoire sont co-constitutifs, cette approche permet en outre de poser la question de l’origine ; et de réfuter le lieu commun selon lequel la frontière arriverait après, qu’elle se surimposerait à un espace a priori continu. L’édification d’un territoire a précisément pour objet de construire une continuité à l’intérieur des frontières –visant une illusoire homogénéité socio-spatiale– tout autant que de construire une discontinuité avec ce qui est en dehors –que l’on peut similairement associer à un processus d’hétérogénéisation. Dans cette conception des limites, qui doit beaucoup à la

---

<sup>42</sup> La partie 1.2.2 permettra de revenir plus précisément sur le terme de *frontiérisation*.

réflexion de Frefrik Barth (1969), que je choisis ici d'extrapoler au-delà de sa simple acception ethnique, ce sont les frontières (des limites parmi d'autres) qui permettent et renforcent les processus de différenciation externe tout autant que la prétendue mise en cohérence interne. L'usage du qualificatif « prétendu » renvoie ici directement à la vision de Bonditti concernant la nécessité de porter une attention particulière aux *pratiques* de frontiérisation, et non pas seulement aux représentations, aux discours produits par les institutions. Il s'agit d'éviter « l'obstacle épistémologique » qui consisterait à n'étudier qu'un versant des constructions socio-spatiales : les discours qu'ils soient homogénéisants ou hétérogénéisants ; et d'étudier de manière complémentaire l'intériorisation, la réappropriation ou le rejet par les populations de ces représentations, en d'autres termes les pratiques des groupes et des individus (Avanza, Laferté 2005, p. 138). Nous l'avons vu auparavant, les frontières sont des créations humaines, des expressions de territorialité reflétant un besoin humain basique de vivre dans une espace aux limites identifiées <sup>43</sup> (Leimgruber 1991, p. 43). Elles sont donc des construits sociaux, conditionnés par –et conditionnant– notre attitude envers l'espace : « ce que sont les frontières, ce qu'elles représentent, sont constamment reconstitués par des êtres humains qui sont régulés, influencés et limités par ces mêmes frontières » (Anderson 1997, p. 3).

Ainsi, de ce point de vue, la frontière sépare et se fait donc support de forces à effet centrifuge ; mais également, en même temps –et c'est l'aspect dialectique qu'il convient de souligner maintenant– la frontière est le support de forces à effet centripète puisqu'elle met en contact. Elle contribue autant à différencier qu'à lier deux espaces, à distinguer qu'à hybrider : « la frontière joint autant qu'elle est barrage » (Bigo 2011, p. 7) ; « la présence d'une frontière est tout autant à l'origine de diversités que de similarités » (Guichonnet, Raffestin 1974, p. 46). Sa perméabilité est un caractère inhérent : « le mur interdit le passage ; la frontière le régule. Dire d'une frontière qu'elle est une passoire, c'est lui rendre son dû : elle est là pour filtrer » (Debray 2010). Elle est un « lieu de rencontre, de transaction économique, d'échange et de test d'identité(s) » (Bigo 2011, p. 7). Depuis plusieurs dizaines d'années, les sciences naturelles mettent en exergue cette intercurrence et de nombreux chercheurs en sciences sociales invitent à mobiliser ces travaux pour renouveler le regard sur les frontières contemporaines (Bigo 2011; Carrière 2010). En biologie, la frontière est ainsi associée à une « ligne brisée ou poreuse qui ne peut se clore sur elle-même, l'échange avec le milieu étant à l'origine de la vie elle-même » (Maturana, Varela 1980; Bigo 2011, p. 7) ; il n'y a pas d'isolement : « tout au plus des formes d'auto-organisations construisant leurs spécificités en échangeant en permanence de l'information

---

<sup>43</sup> La psychologie environnementale a posé depuis longtemps les bases d'une analyse phénoménologique du cadre de vie de l'humain. Selon cette théorie, chaque être humain a fondamentalement besoin d'un espace propre, constitué en enveloppes (ou *coquilles*) subjectives, emboîtées les unes dans les autres, définies par le corps, l'amplitude des gestes, la pièce dans laquelle on est, le bâtiment, le quartier... (Moles, Rohmer 1972).

avec leur environnement »<sup>44</sup> (Ibid.). Il est également possible de faire un parallèle avec la physique quantique et de voir la frontière comme un système complexe conjuguant de manière simultanée des états superposés<sup>45</sup>. Si l'on pousse la comparaison interdisciplinaire jusqu'à la musique, la frontière peut apparaître alors comme une sorte de contrepoint<sup>46</sup> socio-spatial, c'est-à-dire une superposition organisée de partitions territoriales distinctes.

Quelle que soit le rapprochement effectué, l'objectif central est le même : le raisonnement dialectique souligner la nécessité d'une approche dialogique de la frontière qui permette d'envisager la simultanéité des processus de frontiérisation. Cet exercice mental est difficile car contraire à la façon dont nous avons appris à raisonner<sup>47</sup> :

« La mobilisation (politico-discursive) pour transformer une frontière en ligne de démarcation et non en lieu d'interaction et de jonction est permanente. Elle suppose un travail d'inculcation, d'exhortation, d'extension, de routinisation, mais cette mobilisation au quotidien du travail d'Etat a été tellement intégrée dans nos raisonnements que nous ne la voyons plus. » (Bigo 2011, p. 2)

Là encore un parallèle avec la physique quantique est possible : « c'est notre incapacité à observer certains états de l'environnement qui serait responsable de l'aspect classique du monde » (Zwirn 1992, p. 46). Pourtant, ce dialogisme concerne jusqu'à l'individu, la frontière étant « mobile et différente selon les individus qui veulent la franchir » (Bigo 2011, p. 7) ; les individus n'étant pas eux-mêmes exempts de contradictions superposées, comme l'écrit Amin Maalouf :

« Oui, partout, dans chaque société divisée, se trouve un certain nombre d'hommes et de femmes qui portent en eux des appartenances contradictoires, qui vivent à la frontière entre deux communautés opposées, des êtres traversés, en quelque sorte, par les lignes de fracture ethniques ou religieuses ou autres » (Maalouf 1998)

Et ce, bien que de nombreux processus, en particulier étatiques, visent à simplifier la complexité des dynamiques identitaires individuelles et collectives.

---

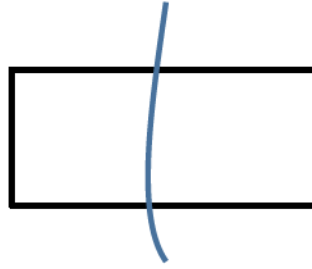
<sup>44</sup> Si l'on veut poursuivre le parallèle avec la biologie, il est possible d'aller plus loin et de se demander si la frontière n'est pas un système « autopoïétique » au sens où le définit Francisco Varela, i.e. un système « organisé comme un réseau de processus de production de composants qui (a) régénèrent continuellement par leurs transformations et leurs interactions le réseau qui les a produits, et qui (b) constituent le système en tant qu'unité concrète dans l'espace où il existe, en spécifiant le domaine topologique où il se réalise comme réseau » (Varela 1989).

<sup>45</sup> Les théoriciens de la physique quantique rappellent d'ailleurs que notre incapacité à imaginer la concomitance d'états opposés ou contradictoires n'est pas une fin en soi : Aage Niels Bohr conseillait à cet égard de modifier de fond en comble notre attitude à l'égard du problème de la réalité physique.

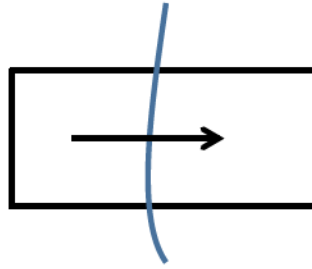
<sup>46</sup> En musique, le contrepoint est un système d'écriture musicale qui a pour objet la superposition organisée de deux ou plusieurs lignes mélodiques.

<sup>47</sup> Cette observation ne vaut que pour le contexte éducatif et culturel que je connais, en l'occurrence, principalement français.

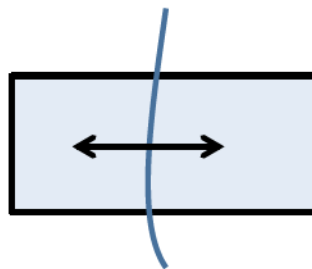
Régimes frontaliers



Régimes transfrontaliers



Régimes interfrontaliers



*Figure 2 - Les trois régimes de la frontière*

*Réalisation : Cyril Blondel*

Pour conclure cette section, le choix fait dans le présent travail est de considérer que la frontière relève d'une logique dialectique d'intercurrence triple en ce sens qu'elle est à la fois zone(s), ligne et points ; elle possède une certaine épaisseur et –au moins<sup>48</sup>– deux bords ; elle est le support d'agencements, de passages et d'échanges. Elle conjugue trois processus : *la démarcation ou le frontalier* qui se définit dans la distinction ; *le transfrontalier*, qui se définit dans le franchissement, le mouvement, le passage<sup>49</sup>, associant « des lieux de part et d'autre de la frontière pour fabriquer un espace réticulaire » ; *l'interfrontalier* qui se définit dans le dialogue, l'échange qui « met en mouvement des significations, des représentations, des pratiques » et peut faire « émerger un rapport nouveau à soi et à l'altérité », en ce sens qu'il constitue « un rapport entre territoires qui transforme les territoires en présence » (Amilhat-Szary, Fourny 2006, p. 14-15; Blanquart 1997).

La frontière n'est donc « pas n'importe quelle limite » ni « l'unique limite entre des souverainetés étatiques » (Hamman, Hintermeyer 2012, p. 9). S'il est vrai qu'« il n'y a pas que des frontières d'États », je vais dans cette thèse partir précisément de l'un d'entre elles, tout en conservant une approche volontairement large. La frontière sera ici perçue et conçue comme « une disparité dans un territoire ou un espace-temps, entre des échelles d'organisation ou d'appréhension d'univers sociaux » (Ibid.).

---

<sup>48</sup> Au moins deux car il existe de nombreux *tripoints*, c'est-à-dire un point touchant trois pays/régions distincts ou trois frontières se rejoignent, par exemple entre la France, l'Allemagne et la Suisse à proximité de Bâle et de Mulhouse.

<sup>49</sup> Par passage, nous entendons « l'action de passer à travers, un trajet, une issue, un entre-deux ambigu par lequel s'opèrent relations, transitions et médiations », telle que définie par Chris Younès (Younès, Marcillon, Rebois 2007, p. 106)

## 1.2. Grammaire de la frontière

### 1.2.1. La frontière en trois dimensions : institutionnelle, matérielle et idéale

Afin d'observer les phénomènes frontaliers et de les rendre plus compréhensibles, la plupart des auteurs choisissent de décliner les frontières nationales en différentes dimensions<sup>50</sup>. Ils en identifient entre deux et cinq<sup>51</sup>. Nous faisons le choix d'en distinguer trois pour cette recherche : matérielle (i), idéale (ii) et institutionnelle (iii). Ce sont ces trois aspects qui semblent de nos jours le plus conditionner et structurer les espaces frontaliers dans le temps.

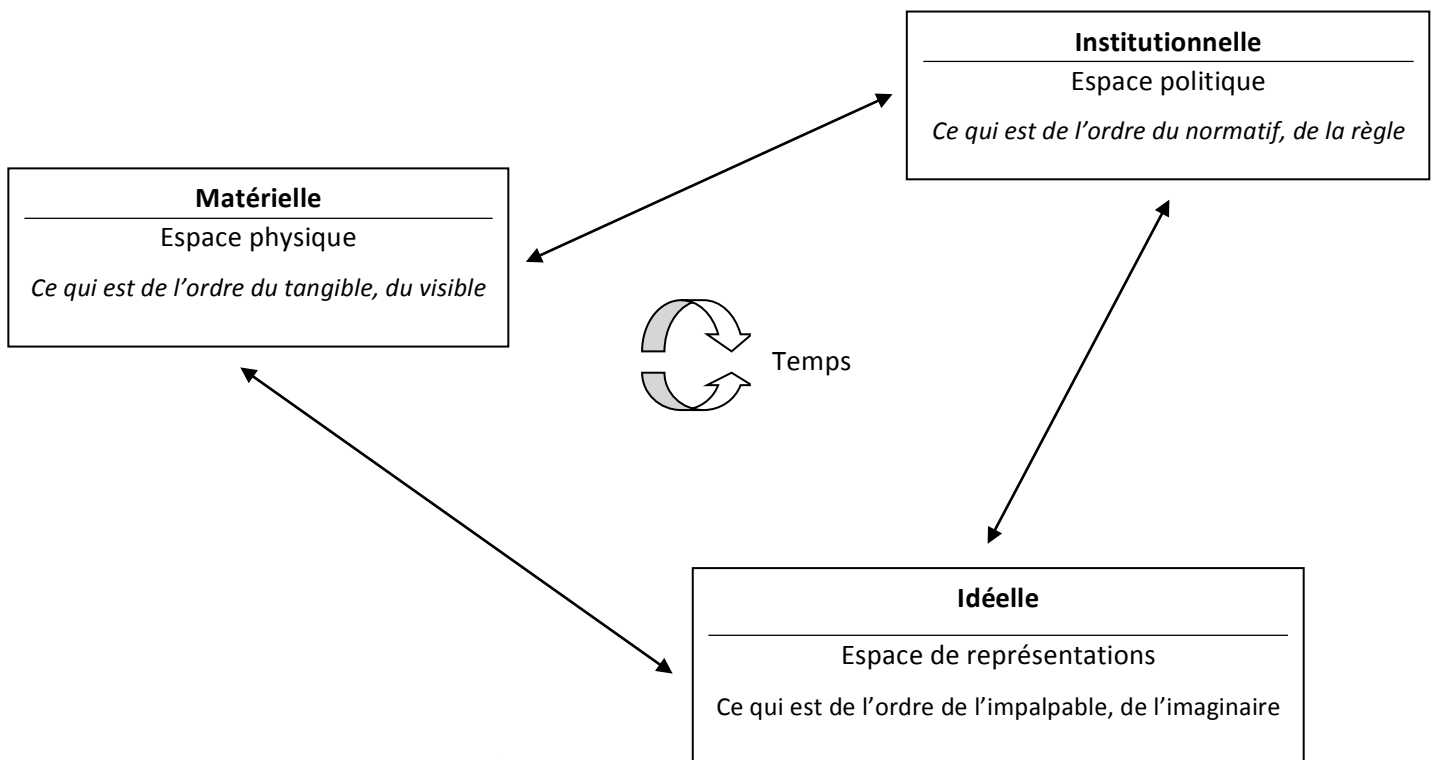


Figure 3 - Les trois dimensions de la frontière

Réalisation : Cyril Blondel

<sup>50</sup> Cette déclinaison est sans aucun doute autant artificielle que nécessaire. L'objectif est de donner à lire un système, la frontière, dont j'ai montré qu'il était complexe dans les parties précédentes.

<sup>51</sup> Par exemple, Bernard Reitel en isole trois : politique, symbolique et matérielle (Reitel 2004). Il en est de même pour Noémie Hinfrey dans sa thèse sur les espaces transfrontaliers en Europe : elle distingue dimensions fonctionnelle, institutionnelle et idéale (Hinfrey 2010, p. 31). Bien plus tôt, Paul Guichonnet et Claude Raffestin parlent de fonctions plutôt que de dimensions de la frontière : ils en abordent cinq dont trois principales (légale, fiscale, contrôle) et deux secondaires (militaire et idéologique) (Guichonnet, Raffestin 1974, p. 49). Le groupe frontière parle pour sa part de quatre fonctions essentielles mais n'est pas très clair (il ne les nomme pas distinctement et aborde ensuite huit points dans le paragraphe consacré à cette question) (Groupe frontière et al. 2004). Plus proches de notre pensée, Anne-Laure Amilhat-Szary et Marie-Christine Fourny distinguent trois dimensions regroupées sous les termes de structurations, identités et franchissements (Amilhat-Szary, Fourny 2006). Ce qui est proposé ici, c'est de faire certains choix.

Cette systématisation a pour objectif de me permettre de concevoir et donc d'analyser les processus de création, de reproduction et d'effacement des discontinuités et des liens socio-spatiaux. Elle repose principalement sur l'acceptation de la frontière comme un territoire au sens o Gerard Toal le définit selon une approche qu'il qualifie de géopolitique critique<sup>52</sup> :

“Rather than territory we should really speak of culturally contextual and technopolitically contingent territorialities or regimes of territoriality. Territory therefore should never be conceptualized in isolation for its part of a complex of state power, geography and identity. Put somewhat differently, territory is a regime of practices triangulated between institutionalization of power, materializations of place and idealizations of ‘the people’ “ (Toal 2000, p. 140)

Cette approche dynamique reprend les trois dimensions en tension dans les processus frontaliers : l'institutionnalisation du pouvoir ; la matérialisation du lieu ; l'idéation de la population.

Outre l'interrelation entre ces trois fonctions et la nécessité de les aborder de manière dialectique et dynamique, chacune de ces fonctions comporte deux aspects : objet et sujet. C'est à dire qu'une frontière offre des matériaux qui relèvent principalement d'une dimension (rarement de manière exclusive et toujours en interrelation) : par exemple des normes, des lois, des politiques pour la dimension intentionnelle ; des paysages, des routes, des bâtiments pour la dimension matérielle ; des langues, des croyances, des mémoires pour la dimension immatérielle. La subjectivation correspond alors à l'appropriation, individuelle et collective<sup>53</sup>, par les acteurs des espaces frontaliers (habitants, hommes politiques, entreprises, associations, voyageurs... etc.) de par leurs pratiques, représentations, usages. Ainsi, le matériel peut devenir fonctionnel, l'idéal idéologique, l'institutionnel politique.

Plus largement, mon approche de la frontière s'inscrit dans ce travail dans la veine de la géographie sociale, suivant ainsi l'injonction de Guy Di Méo de regarder « l'espace social et ses différentes déclinaisons, du lieu au réseau, du paysage au territoire, comme une réalité complexe, inséparablement matérielle et idéale, objet et sujet, pratiquée, produite et représentée par des êtres humains organisés en société » (Di Méo, Buléon 2005, p. 13).

---

<sup>52</sup> Gerard Toal n'est pas le seul à proposer cette conceptualisation dynamique tridimensionnelle. L'approche développée ici comporte également de fortes similarités avec les recommandations de Bernard Michlon et Michel Koebel à propos de l'étude de l'espace (Michon, Koebel 2009, p. 58). L'analyse de la frontière pourrait se construire à partir de la tension entre le *physique* (une terminologie proche de ce que nous nommons matériel) et le *social*, (idéel) selon une dimension historique (temps) dépendamment des pouvoirs qui la façonnent (institutionnel). Elle s'inspire également des réflexions qu'Henri Lefebvre développe dans *La production de l'espace*. (Lefebvre 2000).

<sup>53</sup> Nous nous plaçons ici dans une perspective interactionniste qui conçoit dimensions individuelle et collective comme co-constitutives, ou en d'autres termes qui conçoit une « intrication dialectique de l'individu en tant qu'il reflète la société et de la société en tant qu'elle reflète l'individu » (Di Méo, Buléon 2005, p. 39).

### 1.2.1.1. La dimension institutionnelle de la frontière

La dimension institutionnelle<sup>54</sup>, ou politico-juridique renvoie à ce qui est de l'ordre du normatif, de la règle. La frontière revêt une fonction légale en ce sens qu'elle délimite et structure un espace politique dans lequel « prévaut un ensemble d'institutions juridiques et de normes qui règlent l'existence et les activités d'une société politique » (Guichonnet, Raffestin 1974, p. 49-50). Cette construction institutionnelle internationale de et sur la frontière se caractérise par l'élaboration de dispositifs légaux qui :

- « introduisent une distanciation » (Groupe frontière et al. 2004, p. 5) : la frontière, alors, « met de la distance là où il y a de la proximité » (Arbaret-Schultz 2002) ;
- visent à rendre possible la coopération<sup>55</sup> : la frontière apparaît alors comme « un support permettant le lien » (Amilhat-Szary, Fourny 2006, p. 10), un réseau qui peut également mettre de la proximité là où il y a de la distance.

La limite institutionnelle se pose ainsi comme un opérateur de construction complexe, articulée et réticulaire entre des régimes de gouvernance frontalière multiscalaires, et parfois dissymétriques (Amilhat-Szary, Fourny 2006, p. 12; Amilhat-Szary 2011, p. 84).

La frontière est également un « lieu privilégié d'affirmation et de reconnaissance de pouvoirs politiques » (Groupe frontière et al. 2004, p. 5) : « the drawing of boundaries is always an act of power » (Paasi 2001, p. 23). Elle est en elle-même une institution et non pas seulement les confins d'un espace de pouvoir donné (Bigo 2011, p. 2). De ce point de vue, la frontière est « historiquement située ». Elle est le résultat d'une souveraineté stabilisée notamment par les traités et représentée par les cartes (Fourny 2005, p. 5). Son tracé, plus ou moins artificiel, plus ou moins arbitraire,<sup>56</sup> est l'aboutissement de négociations, de compromis, de conflits et peut être l'objet de revendications territoriales non résolues (Groupe frontière et al. 2004, p. 5).

---

<sup>54</sup> Les institutions, sont, dans un régime donné : « les pratiques, relations et formes d'organisation établies et largement reconnues qui sont mises en œuvre de manière répétée pour produire de l'action collective » (Tilly, Tarrow 2008, p. 147). Elles permettent de distinguer ce qui est prescrit, toléré ou interdit : « institutions are means to regularise the performance and provide models, normative justification and sanctions –i.e. to define normalcy and deviance, duties and obligations, and syntaxes of 'self' and 'other' » (Paasi 2002, p. 199).

<sup>55</sup> Par exemple, les corpus juridiques des Etats européens se sont construits à l'époque moderne de manière différenciée mais aussi en référence les uns par rapport aux autres. Ces dernières années, les coopérations de plus en plus développées de ces Etats au sein de la Communauté puis de l'Union Européenne ont abouti à l'éclosion dans le glossaire européen du terme d'*acquis communautaire* en référence à l'ensemble, du corpus juridique communautaire en évolution constante ; en d'autres termes à l'ensemble des droits et des obligations juridiques qui lient les Etats-membres.

<sup>56</sup> Le tracé de la frontière est nécessairement partial du fait de « l'arbitraire initial de l'institution et son autorité à tracer la frontière ainsi qu'à en relier tous les points comme s'il s'agissait d'un cercle sacré la distinguant du profane » (Legendre 1974; Bigo 2011, p. 2).



Comme un des lieux où l'Etat fait respecter la loi, la frontière possède une fonction de contrôle. Elle permet d'assurer une maîtrise du territoire à travers un filtrage des hommes et des biens (Groupe frontière et al. 2004, p. 5; Guichonnet, Raffestin 1974, p. 51). Nous l'avons vu dans la section 1.1.2., ce système ne se situe plus seulement sur le tracé de la frontière nationale : « les modalités de contrôle liées à la frontière sont de moins en moins associées au lieu géographique de la frontière » (Bigo 2011, p. 9). Les dispositifs de contrôle sont de plus en plus pixellisés autour des personnes et de leurs mouvements par les gouvernements nationaux. Parfois moins visibles, pas nécessairement plus efficaces, ils restent néanmoins « de nature politique » (Groupe frontière et al. 2004, p. 5).

L'appropriation des normes et des règles par les individus et les collectifs participe de leurs relations dialectiques au territoire, de leur citoyenneté. D'une part, la frontière nationale (mais aussi communale et régionale<sup>57</sup>) reste ainsi une limite à l'exercice du pouvoir politique car le mandat et donc la légitimité politique sont le plus souvent liés à un territoire circonscrit. Pour cette raison, l'élu continue de se présenter comme un « pseudo-souverain » gérant le territoire (Vanier 2008). D'autre part, la frontière, comme toute norme, contient un potentiel de transgression du périmètre imposé (Velasco-Graciet 1998, p. 505). Elle est un lieu de mise en question de la loi, de trafic (contrebande, immigration illégale)<sup>58</sup>. L'examen de la frontière en actions donne ainsi à voir « l'évolution du politique et de sa régulation » (Amilhat-Szary, Fourny 2006, p. 12).

### *1.2.1.2. La frontière matérielle*

La dimension matérielle de la frontière renvoie à ce qui est de l'ordre du tangible, du visible ; à la capacité persistante de cette dernière à « fonder des artefacts spatiaux » (Amilhat-Szary, Fourny 2006, p. 8). Dit autrement, les artefacts sont les propriétés particulières de l'espace physique en contexte frontalier. Là encore, la construction et l'effacement de la frontière mettent en œuvre des dispositifs matériels, en sus des normes et des symboles, qui impactent les échanges transfrontaliers :

- des dispositifs de distanciation, ici d'ordre matériel (barrière, fossé, mur, etc.) » (Groupe frontière et al. 2004, p. 5) ; ils peuvent provoquer des ruptures dans les circulations, du fait de

---

<sup>57</sup> Les mouvements de décentralisation et de déconcentration des Etats en Europe occidentale ont certes fait évoluer les gouvernances. Mais la centralisation, jadis surtout nationale, a été souvent reproduite au niveau régional et local, participant du renouvellement et de la reconfiguration des centralisations à petite et moyenne échelle (Brenner 2004; Vanier 2008). Cette évolution se reproduit en Europe de l'Est sous l'effet de l'intégration européenne qui favorise, pour l'instant de manière inaboutie, ce mouvement de décentralisation nationale/recentralisations locales (Bafoil 2009, p. 82-83). Cf. aussi dans le cas tchèque : (Perron 2013).

<sup>58</sup> Cf. par exemple le travail de Marie-Antoinette Hily sur la frontière luso-espagnole qui donne à lire les dynamiques d'« une société de reconnaissance réciproque qui fonctionnerait en-dessous de la circulation officielle du pouvoir » (Hily 1996, p. 50).

dysfonctions spécifiques (Guichonnet, Raffestin 1974, p. 46). Ils peuvent également introduire « une rupture plus ou moins marquée dans l'organisation de l'espace géographique » (Groupe frontière et al. 2004, p. 7), en lien, notamment, avec des politiques de planification différenciées.

- des « franchissements » (Amilhat-Szary, Fourny 2006, p. 17), i.e. des dispositifs permettant le passage et l'échange (pont, ferry, liaison routière ou ferrée...etc.). La frontière génère « une contiguïté spatiale extrême, un face à face sans transition » (Fourny 2005, p. 1). L'exploitation des différentiels frontaliers (pas seulement économiques) créés par la juxtaposition de systèmes discordants représente une opportunité, une ressource qui engendre des flux et interactions caractéristiques constituant les territoires transfrontaliers (Groupe frontière et al. 2004, p. 6; Amilhat-Szary 2011, p. 84; Piermay 2005, p. 208). Ces phénomènes sont souvent nommés « effets-frontières », que ces effets soient directs, indirects ou induits (Amilhat-Szary, Fourny 2006, p. 9; Guichonnet, Raffestin 1974, p. 46; Reitel 2004). Les espaces frontaliers peuvent être caractérisés par une certaine continuité spatiale ; urbaine (e.g. l'agglomération franco-valdo-genevoise) ou naturelle. Les espaces naturels comptent en effet parmi les *artefacts spatiaux* les plus investis aux frontières internationales. Nombreux sont les exemples de parcs naturels transfrontaliers<sup>59</sup>, où est visible une cohésion spatiale transfrontalière d'autant plus facilement identifiable que les frontières ont souvent exercé des effets répulsifs hors des points de passage et où la nature est devenue un « bien commun » universel. Le territoire naturel « plein de sens » vient alors combler le vide frontalier.

Ces dispositifs de distanciation et de franchissement sont en permanence recomposés rendant la frontière mobile, même dans sa dimension matérielle : « la variabilité des différentiels (ainsi que les conditions de passage) rend les situations à la frontière particulièrement changeantes, défaisant ce qui vient d'être créé ou le transformant en permanence » (Piermay 2005, p. 208).

Plus généralement, cette dimension renvoie aux relations que les individus et les groupes entretiennent avec la réalité spatiale, leurs pratiques des lieux. Elle ne correspond seulement qu'à un aspect de leur(s) spatialité(s)<sup>60</sup> : ce qui relève de l'espace, i.e. des actions spatiales des individus [et des groupes<sup>61</sup>] à travers différents instruments et technologies (Lussault 2003, p. 866-867; Stock 2006, p. 215). Cette approche, renvoyant à une conception phénoménologique de l'être-là ou de l'être-au-

---

<sup>59</sup> Par exemple le parc naturel transfrontalier du Hainaut entre France et Belgique ou encore le parc national de la Prespa entre Grèce, Albanie et Macédoine.

<sup>60</sup> le second aspect relevant de la dimension immatérielle dans la catégorisation présentée ici ; il sera abordé dans la sous-partie suivante. Cette distinction est, précisons-le, tout à fait théorique.

<sup>61</sup> Les dimensions sociales et collectives de ce processus sont souvent oubliées ; ces questions étant principalement traitées sous l'angle des relations individu/espace. Mathis Stock, parmi d'autres, prône une meilleure prise en considération de cet aspect (Stock 2006).

*monde* –tel que défini par Heidegger (Heidegger 1927) – vise à interroger la réalisation géographique des populations (Feildel 2010, p. 148; Stock 2004). Ce terme renvoie à un rapport de réciprocité entre l’individu [et les groupes] et l’espace ; c’est-à-dire à la fois les logiques d’intériorisation de l’espace par les individus [et les groupes] et les logiques d’extériorisation de l’être [et des êtres] dans l’espace (ici seulement dans leur dimension matérielle)<sup>62</sup> ; ou plus simplement comment l’individu fait dans et avec l’espace (EhEA 2008).

Ces logiques d’intériorisation/extériorisation individus-groupes/espace sont liées à l’aspect fonctionnel de la frontière et correspondent aux processus d’objectivation/subjectivation de l’espace par les groupes et les individus et réciproquement. Il ne s’agit pas ici de postuler l’espace comme neutre et préexistant aux usages : tout comme frontière et espace sont co-constitutifs, espace et pratiques sont co-constitutifs d’un point de vue phénoménologique. Mais la distinction entre dimension matérielle et fonctionnelle tient dans le processus d’appropriation, ou, et c’est important de le souligner, de non-appropriation de l’espace par les individus et les groupes (Semmoud 2007). Dit autrement, l’absence d’installations matérielles facilitant le transit n’est pas toujours un obstacle aux échanges. Et inversement, l’existence d’un pont (ou plus largement de différentiels) n’entraîne pas nécessairement des flux transfrontaliers : parfois, les dimensions politiques et/ou symboliques représentent des freins importants au passage et à l’échange. Il en est de même si l’on reprend l’exemple des parcs naturels mobilisé précédemment dans cette partie. Une continuité/contiguïté environnementale n’induit pas nécessairement une perception homogène ou similaire de la nature : cette dernière reste un « construit culturel » et peut être perçue différemment d’un côté et de l’autre de la frontière (Amilhat-Szary, Fourny 2006, p. 16). Le parc naturel peut traduire alors une continuité spatiale et même normative mais une rupture symbolique<sup>63</sup> : « éminemment géographique par sa morphologie, la frontière est essentiellement idéologique par son vécu » (Raffestin 1990, p. 303). La prochain point va permettre d’aborder cette question plus dans le détail.

---

<sup>62</sup> Sans rentrer ici dans ce qui conditionne la relation entre structures et pratiques, c’est-à-dire les représentations, qui sont l’objet de la troisième partie.

<sup>63</sup> Voir à cet égard le travail de Léa Brozat qui montre, dans le cas du jardin des deux rives entre Strasbourg (France) et Kehl (Allemagne), que les différences dans l’organisation spatiale proviennent essentiellement de représentations différenciées de la nature de part et d’autre de la frontière (Brozat 2010).

### 1.2.1.3. La frontière idéale

La dimension idéale ou symbolique de la frontière reflète ce qui est de l'ordre de l'impalpable, de l'intangible. Cette dimension correspond au second aspect de la spatialité mentionné dans la partie précédente et renvoie aux propriétés symboliques de l'espace, aux représentations que les individus et les groupes se font des lieux, leurs « langages et imaginaires » (Lussault 2003). Le renforcement ou l'effacement idéal de la frontière puisent dans des matériaux d'ordre social et culturel (mémoires, traditions, langues, religions). La frontière forme alors une limite ou une marque intériorisée servant à articuler les discours, les représentations de la différence ou de la ressemblance ; en d'autres termes un support permettant la comparaison et la communication.

La frontière permet ainsi de « spécifier des appartenances » (Amilhat-Szary, Fourny 2006, p. 8), communes ou distinctes. Cette fonction constitue un ressort important dans les processus de construction identitaire et territoriale. Construction / reconstruction des frontières et identification / réidentification de l'altérité sont co-constitutifs :

“Others are both necessary, constitutive for the formation of borders, as well as the implication of the process of forming these borders, Others are needed and therefore constantly produced and reproduced to maintain the cohesion in the formatted order of a territorially demarcated society” (van Houtum et van Naerssen, 2001)

En poursuivant le raisonnement dialectique au niveau théorique, puisque une « frontière relie autant qu'elle différencie », les zones transfrontalières constituent également des « espaces identitaires spécifiques, capables d'incorporer au collectif l'altérité de l'outre frontière » (Amilhat-Szary 2011, p. 84). Les frontières sont « mentales et cognitives » ; elles sont une « source de catégorisations du monde social » et elles font « l'objet de différents usages comme répertoire de légitimation pour certains, de stigmatisation pour d'autres » (Hamman, Hintermeyer 2012, p. 14).

De par sa labilité, sa capacité à incarner autant le lien que la séparation, la frontière représente un espace des possibles mais aussi un « espace à risques », une « zone vulnérable » (Groupe frontière et al. 2004, p. 6). C'est un objet de contestation, de controverse et de contentieux (Hamman and Hintermeyer 2012, 9). A la fois ringardisée et brandie comme une nécessité du fait de la globalisation, elle représente un des derniers refuges d'une « sacralisation ancienne » (Raffestin 1986a, p. 18). Elle est un symbole, un « signal [...] abondamment utilisés dans le vocabulaire politique pour mobiliser les peuples et les nations » (Raffestin 1990, p. 300). Elle est la traduction d'un projet socio-politique et représente donc un instrument idéologique puissant, « tant il est vrai que les questions de limites s'encombrent facilement de sentiments et de mythes » (Nordman 1986, p. 48; Leresche, Saez 1997, p. 30). D'une part, une frontière « juxtapose et comporte, presque toujours, des idéologies

différentes » (Raffestin 1990, p. 303) mais peut aussi, d'autre part, supporter des désirs d'union<sup>64</sup>. Elle traduit une continuité et une discontinuité qui ne sont pas directement observables mais « qu'il faut apprendre à déchiffrer dans les rapports qui se nouent sur la frontière, à propos de la frontière et à travers la frontière » (Raffestin 1990, p. 303). Cette épaisseur temporelle, on peut « la traiter à la manière d'un palimpseste pour en découvrir toutes les significations » (Raffestin 1990, p. 302).

Car la frontière « n'a pas seulement une dimension spatiale mais encore une dimension temporelle. Cette fonction, en créant deux mondes, crée aussi deux durées, deux temps » (Guichonnet, Raffestin 1974, p. 53) voire même deux « rythmes du temps » (Raffestin 1986a, p. 18). La frontière se pose alors comme un artefact symbolique articulant des temporalités parallèles, d'autant plus complexe que ces temps sont intériorisés différemment selon chaque individu, chaque groupe. Cette dimension touche à l'intimité de l'être et dépasse la simple conception géographique de l'habiter. Le rapport homme-espace va au-delà du déploiement dans la maison objective, dans le lieu bâti<sup>65</sup>, mais est nécessairement lié à « l'existence d'une demeure non objective qui est un for intérieur » (Feidél 2010, p. 150; Serfaty-Garzon 2003, p. 214). Cet espace subjectif, imaginé, approché de manière phénoménologique, évoque le passé, le présent et le futur :

« Il ne s'agit pas de l'espace objectif constitué par l'acte théorique, mais de la dimension motrice qui relève de l'orientation du corps dans la mise en espace des choses sur l'horizon mondain. En ce sens les lieux du passé se profilent encore dans le présent comme autant de repères qui constituent l'assise de l'existence, dans son histoire concrète. Les lieux à venir aussi sont projetés par l'imaginaire affectif et dessinent une topologie propre qui correspond au désir de plénitude qu'annonçait déjà la promesse d'un futur antérieur. Toutefois les lieux d'un monde désiré sont aussi sources d'angoisse, au même titre que les modalités temporelles qui les portent » (Florival, Hottois 1990, p. 96).

Ainsi, même si les frontières visibles et ses checkpoints ont disparu à l'intérieur de l'espace Schengen européen, des réminiscences des frontières passées restent dans de nombreux esprits : « it is we who make the borders, who are the borders » (Van Houtum, Strüver 2002, p. 21-22). Certaines différences invisibles s'en trouvent parfois d'autant plus mobilisées qu'il faut contrecarrer l'abstraction de la disparition physique de la frontière. Inversement, il existe également des cas pour lesquels la mémoire sert le lien comme le montre par exemple Marie-Antoinette Hily à la frontière luso-espagnole :

« ... loin de séparer, tout en posant l'a priori de l'existence des groupes différents, la frontière produit des solidarités. Non pas sur le mode de la différenciation, mais sur celui de la continuation des pratiques d'échanges liées à la mémoire des temps difficiles (la guerre, la contrebande, l'émigration) et aux avantages qui en découlent » (Hily 1996, p. 55).

---

<sup>64</sup> Par exemple entre Irlande et Irlande du Nord, pour ceux qui se définissent d'ailleurs comme *Unionistes*.

<sup>65</sup> Ce que nous entendons par dimension matérielle.

Ce dernier exemple permet de souligner le lien entre dimensions immatérielle et matérielle de la frontière. Les choses matérielles sont ni plus ni moins réelles que les idées ou les symboles : « les uns comme les autres sont le produit de constructions mentales, individuelles et collectives » (Michon, Koebel 2009, p. 41). Ces deux dimensions ont plutôt tendance à se renforcer l'une l'autre : « la manière d'aménager l'espace, l'architecture d'un monument ou d'une simple maison donnent à l'espace ou au bâti correspondants des significations, leur confèrent des symboles et des qualités qui dépassent largement la réalité physique dans laquelle ils s'incarnent » (Michon, Koebel 2009, p. 41). Cette citation permet de pointer le rôle de la mémoire dans les représentations et les pratiques frontalières des populations limitrophes, qu'il s'agisse de la mémoire de la séparation, et/ou de la mémoire du mouvement et de l'échange (Amilhat-Szary 2011, p. 84). Il permet également de soulever une question sur laquelle je reviendrais par la suite dans ce travail : comment et pourquoi l'aménagement de la frontière se renouvelle ? Traduit-il ou anticipe-t-il le renouvellement dans la conceptualisation de la frontière ?

	<b>Institutionnelle</b>	<b>matérielle</b>	<b>idéelle</b>
<i>Mot-clé</i>	politique	espace	représentation
<i>Matériau</i>	Lois, normes, règles, politiques, programmes	Bâti, nature, structures, pratiques, flux	Mémoires, langues, cultures, religions, croyances
<i>Forme</i>	Ecrite, officielle	Visible, tangible	Imaginaire, impalpable
<i>Dialectique</i>	Formalisée, normée, légale ET non régulée, informelle, transgressive	Planifiée, organisée, immobile ET désordonnée, mobile, changeante	Respectueuse, curieuse, communicative ET étrangère, intolérante, excluante
<i>Pragmatique</i>  <i>(appropriation ou ce que les individus en font, les arrangements avec la frontière)</i>	Ce que dit la loi ET ce que les gens respectent, ignorent, ne respectent pas	Ce qu'offrent, ce que permettent l'espace, son aménagement ET les usages, les pratiques des gens, ce qu'ils ne font pas, les fonctionnements et dysfonctionnements du territoire	Ce que la société tolère, permet, enjoint ET les appartenances individuelles, les divergences sociales, les consciences collectives

Figure 4 - Le vocabulaire des trois dimensions de la frontière

Réalisation : Cyril Blondel

## 1.2.2. Frontière, frontiéralité, frontiérisation

Dans cette sous-partie, je vais revenir sur les assises conceptuelles et épistémologiques que sous-tend une approche critique et postmoderne de la frontière, de sorte à détricoter mon raisonnement et rendre apparents les partis-pris théoriques de ce travail.

Récemment, les néologismes *frontiéralité* et *frontiérisation* sont apparus (un peu) dans la littérature scientifique, en complément du concept de frontière. L'analogie avec l'évolution du concept de territoire décliné en *territorialité* et *territorialisation* est immédiatement saisissable. Plus qu'un parallèle, le suffixe –ité renvoie à l'idée d'intensité, le suffixe –ion à l'idée d'un processus. Le territoire est un concept qui a connu une « formidable diffusion dans le domaine des sciences » ces vingt dernières années au point de devenir une « boîte noire typique de la science sociale » (UMR PACTE 2009, p. 11-13). L'ambition principale du « paradigme territorial » est de permettre aux chercheurs de concevoir les processus de co-construction socio-spatiale, i.e. d'analyser les « liens si forts qu'entretiennent une société, et plus encore ses pouvoirs, avec son ou ses espaces » (Ibid.). Malgré la difficulté épistémologique, le territoire peut être défini comme un « agencement de ressources matérielles et symboliques capable de structurer les conditions pratiques de l'existence d'un individu ou d'un collectif social et d'informer en retour cet individu et ce collectif sur sa propre identité » (Debarbieux 2003, p. 910). C'est une « forme circonscrite et repérable, ajustable et modelable, multi-scalaire et multiculturelle, (...) dotée de vertus multiples (appartenance, identification, différenciation...) » (UMR PACTE 2009, p. 11). Une définition qui, peu ou prou, pourrait être retranscrite quasiment mot pour mot pour définir la frontière. Ce qui interroge alors si on remobilise les limites de la tautologie existentielle Etat-frontière déjà soulignées dans la première section de ce chapitre (1.1.1), dont on peut également se demander si elle ne renvoie pas alors à une tautologie territoire-frontière<sup>66</sup>. Ce parallèle révèle alors autant qu'il questionne les largeurs et les hétérogénéités dans les approches, les sens et les images données au concept de territoire et aussi de frontière.

Pourtant, l'usage large de la terminologie de territoire y compris dans le discours ordinaire, n'a pas épuisé le concept qui garde de la « valeur » dans le discours académique<sup>67</sup> (Debarbieux 2009, p. 19-20). La frontière est plutôt un type particulier de territoire, « un territoire à part entière qui produit ses propres significations, pratiques et politiques » (Leresche, Saez 1997, p. 27), notamment

---

<sup>66</sup> L'Etat n'étant finalement qu'un territoire parmi d'autres

<sup>67</sup> Comme le signale Bernard Debarbieux dans un autre article, cet enthousiasme de la géographie –et plus largement des sciences sociales– autour du concept de territoire et de ses déclinaisons peut être rapproché (sans être possiblement ni traductible, ni réellement comparable) de l'enthousiasme des sciences sociales anglo-saxonnes pour les concepts de *space* et de *place* (Debarbieux 1999, p. 43-44). Ce qui justifie le parti-pris dans ce travail de faire référence aux deux « mondes » académiques malgré toutes les limites liées à la traduction des termes. La question territoriale n'est assurément pas franco-française (UMR PACTE 2009, p. 13).



parce qu'il est incertain (Boure 1995). La double mise en perspective du concept de territoire, à travers les déclinaisons de *territorialité* et *territorialisation*, représente ainsi une chance de préciser les relations espace-société-pouvoir et, dans le cas présent, de discuter des éventuelles spécificités de territorialité(s) et de territorialisation(s) frontalières, voire de *frontiéralité(s)* et de *frontiérisation(s)*. Nous allons voir dans les deux sections suivantes dans quels (rares) contextes ces notions ont émergé et pour quel usage.

### 1.2.2.1. Territorialisation et frontière

Partons de la définition de territorialisation donnée par les chercheurs de l'UMR PACTE. Ceux-ci proposent de la concevoir en tant :

« qu'ensemble de processus engagés par les systèmes d'acteurs et/ou d'agents, par les organisations sociales et politiques, par les dispositifs et les procédures ad hoc, par les rapports de force et les mises en tension, par les déterminants économiques et structurels, par des configurations génériques existantes et/ou des configurations particulières émergentes, permettant de faire advenir le territoire, le faire exister, se maintenir et parfois devenir opératoire » (UMR PACTE 2009, p. 12).

Cette définition, outre son exhaustivité, a deux principaux mérites. Premièrement, elle permet de dépasser une vision réductrice qui restreint les processus de territorialisation aux changements d'échelle des politiques publiques du national vers le local<sup>68</sup>. Alain Faure par exemple associe la territorialisation à un « processus général de décentralisation dans tous les systèmes politiques nationaux » (Faure 2010, p. 624-625). Or, l'Etat n'a pas le monopole des processus de déterritorialisation/reterritorialisation, de nombreux autres agents/acteurs locaux, nationaux, transnationaux (e.g. associations, ONG, collectivités, multinationales etc.) y participent. En outre, ces processus ne vont pas tous vers le local mais également vers le supranational (e.g. Union Européenne, MERCOSUR etc.). Ils sont tout simplement multiscalaires et interscalaires. Cette vision large rejoint en partie<sup>69</sup> celle fournie par Patrice Melé qui considère la territorialisation comme « identification/production d'espaces délimités, de diffusion d'une vision *territoriale* de la relation à l'espace des populations » (Melé 2009, p. 47). Il ne s'agit pas pour autant de mettre de côté les « rapports de force et les mises en tension » mentionnés ci-dessus par les chercheurs de l'UMR PACTE

---

<sup>68</sup> Qualifiées de « territorialisation pragmatique » quand l'action publique correspond à « la légitimation d'une définition spatialisée d'un bien commun localement négocié », de « territorialisation normative » quand il s'agit du « démarquage des lieux à problème et reconstruction des solidarités horizontales » (Dubresson, Jaglin 2005, p. 339).

<sup>69</sup> En partie seulement car Patrice Melé n'a pas le même objet de recherche. Sa conception de la territorialisation qualifie « l'appropriation par des individus et des collectifs d'espaces plus ou moins délimités » (Melé 2009, p. 47) dans le but de faire émerger des controverses sur la scène publique.

et de disqualifier tout apport de la science politique au débat. Les analyses des politistes permettent de mettre en exergue « des dimensions spatiales de la construction du pouvoir » dans l'analyse des territorialisations et inversement « des modes de contrôle fondés sur la gestion de l'espace », qui renvoient à la notion foucauldienne de « gouvernementalité spatiale » (Dubresson, Jaglin 2005, p. 340-341).

Deuxièmement, il me semble que cette définition donnée par les chercheurs de l'UMR PACTE est adaptable : je propose ici de considérer la frontiérisation comme un type de territorialisation (faisant ainsi suite au parti-pris de considérer la frontière comme un type de territoire). Celle-ci correspond alors à *l'ensemble des processus permettant de faire advenir la frontière, la faire exister, se maintenir et parfois devenir opératoire*. La frontiérisation renvoie ainsi à la production de territoires frontaliers/transfrontaliers/interfrontaliers. L'avantage de cette transposition simple est qu'elle permet de considérer ce phénomène dans sa dimension dialectique, c'est-à-dire autant comme contribuant à distancier qu'à lier. Et c'est dans ce sens que ce vocable a été mobilisé ces dernières années pour qualifier la construction européenne, le processus d'élargissement ou encore la Politique Européenne de Voisinage<sup>70</sup>. Le processus « contradictoire » de frontiérisation du voisinage européen constitue un « système frontalier complexe et mouvant » (Henry 1999, p. 164). Il renvoie à « la fabrication de la frontière » européenne (Balzacq 2007, p. 33). Cette acception est multidimensionnelle. Elle décrit un processus qui constitue une politique d'association, une « *relation privilégiée, nourrie par l'attachement partagé aux valeurs communes* » (Balzacq 2007, p. 47) ; mais qui représente également une politique de filtrage permettant de « réguler les externalités négatives de sécurité nées de l'élargissement » et de démarcation progressive, une sorte d'« inclusion par la différenciation » (Balzacq 2007, p. 32-33). Le terme est appliqué par Jean-Robert Henry pour qualifier la frontiérisation euro-méditerranéenne, c'est-à-dire « à la fois [de] l'affirmation d'une frontière méditerranéenne et [de] l'exaltation compensatoire de la solidarité entre les deux rives » (Henry 1999, p. 164).

#### 1.2.2.2. Territorialité et frontière

« La frontiéralité s'inscrit donc dans le regard que les hommes portent sur la frontière, et en retour, dans les effets que la frontière exerce sur les individus, les populations riveraines et sur les nations » (Picouet 2008, p. 78). C'est la deuxième dimension qui sera abordé ici : la part de la dimension sociale dans la construction territoriale, i.e. l'impact sur les populations des processus de frontiérisation et la participation des populations aux processus de frontiérisation. Le terme « frontiéralité » restant

---

<sup>70</sup> Or, et c'est l'objet du prochain chapitre, la politique d'élargissement est précisément un des objets de cette thèse.

modestement usité, nous allons revenir en premier lieu sur le concept de territorialité au moyen de trois définitions, pour mieux comprendre ce qui différencie les deux terminologies.

Guy di Méo définit la territorialité comme « relation au territoire, existence d'une dimension territoriale dans une réalité sociale. Spécialement, identité territoriale d'un individu ou d'un collectif » (Di Méo 2003, p. 919). Pour Raymonde Séchet et Regis Keerle, on parle de territorialités (avec un 's') quand on parle « de rapport à l'autre, d'interaction, de construction du vivre-ensemble, avec des cadres règlementaires qui relèvent du politique » (Séchet, Keerle 2009, p. 92). L'UMR PACTE, enfin, définit la territorialité comme les « questions sur les actions, les pratiques, les mobiles, les intentions, les ressorts, les genèses, les histoires particulières et les attendus cognitifs qui accompagnent la construction et/ou la production des territoires » (UMR PACTE 2009, p. 12). Le croisement de ces trois définitions permet de revenir sur trois aspects centraux.

Premièrement, il s'agit de bien faire la distinction entre territorialité et spatialité. Celle-ci est sous-entendue dans les définitions citées puisqu'on parle de territoire et non d'espace. Comme le souligne Laurent Cailly, le terme de spatialité englobe « les différentes configurations produites (territoires, lieux, réseaux) et les diverses formes de rapport aux lieux, à partir desquels un individu constitue son identité géographique » (Cailly 2009, p. 156). En d'autres termes, la territorialité n'est qu'une forme de spatialité parmi d'autres ; et la frontiéralité, une forme de territorialité parmi d'autres. Cette distinction entre espace et territoire semble également liée à la question du pouvoir. L'espace est « un enjeu du pouvoir tandis que le territoire est un produit du pouvoir » (Raffestin 1982, p. 168) ; ou dit autrement, le territoire est la « matérialisation de l'étendue d'un pouvoir » (Moine 2006, p. 119), et donc de la matérialisation de frontières, ou plus exactement la réduction matérielle et politique de processus de frontiérisation : « drawing boundaries is always an act of power » (Paasi 2001, p. 23). La territorialité évoque ainsi le rapport au territoire tel qu'il est souhaité par l'individu ou le groupe mais aussi tel qu'il est contraint par le cadre politique et social. Poser la question de la frontiéralité revient alors à s'interroger sur la participation sociale à la construction de la frontière et sur les conséquences de la frontière sur les relations individuelles et collectives aux territoires frontaliers. Comme le souligne Balibar, le tracé d'une frontière est souvent un acte non-démocratique, les populations n'étant (quasiment) jamais consultées (Balibar 2001). Pour autant, l'instauration d'une nouvelle frontière est rarement un acte gratuit et correspond parfois à la réactivation d'une frontière préexistante (Tilly, Tarrow 2008).

Deuxièmement, ces définitions permettent de mettre en exergue la dimension co-constitutive des sociétés et des espaces. La territorialité désigne ainsi, dans une acception universaliste, « à la fois la nécessité et l'ensemble des modalités [...du] rapport des êtres humains à la Terre » (Debarbieux 2009, p. 21). Et le territoire représente une appropriation socio-spatiale réciproque, c'est-à-dire « une portion d'espace clairement identifiée, ressource et produit à la fois d'un processus d'identification et

parfois d'appropriation plus ou moins exclusive » (Debarbieux 2009, p. 20). Guy di Méo fait ainsi l'hypothèse « d'une réciprocité dialectique entre les réalités géographiques concrètes et formes politiques et idéologiques du rapport que les sociétés nourrissent avec leurs espaces de vie » (Di Méo 2004, p. 340). De fait, tout rapport spatial est social et réciproquement : « vivant en société, les hommes s'inscrivent dans l'espace. Par leurs itinéraires, en fonction de leurs positions sociales et du jeu de leurs rapports sociaux et spatiaux, au gré de leurs représentations ils l'humanisent et le socialisent (Di Méo, Buléon 2005, p. 11-12). Pour cela, ils tracent des frontières, qui sont des objets parmi d'autres impactant les relations socio-spatiales : « boundaries (...) are a means of organizing social space –they are in fact part of place making » (Paasi 2001, p. 23). Ce processus est multiple et participe de la construction des territoires et des territorialités : « boundaries (are) part of the production of territory/territoriality that occurs concomitantly at all spatial scales and indeed brings various social and cultural processes together *topographically* in a non-hierarchical way » (Paasi 2002, p. 198). Le fait que le processus s'opère de manière non-hiérarchique mais aussi scalaire est un point important. Car la reconnaissance de la participation d'artefacts territoriaux dans la construction sociale et sa réciproque ne signifient en rien l'existence d'une correspondance exclusive entre formes sociales et territoriales : « il n'y a pas de lien mécanique entre morphologie spatiale et morphologie sociale » (Bonnin 2009, p. 9). Il ne s'agit pas ici de promouvoir une définition communautariste ou essentialiste du territoire qui enfermerait « dans ses limites une formation sociale qui dépendrait prioritairement de sa substance ou qui la définirait », qui ne tiendrait pas compte « de la fluidité spatio-temporelle des rapports à l'espace » (Antheaume, Giraut 2005, p. 21). Comme le rappelle Yves Barel, il est vain de chercher le territoire comme entité :

« Le plus souvent, un territoire est une réalité complexe formée d'éléments variés. Il existe effectivement des territoires apparemment simples, par exemple l'individu lui-même, la famille, le village ou le quartier, la profession, la classe sociale, le livre, la race, l'ethnie, la nation etc. En général, cette simplicité cache une redoutable complexité interne » (Barel 1986, p. 133).

En conséquence, si les frontières politiques peuvent parfois temporairement correspondre à un construit social, elles en traversent nécessairement d'autres : « boundaries inevitably cross some other social relations that may be momentous in the construction of social spaces. Spatial scales are fused in places and boundaries become more flexible and overlapping » (Paasi 2001, p. 23). Ainsi, le tournant postmoderne voire « surmoderne »<sup>71</sup> correspond à l'affirmation d'une « territorialité à géométrie

---

<sup>71</sup> Roland Pourtier évoque le passage d'une territorialité moderne caractérisée par la géométrie à une territorialité postmoderne caractérisée par la biologie (ce qui rejoint les propos tenus dans la section précédente sur la frontière). Cette transition n'est pas brutale : elle entraîne des chevauchements, des périodes hybrides (Pourtier 2005). C'est notamment du fait de l'absence de rupture avec la modernité qu'Anthony Giddens préfère parler de surmodernité au sens d'une radicalisation de la modernité (Giddens 1994).

variable » (qu'on peut qualifier de multiscale) et de « l'avènement de la complexité territoriale », qui, si elle ne le disqualifie pas, amène à densifier le concept de frontière, à l'ouvrir aux concepts voisins de limite et de discontinuité :

« les espaces et territoires sont flexibles, labiles (Piermay 2005), mobiles (Retailé 2005), protéiformes, osmotiques (Pourtier 2005), 'non confinés dans des frontières ou des limites, ils bougent, se superposent, s'emboîtent, s'opposent' (Frémont 2005), la territorialité est fluide, multiple, plurielle, instable (Mbembé 2005), 'construite et non donnée' (Pecqueur 2005), les limites sont mouvantes, floues (Pourtier 2005), incertaines... » (Antheaume, Giraut 2005, p. 29-30).

Des territorialités de type adhocratique –i.e. reposant sur « des territoires de référence à géométrie variable (...) avec des frontières floues et multiples »– viennent s'ajouter à des territorialités de type topocratique, traditionnelles –i.e. caractérisées par « la relation classique entre une autorité politique et un territoire clairement déterminé » (Leresche, Saez 1997, p. 43).

C'est la montée en puissance de « la dérogation, de l'adaptation souple ». A toutes les échelles, s'organisent des coopérations liées à des projets territoriaux temporaires ; ce qui aboutit à la « création de territoires spécialisés » et au « traitement institutionnel différencié de l'espace » (Antheaume, Giraut 2005, p. 17-18). Les limites territoriales sont ainsi désactivées et réactivées selon les besoins socio-politiques : « boundaries do not embody any eternal truths of places. Rather, they are socially constructed and power relations are decisive for their constitution » (Paasi 2001, p. 23). Cette labilité territoriale questionne la frontière et les espaces frontaliers : « the processes of spatial movement, interaction and communication challenge the practices and processes through which borderlands and boundaries are maintained » (Paasi 2001, p. 23). Pourtant, la frontière en sort « réhabilitée » sous toutes ses formes car elle devient le lieu des négociations : « en tant qu'entre-deux, à l'avant-garde des nécessaires connexions socio-spatiales, elles est appréhendée avant tout comme une source d'innovation dans les modes inventifs de valorisation économique et sociale des différences » (Antheaume, Giraut 2005, p. 22; Piermay 2005). Elle constitue en quelque sorte une « avant-garde territoriale » (Antheaume, Giraut 2002).

Troisièmement (après ce long deuxième point), territorialités et identités participent d'un jeu de construction commun. D'une part, les identités affichent le plus souvent « une composante géographique, une spatialité qui les renforce et les rend plus prégnante » (Di Méo 2004, p. 339). D'autre part, les identités contribuent en retour « à toutes ces constructions sociales d'espaces et de dispositifs géographiques ; réels ou sensibles » (Ibid.). Je vais revenir plus longuement sur ce point dans la section suivante afin de discuter de l'apport d'une telle perspective à l'étude des frontières.

## 1.3. Approche identitaire de la frontière

### 1.3.1. De la nécessité de différencier les dynamiques identitaires



Figure 5 - Capture d'écran de la vidéo "I am Milica Tomić. Imag(in)ing identities"

(1999, video installation C, sound, 9'58", loop).

Source : <http://www.artnet.com>

"This work particularly explores theoretical consequences of identification. Everything evolves around Milica's appearance and the series of statements she pronounces. The statements proceed in the following pattern: *I am Milica Tomić, I am Korean, I am Milica Tomić, I am Norwegian*, and so forth. Initially, one can observe that every sentence contains a true and a false statement: yes, that is Milica Tomić, but she is neither Korean nor Norwegian, nor Austrian for that matter. What is explored here is the very formation, the very making of an identity. It is now almost commonly accepted that linguistic experience governs our *inner structure*, that this structure maps linguistic conceptualizings. Therefore, to state, to pronounce one's identity makes one's identity. We acquire personal identity by acquiring the name, and it is significant here that Milica Tomić does not dispute that form of identity in all its arbitrariness. On the other hand she problematizes the making of an ethnic or national identity, which she sees also as an arbitrary declaration. Also, this identity does not belong to any category of *feeling*, which is usually a way to exceed one's original/inscribed ethnic identity by saying *I may be Korean if I feel as a Korean, even if I am originally Serbian*. On the contrary, she has rejected any ethnic feeling and explores the whole issue as a rhetorical formation. In other words, to paraphrase Laclau and Zac, every identification is constitutively incomplete and will have to be always re-created through new identification acts" (Tomić, 1999)<sup>72</sup>.

---

<sup>72</sup> Déclaration disponible sur son site internet : <http://milicatomic.wordpress.com/works/i-am-milica-tomic>

Tout comme le *territoire* et la *frontière*, le concept d'*identité* a connu dans son acception dominante une rupture postmoderne ou « surmoderne » au sens de Giddens. Jadis conçu « dans une continuité temporelle inébranlable », le terme traduisait une vision « essentialiste », « substantialiste et objectale » (Avanza, Laferté 2005, p. 135; Di Méo 2009, p. 20). L'identité renvoyait alors à un haut degré de « similitude entre les membres du groupe, en même temps qu'une distinction nette à l'égard des non-membres et d'une frontière clairement marquée entre l'intérieur et l'extérieur » (Brubaker 2001, p. 74). Ces trente dernières années, le tournant constructiviste dans les sciences sociales insiste sur le fait que « les identités communautaires ou politiques s'élaborent, se construisent et s'actualisent sans cesse dans les interactions entre les individus, les groupes et leurs idéologies » (Ruano-Borbalan 2004). Cette conception « plus actualiste, plus mouvante, plus dynamique (...) fait de l'identité l'œuvre contemporaine et changeante d'acteurs sociaux compétents, dotés de réflexivité et de la capacité de produire du sens dans un environnement aux références mobiles » (Di Méo 2009, p. 20). Ce changement de perspective correspond à l'impulsion de deux faits majeurs (survenus d'abord aux Etats-Unis) dans les années 1960-1970 : « la montée en puissance des minorités et (...) leur expression, (...) leur manifestation parfois violente<sup>73</sup>. » et « l'affirmation sociale de l'individu, puis du sujet actif » (Di Méo 2009, p. 20)

Rogers Brubaker met cependant en garde contre un glissement contreproductif d'une conception essentialiste (trop) forte de l'identité –comme quelque chose d'immuable que tout le monde a ou devrait avoir– vers une conception constructiviste (trop) faible –l'identité ne serait que multiplicité, instabilité, flux, contingence, un « terme si indéfiniment élastique qu'il en devient inapte » (Brubaker 2001, p. 74). Cette posture constructiviste semble comporter trois limites majeures :

1/ « une posture dénonciatrice » voire relativiste : à trop insister sur la fabrication, la construction, l'invention des identités, des mémoires, des traditions, le risque pour le chercheur est de faire passer ces dernières pour « fausses », pour des impostures qu'il faut dévoiler : « puisque tout est *socialement construit*, rien n'est essentiel, inévitable, tout est déconstructible, révisable », ce qui menace de conduire à la « négation de la réalité des objets sociaux indésirables » (Avanza, Laferté 2005, p. 137).

2/ Un « obstacle épistémologique » : le flou constructiviste autour du concept d'identité conduit parfois les chercheurs à confondre la construction des discours par les institutions et les élites (qui constituent les producteurs identitaires prioritairement étudiés) avec l'étude des pratiques, des représentations, de la réception des discours par les identifiés. Pourtant la distinction est cruciale : « tant que les identités produites ne sont pas intériorisées, réappropriées comme

---

<sup>73</sup> La violence des processus identitaires, autant de leur expression que de leur répression, est précisément l'objet du travail de Milica Tomić présenté au début de cette partie.

autodéfinition de soi par les populations à qui on les impose, on ne peut pas parler d'identité ni de traditions, mais plus simplement d'image du groupe » (Avanza, Laferté 2005, p. 138).

3/ Un « désenchantement relativiste » : il s'agit de comprendre « comment une nation, région, ethnie, tout inventée soit-elle, a pu s'affirmer comme principe de définition de soi pour un groupe d'individus » (Avanza, Laferté 2005, p. 139). Il faut alors bien retrouver une sorte de rigidité, de contrainte du social qui permet d'expliquer « le pouvoir et le pathos de la politique identitaire » (Brubaker 2001, p. 66) et qui permet de rendre tangible et concevable, voire légitime la continuité des traditions pour les acteurs sociaux eux-mêmes (Hamelin, Wittersheim 2002).

De par ces limites et parce qu'il supporte « une charge théorique polyvalente, voire contradictoire », le concept d'identité serait victime de son succès, usé d'avoir trop servi. Il pourrait alors courir le risque de devenir inopérant pour l'analyse sociale : « Avons-nous réellement besoin d'un terme si lourdement chargé, si profondément ambigu? » (Brubaker 2001, p. 72). Plusieurs chercheurs, dont Rogers Brubaker lui-même, répondent par un oui conditionnel à cette question et proposent l'usage de termes alternatifs « dépourvus des connotations réifiantes de l'identité » (Grandjean 2009, p. 11), ou a minima, moins réifiantes. Il s'agit ainsi de « démêler le nœud inextricable des significations qui se sont accumulées autour du terme d'*identité* et de répartir le travail conceptuel effectué par le terme entre un certain nombre de mots moins *chargés* » (Brubaker 2001, p. 75).

Dans ce travail, je propose de nous appuyer sur les trois groupes terminologiques proposés par Martina Avanza et Gilles Laferté : « identification » –entendue comme attribution catégorielle– « image sociale » –entendue comme production discursive– et « appartenance » –entendue comme socialisation individuelle<sup>74</sup>. Ce triptyque, à aborder de manière articulée, constitue une sorte de relecture critique de « la révolution constructiviste des sciences sociales » qui a touché le terme d'identité (Avanza, Laferté 2005, p. 134). Les termes d'identification et d'image sociale décrivent « des actions qui visent à homogénéiser les groupes et les territoires ». Elles sont produites par les élites et les institutions sociales et « s'inspirent de répertoires de techniques, de symboles ou de perceptions préconstituées », réduisant les rapports des individus aux territoires et aux groupes à quelques traits saillants (Avanza, Laferté 2005, p. 144). Si certains discours identitaires prennent le pas sur d'autres, c'est parce que tous les groupes n'ont pas le même pouvoir et donc n'ont pas la même capacité à produire des identifications et des images sociales. L'Etat est par exemple souvent présenté comme

---

<sup>74</sup> Le terme « identification » renvoie à la définition et à l'usage qui en est fait dans les travaux de sociohistoire de Gérard Noiriel (Noiriel 1988, 1991, 1993, 1998) ; le terme « image sociale » est emprunté aux travaux de sociologie régionale de Jean-Claude Chamboredon et d'Annie Méjean (Chamboredon, Méjean 1985) ; « appartenance » correspond à la définition de Jean-Claude Chamboredon reprise par l'ethnographe du monde rural Nicolas Renahy (Chamboredon et al. 1985; Renahy 2005, 2010). L'approche développée par ces deux auteurs s'inspire plus largement du travail théorique de Rogers Brubaker (op. cit.).



une institution sociale puissante. Ce qui devrait amener les chercheurs à « mesurer la capacité discursive de construction du social à l'aune des structures sociales ou de ce qu'Emile Durkheim appelait les institutions sociales », une approche théorique relevant du « constructivisme institutionnel et structurel » (Avanza, Laferté 2005, p. 139). Le terme d'appartenance relève des socialisations à l'échelle de l'individu et renvoie à l'autodéfinition de soi. Aborder ces processus identitaires à l'échelle individuelle permet d'observer le fractionnement en autant de scènes sociales des lieux d'expression des appartenances diversifiées (Avanza, Laferté 2005, p. 144).

Identité	Identification	Image sociale	Appartenance
<b>Définition</b>	Toute action sociale d'attribution catégorielle identitaire extérieure s'exerçant sur un individu, dans le cadre d'une institution sociale, selon une technique codifiée (p.142).	Forme stéréotypée des regards posés sur un territoire (p.143), agrégation de productions discursives stéréotypées (p. 144) formant ainsi une prescription externe à l'individu.	Participation des individus à la chose collective, au groupe, qu'il soit politique, syndical, familial, amical ; participation à la fois produite et productrice des socialisations individuelles multiples (p.144).
<b>Précisions</b>	<p>Labellisation sociale externe par des organisations bureaucratiques : Etats, syndicats, partis, organismes sociaux, grandes entreprises (p.142).</p> <p>Les identifications produites déterminent des catégories d'ayants droit : e.g. un national ayant le droit de vote quand un étranger n'en disposera pas (p.141).</p>	<p>Production de discours et de représentations, aux possibles limités, inscrits dans les registres d'entendement d'une époque (p.144).</p> <p>Etude de la production sociale des discours, de symboles figurant les groupes et les territoires, une logique de la «publicité» – au sens de rendre public – voire de la politisation des groupes et des territoires (p.142-3).</p>	<p>Autodéfinition de soi ou encore d'un travail d'appropriation des identifications et images diffusées au sein d'institutions sociales auxquelles l'individu participe (p.144).</p> <p>la particularité des socialisations à l'échelle d'un individu fractionne en autant de scènes sociales les lieux d'expression de leurs appartenances diversifiées (p.144).</p>
<b>Type de recherche</b>	Sociologie du pouvoir bureaucratique, de la pratique administrative : analyse du travail de catégorisation par le droit et analyse des techniques administratives et policières de contrôle à distance des populations (p.141).	Sociologie de l'image, sociologie des locuteurs : analyse des catégories discursives à partir d'imprimés (p.143).	Méthode empiriste : analyses de type micro, monographiques, afin de pouvoir enquêter sur les logiques de l'appartenance au(x) groupe(s) (Renahy 2010, p. 9).
<b>Corpus scientifique</b>	Processus pratiques et techniques de mise en carte des identités : pratiques policières, recensements et classifications statistiques des populations, état-civil, tampons, papiers d'identité, production statistique, fichiers informatiques... (p.141)	Guides de voyage et guides touristiques (p. 143).	Implique de partir du «bas», des représentations et des pratiques des identifiés ou représentés pour comprendre comment ils s'approprient, refusent, acceptent identifications et images (p.144).

Figure 6 - Les trois déclinaisons de l'identité

Sources : (Avanza, Laferté 2005; Chamboredon et al. 1985; Renahy 2010)

### 1.3.2. L'identité en question dans les reconfigurations frontalières

Les concepts de frontière, territoire et identité sont liés en ce sens que les uns participent à la définition des autres. En rupture avec une approche essentialiste ou culturaliste, ce travail s'inscrit dans une perspective critico-constructiviste dont je vais maintenant passer en revue les principaux axiomes, de façon à démontrer l'intérêt d'une approche identitaire des territoires frontaliers.

Considérer la frontière comme un territoire à part entière amène à poser la question de son « statut identitaire », c'est-à-dire « du type de production sociale, économique, culturelle qu'elle promeut et surtout (...) de son mode de gestion politique » (Leresche, Saez 1997, p. 29). Concernant le premier point, Guy Saez et Jean-Philippe Leresche invitent à prendre au sérieux « la discordance qui s'exprime entre les textes normatifs et les pratiques qu'ils entraînent, qui sont une des mémoires possibles de la frontière, et entre *les déclarations de terroirs* autre mémoire de la frontière qui ne s'emboîte guère avec la première » (Leresche, Saez 1997, p. 44). Il y a dans les différents termes choisis par ces auteurs des similarités importantes avec les trois dimensions de l'identité déclinées par Martina Avanza et Gilles Laferté. Les textes normatifs sont clairement des objets, parmi d'autres, produisant des identifications. « Les pratiques qu'ils entraînent » peuvent être associés à une manière pour les habitants de la frontière de s'approprier individuellement ces identifications, de montrer leurs appartenances. Enfin, « les déclarations de terroirs » constituent des images sociales, parmi d'autres là encore, disponibles dans les territoires frontaliers. Mais le point central dans cette citation est bien l'invitation à la prise en compte de la discordance. On l'a vu auparavant, les territoires frontaliers sont pluriels si ce n'est contradictoires parce qu'ils permettent et illustrent des tensions entre séparation, lien et passage.

Cette tension renvoie au « consensus mou » autour d'une définition dialectique du terme d'identité. Le concept désigne à la fois le même, l'identique et ce qui est différent, singulier, en d'autres termes l'altérité (Grandjean 2009, p. 9). L'identité se construit « dans un double mouvement d'assimilation et de différenciation, d'identification aux autres et de distinction par rapport à eux » (Marc 2004, p. 34). Les processus de construction identitaire sont ainsi principalement appréhendables au travers de l'observation des relations aux autres et à l'espace, i.e. au travers de l'observation des territorialités : « one challenge for research is to deconstruct the processes in which the ideas of difference have been created, and to analyse what has been included and excluded at different times in different spatial contexts » (Paasi 2001, p. 8). Une lecture du concept à l'échelle individuelle amène à distinguer, en référence aux travaux de Paul Ricoeur, identité-mêmité et identité-ipsité<sup>75</sup>. La première renvoie « aux dispositions les plus profondes, les plus stables et les plus durables d'un être ne pouvant échapper à la

---

<sup>75</sup> Les termes *mêmité* et *ipsité* sont empruntés à Paul Ricoeur (Ricoeur 1990).

continuité et à la permanence de sa personne » quand la seconde traduit « une forme plus libre et plus interprétative du rapport identitaire à soi-même » (Di Méo 2009, p. 21).

Séparer les dimensions individuelle et collective de l'identité serait artificiel et vain : « Même s'il convient de prendre en compte une dimension individuelle incontournable de l'identité, il n'est pas imaginable de l'abstraire de sa consistance sociale, pas plus d'ailleurs qu'il ne saurait être question de l'exonérer de son épaisseur temporelle et spatiale, historique et géographique » (Di Méo 2009, p. 22).

Le processus de construction identitaire s'inscrit dans la définition de soi par rapport à l'autre. Le sentiment d'appartenance à un groupe, le soi, naît de l'expérience sociale (Grandjean 2009, p. 9). L'identité s'élabore dans le cadre d'interactions multiformes entre individus et groupes, au contact des identifications et des images sociales disponibles ; des relations qui, « à un moment et dans un contexte donnés, fixent une frontière entre le Eux et le Nous » (Grandjean 2009, p. 9-10). La fixation circonstanciée d'une identité conditionne également l'ensemble des relations à l'intérieur de cette frontière, l'ensemble des relations de part et d'autre de la frontière, et donne lieu à des interprétations partagées (ou non) de cette frontière et de ces relations (Tilly, Tarrow 2008, p. 139).

Ces processus identitaires ont une dimension spatiale, qui renvoie à « la capacité de tout individu et de tout groupe social à qualifier l'espace tout en se désignant » (Michon, Koebel 2009, p. 49). Ils contribuent à renforcer les sentiments d'appartenance : « les identités individuelles et collectives, fruits d'élaborations sociales et culturelles, s'avèrent d'autant plus solides qu'elles transitent par le langage matériel de l'espace, de ses lieux et de ses territoires, y compris dans leurs formes virtuelles ». Dit autrement, ces spatialités confèrent à l'identité « une assise qui associe assiette matérielle, concrète et lisible, et construction idéale rattachant étroitement tout sentiment identitaire aux univers symboliques des individus et des groupes qui le formulent et l'expriment » (Di Méo 2009, p. 29).

Or, les Etats-nations modernes sont parmi les formes politico-sociales celles qui ont le plus développé (et qui développent encore) des stratégies idéologiques et politiques, symboliques et matérielles, visant à produire et parfois imposer des identifications et des images sociales qui superposent de manière quasi-automatique frontière, identité et territoire national (Di Méo 2009, p. 33; Gumuchian 1992, p. 15; Leresche, Saez 1997, p. 29). Cette construction nécessite une épaisseur temporelle. L'identité « s'inscrit en général dans une généalogie » (Di Méo 2004, p. 342). Le terme est défini en psychologie sociale comme « la dynamique évolutive par laquelle l'acteur social donne sens à son être en reliant le passé, le présent et l'avenir » (Vinsonneau 1997). Ce processus est également lié à l'espace car ce dernier est « porteur d'un langage capable de véhiculer la mémoire collective et de donner forme à l'identité » (Chivallon 2004). Ce que résume bien Pierre Nora dans l'introduction du second volume de *Lieux de mémoire* consacré à la nation moderne : « Qui dit nation, dit conscience des limites, enracinement dans la continuité des territoires, donc mémoire » (Nora 1986, p. 9). La

construction d'une identité nationale requiert « l'historicité d'un territoire et la territorialisation d'une histoire » (Poulantzas 1978), ce que l'Etat provoque par « la délimitation de frontières » qui correspond à l'« institution matérialisée de sa projection » (Couzin 2009, p. 371). La légitimité du pouvoir moderne repose sur l'instauration de limites claires à l'Etat-nation ; ou c'est du moins ce que la plupart des acteurs qui le gouvernement croient ou laissent croire. La frontière devient un objet d'identification servant à l'enregistrement de l'homogénéité territoriale et identitaire promue (Leresche, Saez 1997, p. 33). Cette affirmation rejoint l'argument de Jean-Francois Staszak : « territorial constructions [...] effect is less to separate preexisting groups than to confer geographical identities on one another, creating an in-group of those on this side of the border and an out-group of those on the other side » (Staszak 2009, p. 45). L'attention est ici portée sur la fonction politique de différenciation de la frontière. Elle constitue alors un outil identitaire en ce sens qu'elle produit des identifications et des images sociales.

Néanmoins, il convient de rappeler que d'un point de vue ontologique, le positionnement sur la frontière, ses origines et ses effets identitaires, est dual. D'un côté, il est possible d'affirmer que toute nouvelle frontière produit de nouvelles identités : "every drawing of a borderline where previously there was none produces not only distinction but also new identities of those which are differentiated" (Pulkkinen 2009, p. 1). Et réciproquement, toute frontière peut être perçue comme le produit de différence(s) : "Read through Deleuzian ontology, borders would be secondary appearances of something more interesting and more profound, and in themselves a product of differences, of *difference in itself*" (Pulkkinen 2009, p. 10). Les deux processus semblent donc concomitants. Les frontières se matérialisent dans l'interaction sociale.

Plus largement, les frontières (et les formes territoriales) ne sont pas les seuls marqueurs symboliques<sup>76</sup> mobilisables pour « décliner la nation dans son identité ». Guy di Méo indique trois autres marqueurs souvent cités et mobilisés : « les monuments (culturels et historiques), les lieux de mémoire [...] et les paysages emblématiques » (Di Méo 2009, p. 33). Ainsi, l'association paysage<sup>77</sup>-pays renvoie à « un intense travail [identitaire] de codification de la nature, en termes nationaux (...) accompli en général aux XIXe siècle » (Di Méo 2009, p. 34; Thiesse 1999). Réciproquement, certaines identifications et images sociales peuvent marquer profondément les lieux surtout lorsqu'elles sont produites par les Etats :

---

<sup>76</sup> Ces marqueurs symboliques sont les plus évoqués dans le cas français comme contribuant à décliner la nation dans son identité selon une enquête réalisée en 2003 en France par l'*International Social Survey Programme*. Cette liste n'est donc pas exhaustive. On peut penser à d'autres marqueurs, comme le drapeau ou la célébration de grands événements *historiques nationaux*.

<sup>77</sup> Le paysage constitue un marqueur important car il « joue un rôle fondamental de lien, de relais symbolique entre l'espace géographique et les identités sociales, tant individuelles que collectives » (Di Méo 2009, p. 36).

« La construction identitaire, surtout lorsqu'elle est gérée par le pouvoir politique, est capable d'investir l'espace géographique d'un sens collectif très puissant qui lui confère une grande intensité sociale. Elle en fait une collection de lieux (symboliques, patrimoniaux, de mémoire, vécus), agencés en réseaux, qui génèrent des territoires. Une telle construction concrétise souvent des rapports de force. Elle entre dans des processus de domination et d'hégémonie » (Di Méo 2004, p. 359).

Ce dernier point renvoie au concept de violence symbolique qui requiert un certain contrôle du langage (Bourdieu, Passeron 1970). Dans le cas du contrôle du territoire et des territorialités par les Etats, un parallèle est possible avec les langages géographiques de l'intégration et de la différence : « that is, institutionalized practices and discourses on territorial symbolism and boundaries, often mediated by the national media and education » (Paasi 1996, 2002, p. 199).

Cette recherche de stabilité des Etats-nations au travers de marqueurs temporels et spatiaux correspond à la production discursive d'une institution cherchant à garantir son existence. Pour cela, les Etats réalisent un véritable travail de construction du patrimoine idéal et matériel pour donner « force et forme mobilisatrice à la nation » (Thiesse 1999, p. 284)<sup>78</sup>. Véritable tonneau des Danaïdes, cet effort semble en partie vain, ou demande du moins un effort permanent. Il n'existe pas de culture immuable « caractérisant des peuples inscrits sur des territoires et qui donnerait à ces derniers une spécificité venue du tréfonds des temps » (Grandjean 2009, p. 11-12; Thiesse 1999). Ainsi, il s'agit de prendre aussi en considération que les cultures nationales sont recomposées en permanence en fonction des besoins, des autres, des opportunités, « en s'appropriant des éléments venus de l'extérieur » (ibid.). En d'autres termes, et c'est ce qui le différencie du territoire, « l'espace ne se décrète pas : on ne décrète pas sa frontière, on ne décrète pas son identité » (Michon, Koebel 2009, p. 57).

D'autant que la multiplication des territoires (et la mobilité des individus) complexifient les processus de socialisation individuelle car ils contribuent à la prolifération des référentiels identitaires<sup>79</sup>. Et ce phénomène est accentué par l'évolution du rapport ancrage/mobilité suite à la multiplication et au gain d'efficacité des moyens de communication terrestres et virtuels. Le monde serait devenu « un monde de la mobilité généralisée » (Grandjean 2009, p. 14; Retaille 2009), du moins pour ceux qui en ont les moyens. Les conséquences de ces évolutions seraient en résumé plus de territoires, et donc plus de frontières, mais aussi plus de mobilités d'un territoire à l'autre, donc plus de franchissements, plus d'appartenances à conjuguer pour l'individu ; un individu « pluriel » (Lahire 2006). Ce dernier chercherait alors à reconstruire une cohérence : « la labilité et la multiplication contemporaines des référentiels identitaires, loin de déraciner l'individu ou le groupe en quête de sens, le contraignent à

---

<sup>78</sup> Le travail d'Anne-Marie Thiesse concerne la construction des nations en Europe au XIXe et au XXe siècles.

<sup>79</sup> Conjointement à la multiplication des appartenances pour chaque individu à d'autres groupes sociaux non-nécessairement basés prioritairement sur des territoires (genre, classe, âge...) bien qu'étant souvent liés à des pratiques et des représentations spatiales particulières.

rechercher une cohérence sociale et spatiale autour de son histoire et de la construction de sa propre territorialité » (Di Méo 2009, p. 22). Cette complexification territoriale peut engendrer un sentiment de dépossession (Antheaume, Giraut 2005, p. 16). Et certains d'affirmer l'absence de « vérité » politique ou identitaire des espaces : « il n'y a plus d'*allégeances prioritaires* » (Badie 1995; Leresche, Saez 1997, p. 39). En effet, la globalisation fonctionne « comme une énorme machine à travailler les identités locales ou régionales sur un mode réactif, défensif ou offensif » (Leresche, Saez 1997, p. 39). Elle contribue d'une part à produire des rencontres, des franchissements, des hybridations mais d'autre part, elle conduit à des fragmentations qui peuvent entraîner un repli communautaire, en particulier pour ceux qui se sentent exclus, mis à l'écart par la mise en concurrence généralisée que la globalisation produit :

« Un double phénomène est ainsi observable. D'une part, la société se fractionne en des espaces sociaux distincts en raison de phénomènes de relégation, de gentrification et de ghettoïsation. D'autre part, elle se rigidifie par des mécanismes, souvent peu perceptibles, qui empêchent la fluidité sociale en instaurant de véritables barrières techniques, sociales et culturelles fonctionnant comme un plafond de verre. La société se cloisonne en des sous-ensembles étanches, créant autant de fractures entre les âges, entre les genres, entre les catégories sociales, entre les lieux... L'émergence de ces frontières, pour les unes quasi invisibles, pour les autres outrancièrement marquées, met sérieusement en question la cohésion sociétale et pose un problème socio-politique d'ampleur. » (Soulet 2010, p. 2)

Face à ces évolutions, la plupart des auteurs mobilisés recommandent aux chercheurs de porter leur attention non pas simplement sur les frontières mais sur les processus de (re)production ou d'effacement des frontières : « it is important to study the social and political practices in which boundaries and their meanings as instruments of distinction are produced and reproduced » (Paasi 2009, p. 217). Il est question alors d'observer comment elles sont construites et quels actes les transforment. Il s'agit de porter une attention particulière aux occupants des territoires frontaliers en tant qu'agents sociaux habitants, car ils sont « porteurs d'une histoire et contribuent à participer à la production des caractéristique de [cet...] espace ». Plus largement, c'est l'ensemble des représentations de la frontière qui participe à façonner son image : celles produites par « ceux qui n'y habitent pas, (...) ceux qui portent des jugements (...), par les médias qui en parlent d'une façon (...), par ceux qui ont une responsabilité politique dans son évolution puisque leurs représentations contribueront à façonner les projets qu'ils mettent en œuvre pour les transformer » (Michon, Koebel 2009, p. 57-58)<sup>80</sup>. Au-delà de la dimension institutionnelle de la frontière classiquement étudiée, une attention particulière devrait ainsi être portée aux dimensions matérielle et idéale, comme le pointent les théoriciens de la géopolitique critique : « this approach should investigate both the material

---

<sup>80</sup> Je me permets ici d'extrapoler à la frontière les recommandations faites par Bernard Michon et Michel Koebel pour l'étude plus générale de l'espace.

borders at the edges of states and the conceptual borders that designate material boundaries between a secure interior and an anarchic exterior ».(Paasi 2009, p. 224; Toal, Dalby 1998). Dans la même veine, Guy Saez et Jean-Philippe Leresche invitent à « davantage d'imagination scientifique » pour quitter le « prêt-à-penser théorique » et mieux aborder ce qui se joue actuellement autour des frontières (Leresche, Saez 1997). Ils prônent une approche identitaire de la frontière qui permette de sortir de la « personnalisation des territoires » (Brunet 1990) en menant « une réflexion en profondeur sur la notion d'identité et d'appartenance, à la fois comme matrice, ressource et stratégies de groupes sociaux territorialisés qui s'inscrivent dans des logiques de mobilisation et d'action à diverses échelles » (Leresche, Saez 1997, p. 43). A l'instar d'Anne-Laure Amilhat-Szary dans le contexte andin, il me semble que « l'approche identitaire de la frontière est sans doute celle qui permet de poser le mieux la question du rapport entre l'identité collective et individuelle » (Amilhat-Szary 2011, p. 84). Elle permet de concentrer l'analyse sur les processus de territorialisation des individus et des groupes dans des espaces qu'une frontière relie, articule, transcende et différencie.



## Conclusion du chapitre 1

Dans ce chapitre, j'ai passé en revue les postulats et les implications conceptuelles et normatives participant et définissant (d') une recherche contemporaine sur les frontières. Cet arsenal théorique définit la posture adoptée, *comment les observer* –d'un point de vue dynamique et dialectique– *quels aspects je place au centre de mon attention* –institutionnelle, matérielle et idéale– et *sous quel angle je les appréhende* –identitaire. Le but est de mieux comprendre les processus de territorialité et de territorialisation frontalière (parfois qualifiés de frontaliérité et frontiéralisation).

Le début du chapitre a permis d'établir que la définition et l'approche développée par les recherches en géographie, en aménagement ou en science politique, dépendent du contexte historique et géographique dans lequel elles sont envisagées. Ces dernières années, la montée en puissance d'une acception postmoderne de la frontière traduit l'évolution de la forme de la frontière dans l'espace et de ses effets sociaux, en particulier en Europe. Plus seulement perçue comme une ligne séparant deux souverainetés, la frontière est devenue plus souple et « plus épaisse », plus mobile et plus réticulaire. Ce changement de perspective illustre également une évolution dans la manière dont le fait frontalier est perçu et théorisé, marquée par une mondialisation croissante. Les recherches abordant la frontière se focalisent aujourd'hui autant sur l'institutionnalisation par le haut des territoires qu'elles englobent que sur les réappropriations sociales que les individus et les groupes sociaux en font, confirmant, négociant et remettant en cause, par leurs pratiques, les territoires que les frontières sont sensées définir. Elles sont alors des objets spatiaux permettant d'appréhender les reconfigurations sociales et en particulier identitaires. Elles sont des lieux privilégiés d'observation des rapports de force sociaux et politiques qu'elles expriment, et de leurs dynamiques.

Le chapitre suivant sera l'occasion de mobiliser cette première réflexion théorique (fortement marquée par la géographie européenne des auteurs mobilisés) dans le contexte des Balkans et plus précisément de l'ex-Yougoslavie.

# Chapitre 2 - Les frontières de l'espace post-yougoslave : lieux de séparations et de possibles réconciliations

## Introduction du chapitre

« Connaitre les logiques qui ont présidé à la formation des frontières des huit entités qui constituaient la République Socialiste fédérative de Yougoslavie, leurs antécédents historiques et les contestations auxquelles elles ont donné lieu avant 1990 est nécessaire à la compréhension des conflits liés à la décomposition de cet Etat, puisque les débats et les combats liés à ce processus ont eu pour enjeu principal leur transformation en frontières internationales et que la question, politiquement, n'est pas encore close » (Roux 1997, p. 13).

L'objet de ce chapitre est de poursuivre la réflexion théorique exposée dans le chapitre 1, sur les concepts de frontière et d'identité, dans le contexte post-yougoslave contemporain. On le voit bien dans la citation de Michel Roux qui ouvre cette introduction, l'objet n'est pas de transposer la réflexion initiale comme si elle était valable partout mais de recontextualiser politiquement, historiquement, géographiquement les sens qu'ont pris et prennent la frontière dans le Sud-Est européen, comme un préalable à une recherche qui en fait son objet.

La première question soulevée dans la section (2.1) est celle de l'émergence des *Balkans* comme un espace d'entre-deux européen dont la qualification repose sur un ensemble de clichés, essentialistes et en particulier orientalistes, reproduit par les deux parties, qui marquent encore la perception de cet espace aujourd'hui. Rompre avec ces lectures nécessite une approche compréhensive de la région. Car positionner l'enjeu des délimitations régionales et sub-régionales conduit à mettre en perspective les tensions actuelles en resituant sur un temps plus long les rapports de pouvoir et leurs héritages, que les instrumentalisation politiques et les réappropriations socio-spatiales des frontières traduisent.

Les deux sections suivantes se concentrent sur les deux injonctions faites par l'UE à l'espace post-yougoslave –ses frontières en particulier– et à ses habitants. Nous verrons d'abord (2.2) que se réconcilier est une préoccupation récente que le Monde *occidental* exporte à ses périphéries comme un nouvel incontournable à une pacification réussie. La politique européenne en ex-Yougoslavie s'inscrit dans cette logique et décline la réconciliation en deux objectifs : respecter les droits des Minorités et coopérer avec ses voisins. C'est sur ce dernier aspect que la dernière section porte (2.3). Nous verrons comment la politique de coopération transfrontalière est devenu le levier principal de

l'UE pour pacifier la région ; ce qui permettra de mettre en lumière les postulats de l'action européenne qui lie coopération, aménagement transfrontalier, développement et réconciliation comme si chaque point contribuait directement et toujours positivement au suivant.

## 2.1. Le Sud-Est européen : territoire-frontière, territoire de frontières

Situé entre le centre et le Sud-Est de l'Europe, l'espace post-yougoslave ou ex-Yougoslavie<sup>81</sup> est généralement associé –dans les recherches, dans les esprits– à des ensembles plus larges. Région<sup>82</sup> disputée au long des siècles, elle a souvent été dominée, contestée et séparée entre des grands empires : romain, byzantin, vénitien, autrichien puis austro-hongrois, ottoman... Ces lignes de séparation héritées du passé constituent autant de « lignes de fracture » (Praneuf 2010, p. 11) que de dialogue. Elles traversent des lieux inévitablement partagés et communs, formant ainsi un territoire frontière et de frontières, un espace de l'entre-deux européen.

A partir du XIXe siècle, l'érosion progressive des empires (austro-hongrois et ottoman) est concomitante de la montée en puissance de revendications nationales. Ces phénomènes aboutiront aux guerres balkaniques (1912-1913) et au déclenchement de la première guerre mondiale<sup>83</sup>. Au XXème siècle, les slaves du Sud resteront le plus souvent unis : entre les deux guerres au sein du royaume de Yougoslavie (1918-1941)<sup>84</sup> ; après la seconde guerre mondiale, au sein de la république socialiste de Yougoslavie (1945-1991)<sup>85</sup>. Cette dernière sera à nouveau pendant la Guerre Froide (à la frontière entre les deux blocs en Europe, Est et Ouest, une zone d'entre-deux<sup>86</sup>). La dislocation de la Yougoslavie donnera lieu à une décennie de conflits (1991-2001) avant la stabilisation récente de la région autour de six Etats-nations reconnus internationalement (Slovénie, Croatie, Bosnie-Herzégovine, Serbie, Monténégro, Macédoine<sup>87</sup>) et un en passe de l'être (Kosovo).

---

<sup>81</sup> Dans le chapitre 4, je reviendrai plus dans le détail sur les usages de ces termes et ce qu'ils sous-tendent.

<sup>82</sup> Je reprends ici le terme "région" dans le sens qu'il a acquis sur le plan local, c'est-à-dire comme un synonyme de l'espace post-yougoslave.

<sup>83</sup> Suite à l'assassinat de l'archiduc François-Ferdinand et de son épouse à Sarajevo par Gavrilo Princip (un jeune militant nationaliste né en Bosnie-Herzégovine).

<sup>84</sup> Cette première Yougoslavie possédait un système politique qui s'apparentait à une monarchie constitutionnelle (sauf entre 1929 et 1934 où la monarchie devint passagèrement absolue). Elle fut nommée d'abord Royaume des Serbes, Croates, Slovènes, puis Royaume de Yougoslavie à partir de 1929.

<sup>85</sup> D'abord baptisée République fédérative populaire en 1946, puis renommée République fédérative socialiste de Yougoslavie à partir de 1963.

<sup>86</sup> La Yougoslavie, suite à la rupture Tito-Staline en 1948, n'appartient ni au *Bloc de l'Est* ni à *l'Ouest*, mais à un entre-deux qu'elle contribue à créer : le *mouvement des non-alignés*. Dans cette zone de transition, les citoyens circulaient, à cette période, assez librement d'un côté comme de l'autre.

<sup>87</sup> Terme que j'emploierai par commodité pour qualifier l'*Ancienne République Yougoslave de Macédoine*.

A la fois caractéristique et spécifique dans l'histoire européenne, l'espace post-yougoslave est diversement approché et souvent joint à des espaces limitrophes par les instituts de recherche continentaux. Rapidement désatellisée de Moscou après la seconde guerre mondiale, la Yougoslavie est rarement associée à l'Europe de l'Est ou aux études sur l'Europe de l'Est. En France, les recherches zonales l'incluent parfois dans l'espace méditerranéen<sup>88</sup>, mais celles-ci sont avant tout tournées vers sa rive Sud par tradition<sup>89</sup>. Hors de France, les principaux instituts spécialisés sur la région font référence dans leurs intitulés à « l'Europe du Sud-Est »<sup>90</sup> : un espace qui associe à l'ex-Yougoslavie, l'Albanie et la Grèce, parfois la Bulgarie et la Roumanie, et qui s'ouvre aujourd'hui à la Turquie. A ce terme surtout d'usage dans la communauté scientifique anglophone<sup>91</sup>, est souvent préféré, dans le langage courant en particulier, le terme de « Balkans »<sup>92</sup>. Lorsqu'il s'agit de désigner l'isolat formé au sein de l'UE par les Etats issus de la dissolution de la Yougoslavie et par l'Albanie, la déclinaison « Balkans occidentaux » est souvent adoptée, en particulier dans la novlangue européenne<sup>93</sup>. Parce qu'il est central de comprendre le contexte y compris terminologique dans lesquels s'inscrivent les recherches sur l'espace post-yougoslave, notamment la mienne, nous allons revenir dans cette première section sur les principaux héritages qui vivent et survivent dans la région.

Ce focus sur les héritages semble être un passage important pour cette recherche. En effet, je pars de l'hypothèse générale développée dans le chapitre 1 selon laquelle, parce qu'elles sont des lieux d'articulation symbiotique de l'altérité et de la mêmité, les frontières sont des objets d'analyse préférentiels pour observer l'évolution des territoires et des identités. Mais cette approche peut être piégeuse dans le sens qu'elle concentre parfois trop l'attention du chercheur sur la recherche des différences : « the excessive focus on borders imposed an unhealthy obsession with distinction, difference, with Otherness » (Todorova 2004, p. 11). Une plongée dans les héritages, dans les mémoires de l'espace post-yougoslave s'impose pour être en capacité de lire et de comprendre les processus de différenciation et de communalisation passés et en cours. La question sera alors

---

<sup>88</sup> Comme par exemple au sein de l'UMR Telemme rattachée à la Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme à Aix-en-Provence dont l'espace de prédilection est l'Europe « Méridionale-Méditerranée ». cf. : <http://telemme.mmsh.univ-aix.fr/recherche/default.aspx>

<sup>89</sup> C'est le cas par exemple de l'Equipe EMAM (Monde Arabe et Méditerranéen) rattachée à l'UMR CITERES à Tours ; cf. : <http://citeres.univ-tours.fr/spip.php?rubrique63>

<sup>90</sup> C'est le cas par exemple, de la LSEE à Londres, département dont l'objet déclaré est de développer une expertise sur le Sud-Est Européen ; cf. : <http://www2.lse.ac.uk/europeanInstitute/research/LSEE/Home.aspx> ; C'est le cas également du Centre pour les Etudes Sud-Est Européennes de Graz ; cf. <http://www.suedosteuropa.uni-graz.at/>

<sup>91</sup> Peu d'ouvrages scientifiques se concentrant explicitement et nommément sur l'Europe du Sud-Est sont parus en français, mis à part celui de Michel Drouet et Xavier Richet (2007).

<sup>92</sup> Que ce soit dans le cercle anglophone ou francophone, les livres dont le titre comprend le terme « Balkans » sont très nombreux, même quand leur contenu ne traite que de l'espace post-yougoslave.

<sup>93</sup> Par exemple lorsqu'il s'agit d'aborder la politique européenne d'élargissement dans la région, notamment depuis la mise en place du « processus de stabilisation et d'association des Balkans Occidentaux », cf. : [http://europa.eu/legislation\\_summaries/enlargement/western\\_balkans/index\\_fr.htm](http://europa.eu/legislation_summaries/enlargement/western_balkans/index_fr.htm)

d'identifier pourquoi, à un moment donné, certains éléments de mémoire commune sont acceptés, incorporés ou rejetés par les individus : "the real question is not that memory can be manipulated (of course it can), but why do people *hear* the message at a particular moment, so that they can then say that they just *learned* what has always been known » (Todorova 2004, p. 4); ou, dit autrement : "the crucial issue on the history of memory is not how a past is represented but why it was received or rejected »(Confino 1997, p. 1402). Nous proposons ici d'approcher le terrain post-yougoslave d'abord par ses représentations, de questionner nos clichés pour au mieux les déconstruire, a minima les situer, et ainsi de développer une approche spatio-temporelle contemporaine de ses frontières.



Figure 7 - Différentes perceptions des Balkans  
 Source : (Sivignon 2009, p. 47).

### 2.1.1. Le cliché de la poudrière, la banalité des changements continuels

« On ne parle généralement des Balkans, dans le vaste monde, qu'en période de terreur et de trouble ; le reste du temps on les ignore dédaigneusement » (Geshkof 1940, p. ix; Todorova 2011, p. 265).

Le terme « Balkans » a émergé à partir de la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle remplaçant peu à peu le terme de « Turquie d'Europe ». D'abord concept géographique, il a été rapidement associé aux connotations négatives de violence, sauvagerie, primitivisme (Mazower 2002, p. xxviii). « *Why savage Europe ? Because... the term accurately describes the wild and lawless countries between Adriatic and Black Seas* », résume le journaliste Harry de Windt en 1907 (de Windt 1907, p. 15; Mazower 2002, p. xxviii). L'espace, mais aussi ses peuples, renvoient à l'Orient et à la barbarie, ou, au travers d'une relecture orientée de l'histoire, à une poudrière perpétuelle et unique au point de nécessiter l'usage d'un vocabulaire spécifique (balkanisation) pour décrire dès le début du vingtième siècle les phénomènes qui s'y passent. Une habitude qui persiste un siècle plus tard lorsqu'il s'agit d'observer la fin de la seconde Yougoslavie. Les années 1990 ont vu fleurir, en France et ailleurs, des commentaires simplistes, culturalistes, orientalistes, essentialistes des conflits yougoslaves de la part de journalistes, intellectuels et chercheurs souvent non spécialistes de la région (Levy-Willard, Semo 1996). Cette vision qualifiée de « désinvolte », « méprisante », « prétentieuse », « stéréotypée » ou « suffisante » offre une image figée de la région (Todorova 2011, p. 265; Bougarel 1996, p. 6). La dislocation yougoslave s'expliquerait selon cette perspective par les « démons », les « vieilles animosités », les « traits culturels », la « proverbiale turbulence » tous spécifiquement balkaniques (Todorova 2011, p. 268). Bien que dénonçant les nationalismes, les réflexions le plus souvent proposées relèvent en fait du nationalisme méthodologique<sup>94</sup> (Beck 2007). C'est-à-dire qu'elles sont posées en termes nationaux

---

<sup>94</sup> Les avis sur les actions des intellectuel-le-s et des représentant-e-s politiques européen-ne-s – et français en particulier – pendant les conflits yougoslaves sont sévères, à la hauteur sans doute des frustrations nées de leurs incapacités à expliquer, à réagir, à permettre d'empêcher les drames successifs. Parmi ces intellectuels épinglés, Alain Finkelkraut et Milan Kundera apparaissent souvent au premier rang pour leur position contradictoire condamnant le nationalisme serbe mais défendant les nationalismes des petites nations opprimées, slovène et surtout croate, voir notamment : (Finkelkraut 1992). Ils défendent en particulier « l'inviolabilité des frontières héritées de l'ancienne Yougoslavie fédérale » et insistent sur les « atrocités serbes » (Lindenberg 1997, p. 53). « Guernica s'appelle aujourd'hui Vukovar » écrit fin 1991 Annie le Brun (le Brun 1991). Sans nier l'horreur de ces deux épisodes, les principales critiques concernent une argumentation chargée affectivement, payante médiatiquement, mais inconséquente au niveau interne : « pourquoi la preuve par le fascisme, illégitime lorsqu'il s'agit de discréditer les Croates (en tant qu'héritiers des Oustachis), deviendrait pertinente pour soutenir leur cause » ? (Lindenberg 1997, p. 53). D'autres (e.g. Bernard-Henri Lévy, Jorge Semprun, Elie Wiesel, Mario Vargas Llosa, Edgar Morin) expriment « le désir d'une force d'intégration [...] et] croient encore en une possible Yougoslavie » (Martel 1994). Ils refusent dans un premier temps de prendre parti pour un camp ou pour un autre et s'engagent surtout contre la guerre (Levy-Willard, Semo 1996). Le danger réside selon eux dans « l'exacerbation des passions ethniques, religieuses, libérées de leur boîte de Pandore par la chute du communisme » (Lindenberg 1997, p. 53). Ce camp se scindera ensuite « beaucoup d'antinationalistes de principe [dont Bernard Henry-Levy] de rejoindre le camp anti-serbe » (Lindenberg 1997, p. 54).

« identifiant les communautés à leurs dirigeants respectifs, se focalisant sur l'évolution des rapports de forces militaires entre communautés, cherchant de manière obsessionnelle à distribuer la responsabilité du conflit entre telle et telle communauté » (Bougarel 1996, p. 6). Les frustrations ainsi externalisées, souvent idéologiques et politiques, sont liées aux individus qui les formulent : elles sont « issues de tensions et contradictions inhérentes à des régions et des sociétés non balkaniques » (Todorova 2011, p. 271). Elles servaient alors le discours des gouvernements croate et slovène, qui au moment de leurs déclarations d'indépendance, voulaient asseoir leur légitimité géographique et historique sur le refus d'appartenance aux Balkans et à ses maux, comme pour mieux démontrer leur « européanité ». Comme le résume Paul Garde : « le nom des *Balkans* a mauvaise presse : personne ne veut être *balkanique* » (Garde 2010, p. 11).

En rupture avec ces postures essentialistes et orientalistes, ce travail suivra la recommandation de Maria Todorova (2011, 268) d'étudier les Balkans dans toute leur complexité comme une « réalité qui est faite de continuel changement » ; comme ailleurs serait-on tenté de dire, comme un espace finalement spécifique et banal. Cette approche implique de déconstruire la représentation qui fait des Balkans un espace géographiquement européen mais culturellement différent, oriental, son « Autre intérieur » (Todorova 2011, p. 286). Pour cela, Maria Todorova propose la notion d'*héritage historique*, entendu à la fois comme *continuité* –« la survivance (et le déclin progressif) de certaines caractéristiques de l'entité telle qu'elle était juste avant sa disparition»– et comme *perception* –« la formulation et la reformulation de penser cette entité à différentes époques et par différents groupes ou individus » (ibid.). Certains des formes et expressions politiques sociales et/ou culturelles, qui ont façonné et marqué les Balkans en général (et l'espace yougoslave en particulier), sont parfois synchrones parfois asynchrones d'un territoire à l'autre. Il en est de même pour les sphères d'influence qui coïncident ou non spatialement d'une période à l'autre. Bien que variables tant dans leur intensité que dans leur forme, les héritages se chevauchent du fait des reconfigurations territoriales et des mobilités des individus. Ils subsistent dans l'espace public, sont repris, brandis, parfois effacés ou laissés là, formant autant de frontières symboliques, justifiant ici l'exclusion, là la communauté (de pensée, de projet). Car les frontières, territoriales et sociales (l'un et l'autre s'influençant) ne sont pas uniques mais multiples :

« la théorie de la fracture, qui aurait depuis des siècles traversé ce qui allait devenir la Yougoslavie, n'explique aucunement la situation actuelle, et ne constitue qu'une lecture erronée de l'histoire. En effet, il n'existe aujourd'hui aucune ligne de démarcation clairement établie. S'il en existait une, les différentes nations ainsi définies auraient pu se séparer de part et d'autre, et il n'aurait pas été nécessaire de se faire la guerre. De même, l'application des accords de paix n'aurait pas posé problème » (Kubli 1998, p. 11).

Refuser l'idée essentialiste de fractures prétendument naturelles entre les peuples constitue un postulat de ce travail. Plus large, plus complexe, plus réflexive sur la région ici étudiée, cette approche permet d'intégrer des éléments socio-historiques souvent laissés de côté et ignorés, qui pourront ensuite être remobilisés dans nos chapitres suivants comme éléments d'analyse permettant d'éclairer, de mieux comprendre, telle ou telle situation contemporaine. L'objectif sera également d'intégrer dans la réflexion menée dans cette thèse une interrogation sur le pourquoi : pourquoi cette vision culturaliste et essentialiste de la région reste dominante ? Qui sert-elle ? Et comment est-elle perpétuée ? Mais avant cela, revenons sur la première étape, l'identification des héritages, et sur la manière dont ils sont évoqués, maniés, instrumentalisés, rejetés pour justifier des reconfigurations frontalières récentes en ex-Yougoslavie.

### **2.1.2. Des mixités propres à une marche frontalière**

Nombreux historiens s'accordent pour dire que les slaves, c'est-à-dire ceux qui parlent une langue slave, seraient arrivés progressivement au VI<sup>e</sup> siècle dans le Sud-Est européen depuis la zone de plaines situées entre l'Oder et le Dniepr (Castellan 1999, p. 22; Garde 2010, p. 93). Assez rapidement, trois aires linguistiques se distinguent : au nord-ouest l'aire slovène, à l'est l'aire bulgaro-macédonienne, au centre l'aire serbo-croate (Sivignon 2009, p. 105). Cette slavisation progressive du Sud du Danube n'a pas abouti à la constitution d'un espace ethniquement homogène. Les contacts permanents avec d'autres groupes linguistiques (principalement Hongrois et Roumains au Nord, Albanais et Grecs au Sud, Italiens et Allemands au Nord-Ouest) ont donné lieu à « des mélanges de populations dont certains ont subsisté jusqu'à nos jours, créant de nombreux territoires linguistiquement (...) mixtes » (Garde 2010, p. 93).

Au niveau religieux, une certaine synchronie est notable « à la fois en tant qu'héritage et en tant que processus vivants » (Todorova 2011, p. 287). Les traditions chrétiennes (catholique et orthodoxe principalement, protestante dans une moindre mesure), musulmane et juive sont en particulier identifiables. La division entre Eglises d'Orient et d'Occident en 1054<sup>95</sup> coupa la région en deux, séparant les tribus slaves évangélisées par Rome de celles évangélisées par Cyrille et Méthode au IX<sup>e</sup> siècle en langue slave<sup>96</sup> (Praneuf 2010, p. 216). Dans l'espace qui correspond aujourd'hui à l'ex-Yougoslavie, la période ottomane voit l'islamisation d'une partie de la population slave en Bosnie-

---

<sup>95</sup> Reprenant le partage entre ses deux fils effectué par Théodose entre empires romains d'orient et d'occident en 395 (Castellan 1999, p. 23).

<sup>96</sup> Qui créent à cette occasion l'alphabet glagolitique puis cyrillique.



Herzégovine<sup>97</sup> et dans le Sandžak et d'une grande partie des albanais du Kosovo et de Macédoine, ainsi que l'installation de populations juives et tziganes plus réduites (Bougarel 1996, p. 27; Sivignon 2009, p. 74; Castellan 1999, p. 23). La région est ainsi un des lieux d'intersection entre les aires d'influence (en évolution) des grandes religions monothéistes en Europe. La Bosnie-Herzégovine est souvent prise comme le meilleur exemple de cette affirmation : elle est qualifiée de « carrefour des civilisations » mais aussi de « terre de rencontre, de coexistence et, parfois, de symbiose » (Bougarel 1996, p. 25).

Au niveau politique, trois couples d'héritages se distinguent : romain et byzantin ; ottoman et autrichien (puis austro-hongrois) ; yougoslave puis yougoslave socialiste. Tout au long des deux derniers millénaires, le territoire est l'objet de luttes entre peuples, entre grands empires, entre visions politiques, et ce, de manière très similaire au reste de l'Europe. Durant toutes ces périodes, le Sud-Est européen constitue un point de bascule et de contact entre *Est* et *Ouest*, un territoire frontière.

Premier héritage, le millénaire romain et byzantin qui a imprimé profondément ses marques « sur les plans politique, institutionnel, juridique, religieux et culturel » (Todorova 2011, p. 287). La séparation entre monde romain et byzantin n'est pas claire, « une frontière qui n'en est pas une au sens contemporain du terme. C'est plutôt une marche dont on peut repérer la permanence depuis l'Antiquité » (Sivignon 2009, p. 142).

A partir du XIV<sup>e</sup> siècle, l'empire ottoman a « submergé les Balkans [... et] même au-delà puisque les Turcs ont conquis la Hongrie et l'ont occupée de 1526 (bataille de Mohács) à 1688 » (Sivignon 2009, p. 144). Le demi-millénaire ottoman a « donné à la péninsule son nom et sa plus longue période d'unité politique », contribuant aux stéréotypes actuels les plus communs sur la région (cf. carte ci-contre). C'est à ce moment là que les *Balkans* sont inventés. Cet héritage est « la cheville ouvrière des dispositifs et compromis sociaux actuels, et surtout de la légitimation de l'Etat ; il est voué à être sans cesse reconduit pendant encore un certain temps ». Ainsi, de ce point de vue « les Balkans sont l'héritage ottoman » (Todorova 2011, p. 287-288).

---

<sup>97</sup> La conquête ottomane de la Bosnie date de 1463, celle de l'Herzégovine de 1482 (Bougarel 1996, p. 26).

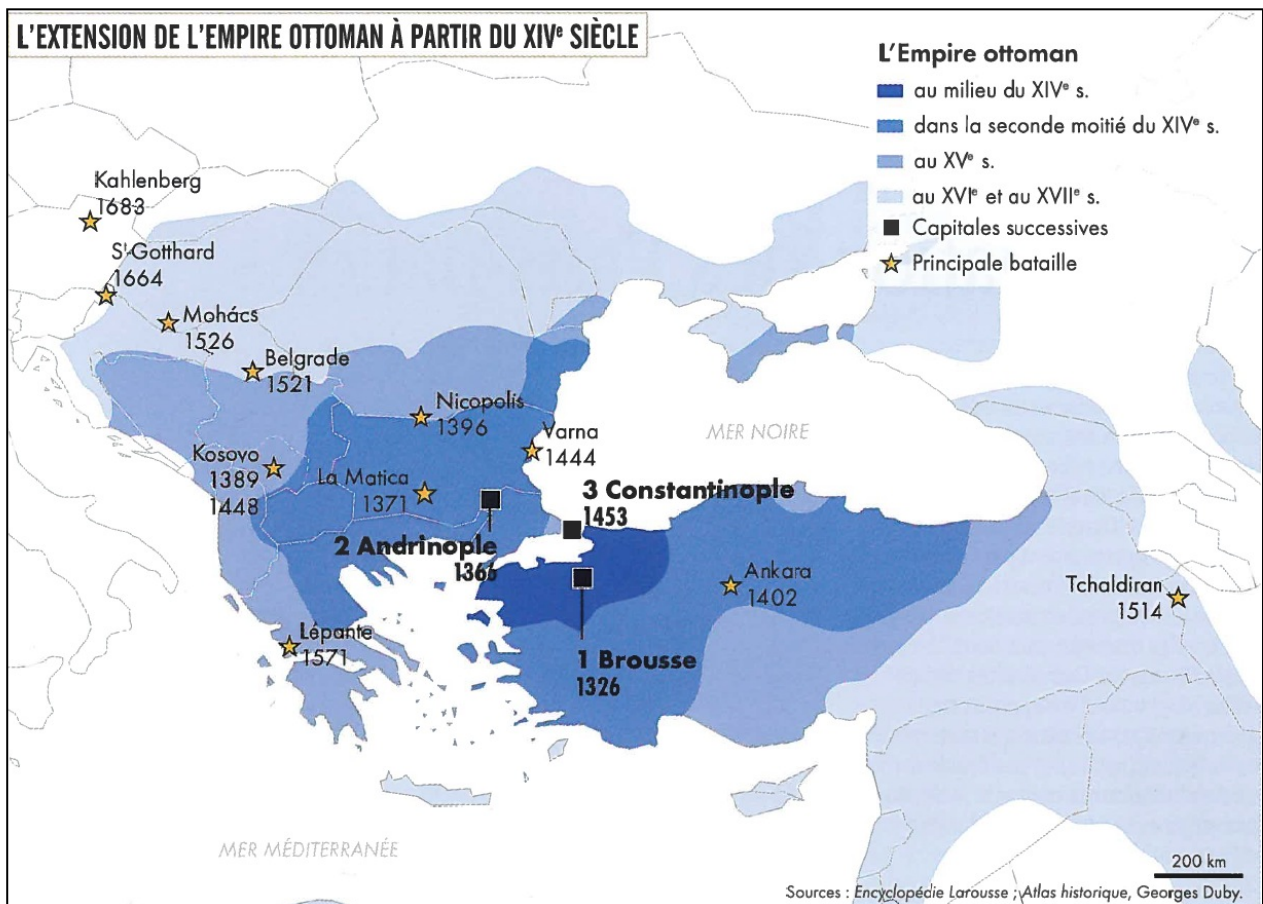


Figure 8 - Les flux et reflux de l'empire ottoman dans le Sud-Est de l'Europe à partir XIVe siècle

Source : (Cattaruzza, Sintès 2012, p. 13).

Cette affirmation peut être cependant quelque peu nuancée. En effet, à partir de la fin du XVIe et jusqu'au début du XXe siècle, l'empire des Habsbourg (puis d'Autriche-Hongrie à partir de 1867) occupe le nord-ouest des *Balkans*<sup>98</sup>. Plus qu'un héritage unique, la région peut être considérée comme une zone de contact, une « marche frontalière » entre les deux empires (Cattaruzza, Sintès 2012, p. 13), passant successivement sous le contrôle de l'un ou de l'autre. Comme nous l'avons mentionné dans le chapitre 1, l'empire des Habsbourg crée des confins militaires avec l'empire ottoman, les *Militärgrenze* ou *krajine*<sup>99</sup>. Sur une large bande de territoire (allant parfois jusqu'à cent kilomètres), l'autorité militaire se voit confier la mission de garder la frontière mais aussi de gérer ce territoire soumis à des exemptions d'impôts. Cette présence austro-hongroise laisse aussi une empreinte dans les territoires passés sous sa domination au fur et à mesure de la déliquescence de l'empire ottoman. Elle contribuera à leur développement par l'aménagement d'infrastructures (routes, réseaux ferrés,

<sup>98</sup> Notons que les côtes dalmates restent, entre le XIVe et le XVIIIe siècle, majoritairement sous contrôle de la république de Venise (avant d'être intégrées progressivement à l'empire des Habsbourg).

<sup>99</sup> Dès le XVIe siècle, ces confins accueillirent des réfugiés orthodoxes fuyant l'empire ottoman, notamment lors de la « grande migration des Serbes en 1690 fuyant le mouvement de reconquête turque » (Cattaruzza, Sintès 2012, p. 13).

ports) (Cattaruzza, Sintès 2012, p. 13), mais aussi d'aménagements urbains, allant jusqu'à établir de nouveaux quartiers à côté ou la place des quartiers centraux ottomans (appelés *čaršije*). Ainsi, il faut plutôt garder à l'esprit l'idée de vases communicants. La vigueur de l'héritage austro-hongrois décroît depuis le Nord-Ouest de la région où il est plus fort jusqu'au Sud-Est où il est le plus faible, à mesure que l'héritage ottoman inversement croît.

Néanmoins, l'héritage ottoman reste un plus fort. En effet, les Etats de la région, lors de leur mouvement de (ré)-affirmation dans les années 1990, ont presque toujours mobilisé et mobilisent encore cet héritage comme un référent négatif. Ils se construisent en opposition à celui-ci, comme si rien de bon n'était sorti de ces années (Mazower 2002, p. xli). Affirmer son *européanité* revient à rejeter le passé ottoman et à construire un récit respectable de résistance nationale/nationaliste contre l'oppression impériale<sup>100</sup> : « nationalist passions and anxieties are (...) expressions of the effort to produce the kind of historical pedigree once –if not still– required by Europe itself (Mazower 2002, p. xli). La négation du passé ottoman sert la construction du discours d'un avenir européen pour les Etats-nations de la région et notamment pour les Etats post-yougoslaves :

« ce à quoi nous assistons aujourd'hui dans les Balkans au sens géographique –à savoir l'éradication des derniers vestiges d'un héritage historique de diversité et de coexistence ethniques, que viennent supplanter des entités institutionnalisées ethniquement homogènes- pourrait bien représenter un stade avancé de l'eupéanisation définitive de la région, la fin des Balkans historiques et de l'héritage ottoman » (Todorova 2011, p. 288).

Tout comme l'héritage yougoslave, l'héritage ottoman est d'autant plus repoussé, dans les mouvements d'émancipation nationale de ces vingt dernières années, qu'il reflète des périodes de cohabitation pacifiée entre communautés<sup>101</sup>.

Car c'est un des autres héritages sociaux et démographiques majeur de cette période impériale : une importante diversité ethnique liée aux migrations incessantes et de grande ampleur. Ces dernières s'expliquent par des « pratiques semi-nomades, celui d'une agriculture largement égalitaire et celui d'une urbanisation tardive » (Todorova 2011, p. 287) mais aussi par les flux et reflux des empires : les « lignes de front mouvantes expliquent en partie les brassages et les mouvements de population » (Cattaruzza, Sintès 2012, p. 13). En fonction de leurs relations avec la nouvelle autorité, certains partent, d'autres arrivent : « de nombreuses régions, tant du côté ottoman que du côté chrétien, sont vidées de leurs habitants, de nouveaux arrivants viennent les remplacer (Garde 2010, p. 95). Nous

---

<sup>100</sup> Dont l'exemple de la bataille de Kosovo Polje est une parfaite illustration dans la *légende serbe*. Cette défaite contre les ottomans nourrit l'obsession serbe pour cette région considérée comme le berceau de la nation (Mazower 2002, p. xli).

<sup>101</sup> Durant la période ottomane, la coexistence –mais pas l'égalité– religieuse entre les individus était une réalité plus importante chez les ottomans qu'au sein de la Chrétienté, parce que le sentiment d'appartenance national ou religieux y était bien moins développé (Mazower 2002, p. xlii).

l'avons vu au travers de l'exemple des populations orthodoxes accueillies dans les confins militaires Habsbourgeois, des populations en fuite sont parfois accueillies dans ces zones frontières considérées comme le « dernier rempart de la chrétienté » (Cattaruzza, Sintès 2012, p. 13). Mais l'ancrage de ces régions dans les empires passe aussi par une formation (souvent militaire) centralisée à Vienne ou à Istanbul tout autant que par l'installation de « colons », turcs dans l'empire ottoman, slaves et germaniques ou originaires d'autres régions (ruthènes, slovaques...etc.) dans l'empire autrichien.

Ce rapide retour historique ne se veut absolument pas exhaustif. Il permet simplement d'identifier les frontières laissées par différentes organisations sociales et politiques successives comme autant d'héritages dans l'espace post-yougoslave car « les frontières dans les Balkans n'ont cessé d'être modifiées au cours des siècles, pour prendre tout à tour des configurations différentes » (Kubli 1998, p. 11). Ces « vestiges d'empires » (Béhar 1999) expliquent en partie la diversité des origines, des religions, des langues, des populations de la région. Mais ces héritages frontaliers ne sont pas que des « pesanteurs du passé » (Garde 2010, p. 96) et ne servent pas que les irrédentismes, cette supposée « fameuse question d'Orient qui ensanglanta la région durant de longues années » (Gillet 2001, p. 23).

### **2.1.3. Les temps yougoslaves : l'opposition de trois visions**

Les chapitres yougoslaves, qui s'ouvrent après la première guerre mondiale, signifient la fin des empires et la tentative d'application de l'idéalisme wilsonien de l'Etat-nation comme garantie de stabilité en Europe. La formation d'une « Slavie du Sud », traduction littérale de Yougoslavie, constituerait alors plutôt un contre-exemple car « cet Etat n'est pas une nation » mais plutôt une « bigarrure ethnique » (Krulic 1993, p. 17) qui regroupe une proximité de langages, slovène, serbe et croate<sup>102</sup>, mais aussi macédonien<sup>103</sup>. Elle ne serait rien d'autre que la « matérialisation historique d'un rêve formé au XXe siècle par des intellectuels, linguistes notamment<sup>104</sup> » (Krulic 1993, p. 18). Elle réunit en effet les régions à majorité slovène, croate et serbe de l'ancien empire d'Autriche-Hongrie (réuni au

---

<sup>102</sup> Les langues parlées croate et serbe sont particulièrement proches (elles le sont moins avec le slovène et le macédonien). Les principales différences entre ces deux langues sont l'alphabet (cyrillique en serbe, latin en croate), la prononciation (bien que des différences existent également à cet égard à l'intérieur des deux langues entre différentes régions), des préférences de tournure syntaxique et des divergences de vocabulaire. Au XIXe siècle à l'époque du « mouvement yougoslave » et plus tard sous Tito, des efforts sont faits de part et d'autre pour rapprocher les deux normes. Au moment de la dislocation de la Yougoslavie, c'est le mouvement inverse qui se produit, il s'agit de redifférencier à nouveau les langues autant que possible : « les mots proscrits ou oubliés sont introduits, certains vocables sont même inventés de toute pièce ». A tel point que Paul Garde affirme : « ici, c'est la nation qui trace les limites de la langue. » (Garde 2010, p. 113). Plus qu'ailleurs ? Il me semble que c'est discutable (mais ne sera pas discuté ici).

<sup>103</sup> Sans mentionner que la Yougoslavie d'alors compte aussi plus de 400.000 locuteurs de langues non slaves, majoritairement de l'allemand, de l'albanais, et du hongrois (Krulic 1993, p. 22).

<sup>104</sup> à l'intérieur et à l'extérieur de la région.

sein d'un Conseil national)<sup>105</sup> avec les royaumes de Serbie et du Monténégro<sup>106</sup> au sein du « Royaume des Serbes, Croates et Slovènes », proclamé le 1<sup>er</sup> décembre 1918. Les leaders d'alors proclament le *yougoslavisme* comme l'affirmation politique et sociétale d'une communauté de destin (Pavković 1998; Tomic 1996). D'autres considèrent que cette « union forcée » tient plus d'une alliance de circonstance dans le contexte géopolitique troublé de la fin de la guerre (notamment du fait de la pression italienne) que d'un réel élan populaire ou démocratique (Weibel 2002, p. 418).

A la lumière des conflits des années 1990, de nombreux auteurs présentent la Yougoslavie comme ayant toujours été concernée par le « problème des nationalités » (Krulic 1993, p. 22) ou par le ou les « nationalisme(s) » ou les « conflits religieux » (Gillet 2001; Mudry 2004)<sup>107</sup>; comme si l'échec de cette confédération et surtout la violence de sa séparation étaient prédictibles. Certains parviennent parfois à sortir du particularisme régional notant, à juste titre, que « l'Occident moderne peut rivaliser sans peine avec les Balkans » en ce qui concerne « les plus sauvages guerres confessionnelles » mentionnant notamment l'Irlande du Nord (Mudry 2004, p. 11) ou le Pays Basque. Néanmoins, nombre de textes montrent les difficultés de leurs auteurs à se départir d'une approche essentialiste qui réduise la diversité des identités individuelles en une identité nationale unique. Par exemple, il est possible de lire que le Serbe est un orthodoxe qui écrit en cyrillique, le croate est un catholique qui écrit en alphabet latin (Krulic 1993, p. 23). Ce portrait simpliste constitue au mieux une figure idéaltypique. Au pire, il correspond à une lecture réductrice qui reprend, au lieu de les déconstruire, les mouvements d'ascription –i.e. l'assignement d'une et une seule identité ici ethnique (Gossiaux 2002)– opérés par certains régimes nationalistes au cours du siècle dans le Sud-Est européen et subsume les particularités des individus sous la seule identité nationale/ethnique. C'est confondre deux versants de la construction identitaire présentée dans le chapitre 1 : l'identification proposée par l'Etat et l'appartenance choisie par l'individu. C'est oublier que les appartenances sont bien plus diverses, parfois mixtes, qu'elles se constituent, au niveau individuel et collectif, et qu'elles évoluent en fonction des héritages en présence, et des parcours, des pratiques, des choix de chacun.

Ainsi, la Yougoslavie ne semble pas être réductible à un mauvais soap-opera européen qui n'aurait été, pendant un siècle, que le théâtre de conflits ethniques et/ou religieux. L'histoire de l'après première guerre mondiale correspond à une lutte entre trois projets socio-politiques présents tout au long du siècle mais successivement dominants : une royauté dirigée par un souverain s'affirmant comme serbe pendant l'entre-deux guerres, un socialisme/communisme confédéral après la seconde guerre

---

<sup>105</sup> Portés par les députés partisans du mouvement culturel de l'illyrisme ou « yougoslavisme ».

<sup>106</sup> Ces derniers s'étaient progressivement autonomisés de l'empire ottoman respectivement au milieu du XIXe et au début XXe siècle.

<sup>107</sup> Thierry Mudry parle plus exactement de « guerre des religions » (Mudry 2004). Le sous-titre de l'ouvrage d'Oliver Gillet consacré aux Balkans s'intitule « religions et nationalisme » (Gillet 2001)

mondiale, et des nationalismes dominants à partir des années 1990. La seconde guerre mondiale verra les trois parties s'affronter plus frontalement.

### 2.1.3.1. La première Yougoslavie : le temps de la royauté sous dominance serbe

La lutte de pouvoir entre ces trois grands courants se manifeste dès le vote de la constituante en 1921. Les communistes en sont exclus car interdits, désignés responsables de l'assassinat commis contre le Ministre de l'Intérieur qui entraîne le vote d'une loi de sûreté de l'Etat. Ils seront condamnés à la clandestinité jusqu'à la seconde guerre mondiale (Krulic 1993, p. 21; Castellan 1999, p. 412). Les représentants du parti paysan croate, majoritaires chez les *Croates*, ne sont quant à eux pas exclus mais choisissent de boycotter le vote de la constituante. Ils se déclarent notamment insatisfaits du découpage territorial en neuf banovinas qui ignore leurs velléités d'autonomie, car les frontières administratives ne reproduisent pas les représentations que le Parti Paysan Croate se fait de « son » territoire. Les partis politiques sont alors majoritairement formés sur une base ethno-régionale : *organisation musulmane yougoslave, parti populaire slovène, parti paysan*<sup>108</sup> *croate, parti du droit croate, parti radical serbe, parti démocrate serbe, parti des allemands ...etc.* (Krulic 1993, p. 24; Weibel 2002, p. 421-422). Le *Parti démocrate* est alors « le seul groupement politique à revendiquer une vocation nationale ou yougoslave » (Weibel 2002, p. 421).

Chaotique, la vie politique yougoslave est caractérisée par l'instabilité chronique des gouvernements dans les années 1920 (plus de vingt en moins de dix ans). Cette « démocratie de façade » sous « hégémonie serbe<sup>109</sup> » ne parviendra en fait jamais à réduire le mécontentement initial entre le bloc des « *Prečani* –ceux de l'autre côté de la rivière, c'est-à-dire les anciennes provinces de l'Autriche-Hongrie<sup>110</sup> » (composées de serbes, de musulmans, de croates et de slovènes majoritairement) et le camp de la *Čaršija* c'est-à-dire le « marché ou le monde des affaires », (composé de serbes, de macédoniens et d'albanais majoritairement) (Castellan 1999, p. 413). C'est autant la différence d'héritages, austro-hongrois d'une part, ottoman d'autre part, que les différences ethniques qui caractérisent alors la séparation des deux blocs.

Deux évènements symbolisent cette instabilité. Tout d'abord, trois députés croates (dont le leader du Parti Paysan Croate Stjepan Radić) sont assassinés en juin 1928 par un député monténégrin en pleine séance parlementaire. Le roi convoque alors les chefs de parti et propose une partition du royaume,

---

<sup>108</sup> 78% de la population yougoslave vivait de l'agriculture en 1918, 75% en 1939 (Castellan 1999, p. 415).

<sup>109</sup> 117 des 121 Premiers Ministres qui se succèdent pendant les dix premières années du royaume sont issus de partis se déclarant serbe.

<sup>110</sup> Majoritairement croate et slovène mais réunissant également des populations se définissant comme serbes, hongrois et allemands.

que les *Prečani* refusent « par crainte des irrédentismes magyar et italien » (Castellan 1999, p. 413). Le roi dissout le parlement, abolit la Constitution et instaure une « dictature royale » qui durera cinq ans. Il crée alors un parti unioniste et royaliste, le *Parti Démocratique Paysan Yougoslave*, qui fournira tous les Premiers Ministres (tous identifiés comme serbes) jusqu'à la seconde guerre mondiale. Ces évènements cristallisèrent les rancœurs nationalistes :

« La dictature royale (...) ne contribuera ni à forger l'unité nationale, ni à favoriser la concorde civile. Son bilan sera désastreux. La centralisation à outrance ne fera qu'aggraver les tensions entre les différentes communautés et à détacher une grande partie de l'opinion publique yougoslave de la dynastie des Karađorđević ». (Weibel 2002, p. 431).

Ces tensions aboutirent à un second évènement tragique : l'assassinat à Marseille en octobre 1934 du roi Alexandre Ier et du Ministre des Affaires Etrangères français, Louis Barthou, par un radical macédonien, supposé lié à l'organisation radicale croate Ustaša<sup>111</sup> (« rebelle »). Le prince Paul (qui gouverna pour l'héritier Pierre II jusqu'en 1941) tentera d'apporter des réponses aux revendications communautaires en créant en août 1939 une grande banovine de Croatie dotant le territoire d'un Ban traditionnel et d'une Diète (Sabor) compétente pour les affaires intérieures. Mais la seconde guerre mondiale interrompit cet élan et déplaça les tensions sur un terrain guerrier.

### 2.1.3.2. La seconde guerre mondiale : l'affrontement

Se déclarant d'abord neutre en 1939, la Yougoslavie, cernée de toute part, se voit pressée de prendre parti. Le prince régent tergiverse quant à une éventuelle adhésion au Pacte Tripartite. Lorsqu'il se décide finalement en faveur de cette adhésion le 20 mars 1941, ce n'est que pour être renversé quelques jours plus tard par un coup d'état mené par des officiers nationalistes serbes (liés aux Alliés) qui portent le roi Pierre II, proclamé majeur à 17 ans, au pouvoir. La réponse nazie face à la volte-face yougoslave est immédiate et « foudroyante » (Weibel 2002, p. 442). L'offensive éclair de la Wehrmacht est menée début avril 1941. La Yougoslavie se rend en onze jours. Son territoire est séparé en neuf zones entre les membres du Pacte : l'Allemagne occupe le Nord de la Slovénie, la Serbie centrale (dont Belgrade) et l'Est de la Vojvodine (Banat) ; l'Italie annexe le sud de la Slovénie ainsi que le littoral dalmate jusqu'aux bouches de Kotor, occupe le Monténégro et étend son royaume albanais au Kosovo et à l'Ouest de la Macédoine ; la Hongrie annexe l'Ouest de la Vojvodine (Bačka) ; la Bulgarie occupe la Macédoine. Enfin, les *ustači* [*Oustachis*] proclament un Etat indépendant de

---

<sup>111</sup> Créée quelques années plus tôt et dont l'objectif est d'obtenir par tous les moyens possibles l'indépendance de la Croatie (Castellan 1999, p. 413).

Croatie, en réalité vassal du régime nazi, qui comprend, en sus de la Croatie, toute la Bosnie-Herzégovine. Il est dirigé par Ante Pavelić. Face à ses occupations, deux résistances, différentes et hostiles l'une à l'autre, s'organisent : celle des Četnici [Tchetnicks]<sup>112</sup> « *grand Serbes*, monarchistes et orthodoxes fervents, ennemis des Croates et viscéralement anti-communistes » (Castellan 1999, p. 454) dirigés par Draža Mihailović ; celle des Partisans, communistes, anti-fascistes s'adressant à tous les peuples yougoslaves, dirigés par Josip Broz dit Tito, qui prône l'entrée immédiate en résistance active contre l'occupant. Dès novembre 1941, l'hostilité entre les deux contre-mouvements se transforme en combats, une partie des Tchetniks se ralliant au gouvernement collaborateur en Serbie pour mieux combattre les Partisans. Si les Alliés soutiennent d'abord les Tchetniks liés au pouvoir royal, les succès progressifs des Partisans sur le terrain, surtout après la capitulation de l'Italie en septembre 1943 (puis de la Bulgarie en septembre 1944), les convainquent de transférer leur appui à Tito à partir de décembre 1943. Ces derniers, finalement soutenus par le roi en exil, combattront successivement les Tchetniks collaborationnistes, puis la Wehrmacht et ses alliés Oustachis. Ils parviennent non sans mal et avec une aide limitée des Alliés à libérer le territoire yougoslave : « les Partisans, forts de 80.000 hommes à la fin de la guerre, se considéraient comme les vainqueurs de l'Allemagne » (Castellan 1999, p. 511).

Néanmoins, le nombre de victimes est très important : 1.685.000 personnes (10% de la population civile) selon les estimations fournies en 1945, a perdu la vie (Weibel 2002, p. 523). Deux grands massacres restent gravés dans l'inconscient collectif. Le premier est l'œuvre du régime collaborationniste Oustacha, qui avait proclamé « la race croate dominante » (Weibel 2002, p. 513). En collaboration avec l'autorité nazie, ce régime persécute pendant la guerre sur son territoire les Juifs, les Roms et les Serbes ; ces derniers doivent « se convertir au catholicisme, partir ou périr » (Weibel 2002, p. 513). La milice Oustacha assassina, des centaines de milliers de serbes dans tout le pays, notamment dans le camp d'extermination de Jasenovac :

“Due to differing views and lack of documentation, estimates for the number of Serbian victims in Croatia range widely, from 25,000 to more than one million. The estimated number of Serbs killed in Jasenovac ranges from 25,000 to 700,000. The most reliable figures place the number of Serbs killed by the Ustaša between 330,000 and 390,000, with 45,000 to 52,000 Serbs murdered in Jasenovac. (...) Germans and Ustaša killed approximately 32,000 Jews from Croatia between 1941 and 1945. (...) Statistics for Romani victims are difficult to assess, as there are no firm estimates of their number in prewar Croatia and Bosnia-Herzegovina. The best estimates calculate the number of Romani victims at about 26,000<sup>113</sup>” (United States Holocaust Memorial Museum, 2013).

---

<sup>112</sup> Ces unités patriotiques paramilitaires sont « officiellement organisées en Serbie depuis 1868 » (Castellan 1999, p. 453).

<sup>113</sup> Estimations fournies par le mémorial américain sur l'holocauste, accessible à l'adresse suivante : <http://www.ushmm.org/museum/exhibit/online/jasenovac/frameset.html>, Consulté le 2 Mai 2012.



Le deuxième est celui des Partisans communistes qui « auraient fusillé 150.000 personnes au cours de la dernière année de guerre et pendant les premiers mois de la victoire » ; de nombreux prisonniers allemands mais aussi « plus de 100.000 croates collaborationnistes ou compromis avec le régime des Outachas » (Castellan 1999, p. 469). Ces derniers, majoritairement des civils, furent arrêtés en Autriche par les Alliés et livrés aux Partisans avant d'être massacrés.

Ainsi, au sortir de la guerre, si la situation politique apparaissait favorable pour Tito, le bilan humain est terrible laissant le pays dans une situation paradoxale : « Sur le plan intérieur, la Yougoslavie de 1945 était un pays ravagé par la guerre, mais libre de ses choix » (Castellan 1999, p. 512). Les héritages contradictoires de cette courte mais dramatique période seront remobilisés pendant les conflits des années 1990. Nous le verrons dans les parties et les chapitres suivants, ces éléments historiques sont très fréquemment évoqués (par la plupart des observateurs de la région et de ses habitants) pour expliquer (et réduire), autant les conflits des années 1990 que les relations sociales actuelles.

#### *2.1.3.2. L'évolution du lien Etat/nation durant la seconde Yougoslavie*

« La véritable spécificité de la Yougoslavie socialiste est représentée par un projet de modernisation censé conduire à terme à la disparition des particularismes nationaux. Mais la profonde modernisation engagée par le Parti Communiste yougoslave socialiste, loin de conduire à une fusion révolutionnaire des peuples yougoslaves, conduit en fait à un renforcement des identités nationales (voire à leur cristallisation dans les cas macédonien, monténégrin et surtout musulman), puis à une résurgence des pratiques communautaristes et des idéologies nationalistes » (Bougarel 1996, p. 38).

Dans la continuité de cette citation de Xavier Bougarel, nous allons revenir sur l'évolution du lien entre Etat et nation lors de la seconde Yougoslavie afin de mieux comprendre la dislocation de la Yougoslavie dans les années 1990 (Blondel 2013).

Selon Paul Garde (2004), la nation dans son acception moderne<sup>114</sup> apparaît seulement au XIX<sup>e</sup> siècle dans les Balkans et elle n'est pas conçue de la même manière qu'en France ou qu'en Grande-Bretagne. Une lecture simple (et donc quelque peu réductive) opposant Europe Atlantique et Europe de l'Est est souvent proposée. La conception de la nation dans les Balkans est ainsi identifiée comme basée sur le modèle allemand, i.e. ethnique, déterministe, et qui suppose « l'adhésion organique, fondée sur une communauté vivante de race ou de langue » (Renault 1992, p. 16). Elle est opposée à une conception civique de la nation, dite d'inspiration française, auquel l'individu consentirait par choix personnel, par

---

<sup>114</sup> Selon cet auteur, « le trait distinctif de la nation moderne est qu', [...] elle prétend être un ensemble exclusif (pas de double appartenance) possédant ou aspirant à posséder tous les attributs jugés nécessaires : un nom, une langue et une culture, une histoire glorieuse, un État, un territoire bien délimité et même (au moins dans l'esprit de certains) une population homogène dans cet État. S'il s'agit d'une nation de tradition orthodoxe, elle doit en outre avoir une Eglise » (Garde 2004, p. 54).

un acte d'adhésion volontaire à la communauté démocratique indépendamment de toute prédétermination démographique. Néanmoins, Paul Garde met en garde contre une simple lecture binaire liberté/déterminisme : « en fait, il y a toujours dans l'identité nationale, dans l'un et l'autre modèle, une part de déterminisme et une part d'adhésion consentie » (Garde 2004, p. 39). La différence entre Europe Atlantique et de l'Est tiendrait plutôt, selon lui, à savoir lequel de l'État ou de la nation est apparu en premier. Ainsi, suivant son raisonnement, quand la conscience de la nation suit la mise en place de l'État moderne, c'est la notion civique à la française qui se serait développée. Dans le cas contraire, la nation précédant la constitution de l'État, on retrouverait la notion ethnique, comme dans les Balkans où les peuples se sont libérés des occupations ottomane et/ou austro-hongroise. (Garde 2004, p. 41).

Cette différenciation conceptuelle n'autorise pas à considérer comme meilleur ou plus évolué un modèle ou l'autre, ni même plus dangereusement un groupe d'États plutôt qu'un autre. Certains auteurs s'inscrivent en faux contre une lecture qui opposerait une Europe occidentale résolument inscrite dans la modernité à une Europe orientale, et en particulier balkanique, qui serait caractérisée par des nationalismes « irrationnels », « tribaux », et qui appartiendrait à un niveau de civilisation inférieur car marquée par les conflits ethniques spécifiques à leurs cultures (Mahieu 2000, p. 32; Schöpflin 1991). Au contraire, les conflits ethniques en ex-Yougoslavie ont été des conflits résolument modernes. Plutôt que source du conflit, la différence ethnique en est l'instrument dans la mesure où le conflit « a justement pour fonction la redéfinition et la différenciation des catégories sociales » (Belkis 2000, p. 24). Et c'est en particulier l'évolution confédérale du système politique qui a conduit à « une interprétation nationale des divergences économiques et des conflits sociaux » (Drouet 1997, p. 1).

Une mise en perspective historique permet de mieux comprendre l'évolution du lien entre État et nation en Yougoslavie, en particulier à travers la persistance du référent national dans le système fédéral yougoslave. Après la première guerre mondiale, suite à la disparition des empires austro-hongrois et ottoman dans la région, les traités de paix successifs<sup>115</sup> ont suivi le « principe des nationalités », redessinant les frontières afin de « doter, dans la mesure du possible, chaque nationalité de son territoire et de son État » (Gossiaux 2002, p. 53). Ce principe relève de l'ethnonationalisme, ou en d'autres termes d'un « nationalisme qui utilise le langage de l'ethnicité et en manie la logique identitaire » (Ibid.). La nationalité devient « la projection politique de l'ethnie, autrement dit une entité collective conçue comme naturelle » (Ibid., p.54). Or, comme il est quasiment impossible que chaque nationalité soit contenue entièrement dans les frontières d'un État, le principe des nationalités renferme en lui-même la notion de minorité. Cette dernière désigne des personnes se

---

<sup>115</sup> Sont cités les traités de : Versailles, St Germain-en-Laye, Neuilly (1919), Trianon et Sèvres (1920) et Lausanne (1923).

réclamant d'une nationalité différente de leur citoyenneté (par exemple les Serbes de Croatie ou les Turcs de Macédoine) et dont l'État a en théorie l'obligation de reconnaître les droits. Mais dans la réalité, ce principe engendre « de manière quasi automatique, des situations minoratives -dans tous les sens du terme » (Ibid.).

Dans une région ethniquement mixte comme le sont les Balkans occidentaux, l'impossibilité de l'application simple du principe des nationalités a conduit à la création de la Yougoslavie fédérale, un système qui a longtemps pu apparaître comme « un modèle de traitement des questions nationales » (Drouet 1997, p. 1). Après la seconde guerre mondiale, alors que la Yougoslavie devient une république socialiste, le modèle fédéral puis confédéral permet « pendant de longues années la coexistence pacifique entre les diverses nationalités » (Ibid.). Le système met en place au niveau politique une citoyenneté (au sens large d'appartenance à un État-nation) qualifiée par Michel Drouet (1997, p.3) de « duale », c'est à dire fédérale (yougoslave) et relevant des six Républiques<sup>116</sup>. Bien que ces dernières soient avant tout des entités territoriales, elles correspondent de fait –pour cinq d'entre elles– à un « peuple constitutif » (*narod*) de la Yougoslavie (croates-Croatie, slovènes-Slovénie, serbes-Serbie, macédoniens-Macédoine, monténégrins-Monténégro). À l'exception de la Bosnie-Herzégovine, chaque république apparaît alors comme « celle d'une nation spécifique, majoritaire », mais aussi celle des membres d'autres peuples placés en situation de minorité mais bénéficiant du statut de « nationalité » (*narodnost*) parmi la vingtaine reconnue par la Yougoslavie (peuples des Républiques ou des États voisins, ou peuples transnationaux) (Ibid.). Chaque république peut être ainsi perçue comme « à la fois l'État de référence de la nation correspondante, et celui de toutes les fractions d'autres nations et nationalités qui y vivent à égalité de droits et de devoir » (Roux 1991, p. 20). Cette double distinction « permettait de garantir théoriquement l'exercice de ses droits culturels » (Kubli 1998, p. 123), ce qui constituait un niveau de reconnaissance que certains décrivent comme « unique au monde » (Krulic 1998). Néanmoins, la disjonction nation/nationalité établissait « deux catégories de citoyens sur des bases ethno-culturelles, avec pour la *nation*, la possibilité de prétendre être celle d'un État-nation/république défini alors ethniquement » (Drouet 1997). Dans le contexte de 1945, cette distinction n'apparaissait pas dangereuse en ce sens que l'union des communistes devait garantir l'union yougoslave. Les frontières intérieures sont même pensées comme favorisant cette dernière, comme l'exprime Tito en mai 1945 à Zagreb : « les lignes tracées entre les États fédérés ne sont pas des lignes de séparation, mais des lignes d'union » (Kubli 1998, p. 127).

En outre, cette séparation a été atténuée, du moins en apparence, par la Constitution de 1974 qui déclara le principe d'égalité entre nations (*narod*) et nationalités (*narodnost*) en affirmant la « supériorité de la citoyenneté yougoslave sur celle des différentes Républiques » (Drouet 1997, p. 3).

---

<sup>116</sup> Bosnie-Herzégovine, Croatie, Macédoine, Monténégro, Serbie et Slovénie.

Dans ce texte est également reconnue à chaque citoyen la liberté d'appartenance à une nation ou à une nationalité, y compris le droit de n'en choisir aucune. Ainsi, la Yougoslavie titiste peut être perçue comme une expérience incomplète de « citoyenneté austro-marxiste » qui repose sur deux idées-clés : celle de déterritorialiser la nationalité, i.e. de ne voir « aucun lien logique, aucun lien de nécessité entre celle-ci et la notion de territoire » et celle de postuler que « la nationalité est une affaire de choix, d'adhésion personnelle » (Gossiaux 2002, p. 54-55). Car cette deuxième idée-clé est certes progressivement promu, mais sans doute trop peu et trop tardivement (si on se réfère aux conflits des années 1990). En outre, la déterritorialisation des nationalités est menée de manière incomplète puisque dans cinq républiques sur six le territoire est lié à une nation majoritaire : « en fait la question ethnique reste toujours sous-jacente » (Becker 2001, p. 22). L'explosion de la Yougoslavie peut donc être perçue comme un échec politique de la gestion des nationalités :

« La dislocation de la Yougoslavie peut être vue comme la conséquence de l'absence de peuple yougoslave et de la persistance des clivages ethnico-culturels, voire confessionnels, entre les différents peuples ; la Yougoslavie fédérale, plus précisément le monolithisme du Parti communiste, n'aurait que gelé la question nationale qui restait entière » (Drouet 1997, p. 11).

C'est également ce que dit Becker : « Le titisme [...] [a] agi comme un couvercle sur les aspirations nationales des peuples, aspirations renforcées et non effacées chez un certain nombre d'entre eux par les avantages qu'ils ont obtenus » (Becker 2001, p. 22).

Les choix partisans lors des élections pluralistes puis des référendums concernant l'indépendance des républiques du début des années 1990 furent majoritairement « fonction de l'appartenance nationale [...] Ils ont] nourri la transformation politique des tensions sociales en dissensions puis en hostilités interethniques » (Drouet 1997, p. 10). L'identification nationale l'a emporté sur une faible conscience citoyenne yougoslave car elle représentait « l'ultime refuge dans le contexte d'insécurité croissante sur le plan économique, social, politique » (Ibid.). En d'autres termes, le rapport à l'autre s'est cristallisé autour d'oppositions et de défiances ethnoculturelles. Les allogènes (ceux n'appartenant pas à l'ethnie majoritaire de la République, réelle ou fantasmée) ont été fixés par les autochtones (les majoritaires ou ceux se percevant comme tels) dans des différences négatives envisagées en termes absolus. Ils sont devenus des « acteurs symboliques du négatif social » (Dimitrijevic 2000, p. 11). Dans cette véritable « idéologie d'exclusion collective », la culture n'est pas politisée au dépend du social, mais pour organiser l'espace social. Car dans ce mythe de l'autochtonie, l'enjeu est « l'appropriation du territoire » (Mahieu 2000, p. 34) dont dépend la légitimité pour le peuple (se percevant comme) majoritaire à l'habiter et à l'organiser ; l'histoire est alors instrumentalisée à des fins politiques. Cette dernière devient une construction idéologique « qui est censée montrer la continuité de votre présence sur un certain territoire » (Rupnik, 1999). Cette logique

politique de la différenciation et de l'exclusion se retrouve chez les nationalistes croates, serbes et bosniaques dans les années 1990 (Dimitrijevic 2000; Mahieu 2000; Dimitrijevic 2002). Par exemple, les responsables politiques croates portaient alors le discours « d'une incompatibilité civilisationnelle entre la Croatie et la Serbie » (Dimitrijevic 2000, p. 12), d'un clivage culturel infranchissable entre l'Europe occidentale, à laquelle la Croatie selon cette rhétorique appartiendrait, et le monde non civilisé, l'altérité négative, caractérisée pour les croates par l'orthodoxie puis par l'Islam. La question du Kosovo illustre également bien cette recherche de lien entre histoire et territoire. En effet, ce dernier fait l'objet d'une double revendication : « les Serbes y voient le berceau de leur nation, alors que les Albanais affirment leur filiation avec les Illyriens » (Mahieu 2000, p. 32). Dejan Dimitrijevic identifie aussi pour les bosniaques le besoin de se différencier des Serbes et des Croates en redéfinissant leur histoire et leur culture pour se présenter comme « un groupe culturel et politique homogène face à des ennemis identifiés » .



*Figure 9 - « Tito in war »*

*Source : Milomir Kovačević in  
(Richard, Saur 2005, p. 71).*

## CHRONOLOGIE SUCCINCTE DES CONFLITS YOUGOSLAVES<sup>117</sup>

**4 mai 1980.** Mort de Tito. **8 mai 1989.** S. Milošević est élu président de la Serbie par le Parlement serbe, puis au suffrage universel le 9 décembre 1990.

**Avril-décembre 1990.** Premières élections libres dans les six républiques. Victoire de partis nationalistes en Croatie et en Slovénie. **1991.** Déclarations d'indépendances successives des républiques de Macédoine (25 janvier), de Croatie et de Slovénie (25 juin) et de Bosnie-Herzégovine (15 octobre). Les Serbes de Krajina proclament la sécession d'avec la Croatie (28 février).

**Du 27 au 29 juin 1991.** Affrontements entre l'Armée populaire yougoslave et la Défense territoriale slovène à proximité des frontières de cette république, suivis d'un accord de cessez-le-feu.

**Juillet 1991 à Janvier 1992.** Affrontements en Croatie. Le 20 novembre 1991, L'Armée populaire yougoslave et des unités paramilitaires serbes prennent la ville croate de Vukovar après un siège de plusieurs semaines.

**15 janvier 1992.** La Communauté européenne, emboitant le pas à l'Allemagne, reconnaît la Slovénie et la Croatie, puis la Bosnie-Herzégovine **le 6 avril 1992.**

**Mars 1992 à Octobre 1995.** Affrontements armés en Bosnie-Herzégovine. En avril débute le siège de Sarajevo qui durera jusque la fin du conflit. **Le 7 avril 1992,** proclamation par l'Assemblée du peuple serbe de l'indépendance de la République serbe de Bosnie-Herzégovine.

**15 et 30 mai 1992.** Le Conseil de sécurité impose un triple embargo (commercial, pétrolier et aérien) à la Serbie et au Monténégro. **Le 22 mai,** la Bosnie-Herzégovine, la Croatie et la Slovénie sont admises à l'ONU, dont la République fédérative yougoslave (RFY) sera exclue **le 22 septembre.** **22 février 1993.** la résolution 808 du Conseil de sécurité de l'ONU décide la création d'un Tribunal pénal international pour juger les responsables de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991.

**24 août 1993.** Proclamation de la République croate d'Herceg-Bosna, État croate au sein de la Bosnie-Herzégovine. **1er mars 1994.** Accords de Washington prévoyant la création d'une Fédération croato-musulmane de Bosnie-Herzégovine. **Juillet 1995.** Prise des enclaves musulmane de Srebrenica et de Žepa par l'armée serbe.

**Mai 1995.** Opération Eclair : l'armée croate reprend la Slavonie occidentale. **Août 1995.** Opération Tempête : l'armée croate reprend la Krajina, puis appuie les forces croato-musulmanes dans leur reconquête du nord de la Bosnie. **Août-Septembre 1995.** Opération Force délibérée : frappes aériennes massives de l'OTAN et entrée en action de la Force de réaction rapide (FRR) contre les positions serbes en Bosnie-Herzégovine.

**12 novembre 1995.** Accords d'Erduť, entre la Croatie et les autorités sécessionnistes de Slavonie orientale, prévoyant la réintégration pacifique de la région par la Croatie sous mandat de l'ONU. **14 décembre 1995.** Signature officielle des accords tripartites, institutionnels et territoriaux de Dayton sur la Bosnie-Herzégovine entre les délégations bosniaque, croate et serbe.

**1998-1999.** Affrontements armés au Kosovo entre indépendantistes albanais (UCK) et troupes de la RFY. Après l'échec de négociations, l'OTAN lance des opérations aériennes visant des cibles militaires en RFY. **Juin 1999 :** Accord militaire entre OTAN et RFY. Résolution 1244 du Conseil de Sécurité de l'ONU qui entérine le déploiement d'une mission de maintien de la paix sans régler la question de l'indépendance ou non de la province. **Octobre 2000 :** S. Milošević est renversé par la « révolution des bulldozers ». Victoire de l'opposition démocratique aux élections en Serbie.

**2001.** Affrontements entre forces macédoniennes et indépendantistes albanais (UCK) dans le nord de la Macédoine. Déploiement de forces de l'OTAN. Signature d'accords de paix à Ohrid.

---

<sup>117</sup> Sources : (Bougarel 1996, p. 161-169; Pozzoli-Montenay 2004), Le Monde diplomatique.

## 2.1.4. Le temps de la séparation : frontières et conflits dans les années 1990



Figure – Les causes des conflits des années 1990

Source : (Richard, Saur 2005; Rupnik 1998).

#### 2.1.4.1. Les causes plurielles des conflits

« L'Europe est couturée de frontières. Les Balkans ont vu depuis 1990 se multiplier les frontières étatiques. Pour aller de Trieste à Thessalonique, il suffisait de franchir la frontière entre Italie et Yougoslavie puis celle entre Yougoslavie et Grèce. Sur le même trajet, on franchit maintenant cinq frontières. »(Sivignon 2009, p. 141).

Souvent contestée et questionnée pendant le vingtième siècle, la cohabitation au sein d'un même État de différents groupes ethniques sud-slaves a volé en éclat aux débuts des années 1990. La désintégration de la Yougoslavie<sup>118</sup> est un phénomène complexe à expliquer et ne peut être réduite à une seule cause. Elle peut être perçue comme un enchevêtrement de mouvements de décomposition/recomposition intervenus dans les structures territoriales, économiques, politiques et sociales (Roux 1997, p. 8). Pour Dejan Jovic (2001), c'est tout autant dans les facteurs objectifs que dans la perception et la mobilisation de ces derniers par les acteurs politiques locaux que réside sa compréhension. Le plus important de ces facteurs reste selon lui la crise économique et politique des années 1980, qui aurait renforcé le seul contre-modèle reconnu jusqu'alors : le(s) nationalisme(s).

Il préconise également de replacer la crise dans le contexte politique intérieur et extérieur : la mort de Tito, la fin de la guerre froide, l'émergence de Milošević et les attermolements internationaux (Jovic 2001, p. 101).

En d'autres termes, l'éclatement des conflits en ex-Yougoslavie apparaît principalement comme une conséquence du « placement de la lutte sociale et politique sur le plan des différences culturelles » (Belkis 2000, p. 25). C'est aussi ce que dit Ernest Gellner : « le conflit nationaliste a été attisé par les clivages sociaux créés par l'industrialisation débutante et par sa diffusion inégalitaire » (Gellner 1989, p. 171). Véritable « ironie de l'histoire », le socialisme et le progrès qui devaient supplanter les « archaïsmes d'un autre âge » ont été balayés par les nationalismes qui s'affirmèrent précisément « en référence à un passé mythique, mâtiné de ferveur religieuse » (Kubli 1998, p. 227). D'une époque à l'autre, l'idéologie change, mais pas les méthodes et les symboles : « aussi bien en Croatie qu'en Serbie, le pouvoir est autoritaire et exclusif, sans parler de la Bosnie-Herzégovine... » (Ibid., p.229). Partout, la victoire des nationalistes au tournant des années 1980-1990 rime avec victimisation. Ces derniers présentent leur nation comme menacée, se livrent sans hésitation au révisionnisme historique, manipulent les comparaisons avec l'Holocauste et mobilisent la mémoire des crimes commis par les Ustaša et les Četniks pendant la seconde guerre mondiale (Toal, Dahlman 2011, p. 43). Dès 1991, Dusan Sidjanski prophétisait :

« Si la Slovénie constitue une exception par sa population homogène, la Croatie illustre en revanche l'inextricable imbrication des peuples et des minorités de Yougoslavie. Un acte

---

118



d'indépendance ou un remodelage des frontières de manière unilatérale risquerait de déclencher une escalade de violences se propageant d'une République à l'autre... » (Sidjanski 1991, p. 16).

#### 2.1.4.2. Frontières et minorités au centre des enjeux

« Tous les Serbes dans un seul Etat, dans cet Etat rien que des Serbes », cette phrase attribuée à Milošević dans les années 1980 illustre le principal problème posé par les rhétoriques nationalistes serbe et croate –car le même type de réflexion était inscrit dans les discours et les écrits de Tuđman en Croatie (Garde 1997, p. 21). En revendiquant des droits « historiques » sur des territoires où d'autres nationalités résident, les programmes nationalistes ont un « corollaire inévitable », la purification, le nettoyage ethnique (Kubli 1998, p. 230). Ce dernier est mené « au nom de la défense d'intérêts ethniques particuliers, et non pas au nom de la démocratie et des libertés individuelles » (Ibid.). Les leaders nationalistes l'ont prétendu dans un premier temps : « chaque nationalisme s'est présenté comme un mouvement de défense d'une périphérie, opposé à un centre oppresseur par essence » (Ibid.). C'est le cas de la Serbie avec les serbes de Croatie (Krajina, Slavonie) ou de Bosnie, mais aussi de la Croatie avec les croates de Bosnie-Herzégovine. Pourtant, les programmes nationaux serbes et croates étaient eux-mêmes centralisateurs, mais autour d'un pouvoir qu'ils présentaient comme le seul légitime, leur nation. La guerre devient inévitable car les « nationalismes serbes et croates revendiquent (...) en grande partie les mêmes territoires » (Ibid.).

Il est impossible de tracer une frontière, « une ligne claire et définitive entre Serbes et Croates » (Kubli 1998, p. 232). Elle l'est aussi car il semble nécessaire pour les nationalistes de « rompre véritablement avec le capital symbolique de la Yougoslavie » (Kosanic 2008, p. 317), cette histoire commune du vivre-ensemble des slaves du Sud :

“As a political entity, the former Yugoslavia encompassed traditional dichotomies such as east/west and their nesting variants (Europe/Asia, Europe/Balkans, Christian/Muslim), largely neutralizing their usual valorization. With the destruction of this neutralizing framework, the revalorization of these categories, now oppositions rather than simply differences, has resulted in the destruction of the living communities that had transcended them.” (Bakić-Hayden 1995, p. 930-931)

Ainsi, la crise yougoslave ne peut se réduire à un antagonisme figé citoyenneté/ethnicité. L'instrumentalisation de ces deux concepts « relève moins d'une balkanisation de la modernité politique européenne qu'elle ne révèle des apories de l'eupéanisation des sociétés balkaniques » (Bougarel 1996, p. 91). Il s'agit plutôt d'une opposition « entre construction d'une identité ethnique à partir d'une communauté politique (projet yougoslave et bosniaque) et constitution d'une

communauté politique à partir d'une identité ethnique (projets grands-serbes, grand-croate, grand-albanais »(Ibid.). Et de conclure : « la crise yougoslave porte moins sur la définition de la communauté politique légitime que sur celles des frontières, identitaires d'abord, territoriales ensuite »(Ibid.).



Figure 10 - Des nationalismes aux revendications territoriales entrecroisées

Source : (Cattaruzza, Sintès 2012, p. 52).

### 2.1.4.3. Les attermolements européens et internationaux

Dans la perception occidentale, ce qui marque les esprits, c'est le retour de la guerre en Europe, et plus particulièrement de conflits interethniques qui touchent durement les populations civiles :

« La guerre qui a sévi au cœur du continent européen de juin 1991 à octobre 1995 a pris une autre forme [...] des armées et des formations paramilitaires (...) se sont attaquées à des populations civiles ; des viols organisés, la torture et l'internement en camps, des massacres et des déplacements forcés de populations, sans précédent depuis la seconde guerre mondiale<sup>119</sup>, ont été commis au nom d'une idéologie de purification ethnique ; les principes de l'inviolabilité des frontières et du non-recours à la force ont été impunément violés » (Nordmann 1997, p. 3).

Ces conflits sont perçus comme constituant une « atteinte à la paix et à la sécurité européenne et plus encore un (...) retour à des pratiques génocidaires réputées intolérables depuis 1945 » (Nordmann 1997, p. 3-4) ; en outre, aucun mouvement européen ne s'est réellement constitué, les sociétés européennes se trouvant incapables d'infléchir les politiques menées. Plusieurs figures et causes sont avancées : l'incapacité de l'Union Européenne à agir d'un seul tenant du fait de « l'inexistence d'une politique commune et des oppositions d'intérêts entre les Etats » (Ibid. p. 5). En d'autres termes, l'Europe « n'a pas pu, n'a pas su ou n'a pas voulu prendre les mesures nécessaires pour que s'établisse sans retard ni violence le nouvel ordre post-yougoslave qu'elle jugeait légitime » (Roux 1997, p. 25). Sont également pointées les « ambiguïtés et contradictions des missions des institutions internationales », mais aussi « l'imbroglie des chaînes de commandement », la faiblesse et l'inadaptation des moyens consentis et le « poids des décisions personnelles de certains responsables » (Nordmann 1997, p. 5). Ces explications paraissent satisfaisantes pour expliquer les premiers temps du conflit (en Croatie et surtout en Bosnie-Herzégovine) où l'ONU ne parvient pas à tenir son mandat et à maintenir la paix, notamment lors des tristement célèbres massacres commis dans les enclaves musulmanes de Srebrenica, Žepa et Goražde (cf. planche de la BD éponyme de Joe Sacco ci-contre) pourtant sous sa protection. En ce qui concerne l'incapacité citoyenne à faire pression en Europe, Nordmann (2011, p. 5) avance comme tentative d'explication « la peur de la guerre » et « l'anesthésie de l'esprit critique des médias et des citoyens », le « crédit donné aux points de vues nationalistes » et le traitement partiel des informations.

---

<sup>119</sup> La question des responsabilités dans les conflits successifs reste très discutée ; d'autant plus après les décisions contradictoires prises par le Tribunal Pénal International pour l'ex-Yougoslavie. Comme le signale Paul Garde : « dans une telle guerre des violences, des atrocités ont été commises par tous les belligérants ». S'il est impossible d'établir « une hiérarchie des malheurs subis », de nombreux auteurs pointent la responsabilité politique première comme étant serbe. Les nationalistes serbes sont présentés comme « l'agresseur » et le « principal coupable » d'un point de vue « statistique, chronologique et idéologique » (Garde 1997, p. 23). D'autres préfèrent pointer une responsabilité commune : « la désintégration de la Yougoslavie est le produit d'une élite opportuniste, qui n'a pas hésité à faire basculer le pays dans l'horreur pour maintenir et accroître ses privilèges, et non pas une irréversibilité de l'histoire » (Kubli 1998, p. 233).

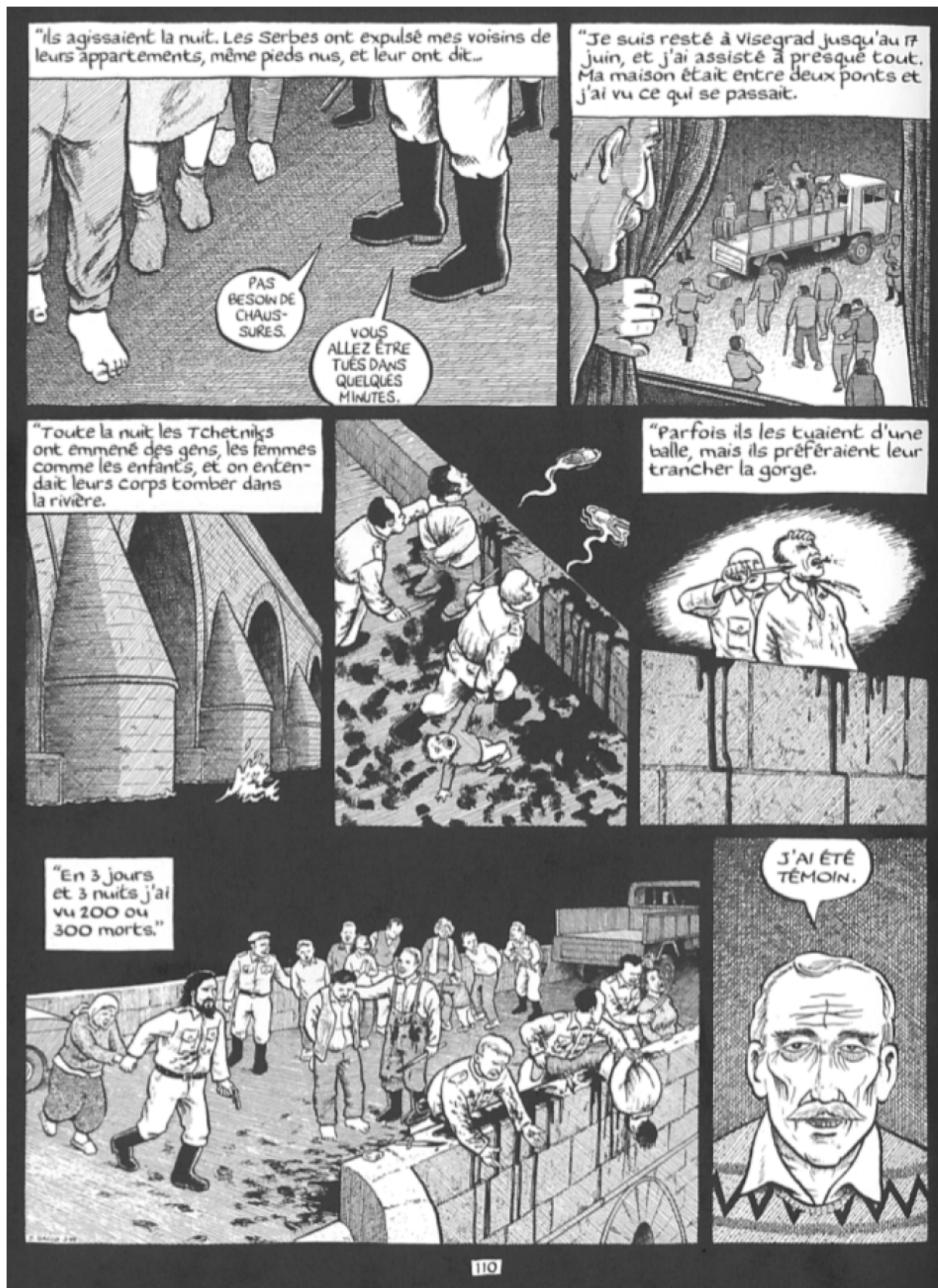


Figure 11 - Planche de Goražde ; l'horreur du conflit en Bosnie-Herzégovine vue par un dessinateur américain.

Source : (Sacco 2009).

#### 2.1.4.4. Les bases de l'intervention internationale

Finalement, ce sont les interventions successives de l'OTAN<sup>120</sup> qui permettent l'arrêt des conflits et la pacification de la région notamment par son soutien à la réémergence de l'État de droit<sup>121</sup>. Mais les accords de paix successifs traduisent l'hésitation de la communauté internationale entre deux éléments de droit international apparemment difficilement compatibles, l'intangibilité des frontières et le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. La question nationale reste entière : « Par quel type de communauté, en effet, définir un peuple ? Comment y inclure ou en exclure ces êtres pluri-identitaires que sont les individus ? » (Nordmann 1997, p. 8) ; « Où commence et où s'arrête le droit de tout peuple, de toute minorité à se donner son propre Etat ? » (Sidjanski 1991, p. 15). La réponse donnée par la Commission Badinter<sup>122</sup>, reprise par les Accords de Dayton en 1995, est claire. Elle suit l'*uti possidetis juris*<sup>123</sup>. Les nouvelles frontières internationales seront les frontières administratives internes<sup>124</sup> des Républiques fédérées qui s'étaient déclarées indépendantes au début de la guerre, i.e. la Slovénie, la Croatie (Sivignon 2009, p. 141). Les entités autoproclamées au sein de ces républiques<sup>125</sup> ne sont pas reconnues comme Etats indépendants. Ainsi, il n'y aurait pas de contradiction, les deux règles ne se situeraient tout simplement pas au même niveau : le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes traduirait la volonté juridique « d'un peuple dépendant d'affirmer son identité sur le plan international en se dotant d'un appareil d'État souverain et indépendant » (N'Kolumbua 1984, p. 435) quand l'*uti possidetis juris* concernerait « la délimitation territoriale entre États nouveaux » (Nesi 1998, p. 20).

---

<sup>120</sup> d'abord en 1995 en Bosnie-Herzégovine et en Croatie, puis en 1999 au Kosovo et en Serbie et enfin en 2001 en Macédoine

<sup>121</sup> En particulier en permettant l'organisation d'élections démocratiques après les conflits, par l'assistance dans les réformes judiciaires, et par le travail du Tribunal de Paix pour l'ex-Yougoslavie (TPY), même si ce dernier est aujourd'hui fortement contesté par les populations et les médias internationaux pour la partialité, l'inachèvement et les contradictions de ses décisions successives.

<sup>122</sup> La Commission Badinter, ou Commission pour la paix en Yougoslavie, était composée de cinq présidents de cours constitutionnelles européennes sous la présidence de Robert Badinter. Elle fut mise en place par la Commission européenne entre 1991 et 1993.

<sup>123</sup> Sur la question des frontières, la commission Badinter stipula que « quelles que soient les circonstances, le droit à l'autodétermination ne peut entraîner une modification des frontières existant au moment des indépendances (*uti possidetis juris*) sauf en cas d'accord contraire de la part des États concernés » (Lombart 2005, p. 6)

<sup>124</sup> Comme nous l'avons vu dans la partie précédente, ces frontières étant elles-mêmes, en partie, des héritages de périodes impériales antérieures.

<sup>125</sup> En Croatie : la République Serbe de Krajina ; en Bosnie-Herzégovine : la République (croate) d'Herceg-Bosna ou la République Serbe de Bosnie. Le cas de cette dernière constitue un statut particulier puisque la région est encore reconnue aujourd'hui comme une des deux entités de la République de Bosnie-Herzégovine (alors que les deux autres entités n'existent plus à ce jour).



Figure 12 - L'évolution territoriale de la Yougoslavie entre 1815 et 1999

Source : <http://www.monde-diplomatique.fr/cartes/yougoslaviemdv49>

#### 2.1.4.5. Les apories du règlement des conflits

Pourtant, plusieurs limites apparaissent dans les interventions successives de la communauté internationale. La première est que les arbitrages juridiques rendus par la Commission Badinter n'ont pas empêché le conflit ; d'aucuns diront qu'elles ont même « attisé » les antagonismes préexistants (Belkis 2000; Lombart 2005, p. 6). En outre, en dotant autant que possible chaque nationalité (narod) d'un État propre et en institutionnalisant les rapports entre minorités ethniques (narodnost) dans les gouvernements nationaux et locaux<sup>126</sup>, la communauté internationale a mis en place un nouvel ordre qui, tout en invoquant le droit des minorités, présente de forte analogie avec le principe des nationalités (Gossiaux 2002). Certains auteurs affichent leur scepticisme quant à la pacification des relations interethniques dans ces nouveaux États « guère plus homogènes que ceux dont ils sont issus » (Maury 1994, p. 382) : « Pourquoi les Serbes et les Croates pourraient-ils vivre ensemble en Croatie ou en Bosnie-Herzégovine mais ne pourraient pas le faire en Yougoslavie ? » (Kubli 1998, p. 233). Est-ce que ces nouveaux États garantiront réellement une « égale jouissance de tous leurs droits à l'ensemble des citoyens », notamment à ceux appartenant à des minorités ? (Nordmann 1997, p. 8). Ce n'est pas le cas en Bosnie-Herzégovine, où l'empressement à trouver une solution entre les trois principaux belligérants du conflit –croates, serbes, musulmans– a conduit la Communauté internationale à valider une Constitution qui accorde davantage de droits aux citoyens appartenant à un de ces trois peuples dits « constitutifs » qu'aux citoyens issus de minorités<sup>127</sup> (Bieber 2003). De plus, il semble que les différents plans de paix successifs aient conduit à la cristallisation et à l'institutionnalisation des politiques d'homogénéisation ethnique menées dans les années 1990 en entretenant l'illusion, au niveau local ou régional en particulier, d'entités et de quartiers supposés stables car ethniquement homogènes. L'exemple des subdivisions territoriales de la Bosnie-Herzégovine est particulièrement parlant. Entre la fédération croato-musulmane et la République Serbe, la frontière inter-entité sépare les anciens ennemis de la guerre : « la singularisation des espaces politiques le long de la ligne-frontière est très nette » (Chaveneau-Lebrun 2001, p. 8). Quid enfin du désir des peuples, qui ne disposaient pas d'une république au sein de la Yougoslavie, à disposer d'eux-mêmes ? Plus de dix ans après le conflit, le Kosovo province jadis autonome de la

---

<sup>126</sup> En institutionnalisant en particulier leurs représentations propres dans les gouvernements nationaux et locaux. C'est le cas en particulier en Bosnie-Herzégovine et au Kosovo, dans une moindre mesure en Macédoine, au Monténégro, en Serbie et en Croatie.

<sup>127</sup> Par exemple, la présidence tournante de la république est partagée entre peuples constitutifs (serbes, croates et bosniaques) et exclut de fait les citoyens de toute autre ethnie.

république de Serbie voit son indépendance déclarée en 2008 uniquement reconnue par une partie minoritaire de la Communauté internationale<sup>128</sup>.

Ces solutions institutionnelles de type consociative<sup>129</sup> sont aujourd'hui fortement contestées : 1/ parce qu'elles n'ont pas permis la constitution d'États viables, en particulier dans le cas de la Bosnie Herzégovine et du Kosovo ; 2/ parce qu'elles ont conduit en revanche, dans l'ensemble de la région, à figer les rapports interethniques en favorisant les phénomènes d'ascription, et à empêcher les réconciliations<sup>130</sup> (Bieber 2003, 2007; Simonsen 2005; Gossiaux 2002; Rupnik 2007). En effet, les solutions politiques proposées se basent sur la même vision totalisante des rapports sociaux (approchés uniquement selon, et donc réduits à, leur dimension ethnique) que les nationalismes auxquelles elles sont opposées.

Plus largement, l'intervention de la communauté internationale est également jugée contreproductive parce qu'elle a « prouvé à toutes les autres populations des Balkans<sup>131</sup> que le conflit ethnique est une arme efficace et légitime dans le domaine de la gestion des relations internationales et de la redéfinition des rapports de domination à l'âge de la mondialisation » (Belkis 2000, p. 25). Jean-Arnaud Dérens appelait d'ailleurs les instances internationales et tout particulièrement l'Union européenne à « suggérer d'autres formules permettant aux États balkaniques de ne plus fonder uniquement leurs légitimités politiques sur des bases ethnonationales » (Dérens 2008).

C'est précisément dans ce contexte que deux injonctions internationales apparaissent au tournant des années 2000 dans la région : celle à coopérer et celle à se réconcilier. La seconde sera précisément l'objet de la prochaine partie.

---

<sup>128</sup> Le 16 mai 2013, le Kosovo a été reconnu par 98 États-membres de l'ONU dont 22 États de l'Union Européenne (Chypre, Espagne, Grèce, Slovaquie et Roumanie sont les cinq États ne l'ayant pas reconnu).

<sup>129</sup> Selon Elizabeth Picard, le système de démocratie consociative est prôné « dans les pays aux sociétés segmentées [et] repose sur quatre principes: la coalition gouvernementale large, l'autonomie segmentaire, la proportionnelle et le droit de veto de la minorité » (Picard 2001). Sa formulation s'appuie sur les travaux du politique néerlandais Arend Lijparth qui a travaillé sur le concept à partir des années 1970 (Lijparth 1977).

<sup>130</sup> Car l'enjeu concerne en Yougoslavie des réconciliations, et pas seulement une seule (Bieber 2000).

<sup>131</sup> Et au delà, la possibilité de conflits ethniques n'étant pas spécifique aux Balkans.



## 2.2. Se réconcilier, un pis-aller, une nécessité ?



Figure 13 - Baiser entre une jeune fille recouverte du drapeau croate et un jeune homme paré du drapeau serbe à Mostar, Bosnie-Herzégovine, largement repris dans la presse nationale, régionale et internationale.

Source : Le Parisien, mars 2013

Figure 14 - « Les Serbes et les Croates sont frères », un graffiti prônant la tolérance sur le mur de l'université de Belgrade, Serbie.

Source : Balkan Insight, janvier 2013.

Avant de discuter théoriquement du lien éventuel entre coopération et réconciliation, il semble primordial de revenir sur ce qui est entendu par *réconciliation* dans ce travail de thèse. Cette notion reste polysémique et renvoie à des usages disciplinaires, mais aussi théoriques, différenciés. Elle est principalement un objet d'étude pour les historiens et de plus en plus pour les théoriciens des relations internationales, souvent anglo-saxons. Elle est aussi abordée par des philosophes, des sociologues et des anthropologues. Un clivage assez net apparaît entre une vision prescriptive occidentale et libérale qui accompagne et justifie la montée en puissance de cette notion, et des chercheurs plus critiques qui soulignent les relations de domination, et qui interrogent les aspects sociaux et culturels, liés au développement de ces politiques. Elle est souvent associée voire confondue avec d'autres notions proches, et soulève donc des questions liées à la paix, la vérité, le pardon, la justice, la repentance, l'impunité, l'oubli, la mémoire (Chaouad 2012, p. 54; Rosoux 2009, p. 614). Il convient donc de préciser et de justifier mon positionnement, en explicitant ce qu'il recouvre mais aussi ce qu'il ne recouvre pas, et en quoi il est adapté à notre questionnement de recherche.

### 2.2.1. La montée en puissance d'une injonction occidentale

A partir des années 1980, souvent accompagnés ou sous la pression d'organismes internationaux<sup>132</sup> et d'ONG internationales procédant à « une diffusion volontariste du modèle » (Lefranc 2007, p. 240), les Etats se sont (res-)saisis du concept de réconciliation s'intégrant plus largement dans des mécaniques post-conflit de justice transitionnelle. « Ressaisis » dans le sens où de nombreux auteurs font référence au procès de Nuremberg après la seconde guerre mondiale comme constituant les premiers pas de la justice internationale (Chaouad 2012, p. 53).

Cette *déferlante judiciaire* récente –« justice cascade » en anglais (Sikkink, Booth-Walling 2007, p. 428) – s'est traduit par l'institutionnalisation de la réconciliation et la multiplication des mécanismes judiciaires qui constituent de véritables dispositifs disponibles et mobilisables « clé-en-main » : *tribunaux spéciaux* (qu'ils soient nationaux, étrangers, ou internationaux), commissions du type *Vérité et Réconciliation*, réparations, *lustration*<sup>133</sup>, projets mémoriaux. Se réconcilier est devenue une injonction, un « passage obligé pour les acteurs des processus de sortie de violence et de pacification des relations internationales » (Chaouad 2012, p. 52), un « véritable pis-aller (...) une politique routinière, promue internationalement, moralisée, idéalisée » (Lefranc 2007, p. 235).

Le Monde n'est pas pour autant équitablement concerné. Depuis la fin de la Guerre Froide, ces dispositifs ont majoritairement été exportés par l'Occident vers ses marges (*borderlands*) méridionales et orientales : en Amérique du Sud, en Afrique et en Europe de l'Est<sup>134</sup>. Mark Duffield propose une lecture critique de cette injonction. Il insiste sur la distanciation artificielle construite par la métropole (le centre, l'Occident) qui, en présentant les conflits comme un échec de la modernité et une forme de régression sociale, se retrouve en position légitime pour imposer aux gouvernements, aux sociétés en situation de post-conflit le seul modèle à même de garantir la paix selon lui, le modèle libéral :

“Regarding a reforming urge, descriptions of borderland conflict destroying a nation's social fabric, entrenching generations of hatred, targeting civilians, and so on, provide a powerful *justification*. At the same time, the veiling and separating of 'their' irrational violence from the restraint of 'ours' provides a *legitimation*. Together, such forms of justification and legitimation combine to establish a *will to govern* the borderlands. The

---

<sup>132</sup> Au premier rang desquelles l'ONU. En Europe, c'est plus particulièrement l'OSCE, le Conseil de l'Europe et l'UE qui interviennent dans ce domaine. Nous le verrons dans la partie 2.2.3.

<sup>133</sup> Terme utilisé pour qualifier le processus législatif et systématique, ayant eu cours dans la majorité des Etats postcommunistes, visant à épurer les administrations publiques et parapubliques des anciens collaborateurs communistes ou ayant eu des responsabilités dans la police secrète. Sur le cas tchèque, cf. : (Mayer 2000)

<sup>134</sup> Pour plus de précisions, voir l'étude globale menée par Sikkink et Booth-Walling : (Sikkink, Booth-Walling 2007). Les exemples les plus souvent cités sont : Bolivie, Argentine, Uruguay, Ouganda, Népal, Chili, Tchad, Salvador, Sri Lanka, Afrique du Sud, Equateur, Guatemala, Nigéria, Corée, Panama, Pérou, Timor-Oriental, Sierra Léone, Ghana, ex-Yougoslavie, Maroc, Libéria, Rwanda... etc. Voir également le dossier sur le pardon publié en 2012 dans *La revue internationale et stratégique* qui se concentre sur quelques cas emblématiques parmi ceux cités précédemment : Balkans, Rwanda, Afrique du Sud, Argentine et Algérie.

borderlands are thus imagined spaces of breakdown, excess and want that exist in and through a reforming urge to govern, that is, to reorder the relationship between people and things, including ourselves, to achieve desired outcomes” (Duffield 2002, p. 1053).

Cette généralisation du recours aux dispositifs de justice transitionnelle en général, de réconciliation en particulier, est donc en premier lieu un enjeu de politique extérieure, un exercice imposé pour avoir sa carte d’entrée au sein du concert des *nations démocratiques occidentales*. Lancer un processus de réconciliation correspond « aux yeux du grand nombre des experts et décideurs des politiques internationales et nationales, une composante active et indispensable de la démocratisation/sortie du conflit » (Lefranc 2007, p. 243). Mais c’est aussi un enjeu de politique intérieure, « des ressources pour d’autres jeux sociaux, des arènes supplémentaires pour des affrontements ou de simples *jeux* sociaux ou politiques ordinaires » (Lefranc 2006, p. 17).

Les dispositifs de réconciliation et plus largement de justice transitionnelle –leur possibilité, leur désirabilité, leur impact– ont fait dès les années 80, et font aujourd’hui encore débat (Sikkink, Booth-Walling 2007, p. 428). En 1991, Samuel Huntington se positionne contre la mise en place de tribunaux jugeant de la violation des droits de l’Homme, les poursuites judiciaires risquant selon lui de détruire la stabilité nécessaire à l’établissement de la démocratie. Si jamais ceux-ci sont tout de même mis en place, ils doivent l’être immédiatement après le conflit : « In new democratic regimes, justice comes quickly or it does not come at all » (Huntington 1991, p. 228). Cette critique nous semble posséder deux limites majeures. Non seulement, Samuel Huntington ne semble pas questionner le rapport de domination inscrit dans un processus d’exportation du modèle néolibéral de démocratie actuel du Nord vers ses marges, mais en outre, une telle position semble se nourrir d’une vision essentialiste (civilisationnelle) du monde qui considère les Etats du Sud comme faibles, à peine capables de supporter *la* démocratie<sup>135</sup>. Plus récemment, certains auteurs se sont ouvertement interrogés sur les effets de ces dispositifs transitionnels avançant des critiques sur la capacité réelle des outils développés à permettre/accompagner la réconciliation : « a universal jurisdiction prosecution may cause more harm than the original crime it purpots to address » (Goldsmith, Krasner 2003, p. 51). Plus que la forme, c’est le principe même d’une possibilité de justice et réconciliation qui est remis en question.

Si une critique sur le rapport de force induit, tout comme l’interrogation sur le bien-fondé de la généralisation de ce processus dans tous les contextes, faut-il en venir à disqualifier l’ensemble du

---

<sup>135</sup> La référence majeure de cette lecture civilisationnelle fut produite par Huntington lui-même dans son fameux *choc des civilisations* : (Huntington 1997). Cette approche fut fortement critiquée car elle « tend à essentialiser des entités culturelles juxtaposées sur une carte [et] ne rend pas suffisamment compte des interférences et influences réciproques entre ces réalités mouvantes » (Bruneau 2010, p. 315). Boris Kapustin va plus loin dans la critique : « la naturalité des formes *civilisationnelles* va de pair avec le caractère inévitable du capitalisme en tant que condition *naturelle* de l’humanité. C’est une vérité pratique de la doctrine de Huntington, aussi pauvre soit son élaboration théorique » (Kapustin 2008, p. 108).

processus, en particulier ses possibles retombées de ces dispositifs ? Il me semble qu'un point essentiel nécessaire au débat est souvent oublié par les analystes : la réappropriation de l'injonction à se réconcilier par les gouvernements et les sociétés locales. Quels intérêts politiques intérieurs, quels rapports de forces entre anciens ennemis, entre majorité, et minorités ces dispositifs servent-ils ? Peuvent-ils être des gages de paix ?

Il semble en particulier nécessaire de garder à l'esprit que ces mécanismes de réconciliation sont récents. L'observation de leurs effets est conditionnée par une connaissance fine du contexte dans lesquels s'inscrivent les enjeux mémoriels concernés. Il serait également probablement opportun d'envisager une observation sur le temps court et le temps long, afin de mesurer la profondeur réelle du processus de réconciliation engagé sur plusieurs générations. Dans une des rares recherches menées sur le sujet à partir du terrain (sud-américain), Sikkink et Booth-Walling s'inscrivent en faux contre une condamnation définitive des apports des processus de justice transitionnelle : "Our evidence has shown that, in Latin America, the advocates of trials do not inadvertently promote atrocities; that trials do not increase human rights violations, exacerbate conflict or threaten democracy; and that amnesties cannot be proven to be deterrents to future human rights abuses" (Sikkink, Booth-Walling 2007, p. 442). Malgré le parti-pris libéral des auteures, leur approche interroge les critiques développées jusqu'alors, qui portent surtout sur le processus en lui-même plus que sur ses résultats. Elle invite à une meilleure prise en compte des enjeux locaux dans lesquels cette injonction à se réconcilier, imposée par l'extérieur, s'inscrit, pour permettre une plus grande compréhension de ce qu'elle engendrent. La façon dont cette dernière a été saisie localement et régionalement par les populations et les gouvernements, mais aussi les effets produits, reste à analyser. Dit autrement, s'il ne s'agit pas de nier ici que la réconciliation est une idéologie d'inspiration libérale et de conception occidentale, ces caractéristiques ne la disqualifient pas a priori, sa portée. Ce qu'elle produit dépend des réappropriations qui en sont faites, du ou des sens qu'on lui donne, de sa place et de sa force dans la bataille des idées au niveaux (et entre les niveaux) locaux, nationaux et internationaux.

### **2.2.2. Vers une définition de la réconciliation**

Nous l'avons vu précédemment, l'usage des dispositifs de réconciliation s'est généralisé, et par la même, le sens donné au concept s'est élargi. Ce dernier s'inscrit aujourd'hui, « pour le meilleur et pour le pire, dans un champ de problématiques mêlant tout à la fois des termes historiques, politiques et juridiques » (Chaouad 2012, p. 53). Si la partie précédente a été l'occasion de discuter de l'émergence du principe dans un contexte de réaffirmation et d'internationalisation de la justice transitionnelle, il reste une question centrale. Qu'est-ce que la réconciliation ?

### 2.2.2.1. *Un processus prolongeant paix et justice*

En premier lieu, l'approche constructiviste (adoptée aussi dans ce travail) conduit à considérer la réconciliation autant comme un *processus* que comme une finalité : « a long and deep process which aims at radical changes in the hearts and minds of the communities involved in an identity conflict » (Auerbach 2009, p. 292) . L'idée de processus sous-tend une certaine permanence à la fois dans l'attention réciproque que se portent les anciennes parties-prenantes et dans le mouvement de rapprochement entamé entre elles. Elle amène également à penser la réconciliation comme réversible : la plaie qui était peut-être sur le point de guérir peut se rouvrir et suppurer (Améry 1995, p. 20). Elle part du postulat que les violences et/ou les crimes commis sont (quasiment) ineffaçables : « les traces physiques ou morales d'une violence et d'une souffrance passées demeurent souvent, d'une manière ou d'une autre, produisant des effets (...) plus ou moins sensibles » (Chaouad 2012, p. 56). Se réconcilier ne veut pas dire faire table rase : « un pardon jamais n'abolira le passé » (Chaouad 2012, p. 57). Le processus de réconciliation vise à permettre de vivre ensemble à nouveau et se rapproche en cela d'un travail de deuil « qui au fil du temps, referme les blessures » (Hartmann 2012, p. 69). Son objet est de favoriser « toute forme d'arrangement mutuel entre anciens ennemis » (Long, Brecke 2003, p. 1) en permettant la « transformation des représentations véhiculées au sein de la population », et plus précisément la « démobilisation des esprits » au lendemain de violences extrêmes (Rosoux 2009, p. 615). Pour cela, un de ses leviers est de « rétablir la dignité des victimes par la reconnaissance publique des torts subis, tout en offrant à ceux qui les ont commis une occasion de reconnaître leur faute : reléguer au passé tout en conservant la mémoire » (Hartmann 2012, p. 68). C'est une véritable « politique de sortie du conflit » et « de la mémoire du conflit » (Lefranc 2007, p. 233) visant à « pacifier les relations sociales au sein d'un pays » (Chaouad 2012, p. 51).

Pour définir plus précisément la réconciliation, il convient de distinguer le concept de ce qu'il n'est pas : « la réconciliation n'est ni le fruit de la paix ni celui de la justice ni de leur addition. Elle n'est pas non plus le fruit du pardon » (Hartmann 2012, p. 68). La paix reste cependant un pré-requis : « on ne se réconcilie ... pas avec quelqu'un qui continue de nous faire du tort » (Hartmann 2012, p. 69). Et la justice constitue « une condition sine qua non d'une paix durable et de toute perspective de réconciliation » (Hartmann 2012, p. 71). La réconciliation vient donc après la paix et avec la justice: « ce sont la fin des injustices et la reconnaissance des torts commis et des torts subis par l'ensemble de la société qui a basculé dans la violence collective qui mènent à la réconciliation, et non l'inverse » (Hartmann 2012, p. 69).

### 2.2.2.2. *En dehors de la morale, une entreprise politique et sociale*

Valérie Rosoux distingue trois catégories d'approches de la réconciliation : spirituelles (1), socio-psychologiques (2) et structurelles (3) (Rosoux 2009, p. 614). Première catégorie, les approches spirituelles qui plaident en faveur « d'un processus de guérison collective basé sur la notion de pardon, ainsi que sur la réhabilitation des victimes *et* des bourreaux » (Rosoux 2009, p. 615). Seconde catégorie, les approches socio-psychologiques (2) qui se focalisent sur « les aspects cognitifs et émotionnels du processus de rapprochement entre anciens adversaires », en particulier sur les ajustements progressifs des « croyances, attitudes, motivations et émotions partagées par l'ensemble des individus en présence » (Rosoux 2009, p. 615). Troisième catégorie, les approches structurelles (3) dont les objets sont « la sécurité, l'interdépendance économique et la coopération politique » et qui favorisent l'étude des « réformes institutionnelles destinées à intégrer l'ensemble des parties en présence dans un système démocratique qui favorise l'établissement ou la restauration des droits de l'homme » (Rosoux 2009, p. 614).

Les approches spirituelles de la réconciliation posent question, car elles semblent relever d'une confusion entre réconciliation et pardon. Or Jacques Derrida l'affirme très clairement : « le pardon ne relève pas, il ne devrait jamais relever, d'une thérapie de la réconciliation » (Derrida 2001, p. 116). Ce glissement vers « la logique du pardon » correspond à l'immiscion d'un « concept religieux et moral (...) dans le champ politique et juridique au point d'en vampiriser les contraintes, les logiques et les effets, et d'en excéder les attentes » (Chaouad 2012, p. 53). Devenues monnaie courante, ces exhortations, ces appels extérieurs au pardon illustrent le lien croissant entre politique et moralisme (Rosoux 2012, p. 100). Ceci pose des questions de plusieurs ordres.

La première est d'ordre temporel. Pardon, justice transitionnelle et réconciliation sont des processus souvent parallèles mais non concomitants. Quand ils ont lieu, c'est après le conflit. Mais ils n'ont pas nécessairement les mêmes tempos, les mêmes rythmes. Le pardon et la réconciliation ne sont pas des conséquences directes de la signature du traité de paix : « l'horizon temporel du pardon ne saurait se confondre avec le présent religieux d'un ordre juridico-politique issu d'un accord ou d'un traité » (Chaouad 2012, p. 53). Les tribunaux de paix de justice transitionnelle ont également leur temporalité propre. Ils ne sont ni nécessairement attachés à la fin du conflit, ni au processus de réconciliation : « trials are not a single option chosen in the moment of transition, but are an ongoing process that may occur at any point, often many years after transition » (Sikkink, Booth-Walling 2007, p. 442).

Cette non-concordance temporelle est également liée à un décalage dans la gestion du passé, dans les représentations individuelles et collectives portées par les différentes parties-prenantes au conflit, mais aussi les générations suivantes. En ce sens, le processus de réconciliation est davantage lié à une exigence de résultat que le pardon ; car il s'agit de recréer après le conflit les conditions du vivre-

ensemble : « chaque société porte dans son code moral et juridique un rythme propre d'effacement, son délai de prescription, et c'est l'une des difficultés : ces tempos ne coïncident pas » (Abel 2012, p. 65).

Par ailleurs, la réconciliation renvoie davantage que le pardon à l'élaboration d'un compromis afin de dépasser ce que Paul Ricoeur appelle le « dissensus civique », c'est-à-dire le conflit des interprétations du passé qui construit un « différend » (Ricoeur 2000). Pour cela, le processus de réconciliation requière d'élaborer un « langage mixte » qui permette de « se réinterpréter ensemble mais sans s'abolir, au sein d'une intrigue plus vaste, capable de faire accepter le différend lui-même » (Abel 2012, p. 64). Pour rompre la continuation du passé dans le présent, mémoires et oublis devraient, selon cette perspective, plutôt s'accorder et s'alterner : « il y aurait donc un temps pour se souvenir et un temps pour oublier. (...) Il faut d'abord parfois oublier (...) mais c'est pour pouvoir, plus tard, rouvrir délicatement la mémoire, et se souvenir ensemble autrement. Et puis d'autres fois, c'est justement l'inverse » (Abel 2012, p. 66).

La seconde interrogation soulevée par la confusion pardon-réconciliation est d'ordre dimensionnel : le pardon est une démarche individuelle quand la réconciliation mêle individuel et collectif : « Qui pardonne ou qui demande pardon à qui, à quel moment ? Qui a le *droit* ou le *pouvoir* ? Qui pardonne à qui ? » (Derrida 2012, p. 15). La réponse apportée par les pourfendeurs de la réconciliation est claire : seule la victime peut pardonner car le pardon est un acte qui par nature est « individuel, intime, imprévisible » (Hartmann 2012, p. 77) ; « le choix de pardonner ou non est éminemment personnel » (Rosoux 2012, p. 106). Il concerne uniquement l'ancienne victime et l'ancien bourreau : « ce sur quoi le pardonné et le pardonnant se sont entendus n'engage qu'eux. Le pardon réconcilie les protagonistes de cet échange et eux seuls » (Hartmann 2012, p. 78). Une conception collective du pardon est en quelque sorte un non-sens : « le pardon ne peut être le fait d'aucune conscience collective, d'aucune institution qui déciderait en tant que personne morale, transcendant les personnes individuelles. Ni l'Etat, ni un peuple, ni l'histoire ne peut prétendre pardonner » (Rosoux 2012, p. 100). La réconciliation est en revanche un enjeu collectif, « une relation complexe, vivante entre celui qui l'accomplit et celui auquel elle s'adresse, des tiers étant également impliqués avec leurs émotions et leurs préoccupations » (Moreau-Defarges 1999, p. 12)

La troisième interrogation est d'ordre politique : « toute repentance est politique » (Moreau-Defarges 1999, p. 59). Elle se pose en lien avec la nécessité ou non du pardon et de la réconciliation après un conflit. Si le pardon au(x) bourreau(x) s'avère impossible au niveau individuel, la réconciliation peut, elle, tout de même se reconstruire à l'échelle de la société dans son ensemble : « pour ceux qui ont refusé le pardon, la réconciliation équivaldrait à rechercher cette part d'humanité non pas chez leurs bourreaux mais à l'échelle du groupe ou de la société qui leur a infligé ces souffrances injustifiables, avant de pouvoir envisager des relations de confiance » (Hartmann 2012, p. 80). Dans le cas des

sociétés ayant connu des crimes de masse particulièrement violents ou des génocides, certains s'interrogent : peut-on, doit-on pardonner ? Comment pardonner l'impardonnable ? Dans le cas du Rwanda, Valérie Rosoux met en exergue les discours d'individus qui choisissent de résister au pardon ou qui déclarent être dans l'incapacité de pardonner (Rosoux 2012, p. 104-105) : « Plus j'y réfléchis, plus j'ignore ce que veut dire pardonner (...). Aujourd'hui, au fil des années, j'accepte mieux, j'accepte enfin que, non, je ne pardonnerai pas » (Mujawayo, Belhaddad 2006, p. 126) ; « je ne veux pas comprendre et je ne veux pas les excuser » (Mukayiranga 2004, p. 783). Ce refus de pardon n'est pas toujours un « renoncement à rechercher la part d'humanité chez l'autre » mais plutôt un « refus d'accorder sa confiance à celui qui a dévoilé sa part d'inhumanité » (Hartmann 2012, p. 79). Et cette incapacité au pardon ne remet pas en cause inévitablement le processus de réconciliation : « se réconcilier n'est pas nécessairement pardonner » (Hartmann 2012, p. 78).

Mais ce geste doit-il être pur et sincère pour permettre l'émergence d'un nouveau projet sociétal ? En effet, la réconciliation, comme le pardon, sont devenus de véritables instruments de *realpolitik* utilisés « aussi bien à des fins interétatiques que de politique interne » (Hazan 2012a, p. 82). Dans l'arène politique, la réconciliation renvoie à un acte performatif, qui « vise par la parole publique à briser le cycle de violence et de rejet » et cela passe par « la reconnaissance de crimes passés et par l'expression publique du repentir » (Hazan 2012a, p. 82). C'est un autre point qui distingue ce processus du pardon pur, défini par Jacques Derrida comme « librement décidé, et donc, ni forcé, ni motivé par des intérêts politiques ou matériels à court terme » (Derrida 2012). Impure donc, intéressée certainement, la réconciliation par sa dimension politique n'en est pas pour autant disqualifiée au point de constituer ce que Jacques Derrida dépeint comme un mauvais spectacle offrant les traits d'une « convulsion frénétique » (Derrida 2001). Sans être pure, elle peut être « sincère » car « toute repentance-réconciliation est un acte public donc politique (...) : il s'agit de toucher, d'émouvoir, de convaincre » (Moreau-Defarges 1999, p. 13). Et il nous semble que le rétablissement de la confiance entre les anciens belligérants peut s'exprimer notamment au travers d'un partenariat politique renouvelé avec l'ancien adversaire, qui passe en partie par l'expiation, la repentance, par les nouveaux représentants politiques des crimes commis par ses prédécesseurs<sup>136</sup>. C'est aussi ce qu'affirme Duncan Marrow à partir de l'exemple nord-irlandais : « without a partnership at the heart of a peace process that can inspire sufficient trust across the traditional split to hold the political centre together in times of trouble, there is no peace process » (Marrow 1999, p. 132). La

---

<sup>136</sup>. Philippe Moreau-Defarges cite l'exemple de Willy Brandt qui s'agenouilla devant le monument du ghetto de Varsovie en 1970. Ceci illustre selon lui parfaitement la possible sincérité d'un acte purement politique : « Comment douter de la sincérité de cette génuflexion, venant d'un homme incontestable, ayant quitté l'Allemagne à 20 ans dès 1933, et ayant obstinément combattu le nazisme ? Mais en dépit de tout, le geste est politique, accompli par un chef de gouvernement sous les caméras du monde entier » (Moreau-Defarges 1999, p. 44).



symbolique du pouvoir partagé au sein d'un Etat nouveau est un préalable à la réintégration au sein de la nation de toutes ses composantes, en particulier celles que la guerre a cherché à diviser, à séparer, à exclure. Elle correspond à la production nationale d'une identité-identification<sup>137</sup> renouvelée dont l'objectif est de « renforcer l'unité et la cohésion nationale » (Hazan 2012a, p. 86). L'enjeu est de réconcilier «une société marquée par un déchirement profond, un traumatisme, ces cassures renvoyant à d'autres fractures plus anciennes » (Moreau-Defarges 1999, p. 59). En permettant aux groupes sociaux de vivre à nouveau en commun et en évitant la perpétuation et la transmission des griefs d'une génération à l'autre, l'entreprise de réconciliation constitue en ce sens « le plus redoutable ennemi de toutes les politiques d'homogénéisation » (Hartmann 2012, p. 70).

Ainsi, la différenciation que je viens d'effectuer entre pardon et réconciliation nous permet d'avancer dans la définition de cette dernière. La réconciliation est un processus collectif qui possède sa temporalité propre, et dont l'un des objets centraux est l'établissement ou le rétablissement de suffisamment de confiance entre les parties prenantes du conflit, de sorte à permettre la réémergence d'un projet sociétal commun. Cette entreprise revêt en particulier des aspects socio-psychologiques et des aspects politico-institutionnels ou structurels. C'est précisément à l'intersection de ces deux approches que se place ce présent travail, ce qui lui confère l'objectif d'observer comment les individus et les groupes *font avec* les injonctions, le plus souvent extérieures, pour se réconcilier. Est-ce que les mesures structurelles mises en place au lendemain d'un conflit pour établir un niveau minimal de confiance entre protagonistes s'avèrent suffisantes pour « favoriser la transformation des représentations véhiculées au sein des populations » (Rosoux 2009, p. 615) ? Dit autrement, comment les gouvernements, les groupes et les individus se réapproprient les injonctions occidentales à la réconciliation ? Ce sont ces questions que je souhaite poser dans cette thèse sur le terrain post-yougoslave. Mais avant cela, il est nécessaire de présenter quels dispositifs, quels types, quels canaux de réconciliation ont été proposés après les conflits, et de situer et préciser en particulier les propositions européennes dans le domaine.

### **2.2.3 L'approche européenne de la réconciliation : droits des minorités et bon voisinage**

Continent de conflits s'il en est, l'Europe a connu au vingtième siècle « les pires atrocités qu'ait commises l'homme » (Moreau-Defarges 1999, p. 112). Elle est devenue (en conséquence serait-on

---

<sup>137</sup> Voir chapitre 1 pour plus de précisions sur ce que nous entendons par identification.

tenté de dire) un territoire de réconciliation, là où on a tenté « d'organiser politiquement, d'institutionnaliser la repentance » (Ibid., 113). Suite à la seconde guerre mondiale, elle forme même l'un des premiers laboratoires de la justice internationale. L'Allemagne en constitue le pivot mémoriel central. Le procès de Nuremberg doit permettre « d'authentifier l'agression allemande », d'évoquer « la persécution et l'extermination des juifs », en laissant de côté toute responsabilité ou collaboration de ceux qui sont alors à la table des vainqueurs (e.g. l'URSS avant 1941, la France du régime de Vichy) (Moreau-Defarges 1999, p. 39-40). Le procès permet aussi à la nation allemande « purifiée, dénazifiée » de retrouver une place dans la « communauté des peuples civilisés<sup>138</sup> » (Moreau-Defarges 1999, p. 26).

C'est ensuite la construction européenne qui incarne le rapprochement des peuples. Au centre du projet européen, l'argument fondateur (et depuis resté constant), le « *plus jamais ça [...]*, le rejet d'un passé douloureux, et la préférence donnée à une vision pacifique de l'avenir » (Mink 2007, p. 11-12). L'intégration est, dès les années 1950, « pensée et légitimée par un impératif de réconciliation entre pays européens » (Neumayer 2007, p. 248). Mais la construction reste longtemps concentrée sur une petite échelle occidentale, entravée par la Guerre Froide. La notion de réconciliation, peu définie, demeure peu mobilisée.

La situation change à la fin des années 1980. Le phénomène de « justice cascade », mentionnée en 2.2.1, trouve un écho particulier en Europe. La chute du mur de Berlin et la fin du communisme à l'Est dégèle, plus de quarante ans après le conflit mondial, les enjeux mémoriaux à l'échelle du continent dans son intégralité. L'Europe constitue alors le « théâtre de la récurrence des mouvements *mémoriels* tous azimuts » (Mink 2008, p. 22) qui concernent à la fois le rapprochement Est-Ouest et la réouverture de questions liées à la seconde guerre mondiale autour d'héritages bilatéraux conflictuels, mais encore et surtout la transition post-communiste ou post-régimes autoritaires principalement en Europe du Sud et de l'Est. Partout, des dispositifs de réconciliation et de rapprochement de toute forme sont créés formant une « grammaire des normes et des règles pour gérer les situations postconflits » (Mink 2007, p. 13-14). Et là encore, la Communauté puis l'Union européenne jouent un rôle fondamental dans la diffusion de ces « grammaires de réconciliation » (Neumayer 2007, p. 247), en particulier au travers de sa politique d'assistance dès les années 1990 puis d'élargissement dès 1993. Les institutions européennes disposent pour cela d'une certaine légitimité au regard de la

---

<sup>138</sup> Bien que comme le souligne l'auteur plus loin dans son livre, les puissances qui jugent l'Allemagne à Nuremberg sont loin d'être pures elles-mêmes (Moreau-Defarges 1999, p. 113).

stabilité acquise depuis le sortir du second conflit mondial. Elle devient même un « modèle de la coexistence pacifique entre anciens ennemis<sup>139</sup> » (Mink 2007, p. 14-15).



Figure 15 - Dessin de Plantu : l'Union européenne, prix Nobel de la paix, 2012.

Le projet politique proposé par l'Union aux pays candidats est simple : « la réconciliation par l'intégration », établissant un « lien entre adhésion et règlement des tensions inter et intra-étatiques » (Neumayer 2007, p. 249). Ce faisant, l'UE réinterprète à sa façon le concept de réconciliation, en le déclinant à deux niveaux.

### 2.2.3.1. Au niveau intra-étatique, la stabilisation des relations majorité/minorités

Lors du Conseil européen de 1993, les dirigeants du continent posent les conditions politiques à l'adhésion. Le critère principal est la « la présence d'institutions stables », censée garantir « la démocratie, l'État de droit, les droits de l'homme » mais aussi le « respect des minorités et leur protection » (Commission des Communautés européennes 2012a). La protection des minorités nationales « doit (...) permettre la coexistence au sein des Etats » (Neumayer 2007, p. 248-249).

Plus largement, il s'agit d'exporter (et d'imposer) à l'Est le modèle politique dominant de l'Ouest qui articule démocratie libérale et économie capitaliste de marché<sup>140</sup>. L'élaboration de ces critères traduit en quelque sorte la victoire du modèle néolibéral sur le contre-modèle communiste, et sa mise en

---

<sup>139</sup> L'attribution du prix Nobel de la paix à l'Union Européenne en 2012 pour son « combat victorieux pour la paix, la réconciliation et pour la démocratie et les droits de l'homme » pendant plus de six décennies en est l'illustration la plus récente (Postel-Vinay 2012).

<sup>140</sup> « L'existence d'une économie de marché viable et la capacité à faire face aux forces du marché et à la pression concurrentielle à l'intérieur de l'Union » constitue en effet le second critère d'adhésion (Commission des Communautés européennes 2012a).

œuvre au travers d'un plan d'ajustement moral. En ce qui concerne la question des minorités en particulier, le critère politique montre l'évolution de l'Union sur la question nationale en un siècle. Cette dernière abandonne la vision wilsonienne selon laquelle la paix durable en Europe serait liée à la constitution d'Etats ethniquement homogènes au profit de l'élaboration d'un « produit d'exportation » (de Witte 2002) garantissant aux minorités le droit de « vivre en paix là où elles résident depuis longtemps<sup>141</sup> » (Mink 2007, p. 18). La protection des minorités est ainsi inscrite, à partir de 1993, dans les accords d'association avec les pays nouvellement candidats (en grande majorité situés à l'Est de l'Europe). Elle est juridiquement contraignante dans la mesure où elle constitue l'une des bases du « partenariat d'adhésion » élaboré par la Commission chaque année (Riedel 2002, p. 648). A partir de 1998, l'exigence de la Commission est croissante (Ibid.). Cette dernière, par ses rapports de suivi annuels, évalue régulièrement les progrès réalisés, maintenant une pression constante sur la question tout au long du processus d'adhésion. Comme elle ne dispose pas d'une base normative propre dans le droit européen<sup>142</sup> -le terme de minorité nationale n'est même pas défini<sup>143</sup> - elle base son évaluation sur les normes définies par le Conseil de l'Europe<sup>144</sup> ou l'OSCE<sup>145</sup>, bien que celles-ci soient considérées « ni claires ni universellement valides » (Neumayer 2007, p. 256). Il s'agit en particulier de dispositions garantissant « le droit des minorités à créer des organisations éducatives, culturelles, ou religieuses » mais aussi la « protection adéquate des réfugiés et déplacés qui retournent dans un endroit où ils représentent une minorité ethnique » (Neumayer 2007, p. 255). L'évolution de la *grammaire* dans les organisations parallèles de l'Union révèle le glissement de la vision européenne basée, au sortir de la guerre, sur une protection universelle des droits collectifs à l'échelle des Etats-nations et du continent, vers une politique de défense de droits spécifiques pour les minorités nationales qui relève davantage de la non-discrimination individuelle (Neumayer 2007, p. 257; Riedel 2002, p. 662).

---

<sup>141</sup> Georges Mink y voit là une réaction européenne aux conflits ethniques en ex-Yougoslavie (Mink 2007, p. 18).

<sup>142</sup> Depuis, l'élargissement de 2004 et la pression de la Hongrie ont conduit à l'intégration de ce principe dans le droit communautaire (Neumayer 2007, p. 255)

<sup>143</sup> Il n'est pas défini par l'Union européenne ni même par le Conseil de l'Europe qui « s'en est remis aux Etats pour [le] définir comme ils l'entendent », et « leur reconnaît le droit de décider eux-mêmes s'il y a discrimination des membres d'une minorité, et donc violation des droits de l'homme » (Riedel 2002, p. 652).

<sup>144</sup> En ce qui concerne les droits de l'homme et donc des minorités, le texte premier est la *Convention (européenne) des droits de l'homme et des libertés fondamentales*. Elle inclut le « droit à la liberté d'expression et à la liberté de pensée, de conscience et de religion » (article 9), tout comme l'interdiction de toute discrimination en raison de la race, de la langue, de la religion ou de l'origine (article 14) (Riedel 2002, p. 650). Deux autres documents sont souvent mentionnés : la *Charte européenne des langues régionales ou minoritaires* de 1992, et surtout la *Convention-cadre sur la protection des minorités nationales* de 1995.

<sup>145</sup> Il s'agit principalement des *recommandations de La Haye concernant les droits des minorités à l'éducation* de 1996 et des *Recommandations d'Oslo concernant les droits linguistiques des minorités* de 1998.

### 2.2.3.2. Au niveau inter-étatique : la coopération régionale

L'Union intègre ce nouveau principe lors du Conseil européen d'Essen en décembre 1994 afin de « donner un dynamisme nouveau et une qualité accrue au processus de rapprochement des PECO associés » (Conseil Européen 1994). Se déclarant « conscients du rôle de la coopération régionale à l'intérieur de l'Union », les dirigeants européens souhaitent plus précisément souligner « l'importance que revêt une coopération similaire entre les pays associés pour favoriser le développement économique et les relations de bon voisinage » (Conseil Européen 1994). A la différence du principe précédemment discuté, il s'agit là d'exporter une politique, la coopération transfrontalière, déjà mise en place à l'intérieur de la Communauté puis de l'Union, et ce depuis 1989 au travers de l'initiative INTERREG. Faire montre de relations de bon voisinage devient ainsi une condition explicite à l'adhésion (Smith 2004). L'ambition européenne semble se situer à trois niveaux. Il s'agit en premier lieu d'une véritable *stratégie de rapprochement* qui doit permettre de renforcer les liens entre les pays et les peuples d'Europe séparés par le rideau de fer pendant presque cinquante ans. L'Union le réaffirme à l'occasion d'une conférence sur le Pacte de stabilité en Europe qu'elle organise à Paris en 1995 :

« Les Etats intéressés et les pays voisins qu'ils ont invités aux tables régionales sont parvenus en quelques années à faire vivre la démocratie et l'Etat de droit et à œuvrer pour le progrès économique et social. Dans ce contexte, nous saluons les efforts des pays auxquels le Conseil européen a ouvert des perspectives d'adhésion. Afin de mieux soutenir leur démarche vers l'adhésion et de mieux garantir le renforcement de la paix, de la stabilité, de la démocratie, de la coopération et de la prospérité en Europe, nous avons estimé primordial de surmonter les problèmes hérités du passé. Dans cet esprit, les travaux ont été concentrés sur l'approfondissement par les Etats participants de leurs relations de bon voisinage sous tous leurs aspects, y compris ceux touchant aux droits des personnes appartenant à des minorités nationales. » (Commission des Communautés européennes 1995).

Pour promouvoir la réconciliation à l'échelle du continent (et l'articuler à son développement), l'Union fait, à partir de 1994 et du Conseil européen d'Essen, de PHARE, le programme d'aide communautaire aux PECO<sup>146</sup>, l'instrument financier de la stratégie de préadhésion. En développant notamment un réseau d'infrastructures relié au réseau déjà existant à l'Ouest, il s'agit de permettre et de favoriser les échanges de biens et de personnes. L'ensemble des politiques développées vise plus largement à préparer l'entrée des pays dans l'Union (intégration au marché unique et préparation à la mise en place des politiques communautaires). Il s'agit en quelque sorte de préparer territorialement les conditions du (re-)vivre-ensemble européen.

---

<sup>146</sup> PHARE, mis en place à partir de 1989.

En deuxième lieu, l'Union conditionne l'entrée dans l'Union au règlement des conflits bilatéraux, réaffirmant par la même l'intangibilité des frontières en son sein (Neumayer 2007, p. 254). Il s'agit ainsi d'encourager la mise en place d'une réponse diplomatique au règlement de disputes éventuelles à propos du tracé de la frontière entre Etats-membres et Etats-candidats ou entre candidats eux-mêmes. Mais il s'agit également de favoriser d'ores et déjà la coopération entre Etats-candidats, en particulier par la mise en place d'un volet coopération transfrontalière à l'intérieur du programme PHARE. Là encore, l'objet est la coexistence pacifique par l'établissement de liens transfrontaliers, i.e. de réseaux d'interdépendance et d'action commune entre acteurs à tous les niveaux (Anastasakis, Bojicic-Dzelilovic 2002).

En troisième lieu, la question du « bon voisinage » est en fait directement liée à celle de la protection des minorités, tout simplement parce que ces minorités appartiennent souvent à des groupes nationaux majoritaires dans les Etats voisins. Il est bien fait mention dans la déclaration sur le pacte de stabilité en Europe (citée plus haut) qu'un des aspects principaux du bon voisinage est le droit des minorités. L'UE lie ainsi coopérations inter- et intra-étatiques, faisant alors « synthèse des principes de respect des frontières et des minorités » les intégrant peu à peu à « la conditionnalité de l'adhésion sous la bannière de la réconciliation régionale » (Neumayer 2007, p. 254-255).

Cette approche européenne de la réconciliation n'est pas sans poser question.

Le premier point d'achoppement est la conditionnalité variable (selon les Etats, selon le contexte politique) avec laquelle la protection des minorités est évaluée pendant le processus d'accession<sup>147</sup>. Ainsi, il semble que la ratification de la Convention-cadre sur la protection des minorités nationales du Conseil de l'Europe constitue un passage-obligé pour les pays candidats bien qu'elle ne constitue pas officiellement un critère officiel d'adhésion et que tous les Etats-membres ne l'aient pas eux-mêmes ratifiée. La réconciliation devient alors un objet politique sur la scène européenne et sur les scènes nationales. Le climax est atteint dans les dernières phases de la négociation, quand la Commission et le Conseil européens sont en position de force pour exiger les avancées juridiques qu'ils considèrent nécessaires avant l'entrée dans l'UE<sup>148</sup>. Un des risques principaux est le décalage avec les enjeux locaux : « le fait que la construction européenne tout entière soit placée sous le signe de la réconciliation constitue une prescription à l'homogénéisation » (Mink 2007, p. 22). Quelles minorités deviennent des enjeux politiques et sociaux pendant le processus d'adhésion, quelles minorités ne le

---

<sup>147</sup> Durant l'intégration des PECO, la Commission s'est montrée particulièrement exigeante vis-à-vis de la situation des russophones en Lettonie et Estonie, des hongrois dans le cadre du bon voisinage de la Hongrie avec la Roumanie et la Slovaquie (menaçant même pour cette dernière de repousser son intégration), et plus généralement sur la question des Roms (Neumayer 2007, p. 257; de Witte 2002; Besseney-Williams 2002).

<sup>148</sup> Au 8 juillet 2013, la Belgique la Grèce et le Luxembourg (mais aussi l'Islande) avaient signés cette Convention-cadre sans pour autant la ratifier. La France (ainsi qu'Andorre, Monaco et la Turquie) ne l'ont pas pas signée. Cf. : <http://conventions.coe.int/Treaty/Commun/ChercheSig.asp?NT=157&CM=&DF=&CL=FRE>

deviennent pas et pourquoi ? Quid de l'évolution des situations une fois le pays membre à part entière de l'Union ?

Le second point d'achoppement concerne la pertinence de l'extension de la politique de coopération transfrontalière à la pacification des conflits frontaliers pendant le processus d'accession. Dans une étude comparée de l'impact de ces politiques dans différents cas européens, Thomas Diez, Stephan Setter et Mathias Albert affirment que l'impact européen est le plus fort et le plus positif sur ces questions quant au moins une des parties est en phase d'accession à l'Union, et donc plus à même au compromis (Diez, Stetter, Albert 2006, p. 587). Néanmoins, la situation asymétrique de la relation entre pays déjà membres et pays accédants ne favorise pas toujours la socialisation mutuelle au moyen des normes européennes et le développement de la confiance. L'UE regarde parfois la situation locale au travers de la perspective de l'Etat-membre, reproduisant les discours d'exclusion et ne contribuant finalement qu'à la perpétuation des conflits sur ses frontières extérieures. C'est notamment ce qu'affirme Bahar Rumelili à partir du cas gréco-turc (Rumelili 2007, p. 106).

Finalement, est-ce que l'approche européenne trop basée sur l'échelle individuelle n'est pas vouée à l'échec quand la réconciliation à long-terme semble, notamment pour les acteurs locaux du conflit nord-irlandais, ne pouvoir venir que du rétablissement des relations à l'échelle des communautés (Hayward 2007, p. 691) ? Pour George Mink, cette tendance à « absolutiser la paix dans le consensus » relève du *réconciliationnisme* : « tout semble réglé pour sortir des impasses conflictuelles et construire la démocratie, et rien pour empêcher et calmer les compétitions ultérieures, entre acteurs concernés » (Mink 2007, p. 15). Cette critique nous semble être proche de ce que nous avons indiqué en fin de partie 2.2.1. Ce qui pose aujourd'hui question dans l'étude des mouvements de réconciliation, c'est davantage la récupération politique et sociale locale des enjeux territoriaux que la mise en place de la transition institutionnelle sur le modèle démocratique occidental dominant : « the EU is not an independent force for change but its influence is mediated by local actors and is vulnerable to local conditions » (Hayward 2007, p. 691). Ainsi, ce n'est pas l'approche européenne de la réconciliation qui est disqualifiée, elle peut constituer un puissant moteur dans le cadre de la pré-adhésion. Néanmoins, il semble qu'il soit judicieux de questionner son impact à l'aune des manières dont les acteurs locaux se réapproprient les injonctions à se réconcilier et à coopérer. Ce sont précisément ces questions que je souhaite développer sur le terrain post-yougoslave.

## 2.3. La coopération transfrontalière dans la politique européenne en ex-Yougoslavie, un outil de réconciliation

*Déclaration finale du sommet Union européenne - Balkans de Zagreb* (Conseil des Communautés européennes 2000)

§2 [...] « Démocratie, réconciliation et coopération régionale d'une part, rapprochement de chacun de ces pays avec l'Union européenne d'autre part, forment un tout »

§3. « [...] Le rapprochement avec l'Union européenne ira de pair avec ce processus de développement de la coopération régionale. [...] Le développement de la coopération régionale revêt ainsi un caractère prioritaire (...) ».

§4. « La perspective d'adhésion est offerte sur la base des dispositions du Traité sur l'Union européenne, du respect des critères définis au Conseil européen de Copenhague en juin 1993 ainsi que des progrès qui auront été accomplis dans la mise en œuvre des accords de stabilisation et d'association, en particulier en matière de coopération régionale. [...] ».

*Déclaration finale du sommet UE – Balkans occidentaux de Thessalonique*, (Conseil des Communautés européennes 2003)

§1. « [...] Le respect du droit international, l'inviolabilité des frontières internationales, le règlement pacifique des conflits et la coopération régionale sont des principes de la plus haute importance, auxquels nous sommes tous attachés. (...) »

§9 Nous rappelons que le rapprochement avec l'UE ira de pair avec le développement de la coopération régionale. (...) »

### 2.3.1. D'une position contradictoire à un pilier de la préadhésion

#### 2.3.1.1. L'émergence de l'UE sur la scène post-yougoslave

Si les premiers temps de la guerre en ex-Yougoslavie (principalement en Croatie et en Bosnie-Herzégovine) n'ont fait que « confronter l'UE à son impuissance collective » et rappeler le primat de l'OTAN<sup>149</sup> dans la résolution des conflits, l'intervention –certes tardive– au Kosovo<sup>150</sup> mais surtout la « logique préventive d'intervention précoce » en Macédoine ont contribué à limiter le nombre de

---

<sup>149</sup> Michel Drouet souligne à cet égard que, malgré la participation de certains membres européens (France, Royaume-Uni), ce sont les Etats-Unis qui ont joué un « rôle décisif » dans l'arrêt des conflits en Croatie et en Bosnie-Herzégovine en 1995 et au Kosovo en 1999 (Drouet 2007, p. 147).

<sup>150</sup> L'intervention au Kosovo était le fait de l'OTAN et non de l'UE (ce qui a créé des désaccords persistants entre différents membres de l'OTAN sur l'avenir de la région).



victimes et ont restauré la crédibilité européenne sur le plan de la sécurité au niveau international (Rupnik 2007, p. 129-130). L'intervention européenne constitue un demi-succès d'un point de vue « minimaliste » si on considère que l'objectif visé n'était que la « limitation des dégâts », pour éviter que le conflit ne s'étende au-delà de l'ex-Yougoslavie. Si on est plus exigeant, les attermolements européens face aux conflits croate et bosnien peuvent être perçus comme de véritables échecs, l'UE s'est retrouvée incapable de faire respecter deux de ses « principes fondateurs » : « la répudiation du recours à la force pour résoudre des conflits et des projets de purification ethnique » (Rupnik 2007, p. 127).

Impuissante collectivement pendant les conflits, l'UE a, au tournant du siècle, repris en grande partie les rênes du maintien de la paix<sup>151</sup>. Et c'est davantage encore dans la reconstruction post-conflit qu'elle est devenue l'acteur international incontournable de la région<sup>152</sup>, son intervention étant d'autant plus facilitée qu'elle était le plus souvent souhaitée : « Après cinq ans de guerre, l'Union européenne est perçue dans les Etats post-yougoslaves comme la source d'aide à la reconstruction et comme un cadre dans lequel ils espèrent être intégrés un jour » (Roux 1997, p. 33). Pour cela, l'Union a agi à deux niveaux : régional tout d'abord en soutenant la coopération entre les pays des Balkans occidentaux ; bilatéral ensuite en proposant à chacun des pays de la région une intégration personnalisée à l'UE. Ainsi, en juin 1999, le Pacte de Stabilité pour l'Europe du Sud-Est décline dans l'espace post-yougoslave la vision européenne de la réconciliation présente dans le pacte de stabilité en Europe. Il est adopté à Cologne par l'ensemble des membres de l'UE, les pays non-européens du G8, la Norvège et les États de la région au sens large<sup>153</sup>. Ce pacte est alors reconnu comme un élément susceptible de favoriser « un approfondissement de la démocratie, la prospérité économique, la stabilité et la coopération régionale » (Pacte de Stabilité pour l'Europe du Sud-Est, 1999), ainsi que le respect des droits de l'Homme et des minorités, et le retour des réfugiés. L'intégration européenne est ainsi conditionnée au strict respect des critères de Copenhague et à l'engagement des candidats en faveur d'une coopération balkanique.

---

<sup>151</sup> Les fonctions de haut-représentant international en Bosnie-Herzégovine et de représentant spécial du secrétaire général de l'ONU au Kosovo ont presque toujours été assurées par des diplomates européens (leurs adjoints étant américains). Depuis 2003, les forces européennes ont, via l'opération policière EUPM et l'opération militaire EUFOR ALTHEA, pris le relais de la Force de Stabilisation de l'OTAN (SFOR) en Bosnie-Herzégovine. De 2003 à 2006, l'UE a également assuré en Macédoine des missions militaires (EUFOR Concordia), policière (EUPOL Proxima) et de conseil policier (EUPAT). Enfin, depuis 2008, l'Union européenne a lancé la mission EULEX, Mission pour la promotion de l'État de Droit au Kosovo, en soutien de la MINUK, mission d'administration intérimaire des Nations unies au Kosovo, en place depuis 1999, et en coopération avec la KFOR, "Kosovo Force" de l'OTAN.

<sup>152</sup> directement et par le biais de canaux plus larges tels que le Conseil de l'Europe et l'OSCE – Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe

<sup>153</sup> C'est-à-dire la Bosnie-Herzégovine, la Croatie, la Macédoine, ainsi que la Moldavie et l'Albanie. La République Fédérale de Yougoslavie (comprenant alors la Serbie, le Kosovo et le Monténégro) ne l'a signé qu'en octobre 2000 après l'élection de Koštunica à sa tête.

La même année, la Commission européenne propose aux pays de l'ex-Yougoslavie de signer des Accords de Stabilisation et d'Association (ASA). La logique est différente : en proposant des accords bilatéraux, l'UE prend acte de l'hétérogénéité des niveaux de développement des pays de la région et pousse chacun des États à atteindre individuellement les conditions posées à leur intégration (transcription de l'acquis communautaire et principalement mise aux normes démocratiques, passage à l'économie de marché), proposant ce qu'elle considère comme un véritable « partenariat progressif (Drouet 2007, p. 153). Mais la Commission n'oublie pas pour autant la coopération interétatique en posant comme condition à la ratification et à l'entrée en vigueur d'un ASA la signature préalable d'une convention de coopération avec un voisin balkanique. En 2000, le futur élargissement de l'Union à l'ensemble des pays de l'ex-Yougoslavie est acté quand l'UE leur octroie le nouveau statut de *candidat potentiel* au Conseil européen de Feira en Juin 2000, perspective réaffirmée par la suite régulièrement<sup>154</sup>, en particulier lors du sommet européen de Thessalonique en juin 2003. L'intégration européenne est alors présentée comme « le cadre de la solution durable des tensions persistantes » et le processus de préadhésion comme « une des composantes de la stabilisation de la région » aux niveaux politique et économique (Drouet 2007, p. 153). Ce réveil européen, ou tout du moins cette implication croissante, est également facilité par des facteurs politiques locaux en Croatie et en Serbie : « la disparition de F. Tuđman (décembre 1999) et la perte de pouvoir pour S.Milošević (octobre 2000) » (Drouet 1997, p. 152), mais aussi par l'engouement des milieux économiques<sup>155</sup>. Ces derniers voient dans l'intégration tout autant la possible « normalisation d'une fortune dont les origines remontent aux activités louches des années de guerre et d'embargo international » que l'accès facilité à un vaste marché européen (Dérens 2012a).

Derrière la promesse de l'intégration, c'est bien la reprise du dialogue interethnique qui est visée, car l'UE la perçoit comme la condition *sine qua non* du maintien de la paix dans la région. Pour cela, l'Union fait de la réconciliation aux niveaux inter- et intra-étatique un « impératif », une « priorité de la nouvelle politique étrangère européenne », voire une « contribution proprement européenne à la prévention et à la résolution des conflits » (Neumayer 2007, p. 252). Au niveau intra-étatique, le respect des droits des minorités est intégré aux droits de l'Homme et devient une des conditions centrales pour adhérer à l'UE (cf. 2.2.3) : « l'idée sous-jacente est que la reconnaissance de la diversité ethnique favorisera la coexistence dans les pays issus de l'ex-Yougoslavie » (Neumayer 2007, p. 255).

---

<sup>154</sup> Lors du sommet UE/Balkans de Zagreb en novembre 2000, lors du sommet européen de Copenhague en juin 2002 et régulièrement par la Commission Européenne par la suite. Cf. les nombreux discours des commissaires successifs en charge de l'élargissement sur le site de la Direction Générale (DG) de l'Elargissement de la Commission Européenne.

<sup>155</sup> Par exemple, suite aux élections serbes du printemps 2008, ce sont les oligarques du *Club des entrepreneurs de Belgrade* qui servent « d'entremetteurs, négociant la composition d'un gouvernement *proeuropéen* » (Dérens 2012a).

Au niveau interétatique, la réconciliation semble passer pour l'UE par la coopération régionale. Le message envoyé pourrait être résumé ainsi : « coopérez entre vous et nous coopérerons avec vous » (Rupnik 2007, p. 132). L'approche européenne dans les Balkans est donc assez simple. Elle est basée sur l'exportation de son propre modèle de *pax europea*, i.e. celle d'une « communauté de sécurité fondée sur une interdépendance économique et institutionnelle » (Ibid.). Cette position s'inscrit dans une logique néolibérale : la paix serait le résultat direct et immédiat de la croissance économique et de la coopération.

Cette approche dédoublée semble dans un premier temps d'une efficacité limitée. Le signal envoyé est en effet quelque peu contradictoire : si le Pacte de Stabilité pousse à la coopération, les accords de stabilisation et d'association invitent les états des Balkans occidentaux à conduire une stratégie plus individuelle. Ces derniers perçoivent en effet l'Europe comme *opting out*, i.e. comme « un moyen d'échapper aux Balkans » (Rupnik 2007). L'UE risque alors de diviser d'une main ce qu'elle essaie difficilement de rassembler de l'autre. Ainsi, successivement, les pays de la région poursuivent ce qui constitue leur objectif principal affiché : l'intégration européenne sans trop se soucier de coopérer avec leurs voisins.

Comme le montre le tableau ci-après, La Croatie dépose ainsi sa candidature officielle en 2003 puis entame les négociations en vue de son adhésion en 2005, négociations terminées en 2011, pour une intégration le 1er Juillet 2013 ; la Macédoine dépose sa candidature en 2004 (acceptée par le Conseil en 2005, mais les négociations n'ont pas été ouvertes car bloquées par la Grèce depuis) ; le Monténégro a candidaté en 2008 (candidature acceptée en décembre 2010, négociations ouvertes en juin 2012 sur 22 chapitres) ; la Serbie en 2009 (candidature acceptée en mars 2012, , négociations ouvertes en janvier 2014 sur 2 chapitres), sans que l'épineuse question du statut du Kosovo ne soit réglée (seul le processus *d'association et de stabilisation* est entamé depuis 2013) ; la Bosnie-Herzégovine a déposé son dossier de candidature en février 2016. Pour compléter ce rapide portrait régional, rappelons que depuis 2004, la Slovénie est le seul pays issu de la dissolution de la Yougoslavie à faire déjà partie de l'Union européenne.

Pays		Bosnie-Herzégovine	Croatie	Kosovo <sup>156</sup>	Macédoine	Monténégro	Serbie	Slovénie
<b>Accords de Stabilisation et d'Association (ASA)</b>	Début des négociations	25.11.2005	24.11.2000	28.10.2013	05.04.2000	10.10.2005	10.10.2005	/
	Signature par l'Etat concerné	16.06.2008	29.10.2001	27.10.2015	09.04.2001	15.10.2007	29.04.2008	10.06.1996
	Entrée en vigueur accord intérimaire	01.07.2008	01.03.2002		01.06.2001	01.08.2008	22.09.2008	/
	Ratification par la CE	04.04.2015	21.12.2004		25.02.2004	29.03.2010	22.07.2013	/
	Entrée en vigueur de l'ASA	01.06.2015	01.02.2005		01.04.2004	01.05.2010	01.09.2013	01.02.1999
<b>Intégration UE</b>	Dépôt officiel de candidature (Etat)	15.12.2016	21.02.2003		22.03.2004	15.12.2008	22.12.2009	10.06.1996
	Statut de candidat officiel (UE)		18.06.2004		17.12.2005 <sup>157</sup>	17.12.2010	01.03.2012	13.12.1997
	Début des négociations (UE)		04.10.2005 <sup>158</sup>			29.06.2012	21.01.2014	10.11.1998
	Fin des négociations (UE)		30.06.2011					13.12.2002
	Signature du Traité d'adhésion (UE - Etat)		09.12.2011					16.04.2003
	Référendum (Etat)		22.01.2011 <sup>159</sup>					23.03.2003 <sup>160</sup>
	Adhésion à l'UE		01.07.2013					01.05.2004
	Statut début 2016	Candidat	Membre	Candidat potentiel	Candidat reconnu	Candidat reconnu	Candidat reconnu	Membre
<b>Libéralisation du régime des Visas (espace Schengen)</b>	15.12.2010	Non concerné		19.12.2009	19.12.2009	19.12.2009	Non concerné	
<b>Adoption de l'euro</b>	Mark Convertible	Kuna	01.01.2002 <sup>161</sup>	Denar	01.01.2002 <sup>162</sup>	Dinar	01.01.2007	

<sup>156</sup> Les négociations avec le Kosovo sont officiellement au point mort, l'indépendance du pays n'étant pas reconnue au niveau international (ni par certains Etats membres de l'UE : Chypre, Espagne, Grèce, Roumanie, Slovaquie). Néanmoins, le 10 octobre 2012, la Commission Européenne a statué que cette reconnaissance n'étant pas nécessaire à la signature d'un ASA. Elle a recommandé au Conseil Européen l'ouverture de négociations conditionnée aux progrès réalisés dans quatre domaines : Etat de droit, administration publique, protection des minorités et commerce. Le Kosovo s'est également vu offrir la possibilité de participer à plusieurs programmes européens.

<sup>157</sup> Le lancement des négociations d'adhésion est bloqué depuis 2005 par la Grèce du fait d'une dispute sur le nom officiel du pays. Depuis le 23 juin 2008 (à la suite du Conseil Européen), la résolution de ce conflit est même devenu un pré-requis à l'adhésion de la Macédoine à l'UE. Malgré les appels successifs de la Commission Européenne (14.09.2009 ; 10.10.2012) et du Parlement Européen (14.03.2012), le Conseil Européen n'a toujours pas ouvert les négociations.

<sup>158</sup> Initialement prévue pour le 17 mars 2005, l'ouverture des négociations fut repoussée en raison d'une coopération insuffisante avec le TPIY (concernant l'arrestation du général Ante Gotovina). Entre le 23 avril et le 11 septembre 2009, les négociations furent interrompues en raison du différend frontalier avec la Slovénie dans la baie de Piran.

<sup>159</sup> Participation : 43,51%. Pour l'adhésion : 66,27%. Contre l'adhésion : 33,13%. Blancs ou nuls : 0,6%.

<sup>160</sup> Participation : 60,24%. Pour l'adhésion : 89,61%. Contre : 10,39%. Blancs ou nuls : Non comptabilisés.

<sup>161</sup> Le Monténégro, qui utilisait le Deutsch Mark depuis 1999, a de facto et de manière unilatérale adopté l'Euro en 2002 (sans accord de l'UE et sans être membre de l'UE).

<sup>162</sup> Le Kosovo a connu le même processus que le Monténégro concernant l'Euro (citation précédente).

Figure 16 – Etat en 2016 des partenariats entre UE et pays ex-yougoslaves

Source : Commission européenne, 2016 ; Réalisation : Cyril Blondel

L'adhésion à l'Union européenne est, depuis 1997, conditionnée de manière sine qua non au respect de certaines règles. Rassemblées au sein de l'*acquis communautaire*, elles constituent le « socle commun de droits et d'obligations qui lie l'ensemble des États membres au titre de l'Union européenne » (Rupnik 2007, p. 134). L'intégration européenne constitue ainsi un « préalable à l'europanisation » (Baisnée, Pasquier 2007, p. 12). Cette dernière reste une notion floue et largement discutée qui recouvre des significations différentes. La définition la plus célèbre est celle donnée par Claudio Radaelli, qui la définit comme :

“processes of (a) construction (b) diffusion and (c) institutionalization of formal and informal rules, procedures, policy paradigms, styles, way of doing things and shared beliefs and norms which are first defined and consolidated in the making of EU public policy and politics and then incorporated in the logic of domestic discourse, identities, political structures and public policies” (Radaelli 2002, p. 110, 2000, p. 3)

Plus qu'aux questions institutionnelles qui ont longtemps animé les débats sur cette notion, je m'intéresse dans cette thèse à « la question de la diffusion des normes européennes dans les systèmes politiques nationaux [et locaux] » mais surtout à « leurs conséquences socio-politiques » (Baisnée, Pasquier 2007, p. 7). Ce questionnement soulève plusieurs interrogations : « En quoi l'intégration européenne est-elle un facteur de changement dans l'organisation des ordres politiques nationaux [et locaux], c'est-à-dire aussi bien dans la vie politique, les politiques publiques, les relations centre/périphérie que dans l'espace public ou les constructions identitaires ? » (Ibid.). En faisant le choix de m'intéresser à l'intégration européenne des *Balkans occidentaux*, je cherche à identifier les prémices de l'europanisation des sociétés et des territoires post-yougoslaves d'un point de vue « descendant » et « ascendant » (Palier, Surel 2007, p. 40). Que produit ce processus normatif, de plus en plus exigeant et dicté par une Union archi-dominante aux niveaux politique et économique, dans une situation d'après conflit ? Existents-ils, et si oui, quelles sont inversement les « évolutions ascendantes », c'est-à-dire comment les différents niveaux de gouvernement mais aussi les groupes sociaux, les individus font avec l'Europe ? L'europanisation rime-t-elle avec « débalkanisation »<sup>163</sup> ou avec « périphérisation » (Chaveneau, Cattaruzza 2007)? Le défi politique est grand : « L'Union s'est

---

<sup>163</sup> Robin Cook, alors ministre des affaires étrangères britanniques, affirmait en juillet 1999 qu'il fallait « débalkaniser les Balkans » ; des propos repris par Boris Tadić, alors président de la Serbie, lors d'un visite en France en avril 2011 (Dérens 2012). Ces propos traduisent à la fois la position de domination (acceptée ? j'y reviendrai dans le chapitre 4) que pensent posséder certains leaders politiques de l'Union dans la région, notamment dans le domaine des valeurs. Le processus d'adhésion devient en quelque sorte une formation aux valeurs occidentales et un projet de domination politique et économique qui n'est pas sans rappeler l'époque coloniale. Pour approfondir cette lecture cf. par exemple : (van Apeldoorn, Drahokoupil, Horn 2009).

engagée dans un processus européen pour les Balkans alors même que certaines questions relatives à la délimitation des frontières, à la construction des Etats et à la coexistence communautaire – questions au cœur des conflits balkaniques des années 1990- n'étaient pas résolues » (Ragaru 2007, p. 38). Dans la déclaration finale du Sommet UE-Balkans occidentaux de Thessalonique, le Conseil fait de la réconciliation l'enjeu fort et particulier de la région :

« Le retour durable des réfugiés et des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays est essentiel pour la réconciliation ethnique et constitue un critère de maturité démocratique; il demeure pour nous une question prioritaire. Nous soulignons le rôle de l'enseignement, de la culture et de la jeunesse pour ce qui est de promouvoir la tolérance, d'assurer la coexistence ethnique et religieuse et de façonner des sociétés démocratiques modernes » (Conseil des Communautés européennes 2003).

Malgré ses discours sur la spécificité de la région, l'Union s'engage pourtant dans la région en proposant un programme de réformes calqué sur celui appliqué aux PECO dans les années 1990. L'absence de prises en compte des particularités balkaniques aux niveaux tant politique et social, qu'économique<sup>164</sup> dans le processus invite alors à s'interroger sur ses effets.

### *2.3.1.2. L'injonction à coopérer dans l'Instrument d'Aide pour la Préadhésion*

Depuis 2007, elle s'est pour cela dotée d'un nouveau dispositif. En refondant l'ensemble des politiques de préadhésion en un seul outil, l'instrument d'aide pour la préadhésion (IAP), l'UE redéfinit ses priorités autour de cinq volets : l'aide à la transition et le renforcement des institutions (1), la coopération transfrontalière (2), le développement régional (3), le développement des ressources humaines (4) et le développement rural (5). Mis à part le premier volet, l'objet des quatre volets suivants est de « soutenir leur préparation à la mise en œuvre de politiques communautaires »<sup>165</sup> (Conseil Européen 2006). Seuls les deux premiers volets concernent pour la période 2007-2013 l'ensemble des pays de l'ex-Yougoslavie, l'accès aux trois autres piliers étant réservé aux pays dont la candidature a été acceptée avant 2007 (Croatie et Macédoine ; ainsi que, hors zone étudiée, la Turquie) et au Monténégro depuis 2012.

Comme le montre le tableau ci-après, les enveloppes les plus importantes sont versées à la Serbie (1,3857 milliard d'euros) et à la Croatie (997,6 millions d'euros) sur la période 2007-2013. Mais

---

<sup>164</sup> Les années 1990 ont en effet été marquées par un « délitement de la classe moyenne (...) par la prégnance de l'économie grise et de la criminalité économique ». Dans ce contexte, le processus d'intégration basé sur « des politiques macroéconomiques de stabilisation (...) et des réformes structurelles » risque de conduire à « un coût social en général élevé, en particulier en termes d'emploi » (Drouet 2007, p. 157).

<sup>165</sup> Respectivement et dans l'ordre : au programme INTERREG (2), au Fonds européen de développement régional (FEDER) et au Fonds de cohésion (3), au Fonds social européen (FSE) (4), au Fonds agricole pour le développement rural (FEADER).

ramenés au nombre d'habitants, ce sont les pays les moins peuplés, Monténégro et Kosovo qui semblent profiter le plus du soutien européen (avec respectivement 370,9€ et 343,8€ de soutien moyen par habitant sur la période). On s'aperçoit ainsi que, contrairement à ce qu'affirmait Michel Drouet en 2007, être un candidat officiel ou potentiel n'a que peu d'influence sur l'enveloppe octroyée par l'Union (Drouet 2007, p. 153). La différence se situe simplement dans la répartition entre les volets. Les pays n'ayant pas accès aux volets 3, 4 et 5 disposent d'un soutien plus important dans le volet 1, l'aide à la transition et aux renforcements des institutions.

L'investissement consenti (11,13 milliards d'euros) est relativement faible. L'ensemble de l'IAP ne représente qu'1,2% du budget européen, qui lui-même représente 1,06% du PNB de l'UE. Et l'espace post-yougoslave n'est concerné que par 40% de cette enveloppe, le reste allant aux autres pays en phase d'accession, Turquie, Albanie et Islande (sur 2011-2013). Ainsi, sur la période 2007-2013, les pays de l'Union consacrent donc que 0,004% de leurs budgets nationaux à la préparation de l'accession des pays de l'ex-Yougoslavie à l'Union européenne<sup>166</sup>. C'est à peu près autant que sur la période précédente 2000-2006<sup>167</sup>. C'est certes plus que l'aide en faveur des PECO dans les années 1990 mais « au vu de la situation économique des pays concernés [qui s'est empirée avec la crise], on peut se demander si cette aide est bien adaptée aux besoins, notamment en ce qui concerne les infrastructures » (Drouet 2007, p. 156). A titre de comparaison, entre 1948 et 1952, les Etats-Unis avaient consacré par l'intermédiaire du Plan Marshall environ 1,2% de leur PNB à la reconstruction des pays européens (Vincent 1997, p. 229). Et ce chiffre est sans commune mesure avec ce que l'Allemagne de l'Ouest a consenti entre 1989 et 2009 au rattrapage est-ouest, suite à la réunification avec l'Allemagne de l'Est<sup>168</sup>. La solidarité des pays de l'UE avec l'espace post-yougoslave reste donc mesurée.

---

<sup>166</sup> Des investissements moins importants sont réalisés par d'autres canaux. La Banque Européenne d'Investissement (BEI) a par exemple accordé 7,15 milliards d'euros sous forme de prêts (et non d'aides comme au sein de l'IAP) sur la période 2007-2013, principalement pour la réalisation d'infrastructures. Les principaux bénéficiaires sont la Serbie (3,05 milliards) et la Croatie (2.28 milliards). Cf. le site de la BEI : <http://www.eib.org/projects/loans/regions/enlargement/index.htm?start=2007&end=2013>

<sup>167</sup> Le budget de CARDS pour la période 2000-2006 s'élevait à 4,65 milliards d'euros. Le programme concernait les Balkans occidentaux, c'est-à-dire les pays issus de la dissolution de la Yougoslavie et l'Albanie. Cf. [http://europa.eu/legislation\\_summaries/enlargement/western\\_balkans/r18002\\_fr.htm](http://europa.eu/legislation_summaries/enlargement/western_balkans/r18002_fr.htm), accédé le 23/05/2013.

<sup>168</sup> Les chiffres évoqués sont de l'ordre de 1.400 milliards d'euros et font référence au « pacte de solidarité » des länder occidentaux vers les länder orientaux. Cet accord est valable jusqu'en 2019 (Grangié 2012). Les länder de l'Est ont ainsi reçu « chaque année, depuis 1989, de la part de la Fédération, des sommes équivalentes à plus de 40 % de leur PIB » (Samary 2002, p. 33). L'argument de l'incapacité d'absorption des fonds de préadhésion avancé par l'Union laisse donc « songeur » (Ibid.).

IAP	Volet 1	Volet 2	Volet 3	Volet 4	Volet 5	Total par pays	Total par habitant <sup>169</sup>
Croatie <sup>170</sup>	277,4	98	344,9	94,4	182,9	997,6	222,9 €
Macédoine	244,1	30,3	200,4	54,4	85,7	614,9	294,6 €
Monténégro <sup>171</sup>	166,5	30,3	22,7	5,6	10,6	235,7	370,9 €
Serbie	1.307,6	78,1				1.385,7	191,3 €
Bosnie-Herzégovine	621,4	34,1				655,5	169,1 €
Kosovo	627,5	7,8				635,3	343,8 €
<b>Ensemble post-yougoslave (hors Slovénie)</b>	<b>3.244,5</b>	<b>278,6</b>	<b>568</b>	<b>154,4</b>	<b>279,2</b>	<b>4.524,7</b>	
<b>Programmes multi-bénéficiaires<sup>172</sup></b>	<b>1.164</b>	<b>21,9</b>				<b>1.185,9</b>	
Albanie	529,2	65,3				594,5	197,4 €
Islande <sup>173</sup>	29,8					29,8	93,3 €
Turquie	1.667,5	20,5	1.778,5	474,1	854,6	4.795,1	59,4 €
<b>Total par volet</b>	<b>6.635</b>	<b>386,3</b>	<b>2.346,5</b>	<b>628,5</b>	<b>1.133,8</b>	<b>11.130</b>	

Figure 17 - Répartition des fonds IPA par pays et par volet sur la période 2007-2013 en millions d'euros

Source : (Commission des Communautés européennes 2012b, p. 6-9)

<sup>169</sup> Estimations de la population des pays en 2013 selon CIA World Factbook. Les chiffres de cette colonne sont exprimés en euros.

<sup>170</sup> Jusque juin 2013, date d'accèsion de la Croatie à l'Union européenne

<sup>171</sup> Les volets 3, 4 et 5 sont ouverts au Monténégro depuis 2012 (statut de candidat officiel reconnu en décembre 2010).

<sup>172</sup> Les programmes multi-bénéficiaires viennent en complément des programmes nationaux et visent à renforcer les relations multilatérales dans les Balkans occidentaux et avec la Turquie. Ils supportent donc en particulier la coopération régionale et la résolution de problèmes transfrontaliers. Les priorités sur la période 2011-2013 sont le renforcement de la coopération dans : les réformes judiciaires et administrative, la lutte contre le crime organisé et la corruption, la promotion de la non-discrimination du respect des droits de l'Homme et de la liberté d'expression, l'achèvement de la réconciliation dans les Balkans occidentaux, la dynamisation de la société civile, la lutte contre la crise économique et financière, l'éducation (Commission des Communautés européennes 2010a, p. 3-4).

<sup>173</sup> Une enveloppe a été mise à disposition de l'Islande entre 2011 et 2013.



Le volet 2, la coopération transfrontalière, représente environ 6% de l'IAP en ex-Yougoslavie (sans compter le soutien plus large à la coopération régionale par l'intermédiaire des programmes multi-bénéficiaires). Si le montant global est faible (seulement 278,6 millions d'euros), la place accordée à la coopération au sein de l'IAP est relativement importante. En effet, à titre de comparaison, l'UE ne consacre que 0,25% du budget de sa « politique régionale » à la coopération territoriale entre Etats-membres (soit 9 des 347 milliards d'euros accordés à cette politique). L'UE positionne ainsi la coopération transfrontalière comme un élément significatif, au moins symboliquement, dans le processus de préadhésion. L'objectif est simple : il s'agit de stabiliser des frontières récentes, "*considérées comme précaires et vulnérables*", des lieux qui demeurent "*anxieusement surveillés*" (Roux 1997, p. 13). L'effet a été immédiat puisque tous les pays d'ex-Yougoslavie ont lancé et signé des programmes de coopération transfrontalière interétatique avec l'ensemble de leurs voisins pour la période de programmation 2007-2013 (à l'exception de la Serbie et du Kosovo). Au niveau opérationnel, les premiers appels à projets lancés en 2009 et 2010 ont rencontré le même enthousiasme à l'échelle locale : jusqu'à une centaine de projets sont déposés pour certains des programmes, alors que les budgets respectifs ne permettent d'en financer qu'une dizaine<sup>174</sup>.

Pourquoi un tel succès pour les programmes IPA de coopération transfrontalière ? Plusieurs facteurs peuvent être avancés. D'abord, l'effort de coopération demandé aux États et aux collectivités locales paraît plus mesuré, donc sans doute plus facilement atteignable. En effet, la mise en place des programmes IPA nécessite la conciliation entre deux États seulement, au contraire de programmes de coopération transnationale prévus à des échelles plus larges qui requièrent souvent des compromis plus importants. En outre, cette initiative arrive dix ans après les derniers conflits en ex-Yougoslavie. Les tensions sont probablement moins vives, la coopération interétatique entre anciens ennemis semble devenue possible –à l'exception du cas serbo-kosovar. Enfin, en conditionnant l'intégration et une partie de l'aide financière européenne liée à la préadhésion, et à la mise en place de ces programmes, l'Union a développé un catalyseur apparemment d'autant plus efficace que certains des gouvernements et/ou des présidents en place au moment de la rédaction des programmes (en 2007) avaient, en partie du moins, été élus sur des promesses de rapprochement avec l'UE<sup>175</sup>.

Après avoir été longtemps le 'serpent de mer' des acteurs européens dans la région, ce premier aperçu pourrait laisser croire que l'Union européenne ait trouvé la bonne formule pour favoriser la coopération régionale en ex-Yougoslavie : conditionner l'adhésion à l'UE par la signature et la mise en place de programmes bilatéraux de coopération transfrontalière. Un succès qui semble résulter de

---

<sup>174</sup> Entretien à la Commission européenne, juin 2011.

<sup>175</sup> C'est le cas en particulier du gouvernement Sanader en Croatie (le retour au pouvoir du HDZ en Croatie en 2003 s'était accompagné d'une mue pro-européenne dans la ligne du parti) ; ou du président Tadić en Serbie, élu en 2004 (puis réélu en 2008) sur une ligne clairement pro-européenne.

l'équilibre complexe d'enjeux relationnels et situationnels multiscalaires (européens et locaux) aux niveaux économique (besoin financier), technique (entraînement à la gestion de fonds européens similaires), politique et social (« réacquisition » des valeurs européennes de coopération, réconciliation). Mais ce qui semble être un succès à première vue, l'élaboration et la mise en place de tels programmes, ne dit rien des impacts réels et ne valide pas le postulat européen selon lequel la coopération transfrontalière favoriserait les réconciliations interethniques. Avant un état empirique de la question, il semble donc nécessaire d'interroger théoriquement ce postulat, sa péréquation avec le contexte régional et les bases normatives sur lequel il repose (comme une première étape à la recherche sur cette question).

### **2.3.2. Un possible levier des réconciliations ?**

Il est nécessaire à ce stade de différencier les différents types de coopération territoriale au niveau européen. Depuis 2007, la politique de cohésion territoriale menée par l'UE a été révisée. Elle encourage les régions et villes européennes à travailler ensemble à trois niveaux : interrégional (réseaux de coopération et d'échange de bonnes pratiques au niveau pan-européen), transnational (entre plusieurs États frontaliers à l'échelle de grands sous-ensembles régionaux européens) et transfrontalier (entre deux communautés territoriales contiguës). Ces trois volets des politiques de coopération, directement soutenues par l'UE ou non, vont être explicités successivement.

#### *2.3.2.1. Une profusion d'initiatives régionales aux effets limités*

Sur la dernière période de programmation 2007-2013, les pays de l'ex-Yougoslavie ne sont pas concernés par des programmes de coopération interrégionale. Ils participent en revanche à deux programmes européens de coopération transnationale : "Méditerranée" (Med) et "Europe du Sud-Est". Mais ces deux grands sous-ensembles régionaux concernent des espaces qui dépassent largement les territoires formés par l'ex-Yougoslavie : le premier va en effet des côtes portugaises à Chypre quand le second s'étire jusqu'en Moldavie et jusque certaines régions du sud de l'Ukraine. Les projets retenus comptent très peu de partenaires issus des pays de l'ex-Yougoslavie hors Slovénie. Sur les 50 projets retenus lors du premier appel du programme Med, seuls 6 des 400 partenaires associés sont situés dans l'espace post-yougoslave hors-Slovénie (3 en Croatie, 3 au Monténégro). En outre, les axes du programme, centrés sur l'innovation, la protection de l'environnement, l'amélioration des

mobilités et le développement polycentrique, concernent peu voire pas du tout les réconciliations interethniques en ex-Yougoslavie<sup>176</sup>.

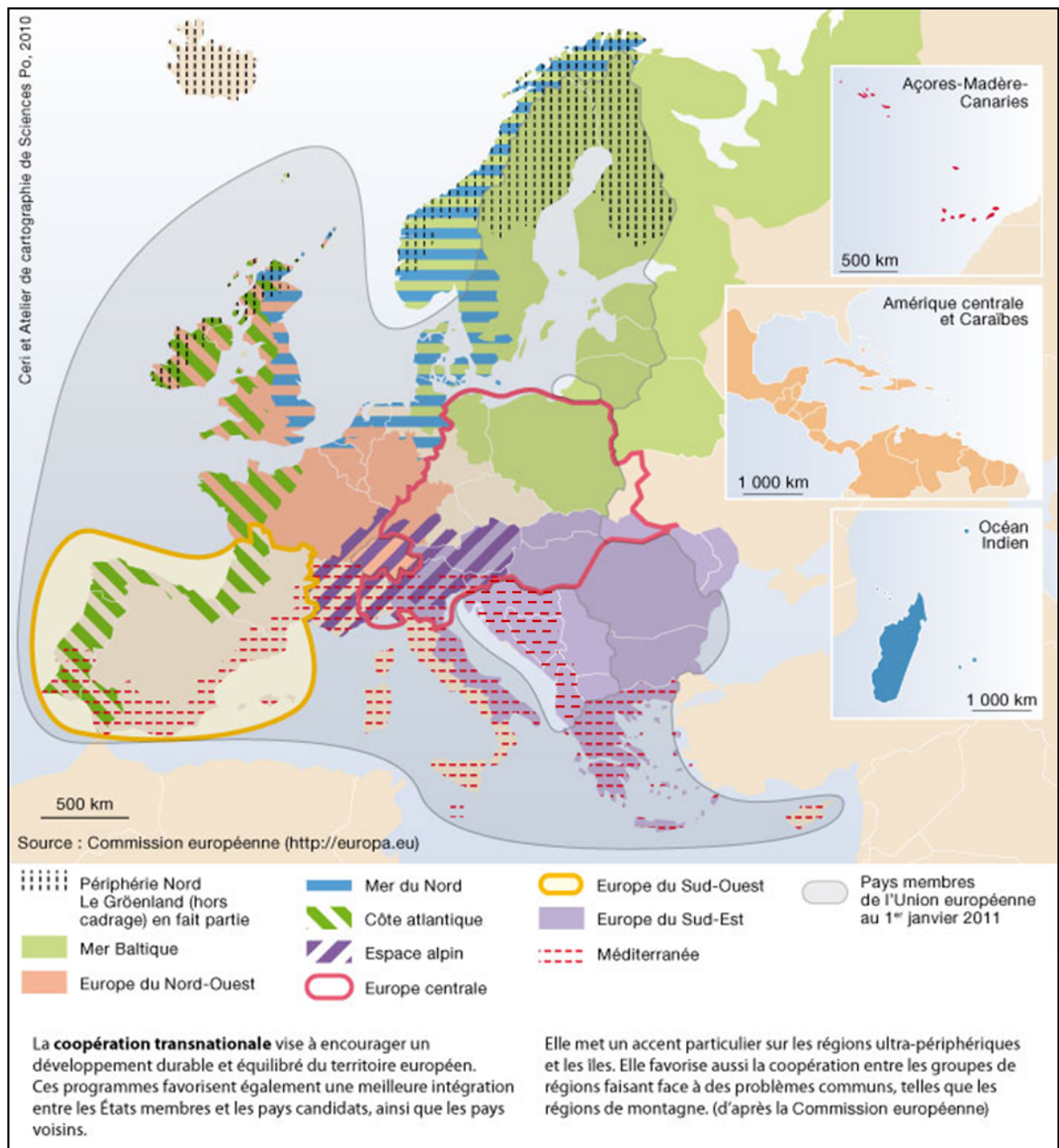


Figure 18 - Les programmes de coopération transnationale dans le cadre d'INTERREG IV

Source : CERI et atelier de cartographie de Sciences Po, 2010 ; (Perrin 2011)

<sup>176</sup> Toutes les données sur le programme Med sont issues du site internet qui lui est consacré : <http://www.programmemed.eu/> ; accédé le 23/05/2013

D'autres tentatives européennes pour inciter les pays à davantage coopérer entre eux ont connu jusqu'alors une réussite limitée. Au niveau commercial, c'est le cas par exemple de l'Accord de Libre-Echange Centre-Européen<sup>177</sup>. Créé dans les années 1990 comme une antichambre au marché commun pour les pays d'Europe centrale et orientale, il regroupe depuis 2006 les pays issus de la dissolution de l'ex-Yougoslavie (à l'exception de la Slovénie), la Moldavie et l'Albanie. Son objectif principal, comme son nom le laisse deviner, est de favoriser les échanges commerciaux entre certains pays non-membres mais proches de l'UE par l'établissement d'une zone de libre-échange régionale sur la base des accords bilatéraux existants, qui libéralisent plus de 90% des échanges et la quasi-totalité du commerce de produits industriels (Blondel 2012, p. 8). Le processus de renforcement des liens commerciaux entre les économies des pays d'Europe du Sud-Est est considéré par la Commission Européenne comme « un élément essentiel de la stratégie générale de l'UE pour la croissance et la stabilité dans cette région », mais également comme « un premier pas important vers la coopération économique qui est inhérente à la participation à l'Union européenne » (Déclaration d'Oli Rehn, Commission des Communautés européennes 2006).

Un regard rapide aux tableaux et graphiques présentés en annexe 1 pourrait inviter à l'optimisme. Avant la crise entre 2000 et 2008, les exportations des pays des Balkans occidentaux au sein de la zone ALECE sont passées d'1,7 milliards de dollars environ à 10 milliards de dollars US. Les petits pays et/ou enclavés au milieu de cette zone (Kosovo, Monténégro, Bosnie-Herzégovine et Macédoine dans une moindre mesure) semblent les plus interdépendants: par exemple 38% des importations kosovares proviennent de la zone ALECE ou encore 14% du PIB de la Macédoine proviennent de ses exportations en zone ALECE.

Néanmoins, plusieurs points invitent à relativiser l'impact réel de cet accord. En premier lieu, les pays concernés réalisent la majorité de leurs échanges commerciaux avec des pays de l'UE, c'est-à-dire précisément hors-ALECE. En outre, la croissance des échanges avait commencé dès 2003, bien avant l'entrée dans l'ALECE en 2007 de la majorité des pays de la région (Bosnie-Herzégovine, Serbie, Kosovo, Monténégro, Albanie). Il s'agit sans doute là d'un effet de rattrapage après la chute importante des échanges au moment des conflits yougoslaves. D'ailleurs, les échanges restent moins développés qu'avant les conflits (Boodts 2010, p. 28). Enfin, la crise de 2008 qui a sévèrement touché la région, semble avoir impacté tous les échanges avec l'extérieur comme à l'intérieur de la zone ALECE (sans qu'il soit possible de distinguer un repli sur la zone de libre-échange par exemple). Il demeure donc pour l'instant difficile de constater la réelle influence de l'ALECE sur la coopération commerciale entre pays de l'ex Yougoslavie.

---

<sup>177</sup> ALECE ou CEFTA en anglais.

D'autres initiatives de coopération transnationale connaissent à ce jour le même insuccès. C'est par exemple le cas des Eurorégions<sup>178</sup>, dont une douzaine recouvre des territoires ex-yougoslaves. Mais, que leur couverture territoriale soit exclusivement ex-yougoslave (e.g. l'euroregion Drina-Sava-Majejica regroupant des collectivités serbes, bosniennes et croates), ou non (e.g. l'euroregion DKMT Danube-Kris-Mures-Tisa regroupant des collectivités roumaines hongroises et serbes, ou encore l'euroregion Prespa-Ohrid regroupant des collectivités albanaises, macédoniennes et grecques), la majorité d'entre elles semblent rester des coquilles-vides, des initiatives mort-nées. N'ayant jamais réussi à dépasser le stade des déclarations de bonnes intentions ou des études préliminaires, parfois engluées dans des tensions locales, rarement soutenues financièrement, elles n'engagent que très peu, voire pas du tout, de projets opérationnels de coopération (Blondel, Javourez, Stojanova 2014; Cristescu 2003; Dérens 2002). Ainsi, comme dans les pays d'Europe centrale et orientale, l'europanisation semble exercer peu d'impact « lorsque la règle s'apparente à une faible incitation, comme l'a montré l'examen des coopérations transfrontalières de type *eurorégion* » (Bafail 2006, p. 534).

En sus du Pacte de Stabilité pour l'Europe du Sud-Est présenté dans la section précédente, il existe d'autres organes de coopération au niveau politique dans la région. Deux d'entre eux ont été lancés en 1996 : l'Initiative de Coopération d'Europe du Sud-Est (ICES) devenue en 2011 Centre de Maintien de l'Ordre en Europe du Sud-Est (SELEC)<sup>179</sup> et le Processus de Coopération en Europe du Sud-Est (PCEES)<sup>180</sup>. Le premier est une initiative internationale quand le second a été lancé par la Bulgarie. Comme pour le Pacte, il s'agit de mettre (ou remettre) en contact les principaux acteurs institutionnels de la région et notamment les chefs d'Etat. L'objectif affiché est souvent similaire. Dans sa charte adoptée à Bucarest en 2000, l'ICES par exemple annonce chercher prioritairement à promouvoir la coopération régionale et (re-)créer une atmosphère de confiance, des relations de bon voisinage et la stabilité. D'abord concentrés sur la reconstruction dans les années 1990, ces organes ont décliné

---

<sup>178</sup> Les Eurorégions, qui n'ont pas n'ont pas de modèle type ou de définition juridique, sont des structures dont l'objectif est "*de constituer une communauté de travail avec des structures de consultation et d'information transfrontalière*". La majorité des États appartenant au Conseil de l'Europe sont signataires de la Convention-cadre de Madrid, dans laquelle ils s'engagent à "*faciliter ou favoriser*" les initiatives de coopération transfrontalière émanant de leurs collectivités ou autorités territoriales. D'abord concentrées au nord et à l'ouest de l'Europe, de plus en plus d'Eurorégions ont été instituées à l'est et au sud de l'Europe à partir des années 1990 (Audéoud 2006).

<sup>179</sup> Il fut lancé en 1996 par Richard Schifter, alors directeur pour l'Europe de l'Est au Conseil de Sécurité des Nations Unies. Basé à Bucarest en Roumanie, cet organisme regroupe treize pays des Balkans –les six pays de l'ex-Yougoslavie, Albanie, Bulgarie, Grèce, Hongrie, Moldavie, Roumanie, Turquie– la MINUK ayant un statut d'observateur pour le Kosovo. Les premières années, la Slovénie et la Croatie refusent de participer directement à l'initiative, clamant ne pas être des pays de l'Europe du Sud-Est mais des pays d'Europe centrale ou méditerranéenne. Les deux pays finissent par devenir des membres de l'ICES à la fin des années 90.

<sup>180</sup> Ses membres sont les mêmes que pour l'ICES (à l'exception de la Hongrie) et comme pour l'ICES, la Croatie, la Slovénie ont rejoint l'initiative plus tardivement (respectivement en 2005 et 2010). Son secrétariat est basé à Sofia.

l'objectif général de coopération en priorités concentrées autour du développement régional, de la coopération judiciaire et de la lutte contre le crime organisé.

La société civile n'est pas en reste. En 2000, trois ONG<sup>181</sup> lancent l'initiative Igman avec le support de la *Freedom House*<sup>182</sup> qui soutient encore la plupart des projets lancés aujourd'hui. Cette initiative regroupe environ 140 ONG principalement basées en Bosnie-Herzégovine, en Serbie, en Croatie et au Monténégro. Elle vise, par l'organisation régulière de conférences réunissant ONG, leaders gouvernementaux et représentants d'organisations internationales (UE, OSCE, ONU...) à accentuer la coopération et à normaliser les relations interétatiques entre les pays les plus concernés par les conflits des années 90 (hors Kosovo). Elle lance, au début des années 2000, plusieurs grands projets régionaux, notamment sur deux sujets épineux : (1) les questions irrésolues de citoyenneté et de propriété, reconstruction, compensation, après les conflits<sup>183</sup> ; (2) la réconciliation. Lors de la conférence à Belgrade en octobre 2012, réunissant notamment les chefs d'Etat des quatre pays et le commissaire européen à l'élargissement, les porteurs civils de l'initiative ont regretté que la coopération régionale reste au stade des promesses et soit peu suivie d'avancées concrètes.

Enfin, lorsque que le Pacte de Stabilité pour l'Europe du Sud-Est s'arrête en 2008, il est remplacé par une nouvelle instance : le Conseil Régional de Coopération (RCC/CCR)<sup>184</sup>. Les organes décrits précédemment (ICES, PCEES) sont associés. Son objectif est « d'enraciner les processus de coopération à long terme en renforçant la responsabilité régionale et l'appropriation locale »<sup>185</sup>. Pour cela, son siège est basé dans les Balkans Occidentaux, à Sarajevo, et son secrétaire général est un homme politique de la région<sup>186</sup>. Précisons que ce conseil est financé en grande partie par la Commission Européenne.

Ainsi, on se retrouve encore aujourd'hui dans le constat déjà effectué par la commission internationale indépendante sur le Kosovo en 2001 : « il ne manque pas vraiment d'initiatives régionales. [...] Ce qui manque, c'est la clarté des choix et la constance de l'engagement politique » (Independent

---

<sup>181</sup> Le Centre pour le Régionalisme basé à Novi Sad en Serbie, le Forum de l'Alternative Démocratique basé à Sarajevo en Bosnie-Herzégovine et le Comité civique pour les Droits de l'Homme basé à Zagreb en Croatie

<sup>182</sup> ONG soutenant la démocratie et les Droits de l'Homme, financée majoritairement par le gouvernement des Etats-Unis

<sup>183</sup> En mai 2012, l'initiative a publié, avec le soutien de l'UE, un livre blanc sur *Les questions de statut et de propriété des citoyens des pays signataires de l'accord de Dayton, résultant de la désintégration de la Yougoslavie, avec des recommandations incluses pour des solutions.*

<sup>184</sup> Ses membres sont les mêmes que pour le Pacte de la Stabilité (moins la Russie et le Japon). La MINUK (Mission d'administration Intérimaire des Nations Unies au Kosovo) représente le Kosovo et de nombreuses organisations internationales sont associées (Conseil de l'Europe, BERD, BEI, OIM, OTAN, OCDE, OSCE, ONU, UNDP...).

<sup>185</sup> Les travaux du CCR sont axés autour de cinq domaines prioritaires: le développement économique et social; les infrastructures et l'énergie; la justice et les affaires intérieures; la coopération en matière de sécurité; le renforcement du capital humain. La coopération parlementaire est un thème global au sein du CCR.

<sup>186</sup> Jusque juin 2012, son premier dirigeant est Hidajet (Hido) Biščević, un journaliste et diplomate croate né à Sarajevo. Il est remplacé en 2013 par Goran Svilanović, un diplomate et politicien de centre-gauche serbe.

International Commission on Kosovo 2001). On constate la multiplication des solutions à diverses échelles régionales mais sans cadre ni ordre clair. Si ces différents organes semblent avoir permis la reprise du dialogue régional, ils n'ont pas ou peu mené à des actions concrètes jusqu'alors.

En particulier, la contribution réelle de la coopération transnationale au processus de réconciliation dans les Balkans Occidentaux est incertaine, d'abord parce que c'est rarement son objet. En outre, elle demeure actuellement trop confuse et trop peu investie localement (parce que seulement incantatoire). Pour autant, cela ne disqualifie pas l'éventuelle participation de la coopération transfrontalière (pour rappel, entre deux communautés territoriales contigües) à un tel processus de réconciliation interethnique.

## Conclusion du chapitre 2 : L'échelon transfrontalier : une relecture locale du lien ?

Les différents programmes de coopération transfrontalière mis en place dans la région ont comme objectif principal le « développement durable de la région transfrontalière » et sont déclinés essentiellement en mesures économiques et environnementales<sup>187</sup>. Bien qu'élaborés en collaboration par les deux États concernés, ces programmes s'adaptent au cadre fixé par la Commission européenne, qui reprend les grandes lignes des autres programmes européens déjà existants à l'intérieur de l'Union sans réelle adaptation au contexte post-yougoslave d'après-conflit.

Toutefois, pour certaines politiques, l'un des objectifs secondaires est précisément la réconciliation<sup>188</sup>. Un potentiel effet positif de la coopération transfrontalière est envisageable : d'abord parce que cette politique est liée au processus de préadhésion qui reste le catalyseur extérieur le plus significatif à la mise en place de réformes démocratiques dans la région (Rupnik 2007) ; d'autre part parce que la coopération transfrontalière pourrait, à l'instar d'autres exemples européens, contribuer à faire évoluer le rôle et l'image de nouvelles frontières interétatiques apparues à partir des années 1990 en ex-Yougoslavie. Concernant ce dernier point, et à partir du cas slovène-croate, l'ethnologue Borut Brumen a mis en exergue les enjeux importants et particuliers des nouvelles frontières post-yougoslaves :

« La nouvelle frontière nationale qui sépare désormais la Slovénie et la Croatie a rompu de nombreux liens interculturels, brisant des liens de parenté et d'amitié, ainsi que des relations économiques qui cimentaient auparavant l'environnement social des habitants des villages frontaliers. [...] Du jour au lendemain, les gens qui vivaient de part et d'autre de cette frontière se sont retrouvés dans deux pays distincts, et confrontés aux problèmes entraînés par une guerre, un processus de transition et la constitution de nouveaux États. La coexistence antérieure s'est soudain révélée impossible en raison d'un nouvel obstacle matériel : la frontière nationale » (Brumen 2001).

La contribution potentielle de la coopération transfrontalière aux processus de réconciliation interethnique dans la région est directement liée aux significations distinctes que revêtent ces nouvelles frontières de manière générale et dans chaque contexte frontalier. D'une frontière à l'autre, il paraît pertinent de questionner en quoi la coopération transfrontalière, suivant le contexte, est acceptable ou non ; consolide ou fragilise de nouveaux États en construction ; rétablit, bloque, correspond à des relations sociales préexistantes ou en crée de nouvelles de part et d'autre. Ainsi,

---

<sup>187</sup> Plus précisément, l'UE soutient les projets visant à développer l'économie et le tourisme, les liens socio-culturels, la protection de l'environnement et de petites infrastructures. Ces programmes sont pensés en articulation avec des politiques européennes plus larges (e.g. des politiques géographiques tel que le projet Danube ou des politiques culturelles telle que la politique sur les Roms) ; cf. site de la DG Politique Régionale de la Commission européenne consacré à l'instrument d'aide à la préadhésion : [http://ec.europa.eu/regional\\_policy/thefunds/ipa/crossborder\\_fr.cfm](http://ec.europa.eu/regional_policy/thefunds/ipa/crossborder_fr.cfm)

<sup>188</sup> Nous y reviendrons plus dans le détail dans le chapitre 5.



d'un contexte à l'autre, c'est toute la vision européenne de la frontière qu'il convient de réinterroger à l'aune du terrain post-yougoslave. Est-ce que, et quand, la coopération transfrontalière permet de faire évoluer la frontière d'une fonction de barrière (d'obstacle dit Borut Brumen) à une fonction de couture ? Crée-t-on par leur aménagement ainsi les conditions de *l'interfrontalier* qui « met en mouvement des significations, des représentations, des pratiques culturelles et fait émerger un rapport nouveau à soi et à l'altérité » (Amilhat-Szary, Fourny 2006) ? La coopération transfrontalière permet-elle un nouveau rapport entre territoires « qui transforme les territoires en présence » (Ibid.) ? Permet-elle alors de réinterroger le lien entre territoire et identité aux niveaux collectif et individuel dans ses dimensions symbolique et pratique ? Sous quelles conditions et dans quels cadres ?

Le chapitre 2 a permis de mieux exposer les enjeux d'une recherche visant à appréhender les dynamiques des reconfigurations frontalières post-yougoslaves et en particulier de leur mise à l'épreuve par l'UE. Le chapitre suivant permettra de poser et de discuter la problématique.

# Chapitre 3 - Coopérer, aménager la frontière, se réconcilier ?

## Introduction

Le présent chapitre présente l'assise théorique et conceptuelle critico-constructiviste de cette thèse, mais aussi les implications normatives liées à la manière dont cette recherche est problématisée. En effet, l'objet de cette recherche n'est pas directement de critiquer ce que la politique d'élargissement de l'UE est, mais ce qu'elle produit au niveau local et régional, et plus spécifiquement dans certains des espaces qu'elle vise, les frontières post-yougoslaves. Il s'agit de mieux comprendre l'articulation entre les reconfigurations socio-spatiales dans (et autour de) ces lieux et les injonctions de l'UE à coopérer et à se réconcilier. Le but est en particulier de mieux saisir la participation d'un des outils de la politique d'élargissement de l'UE, les projets d'aménagement transfrontaliers, à ces reconfigurations.

Pour mener à bien cet objectif, il est nécessaire de préciser les enjeux épistémologiques et théoriques d'une recherche compréhensive sur la politique européenne d'élargissement dans les *Balkans occidentaux*, au moment d'en préciser la problématique. Parce que je me concentre sur ce que cette politique produit, je ne rejette pas *a priori* la possibilité d'un lien entre coopération, aménagement et réconciliation, mais je questionne la nature de ce lien, en n'écartant pas la possibilité qu'il puisse être contre-productif. Je ne considère pas seulement *a priori* que la nature de ce lien est déterminée seulement par ce que la politique d'élargissement est, mais aussi par la manière dont elle est réappropriée aux (et entre les) échelles locales, nationales, régionale et européenne. En d'autres termes, cette recherche se concentre autant sur la finalité des injonctions de l'UE (la coopération et la réconciliation) que sur les processus –notamment d'aménagement– par l'intermédiaire desquels elles sont négociées.

Ces choix reflètent et impliquent une concordance idéologique entre cette recherche et son objet : l'idée que l'action territoriale (politique et aménageuse) a un impact sur les relations sociales. En revanche, parce que je problématiserai la manière dont cette action est pensée, produite et réappropriée, je me place dans une perspective critico-constructiviste qui me différencie clairement de l'action que j'observe. En d'autres termes, cette thèse, située à l'intersection des sciences de l'aménagement et de la science politique, est une réflexion critique sur l'action (que je cherche à mieux comprendre) et vers l'action (dont je cherche à pointer les limites).

### **3.1. Vers un cadre conceptuel permettant de questionner le lien coopération – aménagement - réconciliation**

Sur le plan théorique, je mobilise dans cette thèse deux courants permettant d'interroger et de mieux comprendre le lien entre coopération, aménagement et réconciliation : la théorie critique et le constructivisme. Ces courants, en rupture avec le rationalisme, ont dernièrement pris une importance croissante dans la recherche en sciences humaines et sociales. Ils permettent de construire une approche épistémologique innovante sur la question abordée, à savoir celle d'un lien hypothétiquement vertueux entre projet d'aménagement transfrontalier, coopération et réconciliation.

#### **3.1.1. La perspective cosmopolite contre le nationalisme méthodologique**

Première base de mon positionnement, la théorie critique cosmopolite est basée sur le principe que « les autres sont à la fois égaux et différents », ce qu'Ulrich Beck nomme « principe du et-et » (Beck 2007, p. 226). Cette stratégie pour aborder la différence s'écarte du nationalisme basé sur une logique du « ou bien-ou bien ». Le nationalisme conduit en effet à l'accentuation des différences entre l'intérieur de la nation (o les dissemblances sont réduites, gommées) et l'extérieur de la nation (o les dissemblances sont accentuées et négativement connotées) : « le nationalisme dissout les différences à l'intérieur tout en les produisant et en les stabilisant à l'extérieur » (Beck 2007, p. 225). En d'autres termes, selon cette perception, les autres sont à la fois différents et inférieurs. Le cosmopolitisme se place ainsi en rupture du nationalisme. Il relève d'une logique de reconnaissance de la singularité qui peut tout autant s'appliquer aux collectifs qu'aux individus. En outre, au contraire du multiculturalisme anglo-saxon, cette théorie a l'avantage de ne pas s'opposer à la transnationalisation (1) et à l'individualisation (2). Le principe cosmopolite rend plus conscient du fait que les frontières ethniques et les liens territoriaux nets s'estompent et se mélangent aux niveaux national et transnational (Beck 2007; Grillo 2007) (1). L'accomplissement de la théorie cosmopolite passe néanmoins par la préservation des spécificités locales et nationales des différents peuples et des individus, non pas par le gommage de ces spécificités au profit d'une « homogénéité abstraite » (Resnick 2006) (2), une des limites principales de l'universalisme qui pourrait être résumé par : les autres sont égaux et semblables.

Cette approche théorique est fructueuse pour réfléchir au niveau conceptuel et avec un regard renouvelé sur de nombreuses thématiques actuellement centrales dans la situation post-yougoslave.

D'un côté, dans un contexte global d'homogénéisation, sous les forces conjuguées de la mondialisation et de l'eupéanisation, elle invite à examiner les processus actuels de différenciations inter-étatiques des sociétés et des territoires issus de la dissolution de la Yougoslavie et regroupés jadis à l'intérieur d'un système commun. Par exemple, la langue et l'alphabet sont devenus dans la région un outil de légitimation et d'affirmation des différences, mais aussi de rejet de l'autre : « la différenciation linguistique sert à délimiter à la fois les frontières linguistiques et les frontières géopolitiques » (Todorova-Pirgova 2001). D'autres médiums sont mobilisables dans cette optique, au premier rang desquels l'éducation, les médias de masse mais aussi les campagnes de violence : "Suffice it to say that mass media, education, language policy and deliberate campaigns of violence are often used by state actors to alter and move national boundaries, and in some cases even to create new national communities" (Cederman, Daase 2003, p. 27).

D'un autre côté, cette posture théorique permet également d'interroger l'évolution des liens ethniques et civiques transnationaux aux échelons individuel et collectif, notamment les phénomènes de citoyennetés multiples dans cette région. Appartenances ethniques et civiques y sont effectivement en tension. La citoyenneté ethnique représente d'une part un ressort politique pour les partis nationalistes qui cherchent ainsi à accroître leur assise et d'autre part un ressort stratégique (et donc de pression) dans les relations de domination entre États-nations de la région : "Citizenship granted on grounds of ethnic belonging has doubtless been the source of tensions in Southeastern Europe, and has been instrumentalised by nationalist parties to retain power" (Bieber 2011, p. 3). Ainsi, les spectres de la grande Serbie (incluant la république serbe de Bosnie), la grande Croatie (incluant l'Herzégovine) ou la grande Bulgarie (incluant la Macédoine) ressortent : « When Dodik<sup>189</sup> acquired Serbian citizenship, and Ljubčo Georgievski, a former Macedonian Prime Minister, acquired Bulgarian citizenship, they were sending a clear political message" (Bieber 2011, p. 2) (cf. figure 10, chapitre 2). Si le résultat politique est incontestable<sup>190</sup>, il n'en reste pas moins qu'à l'échelle individuelle, l'acquisition d'une citoyenneté supplémentaire relève davantage d'un certain pragmatisme : « The attempt to gain a second (or third) citizenship often has practical rather than ideological motivations" (Bieber 2011, p. 2). D'un point de vue pratique, acquérir la nationalité d'un pays voisin, surtout quand il est membre de l'UE, revêt en effet des avantages certains. Florian Bieber voit plus largement dans ce phénomène une sorte d'émancipation citoyenne et identitaire : « it can also be viewed as one dimension of a broader trend of citizens trying to emancipate themselves from reliance on one state and a monistic identity" (Bieber 2011, p. 2). Avec la fin de la Yougoslavie, les règles d'appartenance et d'exclusion

---

<sup>189</sup> Milorad Dodik fut premier ministre de la République Serbe de Bosnie-Herzégovine à deux reprises (1998-2001 et 2006-2010). Il est l'actuel président de l'entité (depuis 2010). Son parti, le SNSD (Alliance des Sociaux-démocrates Indépendants), poursuit un agenda nationaliste pro-serbe.

<sup>190</sup> Dans les deux cas pris en exemple, les partis nationalistes (SNSD en république serbe de Bosnie, et VRMO-DPMNE en Macédoine) ont conservé le pouvoir depuis 2006.

citoyenne et identitaire changent et évoluent. Le regard cosmopolite permet ainsi de mettre en exergue la situation paradoxale de l'ex-Yougoslavie, en invitant les chercheurs à être plus attentifs à la fois aux logiques mobilisées dans la construction et le renforcement des Etats-nations, mais aussi parallèlement aux phénomènes transnationaux qui les remettent en question et les accompagnent, tant à l'échelle collective qu'individuelle.

Les espaces frontaliers acquièrent dans ce contexte une dimension nouvelle. Lieux d'appartenances ethniques et civiques multiples, ils peuvent symboliser ou renforcer les liens et les différences. L'hypothèse cosmopolite semble constituer alors une entrée pertinente pour questionner la contribution des phénomènes transnationaux, telles que les coopérations transfrontalières à la création d'un dialogue intercommunautaire qui pourraient contribuer aux réconciliations. C'est bien dans ce sens qu'Ulrich Beck appelle à l'émergence de nouveaux concepts d'intégration et d'identité qui « facilitent et affirment la coexistence à travers les frontières, sans exiger que la particularité et la différence soient sacrifiées sur l'autel de la prétendue égalité (nationale) » (Beck 2007, p. 226). Néanmoins et de manière dialectique, il est important d'envisager également l'hypothèse inverse : c'est-à-dire que les coopérations transfrontalières, activées ou non, contribuent par ce qu'elles symbolisent à empêcher les réconciliations en entretenant des nœuds de tension sociale, possiblement interethnique. Comme le précisent Claude Raffestin et Paul Guichonnet (1974), la frontière « appartient à ces concepts qui engendrent presque toujours, des réactions émotives dont se nourrissent les passions nationales, voire nationalistes » (Guichonnet, Raffestin 1974). Finalement, il ne s'agit pas seulement de constater la présence ou non de lien entre coopération, aménagement et réconciliation, mais bel et bien aussi de qualifier ce lien, d'en comprendre les ressorts, d'en observer les effets.

Une autre caractéristique de l'approche cosmopolite est qu'elle permet précisément de critiquer les dérives nationalistes et universalistes de certains mécanismes politiques capables de produire et de stabiliser institutionnellement la différence collective, sans pour autant remettre en cause la nécessité de ces mécanismes (Beck 2007, p. 228). C'est précisément le positionnement tenu dans cette thèse : porter un regard critique sur l'approche européenne qui incite les États d'ex-Yougoslavie à mettre en place des politiques de coopération transfrontalière entre eux, sans rejeter la nécessité de l'action, en particulier transnationale. En d'autres termes, si la théorie cosmopolite peut être considérée comme une « utopie réelle », elle permet néanmoins de s'opposer à « l'idéalisme rétrograde d'une perspective nationale dans la politique, la recherche et la théorie » – ce qu'on peut nommer nationalisme méthodologique – (Beck 2007, p. 235) et s'inscrit plus généralement dans le sillon de la théorie critique (Devatak 2005). Mon positionnement théorique, s'appuyant sur la condition cosmopolite, revêt alors deux dimensions : « la critique du nationalisme méthodologique, qui subsume

la société sous l'État-nation, et une compréhension historique et systématique de ce présupposé » (Beck 2007, p. 233).

### **3.1.2. L'apport constructiviste pour lier redéploiement des frontières et renégociation des identités**

Deuxième étage de notre appareillage conceptuelle : le constructivisme. L'émergence contemporaine de cette théorie dans les sciences sociales a contribué à faire évoluer les objets de recherche : « Rather than focusing merely on behavior and interests, scholars as a result now routinely analyze identities and cultural factors » (Cederman, Daase 2003, p. 6). Cette approche a aussi contribué à faire évoluer les perspectives sur ces objets. Elle permet notamment de considérer l'identité comme pouvant évoluer, en refusant de *figer* les différences culturelles, en acceptant qu'elles « se donnent à voir sous la forme d'affirmations changeantes, plus ou moins stables, en phase constante de décomposition et de recomposition » (Wieviorka 2005, p. 22). Plus précisément, cela revient à postuler que les différences ne sont pas « toutes, toujours et pleinement premières, données d'emblée comme naturelles ou dotées d'une grande épaisseur historique et d'une forte capacité de reproduction » (Ibid, p.122). Elles relèvent également en partie d'une logique seconde, c'est-à-dire qu'elles sont construites, inédites ou renouvelées, et « dès lors, de l'ordre de l'invention » (Ibid., p.107), et ce, « y compris lorsqu'elles revêtent les apparences de la tradition » (ibid., p.122).

L'approche constructiviste<sup>191</sup> permet ainsi aux chercheurs de capturer les efforts réels des acteurs pour créer et modifier l'espace politique, et notamment les États et les frontières des nations (Cederman, Daase 2003, p. 27). Cette lecture apparaît donc comme compatible épistémologiquement avec ma position critique première sur le nationalisme : « the sociational approach opens the door to a more comprehensive analysis of nationalist violence as an integrated part of more fundamental processes driven by the tension between states and nations » (Cederman, Daase 2003, p. 6). Autrement dit, il s'agit de dépasser la simple référence aux États-nations afin de mieux rendre compte de la complexité existant à l'intérieur des sociétés nationales en ex-Yougoslavie. Cette position critique sur la construction de l'identité nationale est précisément celle que Guy Di Méo suggère au chercheur en sciences sociales :

« La construction identitaire, surtout d'essence politique, investit l'espace géographique d'un sens collectif très puissant, qui lui confère une grande intensité sociale. Elle en fait une collection de lieux (symboliques, patrimoniaux, de mémoire, vécus), agencés en réseaux, qui génèrent des territoires. [...] Devant la montée en puissance d'identités

---

<sup>191</sup> En particulier le constructivisme sociationnel tel que défini par Cederman et Daase.

territoriales belliqueuses et conflictuelles, les sciences humaines et sociales doivent contribuer à désubstantialiser de telles identités, à montrer leur caractère opportuniste, artificiel et situationniste. Le travail scientifique doit permettre de mettre l'accent sur les métissages, les hybridations permanentes qui président la plupart des productions identitaires, que celles-ci intègrent ou non les référents spatiaux » (Di Méo 2009, p. 36).

Si dans cette région les frontières sont récentes voire parfois encore négociées<sup>192</sup>, un des postulats de cette thèse est que leurs reconfigurations sont liées aux processus de construction identitaire, que ces derniers traduisent un fort sentiment d'adhésion ou de rejet des modèles étatiques, civiques et ethniques, dominants. Les espaces frontaliers en ex-Yougoslavie peuvent constituer des lieux potentiels de métissages, de rencontres entre individus de groupe ethnique ou de citoyenneté différents ; et simultanément des lieux de différenciation, de rejet, de tension. Ce positionnement est lié à la manière dont la frontière est conçue dans cette thèse. Elle « matérialise l'altérité » (Amilhat-Szary 2011, p. 83), elle introduit de la distance dans la proximité (Arbaret-Schultz 2002). En d'autres termes, la frontière participe ainsi au « processus de conformation/différenciation que l'on dit souvent caractériser l'identité » (Amilhat-Szary 2011, p. 83). Les espaces frontaliers sont des lieux où l'on observe « aussi bien la permanence de liens d'échange, préexistants à la séparation, que la stimulation de relations liées à l'effet frontière, c'est-à-dire encouragées par le différentiel entre les deux côtés de la ligne » (Ibid.). Et la coopération transfrontalière peut tout autant supporter le lien, le rapprochement que l'approfondissement de la séparation : « spatial interdependencies also account for the diffusion of conflict through contagion » (Cederman, Daase 2003, p. 18).

Les frontières post-yougoslaves peuvent alors être considérées comme des exemples paroxystiques du continent européen, des espaces ambigus et contradictoires, illustrant à la fois la fermeture et l'ouverture :

- la fermeture comme moyen de renforcer les légitimités de ces nouveaux États-nations, souvent qualifiées de faibles, et d'affirmer les différences identitaires, et en particulier ethniques, sur lesquelles leurs légitimités reposent en grande partie ; et ce par des projets de nationalisation nécessairement antagonistes, ce que Rogers Brubaker appelle « competing nationalization » (Brubaker 1995, p. 121) ;
- l'ouverture comme un symbole nécessaire à la reconnaissance de ces États-nations au niveau international et démontrant leur inscription dans une dynamique européenne presque inévitable (cf. 2.3.1).

La coopération transfrontalière illustre cette tension entre construction nationale interne et la nécessité, sous pression internationale, de s'ouvrir sur l'extérieur. Ce type de politique représenterait

---

<sup>192</sup> e.g. entre Kosovo et Serbie, mais aussi entre Slovaquie et Croatie ; cf. pour ce dernier cas l'article suivant : (Slovenia Times 2013).

pour ces États-nations une façon de concilier accession à l'indépendance et apprentissage de la souveraineté partagée sous surveillance européenne ; l'Union européenne devenant alors un « substitut d'Empire »<sup>193</sup> (Rupnik 2007, p. 147, 2003).

En outre, la perspective analytique constructiviste traite le domestique et l'international comme les deux côtés d'un seul ordre politique et social (Reus-Smit 2005). Ce qui signifie que l'influence de la coopération transfrontalière sur les réconciliations interethniques n'est possible que si elle entraîne un changement du rapport à l'altérité avec la communauté de l'autre côté de la frontière (vision internationale) mais également à l'intérieur des frontières de l'État-nation considéré (vision domestique). Cela revient à prendre en compte une dimension supplémentaire, les rapports majorité-minorités au sein des relations entre États-nations à l'intérieur et à l'extérieur de leurs frontières. Les recommandations de Rogers Brubaker vont dans ce sens : « Instead of placing immutable ethnic groups in a rigid state framework, he singles out a trio made up of national minorities, nationalizing states, and external national homelands » (Brubaker 1995, p. 120).

Cette lecture triangulaire ou ternaire (*cf. schéma ci-après*) permet de dépasser une lecture binaire trop simplificatrice<sup>194</sup>, par exemple dans le cas du conflit serbo-croate dans les années 1990 : « the Croatian conflict was, from the beginning, fundamentally triadic, involving a tension-fraught dynamic interplay between an incipient national minority (Serbs in Croatia), an incipient nationalizing state (Croatia), and an incipient external national homeland (Serbia) » (Brubaker 1995, p. 120). La contribution de l'aménagement transfrontalier aux réconciliations apparaît alors liée à sa capacité de permettre (ou non) un rapprochement entre individus se déclarant croates et ceux se déclarant serbes<sup>195</sup> en Croatie, en Serbie, entre Croatie et Serbie.

---

<sup>193</sup> On peut voir dans les qualificatifs utilisés par Jacques Rupnik (apprentissage, empire) une volonté (assumée ?) de mettre en exergue les tendances néocolonialistes de l'UE dans ses relations avec les pays de l'ex-Yougoslavie, le processus d'élargissement plaçant ces derniers dans une situation de domination par rapport aux exigences de l'UE (adoption de l'acquis) et de chacun de ses membres. Ces derniers en profitent parfois pour régler des différends à leur avantage. C'est par exemple le cas de la Slovénie qui a usé de son statut de membre pour négocier assez avantageusement le tracé de sa frontière avec la Croatie à la fin des années 2000 (bien que la question soit toujours ouverte) ; ou (comme précisé auparavant) de la Grèce qui bloque l'ouverture des négociations d'adhésion avec la Macédoine à cause du nom choisi par cette république. Je reviendrai davantage sur cette question dans le chapitre 4.

<sup>194</sup> Car, comme je l'ai dit au début de cette partie, les analyses réifiant l'État et leurs limites nationales reprennent finalement l'approche du nationalisme méthodologique.

<sup>195</sup> et sans doute de ceux appartenant à un autre groupe ethnique (e.g. Hongrois, Roms) selon leur rôle au sein des sociétés serbes et croates, pendant la guerre et aujourd'hui.



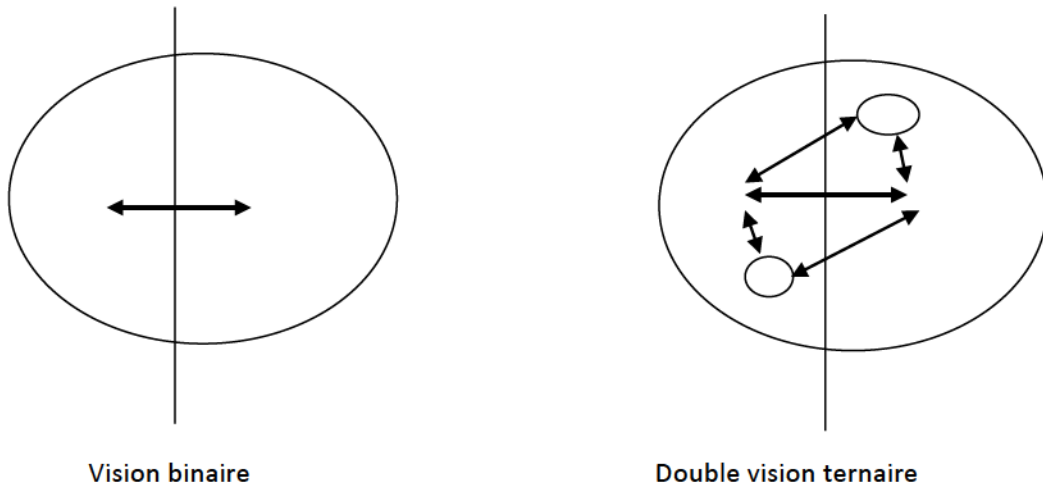


Figure 19 - Subdivision ternaire minorités, Etat nationalisant, Etat-mère

Réalisation : Blondel

Plus généralement, la contribution des injonctions à coopérer et à se réconcilier au lien social dépend de la réappropriation qui en fait localement, de l'émergence ou non de la frontière comme un lieu<sup>196</sup> de solidarité alternatif aux projets nationaux homogénéisants : « the chances of cooperation may be greatly enhanced by local clustering. The basic idea is that if cooperating actors are allowed to cluster together their chances of mustering collective defense are accordingly enhanced » (Cederman, Daase 2003, p. 18). Un tel positionnement sous-entend la reconnaissance de la contribution ascendante à la réconciliation, c'est-à-dire que la coopération puisse être « le cadre d'un processus allant du bas vers le haut et impliquant des débats à tous les niveaux de la société » (Independent International Commission on Kosovo 2001, p. 113).

### 3.1.3. Problématique : que produisent les injonctions à la coopération et à la réconciliation à la frontière ?

Si l'on récapitule le positionnement théorique développé dans ce travail de recherche, le recours à la perspective constructiviste permet de concevoir les territoires et les identités comme des constructions sociales et historiques opérées par les acteurs (individuels et collectifs) ; ces dernières peuvent évoluer, sans pourtant autant qu'il s'agisse de nier le poids des héritages et des structures, notamment des nationalismes. En complément, le recours à une vision cosmopolite critique invite à

<sup>196</sup> La question posée est donc autant spatiale, que politique ou sociale.

dépasser les perceptions nationaliste et universaliste du rapport à l'altérité, ce qui permet de repenser les relations entre les individus dans une perspective à la fois émancipatrice et égalitaire. Sur ce fondement, il est alors possible de questionner les mécanismes institutionnels et les processus territoriaux liés aux frontières et à leur production : quels espaces et quels groupes sociaux séparent-elles et relient-elles ? Sur quelles bases et par quels moyens ?

Au lieu d'évaluer l'action de l'UE sur les frontières de manière surplombante, je choisis de partir de la frontière post-yougoslave depuis laquelle je souhaite observer les reconfigurations des régimes de territorialité qui la composent, de sorte à mieux mesurer la participation de l'UE à ces mutations. L'objet de cette thèse est l'articulation entre un espace-temps, la frontière post-yougoslave, et les injonctions de l'UE qui la visent. La problématique de cette thèse peut être formulée de la sorte : **dans quel contexte les injonctions de l'UE s'inscrivent-elles ? Qu'est-ce que nous dit de l'UE la manière dont elles sont formulées et mises en œuvre ? Qu'est-ce que nous dit de l'espace-temps frontière et de ses habitants la manière dont elles sont réappropriées et transformées localement ?**

L'interrogation porte ensuite plus particulièrement sur les modalités de l'action européenne : **Quel rôle joue l'aménagement transfrontalier par projet ?** Qu'est-ce qu'implique et qu'est-ce que produit, spatialement socialement, politiquement, l'utilisation de cet outil et de ce système d'actions ?

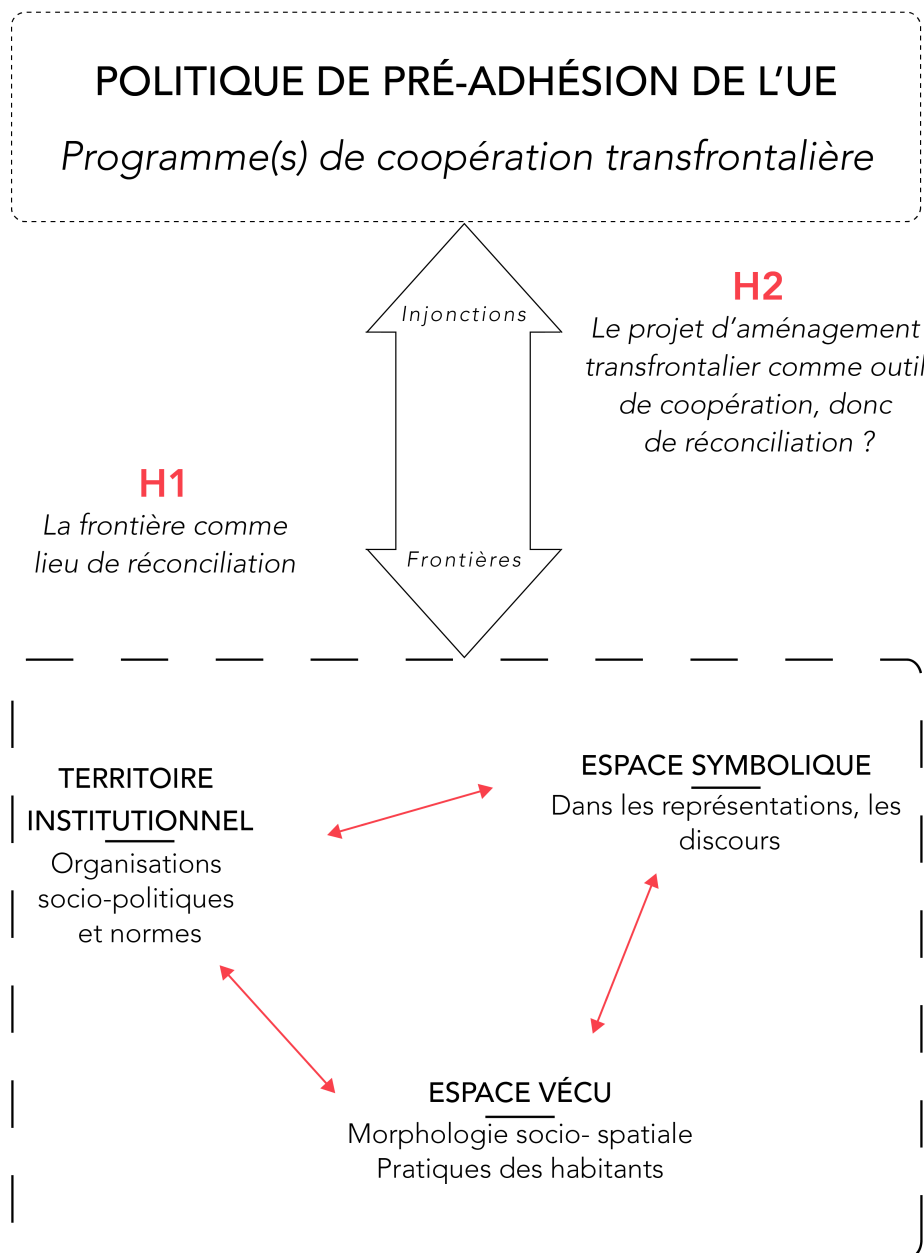
De la sorte, j'interroge les deux postulats implicites de la politique de coopération transfrontalière de l'UE dans le cadre du processus de pré-adhésion : en premier lieu, celui de viser les frontières comme des lieux privilégiés de réconciliation en ex-Yougoslavie ; en second lieu de faire du projet d'aménagement transfrontalier l'outil de la coopération et de la réconciliation. C'est la raison pour laquelle je les prends comme hypothèses. Plutôt que d'avaliser ou de rejeter a priori l'intention européenne, je cherche à mieux saisir les tenants et les aboutissants de son action ; j'envisage alors le rapport de force posé comme une négociation inégalitaire entre l'UE et les acteurs locaux et nationaux, (1) autour de l'objectif qu'elle a fixé (se réconcilier), et (2) autour de la manière qu'elle fixe pour les atteindre (la coopération par l'aménagement de la frontière).

### **Hypothèse 1 : La frontière est un lieu de réconciliation.**

Pour tester cette hypothèse, je développe une approche dynamique et dialectique de la frontière en trois dimensions (institutionnelle, symbolique, vécue). Il s'agit d'analyser ce que signifie habiter une frontière post-yougoslave aujourd'hui, Comment les habitants et négocient la frontière dans leurs pratiques ? Est-ce que leurs représentations du territoire et de l'altérité évoluent ? Comment ils s'approprient des injonctions politiques nationales et européennes *a priori* contradictoires ?

### **Hypothèse 2 : Le projet d'aménagement transfrontalier est un outil de coopération, donc de réconciliation.**

Dans un deuxième temps, je concentre mon attention sur l'objet de recherche *projet d'aménagement transfrontalier* afin d'analyser sa contribution aux processus de (re-)territorialisation frontalière, transfrontalière et interfrontalière. Est-ce que les acteurs locaux et nationaux s'approprient cette nouvelle modalité d'action ? Comment et pourquoi ? Quels projets politiques et sociaux portent-ils ? Est-ce que les projets d'aménagements, par les coopérations qu'ils impliquent, favorisent la restauration des liens sociaux par-delà les frontières post-yougoslaves ?



## 3.2. Hypothèse 1 : Les frontières post-yougoslaves, des lieux de réconciliations ?

Revenons maintenant, grâce à ces outils théoriques, sur les concepts-clés que nous avons mobilisés jusque-là en filigrane pour mieux les approfondir. Cela permettra de mieux positionner le raisonnement et les implications d'une recherche visant à interroger le lien entre coopération, aménagement transfrontalier et réconciliations depuis les frontières post-yougoslaves. Cela permettra également de mieux positionner nos hypothèses de recherche. Une attention particulière sera accordée à la nécessaire posture réflexive qu'implique le transfert dans le contexte post yougoslave de concepts souvent élaborés à partir du cadre ouest-européen.

### 3.2.1. Des conséquences de la lente intégration européenne : l'entre-deux post-yougoslave



Figure 20 - L'Europe devant l'immigration.

Source : Plantu, *Le Monde* du 21 juin 2003

La chute du bloc communiste et l'intégration rapide de certains de ses anciens membres ont conduit l'Union européenne à adopter une position duale à l'égard de ses frontières, prônant ouverture et fermeture à la fois.

La convention de Schengen, entrée en vigueur en 1995, a permis « d'abolir les contrôles aux frontières intérieures entre les États signataires et de créer une frontière extérieure unique o sont effectués les

contrôles d'entrée dans l'espace Schengen selon des procédures identiques » (Commission des Communautés européennes 2008). A l'intérieur, l'objectif est donc de permettre la libre circulation des biens et des personnes. Pour cela, les contrôles sont repoussés sur les frontières extérieures : « today, the armies of the Schengen states control the borders of the European Union to prevent illegal immigration and, like the US-Mexico border, are becoming increasingly militarized » (Morehouse, Pavlakovich-Kochi, Wastl 2004, p. 8).

Parallèlement, comme nous l'avons vu dans le chapitre 2, les frontières européennes intérieures et extérieures de l'Union deviennent l'objet d'une politique (nommée INTERREG à l'intérieur de l'Union) qui institutionnalise la coopération transfrontalière. Son objet principal est de stimuler le développement territorial de régions frontalières « pour surmonter les problèmes résultant de leur isolement » (Commission des Communautés européennes 2005) ; de sorte que la frontière ne soit plus seulement perçue comme une limite ou comme un frein, mais également comme le cœur d'un espace en recomposition autour d'elle, le territoire transfrontalier. Elle formerait alors « un levier de développement » et apparaîtrait « sinon comme lieu de coopération, du moins comme un support permettant le lien » (Amilhat-Szary, Fourny 2006, p. 10).

La situation post-yougoslave est à cet égard paradoxale. L'éclatement de la Yougoslavie dans les années 1990 a abouti à la séparation en six nouveaux Etats indépendants (sept si l'on compte le Kosovo dont l'indépendance est encore aujourd'hui disputée). A une époque où les pays européens se réunissaient et ouvraient leurs frontières les uns aux autres, cette région européenne connaissait précisément le processus inverse : alors que la circulation était libre à l'intérieur de la Yougoslavie pendant une grande partie du XXe siècle, de nouvelles frontières internationales sont instituées, des contrôles établis, la séparation consommée :

“New international boundaries (for example, between Croatia and Slovenia) have been drawn where formerly differentiation was at best symbolic. This has significantly changed prior patterns of flows and cross-border interactions. In some cases formal and informal rules for who can or cannot cross a border are now redefined” (Morehouse, Pavlakovich-Kochi, Wastl 2004, p. 8).

En choisissant d'intégrer ces pays successivement à l'Union puis à Schengen tout en les poussant simultanément à coopérer entre eux, l'Union manie injonctions à la fermeture et à l'ouverture des frontières post-yougoslaves.

D'une part, alors que les conflits des années 1990 ont conduit à imprimer et essentialiser ces frontières, l'Union demande aux leaders politiques et aux peuples d'ex-Yougoslavie d'effectuer en quelques années ce qu'elle a mis presque cinquante ans à accomplir : coopérer et se réconcilier. Les frontières, à peine érigées, doivent déjà s'assouplir. S'enclenche alors une course à l'eupéanisation, pour éviter de se retrouver hors-jeu, marginalisés, aux périphéries de l'Europe. Aux violences des

conflits et aux difficultés de la gestion des situations post-confliktuelles s'ajoute « le choc de la transition postsocialiste et des privatisations de masse » (Kornai 2001, p. 278). Ces dernières avantagent surtout les firmes multinationales ouest-européennes ; « la *libre compétition* entre inégaux ne permet pas de résorber les disparités » (Samary 2002, p. 34). La nouvelle génération d'écrivains post-yougoslaves traduit en mots le malaise rampant. Aleksandar Hemon et Vladimir Tasic parlent par exemple dans leurs écrits « d'un individu qui a du mal à émerger des traumatismes de l'Histoire récente, d'une Europe qui se construit et de frontières qui prolifèrent, de l'intime et du collectif soumis à une mondialisation qu'on ne sait comment appréhender » (Madelain 2006, p. 32).

D'autre part, nous l'avons vu dans le chapitre précédent, la Commission européenne évalue les progrès des pays candidats et candidats potentiels au cas par cas dans les Balkans occidentaux. Cette approche est en quelque sorte « méritocratique, c'est-à-dire que l'avancement de chaque pays dépend de ses progrès accomplis dans la mise en œuvre des réformes » (Toeglhofer, Wunsch 2010, p. 3). Ce faisant, chaque pays intègre progressivement l'Union (la Slovaquie en 2004, la Croatie en 2013), sort du confinement balkanique (en quittant l'ALECE pour le marché commun par exemple) et applique les conventions européennes, au premier rang desquelles la convention de Schengen (mise en œuvre en 2007 en Slovaquie, envisagée en 2015 pour la Croatie<sup>197</sup>). De cette manière, l'Union influe sur l'équilibre régional, distinguant les bons élèves (Slovaquie puis Croatie, aujourd'hui le Monténégro) des moins bons (Bosnie-Herzégovine, Kosovo en particulier), appuyant son monitoring sur des critères politiques et économiques, les critères de Copenhague. Mais en ne récompensant que ceux qu'elle perçoit comme les *meilleurs*, l'Union ne risque-t-elle pas d'amplifier les déséquilibres régionaux, voire de réveiller les tensions et les jalousies ? Cette compétition pourrait s'avérer peu constructive et renforcer chez les laissés-pour-compte l'impression d'abandon par l'Europe et par ses voisins (Stratulat 2013). En outre, l'intégration progressive de l'ex-Yougoslavie à l'intérieur de l'Union et en particulier de Schengen contribue à créer une frontière dedans/dehors surimposée à l'intérieur de l'espace post-yougoslave mais également mouvante au fur et à mesure des intégrations, une sorte de frontière européenne flottante.

Ainsi, l'Union imprime simultanément ses logiques contraires d'ouverture (marchande, territoriale) et de fermeture (légale, institutionnelle) des frontières dans l'espace post-yougoslave. Ce dernier devient à la fois une antichambre de l'intégration et un espace d'entre-deux temporel et spatial : « au vu de la politique communautaire, ils [les pays des Balkans occidentaux] ne sont donc ni voisins, ni membres, mais sont en situation d'*entre deux* pour une durée indéterminée » (Chaveneau, Cattaruzza 2007, p. 2).

---

<sup>197</sup> La crise actuelle autour de la question des réfugiés est venue repousser cet agenda initial.

De la crise (politique) à la crise (financière puis économique), de l'incertitude (nationaliste) à l'incertitude (européenne), de la violence (des conflits) à la violence (néolibérale), entre l'entre-temps et l'entre-lieu, entre permanences et ruptures, les frontières, parce qu'elles sont les expressions et parce qu'elles expriment simultanément ces états, sont des espaces propices à l'observation des phénomènes contemporains de reconfiguration et de mutations des sociétés et des territoires post-yougoslaves. C'est le premier postulat de notre approche : les espaces transfrontaliers peuvent être considérés comme des révélateurs -parmi d'autres mais particulièrement saillants selon nous- de l'évolution des reconfigurations des territorialités post-yougoslaves

### **3.2.2. Habiter la frontière : la coprésence synonyme de rapprochement ?**

#### *3.2.2.1. Retour sur la notion d'habiter*

Le concept d'habiter est une entrée intéressante pour aborder les relations des individus et des groupes avec leurs espaces de vie. La référence classique, pour qui veut approcher ce concept, est la conférence d'Heidegger, *Bâtir, habiter, penser* (1958). Pour ce dernier, l'habiter est le propre de l'humain : « le verbe « habiter » (wohnen) signifie *être-présent- au-monde-et-à-autrui* » (Paquot 2007, p. 13). Cette vision première renvoie au versant ontologique de l'être là, « *habiter* comme fonction essentielle de l'être, un être toujours déjà là, localisé spatialement et temporellement, impliqué dans une situation et un contexte » (Bailleul, Feildel, Thibault 2012, p. 246).

Offrant une vision davantage ancrée dans la sociologie marxiste, Henri Lefebvre donne une définition plus relationnelle du concept : « Que veulent les êtres humains, par essence être sociaux, dans l'habiter ? Ils veulent un espace souple, appropriable, aussi bien à l'échelle de la vie privée qu'à celle de la vie publique, de l'agglomération et du paysage. Une telle appropriation fait partie de l'espace social comme du temps social » (Lefebvre 1947). Maurice Le Lannou introduit alors le concept d'homme-habitant pour qualifier la relation que l'homme entretient avec son espace (Le Lannou 1949).

Ce retour sur les prémices de la réflexion engagée autour de ce concept nous paraît pertinent car « assez riche de contenu pour éclairer les interrogations de notre temps (Sivignon 1993, p. 215). Habiter, selon la vision exposée, n'est donc pas simplement être là mais signifie « à la fois demeurer, posséder, construire et vivre en symbiose avec un espace concret » (Sivignon 1993, p. 215). Dans cette optique, l'espace est plus qu'un simple support, c'est « un espace que l'on fabrique, que l'on construit, que l'on utilise, un espace que l'on peut à l'inverse subir, quelque chose qui nous fait corps » (EhEA 2008, p. 7). Observer l'habiter revient ainsi à observer le rapport des habitants aux lieux qu'ils

habitent, une vision plus « téléologique, autrement dit les principes d'organisation, d'autodétermination, de structuration de cette manière d'être-là » (Bailleul, Feildel, Thibault 2012, p. 246). Ces pratiques habitantes sont diversifiées dans leurs usages, foisonnantes, elles « créent sur le même espace urbain une multitude de combinaisons possibles entre les lieux anciens (...) et les situations nouvelles » (De Certeau, Giard, Mayol 1980, p. 201).

Entendu comme « manière d'être de l'individu dans un environnement », l'habiter est certes un phénomène « complexe », « difficile à cerner », car les modes d'habiter sont « à la fois des arrangements matériels et idéels de la représentation et de la pratique du monde » (Bailleul, Feildel 2011, p. 25). Mais une entrée par l'habiter permet de lire l'espace comme une « expérience vécue (...) un lieu de vie investi physiquement mais aussi symboliquement par ses occupants » (Vassart 2002, p. 9). Ces relations individuelles et sociales entre homme(s) et espace(s) s'appuient sur des dynamiques personnelles, collectives et culturelles, à l'origine « d'une variété très riche de significations du chez soi » (Vassart 2002, p. 9).

Cette entrée par l'habiter nous permet d'inscrire notre approche de la frontière développée dans le chapitre 1 (institutionnelle, symbolique et vécue) dans une assise théorique plus large qui vise à rendre compréhensible les relations hommes-habitants / espaces (frontaliers).

### *3.2.2.2. Habiter en contexte post-conflits et post-socialiste*

Il nous semble ici que mon inscription dans une approche par l'habiter doit s'accompagner d'une prise en compte précautionneuse du contexte dans lequel elle s'inscrit, pour éviter toute forme de néo-impérialisme académique (en imprimant un regard trop « franco-français » sur la région par exemple). Nous l'avons vu dans le chapitre 2, l'espace et la société (post-) yougoslaves comportent un certain nombre d'héritages historiques et sociaux – ni plus, ni moins qu'ailleurs mais réels – qui ont marquées la vie quotidienne et le rapport à l'espace des habitants : émergence relativement tardive d'une monarchie yougoslave libérée des jugs impériaux austro-hongrois et ottoman après la première guerre mondiale, puis fédération socialiste après un second conflit mondial particulièrement violent et clivant dans la région. Dans la période contemporaine, deux éléments nous apparaissent comme particulièrement significatifs, marquants dans l'évolution des modes d'habiter : les conflits dans années 1990 (1) qui se sont accompagnés de l'abandon du système socialiste et de l'affirmation du néolibéralisme (2).

(1) Premier élément, l'idée d'habiter a pris une « force singulière au vu du(...) conflit yougoslave marqué par la volonté de *purifier* le territoire par l'élimination de *l'autre* » (Sivignon 1993, p. 215). C'est bien le « droit d'habiter (une maison, un village, une vallée) » qui était au centre des conflits en



ce sens qu'il s'agissait de récupérer *son* territoire, ou si cette récupération était impossible, de le rendre « inhabitable » (Ibid., p.216). En d'autres termes, la finalité des projets nationalistes était de rassembler territorialement la nation, de faire correspondre frontières géographiques et frontières ethniques : « la nation considère comme siens les territoires où elle est majoritaire, éventuellement aussi d'autres où elle le fut ou prétend l'avoir été dans le passé, d'autres sur lesquels elle prétend avoir des *droits historiques* » (Roux 1997, p. 20). Et c'est bien la légitimité de l'ancrage territorial qui est au cœur des conflits. Elle est contestée aux *autres*, à ceux qui habitent soi-disant indûment *son* territoire : « on ne s'en prend pas dans cette affaire à telle ou telle catégorie de population en tant que telle mais dans la mesure seulement des liens durables qu'elle entretient avec un territoire » (Sivignon 1993, p. 216).

Un des moyens utilisés, la purification ethnique, peut être considéré comme une déportation, et, dans sa forme la plus extrême, comme un génocide d'*habitants* ; ces derniers étant entendus comme « des hommes qui entretiennent avec le sol qu'ils cultivent, la maison qu'ils occupent et qu'ils ont construite, la vallée dont ils observent tous les matins les cieux changeants, une relation de connivence et finalement de possession » (Sivignon 1993, p. 217). Effacer l'autre conduit alors également à effacer les signes qu'il a produits lorsqu'il habitait ce territoire, pour éviter que les habitants chassés ne s'en revendiquent pour justifier leur retour :

« (...) les reportages nous décrivent aujourd'hui des villages, dans lesquels les maisons ont été incendiées, mais pas toutes, exclusivement celles qui étaient habitées par les *autres*. Il ne s'agit pas seulement de détruire des maisons mais des hôpitaux, des lieux de culte, des bureaux de poste, des locaux de radio et de télévision, des systèmes d'approvisionnement en eau et en électricité » (Sivignon 1993, p. 216).

Un autre moyen utilisé fut (et est encore) de produire des nouveaux signes, les siens, ou d'accentuer ceux existants pour marquer une appartenance territoriale renouvelée, réaffirmée, exclusive. A ce titre, la symbolique religieuse tient une place de premier ordre. Bien que les religions n'aient joué qu'un rôle secondaire lors des conflits, les institutions religieuses et leurs symboles, en particulier en Bosnie-Herzégovine, ont été instrumentalisées par les élites politiques comme marqueurs de la différence. Elles sont utilisées comme « substituts aux symboles nationaux des populations impliquées dans cette crise » (Bougarel 2001, p. 79). Dans le contexte d'après-guerre, Ivo Marković, un théologien franciscain de Sarajevo affirme que les objets religieux sont construits pour montrer à qui le territoire appartient (Loza, Pekmezović 2012). Le politiste de l'université de Sarajevo, Nerzuk Ćurak, parle à ce sujet d'« urine marking » (Loza, Pekmezović 2012). Ces édifices religieux prennent en effet des proportions (architecturales et symboliques) considérables :

“Along with sprawling shopping centers, uncountable gas stations, and loads of unfinished or empty houses in suburban areas, new or rebuilt churches and mosques as well as other religious objects, such as landmark crosses, are without doubt the most striking visual

feature of today's Bosnia. They have mushroomed since the 1992-1995 war" (Loza, Pekmezović 2012).

Ces phénomènes sont aussi observables ailleurs en ex-Yougoslavie. A Belgrade, la construction de l'église St Sava a également été récupérée comme un symbole nationaliste durant la période Milošević. Proclamée « cathédrale nationale serbe », elle devait saluer la victoire sur l'ennemi. Mais même après le tournant démocratique des années 2000, sa construction n'a pas été abandonnée. Au contraire, les nouveaux leaders politiques en ont fait également une priorité nationale, « the endowment of the nation », et ont mis en place un partenariat public-privé pour accélérer son édification (Aleksov 2003). Nous verrons dans notre troisième partie, celle des résultats de cette thèse, que ces phénomènes sont également observables sur notre terrain d'études aujourd'hui.



Figure 21 - L'intérieur de la monumentale église St Sava à Belgrade paré de drapeaux serbes.

Source : Georges Groutas, Flickr

(2) Néanmoins, la guerre et le nationalisme ne sont pas les seuls événements qui ont marqué les années 1990. Et l'observation des reconfigurations, des mutations des modes d'habiter en ex-Yougoslavie à travers un prisme exclusivement ethnique conduit à répéter les mêmes analyses incomplètes en réduisant la compréhension de l'existant (Erdei 2009, p. 82).

La remise en question progressive du système socio-économique et de la politique socialiste après la mort de Tito en 1980 a accompagné la montée en puissance des revendications d'indépendance slovène et croate durant cette décennie. La rupture avec l'auto-gestion s'est traduite par la mise en place d'un processus de privatisation engagé dans la loi fédérale d'août 1990, puis poursuivi dans les

lois croate et serbe en 1991 (Drouet 1992, p. 82). Il faut à cet égard écarter l'idée d'une rupture totale. Par exemple, si la privatisation des logements et de la terre n'est encadrée légalement qu'à partir du début des années 1990, la terre est déjà privée à 85% à la fin des années 1980 (Drouet 1992, p. 83). Plutôt que de parler de transition, il faut donc remettre les changements politiques et sociaux des années 1980 et 1990 dans un continuum plus large d'évolutions permanentes entamées notamment dès le changement constitutionnel de 1974. Si les conflits ainsi que l'effondrement du régime socialiste et de l'organisation confédérale sont des mutations brutales, ces phénomènes n'en sont pas moins discontinus dans des espaces-temps devenant irrémédiablement mais irrégulièrement post-yougoslaves, c'est-à-dire à la fois plus vraiment, mais encore un peu, yougoslaves.

Mais revenons au point particulier de la transmutation postsocialiste. Au-delà du simple passage du contrôle étatique et collectif à la propriété privée, le basculement dans la nouvelle normalité économique, c'est-à-dire le capitalisme néolibéral, a eu des conséquences beaucoup plus larges, pas seulement économiques, mais aussi sociales et culturelles. Ildiko Erdei parle d'un processus complexe dans lequel se rencontrent les cultures du business et de l'organisation de l'*Ouest* et de l'*Est* et au travers desquelles sont réexaminées et révisées les catégories culturelles de base telles que le temps, l'idée de l'être, le concept de production, le travail, les questions de responsabilité, de liberté, de créativité et d'indépendance (Erdei 2011, p. 82-83). Ljubica Spaskovska, dont la thèse porte plus particulièrement sur la dernière génération de yougoslaves, démontre que cette dernière, contrairement aux idées reçues, déclare à une très grande majorité qu'elle se sentait plus libre dans les années 1980 qu'aujourd'hui (Spaskovska 2014). Dans la BD *Fatherland* (ci-après), l'auteure, qui fait partie de cette dernière génération, évoque le temps où elle était jeune pionnière de Tito, une époque où elle s'estimait « bien lotie » (Bunjevac 2014, p. 103).

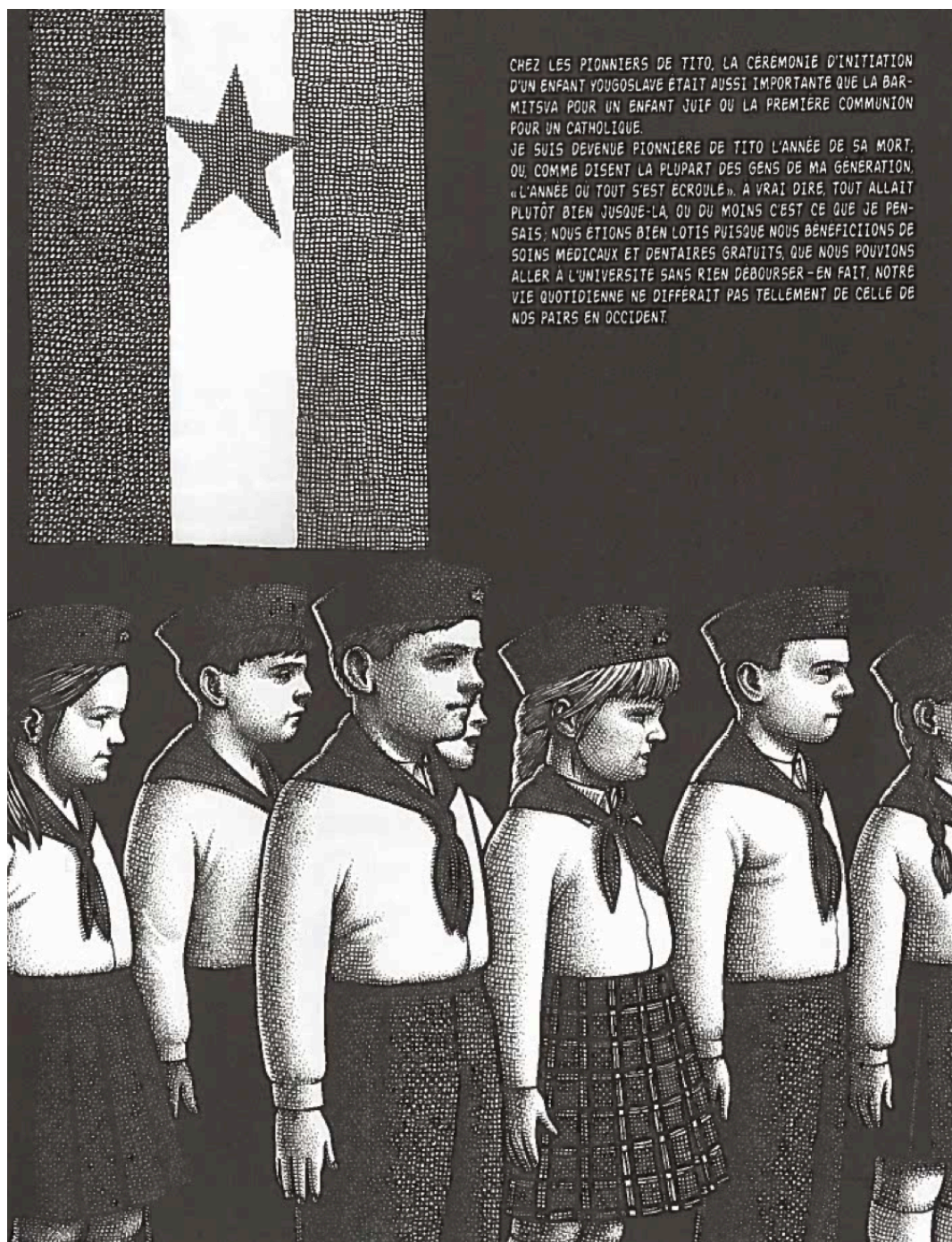


Figure 22 - Planche de la BD *Fatherland* de Nina Bunjevac évoquant les pionniers de Tito

Édité par Ici-même, 2014

D'autres chercheurs, comme Erdei notamment, vont jusqu'à formuler l'hypothèse de l'apparition d'une nouvelle catégorie d'individus sociaux, supposés incarner le nouvel ordre socio-économique capitaliste dont ils profitent et qu'ils tendent à reproduire. Ces nouveaux riches reflètent une image d'individus peu civilisés en rupture avec la classe intellectuelle dominante sous le socialisme, parfois alliés ou supporters des politiques nationalistes durant les années 1990 mais servant surtout leur

intérêt propre. On les nomme parfois *privatnici*, littéralement les *propriétaires* (Kapetanović, Katurić 2015).



Figure 23 - Vu du nouveau centre commercial d'Osijek, Croatie, installé en périphérie de la ville.

Source : MajaMP

Ces évolutions sociales importantes s'inscrivent également dans l'espace, dans le rapport qu'ont les individus et les groupes à ce dernier. Les formes d'habitat et les modes d'habiter évoluent. L'étalement urbain en ex-Yougoslavie présente à la fois des similarités frappantes et des différences réelles avec le phénomène équivalent se déroulant par exemple en France. En ex-Yougoslavie, il est surtout marqué par une certaine informalité qui conduit à la multiplication de centres commerciaux gigantesques (cf. photo ci-dessus) et de maisons individuelles en périphérie des villes (souvent de style néo-classique et non terminées). Kaptenović et Katurić (2015) insistent d'ailleurs sur la difficulté de donner une définition de cette informalité dans le cas post-yougoslave. Au-delà des clichés, la propriété du terrain est souvent légale et les premières parties de l'habitat respectent les règles d'urbanisme très peu contraignantes. Mais les extensions ne sont que rarement déclarées et les taxes foncières restent souvent impayées, comme une protestation devant l'incapacité des collectivités locales à assumer leurs obligations par rapport à la connexion aux réseaux par exemple (Kapetanović, Katurić 2015). Ainsi, ces changements dans la vie quotidienne se traduisent surtout par la créativité et l'adaptabilité des acteurs socio-économiques, et plus largement des habitants, qui maintiennent pourtant leur confiance dans leurs ressources culturelles traditionnelles et dans leur entourage, en particulier quand

ils ont à faire face aux problèmes émergents d'une socialité déclinante et d'un Etat qui inspire peu confiance dans le contexte de la transformation postsocialiste (Hann 2005, p. 549).

La question de l'habiter, des modes d'habiter l'espace post-yougoslave nous semble donc être une focale pertinente pour observer les reconfigurations socio-spatiales en ex-Yougoslavie. Elle nous permet d'interroger les phénomènes actuels et multiscalaires –post-conflits, postsocialiste– qui touchent ces territoires et sociétés, entre reconfigurations locales et globalisation (Blondel, Javourez, van Effenterre 2015).

### **3.2.3. Les frontières post-yougoslaves : des ressources interterritoriales ?**

#### *3.2.3.1. Frontière citoyenne, frontière nationale : observer mélanges et différenciations*

Parce qu'il est potentiellement un des lieux de l'interterritorialité (Vanier 2008) –c'est-à-dire un lieu de rapports croisés à l'espace, à soi et à l'autre– le territoire transfrontalier peut être perçu comme un objet socio-spatial mobilisable, parmi d'autres mais remarquable, pour étudier les renégociations en cours des liens entre territoires et identités en ex-Yougoslavie. C'est bien ici l'imbrication particulière du social et du politique que nous proposons d'observer : la frontière est « tout autant une construction sociale qu'une institution » (Amilhat-Szary 2011, p. 83). Car il semble que c'est précisément le lien entre territoire et identité qui est au centre de la renégociation dans les espaces transfrontaliers, l'Europe ayant fait de ces espaces de véritables « centres de fabrication d'une identité territoriale nouvelle » (Amilhat-Szary, Fourny 2006, p. 10).

Pour articuler théorie et empirie, le concept d'ethnicité peut constituer un outil opportun, car il permet de « décrire dans une approche dynamique et constructiviste, les situations sociales marquées par les relations interethniques » (Bertheleu 2007, p. 8). L'ethnicité consiste pour un groupe social à se représenter collectivement dans le temps (dans le passé, le présent et le futur), « comme s'il formait *une communauté naturelle*, possédant par elle-même une identité d'origine, de culture, d'intérêts, qui transcende les individus et les conditions sociales » (Balibar, Wallerstein 1997; Di Méo 2007). Guy Di Méo souligne le caractère opportuniste de cette construction qui ne repose pas sur un socle culturel immuable : « l'identité locale (ethnoculturelle) utilise la culture, mais rarement toute la culture" et invite à se demander "comment, pourquoi et par qui, à tel moment et dans tel contexte est produite, maintenue ou remise en cause telle identité particulière » (Di Méo 2009, p. 24). Nous l'avons vu dans le chapitre 2, en Yougoslavie, dès le milieu des années 80, la mobilisation croissante de l'appartenance nationale (ici ethnique) dans l'espace politique a contribué à une « défiance croissante à l'égard des autres nationalités [...et au] repli identitaire sur sa communauté-ethnie d'origine » (Drouet 1997,

p. 10) ; ces replis débouchant par la suite sur des aspirations d'indépendance nationale, c'est-à-dire sur une territorialisation de la différenciation communautaire. En offrant une assise matérielle et idéelle, les référents spatiaux ont donc permis de manipuler les identités dans le sens des intérêts nationalistes. Ce risque est souligné par Guy Di Méo : « la territorialisation de l'identité favorise grandement le contrôle politique de l'espace social en offrant aux pouvoirs à l'œuvre un champ concret, clairement repéré et balisé, de légitimité et d'action » (Di Méo 2009, p. 23). En d'autres termes, l'identité, ethnique ou territoriale, relève « du discours et d'argumentaires sociaux toujours orientés dans un but, toujours dictés par un objectif », elle est faite « d'armes et de ressources mobilisées dans un dessein économique, politique ou idéologique » (Di Méo 2009, p. 26). La question portée ici est celle des mobilisations actuelles de la ressource identitaire, et plus particulièrement de l'ethnicité, dans les espaces frontaliers. Peuvent-elles servir et servent-elles la rhétorique d'intégration à l'Union européenne, et notamment le projet de paix qu'il lui est rattaché ? En d'autres termes, servent-elles les réconciliations interethniques ?

Si l'on considère ici que les cultures peuvent s'hybrider dans les espaces frontaliers, permettant la reconstruction d'identités plus communicantes en ex-Yougoslavie, notre propos ne sous-entend pas que ce métissage s'accompagne d'une disparition à court ou moyen terme des États-nations en ex-Yougoslavie. Cela ne correspond pas aux mouvements d'affirmation et de renforcement nationaux constatés actuellement dans ces derniers. Le cadre national reste le cadre premier de l'inscription identitaire. En réalité, si les cultures nationales, dans cette région comme ailleurs, ne peuvent rester à l'écart de la mondialisation, il n'y a pas non plus création d'une culture mondiale. Les cultures nationales résistent et se recomposent, elles deviennent de véritables « cultures nationales globalisées » (Dieckhoff, Jaffrelot 2004, p. 131).

Plus largement, je m'inscris en faux vis-à-vis d'une perspective néolibérale qui annonce la fin des États, la fin des frontières, la fin des nationalismes. Cette vision simpliste qui prétend trouver dans la globalisation de l'économie une illustration quotidienne de sa pertinence, ne correspond pas à la lecture des phénomènes récents en Europe et en particulier en ex-Yougoslavie car elle « sous-estime la capacité de résistance du nationalisme » et surestime l'érosion des États-nations (Dieckhoff, Jaffrelot 2004, p. 126). Pour ces auteurs, le nationalisme a donné « maintes preuves de sa résilience en dépit de sa mort sans cesse annoncée » (Dieckhoff, Jaffrelot 2006, p. 448). C'est le cas en particulier en Europe, où « le processus de construction européenne a même renforcé les penchants nationalistes dans la plupart des États membres » (Ibid., p.449).

Dans le cas des Balkans occidentaux, la Yougoslavie, puis les États issus de sa dissolution, ont tour à tour connu décentralisation et compétition. Pendant la période socialiste en Yougoslavie, au-delà du système d'autogestion, la décentralisation des fonctions régulatrices est perceptible à partir du milieu des années 1960 à travers le « glissement progressif [...] d'une organisation politique fédérale à une

organisation confédérale avec la montée en puissance des Républiques au détriment des organes fédéraux » (Drouet 1997, p. 4). La réforme économique de 1965-66, qui promouvait alors l'économie de marché, a contribué à renforcer la compétition entre les territoires : le pouvoir économique de l'État central se retrouve affaibli face au « développement du régionalisme économique dans le cadre des Républiques comme des communes »<sup>198</sup> (Drouet 1997, p. 4). Suite aux fortes recentralisations du pouvoir au moment des conflits, les États issus de la dissolution de la Yougoslavie se mettent, sous l'effet de la politique de pré-adhésion à l'UE en particulier, à suivre de nouveau ces deux tendances : la décentralisation au travers de l'institutionnalisation de nouveaux niveaux régionaux (pour correspondre notamment aux NUTS<sup>199</sup> européens) ; la mise en compétitivité des territoires car la politique régionale européenne est passée d'un référentiel clairement keynésien à des considérations plus entrepreneuriales. Or, les régions « qui gagnent » (Benko, Lipietz 1992) sont celles qui arrivent à « générer une épaisseur institutionnelle qui est le fruit de la coopération entre acteurs locaux » (Jouve 2005). Les territoires transfrontaliers en ex-Yougoslavie ont fort à faire dans le domaine. Ils courent sinon le risque de se retrouver marginalisés par la crise économique et abandonnés au profit de certaines régions urbaines stratégiques (e.g. Zagreb ou Belgrade).

Ainsi, les territoires transfrontaliers nous paraissent des territoires duaux : plus ouverts et plus instables, plus propices à supporter le gommage mais aussi le rejaillissement des ethnonationalismes. Ils constituent des supports possibles de l'évolution, que ce soit dans un sens favorable ou défavorable, aux réconciliations. Cette édification peut se faire « au gré des revendications nationales concurrentes et de l'élaboration de projet de société spécifique aux enjeux communautaires propres aux communautés sub-étatiques nationales en présence » (Gagnon, Jouve 2006, p. 19)<sup>200</sup>. Si l'échelon local est sans doute plus poreux aux mouvements sociaux, il n'est pas nécessairement plus à l'écoute des mouvements progressistes. Les espaces frontaliers pourraient donc être le lieu où les minorités contestent l'ethnonationalisme majoritaire. Ils pourraient au contraire, dans le cadre d'une régulation politique de type consociative, « permettre le développement de logiques sécessionnistes de la part de certains groupes sociaux qui refusent (...) de *faire société* et préfèrent l'entre-soi » (Ibid., p. 25). En outre, si l'accès à l'agenda politique des minorités locales peut être favorisé, ces dernières peuvent se voir confier uniquement des responsabilités secondaires, ou assignées aux politiques communautaires,

---

<sup>198</sup> Bien que l'État central n'ait cessé dans les années 1970 et 1980 d'essayer de combattre le protectionnisme des autorités locales en promouvant la « constitution d'un marché unique yougoslave » (Drouet 1997, p. 4).

<sup>199</sup> Nomenclature des Unités Territoriales pour les Statistiques

<sup>200</sup> Constat initialement fait par les auteurs sur les nations sans État qu'il semble pertinent de mobiliser dans le contexte post-yougoslave.



tout en étant écartées des vrais centres de décisions souvent informels<sup>201</sup> (Ibid., p. 35). Néanmoins, Marie-Christine Fourny et Anne-Laure Amilhat-Szary (2006) préfèrent souligner l'opportunité plutôt que l'instrumentalisation possible dans la *ressource* transfrontalière :

« Les formes de l'émergence d'un collectif nous semblent témoigner de modalités nouvelles dans la fabrication d'une territorialité transfrontalière. Elles ne consistent pas dans l'assujettissement, ni la prescription d'une norme, fût-elle celle de la construction européenne, mais dans la construction de sa propre identité sociale à partir de l'offre identitaire du territoire » (Amilhat-Szary, Fourny 2006, p. 18).

Ce type de construction identitaire pourrait contribuer à l'évolution des régimes de citoyenneté dans les États-nations de part et d'autre de la frontière en conséquence de la recomposition des rapports majorité-minorités dans les territoires transfrontaliers. En effet, des quatre éléments nécessaires à l'édification d'un régime de citoyenneté tel que défini par Jane Jenson (2005), tous sont en renégociation dans les territoires transfrontaliers : la reconnaissance formelle des droits (civiques, politiques, sociaux et culturels ; individuels et collectifs), l'accès aux institutions, l'appartenance à une *communauté imaginée*, et le partage des responsabilités qui incombent aux acteurs (et en particulier les limites des responsabilités de l'État) (Jenson 2005, p. 5-6). Dans ce sens, Catherine Neveu souligne que la citoyenneté peut contribuer à libérer « l'individu de ses appartenances plus ou moins prescrites » (Neveu 2004, p. 95). Il nous semble que c'est précisément dans l'intégration à l'Union européenne, et la coopération transfrontalière qui lui est associée, que se situe une opportunité de dissocier à nouveau dans ces territoires citoyenneté et nationalité. Pour capter le sens de l'évolution de la citoyenneté dans les territoires transfrontaliers en ex-Yougoslavie, il faut porter une attention particulière aux « capitaux cognitifs » disponibles pour les sociétés locales, en s'attachant à :

- « saisir comment se sont constituées, et autour de quelles références, les conceptions de la citoyenneté à l'œuvre dans les différentes sociétés »(Neveu 2004, p. 97)<sup>202</sup>;
- mettre en cause un implicite prégnant, en particulier en ex-Yougoslavie, « celui selon lequel pour réussir la politique doit être communautariste » (Neveu 2004, p. 97; Meehan 1996).

Porter un regard critique sur l'évolution de la citoyenneté dans les territoires transfrontaliers constitue ainsi un autre angle possible pour mesurer le lien potentiel entre coopération transfrontalière, aménagement et réconciliations en ex-Yougoslavie.

---

<sup>201</sup> De manière similaire, des approches féministes ont démontré l'assignement des femmes aux politiques sociales, jouant sur leurs images de mères, ce qui conduit à perpétuer les rapports de genre sans les transformer. Cf. notamment : (Heinen 2006).

<sup>202</sup> Catherine Neveu cite sur ce passage : (Schnapper 1997).

### 3.2.3.2. Poser l'hypothèse interterritoriale : la frontière, un objet supportant le lien ?

Notre première hypothèse conduit à considérer la frontière comme une potentielle ressource : « une ressource symbolique qui permet de collaborer sans dissolution des identités locales dans un ensemble englobant. Une ressource fonctionnelle à partir de laquelle sont requalifiés les espaces relégués de la périphérie. Une ressource également dans les pratiques sociales et culturelles » (Amilhat-Szary, Fourny 2006, p. 18). C'est bien la pertinence de ce constat effectué à l'intérieur de l'Union qu'il convient de questionner à l'extérieur en *périphérie* de l'Union ; mais également les effets, positifs et/ou négatifs, d'une telle approche dans une région où les modes d'habiter – au niveau des frontières notamment – ont été récemment bouleversés et paraissent moins stables.

Ce qui amène à l'interrogation suivante : les espaces frontaliers post-yougoslaves peuvent-ils être considérés comme des *tiers espaces* ? C'est-à-dire des espaces « hybrides, composites et complexes » (Vanier 2008), des « espaces intermédiaires, d'intersection souple, lieux de transit et de médiation » ? (Rémy 1984). Leur caractère supposé hybride, intermédiaire paraît ici central, puisque le territoire transfrontalier relève à la fois de logiques qui sont d'un État et d'un autre, mais ni strictement des uns, ni strictement des autres. En le considérant comme « un espace de bordure et d'articulation à la fois », c'est bien « l'interrelation des territoires qu'il s'agit d'analyser, au travers de l'étude des zones frontalières » (Amilhat-Szary, Fourny 2006, p. 8). Par sa nature même, le territoire transfrontalier apparaît comme un lieu potentiel de l'interterritorialité, tel que défini par Martin Vanier (Vanier 2008) ; la frontière constituant ainsi un objet de médiation entre territoires, entre groupes, entre individus, un interterritoire.

Les trois propositions de « l'hypothèse interterritoriale » (Vanier 2008, p. 3-4) entrent en résonance avec le contexte post-yougoslave depuis l'inscription progressive de la région dans le processus de préadhésion à l'Union européenne. Ce dernier inclut depuis 2007, comme nous l'avons vu dans le chapitre 2, la mise en place systématique de programmes de coopération transfrontalière sur toutes ses frontières jadis internes :

(1) En premier lieu, ces programmes interrogent l'adéquation entre les territoires comme sujets politiques bornés, « en retard », dépassés par les pratiques des territoires comme sujets économiques et sociaux qui jouent de ces bornes (Vanier 2008, p. 3). Dans l'espace post-yougoslave, ce premier point de l'hypothèse interterritoriale trouve une résonance particulière. La construction des États-nations correspond en quelque sorte à ce que Martin Vanier pourrait nommer une reféodalisation des territoires autour d'ethnies majoritaires (le cas de la Bosnie-Herzégovine mise à part). Des échanges sociaux (par exemple familiaux) et économiques – bien qu'en deçà pour ces derniers des niveaux d'avant conflit (cf. Chap. 2) – persistent et se recomposent. L'apparition de termes tels que *Yougonostalgie*, sorte

d' « idéalisation de la défunte fédération » ou *Yugosphère*, qui désigne « la renaissance de liens de toutes natures — économique, politique ou culturelle — entre les républiques héritières » (Dérens 2011, p. 16), ne témoignent-ils pas de la perpétuation mais aussi de l'émergence d'un sujet social dont la territorialité dépasse le cadre nouveau des Etats-nations et qui se joue à l'articulation de ceux-ci ? Ou bien, n'est-ce que les reliques fantasmées d'un territoire aujourd'hui disparu<sup>203</sup> ?



Figure 24 - Affiche française du film *Cinema Komunisto* de Mila Turajlic, sorti en 2013

Source : les films des deux rives

La fin de la critique de Jean-François Rauger sur Mondeva va dans le sens d'une Yougoslavie regrettée : « *L'état de décrépitude dans lequel sont désormais plongés les studios de cinéma de Belgrade, la tristesse palpable des témoins interrogés terminent Cinema Komunisto sur un sentiment mélancolique. L'éclatement de la fédération yougoslave et la privatisation du cinéma n'ont laissé, si l'on en croit ce film, que ruines et regrets* » (Rauger 2013).

<sup>203</sup> Cf. sur la question du patrimoine socialiste et de sa gestion actuelle : (Putnik 2015; Naef 2015).

(2) Parce qu'ils sont des territoires de projet en commun –dans le cadre du programme de pré-adhésion de l'UE– ils pourraient être les lieux d'émergence d'un pouvoir interterritorial partagé, ce qui correspond au deuxième point de l'hypothèse interterritoriale. Dans quelle mesure le sont-ils réellement en ex-Yougoslavie ?

(3) Le passage à une conception politique interterritoriale nécessite une invention qui « combinerait une volonté politique et une ingénierie technique et administrative » (Vanier 2008, p. 4). Est-ce que l'institutionnalisation de la frontière sous injonction européenne conduit à la mise en place d'un rapprochement interterritoriale politico-technique ?

Parce qu'elles sont des lieux de négociation et de renégociation du rapport aux territoires (au sien, à celui du voisin), les frontières - entendues comme les espaces frontaliers entourant la limite politique entre deux Etats - sont des lieux aux territorialités si ce n'est propres, du moins plus affirmées. Les questions qu'elles posent et qu'elles révèlent ne sont pas seulement d'ordre socio-spatial (3.2.1) ou d'ordre politique (3.2.2) mais concernent aussi les sciences de l'action et en particulier l'aménagement (les points 2 et 3 de l'hypothèse interterritoriale y invitent).

Poser la question du lien entre coopération, aménagement et réconciliation conduit, cette partie en témoigne, à dépasser le cadre d'une simple évaluation des injonctions de l'UE à coopérer et à se réconcilier pour répondre à la première hypothèse. La frontière post-yougoslave peut très bien constituer un lieu de réconciliation(s) sans que quiconque ne s'en saisisse. Mesurer la réappropriation des deux injonctions de l'UE passe par une action incitative engendrant ou non une évolution des modes d'action à la frontière : c'est précisément le rôle potentiel du projet d'aménagement transfrontalier. Il s'agit là d'interroger le territoire transfrontalier en nous inscrivant dans la seconde discipline de rattachement de cette thèse : l'aménagement du territoire et l'urbanisme. Mener une réflexion sur le projet transfrontalier revient alors à développer une réflexion sur la capacité de régulation sociale accordée à l'aménagement en général et au projet en particulier. Ce sont ces deux aspects qui sont en question dans la seconde hypothèse que je vais maintenant présenter et discuter.

### **3.3. Hypothèse 2 : Les projets d'aménagement transfrontalier, instruments de coopération donc de réconciliation ?**

Dans cette troisième section, je reviendrai dans un premier temps sur ce que j'entends par *projet d'aménagement* de sorte à justifier en quoi il représente un objet de recherche. Cela nécessitera d'expliquer mon positionnement théorique critique sur le rôle socio-spatial de l'aménagement du territoire, entendu comme une politique publique visant la transformation intentionnelle des espaces.

Il s'agira également de justifier en quoi des réflexions le plus souvent menées à l'échelle des villes paraissent transposables dans le contexte des régions frontalières. Par la suite, je discuterai théoriquement d'un postulat de recherche fort mais pourtant jusque-là implicite de cette recherche, à savoir la capacité du projet d'aménagement d'influer sur le lien social. De la sorte, je positionnerai l'hypothèse de recherche seconde qui vise à questionner pourquoi et comment les projets d'aménagement transfrontalier contribuent ou non aujourd'hui, dans les conditions dans lesquels ils sont déployés, à la coopération et aux réconciliations en ex-Yougoslavie. Plus précisément, il s'agit dans ce travail de recherche de questionner la capacité du projet d'aménagement transfrontalier, souvent idéalisée, à renforcer la confiance mutuelle et la compréhension à travers la coopération. Cela revient à remettre en question les affirmations de la Commission européenne qui tiennent lieu de postulats pour justifier son intervention territoriale dans le cadre du programme de coopération transfrontalière de sa politique de pré-adhésion dans les Balkans occidentaux : "Through joint management of programmes and projects, mutual trust and understanding are strengthened and the cooperation process is enhanced" (Commission des Communautés européennes 2012c). La Commission semble considérer le projet transfrontalier comme une force émancipatrice permettant de transcender les frontières et de créer l'intercompréhension. C'est précisément ce lien direct entre conduites projectives, coopération et confiance mutuelle qui est au centre de cette seconde hypothèse.

### **3.3.1. Définir le projet en aménagement pour mieux le questionner**

#### *3.3.1.1. Améliorer l'habitabilité des espaces : une ambition plus qu'un objet*

« Ce que nous nommons aujourd'hui cultures à projet traduit donc cette mentalité de notre société postindustrielle soucieuse de fonder sa légitimité dans l'ébauche de ses propres initiatives ou de ce qui en tient lieu, à une époque où cette légitimité n'est plus octroyée ; ainsi se déploie sous nos yeux en tous sens une profusion de conduites anticipatrices qui avoisinent l'acharnement projectif » (Boutinet 1990, p. 2).

Dans un environnement perçu comme contraignant et turbulent, les conduites à projet suscitent depuis une trentaine d'années un engouement croissant, presque pathologique. Tout devient projet : projet de loi, projet de recherche, projet politique, projet révolutionnaire, projet pédagogique, projet d'établissement... (Boutinet 1990). Ces temps de postmodernité n'ont pas conduit au rejet du projet comme « symbole de l'activité », c'est au contraire « l'un de ses outils fétiches, puisqu'il est devenu ce

par quoi toute organisation doit être organisée<sup>204</sup> » (Thibault 2012, p. 4). Cette frénésie récente mais intempestive pour les conduites à projet relève pour Jean-Pierre Boutinet d'un malentendu, d'« une incompréhension, [d'...] un mésusage des processus d'idéalisation » (Boutinet 1990, p. 3). Ce dernier suggère alors d'adopter une position critique afin de mieux comprendre « comment un régulateur psychologique et culturel, le projet, peut se transformer en dérégulateur social, comment un imaginaire toujours présenté comme (...) créateur et émancipateur se meut en son inverse, un imaginaire leurrant et aliénant » (Ibid.). Il faudrait selon lui s'interroger sur « les lendemains idéalisés que l'individu entrevoit pour lui-même, [...] sur l'action conçue comme parfaitement maîtrisable dans son déroulement, (...) sur l'objet magique visé par le projet ». Il souligne également la nécessité de mettre en doute « la capacité de réconciliation et d'harmonie qu'un groupe ou une organisation serait susceptible de déployer à travers ses initiatives » (Ibid.).

Cela implique de s'interroger tout autant sur les capacités du projet entendu comme résultat (1) que sur ses aptitudes émancipatrices en tant que processus (2) ; car le projet est à la fois « un processus et un résultat » (Thibault 2012, p. 2).

(1) C'est un processus en ce sens qu'« il correspond à un système d'action, c'est-à-dire à un ensemble organisé d'activités menées par un ensemble organisé d'acteurs, quel que soit le type et le niveau d'organisation des actions et des acteurs » (Ibid. : 5). L'aménagement du territoire fait en effet partie des « activités à projet » qui requièrent « l'anticipation du projet pour être réalisée » (Thibault 2012, p. 5; Boutinet 1990, p. 103). Il vise une « appropriation collective de l'espace géographique par la médiation de réalisations techniques : constructions et dispositifs techniques, modifications de configurations spatiales, toutes initiatives spatiales visant à faciliter cette appropriation » (Boutinet 1990, p. 103-104).

(2) C'est également un résultat car « ce système est finalisé, c'est-à-dire qu'il est organisé par une finalité qui est la production d'un projet en tant que résultat de ce processus » (Thibault 2011, p. 2).

Plus largement, cette double conception du projet illustre l'ancrage de cette recherche au cœur d'une des deux disciplines de rattachement de cette thèse : l'aménagement de l'espace et urbanisme. En effet, la particularité de l'aménagement comme science est qu'à la différence de la géographie qui « s'intéresse moins à l'organisation de ces processus qu'à leur résultat sur l'espace », pour l'aménagement « l'organisation du processus et la conception du résultat sont premiers » (Thibault

---

<sup>204</sup> Serge Thibault signale d'ailleurs que pour Luc Boltanski et Eve Chiapello, l'organisation par projet relève de la troisième cité qui représente l'esprit récent du renouvellement du capitalisme qui ne raisonnerait plus qu'en termes de flux. Cette dernière serait actuellement remise en question par l'émergence d'une nouvelle cité, la cité écologique, plus incertaine, basée sur la question du renouvellement des stocks notamment naturels (Boltanski, Chiapello 1999; Thibault 2012, p. 4-5).

2012, p. 3). Le présent travail de recherche s'inscrit dans cette perspective : il ne s'agit pas tant d'évaluer les résultats produits par le projet transfrontalier sur l'espace post-yougoslave en tant que tels, d'abord parce que la temporalité d'un travail de thèse, trop courte, ne le permet sans doute pas. L'objet de ce travail est davantage d'interroger l'organisation des processus de projets transfrontaliers et leur lien éventuel, simultané, réciproque avec les processus de coopération et de réconciliation<sup>205</sup>. Il faut rappeler que l'objectif initial du projet d'aménagement, c'est du moins la manière dont il est le plus souvent perçu aujourd'hui, est précisément de contribuer à l'amélioration de l'habitabilité des territoires : « overall, the idea of planning as an enterprise of collective activity, is linked to a belief that it is worth striving to improve the human condition as lived in particular situations in the context of interaction with others, human and non-human" (Healey 2010, p. 18). C'est également ce que dit Oren Yiftachel<sup>206</sup> : « planning should , first and foremost, act to improve people's (mainly physical) living conditions" (Yiftachel 2001a, p. 9). Dans cette optique, le postulat premier est de considérer qu'« être là (ou ailleurs), faire avec l'espace, concevoir l'espace et l'action organisée sur l'espace forment système » (Thibault 2011, p. 6). L'aménagement de l'espace est donc une activité collective « jamais terminée, sans cesse à reprendre pour constituer un espace plus habitable » (Boutinet 1990, p. 104). En conséquence, la conception du projet d'aménagement nécessite, entre autres, « la compréhension des différentes modalités de construction de l'habiter de l'individu, parmi lesquelles (...) les modalités affectives et émotionnelles » (Thibault 2011, p. 6)<sup>207</sup>. C'est également ce que dit Claude Raffestin quand il appelle au développement des « racines d'une théorie de l'écogénèse territoriale » qui ne résiderait pas selon lui dans l'espace ; car l'espace n'est finalement « qu'une matière première offerte à l'action humaine et dont les propriétés sont plus ou moins homogènes, plus ou moins régulièrement distribuées, plus ou moins distantes les unes des autres » (Raffestin 1986b, p. 91-92). Non, une théorie de l'écogénèse territoriale s'appuierait plutôt sur « la pratique et la connaissance que les groupes humains mettent en œuvre pour occuper, exploiter et moderniser cet espace de manière à le transformer en territoire doué d'une certaine habitabilité » (Ibid.). Et ce « faire avec l'espace » peut être difficilement ignoré par l'ingénierie spatiale (Thibault 2012), sa pratique tout autant que sa théorie.

---

<sup>205</sup> Comme nous l'avons vu dans le chapitre 2, nous considérons la réconciliation comme un processus permanent –les faits historiques constitueront toujours un ressort possible de l'affrontement entre les peuples, la réconciliation dans ce cas est entendu comme le processus permettant de vivre avec et de dépasser ces faits, de construire un au-delà.

<sup>206</sup> Bien qu'il adopte, nous le verrons dans la sous-partie suivante, une position critique vis-à-vis de cette vision dominante des bienfaits supposés de l'aménagement.

<sup>207</sup> De nombreux travaux ont été entamés à ce sujet par l'équipe IPAPE de l'UMR CITERES à Tours, parmi lesquels ceux de Benoit Feildel, Hélène Bailleul, Denis Martouzet et Serge Thibault ; cf. : (Feildel 2010; Bailleul, Feildel, Thibault 2012).

Il semble donc qu'une recherche en aménagement de l'espace et urbanisme relève en premier lieu d'un questionnement sur le rapport à l'espace en projet « son historicité (...) actuelle ou virtuelle, l'identité, les sentiments d'appartenance et d'appropriation, le rapport à soi-même, etc. » (Thibault 2011, p. 6). Ce point relève de notre première hypothèse. Dans le cas traité ici, l'espace en projet, dans le cadre de la pré-adhésion à l'Union européenne de l'ex-Yougoslavie, est le territoire transfrontalier, qui forme un territoire prescrit. Et j'interroge les effets de cette prescription sur les reconfigurations des interterritorialités. Une recherche en aménagement de l'espace et urbanisme relève également de l'étude du projet en lui-même, considérant que celui-ci est en « relation de codétermination (réciproque mais non symétrique) » avec l'espace (Thibault 2011, p. 6). C'est bien l'objet de notre seconde hypothèse : considérer que le projet peut impacter les territorialités transfrontalières et interethniques. Ce qui révèle un second postulat de ce travail à propos du projet : « l'affect entre dans le processus de conception, la conception et son résultat déconstruisent-reconstruisent les *affects spatiaux* » (Thibault 2011, p. 6) ; C'est ce que Benoit Feildel appelle la perspective *émotionnelle*<sup>208</sup>, c'est-à-dire le fait de tenir compte que :

« [...] l'acteur est doué de raisons et d'émotions, que ses intentions ne se dessinent pas seulement dans le préalable à l'action, mais aussi dans l'interaction, en fonction notamment de la capacité de l'émotion à orienter, à intervenir, à qualifier la relation, à émerger de celle-ci, et en tenant compte du fait que les émotions tendent ainsi à structurer la construction de l'action » (Feildel 2010, p. 606).

Et ce dernier souligne à ce sujet la nécessité d'appréhender « aussi bien l'action spatiale des acteurs ordinaires, habitants, usagers d'un espace, que l'action des acteurs professionnels de l'aménagement, selon la perspective émotionnelle » (Ibid.). C'est affirmer dans notre cas que les émotions des habitants et des aménageurs de la frontière participent à, et sont impactées par, les projets transfrontaliers développés en ex-Yougoslavie.

Néanmoins, bien que je postule ce lien, je ne l'envisage pas mécaniquement comme vertueux. En d'autres termes, je choisis dans le présent travail d'adopter une perspective critique en rupture avec la perspective positiviste dominante en aménagement du territoire qui considère cette relation de co-détermination projet-affect comme nécessairement positive, réformatrice, émancipatrice :

We can (...) observe that an underlying assumption accords a benign role to planning in society, forming a common point of departure for most planning studies [...] in both scholarly and professional circles, attaching fundamentally positive, reformist and even emancipatory qualities to urban and regional planning (Yiftachel 2001a, p. 9).

---

<sup>208</sup> Un concept qu'il emprunte à Simon Laflamme, cf. : (Laflamme 1995)



Nous allons le voir dans la section suivante, le projet d'aménagement peut au contraire refléter tout autant que participer à une action négative, dans le sens de *non-progressif*, sur l'espace et ses habitants.

Cette thèse, inscrite notamment en aménagement, porte donc sur un objet de recherche « fétiche » de la discipline : le projet, entendu comme processus et résultat qui vise à l'amélioration de l'habitabilité des espaces. En ce sens, notre travail s'appuie sur le postulat que le projet d'aménagement transfrontalier participe de la reconstruction-déconstruction des « affects spatiaux » dans les territoires frontaliers post-yougoslaves. Notre interrogation porte plus particulièrement sur la qualification de ce lien. Nous questionnons la capacité du projet à produire de/agir sur la coopération et l'entente mutuelle.

### *3.3.1.2. Une posture positiviste critiquable et potentiellement contre-productive*

L'aménagement est une science relativement jeune en France et ailleurs dans le monde, qui souffre d'une absence de consensus dans sa définition. Les pratiques professionnelles liées à l'aménagement et à l'urbanisme, tout comme les recherches sur le sujet, suivent des traditions différentes d'un pays à l'autre :

“(…) for example, Italians scholars have often considered ‘planning’ as part of the aesthetic design of cities ; British scholars have often focused on the regulation of spatial development in cities and regions ; and American scholars have often referred to ‘planning’ as a loose concept, dealing mainly with policy effort of disparate arms of government, or the efforts of voluntary, community and semi-public bodies in the governance of (mainly local) communities” (Yiftachel 2001a, p. 3).

J'adopterai ici une approche large de l'aménagement, afin de pouvoir mettre en discussion des travaux appartenant à des contextes nationaux clairement différenciés, notamment des travaux anglophones, marqués par les contextes britannique et américain donc. L'argument élaboré dans la section précédente s'appuyait principalement sur des approches francophones appartenant à ce que l'on peut dénommer théorie psychosociale critique (Jean-Pierre Boutinet) et théorie de la complexité (Serge Thibault). L'aménagement relève dans cette vision d'une science du projet qui vise à rendre l'espace plus habitable pour les sociétés humaines. Plus largement, je me réfère à l'aménagement comme relevant de la « production publique de l'espace » (Lefebvre 2000) ou dans une logique similaire à la production d'un habitat urbain (Friedmann 1998) et tout autant rural et régional. Dans ce cadre large, je vais maintenant justifier pourquoi il me semble pertinent d'inscrire le présent travail de thèse dans une approche relevant de la théorie critique.

Les discussions théoriques dans les sciences aménageuses anglophones semblent être dominées depuis les années 1990 par l'approche communicationnelle s'appuyant sur la pensée habermassienne (Forester 1999; Healey 1996, 1997; Hillier 1998; Innes 1995). Elle marque en particulier un rapprochement des théoriciens (de l'observation) de la pratique et des praticiens aménageurs, un mouvement également perceptible en France sur la même période, ou en Israël : "planning knowledge has developed through a close association with (...) the *built environment professions*" (Yiftachel 2001a, p. 3). Selon cette approche, l'aménagement est considéré comme la construction d'un processus consensuel, dans lequel des individus représentants des intérêts divergents, s'engagent sur le long terme par le biais de discussions interpersonnelles, dans la recherche d'un accord sur des stratégies, plans, politiques ou actions (Innes, Booher 1999, p. 11). Cette conception de la science aménageuse se généralise en Europe. Elle est basée sur l'élaboration du consensus et renverrait au concept de rationalité communicationnelle développé par Jürgen Habermas (Innes 1995, p. 187). Oren Yiftachel en livrait déjà une critique en 2001. A partir de cette base dont je souhaite élargir la portée, je vais maintenant en discuter quatre points et revenir en contrepoint sur les réponses proposées alors par ce dernier à ces limites.

(1) En premier lieu, Yiftachel insiste sur la jeunesse de la discipline qui, à la différence d'autres sciences humaines et sociales telles que l'histoire, la géographie ou encore la philosophie, ne bénéficie pas d'une assise historique qui légitimerait et permettrait la production d'un savoir relativement indépendant. Au contraire, l'aménagement reste fortement liée au contexte national et capitaliste dans lequel il a émergé : « planning is (...) part of the consolidation of the modern nation-State, with a dominant capitalist and national motives to control and regulate space » (Yiftachel 2001a, p. 5). Le lien revendiqué avec la pratique aménageuse conduit les chercheurs à porter ce que Yiftachel compare à une camisole institutionnelle et intellectuelle, an « institutional and intellectual straightjacket », qui les amène à développer des théories prescriptives, normatives et procédurales aux dépens d'approches plus explicatives et substantielles (Ibid.).

(2) Les conséquences de cette approche ont conduit à minorer l'attention portée à l'espace et à sa matérialité et ont favorisé le développement d'analyses sur le processus plutôt que sa finalité. En d'autres termes, le discours sur le projet devient plus important que le projet lui-même. L'idéalisation initiale n'étant finalement que rarement confrontée à la réalité des effets produits, l'aménagement s'enferme dans une approche incantatoire et devient incapable d'apporter le progrès promis : « planners (...) tend to be ineffective because their typical response to a failed plan is the production of yet another plan. This reaction comes instead of a substantive learning, where planners may reevaluate their work vis-à-vis changes in the urban fabric caused by plans and policies" (Yiftachel 2001a, p. 7). Pourtant, Tim Hall le rappelle, les aménageurs font partie de ceux qui par leurs interventions insufflent un sens à l'espace bâti : "The meanings of cities, landscapes and buildings may

be inscribed into them by their producers, architects, builders, planners and proprietors” (Hall 2006, p. 30). Adopter une approche critique permet donc de réintégrer un regard analytique sur les tenants et les aboutissants du projet (dans notre cas transfrontalier) en le confrontant avec ses ambitions initiales (dans notre cas la grammaire de la réconciliation européenne) et de ceux qui les manient, les aménageurs aux frontières post-yougoslaves en charge des projets de coopération.

(3) Néanmoins, l’approche critique de l’aménagement ne réclame pas la prégnance de l’analyse de l’espace sur celle de la procédure mais demande plutôt un rééquilibrage : “focusing on the production of space and urban habitat does not obscure the importance of decision-making and communications for the analysis of planning [...]” (Yiftachel 2001a, p. 8). L’intérêt d’une approche aménageuse s’incrit précisément à l’intersection des deux : « It is precisely the combined knowledge of the substance of cities and regions, and the making of spatial policies, which demarcates the niche for planning expertise” (Ibid.). Cette approche peut s’articuler avec une vision constructiviste de l’espace - entendu comme conjuguant notamment des dimensions matérielle, idéale et institutionnelle (cf. chapitre 1) - qui fait des lieux des construits sociaux, dont la réalité physique et la représentation sociale sont d’importance équivalente et en co-régénération perpétuelle : « the creation of material objects and the construction of conceptions are co-generative processes. Hence the formation of the spatial patterning of the materialities of social relations and place qualities is co-emergent with the ‘naming’ of these spatialities and qualities” (Healey 2004, p. 49). Cette co-production des choses et de leur sens, potentiellement diverse et contestée, fait de l’aménagement un processus hautement politique : “cities<sup>209</sup> are not just collections of material artefacts; rather, they are also sites through which ideologies are projected, cultural values are expressed and power is exercised” (Hall 2006, p. 30). L’aménagement participe dans cette conception à la définition des nœuds et des frontières : « nodes and borders, in this conception, are not derived from some clear model of socio-spatial organization but are continually emergent, as nodes are actively constructed by mobilization effort and boundaries established by maps of place qualities” (Healey 2004, p. 49). Ainsi, l’ancrage en aménagement et en science politique de cette thèse fournit un appareillage théorique particulièrement adapté à l’observation des processus de génération et de régénération des frontières en ex-Yougoslavie. Cette inscription disciplinaire double permet le développement d’une analyse de la participation des projets européens aux reconfigurations socio-spatiales frontalières et transfrontalières des groupes et des individus. En adoptant une perspective critique, il s’agit de porter une attention égale tant aux conséquences socio-spatiales des projets développés qu’au *faire avec* les espaces et les sociétés participant aux processus politiques et sociaux du gouvernement du projet. Et pour cette dernière, nous nous inscrivons dans une perspective de recherche qui s’attache « moins à l’analyse des

---

<sup>209</sup> Et plus largement les lieux ménagés et aménagés.

politiques publiques dans des logiques d'évaluation sur la base de l'efficacité ou de l'efficience économique et opérationnelle qu'à une réflexion sur l'impact des systèmes d'acteurs agissant dans ou sur des territoires » (Dodier, Séchet 2007, p. 303). Il d'agit en d'autres termes d'étudier le projet comme objet de coopération transfrontalière –sous quelles conditions, sous quelles formes, comment le projet permet ou non à la coopération de se (re-)développer ? – et comme sujet de la coopération – sous quelles conditions, quelles formes, comment la coopération passe ou ne passe pas par les projets transfrontaliers ?

(4) Ma position mesurée sur les apports réels du projet rejoint la dernière limite de l'approche communicationnelle en aménagement exposée par Oren Yiftachel. C'est là que l'apport de la théorie critique est le plus important, lorsqu'elle prône la réintroduction d'un recul sur la façon dont l'aménagement est aujourd'hui conçu. La théorie et la pratique aménageuses sont en effet basées sur le postulat que l'aménagement doit et peut<sup>210</sup> améliorer les conditions de vie des gens, l'action sur le matérialité spatiale permettrait directement et exclusivement des progrès sociaux : « a major strand of thought within the planning field centres on promoting ways to advance the liveability and sustainability of daily life environments, not just for the few but for the many » (Healey 2010, p. 19-20). Selon cette perspective, la question du *bon* aménagement devient alors centrale : what is a good city/region? what is a good planning? (Yiftachel 2001b, p. 118). La limite majeure de telles approches est qu'elles se basent sur le présupposé normatif selon lequel l'aménagement serait nécessairement et seulement un agent de changement sociétal positif sans questionner ni sa nature si ses capacités réelles. En suivant cette vision, les échecs des aménageurs sont alors présentés comme étant dus à des facteurs extérieurs à leur profession et à leur pratique : « planning and planners are treated as 'do-gooders' whose frequent failures relate mainly to *external* political and economic forces, or to technical difficulties » (Yiftachel 2001a, p. 9). L'approche critique propose de questionner plutôt que d'affirmer a priori l'aspect positif de l'aménagement : « our approach (...) is to examine precisely the persuasive assumption about the (putatively) benign nature of planning » (Yiftachel 2001b, p. 10). Elle revient à élaborer une critique sociétale de l'aménagement qui mette au centre des analyses ses impacts actuels (et non rhétoriques ou rêvés) sur les populations et les espaces. Cela revient à considérer que l'aménagement peut également avoir des impacts négatifs, conduire à des régressions : « urban and regional planning is not just a progressive arm of government, but also has the potential for *oppressing* subordinate groups [...] These policies can indeed harm communities and localities, retard prosperity, intensify conflicts, marginalize minorities, and shift resources from the weak to the strong" (Yiftachel 2001b, p. 118). Dans le cas présent, c'est considérer que les projets

---

<sup>210</sup> Nous reviendrons plus dans le détail sur la question de la capacité du projet à impacter le lien social dans la partie suivante (3.3.2)

transfrontaliers peuvent conduire à empêcher plutôt qu'à favoriser la coopération et les réconciliations.

Ainsi, adopter une position critique a priori revient à considérer l'aménagement comme une arme à double tranchant. Sans remettre en cause son objet -la production de l'espace- il s'agit de questionner les tenants et les aboutissants de processus aménageurs souvent mystifiés. Derrière des atours de durabilité, de prospérité ou de vivre-ensemble aujourd'hui mondialisés et répétés comme des litanies, le projet d'aménagement urbain ou régional peut en réalité donner lieu à une action et un résultat en tout point opposés aux objectifs initiaux, involontairement mais aussi parfois volontairement. La rhétorique aménageuse agit alors sous couvert technico-normatif pour justifier d'interventions socio-spatiales possédant souvent des dimensions politiques favorisant le contrôle sociétal des groupes sociaux par les plus puissants en mesure d'agir sur les agendas de la gouvernance urbaine et régionale (Lefebvre 1996). L'enjeu principal pour les chercheurs en aménagement de l'espace et urbanisme qui adopte une position critique est alors d'explorer les impensés (Yiftachel parle de côté obscur) de l'aménagement, d'étudier, d'analyser, de déconstruire l'usage des discours de légitimation des aménageurs et des projets d'aménagement se disant porteurs de progrès, qui peuvent conduire, pourtant, à renforcer les disparités sociétales et les ségrégations (Yiftachel 2001b, p. 11), les rapports de forces, les inégalités, l'injustice, l'exploitation (Brenner 2012, p. 11). Plus largement, cela revient à conduire des recherches concrètes sur les dimensions et les conséquences des formes dominantes (aujourd'hui capitalistes) d'aménagement dans le but d'analyser notamment les « intersections systémiques entre capitalisme et mécanismes d'urbanisation » afin d'étudier « l'équilibre instable entre forces sociales » ainsi forgé et mettre à jour les marginalisations, les exclusions, les injustices banalisées dans les configurations urbaines et régionales existantes (Brenner, Marcuse, Mayer 2011, p. 2-3, 2012, p. 4-5). Cela implique une position réflexive sur les idéologies portant tout autant sur les pratiques que les sciences aménageuses (Brenner 2012, p. 11). Cela revient dans le cas présent à observer de manière critique (c'est-à-dire sans postuler le bien-fondé de son approche ni de ses résultats a priori) la dimension régionale transfrontalière de la politique européenne en ex-Yougoslavie.

Aborder notre seconde hypothèse du point de vue de la théorie critique revient à questionner l'apport des projets d'aménagement transfrontalier au rapprochement entre ethnies après le conflit en ex-Yougoslavie, sans postuler a priori la positivité de cet apport. Au contraire, cette posture permet également d'envisager que les projets d'aménagement transfrontalier peuvent être facteurs de régression sociale et plus précisément dans notre cas d'accentuation des clivages sociaux (notamment ethniques). Il s'agit ainsi de questionner le lien entre aménagement transfrontalier, coopération et réconciliation sans présager a priori de la nature ni même de l'existence de ce lien, et par là-même

d'interroger sur la capacité réelle des projets d'aménagements transfrontaliers à œuvrer dans le sens des coopérations et des réconciliations.

### *3.3.1.3. L'échelle (inter-)régionale pour observer le projet à l'intersection entre évolutions sociales et fabrique des territoires*

Cette dernière sous-partie vise à préciser les possibilités et les limites à l'utilisation de la théorie critique dans le contexte d'innovation territoriale ici présenté, c'est-à-dire celui d'une relation dialectique entre espaces frontaliers (existants) et territoires transfrontaliers (prescrits), afin d'analyser plus finement les « dissociations et formes d'articulation entre territoires fonctionnels et territoires politiques » (Négrier 1998, p. 24). Cela permettra notamment de clarifier les implications de mon positionnement disciplinaire entre aménagement et science politique.

En premier lieu, il semble que mon utilisation de la théorie critique relève en quelque sorte de ce que les anglo-saxons appellent « concept-stretching », c'est-à-dire que je déplace, j'étire une conceptualisation pensée dans un contexte, certes proche, mais quelque peu différent de sorte à ce qu'elle recouvre mon approche et surtout mon objet, les frontières post-yougoslaves. En effet, la majorité de la théorie critique formulée en aménagement-urbanisme est pensée dans le contexte urbain, les grandes villes ou les métropoles sensées être les arènes principales de l'urbanisation néolibérale : “cities (...) are major basing points for the production, circulation, and consumption of commodities” (Brenner, Marcuse, Mayer 2012, p. 3)<sup>211</sup>. Objets du capitalisme, mais pas uniquement, les villes sont également assujetties à ces forces : “the capitalist cities are (...) themselves intensively commodified insofar as their constitutive sociospatial forms [...] are sculpted and continually reorganized in order to enhance the profit-making capacities of capital” (Brenner, Marcuse, Mayer 2012, p. 3). Cette approche se focalise ainsi sur le combat entre forces sociales basées sur l'échange et le profit, opposées aux forces basées sur l'usage et la quotidienneté à l'œuvre lors des processus d'urbanisation et de réurbanisation permanents de l'espace :

“urban space under capitalism is (...) never permanently fixed; it is continuously shaped and reshaped through the relentless clash of opposed social forces oriented, respectively, towards the exchange-value (profit-oriented) and use-value –everyday life) dimensions of urban sociospatial configurations” (Brenner, Marcuse, Mayer 2012, p. 3-4).

---

<sup>211</sup> Les auteurs disent s'appuyer, pour un tel constat, sur les analyses complémentaires de penseurs critiques (quoique possédant des perspectives différentes) tels que Castells, Lefebvre et Harvey.

Deux questions sont importantes suite à ce premier paragraphe : (1) la question de l'échelle : est-ce que cette réflexion menée à l'échelle urbaine est transposable à l'échelle régionale ? (2) et la question de la nature des relations entre politique publique, aménagement de l'espace et forces sociales.

En ce qui concerne la réorganisation territoriale des sociétés entre Etats, Europe, villes et régions<sup>212</sup> (1), tout un pan de la littérature politiste relève ces dernières années un « bouleversement des communautés politiques traditionnelles, des recompositions des échelles et des acteurs qui échappent au contrôle de l'Etat-nation » (Le Galès 2003, p. 120) provoqué par les processus d'eupéanisation et de mondialisation. Les différentes échelles infranationales (régions, villes, métropoles, localités) apparaissent interdépendantes, formant « des espaces emboîtés dont les frontières sont soumises à un processus constant de redéfinition » (Pasquier 2012b, p. 33). Les régions notamment ne sont pas (ne sont plus) des « réceptacles passifs de telle ou telle variable exogène mais des espaces de production(s) politiques singuliers » (Pasquier 2012b, p. 32). Elles forment, avec les autres échelons locaux, de nouvelles scènes dans les processus d'action publique « compte tenu des réseaux d'action qui s'organisent à différents niveaux et du jeu des acteurs qui prennent en compte ce qu'on qualifie (faute de mieux) de gouvernance européenne polycentrique ou à multiniveaux (Le Galès 2003, p. 121). Observer les recompositions et les reconfigurations des sociétés et des territoires depuis l'échelle régionale, c'est prendre pour postulat que « ce niveau *intermédiaire ou meso* d'analyse a (...) des vertus pour opérer certains découpages et rendre compte des enchevêtrements des logiques politiques et sociales, du jeu d'acteurs politiques et sociaux » (Le Galès 2003, p. 245). C'est gager que « rendre visibles et lisibles des régulations qui trouvent leurs origines ailleurs permet d'identifier les mécanismes de changement et les crises » (Ibid.). Dans le cas présent, c'est bel et bien analyser les effets d'une politique de coopération transfrontalière dont l'essence est définie au niveau européen sur la réorganisation des territoires et des sociétés frontalières en ex-Yougoslavie ; par le haut donc car cette politique est proposée/imposée par l'Europe dans le cadre du processus de pré-adhésion ; par le bas également, en ce sens qu'il s'agit de comprendre comment les reconfigurations sociales et territoriales autour des frontières post-yougoslaves influent sur la manière dont ces politiques sont réappropriées au niveau local car les régions forment « des espaces de recomposition des intérêts, des identités et de l'action publique » (Pasquier 2004, p. 20). Dans ce sens, l'aménagement spatial constitue un outil de médiation entre politique publique et forces sociales (2).

Car si la gouvernance territoriale s'eupéanise et se complexifie, la façon dont on perçoit l'espace et son organisation évolue et se complexifie également. Les tenants de la théorie critique urbaine constatent en effet l'impossibilité de définir ce qu'est l'espace urbain aujourd'hui : “do we *really* know, today, where the *urban* begins and ends, or what its most essential features are, socially, spatially or

---

<sup>212</sup> La région est entendue comme « un territoire socio-politique à l'intérieur d'un Etat » (Pasquier 2004, p. 20).

otherwise ?” (Brenner, Madden, Wachsmuth 2012, p. 118). La périurbanisation croissante a en particulier rendu obsolète une lecture de l’urbain opposé à l’espace rural : “the town/country divide that once appeared to offer a stable, even self-evident, basis for delineating the specificity of city settlements, today appears increasingly as an ideological remnant of early industrial capitalism that maps only problematically onto contemporary urban processes” (Brenner, Madden, Wachsmuth 2012, p. 118). Et de reconnaître que les problématiques *urbaines* s’appliquent tout autant aux villes qu’aux régions et qu’aux espaces moins denses :

“...urbanization is, to be sure, still manifested in the continued, massive expansion of cities, city-regions and megacity regions, but is equally entails the ongoing sociospatial transformation of diverse, less densely agglomerated settlement spaces that are, through constantly thickening interurban and inter-metropolitan infrastructural networks, being ever more tightly interlinked to the major urban centers” (Brenner 2012, p. 21).

C’est également ce que dit peu ou prou Michel Lussault : « L’urbanisation est bien un phénomène global, qui concerne toutes les échelles [...] tout autant les espaces ruraux que les villes » (Lussault 2010). En conséquence, les oppositions traditionnelles entre villes et campagnes deviennent des « mythologies sociales à mettre à distance, tant il est vrai que l’urbanisation contemporaine *brouille les cartes* (celles de la géographie, au premier chef) et compose des arrangements d’espaces et des dynamiques d’une grande complexité » (Lussault 2010). Il est peut-être temps alors, comme le propose Purcell à partir de la lecture des travaux de Brenner précisément, de basculer du *droit à la ville* tel que défini par Henri Lefebvre vers un *droit à l’espace* : « *the right to the city* ... thereby expands into a broader *right to space* both within and beyond the urban scale » (Purcell 2008, p. 102).

Finalement, s’intéresser aux régions ne fait pas plus sens que s’intéresser aux villes. Les régions constituent plutôt une porte d’entrée, une échelle qui paraît tout aussi pertinente que les villes pour observer les reconfigurations socio-spatiales actuelles en jeu, en ex-Yougoslavie comme ailleurs. C’est porter mon attention sur ces territoires en ce qu’ils forment « le cadre d’expression d’intentionnalités et de stratégies en matière de politiques publiques (...) qui aboutissent à, ou découlent de, la structuration et l’évolution des relations entre le politique, les organisations sociales et les individus. » (Dodier, Séchet 2007, p. 303). Ainsi, le niveau régional ne m’intéresse pas en soit mais parce qu’il constitue un point d’observation depuis lequel un chercheur en sciences sociales peut analyser l’articulation et l’entremêlement de différentes échelles entre local et global, entre politiques, actions et rapports sociaux :

« Même si la région ne constitue pas un nécessairement un niveau pertinent de gouvernance, tordant ainsi le cou au mythe d’une Europe des régions<sup>213</sup>, elle prend une

---

<sup>213</sup> Romain Pasquier parle à ce sujet du « mythe de l’Europe des régions » (Pasquier 2004, p. 20). Bernard Jouve considère que le système européen émergent renvoie davantage à une « Europe avec les régions » (Jouve 1998, p. 297)



place singulière, par son existence politico-institutionnelle, par ses politiques, par les symboles qu'elle véhicule, dans un ensemble de flux de ressources, de pouvoirs, de représentations qui construisent un territoire » (Négrier 1998, p. 18).

Par mimétisme avec l'affirmation de Thomas Bender sur la métropole, la région constitue alors un « assemblage d'assemblages » (Bender 2010, p. 316).

Bien qu'il ne traduise pas l'affirmation d'une supériorité du fait régional, bien au contraire, le choix d'entrer par les régions transfrontalières n'est cependant pas fortuit. Romain Pasquier fait le constat qu'en France, la région est un espace encastré au sein de la recomposition de la multiscalarité de l'action publique, « à la croisée de quatre paramètres-clés de changement : les dynamiques territoriales de l'économie, l'intégration européenne, le clivage centre/périphérie et la restructuration de l'Etat » (Pasquier 2012b, p. 326). Cela correspond également à l'ex-Yougoslavie où l'éclatement de l'Etat confédéral et le passage d'une organisation socialiste à ce que certains pourraient qualifier de désorganisation capitaliste de l'économie a entraîné une reconfiguration territoriale à toutes les échelles dans un contexte d'adhésion européenne. Parce que le pilier deux de l'Instrument d'Aide pour la pré-Adhésion (IAP, cf. Chapitre 2) est le seul commun à tous les pays post-yougoslaves, les régions frontalières sont devenues de fait des territoires prescrits de développement. En outre, comme nous l'avons vu dans la partie précédente de ce chapitre (3.2), parce qu'elles sont situées à la périphérie de l'UE, ces régions frontalières ont gagné une importance stratégique notamment dans la gestion des flux, des biens et des personnes entrant et sortant de l'Union. Il s'agit alors de voir dans quelle mesure les observations faites par Romain Pasquier sur les conséquences du processus d'intégration européenne s'appliquent ou non au cas post-yougoslave, si l'Europe « modifie les ressources et les représentations des acteurs locaux » et si « le changement d'échelle dans le gouvernement confronte l'acteur régional à une transformation de ses pratiques et de ses croyances » (Pasquier 2012b, p. 327). Le fait que les régions que je propose d'étudier soient transfrontalières ajoute à la question de la transformation de l'organisation de la politique publique celle de la confrontation entre les nations qu'elle concerne. C'est précisément ce qu'affirme Anne-Laure Amilhat-Szary dans le contexte andin (Amilhat-Szary 2006, p. 3) :

« La frontière internationale représente dès lors un double référent symbolique, en tant qu'elle représente l'autorité de l'Etat : on cherche à la fois à la dépasser pour provoquer la réaction de l'institution, espérant que sa réaction se traduira par une volonté d'investissement public tout en se démarquant de la nation que ces limites définissent (se définir par son appartenance ethnique, qui plus est en définissant un territoire indigène, c'est se donner d'autres frontières anthropologiques et politiques). Une situation frontalière permettrait de décupler l'intensité d'une construction identitaire (Eskelinen, Liikanen, Oksa 1999) mais aussi de rendre plus visible un projet de territoire » (Newman, Paasi 1998).

Dans le cas présent, il s'agira en particulier d'observer de manière critique la contribution (ou non) des programmes et des projets d'aménagement transfrontalier interrégionaux à ces changements de paradigmes et de pratiques autour de frontières stato-nationales émergentes et de voir s'ils amènent en particulier, c'est la question ici, à reconsidérer la diversité sociale (et notamment ethnique) depuis l'échelle locale du fait de la confrontation de deux systèmes nationaux ethno-centrés. Les projets d'aménagement transfrontalier constituent-ils en d'autres termes des structures d'opportunité<sup>214</sup> favorisant (ou pas) le rapprochement ethnique au niveau local ?

Encore une fois, et c'est là la spécificité de l'inscription de cette approche dans la théorie critique, je me place ici en rupture avec une considération a priori progressiste des apports éventuels des projets d'aménagement en ex-Yougoslavie. Comme le montre Oren Yiftachel dans le contexte israélien, l'aménagement urbain et régional peut être un moyen de contrôle de l'Etat sur ses périphéries, reproduisant la division sociale inégalitaire de l'espace : « the planning of the towns assisted in creating a stratified and segregated national space which reinforced and reproduced social inequalities and polarization » (Yiftachel 2001b, p. 131). Les espaces frontaliers peuvent être confortés dans leur marginalité subissant un processus contradictoire de séparation-incorporation qui aboutit à la préservation de ces espaces, activités, populations que Yiftachel qualifie de « grises », pris dans une sorte d'éphémérité permanente, concurremment tolérés et condamnés, attendant perpétuellement d'être corrigés (Yiftachel 2009, p. 90). Ainsi, entrer dans la question du lien entre projet et coopération par l'échelon régional, tout en portant une attention particulière à l'échelon local, n'entre pas en contradiction avec ma posture critique.

En choisissant de positionner mon observation au niveau régional (et même interrégional) qui constitue le territoire prescrit par la Commission européenne dans le processus de pré-adhésion en ex-Yougoslavie, je cherche à questionner la contribution des projets d'aménagement transfrontalier aux réconciliations interethniques en suivant le processus qui accompagne leur mise en place. C'est considérer que l'échelle régionale (trans)frontalière est un niveau où les questions ethniques se jouent et que les acteurs locaux et régionaux ne font pas que subir des décisions prises au niveau européen ou national mais participent à part entière à ce jeu. Les réappropriations faites, potentiellement translocales et interrégionales, modifient-elles, par l'intermédiation des projets d'aménagement transfrontalier, l'espace et le territoire ? Ceux-ci s'appuient-ils sur et modifient-ils les rapports socio-spatiaux en présence ? Dans le sens (ou non) d'un rapprochement ? C'est précisément l'objet de mon questionnement.

---

<sup>214</sup> Au sens défini par Bernard Jouve et Alain-Gustave Gagnon dans leur réflexion menée à l'échelle des métropoles (Gagnon, Jouve 2006, p. 27).

### 3.3.2. Projet d'aménagement transfrontalier et lien social

Dernier point de ce chapitre, il apparaît nécessaire de revenir sur un dernier postulat central qui permet de construire cette seconde hypothèse : la capacité du projet d'aménagement à créer du lien social, ou du moins à l'influer. Avant de discuter la teneur de ce lien, il est primordial de préciser les conditions théoriques de son existence.

#### 3.3.2.1. Une relation directe à condition qu'elle ne soit pas intentionnelle ?

« L'urbaniste est-il en mesure de créer les conditions spatiales du lien social ? » s'interroge Denis Martouzet (Martouzet 2007, p. 93). La question mérite d'être posée. Elle offre une perspective différente, mais complémentaire à celle apportée par la théorie critique, sur mon hypothèse. En effet, lorsqu'Oren Yiftachel propose de concevoir l'aménagement (et l'aménageur) non seulement comme un opérateur exclusivement favorable mais potentiellement rétrograde ou régressif du changement social, il n'en postule pas moins que l'urbaniste ou l'aménageur est en capacité d'influer sur le lien social par l'aménagement. Mais l'est-il réellement ? A proprement parler, Denis Martouzet ne remet pas en cause l'existence d'un rapport entre aménagement et lien social : « tout projet d'aménagement-urbanisme, par les formes urbaines ou spatiales qu'il produit, contraint l'éventail des possibilités de comportements de la population et/ou de chaque individu. Non pas que la forme induise automatiquement des comportements mais elle en empêche certains » (Martouzet 2002, p. 94). Non, ce qu'il questionne davantage c'est l'intentionnalité de l'aménageur, voire même sa capacité à créer du lien social à partir du moment où il l'a décidé. Il pose comme hypothèse qu'« on ne peut pas vouloir comme objectif l'urbanité<sup>215</sup> et que, par conséquent, l'urbanisme comme volonté de créer de l'urbanité est vain, au moins en partie » (Martouzet 2007, p. 94). La distinction proposée ici est importante. Pour Denis Martouzet, l'urbaniste, par son action sur les éléments objectifs de l'espace, ses conditions matérielles, apparaît en capacité de le modifier pour le rendre « au niveau individuel, vivable (...), accessible, fonctionnel et plaisant (ou au minimum non déplaisant) pour chacun pris individuellement et isolément » mais en incapacité d'agir intentionnellement et directement sur les « relations interpersonnelles » (Martouzet 2007, p. 94). Sans remettre en cause mon hypothèse, cette réflexion pourrait apparaître en premier lieu comme contradictoire avec l'approche

---

<sup>215</sup> Qu'il définit comme le « lien social en milieu urbain » (Martouzet 2007, p. 93).

hypothétique qui postule un lien entre projet d'aménagement transfrontalier et réconciliation ; processus, s'il en est, mettant en jeu des relations interpersonnelles.

Il me semble qu'il n'en est rien. La position de Denis Martouzet, du moins ce que j'en comprends, n'est pas d'affirmer que l'aménageur est une profession inutile parce que l'aménagement est vain. Non, son assertion concerne la possibilité de créer sciemment, volontairement, l'urbanité. Selon lui, l'urbanité formerait plutôt un « involuable », c'est-à-dire « l'effet secondaire non voulu d'autre chose » et l'aménagement-urbanisme reviendrait à la « mise en place d'une certaine forme de désordre, ou (...) des conditions nécessaires à une certaine spontanéité consubstantielle de l'urbanité » (Martouzet 2007, p. 111). Cela revient à « admettre l'irréductibilité de l'incertitude et l'incomplétude du rationalisme » et appelle en conséquence à « réhabiliter l'art, l'ignorance, l'incertitude, le risque » comme message et comme méthode en aménagement (Martouzet 2007, p. 112). C'est considérer que les impacts des résultats et du processus de projet d'aménagement seraient différents de l'objectif ou des objectifs visé(s) initialement, sans nier que l'aménagement affecte le lien social. C'est donc considérer dans le cas présent que le projet d'aménagement transfrontalier peut contribuer à la réconciliation interethnique à condition que cette dernière ne soit pas l'objectif premièrement recherché.

Cette position ne nous paraît pas en contradiction avec les apports de la théorie critique mobilisés antérieurement autour de la seconde hypothèse. Cette dernière se recommande d'un ensemble théoriquement construit autour du concept de justice spatiale, basé en grande partie, nous l'avons vu précédemment, sur la relecture contemporaine du concept de droit à la ville formulé par Henri Lefebvre. Edward W. Soja et Mark Purcell l'interprètent comme le droit d'occuper et d'habiter l'espace (Soja 2010, p. 109; Purcell 2008, p. 102). La nouvelle prise de conscience spatiale qu'Edward Soja appelle de ses vœux revient à reconnaître les effets négatifs des géographies injustes et à remettre en question ces dernières par des luttes pour l'espace<sup>216</sup>. Ces dernières constituent selon lui potentiellement de puissantes sources d'amélioration des conditions de vie dans le sens notamment de la construction d'identité(s) partagée(s) (Soja 2010, p. 109). Mais Peter Marcuse met en garde contre une tendance contre-productive qui mènerait à considérer que tout problème de justice sociale est un problème de justice spatiale. C'est bien l'interrelation des deux qu'il s'agit de démêler : “understanding the right interrelationship between the two [social and spatial justices] is critical in practice as well as in theory, for it has to do with the possibilities and limits on what can be accomplished through actions addressing the use of space in cities” (Marcuse 2009, p. 252). L'aménagement forme en ce sens un outil puissant pour résoudre des questions spatiales dont certaines ont des conséquences sociales, mais un outil dont Peter Marcuse appelle à mieux identifier

---

<sup>216</sup> Qu'on peut rapprocher en France à ce que Michel Lussault nomme la lutte des places (Lussault 2009).

les potentialités réelles : "Both their potentials and their limits [of the urban planning tools] need to be more clearly understood, and further theoretical as well as practical exploration of what is possible and what requires other types of action is needed" (Marcuse 2009, p. 252).

Ainsi, la position exprimée par Denis Martouzet n'apparaît pas contradictoire avec mon inscription dans la théorie critique. Je postule qu'il existe une relation directe entre le projet d'aménagement et le lien social, tout en questionnant les effets réciproques de l'un sur l'autre et en doutant de la possibilité pour l'aménageur de créer intentionnellement du lien social à partir du moment où il l'a décidé. Dans le cas présent, en ex-Yougoslavie, il semble qu'une des questions centrales de *justice spatiale* est bien celle du droit à habiter ou occuper un lieu quelles que soient ses origines ethniques. L'aménagement des territoires représente alors un outil du droit à l'espace qui peut aboutir à transcender ou conforter les ségrégations ethniques, et plus largement sociales, dans l'espace. Il s'agit dans cette recherche d'observer sous quelles conditions. Plus que de mettre en doute a priori le lien entre projets d'aménagement transfrontalier et réconciliations, il s'agit dans le travail présent de démêler dans quelle mesure l'un et l'autre s'influencent, directement ou non, intentionnellement ou non.

### *3.3.2.2. Un outil à double tranchant en situation post-conflit*

En complément de cette approche théorique, il nous apparaît ici fructueux de mobiliser des travaux empiriques dont l'objet porte précisément sur le lien entre aménagement et lien social en situation post-conflit. Les cas abordés ici réfèrent tous à des conflits contemporains différents, plus ou moins pacifiés. Je m'appuierai ici à nouveau sur les travaux d'Oren Yiftachel qui développe sa réflexion principalement à partir du cas israélien ; mais aussi, en complément, sur ceux de Scott A. Bollens dont les nombreux travaux concernent, dans une perspective comparativiste, Johannesburg en Afrique du Sud, Sarajevo et Mostar en Bosnie-Herzégovine, Belfast en Irlande du Nord ou encore Bagdad en Irak (entre autres) ; et enfin sur les nombreux travaux de chercheurs de la Queen's University de Belfast sur leur propre ville (Brendan Murtagh, Dominic Bryan) ou sur les programmes européens de coopération transfrontalière entre Irlande et Irlande du Nord (Katy Hayward et Thomas Diez).



Figure 25 - Commémoration en 1999 de la chute du mur de Berlin sur un des « peacelines » de Belfast

Source : REUTERS / Cathal McNaughton ; <http://blogs.reuters.com/photographers-blog/page/134/>

En premier lieu, les travaux susmentionnés s’inscrivent dans une perspective identique à celle que j’ai choisie d’adopter dans cette thèse. Les auteurs cités développent une approche empirique dont la focale d’entrée est l’échelle locale<sup>217</sup>. Le postulat sur lequel semble reposer tous ces travaux est que les centres urbains et les régions forment des lieux de proximité ethnique saillants favorables à l’étude des conflits (Bollens 2007a, p. 230). Conséquemment, la question du partage de pouvoir à ces échelles semble constituer l’un des enjeux majeurs de leur résolution ou de leur aggravation : “governance at urban , metropolitan and regional levels appears increasingly to be a key pivot in our attempts to address issues of ethnic coexistence, interaction and democracy with a globalizing world” (Bollens 2007a, p. 230) ; tout comme les actions menées à cette échelle : “cities do matter amidst broader inter-group conflicts and (...) actions in cities can escalate or ameliorate inter-group tensions ”(Bollens 2007b, p. 22).

Ce centrage sur le local, je l’ai déjà souligné dans la section précédente (3.3.1), ne signifie pas que l’échelon local soit plus important dans la résolution des conflits interethniques. A partir du cas israëlo-palestinien, Oren Yiftachel souligne que dans les régimes ethnocratiques, l’affirmation du pouvoir de l’Etat passe souvent par le projet d’ethniciser les territoires contestés dans un mouvement politique du haut vers le bas : “ethnocratic and settler regimes establish themselves with the main project of ethnicizing contested territories and loci of power” (Yiftachel 2006, p. 275). L’objectif est de renforcer

---

<sup>217</sup> Rejoignant l’approche développée dans cette thèse et justifiée dans la sous-partie précédente (3.3.1)

la position du groupe majoritaire aux dépens des populations et des territoires marginaux : vethnocratic regimes (...) work to enhance the position of a dominant ethnic group, while actively marginalizing minorities and peripheral ethno-classes” (Yiftachel, Goldhaber, Nuriel 2013, p. 223). Et même quand l’objectif relève davantage de l’accommodation libérale des aspirations des différents groupes ethniques en situation de sortie de conflit, le même mouvement du haut vers le bas est observable : “whereas such political restructuring [local and regional autonomy, federalism, decentralization, power sharing and federalism] seems essential to peacemaking in troubled societies, it is usually the results of top-down, elite agreements at the political level” (Bollens 2007a, p. 230). L’Etat-nation, même s’il est remis en question par les mouvements de globalisation et d’européanisation actuels, reste le cadre, le référentiel principal pour la plupart des individus, que ceux-ci appartiennent aux groupes majoritaire ou minoritaire(s) :

“state (...) is still the main shaper of most people’s lives and a major determinant of the distribution of resources and power. The logic of the state system, and the promise of the democratic governance, is thus still a major mobilizing force in today’s politics, especially as regards marginalized minorities” (Yiftachel 2006, p. 278).

Néanmoins, bien que le niveau national reste le plus souvent le lieu symbolique de l’exercice du pouvoir et de la garantie des droits, le niveau local forme probablement l’échelle privilégiée de la traduction de la politique en action. Pour Scott Bollens, suivant une certaine logique de subsidiarité, les villes et les régions seraient les plus à mêmes de développer des stratégies politiques et sociales de pacification : “urban and regional policy strategies are more capable than national accords of addressing the complex spatial and social-psychological attributes of intergroup relations” (Bollens 2007a, p. 230). Cette pensée n’est pas la mienne car elle nous semble relever d’un double mirage, à la fois néo-tocquevilien –mythifiant abusivement l’exercice de la démocratie locale– et essentialiste – conduisant à abusivement « poser le postulat que les institutions locales sont, par définition, plus ouvertes aux revendications des groupes minoritaires que le niveau étatique » (Gagnon, Jouve 2006, p. 27). Oren Yiftachel, Ravit Goldhaber et Roy Nuriel affirment par exemple que les politiques de reconnaissance des minorités (institutionnelles, majoritairement d’inspiration libérale) peuvent parfois être improductives et aboutir à renforcer la marginalisation socioéconomique et l’isolement politique. Ils appellent alors à une approche critique de ces politiques : « recognition has to be studied critically, (...) it may work for or against the group in question” (Yiftachel, Goldhaber, Nuriel 2013, p. 239-240). Scott Bollens lui-même se contredit quand il observe (dans le cas de Jérusalem et de Bagdad en particulier) que les systèmes qui garantissent la participation de minorités sur une base ethnique aboutissent parfois à accentuer plutôt qu’à résoudre les tensions et les inégalités : « By building ethnic group power into local institutions, (...) these systems can ethnicize many policy issues, dampen cross-

cutting cleavages, and concentrate power in the hands of ethnic politicians who then have the means to escalate demands » (Bollens 2013, p. 357).

Ainsi, il semble intéressant de traiter, dans le travail présent, de la réconciliation interethnique à l'échelle locale en ex-Yougoslavie, à condition de traiter cette échelle de manière non-isolée et de considérer les actions menées sans a priori positifs. L'échelle locale est donc à approcher dans la dynamique des relations et des recompositions multiscalaires politiques et sociales qui caractérisent les sociétés actuelles. La particularité d'une recherche menée à cette échelle serait plutôt qu'elle permet de mieux observer les gestions quotidiennes de l'après-conflit, la matérialité et le symbolisme de décisions prises souvent à une échelle supérieure dont les conséquences, les réinterprétations, les résistances, positives ou négatives, rejaillissent aussi et surtout au niveau local, au-delà et parfois en marge des discours politiques nationaux ou européens.

L'action aménageuse paraît dans ce contexte tenir un rôle central. Oren Yiftachel le voit comme un outil d'intermédiation entre les différentes échelles (nous l'avons vu dans le paragraphe précédent) mais aussi entre pouvoir et espace : « planning is perceived here as a mediator between power and space, an arena in which regime principles are translated into plans, institutions, discourse and spatial change » (Yiftachel 2010, p. 74). Ce processus de traduction politico-spatiale n'est pas unidirectionnel : « regime principles are translated into planning principles and spatial development patterns, and these, in turn, are translated *back* into institutional and regime settings » (Yiftachel 2010, p. 74). À partir d'études de terrain sur des villes *ethniquement polarisées* (Belfast, Sarajevo, Johannesburg), Scott Bollens met en exergue le rôle central de l'aménagement et de l'aménageur dans le contexte de conflits ethniques *profondément enracinés*. Selon lui, s'il est conçu de sorte à s'attaquer aux causes de la polarisation urbaine en favorisant *l'empowerment* mutuel et une coexistence urbaine tolérable, le projet d'aménagement peut contribuer à pacifier les rapports interethniques. S'il est partisan ou s'il est pensé dans le sens d'une neutralité *pseudo-professionnelle*, il ne contribue alors qu'à renforcer la position du groupe dominant (Bollens 1998, p. 686-687). La contribution de l'aménagement transfrontalier aux rapprochements interethniques semble donc dépendre de la manière dont les acteurs locaux se réapproprient symboliquement les objectifs de coopération et les traduisent spatialement dans l'espace en projet.

Dans ses travaux sur Belfast après le conflit, Brendan Murtagh illustre par l'exemple les propos de Yiftachel cités ci-dessus. Il offre une analyse des recombinaisons complexes entre jeux de pouvoir, projets d'aménagement et relations identitaires qui aboutissent à changer les règles de la ségrégation résidentielle et de l'intégration : « In Belfast, governance, capital and ethnicity are dynamic and fluid but the relationship between them is becoming increasingly spatially differentiated » (Murtagh 2008, p. 22). Plus précisément, si la régénération urbaine a parfois permis de dépasser dans certains



quartiers réaménagés la binarité identitaire traditionnelle unioniste-républicain, elle a abouti à produire une gentrification spatialement concentrée qui a laissée de côté les plus pauvres toujours séparés communautairement : “a twin speed city has emerged in the last decade in which those with education and skills are doing well in key growth sectors whilst those without resources are increasingly corralled in ‘sink’ estates, stratified by poverty, segregation and fear” (Murtagh 2008, p. 4). De ses observations de l’espace public à Belfast, l’anthropologue Dominic Bryan tire des conclusions qui corrélient les résultats obtenus par Murtagh. « Belfast est tout à la fois plus divisée et plus ouverte que jamais » en ce sens qu’il observe « une division et une ségrégation croissantes des espaces urbains » en même temps que l’émergence d’un « espace civique de plus en plus partagé » (Bryan 2011, p. 296-297).

Dans leurs recherches menées sur le programme européen de coopération Irlande/Irlande du Nord, Thomas Diez et Katy Hayward (2008) démontrent que les projets d’aménagement transfrontalier ont certains impacts positifs. En premier lieu, le processus de coopération engagé par l’intermédiaire de ces projets permet de recoudre les liens entre les communautés par-delà la frontière nationale en permettant la réouverture du dialogue, la disparition pure et simple de la frontière physique, et l’augmentation substantielle du niveau de vie dans certaines zones qui avaient souffert du conflit, en particulier en Irlande du Nord (Diez, Hayward 2008). Néanmoins, et dans la continuité des travaux de Brendan Murtagh sur Belfast, Diez et Hayward mettent en avant certains impacts négatifs importants. Les effets économiques n’ont pas bénéficié à tout le monde et ont aussi créé des perdants, qui souvent tendent à défendre alors le retour de politiques ségrégationnistes.

Ces conclusions rejoignent l’hypothèse de Denis Martouzet exposée en début de partie : la réconciliation interethnique formerait alors un involuable des projets d’aménagement transfrontalier à la frontière Irlande/Irlande du Nord, en ce sens qu’elle ne peut pas être atteinte à partir du moment où elle a été décidée comme but premier. En d’autres termes, si l’aménageur porte une attention trop exclusive sur les communautés, il communautarise son propre regard, néglige les autres rapports sociaux qui traversent les relations entre individus et groupes et finalement renforce les ségrégations aux dépens du lien social. Cependant, a contrario, à l’autre bout du spectre serait-on tenté de dire, comme le montrent Scott Bollens et de Brendan Murtagh à partir du cas de Belfast en particulier, si l’aménageur adopte, sous couvert de professionnalisme, une position neutre, son action revient également à renforcer les ségrégations. Ainsi qu’il ignore ou qu’il porte trop exclusivement son attention sur les communautés, l’action aménageuse semble toujours avoir pour conséquence d’exacerber les tensions.

Une position médiane nous semble cependant exister. Pour démêler la complexité des relations entre projet d’aménagement et réconciliation interethnique, il semble nécessaire de revenir à la distinction

initiale faite au début de cette partie, c'est-à-dire de conceptualiser le projet autant comme un processus qu'une finalité. Pour que le projet d'aménagement facilite la réconciliation interethnique, il semble que cette dernière ne puisse former sa finalité première, mais doive rester un objet secondaire, un involuable, en ce sens qu'elle ne peut être neutralisée dans le processus. Ce qui revient à postuler le lien entre projet et lien social tout en acceptant l'imprévisibilité de sa forme.

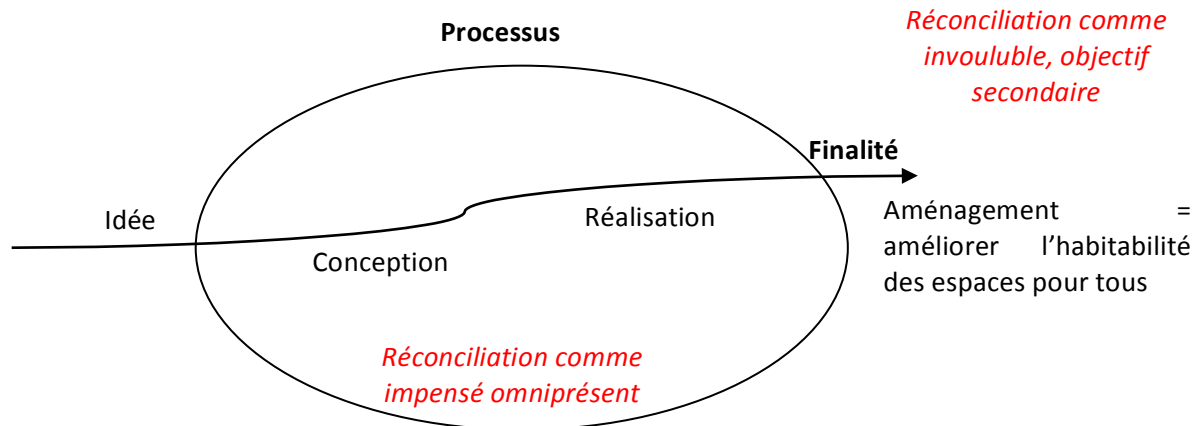


Figure 26 - Le lien théorique entre réconciliation et projet d'aménagement

Réalisation : Blondel

Le schéma ci-dessus vise à présenter de manière simple ma conceptualisation. La possibilité du lien entre projet d'aménagement et réconciliation est conditionnée à ce que la réconciliation représente un impensé omniprésent du processus de projet (qu'elle l'imprègne sans l'étouffer) tout en ne formant qu'un objectif secondaire de la finalité du projet ; l'objectif premier restant que celui-ci vise plus généralement à l'amélioration de l'habitabilité des espaces pour tous (au-delà des communautés, entre humains et non-humains).

## Conclusion de la première partie

L'approche proposée dans cette thèse est de considérer les frontières post-yougoslaves comme des discontinuités socio-spatiales en transformation, en tant que lieux actuels (parmi d'autres) d'affirmation mais aussi de tension entre États et sociétés issus de la dissolution de l'ex-Yougoslavie. Le projet est de renverser le raisonnement habituel. L'objet n'est pas d'évaluer la pacification des rapports interethniques, et ainsi de l'ensemble de l'ex-Yougoslavie, à l'aune de l'adaptation des solutions institutionnelles de type consociative imposées depuis l'extérieur. Il n'est pas non plus de critiquer et de rejeter a priori l'interventionnisme européen au motif d'un vice de forme néanmoins problématique (ici l'approche néocoloniale qui sous-tend son action)<sup>218</sup>. Il s'agit plutôt d'observer ce qui se passe localement dans et depuis les espaces frontaliers sur lesquels les injonctions de l'UE à coopérer et à se réconcilier se concentrent.

Cela implique de considérer la frontière inter-États comme une limite politiquement et socialement signifiante, i.e. comme un objet spatial « conséquence d'une césure politique [...] qui par son existence, renforce cette césure initiale » (Chaveneau-Lebrun 2001). Elle est l'objet de luttes entre deux conceptions. Elle est perçue comme un « espace à risques », particulièrement en ex-Yougoslavie o les frontières sont plus récentes donc supposées moins stables. On peut la voir également comme un possible liant, un lieu symbolisant possiblement l'amélioration des échanges et des interactions (Groupe frontière et al. 2004; Foucher 2007). Ces interactions sont potentiellement interethniques puisque les conflits ont vu quasi systématiquement les nations majoritaires asseoir leur domination sur leurs anciennes républiques devenues États. Mais elles ne le sont pas nécessairement, car il ne s'agit pas de réduire tous les rapports sociaux à leur dimension ethnique. Il s'agit plutôt d'observer pourquoi et comment la frontière devient le symbole de la différence de traitement des citoyens, d'un État à l'autre, notamment en fonction de leur identification ethnique par les institutions (Masson 2002). L'enjeu principal de ce travail est de mieux comprendre comment les habitants de la frontière post-yougoslave (entendu comme un espace-temps) reconfigurent leurs appartenances en réaction aux injonctions, possiblement contradictoires, à être un bon citoyen du nouvel Etat-nation et en même temps à coopérer et à se réconcilier avec le voisin (à l'intérieur et à l'extérieur des nouvelles frontières nationales).

Ce qui a pour conséquence de faire de l'évolution des pratiques et de représentations de l'espace-temps frontalier qu'en ont ses riverains, de potentiels révélateurs de l'accommodement au quotidien de ces injonctions. La frontière est alors conçue comme étant intrinsèquement un lieu d'hybridations, ou plus exactement comme un ensemble de lieux d'hybridation, mais aussi de confrontations ; entre

---

<sup>218</sup> Ce qui n'empêchera pas le présent travail d'intégrer une réflexion critique sur ce que ce rapport de force produit. J'y reviendrai dans le chapitre 4.

des individus et des groupes partageant des héritages parfois communs, parfois opposés, et soumis à des injonctions étatiques et européennes similaires mais décalées. En effet, tous les Etats sont dans un processus d'affirmation nationale, et en même temps engagés dans le processus d'adhésion à l'Union européenne, mais à des tempos différents.

Au sein de ces recombinaisons, un des leviers de l'UE est au centre de mon attention, les projets d'aménagement transfrontalier et plus particulièrement leur participation à la reconfiguration des liens socio-spatiaux. Ils sont alors envisagés comme un second révélateur potentiel « des tensions s'exprimant aujourd'hui entre mise en norme institutionnelle et mise en forme sociétale » (Velasco-Graciet, Bouquet 2006, p. 12). De la sorte, j'interroge le postulat européen qu'ils constituent un outil permettant d'articuler la politique de coopération transfrontalière avec le ménagement du rapport à l'altérité. Ce travail vise ainsi d'une part à critiquer le rapport de causalité direct entre coopération, développement, aménagement et réconciliation, sous-entendu dans la manière dont la politique d'élargissement de l'UE est conçue. Il vise d'autre part à mieux comprendre ce que les injonctions européennes produisent au niveau local (puisqu'elles existent déjà), de discuter de leur participation (ou non) à l'évolution des relations socio-spatiales aux frontières post-yougoslaves. Ce qui implique la nécessité d'abord d'une approche large du monde *frontière post-yougoslave*.



**Deuxième partie :**  
**La frontière Serbie/Croatie, enjeux, méthode,**  
**terrain**



# Chapitre 4 - De l'épistémologie à la méthode d'enquête

## Introduction

“in order to expose and undercut this reinscription of otherness, research on East-Central Europe<sup>219</sup> should engage with postcolonial theory” (Kuus 2004, p. 472).

Dans son article de 2004, Merje Kuus, géographe estonienne basée au Canada, invite les chercheur-e-s travaillant sur le processus d'élargissement de l'UE à intégrer les apports de la théorie postcoloniale. Aux centres des discussions se situe la critique de l'attitude hégémonique de l'Ouest, y compris de ses penseurs envers le non-Ouest, notamment sa périphérie et sa semi-périphérie (Tlostanova 2015, p. 44).

Ce point de départ constitue à la fois une prise de position, celle de considérer que le travail de recherche<sup>220</sup> « s'inscrit dans des rapports de savoir et de pouvoir qui ont une histoire », mais traduit aussi une intention : « plutôt que les éluder, il faut s'efforcer de les comprendre, et, par exemple, s'interroger sur les conditions mêmes de possibilité aujourd'hui d'une ethnographie menée loin de chez soi » (Fassin 2008a, p. 318). Ce qui implique que les modalités de mon entrée dans le monde de la frontière Serbie/Croatie, sont à la fois une part de ces rapports socio-spatiaux et le révélateur qui m'aide, qui me permet de les appréhender et de les comprendre (Gaillard 2013, p. 96). Si je paraphrase Didier Fassin, l'analyse critique de la situation ethnographique –en tant que scène historique et géopolitique où se joue la rencontre entre le chercheur et ses interlocuteurs– et de la relation ethnographique –en tant que rapport inégal qui se noue entre l'enquêteur et l'enquêté– constitue alors la condition de possibilité d'un savoir en sciences sociales et en sciences de l'espace (Fassin 2008b, p. 9). C'est précisément l'objectif de ce chapitre : revenir sur les enjeux épistémologiques, éthiques et politiques qu'ont posé mon travail de terrain, de sorte à exposer mes choix méthodologiques, et d'en discuter leurs objectifs, leurs intérêts et leurs limites.

---

<sup>219</sup> Parler d'Europe Centrale et Orientale dans cette introduction revient à implicitement associer le terrain de la frontière Serbie/Croatie à cet espace, ce qui n'est pas mon intention et mérite une discussion. J'y reviendrai par la suite.

<sup>220</sup> J'étends ici la réflexion menée par Didier Fassin dans le cadre disciplinaire de l'anthropologie et de la sociologie à la recherche menée dans cette thèse.



## 4.0. Un court liminaire: deux observations participantes pour apprivoiser le terrain et prendre conscience des enjeux

Si ce chapitre commence avec la citation de Nawal el Saadawi, c'est que le rapport de domination qu'elle évoque est également présent sur le terrain de la frontière Serbie-Croatie, bien que sous une autre forme (entre l'Ouest européen et la semi-périphérie balkanique). Il a traversé toute l'enquête de terrain menée. J'ai pu le percevoir en particulier lors de deux observations participantes réalisées en 2009-2010 et en 2012.

La première s'est déroulée pendant un cycle de séminaires coordonné par le réseau associatif français *Peuple & Culture*<sup>221</sup>, en partenariat avec le Jugendbildungszentrum (centre d'éducation des Jeunes) de Blossin en Allemagne et l'Agence pour la démocratie locale d'Osijek, avec le soutien financier de l'OFAJ (Office Franco-Allemand pour la Jeunesse). Je cherchais, en participant à ce cycle de conférences, à opérer un premier contact avec le terrain frontalier Serbie/Croatie, à rencontrer des habitants de la région et en particulier des membres de la société civile. Je cherchais également à saisir, dans la pratique, une situation qui tenait de l'injonction à la réconciliation. En effet, ce cycle de rencontres/séminaires était défini comme une formation trinationale France-Allemagne-Croatie. Il avait pour thématique « Cultures et frontières ». Il s'est déroulé sur trois semaines non-successives à Osijek (et Vukovar) en Croatie, Strasbourg en France puis Blossin (et Berlin) en Allemagne. Réunissant des « jeunes multiplicateurs de la société civile » français, allemands et croates (une dizaine de chaque nationalité), il visait à « discuter des problématiques et des enjeux culturelles en Europe » par un apprentissage interculturel dans trois zones frontalières<sup>222</sup>. L'idée sous-jacente était, par la rencontre d'une certaine jeunesse, d'exporter le modèle de la réconciliation franco-allemande dans le contexte serbo-croate.

Du fait de mon statut particulier<sup>223</sup> de doctorant, j'ai été convié rapidement aux réunions d'organisation qui se sont déroulés tout au long de la semaine, en sus de la participation aux activités en elles-mêmes. Ce fut l'occasion d'observer la mainmise des responsables français et allemand sur la définition des thématiques et des intentions des activités. D'un côté, l'objet était de prôner un discours de tolérance culturelle par la réalisation d'exercices par petits groupes dans lesquels nous étions mélangés par nationalité (toujours un petit nombre équivalent de français, d'allemands et de

---

<sup>221</sup> « Réseau d'associations d'éducation populaire peuple et culture mène depuis 70 ans un même combat : la lutte contre les inégalités culturelles et pour le droit de savoir tout au long de la vie ». cf. <http://www.peuple-et-culture.org>

<sup>222</sup> d'après l'affiche réalisée par Peuple & Culture.

<sup>223</sup> alors que la majorité des participants étaient des jeunes travailleurs sociaux, ou des jeunes membres de syndicats ou de partis politiques.

croates). Les séjours dans une ville de chaque pays visaient à permettre d'appréhender l'histoire de l'autre dans son contexte. Nous avons ainsi alterné parcours dans la ville avec restitutions et débats en intérieur.

Au delà de cette interculturalité, l'injonction à la réconciliation était perpétuée par l'exemple. Les organisateurs français et allemand n'hésitaient pas à orienter les débats en ce sens, à se positionner eux-mêmes sur la question, notamment en utilisant leur expérience personnelle, mais aussi en inventant les participants français et allemands à se positionner sur la question. Les participants croates étaient alors réduits au statut d'apprenant. Si une certaine commisération à l'égard de leur passé récent était tolérée, il s'agissait de les enjoindre à aller de l'avant, un avant présenté comme allant « naturellement » dans une seule direction : celle de la réconciliation et de l'Europe (l'un étant réduit à l'autre) ; comme si la réconciliation était une valeur unique et partagée de tous ; et comme si la modernité ne s'incarnait que dans l'Europe.

A aucun moment pendant le séminaire, la transposabilité de la réconciliation franco-allemande en contexte serbo-croate n'a été questionnée. Si les intentions sont louables, l'ignorance des enjeux du terrain est perceptible dans l'absence criante de participants serbes, notée et soulignée à plusieurs reprises par les présents. Comment exporter la réconciliation si un des deux groupes est absent ? La suite du séminaire permit de se rendre compte que cette absence était une décision de la co-organisatrice croate pour qui il était encore impossible en 2009 de mettre en présence un groupe de jeunes croates avec un groupe de jeunes serbes. Contredite par les participants croates, elle a confié alors être très marquée personnellement par les conflits. Il s'avérait qu'elle confondait son incapacité propre à pardonner avec celle de tous les *Croates*. L'absence de participants identifiés comme *Serbes* est venue démontrer par l'exemple que l'exportation du modèle était en quelque sorte forcée. Elle illustre la manière surplombante dont le cycle de séminaires avait été organisé, depuis le couple franco-allemand dominant et bien-pensant vers la frontière croate (et ses habitants) identifiée comme en besoin, au lieu de partir de la question des relations sociales sur le terrain.

La deuxième observation participation s'est déroulée en juin 2012, durant une semaine organisée par Confrontations Europe<sup>224</sup>. L'objectif du « Tour des Balkans » était, selon la page consacrée au sujet sur le site internet de l'association, de « resserrer les liens avec nos amis pour réussir ensemble leur entrée dans l'Union européenne ». Le résumé suivant est livré :

---

<sup>224</sup> qui se définit comme un think-tank, un réseau et un lobby d'intérêt général, dont le but affiché est « de peser sur le choix des décideurs nationaux et européens » et la méthode « de rassembler de nombreux acteurs économiques et sociaux européens qui élaborent ensemble des propositions visant à dynamiser le développement économique et social en Europe » (cf. <http://www.confrontations.org>). En 2012, cette association était dirigée par l'ancienne élue PCF Claude Fischer. L'ancien eurodéputé PCF Philippe Herzog en était (et est toujours) le président d'honneur.

« Confrontations Europe revient dans les Balkans occidentaux sept ans après son colloque à Sarajevo en 2005 (...) En 2012, Confrontations Europe propose d'organiser avec ses partenaires trois débats en Serbie, en Croatie et en Bosnie-Herzégovine. L'objectif est d'aller à la rencontre des peuples de l'ensemble de la région pour mieux comprendre les difficultés et mieux coopérer pour un avenir commun.

Les Balkans Occidentaux n'ont pas achevé la construction de leur marché régional. Les pays ne se développent pas au même rythme et leur entrée dans l'UE ne se fait pas en même temps (...) Confrontations Europe veut contribuer à notre rapprochement et s'engager avec les pays et les peuples à la réussite de l'adhésion.

Lors de nos rencontres, nous avons cherché particulièrement à approfondir les enjeux de l'éducation, la formation professionnelle et l'organisation du marché du travail ; examiné les problèmes à résoudre pour bâtir un marché régional qui soit le socle d'une croissance plus dynamique ; précisé les rôles respectifs des Etats et de l'Union européenne. Nous avons rassemblé des acteurs socio-économiques et des associations de jeunes et de la société civile pour un dialogue entre eux et avec des représentants d'institutions nationales et communautaires ».

L'idée était donc à la fois de faire découvrir la région à une cinquantaine d'adhérents (principalement français) de l'association afin de les convaincre de la nécessité d'élargir l'UE au plus vite à « nos amis » des Balkans occidentaux, tout en menant trois conférences successives, à Zagreb, Belgrade et Sarajevo, dans le but d'aider ces mêmes « amis » dans ce processus, en identifiant les problèmes de la région et en prônant de bons conseils pour les dépasser.

A la différence du premier séminaire, je n'étais pas un simple participant. L'association Confrontations Europe m'avait demandé d'écrire quatre fiches préparatoires au Tour, concentrées sur la situation politique, économique et sociale des trois pays traversés (Croatie, Serbie, Bosnie-Herzégovine) ainsi qu'une fiche sur la situation de la coopération régionale. Mon rôle sur place était ensuite d'accompagner le Tour sans qu'aucune fonction ne m'ait été réellement attribuée.

L'*ignorance asymétrique*<sup>225</sup>, sur lequel ce Tour était basé et qu'il entretenait, est clairement lisible dans la situation décrite et le résumé offert. Suffisamment ignorante des enjeux socio-économiques de la région pour demander au doctorant que j'étais d'expliquer (brièvement et sommairement) « le contexte », l'association n'en prétendait pas moins *donner la leçon* à la société civile locale. Cette dernière était conviée à venir écouter les principes de la modernité, et en particulier un ensemble d'idées libérales (la réconciliation par l'éducation) et capitalistes (comment bâtir une économie de marché régional) comme s'ils constituaient le seul modèle souhaitable et possible. La majorité des intervenants convoqués à la tribune était des entrepreneurs et des ambassadeurs ouest-européens (et majoritairement français) appelés à partager leur expérience ; les rares participants locaux engagés

---

<sup>225</sup> Gayatri Chakravorty Spivak a proposé, pour qualifier l'attitude hégémonique des penseurs de l'Ouest vis-à-vis du non-Ouest, le terme d'*ignorance asymétrique* (Spivak 1999), car l'enjeu d'un tel positionnement n'est pas seulement le pouvoir mais la définition du savoir : « le sujet occidental de l'objectivation peut parfaitement ignorer l'histoire (culturelle, politique...) des régions non occidentales et, malgré tout, prétendre à l'objectivation, alors que les originaires d'espaces dominés ne peuvent ignorer l'histoire des sociétés d'Occident sous peine de passer pour naïfs » (Malela 2007).

dans cette manifestation venaient expliquer la manière dont ils appliquaient déjà les recettes de l'UE, et soutenir ces bonnes pratiques qui selon eux étaient la voie à suivre.

Ces deux temps d'observation participante, situés plutôt au début et plutôt à la fin de mon enquête de terrain (cf. 5.2.), m'ont ainsi permis de mieux percevoir mon objet et la situation de recherche, et de mieux définir ma position. Ils m'ont convaincu de la nécessité de la critique, mais ils m'ont aussi rendu conscient que la simple critique ne suffit pas, comme le dit Madina Tlostanova : « powerful critical interventions (...) have not so far changed the general modern logic of knowledge production which is still grounded in rigid taxonomies, effective annihilations and sly appropriations » (Tlostanova 2015, p. 44). En d'autres termes, j'ai pris conscience de la dimension discursive du phénomène que je cherchais à observer, et en particulier de l'importance de la position des chercheurs, comme producteurs de savoirs, parmi d'autres, par les stéréotypes que nous reproduisons, les concepts et les catégories que nous manipulons, les perceptions que nous mettons en mots, en d'autres termes des incertitudes théoriques et les difficultés empiriques de ma recherche. La réflexivité « –tout en étant une procédure d'objectivation de la recherche– est finalement (...) une condition de production de la connaissance (Gaillard 2013, p. 96), et non un obstacle à cette dernière. Cette inquiétude ethnographique devient utile et souhaitable : « utile, car les problèmes rencontrés énoncent une vérité permettant d'approfondir la compréhension des individus, des groupes ou des sociétés étudiés ; souhaitable car ils ne font que traduire une forme d'attente démocratique de leur part et d'exigence scientifique des chercheurs » (Fassin 2008b, p. 9-10).

#### **4.1. Enjeux épistémologiques, politiques et éthiques de la situation ethnographique : approcher un espace-temps frontalier et semi-périphérique**

La question posée dans ce travail, celle des évolutions et des permanences des relations socio-spatiales à la frontière entre les deux Etats-nations, est fortement marquée par le contexte politique de la préadhésion à l'Union européenne, qui enjoint les deux pays et les deux peuples à se réconcilier en coopérant (et à coopérer en se réconciliant). Ce cadre influence la manière dont la question est historiquement, géographiquement et normativement posée. L'espace post-yougoslave<sup>226</sup> est en effet traité comme un sous-champ à part, régi par des thèmes précis. Cette tendance est perpétuée par des

---

<sup>226</sup> Je reviendrais un peu plus dans ce chapitre sur mon usage de "post-yougoslave" et ses limites.

stratégies institutionnelles de financement et de recherche dans lesquelles les universitaires sont amenés à s'inscrire<sup>227</sup> (Jansen, 2015:39).

Quand on s'attarde sur les thèses concernant la région déposées dans les universités françaises depuis 2005, outre leur inscription disciplinaire majoritaire dans le champ du droit et de la science politique<sup>228</sup>, on note une concentration des sujets sur deux ensembles parfois liés : (1) les nationalismes, les conflits et leurs conséquences, la justice internationale ; (2) l'élargissement européen, ses mécanismes, ses enjeux et ses effets (Blondel, Javourez, van Effenterre 2015). Ceci révèle le regard double (problème/solution) et dominant posé sur la région. D'un côté, elle est abordée selon le danger potentiel qu'elle continuerait à représenter. De l'autre, on mesure si et comment elle parvient à se *normaliser*, *s'europaniser*. On en arrive à se demander combien cette lecture contribue à la compréhension des phénomènes socio-spatiaux et politiques aujourd'hui à l'œuvre. Ce portrait ne serait-il pas réducteur, et n'en dit-il pas au moins autant sur le phénomène observé (des mutations post-yougoslaves) que sur ceux qui le produisent (et notamment nous, les chercheurs) ? Quelles sont alors les principales questions épistémologiques, éthiques et politiques posées par la situation ethnographique ? L'objectif, en posant cette question, est de permettre d'interroger ensuite les choix méthodologiques de cette thèse, mais aussi d'en discuter leurs intérêts et limites.

#### **4.1.1. Sortir des *nationalismes méthodologiques***

Nous l'avons vu, la manière actuelle la plus commune d'aborder l'espace post-yougoslave est au travers de ses nationalismes. Or, cet angle d'approche peut être cognitivement biaisé : face au défi d'observer le nationalisme sur le terrain, le chercheur en vient souvent à nationaliser son regard, ce qui est communément qualifié de nationalisme méthodologique. C'est contre le danger de la réduction nationaliste de mon regard sur la situation frontalière Serbie/Croatie que j'ai en premier lieu pensé mon approche de terrain.

Comme le rappelle Sperenta Dumitru, la critique du nationalisme méthodologique est bel et bien une question épistémologique, en ce sens qu'il s'agit « ni de défendre, ni de représenter la mondialisation,

---

<sup>227</sup> Cette thèse en est une illustration. Le seul soutien financier dont j'ai bénéficié (pour mon enquête de terrain) est venu du programme de soutien aux doctorants de l'IHEDN (Institut des Hautes Etudes en Défense Nationale). Le succès de ma sélection fut apparemment lié à ma capacité à démontrer en quoi la stabilisation et la pacification de la région dans son ensemble (dont la frontière Serbie/Croatie) représentaient un enjeu sécuritaire pour l'Europe en général (c'est le conseil qu'on m'a donné avant le dépôt de mon dossier).

<sup>228</sup> Cinquante-six des cent-douze sujets de thèse comportant le mot Yougoslavie ou yougoslave déposés entre 2005 et 2015 le sont dans ces deux disciplines. On observe des tendances similaires pour les entrées « Serbie », « Croatie » et « Bosnie », cf. [www.theses.fr](http://www.theses.fr)

l'affaiblissement de l'État-nation<sup>229</sup> ou des frontières » mais de soulever « une question de méthodologie de la recherche en sciences sociales » (Dumitru 2014, p. 18). Selon elle, il se retrouve principalement sous trois formes.

Le premier, le nationalisme stato-centriste, conduit à accorder une prééminence injustifiée à l'État-nation, que ce soit dans l'analyse sociale ou politique (Beck 2003, p. 62) ; comme si le droit et les idéaux sociaux n'étaient définis que par l'État et n'existaient qu'à travers lui (Dumitru 2014, p. 19). Sans nier l'influence des variables nationales, il convient plutôt d'en faire une variable parmi d'autres –avec l'Europe et le local notamment– dans l'analyse de la production de la frontière (Pasquier 2012a, p. 64). « Parmi d'autres » signifie qu'il est tout aussi important de ne pas tomber dans une approche verrouillée sur d'autres échelles. Bien que moins fréquent, le risque d'un trop grand tropisme européen ou localiste poserait également problème<sup>230</sup>, tant les reconfigurations frontalières (ici, serbo-croates) ne se jouent pas exclusivement à ces deux échelles non plus. Sans compter que « l'usage des polarités intérieur/extérieur et national/international a servi à dissimuler l'interaction existant entre des processus se déroulant à différentes échelles » (Agnew 2014, p. 30). Ainsi, éviter le stato-centrisme exige de penser à différentes échelles, mais surtout de saisir ce qui se joue entre les échelles.

Le second nationalisme méthodologique, dit « groupiste » en référence à Brubaker, consiste à comprendre (et réduire) la société à celle d'un État-nation (Dumitru 2014, p. 22). Plus précisément, des groupes présumés distincts, clairement différenciés, homogènes à l'intérieur et délimités à l'extérieur sont considérés comme bases constitutives de la vie sociale, protagonistes en chef des conflits sociaux et unités fondamentales de l'analyse sociale (Brubaker 2002, p. 164). Ce penchant est fréquent dans l'étude des conflits nationaux, raciaux et ethniques ; notamment quand on parle des Serbes et des Croates en ex-Yougoslavie en les réifiant comme des entités substantielles auxquelles des intérêts et des *agency* peuvent être attribués (Ibid.). Dans le cas du présent travail, se détacher du « groupisme » exige d'envisager les appartenances ethniques comme non-homogènes et non-exclusivement serbe ou croate et les appartenances sociales comme non-exclusivement ethniques et nationales. A nouveau, il s'agit, sans l'abandonner, de ne pas donner trop d'importance a priori à la grille de lecture ethnique, d'en faire une parmi d'autres en fonction de ce que les individus évoquent :

“... we need not frame our analyses in terms of ethnic groups and (...) it may be more productive to focus on practical categories, cultural idioms, cognitive schemas, commonsense knowledge, organizational routines and resources, discursive frames, institutionalized forms, political projects, contingent events and variable groupness” (Brubaker 2002, p. 186).

---

<sup>229</sup> Ou la recomposition de son action (Brenner 2004).

<sup>230</sup> Car penser l'Union Européenne comme une forme de super-État revient à reproduire les limites du stato-centrisme : “Institutions of global governance are not simply replication on a bigger scale the functions and tasks of a nation-state” (Ferguson, Gupta 2002, p. 996).

L'entrée choisie dans le présent travail –par la frontière considérée comme « un objet spatial » et par le projet pensé comme finalité et processus– permet d'éviter ce risque, à condition de ne pas réduire à leur dimension ethnique les rapports sociaux observés sur le terrain.

La troisième forme de nationalisme méthodologique identifiée est territorialiste. Elle revient à « comprendre l'espace comme naturellement divisé en territoires nationaux » (Dumitru 2014, p. 22). Dans l'analyse, une telle perception conduit à formuler des concepts, poser des questions, construire des hypothèses, collecter et interpréter des preuves, tirer des conclusions dans un cadre spatial qui est complètement territorialisé (Aart Scholte 2000). C'est ce que plusieurs auteurs ont appelé le « piège territorial » (Hadjimichalis, Hudson 2007; Agnew 2014). De la même manière que le « groupisme » au niveau social, cette tendance conduit à réifier « les territoires étatiques pour en faire des unités données, ou fixes, d'espace souverain », ce qui équivaut à « déshistoriciser et décontextualiser les processus de formation et de désintégration des États » (Agnew 2014, p. 30). Dans le cas présent, tenter d'éviter le piège territorial conduit à penser la frontière Serbie/Croatie sous d'autres formes (e.g. spatiale et réticulaire); c'est-à-dire à éviter l'enfermement du travail de terrain autant que l'analyse dans le territoire transfrontalier tel qu'il est prescrit par le programme, pour suivre aussi l'observation de la frontière et des projets organisés autour d'elle en dehors des cadres territoriaux et d'un emboîtement pré-imposés.

Dumitru souligne à raison que quasiment aucune recherche n'évite les trois formes du nationalisme méthodologique, d'autant que ces dernières s'articulent, l'idée de l'Etat renvoyant à la fois à une certaine forme de verticalité et d'emboîtement social et territorial dont Gupta et Ferguson résument parfaitement la logique :

“Verticality refers to the central and pervasive idea of the state as an institution somehow « above » civil society, community and family. [...] The second image is that of encompassment: Here the state (conceptually fused with the nation) is located within an ever-widening series of circles that begins with family and local community and ends with the system of nation-states. This is profoundly consequential understanding of scale, one in which the locality encompassed by the region, the region by the nation-state and the nation-state by the international community. These two metaphors work together to produce a taken-for-granted spatial and scalar image of a state that both sits above and contains its localities, regions and communities” (Ferguson, Gupta 2002, p. 982).

Dans le cadre du présent travail, éviter les nationalismes méthodologiques exige d'approcher le phénomène frontalier (dans sa routine quotidienne et par l'injonction à coopérer) non seulement comme un processus interétatique (entre Etats serbes et croates), internationale (entre « peuples » serbe et croate), ou même interterritorial (entre un emboîtement de territoires serbes et un emboîtement de territoires croates), mais bien comme une reconfiguration socio-spatiale qui interroge précisément toutes ces catégories. L'enjeu est de prendre en compte la relation autant que

la déconnexion entre espace et échelle<sup>231</sup>, c'est-à-dire le caractère transnational à la fois de l'Etat et du local (Ferguson, Gupta 2002, p. 995), sans pour autant tomber dans le travers du « fluidisme méthodologique » :

“...while it is important to push aside the blinders of methodological nationalism, it is just as important to remember the continued potency of nationalism. Framing the world as a global marketplace cannot begin to explain why under specific circumstances not only political entrepreneurs, but also the poor and disempowered (...) continue to frame their demands for social justice and equality within a nationalist rhetoric” (Wimmer, Glick Schiller 2003, p. 600).

Plus que l'Etat (post-yougoslave) en lui-même, ce sont les idéologies qui lui sont liées qui sont au centre de mon attention. Est-ce que l'idéologie de la réconciliation remplace, renforce ou est accommodée avec les idéologies nationalistes ? L'objectif est d'essayer de mieux appréhender des rapports socio-spatiaux relevant d'autres changements, d'autres permanences, d'autres ancrages que l'Etat et la nation. Je suis ainsi l'appel d'Ildiko Erdei qui, dès 2009, notant une certaine fatigue dans le regard des chercheurs sur cet espace, invitait à ouvrir le spectre :

“If the previous period was marked by the rule of the nationalism/antinationalism analytical vocabulary and explanatory paradigm, then the time came to brake that paradigm for the sake of different explanations and more profound understanding of the postwar, post-Yugoslav, postsocialist experience of the newly born societies” (Erdei 2009, p. 82).

Si sortir du paradigme explicatif nationalismes/antinationalismes est une première étape, c'est loin d'être suffisant, une idéologie en remplace une autre :

“It would certainly be naive to think that we will ever develop a theoretical language not profoundly influenced by the social and political forces around us. Most of us have come to understand that any observation is shaped by the positionality of the observer - including the ones unmasking methodological nationalism. While we are still striving for an adequate terminology not colored by methodological nationalism, we can already predict that emerging concepts will necessarily again limit and shape our perspective, again force us to overlook some developments and emphasize others. Every clear conceptual structure necessarily limits the range of possible interpretations, as well as the empirical domains that can be meaningfully interpreted. The task is to determine what reductions of complexity will make best sense of the contemporary world and which ones are leaving out too many tones and voices, transforming them into what model builders call *noise*” (Wimmer, Glick Schiller 2003, p. 600).

---

<sup>231</sup> Se défaire de certains “allant de soi” de notamment de la manière même dont les échelles sont conceptualisées conduit alors à explorer de nouveaux espaces et dispositifs du politique en dehors des “dichotomies confortables” qui “implique et conforte tout à la fois l'idée d'une hiérarchie entre supérieur et inférieur, global et local” (Neveu 2007, p. 19)



Ainsi, au-delà du nationalisme méthodologique, quelles sont les autres « structurations conceptuelles » dominantes mises en place pour aborder l'espace post-yougoslave ? Quels sont leurs apports et leurs limites ? Et comment me positionner épistémologiquement vis-à-vis de ces dernières ?

#### **4.1.2. Dépasser la lecture de la *transition postsocialiste***

La seconde lecture dominante de l'espace post-yougoslave, et plus largement des Etats européens appartenant jadis au bloc communiste, est celle offerte par le paradigme prétendument explicatif (mais surtout normatif) du post-socialisme. Devant faire face au défi de la « transition démocratique » (Chiclet 1997), en voie d'*européanisation* (Štiks 2009), puis en proie à un processus de stabilisation inachevé (Dhorliac 2014), ces quelques formulations révèlent la manière dont la région a souvent été dépeinte dans la recherche francophone (et pas seulement) ces dernières années. Or, comme le souligne le politologue Jean Leca, « on distingue mal ce qui dans la *transitologie* relayée par la *consolidatologie* relève de l'analyse empirique d'un processus *sur* lequel le savant théorise, et ce qui relève de la participation à un processus *dans* lequel le savant théorise et le citoyen agit » (Leca 2000, p. 108). C'est la première limite de ces approches, le manque de réflexivité dans le texte ne permet pas de bien distinguer ce qui relève de l'explication de ce qui relève de la prescription.

De telles approches sous-tendent, par le langage employé, une structuration conceptuelle en « post- », post-conflits, post-nationalisme, mais aussi post-socialisme, post-communisme et même post-yougoslave (je reviendrai sur cette dernière dans la section suivante). Le processus de préadhésion à l'UE, tel qu'il est conçu aujourd'hui pour les *Balkans occidentaux*, reprend en grande partie les préceptes pensés dans le cadre de l'adhésion des pays d'Europe de l'Est, fortement marqué par la lecture post-socialiste. Cette lecture n'est pas sans poser question : "Postsocialism gets lost because it is largely presumed to be a process of democratization or Europeanization and thus uncritically positioned vis-à-vis the first World" (Suchland 2011, p. 839). La recherche sur la transition démocratique devient alors un champ implicite de comparaison « the models of transformation observed in the consolidated *hyperreal* democracies of Western Europe are treated as the only valid model for democracy. Actors and structures found in *other* societies are signified as deficits of or obstacles to democratization » (Boatcă, Costa 2010, p. 22).

En effet, le problème des « post », c'est qu'il relève d'une lecture généralement binaire qui postule en premier lieu un confinement territorial entre deux blocs soi-disant homogènes et opposés (bloc socialiste vs. bloc capitaliste, bloc démocratique vs. bloc nationaliste...etc.). Madina Tlostanova remet en cause par exemple cette homogénéité supposée dans la catégorisation post-communisme : "Postcommunism itself is a highly questionable umbrella term lumping together societies which share

an experience of communist political regimes but have different local histories and distinct understandings of their situation, aims, roles and prospects in the global world” (Tlostanova 2012, p. 131) ; et Jenifer Suchland : “we cannot sfely say (...) that the post-communist space is or was a homogeneous place” (Suchland 2011, p. 844).

Au)delà, cette lecture postule également une rupture temporelle sur laquelle se base une mise en récit de la modernité –tout était mauvais avant dans votre modèle traditionnel (*socialiste, yougoslave, balkanique, nationaliste*), tout sera mieux dans le futur si vous suivez notre modèle progressiste (*européen, libéral, démocratique*) : “transition is perceived as not only a necessary, but also a well-defined, clearly directed process at whose end the former socialist societies should fully implement ready-made models coming from the West” (Petrović 2014b, p. 10-11).

La catégorisation temporelle sert alors la différenciation selon une échelle de progrès : “The *catching up* timeline can be seen as temporal othering, based on a linear conception of temporality that generates a periodisation of chronological sequences and functions as a taxonomy of progress and backwardness” (Koobak, Marling 2014, p. 338). Cette différenciation résulte en un rapport de force entre les situations observées “difference is understood as points on a vertical scale of inferiority/superiority, presence/lack or advancement/backwardness, rather than on a horizontal field of plurality in which no point has definitional advantage over the others” (Sarkar 2004, p. 326). La mise en récit standard d’une modernité ouest-européenne représente la « colonisation de l’espace par le temps » (Tlostanova 2010, p. 21), « l’effacement de l’espace par le temps » (Koobak, Marling 2014, p. 338) ou encore la « victoire discursive du temps sur l’espace » (Massey 1999, p. 31), dont Massey offre un portrait synthétique : “That is to say that differences that are truly spatial are interpreted as being differences in temporal development – differences in the stage of progress reached. Spatial differences are reconvened as temporal sequence” (Ibid.). Au-delà, ce qui interroge épistémologiquement, c’est que le « post-socialisme » n’est pas seulement un label géographique et temporel, mais est bien pensé et utilisé comme une catégorie analytique (Koobak, Marling 2014, p. 334). Cet usage peut conduire le chercheur à participer de la reproduction des rapports de force sur lesquels cette lecture occidentale du monde, et en particulier des Balkans, est basée.

Les critiques de cette lecture sont nombreuses. Convoquant certains apports de l’approche post-coloniale, les travaux de Todorova (2011) et la théorie des systèmes-monde (Wallerstein 1974), Manuela Boatcă souligne par exemple la violence symbolique dans la relation corps-(semi) périphérie entre l’Europe occidentale et les Balkans :

“The discursive practices of the core easily illustrate the different epistemological standing of the semiperiphery to that effect: unlike the peripheral Orient, which was constructed as an incomplete Other of Europe and as the locus of barbarism, irrationality, and mysticism, the semiperipheral Balkans, to which too many of the attributes that had gone into the construction of the (white, Christian, European) Western self were

undeniable, have featured in the Western imaginary rather as Europe's incomplete Self since at least the nineteenth century. Geographically European (by 20th century standards, at any rate), yet culturally alien by definition, the Balkans, as the Orient, have conveniently absorbed massive political, ideological and cultural tensions inherent to the regions outside the Balkans, thus exempting the West from charges of racism, colonialism, Eurocentrism and Christian intolerance while serving 'as a repository of negative characteristics against which a positive and self-congratulatory image of Europe and the 'West' has been constructed' (Todorova 1997, p. 60)" (Boatcă 2006, p. 327).

Les Balkans incarnent dans l'imaginaire européen l'interstice géographique, temporelle et symbolique entre Occident et Orient, i.e. à la fois la marge commode qu'on invoque comme référentiel négatif et le bouclier qui protège de bien pire.

Si l'on applique le paradigme de la transition au terrain de recherche, la frontière serbo-croate représente alors autant un lieu de maux en partie fantasmés, qu'un espace (parmi d'autres) à intégrer dans la modernité, la première considération servant à justifier la seconde. Le processus d'élargissement de l'UE aux *Balkans occidentaux* constitue la poursuite de l'entreprise d'absorption de l'Est européen : "this new *civilizing mission* meant being once again defined as *catching up* with the West and embarking on a supposed transition from the Second to the First World, whose conditions — in the form of EU regulations (...)— are being dictated by the latter" (Boatcă 2006, p. 340). Le discours de la modernité est porté et reproduit à la fois par l'UE qui définit les normes d'entrée dans son corps mais aussi par les pays candidats qui aspirent à l'intégrer :

"Politically and epistemologically, what is at stake for those ex-communist countries having long made the bone of contention of Europe's powerful empires is the possibility of a renewed shift of axis —away from the semiperipheral identity of an Eastern bloc country and toward a yet-to-be-defined position within the *orbit* of the Euro-American core. The fact that this has been characteristic of the entire Eastern European zone since the so-called fall of the Iron Curtain and the beginning of the race for Europeanization becomes evident in the intellectual and political discourses of national elites in Croatia, Slovenia, Poland, Hungary, Bulgaria, and Romania, the common denominator of which is the constant downplaying of their countries' *Easternness* and the corresponding emphasis on their will—indeed, their entitlement—to Westernization, seen as a *return to Europe*" (Boatcă 2006, p. 340).

Ce constat rend alors nécessaire la prise en compte du caractère situé du savoir, ce que la majorité des chercheurs ne font pas suffisamment : « much of (...) research, both by Western and CEE scholars alike, seems to take categories of difference, such as 'Western' or 'Eastern European' for granted, without attempting a relational reading of how such difference is constructed in the first place, and to what end » (Koobak, Marling 2014, p. 331). Le risque sinon, en partant par exemple du découpage Ouest-(Sud) Est sans le questionner, est de naturaliser cette différence.

Ces réflexions sonnent comme des mises en garde. Plutôt que de remettre en cause l'objet d'étude de cette thèse (la frontière serbo-croate en contexte de préadhésion à l'UE), elles poussent à la vigilance

sur la manière de conceptualiser spatialement et temporellement la manière de l’approcher. Parmi les enjeux épistémologiques, politiques et éthiques, il s’agit notamment d’éviter d’observer la politique de coopération transfrontalière comme si sa mise en place constituait à mes yeux une preuve de la démocratisation ou de l’européanisation de territoires jadis socialistes –quand bien même ce serait l’intention de l’UE– mais plutôt de porter mon attention sur les reconfigurations sociales et spatiales potentielles que cette politique engendre (ou non) et reflète (ou non) à la frontière. Cette posture critique amène finalement à organiser l’approche du terrain à partir de la frontière Serbie/Croatie identifiée comme le point de départ de l’enquête et l’objet d’attention premier, à partir duquel je peux ensuite observer les injonctions à la coopération et à la réconciliation faites dans le cadre de la préadhésion (l’objet second).

#### **4.1.3. Penser post-yougoslave, la fausse panacée ?**

Ne pas reproduire les cadres d’analyse du nationalisme méthodologique ou du post-socialisme ne signifie pas pour autant qu’il s’agisse de nier l’importance de l’intégration des nationalismes et du passé socialiste yougoslave dans la compréhension de la frontière serbo-croate. Ce positionnement critique consiste plutôt à refuser pour soi, dans l’élaboration de l’enquête de terrain, les réifications des sociétés, des espaces, des individus et des situations que l’usage exclusif de l’une ou l’autre des structurations conceptuelles entraînerait. De la sorte, l’objectif est également de contribuer à mettre à jour la manière dont ces catégorisations continuent d’être employées de manière dominante dans les recherches sociales menées sur la région. La question devient alors : comment penser hors de ces cadres exclusifs ? Sharad Chari et Katherine Verdery invitent à une sorte d’intersectionnalité entre les posts : “we ought to think between the posts because they can offer complementary tools to rethink contemporary imperialism” (Sharad, Verdery 2009, p. 12).

Un des syntagmes en *post-* qui semble s’inscrire dans cette logique est *post-yougoslave*<sup>232</sup>, que j’ai utilisé moi-même à plusieurs reprises dans le présent écrit. Ce dernier s’est généralisé depuis une décennie dans les recherches consacrées à la région. La philosophe Rada Ivekovic souligne l’appétence croissante pour ce terme de la part des chercheurs inscrits dans le champ des études culturelles sur le sud-est européen (Ivekovic 2007, p. 31). Les raisons sous-tendant cet usage restent souvent peu questionnées, ou du moins peu explicites. Le terme est notamment employé dans la littérature scientifique anglophone et locale, par contraste avec ses usages plus épisodiques dans la littérature

---

<sup>232</sup> Les deux pages suivantes s’inspirent fortement d’un article co-écrit avec Guillaume Javourez et Marie van Effenterre, et publié dans la Revue d’Etudes Comparatives Est-Ouest en 2015 : (Blondel, Javourez, van Effenterre 2015).

francophone (Roux 2004a; Rupnik 2004). Bien que jamais réellement défini, il semble renvoyer à un espace-temps d'après la dissolution du pays, mais sans précisions épistémologiques ou ontologiques sur la manière d'aborder celui-ci (Duraković, Matošević 2013). Ainsi, il se fond –ou se confond– parfois avec le post-socialisme dont il est présenté a minima comme une déclinaison, ou comme une expression particulière (Madelain 2015).

Au-delà de ces premières lectures, il semble que faire usage du terme post-yougoslave revient à considérer le maintien d'un large champ commun, territorial et temporel, dans lequel il est possible d'effectuer des comparaisons. Sans nier les différences actuelles, cette grille de lecture présuppose de reconnaître des expériences et des héritages en grande partie similaires (notamment ceux dont parle Todorova, 2011) permettant de mieux comprendre le présent. Plus concrètement, le terme sous-entend que, malgré les conflits, il existe des réminiscences culturelles yougoslaves, repérables par exemple dans des références musicales ou littéraires partagées ou parfois disputées (Archer 2012), des proximités linguistiques (de l'intercompréhension au plurilinguisme), des liens familiaux ou amicaux qui, pour une partie des habitants de cet espace, transcendent les limites ethno-nationales.

Cette manière d'approcher l'espace-temps comme post-yougoslave forme une catégorie d'analyse déclinée dans le terme *yougosphere* pour décrire la nouvelle réalité des liens unissant les ex-républiques yougoslaves et les relations particulières que leurs habitants continuent à entretenir<sup>233</sup> (Judah 2009). Elle se retrouve également dans l'idée de *yougonostalgie*, ressource discursive exprimant un sentiment de tristesse face à l'éloignement d'un passé récent, parfois identifiée comme une relation idéalisée avec un « âge d'or révolu (...) ce passé où on vivait mieux » (Dérens 2012b). Elle fait écho aux stratégies mises en place par une partie des habitants de cet espace, autant incluant qu'excluant, pour traduire les ambiguïtés de la nouvelle réalité politique et sociale : le « normal » du quotidien socialiste yougoslave comme passé et aspiration (Jansen 2015a, p. 38), la « région » comme espace aux limites variables, les « nôtres » et « notre langue » aux contours plus ou moins fixes et changeants en fonction du contexte, surpassant les catégorisations administratives et institutionnelles (Jansen 2005, 2006; Simić 2009; Greenberg 2011).

La différence entre *post* et *ex yougoslave* se situe bien là. Quand *ex* évoque la rupture et un passé révolu, *post* suppose un lien qui permet de mieux comprendre des parallélismes apparents dans certains processus sociaux, spatiaux et/ou politiques contemporains depuis l'éclatement de l'ancienne fédération, tout en ne niant pas les possibles (et réelles) différences d'un Etat, mais aussi d'un groupe ou d'un individu, à un autre. Car user du terme post-yougoslave, c'est aussi ne pas considérer la structuration ethno-étatique, ni le socialisme, comme le seul prisme à disposition pour appréhender

---

<sup>233</sup> En raison de leurs trajectoires familiales, politiques et/ou géographiques, certains d'entre eux continuent par exemple à utiliser, ou revendiquent, l'auto-dénomination « yougoslave ».

les rapports sociaux, afin d'englober un temps plus long, notamment celui du projet politique d'un Etat commun pour les « Slaves du sud », mais aussi les projets impériaux qui l'ont précédé et en concurrence duquel il s'était alors établi. C'est ainsi reconnaître qu'en réalité, les temporalités se chevauchent : "in reality, such periodizations overlap, often within the same social interaction, personal narrative or public performance. Our research shows that these multiple temporalities are mobilized as metadiscursive frames, affecting states and forms of political persuasion" (Gilbert et al. 2008).

De la sorte, dans la manière plurielle et non-excluante dont il est ici défini, le terme post-yougoslave échappe en partie à certaines des limites normatives pointées à propos d'autres *post-*. Il sert à traduire l'hybridité sociale plutôt que la dichotomie, la synchronie plutôt que la diachronie. Il est pensé à rebours des nationalismes pour qualifier (1) un moment volontairement flou, celui du temps d'après la dislocation de l'entité politique dénommée Yougoslavie (en postulant la survivance et la fluidité de certaines idées qui lui sont liées) ; (2) un espace défini par des pratiques humaines également floues, des territoires et des sociétés aux histoires et représentations souvent communes, dont les proximités et les échanges socio-spatiaux perdurent parfois, évoluent et se redéployent. Il vise à traduire des persistances et des résistances, et pas seulement des ruptures, sans postuler les rails d'une progression linéaire ou d'une dispersion spatiale homogène, mais au contraire des simultanités et des divergences, sans sous-entendre non plus un objectif, un modèle, nécessairement meilleur, prétendument plus démocratique.

En ce sens, il semble s'inscrire dans les contours d'une approche ethno-géographique ainsi en capacité de produire potentiellement un savoir à la fois relatif et ouvert mais aussi localement ancré :

"An ethnography that views 'place' not as given but as needing to be traced and as historically changing is able to answer some of the difficult demands of researching the trans-local flows and connections in which most lives are enmeshed globally, but can none the less locate itself along particular intersections, thus maintaining awareness of positionality and not eroding the difference that space makes " (Hörschelmann, Stenning 2008, p. 335)

Le terme « post-yougoslave » traduit alors un effacement moins grand de l'espace au profit du temps que le paradigme post-socialiste, tout en intégrant la critique portée par ce dernier de l'ordre global capitaliste.

Je me contente jusqu'alors de mettre en avant les atouts de l'usage de cette catégorie, une présentation avantageuse qui tient sans doute au fait que j'utilise parfois ce terme moi-même. Or, comme Wimmer et Glick Schiller le soulignent, toute conceptualisation conduit à limiter et à formater son regard, à négliger certains éléments au dépens d'autres auxquels on porte alors une attention exagérée (op. cit.).

Ainsi, ce qui constitue le principal avantage de la catégorie d'analyse « post-yougoslave » est peut-être également sa principale limite. Pensé en réaction des nationalismes des années 1990, le terme reste basé sur l'essentialisation historique d'une rupture temporelle unique (l'effondrement de la Yougoslavie comme temps zéro) et ancré dans la nostalgie d'un projet politique et sociétal idéalisé (la « troisième voie » du socialisme yougoslave auto-gestionnaire). En brandissant un particularisme territorial comme base de compréhension des phénomènes contemporains qui ne s'appréhenderaient avant tout que comme spécifiquement régionaux, il ne permet pas réellement de dépasser les apories du balkanisme pointées depuis plusieurs décennies (Bakić-Hayden 1995; Todorova 2011). Finalement, on peut se demander si recourir au terme post-yougoslave ne conduit pas à tomber dans les trois pièges des nationalismes méthodologiques simplement en les déplaçant à une autre échelle. Cette catégorie d'analyse ne risque-t-elle pas d'enfermer le chercheur lui-même dans la Yougonostalgie qu'il prétend capter ? Pensée pour permettre de sortir d'une approche centrée sur les nationalismes des années 1990 (aux premiers rangs desquels serbe et croate), ne risque-t-elle pas de conduire à trop se concentrer sur (et à surévaluer) l'héritage yougoslave ?

Dans ce cas, l'intersectionnalité comparative portée par Sharad et Verdery apparaît insuffisante. Juxtaposer les structurations conceptuelles du post-communisme et de la théorie post-coloniale ou post-impériale ne permet pas de dépasser les angles-morts communs à toutes ces approches : « What is really needed for a real dialogue is a true intersectionality ; not a comparative, but (...) an imperative approach » (Tlostanova 2012, p. 131). Madina Tlostanova l'explique de la sorte : « Instead of comparing everything and everyone with the western ideal used as a model for the whole of humanity, we can turn to an imperative mutual learning process based on pluritopic hermeneutics » (Ibid.). Ce qui signifie à la fois sortir des applications universalistes de discours prêts-à-l'emploi et de théories voyageuses, pour repartir de la diversité des subjectivités et des expériences d'histoires locales marquées par les différences coloniales et impériales (ou leur combinaison) au sein de la modernité/colonialité (Ibid.). La conclusion de Tlostanova sur l'ex-espace soviétique peut inspirer celle de cette section sur l'espace post-yougoslave : Les connotations postsocialistes, post-impériales et post-conflits se croisent et communiquent constamment dans l'imaginaire complexe de l'espace post-yougoslave, conduisant à la nostalgie et au recyclage des mythes impériaux et nationalistes, rendant nécessaire une dé-Yougoslavisiation<sup>234</sup>. Revenir au modèle précédent ne permet pas de dépasser la dichotomie Yougoslavie/nationalismes puisque l'un et l'autre sont construits en opposition, donc en miroir l'un de l'autre. Tlostanova propose alors une nouvelle impulsion :

---

<sup>234</sup> Un néologisme qui fait référence à d'autres plus communément usités dans la littérature, tels que dé-Soviétisation ou décolonisation

“Such an impulse is based not on negation or self-victimization, nor on violence, but on the creation of something different, other than modern/colonial/socialist, taking its own path, superseding the contradictions inherent in these categories. In this context, creolization, hybridity, bilingualism, the psychology of the returned gaze and the colonialist/colonizer intersection, as well as a stress on transculturation instead of acculturation and assimilation, can already be found in their specific postsocialist forms, which often parallel postcolonial ones” (Tlostanova 2012, p. 138).

Ce dernier point mérite d’être précisé car les enjeux sont multiples. D’une part, il s’agit de pointer le rapport de domination installé par l’usage discursif des stéréotypes de la Balkanité depuis l’extérieur par l’Ouest qui tente d’imposer sa modernité. D’autre part, il s’agit également de déconstruire l’usage du Balkanisme, à l’intérieur de la région et à différentes échelles, comme un instrument de différenciation territoriale et sociale (Obad 2014, p. 28) comme le pointe Stef Jansen à propos de la Croatie des années 1990 : « Croatian nationalism in the 1990s can not be comprehended at all without the notion of the Balkans. It played a central role in almost all variations on the Croatian nationalistic theme, and that role was a consequence of its position of the supreme, negative Other » (Jansen 2002, p. 42; Obad 2014, p. 23). Néanmoins, il ne s’agit pas pour autant d’essentialiser l’échelle régionale en elle-même en singularisant l’expérience post-yougoslave. Autrement dit, le Balkanisme est un type d’Orientalisme particulier mais reste de l’Orientalisme (observable dans d’autres espaces d’Europe de l’Est et plus généralement post-soviétique) (Todorova 2010, p. 190). Comprendre la flexibilité mais aussi les circonstances de l’usage des représentations de l’Autre dans les processus de différenciation et d’intégration européenne devient alors un enjeu central : « This reinscription of otherness (...) functions not as a clear-cut binary but as a more flexible and contingent attribution of Europeanness versus Eastness to different places. It operates through multiple demarcations, which share the opposition of Europe and the East but delineate these categories differently » (Kuus 2004, p. 484). Ce qui implique pour le chercheur d’approcher les reconfigurations socio-spatiales en intégrant les catégories géopolitiques du savoir permettant la recontextualisation historique de leurs usages tout autant que la critique des présupposés d’exceptionnalismes sur lesquels ils reposent. C’est là, il me semble un des apports de l’option décoloniale.



#### 4.1.4. L'option décoloniale : repolitiser la situation ethnographique

Pensant les héritages comme « indissociablement » coloniaux et modernes, l'option décoloniale articule « les analyses économiques, sociologiques et historiques avec des développements philosophiques » (Boidin 2010, p. 131-132). La culture est alors pensée comme « constitutive des processus d'accumulation capitaliste » (Castro-Gómez, Grosfoguel 2007; Boidin 2010, p. 132)

##### 4.1.4.1. Ce qu'elle suggère : pensée frontalière et désobéissance épistémologique

Face aux limites exposées par ces catégorisations, un ensemble de chercheurs<sup>235</sup> proposent une rupture épistémologique afin de déconstruire les bases discursives du projet moderniste et colonial (l'un et l'autre allant ensemble), et ainsi d'exposer la colonialité du savoir :

“Coloniality of knowledge is a typically modern syndrome, consisting in the fact that all models of cognition and thinking, seeing and interpreting the world and the people, the subject-object relations, the organization of disciplinary divisions, entirely depend on the norms and rules created and imposed by Western modernity since the 16<sup>th</sup> century, and offered to humankind as universal, delocalized and disembodied” (Tlostanova 2015, p. 39).

Selon cette perspective, la modernité en elle-même n'est pas un processus historique objectif mais avant toute chose un système générant « le récit hégémonique de la civilisation occidentale » (Mignolo 2013, p. 187). Dans ce cadre, le processus de différenciation ontologique a des racines épistémologiques : “it is an idea that describes certain historical processes in particular ways and manages to force everyone to believe that it is an objective ontological reality” (Tlostanova 2015, p. 40). En conséquence, le système du savoir sur laquelle elle repose devient un instrument pour désavouer les autres formes de savoir et les repousser en dehors de la modernité :

“The co-existence of diverse ways of producing and transmitting knowledge is eliminated because now all forms of human knowledge are ordered on an epistemological scale from the traditional to the modern, from barbarism to civilization, from the community to the individual, from the orient to occident (...) By way of this strategy, scientific thought positions itself as the only valid form of producing knowledge, and Europe acquires an epistemological hegemony over all other cultures of the world” (Castro-Gómez 2007, p. 433)

L'hégémonie épistémologique conduit le chercheur à un « hubris du point-zéro » (Ibid.) que Tlostanova décrit de la sorte : “an arrogant urge to take the vantage point of the observer and occupy

---

<sup>235</sup> je me base ici sur la lecture d'un ensemble réduit de travaux (Mignolo 2007; Mignolo, Tlostanova 2006; Escobar 1995; Castro-Gómez, Grosfoguel 2007). Pour une lecture plus complète en français, cf. : (Boidin 2010).

a specific secure place exempt from reality (an observer who cannot be observed) and seemingly free from any subjective biases and interests, claiming to be emanating pure and uncompromised Truth” (Tlostanova 2015, p. 41). A la fois territoriale et impériale, cette épistémologie repose sur « des politiques de connaissance théologiques (Renaissance) et égologiques (Lumières) (...) basées sur la suppression de la sensibilité, du corps et de son enracinement géo-historique [qui leur] (...) permet (...) de se prétendre universelles » (Mignolo 2013, p. 183).

Les théoriciens de l’option décoloniale invitent alors à changer la biographie et la géographie de la raison en acceptant la pluralité des géo- et des corpo-politiques du savoir, du sentir, du croire et du comprendre (Mignolo 2013, p. 183), que Tlostanova définit ainsi : « The geopolitics of knowledge refers to the local spatial and temporal grounds of knowledge. The body-politics refers to individual and collective biographical grounds of understanding and thinking rooted in particular local histories and trajectories of origination and dispersion » (Tlostanova 2015, p. 43). Pour cela, ils prônent une « épistémologie frontalière [qui] se concentre sur la modification des termes de la discussion et non pas seulement sur son contenu » ; ce qui signifie la déprise d’avec la démocratie occidentale, le capitalisme et le communisme comme seules manières de penser, de faire ou de vivre (Mignolo 2013, p. 182-183). L’acte frontalier passe par une *sensibilité au monde* qui n’est pas une *vision du monde* car « cette expression privilégiée par l’épistémologie occidentale fait barrage aux affects et aux champs sensoriels par-delà la vision » (Mignolo 2013, p. 185). En ce sens, elle constitue une désobéissance épistémologique : penser et agir de manière décoloniale vient en « habitant et pensant aux frontières d’histoires locales confrontées à des desseins globaux » (Ibid.). Son objet est de démontrer que « la modernité (périphérique ou non, subalterne ou non, alternative ou non) n’est elle aussi qu’une option et non pas le déroulement « naturel » du temps » (Mignolo 2013, p. 188).

#### 4.1.4.2. Une possible inspiration pour la thèse?

Au delà des arguments qu’elle fournit à la critique des catégories analytiques classiques, qu’est-ce-que l’option décoloniale peut apporter à la réflexion épistémologique menée ici ? Que peut produire la lecture de pensées élaborées en premier lieu dans le contexte latino-américain ? Et tenter de les transférer ne reviendrait-il pas à trahir leur enracinement épistémologique et ontologique dans les expériences et les luttes du *Sud* ?

Comme le souligne Capucine Boidin, les études décoloniales et postcoloniales suscitent débats et résistances dans les sciences sociales françaises. Elle relève trois critiques principales : « États-Unis-centrisme, manichéisme et essentialisme » réunies souvent en un « péché capital: le communautarisme » (Boidin 2010, p. 129). Mais on peut s’interroger : cette opposition de principe ne

servirait-elle pas à se dédouaner à l'avance d'une lecture approfondie ? Tout se passe « comme s'il était difficile de concevoir que des pensées émises par des traditions considérées comme périphériques soient porteuses de perspectives pertinentes à l'échelle mondiale » (Boidin 2010, p. 138). Les exclure du domaine de la connaissance et de l'agenda universitaire revient à les considérer comme objets de connaissance, et non pas comme créateurs de savoir, ou alors d'un savoir « nécessairement local avec une portée locale » (Ibid.). C'est alors les discréditer en invoquant précisément la raison pour laquelle les auteurs ont élaboré une telle pensée.

En outre, des travaux récents ont transposé l'analyse menée d'abord dans le contexte américain au deuxième Monde (Europe de l'Est, Balkans, Caucase, espace post-soviétique), ce qui justifie de discuter leurs apports dans le présent travail. Comme l'explique Madina Tlostanova, la compréhension de ces espaces souvent oubliés après la Guerre Froide nécessite la prise en compte de blessures multiples :

“In order to even start understanding such people, to not just give them a voice but also change the view of the world in order to finally make them a real part of it, not a decoration, we would need to shift the biography and geography of reason, which presupposes a movement toward a geopolitical and body-political perspective putting in the center of knowledge production what can be called the subaltern imperial (...) wounds from different empires, each with its own discourse, coming together and clashing or interacting within the peoples' trans-subjectivities” (Tlostanova 2009, p. 4)

Pour ne pas réduire la superposition et la rivalité complexe entre différentes formes de colonialités épistémiques qui traversent les discours et les imaginaires, il s'agit d'une part de rejeter la rhétorique de la modernité et sa simplification réductrice, pour mieux en mesurer son évolution : «

“The rhetoric of modernity reduces everything to the primitive opposition between the modern (western by default) and the traditional (sanctioned by the local national neocolonial power). Thus today the formula “national in its form, socialist in its content” gives way to a different one: “market and developmentalist in its essence, official-ersatz-ethnic-national in its form” (Tlostanova 2012, p. 138-139)

Ce monde de la différence impérial est caractérisé par ses différences coloniales secondaires que Tlostanova décrit de la sorte : « the problematic of subaltern empires (Austria-Hungary, the Ottoman Sultanate, Russia) which act as intellectual and mental colonies of the first-rate capitalist Western empires in modernity, and consequently, create their own type of secondary colonial difference » (Tlostanova 2009, p. 4). Dans le cas du terrain choisi dans cette thèse, c'est la différence coloniale secondaire austro-hongroise et ottomane qu'il est important de considérer. Sur ce socle s'est imprimé une seconde modernité, socialiste : « which is a mutant, marginal, yet decidedly Western kind of thinking and acting, an emancipatory global utopia, gone conservative and reactionary » (Ibid.).

C'est sur cette base que se développe la réflexion décoloniale qui identifie alors le syndrome d'auto-colonisation (notamment des chercheurs) comme l'élément le plus difficile à appréhender (et à dépasser) dans ce rapport de domination:

"Within the world of imperial difference all modernity discourses acquire secondary, othered and mutant forms. This refers to secondary Eurocentrism practiced by people who have often no claims to it (...), to secondary Orientalism and racism that flourish particularly in relation to the non-European colonies of subaltern empires (...) giving them a multiply colonized status and a specific subjectivity often marked with self-racialization and self-orientalizing. Without these additional categories we cannot rethink humanities, social movements or subjectivities in these spaces, we cannot hope to de-colonize or de-imperialize them. This unstable and blurred world of distorted reflections and Janus-faced subjectivities produces a specific kind of a scholar and humanities marked by only virtual, imagined belonging to modernity, based primarily on intellectual colonization, that in my view is the most serious impediment for any decolonization of thinking, of knowledge and of being in the world of imperial difference" (Tlostanova 2009, p. 4).

Ainsi, plus qu'un positionnement, l'option décoloniale me semble proposer un agenda politique, sans doute idéaliste, pour qui cherche à mener une réflexion à la fois compréhensive et critique de la réalité socio-spatiale :

"The value of any independent social approaches then would be linked with their ability to disavow the epistemic grounds of the rhetoric of modernity and its disciplines and methods which in the dominant system are presented as the only legitimate ones and existing forever, and turn to the goals and tasks of academia that have been long forgotten, such as the crucial aim of the university to shape not a submissive and loyal narrow specialist in some applied science but first of all a critically thinking self-reflexive and independent individual, never accepting any ready-made truths at face value, truly and unselfishly interested in the world around in all its diversity and striving to make this world more harmonious and fair for everyone and not only for particular privileged groups. And is this not ultimately the true mission of a vigorous decolonized social theory?" (Tlostanova 2015, p. 54)

Cela requiert d'apprendre à désapprendre pour réapprendre sur d'autres bases et d'autres cadres de penser, voire parfois en créer de nouvelles ou remodeler celles qui existent. Ainsi, on le mesure en filigrane, l'option décoloniale est un parti-pris politique, éthique et épistémologique, qui conduit à davantage prendre en compte les rapports de force historiques et culturelles dans l'élaboration et la compréhension de la situation ethnographique ; et ce, autant chez l'enquêteur et chez l'enquêté, que dans leurs relations. Le risque peut être, derrière l'impératif de la lutte contre l'essentialisme culturelle, d'imprimer une sorte d'essentialisation politique, qui reviendrait à lire tout acte et toute parole (y compris leur absence), toute observation et toute relation de terrain, et plus largement toute situation de recherche, sous l'angle exclusif de son sens politique. Ainsi, si les études décoloniales permettent de réinsuffler des aspects trop peu considérés par les recherches sur l'élargissement de

l'UE, elles ne peuvent constituer l'angle unique de ce travail, notamment parce que certaines limites qu'elles pointent paraissent indépassables.

### **Conclusion de la partie 4.1.**

Cette première section a été l'occasion de revenir (sur) et de discuter les questions épistémologiques, politiques et éthiques posées par la situation de l'enquête de terrain, et plus largement par la recherche menée dans la présente thèse. Elle traduit ma prise de conscience de certains éléments du contexte géopolitique de cette dernière (l'élargissement de l'UE comme projet d'absorption moderniste) tout autant que son imprégnation latente dans la manière dont la question est posée par la plupart des chercheurs, moi y compris (la reproduction de la grille de lecture moderniste pour observer ce phénomène). Dans les deux cas, le « syndrome » de colonisation et d'auto-colonisation dont sont « atteints » la majorité de ceux qui participent de la mise en place du projet européen mais aussi de son analyse, quelque soient les lieux dans lesquels ils agissent et dont ils parlent –ce qu'on pourrait qualifier également d'interpénétration des échelles de la domination– conduit à une lecture dichotomique du phénomène et de la manière dont il est étudié. La démarcation de la modernité et de ses discours (dans un sens épistémique) rend nécessaire une plus grande réflexivité sur les concepts et les méthodes utilisés, de sorte, si ce n'est à lutter contre, au moins à rendre apparent les biais inévitables de la situation ethnographique, tout autant qu'à essayer de limiter sa participation au maintien des discours dominants par l'usage de sa grammaire. La prise de conscience par le chercheur de ses propres limites signifie également prendre compte du statut social qu'il incarne sur le terrain. Se démarquer de la modernité ne passe pas uniquement par soi mais aussi par la perception qu'ont les autres de soi. Sans qu'il s'agisse ni qu'il soit possible d'atteindre la vérité du monde social et sur le monde social : « d'une certaine façon, s'agissant du monde social, le perspectivisme tel que le définissait Nietzsche est indépassable : chacun a sa vérité, chacun a la vérité de ses intérêts [...] S'il y a une vérité, c'est que cette vérité est un enjeu de luttes » (Bourdieu 2015).

Cette première section exprime donc aussi un désenchantement qui n'a rien en soi de très original. La révélation des difficultés et des ambiguïtés à organiser et à mener un travail de terrain met en lumière ce que Didier Fassin qualifie d'épreuve ethnographique, « une prise de risque qui commence dans la relation d'enquête et se prolonge dans le travail d'écriture (...) au delà de la singularité des expériences » (Fassin 2008b, p. 13). Mais comme il le souligne : « ces enjeux ne concernent rien moins que les conditions de véridiction de l'enquête, de la relation humaine dans laquelle elle s'ancre, des résultats que nous pouvons en tirer et des effets sociaux que nous produisons ce faisant » (Ibid., p.14).

## 4.2. Des choix méthodologiques aux techniques d'enquête : la variation des procédés pour sentir et comprendre une frontière en mouvement

« ... deux conceptions de la science politique s'affrontent : une science avouant ses valeurs (c'est-à-dire présentant une vision ontologique de ce que le monde politique pourrait être –donc devrait être– non seulement pour être connaissable mais aussi pour être vivable) et leur reconnaissant officiellement une place dans l'argument scientifique non pour le contraindre et le confiner par l'argument d'autorité, mais pour les rendre plus explicites et donc plus discutables ; une science qui nie et dénie leur existence dans le social-observant pour les réduire dans le social-observé au statut de rationalisations de systèmes d'intérêts, ce qui en faisant échapper le savant au monde social-humain rend la science sociale-humaine impossible puisque celle-ci est justement fondée sur la communauté potentielle de langage naturel entre l'observant et l'observé » (Leca 2000, p. 189)

Mes considérations critiques placent mon approche en opposition du positivisme tel que le décrit Jean Leca dans la seconde partie de cette citation. Et « avouer mes valeurs » m'a conduit dans la partie précédente à essayer d'expliquer, en filigrane par une discussion épistémologique, le malaise déontologique qui était le mien durant tout ce travail de thèse. La réflexion décoloniale m'a permis de mieux en comprendre certaines raisons. Ce positionnement devient progressivement une véritable stratégie réflexive redoublée<sup>236</sup>, au sens défini par Burawoy, visant à thématiser notre implication individuelle dans le terrain de recherche<sup>237</sup> « en nous enracinant dans une théorie qui guide notre dialogue avec les participants » :

« M. Polanyi développe cette idée en détail. Il rejette l'objectivité positiviste basée sur des *sense data*, et il plaide en faveur d'un engagement dans le monde pour la *rationalité* de la théorie –les cartes cognitives à travers desquelles nous saisissons le monde. Cette théorie est à la base de ce que j'appelle le modèle de la science réflexive. Selon ce modèle, l'engagement, et non le détachement, est la voie d'accès à la connaissance. Fondée sur notre participation au monde que nous étudions, la science réflexive développe des dialogues multiples pour expliquer des phénomènes empiriques. Elle établit un premier dialogue, virtuel ou réel, entre l'observateur et les acteurs. Elle insère ce premier dialogue entre les processus locaux et les forces globales. Celui-ci ne peut à son tour être compris qu'à travers un troisième dialogue de la théorie avec elle-même. L'objectivité n'est pas mesurée par des procédures, mais elle est garantie par la croissance de la connaissance

---

<sup>236</sup> Loïc Wacquant incite à redoubler de réflexivité pour éviter des « erreurs scientifiques graves ». Il s'agit en particulier de veiller à ne pas tomber dans une « certaine posture épistémologique d'abandon irréfléchi (...) au moralisme ordinaire, aux séductions de la pensée officielle et aux règles de la bienséance académique » (Wacquant 2011, p. 219).

<sup>237</sup> La difficulté de la condition ethnographique se situe précisément dans cette contradiction : « produire des théories, des concepts et des faits qui déstabilisent le monde que nous tentons de comprendre » (Burawoy 2003, p. 425).

qui permet une reconstruction inventive et économe de la théorie à travers son accommodation aux anomalies » (Burawoy 2003, p. 426).

Avant d'expliquer comment j'ai mené mon travail de terrain, je vais rapidement préciser comment je me suis positionné progressivement dans le champ socio-spatial de la frontière Serbie/Croatie.

#### 4.2.1. Jeux d'échelles, terrains répétés, frontière dédoublée

Mon objectif, en clarifiant les soubassements épistémologiques et les mobiles analytiques de cette recherche, est d'en préciser les présupposés: en m'adossant à une « conception épistémique de la réflexivité », il s'agit de défendre « le rôle de l'ethnographie comme instrument de rupture et de construction théorique » (Wacquant 2011, p. 202)<sup>238</sup>.

Dans le cadre du présent travail, ne pas tomber dans les pièges pointés dans la partie précédente conduit à prendre ses distances avec la position dominante considérant le processus de pré-accession à l'Union européenne comme le seul projet de modernité possible et souhaitable pour les *Balkans occidentaux*, tout autant qu'essayer de comprendre pourquoi (quels rapports de force ?) et comment (par quels procédés ?) il est présenté et perçu de la sorte.

Un tel choix conduit d'abord à retourner le questionnement : plutôt que d'interroger comment la doxa frontalière européenne est adoptée à la frontière serbo-croate (ce qui reviendrait à mener une approche évaluative), j'ai choisi de partir d'une approche compréhensive de la frontière serbo-croate. Pour cela, je l'appréhende comme un lieu multi-situé, à différentes échelles, sous différentes formes, et pas seulement à partir du territoire transfrontalier défini, mais aussi ailleurs, là où il est vécu, mais aussi là où il est évoqué, institutionnalisé, projeté, notamment à Zagreb, Bruxelles ou Belgrade. Dit autrement, éviter le piège territorial m'a poussé à suivre mon terrain en dehors de son horizon territorial, à porter mon regard sur les interpénétrations entre habitants/acteurs et structures de pouvoir historiquement construites attachées aux contextes de vie et d'action à différents niveaux (local, régional, transnational, transrégional) (Boatcă, Costa 2010, p. 26). En outre, je l'ai appréhendé comme un espace de conflits de modernités –imprégné par des discours d'Eurocentrisme et d'Orientalisme secondaires, résultant des projets impérialistes, socialiste, colonialiste et/ou capitaliste concurrents et successifs. Il s'agit à la fois de battre en brèche le récit conventionnel de l'évolution

---

<sup>238</sup> Je précise que cette réflexion méthodologique s'inspire grandement des débats récents conduits en particulier dans les champs de la sociologie, de l'ethnologie et de l'anthropologie, des disciplines auxquelles appartiennent la majorité des auteurs cités dans cette partie.

linéaire des sociétés modernes sans tomber dans l'émiettement et le particularisme de modernités multipliées à l'infini (Boatcă, Costa 2010, p. 26).

Plus pratiquement, cela m'a amené à concevoir mon terrain comme artificiellement séparé entre deux mondes : celui de la frontière et celui de l'action européenne sur la frontière. Cette séparation est artificielle car le monde de l'action européenne sur la frontière appartient (au moins en partie) au monde plus large de la frontière Serbie/Croatie. Et réciproquement, la question de l'intégration à l'UE marque profondément les imaginaires à et de la frontière Serbie/Croatie. Ce postulat de séparation conduit donc en quelques sortes à minorer volontairement le projet européen, ou plus exactement à considérer qu'il n'est pas le seul discours de Modernité présent. L'objectif était de désapprendre en essayant de me départir de mon regard trop ouest-européen, c'est-à-dire d'éviter de lire tous les phénomènes socio-spatiaux observés sous l'angle de la *transitologie* et de la modernité occidentale, et en particulier d'éviter de tout lire à l'aune de l'argument explicatif suprême utilisé pour la région, celui des nationalismes. Ce qui s'est traduit par une approche dédoublée : d'abord de la frontière au sens large et au quotidien ; et puis, en complément et à la suite, une approche plus ciblée sur les acteurs liés au programme européen de coopération transfrontalière. Cette séparation est déclinée dans la manière dont j'ai préparé mes grilles d'entretien selon deux types, l'un correspondant aux « habitants », l'autre aux « acteurs » de la coopération transfrontalière et de la réconciliation. Elle se retrouve également dans la façon dont j'ai présenté les résultats. Les chapitres 6 et 7 se concentrent sur la frontière comme espace vécu et imaginé de manière multiple, quand le chapitre 9 se concentre sur l'action européenne, le chapitre 8 servant de transition en abordant l'articulation entre imaginaires et institutionnalisations Europe/frontière.

Le retournement du questionnement a d'autres conséquences concrètes, comme le choix de privilégier des méthodes qualitatives plutôt que quantitatives, non pas que les premières me paraissent plus ou moins subjectives que les secondes, mais parce que la confrontation avec des individus et des situations me paraît constituer un moyen de multiplier les confrontations entre subjectivités (la mienne et celles des interviewés), donc de faire varier les regards, les témoignages, les représentations (et par la même de possiblement favoriser une captation plus riche).

Ces deux derniers développements renvoient au « style de l'étude de cas élargi », qui consiste à donner à voir « des mondes ethnographiques à l'échelle locale » dans le but de remettre en cause « l'omnipotence supposée des processus et des forces de globalisation, qu'ils se présentent sous le visage du capitalisme international, des politiques néolibérales, des flux dans l'espace ou des cultures de masse » (Burawoy 2003, p. 458).

En lien avec ce premier choix méthodologique, j'ai décidé de mener un long travail de terrain, ou plus exactement des terrains répétés, c'est à dire une succession de périodes de terrain, qui mises bout à bout représentent un an de présence à la frontière Serbie/Croatie. Précisons que ce n'est pas



uniquement la résultante d'un choix mais aussi de contraintes. Devant l'impossibilité matérielle d'organiser un long séjour de recherche, j'ai répété des séjours de terrain courts (principalement durant l'été) entre mes temps de travail en France (le reste de l'année). Le schéma ci-après en présente le déroulement.

La multiplication des séjours de terrain présente l'avantage principal de réintroduire la dimension temporelle dans l'enquête menée. En effet, même si la temporalité d'une thèse reste courte, l'étalement de mes séjours de terrain sur quatre années m'a par exemple permis d'observer plusieurs phases du déploiement de l'action aménageuse inspirée/contrainte par l'UE à la frontière Serbie/Croatie. Ces terrains répétés se sont également traduits par une répétition des procédés méthodologiques chaque année : certains acteurs du projet et certains habitants ont ainsi été rencontrés à plusieurs reprises, dans l'objectif de prendre en considération les évolutions dans leurs discours. Les observations de terrain menées l'ont également été de manière répétée, pour percevoir les évolutions formelles de l'espace tout autant que les évolutions de mon propre regard sur cet espace.

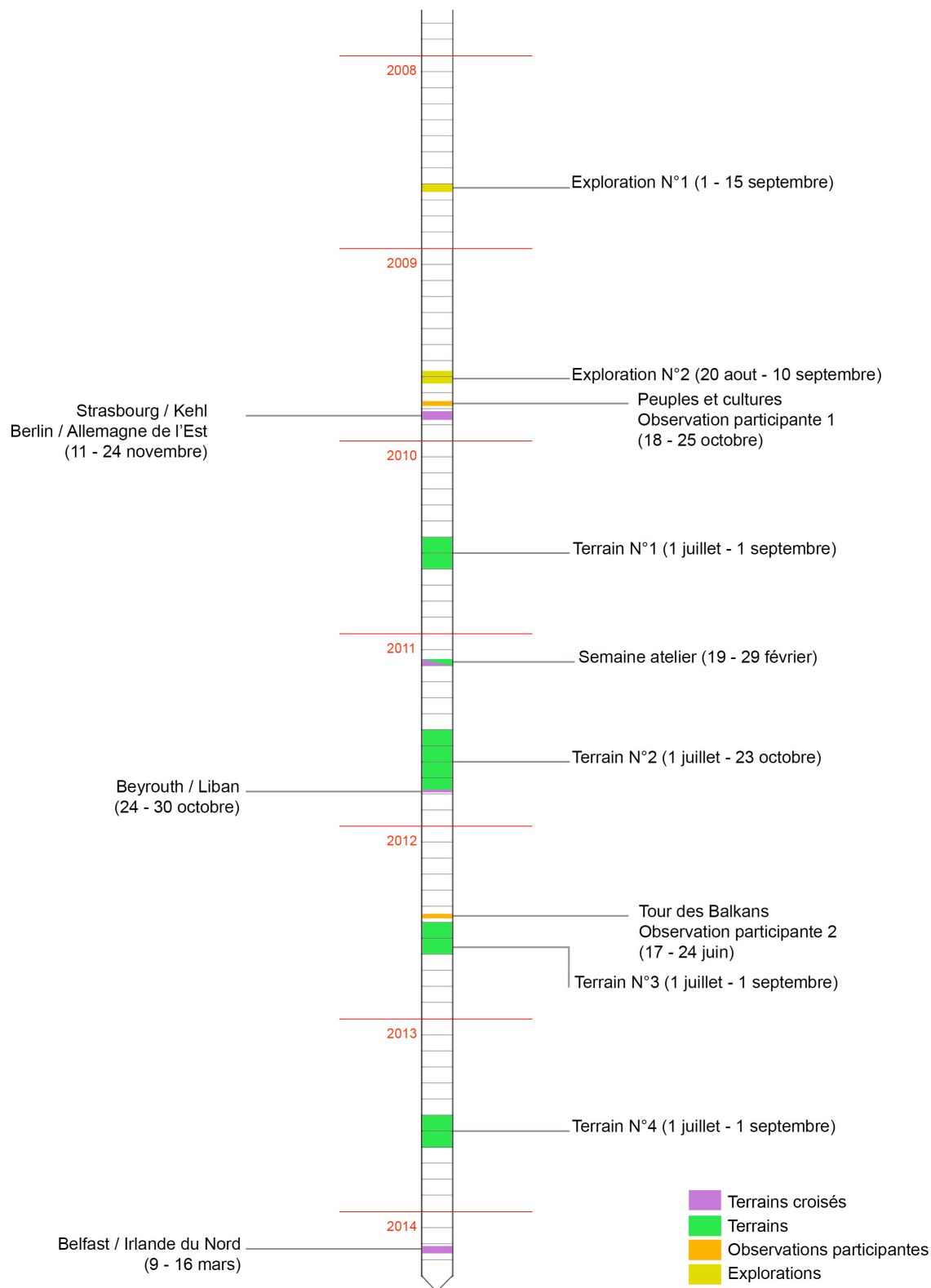


Figure 27 - Chronologie de l'enquête de terrain

Réalisation : Blondel et Perez, 2015.

## 4.2.2. Les limites du chercheur : les assignations réciproques dans la relation enquêteur/enquêté-e

C'est d'ailleurs sur ce dernier point (mon propre regard) que l'apport des réflexions décoloniales me paraît le plus significatif. Ces dernières permettent de mieux cerner les enjeux et les limites inhérentes au statut du chercheur en lui-même, et dans mon cas celui d'un homme blanc ouest-européen, c'est-à-dire multipliant les signes extérieurs d'appartenance au monde dominant, alors que je cherche précisément à approcher et comprendre un terrain traversé par ces rapports de dominations.

Sur ce point, la réflexivité même redoublée, ne suffit pas. Ce qui se joue dans la situation d'interaction entre le chercheur et son terrain durant l'enquête invite ce dernier à hausser sa vigilance, mais aussi à accepter qu'on puisse sentir, croire, comprendre différemment. Tenter d'appliquer les préceptes de la pensée frontalière décrits par Mignolo et Tlostanova m'a conduit à essayer de progressivement désapprendre mes cadres de lecture de la modernité en prenant conscience de leur relativité, et plus concrètement dans mon approche du terrain, à sortir de la position arrogante de celui qui, de sa position qu'il croit extérieur, prétend observer et décrypter. Essayer de mieux comprendre les structures cognitives amenant les individus à penser, agir ou s'exprimer comme ils le font quand le chercheur les observe / rencontre / interviewe a constitué un de mes objectifs. Cette posture se rapproche des réflexions de Gramsci sur l'intellectuel et sa fonction sociale dans la société :

« L'erreur méthodologique la plus répandue ne paraît être celle d'avoir créé ce critère de distinction selon la nature des activités intellectuelles et non selon le système des rapports dans lesquels ces activités (et donc, les groupes qui le représentent) se trouvent imbriqués au sein du complexe général des rapports sociaux [...] C'est pourquoi l'on pourrait dire que tous les hommes sont des intellectuels ; mais tous les hommes n'exercent pas dans la société la fonction d'intellectuels » (Gramsci 1966, p. 6-7).

Néanmoins, réfléchir sur soi ne constitue que la moitié du travail pour qui cherche à réfléchir sur la situation d'interaction.

Comme le rappelle Edith Gaillard, l'entrée sur un terrain de recherche se fait sur la base de l'assignation d'un statut social par ceux que l'on observe (2013, p.96). Et cela a été le cas pour moi également :

- « Pourquoi as-tu choisi ce terrain ?
- Est-ce que tu as des origines yougoslaves ?
- Est-ce que tu travailles pour la Commission ? »

Ces questions sont souvent revenues lors des entretiens ou plus simplement des discussions avec les personnes rencontrées pendant les séjours de terrain. Elles expriment différentes projections faites sur les catégories que j'incarnais.

Une première manière d'interpréter ces questions (et ce que laisse entrevoir parfois la suite des discussions), c'est comme une mécompréhension par rapport à mon intérêt pour ce territoire : Quel intérêt ai-je à quitter la France pour m'installer à la frontière serbo-croate quand eux rêvent de faire le chemin inverse ? C'est notamment ce que peut sous-entendre la seconde question, il n'est possible de s'intéresser à l'ex-Yougoslavie que si l'on en vient. Sans rapport nécessaire avec l'attachement à leur territoire, il semble que les personnes m'interrogeant de la sorte le plaçaient de manière hiérarchique comme en dessous de la France : « tu ne peux pas comparer Cyril, vous avez une culture, une littérature, une histoire beaucoup plus importantes... comme les Anglais ou les Russes par exemple. Nous, on est un petit peuple » (T7, Blondel, 2009). Ce type de positionnement vis-à-vis de la grandeur (et de la modernité) que je suis censé incarner traduit bien ce que Tlostanova décrit quand elle parle d'auto-colonisation de l'être. Le statut social qui m'est assigné est celui du dominant, quand bien même j'essayais de ne pas l'incarner.

Ces questions peuvent également être interprétées comme un doute sur ma légitimité à appréhender le terrain de la bonne manière. Ainsi, certaines des personnes avec qui j'ai discuté, apprenant que je n'étais pas d'une nationalité sud-slave et que je n'avais pas d'attache familiale dans la région, se sont lancées dans une longue présentation de ce qu'elles considéraient comme les faits historiques nécessaires à la compréhension de la région et en particulier des relations entre *Serbes* et *Croates*. Ces cours d'histoire accélérés portaient presque toujours sur la seconde guerre mondiale, « qui explique la haine entre les peuples » (T3, Blondel, 2010), la période titiste, « une parenthèse pendant laquelle rien n'a été résolue » (Ibid.), et sur les conflits des années 1990, « le second acte de ce qui n'avait pas été réglé pendant la seconde guerre mondiale » (K1, Blondel, 2010). Perçu comme ignorant (extérieur) et probablement malléable (jeune), on cherche à me convaincre, on me pousse à prendre parti pour l'un ou l'autre. Du fait de ma fonction sociale (un jeune scientifique), je représentais un possible partisan à gagner à l'une ou l'autre cause. J'étais là aux prises avec les nationalismes concurrents et leurs essentialismes respectifs, comme s'ils suffisaient à tout expliquer des rapports socio-spatiaux dans le passé, le présent et le futur.

Ces questions peuvent aussi être interprétée comme une tentative de sonder mes intentions. Parfois, notamment quand elles étaient formulées par des chercheurs de la région, il m'a semblé qu'elles trahissaient une position de défi face à l'ordre européen que j'étais sensé représenter, mais aussi pointaient ce qu'ils estimaient relever d'un manque de compassion : « de toute façon, tu ne pourras jamais vraiment comprendre ce qui s'est passé ici » (K1, 2009). Le statut social qu'on m'assignait alors était de nouveau celui de dominant ouest-européen, mais à la différence de la première interprétation, celui du privilégié contre lequel on s'engage, notamment parce qu'il n'a pas vécu les conflits et leurs conséquences. Cette interpellation renvoie à ce que Didier Fassin qualifie d'*expérience singulière de l'extranéité*, « cette indépassable étrangeté de l'étranger que [le chercheur sur son

terrain] est pour ceux qu'il étudie [...] un rappel à l'ordre qui énonce l'ambiguïté indépassable de la relation d'enquête et la légitimité toujours menacée de celui qui l'initie » (Fassin 2008a, p. 300). Mais plutôt que « de dramatiser la situation en rejetant le bien-fondé de la contestation » ou de mettre en avant « l'infranchissable frontière qui sépare l'enquêteur de ses enquêtés, empêchant la science et l'expérience de converger », Didier Fassin souligne « les nouvelles perspectives qu'offre au chercheur la possibilité de prendre en considération les réponses que suscite sa recherche » (Fassin 2008a, p. 301). C'est le parti-pris, je le réaffirme, pris dans cette recherche.

Lorsque cette question m'a été posée par les acteurs de la coopération transfrontalière au niveau local (souvent), les enjeux étaient différents. La question semblait traduire une certaine méfiance en lien avec ma nationalité mais aussi avec mon statut. Parce que j'étais un doctorant français travaillant sur le programme européen de coopération transfrontalière, on pensait que mon travail participait peut-être d'une évaluation formelle ou informelle dirigée par la Commission Européenne : « mais est-ce que tu vas rendre ta thèse à la Commission après ? » ; « Est-ce que ton travail est payé par l'Europe ? » (2011, 2012). Si les précisions que j'apportais semblaient leur permettre de lever une partie de leurs doutes, leurs interpellations traduisaient également la logique de contrôle qui sous-tend l'action européenne en contexte de pré-adhésion, et ce même s'ils en étaient les chevilles ouvrières au niveau local.

Ainsi, cette partie permet de mettre à jour une partie des fonctions et les statuts sociaux que l'on m'a assignés en situation d'interaction. Si les effets sur l'enquête tenant des caractéristiques sociales de l'enquêteur (âge, sexe, classe... etc.) sont « indéniables », il serait néanmoins « illusoire d'imaginer les neutraliser » (Fournier 2006, p. 15). D'autant plus que ces effets « ne sont pas nécessairement négatifs en termes d'informations accessibles » (Ibid.). La réflexivité pendant le travail de terrain sert alors à guider « le jeu des anticipations que les autres ont sur soi et qu'on a sur les autres (...) comme un exercice de lucidité pour ne pas projeter ses désirs et ses attentes au point de les halluciner dans le monde » (Céfaï 2003, p. 524). Néanmoins, je suis resté persuadé que cela restait insuffisant. Pour éviter d'être enfermé dans la perception que l'on avait de moi et dans les idées préconçues que j'avais de mon terrain, j'ai donc également mis en place un certain nombre de stratégies que je vais maintenant exposer.

### 4.2.3. Variation des regards : intégrer des *autres* dans sa recherche

La première stratégie mise en place relève plutôt d'une composition avec la contrainte que d'un réel choix prémédité. Cette thèse ne bénéficiant pas de financement, j'ai été contraint d'occuper successivement des positions d'enseignants et/ou chercheurs, souvent à Tours, parfois ailleurs en Europe. Dans certains cas, il m'a été possible de combiner certains enseignements avec mon travail de thèse (cf. annexe 2 pour un récapitulatif).

A partir de l'année scolaire 2009-2010, j'ai commencé à encadrer, parfois co-encadrer, des mémoires de recherche en aménagement de l'espace urbanisme au département aménagement de l'École Polytechnique de l'Université de Tours. Pendant plusieurs années, j'ai pu, dans la discussion avec les étudiant-e-s, renforcer ma réflexion théorique sur les frontières européennes, réfléchir au lien entre processus d'action et relations sociales, entre injonctions à la coopération et au rapprochement. La première année, j'ai encadré (1) les travaux de trois étudiantes portant sur le Jardin des deux rives entre Strasbourg et Kehl (Lebras 2010; Levelu 2010; Brozat 2010). Chacune d'entre elles questionnait une dimension du lien potentiel entre aménagement transfrontalier et rapprochement social : l'évolution des pratiques des usagers du Jardin, l'évolutions des représentations des habitants des deux villes depuis l'ouverture du Jardin, les évolutions de l'action aménageuse avec l'intégration de la dimension transfrontalière. Ces travaux ont influencé la base conceptuelle sur laquelle j'ai ensuite développé ma réflexion théorique présentée dans les trois premiers chapitres. D'autres encadrements de travaux ont suivi, toujours sur la coopération transfrontalière européenne : (2) dans le pays basque, interrogeant le rapport entre coopération transfrontalière et évolution des identités (Gayon 2011) ; (3) à une échelle plus importante entre Pays-Bas, Belgique, France et Roumanie, posant la question de la spécificité du caractère maritime du programme INTERREG des 2 mers (Bourdais, Le Clech 2013) ; (4) entre la Roumanie, la Moldavie et l'Ukraine, interrogeant la spécificité de l'action européenne sur une frontière extérieure de l'UE (Blanc, Féret 2014). Enfin, le mémoire, que j'ai co-encadré en 2014-2015, interrogeait le rôle de l'aménagement dans un territoire considéré comme conflictuel (Belfast) (Herrault, McCarron 2015). Tous ces travaux ont participé à la construction de mon regard, marqué ma réflexion et contribué à mettre en perspective l'analyse monographique menée dans ce présent travail<sup>239</sup>. Ils sont tous cités dans ce travail.

Ajoutons à cela que quatre travaux que j'ai encadrés ont porté précisément sur la frontière Serbie/Croatie. En 2010-2011, j'ai co-encadré un atelier intensif de dix étudiants qui s'est déroulé sur

---

<sup>239</sup> En outre, « les allers-retours incessants et vertueux entre ses livres et son terrain, entre la formulation d'hypothèses et leur confrontation avec le matériau, entre les raisonnements par déduction et par induction » font que la monographie permet autant la généralisation qu'une approche rigoureusement comparatiste (Guéranger 2012, p. 34).

cinq semaines. Il a permis de mieux identifier les dynamiques territoriales de la frontière, mais également du fait du plus grand prestige de la démarche pédagogique<sup>240</sup>, d'atteindre des acteurs (en particulier politiques) plus importants, qu'il m'a été parfois possible de re-solliciter ensuite. La même année, Clémentine Hervé s'est intéressée dans son mémoire de recherche (toujours sous ma direction) à la question de la patrimonialisation de la mémoire dans les espaces publics des villes principales du territoire d'étude (Osijek, Novi Sad, Subotica) (Hervé 2011). L'année suivante, Marion Geneste s'est interrogée sur l'évolution des pratiques transfrontalières et des représentations de l'Autre (Geneste 2012), quand Thomas Vinette a étudié deux projets d'aménagement transfrontalier soutenus dans le cadre du premier appel du programme IPA CBC Croatie-Serbie 2007-2013 (Vinette 2012). L'intérêt de ces trois travaux est qu'outre la réflexion théorique et conceptuelle, ils ont donné lieu à des discussions empiriques liées à la préparation et l'organisation des enquêtes de terrain et à l'analyse des résultats. La variation des regards portés sur le terrain par ces jeunes chercheur-e-s, mais aussi la petite mais probable variation dans l'assignation des statuts sociaux par les personnes qu'ils ont rencontré(s)<sup>241</sup>, ont permis de multiplier les manières de sentir et de comprendre la frontière Serbie/Croatie. Précisons que la plupart du temps, les étudiants ont contacté des personnes que j'avais déjà rencontrées avant et avec lesquelles je me suis de nouveau entretenu après. Les résultats de leurs travaux ont été en partie repris et discutés dans les chapitres 6, 7 et 9. Ils sont cités selon les normes bibliographiques habituelles. Leur nom est également systématiquement mentionné lorsque je fais référence à des entretiens menés par eux ou à d'autres matériaux qu'ils ont eux-mêmes récoltés<sup>242</sup>.

Une autre stratégie pour faire varier les perspectives a été la réalisation de terrains croisés avec deux autres doctorants : Guillaume Javourez, doctorant en géographie dont la recherche porte sur la recomposition des relations frontalières entre Grèce et Macédoine et Marie van Effenterre, doctorante en anthropologie dont la recherche porte sur les pratiques ordinaires de la citoyenneté à Belgrade. Ils ont participé tous les deux à l'encadrement de l'atelier sus-mentionné. En outre, Marie m'a accompagné à plusieurs reprises dans mes observations de terrain et lors de plusieurs entretiens (cf. annexe 6). L'expérience a également été réalisée dans le sens inverse dans la poursuite de mon imagination des frontières européennes et/ou conflictuelles symboliques. La première observation participante (dans le cadre de la formation « Cultures et Frontières », cf. 5.0) m'a permis de visiter également deux allégories courantes de la réconciliation : la frontière franco-allemande autour de

---

<sup>240</sup> A la différence des entretiens que j'ai menés dans le cadre de mon enquête de terrain, la réception des étudiants exigeait une plus grande organisation. Elle s'est accompagnée d'un plus grand formalisme mais aussi d'une plus grande aura médiatique, plusieurs rendez-vous étant ponctués de courtes interviews par des journalistes locaux.

<sup>241</sup> Du fait par exemple que deux d'entre eux sont de sexe féminin, ou parce qu'ils étaient plus jeunes que moi par exemple.

<sup>242</sup> Ces sources secondaires figurent dans le tableau récapitulatif présenté à la fin de ce chapitre.

Strasbourg et Kehl, puis l'ancienne frontière entre Allemagne de l'Est et de l'Ouest, notamment à Berlin (11 au 23 novembre 2010). Du 24 au 30 octobre 2012, je me suis également rendu à Beyrouth et Tripoli, et plus largement au Liban, pour un terrain croisé avec Bruno Dewailly<sup>243</sup>. Le voyage d'études organisé à Belfast en Mars 2014 avec un autre collègue, Benoit Feildel<sup>244</sup>, s'inscrit également dans cette logique. Dans tous les cas, la confrontation des regards s'est révélée fructueuse en ce qu'elle a permis de discuter et de distinguer ce qui nous semblait tenir du plus spécifique à nos terrains respectifs de ce qui apparaissait plus généralisable. Ces réflexions, ces coopérations et ces confrontations ont donné lieu parfois à des publications, le plus souvent à des discussions, dont une partie a été intégrée dans le présent manuscrit.

Le dernier stratagème pour tenter de faire varier les regards et plus largement pour enrichir les réflexions empiriques, mais aussi épistémologiques, ontologiques ou conceptuelles menées dans le présent travail, est le recours à l'art au sens large (littérature, bande-dessinée, dessin, sculpture, performance...etc.). Pour ce faire, j'ai porté mon attention aux productions artistiques liées à l'espace d'études de cette thèse, c'est-à-dire pas seulement à ce qui est produit à l'intérieur des limites du territoire transfrontalier Serbie/Croatie défini par l'UE, mais plus largement ce qui fait écho aux recompositions sociales et spatiales en ex-Yougoslavie. Cette entrée large ne se veut pas pour autant décontextualisée géopolitiquement, au contraire, car « il semble bien que ce soit son caractère in situ qui rende la production visuelle plastique aussi intéressante pour le géographe<sup>245</sup> » (Amilhat-Szary 2013a). L'art devient alors un révélateur du politique, le second entrelaçant le premier de logiques hétérogènes :

« Art et politique tiennent l'un à l'autre comme formes de dissensus, opérations de reconfiguration de l'expérience commune du sensible. Il y a une esthétique de la politique au sens où les actes de subjectivation politique redéfinissent ce qui est visible, ce qu'on peut en dire et quels sujets sont capables de le faire. Il y a une politique de l'esthétique au sens où les formes nouvelles de circulation de la parole, de l'exposition du visible et de production des affects déterminent des capacités nouvelles, en rupture avec l'ancienne configuration du possible. Il y a aussi une politique de l'art qui précède les politiques des artistes, une politique de l'art comme découpage singulier des objets de l'expérience commune, qui opère par elle-même, indépendamment des souhaits que peuvent avoir les artistes de servir telle ou telle cause. L'effet du musée, du livre ou du théâtre tient aux partages d'espace et de temps et aux modes de présentation sensible qu'ils instituent, avant de tenir au contenu de telle ou telle œuvre » (Rancière 2008, p. 70).

Les espaces frontaliers eurasiatiques sont un monde plus complexe et stratifié de différences impériales et de différences coloniales secondaires qui imprègnent la production plastique : “due to

---

<sup>243</sup> Qui a depuis soutenu sa thèse intitulée « Pouvoir et production urbaine à Tripoli Al-Fayha'a (Liban). Quand l'illusion de la rente foncière et immobilière se mue en imperium » (Dewailly 2015).

<sup>244</sup> Ce voyage d'études a été organisé en collaboration avec Florine Baillif et Brendan Murtagh dont les écrits sur Belfast sont mobilisés dans les chapitres suivants.

<sup>245</sup> Et plus largement les chercheurs en sciences sociales.



the multiplicity and contradictoriness of the colonizing agents, impulses and influences [...] postcolonial/postsocialist subjects have to negotiate even more numerous traditions, cultures and influences” (Tlostanova 2012, p. 138). Tlostanova souligne que la chute du totalitarisme socialiste ne s’est pas accompagnée d’une rupture avec la rhétorique de la modernité : “the logic and the terms (not the content) of the relationship between artist and power (state or corporate) remain the same, generating neocolonial complexes and hang-ups and continuing to marginalize those artists [...] who do not fit the marketable postcolonial and postimperial nationalist form” (Tlostanova 2012, p. 139).

Ainsi, s’intéresser à l’art à la frontière Serbie/Croatie, et aux lectures de la frontière Serbie/Croatie que nous livre l’art, ne signifie pas nécessairement s’engager en rupture de la grammaire dominante, mais constitue plutôt un autre moyen de lire les rapports de force socio- et géo-politiques. C’est dans ce sens que s’inscrit une initiative récente, l’antiAtlas des frontières Ses initiateurs considèrent la frontière comme un lieu privilégié pour observer la transformation de l’espace, ses éléments constitutifs et nos expériences communes de celle-ci : “The antiAtlas helps in our understanding of how people cross borders and also how borders modify their experience of space” (Parizot et al. 2014). L’apport principal du regard de l’artiste est peut-être épistémologique. Il tient principalement dans sa capacité à dépasser les cadres disciplinaires du langage académique (Parizot et al. 2014, p. 508; Tlostanova 2012, p. 139). C’est dans cette optique que je l’ai mobilisé en filigrane de la réflexion menée dans ce travail, parfois comme une illustration du discours dominant, parfois comme un élément de résistance, toujours comme un révélateur des rapports de force en présence.

Maintenant que le cadre de la logique générale suivie dans l’enquête de terrain est posé, je vais passer à la présentation des méthodes utilisées.

#### **4.2.4. Variations des méthodes : observer les pratiques, écouter les discours, ouvrir la boîte des préférences<sup>246</sup>**

Nous l’avons vu dans le liminaire, l’entrée sur le terrain du monde de l’action européenne sur la frontière s’est faite par l’intermédiaire d’une observation participante menée en octobre 2009. A côté de cette première entrée, j’ai mené deux explorations dans le monde plus large de la frontière Serbie/Croatie : une première en septembre 2008 et une seconde en septembre 2009 (cf. chronologie de l’enquête ci-avant). Ces deux premiers séjours correspondent à des observations flottantes, une méthode qui consiste à « rester en toute circonstance vacante et disponible, à ne pas mobiliser

---

<sup>246</sup> Ouvrir la boîte des préférences renvoie au conseil de Thierry Ramadier d’investiguer simultanément les structures cognitives (et affectives) et les logiques sociales qui conditionnent les préférences exprimés par les individus dans leurs spatialités (Ramadier 2011).

l'attention sur un objet précis, mais à la laisser *flotter* » (Pettonnet 1982, p. 39), ce qui conduit à « promener un regard ouvert sur les lieux en cours de route, à se rendre disponible au gré des différentes prises de contact » (Gaillard 2013, p. 111). C'est seulement à partir de juillet 2010 que le travail de terrain a commencé à proprement parler, dans le sens où l'exploration des deux mondes a été organisée de manière synchronique à partir de ce séjour.

#### 4.2.4.1. *L'exploration du quotidien de la frontière Serbie/Croatie par l'observation*

Cette exploration a été pluriforme. En premier lieu, elle repose sur le choix de m'immerger dans le terrain. Plus précisément, il s'est agi de l'approcher dans son quotidien tel que de Certeau y invite, c'est-à-dire en se soustrayant de la raison technicienne comme l'homme ordinaire qui, à sa manière, se réapproprie l'espace et son usage par ses façons de faire, de résister et de détourner les objets et les codes, inventant ainsi le quotidien (De Certeau, Giard, Mayol 1980). En ce sens, il s'agit de s'impliquer dans le terrain pour « resituer des profils, des lieux et des moments du monde de la vie quotidienne des enquêtés » (Céfaï 2003, p. 544). La finalité d'une telle approche est « d'acquérir une relation de familiarité avec des territoires spatiaux ou des organisations sociales, avec des milieux d'interconnaissance ou des configurations de pratique » (Ibid.). Le corps devient alors un « organe d'exploration du monde » :

« La place du corps est capitale dans cette forme d'investigation, qu'il s'agisse du corps mis en scène dans les dynamiques d'interaction, du corps comme organe de matrices esthétiques et pragmatiques ou du corps comme mémoire réactivable de savoirs incorporés. Le corps percevant, agissant et parlant est le médium de compréhension, et c'est à travers des épreuves qu'il traverse qu'un sens émerge petit à petit » (Céfaï 2003, p. 544-545).

Concrètement, cela s'est traduit par mon installation sur place pour deux terrains exploratoires selon la méthode de l'observation flottante (2009 et 2010) puis par quatre séjours de terrain successifs (en 2011, 2012, 2013 et 2014, cf. frise chronologique ci-avant). J'ai loué une chambre dans trois lieux différents : à Osijek en Croatie, à Novi Sad et à Kaniža (à proximité de Subotica, situé en dehors du territoire d'études) en Serbie. Dans les trois cas, j'ai partagé mon logement avec des habitants rencontrés au hasard des explorations : une femme d'une trentaine d'années, célibataire, se définissant comme croate, travaillant pour une ONG (Osijek), un couple formé par un homme et une femme d'une trentaine d'années, avec un enfant en bas âge, le premier doctorant, la seconde employée se définissant comme voïvodiniens (Novi Sad), un employé d'hôpital d'une trentaine d'années et sa mère d'une cinquantaine d'années, employée également, se définissant comme hongrois de Voïvodine (Kaniža). Pour favoriser ma compréhension du monde dans lequel je tentais de me fondre, j'ai commencé à apprendre à partir de 2008 le croate/serbe.

Ces trois points d'entrée ont servi de bases à l'exploration du terrain. J'ai développé des amitiés avec mes trois logeurs, et appréhendé avec eux leur quotidien familial, amical et professionnel. J'ai reporté des impressions, des discussions liées à ces moments informels dans des carnets de terrain et j'ai pris des photographies. J'ai complété ces phases de sociabilité avec des moments d'observation individuelle, rapportés eux aussi dans les carnets ou par des photos. La curiosité pour la visite de lieux nouveaux suivait souvent leur mention dans une discussion avec une personne rencontrée. Simultanément, j'ai également développé rapidement des habitudes, fréquentant régulièrement certains lieux plutôt que d'autres, les faisant visiter parfois à des ami-e-s de passage. Je ne suis pas resté confiné à l'intérieur du territoire de coopération transfrontalière Serbie/Croatie. J'ai également effectué des voyages, souvent courts, seul ou accompagné, soit pour explorer des lieux à proximité du terrain, soit parce que des entretiens exigeaient mon déplacement. Ils m'ont en particulier mené aux grandes villes qui entourent le terrain (Zagreb, Belgrade, Sarajevo, Budapest).

Cette exploration des « plis du monde »<sup>247</sup> m'a semblé correspondre à la rencontre de mon « corps de chair (...), comme organe du se mouvoir, du sentir et ressentir [qui] déploie des mondes de spatialité et de temporalité incarnées » avec d'autres corps de chair mettant à jour « des séries de profils qui se spatialisent et se temporalisent à ses entours [et] des configurations d'expérience » (Céfaï 2003, p. 548). Au lieu d'une conception romantique ou existentialiste de l'enquête du terrain, l'observation a été menée de manière autant rigoureuse et vigilante que banale et sereine car une telle méthode « requiert avant tout de se caler sur des situations routinières, de trouver des marques de compréhension et d'intervention (...), de se fondre dans le paysage » (Ibid., p.550).

Ces matériaux récoltés sont mobilisés dans la suite du texte et permettent principalement d'appréhender, par les pratiques et les discours observés et entendus, la frontière comme espace vécu et comme espace symbolique.

#### *4.2.4.2. L'entretien semi-directif : des discours pour donner sens aux manières d'habiter et à l'action*

En complément du travail d'observation, j'ai mis en place deux grilles d'entretien semi-directif visant à recueillir les discours de manière distincte dans les deux mondes définis : celui de la frontière au sens large, celui de l'action européenne de coopération transfrontalière (cf annexes 3 et 4). Le premier groupe est constitué d'habitants de la frontière. Le second groupe est constitué d'acteurs qui avaient été, ou étaient, au moment de l'entretien impliqués dans le programme de coopération transfrontalière IPA CBC Serbie-Croatie 2007-2013 à tous les niveaux et lors de différents temps de

---

<sup>247</sup> Au sens de Merleau-Ponty.

l'action. Les entretiens ont été menés lors des quatre séjours de terrain indiqués sur la chronologie, c'est-à-dire pendant les étés 2010, 2011, 2012 et 2013. Certains entretiens ont été réalisés en dehors de ces périodes, principalement pour des raisons pratiques (e.g. les entretiens avec les responsables du programme dans les bâtiments de la Commission européenne à Bruxelles en 2011). Dans les deux groupes, les personnes rencontrées se sont généralement révélées tout à fait disposées à se confier sur les questions posées.

J'ai mené 34 entretiens avec des habitants. Ils sont cités dans le texte de manière anonyme, c'est-à-dire que les habitants rencontrés sont figurés par des lettres et un numéro (e.g. A1). L'année de l'entretien est également indiquée. La plupart du temps, les entretiens ont été réalisés dans des lieux publics (cafés, restaurants), parfois au domicile de l'interviewé, et en de rares occasions à mon domicile sur le terrain. Ils ont été menés souvent en anglais, parfois en serbe/croate, en de rares occasions en français (selon la préférence de l'interviewé-e). Ils ont duré entre trente minutes et une heure trente. Les individus rencontrés ont été approchés au hasard des rencontres, parfois par l'intermédiaire de mes logeurs. Le point de vue adopté était résolument compréhensif, l'objet étant pour moi d'appréhender leur vie quotidienne, et en particulier leurs pratiques de l'espace frontalier et les structures socio-spatiales sous-jacentes qui conditionnent en partie leurs actions et leurs discours. Pour cela, j'ai cherché à établir un rapport de confiance, d'honnêteté et de sincérité. Ma démarche étant résolument compréhensive, la constitution d'un échantillon « habitants » statistiquement représentatif n'apparaissait pas pertinent au regard du dessein de la recherche. En outre, ma trop mauvaise conduite du serbe/croate ne permettait pas de mener des entretiens exclusivement dans cette langue, ce qui constitue un biais certain ; on peut en effet faire l'hypothèse que les personnes parlant français ou anglais appartiennent plus souvent aux classes moyennes ou supérieures. Néanmoins, j'ai essayé de rencontrer des personnes d'âge et de sexe variés, habitant dans des endroits différents du territoire d'étude.

L'approche du second groupe a été quelque peu différente. Le monde du programme de coopération transfrontalière Serbie/Croatie étant plus petit, j'ai cherché à rencontrer la majorité de ses acteurs ; c'est-à-dire ceux qui avaient pensé le programme au niveau de la Commission européenne à Bruxelles, ceux qui l'ont conçu, qui le gèrent et qui le contrôlent à Zagreb, Belgrade et Sremska Mitrovica, ceux qui y sont associés au niveau régional à Osijek et Novi Sad, et les acteurs des projets sélectionnés à Osijek, Vukovar, Vinkovci, Novi Sad, Subotica et Bačka Palanka. Dans l'objectif d'approcher l'action transfrontalière de manière dynamique, la plupart des acteurs, et en particulier les acteurs des projets sélectionnés, ont été rencontrés plusieurs fois, lors de chaque séjour de terrain si cela était possible. L'ensemble représente 73 entretiens menés entre 2009 et 2012. La liste figure en annexe 6. Ces entretiens ont été enregistrés avec l'accord des personnes entretenues. Ils ont presque exclusivement été menés en anglais, la langue officielle du programme. Ils ont duré entre une et deux heures en

moyenne. Là encore, j'ai essayé d'établir un climat de confiance avec les personnes interviewées, dans le but d'obtenir des réponses honnêtes à mes questions. L'objectif était à la fois de comprendre l'organisation de l'action transfrontalière, mais aussi les intentions que projetaient chacun des acteurs dans la réalisation du programme et/ou du projet duquel il était une cheville active.

#### *4.2.4.3. Les discours portés sur la frontière : les productions médiatiques et programmatiques*

En complément des observations réalisées et des entretiens menés, j'ai également développé une revue de presse en particulier d'articles consacrés à l'espace frontalier Serbie/Croatie, et plus généralement aux deux pays. Environ 300 articles ont été réunis sur la temporalité de cette thèse (2009-2015). Elle s'est concentrée en particulier sur le *Courrier des Balkans*, qui se présente comme « un portail d'information cherchant à faire connaître, en langue française, les informations et les analyses de la presse démocratique des pays de l'Europe du Sud-Est » (site internet du Courrier des Balkans). Ce portail s'appuie « sur un réseau régional de correspondants et de traducteurs » et cherche à présenter « une grande réactivité à l'actualité, offrant ainsi aux lecteurs le point de vue et les analyses des citoyens des Balkans sur leur propre actualité » (Ibid.). En complément, j'ai également mobilisé des articles de grands quotidiens occidentaux portant sur l'espace frontalier Serbie/Croatie, principalement de la presse nationale francophone, mais aussi dans une moindre mesure espagnole, portugaise, allemande, anglaise et américaine. L'objectif était d'analyser les discours médiatiques régionaux et nationaux sur la frontière, ainsi que le regard porté par la presse occidentale sur cet espace.

J'ai également mené une analyse des documents en lien avec le programme de coopération transfrontalière Serbie/Croatie 2007-2013. Je me suis concentré en particulier sur les documents mis à disposition par les personnes rencontrées ou tout simplement sur les sites internet des organismes partie-prenantes du programme : les pages du site de la Commission européenne consacrée à cette question, le site du secrétariat du programme, les sites des organismes impliqués dans les projets sélectionnés et étudiés. L'objectif était de mettre à jour la communication officielle développée autour du programme en complément des entretiens réalisés.

#### *4.2.4.4. Focus groupes et cartes mentales pour faire apparaître structures sociales et spatiales*

Enfin, deux dernières méthodes ont été mobilisées dans ce travail de recherche, non pas de manière directe mais secondaire par le truchement d'une des étudiantes que j'ai encadré, Marion Geneste.

En premier lieu, nous avons préparé deux focus groupes. Leur organisation a été rendue possible par la collaboration active du personnel de l'alliance française d'Osijek et du Centre Culturel Français de Novi Sad, qui ont également mis à disposition leurs locaux et facilité les échanges (menés en français et en croate/serbe). Les participants (14 à Osijek, 16 à Novi Sad) étaient en effet des apprenants locaux de la langue française. Le groupe constitué était composé majoritairement de personnes âgées de 20 et 40 ans, appartenant probablement à la classe moyenne ou supérieure (pour avoir les moyens financiers de suivre des cours de français). Nous avons choisi de les inviter d'abord à échanger sur leurs pratiques de la frontière et sur ce qu'ils aimeraient faire dans vingt ans, puis ensuite à débattre sur quatre photographies : un point de passage frontalier entre Croatie et Serbie, une photographie de la scène principale du Festival Exit, une photographie officielle de la signature du traité d'adhésion à l'UE par les leaders politiques croates, un cliché des échauffourées s'étant déroulé entre supporters des équipes nationales de Croatie et de Serbie pendant le championnat d'Europe de Handball organisé en Serbie en janvier 2012. L'objectif, en usant de cette méthode, était de mieux saisir les structures cognitives et les logiques sociales de groupe. Quelle parole est permise, quelle parole est amplifiée, quelle parole est passée sous silence quand des habitants du côté croate de la frontière Serbie-Croatie discutent ensemble ? (et de la même manière pour un groupe d'habitants du côté serbe).

Marion a ensuite conduit des entretiens avec 11 personnes ayant participé à ces focus groupes ; ce qui a donné parfois lieu à des repositionnements contre, ou des précisions sur, certaines prises de parole lors du focus groupe. Elle a également intégré l'exercice de la carte mentale à la fin des entretiens qu'elle a menés. L'objectif était de faire ressortir l'organisation mentale de l'espace par l'individu. Le parti-pris de l'exercice est que la déformation du réel produite par l'intermédiaire de son dessin est supposée traduire « une forme d'appropriation (...) constituée d'une part de l'expérience de l'individu et d'autre part du jugement de valeur émis envers le lieu en question » (Audas 2011, p. 293). Ce dessin n'a pas de sens en lui-même : « L'intérêt de cette technique d'enquête réside dans sa capacité à mettre en débat l'interviewé avec l'enquêté (...) [afin] de confronter la carte avec ce qui vient tout juste d'être dévoilé » (Ibid.). Ainsi, quand je ferais référence à ce matériau dans le cours du texte, je citerais également des éléments des entretiens menés et retranscrits par Marion Geneste en lien avec les cartes mentales présentées (Geneste 2012).

Ces matériaux complémentaires forment un ensemble de sources secondaires dans lequel j'ai puisé pour discuter une partie des matériaux que j'ai récoltés par moi-même pendant mes propres séjours de terrain. Ainsi variation des regards et variation des méthodes ont été conjuguées dans le but d'enrichir ma perception de la complexité du terrain et d'affiner mon analyse.

#### 4.2.4.5. Récapitulatif : une pluralité d'outils et de sources

Procédés	Matériaux	Objet de recherche	
		Monde de la frontière	Monde de l'action sur la frontière
Observation participante	-1- Formation trinationale France-Allemagne-Croatie « Cultures et frontières » (2009) -2- « Tour des Balkans » (2012)	La frontière Serbie/Croatie comme une périphérie européenne	La frontière Serbie/Croatie comme un problème européen
Observation	Carnets de terrain (2009-2013)	La frontière dans ses dimensions institutionnelle, idéale et matérielle	L'action sur la frontière telle qu'elle se matérialise sur le terrain
Entretien semi-directif	34 entretiens avec les habitants (2012-2012)	La frontière dans les discours des individus	
	73 entretiens avec les acteurs du programme (2010-2013)		L'action sur la frontière dans les discours (intentionnalité et résultat)
Analyse documentaire	300 coupures de presse nationales et occidentale Documentation officielle du programme et des projets	La frontière telle qu'elle est perçue et réduite ; Discours médiatiques portés sur la frontière	La frontière prescrite Discours programmatiques portés sur la frontière (injonctions et communication des résultats)
Carte mentale	11 cartes mentales réalisées par Marion Geneste (source secondaire)	La frontière dans les représentations des individus	
Focus groupe	2 focus groupes menés par Marion Geneste (source secondaire)	La frontière dans les discours des groupes	

## Conclusion du chapitre 4

« ...le travail de terrain reste donc orienté par une visée d'objectivité et d'impartialité. Le dévoilement des dispositifs d'enquête, des opérations d'interaction avec les enquêtés et d'ajustement aux différents milieux, des circonstances de l'obtention des données et de la prise de notes ne rompt pas avec l'idéal de la connaissance scientifique. Il en accroît la réflexivité. Reconnaître la contextualité des savoirs, identifier les horizons de production et de réception, pointer les opérations et les opérateurs de leur constitution, c'est être conscient des risques multiples et des fragiles contingences qui grèvent chacune des phases de l'enquête. Et le recours à des formes narratives d'une plus grande diversité n'implique pas pour autant de renoncer à l'exigence de comprendre, de distinguer ce qui relève de ses propres fantasmes et ce qui relève des états du monde, et de construire de façon raisonnée des espaces d'explication et d'interprétation » (Céfaï 2003, p. 603-604).

Cette partie méthodologique a été l'occasion de souligner l'idéal d'objectivité et d'impartialité (tel que décrit par Céfaï) qui m'anime, tout autant que la conscience de l'impossibilité d'une telle visée. Le regard que je porte sur le terrain, les regards que portent les individus rencontrés sur moi, mais aussi les bouleversements qu'implique ma seule présence sur le terrain, sont autant de contraintes au travail de terrain. Mais elles ne remettent pas en cause son intérêt, au contraire. Elles fixent le cap d'une exigence d'engagement et de réflexivité. J'ai fait au travers de mon corps, de mes observations et de mes discussions, l'expérience d'écouter, de sentir et de ressentir ce que les habitants et les acteurs de la frontière vivent au quotidien. C'est précisément par cette expérience que je suis en capacité d'essayer de mieux comprendre les préférences et les contraintes sociales et spatiales qui guident leurs choix et leur refus, leurs dires et leurs actes. La lanterne décoloniale et son épistémologie frontalière m'auront permis de prendre en considération progressivement les rapports de force traversant les espaces et les individus, m'évitant de trop projeter mes fantasmes modernistes initiaux dans l'observation de reconfigurations frontalières. Cette pensée corpo- et géo-politique renouvelée auront été les deux bases de mon enquête de terrain.





# Chapitre 5 - Un terrain dédoublé : la frontière et le programme Serbie-Croatie

## Introduction

Les injonctions à coopérer et à se réconcilier occupent une place centrale dans les discours qu'adresse l'UE aux *Balkans occidentaux*. Depuis les années 2000, l'UE répète le même message par tous les canaux possibles : lors des sommets successifs entre leaders nationaux de l'UE et de la région, dans les déclarations répétées du Commissaire européen à l'élargissement, dans les rapports de suivi du processus de préadhésion édités annuellement par la Commission. Ce message est simple : la coopération régionale constitue selon elle un « élément crucial de la stabilité » parce qu'elle permettrait de « dépasser les nationalismes » et parce qu'elle constituerait un « catalyseur de la réconciliation » (European Commission 2005). L'UE lie même « réconciliation et coopération régionale » au « rapprochement de chacun des pays avec l'UE », car l'ensemble, selon elle, forme « un tout » (Conseil des Communautés européennes 2000). En d'autres termes, l'UE conditionne l'intégration au respect de ces deux points, en sus des critères de Copenhague. A la différence de ces derniers, la coopération et la réconciliation ne sont pas des normes précises renvoyant à des chapitres à respecter au sein de la procédure de négociations que l'UE entame avec chaque pays candidat. Elles restent deux objectifs flous. C'est la raison pour laquelle elles sont caractérisées comme des *injonctions* dans le présent travail.

L'instrument d'Aide pour la pré-Adhésion (IAP) est sur la période 2007-2013 le nouvel outil unique de la politique de pré-adhésion de l'UE. Il a pour objet de « fournir une aide de préadhésion aux pays bénéficiaires et de les soutenir dans leur transition (...) jusqu'à leur adhésion à l'Union européenne » (Commission des Communautés européennes 2007, p. 1). Le champ d'action de cet aide est large, mais de nouveau la coopération régionale et la réconciliation sont mentionnées :

« Elle devrait servir à renforcer les institutions démocratiques et l'État de droit, à reformer la fonction publique, à réaliser des réformes économiques, à promouvoir le respect des droits de l'homme et des minorités, à encourager l'égalité entre les hommes et les femmes et la non-discrimination, à promouvoir les droits civils et le développement de la société civile, à soutenir la coopération régionale, ainsi que la réconciliation et la reconstruction, et à contribuer au développement durable, à la réduction de la pauvreté et à l'augmentation sensible du niveau de protection environnementale dans ces pays » (Ibid).

Parmi les cinq volets qui constituent l'IAP, le volet 2 intitulé « coopération transfrontalière » représente le seul soutien concret de l'UE lors du processus d'intégration qui concerne directement les deux injonctions faites, en particulier aux pays des *Balkans occidentaux*, à coopérer et à se réconcilier. En d'autres termes, si l'UE ne circonscrit pas la réalisation de ces deux objectifs à ce volet, ce dernier symbolise néanmoins l'importance que l'UE accorde à la question. Puisque la Commission européenne est partie prenante de chacun des programmes de coopération transfrontalière qu'elle invite à développer sur chaque frontière entre Etats candidats, le volet « coopération transfrontalière » apparaît même comme le moyen principal pour l'UE de mesurer la volonté des pays candidats à coopérer et à se réconcilier.

Ainsi, la mise en œuvre des programmes de coopération transfrontalière dans les *Balkans occidentaux* constitue un objet de recherche idoine pour cette thèse dans la perspective de mieux comprendre à la fois la forme prise par les injonctions de l'UE et les réappropriations locales qui en sont faites. Nous l'avons vu dans le chapitre 4, il ne constitue pas un objet unique, l'observation de l'articulation entre UE et frontières post-yougoslaves se fera d'abord par une plongée plus large dans le monde de la frontière au moment où l'intégration à l'UE constitue le projet politique principal des pays de la région. Choisir un programme permet néanmoins de cadrer mon travail de terrain. Puisqu'observer toutes les frontières post-yougoslaves et tous les programmes de coopération transfrontalière développés dans le cadre du volet 2 de la politique de pré-adhésion de l'UE n'est pas un objectif raisonnable dans la temporalité d'une thèse, je fais le choix d'un seul terrain. Un terrain dédoublé puisque décomposé en deux mondes : celui de la frontière et celui du programme de coopération transfrontalière déployée sur cette même frontière.

Dans ce chapitre, l'objectif est de présenter le terrain de recherche double choisi, la frontière et le programme de coopération transfrontalière 2007-2013 Serbie-Croatie. 2007-2013 est la première période de contractualisation de l'UE durant laquelle le volet coopération transfrontalière entre pays candidats est proposé, généralisé et institué. Ces dates constituent les bornes temporelles de mon étude de cas. D'autre part, sélectionner le programme et la frontière Serbie-Croatie permet également de définir une délimitation spatiale. Un préalable à la mise en œuvre du programme de coopération était la définition d'un territoire éligible. Les deux Comitats de Croatie et les quatre districts de Serbie choisis constituent le territoire privilégié de mon enquête de terrain. Néanmoins, ce cadre spatial est indicatif mais non-exclusif. Il ne sert qu'à rendre plus lisible mon approche. L'observation du monde de la frontière Serbie-Croatie ne s'y est pas cantonnée. J'ai parfois dépassé cette base quand les circonstances de l'enquête l'ont exigé ou permis.

Le choix du terrain Serbie-Croatie s'est fait en adéquation avec les deux hypothèses de cette recherche. Il était nécessaire que la réconciliation soit un objectif du programme de coopération transfrontalière (5.1) et plus largement qu'elle soit une question politique saillante dans l'espace

frontalier (5.2). Ainsi, en même temps que la présentation du terrain, ce chapitre permettra de contextualiser et de justifier le choix effectué.

## **5.1. Le programme de coopération transfrontalière Serbie-Croatie**

Cette première section se décline en deux sous-sections. Le paragraphe 5.1.1 vise à remettre en contexte le volet 2 –coopération transfrontalière- au sein de la politique d'intégration de l'UE dans les Balkans occidentaux et plus particulièrement dans l'espace post-yougoslave hors-Slovénie<sup>248</sup>. Le paragraphe 5.1.2. permettra ensuite de situer l'injonction à la réconciliation au sein de ces programmes. Ainsi, je dévoilerai pourquoi mon choix s'est porté sur le programme Serbie-Croatie.

### **5.1.1. Situation et enjeux de la coopération transfrontalière dans l'espace post-yougoslave**

#### *5.1.1.1. La Croatie seul pays dans une dynamique d'intégration entre 2007 et 2013*

Des dynamiques d'intégration différentes sont clairement perceptibles, et cela se traduit dans la mise en œuvre de la politique de préadhésion. Alors que la Croatie rejoignait dernièrement l'UE au 1<sup>er</sup> juillet 2013, les progrès dans le processus d'intégration de tous les autres pays ex- yougoslaves hors-Slovénie restent tout au mieux faibles –pour le Monténégro et la Serbie qui ont vu leurs statuts de candidat reconnus respectivement en 2010 et 2012– et plus souvent quasi inexistantes –aucun progrès observable pour la Macédoine, le Kosovo ou la Bosnie-Herzégovine sur la dernière période de programmation.

Un des éléments permettant de noter les progrès réalisés dans la marche vers l'intégration est le passage d'une gestion déconcentrée des fonds (par les délégations nationales de la Commission) à une gestion décentralisée, c'est à dire l'administration directe du pays candidat des fonds des cinq volets de l'IAP (dont le volet coopération transfrontalière) avec contrôle ex-ante et ex-post de la Commission européenne. C'est ce que rappelle la Direction Générale de l'Elargissement de la Commission européenne elle-même, sur sa page internet *Comment fonctionne l'IAP ?* Un des objectifs centraux de

---

<sup>248</sup> Je fais le choix d'écarter la Slovénie des pays post-yougoslaves étudiés ici. La question des réconciliations est censée ne pas la concerner : car elle n'a été que peu touchée par les conflits dans les années 1990 ; parce que le pays est considéré comme homogène ethniquement ; parce que la Slovénie est membre de l'UE depuis 2004. Néanmoins, les travaux de Laurent Hassid montre que le pays n'est pas tout à fait exempt de débats post-yougoslaves, en particulier autour de la question de la citoyenneté des personnes originaires des anciennes républiques yougoslaves travaillant avant 1991 sur le territoire slovène. Cf. : (Hassid 2006).

la préadhésion consiste précisément à « transférer le savoir-faire et l'expérience aux pays bénéficiaires en les encourageant à devenir partie prenante du processus et à assumer la responsabilité de la mise en œuvre », et de clarifier le message : « il est donc prévu que la gestion décentralisée devienne la norme » (Commission des Communautés européennes 2012d).

Au cours des réflexions précédentes le montage de l'IAP sur la période 2007-2013, le parlement européen pointait les risques symboliques d'une intégration à deux vitesses :

« La Commission devrait toutefois donner son feu vert à une gestion décentralisée de l'aide par les autorités croates dès 2006, vu son statut de candidat et progressivement ce type de gestion devrait s'étendre aux autres pays de la région, puisque, sur le fond, il n'y a aucune raison de maintenir une telle différence de traitement dans la gestion des projets (distinction difficilement justifiable entre les pays et susceptible d'être mal comprise). » (Observatoire législatif du parlement européen 2005).

Pays	BiH <sup>249</sup>	CRO	KOS	MAC	MNE	SRB
<b>Statut (intégration)</b>	Candidat potentiel	Candidat puis membre (07/2013)	Candidat potentiel	Candidat	Candidat potentiel puis Candidat (12/2010)	Candidat potentiel puis Candidat (02/2012)
<b>Mode de gestion IPA CBC</b>	Déconcentrée	Décentralisée	Déconcentrée	Déconcentrée	Déconcentrée	Déconcentrée
<b>Structure d'exécution<sup>250</sup></b>	Direction pour l'intégration européenne	Ministère du développement régional	Ministère de l'administration des gouvernements locaux	Ministère de la gouvernance locale	Ministère des affaires étrangères et de l'intégration européenne	Bureau serbe de l'intégration européenne
<b>Autorité de mise en œuvre et de contractualisation<sup>251</sup></b>	Délégation de l'UE en Bosnie-Herzégovine	Agence de développement régional	Bureau de l'UE au Kosovo	Délégation de l'UE en ex république yougoslave de Macédoine	Délégation de l'UE au Monténégro	Délégation de l'UE en Serbie

Figure 28 - Mode de gestion et de mise en œuvre de la coopération transfrontalière dans les pays post-yougoslaves (hors Slovénie) sur la période 2007-2013

Source : Programme européen CBIB+, <http://www.cbibplus.eu>

<sup>249</sup> Pour des raisons de lisibilité, les pays sont ici représentés par un sigle (de manière similaire à ce qui est d'usage dans la littérature européenne) : BiH = Bosnie-Herzégovine ; CRO = Croatie ; KOS = Kosovo ; MAC = Macédoine ; MNE = Monténégro ; SRB = Serbie.

<sup>250</sup> Traduction personnelle de : "operating structure"

<sup>251</sup> Traduction personnelle de : "implementing & contracting authority"

Pourtant, sur la période 2007-2013, comme le montre le tableau ci-avant, la Croatie est le seul pays de la région en gestion décentralisée. L'autorité de contractualisation est l'agence de développement régional croate située à Zagreb, équivalent en quelque sorte de la DATAR<sup>252</sup> en France. Dans tous les autres Etats post-yougoslaves, l'IAP est gérée de manière déconcentrée par les délégations nationales de la Commission. Ainsi, ce premier aperçu permet d'établir l'écart entre la Croatie et les autres pays en termes de dynamique d'intégration.

### 5.1.1.2. Des programmes de coopération sur la majorité des frontières post-yougoslaves

Pays		BiH	CRO	KOS	MAC	MNE	SRB
<b>Programme de coopération territoriale 2007-2013</b>	IPA CBC avec pays ex-yougoslaves	CRO, MNE, SRB (3)	BiH, MNE, SRB, SLO (4)	MAC, MNE (2)	<b>KOS (1)</b>	BiH, CRO, KOS, SRB (4)	BiH, CRO, MNE (3)
	CBC avec autres pays		Hongrie (1)	Albanie (1)	Albanie, Bulgarie, Grèce (3)	Albanie(1)	Bulgarie, Hongrie, Roumanie (3)
	Coopération transnationale	Adriatique, SEE, MED (3)	Adriatique, SEE, MED (3)		<b>SEE (1)</b>	Adriatique, SEE, MED (3)	Adriatique, SEE (2)
<b>Programme de coopération territoriale 2000-2006</b>	Initiatives ponctuelles CARDS & PHARE avec pays PY	CRO, SRB-MNE (2)	BiH, SRB-MNE, SLO (3)			BiH, CRO (2)	
	PHARE avec autres pays	Italie (1)	Hongrie, Italie (2)		Grèce, Bulgarie (2)	Bulgarie, Roumanie, Italie, Hongrie (4)	
	Coopération transnationale	CADSES (1)	CADSES (1)		CADSES (1)	CADSES (1)	

Figure 29 - La situation de la coopération transfrontalière et transnationale dans les pays post-yougoslaves (hors Slovénie) sur la période 2007-2013 en comparaison à 2000-2006

Source : Programme européen CBIB+, <http://www.cbibplus.eu>

Comme le montre le tableau ci-dessus, la période 2007-2013 a vu la majorité des pays renouveler ou établir des programmes de coopération transfrontalière avec l'intégralité de ses voisins qu'ils soient membres, candidats ou candidats potentiels. Deux exceptions subsistent. Il n'existe toujours pas de programme de coopération entre la Serbie et le Kosovo (la première ne reconnaissant pas l'indépendance du second) ni, de manière plus surprenante, entre la Serbie et la Macédoine (qui n'en ont officiellement pas fait la demande faute d'accord sur le tracé de la frontière entre les deux pays<sup>253</sup>).

<sup>252</sup> Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale

<sup>253</sup> Entretien à la Commission européenne, Blondel, 2011.

Le tableau ci-dessus permet également de mettre les coopérations transfrontalières à l'intérieur de l'ex-Yougoslavie entre 2007 et 2013 en perspective ; de façon temporelle par rapport à la période précédente 2000-2006 et de façon géographique par rapport aux coopérations avec les autres pays en dehors de l'espace post-yougoslave.

On s'aperçoit qu'en termes de coopération entre pays post-yougoslaves et autres pays européens, peu de différences sont à signaler entre les deux périodes de programmation si ce n'est un intérêt croissant pour la sous-région. Les programmes bilatéraux avec l'Italie sont remplacés par un programme transnational commun autour de la Mer Adriatique et l'Albanie apparaît sur les cartes européennes, cette dernière développant des programmes de coopération avec tous ses voisins post-yougoslaves (Macédoine, Kosovo, Monténégro). Le déplacement vers le Sud du programme CADSES (traduit littéralement par Espace Central, Adriatique, Danubien et Sud-Est Européen) devenant plus simplement programme Europe du Sud-Est (SEE) s'est accompagné de la création d'une nouvelle coopération transnationale maritime autour de la Méditerranée, mais aussi d'une nouvelle stratégie macro-régionale de bassin autour du Danube.

Entre pays post-yougoslaves, la période 2007-2013 est la première période où de programmes binationaux ont été mis en place sur la majorité des frontières post-yougoslaves. Cependant, ces programmes ne sont pas complètement nouveaux dans la mesure où ils font suite à des petites initiatives déjà menées dans les périodes de programmation précédente au sein des programmes d'assistance et de pré-adhésion CARDS (Assistance Communautaire pour la Reconstruction, le Développement et la Stabilisation de l'Europe du Sud-Est) et PHARE (initialement Pologne Hongrie Aide à la Reconstruction Economique qui s'est progressivement étendu aux autres pays d'Europe de l'Est au début des années 2000)<sup>254</sup>..

Ainsi, la coopération transfrontalière sur la période 2007-2013 s'institutionnalise. Elle se généralise également. Mais plus que l'apparition de nouvelles coopérations *per se*, c'est l'apparition d'un nouvel

---

<sup>254</sup> A partir de la fin des années 1990 et principalement pendant la période de programmation 2000-2006, plusieurs programmes européens de préadhésion concernaient déjà les pays de l'ex-Yougoslavie. Non-exclusivement en premier lieu, ce sont les programmes PHARE (Programme d'aide à la reconstruction économique de la Hongrie et de la Pologne), ISPA (Instrument Structurel de Préadhésion) et SAPARD (Instrument Agricole de Préadhésion). Parmi les pays d'ex-Yougoslavie, la Croatie est restée le principal pays impliqué. Le volet coopération transfrontalière soutenait les projets sur frontières Roumanie-Serbie, Bulgarie-Serbie et Bulgarie-Macédoine. Un programme spécifique à l'Europe du Sud-Est a également été développé sur la période 2000-2006 : CARDS (Assistance communautaire pour la reconstruction, le développement et la stabilisation), qui comportait également un volet coopération transfrontalière. Précédemment, l'Union s'était également investie (quoique modestement) dans la reconstruction de la Bosnie-Herzégovine et du Kosovo par l'intermédiaire du programme OBNOVA et d'autres programmes spécifiques. Tous ces instruments de préadhésion qui sont restés néanmoins financièrement moins soutenus, politiquement moins déconcentrés et géographiquement moins couvrants qu'au sein de l'IAP actuel. Pour plus de précisions, cf. les documents synthétiques disponibles sur le site de la DG Elargissement : [http://europa.eu/legislation\\_summaries/enlargement/2004\\_and\\_2007\\_enlargement/index\\_fr.htm](http://europa.eu/legislation_summaries/enlargement/2004_and_2007_enlargement/index_fr.htm) ; accédé le 21/05/2013.

Etat indépendant en 2005, le Monténégro, et la normalisation (partielle) des relations avec le Kosovo (pour la Macédoine et le Monténégro) qui expliquent l'apparition de nouveaux programmes de coopération avec ces deux Etats.

### *5.1.1.3. La coopération transfrontalière peu impactée par l'existence de conflits frontaliers ?*

A l'exception de la Serbie et du Kosovo, les conflits passés des années 1990-2000, dont certains se sont déroulés dans les zones frontalières, n'ont, semble-t-il, pas impacté le développement de programmes de coopération transfrontalière, en particulier entre les principaux belligérants des conflits des années 1990 : Serbie, Monténégro, Croatie et Bosnie-Herzégovine, qui ont tous des programmes bilatéraux<sup>255</sup>. L'existence de conflits sur le tracé des frontières, s'il est la raison évoquée pour expliquer l'absence de programme entre la Serbie et la Macédoine, n'a pas semblé problématique pour l'établissement d'un programme par exemple entre Croatie et Serbie (le tracé actuel au milieu du Danube étant contesté par la Croatie) ni la Croatie et la Slovénie (l'accord autour du tracé de la frontière dans le golf de Piran n'a été trouvé qu'en 2010, bien après l'établissement du programme de coopération transfrontalière). Enfin, la présence d'une importante population minoritaire de l'autre côté de la frontière n'a pas semblé non plus constituer un risque entravant l'établissement d'un programme de coopération, par exemple entre Serbie et Bosnie-Herzégovine (côté Bosnie-Herzégovine, la république Serbe de Bosnie est à forte majorité serbe et la plupart de ses leaders se sont proclamés en faveur du rattachement à la Serbie) ou entre le Kosovo et la Macédoine (la région frontalière macédonienne concernée est à majorité albanaise).

Finalement, les dynamiques de contractualisation de programmes de coopération transfrontalière semblent d'abord s'expliquer par le morcellement de la sous-région. Les Etats situés au centre de l'espace post-yougoslave ont plus de programmes signés entre eux (PY) qu'avec le reste de l'Europe (UE). C'est le cas de la Bosnie-Herzégovine (3 PY/0 UE), de la Croatie (4 PY/1 UE) et du Monténégro (4 PY/1 UE), voire du Kosovo (2 PY/1 UE). A l'inverse, la Macédoine coopère moins avec des pays de l'ex-Yougoslavie qu'avec le reste de l'Europe (1 PY/3 UE)<sup>256</sup>. La Serbie présente une situation plus équilibrée (3 PY/3 UE) liée à sa position d'interface au sein des Balkans tout autant qu'à son refus de développer des partenariats avec le Kosovo et la Macédoine.

---

<sup>255</sup> Cela n'est pas le cas dans le contexte d'autres frontières sensibles concernées par le programme IPA sur la période 2007-2013 : il n'existe pas de programme de coopération transfrontalière Grèce-Turquie ou Turquie-Chypre par exemple (Commission des Communautés européennes 2012b, p. 14).

<sup>256</sup> un ratio similaire à un autre pays en bordure de l'espace, la Slovénie, qui ne dispose d'un programme de coopération qu'avec un seul partenaire de l'ex-Yougoslavie, la Croatie.



#### 5.1.1.4. Passage en revue des huit programmes post-yougoslaves

##### (1) Des situations frontalières fortement contrastées

Dans le tableau ci-après, sont présentés les huit programmes de coopération transfrontalière mis en place entre pays de l'ex-Yougoslavie hors Slovénie entre 2007 et 2013. Six concernent l'intégralité de la période, deux sont sortis un peu plus tardivement. Ce sont ceux concernant le Kosovo qui ont été mis en place après sa déclaration d'indépendance en février 2008 : le programme de coopération avec la Macédoine concerne la période 2010-2013, celui avec le Monténégro 2011-2013.

Les programmes disposent d'enveloppes comprises entre 4,2 millions d'euros et 15,2 millions d'euros, l'UE abondant généralement à 85% du montant total (le maximum fixé). L'investissement européen consenti est dérisoire dans les pays en voie d'adhésion. A titre de comparaison, le programme de coopération transfrontalière Interreg IVa Hongrie-Roumanie dispose d'un budget de 275 millions d'euros sur la même période sur une frontière de 450 kilomètres environ (81% du financement étant européen, apporté par l'intermédiaire du FEDER).

Programme IPA CBC		BiH-MNE	CRO-SRB	CRO-BiH	KOS-MNE	MAC-KOS	MNE-CRO	SRB-BIH	SRB-MNE
Périodes concernées		2007-2013	2007-2013	2007-2013	2011-2013	2010-2013	2007-2013	2007-2013	2007-2013
Enveloppe financière (en millions d'euros)	UE	7,9	11,8	<b>13</b>	<b>3,6</b>	4,8	6,5	12,8	8,1
	Pays	1,4	2,1	<b>2,2</b>	0,6	0,8	1,3	2,3	1,4
Territoire concerné (zones éligibles)	Frontière (km)	249	241	<b>992</b>	76	159	<b>50</b> <sup>257</sup>	383	203
	Poste-frontières	7	8	<b>28</b> <sup>258</sup>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	8	6
	Zone (km <sup>2</sup> )	29.693	18.312	<b>68.904</b>	6.372	10.921	<b>4.283</b>	16.742	19.432
	Nombre d'habitants <sup>259</sup>	1.516.234	1.888.905	<b>4.394.831</b>	626.624	1.896.543	<b>287.199</b>	2.967.023	854.906
Secrétariat technique conjoint (JTS)	Siège	Sarajevo BiH	<b>Zagreb CRO</b>	<b>Zagreb CRO</b>	Pejë/Peć KOS	Kumanovo MAC	Kotor, MNE	Užice SRB	Prijepolje SRB
	Antenne	Nikšić MNE	Sremska Mitrovica SRB	Mostar, Banja Luka BiH	Berane MNE	Gjilan KOS	Dubrovnik CRO	Tuzla BiH	Bijelo Polje MNE

Figure 30 - Les huit programmes IPA de coopération transfrontalière entre pays post-yougoslaves (hors Slovénie)

Source : Programme européen CBIB<sup>2</sup>, <http://www.cbibplus.eu>

<sup>257</sup> 25 km continentaux, 25 km maritimes

<sup>258</sup> Ce chiffre varie en ce moment du fait de la mise aux normes (entraînant des fermetures) de postes-frontière entre Croatie et Bosnie-Herzégovine suite à l'intégration de la Croatie à l'UE.

<sup>259</sup> Selon les statistiques officielles nationales datant de : 1991 en Bosnie-Herzégovine, 2001 en Croatie, 2003 au Monténégro, de 2005 en Serbie (estimations), de 2008 en Macédoine (estimations)

Les territoires concernés par ces programmes de coopération apparaissent à première vue comme divers, renvoyant tout simplement à la variance des frontières en jeu. Entre les 50 kilomètres de la frontière croato-monténégrine (dont seulement 25 sont terrestres) et ses deux points de passage et les 992 kilomètres de la frontière croato-bosnienne et ses 28 points de passage officiels estimés, l'écart peut sembler grand. Néanmoins, si on écarte cette dernière et celle entre la Serbie et la Bosnie-Herzégovine, les six frontières restantes sont de petites frontières (entre 50 et 249 kilomètres) comptant entre 2 et 8 points de passage. Sans surprise, plus la frontière est longue, plus le nombre de postes-frontières est élevé, plus la zone éligible aux financements européens est importante et plus le nombre d'habitants potentiellement concernés est élevé.

Toujours à partir du tableau présenté précédemment, il est également notable de voir que les enveloppes financières mises à disposition croissent avec l'importance des programmes, mais pas de manière proportionnelle. En effet, bien que le programme le plus étendu en termes de couverture géographique (celui entre Croatie et Bosnie-Herzégovine) concerne une frontière vingt fois plus longue et représente potentiellement 16 fois plus d'habitants que le programme le plus limité dans ces domaines (celui entre Croatie et Monténégro), l'écart de financements est beaucoup plus faible. Il est en effet seulement 3,6 fois mieux doté.

(2) Les programmes déconcentrés davantage gérés à l'échelle locale que les programmes décentralisés ?

Au-delà de ce premier passage en revue, deux éléments nous paraissent notables à partir du tableau ci-contre. En premier lieu, les programmes semblent être gérés de manière différente selon que le pilotage est décentralisé au gouvernement national (en Croatie) ou déconcentré à la délégation européenne présente sur place (partout ailleurs). L'organe central de gestion d'un programme de coopération transfrontalière au quotidien est le secrétariat technique joint (JTS)<sup>260</sup> comme le rappelle par exemple le site du programme de coopération transfrontalière Serbie-Monténégro 2007-2013<sup>261</sup> :

"The Joint Technical Secretariat (JTS) is responsible for the day-to-day programme management and supplies potential applicants with information, provides concrete advice during the application process and accompanies the applicants until the project is finished. The JTS gives support to the Monitoring Committee, the Steering Committee, the Managing Authority and the Paying Authority."

Pour les deux programmes dont elle est le leader (Croatie-Serbie et Croatie-Bosnie-Herzégovine), la Croatie a fait le choix de positionner le JTS dans sa capitale (Zagreb) auprès des organismes

---

<sup>260</sup> Je reviendrai davantage sur l'organisation institutionnelle de la coopération transfrontalière dans le chapitre 9.

<sup>261</sup> <http://www.cbcsrb-mne.org/>

décisionnels gouvernementaux, quand bien même Zagreb n'appartient pas aux territoires éligibles de ces deux programmes. A l'inverse, partout ailleurs, les délégations européennes en charge de l'organisation des autres programmes de coopération transfrontalière en ex-Yougoslavie ont choisi de positionner les JTS dans les villes principales au centre des territoires frontaliers concernés. Il semble *a priori* que la Commission européenne applique davantage le principe de subsidiarité que les Etats eux-mêmes en installant les organes de gestion du programme au plus près de la frontière à aménager.

Observer empiriquement les conséquences de ces différents modes de gestion sur l'intégration des acteurs locaux à la gestion de ces programmes de coopération transfrontalière pourrait s'avérer être intéressant. La Commission elle-même positionne le renforcement des capacités techniques et administratives des structures locales et nationales comme un des enjeux majeurs de ces programmes : « Strengthening administrative capacity and preparing national and local structures and authorities to plan and implement joint programmes remain major challenges which the enlargement countries need to address rigorously from an early stage of the process » (Commission des Communautés européennes 2012b, p. 5). Y contribue-t-elle ou court-circuite-t-elle l'échelle nationale pour davantage garder la main sur les programmes ?

En théorie, elle affirme que le mode de gestion (décentralisé ou déconcentré) impacte peu la participation des autorités nationales, soi-disant toujours partie prenantes de la décision : "Even in candidate/potential candidates where IPA assistance is still managed in a centralised mode by the Commission, the cross-border programmes are largely implemented by national authorities jointly sitting in the programme's management structures" (Commission des Communautés européennes 2012b, p. 14). Il sera intéressant de questionner ces affirmations dans le cas d'études choisi.

## **5.1.2. La réconciliation, un enjeu fixé, une réappropriation variable**

### *5.1.2.1. Ce que la Commission promet : la réconciliation par la coopération et le développement commun*

Voyons maintenant quels sont les quatre objectifs fixés par la Commission à la coopération transfrontalière dans la région :

“ (a) promote reconciliation, confidence-building measures, reconstruction and good neighbourly relations by fostering stability, security and prosperity in the mutual interest of all countries concerned, and by encouraging their harmonious, balanced and sustainable development;

(b) support European integration of candidates/potential candidates, in particular through their participation in cross-border and transnational cooperation programmes with EU Member States;

(c) build the capacity of local, regional and national institutions to manage EU programmes and to prepare them for the management of future Structural Funds under the European Territorial Cooperation objective;

(d) foster the cooperation among local/regional authorities, associations, NGOs and enterprises from neighbouring regions in order to enhance their capacity to develop cross-border projects and networks and henceforth the economic, social and territorial development of border areas.” (Commission des Communautés européennes 2012b, p. 4).

En résumé, il s’agit (a) de promouvoir la réconciliation par le développement durable mutuel, (b) de soutenir l’intégration dans l’UE, (c) d’encourager la construction d’une ingénierie locale européanisée –dans le jargon européen, il s’agit du renforcement des capacités ou *capacity building*– et (d) de favoriser la coopération entre les acteurs par un développement transfrontalier commun. Ce dernier objectif paraît d’ailleurs quelque peu redondant avec le premier.

En d’autres termes, la Commission reprend la marotte de ses programmes de coopération transfrontalière intra-UE. Elle part du constat que les régions frontalières ont souvent été marginalisées parce que le modèle de développement des Etats-nations favorisait les centres urbains, mais également parce que l’histoire a parfois séparé durablement et profondément certains territoires européens autant idéologiquement qu’économiquement. Elle part du principe que c’est particulièrement le cas dans le contexte post-yougoslave : « in the last decade, political and economic contacts between bordering regions, especially within the Western Balkans, have been limited” (Commission des Communautés européennes 2012b, p. 5).

Face à ces challenges, la Commission propose généralement aux régions européennes frontalières des programmes qui leur permettent de coopérer entre elles pour dépasser ensemble cette marginalité en tissant des liens économiques et sociaux. La particularité du contexte post-yougoslave passe, non pas par l’établissement d’une politique de coopération transfrontalière spécifique. En effet, l’objectif décliné est celui du projet européen au sens large, à savoir la paix par le développement économique commun. La différence vient plutôt du fait que, dans le contexte post-yougoslave, la réconciliation devient l’objectif principal (et répété). La politique de préadhésion et plus particulièrement son volet coopération transfrontalière représente l’incitation directe et opérationnelle de l’Union dans ce domaine pour la région qu’elle choisit ainsi de concentrer sur les frontières : « CBC programmes were conceived to help the Western Balkans countries to overcome the legacy of the conflicts of the past, building on the recent positive momentum regarding reconciliation » (Commission des Communautés

européennes 2012b, p. 5). Le sens de ces programmes est tout autant politique qu'économique et social ; de grandes ambitions pour un financement pourtant limité comme la Commission le reconnaît elle-même : « In addition to their political significance and impact, CBC programmes also contribute to the economic development and the social cohesion of bordering areas, to the extent allowed by limited funding available » (Commission des Communautés européennes 2012b, p. 5).

Voyons maintenant dans quelle mesure les souhaits de la Commission en ce qui concerne la coopération transfrontalière en ex-Yougoslavie ont été ou non repris lors de l'élaboration des programmes entre 2006 et 2010. Précisons que cette élaboration est réalisée la plupart du temps, par les Ministères en charge du développement régional et/ou de l'intégration européenne dans chacun des pays concernés. Ce sont donc les autorités nationales qui fixent les orientations programmatiques de la coopération transfrontalière en ex-Yougoslavie, dans le cadre fixé par la Commission.

#### *5.1.2.2. Ce que les programmes affichent : le développement plus que la réconciliation*

Les documents programmatiques de coopération transfrontalière sont disponibles en anglais sur des sites internet dédiés à chacun des programmes mis en place. L'impératif européen d'information et de communication est scrupuleusement respecté. Le document de référence généralement intitulé « IPA CBC *frontière concernée* » compte entre 50 et 80 pages en moyenne. Il suit quasiment toujours la même organisation (basée sur le même modèle de base fourni par la Commission) :

- (1) Introduction
- (2) Description et analyse (souvent AFOM<sup>262</sup>) de la zone du programme
- (3) Stratégie du programme
- (4) Dispositions financières (littéralement « financial provisions »)
- (5) Modalités d'application (littéralement « implementing provisions »)

Les courtes parties 1 et 4 sont parfois intégrées dans les parties suivantes.

#### (1) Le développement durable pour tous

Si l'on s'intéresse plus spécifiquement aux déclinaisons en objectifs et/ou priorités dans chacun des programmes, on s'aperçoit que les mots d'ordre du développement territorial sont repris sans être adaptés aux spécificités de chacune des régions transfrontalières des programmes concernés. Par exemple, le programme IPA CBC Croatie-Bosnie Herzégovine se fixe l'objectif suivant : « to encourage the creation of cross-border networks and partnerships and the development of joint cross-border

---

<sup>262</sup> AFOM : Atouts Faiblesses Opportunités Menaces ou SWOT en anglais.

actions with a view to revitalizing the economy, protecting the nature and the environment and increasing social cohesion of the programming area” (Directorate for European integration of Bosnia and Herzegovina, Ministry for regional development of Croatia 2009). La reprise des enjeux du développement durable (revitalisation économique, protection de la nature et renforcement de la cohésion sociale) est littérale et très large, aucune adaptation aux spécificités du territoire transfrontalier croato-bosnien n’est visible.

Ce programme ne fait pas figure d’exception. Tous les autres font également état d’ambitions larges, pour ne pas dire floues, basées sur un développement socio-économique commun, le plus souvent (mais pas toujours) dans le respect de l’environnement. Non seulement l’objectif principal du programme n’est pas spécifiquement lié à des enjeux propres aux territoires, mais il en plus est identique d’un programme de coopération à l’autre, sous-entendant que les mêmes recettes (européennes) du développement durable sont tout autant bonnes qu’applicables partout.

Figure 31 - La déclinaison des objectifs européens au sein des programmes IPA CBC post-yougoslaves

Programme IPA CBC		BiH-MNE	CRO-SRB	CRO-BIH	KOS-MNE	MAC-KOS	MNE-CRO	SRB-BIH	SRB-MNE
<b>Objectifs ou priorités</b>	Développement socio-économique	X	X	X	X	X	X	X	X
	Relations de bon voisinage	X	X				X		
	Assistance technique	X	X	X	X	X	X	X	X
<b>Mesures</b>	Economie	L	L	S	L	L	S	L	L
	Social (« people-to-people »)	L	L	S	L	L	S	L	L
	Environnement	L	L	S	L	*	S	*	*
	Réconciliation								

L : Objectif large

S : Objectif spécifique

\* : mentionné de manière secondaire au sein d’un autre objectif

Deux programmes se détachent de ce premier constat général en proposant des mesures plus détaillées. Il s’agit des programmes Croatie-Bosnie Herzégovine et Monténégro-Croatie. Le premier indique le tourisme rural comme secteur d’actions prioritaire, les PME comme un public cible et l’accessibilité de la zone comme un enjeu fort (Directorate for European integration of Bosnia and Herzegovina, Ministry for regional development of Croatia 2009, p. 25). Le second insiste sur la

protection et la mise en valeur d'un environnement et d'un patrimoine qualifiés d'exceptionnels<sup>263</sup> et fait également les PME des acteurs centraux dans la reprise de la coopération (Ministry of Foreign Affairs and European integration of Montenegro, Ministry for regional development of Croatia 2011, p. 33). Tous les autres proposent dans leur déclinaison de la ou des priorités retenue(s) en mesures un simple listing : économie, cohésion sociale, environnement.

## (2) Le « bon voisinage » présent dans seulement 3 programmes

Si l'on s'intéresse maintenant à la réconciliation, il apparaît qu'aucun programme ne la mentionne directement dans le texte comme une priorité à atteindre, ne reprenant pas l'injonction européenne, ou du moins ne l'affichant pas comme un objectif en soi.

Lorsque l'on rentre dans le détail, deux programmes mentionnent tout de même le rétablissement de relations de bon voisinage. Dans le programme de coopération Croatie-Serbie, l'amélioration des relations de voisinage par delà la frontière fait ainsi partie de l'objectif principal qui est : "to stimulate cross-border cooperation in order to diversify and improve the regional economy in a socially and environmentally sustainable way, whilst at the same time, improving good neighbouring relations across border" (European integration office of the republic of Serbia, Ministry for regional development of Croatia 2009, p. 46). Ce rétablissement de relations de bon voisinage apparaît nécessaire, selon les auteurs du programme, dans un contexte où elles ont été fortement malmenées par les conflits durant les années 1990. Le programme de coopération est proposé comme un instrument permettant de contribuer à un rapprochement entre les communautés.

Il en est de même dans le programme de coopération IPA CBC Croatie-Monténégro qui fait état quasiment mot pour mot de la même intention au sein de sa priorité 1 : "Creation of favourable environmental and socio-economic conditions in the programme area by improvement of the co-operation in the jointly selected sectors and good neighbourly relations in the eligible areas" (Ministry of Foreign Affairs and European integration of Montenegro, Ministry for regional development of Croatia 2011, p. 27).

Dans une moindre mesure, le Monténégro et la Bosnie Herzégovine intègrent également, bien qu'indirectement et secondairement, une volonté de rapprochement dans leur programme de coopération transfrontalière puisque le sous-objectif 3 vise à rétablir la coopération transfrontalière en ressuscitant les liens culturels et économiques préexistants (sans mentionner toutefois ce qui a contribué à les briser) : "To re-establish cross border cooperation through strengthening previous

---

<sup>263</sup> Sont en effet présents à proximité directe de la frontière deux sites classés à l'UNESCO : la « contrée naturelle et culturo-historique de Kotor » et la « vieille ville de Dubrovnik », cette dernière ayant été classée en péril au moment de son bombardement en 1991-1992 ce qui avait provoqué l'émoi international.

cross border economic and cultural contacts“ (Directorate for European integration of Bosnia and Herzegovina, Ministry of Foreign Affairs of Montenegro 2009, p. 39).

Ainsi la réconciliation, considérée par la Commission comme l’objectif numéro un des programmes de coopération transfrontalière dans les Balkans occidentaux, n’est jamais mentionnée en tant que telle dans aucun des huit programmes post-yougoslaves. Elle est cependant abordée sous d’autres termes (bon voisinage) dans trois d’entre eux. Première explication possible, tous les territoires n’ont pas vécu les conflits dans la même intensité. Certains ont pu être épargnés. C’est pour cela que les programmes de coopération transfrontalière ne mentionnent pas la réconciliation comme un objectif, tout simplement parce qu’ils ne sont pas concernés. Pour tester rapidement cette hypothèse, je mets en parallèle dans les différentes régions frontalières, programmes CBC (existence d’un programme sur la période 2007-2013 ; mention du rétablissement des relations de bon voisinage parmi ses objectifs) et crimes de guerre<sup>264</sup> (si le territoire a été le théâtre de crimes de guerre jugés par le Tribunal Pénal International pour l’ex-Yougoslavie sur un ou les deux côtés de la frontière).

Régions frontalières post-yougoslaves	Programme CBC IPA 2007-2013	Objectif : relations de bon voisinage	Affaires jugées par le TPIY	
			sur un des deux côtés de la frontière	les deux côtés de la frontière
Bosnie Herzégovine - Monténégro			X	
Croatie-Serbie				X
Croatie – Bosnie Herzégovine				X
Kosovo – Monténégro	2011 - 2013		X	
Macédoine – Kosovo	2010 - 2013			X
Monténégro – Croatie			X	
Serbie – Bosnie Herzégovine			X	
Serbie – Monténégro				
Kosovo – Serbie			X	
Serbie - Macédoine				

Figure 32 - Programme de coopération vs. Crimes de guerre : quel lien ? –

Source : TPIY

<sup>264</sup>Trouver un indicateur permettant de pointer les territoires frontaliers où la réconciliation serait « nécessaire » est difficile. *Les affaires jugées par le TPIY* me semblent être le moins mauvais. Le TPIY est un acteur international extérieur. Il a compétence de juger les affaires criminelles mais uniquement celles de première importance considérées trop sensibles pour être jugées localement. S’il permet donc de relever certaines zones de conflit, il reste insuffisamment précis et c’est sa principale limite ; il ne permet pas par exemple d’établir si la (ou les) réconciliation(s) en jeu(x) concerne(nt) les communautés présentes de part et d’autre de la frontière.



A partir de la lecture de ce tableau, seuls les territoires des programmes Serbie-Monténégro d'une part, et de Serbie-Macédoine d'autre part, semblent avoir été épargnés par des crimes de guerre majeurs. Pour autant, la Serbie et la Macédoine n'ont pas réussi à développer un programme de coopération transfrontalière sur cette période. Le lien entre absence de crimes sur le territoire et développement d'un programme de coopération transfrontalière ne semble donc pas direct ; pas plus que le lien entre absence de crimes majeurs sur le territoire de la coopération et absence d'objectif lié à la réconciliation. En effet, la grande majorité des territoires frontaliers apparaisse avoir été touchée directement par des épisodes criminels pendant les conflits, de manière asymétrique ou non, sans qu'il y ait de rapport à première vue avec la fixation d'un objectif de rapprochement à l'intérieur des programmes de coopération. En d'autres termes, il semble difficile d'établir un lien, dans un sens ou dans un autre, entre nécessité de se réconcilier (quasiment partout) et inscription de cet objectif dans un programme de coopération transfrontalière.

Si l'on porte une plus grande attention aux différentes situations, les trois programmes prenant en compte cet impératif (Bosnie herzégovine-Monténégro, Croatie-Serbie et Monténégro-Croatie) s'appliquent sur des territoires touchés par les premiers temps des conflits des années 1990. Ils furent des lieux de luttes armées interethniques opposant militaires et/ou paramilitaires, yougoslaves, serbes, monténégrins, croates, musulmans, dans deux républiques de la confédération s'étant déclarées indépendantes : la Croatie (en particulier dans ses territoires frontaliers) puis la Bosnie-Herzégovine (partout). Pourtant, d'autres programmes de la zone, Serbie-Bosnie Herzégovine et Croatie-Bosnie Herzégovine par exemple, ne font pas état de cet objectif ; alors que ce sont les mêmes autorités (cf. début de chapitre) qui ont participé à leur établissement.

Les programmes concernant le Kosovo (Kosovo-Monténégro et Kosovo-Macédoine) n'intègrent pas plus d'objectif liés à la réconciliation, quand bien même les conflits de la fin des années 1990 et du début des années 2000 ont concerné tout ou partie de leurs territoires frontaliers. Par exemple, les principaux évènements conflictuels de « l'insurrection albanaise » –entre communautés albanaise (menée par une branche de l'UÇK, l'armée de libération nationale kosovare) et macédonienne– qui se sont déroulés en Macédoine en 2001, ont eu lieu dans les territoires frontaliers de la Macédoine avec le Kosovo, ceux précisément concernés par le programme de coopération transfrontalière depuis 2010. Pourtant nulle mention de rétablissement d'un bon voisinage entre ces communautés dans le dit programme.

### 5.1.3. Le programme Serbie-Croatie : un cas d'étude révélateur



Figure 33 - Le territoire d'étude

Le programme de coopération transfrontalière Serbie-Croatie semble être un choix de terrain pertinent et ce pour plusieurs raisons. Le premier argument, et le principal, est que ce programme intègre le rétablissement de relations de bon voisinage dans ses objectifs. La région frontalière serbo-croate possède la particularité d'avoir été un des lieux premiers des conflits en ex-Yougoslavie, et en même temps un lieu où la question de la pacification s'est posée très tôt. Il semble donc être un lieu où la réconciliation est possible, par où elle pourrait commencer. Symboliquement, les Serbes et les Croates étaient deux nations constitutives de la Yougoslavie. Leurs affrontements et rapprochements politiques ou militaires successifs ont rythmé l'histoire yougoslave au XXe siècle.

En second lieu, le programme concerne des pays tous deux dans une dynamique d'adhésion européenne, mais à un stade d'intégration différent. Sur la période 2007-2013, la Croatie, candidate à l'entrée dans l'Union, est devenue un de ses membres pendant que la Serbie est un des rares pays de

la région (avec le Monténégro) ayant vu son statut de *candidat potentiel* évoluer vers celui de candidat officiel, i.e. que les négociations d'adhésion ont commencé. En choisissant un programme européen entre deux pays dynamiques dans l'adhésion, je cherche à minimiser les risques de travailler sur une coquille-vidé. En continuité de la réflexion théorique, il s'agit en quelque sorte de tester le moteur européen sur un territoire où il a été accueilli favorablement par les gouvernements nationaux. En outre, ce statut d'intégration différent a pour conséquence une décentralisation de la gestion du programme au partenaire croate en même temps qu'un encadrement plus resserré du partenaire serbe. Ce décalage dans la gestion permet ainsi d'observer et éventuellement de mettre en perspective, si cela apparaît pertinent dans l'analyse, les conséquences de la décentralisation, lors du processus de préadhésion, sur la réappropriation du programme et les rapports de force créés entre partenaires.

Plus précisément sur ce dernier aspect, parce que la Croatie est un candidat reconnu à l'intégration européenne depuis plus longtemps (2005), son administration possède une expérience plus grande de la gestion des programmes européens. Ainsi au-delà de la différence dans la manière dont l'Union considère les pays dans le processus d'intégration, je pourrai également observer le décalage dans l'expérience et l'expérimentation européennes, et de discuter les conséquences éventuelles de cette asymétrie sur les processus de coopération et de réconciliation.

D'un point de vue pratique, le territoire éligible du programme Serbie-Croatie possède l'avantage d'être médian en termes de surface (18.312 km<sup>2</sup>) par rapport aux autres programmes de la région, et notamment par rapport aux deux autres programmes affichant l'objectif de rétablissement des relations de bon voisinage, le plus petit programme Monténégro-Croatie (4.283 km<sup>2</sup>) et le plus grand Monténégro-Bosnie Herzégovine (29.693 km<sup>2</sup>). C'est autant la question de la faisabilité de l'étude de terrain que celle de la possibilité de mise en perspective qui me conduisent à choisir ce territoire de programmation. En termes de faisabilité, il semble a priori possible de s'approprier un territoire s'organisant autour d'une frontière de 241 kilomètres dans la temporalité d'une thèse et d'y développer une méthode de recherche qualitative.

#### *5.1.3.1. Des régions frontalières proches*

Maintenant expliquées les raisons de mon choix, je vais présenter de manière synthétique le territoire éligible, i.e. celui sur lequel porte le programme de coopération transfrontalière IPA Serbie-Croatie 2007-2013.

Le territoire du programme est frontalier avec la Bosnie-Herzégovine au sud et la Hongrie au nord, bien que cette dernière ne soit pas mentionnée sur la première carte produite dans le cadre du programme.

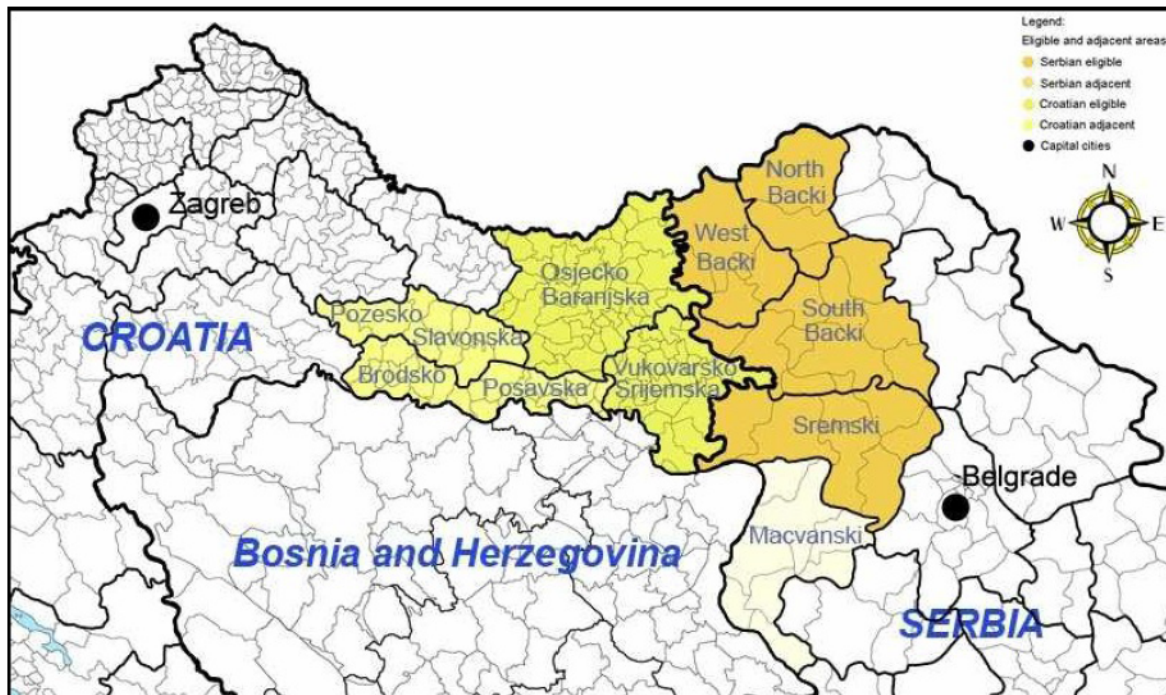


Figure 34 - Le territoire éligible tel que représenté au sein du programme stratégique.

Source : (European integration office of the republic of Serbia, Ministry for regional development of Croatia 2009)

Le territoire éligible est constitué de territoires de niveau NUTS 3 selon les standards européens, deux comitats (*Županija*) côté croate : Osijek-Baranja et Vukovar-Srijem ; et quatre districts côté serbe : Bačka nord, Bačka Ouest, Bačka sud et Srem. A ce territoire premier est adjoint un territoire dit « adjacent » regroupant deux comitats côté croate : Požega-Slavonija et Brod-Posavina, et un district côté serbe : Mačva. La différence entre zone éligible et zone adjacente tient à la part des finances du programme qui peut abonder ces territoires. 100% des fonds du programme peuvent supporter des porteurs de projets réalisant des actions dans le territoire éligible, quand 20% maximum de la contribution communautaire (85% de l'enveloppe totale) au programme peut aller au territoire adjacent. C'est ce qu'explique l'article 97 du document règlementaire de la Commission européenne précisant les conditions d'implantation des programmes IPA CBC :

“In duly justified cases, Community funding may finance expenditure incurred in implementing operations or parts of operations up to a limit of 20 % of the amount of the Community contribution to the cross-border programme in NUTS level 3 regions or, in the absence of NUTS classification, equivalent areas, adjacent to the eligible areas for that programme” (European Commission 2007, p. 33).

Le choix du territoire a constitué une des premières étapes de lancement du programme de coopération transfrontalière, une fois la structure organisationnelle du programme montée. Ce choix a été réalisé par le JPC (Comité Programmatique Joint). La seconde étape fut la rédaction du document support du programme qui est composé d'un diagnostic du territoire et d'une série d'objectifs et de mesures.

Dans l'introduction de ce rapport, le choix du territoire est d'abord justifié par sa situation géographique : les deux comitats croates et trois des quatre districts serbes sont les régions directement attenantes à la frontière serbo-croate (European integration office of the republic of Serbia, Ministry for regional development of Croatia 2009, p. 6). Pour le dernier district joint au territoire éligible côté serbe, un autre registre de justifications est évoqué : la Bačka Nord est ajoutée parce qu'elle concentre une importante minorité croate (Ibid.). Le recensement de 2002 (celui disponible au moment de l'écriture du document stratégique) indique en effet que 16,8 % de la population du district se déclarent Croate ou Bunjevci<sup>265</sup>. C'est le 3<sup>e</sup> groupe ethnique le plus important en nombre de déclarés après les Hongrois (43,6%) et les Serbes (24,8%).

Pour les régions adjacentes, les justifications apportées sont plus larges. En premier lieu, il est indiqué que ces dernières présentent un nombre important de similarités en termes démographiques, économiques et géographiques. De manière aussi vague, il est ensuite souligné que ces régions partagent des traditions et une culture commune, résultantes des migrations croisées post-conflits au milieu des années 1990 (Ibid.). Cet ensemble d'arguments larges est globalement peu convaincant. Dans tous les termes invoqués, les similarités entre le territoire éligible et le territoire adjacent ne sont pas plus importantes qu'avec d'autres Comitats croates du nord de la Slavonie ou avec des districts de l'Est de la Voïvodine par exemple. L'intégration du district de Mačva à l'invocation d'une soi-disant continuité traditionnelle et culturelle est au contraire surprenante. Dans l'Histoire, ce district de Serbie centrale a plus souvent appartenu à l'Empire Ottoman, à la différence des autres Comitats et districts du programme (et plus largement du Nord de la Croatie et de la Voïvodine) qui furent des territoires longtemps intégrés à l'Empire austro-hongrois. Il nous semble ainsi que l'intégration de ces zones adjacentes relève d'une autre logique : situées à la frontière avec la Bosnie-Herzégovine, elles n'appartiennent pas au territoire éligible des programmes de coopération transfrontalière Croatie-Hongrie ou Serbie-Hongrie ou même Serbie-Roumanie. Pour ne pas être lésés par rapport à ces régions du Nord de la Croatie et de la Serbie déjà éligibles à des programmes entre Etats candidats et Etats membres souvent plus importants en termes financiers, il semble que ces territoires aient été ajoutés comme « adjacents » pour pouvoir bénéficier d'éventuels effets positifs secondaires (au moins financiers) du programme Serbie-Croatie.

---

<sup>265</sup> Une minorité nationale souvent rapprochée ou confondue (selon les points de vue) avec les Croates.

Ainsi, au-delà des arguments invoqués, le territoire de coopération choisi est constitué premièrement des régions situées de part et d'autre de la frontière formant un ensemble cohérent autour de cette dernière, étendu au Sud-Est et au Sud-Ouest à des zones adjacentes frontalières avec la Bosnie-Herzégovine.

Le territoire éligible du programme couvre une superficie de 18.312 km<sup>2</sup>, soit à titre de comparaison, une surface un peu plus grande que la région Basse-Normandie (environ 17.600 km<sup>2</sup>). Cette superficie est répartie inégalement entre partie croate (environ 6600 km<sup>2</sup>, un peu plus du tiers du territoire éligible) et partie serbe (environ 11.700 km<sup>2</sup>, un peu moins des deux tiers). Schématiquement, ce territoire pourrait être représenté par un rectangle de 180 kilomètres d'Est en Ouest par 100 kilomètres du Nord au Sud. Il est traversé par une frontière non rectiligne de 320 kilomètres qui est matérialisée, pour une grande partie (259 km), par le Danube.

Plus globalement, ce territoire appartient à un ensemble physique plus important, la plaine pannonienne, située entre plusieurs chaînes montagneuses : les Carpathes au Nord-Est, les Balkans au Sud-Est, les Alpes dinariques au Sud et les Alpes à l'Ouest.

Le territoire d'étude compte trois cours d'eau significatifs :

- le Danube (*Dunav*), qui après avoir traversé la Hongrie marque la frontière entre Croatie et Serbie, puis continue en Serbie entre les districts de Bačka Sud et de Srem, avant de poursuivre son cours vers Belgrade (*Beograd*) ;
- la Drava, qui traverse le Comitat d'Osijek-Baranja avant de se jeter dans le Danube à la frontière serbo-croate. Leur confluence forme une zone marécageuse classée en grande partie en Parc Naturel (*Kopački Rit*) ;
- la Sava, au Sud du territoire éligible qui marque la frontière entre Croatie et Bosnie-Herzégovine puis poursuit son cours entre les districts du Srem et de Mačva.

Dans cette région de plaine que les cours d'eau servent souvent à signifier les limites administratives.

Si nous revenons maintenant à la construction historique de ces régions, le territoire éligible regroupe deux parties d'ensembles régionaux plus vastes, eux-mêmes constitués de provinces ne correspondant pas toujours aux limites administratives actuelles. Côté serbe, il recouvre la partie occidentale de la Voïvodine. Présenté souvent comme un « espace carrefour » de l'Europe, la région possède la particularité d'avoir fait partie successivement de la Hongrie (au Moyen-Âge), de l'empire ottoman (au XVIe et au XVIIe siècle) , puis de l'empire austro-hongrois (jusqu'à la première guerre mondiale) qui l'intégrera à sa frontière militaire (cf. chapitre 2). La Voïvodine s'unit à la Serbie puis à la Yougoslavie à partir de 1918. La constitution de 1974 lui conféra le statut de province autonome, qu'elle perdra un temps lors du leadership de Milošević, avant de le retrouver en partie à sa chute. Héritage de ces rattachements successifs, la Voïvodine compte aujourd'hui six langues officielles : le serbe, le croate, le

hongrois, le slovaque, le roumain et le ruthène. Sur le site officiel du gouvernement de la province, la petite introduction insiste sur cette diversité : « Vojvodina is a region which traditionally fosters multilingualism, multiculturalism and multiconfessionalism »<sup>266</sup>.

Comme l'indique la carte ci-contre de l'agence de développement régional de Bačka, la Voïvodine regroupe trois régions historiques : le Banat à l'Est (qu'elle partage avec la Roumanie actuelle), la Bačka au Nord-Ouest (qu'elle partage avec la Hongrie actuelle) et le Srem/Srijem (qu'elle partage avec la Croatie actuelle). Ces deux dernières appartiennent toutes deux au territoire éligible, comme le nom des districts serbes le laissait deviner dans la partie précédente.



Districts and regions of AP Vojvodina

- - Backa
- - Banat
- - Srem
- - Macva

Figure 35 - Les « régions géographiques » de la Voïvodine

Source : Agence de développement régional de Bačka ;

Côté croate, le territoire éligible recouvre la partie orientale de la Slavonie. Cette dernière possède une histoire assez similaire à la Voïvodine puisqu'elle a été successivement hongroise, ottomane, austro-hongroise puis yougoslave sur approximativement les mêmes périodes. Ce passé commun est d'ailleurs noté dès l'introduction du document programmatique : « For historical reasons the border areas contain one of the most ethnically diverse populations in Europe. Both sides of the border having been, at some time in the past, part of both Ottoman and Habsburg empires and subject to large scale migrations from surrounding central and east European countries” (European integration office of the republic of Serbia, Ministry for regional development of Croatia 2009, p. 5). Durant la période austro-

<sup>266</sup> <http://www.vojvodina.gov.rs/en/>

hongroise, le Royaume de Slavonie jouit d'une certaine autonomie d'abord en alliance avec les Hongrois (au XVIIIe siècle et pendant la moitié du XIXe siècle), puis au sein d'un Royaume de Slavonie-Croatie. Ce royaume comprend la province du Srem/Srijem indiquant la partie actuellement incluse en Serbie. En 1918, la Slavonie et l'ensemble de la Croatie se fondent dans la première Yougoslavie. Mais à la différence de la Voïvodine, cette dernière ne possèdera jamais le statut de province autonome. Le passé commun yougoslave est peu évoqué dans le programme de coopération, sinon pour parler des conflits. L'héritage le plus récent semble symboliquement trop violent pour constituer un facteur de lien affiché.



Figure 36 – La Croatie orientale

Source : Donauschwaben Villages Helping Hands, a Nonprofit Corporation<sup>267</sup>

<sup>267</sup> ONG dont l'objet est visiblement de collecter des informations historiques sur les Souabes du Danube. Ces derniers étaient des descendants de colons germanophones qui furent envoyés par Eugène de Savoie au XVIIIe siècle après la victoire de l'Autriche-Hongrie sur l'empire Ottoman dans cette région pour peupler les terres marécageuses autour du Danube correspondant aujourd'hui à la frontière serbo-croate. La plupart des germanophones ont été tués ou expulsés au moment ou après le second conflit mondial. Pour plus d'informations : cf. <http://www.dvhh.org/slavonia/index.htm>



Le territoire éligible côté croate est donc majoritairement constitué d'une partie des territoires qui formaient jadis la Slavonie. Il comprend également au Nord une petite partie de la Baranja (une région partagée avec la Hongrie actuelle) et au Sud-Est, une partie du Srijem/Srem (partagée avec la Serbie actuelle). Notons à ce sujet que le partage du Srem/Srijem entre ce qui était alors les républiques de Croatie et de Serbie au sein de la Yougoslavie socialiste, a eu lieu à la fin du second conflit mondial. La Commission Đilas a scindé cette province historique en deux, en justifiant qu'elle joignait la partie comptant une majorité de villages peuplés de croates à la république de Croatie, et inversement la partie comptant une majorité de serbes à la république de Serbie (toutes deux appartenant alors à la Yougoslavie).

#### *5.1.3.2. Depuis la guerre, des tentatives embryonnaires de coopération transfrontalière*

Passage obligé du document du programme de coopération transfrontalière, l'expérience dans la coopération transfrontalière (sous-entendue soutenue par des Fonds européens) est évoquée de manière succincte. Il s'agit en particulier d'actions de préparation à la coopération, sur des nouvelles frontières post-yougoslaves, soutenues par le programme CARDS. En 2001, il est par exemple fait mention de la participation au programme CARDS 2001 « Strategy and Capacity Building for Border Region Co-operation », qui visait à l'identification de projets futurs aux frontières entre la Croatie, la Serbie, le Monténégro et la Bosnie-Herzégovine et à la formation de potentiels porteurs de projet ; et ainsi de suite en 2002, 2003, 2004. Entre 2004 et 2006, des expériences de coopération avec des pays devenus membres ou en voie d'adhésion sont mentionnées. Des partenaires croates développent ainsi des projets au sein des Programmes de Voisinage avec la Slovénie et la Hongrie (soutenus par les programmes européens PHARE CBC et INTERREG IIIa) quand des partenaires serbes en développent avec la Hongrie, la Roumanie et la Bulgarie (soutenus par les programmes européens CARDS et PHARE CBC). Notons que les deux pays sont à la même période également inclus dans les initiatives communautaires transnationales précédemment mentionnées : CADSES et Adriatique.

Néanmoins, il est difficile de mesurer les coopérations établies au travers de ces programmes sur la frontière Serbie/Croatie en particulier. Au moment de l'élaboration du programme en 2009 et même après sa révision en 2011, le nombre de partenaires de Croatie et de Serbie soutenus pour des projets communs par les Fonds CARDS entre 2001 et 2006 n'était pas connu. Au sein du programme Adriatique, si 3 projets comptant des partenaires de Croatie et de Serbie sont identifiés entre 2004 et 2006, seulement un comprend des partenaires situés sur le territoire éligible de la coopération transfrontalière IPA CBC 2007-2013 étudié ici (European integration office of the republic of Serbia, Ministry for regional development of Croatia 2009, p. 7).

Ainsi, il semble que la frontière Serbie/Croatie ait fait été, avant 2007, l'objet de très peu de projets européens de coopération transfrontalière. Des différences sont mentionnées entre Nord et Sud du territoire : les acteurs territoriaux des régions situées à proximité directe de frontières avec des pays membres seraient déjà mieux habitués et identifiés comme potentiellement plus en capacité à répondre aux appels à projets de coopération transfrontalière soutenus par des Fonds européens. Mais le programme note également le manque de volonté de la plupart des municipalités du territoire à s'engager dans des initiatives transfrontalières avant 2007 (Ibid., p.8). Le blocage ne semble pas seulement institutionnel mais aussi symbolique.

### **Conclusion de la section 5.1**

Bien qu'il réponde marginalement à certaines logiques politico-institutionnelles (par ex l'intégration de régions adjacentes frontalières à la Bosnie), le document de programmation invoque surtout des proximités historiques pour justifier le découpage proposé. Les régions éligibles sont situées dans la plaine pannonienne, à proximité directe de la frontière, cette dernière étant aux deux tiers matérialisée par le Danube. Le document fait également mention du passé commun du territoire transfrontalier proposé, i.e. de leur appartenance passée à des ensembles plus larges, ottoman, austro-hongrois (la période yougoslave n'est pas mentionnée). Le territoire compte des populations se revendiquant croates et serbes de part et d'autre de la frontière mais aussi d'autres nationalités, en particulier hongroise. Toutes ces proximités sont présentées comme autant de facteurs facilitant *a priori* la coopération. Néanmoins, le programme fait également état de l'histoire récente de la coopération transfrontalière quasi-inexistante.

## 5.2. Un espace où se pose la question des réconciliations

La frontière serbo-croate, et l'espace qui l'entoure, est un lieu -parmi d'autres en ex-Yougoslavie- où la question des réconciliations interethniques se pose. Il a été un lieu important d'affrontements dans les années 1990. Le « côté croate » constitue un territoire symboliquement central du début à la fin des conflits en Croatie (qu'on peut situer entre 1990 et 1998). Le « côté serbe » a également été concerné par des violences interethniques à cette période, mais de manière plus épisodique. Il a ensuite subi les bombardements de l'OTAN en 1999 (opération Force Alliée) liés aux conflits au Kosovo.

Nous essaierons dans la partie suivante de passer rapidement en revue les événements des années 1990. L'objectif est de rappeler les éléments factuels à partir de sources internationales diverses : les écrits de synthèse produits par le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, des rapports d'ONGs telles qu'Amnesty International, des tribunes ou des analyses de grands journaux internationaux (Le Monde diplomatique, the Guardian), des articles ou des ouvrages scientifiques mais aussi littéraires (roman, BD). Il s'agit ainsi de ne pas apporter tout de suite une vision trop critique de la construction parfois nationaliste, parfois libérale, mais souvent essentialisante des identités et des territoires, réduits à leur composante ethnique, réalisée par nombre des acteurs des conflits yougoslaves eux-mêmes et reprise par la majorité des acteurs internationaux. L'objet est davantage d'apporter un regard compréhensif sur l'interrelation de ces représentations collectives de sorte à mieux pointer les enjeux symboliques du terrain de recherche.

### 5.2.1. Guerres et crimes en Croatie (1990-1995)

Dès 1990, les espaces frontaliers de la Croatie (principalement avec la Serbie et la Bosnie-Herzégovine) sont des lieux importants de tension entre individus étant identifiés ou s'identifiant comme des membres de la minorité serbe de Croatie, souvent majoritaires dans ces régions, et membres de la majorité croate (eux donc souvent minoritaires dans ces régions). Pour certains, les premiers coups de feu des conflits yougoslaves auraient éclaté à Pakrac en Slavonie occidentale début mars 1991 (Engelberg 1991). D'autres identifient le début du conflit au premier homme tué, un policier croate à la fin du même mois, dans le parc national des lacs de Plitvitce<sup>268</sup> situé dans la région historique de Korđun (Sudetic 1991).

Mais la situation entre Serbes et Croates s'envenime encore davantage après la déclaration d'indépendance de la Croatie le 25 juin 1991 et la décision d'intervention militaire de l'armée

---

<sup>268</sup> En serbe/croate : *Nacionalnom parku Plitvička jezera*

populaire yougoslave (JNA) qui s'en suit (officiellement pour maintenir l'unité de la fédération et protéger les membres de la minorité serbe de Croatie). Voici un résumé du « conflit croate » ou plutôt du conflit sur le territoire de l'actuelle Croatie, tel que livré sur le site du (TPIY)<sup>269</sup>. Pour rappel, ce dernier a été créé par l'Organisation des Nations Unies « pour juger les personnes présumées responsables des crimes de guerre<sup>270</sup> commis dans les Balkans au cours des conflits des années 1990 » (Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie 2014a) :

« La Croatie proclame son indépendance le même jour que la Slovénie. Mais, si le retrait des Slovènes de la fédération yougoslave s'est fait presque sans effusion de sang, il n'en va pas de même en Croatie. L'importante minorité serbe refuse de reconnaître le nouvel État croate, invoquant son droit de demeurer au sein de la Yougoslavie. Avec l'aide de la JNA et de la Serbie, les Serbes de Croatie font sécession et annoncent la création d'un État serbe indépendant dans près d'un tiers du territoire croate qu'ils contrôlent. [cf. carte ci-après]

Les Croates et les autres non-Serbes sont chassés de cette région lors d'une violente campagne de nettoyage ethnique. Au cours des intenses combats qui se déroulent pendant la seconde moitié de l'année 1991, la vieille ville de Dubrovnik est bombardée et Vukovar<sup>271</sup>, assiégée et détruite par les forces serbes. [cf. photos ci-après]

Malgré un accord de cessez-le-feu, conclu sous l'égide de l'ONU et entré en vigueur au début de l'année 1992, le gouvernement croate est déterminé à reprendre le contrôle de son territoire et utilise toutes les ressources à sa disposition pour développer et équiper son armée. Durant l'été 1995, l'armée croate lance deux offensives majeures qui lui permettent de regagner la totalité de son territoire, à l'exception de la petite poche de « Slavonie orientale »<sup>272</sup>. Lors d'un exode massif, des dizaines de milliers de Serbes fuient l'avancée des forces croates pour se réfugier en Bosnie-Herzégovine, dans les régions contrôlées par les Serbes, et en Serbie. La guerre en Croatie prend fin à l'automne 1995. La Croatie retrouvera le contrôle de l'ensemble de son territoire avec la réintégration pacifique de la Slavonie orientale en janvier 1998, après une période de transition assurée par l'administration des Nations Unies » (Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie 2014b).

---

<sup>269</sup> qui utilise quasiment l'angle ethnique pour "expliquer" les conflits.

<sup>270</sup> C'est-à-dire quatre types de crime : génocide, crimes contre l'Humanité, violations des lois ou coutumes de la guerre, infractions graves aux Conventions de Genève.

<sup>271</sup> Vukovar est une municipalité située sur le territoire d'étude.

<sup>272</sup> Située là aussi sur le terrain d'étude choisi dans le présent travail.



Figure 37 - Les Krajina de Croatie sous contrôle de l'éphémère République Serbe de Krajina en 1992

Source et réalisation :  
(Lejeau 2005, p. 46)

En pointillé : zones contrôlées par les Serbes en 1992  
En gris : zones de peuplement majoritairement serbes  
N.L. 2004



Figure 38 - A gauche : Dubrovnik bombardée en 1991 par la JNA. Source : Hrvatski Vojnik, Oct. 2009 ; A droite : Vukovar dévastée après les bombardements de la JNA en 1991. Source : Romano Cagnoni

L'histoire des conflits sur le territoire croate est ainsi marquée par des nettoyages ethniques croisés et successifs. Une de ses formes, la plus courante a consisté à chasser la majorité des habitants non-serbes des territoires contrôlés par les Serbes et réciproquement. En octobre 1993 par exemple (au milieu du conflit sur le territoire croate), selon des statistiques compilées par le Haut Commissariat des Réfugiés des Nations Unies (UNHCR), on comptait 247.000 Croates et autres non-Serbes déplacés venant de zones sous contrôle de la République Serbe de Krajina ; inversement, 254.000 Serbes avaient été chassés du territoire sous contrôle croate.

Dans un roman tiré de son histoire personnelle (traduit en français en 2012), Ivana Bodrožić raconte sa vie de petite fille de 8 ans « déplacée interne » au moment des conflits. Elle a dû fuir Vukovar en 1991, y laissant un père qu'elle ne reverra jamais. Avec son frère et sa mère, elle se réfugie d'abord à Zagreb où ils squattent un appartement laissé inoccupé (peut-être antérieurement habité par des Serbes ayant fait le trajet inverse). En 1993, elle trouve un refuge plus permanent dans une chambre d'hôtel du Zagorje croate (région du Nord-Est du pays) où elle vivra plusieurs années dans une seule pièce avec son frère et sa mère. Elle raconte son installation dans cet hôtel :

« Quand on est arrivés, c'était un magnifique début d'automne. Il y avait plein de monde, plein de bruit, c'était le chaos total. A l'accueil de l'ancienne école des cadres du Parti, l'Ecole en bref, alias l'hôtel Zagorje comme certains l'appelaient, les gens se disputaient et se bousculaient. [...] Le jugement avait été prononcé en quelques mois. [...] Ils nous ont proposé de nous loger à la mer, mais nous, on voulait être à Zagreb parce que sinon tout le monde allait sûrement nous oublier, et puis c'est là que papa nous chercherait s'il réapparaissait. On a appris que les gens de Vukovar qui étaient à l'hôtel Holiday de Zagreb avaient obtenu un hébergement plus pratique dans le Zagorje croate, alors on s'est joint à leur groupe. [...] On a obtenu la chambre au troisième étage, la 325. Une pièce minuscule, inondée de soleil, douillette, avec trois lits et sa propre salle de bains. Maman s'est assise sur le lit et s'est mise à pleurer. Je n'ai pas bien compris pourquoi, on avait obtenu ce qu'on voulait, même si c'était du provisoire » (Bodrožić 2012, p. 39-40).

Hotel Z livre un aperçu saisissant des difficultés rencontrées par les réfugiés et les déplacés internes, traumatisés par la fuite et par la disparition de proches, peu pris en charge et peu soutenus par un appareillage d'Etat totalement dépassé et concentré sur les conflits plutôt que sur ses propres populations civiles.

Si les populations perçues ou se revendiquant comme croates sont durement touchées au début des conflits sur le territoire de l'actuelle Croatie, le dernier nettoyage ethnique d'ampleur touche de plein fouet les populations perçues ou se revendiquant comme serbes. Les opérations militaires croates de reconquête *Eclair* (Bljesak en serbe/croate) et *Tempête* (Oluja en serbe/croate) chassèrent en effet du territoire de la République de Croatie environ 250.000 Serbes (estimations UNHCR). Ces derniers provenaient principalement de la République Serbe de Krajina et furent en destination des territoires sous contrôle serbe : Republika Srpska en Bosnie et surtout Voïvodine où de nombreux camps furent montés pour accueillir les réfugiés. Comme le montre la photo ci-contre, ces populations sont



majoritairement issues de régions rurales et pauvres de la Croatie, ce qui ne sera pas sans poser problème lors de leur arrivée dans leur soit disant « mère-patrie »<sup>273</sup>. Entre les recensements de 1991 et de 2001 (cf. graphique ci-après), le nombre de personnes se déclarant de nationalité « serbe » passe de 581.000 environ à 201.000 environ, soit en pourcentage, un passage de 12,2% à 4,5% de la population de Croatie. L'épuration du territoire de la nouvelle république de Croatie de ses populations perçues ou déclarées serbes, si elle n'est pas totale, est considérable.

*Figure 39 - Les caravanes de réfugiés serbes fuyant la Croatie à la suite de l'opération Tempête en 1995.*

*Source : inconnue*

Mais les conflits entre Serbes et Croates sur les territoires des actuelles Croatie et Serbie ne s'arrêtent pas à ces *émigrations forcées* de population. Dans ces épisodes les plus extrêmes, les *nettoyages* pratiqués en Croatie prirent la forme de massacres de civils selon des critères ethniques, comme le rapporte Amnesty international dès 1992 :

"Information received by Amnesty International confirms reports that massacres of civilians were carried out between October and December 1991 by Serbian paramilitary forces, often operating with, or in the wake of, Yugoslav National Army (JNA) units. It is clear, however, that at least in some instances the abuses committed by Serbian paramilitary forces have provoked condemnation amongst members of the JNA. There have also been less detailed reports of massacres of Serbian civilians by Croatian armed forces and Amnesty International is seeking further information about these" (Amnesty International 1992, p. 3).

Nous le verrons dans la sous-partie (iii), certains de ces crimes de masse, jugés aujourd'hui par le TPIY, ont été commis sur le territoire d'études de cette thèse, majoritairement du côté croate. Si de nombreuses populations civiles ont fui les zones de conflits, certains (en particulier les combattants croates au début du conflit) furent internés dans des camps en Slavonie orientale, dans les territoires sous contrôle serbe (cf. carte page précédente), mais aussi en Voïvodine. Là encore, comme le notait

---

<sup>273</sup> L'opposition ville-campagne a été fortement mobilisée et instrumentalisée pour décrire les conflits en ex-Yougoslavie. Si elle renvoie à une certaine réalité, elle est à manier avec prudence. Pour une lecture critique de ce phénomène, cf. (Bougarel 1998).

Amnesty international dès 1992, les Conventions de Genève, i.e. les dispositions concernant le traitement des prisonniers de guerre, furent souvent bafouées :

“Amnesty International is concerned about reports that prisoners, the majority of them Croatians, held in camps in the province of the Vojvodina in Serbia by the JNA, have been systematically beaten and otherwise ill-treated following their arrest and detention. In some cases this ill-treatment reportedly resulted in the victim's death” (Amnesty International 1992, p. 14).

Suite aux accords d’Erduut conclus en novembre 1995, un seul territoire fut restitué pacifiquement à la Croatie nouvellement indépendante : la Slavonie orientale (cf. carte ci-après), après une mission de transition de deux ans (UNTAES<sup>274</sup>). Au premier abord, cette restitution peut apparaître comme une « success story ». L’UNTAES permit en effet la démilitarisation de la zone : “Serb military and paramilitary units were disbanded and all heavy weapons were removed from the region” (Captain David Sterling Jones 1998). Elle évita également les dérapages criminels commis par les Croates lors des opérations Tempête<sup>275</sup>. Mais elle ne semble pas, en si peu de temps, avoir réellement permis un rapprochement entre Serbes et Croates : « As the UNTAES mission nears its conclusion, it is clear to observers of the FRY that the nationalist ambitions and ethnic hatreds that led to and fueled the *Wars of Yugoslav Succession* have yet to vanish from the peoples' minds” (Ibid.).

A première vue, la Slavonie Orientale, grâce au mandat onusien, n’aurait pas connu de crimes majeurs (de « revanches ») de Croates contre des Serbes. Néanmoins, il ne semble pas que cette administration transitoire ait suffi à convaincre tous les Serbes de la région que leurs droits seraient garantis, comme le prétendait alors le gouvernement croate (Petričušić 2008). Dans un bulletin d’informations de 1998, Amnesty International indiquait « qu’au cours des deux années [du] mandat [onusien] entre 15 000 et 20 000 Serbes de Croatie ont quitté la région », mais aussi que « selon le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés, environ 30 000 personnes ont transféré leurs biens de Slavonie orientale en Serbie ». Outre certaines violences commises mollement punies par la police croate, l’ONG signalait également des menaces, notamment des tracts appelant les Serbes de Croatie à partir (...) distribués à Vukovar en novembre 1997. Le message disait notamment : *Nous tuerons en silence, lentement, et sans douceur* » (Amnesty International 1998). Si ces faits n’ont pas été qualifiés de nettoyage ethnique par le TPIY (nous le verrons par la suite), ils ont eu les mêmes conséquences : le départ d’une partie importante des *Serbes* de Slavonie orientale.

Le bilan des conflits sur le territoire de l’actuelle Croatie est humainement lourd : entre 12.000 et 13.500 croates (environ 6.800 soldats et 4.500 civils) sont déclarés morts ou disparus -selon les

---

<sup>274</sup> United Nations Transitional Administration for Eastern Slavonia, Baranja and Western Sirmium.

<sup>275</sup> cf. TPIY pour plus de précisions sur ces épisodes.



estimations officielles du gouvernement<sup>276</sup> ; 1.279 soldats de la JNA sont déclarés morts ; l'ONG Veritas basée à Belgrade estime à 6.700 le nombre de morts (principalement *serbes*) en République Serbe de Krajina (environ 4.350 combattants et 2.350 civils). Selon les estimations internationales, à la fin des conflits en Croatie, 500.000 personnes initialement originaires de ce territoire ont le statut de réfugiés ou de déplacés (Frucht 2005). Les ressentiments et les rancœurs de part et d'autre sont considérables. On blâme autant l'autre pour la responsabilité des crimes commis qu'on ignore, qu'on minimise ses souffrances, considérées comme moins légitimes, elles.

Ainsi, les blessures laissées par les conflits entre les Serbes et les Croates dans les années 1990 –dans la région frontalière serbo-croate notamment– sont complexes et profondes. Le territoire a été matériellement le lieu d'affrontements, de destructions (dont Vukovar est l'incarnation), d'emprisonnements, de nettoyages ethniques croisés et de crimes de masse. Ces derniers ont été, dès le début du conflit, instrumentalisés, exagérés, déformés pour amplifier la haine de l'Autre<sup>277</sup>. Réelles ou fantasmées, les mémoires des conflits (et les lieux de mémoire qui leur sont liés) se sont construites dans une logique de victimisation parallèle mais opposée. Elles nous paraissent représenter des enjeux symboliques centraux des réconciliations interethniques sur le territoire d'étude de cette thèse.

## 5.2.2 Les bombardements de l'OTAN en Serbie (1999)

En 1999, suite à l'escalade du conflit au Kosovo, l'OTAN lance l'opération *Force Alliée* contre ce qui se nomme encore République Fédérale de Yougoslavie (regroupant alors la Serbie –y compris le Kosovo– et le Monténégro). Le Monde Diplomatique en livre le compte-rendu suivant :

« Engagés sans autorisation du Conseil de sécurité, au nom de l'ingérence humanitaire, les bombardements aériens commencés le 23 mars 1999 contre la RFY ne devaient durer que trois jours. Leurs objectifs étaient la destruction :

- au Kosovo des capacités de coercition des forces militaires et paramilitaires du président Slobodan Milosevic ;
- en Serbie des infrastructures.

[...] Tous les membres de l'Alliance étaient convaincus que la supériorité militaire mettrait les Serbes à genoux rapidement. Ils dureront 78 jours. 25 000 sorties aériennes seront effectuées. Conformément à la doctrine du « zéro mort », les forces de l'OTAN ne subiront aucune perte humaine. Mais le refus de les engager sur le terrain, au Kosovo, aura privé les civils albanais de toute protection contre les violences des forces serbes et permis l'expulsion de centaines de milliers d'entre eux. Seuls les réfugiés une fois arrivés à l'étranger auront bénéficié de l'aide humanitaire alliée » (Gresh et al. 2006).

---

<sup>276</sup> chiffres également mentionnés par Ivo Goldstein (Goldstein 1999)

<sup>277</sup> Dans le documentaire réalisé par Hervé Ghesquière et Michel Anglade lors des conflits en 1991 à Vukovar, on voit par exemple des paramilitaires serbes fanatisés et fielleux quelques heures avant le massacre commis à Ovčara (cf. sous-partie (iii) pour plus de détails sur cet épisode) (Ghesquière, Anglade 2004).



Figure 40 – Les bombardements de l’OTAN en Voïvodine<sup>278</sup> en 1999.

En haut à gauche : l’épais nuage de pollution dans Novi Sad après le bombardement de la raffinerie de la ville. En haut à droite : la tour de la TV partiellement détruite dans le parc national de la Fruška Gora. Ci-contre : Le pont de la paix (Slobode most) à Novi Sad coupé en deux.



Source : Balkan Insight  
<http://www.balkaninsight.com/en/article/nato-99-bombing-in-pictures>

Si ces bombardements finirent par avoir l’effet escompté, c’est-à-dire interrompre les conflits au Kosovo, cette intervention militaire ne permit pas d’éviter la reproduction d’épisodes criminels. En outre, elle suscita questionnements et oppositions, en particulier sa 3<sup>ème</sup> phase. Après les bombardements sur des cibles militaires, l’OTAN décida en effet de s’en prendre à « des cibles fixes et essentiellement civiles (installations de distribution d’eau, de transport, de production d’énergie) dans l’espoir que la population yougoslave se retournerait contre ses dirigeants et forcerait ceux-ci à se rendre sans condition » (Gresh et al. 2006).

Le dessinateur de bandes dessinées serbe, Aleksandar Zograf, a tenu un journal des bombardements depuis son propre appartement situé à Pančevo en Voïvodine. Ses pensées et ses dessins illustrent l’incompréhension et la peur ressenties par une grande partie de la population serbe alors :

« Sujet : toujours plus sur les bombes - Date : mercredi 21 avril 1999, 23h59

<sup>278</sup> La municipalité de Novi Sad et le parc national de la Fruška Gora sont situés sur notre territoire d’étude.

Tôt ce matin, l'OTAN a bombardé une tour à Belgrade, locaux de la chaîne serbe la plus terrible et la plus kitsch, mais aussi du parti de Milosevic, etc. J'avoue, j'avoue ! – j'ai été le premier à rêver de jeter une bombe sur ce même bâtiment, au moins un million de fois. Mais maintenant, j'ai vu une VRAIE bombe (trois en fait) tomber dessus, je comprends combien j'ai été stupide... Parce que les mecs, CE N'EST QU'UN BÂTIMENT ! LE BÂTIMENT n'est qu'un bâtiment, et si vous bombardez des bureaux, uniquement parce que vous n'êtes pas d'accord avec la politique des gens qui travaillent dans ce bureau, vous pouvez être sûrs que 1) vous êtes stupides, 2) vous n'avez pas résolu le problème, mon vieux. [...] Une autre action glorieuse de l'OTAN aujourd'hui : ils ont bombardé le dernier pont encore debout de Novi Sad. Le projectile a laissé un gros trou dans l'architecture du pont. [...] Mais qu'est-ce qu'ils pensent, que la Serbie se compose de 11 millions de clones du président Milosevic ? » (Zograf 1999)



Figure 41 – Deux vignettes sur les bombardements de l'OTAN en Serbie en 1999, extraites de Regards from Serbia

Source : (Zograf 2007).

Le bilan humain des conflits au Kosovo et en Serbie entre janvier 1998 et décembre 2000 est lourd. En 2008, le Centre pour le droit humanitaire (une ONG serbe) établit une liste d'environ 13.500 civils tués (dont environ 10.500 albanais, 2.200 serbes et environ 800 d'autres nationalités ou de nationalité inconnue). Les bombardements de l'OTAN coûtèrent la vie de 5.000 à 10.000 soldats de la RFY (estimations OTAN) et à 500 civils environ (estimations de *Human Rights Watch* considérées comme « raisonnables » par l'OTAN).

Dans le cadre de cette thèse, cet épisode des conflits en ex-Yougoslavie nous paraît important à deux niveaux. D'abord matériellement, il concerne toute la Serbie, dont la Voïvodine, pour laquelle les structures productives et les réseaux principaux furent en grande partie détruits par les bombardements. Mais aussi, et c'est plus spécifiquement l'objet de cette partie, parce que ces derniers eurent un fort impact psychologique sur les populations qui eurent à les subir. Cet épisode donne alors à voir le regard majoritaire porté sur les *Serbes* par l'extérieur (« les méchants ») en complet décalage mais renforçant la perception de nombreux *Serbes* sur eux-mêmes (« les victimes »). La vision caricaturale et simpliste, souvent offerte et encore reproduite aujourd'hui à propos des conflits yougoslaves, serait que ces derniers soient de l'entière responsabilité des « méchants serbes » qui formaient un ensemble homogène profondément mauvais, mais en même temps passif et totalement aliéné à Milošević. Pour autant, il ne s'agit pas ici de nier la responsabilité première du régime et de certains groupes armés se revendiquant comme serbes. Cette dernière a été reconnue par l'ONU dès 1994<sup>279</sup> : « les milices et l'armée yougoslave (serbes) ont été les premières à commettre les crimes et les exactions les plus divers, les plus programmés, et en sont restés pendant toute la guerre les principaux auteurs » (Becker 2001). Néanmoins, il semble nécessaire de ne pas en faire des coupables « trop idéals » (Ibid.). Les crimes jugés par le TPIY ne concernent pas tous des faits commis par des *Serbes* contre des *non-Serbes*, mais concernent aussi, bien que dans une moindre mesure, des crimes par exemple commis par des *Croates* contre des *Serbes*, selon des procédés assez similaires, notamment lors de l'opération Tempête. En outre, les actes isolés de moindre ampleur, n'ont pas été jugés par le TPIY, mais placés sous la coupe des juridictions nationales. C'est le cas par exemple des crimes commis contre des populations serbes en Slavonie orientale (sur le terrain d'étude).

Enfin, le recours par l'OTAN à des bombardements sur des populations civiles n'est pas sans poser question. Dans un article publié dans le Monde Diplomatique en 2000, Cordone et Gidron s'interrogent à ce sujet : « Faut-il juger l'OTAN ? » pour sa campagne de bombardements, arguant que « sur la base de faits disponibles [...], il apparaît que l'OTAN n'a pas toujours respectée ses obligations

---

<sup>279</sup> Rapport remis au Conseil de sécurité en mai 1994 par le président de la commission, l'Égyptien Cherfi Bassiouni, cité par Becker.

légales concernant le choix des cibles et des méthodes et moyens de combat » (Cordone, Gidron 2000).

Le risque principal serait de faire des Serbes « des boucs-émissaires » (Becker 2001) ; or, cet argument était celui des nationalistes. Le bombardement de l'OTAN a permis à Milošević de « provoquer une nouvelle cohésion autour de sa personne » (Djuric 1997) en répétant l'idée selon laquelle « les Serbes, et seuls les Serbes, sont les véritables victimes dans les Balkans » (Grappe-Nahoum 1994). Le possible minoration des souffrances traversées par des populations serbes en ex-Yougoslavie, tout autant que leur exagération, apparaît comme un enjeu symbolique important dans cette région et dans mon terrain d'études en particulier.

Autre risque, celui de réifier les *Serbes*, et d'effacer la pluralité et les contradictions qui traversent la société serbe. Rappelons par exemple que quelques mois après la fin des conflits au Kosovo, des manifestations civiles, déjà aperçues à l'hiver 1996-1997, reprirent autour du mouvement Otpor notamment. Elles aboutirent au renversement du régime de Milošević en octobre 2000. C'est un autre enjeu de l'approche que nous avons développée dans cette thèse : éviter de reproduire la vision manichéenne « méchants Serbes » / « gentils Croates » qui imprègne les regards extérieurs (potentiellement le mien) mais également les regards réciproques des sociétés serbe et croate l'une sur l'autre.

Enfin, il nous paraît important d'apporter des éléments de compréhension du rapport de la société serbe avec son passé. Car la victimisation relève d'une certaine forme de déresponsabilisation. Pour Jacques Rupnik, c'est précisément la « représentation de soi comme victime séculaire de génocides » qui sert de justification par le régime de Milošević au recours à « la violence contre les Croates, les Bosniaques ou les Albanais alliés des Allemands et des Turcs » (Rupnik 1999, p. 19). La difficulté de nombreux *Serbes* à reconnaître que des crimes auraient été commis au nom de la nation serbe relève du « tabou » :

« Face au passé, le traumatisme de la fragmentation et de la désintégration yougoslaves qui auraient été provoquées par la communauté internationale, ainsi que l'attachement *émotionnel* à réhabiliter le projet national serbe considéré comme injustement *criminalisé*, continuent à déterminer l'essentiel des analyses et l'expression des mémoires collectives dans l'espace public » (Bacharach 2003, p. 41).

La question de la reponsabilité collective, rejetée en Serbie comme en Croatie<sup>280</sup> et plus largement celle du rapport au passé récent et son expression dans l'espace public, constitue un des enjeux symboliques de la réconciliation serbo-croate. Nous l'avons vu dans le chapitre 2, la réconciliation est un processus qui relève du rétablissement de suffisamment de confiance entre les parties prenantes du conflit. Dans quelle mesure les injonctions occidentales à se réconcilier favorisent la transformation

---

<sup>280</sup> Sur cette question en Croatie, cf. : (Kmezić, Žagar, Petričušić 2008)

des représentations auto-victimaires et accusatoires véhiculées au sein des populations serbes et croates ? Au premier rang des interventions occidentales dans les processus de réconciliation post-yougoslave apparaît le TPIY. Nous allons voir dans la partie suivante quelles affaires concernent le territoire d'études.

### 5.2.3. Les conflits selon le prisme de la justice internationale



Figure 42 – Capture d'écran de la carte interactive des affaires jugées par le tribunal de paix pour l'ex-Yougoslavie. En rouge sont figurés les affaires ayant eu lieu sur le territoire de l'actuelle Croatie .

Source : TPIY, <http://www.tpiy.org/sid/10913>

Une manière d'appréhender l'enjeu des réconciliations sur le territoire post yougoslave peut être au travers des affaires instruites par le TPIY. Le site internet du tribunal propose de prendre connaissance des affaires placées sous sa juridiction par une carte interactive dont est proposée ci-dessus une capture d'écran. Elles sont classées selon la municipalité où s'est déroulé le ou les crime(s) de guerre. 100 municipalités sont concernées sur le territoire de l'ex-Yougoslavie. Mais le tribunal ne juge pas les

affaires à partir du lieu où ont été commis les crimes. Il est « habilité à juger des personnes physiques et non des organisations, des partis politiques, des unités militaires, des entités administratives ou toute autre personne morale » (Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie 2014c). Ainsi, dans certains cas, plusieurs personnes sont impliquées dans des crimes commis en un seul lieu, parfois une même personne est impliquée dans différents lieux. Sur ces 100 lieux, 161 personnes sont mises en accusation.

Si l'on porte attention à la répartition géographique des affaires jugées sur le territoire post-yougoslave, trois territoires nationaux concentrent la majorité des cas : la Bosnie-Herzégovine (58), la Croatie (23, figurées en rouge sur la carte ci-contre), le Kosovo (17). Quatre sont quasiment ou totalement épargnés : la Macédoine (1), la Serbie (1), la Slovénie (0), le Monténégro (0). La situation dans les deux pays qui m'intéressent particulièrement dans cette thèse (Croatie et Serbie) apparaît donc au premier abord comme déséquilibrée. La Serbie semble avoir été moins concernée par des crimes de guerre majeurs sur son territoire que la Croatie.

En Croatie, on remarque deux concentrations géographiques principales (en dehors des cas isolés à Dubrovnik (1 cas), à Zagreb (1 cas) et en Slavonie occidentale (2 cas) :

- 13 affaires criminelles concernent des faits ayant eu lieu à la frontière occidentale croato-bosnienne le plus souvent dans des villages situés à proximité de Knin, Karlovac, Zadar et dans la région de la Lika. Elles concernent soit des crimes commis par des unités serbes contre des civils croates en 1991 au moment du passage de la région sous contrôle serbe, soit des crimes commis par des croates contre des civils serbes en 1995 au moment de la reconquête de ces territoires par l'armée croate lors de l'opération tempête.
- 6 affaires sont liées à des faits ayant eu lieu en Slavonie Orientale. A l'inverse, de la situation précédente, elles ne concernent que des faits commis par des unités serbes contre des populations civiles croates en 1991 et 1992.

En Voïvodine, une seule affaire est jugée par le TPIY et concerne des faits commis contre les populations croates de la région en 1992. Ainsi, parmi les 23+1 crimes susmentionnés en Serbie et en Croatie, 6+1 ont eu lieu dans des lieux appartenant au territoire d'étude de cette thèse. Tous les crimes jugés par le TPIY concernent des faits commis par des personnes se revendiquant Serbes contre des non-Serbes (et plus spécifiquement des Croates).

Il convient ici de souligner que cela ne signifie pas qu'aucun acte criminel n'a été commis par des individus se revendiquant ou étant désignés comme croates contre des individus se revendiquant ou étant désignés comme serbes dans la région frontalière serbo-croate. Cela signifie simplement que le TPIY ne s'est pas saisi de telles affaires. En effet, les affaires jugées par le TPIY sont celles que ce dernier a choisies dans « l'intérêt de la justice », c'est-à-dire souvent les affaires les plus sensibles ou

les plus importantes, celles qui concernent « les plus hauts dirigeants » tandis qu'il « renvoie un certain nombre d'accusés de rang intermédiaire ou subalterne devant les juridictions nationales de l'ex-Yougoslavie » (Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie 2014a). En d'autres termes, le TPIY et les juridictions nationales ont « compétence concurrente pour juger les violations graves du droit international humanitaire commises en ex-Yougoslavie ». Néanmoins ce dernier peut « faire valoir sa primauté et demander aux instances nationales de se dessaisir en sa faveur d'une enquête ou d'une procédure menée par ces dernières, à tout moment » (Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie 2014c).

Cette *cartographie criminelle* n'est donc qu'une cartographie des crimes jugés par le TPIY. Elle ne correspond pas à la réalité de tous les crimes commis, et encore moins aux souffrances ressenties, mais à une image : celle produite par la Communauté internationale en termes de justice sur le territoire post-yougoslave. Notre objet ici n'est pas de discuter des contributions ou des limites du TPIY d'un point de vue institutionnaliste<sup>281</sup>. Ce qui nous semble être important, c'est le déséquilibre de fait dans l'attention qui est portée, a priori, aux crimes de guerre dans la région frontalière serbo-croate, ce qui représente potentiellement, un enjeu symbolique sur le territoire d'études. Nous verrons dans notre partie résultats si ce contexte juridique international influe ou non sur la manière dont les acteurs de la région frontalière serbo-croate se réapproprient l'injonction à se réconcilier faite par l'UE. Pour donner un aperçu des crimes jugés par le TPIY à la frontière serbo-croate, nous faisons le choix de citer dans le texte deux résumés fournis sur le site du TPIY. L'objectif est de resituer plus précisément ces histoires tragiques, parce que le détail permet de donner plus de matière à l'horreur des crimes commis, et forme une partie du contexte idéal du terrain de recherche.

**Cas D** : Vukovar est une importante ville portuaire du Danube à l'est de la Croatie, près de la frontière serbe. A la fin du mois d'août 1991, l'Armée populaire yougoslave (« JNA ») a assiégé la ville et la prise trois mois plus tard. Vukovar a été largement détruite par des bombardements et des centaines de personnes ont été tuées. Pendant les derniers jours du siège, plusieurs centaines de personnes ont tenté de trouver refuge dans l'hôpital de Vukovar. Le 20 novembre 1991, les militaires serbes ont fait sortir au moins 200 civils non serbes de l'hôpital et les ont transportés dans un site éloigné, près de la ferme d'Ovčara, où ils les ont exécutés et jetés dans une fosse commune.

*Affaires liées à ce lieu : Milošević, Slobodan | Dokmanović, Slavko | Hadžić, Goran | Mrkšić et consorts | Šešelj, Vojislav |*

---

<sup>281</sup> Pour cela, nous renvoyons par exemple à l'ouvrage coordonné par Isabelle Delpla et Magali Bessone, intitulé *Peines de guerre : la justice pénale internationale et l'ex-Yougoslavie* (Delpla, Bessone 2010).



**Cas E** : Lovas est une municipalité de Slavonie orientale, proche de la frontière serbe. En octobre 1991, elle a été prise par l'Armée populaire yougoslave contrôlée par les Serbes et par des forces paramilitaires. Après leur victoire, les troupes se sont livrées au saccage, pillant et détruisant des maisons, tuant des civils, particulièrement dans les villages de Lovas et Opatovac. Le 18 octobre 1991, les forces serbes auraient obligé 50 civils croates à marcher dans un champ de mines aux abords de Lovas. Alors qu'ils s'y rendaient, un détenu a été abattu. Puis les prisonniers ont dû entrer dans le champ de mines pour les faire exploser. Une mine au moins a explosé, et les forces serbes ont ouvert le feu sur le reste du groupe. On estime que 21 personnes ont été tuées.

*Affaires liées à ce lieu : Milošević, Slobodan | Hadžić, Goran |*

*Figure 43 – Deux des crimes jugés par le TPIY sur le terrain de recherche*

*Source : (Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie 2014d).*

Ainsi, les 7 affaires dont le TPIY a la charge sur le terrain d'études<sup>282</sup> de cette thèse concernent des crimes commis contre des groupes d'habitants (perçus comme) Croates en 1991 et 1992. Certains jugements sont en cours, d'autres ont été rendus. Ils constituent selon nous a priori un des enjeux symboliques de la réconciliation serbo-croate.

Un autre enjeu symbolique de la réconciliation serbo-croate semble alors se rapporter à la gestion par les juridictions nationales des crimes de guerre non jugés par le TPIY (la grande majorité des cas en réalité). Là encore, l'influence de la Communauté internationale sur cette question apparaît comme un catalyseur important. Dans un rapport datant de 1997, l'ONG Human Rights Watch pointe les limites des premiers pas de ce processus dans les années 1990 en Croatie. Le Ministère de la Justice se montre alors incapable de tenir une liste sérieuse : le nombre d'individus mis en cause varie de 300 à 3000 personnes durant ces années, tous les crimes évoqués concernent des actes commis par des Serbes contre des Croates (Human Rights Watch 1997, p. 19). A partir des années 2000, la Communauté internationale semble disposer de leviers plus forts (par l'intermédiaire du programme européen CARDS par exemple) et d'une écoute plus importante des gouvernements. En 2003, des chambres, en charge de juger les crimes de guerre, sont créées au sein des tribunaux de canton de Zagreb, Osijek, Rijeka et Split. La même année, une chambre est également créée en Serbie au sein du tribunal de district de Belgrade (Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie 2014).

## **Conclusion du chapitre 5**

Au premier abord, la région frontalière serbo-croate peut paraître comme un territoire sur lequel la question de la réconciliation peut être posée plus facilement qu'ailleurs. La région concentre certes

---

<sup>282</sup> Cf. annexe 5 pour les cinq autres.

des lieux symboliquement forts du début des conflits (e.g. Vukovar) mais aussi de sa pacification. C'est à Erdut que l'accord du même nom a été signé entre la république de Croatie et les autorités locales serbes de la région de Slavonie orientale, Baranja et Srem occidentale. Il mit fin au conflit et permit la rétrocession pacifique sous mandat onusien de cette région frontalière au sein de la Croatie, évitant les débordements criminels s'étant déroulés dans les autres régions du pays reconquises par la force.

Néanmoins et sans remettre en cause ce qui vient d'être écrit, une lecture plus attentive laisse apercevoir certains éléments moins favorables à la réconciliation qu'il n'y paraît. En premier lieu, malgré cette rétrocession pacifiée de l'Est de la Slavonie, les conflits qui s'y sont déroulés entre 1991 et 1992, tout autant que les conditions de son occupation semblent avoir donné lieu à de nombreux épisodes criminels violents qui ont laissé une marque profonde chez les habitants. En outre, l'attention portée par la Communauté internationale, et par une partie des observateurs (chercheurs, ONG), semble s'être concentrée davantage sur les souffrances subies par les populations croates sur le territoire de l'actuelle Croatie (certes plus nombreuses) que sur celles subies, au début des conflits ou ensuite, par les populations serbes en Croatie ou en Serbie, ou même par les populations croates en Serbie. Pourtant, il est indéniable que les conflits yougoslaves ont aussi touché tous ces territoires et ces populations. Ainsi, le *côté serbe* de notre zone d'étude a été le lieu de nettoyage ethnique contre des populations croates, d'installation de camps de prisonniers croates au début des conflits, puis des camps de réfugiés serbes suite à leur fuite de Croatie et enfin de bombardements de l'OTAN.

On peut s'interroger dans le contexte de cette thèse sur les conséquences de cette asymétrie apparente dans la légitimité de la souffrance (favorable aux *Croates*) sur la coopération transfrontalière serbo-croate et le processus (lié ou non) de réconciliation interethnique. D'autant que cette asymétrie symbolique rejoint l'asymétrie politique créée par l'avance prise par la Croatie sur la Serbie dans le processus d'adhésion à l'Union européenne. S'interroger sur l'enjeu de la réconciliation dans le contexte serbo-croate semble ainsi relever d'une réflexion plus large sur les processus de pacification en ex-Yougoslavie ou ailleurs, et en particulier de la contribution d'une politique territoriale à ceux-ci.

Resituer ces récits, indéniablement teintés par les lectures nationalistes et essentialistes qui en ont été faites, a semblé nécessaire dans le cours de cette thèse ; parce que les habitants de l'espace frontalier Serbie-Croatie les ont souvent mobilisés lors des enquêtes de terrain réalisées. Cette toile de fond sert aussi de justification à la manière dont la politique de préadhésion, et en particulier son volet transfrontalier, est formalisée dans la région. Ce contexte posé, il est maintenant temps de passer à la troisième partie, réunissant les résultats de cette thèse.

## Conclusion de la deuxième partie

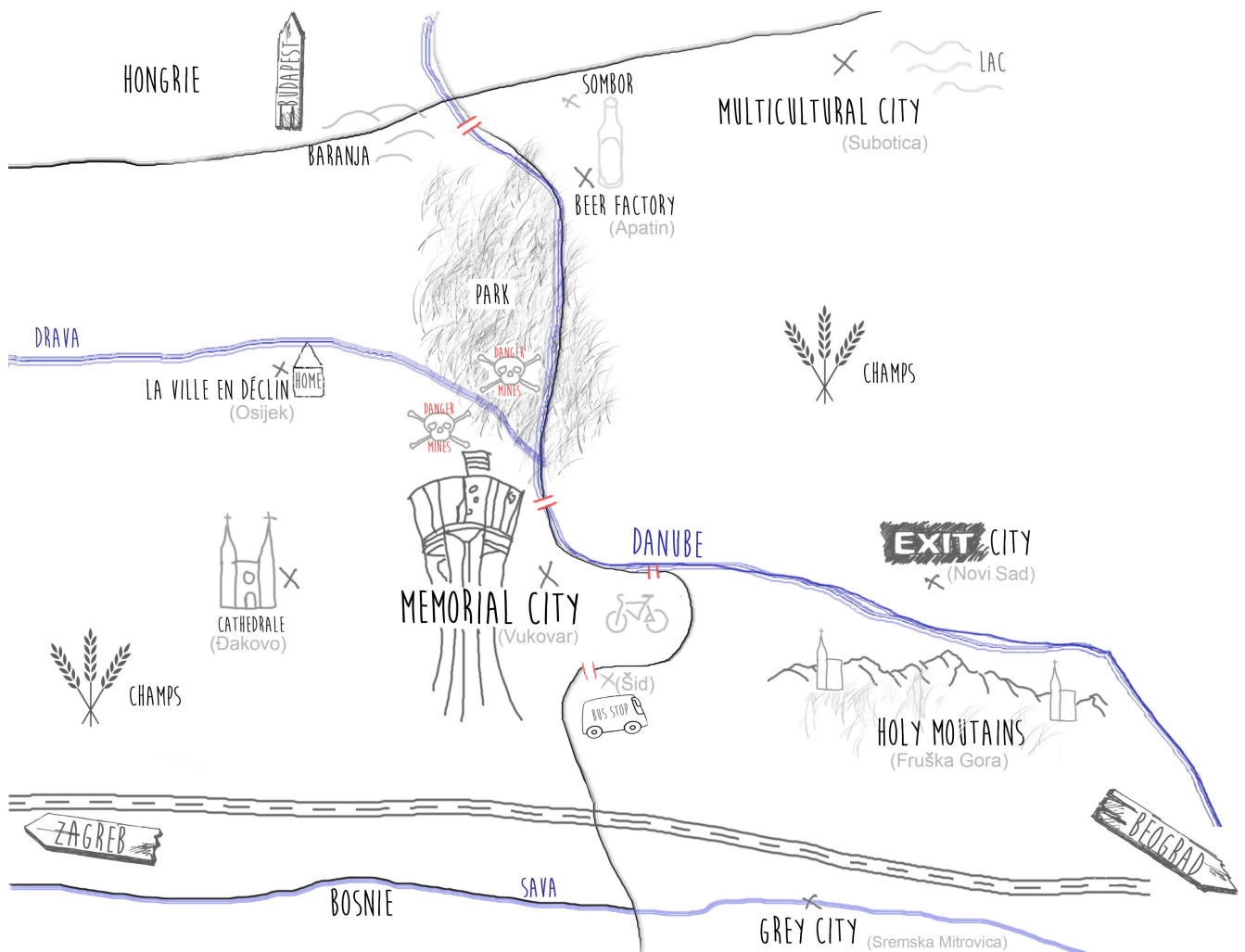


Figure 44 – Ma carte mentale de l'espace frontalier Serbie-Croatie

Réalisation : Blondel – Perez, 2016.

En guise de transition vers la partie consacrée aux résultats empiriques de cette recherche, plutôt que de répéter à nouveau les conclusions de cette plus courte partie intermédiaire, je me suis livré à un petit exercice réflexif : celui de réaliser ma propre carte mentale de l'espace frontalier Serbie-Croatie. Elle figure les principaux lieux fréquentés, réduits en une fonction (souvent en anglais car c'est la langue que j'ai le plus utilisée sur le terrain). En livrer une analyse me paraît difficile. L'objectif est plutôt de rendre visible le rapport que j'ai entretenu avec mon terrain d'études, mon obsession pour certains lieux, l'oubli de certains autres (qui brillent alors par leur absence). Cette carte constitue en quelque sorte une synthèse cartographique de ma démarche d'enquête.

**Troisième partie :**  
**De la frontière aux projets, la réconciliation**  
**en question**



Avant de questionner la participation éventuelle des projets d'aménagement transfrontalier aux processus de réconciliation, il m'est apparu nécessaire d'*apprivoiser* la frontière serbo-croate dans sa quotidienneté, sa banalité, en d'autres termes *par le bas*<sup>283</sup>. L'approche développée se focalise en premier lieu (chapitre 6) sur une analyse des pratiques socio-spatiales de l'espace frontalier Serbie/Croatie, mais aussi de l'espace en lui-même, de sa morphologie et de certains lieux de coopération, de mémoire, du quotidien. Celle-ci est basée sur des observations de terrain et de manière complémentaire, sur des données statistiques. La question posée est : l'espace autour de la frontière Serbie/Croatie est-il et peut-il constituer un lieu de réconciliation ? Pourquoi ?

Le deuxième temps de cette partie sera consacré à l'investigation du rapport à l'espace (frontalier Serbie/Croatie) des individus autrement que par les préférences. Je m'appuie alors sur la réflexion de Thierry Ramadier<sup>284</sup> : « Si, en apparence, l'individu agit en fonction de préférences hiérarchisées, interroger directement ces prédilections c'est rechercher le contenu manifeste des pratiques d'une personne » (Ramadier 2011, p. 8-9). Comme il le souligne, une telle démarche peut-être « utile pour un mode gestionnaire de l'aménagement » (Ibid., p.10), mais pas pour un mode compréhensif et critique. L'enjeu du chapitre 7 sera d'ouvrir la « boîte des préférences », ce qui « nécessite d'investiguer simultanément les structures cognitives (et affectives) et les logiques sociales qui conditionnent ces préférences. Car les préférences ne sont rien d'autre que des valeurs, c'est-à-dire des constructions sociales, mises, ou au moins projetées, en acte » (Ibid.). Les questions auxquelles je tenterai de répondre seront les suivantes : Quelles représentations les habitants ont-ils d'eux, de leurs voisins, de leur territoire, du territoire voisin ? Quelles influences leur espace géographique, périphérique, frontalier, a sur leurs représentations ? Et en retour, dans quelle mesure ces perceptions marquent, conditionnent la manière dont ils l'investissent ?

Ce qui sera au centre de mon attention dans ces deux premiers chapitres, c'est bien la relation entre l'un et l'autre : entre d'une part l'espace géographique, ses dispositions matérielles, dans l'objectif d'essayer de comprendre dans quelle mesure et comment ces dernières conditionnent les structures psychologiques et sociologiques de ses habitants. Mais également, en retour, de « rechercher les

---

<sup>283</sup> M'inscrivant ainsi dans une veine similaire à celle développée au sein du projet ANR BALKABAS, « Les Balkans par le bas » dirigé par Gilles de Rapper et Pierre Sintès. Cette proximité a donné lieu à des collaborations successives durant le temps de ma thèse qui ont notamment débouché sur une publication avec deux autres doctorants : (Blondel, Javourez, Stojanova 2014). En ce sens, il s'agissait d'approcher la réconciliation non pas à partir des cadres institutionnels et normatifs européens ou nationaux et d'évaluer leur *bonne* application sur le terrain de recherche. Cette approche relèverait d'une certaine confusion, le risque serait de s'enfermer dans une approche performative et normative qui dit moins de la compréhension de l'existant que de ce que je souhaiterai projeter sur le territoire et ses habitants. En portant mon attention, volontairement ou non, sur le changement de structures (institutionnelles) plutôt que le changement des usages, le risque aurait été d'amalgamer le second au premier.

<sup>284</sup> Dans un article où il définit la spatialité comme partant « de l'individu comme sujet social » (Ramadier 2011, 2).

conditions psychologiques et sociologiques des pratiques socio-spatiales » (Ramadier 2011), i.e. leur intériorisation et leur mise en discours dans un processus justificatif des pratiques, affichées et/ou cachées. L'objectif sera d'aller au-delà des omniprésentes représentations nationalistes, de façon à mieux saisir comment les rhétoriques ethniques bousculent d'autres rapports sociaux et spatiaux, contribuant à leur manipulation ou à leur effacement dans le jeu politique frontalier<sup>285</sup>, ce qui amène directement au chapitre suivant.

Le chapitre 8 se concentre en effet sur la manière dont ce matériel et cet immatériel frontalier sont instrumentalisés et institutionnalisés dans le champs politique au travers de l'étude de deux cas particuliers : Vukovar, le symbole du *martyr* croate et les nouvelles politiques de protection des minorités mises en place progressivement des deux cotés de la frontière. Dans le premier cas, il s'agira en premier lieu de revenir sur les raisons de l'émergence d'un tel symbole afin de mieux questionner ce que produit sa perpétuation aujourd'hui. Mais aussi qui y a intérêt ? Est-ce que l'Union européenne intervient ? Pourquoi ? Et comment le dépasser ? Dans le second cas, la question sera : qu'est-ce que l'application du cadre européen de protection des minorités produit dans l'espace frontalier ? Contribue-t-il à la pacification des rapports sociaux entre les différents groupes ethniques ainsi « protégés » ?

Ces trois chapitres forment mon analyse du monde de la frontière à la fin de laquelle il sera possible de formuler une réponse à la première hypothèse, celle de la frontière Serbie/Croatie comme lieu de réconciliation.

Le chapitre 8 ,en commençant à interroger la participation européenne dans l'espace frontalier constitue un point de bascule entre le travail réalisé sur le premier monde, celui de la frontière au sens large, et le travail plus ciblé sur le second monde, celui de l'action sur la frontière. Dans la continuité, le chapitre 9 est consacré au programme de coopération transfrontalière Serbie/Croatie développé dans le cadre de la politique de préadhésion à l'UE. Son objectif sera de questionner la participation (ou non) des projets transfrontaliers aux processus de réconciliation. Pour cela, je mènerai une réflexion à partir de deux échelles : (1) celle du programme, quelle articulation entre injonctions européennes et organisation par les gouvernements de Croatie et de Serbie ? ; (2) celle de trois projets sélectionnés comme cas d'études ; ceci afin de vérifier le degré d'articulation entre les injonctions européennes et l'action développés conjointement par les leaders des projets sur la frontière Serbie/Croatie ? L'objet et d'interroger les effets autant de l'organisation que de l'intentionnalité de l'action que l'UE promeut sur les réconciliations.

Les deux schémas en page suivant synthétisent l'organisation de cette partie. Le premier récapitule le cheminement et le resserrement des questions abordées vers le dernier chapitre. Le second indique

---

<sup>285</sup> En référence aux travaux sur l'intersectionnalité. Cf. (Fassin, 2015, p.10).

comment les différentes dimensions de la frontière sans être abordées de manière séparée occupent tour à tour une place importante dans chacun des chapitres.

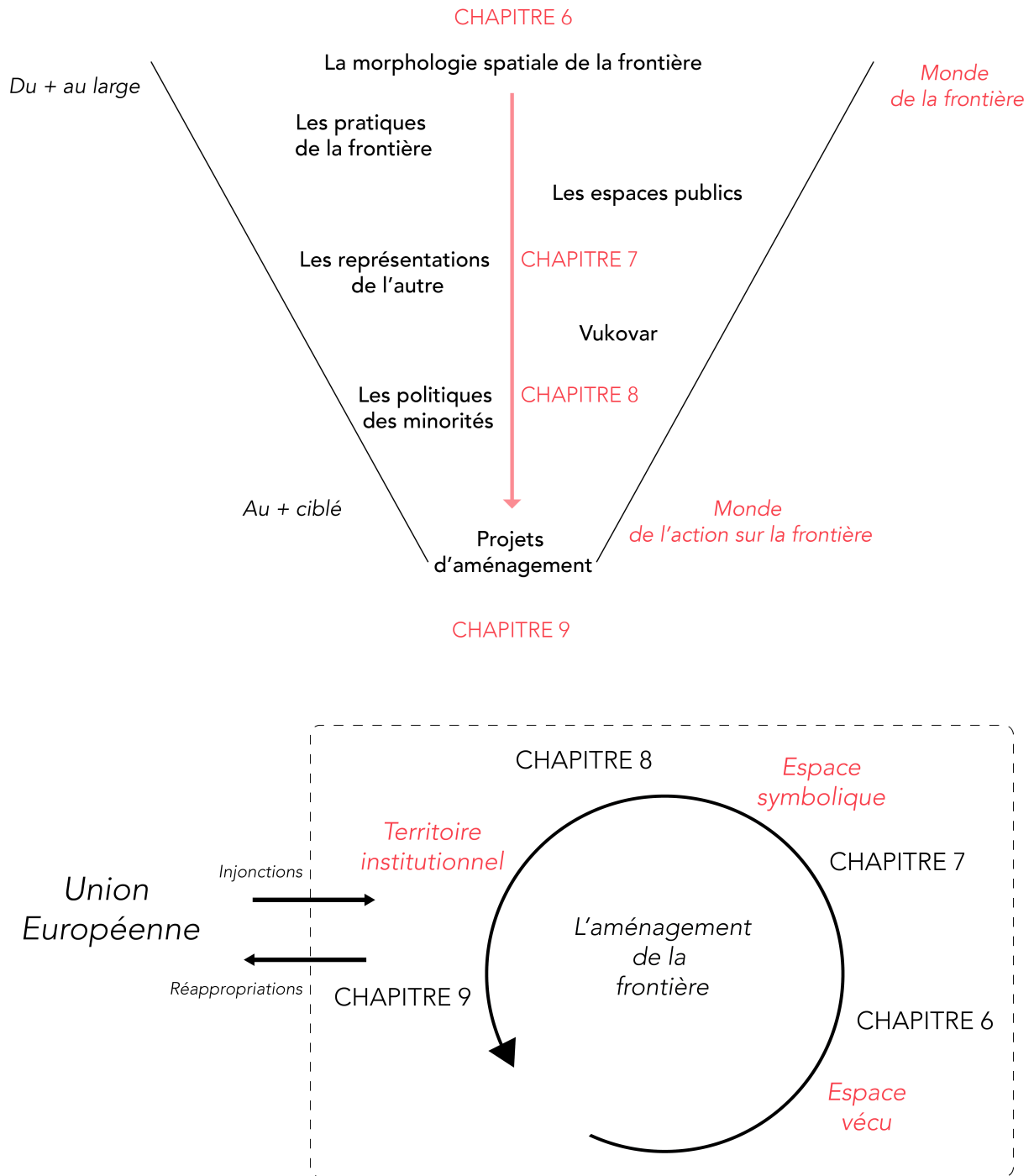


Figure 45 – Organisation de la troisième partie

Réalisation : Blondel, 2016.





# Chapitre 6 – Ce qui sépare, ce qui relie, l'émergence d'une frontière récente

## Introduction

« Nous avons vidé nos verres et pris la route de Bogojevo, Bačka. L'été s'en allait doucement vers l'automne et les dernières cigognes tournaient au-dessus des prés.

Les chemins de Bačka appartiennent aux furets, aux meneuses d'oies, aux carrioles noyées de poussière, et sont les plus mauvais du Balkan. Tant mieux pour la Bačka qui, à l'abri des ornières, n'a quasiment pas vu passer la guerre, et tant mieux pour nous qui n'étions pas pressés d'en finir avec ce paysage. C'est déjà la plaine à chevaux, l'horizon de pâtures vertes percé ça et là par un noyer solitaire ou l'antenne d'un puits à balancier. La province est de langue hongroise. Les femmes y sont belles et portent le dimanche un costume d'une opulence mélancolique ; les hommes, petits, bavards, obligeants, fument de minces pipes à couvercle et vont encore à la messe en souliers à boucles d'argent. L'ambiance est capricieuse et triste. En un après-midi, on est ensorcelé.

Il faisait nuit quand nous avons atteint Bogojevo. Le village, cosu et silencieux, se groupait autour d'une lourde église fraîchement blanchie à la chaux. Pas de lumière, sauf à l'auberge d'o parvenaient les bruits feutrés d'une dernière partie de billard. Dans la salle, trois paysans en complet noir combinaient sans mot dire des coups rapides, astucieux, et leur ombre dansait agrandie sur le mur blanc. Face à un crucifix, un ancien portrait de Lénine –Lénine en cravate lavallière– pendant accroché au-dessus du comptoir. Seul à une table, un berger en pelisse trempait du pain dans sa soupe. L'ensemble était assez singulier, mais pas trace de Tziganes. Nous nous étions trompés de Bogojevo. Il y a deux villages voisins : Bogojevo-des-paysans et Bogojevo-des-Tziganes. Un côté Ramuz et un côté Stravinski qui ne semblaient d'ailleurs pas faire trop bon ménage. Les trois joueurs interrogés sur le pas de la porte nous désignèrent d'un geste vague une boucle du Danube qui brillait à une portée de fusil. Notre méprise leur restait sur le cœur. Le temps de retenir la seule chambre de l'auberge et nous étions repartis » (Bouvier 2014).

Dans leur périple à travers le continent eurasiatique, Nicolas Bouvier et son acolyte Thierry Vernet commencent leur voyage par les Balkans. Ils s'installent un temps à Belgrade mais remontent passer une soirée à Bogojevo, village sur le Danube, aujourd'hui situé à la frontière entre Serbie et Croatie. Mon intention de ce chapitre 6 n'est pas de faire un récit de voyage. Mais l'observation de terrain menée à la frontière Serbie/Croatie pendant plusieurs étés successifs (et quelques rares hivers) comporte certaines similarités : j'ai aussi fait un voyage, vécu dans un lieu étranger, rencontré de nouvelles personnes et observé ce qui m'entourait. Tout cela a été marqué par mes clichés et par les clichés que l'on avait sur moi. La principale différence avec les deux jeunes suisses réside dans le fait que j'avais un objet dans mon séjour au-delà du voyage, celui d'observer la réconciliation à la frontière.

Ce chapitre en présente les premiers résultats. Il est divisé en deux parties. En premier lieu et en guise de liminaire à cette troisième partie, je donnerai un aperçu géographique de la frontière Serbie-Croatie. Je chercherai à discuter de ce que la structure de la frontière facilite en termes de coopération, et plus largement de la manière dont elle est (contradictoirement) invoquée pour incarner à la fois la séparation et le lien. Dans un deuxième temps, je m'intéresserai plus particulièrement aux pratiques de la frontière et à la manière dont la mémoire est institutionnalisée dans l'espace public et réciproquement de ce que l'espace public dit de l'histoire de la région.

## 6.1. En guise de liminaire, un aperçu structurel

### 6.1.1. Une frontière aisément franchissable en théorie

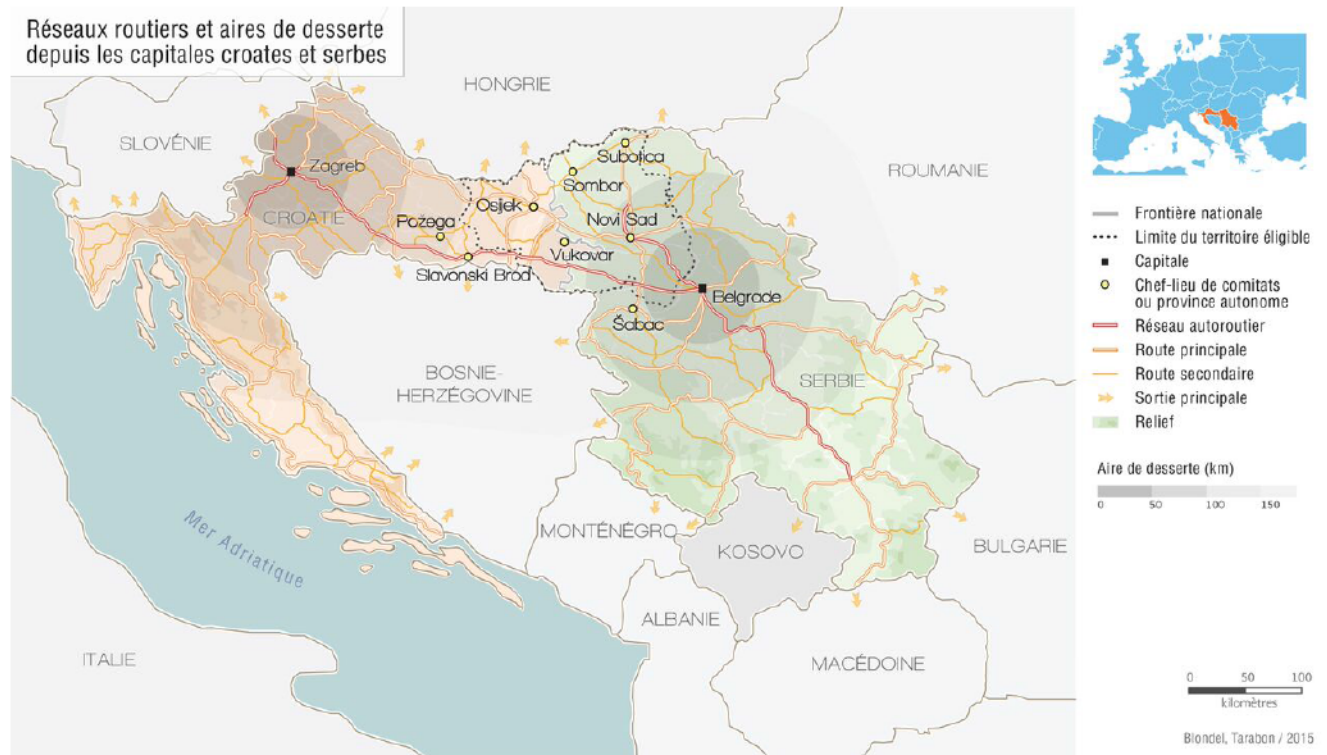


Figure 46 – Accessibilité de l'espace frontalier Serbie/Croatie

Sur le territoire d'étude choisi, on dénombre quatorze postes-frontières : huit routiers (dont un autoroutier) deux ferroviaires, et quatre ports internationaux. Parmi ces derniers, trois se trouvent sur le Danube, Vukovar côté croate, Apatin et Novi Sad côté serbe, un sur la Sava (Osijek). Les postes-frontières routiers se concentrent principalement au Sud sur une soixantaine de kilomètres, là où le passage est terrestre (cinq postes entre Ilok/ Neština et le Bajakovo/Batrovci). Le Nord n'en compte que trois sur cent-vingt kilomètres environ, la présence du Danube et du parc naturel de Kopački Rit côté croate (et de plusieurs petits parcs du côté serbe) rendant les franchissements plus difficiles. Le poste-frontière le plus important pour ce qui est du volume de passage est celui de Bajakovo-Batrovci. Il est situé sur l'autoroute reliant Zagreb à Belgrade. Cette portion appartient plus largement à la route européenne E70, de classe A, censée relier sur le papier La Corogne en Autriche à Poti en Géorgie. Enfin, deux franchissements ferroviaires sont possibles, le premier Erdut-Bogojevo est situé sur une ligne non électrifiée, qui relie Osijek à Subotica. Le second, Tovarnik-Šid est situé sur la ligne électrifiée qui relie Zagreb à Belgrade et appartient plus largement au corridor de transport pan-européen X entre Salzbourg (Autriche) et Thessalonique (Grèce).

	Postes-frontières	Type	Principales lignes transfrontalières de transport en commun de passagers (et fréquence journalière)
1	Batina (CRO) – Beždan (SRB)	Routier	Beli Manastir – Sombor (4)
2	Erdut (CRO) – Bogojevo (SRB)		Vukovar – Erdut – Apatin – Sombor (2)
3	Ilok (CRO) – Bačka Palanka (SRB)		Osijek – Vukovar – Bačka Palanka Figure 50 Novi Sad (5) Vinkovci – Bačka Palanka – Novi Sad (1)
4	Ilok (CRO) – Neštin (SRB)		
5	Principovac (CRO) – Sot (SRB)		
6	Principovac (CRO) – Ljuba (SRB)		
7	Tovarnik (CRO) – Šid (SRB)		Osijek- Vukovar – Šid (-Belgrade) (8) Vukovar – Sremska Mitrovica (5)
8	Bajakovo (CRO) – Batrovci (SRB)	Autoroutier avec BIP <sup>286</sup>	Osijek- Đakovo – Šid – Sremska Mitrovica (-Belgrade) (2)
9	Erdut (CRO) – Bogojevo (SRB)	Ferroviaire	Aucune
10	Tovarnik (CRO) – Šid (SRB)		(Zagreb-) Vinkovci – Ruma (-Belgrade) (2)
11	Osijek / Sava	Trafic fluvial	
12	Apatin / Danube (SRB)		
13	Vukovar / Danube (CRO)		Le bac entre Vukovar (CRO) et Bač (SRB) inauguré en 2010 n'est plus en fonction depuis l'entrée de la Croatie dans l'UE en 2013
14	Novi Sad / Danube (SRB)		

Figure 47 – Postes-frontières permanents pour le transport international de biens et de personnes et principales lignes transfrontalières desservant les deux côtés du terrain d'étude en 2015.

Sources : [ec.europa.eu](http://ec.europa.eu) ; [balkanviator.com](http://balkanviator.com) ; [bahn.de](http://bahn.de)

Pour la petite histoire, c'est sur la portion de la ligne ferroviaire Zagreb-Belgrade que le crime de l'Orient-Express imaginé par Agatha Christie se déroule, alors que le train est bloqué sous la neige en Slavonie :

- Where exactly are we ?
- We are between Vinkoci and Brod.
- But in what country ?
- In Yugoslavia.

<sup>286</sup> BIP = Border Inspection Posts, postes d'inspection frontaliers qui contrôlent toute importation et transit d'animaux et de produits animaliers.

- The Balkans. What else can you expect ?
- Snow is God's will. And all for the best.
- Yeah but how long do you think before we can start getting out of here ?
- As soon as the stationmaster at Brod sees that we do not arrive on time, he will send...

(Le Crime de l'Orient Express, Extrait du film de 1974)

Si le train n'est presque plus utilisé en ex-Yougoslavie, encore moins pour le transport international, plusieurs compagnies de bus proposent un service régulier permettant de relier les villes principales et secondaires des deux côtés de la frontière. D'après mes observations de terrain, ces derniers sont assez fréquentés—au moins à moitié plein en semaine, souvent pleins les week-ends. La majorité des passagers rencontrés m'ont déclaré rendre visite à des membres de leur famille ou des amis. C'étaient le plus souvent des jeunes ou des personnes âgées.

On compte environ 3,6 millions de passages de véhicules motorisés à la frontière entre la Croatie et la Serbie chaque année entre 2007 et 2013. Les flux sont relativement stables sur la période étudiée, et quasiment équivalents dans les deux sens (Serbie vers Croatie et Croatie vers Serbie). Sur l'année, les flux les plus importants sont enregistrés sur la période estivale, entre juillet et septembre (un tiers des flux totaux sur une année). Ils sont les plus faibles entre janvier et mars (moins de 20%). Entre cinq-cent-vingt et six-cent milles camions franchissent la frontière tous les ans entre 2007 et 2011<sup>287</sup>, le flux étant quasiment identique dans les deux sens.

Si on regarde les chiffres en détail, on se rend compte qu'entre 22% et 25% des flux transfrontaliers routiers appartiennent au *petit trafic transfrontalier*<sup>288</sup>, c'est à dire qu'ils concernent des riverains de la frontière traversant régulièrement et fréquemment cette dernière sans visa et sans passeport. Mais comme tous les riverains de la frontière ne font pas nécessairement la demande d'un permis local spécial et traversent parfois la frontière avec leur passeport, il est difficile de mesurer l'ampleur exacte de ce phénomène, sinon qu'il est loin d'être négligeable.

En dehors des flux locaux, environ trois-quarts des passages ont lieu au poste-frontière de Bajakovo – Batrovci, celui de l'autoroute, 10 à 11% au poste-frontière d'Ilok – Bačka Palanka, et les 15% restants sur les six autres postes-frontières (chiffres stables entre 2010 et 2013 selon PBC, l'office de

---

<sup>287</sup> A partir de 2011, l'office de statistique croate cesse d'intégrer ce chiffre dans son rapport mensuel du trafic transfrontalier.

<sup>288</sup> Sur une base similaire aux réglementations de ce type déployées sur les frontières extérieures de l'Union européenne, le régime spécifique au petit trafic transfrontalier permet aux habitants riverains d'une frontière de demander un permis qui leur permet de passer la frontière sans passeport. Pour plus d'informations, cf. [eur-lex.europa.eu](http://eur-lex.europa.eu).

statistiques serbe<sup>289</sup>). Cela vient relativiser le paragraphe précédent puisque c'est l'infrastructure la moins destinée au trafic local qui est la plus fréquentée.

Enfin, dernier chiffre, les échanges avec la Serbie en nombre de véhicules de transport de passagers représentent entre 8,4% et 8,9% des flux totaux entrants et sortants de la Croatie entre 2007 et 2013. Les flux sont bien plus importants avec la Slovénie, l'interface principale de la Croatie avec l'Union (50% des flux transfrontaliers croates), la porte d'entrée (et de sortie) principale des touristes se rendant sur la côte croate en été. Ils sont également plus importants avec la Bosnie-Herzégovine (30% environ) avec laquelle le pays partage, il est vrai, une bien plus longue frontière. Pour la Serbie, les flux transfrontaliers avec la Croatie en nombre de véhicules passagers représentent entre 21,7% et 25,4% des totaux entrants et sortants sur la même période, faisant de l'interface croate une de ses interfaces principales derrière la Bosnie-Herzégovine (environ 30%), mais devant la Hongrie (moins de 20%).

Ce qu'il faut retenir de ce premier aperçu peut donc se résumer de la sorte. La frontière serbo-croate offre de nombreux points de passage, routiers principalement, mais aussi ferroviaires et maritimes, qui se concentrent au Sud du territoire, là où la frontière est terrestre et non fluviale. Le trafic local (traversées de riverains slaves et voïvodiniens de la frontière Serbie-Croatie) semblent représenter une part non négligeable de ces échanges. La frontière Serbie-Croatie est une interface plus importante en part pour la Serbie que pour la Croatie.

Après cette première analyse des franchissements et des flux transfrontaliers, la section suivante sera l'occasion d'aborder la morphologie de l'espace frontalier.



Figure 48 – Le pont sur le Danube entre Batina (CRO) et Beždan (SRB), vu depuis Batina.

Source : Blondel, 2012.

---

<sup>289</sup> Ces chiffres ne seront mis à disposition sur internet qu'à partir de 2010.

### 6.1.2. Mais une *structure* peu propice aux échanges ?

Les travaux présentés ici sont issus du travail d'atelier mené en février 2011 par dix étudiants de DA5 (équivalent Master 2) en aménagement de Polytech'Tours sous ma co-direction. L'idée était de tenter de représenter la morphologie spatiale frontalière à la manière d'une chorématique simplifiée s'inspirant des travaux de Roger Brunet, mais aussi des typologies des formes d'intégration et de non-intégration transfrontalière présentes dans le rapport ESPON de 2007, présentées ci-après.

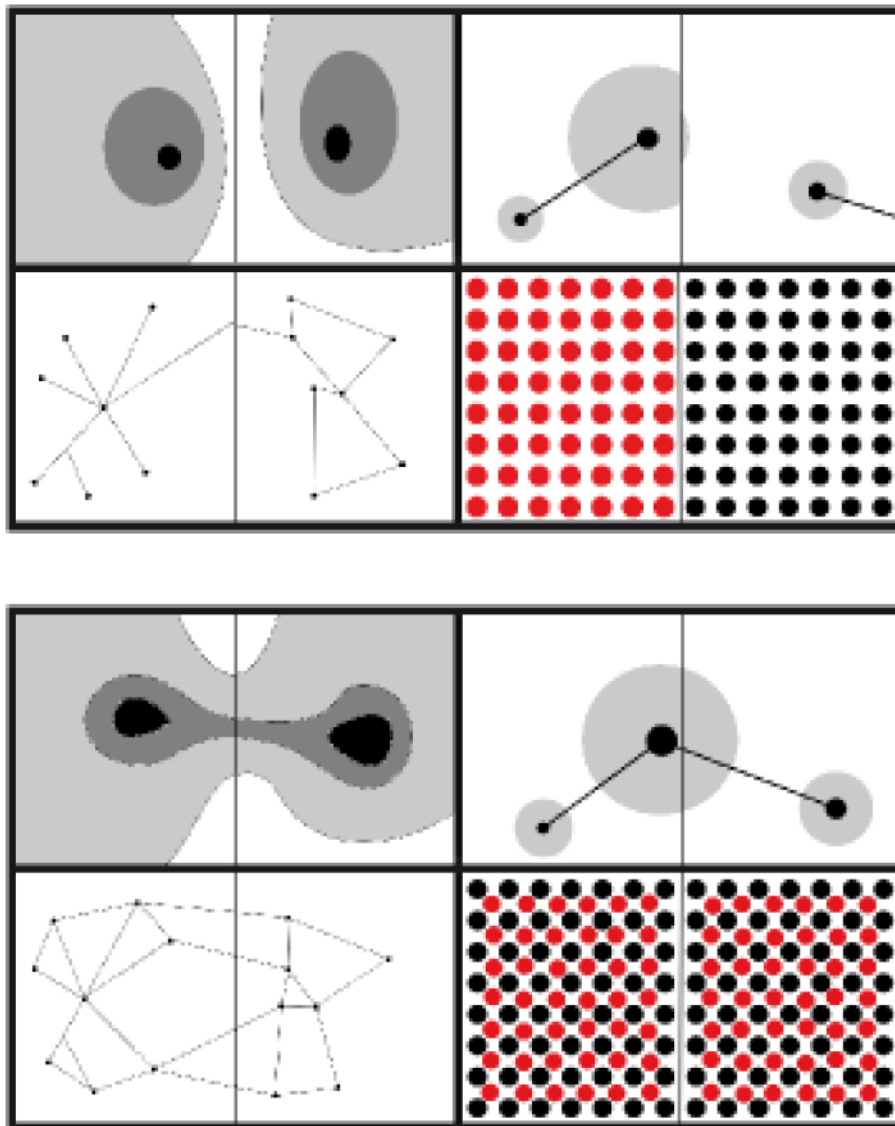


Figure 49 – Typologie des formes d'intégration et de non-intégration transfrontalière

Source : ESPON, 2007



A partir de cette base, les étudiants ont distingué trois types d'organisation (dont je me suis permis de raccourcir certains des intitulés) : la ville-isolée (1) ; les deux villes de taille différente (2) ; les deux villes jumelles (3). Ces trois tentatives de chorèmes sont présentées en pages suivantes.

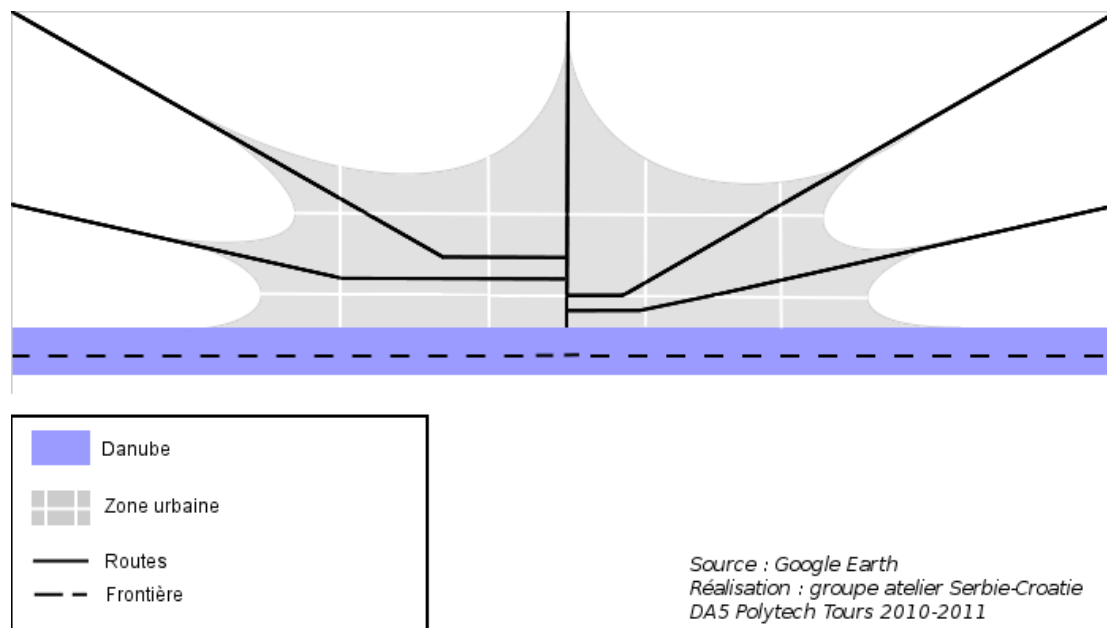


Figure 50 – La ville isolée

Source : (Barbier et al. 2011, p. 80-81)

Cette configuration existe autant côté croate que côté serbe. Elle représente une ville qui s'est développée le long du Danube sans vis-à-vis sur l'autre rive, comme Vukovar-Borovo coté croate (un peu plus de 30.000 habitants en 2011), et Apatin côté serbe (17.000 habitants environ en 2011). Une dizaine de villages se sont également développés de la sorte le long du fleuve (Aljmaš, Sotin, Opatovac, Šaregrad, Bački Monoštor, Bačko Novo Selo) ou de la frontière terrestre (Strošinci, Ilinci, Jamena) sur le même modèle (sans vis-à-vis). Isolés, ils connaissent souvent un fort déclin démographique sur les deux dernières périodes intercensitaires.



Figure 51 - Le village de Šaregrad, côté croate.

Source : Centre audiovisuel croate

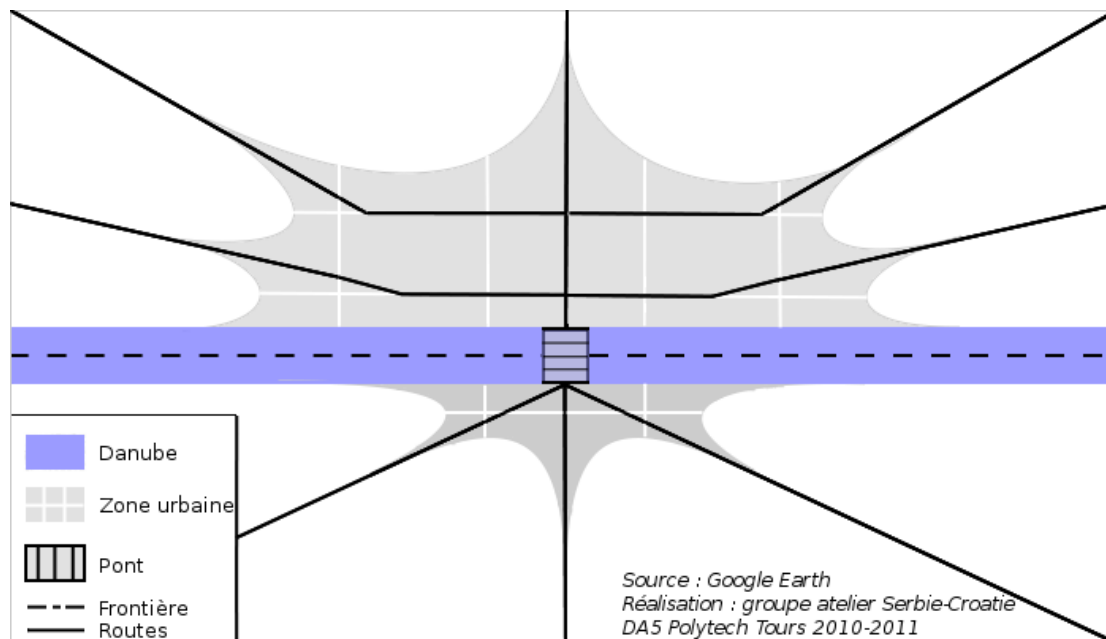


Figure 52 - Les deux villes de taille différente

Source : (Barbier et al. 2011, p. 80-81)

La deuxième catégorie caractérise un ensemble urbain qui semble continu (ou presque, les alentours du Danube restant largement végétalisés) par-delà la frontière. Le groupe d'étudiants note une seule occurrence possible sur la frontière serbo-croate : Bačka Palanka (28.000 habitants en 2011) - Ilok (5.000 habitants). Les deux villes sont séparées par le Danube mais reliées par un pont. Ils soulignent cependant l'asymétrie en matière de population.



Figure 53 - Backa Palanka (Serbie) au loin, depuis la forteresse d'Ilok (Croatie).

Source : Blondel, 2011

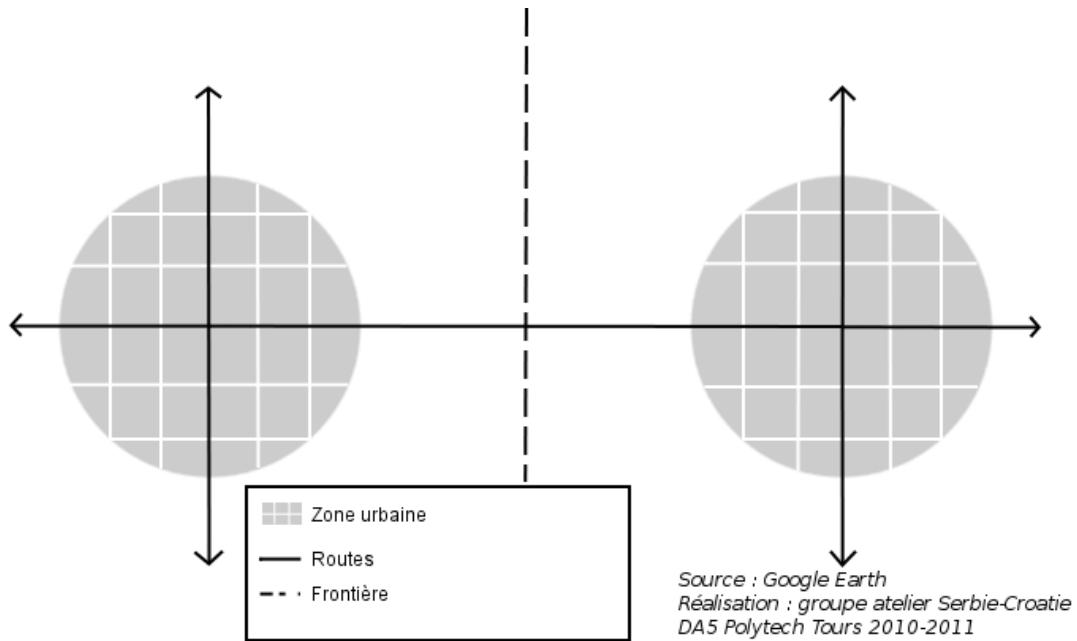


Figure 54 - Les deux villes-jumelles

Source : (Barbier et al. 2011, p. 80-81)



Figure 55 - Image retouchée du centre commercial à côté de la station de bus de Šid, lieu d'attentes de nombreux passagers en transit entre Serbie et Croatie.

La dernière morphologie observée est celle de deux petites villes jumelles souvent assez petites. Quatre cas semblent rentrer dans cette catégorie : Batina (1.000 hab.) – Beždan (4.600) ; Erdut (5.000) – Bogojevo (1.700) ; Tovarnik (1.900) – Šid (15.000) ; Lipovac (1.000) – Batrovci (300). Pour les deux premiers cas, la frontière se confond avec le Danube, pour les deux autres, la frontière est terrestre.

Plus souvent que jumelles, on constate dans chacun des cas un déséquilibre dans les populations de part et d'autre de la frontière. Ces tandems correspondent systématiquement à des postes-frontières et leurs activités sont souvent organisées autour de ce passage. Šid est par exemple une pause quasi systématique quand on voyage entre la Croatie et la Serbie.

A partir de cette analyse topographique concentrée sur les morphologies urbaines, les étudiants de l'atelier concluent à l'absence d'un pôle urbain transfrontalier qui pourrait permettre un développement intégré de la frontière dépassant l'effet-barrière (Barbier et al. 2011, p. 81). Le couple Bačka Palanka-Ilok leur apparaît trop déséquilibré, trop déconnecté et trop petit pour être de ceux-ci. Si cette absence de continuité urbaine m'apparaît indéniable, il me semble que les étudiants ont cependant négligé le possible rôle des espaces naturels, ou du moins non-urbains de la frontière. Il me semble qu'une gestion intégrée des espaces ruraux est envisageable bien que moins immédiatement visible. Et puis l'aménagement des « barrières naturelles, des formes d'occupation de l'espace sans qualités (...) caractéristiques des confins » est souvent présenté comme pouvant « corriger la coupure spatiale et (...) créer une unité de sens » (Fourny 2006). Plus précisément, Marie-Christine Fourny affirme que l'espace de nature possède le potentiel de *resémantiser* « la frontière sans l'effacer » en symbolisant « la relation ou la coopération en même temps que la différence et la séparation » (Ibid). Mais dans quelle mesure ces assertions avancées sur la base d'observations de la transformation d'espaces naturels à proximité ou dans des agglomérations de l'Ouest de l'Europe (Strasbourg, Genève, Bourg Madame, Sarreguemines) sont transférables dans le contexte de la frontière Serbie-Croatie ? Ne peut-on pas faire l'hypothèse inverse, dans la continuité des travaux de Yiftachel cités dans le chapitre 3, que l'aménagement (ici de la nature) puisse servir, dans un contexte (post)-conflictuel, à renforcer, à naturaliser la séparation entre (anciens) ennemis.

En l'absence d'un ensemble urbain transfrontalier, on peut se demander si et comment le Danube, et les espaces ruraux et naturels qui l'entourent, jouent le rôle de marqueurs de la fermeture et/ou sont au contraire porteurs d'une certaine fluidité liante. L'approcher comme une frontière à la fois mobile<sup>290</sup> et naturalisée, c'est transposer en dehors du cas alpin le questionnement initial de la réflexion d'Anne-Laure Amilhat Szary, i.e. de « revenir sur la construction des catégories spatiales qui nous servent à penser les conditions de production des relations sociales dans des lieux caractérisés par des spécificités environnementales » (Amilhat-Szary 2013b).

---

<sup>290</sup> Par mobile, Amilhat-Szary entend que les marqueurs de la frontière se projettent dans les territoires au delà de la ligne de séparation/passage. On peut aussi prendre mobile au premier degré dans notre cas en ce sens que, si on se focalise sur le siècle qui vient de s'écouler, on dénombre trois tracés différents. La frontière a littéralement été mobile.

Je propose ainsi de poursuivre l'entrée sur la frontière par sa dimension structurelle en abordant deux situations conflictuelles liées à la gestion des espaces naturels autour du Danube dans un contexte post-conflit.

### **6.1.3. Les espaces naturels et fluviaux, des objets concourant au ménagement de la frontière ?**

La frontière étudiée, comme beaucoup d'autres, a souvent fluctué dans le temps et ne sépare que depuis un passé récent les deux ensembles territoriaux dénommés Serbie et Croatie. Son tracé a été modifié à plusieurs reprises, pendant et après les deux conflits mondiaux –même quand les deux territoires appartenaient à un ensemble plus vaste, celui des deux Yougoslavies successives– puis à nouveau pendant les conflits des années 1990 (puisqu'il constituait une des lignes de front) et suite aux accords de paix de Dayton.

Le tracé actuel reprend en grande partie celui établi suite à d'intensives tractations au sein du Bureau Politique du Comité Central du Parti Communiste de Yougoslavie à la fin de la seconde guerre mondiale, basé sur les suggestions d'une Commission spécifiquement créée pour cette question au printemps 1945, la *Commission Đilas* (Klemenčić, Schofield 2001, p. 15). Mais ce tracé a fait, depuis les conclusions de la Commission en 1947 et fait encore aujourd'hui, l'objet d'un désaccord entre les deux Etats portant sur la partie fluviale de la frontière. La Commission recommandait que la frontière entre les deux républiques d'alors suive le milieu du cours principal navigable du Danube. C'est la position officielle actuelle de la Serbie basée sur le cours actuel du fleuve, contesté depuis plus de soixante ans par les officiels croates qui réclament que la frontière suive l'ancien cours du Danube avant la modification de son tracé par des travaux successifs à la fin du XIXe siècle. Sans surprise, la première interprétation place davantage de territoires du côté serbe quand la seconde en place davantage côté croate.

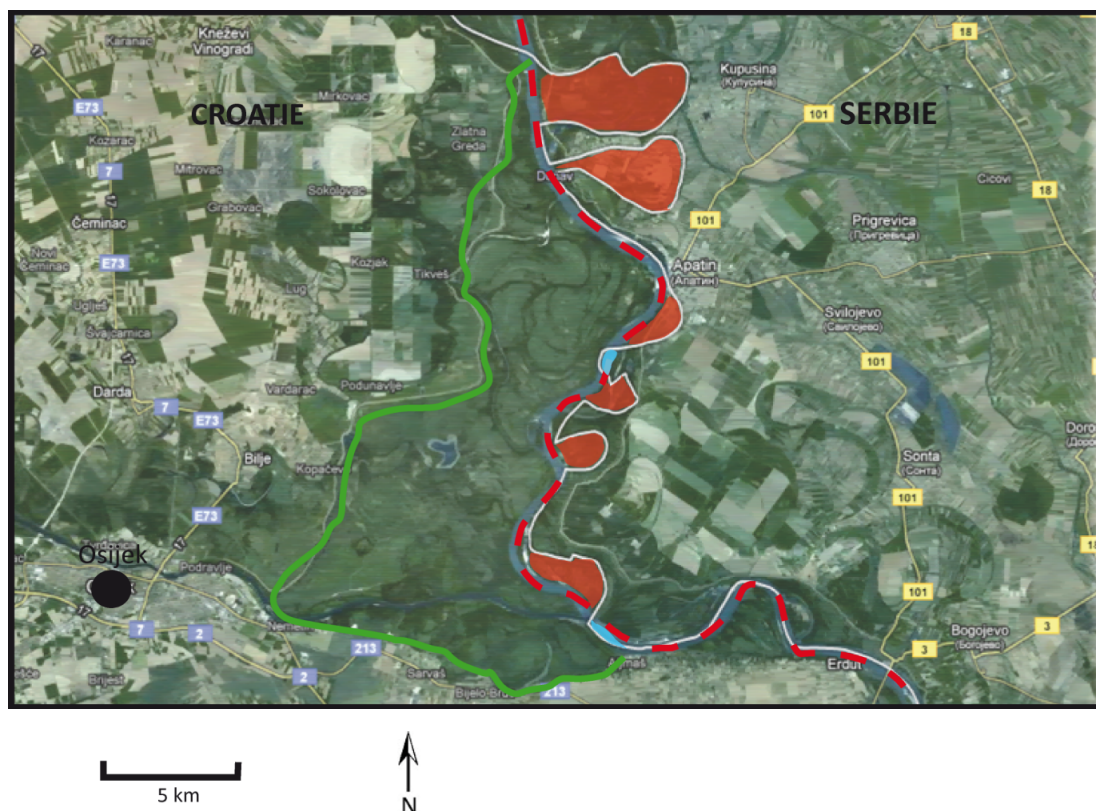


Figure 56 - Les territoires disputés autour de la frontière Serbie-Croatie

Source et réalisation : Barbier et alli, googlemaps

Légende : en pointillés rouge, la frontière suivant le cours actuel du Danube (telle qu'acceptée par la Serbie), en rouge les territoires contestés par la Croatie à la Serbie (et en bleu ceux possiblement à rétrocéder), en vert les limites du tracé du parc naturel de Kopački Rit.

Les zones disputées comprennent un ensemble de poches marécageuses comprises entre le cours principale du Danube et ces anciens méandres dans la partie Nord (pour une surface cumulée de 100 km<sup>2</sup>), ainsi que trois îles, Vukovarska/Ćifuska, Šarengradaska et Hagel dans sa partie Sud (entre Vukovar et Ilok). Elles sont non-habitées, ne représentent pas un intérêt d'un point de vue agricole et sont régulièrement inondées (ibid., 19). Mais les poches marécageuses ont tout de même un intérêt environnemental et les îles une fonction de loisir, qui ont conduit les autorités, certains activistes et des habitants frontaliers, à discuter ces dernières années, malgré l'opposition nationale officielle, de stratégies de ménagement de ce différend à l'échelle locale. Ces exemples ont été mentionnés à plusieurs reprises par les personnes interviewées (entretiens avec les habitants, Blondel, 2009-2013)<sup>291</sup>, surtout du côté croate, que ce soit pour illustrer les problèmes concrets que peut poser pour

<sup>291</sup> Les références aux entretiens suivront, dans les chapitres 6 à 9, ce modèle : identité ou des enquêtés (rendue anonyme pour les habitants), identité de l'enquêteur, date de l'enquête.

les populations locales un désaccord international, leur instrumentalisation par certains activistes environnementaux ou libertaires<sup>292</sup>, mais aussi la possibilité de trouver, même sur les lieux les plus marqués par le conflit, des signes de coopération serbo-croates.

### *6.1.3.1. Une gestion locale transfrontalière de la protection de l'environnement ? Derrière les apparences, le refus des gouvernements nationaux*

Commençons par aborder le cas du parc naturel régional de Kopački Rit (traduction personnelle de *Područje*<sup>293</sup> *Parka prirode Kopački Rit,*). Etabli en 1967 (puis confirmé et élargi en 1999), il s'étend sur la vaste zone humide (sur 23.000 ha environ), inondée pendant plusieurs mois de l'année qui s'est formée à la confluence du Danube et de la Drava. Cette dernière est considérée comme une des zones humides intactes les plus importantes en Europe par la Commission Internationale pour la protection du Danube (ICPDR)<sup>294</sup>. C'est un des cinq sites de Croatie inscrits à la Convention de Ramsar (qui liste les zones humides d'importance internationale), pour son importance floristique et faunistique (le parc est classé également comme *Réserve zoologique spéciale* en particulier comme lieu de reproduction et de nidification d'une centaine d'espèces d'oiseaux, mais également de poissons de rivière). A l'instar de ses homonymes français, la protection mise en place dans ce parc naturel régional n'empêche pas une chasse et une pêche qui doivent, selon les textes, restées raisonnées, ni l'existence d'un tourisme rural<sup>295</sup>. Pendant les conflits des années 1990, certaines zones du parc ont été brûlées et une grande partie de ce dernier a été minée. En conséquence, les visites successives de la zone humide que j'ai réalisées entre 2009 et 2013 n'ont été possibles qu'en bateau, les employés du parc m'assurant que le déminage de la zone n'avait jamais réellement eu lieu, et que les inondations successives déplaçaient les mines rendant cette mission probablement impossible (entretiens à Kopački Rit, Blondel, 2009-2012).

---

<sup>292</sup> Je fais ici référence à la déclaration d'indépendance de Liberland par un citoyen tchèque, Vít Jedlička, s'auto-proclamant Président d'un nouveau micro-Etat (ultralibéral) de 7 km<sup>2</sup> à la frontière Serbie-Croatie le 13 Avril 2015. Ce dernier profite que la dispute entre Serbie et Croatie sur le tracé de la frontière selon l'ancien ou l'actuel cours du Danube laisse un territoire (aujourd'hui inhabité) non réclamé par les deux Etats (cf. le site officiel de Liberland : <https://liberland.org>). Selon Le Monde, en l'espace de deux mois, 325.000 individus se sont déclarés intéressés pour devenir citoyens sur le site internet de Liberland (Lasjaunias 2015). Aucun Etat n'a à ce jour reconnu Liberland. Et la Croatie a empêché jusqu'alors l'accès à ce territoire. Dans un communiqué officiel du Ministère des Affaires étrangères en juillet 2015, le gouvernement croate invite la Serbie à régler le problème du tracé de la frontière de sorte que chacun gère les territoires sur lesquels sa souveraineté sera confirmée. Le succès dans la presse internationale est viral, Le Monde, le New York Times (Lewis-Kraus 2015), et le Guardian (Nolan 2015) par exemple consacrent de longs articles à Liberland durant l'été 2015.

<sup>293</sup> Le terme Područje ne signifie pas région au sens institutionnel mais peut être entendu ici plutôt comme faisant référence à une zone géographique.

<sup>294</sup> cf. le site officiel [www.icpdr.org](http://www.icpdr.org)

<sup>295</sup> cf. le site du parc uniquement en croate : [www.pp-kopacki-rit.hr](http://www.pp-kopacki-rit.hr)

Depuis 2001, la Voïvodine a également classé environ 20.000 hectares de zone humide à proximité immédiate du Danube. La plus importante en surface est la réserve naturelle spéciale de Gornje Podunavlje (*Posebni rezervat prirode*). Cette dernière est inscrite à la convention Ramsar depuis 2007. Elle correspond en grande partie aux territoires contestés par la Croatie. Selon les propos recueillis auprès des employés du parc de Kopački Rit, la protection serait moins bien réalisée côté serbe. Mais plutôt que de blâmer leurs homologues de l'autre côté de la frontière, ils dénoncent l'impossibilité de coordonner leurs actions au niveau local liée, selon eux, à un blocage « au niveau politique » entre la Serbie et la Croatie, qui les dépasse et les entrave (Ibid.).

Les positions officielles des gouvernements croate et serbe sont contradictoires, aucun des deux ne souhaitant vraiment voir s'établir une coopération transnationale permettant la protection environnementale de la zone. En 2011, à l'initiative de la WWF, une déclaration commune pour le classement par l'UNESCO d'une réserve de biosphère transnationale, modestement dénommée *Amazonie de l'Europe*, visant à protéger 800.000 hectares de zones humides (260.000 ha considérées comme prioritaires et 540.000 établies comme zones de transition) à la confluence de la Mura, de la Drava et du Danube est signée par les Ministres de l'environnement d'Autriche, de Slovénie, de Hongrie, de Croatie et de Serbie. Sur les 800.000 hectares proposés, 250.000 font déjà l'objet d'une protection à travers un classement en parc naturel et sont des zones labellisées Natura 2000 par l'UE. Dans le texte de la déclaration, il ne s'agit donc pas tant d'établir de nouvelles protections que d'étendre celles existantes et surtout, pour les signataires, de s'engager à permettre une meilleure collaboration transfrontalière entre les autorités locales<sup>296</sup>. Si ce projet est porté par des ONG environnementales internationales, il ne semble pas pour autant déconnecté des demandes du terrain puisque les directeurs des parcs naturels déjà existants ainsi que plusieurs associations locales de protection de l'environnement sont également signataires de l'appel<sup>297</sup>. En outre, les entretiens menés avec les officiels de Kopački Rit tendent à confirmer l'ancrage local brandi par la WWF pour légitimer son action sur le sujet.

Néanmoins, cette initiative ne s'est pour l'instant pas traduite en une institutionnalisation quinquanationale. En 2012, la partie principale (environ 630.000ha partagés entre Croatie et Hongrie) se voit bel et bien labellisée par l'UNESCO, mais les partenaires en amont (Slovénie et Autriche) et en aval (Serbie) disparaissent. La même année, le gouvernement croate annonce son intention de réguler le cours du Danube sur environ 53 kilomètres à la frontière serbo-croate pour faciliter le transport fluvial. Selon Arno Mohl, chargé de mission WWF à Vienne dont les propos sont retranscrits dans un article du Monde daté de juillet 2012 : « c'est la plus grosse attaque contre le Danube de ces trente

---

<sup>296</sup> cf. [wwf.panda.org/199772/Wolrds-first-five-country-protected-area-to-serve-Europes-Amazon](http://wwf.panda.org/199772/Wolrds-first-five-country-protected-area-to-serve-Europes-Amazon)

<sup>297</sup> cf. le site officiel du projet [www.amazon-of-europe.com](http://www.amazon-of-europe.com)



dernières années. Du jamais vu. Le problème, c'est que ces travaux de régulation vont assécher les zones marécageuses de la région et le parc Kopački Rit qui est unique au monde. C'est un véritable crime » (Bran 2012). La Slovénie, quant à elle, envisage la construction d'une centrale hydroélectrique sur le cours de la Mura. En outre, WWF et Euronatur dénoncent la poursuite de certaines pratiques contraires à la protection environnementale sur laquelle ces cinq pays s'étaient pourtant volontairement engagés dans la déclaration de 2011 (telle que l'excavation de sédiments par exemple)

298

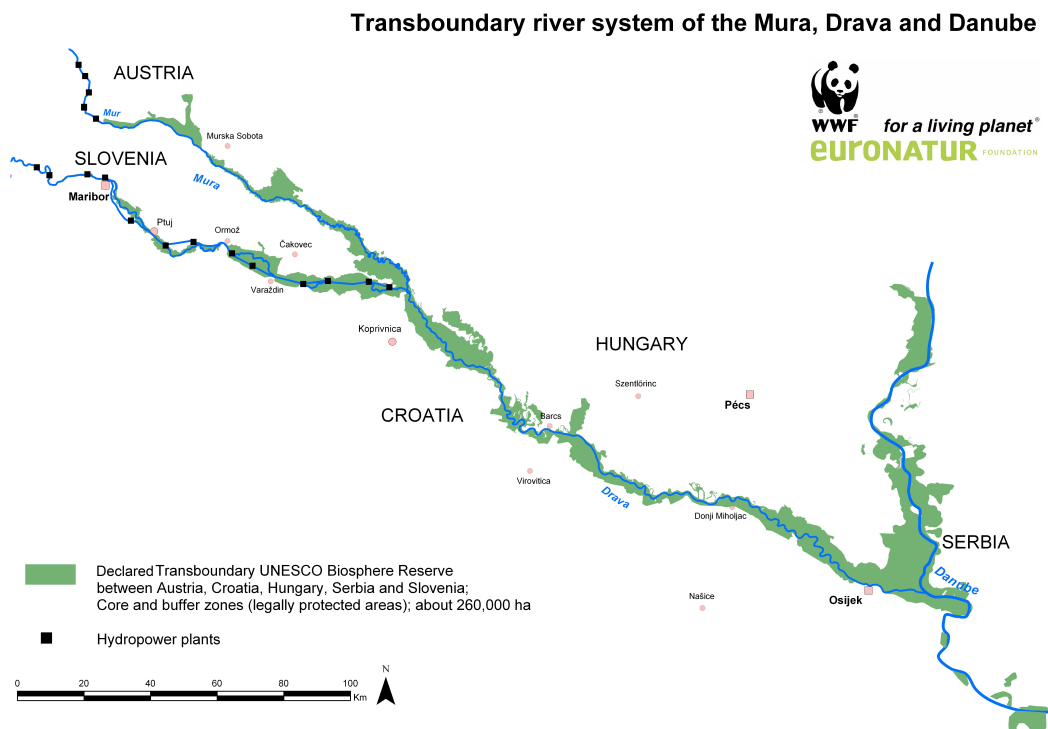


Figure 57 - La zone proposée par la WWF comme réserve de biosphère transfrontalière UNESCO

Source : WWF.

Il me semble que deux conclusions peuvent être tirées de ce premier exemple :

(1) dans le sens des écrits de Marie-Christine Fourny auparavant cités, les espaces naturels situés à la frontière entre Serbie et Croatie possèdent le potentiel de corriger la coupure spatiale créée par l'instauration d'une frontière internationale au milieu du cours principal navigable du Danube. Cela semble être en tout cas l'avis des experts environnementaux, internationaux et locaux, qui appellent de leur souhait le développement d'une coopération qui permette une protection commune et

<sup>298</sup> cf. déclaration de presse de septembre 2015 sur le site internet du projet *Amazon of Europe*

articulée de zones humides aujourd'hui incomplètement, insuffisamment et souvent contradictoirement protégées. La nature gérée ensemble pourrait devenir ainsi le support d'une coopération locale entre environnementalistes serbes et croates.

(2) mais cela n'est pas le cas aujourd'hui. D'abord parce que les engagements officiels ou contractuels des Etats (autour de la frontière Hungaro-croate uniquement) ne semblent être pour l'instant que des déclarations de bonnes intentions non suivies d'actions en faveur de la protection de l'environnement, puisque tous bafouent les engagements pris. Ensuite, parce que certaines situations, comme la frontière croato-serbe, semblent volontairement ignorées par les deux parties, les rhétoriques national(-ist)-es ignorant et entravant les volontés locales d'une coopération rationnelle autour de la gestion d'un environnement de toute façon commun.

Conclure à l'impossibilité d'un quelconque accord sur la base de cette première illustration serait néanmoins trop rapide. Le deuxième exemple développé, l'île de Vukovar, tend à prouver que l'opportunité qu'offre le Danube peut permettre le lien plutôt que la séparation.

#### *6.1.3.2. L'illustration de la possibilité d'un ménagement : l'île de Vukovar*

Deuxième exemple rapide développé ici, celui de l'île de Vukovar. Le sujet a été bien plus abordé lors des entretiens formels et informels avec les habitants de la frontière serbo-croate (en particulier ceux rencontrés à ou autour de Vukovar) que celui des zones naturelles contestées du Nord.

La contestation du tracé de la frontière place trois îles au centre du débat. L'une d'entre elle, l'île de Vukovar se situe, comme son nom l'indique, en face de la ville de Vukovar, sans être à proximité immédiate d'un centre urbain côté serbe. C'est pendant la période yougoslave un lieu prisé de récréation pour les habitants de Vukovar : on s'y baigne dans le Danube depuis son rivage, on y campe, on y fait des feux (Blondel, entretiens avec les habitants, 2008-2012).

Lors de mes observations de terrain, j'ai pu observer que, du fait des températures élevées et malgré le courant important, de nombreux riverains de la Drava et du Danube se baignaient quotidiennement dans les deux fleuves durant la période estivale. C'est le cas partout, dans le bassin du port de Vukovar, directement sur la rive du Danube à Aljmaš (entre Osijek et Erdut), sur des plages aménagées à Beočin (avant Novi Sad), mais aussi dans le lac à Palin (à proximité de Subotica). Dans les principaux centres urbains du territoire d'étude, les zones aménagées drainent des populations plus nombreuses. C'est le cas de la plage artificielle de Copacabana sur les rives de la Drava à Osijek. Plusieurs plages populaires existent également à Novi Sad sur le Danube.



Figure 58 - Copacabana sur la Drava à Osijek et la plage principale sur le Danube à Novi Sad

Source : Blondel

Lorsque je me suis rendu la première fois à Vukovar, c'est un des premiers points qu'on m'a indiqué : « il est important de coopérer avec eux [ceux de l'autre côté de la frontière] parce qu'on veut aller sur l'île comme avant » (A2, Blondel, 2008). *Comme avant*, en référence aux propos précédemment cités, signifie non pas seulement pouvoir s'y baigner, mais aussi y camper et pouvoir pratiquer de nombreuses autres activités de loisir... L'île représente un point d'intérêt surtout pour les habitants de Vukovar étant située en face du centre-ville sur le Danube.

Dès juillet 2006 (pour une application en septembre de la même année), malgré le désaccord international (entre gouvernements croate et serbe) sur le tracé de la frontière, les deux municipalités de Vukovar (Croatie) et Bač (Serbie) trouvent un terrain d'entente pour permettre aux habitants de Vukovar de se rendre sur l'île de Vukovar : pas de contrôle frontalier ; l'accord n'est valable qu'en été quand l'île n'est pas submergée par le Danube ; les riverains peuvent s'y rendre en journée, à condition de la quitter le soir à 20h (ce que la police contrôle, les personnes interviewées en 2008 me le confirment) ; et de « se comporter en conformité avec la loi sur la protection de la frontière de l'Etat » (c'est à dire principalement ne pas essayer d'entrer sur le territoire de la Serbie frauduleusement) (b92 2006a).

Au fil des années et de mes visites de terrain, les conditions s'assouplissent. L'association de pêche sportive du Danube (SRU), basée à Vukovar reçoit l'habilitation d'organiser la saison estivale sur l'île. Elle procède d'abord à son nettoyage au début de la saison : « il y a un mois de travail car l'île fait tout de même 32.000 m<sup>2</sup> », selon le président de l'association, Ivica Franić, cité dans un article de *Total Croatia* (Pavlic 2015). Les transports en bateaux sont maintenant organisés par l'association depuis le centre-ville de Vukovar. Des paillotes sont installées pour l'été. Elles vendent boissons et nourriture. Et il est désormais possible d'y rester pour la nuit (gratuitement). Des terrains de sport (beach-volley) ont même été installés récemment. Un des habitants interrogés dans l'article de *Total Croatia*, Anđelko,

confirme ce que les habitants que j'avais interviewés appelaient de leurs souhaits : « Maintenant, on peut cuisiner nous-mêmes différents plats, des haricots, des goulaschs, avec du poisson, faire des barbecues, pour griller du poisson. On apporte des tentes et on passe la nuit ici. Ça, c'est vraiment bien parce qu'avant, avant l'accord, on devait quitter l'île à 20h, quand les patrouilles de police nous prévenaient » (Pavlic 2015). En 2015, il est possible d'y voir un signe de la popularité croissante du lieu et de la normalisation de sa fréquentation, une page communautaire Facebook est créée ([www.facebook.com/vukovarska.ada](http://www.facebook.com/vukovarska.ada)). Elle compte, le jour où je l'ai consulté en septembre 2015, 6.568 membres. Des photos sont publiées par les volontaires de la SRU mais aussi par toutes les personnes possédant un profil Facebook se photographiant et se géolocalisant sur l'île (voir ci-après). Dans un article datant du 18 septembre 2015 publié sur la page par son gestionnaire (on peut supposer un membre de la SRU), la fin de la saison 2015 est annoncée. Les propos du Président de l'association sont rapportés. Ils se concentrent principalement autour de trois points : (1) le succès important et croissant du lieu, Ivicia Franić cite 250.000 passages enregistrés sur les bateaux gérés par son association, ce qui en fait la troisième plage la plus fréquentée de Croatie selon lui (derrière Bol sur l'île de Brač et Zrće sur l'île de Pag toutes deux situées dans la Mer Adriatique). Pour justifier de cet afflux croissant, Franić avance que l'aire de chalandise a dépassé la simple ville de Vukovar mais concerne maintenant toute la Slavonie orientale (citant Vinkovci, Brod, Osijek, Valpovo et Našice) (2) en liant avec le point précédent, l'intérêt important et croissant des médias nationaux pour l'île et sa gestion ; (3) et il insiste à plusieurs reprises sur ce point, le fait qu'aucun incident n'ait éclaté sur l'île, en particulier entre les jeunes qui s'y fréquentent sans problème (cf. post du 18 septembre 2015 sur la page Facebook de Vukovarska Ada).



Figure 59 - Clichés avec le tag Facebook Vukovarska Ada en 2015

Source : Groupe Facebook Vukovarska Ada

Plusieurs éléments me semblent intéressants à discuter dans ses propos. Un accord local, entre municipalités, a permis de dépasser le blocage situé au niveau national sur le tracé de la frontière. A la différence de l'exemple précédent, l'initiative vient du local –et non pas d'une ONG internationale, bien que dans le cas de Kopački Rit, les associations locales de protection de l'environnement soient associées à la démarche et la soutiennent également– et n'a qu'une ambition et une portée locales et saisonnières. C'est un accord d'usage. En outre, l'objet de l'accord (l'aménagement et la fréquentation estivale à des fins récréatives de l'île de Vukovar) rencontre depuis plusieurs années un soutien important au sein de la population, quand la question de la protection de l'environnement semble mobiliser moins.

Surtout, alors que Vukovar est le symbole du conflit serbo-croate, là où l'impossibilité de la réconciliation est sans cesse racontée en boucle comme un disque rayé<sup>299</sup>, l'accord a été possible, et la cohabitation semble fonctionner. Mais de quelle cohabitation parle-t-on ? Elle ne concerne visiblement pas des habitants des deux côtés de la frontière puisqu'Ivica Franić ne cite que des usagers venant de villes situées côté croate. On peut faire l'hypothèse qu'en effet, ceux qui habitent côté serbe ne se sentent probablement pas les bienvenus, mais aussi, tout simplement, qu'ils disposent également en Serbie de plusieurs lieux plus proches pour se baigner dans le Danube (cités auparavant). Ceci n'enlève rien à la possible contribution à certaines réconciliations de cet aménagement littéralement transfrontalier<sup>300</sup>, car situé à cheval sur une frontière ici contestée. En effet, Ivica Franić semble indiquer dans ces propos qu'il perçoit cet aménagement récréatif et festif comme support potentiel de la reconnexion des jeunes des deux communautés, serbe et croate, de Vukovar<sup>301</sup> et de la Slavonie en général.

Si franchissement de la frontière physique il y a, l'étude réalisée ici ne permet pas de conclure si la fréquentation en commun de l'île contribue au franchissement des barrières sociales, en particulier entre les habitants de Vukovar se définissant comme serbes et ceux se définissant comme croates. Comme le note Julie Levelu dans son travail sur le Jardin des Deux Rives entre Strasbourg et Kehl, « construire une passerelle au-dessus de la frontière ne garantit pas des échanges immédiats entre les deux populations frontalières ainsi réunies » (Levelu 2010, p. 87)

D'après Juan Ruiz Herrero dans son travail de thèse sur Beyrouth, les temps de conflits impactent les sociabilités inter-communautaires bien après la fin de ces derniers. Les générations suivantes ont tendance à reproduire les mobilités séparées du temps de la géographie restreinte par la guerre. Parce que les représentations du territoire et des possibilités de mobilité des jeunes habitants même s'ils

---

<sup>299</sup> J'y reviendrons dans le chapitre 8.

<sup>300</sup> Comme le jardin des deux rives entre Strasbourg et Kehl entre France et Allemagne. Nous reviendrons sur cet exemple en conclusion.

<sup>301</sup> Rappelons que les enfants de Vukovar fréquentent, depuis la fin des conflits, des classes séparées (serbe ou croate) dès qu'ils entrent en crèche jusqu'à ce qu'ils sortent du lycée

n'ont pas connu le temps des conflits sont également transmises par les représentations (et les pratiques restreintes) des parents (Ruiz Herrero 2011).

D'après les entretiens menés avec les habitants de Vukovar (Blondel, 2009-2013), ce qu'affirme Juan Ruiz Herrero est également observable dans le cas de Vukovar. Les habitants fréquentent la plupart du temps les cafés et les commerces selon leur appartenance communautaire. Mais cette situation évolue, et certains des jeunes habitants rencontrés disent qu'il existe certains lieux où il est possible de se rencontrer entre jeunes, sans que leurs parents ne le sachent (Vinette, 2012). L'île de Vukovar fait partie de ceux-là. Sa réouverture en un lieu de loisirs d'été pourrait même être perçue comme une réminiscence des pratiques communes pré-conflits, un signe que les temps plus anciens du vivre-ensemble impactent également les sociabilités inter-communautaires bien après la fin de la Yougoslavie. Ce premier « petit »<sup>302</sup> exemple semble déjà indiquer que la frontière peut être parfois un lieu de réconciliation (en devenir ?), et l'aménagement un instrument facilitateur.

## **6.2. Pratiques de proximité entre stratégies d'évitement et d'accommodement**

Cette section porte sur les pratiques de l'espace frontalier par ses habitants. Si certains déclarent toujours refuser (ou être en incapacité) de traverser la frontière, bloqués qu'ils semblent être dans des représentations ethno-nationalistes entravant leur mobilité, d'autres semblent s'accommoder de la proximité et composer avec elle au niveau local. Pour cela, une partie d'entre eux parvient à limiter la dissonance cognitive liée à la traversée de la frontière :

1. Soit, le plus souvent, en ignorant la portée symbolique d'un tel acte (6.2.1.1),
2. soit en en dissociant l'acte ponctuel –qu'ils justifient par des raisons personnelles (e.g. familles, amitiés) ou des arguments rationnels (e.g. différentiel de prix, collecte de pension)– d'un discours xénophobe (alors parfois renforcé) associé à ce qu'ils perçoivent comme les valeurs sociales de la nation qu'ils estiment ne pas trahir (6.2.1.2).
3. Un petit nombre d'habitants va au-delà d'un simple ménagement de la frontière et assume le caractère transgressif du franchissement, se posant alors sciemment en opposition au cadre national/nationaliste qui promeut un modèle de relations croato-serbes auquel ils n'adhèrent pas (6.2.1.3).

---

<sup>302</sup> petits dans le sens où ils sont apparus de manière secondaire durant mon travail de terrain et que les premiers résultats obtenus mériteraient selon moi d'être confirmés par des investigations plus approfondies visant plus précisément ces deux cas.

### 6.2.1. L'argument économique

Entre Serbie et Croatie, il existe un différentiel de prix sur un certain nombre de produits en faveur de la Serbie (moins chère). C'est l'effet d'aubaine –discuté et théorisé dans de nombreux contextes frontaliers<sup>303</sup>. Il entraîne des flux de la Croatie vers la Serbie qui correspondent à l'exploitation rationnelle de cette différence. Si on regarde par exemple le tableau comparatif établi par Frontex pour l'année 2012 dans sa revue annuelle sur les frontières orientales de l'UE, on note que le prix de l'essence (super95) est le même en moyennes des deux côtés de la frontière (1,31€), mais que le prix moyen du tabac (pour un paquet de 20 cigarettes premium) est bien moins élevé en Serbie (1,09€) qu'en Croatie (3,06€). Cela correspond également à mes propres observations de terrain. Les produits alimentaires et l'alcool sont également moins onéreux côté serbe, les prix pouvant aller du simple au double sur des produits si ce n'est similaires, du moins équivalents. En conséquence, une offre s'est développée sur ce créneau. Il existe des commerces frontaliers spécialisés dans la vente de ces produits (tabac, alcool, nourriture) dans certaines petites villes serbes à proximité de la frontière. C'est le cas à Bačka Palanka, et c'est encore plus visible à Šid.

Ainsi, lorsque que j'ai traversé la frontière dans le sens Croatie-Serbie avec des habitants de Slavonie, ces derniers ont quasi systématiquement acheté une cartouche de tabac sur le chemin du retour (maximum autorisé), que ce soit pour leur consommation personnelle ou celle de leur entourage. A plusieurs reprises, certains d'entre eux ont également acheté de l'alcool (en respectant le maximum autorisé) et des produits alimentaires. En outre, pour des occasions spéciales (fêtes, mariages...etc.), certains habitants de Slavonie m'ont confié lors de discussions plus informelles se rendre de l'autre côté de la frontière « pour faire le plein sur les produits moins chers, surtout l'alcool » (15, Blondel, 2012), comptant ou achetant ensuite la compréhension du douanier à leur retour si nécessaire. Il semble donc que l'argument économique ne soit une justification de la traversée que pour les riverains de la frontière. Dans la majorité des cas, il est un argument secondaire : on met à profit une traversée rendue nécessaire pour d'autres raisons pour acheter certains produits moins chers côté serbe.

Enfin, les habitants de la proximité directe de la frontière (Tovarnik, Batina, Erdut, Beli Manastir) côté croate semblent la franchir régulièrement, mais spécifiquement et uniquement selon leurs dires, pour faire quelques achats. Cela laisse entrevoir une tension entre certaines postures et déclarations nationalistes, et des pratiques plus accommodantes de la frontière. En effet, il est arrivé que les mêmes personnes déclarent lors du focus groupe ne jamais se rendre en Serbie par peur et/ou par choix, mais admettent ensuite s'y rendre lors des entretiens individuels (Blondel, Geneste, 2011).

---

<sup>303</sup> cf. par exemple (Leloup 2010).

Cette contradiction entre le discours tenu en société (lors du focus groupe) et les pratiques individuelles met à jour la persistance d'un tabou social persistant côté croate : il n'est pas bien vu de fréquenter la Serbie, d'acheter des produits en Serbie, de ne pas détester les *Serbes*. Pourtant, les cigarettes offertes pendant mes entretiens avec des habitants de Tovarnik, de Beli Manastir ou d'Erdut provenaient systématiquement de Serbie. Et lorsque je les interrogeais sur cela, les interviewé-e-s de me dire qu'ils ne considèrent pas vraiment aller en Serbie : « je vais juste acheter quelques cigarettes de l'autre côté de la frontière, et de l'alcool... mais je ne parle à personne. C'est juste à côté, c'est plus court que d'aller au supermarché à Osijek » (I3, Blondel, 2012). Considéré comme marginal et vide de sens par les principaux intéressés, ce ménagement de l'interdit symbolique de la traversée par des pratiques transfrontalières au quotidien pourrait être perçu à première vue comme une remise en question de l'acception nationaliste qu'ils déclarent, par ailleurs, souvent partager, ou du moins comme une contradiction entre leurs discours et leurs actes. Il me semble que ce n'est pas le cas. Il me semble plutôt que la frontière est apprivoisée par ses riverains au-delà d'un simple trait, dans son épaisseur. Ils jouent de cette limite dans leurs intérêts propres sans chercher à transgresser ou effacer la dimension symbolique de la séparation qui leur paraît nécessaire avec un voisin qu'ils préfèrent maintenir à distance.

A titre de comparaison, l'exploitation de cet effet d'aubaine pourrait correspondre à première vue à ce qu'Avarguez et Harlé décrivent des pratiques de consommation dans la zone frontalière catalane (franco-espagnole). Il y a quelque chose qui tient de « l'être nulle part » dans la consommation de produits moins chers dans une zone de proximité floue. Mais à première vue seulement, car on ne peut pas parler pour les villes frontalières de Serbie situées à proximité de la frontière (Bačka Palanka et Šid), comme les deux auteurs le font à partir de la Jonquera, de « non-ville », d'un lieu « sans réelle identité, dépourvue de charge symbolique » (Avarguez, Harlé 2015, p. 4-6). Plus que le lieu en lui-même, c'est la pratique qui est vidée de son sens. Ceux qui traversent la frontière croato-serbe savent très bien qu'ils entrent en Serbie. La charge symbolique du passage est toujours présente. Elle est juste niée, cachée, refusée, marginalisée, cette petite transgression ne remettant pas en cause à leurs yeux la représentation négative de l'autre côté qu'ils continuent de brandir comme un élément constitutif de ce qu'ils sont.

Dans le sens des mobilités de la Serbie vers la Croatie, la différence de prix, défavorable n'apparaît pas comme un argument exploitable et exploité. Ni l'argument de la rareté de certains produits. Côté croate comme côté serbe, certaines des personnes interviewées disent avoir gardé l'habitude d'aller en Hongrie pour se procurer certains produits plus spécifiques qu'ils ne trouvent pas à proximité de chez eux –sinon à Zagreb ou Belgrade. Par exemple, les personnes interviewées ont souvent parlé du magasin de l'enseigne Ikea à Budapest (ouvert depuis 1991), regrettant l'absence de magasins dans en ex-Yougoslavie (depuis un magasin a ouvert en 2014 à Zagreb). Le développement d'immenses centres



commerciaux dans les villes principales du territoire d'études<sup>304</sup> –risque d'influencer les habitudes de consommation des habitants de la région dans les prochaines années, sans nécessairement jouer sur les franchissements frontaliers (puisque l'offre est quasi équivalente à Novi Sad et Osijek aujourd'hui). Lors de mes entretiens, un seul groupe d'individus côté serbe a déclaré se rendre en Croatie pour des arguments de type économique. Il s'agit des réfugiés serbes qui ont été chassés de Croatie ou qui l'ont quitté pendant les années 1990. Ils traversent parce qu'ils demeurent des citoyens croates. Les plus âgés dépendent pour leurs pensions de retraite du système public croate. D2 déclare par exemple se rendre tous les mois à Vukovar pour retirer l'argent dû à ses parents pour leurs retraites, ces derniers ne souhaitant plus se rendre en Croatie (D2, Blondel, 2011). C'est une des rares mouvements économiques Serbie-Croatie déclarés lors des entretiens menés. La Croatie, et la Slavonie en particulier, sont perçues comme trop anti-serbe, et dans une situation économique trop peu enviable pour représenter un eldorado fantasmé côté serbe.

Economiquement, au niveau individuel, la traversée de la frontière apparaît marginale, déséquilibrée et quasi-unilatérale (de la Croatie vers la Serbie). Mis à part les riverains directs de la frontière côté croate, rares sont ceux qui la traversent pour faire jouer la différence de prix (et encore moins pour travailler ou acheter un bien immobilier).

### 6.2.2. L'argument personnel

Evoqués plus régulièrement par les personnes rencontrées, des arguments qu'on pourrait qualifier de personnel dans le sens où la traversée de la frontière est justifiée par une raison leur appartenant : la participation à un évènement sportif ou culturel, la visite de proches (famille, amis).

Certains festivals, en particulier ceux liés aux folklores, musiques, danses balkaniques, amènent leurs pratiquants à voyager en dehors de leur pays (B4, Blondel, 2010). Dans ce cadre, les échanges Serbie-Croatie sont principalement liés aux minorités présentes dans l'État voisin. Par exemple, certains groupes de Croates ou de Bunjevci de Voïvodine se rendent à certains festivals traditionnels en Croatie (mais aussi ailleurs dans les Balkans) (D3, Blondel, 2011). Certains évènements sportifs constituent également une bonne raison de traverser la frontière. Les grands matchs des équipes nationales (football, handball par exemple) sont l'occasion de perpétuer l'opposition des stéréotypes nationalistes les uns sur les autres<sup>305</sup>. Moins fréquents et moins chargés de cette rhétorique

---

<sup>304</sup> Deux ont ouvert à Osijek en 2011 : *Portanova* et *Avenue Mall*, respectivement 40.000m<sup>2</sup> et 26.000m<sup>2</sup> de surface commerciale ; un en 2013 à Novi Sad, *BIG Shopping Center*, offrant 40.000m<sup>2</sup> de surface commerciale également.

<sup>305</sup> cf. le travail de Dario Brentin sur le sujet, e.g. : (Brentin 2013a).

l'affrontement, de nombreux événements sportifs de plus petite ampleur continuent d'avoir lieu en ex-Yougoslavie, la plupart des participants sont alors plutôt les sportifs eux-mêmes. En 2011, il m'est par exemple arrivé de prendre en stop des jeunes habitants de Voïvodine qui se rendaient à une compétition de judo en Slavonie.

Enfin, dans de nombreux entretiens (environ un tiers), formels et informels, les habitants de part et d'autre de la frontière déclarent la traverser pour rendre visite à des membres de leur famille ou à des amis, et ce dans les deux sens. D'après les entretiens réalisés, mais sans qu'il me soit possible d'en préciser l'ampleur du fait de ma démarche qualitative, ces échanges se concentrent souvent sur les grands centres urbains (Osijek côté croate, Novi Sad côté serbe) plus accessibles en transport en commun, sur les villes dans lesquelles les populations *minoritaires* sont plus nombreuses (Vukovar côté croate, Subotica côté serbe), ou bien des villes proches en termes de distance (Sombor en Serbie – Beli Manastir en Croatie par exemple) (I5, D4, Blondel, 2012-2012). Les interviewé-e-s déclarent s'y rendre pour une demi-journée, un repas ou un week-end et sont de tout âge.

Ces quelques paragraphes laissent entrevoir des pratiques de la frontière beaucoup plus banales et quotidiennes, qui ne sont en rien spécifiques de l'espace étudié. Malgré les conflits des années 1990, malgré la persistance de rhétoriques nationalistes et de représentations territoriales concurrentes et dépréciatives pour l'Autre, de nombreux habitants de Slavonie et de Voïvodine continuent de se fréquenter, de pratiquer le sport ensemble, d'aller aux mêmes concerts. Moins saillantes, déconsidérées parfois y compris par nous chercheurs, ces relations sociales laissent entrevoir un ménagement de la frontière territoriale mais aussi de la frontière ethnique (au sens de Barth) beaucoup plus pacifié. Sans spécifiquement clamer la transgression ou bien prétendre ignorer la traversée, les individus contribuent à retisser le lien serbo-croate.

### **6.2.3. L'argument transgressif**

Dernier type de passage de la frontière que je souhaite aborder ici, la transgression. Certain-e-s des interviewé-e-s traversent la frontière, le clament et s'en réclament, conscient-e-s de la portée symbolique d'un tel acte.

Qui sont ces contrevenants au discours nationaliste majoritaire ? Ce sont très souvent des activistes, travaillant dans des ONG en lien avec la thématique des droits de l'Homme dépendantes de financements internationaux (nord-américains, norvégiens, autrichiens, européens parmi ceux rencontrés). Ils et elles (souvent elles) se sont engagé-e-s dans une activité militante pendant les conflits ou juste après. Ils ont des amitiés en dehors du groupe identitaire ethno-nationale qui leur a été imposée (et dont souvent ils ne se réclament pas). Ils franchissent donc la frontière régulièrement

à la fois pour des raisons personnelles (rendre visite à leurs amis de l'autre côté, faire des achats, se rendre à un festival) et professionnelles (développer puis réaliser, souvent avec ces mêmes amis, des projets transfrontaliers susceptibles d'être financés par l'aide internationale).

Activistes donc, et volontiers prosélytes de la réconciliation. Plusieurs m'ont raconté comment à leur niveau, ils essayent d'amener leurs amis à penser au-delà du cadre nationaliste dans lequel ils considèrent que ces derniers sont enfermés. I5, par exemple, m'a raconté une anecdote sur ce sujet, ou comment l'expérience du passage de la frontière et de la confrontation avec l'altérité a amené certain-e-s de ses proches à questionner leurs stéréotypes négatifs, ici à propos des Serbes :

« J'ai emmené des amis avec moi l'année dernière au festival Exit à Novi Sad. C'est la première fois qu'ils retournaient en Serbie depuis la guerre. Ils avaient peur avant d'y aller et ils n'étaient pas très gentils avec les Serbes si tu vois ce que je veux dire.... Je me suis moqué d'eux quand ils ont dit ça ! (rires) Une fois arrivés sur place, rapidement ils étaient ivres. Donc ils se sont mis à parler avec tout le monde, et forcément ils ont rencontré des Serbes et plein de monde de différentes nationalités. Et ils se sont rendus compte que leur image des Serbes ne collait pas... Ils sont venus me voir pour me dire : *en fait, les gens de Novi Sad sont sympas ! Et ils sont comme nous !* Ce n'est pas simplement lié au climat de fête, quand on en a reparlé après à Osijek, ils avaient évolué. Pas du tout au tout, mais évolué » (I5, Blondel, 2011).

Cet exemple ne dit pas la profondeur et de la durabilité des changements qui se sont opérés chez les proches de l'interviewée. Néanmoins, pris parmi d'autres anecdotes du même acabit qui m'ont été racontées, il tend à montrer qu'une petite partie de la population, en Slavonie et en Voïvodine, essayent de renouer le lien.

Certes, la frontière se réticularise. Elle se projette bien au delà de l'espace frontalier serbo-croate en lui-même, et réciproquement les images sociales au sens d'Avanza et Laferté, régionales ou ethno-nationales, sont souvent construites en dehors des espaces concernés. Mais ce dernier constitue toujours un lieu symbolique, l'expérience du passage constituant un socle possible, parmi d'autres, de la réconciliation entre habitants slavons et voïvodiniens. Certains événements (le festival Exit à Novi Sad par exemple), certaines habitudes et certaines différences semblent pouvoir constituer des supports permettant le retissage du lien transfrontalier.

### **6.3. Espaces publics et mémoires, une illustration des tensions entre expressions nationalistes, oubli sélectif et banalité du quotidien**

Cette section est consacrée aux espaces publics du terrain d'études. Au centre de mon attention se trouvent les symboles et les messages mémoriaux, qui se lisent sur et depuis les monuments, mais aussi plus largement au travers du bâti, de la rue. La question posée est celle de l'institutionnalisation

de la mémoire dans certains lieux symboliques de la frontière. En m'appuyant sur les travaux récents dirigés par Hélène Bertheleu, il s'agit d'interroger « l'évidence patrimoniale elle-même » (Bertheleu 2010, p. 11), c'est-à-dire la « construction de cette forme d'obligation à l'égard de la présence matérielle du passé » (Poulot 2006). Quelle mémoire est institutionnalisée dans l'espace public, quelle mémoire ne l'est pas ? Et au-delà quel imaginaire, quelles valeurs sont portées et vers qui ? Dans quelle mesure les espaces publics slovènes et vóivodiniens sont ou peuvent devenir des lieux de réconciliation ? Est-ce qu'on ce qu'on y trouve là en particulier, à la frontière Serbie/Croatie, un matériau propice ?

Pour répondre à cette question, cette section est organisée en trois sous-parties, qui correspondent aux trois grilles des lectures temporelles principales de l'espace public et des formes urbaines et rurales de l'espace post-yougoslave : la lecture parallèle nationale/nationaliste (6.2.2.1) ; la lecture post-socialiste (6.2.2.2) ; une lecture des héritages pris dans un temps plus long (6.2.2.3).

Je m'appuierai principalement dans cette section sur mes propres observations de terrain réalisées entre 2009 et 2012. Je mobiliserai aussi des réflexions basées sur des observations de terrain croisées avec deux autres doctorants travaillant également, dans le cadre de leur thèse, sur l'espace post-yougoslave, Guillaume Javourez et Marie van Effenterre. Enfin, dans la première sous-section, je convoquerai les observations de terrain et analyses réalisées par Clémentine Hervé dans le cadre de son mémoire de recherche de Master 2 effectué sous ma direction.

### **6.3.1. Le passé récent dans l'espace public : deux patrimonialisations victimaire et partielles**

Pour poser la question de l'institutionnalisation des mémoires des conflits, nous avons choisi avec Clémentine Hervé de concentrer notre attention sur les deux villes principales du terrain d'études : Osijek côté croate et Novi Sad côté serbe. Nous verrons que dans les deux villes, le passé récent est mis en scène, mais pas les mêmes éléments. Dans les deux cas, l'imaginaire porté est celui de la victime (vis-à-vis des *Serbes* côté croate, d'un « complot international » côté serbe). Quelques exemples, Aljmaš, Apatin, Belgrade et Vukovar serviront à mettre en perspective et élargir l'analyse première.



*Figure 60 - Des façades de Tvrđa sur lesquelles les traces des conflits restent apparentes.*

*Source : Blondel, 2010*

Première manière de construire son statut de victime : laisser apparente les marques du conflit. A Osijek, dans de nombreux endroits du centre-ville et de la vieille ville (Tvrđa), les façades n'ont pas été réhabilitées après les conflits. A ce sujet, le maire-adjoint de la ville, Ivan Vrdoljak, déclarait lorsque je l'ai rencontré :

« ...tu as dû te rendre compte en marchant dans la ville, de nombreuses façades portent encore les stigmates de la guerre. On pourrait, au niveau municipal décider d'aider à leur restauration, surtout pour les bâtiments publics. Mais, je ne crois pas que ce soit la priorité. Et puis je crois que ces traces sont encore un symbole important pour les habitants (...) Pourtant, je suis bien conscient que ce n'est pas forcément très positif pour l'image de la ville, pour les investisseurs je veux dire... » (entretien avec I. Vrdoljak, Blondel, 2009).

Les propos d'I.Vrdoljak dévoile une certaine intentionnalité de laisser apparentes des cicatrices du conflit (« ce n'est pas la priorité »), en même temps qu'un doute sur l'Osijek qu'il donne ainsi à voir. Un Osijek qui selon lui satisfait la majorité des habitants, mais qui risque de faire fuir les potentiels « investisseurs ». Une autre explication réside probablement dans le fort déclin démographique que connaissent la région et la ville en particulier (cf. chapitre 4). Nombre de ces bâtiments sont à vendre (ce qu'indique le panneau « Prodaje se » sur la photo de droite), par des propriétaires qui ont quitté la Slavonie pendant les conflits ou ensuite à cause du chômage.

A Novi Sad aussi, des séquelles des conflits sont visibles dans l'espace public, mais pas des mêmes conflits. Ce sont là les conséquences des bombardements de l'OTAN en 1999. L'ancien pont qui reliait la vieille ville (Petrovaradin) et le centre-ville actuel a été reconstruit un peu plus loin, laissant visibles les piles du pont détruit.



Figure 61 - Les piles du pont détruit par les bombardements de l'OTAN à Novi Sad en 1999.

Source : Clémentine Hervé, 2011.



Figure 62 - Le Generalštab à Belgrade.

Source : Taïka Baillargeon, 2013.

Le choix de laisser les cicatrices des bombardements apparentes, la Serbie l'a fait aussi ailleurs. A Belgrade par exemple, certains lieux symboliques bombardés par l'OTAN en 1999 sont également gardés à l'état de ruines. Trois sont particulièrement visibles en centre-ville : le Secrétariat fédéral des affaires internes, le bâtiment de la Télévision et Radio Serbie et le Quartier général militaire ou Generalštab (ci photo ci-avant). Pour Taïka Baillargeon, le bâtiment représente à la fois « une trace manifeste de la Yougoslavie de Tito et la cicatrice de la guerre du Kosovo » (Baillargeon 2015). Son futur est l'objet de débat, entre les partisans de sa destruction qui promeuvent une image moderne de la ville et les partisans de sa conservation. Son classement en tant que monument historique en 2005 impose à tout investisseur aujourd'hui de le reconstruire à l'identique. Et Taïka Baillargeon de conclure que le Generalštab est probablement un lieu de l'en-attendant, c'est-à-dire « représentatif d'un

espace-temps actuel qui s'avère souvent difficile à saisir » (Baillargeon 2015), ni vraiment mais encore un peu le passé révolu, ni vraiment mais déjà un peu les projets futurs<sup>306</sup>.

Le pont Varadin à Novi Sad n'a certainement pas la charge symbolique et la portée politique du Generalštab. Néanmoins, la conservation de la trace des piles du pont détruit en dehors de l'eau relève d'une certaine institutionnalisation (peut-être plus secondaire à l'échelle nationale, mais plus importante à l'échelle régionale) de la mémoire des conflits, dans le sens d'un effacement qui continue de concentrer le récit national sur la « victimisation du peuple serbe ». Lors de discussions informelles à Novi Sad, mes interlocuteurs ont souvent brandi cet exemple comme une démonstration qu'ils avaient eux aussi souffert (entretien avec les habitants, Blondel, 2010-2012).

Si l'on traverse la frontière de nouveau, une grande partie du centre de Vukovar ravagé par les conflits est resté en l'état pendant presque vingt ans après la chute de la ville.



Figure 63 - Le centre-ville de Vukovar en 2010

Source : Blondel, 2010

Lorsque je l'ai rencontré, le maire de Vukovar d'alors (2009-2014) Željko Sabo (SDP, centre-gauche) m'a affirmé qu'une des raisons de sa victoire tenait précisément au ras-le-bol de la population de vivre

---

<sup>306</sup> car de nombreux autres bâtiments de la ville bombardés par l'OTAN ont laissé place à de nouveaux projets urbains.

dans une ville détruite: « les habitants de Vukovar en ont marre de vivre dans les fantômes du passé. Ils veulent aussi qu'on leur reconstruise un avenir. Cela passe par sortir cette ville de l'état de ruines dans laquelle la précédente mandature l'a volontairement laissée » (entretien avec Željko Sabo, Blondel, 2010). Les bâtiments à droite et en haut étaient effectivement réhabilités (ou presque) à ma dernière visite en avril 2013.

Que nous dit donc ce premier aperçu ? Qu'il faut voir dans ces bâtiments abandonnés ou dans ces ruines, des traces du passé certes, mais pas nécessairement y lire une volonté de tous (les habitants, les politiques) de rester dans ce passé. Ce que ces lieux en évolution révèlent, ce sont certains des débats politiques actuels, des points de vue divergents, « l'en-attendant ». Ces ruines urbaines ont supporté et supportent encore parfois le discours victimaire nationaliste ; mais elles n'empêchent pas le débat sociétal, entre *devoir* et *abus* de mémoire, ras-le-bol de vivre dans le passé au quotidien et une certaine soif d'avenir. Elles posent la question du deuil, de combien de temps il est convenable de garder apparentes les séquelles du passé dans l'espace public.

Ceci étant dit, si l'on prête un peu plus attention aux monuments présents dans l'espace public, à ce qu'ils disent de l'Histoire remémorée, à ceux à qui ils sont adressés, alors on remarque des messages d'affirmation nationale bien plus marqués. Nous allons pour cela effectuer deux parcours croisés des villes d'Osijek et de Novi Sad et mettre en parallèle les observations effectuées.



Figure 64 - La Galerie des Beaux Arts à Osijek

Source : Hervé, 2011

A Osijek, sur l'avenue de l'Europe (*Europska Avenija*) qui relie le centre ancien au centre nouveau, le passant croise une galerie des beaux arts qui saigne (photo ci-dessus), sans qu'on sache (la personne à l'accueil de la galerie) ou qu'on veuille (le responsable de l'office du tourisme d'Osijek) vraiment nous expliquer ce que cela symbolise. Et quand je demande à ce dernier si l'artiste a voulu ainsi représenter dans l'espace public les souffrances de la ville, il acquiesce mais change immédiatement de sujet pour me vanter le vrai cœur de l'offre tourisme slavonne : « l'incroyable sens de l'accueil des gens et la riche



gastronomie de la région » (entretien avec Damir Mačovnić, Blondel, 2009). Comme le constate Clémentine Hervé, aucun musée ne traite de l'histoire récente, ni à Osijek, ni à Novi Sad (Hervé 2011, p. 44).

Côté serbe, le musée de la Voïvodine, situé rue du Danube (*Dunavska ulica*), s'attache à réclamer l'inscription territoriale du peuple serbe dans la région, en remontant jusqu'à la Préhistoire, dans un exercice hautement essentialisant et naturalisant, mais en s'arrêtant soigneusement avant le vingtième siècle (visite guidée lors d'un terrain croisé avec G.Javourez et M. van Effenterre, 2011). De la même manière que Marina Simić l'a décrit dans le contexte du musée ethnographique de Belgrade, l'idée de la nation promue est celle d'une ethnicité présentée comme un tout délimité des caractéristiques distinctives incarnées par la culture traditionnelle, mais dont la lecture donnée à voir par le Musée est présentée comme une exercice d'inscription dans la modernité (Simić 2006). Comme le note Nada Guzin Lukić à partir du cas croate, il est nécessaire d'approcher et de resituer les musées (ici, ethnographiques), dans le contexte socio-politique où ils se trouvent. Leur objet principal est de "collectionner, conserver, rechercher et transmettre" la culture populaire d'abord nationale, mais aussi régionale et locale. Et selon elle, parce que les nations post-yougoslaves sont plus jeunes, les musées « en tant qu'institutions publiques et lieux de représentation d'une culture nationale, participent inévitablement (...) du processus de création de nation et de fortification de l'identité culturelle » (Lukić 2002, p. 193).

Pourtant, en Slavonie (Vukovar mis à part) et en Voïvodine, la « constitution en mémoire »<sup>307</sup> du passé récent ne concerne pas encore les musées d'Osijek et de Novi Sad, elle concerne la rue. Retournons donc dans les artères d'Osijek et de Novi Sad.

Figure 65 - Une des plaques commémoratives dans la rue pour les victimes tombées lors du siège d'Osijek 1991-1992



Figure 66 - Plaque commémorant la victime civile du bombardement de l'OTAN du pont Varadin à Novi Sad en 1999



Source : Clémentine Hervé, 2011

<sup>307</sup> pour reprendre les termes d'Hélène Bertheleu auparavant citée.

Celui ou celle qui prête attention à ce sur quoi il ou elle marche à Osijek apercevra peut-être des petites plaques incrustées dans le sol (cf. photo ci-dessus à gauche). Un message y est noté, toujours le même; d'abord, en lettres majuscules : « ČAST PALIMA », puis en dessous, toujours en lettres majuscules, mais en caractères plus petits « NA OVOM ! SVAKOM KVADRATU ZEMLJE HRVATSJI ». Ce qui signifie : « honore ceux qui sont tombés », puis : « Ici ! Et sur chaque parcelle de terre croate »<sup>308</sup>. Ces plaques commémoratives sont censées honorer les habitant-e-s d'Osijek, tombé-e-s sous les bombes de l'armée yougoslave lors du siège de la ville entre août 1991 et juin 1992<sup>309</sup>.

A Novi Sad, on peut aussi croiser une plaque commémorative, entre le centre nouveau et le centre ancien (Petrovaradin), à proximité du Danube. L'inscription est écrite en serbe (alphabet cyrillique) et en anglais. Elle dit : « les forces alliées aériennes de l'OTAN ont détruit le pont Varadin le 1<sup>er</sup> avril 1999. Le citoyen de Novi Sad Oleg M. Nasov a été tué sur le pont à l'âge de 29 ans »<sup>310</sup>. Le message est clair, il s'agit d'honorer le Novi Sadien tombé sous les bombes de l'OTAN. La plaque est située, près de l'endroit d'où partait l'ancien pont non reconstruit.

Les deux discours comportent certaines similitudes. Les deux stèles commémorent des pertes civiles : des habitants de la cité au sens premier du terme, tués pendant la décennie des conflits (1990-2001) par des bombardements de forces armées étrangères (si l'on considère la JNA d'alors de la sorte). Le contexte des bombardements n'est pas expliqué (conflits liés au processus d'indépendance de la Croatie pour Osijek, conflits liés au processus d'indépendance du Kosovo pour Novi Sad). La mise en récit historique officielle, des deux côtés, est basée sur un discours de victimisation parallèle, mais dans les deux cas, ne comportent pas de reconnaissance de sa propre participation aux conflits.

Au rang des dissemblances notables, l'ennemi diffère. Il est désigné nommément côté serbe (l'OTAN), implicitement côté croate (la JNA sous contrôle serbe). Le public-ciblé diffère également car côté serbe, la traduction de la notification en anglais, et la situation de la stèle à proximité de Petrovaradin (lieu qui accueille le plus grand évènement international organisé à Novi Sad : le festival *Exit*) laisse entendre que le discours se dirige non pas seulement vers ceux en capacité de lire le serbe mais aussi vers les étrangers qui fréquentent ce lieu. Côté croate, le discours est uniquement en croate, donc plus dirigé vers les Croates et/ou les autres peuples post-yougoslaves. Il exalte le patriotisme en faisant d'Osijek une terre (ré-)acquise de haute lutte par et pour les Croates, conjuguant alors la victimisation à une sorte de triomphalisme ethnique.

---

<sup>308</sup> Traduction personnelle, avec l'aide d'Irena Mikulić.

<sup>309</sup> Selon les estimations d'une ONG suédoise, le siège de la ville aurait fait environ 800 morts (Jegen 1996). D'après mes observations, il n'y a cependant pas 800 plaques dans la ville. Cette intervention dans l'espace public est en effet symbolique de l'ensemble des mort-e-s de la ville, aucun nom en particulier n'étant distingué sur les stèles rencontrées.

<sup>310</sup> Traduction personnelle depuis l'anglais et le serbe.

Surtout, ces stèles n'ont pas besoin d'être en anglais puisqu'Osijek compte d'autres monuments portant des messages dans cette langue. On y retrouve l'expression de la mémoire des conflits des années 1990. Situé place de la liberté (*Trg Slobode*), il s'agit du monument aux morts de la *guerre patriotique*, surnommé le radiateur par de nombreux habitants de la ville (Hervé 2011, p. 45). Sur ce dernier, est inscrit en croate : « en l'honneur des vétérans et victimes croates de la guerre patriotique, juin 2002 »<sup>311</sup>.



Figure 67 - Le monument aux morts à Osijek

Source : Clémentine Hervé, 2011.

Quelques centaines de mètres plus loin, on atteint la place Ante Starčević sur laquelle se dresse une statue du Docteur Ante Starčević (cf. photo ci-après). Ecrivain et homme politique controversé du XIXe siècle, il est souvent désigné comme un des acteurs les plus vindicatifs du réveil national et nationaliste croate (Goldstein 1999). Au bas de la statue, on peut lire l'inscription « otac domovine » qui signifie littéralement « père de la patrie » (traduction personnelle). Sur la droite on peut lire l'inscription en anglais : « only the laws of God and Nature are above the sovereign will of the people of Croatia », suivie d'une dernière inscription en majuscules : « GOD AND CROATS ». La conjugaison entre la nature du personnage célébré, le message et la langue dans lequel il est écrit ne laisse pas de

---

<sup>311</sup> traduction personnelle

doute : il s'agit bel et bien d'une affirmation nette de souveraineté du peuple croate sur une des places les plus centrales d'Osijek et plus largement sur la région tout entière (Slavonie).



Figure 68 - La statue d'Ante Starčević sur la place du même nom à Osijek

Source : Clémentine Hervé, 2011.

L'éthnicisation mémorielle duquel ces monuments participent ne fait que peu de doute. C'est la mémoire des habitants de la ville et plus largement les citoyens croates d'ethnie croate de la république de Croatie, mais aussi leurs héros, qui sont honorés. Un seul discours mémoriel est légitime, celui qui présente ces derniers comme les seuls victimes des conflits. Sont exclus tous les autres (parmi lesquels le siège a également fait des victimes), ceux se déclarant d'une autre groupe ethnique ou d'aucun. Leur mémoire à eux est absente de l'espace public. Se remémorer n'est autorisé que pour le groupe majoritaire. Le message matérialisé dans l'espace public indique que Osijek considère comme les *Siens*, et par défaut, qui sont les *Autres* qu'elle ignore.

L'approche des espaces publics d'Osijek et de Novi Sad au travers de ses lieux de mémoire nous raconte deux mises en histoires nationales différentes. D'une part, il y a celle d'une nation récemment constituée en Etat par choix, qui multiplie dans les villes frontalières des artefacts mémoriaux comme autant d'affirmation du discours national (et souvent nationaliste) officiel, dirigé vers une partie de sa population, excluant de fait les autres. Et de l'autre côté il y a celui d'une nation récemment constituée en Etat parce que tous ses anciens partenaires l'ont rejetée, au discours national (et nationaliste) peut-être un peu moins matérialisé dans l'espace public (à Novi Sad) qui se base sur un procédé de victimisation similaire, mais qui désigne d'autres ennemis (les Occidentaux).

Ces artefacts deviennent les scènes et les décors de cérémonies, souvent très ponctuelles dans le temps, en général une fois par an lors de journées de commémoration nationale. Ce ne sont pas les seuls lieux de manifestation national-ist-e. En effet, certains évènements religieux servent aussi parfois de grands mouvements d'affirmation, la religion catholique servant la ferveur croate, l'orthodoxie l'identité serbe<sup>312</sup>.

A Aljmaš par exemple (situé littéralement sur le Danube donc sur la frontière Serbie-Croatie), les célébrations de l'Assomption de la Vierge Marie, le 15 août, donnent lieu à une procession et une messe réunissant plusieurs dizaines de milliers de personnes (observations personnelles, août 2011). Reconstituée entièrement en 2006, après sa destruction pendant les conflits en 1991, l'Eglise symbolise physiquement la reconquête de l'Etat croate sur des confins un temps perdu. Une exposition, en croate et anglais, relate cette histoire. Et c'est souvent la raison principale invoquée par ceux qui participent à la manifestation du 15 août. Outre l'évènement religieux et/ou la commémoration de ceux tombés pendant le conflit, il s'agit de célébrer patriotiquement le retour du « notre territoire » dans les limites nationales (entretiens informelles réalisés le 15 août 2011 ; entretien avec I5, Blondel, 2011). Une des interviewées (S8, Blondel, 2012) a indiqué avoir acheté une résidence secondaire dans le village du fait de sa situation à proximité du Danube, mais aussi du fait de son histoire, ajoutant une portée encore plus symbolique à l'acte d'achat de la terre (de nouveau) croate, ce que soulignait Michel Sivignon déjà en 1993 (Sivignon 1993).



Figure 69 - L'église reconstruite et une nouvelle résidence secondaire à Aljmaš

Source : Blondel-Perez, 2011.

---

<sup>312</sup> Notons que l'Eglise orthodoxe serbe est une juridiction autocéphale canonique de l'Eglise orthodoxe.

Côté serbe, la ville d'Apatin compte une nouvelle église, des Saints-Apôtres, consacrée en 2008. Située à l'écart du centre-ville, elle se dresse à proximité directe du Danube qui marque là la frontière. Elle fait littéralement face à la Croatie. Son édification témoigne d'un marquage religieux-national de la frontière.



Figure 70 - Célébration pour la consécration de l'Eglise d'Apatin en 2008.

Source : Site officiel de l'Eglise orthodoxe serbe (<http://www.spc.rs>)

Ainsi, la manière dont la mémoire est institutionnalisée dans les espaces publics à la frontière Serbie/Croatie pose question sur sa capacité à constituer un lieu de réconciliation(s). Des deux cotés, le discours victimaire prime. Coté croate en particulier, on peut se demander dans quelle mesure l'espace public pourrait porter un message de réconciliation avec les voisins de Serbie, quand il n'en porte déjà pas un avec les non-Croates de Croatie ?

Néanmoins, si la frontière peut être le support de messages nationalistes, c'est loin d'être son seul usage. Ainsi, au-delà de ces premiers symboles, quelles autres mémoires trouvent leur(s) place(s) dans l'espace public de la frontière serbo-croate ?

### **6.3.2. Les lieux de mémoire du Socialisme yougoslave : entre fascination occidentale et dédain local**

De nombreux lieux de mémoire liée à deuxième guerre mondiale subsistent partout dans l'espace post-yougoslave, notamment sur le terrain de recherche. Ils célèbrent les *frères et sœurs*, les *partisans* mort-e-s pendant le second conflit mondial et aussi les principaux alliés d'alors (l'armée rouge), ou plus simplement *les victimes du fascisme*. Si les premiers effectuent un tri entre ceux qu'il convient de célébrer (les Partisans socialistes), les seconds possèdent une portée plus universelles. De forme assez

classique, ces monuments aux morts sont souvent situés sur la place centrale de la ville ou du village<sup>313</sup>.

Les plus imposants d'entre eux sont placés sur le site d'une bataille importante et symbolisent la mémoire d'un évènement particulier. Sur le terrain d'études, c'est le cas du monument « Reconnaissance à l'armée rouge » (*zahvalnost crvenoj armiji*) dessiné par Autun Augustinčić à Batina côté croate (1945-1947), ou du monument « liberté » (*sloboda*) à Iriški Venac côté serbe<sup>314</sup> (cf photos ci-après). Selon Vladana Putnik, ces monuments appartiennent à la première phase du traitement mémoriel de la seconde guerre mondiale en Yougoslavie. Le soldat ou le partisan y est représenté comme « un martyr, glorifié par l'esthétique du réalisme socialiste [et] les compositions figurées, expressives et pleines de pathos dominant » (Putnik 2015).



Figure 71 – Sur les deux photos du haut, le monument « liberté » à Iriški Venac (Voïvodine) ; en bas, le monument « reconnaissance à l'armée rouge » à Batina (Slavonie)

Source : Blondel – Perez, 2011 et 2012

<sup>313</sup> Croisés par exemple à Trpinja, Bobota, Gaboš, Markušica, Ostrovo, Komlentici, Beli Manastir coté croate, à Beočin, Žabalj, Stara Moravica, Rakovac, Futog, Bosut, Ruma, Ledinci, Subotica.

<sup>314</sup> Parmi d'autres sur le terrain d'études, comme le monument à la bataille de Bolman (1951) à Bolman en Slavonie.

La deuxième phase de la mise en mémoire socialiste se traduit , à partir des années 1950, par une nouvelle esthétique (moins formelle, plus libre) et un nouveau message (plus large) Les compositions deviennent plus monumentales de sorte à former de véritables parcs mémoriaux. La rupture de Tito avec l'URSS se traduit par la promotion d'une troisième voie, qui serait typiquement yougoslave : « la narration et l'exactitude propre au réalisme sont ainsi abandonnées au profit d'une expression métaphorique » (Putnik 2015). Le parc mémoriel de Dudik (1978-1980) situé à Vukovar en est une bonne illustration (cf. photo ci-contre). Réalisé par un des architectes vedettes de l'époque, Bogdan Bogdanović<sup>315</sup>, il est dédié aux victimes du fascisme. Ce dernier a été partiellement détruit pendant la guerre, et paraissait totalement abandonné pendant mes observations de terrain.

L'état de conservation de ces éléments mémoriels datant de la période socialiste est en effet variable d'un site à l'autre. Lors de ma visite, le *mémorial de la liberté* à Iriški Venac, à proximité de Novi Sad, avait été tagué. Celui de Batina était en revanche entretenu et quelques petits baraquements semblaient vendre des souvenirs (ou l'avoir fait dans un passé récent). Mais quasiment aucun d'entre eux ne semble visité pour ce qu'il représente, que ce soit la mémoire des combattants de la seconde guerre mondiale ou le message plus général de paix porté par les parcs mémoriaux. Ces deux messages ne sont plus mis en récit : pas de visite guidée, et les commémorations ont rares. Notons par exemple celles organisées pour les soixante-dix ans des « raids perpétrés par les fascistes en 1942 » (depuis la Hongrie principalement contre des juifs de Bačka) célébré lors d'une cérémonie orthodoxe et juive en 2012 devant le monument dédié à cet évènement (1971). Mais n'y aurait-il finalement que les religieux pour célébrer les monuments de la Yougoslavie socialiste ?



Figure 72 - Le parc mémoriel de Dudik à Vukovar (à gauche) et les commémorations, devant le monument dédié à cette question à Novi Sad, des 70 ans des « raids perpétrés par les fascistes hongrois en 1942 dans le Sud Bačka (à droite).

Source : (Mackic 2014) ; Site officiel de l'Eglise orthodoxe serbe (<http://www.spc.rs>)

<sup>315</sup> Qui a signé de nombreux parcs mémoriaux partout en Yougoslavie à cette époque, dont le plus célèbre est le mémorial de Jasenovac.



A la différence d'autres lieux, la mémoire de cette période semble trop marquée par sa mise en scène socialiste, une idéologie et un passé commun aujourd'hui totalement rejetés, délégitimés dans les deux récits nationaux parallèles. Plus que leur message, c'est le contexte de leur production qui semble justifier le désintérêt des populations riveraines pour ces objets mémoriaux. J'ai rencontré des visiteurs, seulement sur le site d'Iriški Venac, non pas venus pour le monument en lui-même, mais pour le terrain situé en contrebas qui offre une vue surplombante de la ville de Novi Sad, ce qui en fait un site privilégié pour un pique-nique (observations de terrain, Blondel, 2011).

A contre-courant de cette analyse, ces parcs mémoriaux ont rencontré récemment un certain engouement de la part de photographes<sup>316</sup>, d'historiens de l'art, d'architectes étrangers et parfois locaux (comme Vladana Putnik par exemple). Le message qu'ils ou elles portent est souvent similaire. En premier lieu, leurs qualités esthétiques sont souvent vantées par des métaphores extravagantes : "like ambassadors from far-away galaxies; witnesses to an unrealized future or specters that keep haunting the present" (Burghardt, Kirn 2013).

Ils ou elles voient dans ces objets, non pas vraiment les déclinaisons d'un symbolisme socialiste daté et compromis, mais surtout un potentiel objet consensuel, transnational. C'est par exemple le cas de Mackic : "The monuments have the ability to address multiple nations, ethnicities and religions (from over the whole world), which normally would be irreconcilable" (Mackic 2014). Certains, plus enthousiastes encore, les considèrent comme porteurs d'un message de réconciliation universel : "Instead of formally addressing suffering, modernist memorial sites incite in audiences universal gestures of reconciliation and resistance and encourage focus on moving forward" (Burghardt, Kirn 2013). C'est aussi le sens de la conclusion de Vladana Putnik. Les parcs mémoriaux ont été conçus selon elle « pour promouvoir le pardon et l'idée ferme que la vie gagne malgré tout. Ce message témoigne de leur valeur omni temporelle et de la possibilité de leur constante actualisation » (Putnik 2015).

Mais lorsqu'on lit ces textes, on finit par se demander de quelles représentations de ces mémoriaux les auteurs parlent-ils/elles ? N'est-ce pas plutôt leur propre perception, leur propre regard qu'ils/elles prétendent universel ?

"The Yugoslav monuments operate by institutionalizing collective memory of WWII events. They then evoke formal gestures of opening towards the future. It is clear that the most obvious strategy of representing universalism is abstraction. In the abstract formal language of the Yugoslav revolution, memorials instigate a certain sense of openness that allows for personal associations. They remain receptive to multiple interpretations, and they awaken fantasies. Their abstract vocabulary allows for an appropriation of meaning that bypasses official narrations, allowing access to the monuments even for people who disagree with their official politic" (Burghardt, Kirn 2013).

---

<sup>316</sup> Cf. Par exemple le travail de Jan Kempenaers, réalisé entre 2006 et 2009, en ligne par exemple sur le site de la boîte verte : <http://www.laboiteverte.fr/detranges-monuments-en-yougoslavie/>

Au travers des observations et des entretiens que j'ai menés à la frontière serbo-croate, cet imaginaire fantasmagorique n'est pas évoqué. Les mémoriaux sont le plus souvent ignorés ou ramenés à ceux qui les ont conçu –des socialistes– et un temps dépassé, voire côté croate, souvent honni.

Pourtant, certains des auteurs cités sont conscients de cette problématique, et mentionne cette question centrale brièvement dans leur texte, comme pour mieux l'évacuer ensuite. Vladana Putnik parle de « damnation mémorielle » de ces monuments volontairement ignorés par les pouvoirs publics dans toutes les anciennes républiques post-yougoslaves (Putnik 2015). D'autres évoquent un abandon qu'ils décrivent comme une sorte de muséification. Les parcs mémoriaux, comme les collections des musées, seraient devenus hors d'usage parce qu'ils n'ont plus de rôle dans le présent, qu'ils ne font plus sens dans les luttes du présent (Burghardt, Kirn 2013). Pétris d'une certaine Yougonostalgie, ces « amateurs » des temps yougoslaves produisent une lecture personnelle parlant de leur propre regret. Ils produisent également une lecture positivée, croyant percevoir dans ces lieux de mémoire socialistes une capacité supérieure ; comme si ces derniers étaient dotés de super pouvoirs pacificateurs que personne ou presque ne verrait, renvoyant ainsi à ceux qui le nient, aveugles, leur propre négation des différences de rapport à ce patrimoine.

Plutôt que de regretter cet effacement progressif, il me semble que la compréhension des conditions de ce refus de la poursuite de l'institutionnalisation de la mémoire socialiste et plus largement du message anti-fasciste qui lui est attaché, tient au fait qu'aucune institution, et quasiment plus personne, n'y a aujourd'hui un intérêt politique ou social. Une des raisons principales est probablement que l'espace mémoriel est déjà saturé par les offres nationalistes parallèles. Une autre est peut-être que cet héritage est, quoiqu'on en dise dépassé, et d'une certaine manière corrompu (surtout côté croate). La possibilité de leur réusage pour symboliser dans le présent et dans le futur les réconciliations à la frontière Serbie/Croatie paraît compromise, tant ils sont les symboles d'un passé révolu.

### **6.3.3. Les mémoires plus anciennes, plus ténues mais communes ?**

D'autres mémoires présentes dans l'espace public existent, même si elles sont moins immédiatement perceptibles au chercheur (moi y compris) qui s'enferme lui-même dans une lecture national-ist-e ou post-socialiste de l'espace post-yougoslave. Adopter une perspective plus large peut revenir à considérer que l'histoire des villes se lit aussi plus largement dans ce qui est immédiatement perceptible à celui ou celle qui les pratique, c'est-à-dire ses formes urbaines. La Slavonie et la Voïvodine ont été, pendant des siècles, des régions disputées entre empires ottoman et autrichien/austro-hongrois avant les temps yougoslaves. Dans un article consacré à ce sujet portant

sur la seule Voïvodine, Aleksandra Djukić indique trois périodes « cruciales » pour la transformation de la structure spatiale des villes de la région : « la période des fortifications, la période du développement spontané des matrices urbaines (...) et celle de régulation planifiée (...) » (Djukić 2007). Sans partager les jugements de valeur associés à chaque période<sup>317</sup>, il me semble que l'auteure identifie en effet les influences majeures des villes du territoire d'études (Voïvodine et Slavonie ayant souvent eu des destins communs) :

-1- La période pré-ottomane peu visible dans les espaces urbains actuels ; car, comme l'indique l'auteure elle-même les autrichiens demandent aux ottomans de détruire toutes les fortifications qu'ils avaient édifiés dans la région avant de se retirer au XVIIIe siècle (Djukić 2007, p. 152).

-2- La période impériale autrichienne, dont les héritages sont plus visibles de nos jours dans les villes de l'espace étudié. Les autrichiens reconstruisent souvent de nouvelles forteresses sur le site des anciennes ottomanes détruites, ou remanient certains bâtiments importants ou quartiers édifiés pendant la période ottomane.

-3- La période socialiste et le développement de quartiers nouveaux, de grand ensembles typiques d'une certaine idéologie hygiéniste.

-4- La période capitaliste<sup>318</sup>, qui correspond au développement de grands centres commerciaux et à l'expansion urbaine majoritairement individuelle et non-maitrisée<sup>319</sup>. Les opportunités foncières (liées aux destructions des années 1990 ou non) ont parfois donné lieu à des reconstructions à l'identique (le centre de Vukovar par exemple) mais sont investis par de nouvelles opérations immobilières et commerciales.

Si on reprend le travail d'observation de terrain mené à de la frontière serbo-croate, il est possible de lire dans les paysages urbains (et ruraux) actuels des éléments, des traces de ces influences successives dans les mouvements de structuration/déstructuration spatiale des villes et des campagnes, et dans l'évolution des espaces publics et du bâti, liés à des processus historiques communs à l'ensemble de la région. A partir de l'échéancier présenté de manière synthétique ci-dessus, il semble en effet que les traces des périodes pré-ottomane puis ottomane sont souvent peu perceptibles. A quelques encablures au Nord, en Hongrie, on en croise davantage, à Mohács ou à Pécs par exemple<sup>320</sup>. Mais

---

<sup>317</sup> Les périodes ottomanes sont celles d'un développement spontané qualifié de période de « récession » quand le développement des villes lors de la période de domination autrichienne est qualifié de projet de régularisation ou de modernisation. La fabrique urbaine à la période socialiste est qualifiée d'excessive, de négation de l'urbain (réduit alors par l'auteure à son historicité). L'auteure, sans réflexivité sur son analyse, fait de la manière de fabriquer les villes ouest-européenne coloniale ou impériale, le seul modèle de développement urbain souhaitable et rejette les alternatives historiques ottomane et socialiste (et sans doute, plutôt, l'idéologie ou la culture auxquelles ces modèles sont associés).

<sup>318</sup> Non mentionnée par Djukić

<sup>319</sup> cf (Kapetanović, Katurić 2015).

<sup>320</sup> Le site de la double bataille de Mohács (défaite en 1526 de l'empire Hongrois contre l'empire ottoman, victoire de l'empire germanique toujours contre l'empire ottoman en 1687) est patrimonialité et très largement

elles ne sont pas non plus inexistantes sur le terrain d'études. Le curieux qui fait une halte à Đakovo, si son attention n'est pas toute tournée vers l'imposante cathédrale catholique de la ville, peut apercevoir la forme octogonale, plus typique d'une mosquée, de la toiture de l'Eglise de tous les saints (cf. photo ci-contre). En effet, l'édifice fut établi comme une église au XIV<sup>e</sup> siècle, puis devint la mosquée Ibrahim Pasha avant de redevenir une église catholique au XVII<sup>e</sup> siècle. Son intérieur témoigne de ces changements successifs de domination et d'usage.

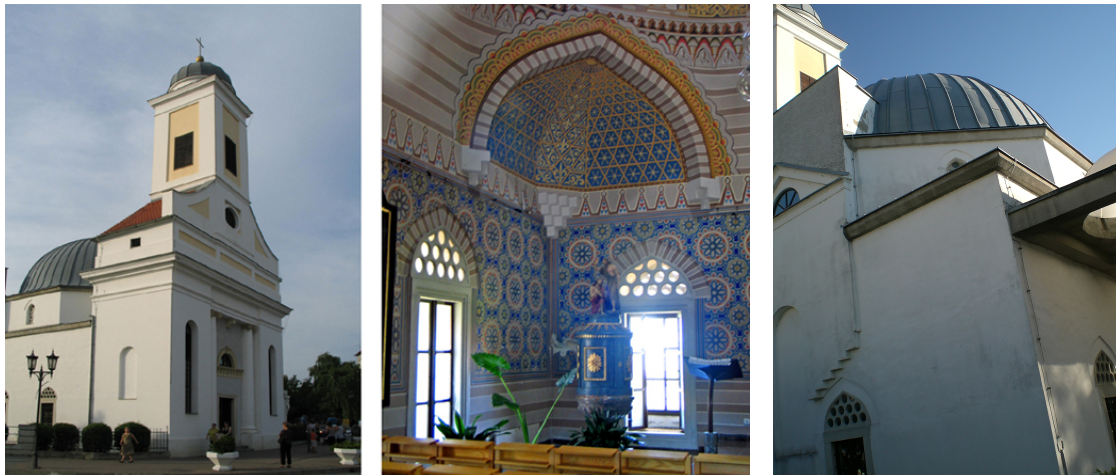


Figure 73 - L'Eglise de tous les Saints à Đakovo en Slavonie.

Sources : [www.dhvv.org](http://www.dhvv.org) (x et y) ; Blondel -Perez (z)

Sur le terrain de recherche, les forteresses qui ont subsisté jusqu'à aujourd'hui sont souvent des constructions réalisées ou remaniées par les Autrichiens (3) après le départ des Ottomans. Par exemple, la vieille ville d'Osijek d'aujourd'hui est principalement basée sur les plans des ingénieurs

autrichiens. Elle a été établie au XVII<sup>e</sup> et au XVIII<sup>e</sup> siècles, à l'endroit de la forteresse ottomane détruite.

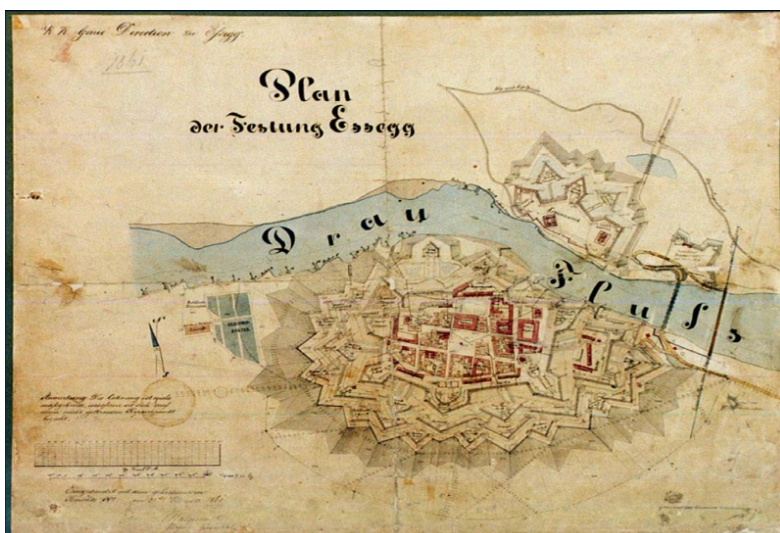


Figure 74 - Plan de la Tvrđa à Osijek datant de 1861.

Source : inconnue.

publicisé quand on passe la frontière avec la Hongrie depuis Beli Manastir. Un peu plus loin à Pécs, une des plus grandes attractions du centre-ville se situe sur la place Széchenyi. Il s'agit de l'Eglise Notre-Dame-de-la-Chandeleur, qui fut jadis la Mosquée de Gázi Kászim Pacha (au XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles). La forme de l'édifice et son intérieur témoignent de cet héritage et la mise en tourisme est construite autour de l'originalité conférée par son histoire et encore directement perceptible aujourd'hui.

A Novi Sad, la forteresse de Petrovaradin est reconstruite à partir de la fin du XVIIe et surtout au XVIIIe siècle sur le site occupé avant par une fortification ottomane (et précédemment occupé par un monastère cistercien).



Figure 75 - Vue en contre-plongée de la forteresse de Petrovaradin à Novi Sad.

Source : Blondel – Perez, 2011.

Au-delà de ces anciennes forteresses (on en croise d'autres ailleurs sur le terrain d'études, à Ilok par exemple), la grande majorité des villes de la région possèdent un ensemble qualifié de « moderne », parfois même art-nouveau, un quartier souvent central, attenant à la vieille ville quand il en existe une. Ce dernier témoigne des investissements et des normes urbanistiques de l'empire autrichien sur les territoires conquis à l'empire ottoman, en Croatie, Bosnie-Herzégovine et Voïvodine à partir du XVIIe et surtout au XVIIIe et XIXe siècles.

Dans son roman *Un pont sur la Drina* qui décrit la vie quotidienne à Višegrad (en Bosnie) au fil des siècles, Ivo Andrić décrit l'impérieux besoin du nouveau dominant d'imprimer sa marque sur le territoire conquis. Il parle dans ce court extrait des investissements impériaux autrichiens dans la ville à travers le regard des habitants :

« Les passants s'arrêtaient et regardaient ces gens à l'œuvre, non pas comme les enfants aiment regarder ce que font les adultes, mais, au contraire, comme les adultes s'arrêtent un instant pour regarder les enfants jouer. En effet ce perpétuel besoin qu'avaient les étrangers de construire et de démolir, de creuser et de bâtir, de créer et de transformer, cette aspiration sans fin à prévoir l'action des éléments, à leur échapper ou à les vaincre, cela, ici, personne ne le comprenait ni ne l'appréciait. Au contraire, les gens de la ville, surtout les plus âgés, y voyaient un phénomène malsain et un signe de mauvais augure. Si cela avait dépendu d'eux, leur ville aurait ressemblé à toutes les autres petites bourgades orientales. Ce qui se fissurait, on le réparait ; ce qui penchait, on l'étayait ; mais en dehors de cela, personne ne se serait sans réel besoin et de façon planifiée, inventé du travail, nul n'aurait touché aux fondations des édifices ni changé l'aspect immuable de la ville » (Andrić 1994).



*Figure 76- Aperçus d'ensembles urbains datant de la période d'occupation autrichienne à Osijek, Novi Sad et Subotica.*

*Source : Blondel-Perez, 2010*

En dehors des principaux centres urbains, on note également l'influence austro-hongroise dans l'architecture rurale. La maison « typiquement » slavonne et la maison « typiquement » voïvodinienne ont des apparences fort semblables, comme le témoigne les photos ci-dessous.

Outre une certaine similarité dans la forme géométrique de la façade, elles présentent une organisation identique : une maison de plain-pied construite en longueur (15-18m sur 5-6m de largeur) comptant trois pièces avec la cuisine placée au milieu, et un porche ouvert positionné de manière longitudinale permettant une interface directe entre la cour attenante et la maison (Lovec, Jovanović Popović 2014, p. 121).

Cette homogénéité dans le bâti mais aussi dans l'organisation de la voirie (rue très large pouvant aller jusqu'à 40 mètres), est encore clairement visible aujourd'hui. Elles proviennent d'un ensemble de règles impériales définies au XVIII<sup>e</sup> siècle pour toute la plaine pannonienne. Cette politique dite de développement et de colonisation a abouti à la (re-)formation de villages entiers, notamment en Voïvodine (Lovec, Jovanović Popović 2014, p. 120), et de la même manière en Slavonie.



*Figure 77 - Maisons rurales de la période autrichienne à Kopačevo (Salvonie) et à Mali Iđoš (Voïvodine). Large rue dans un village de Bačka.*

*Source : Blondel-Perez, 2011 et 2012*



Ainsi, et c'est ce qu'illustre le dernier exemple, si certaines formes du bâti s'inscrivent dans l'espace comme des témoignages de manières d'organiser plus anciennes l'habiter et le travail dans les villes et les campagnes, elles traduisent aussi certaines évolutions –et probablement des survivances communes– dans l'organisation de ses usages. Ces héritages là, à la fois plus ténus et plus ancrés, sont peut-être des matériaux du commun à la frontière Serbie/Croatie ?

## Conclusion du chapitre 6

Ainsi, le bâti et plus largement l'espace public constituent en eux-mêmes des témoignages de temps plus anciens. Les héritages s'empilent, se recomposent en fonction des changements d'idéologie, chaque nouvelle période laissant sa marque dans l'espace et se recombinaut en partie avec (plus qu'effaçant) la ou les période(s) précédentes.

Parce que la Slavonie et la Voïvodine d'aujourd'hui ont souvent appartenu simultanément à des ensembles politiques plus larges, ces marqueurs sont en grande partie similaires de part et d'autre de la frontière et sont visibles dans l'environnement bâti et le paysage. Cet ensemble commun, pour qui lui porte attention, apporte une contrepartie aux expressions plus récentes de victimisation de soi concurrentes, ou de rejet plus explicite de l'Autre, en apportant un démenti matériel d'autant plus fort qu'il semble reposer sur une profondeur historique plus importante. L'image de voisins irréconciliables lorsqu'elle est mise en perspective sur le temps long, pourrait apparaître écornée.

Néanmoins, il faut prendre garde à ne pas survaloriser ces héritages anciens, comme pour contrecarrer l'omniprésence du passé récent nationaliste dans l'espace public. En effet, le traitement de ces héritages communs dit aussi quelque chose des pratiques mémorielles actuelles de part et d'autre de la frontière. Or dans ce cas, au-delà du témoignage bâti, les mémoires des temps ottoman, autrichien/austro-hongrois et socialiste yougoslave sont très peu mobilisées, valorisées dans l'espace contemporain des villes et des campagnes slavonnes et voïvodiniennes. Ce passé commun, dont l'architecture des villes et des campagnes témoigne, est autant évident qu'il est peu évoqué. Cette histoire, ou plutôt ces histoires, ne semblent pas ou peu avoir de crédit social. Le message le plus fort et le plus récent dans l'espace public reste bien celui d'un ethno-nationalisme d'Etat qui se décline même (et surtout) dans les confins du territoire national, de manière différente et concurrente en Croatie et en Serbie.

C'est une première partie de la réponse à la première hypothèse : l'espace frontalier Serbie/Croatie est un lieu où les héritages communs (ce qui pourrait relier) mais aussi les héritages des conflits (ce qui sépare) sont nombreux. Et c'est précisément pour ces deux raisons à la fois que c'est un possible lieu de réconciliation (en devenir). D'ailleurs, la première partie du chapitre montre que les habitants sont aux prises, en négociation avec cette contradiction. Si les pratiques et les usages de la frontière sont marqués par l'opposition des nationalismes, il n'en reste pas moins que une partie des habitants s'en arrange, au niveau économique surtout, au niveau symbolique aussi. Car la frontière Serbie/Croatie, produit des récents conflits, reste un symbole fort de séparation. Son franchissement possède encore un certain parfum d'interdit, qui décroît ; laissant apparaître une possibilité de réconciliation ?



Pour répondre à cette question, il me semble qu'il faut aller au-delà de ma première lecture des pratiques pour entrer dans celles des représentations et des valeurs qui guident ces choix. C'est l'objet du prochain chapitre.

# Chapitre 7 – Perceptions croisées : derrière l'éloignement symbolique, une proximité locale ?

## Introduction

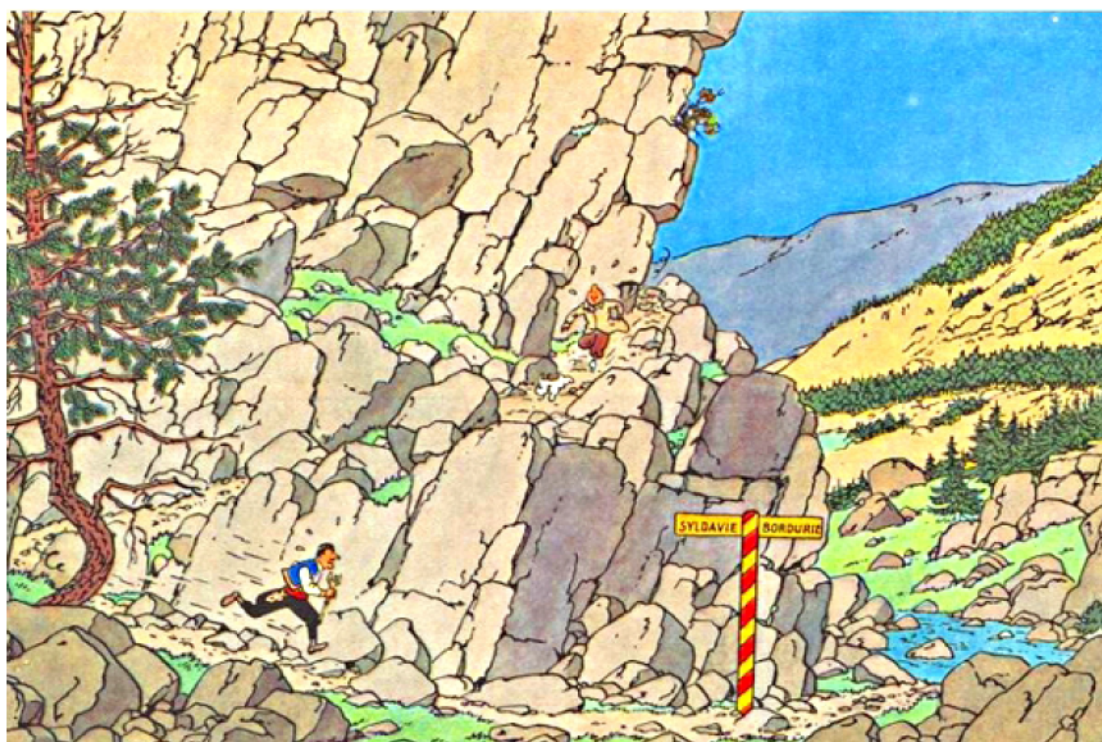


Figure 78 - Extrait du « Sceptre d'Ottokar », Tintin à la frontière entre Syldavie et Bordurie

Source : Hergé, 1938.

Plusieurs chercheurs, comme Todorova ou Fleming ont écrit sur la géographie confuse et les stéréotypes véhiculés par les albums d'Hergé qui se déroulent en Syldavie et en Bordurie : « des pays aux mains d'une police militaire corrompue, emplis d'anarchistes, de bandits à moustache portant des fez et de bouffons balkaniques fumeurs de nargilé » (Fleming 2000). Ouvrir ce chapitre sur les représentations avec un extrait du *Sceptre d'Ottokar* sert précisément à rappeler le poids des stéréotypes.

L'espace frontalier étudié est un lieu de confrontation et de cohabitation de stéréotypes nationaux (sur les *Serbes*, sur les *Croates*) et provinciaux (sur les Slavons et les Voivodiniens). Dans ce chapitre,

j'ouvre ce que Thierry Ramadier qualifie de *boite des préférences*. Mon objectif est d'identifier les différentes structurations psychologiques et sociologiques d'appartenance identitaire, régionale, nationale, ethnique (mais pas seulement) et de discuter de leurs mobilisations plurielles par les habitants. Il s'agit de montrer les contradictions, les tensions entre ce qui est partagé au niveau immatériel (un espace, des traditions, une certaine vision du monde) et ce qui ne l'est pas ou plus, ce qui tient de processus de différenciation. Ces mouvements, parfois antagonistes, parfois concordants ou simplement différents, illustrent les processus de « frontiérisation », de communalisation résistante et de sociation émergente en action dans les esprits des habitants et les conséquences sur les projections de leurs pratiques, qu'on s'en réclame ou qu'on les taise. Ce n'est pas l'un (relié) ou l'autre (séparé), mais bien l'un et l'autre à la fois. La frontière serbo-croate apparaît alors comme un espace symboliquement en train d'être négocié. L'objectif ici est d'identifier les ressorts idéels de ces recompositions, renégociations et permanences récentes à partir des représentations territoriales.. Y-a-t-il un effet de lieu ? Qu'est-ce-que cela fait d'habiter un espace frontalier à la périphérie de l'Europe ? Est-ce que cela influe sur les représentations ? La question sous-jacente est de discuter en quoi ces représentations apparaissent contribuer et empêcher à la fois la réconciliation entre *Serbes* et *Croates*

## **7.1. Habiter la bordure : allégorie de l'ancrage contre déclassement socio-spatial**

Cette sous-partie s'appuie principalement sur deux matériaux: mes propres observations de terrain et entretiens réalisés à la frontière serbo-croate entre 2008 et 2012 (1) et sur un matériau de seconde main, (2) les entretiens individuels ainsi que les focus groups réalisés par Marion Geneste pour son mémoire de recherche réalisée sous ma direction en 2011-2012 (Geneste 2012). Les propos des personnes sont directement citées dans le texte (puisque j'ai eu accès aux retranscriptions de tous les entretiens) et ont tous été traduits en français, si nécessaire, par Marion ou par moi-même. Un soin particulier est accordé à indiquer les sources (rendus anonymes) et à identifier l'enquêteur (Blondel ou Geneste) pour chacune des citations dans le texte.

### 7.1.1. Slavonie et Voïvodine : des habitants attachés à leur territoire

Quand ils parlent d'eux-mêmes, les habitants de part et d'autre de la frontière serbo-croate se dépeignent comme calmes et tranquilles –dans le sens où ils prennent le temps de vivre à un rythme raisonnable– et ouverts d'esprit donc aimables. C'est le cas côté serbe : « J'aime les gens ici à Novi Sad. Tout le monde dit que tout est lent, calme. J'aime bien la mentalité des gens ici... Les gens à Novi Sad sont ouverts, ils s'arrêtent pour parler dans la rue. » (A6, Geneste, 2012). C'est également le cas côté croate : « Les habitants sont très ouverts en Slavonie, ils sont gentils, ils aiment s'amuser » (N2, Geneste, 2012) ; « Les gens ici sont organisés et tranquilles... ils sont très ouverts et gentils. C'est la tradition pannonienne ! » (I1, Geneste, 2012).

On peut voir dans cette présentation de soi une volonté des habitants de dépeindre positivement et fièrement leur région aux étrangers que nous étions (Marion et moi) lorsque nous avons réalisé ces entretiens. Plusieurs ont en effet affirmé en off qu'ils étaient surpris mais contents de voir des étrangers en Slavonie ou en Voïvodine, et non pas seulement sur la côte. Certains, en Slavonie, disent regretter d'être les oubliés du tourisme de masse croate : « je ne comprends pas que la Slavonie ne soit jamais mentionnée dans les guides touristiques ou si peu et si mal. Bien sûr, on n'a pas la mer ici, mais on a aussi beaucoup de bonnes choses à offrir ! » (I5, Blondel, 2010). En Voïvodine, plusieurs interviewés se sont plaints aussi d'un certain désamour international, ayant le sentiment d'être estampillés coupables des crimes des conflits yougoslaves et associés malgré eux aux atrocités commises : « La Serbie a une telle mauvaise image internationale. C'est à cause de ce qui s'est passé dans les années 1990, de Milošević.... Mais les temps ont changé, et puis tous les serbes ne sont pas comme ça... pas ceux d'ici ! » (E2, Blondel, 2011). Une première interprétation de ce discours à notre égard peut donc être la volonté des habitants de la région de se débarrasser d'un stigmat négatif qu'ils trouvent injustes.

Ces images d'Épinal sont plus qu'une simple auto-satisfaction nombriliste ou une volonté de changer positivement la perception que les étrangers auraient d'eux. Elles s'inscrivent dans une longue tradition yougoslave de clichés régionaux :

« En Voïvodine, on a la réputation d'être calmes, ou lents selon certains !... mais aussi ouverts d'esprit, parce que notre région a toujours été multiculturelle... ça a toujours été comme ça. Tu sais, les gens de la capitale (Belgrade) sont plus urbains, plus arrogants, un peu comme les Slovènes ! A Rijeka aussi, ils sont connus pour être tolérants, ils sont encore communistes là-bas ! Mais par contre les Dalmates sont plus intolérants... et fainéants aussi ! Mais on se retrouve tous sur une chose : faire des blagues sur les habitants de Bosnie ! Tu les connais ? » (B1, Blondel, 2011).

Cette perception positive est également reprise par l'office de tourisme de Croatie, qui vante l'ouverture d'esprit slavons :

“Take a walk through the Old Town of Osijek, visit the traditional villages of Baranja and the Kopački rit Nature Park, go mountaineering, enjoy the many rich thermal spring. And wherever you find yourself, you are going to be met with a warm welcome and friendship so typical of Slavonia and its people” (Croatia National Tourist Board 2014).

Là encore, les supposées « typiques » chaleur et amitié slavonnes sont mises en avant. Ces clichés sont également très largement répandus et repris à l’extérieur des deux régions dans l’espace post-yougoslave, comme j’ai pu le noter à de nombreuses reprises lors de conversations informelles.

Cette forme de représentation territoriale rejoint l’idée d’image sociale présentée dans le chapitre 1, telle que proposée par Avanzé et Laferté (2005) à partir du travail de Chamboredon (1985). Il s’agit bel et bien de « production sociale des discours, de symboles figurant les groupes et les territoires, une logique de la publicité – au sens de rendre public – voire de la politisation des groupes et des territoires » (Avanza, Laferté 2005, p. 141-142). Dans le cas de la Slavonie et de la Voïvodine, cette image d’ouverture et de gentillesse ressemble à une image d’Epinal. Celle-ci s’inscrit dans un ensemble de clichés régionaux jadis existant à l’intérieur de la Yougoslavie, abîmés pendant les conflits, mais dont des réminiscences persistent à l’intérieur et à l’extérieur des deux régions. En Voïvodine, le multiculturalisme est même brandi comme une spécificité régionale séculaire, une survivance des empires successifs. La référence aux vingt-six groupes ethniques et aux six langues officielles de la province autonome est fréquente dans les entretiens réalisés avec les habitants (par Marion et moi-même).

### **7.1.2. Partir ou quitter le jardin d’Eden? Composer sa/son (im-)mobilité entre sirènes européennes et enracinement local**

Une des hypothèses principales lorsque nous avons réalisé nos guides d’entretiens avec Marion Geneste était que l’âge est un facteur social prédominant dans la variation des habitants à se représenter leur territoire. En particulier, il nous semblait probable que les jeunes qui n’ont pas ou peu connu la Yougoslavie se représentaient et se projetaient dans leur territoire différemment. Cette hypothèse s’est confirmée, mais seulement partiellement.

Il existe en effet, et nous l’avons rencontré chez une partie des interviewés les plus âgés (en particulier les plus de 50 ans), un sentiment de nostalgie de la période socialiste. Ce sentiment n’est pas propre à la Yougoslavie et se retrouve dans d’autres pays issus de la dislocation du bloc communiste, par exemple en Allemagne de l’Est. C’est l’*Ostalgie*. Un journaliste est-allemand, Thomas Brussig, cité dans un article du Monde diplomatique, affirme que la RDA « a disparu sans que nous en fassions le deuil. L’*Ostalgie* en tient lieu à retardement. (Elle) appartient à la nature humaine. Chacun aime à se

souvenir de tout » (Linden, Vidal, Wuttke 2014). La *Yougonostalgie* correspond aussi à ce souvenir idéalisé du passé, cet « âge d'or à jamais révolu » que le *Courrier des Balkans* définit de la sorte dans un numéro spécial sur le sujet : « Si la Yougoslavie appartient au passé, son souvenir reste bien présent. (...) Face à la crise économique et politique que traverse l'espace post-yougoslave depuis les guerres des années 1990, nombreux sont ceux qui regrettent ce passé où l'on vivait mieux » (Dérens 2012b). Ce regret du temps socialiste tient au fait qu'« à cette époque, on avait tous un emploi » (Z1, Blondel, 2012). Mais aussi, au fait que les Slaves du Sud étaient alors encore *frères* : « J'ai un passeport croate aujourd'hui, mais je suis de Voïvodine. J'ai des ancêtres serbes, croates, hongrois notamment... Je ne comprends toujours pas comment on a pu se faire la guerre sur cet argument là... Ils (les nationalistes) ont tout gâché... » (Ibid.).

La quasi-totalité des personnes plus âgées de notre panel (plus de 35 ans<sup>321</sup>) n'a manifesté aucune volonté apparente de quitter la Slavonie ou la Voïvodine : « Partir pour aller où ? Je suis maintenant trop vieux pour ça. Mais je comprends que les jeunes se posent la question » (N3, Blondel, 2012). Marion Geneste y voit une forme de fort attachement au territoire lié au fait qu'il ait été gagné de haute lutte durant les conflits. D'après mes propres entretiens, ceci me semble une interprétation en partie recevable. Ceux dont la légitimité à habiter là où ils sont nés a été questionnée le plus fortement, insistent en effet sur leur volonté de rester là (M1, Blondel, 2012). Dans leurs parcours personnels, on se rend compte qu'ils sont souvent des personnes déplacées pendant la guerre, qu'ils aient fait ou non le choix de revenir d'où ils avaient été chassés, ou des personnes appartenant à des minorités ethniques qu'ils aient fait le choix de rester ou de partir –par exemple les personnes se déclarant croates ou hongroises en Serbie, les personnes se déclarant serbes en Croatie (entretiens avec les habitants, 2009-2012 ; entretien avec M. Živković, Blondel, 2012). Mais l'attachement au lieu ne concerne pas que les habitants les plus touchés par les conflits, ils concernent la plupart des habitants d'un certain âge. Et la citation illustre probablement autant une forme d'habitation à un environnement dans lequel ils ont déjà passé un long moment de leur vie.

Chez les plus jeunes personnes rencontrées (moins de 35 ans), la position est plus nuancée. Et le doute point parfois au détour d'une phrase. A la question « où vous voyez-vous vivre dans dix ans ? », environ la moitié des jeunes interrogés ont déclaré s'imaginer vivre en Slavonie ou en Croatie côté croate (à Zagreb ou sur la côte), en Voïvodine ou à Belgrade côté serbe (Geneste 2012). Côté slavons, il

---

<sup>321</sup> La coupure ici en deux catégories d'âge, moins et plus de 35 ans, a été réalisée par rapport aux accumulations observées sur cette réponse en particulier, la projection du lieu de vie dans dix ans. Elle semble mettre en exergue une coupure entre un âge où la mobilité est encore envisageable et envisagée, et un âge où les projets de vie semblent plus avancés et limitent alors cette projection à moyen terme en dehors de l'existant. Il semble également possible d'y lire un rapport différencié aux conflits, en ce sens que les plus de 35 ans sont souvent ceux qui ont choisi de rester malgré ces derniers, ou plus souvent encore, qui sont revenus après. L'attachement peut apparaître alors comme plus viscéral.

est intéressant de voir que déménager dans la capitale régionale puis nationale, ou sur la côte, est imaginé comme un progrès dans le parcours résidentiel. Côté serbe, seul Belgrade est présenté comme un potentiel meilleur lieu de vie que Novi Sad pour la majorité des jeunes personnes interrogées.

L'autre moitié envisage de quitter le pays, pour un temps ou pour toujours. A cette question certaines répondent par exemple : « je ne sais pas, peut-être la France, peut-être ici. Je ne suis pas sûre que j'aimerais habiter tout le temps à l'étranger mais une partie du temps oui » (N2, Geneste, 2012) ; « je pense être à Bruxelles dans dix ans parce que j'aimerais travailler dans une institution européenne, ou alors à Osijek (M3, Geneste, 2012). Mais cette envie de départ s'accompagne, le plus souvent pour les jeunes interviewés, d'un attachement réaffirmé dans le discours à leur région d'origine qui reste – si ce n'est la – référence de leur positionnement dans leur parcours résidentiel. Ils disent vouloir vivre ailleurs ou ici, ou vouloir aller vivre ailleurs avant de revenir ici.

Ceci étant dit, il me paraît important de bien distinguer l'objet de notre question -le désir de rester ou de partir- de ce qui est statistiquement présenté comme la *réalité* de l'émigration dans ces régions ; tout comme il me semble important de distinguer les arguments évoqués pour justifier un tel désir de ce qui est statistiquement présenté comme la *réalité* de ces justifications (cf. section suivante). Dans nos entretiens, environ la moitié des jeunes personnes interrogées ont fait état d'une envie de partir qui ne se réalisera pas nécessairement. Il y a quelque chose qui tient du fantasme de l'émigration dans ces propos, en particulier vers les terres habituelles de l'émigration yougoslave et post-yougoslave (Europe de l'Ouest, Amérique du Nord, Australie<sup>322</sup>).

Si l'on s'intéresse plus particulièrement aux raisons évoquées pour justifier une possible mobilité résidentielle, elles sont avant tout économiques (meilleur salaire, meilleur niveau de vie, meilleur sécurité de l'emploi). L'eldorado pour un travail meilleur reste l'Europe de l'Ouest, la France et Bruxelles dans les propos cités ci-dessus, l'Allemagne et l'Autriche le plus souvent dans nos entretiens, en fonction des lieux de migration des proches (famille, amis).

C'est là qu'émergent si ce ne sont les premières fissures, du moins les premières nuances dans l'image d'Épinal offerte initialement. La gentillesse et l'ouverture d'esprit légendaires des habitants dans leur lieu de vie font alors place, dans certains propos des interviewés qui envisagent le départ, à l'ennui et à l'isolement: « Osijek est une ville socialement et culturellement isolée. Il y a très peu d'étrangers, c'est une ville repliée sur elle-même » (T4, Geneste, 2012) ; « A Subotica, les personnes sont fermées.

---

<sup>322</sup> En 2002, les destinations privilégiées des serbes déclarant travailler à l'étranger étaient dans l'ordre, les suivantes : 1. Allemagne, 2. Autriche, 3. Suisse, 4. France, 5. Italie, 6. USA, 7. Suede, 8. Canada, 9. Australie... etc. En 2010, les destinations privilégiées des émigrés croates étaient quasiment les memes, mais dans un ordre différent: 1. Allemagne, 2. Australie, 3. Autriche, 4. USA, 5. Canada, 6. France, 7. Italie, 8. Suisse, 9. Slovénie... Dans les deux cas, l'Allemagne est largement en tete puisqu'elle attire 1/3 des émigrés serbes en 2002, la moitié des émigrés croates en 2010.

Elles n'ont pas beaucoup d'amis en dehors de leur propre groupe ethnique. Elles ont peur, souvent de l'étranger, de l'Autre ; des choses qu'elles ne connaissent pas très bien en fait... » (I3<sup>323</sup>, Blondel, 2012) ; « J'aime les gens ici, mais... ils sont assez suspicieux.... Plus qu'à Novi Sad. Et puis Subotica est une ville morte, pas très vivante » (R1, Blondel, 2012).

Dans une première tentative d'analyse, il apparaît aisé de noter que ces premières nuances viennent notamment d'individus se déclarant comme appartenant à des minorités ethniques (hongroise en Croatie, croate en Serbie). D'ailleurs, le premier, T4, même s'il ne pense pas déménager dans l'immédiat, envisage la plus grande ville hongroise à proximité, Pécs, comme un lieu de résidence possible pour l'avenir et potentiellement meilleur : « Maintenant, je n'ai pas de grands, grands, projets ; mais si je pouvais choisir, ce serait Pécs » (T4, Geneste, 2012). Mais plutôt qu'un attachement au lieu moindre qui serait lié à l'appartenance ethnique<sup>324</sup>, il semble que cette prise de recul soit davantage liée aux séjours à l'étranger qu'ils ont réalisés, notamment en Hongrie ou en Croatie, et aussi ailleurs en Europe ou dans le Monde. I3 explique ainsi l'immobilisme des autres jeunes de Subotica par leur méconnaissance et la peur de l'inconnu (contrairement à lui qui a osé partir) : « Aller à Zagreb, très peu pour moi. C'est une ville pas très mondiale, pas très cosmopolite. Je crois qu'il y a beaucoup d'opportunités ailleurs en Europe, même pour les minorités. Mais les gens sont trop passifs. Ils ont peur d'aller en dehors de leur pays d'origine. » (I3, Blondel 2012). Ainsi, d'après les extraits d'entretiens ci-dessus, plutôt qu'un désamour de leur ville/région d'origine, les personnes appartenant à des minorités semblent surtout posséder un référentiel résidentiel élargi à leur supposée mère-patrie et se déclarent comme davantage mobiles. Dans les deux cas cités ici, ce dernier ressemble à une sorte d'hydre à deux têtes, leur espace de vie (actuel et potentiel) étant positionné dans deux hiérarchies régionales et nationales, celle de l'État-nation dans lequel ils vivent et/ou o ils sont souvent nés, et celle de la nation-État supposément *mère* » auxquels ils sont (r-)attachés, qu'ils l'aient choisie ou non. Cette contrainte d'appartenir à un groupe minoritaire n'est pas une fatalité insurmontable, R1 continue d'envisager la capitale régionale de sa province d'origine, Novi Sad, comme une prochaine étape souhaitable dans son parcours résidentiel.

Une des raisons principales de l'évocation du départ semble donc résider dans l'identification par l'individu d'un ailleurs, déjà connu ou simplement fantasmé avec/au travers de ses proches, attirant principalement en termes économiques (et parfois culturels). A partir des entretiens réalisés, il semble qu'un jeune habitant de Slavonie ou de Voïvodine ose davantage envisager le départ quand l'émigration fait partie des choix qui lui sont offerts, quand il possède ce que l'on pourrait qualifier de

---

<sup>323</sup> Précisons que le I3 ne vit pas en Voïvodine tout au long de l'année mais rendait visite à sa famille et ses proches au moment de notre entretien. Il nous a semblé intéressant de l'intégrer néanmoins dans notre panel, parce qu'il est représentatif d'une des manières passagères d'habiter le territoire.

<sup>324</sup> Cet argument est évoqué et discuté ici car il appartient à la rhétorique nationaliste habituelle.



*capital social de la mobilité*. A contrario, chez les jeunes figurant parmi ceux qui n'ont pas manifesté de désir d'ailleurs, les raisons évoquées sont le choix de rester à proximité de la famille et des proches, qui renvoie à l'idée d'un certain attachement à (ou accomplissement au travers de) son *capital d'autochtonie*<sup>325</sup> : « je me vois vivre ici dans 10 ans. Tout ce que j'ai est ici. Ma famille surtout, mes amis aussi... » (B1, Blondel, 2012). Dans d'autres entretiens, notamment pour ceux vivant encore chez leurs parents, il est plus difficile de distinguer si rester relève d'un choix ou d'une incapacité à dépasser son autochtonie : « Dans dix ans, je vivrais sans doute ici... Mon père a fait le choix de revenir ici, après la guerre. Je ne me vois pas partir maintenant... ce serait un peu comme le trahir... » (V1, Blondel, 2009). Chez ces captifs de l'espace d'origine, la contrainte familiale semble (pour le moment) indépassable. Et habiter là devient en quelque sorte un acte social et politique.

Ainsi, les jeunes habitants interrogés, au-delà de l'image d'Epinal envoyée et utilisée pour l'extérieur, expriment un rapport plus ambigu à leur espace de vie, entre enracinement local et fantasme d'une vie meilleure ailleurs souvent articulés, parfois opposés. Si cette contradiction/négociation permanente n'est sans doute pas spécifique au cas serbo-croate, les formes de son expression et de son argumentation sont liées aux particularités du lieu, notamment au contexte post-conflit (défense du territoire reconquis ou rejet), mais aussi aux difficultés économiques particulièrement importantes dans la région. Ces dynamiques récentes créent de nouveaux discours, de nouvelles représentations qui remettent en cause les images d'Epinal issues du passé (austro-hongrois et yougoslave).

Les discours des habitants les plus jeunes reflètent également la périphérialisation du lieu dans lequel ils vivent. Sans nier les problèmes économiques de la région (nous allons même y revenir dans la section suivante), cette parole traduit aussi une certaine forme d'intégration progressive d'une représentation de leur territoire en train de devenir négative. L'image de la périphérialité incorporée progressivement par ses habitants devient alors co-constitutive de la périphérialisation de leur territoire, qu'ils contribuent eux-mêmes à renforcer par leurs discours et par leur actes (par exemple, quand ils font le choix de le quitter).

Pour préciser mon propos et mieux comprendre les reconfigurations actuelles dans les représentations par les habitants de leur espace de vie, nous allons dans la sous-section suivante confronter ces dernières avec d'autres images, celles prétendument objectives (mais étant tout autant subjectives) offertes par les statistiques économiques et démographiques.

---

<sup>325</sup> Nicolas Renahy définit le *capital d'autochtonie* comme la capacité identitaire à être du coin, être de la place, connaître tout le monde. Il utilise ce terme pour qualifier de jeunes ruraux ouvriers en Bourgogne (Renahy 2005).

### 7.1.3. Au-delà de l'image d'Épinal, la difficulté d'habiter un territoire en voie de périphéralisation

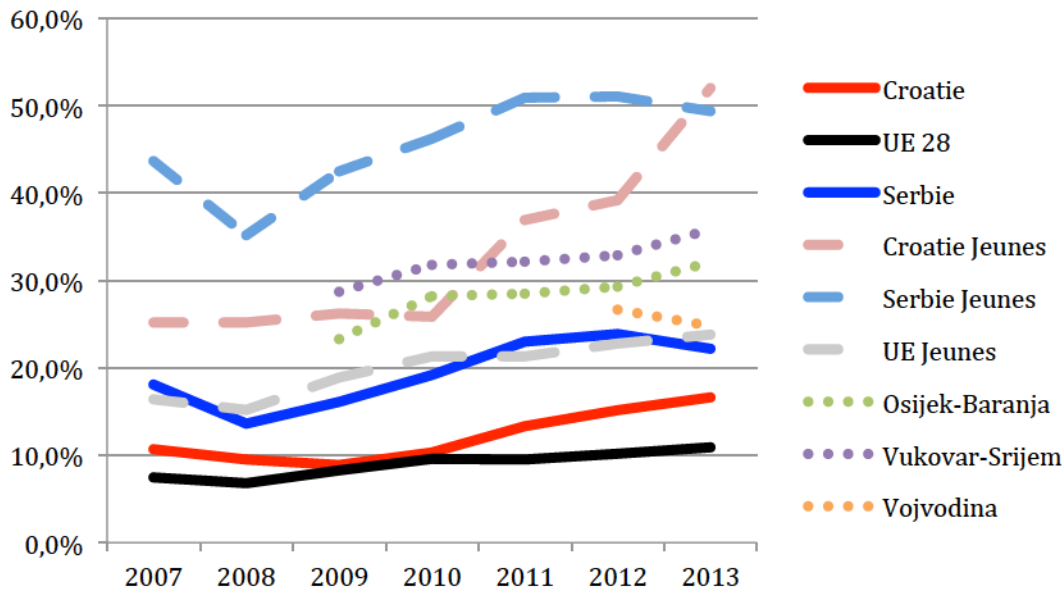


Figure 79 - Comparaison des taux de chômage sur le terrain d'étude, en Croatie en Serbie et au sein de l'UE

Source : Eurostat, DZS, RZS.

La Croatie et la Serbie connaissent des situations difficiles. Comme le montre le graphique ci-dessus, les deux pays sont d'abord dans une dynamique économique compliquée<sup>326</sup>. Les taux de chômage sont supérieurs à la moyenne européenne et ont quasiment doublé entre 2008 et 2012 (i.e. pendant la période observée dans la présente recherche), les deux pays semblant particulièrement souffrir de la crise économique mondiale à partir de 2008-2009. Le taux de chômage est, sur toute la période étudiée, plus important en Serbie qu'en Croatie. Par exemple en 2011, il s'élève à 23% en Serbie contre 13,3% en Croatie et 9,5% dans l'UE à 28.

La crise économique a rendu très difficile l'accès à l'emploi des jeunes (de moins de 24 ans). Le taux de chômage pour cette catégorie de population était déjà important avant la crise économique en 2007 : 43% en Serbie, 25,2% en Croatie contre 15,2% en moyenne dans l'UE à 28. Il ne cesse d'augmenter sur la période étudiée. En 2013, la Croatie dépasse, avec 52% de chômage chez les jeunes, le taux pourtant

<sup>326</sup> Si les difficultés économiques sont incontestables et visibles sur le terrain, l'importance relative de ces dernières reste peu évidente à établir. Cela provient notamment de la difficulté de comparer les chiffres proposés par les différents instituts de statistiques européens, en particulier ici avec des pays en voie d'intégration à l'UE (dont les modes de calcul s'alignent peu à peu avec la norme européenne). Cela provient également de la non-prise en compte, dans ces statistiques officielles, de l'emploi informel existant en Croatie et en Serbie (dont l'ampleur est difficile à estimer). Néanmoins, les chiffres proposés ici semblent donner une bonne idée des grandes tendances économiques et démographiques observées.

très élevé observé en Serbie (49,4%), ce qui représente plus du double de la moyenne européenne (23,8%) dans les deux cas.

Unité territoriale (comitats)	Salaire moyen	Position relative par rapport aux autres Comitats	Unité territoriale (districts)	Salaire moyen	Position relative par rapport aux autres Districts <sup>327</sup>
Osijek- Baranja	662 €	13 <sup>e</sup> / 21	Bačka occidentale (Sombor)	293 €	11 <sup>e</sup> / 25
			Bačka septentrionale (Subotica)	300 €	8 <sup>e</sup> / 25
Vukovar-Srijem	643 €	16 <sup>e</sup> / 21	Bačka méridionale (Novi Sad)	354 €	4 <sup>e</sup> / 25
			Srem	273 €	21 <sup>e</sup> / 25
Zagreb	861 €	1 <sup>er</sup> / 21	Belgrade	421 €	1 <sup>er</sup> / 25
Croatie (moyenne)	723 €		Serbie (moyenne)	340 €	

Figure 80 - Comparaison des salaires nets moyen en euros sur le territoire d'étude.

Sources : DZS, RZS.

Une analyse rapportée au niveau infranational (cette fois des salaires moyens par comitat croate et district serbe) fait montre d'une position relative différente des territoires étudiés côté serbe et côté croate. Ainsi, on gagne de manière générale mieux sa vie en Croatie qu'en Serbie. Dans les deux cas, la capitale est le lieu où le salaire net moyen est le plus élevé. En Serbie, on gagne relativement mieux sa vie qu'ailleurs dans la partie occidentale de la Voïvodine, à part dans le district de Srem (le Sud du territoire d'études). En revanche, côté croate, la Slavonie occidentale est moins avantagée à ce niveau, en comparaison avec la côte en particulier.

Comme le montre la carte en page suivante, le territoire d'études est particulièrement touché par la crise démographique qui frappe plus largement les pays d'Europe de l'Est et du Sud-Est (2). La deuxième ville de Serbie, Novi Sad, est, sur mon terrain d'études, la seule ville à gagner des habitants avec Temerin. Toutes les autres villes, et plus largement tout le reste du territoire d'études, connaissent un déclin démographique important, en particulier le Comitat de Vukovar-Syrmie côté croate et le district de Bačka occidentale côté serbe. Ce déclin démographique s'explique autant par un solde naturel négatif qu'un solde migratoire également négatif, et ce, des deux côtés de la frontière.

Côté croate, en 2011 par exemple, le solde entre émigrants et immigrants est négatif autant dans le Comitat d'Osijek-Baranja (-554 habitants, 14<sup>e</sup>/21 comitats croates) que dans le Comitat de Vukovar-Syrmie (-1.239 habitants, 20<sup>e</sup>/21). Si ce phénomène concerne toute la Croatie continentale (la capitale

<sup>327</sup> Hors Kosovo

et la côte résistant un peu mieux), la Slavonie orientale semble particulièrement touchée. Ainsi, entre les recensements de 1991 et 2011, Vukovar qui n'avait lors de la Yougoslavie socialiste connu que la croissance démographique, a perdu environ 40% de sa population. Osijek a perdu 17% de sa population sur la même période. Les conflits des années 1990, par lesquelles Vukovar en particulier a été particulièrement touché, sont une première explication de mouvements successifs de population<sup>328</sup>. Néanmoins, même entre les deux derniers recensements (2001-2011), alors que les conflits étaient terminés, la tendance à l'exil, si elle a décliné, a perduré.

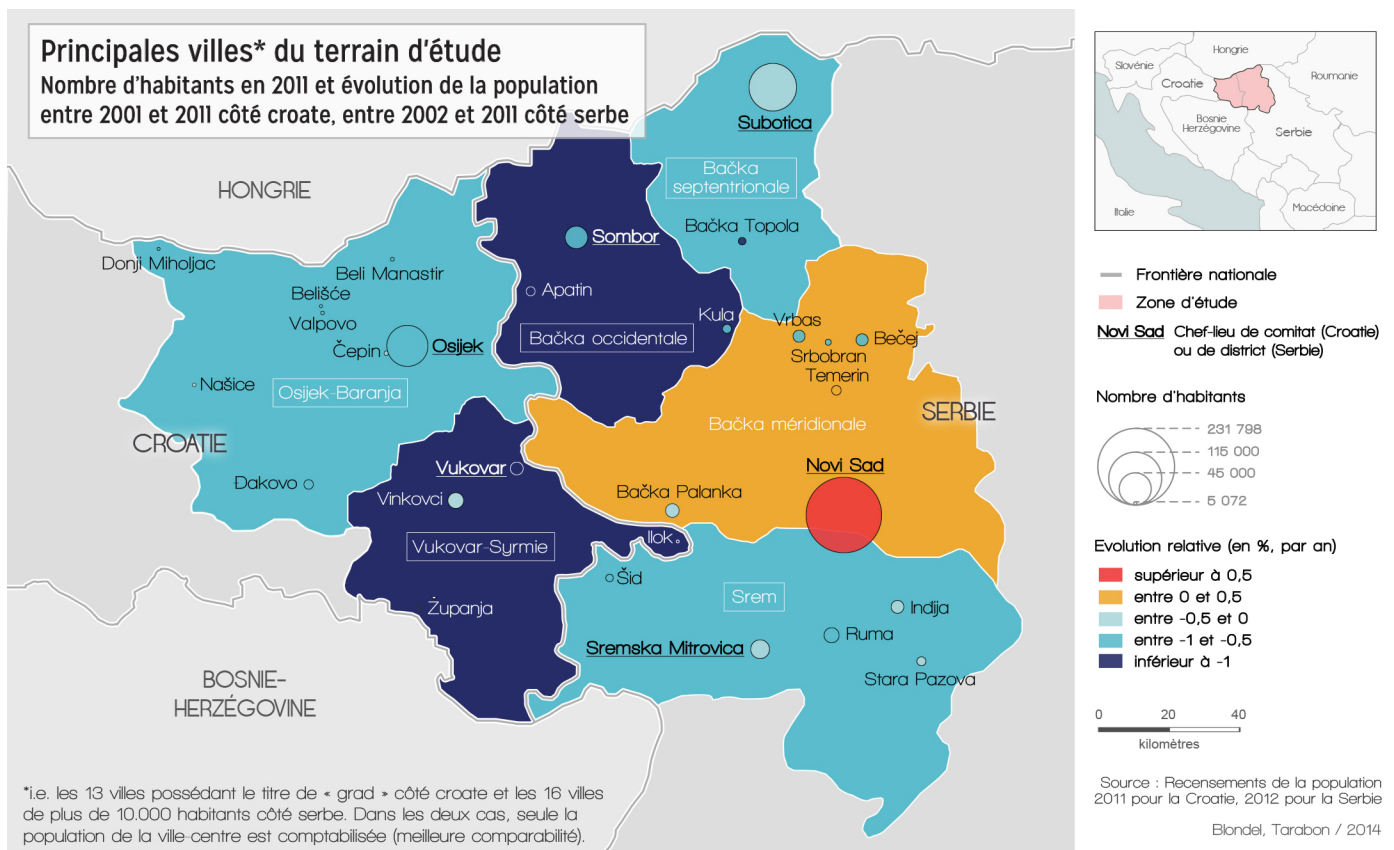


Figure 81 - Evolutions démographiques récentes (2001/2002-2011) sur le terrain d'études

Réalisation : Blondel et Tarabon, 2015.

Côté serbe, la situation n'est pas tout à fait identique. L'hémorragie est plus récente et moins forte. Plus récente parce que la Voïvodine dans son ensemble a connu une certaine stabilité démographique jusqu'en 2002, l'arrivée de nombreux réfugiés en provenance de (zones rurales de) Croatie et de

<sup>328</sup> Par mouvements successifs, j'entends la fuite des populations se définissant ou étant perçues le plus souvent comme Croates en dehors des zones sous contrôle serbe dans les premiers temps des conflits (1991-1995) ; puis, dans un second temps, des populations se définissant ou étant perçues le plus souvent comme Serbes quittant les zones repassées sous contrôle croate entre 1996 et 1998 (après l'accord d'Erduť) tout autant « pour manifester leur désaccord que parce qu'ils craignaient pour leurs vies » N2, Blondel, 2012)

Bosnie-Herzégovine compensant le départ d'autres populations (appartenant aux minorités, en particulier croate, hongroise, albanaise) et le solde naturel négatif. Moins forte parce que Novi Sad reste un pôle attractif y compris sur la dernière période intercensitaire. Mais même d'autres villes moins importantes comme Subotica (-1%) ou Sremska Mitrovica (-3%) ont connu un déclin démographique relativement peu important en comparaison aux villes croates de l'autre côté de la frontière. Seul le district de Bačka occidentale, plus isolé, présente une situation moins favorable sur ce point ayant perdu environ 12% de sa population entre 2002 et 2011. Les deux villes principales ne sont pas épargnées, Sombor ayant perdu sur la même période 7,5% de sa population, Apatin environ 10%. Néanmoins, il serait sans doute erroné de conclure que cette stabilité serait issue d'une plus grande aspiration des Voïvodiniens<sup>329</sup> à rester dans leur région/leur ville actuelle que les Slavons. Il ne faut pas oublier que la République Fédérale Yougoslave (i.e. la Serbie et le Monténégro) a d'abord connu un embargo international au moment des conflits, et ce jusqu'à la chute de Milošević et le début de la normalisation aux débuts des années 2000, puis un régime de Visa strict avec l'UE jusqu'en 2010, empêchant, de fait, la possibilité d'émigrer à l'extérieur de la Serbie.

Ainsi, si l'on reprend les points précédemment abordés et que l'on met en perspective les représentations spatiales des habitants avec les dynamiques économique et démographique observées sur le territoire d'étude, on constate une assez bonne corrélation entre les images obtenues d'une part au travers des statistiques et d'autre part par les habitants interrogés. Plus qu'une contradiction entre la vision d'abord idéale offerte par les habitants de leur région et parfois ensuite fortement nuancée, il me semble qu'on observe plutôt trois facteurs de pondération de cette image première, temporel, social et spatial.

Temporel d'abord, parce que les générations successives n'ont tout simplement pas connu la même Slavonie, la même Voïvodine. A l'époque yougoslave, la plaine pannonienne formait un espace agricole riche occupant une place privilégiée dans l'imaginaire collectif, reconnu en particulier pour sa gastronomie, sa douceur de vivre et pour sa diversité culturelle (entretien avec Damir Mačovnić, 2009). La fin de la Yougoslavie s'est aussi traduite par un piétinement de tous ces symboles, contradictoires avec les logiques nationalistes alors promues. Les conflits destructeurs, particulièrement en Slavonie, mais aussi les bombardements de l'OTAN en Voïvodine, ont durement frappé des économies régionales présentant, de toute façon, une spécialisation productive agro-industrielle peu compétitive dans l'économie de marché européenne et mondiale. Ce changement dans la symbolique des territoires a été concomitant avec une évolution des valeurs sociétales, la

---

<sup>329</sup> Nous utilisons ici le terme voïvodinien/voïvodinien comme gentilé pour la Voïvodine (traduction de *Vojvodanin/Vojvodjanka* en serbe/croate) et non le terme voïvode qui désigne le commandant d'une région militaire (traduction de *vojvoda* en serbe/croate).

fraternité, interethnique mais plus largement sociale et économique, faisant place petit à petit à l'individualisme de l'homo oeconomicus<sup>330</sup>.

On retrouve ainsi dans les représentations des slavons et des voïvodiniens, les réminiscences d'une vision positive passée, dépassée même, de leur espace de vie, qui subsiste telle une tradition. L'échelle mentionnée, en particulier par les personnes les plus âgées au sein de nos panels, varie de la ville, peu citée, aux deux sous-ensembles régionaux, souvent mentionnés, Slavonie et Voïvodine, à la plaine pannonienne considérée dans son ensemble comme un idéal. Quand il s'est agi de se projeter dans le futur, souvent l'échelle s'est alors réduite à la ville habitée, comme si l'imaginaire nécessitait une base de certitude, d'ancrage dans le présent.

Le deuxième aspect frappant, renforcé par l'approche statistique, est le décalage social dans les représentations du territoire. Les populations parmi les plus vulnérables (les personnes jeunes et/ou se déclarant comme appartenant à une minorité ethnique) affichent une vision de leur espace de proximité plus résignée que la majorité. Plus vulnérables aux récents changements, ils sont les plus nombreux à considérer l'émigration comme une issue. Le constat d'un jeune (croate) de Vukovar à cet égard est glaçant : « Que veux-tu que je fasse ici ? Ce n'est pas que je ne veux pas rester. Et mes parents voudraient vraiment que je reste. C'est juste qu'il n'y a plus rien... La guerre n'a pas simplement détruit les bâtiments, la ville ; elle a aussi détruits les liens sociaux, les emplois, la vie. » (I7, Blondel, 2012). Et cette citation illustre aussi ce que d'autres jeunes croates de Serbie ou de jeunes serbes de Croatie (pas que de Vukovar) m'ont exprimé.

Cette dernière citation démontre également une pondération de l'idéal voïvodinien et slavons suivant le lieu qu'on habite. C'est la troisième pondération apparente, spatiale. La vision de l'avenir semblerait<sup>331</sup> plus résignée chez ceux habitant les territoires laissés exsangues face aux défis socio-économiques, soit par la guerre (toute la zone de front passée successivement sous contrôle serbe puis croate entre 1990 et 1998, autour de Vukovar, Erdut, Ilok et Beli Manastir), soit par l'isolement, soit par les deux (c'est le cas à en particulier du Nord du territoire d'études : la Baranja croate autour de Beli Manastir de nouveau et la Bačka occidentale autour d'Apatin et de Sombor).

« J'aime cet endroit mais c'est dur de vivre ici. On se sent loin de tout et oublié. Même l'autoroute s'arrête à Osijek<sup>332</sup> ! Et puis tu sais la Baranja a été occupée pendant des années...

---

<sup>330</sup> Cf. à ce sujet l'article d'Ildiko Erdei à propos du changement de la culture d'entreprise dans une brasserie serbe (Erdei 2011).

<sup>331</sup> Cette interprétation mériterait sans doute d'être davantage testée avec de nouveaux entretiens car notre échantillon en dehors des villes principales du territoire est probablement insuffisant pour être plus affirmatif, en particulier sur les territoires que j'ai qualifié de plus isolés.

<sup>332</sup> L'interviewé fait ici mention de l'autoroute A5. Celle-ci est supposée relier à terme Budapest à la côte adriatique, desservant sur le territoire d'étude, Beli Manastir, Osijek, Čepin et Đakovo. En 2007 un premier tronçon a été ouvert sur le territoire croate connectant Đakovo à l'autoroute A1 (Zagreb-Belgrade), en 2009, l'autoroute a été prolongée jusque Čepin et Osijek. Le dernier tronçon supposé assurer la desserte de Beli Manastir et la connexion avec la Hongrie n'a toujours pas été mis en travaux en 2015.

C'est dur de redévelopper des relations de voisinage, la confiance avec ses voisins... » (A2, Blondel, 2011).

Si A2 ne souhaite pas partir, affirmant au contraire avoir fait le choix de revenir, elle déclare se sentir spatialement marginalisée.

Plusieurs des jeunes rencontrés, du côté croate plus particulièrement, font preuve d'un certain malaise, d'un sentiment d'être pris en tenaille entre le choix de leurs parents de rester ou d'être revenus sur un territoire de conflits, mais qu'il ne faudrait pas laisser aux Autres, et leur désir à eux, de partir d'ici. Ce qu'ils décrivent alors n'est pas un *non-lieu*, mais un *lieu-du-rien* ou un *lieu-du-plus-rien* ; c'est-à-dire un lieu identitairement fort et contesté, mais aussi épuisé par ces combats successifs, oublié, aux marges, à la fois victime d'un trop-plein nationaliste et vidé de sens au quotidien<sup>333</sup>.

L'émergence et le renforcement de la frontière entre Serbie et Croatie, incarnant spatialement une séparation entre *Serbes* et *Croates* de moins en moins incomplète, en est un symbole fort, une fracture exagérée, une cicatrice qu'il faut sans cesse raviver pour éviter la catharsis. C'est ce que nous allons voir dans la section suivante. Offrant une description de leur territoire aux nombreuses similarités, les habitants slavons et voïvodes produisent des visions souvent dépréciatives et concurrentes les unes sur les autres. Ils rejouent la dramaturgie des conflits, puisant dans des victimisations parallèles pour presque toujours aboutir au rejet de la faute sur l'Autre.

## 7.2. L'enfer, c'est les autres...

« ... J'ai voulu dire « l'enfer c'est les autres ». Mais « l'enfer c'est les autres » a été toujours mal compris. On a cru que je voulais dire par là que nos rapports avec les autres étaient toujours empoisonnés, que c'était toujours des rapports infernaux. Or, c'est tout autre chose que je veux dire. Je veux dire que si les rapports avec autrui sont tordus, viciés, alors l'autre ne peut être que l'enfer. Pourquoi ? Parce que les autres sont, au fond, ce qu'il y a de plus important en nous-mêmes, pour notre propre connaissance de nous-mêmes. Quand nous pensons sur nous, quand nous essayons de nous connaître, au fond nous usons des connaissances que les autres ont déjà sur nous, nous nous jugeons avec les moyens que les autres ont, nous ont donné, de nous juger. Quoi que je dise sur moi, toujours le jugement d'autrui entre dedans. Quoi que je sente de moi, le jugement d'autrui entre dedans. Ce qui veut dire que, si mes rapports sont mauvais, je me mets dans la totale dépendance d'autrui et alors, en effet, je suis en enfer. Et il existe une quantité de gens dans le monde qui sont en enfer parce qu'ils dépendent trop du jugement d'autrui. Mais cela ne veut nullement dire qu'on ne puisse avoir d'autres rapports avec les autres, ça marque simplement l'importance capitale de tous les autres pour chacun de nous » (Sartre 1964).

---

<sup>333</sup> A la différence du non-lieu tel que défini par Marc Augé comme un espace (de consommation) interchangeable, anonyme, non approprié (Augé 1992).

Deux éléments me semblent potentiellement mobilisables dans cette citation pour interroger les relations frontalières serbo-croates aujourd'hui. Le premier correspond à ce que dit Jean-Paul Sartre au début de cette citation lorsqu'il précise ce qu'il entend par « l'enfer, c'est les autres » : « si les rapports avec autrui sont tordus, viciés, alors l'autre ne peut être que l'enfer » (Ibid.). Il me semble possible de considérer que les relations entre *Serbes* et *Croates* ont été et sont encore, dans une certaine mesure « viciées » si je reprends Sartre dans le texte, directement et indirectement par les conflits des années 1990, et plus exactement par les représentations et les discours nationalistes parallèles produits et souvent reproduits en opposition les un-e-s des autres.

Mais il est sans doute nécessaire de pousser l'analyse plus loin et d'interroger les différents usages sociaux et politiques de la mobilisation de ces discours de part et d'autre des frontières spatiales mais aussi sociales, différemment combinées selon l'intentionnalité visée (pour quoi ?) et sa portée (pour qui ? dans quel contexte ?). C'est ce que Sartre explique ensuite dans la citation précédente. Il y a possiblement, dans les manières divergentes souvent caricaturales et parfois obsessionnelles des uns pour décrire les autres, une dépendance au jugement d'autrui nuisible à l'apaisement des relations entre groupes, entre *Serbes* et *Croates*, mais aussi entre d'autres catégories sociales.

Côté croate, o la construction progressive d'un nouvel Etat-nation, s'est fortement basée sur une rhétorique nationaliste de la démarcation de ce qui était présenté alors comme relevant de la domination serbe (lors des deux Yougoslavie, en particulier la seconde après le décès de Tito). Dans ce cadre, les récits des conflits et en particulier de ce qui est communément appelé guerre patriotique<sup>334</sup> jouent un rôle central et conjuguent auto-victimisation et rejet de toute responsabilité sur la figure du soi-disant oppresseur serbe<sup>335</sup>. Les stéréotypes maniés en Slavonie par les personnes interviewés, s'ils ne s'inscrivent pas exclusivement dans ce discours dominant, se placent quasiment toujours en relation avec celui-ci. C'est le propre d'un discours dominant, il sert de référence. Ces clichés servent à la fois la stigmatisation sociale des *Serbes* au sein de la société croate (et slavonne en particulier) et la stigmatisation spatiale du territoire de la Serbie actuelle que l'épaississement symbolique de la frontière traduit. Ce dernier devient en quelque sorte un interdit social et spatial, un lieu o l'on prétend publiquement ne jamais se rendre<sup>336</sup>.

Côté serbe, le discours dominant sur les Croates, nationaliste lui aussi, n'est cependant pas l'exact opposé du discours nationaliste croate. Première différence de taille : il n'a pas (ou plus) le même statut au sein de la société nationale. Le récit nationaliste *serbe* reste en effet presque tout entier tourné vers le conflit territorial considéré comme encore non-résolu avec le Kosovo. Alors qu'en

---

<sup>334</sup> Traduction littérale de *Dominski rat*

<sup>335</sup> Mon objet ici n'est pas de nier les crimes commis par un côté ou un autre durant les conflits, juste de mettre en exergue la manipulation des clichés sur l'Autre et ses crimes (supposés et avérés) dans les discours et les représentations des territoires et des populations qui les habitent

<sup>336</sup> Quand bien même l'on s'y rend parfois, et ce pour de multiples raisons.



Croatie, la différenciation par rapport aux Serbes et à la Serbie apparaît probablement comme l'élément le plus important de la construction de l'identité croate, ce n'est pas le cas en Serbie où l'Albanais occupe le plus souvent cette figure de l'Autre détesté, du négatif social de référence, de l'oriental dont il faut absolument se distinguer pour marquer son appartenance à la modernité.

Deuxième différence de taille, le discours nationaliste croate est un discours minoritaire victime (croate)/opresseur (serbe) de différenciation. Le message vendu est en quelque sorte que la nation croate ne pourrait s'accomplir qu'en dehors du joug serbe. Tandis que le discours nationaliste serbe vis-à-vis des Croates est un discours de majorité déchue, i.e. un discours de communalisation et (puis) de rejet. Par communalisation, j'entends un certain paternalisme dominant pan-slave, le discours de la Grande Serbie, celui d'une Union des Slaves du Sud sous contrôle serbe. La responsabilité du rejet de l'union est attribuée aux (nationalistes) Croates (soutenus par un soi-disant complot international), dont on souligne un anti-serbisme soi-disant historique (référence faite à la période Ustaša durant la seconde guerre mondiale, mis en écho avec le nettoyage ethnique perpétué durant les conflits). Les victimisations s'opposent, la responsabilité et la culpabilité des conflits sont rejetées sur l'Autre. Les négationnismes se font alors écho, nationalisme contre nationalisme, dans un échange infécond contraint par des blocages soi-disant indépassables.

Je vais dans cette sous-partie assez peu m'intéresser à ce que d'aucun pourrait qualifier de réalité des représentations socio-spatiales, tant celles-ci me semblent souvent discutables et parfois simplistes (méchants barbares serbes/gentils innocents croates vs. méchants manipulateurs croates / victimes d'un complot international et innocents serbes suivant les perspectives) ; d'autant que ces soi-disant réalités sont variables de part et d'autre de la frontière, si ce n'est contradictoire, selon les perspectives (notamment) nationales et régionales, mais aussi individuelles, adoptées. Ce qui m'intéresse ici, c'est davantage la contextualité de leur construction et surtout de leur mobilisation (individuelle et collective) dans le contexte slavon, voïvodinien, frontalier. Plutôt que de produire une opinion sur ces structurations (et d'une certaine manière les considérer et participer de leur diffusion), il me semble en effet que l'aspect le plus important est de mieux comprendre la transformation socio-cognitive par les individus de celles-ci en préférences, c'est à dire en images et en valeurs, formant la base de leurs stéréotypes socio-spatiaux. De la sorte, il me paraît possible de démêler ce qui tient des relations complexes individuelles et collectives à la frontière serbo-croate (frontiéralité) des processus matériels et (surtout dans cette sous-partie) discursifs qui participent de sa production (frontiéralisation).

Je m'attacherai donc tout d'abord dans cette section à identifier les images et valeurs associés à la perception de l'autre (ethnique, mais pas seulement) de part et d'autre de la frontière (i). Il s'agira ensuite d'analyser les mobilisations et usages sociétaux et politiques de ces stéréotypes socio-spatiaux dans les espaces régionaux et nationaux, de sorte à mieux décrypter les tactiques et stratégies de

pouvoir entre groupes ethniques, qui écrasent la chose sociale, mais aussi entre les territoires identifiés comme centres et ceux identifiés comme périphéries<sup>337</sup> (ii). Je m'inscrirai alors dans la perspective proposée par Michel Foucault selon lequel : « la description spatialisante des faits de discours ouvre sur l'analyse des effets de pouvoir qui leur sont liés » (Foucault 1976, p. 79).

Pour ce faire, je m'appuierai comme dans la partie précédente sur un ensemble d'entretiens menés soit par moi-même (entre 2009 et 2012), soit par Marion Geneste (en 2012), ainsi que sur des focus groupes préparés et menés par nous deux en 2012<sup>338</sup>.

### 7.2.1. La définition de soi : d'abord ethnique

Capter et comprendre les représentations des uns sur les autres est un exercice difficile. Dans la scène qui se joue entre le chercheur/la chercheuse et les personnes avec lesquelles il/elle discute ou s'entretient plus formellement, plusieurs niveaux de discours et différentes intentionnalités se croisent. Il y a ce qui est lié à la personne pour laquelle le discours est produit, en l'occurrence moi (ou Marion). Parce que je suis étranger au territoire d'études, il est apparu alors souvent nécessaire à l'interlocuteur d'expliquer. D'expliquer qui il/elle est lui/elle d'abord. De l'expliquer parfois ensuite en référence à qui ils sont eux :

« - Tu es de quelle nationalité toi ? (femme d'une trentaine d'années, formatrice  
- Moi je suis français.  
- Français ? C'est tout ? Moi, je suis croate, catholique et supporter d'Osijek. Ce sont les trois informations les plus importantes si tu veux répondre vraiment à cette question à un croate !  
(Extrait d'une conversation informelle dans une voiture, Osijek, Juillet 2009)

- Tu es français alors ? (femme d'une trentaine d'années, dentiste)  
- Oui (moi)  
- Ah cool, j'aime bien les français ! Moi je suis serbe et j'ai des origines monténégrines (...). Et tu vis où en ce moment ?  
- A Osijek  
- Ah oui, pas très loin ! Les croates ne nous aiment pas beaucoup, mais bon, pour moi, on est pareil. Je n'ai rien contre les Croates. Par contre, ceux que je déteste, ce sont les Albanais !  
- Pourquoi ?  
- Je ne sais pas, je les déteste... »  
(Extrait d'une conversation informelle à la terrasse d'un café de Novi Sad avec deux hommes et une femme d'une trentaine d'années habitant à Novi Sad, août 2012).

---

<sup>337</sup> Car les prétendues différences spatiales (de développement, de modernité) servent souvent à cacher (ou se combine à) des processus de domination sociale plus inavouables. Pour une discussion plus approfondie de ce point, cf. (Blondel, 2016) mais aussi : (Meyer, Miggelbrink 2013; Miggelbrink, Meyer 2015).

<sup>338</sup> cf. Chapitre 4 pour plus de précisions.

Une des premières informations que mes interlocuteurs m'ont souvent donnée à leur propos était leur appartenance<sup>339</sup>, d'abord ethnique, parfois religieuse, plus rarement régionale : « je suis croate » ; « je suis catholique » ; « je suis serbe » ; « je suis slovaque de Voïvodine » (I5, B4, A3, Blondel, 2009-2012). Puis suit presque aussi souvent dans la conversation une indication sur les origines, surtout quand celles-ci sont perçues positivement dans le contexte nationale<sup>340</sup> : « Je suis serbe et j'ai des origines monténégrines » (cf. citation ci-dessus); « je suis serbe et j'ai une grand-mère hongroise, c'est très courant ici en Voïvodine » (B4, Blondel, 2012).

Si on s'en tient simplement au discours de l'appartenance sociale, quelles en sont les principales figures ? En premier lieu, on peut noter la prégnance de l'ethnicité comme catégorie première de définition de soi à un étranger comme moi<sup>341</sup> ; aussi probablement parce que cette différence ethnique ne se voit pas et qu'on me soupçonne d'être en incapacité d'identifier d'autres signes extérieurs (nom de famille ou prénom, signe religieux, usage de certains mots précis différents en serbe et en croate). Cette appartenance est souvent présentée comme exclusive au premier abord, bien moins au second où mes interlocuteurs se sont permis de donner plus d'informations sur leurs origines, souvent multiples. D'ailleurs, cette multiplicité nous a souvent été présentée comme un marqueur spécifique de la région, en particulier en Voïvodine, mais aussi en Baranja croate (au Nord du terrain d'étude). Nous le verrons par la suite, cet élément est d'importance dans les relations sociales intra-régionales et intra-ethniques, surtout en Serbie.

Pour aller un peu plus loin, il me semble intéressant de mettre en relation ces tout premiers résultats avec le travail de terrain mené en 1995 par l'anthropologue Boris-Mathieu Petric dans un village de Voïvodine situé à la frontière serbo-croate (i.e. uniquement du côté serbe de la frontière). Petric souligne par exemple à partir de l'exemple d'une jeune fille de mère croate et de père serbe, « l'obligation de se déterminer pour une appartenance exclusive malgré ses origines multiples » dans ce qu'il décrit comme un « contexte tendu » (Petric 1997, p. 6). Il décrit des noms difficiles à porter dans certains contextes (un nom trop croate en Serbie par exemple), mais aussi des Hongrois ou des Bunjevci<sup>342</sup> préférant se déclarer Serbes pour éviter les discriminations mais aussi déjà la difficulté pour les réfugiés de s'intégrer dans ce qui était supposé être leur mère-patrie (Ibid.).

Une quinzaine d'années plus tard, il me semble que le contexte s'est détendu, peut-être et surtout entre *Serbes* et *Croates*. Si j'ai pendant mes séjours successifs sur le terrain rencontré une personne en

---

<sup>339</sup> au sens donné par Avanza et Laferté (2005 : 144), cf. chapitre 1.

<sup>340</sup> Je reviendrai dans la sous-section suivante sur la mobilisation sociale de ses origines (ethniques ou géographiques) dans les relations entre différents groupes sociaux.

<sup>341</sup> Il me semble que c'est précisément parce que j'étais étranger à la région, un aspect immédiatement identifiable du fait de mon accent et de mon usage limité du serbo-croate, que cette définition ethno-nationale est arrivée si tôt dans la conversation, en réponse à la question sur mes origines.

<sup>342</sup> Groupe ethnique proche parfois assimilé aux Croates en Voïvodine.

Slavonie camouflant son nom trop connecté à certains acteurs serbes du conflit pour éviter des discriminations, l'appartenance à une ethnie minoritaire ou jadis ennemie paraît certes toujours mais sans doute moins problématique. Là où le contexte des années 1990 décrit par Petric laisse entendre qu'il s'agissait d'une question de survie, il me semble que c'est aujourd'hui surtout devenue une question de droits<sup>343</sup>. C'est cette histoire de la détente que raconte par exemple un enseignant croate d'une quarante d'années de Subotica (Serbie) dès le début de notre entretien :

« Je suis croate en Serbie et ma femme aussi. Nous sommes tous deux catholiques. Ici, à Subotica, il y a souvent des manifestations traditionnelles seulement croates. Il n'y a aucun problème pour montrer nos traditions. Cela a toujours été le cas autant à l'église que dans la ville, même pendant les conflits. Ma femme est de Sombor et quinze ans auparavant, ce n'était pas possible de s'afficher croate là-bas. Je crois que ça a évolué maintenant ; en bien je veux dire. » (D2, Blondel, 2011).

Le contexte s'est, dans une certaine mesure, apaisé, y compris dans les zones jadis les plus radicales du territoire voïvodinien. En outre, si la plupart des individus rencontrés se sont déclarés le plus souvent d'abord exclusivement d'une ethnie, pour parfois le nuancer dans la suite de l'entretien, la question semble moins problématique que pendant les conflits, et la possibilité de choisir son appartenance semble plus grande, comme nous l'indique cette femme d'une trentaine d'années rencontrée dans un village à côté de Subotica : « C'était le recensement hier. Mon père m'avait dit de me préparer à la question sur mon ethnicité. Lui est Serbe. Ma mère est Bunjevac. J'ai dit que je n'étais rien... » (R1, Blondel, 2012).

Néanmoins, si cette possibilité existe au niveau individuel, plusieurs des personnes entretenues nous ont raconté des situations où leur appartenance ethnique leur avait été imposée de manière forcée : « Quand je suis allé faire mon service militaire, l'officier en charge de l'inscription m'a demandé mon groupe ethnique. J'ai répondu Hongrois. Puis il m'a demandé ma religion. J'ai dit catholique. Il m'a rétorqué : 'si tu es catholique, tu es Croate. Je te note Croate'... Que veux-tu y faire ? » (H4, Osijek, 2009). Cette ascription ethno-nationale dans l'identification<sup>344</sup> par les services publics (armée, municipalité) ne concerne pas seulement l'assimilation forcée à la majorité de certains éléments souhaités (dans l'exemple précédent, les Hongrois catholiques assimilés aux Croates), mais aussi le rejet de ceux qui ne peuvent pas, même s'ils le souhaitaient, s'y intégrer (dans l'exemple suivant, les Serbes en Croatie) : « Quand je me suis inscrit sur le registre lorsque j'ai déménagé de Lausanne à Osijek, on ne m'a même pas demandé de quelle nationalité j'étais ! D'office, du fait de mon nom, on m'a inscrite comme serbe, peu importe ce que je voulais déclarer moi... Alors que bon, j'ai vécu la majorité de ma vie en Suisse ! » (N7, Blondel, 2010).

---

<sup>343</sup> Cf. Chapitre 8.

<sup>344</sup> Toujours au sens d'Avanza et Laferté.

Un peu plus tard, lors d'un second entretien, elle parle plus ouvertement pour me présenter comment elle se décrit elle-même, en comparaison avec les autres *Serbes* de Croatie :

« Il y a trois types de Serbes en Croatie :

1. Ceux qui, comme moi, se définissent comme êtres humains, pas comme serbes, parce qu'ils refusent de faire des différences.
2. Ceux qui ont commis tellement de crimes pendant les conflits qu'ils ont préféré quitter la Croatie. Enfin, les hommes sont partis et souvent les femmes et les enfants restent...
3. Ceux qui se sentent spoliés. Avant la guerre, ils possédaient un certain statut social, supérieur, lié souvent à leur position au sein du Parti. C'est justement contre ça que les Croates se sont battus. Aujourd'hui, ils ont perdu leurs avantages et se sentent victimes de la société. Ils vivent dans des sortes de clans, d'isolats territoriaux où ils sont encore majoritaires au niveau local, mais complètement marginalisés. Je pense à Borovo, Erdut, Dalj, Bijelo Brdo ou Tenja par exemple » (N7, Blondel, 2012).

Plusieurs éléments me semblent particulièrement intéressants dans la déclaration de N7. D'abord, à nouveau, on retrouve dans la définition de soi la volonté de se décrire en dehors des cadres ethniques nationaux trop associés aux discours ethno-nationalistes. N7 dit se définir comme un « être humain », tout comme R1 citée précédemment qui se décrit comme « rien ». Si les deux femmes vivent dans, et/ou sont issues, d'un environnement mixte (N7 est d'origine serbe et mariée à un homme croate originaire de Slavonie, R1 a un parent serbe, un Bunjevac), d'autres parmi les interviewés nous ont confié plus largement une certaine lassitude de vivre dans un espace et une rhétorique post-conflits – c'est-à-dire toujours défini par rapport à ces derniers et non pas dé-conflictualisés comme elles le souhaiteraient – : « j'en ai marre de toujours parler de Serbes et de Croates, de parler de la guerre... ça fait 20 ans qu'on nous bassine avec ça, alors qu'il y a tellement d'autres sujets plus importants aujourd'hui... » (I5<sup>345</sup>, Blondel, 2011) ; « ce sont les hommes politiques qui vivent dans le passé, ce sont eux qui instrumentalisent les relations entre ethnies à des fins électoralistes, qui prétendent que c'est toujours un problème important. » (E4<sup>346</sup>, Blondel, 2012). En Serbie comme en Croatie, la liberté de choix dans la déclaration de nationalité au recensement a toujours laissé la possibilité de certaines originalités : « en 2011, on a encore recensé en Croatie pas moins de 303 Jedi<sup>347</sup>, 123 Terriens, 24 Martiens ou 12 internationalistes » ; un phénomène qui même marginal, traduit une certaine résistance dans la manière de s'identifier en dehors des cadres ethniques (Déréns 2013a).

---

<sup>345</sup> I5 est une femme d'une quarantaine d'années vivant à Osijek et se définit comme croate.

<sup>346</sup> B4 est un homme d'une vingtaine d'années, qui se définit comme Hongrois de Voïvodine et qui vit dans un village à proximité de Subotica.

<sup>347</sup> Un tel phénomène existe également en Serbie.

Le deuxième point important dans les propos de N7, c'est la liste qu'elle dresse des villages « serbes » situés à proximité de Vukovar (Borovo), d'Osijek (Tenja) ou d'Erdut (Dalj, Bijelo Brdo) où les populations vivent selon elle en vase clos. Parce que la catégorie ethnique est incommode dans son cas (elle est perçue aussi comme *Serbe*), elle effectue une distinction territoriale entre les « bons » *Serbes*, sous-entendu comme elle, c'est-à-dire non nationalistes et qui vivent dans une ville, et les autres, les « mauvais » qui vivent dans des villages isolés et sont tous soi-disant des nationalistes. Alors qu'elle se plaint elle-même de la stigmatisation dont elle est victime quand on lui attribue et qu'on la réduit à son identité de *Serbe*, parce qu'elle estime, à raison, qu'une telle ascription cache des desseins xénophobes, elle produit pourtant, elle-même, un discours d'exclusion, mais sur des bases territoriales. De la sorte, elle se démarque du groupe social (ethnique) auquel on la force à appartenir, de ceux à qui elle ne veut pas qu'on l'assimile. Mais en même temps, ne participe-t-elle pas alors de la reproduction et de la légitimation de certains clichés sur la Minorité serbe de Slavonie ? Ne contribue-t-elle pas à enfermer la marginalité dans certains territoires ruraux et à normaliser dans les discours l'image que ces lieux seraient des sortes de ghettos serbes ? L'objet ici n'est pas de blâmer N7, mais de pointer dans le cas présent la complexité des dynamiques d'exclusion. L'intersectionnalité entre sa dimension ethnique dominante, et d'autres, par exemple territoriale, contribue à renforcer l'état de « marginalité avancée » pour paraphraser Wacquant (2007) de certains sous-groupes d'exclus parmi les exclus, rendant encore plus difficile leur dépassement.

La concentration de certaines minorités dans certains territoires (en particulier ruraux) est aussi un phénomène décrit de l'autre côté de la frontière, souvent par des individus se considérant comme appartenant eux-mêmes à ses minorités :

« C'est vrai que tout est lié dans ma vie à la communauté hongroise. Je vis chez ma mère, hongroise, dans un village majoritairement peuplé de Hongrois. J'ai un petit boulot administratif à temps partiel dans un hôpital que j'ai obtenu parce que le chef Hongrois connaissait ma famille. Je poursuis mes études à Subotica, en même temps, sur la communauté hongroise de Voïvodine, avec un tuteur Hongrois (...) Je parle presque exclusivement Hongrois dans la vie de tous les jours ! (...) Je ne l'ai pas vraiment cherché ou souhaité. C'est juste plus simple. (...) Après, certains hongrois ici ne parlent même pas serbe. Moi je parle serbe quand même. Mais certains Serbes reprochent aux Hongrois d'être trop fermés et je peux le comprendre. » (Z1<sup>348</sup>, Blondel, 2012).

« Je suis slovaque. Ma famille est de Bački Petrovac, un village à majorité slovaque. J'y retourne souvent, aussi pour certaines célébrations liées à ma communauté. Enfin bon de toute façon, c'est juste à côté, donc c'est vraiment pas compliqué ! » (A3<sup>349</sup>, Blondel, 2009).

---

<sup>348</sup> Z1 est un homme d'une vingtaine d'années se définissant comme hongrois de Voïvodine ou hongrois de Serbie, vivant à proximité de Subotica.

<sup>349</sup> A3 est une femme d'une cinquantaine d'année, vivant à Maglič, un village situé entre Novi Sad et la frontière serbo-croate.

Ils insistent plutôt sur les avantages liés à ces concentrations territoriales. Certains affirment que cela facilite le maintien et l'exercice de certaines traditions présentées par mes interlocuteurs comme spécifiques à leur nationalité (D2, A3). Pour certaines communautés plus importantes (hongrois en Voïvodine, serbes en Croatie), il semble même possible d'organiser sa vie quasi exclusivement à l'intérieur de ce qu'ils présentent comme leur communauté nationale. Ce dernier aspect semble d'ailleurs être au centre de tensions entre préservation des identités minoritaires et participation/assimilation à la vie publique majoritaire. Que les individus déclarent appartenir à une minorité ethnique ou à la majorité, la plupart d'entre eux considèrent que c'est aux membres des minorités de faire plus d'efforts pour s'intégrer, comme si cette question ne dépendait que d'eux, et pas aussi de leurs concitoyens se considérant comme appartenant à la Majorité.

Nous entrons ici dans un second aspect de la définition de soi, par rapport aux Autres ; i.e. à ce que les Autres pensent des interviewés, à ce qu'ils pensent des Autres. Et nous allons le voir dans la section suivante, les stéréotypes sur les Autres comportent souvent, et premièrement, une dimension ethnonationaliste, surtout côté croate.

### **7.2.2. La première strate de stéréotypes sur les Autres : des récits nationaux et nationalistes parfois xénophobes**

Rarement lors des discussions formelles, l'interlocuteur s'est permis d'indiquer, au-delà de la définition de soi, un jugement sur les autres. La représentation de l'Autre qu'il m'était donné à voir restait alors du niveau du politiquement correct. Mais, durant certains temps d'observation ou pendant des discussions plus informelles, il m'est également arrivé de faire face à des discours plus ouvertement xénophobes, comme avec l'interlocutrice citée plus haut à propos des *Albanais*.

Les focus groupes préparés avec Marion Geneste se sont révélés un outil complémentaire à cet égard. Par exemple, lorsque Marion présenta une image d'un match de handball Croatie-Serbie de 2012<sup>350</sup> lors d'un focus groupe mené quelques semaines après celui-ci, elle dit observer des réactions « vives (...), une certaine animosité envers les Serbes vis-à-vis des événements qui se sont produits mais également (...) un *anti-serbisme* plus généralisé ». Les propos qu'elle rapporte font montre d'une part d'une perception de soi idéalisée : « si le match s'était passé en Croatie, il n'y aurait pas eu autant de violence et les supporters croates ne s'en seraient pas pris de cette façon aux Serbes » (focus groupe à Osijek, mars 2012, in Ibid. : 15). Ils comportent également des éléments démontrant une perception

---

<sup>350</sup> Demi-finale de l'Euro 2012, 27 janvier 2012, défaite de la Croatie contre la Serbie, 26-22, match durant lequel les provocations nationalistes ont été nombreuses de part et d'autre.

négative de l'autre : « si ça n'avait pas été le match, ça aurait été autre chose » (Ibid. : 15). Elle note également une distinction entre la façon dont les individus sont mentionnés : d'un côté, ce sont « les supporters croates », de l'autre, « les serbes », en général. Et aux *Serbes* en général sont associés des stéréotypes négatifs : violents, non fair-play, anti-*Croates*. L'un des participants indique d'ailleurs qu'il refuse de se rendre en Serbie car il estime que le seul fait d'être croate ou d'avoir une voiture immatriculée en Croatie ferait de lui une cible désignée (Ibid.).

Il m'est également arrivé à plusieurs reprises d'être confronté à ce double discours victimisation de soi/condamnation de l'autre lors de mes périodes d'observation. C'est le cas par exemple d'un conducteur d'un car, se définissant comme *Croate*, d'une quarantaine d'années qui, en 2011, retournait en Serbie pour la première fois depuis les conflits et disait craindre pour la sécurité des passagers et pour l'état de son bus. Selon lui, la Serbie était un peu « sous-développée » et les Serbes un peuple « agressif » (B9, Blondel, 2011). Comme plusieurs autres individus rencontrés, il présente la frontière entre Croatie et Serbie comme la limite du monde « civilisé »<sup>351</sup> (B9, Blondel, 2011 ; N1, Geneste, 2012). Reproduisant le discours nationaliste des années 1990, il décrit la Croatie comme le « dernier rempart occidental » contre une Serbie orientalisée, rattachée à son « passé ottoman » (Ibid.) ; des propos également rencontrés par Marion Geneste lors de ses entretiens (2012 : 34). La frontière revêt alors une dimension symbolique et culturelle forte, elle est épaissie pour accentuer la démarcation avec un voisin repoussé au-delà de l'Europe de l'Ouest, c'est-à-dire de la Modernité. Plus largement, c'est la vision essentialiste du clash des civilisations<sup>352</sup> selon Huntington qui est reproduite (Huntington 1997), la frontière serbo-croate est représentée alors comme un morceau de la ligne de démarcation entre ce qui est censé être selon cette grille de lecture, de part et d'autre, les civilisations occidentale et orthodoxe. L'essentialisation de la frontière sert la transformation d'un discours dichotomique de différenciation socio-territoriale plus large (ici Est-Ouest et Nord-Sud, le Sud-Est européen se retrouvant alors doublement rejeté en périphérie) en une opposition socio-temporelle insurmontable de qualités et de valeurs présentées comme naturelles : barbare/civilisé, rationnel/irrationnel, traditionnel/moderne (Boatcă, Costa, Gutiérrez Rodríguez 2010, p. 3).

Les justifications sont multiples. Le processus d'adhésion plus avancé de la Croatie sert de démonstration pour plusieurs des personnes rencontrées. Certains affirmant même que « La Croatie, c'est mieux que la Serbie. Lorsque que la Serbie entrera dans l'Union européenne, beaucoup de Serbes voudront des papiers croates » (M3, Geneste, 2012). Là encore, la rhétorique nationaliste apparaît en toile de fond à travers le besoin de certains des interviewés de positionner la Croatie (avec la Slovénie)

---

<sup>351</sup> Des propos également relevés dans certains de ses entretiens par Marion (N1, Geneste, 2012 : 17)

<sup>352</sup> Une vision que je ne partage pas. Lire les critiques de Amartya Sen ou Noam Chomsky par exemple, qui réfutent et contredisent la vision simpliste, dominatrice, coloniale, essentialiste de l'Occident et de ses relations avec les restes du Monde offerte par Huntington (Sen 1999; Chomsky 2011).



comme plus riche, plus développée que les autres anciennes républiques yougoslaves, un argument jadis servi par les leaders nationalistes croates pendant les conflits pour légitimer la séparation. Les rumeurs et les « *on dit* » sont d'autant plus puissants que, parmi les individus rencontrés, ceux tenant ce discours ne sont souvent pas allés récemment en Serbie. C'est par exemple le cas de I1 qui a une perception négative de la Serbie même s'il ne s'y est jamais rendu. Dans sa carte mentale de l'Europe qu'il dessine avec Marion (ci-contre), la Serbie et l'Italie sont en effet les seuls pays avec un moins (avec l'Italie). Il justifie son appréciation négative : « je ne peux pas mettre un plus à cause de la guerre. Les Serbes nous ont attaqués et ils disent que c'est nous qui les avons attaqués... Ce n'est pas correct » (I1, Geneste, 2012). Les actes de racisme dont seraient victimes les *Croates* sont rapportés, souvent déformés et exagérés<sup>353</sup>. Ce sont les leviers habituels des discours (ethno-)nationalistes. La manipulation des peurs collectives (ici anti-Serbes, post-conflits) sert à justifier la xénophobie. Marion Geneste constate des propos plus durs pendant le focus groupe que pendant les entretiens individuels (Geneste, 2012 : 20). Cela me paraît lié au rôle du discours anti-Serbe au sein de la société croate. A la base de la quête d'indépendance croate, il semble servir encore aujourd'hui d'unificateur national fort.



Figure 82 - Carte mentale de l'Europe de I1

Source : Geneste, 2012

<sup>353</sup> Nous le verrons dans la partie suivante, la Minorité croate est en effet l'objet de discrimination en Serbie, mais parmi les interviewés tenant ce type de discours, peu s'appuyaient réellement sur des faits précis.

Côté serbe, il existe également des discours xénophobes envers les Croates. Lors des observations de terrain dans les monastères de la Fruška Gora, j'ai trouvé dans une des boutiques un magazine ultra-orthodoxe titrant « Jasenovac<sup>354</sup>, ne jamais oublier » et présentant en couverture un enfant nu et affamé dans un camp<sup>355</sup> (Blondel, 2010 ; 2011). Il existe aussi sur la toile un certain nombre de blogs révisionnistes ultra-nationalistes serbes<sup>356</sup> –et parallèlement des croates– contestant les crimes imputés aux Serbes pendant les conflits et insistant en opposition sur les crimes du régime ustaši (présentés comme croates) pendant la seconde guerre mondiale, les mettant en parallèle avec le nettoyage ethnique commis contre les Serbes de Croatie pendant les conflits des années 1990. Là encore, les leviers sont classiques. Ce sont en quelque sorte les réminiscences des logiques du conflit qui se sont repliés soit dans les lieux de leurs plus fervents supporters (comme la Fruška Gora), soit dans les espaces de totale liberté d'expression (internet). Ces derniers sont présentés comme trouvant un relatif succès auprès de certaines populations spécifiques comme par exemple certains anciens combattants ou familles d'anciens combattants. Si A6 par exemple prétend n'avoir aucun problème personnel avec les Croates, elle dit qu'une de ses amies, dont le père a combattu contre les *Croates*, a « une opinion complètement différente de la mienne », elle est « dure envers les Croates » (A6, Geneste, 2012). Ces propos sont confirmés par d'autres interviewés (J3, Geneste, 2012). Le discours anti-croate est présenté comme trouvant un certain public également chez les réfugiés serbes de Croatie.

En outre, il existe des différences significatives entre les stéréotypes des *Croates* sur les Serbes et ceux des *Serbes* sur les Croates, mais aussi entre les usages. En premier lieu, les *Croates* ne sont pas identifiés comme les ennemis numéro un du peuple serbe ; ce sont le plus souvent les *Albanais*. Ainsi, on ne se regarde pas en chiens de faïence de part et d'autre de la frontière. L'opinion publique serbe reste obnubilée par le « problème » du Kosovo. De nombreux interviewés le mentionnent comme la question numéro un à régler pour permettre à la Serbie d'intégrer l'Union européenne, qu'ils soient pour la reconnaissance de son indépendance ou non (B4, E4, Blondel, 2012).

Le discours (nationaliste) sur les *Croates* n'a pas le même statut dans la société serbe. Il n'a pas non plus la même logique, comme Marion Geneste a pu le démontrer à partir du focus groupe et des entretiens qu'elle a réalisés (2012). Reproduisant dans une certaine mesure certaines positions avancées pendant la période Milošević, l'objet n'est pas d'argumenter la supériorité d'un peuple sur un autre, mais de refuser les différences : « les Croates ne sont pas différents de nous » (S1, Geneste, 2012) ; « il y a beaucoup de choses communes entre la Serbie, la Croatie et la Bosnie » (J3, Geneste,

---

<sup>354</sup> En référence au camp de concentration et d'extermination créé par le régime ustaši (cf. Chapitre 2)

<sup>355</sup> L'image est volontairement non-reproduite dans le présent travail.

<sup>356</sup> Encore une fois, pour éviter d'en faire l'apologie, le lien vers les blogs mentionnés n'est pas communiqué, mais il est très aisé de les trouver à partir d'un moteur de recherche. Il existe également des blogs ultra-nationalistes croates.

2012) ; « les Croates et les Serbes sont pareils, ils partagent la même langue » (S4, Geneste, 2012) « nous sommes tous différents mais nous sommes pareils » (A6, Geneste, 2012). On peut lire dans ces déclarations une volonté de rapprochement dans le futur avec le voisin, et c'est probablement le cas chez une partie des interviewés. Néanmoins, quelle que soit la proximité entre les deux peuples, il me semble qu'il subsiste en partie également dans ce discours une résistance au discours de différenciation des *Croates* par rapport aux *Serbes* (avancé par le régime croate dans les années 1990 pour justifier l'indépendance). Plus précisément, il est possible d'identifier parfois des reliquats du discours nationaliste de la Grande Serbie. Par exemple, dans sa carte mentale (ci-dessous), S1 prend soin de rattacher en pointillé la Slavonie occidentale, la Bosnie et la Krajina (autour de Knin), parce qu'elles correspondent selon elle, à « un seul pays, celui de la nation serbe » (S1, Geneste, 2012).

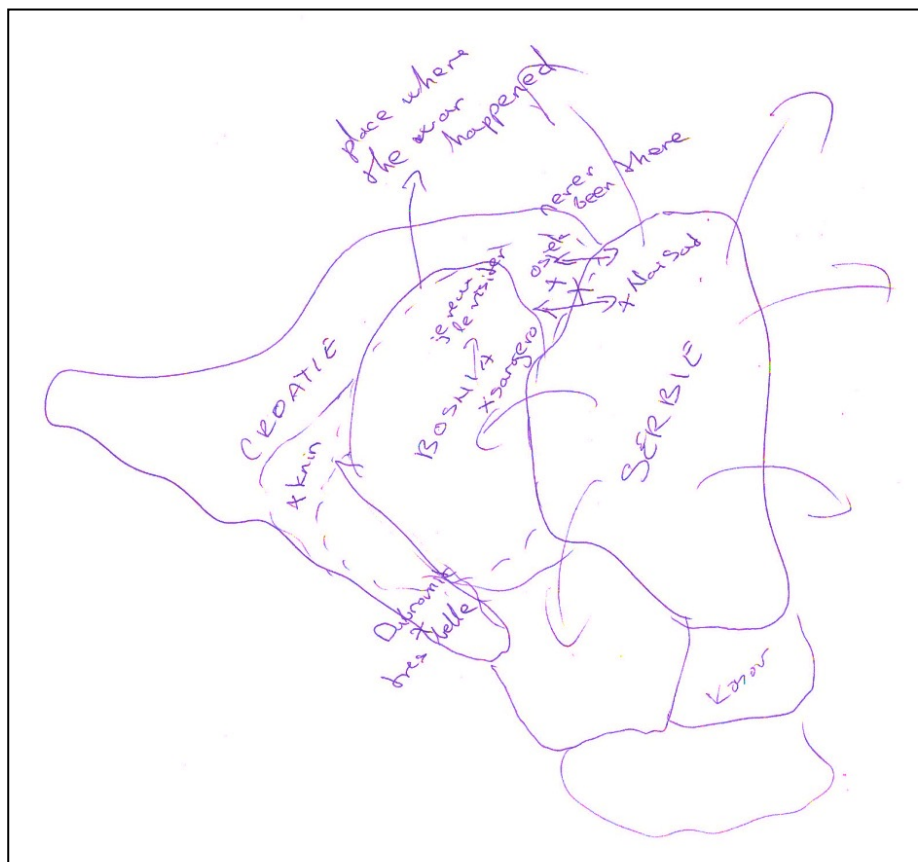


Figure 83 - Carte mentale de l'Europe de S1

Source : (Geneste, 2012)

Comme du côté croate, la méconnaissance de l'autre semble nourrir des fantasmes et des peurs basées sur un sentiment d'intolérance dont on se déclare (potentiellement) victime (sans nier là encore la discrimination réelle). A5 assure ne pas vouloir aller en Croatie : « je ne veux pas sentir des regards sur moi parce que je suis Serbe » (A5, Geneste, 2012). J3 affirme également ne plus vouloir aller sur la cote croate : « j'ai entendu beaucoup d'histoires, des gens qui se font agresser parce qu'ils

ont des plaques d'immatriculation serbe » (J3, Geneste, 2012). P3 raconte le même type d'histoire, d'amis qui auraient reçu des jets de pierre parce qu'ils avaient une voiture immatriculée en Serbie quand ils sont allés en vacances sur la cote croate (P3, Blondel, 2009). Dans certain cas plus rare, la peur de l'Autre s'appuie sur une expérience vécue. B4 par exemple raconte s'être rendu en Slavonie récemment : « je me suis assis à la terrasse d'un café et j'ai commandé un kafa (mot serbe pour café) au lieu d'un kava (mot croate pour café). Je peux te dire que vu la façon dont j'ai été traité ensuite, je ne suis pas prêt de remettre les pieds en Croatie ! » (B4, Blondel, 2012).

Si on en restait là, on pourrait ainsi croire que les relations entre *Serbes* et *Croates* sont enfermées dans des récits croisés et opposés agresseur/victime. Ce que Marion Genestet et moi avons observé dans les représentations de certains habitants de part et d'autre de la frontière ne correspondrait alors qu'à l'« accommodation culturelle » (Jambrešić-Kirin 2002, p. 107) par ces derniers des discours concurrents de mémoire et de commémoration produits par des élites politiques mélangeant rumeur, mythification et références historiques dans un exercice aux accents ethnonationalistes amplifié par des médias avarés de sensationnalisme (Gödl 2007, p. 50).

Ce constat me semble dans une certaine mesure (et seulement dans une certaine mesure) juste. Certains événements politiques récents vont en effet en ce sens, comme les réactions opposées de part et d'autre suite aux libérations surprises des criminels/héros de guerre, les croates Ante Gotovina et Mladen Markac en 2012<sup>357</sup>. La classe politique croate est alors unanime pour saluer « le retour des héros ». Selon le président croate (pourtant modéré) Ivo Josipović, « la guerre pour libérer notre territoire est enfin reconnue comme juste et légitime », ajoutant que « des erreurs ont été faites mais l'Etat est assez fort pour juger et punir les auteurs de ces crimes » (Vallet 2012). Pourtant, Gotovina, dans son discours sur la place centrale suite de Zagreb le jour de son retour en Croatie, appelle à l'oubli : « La guerre appartient à l'histoire, tournons-nous maintenant vers l'avenir tous ensemble ! » (Ibid.). Un appel qui semble avoir peu d'écho de l'autre côté de la frontière, tant la réaction est unanime, mais dans l'indignation. Le moins modéré président serbe Tomislav Nikolić commence par condamner l'agression croate : « Suite à la décision du tribunal de La Haye, la Croatie peut légitimement célébrer le plus grand pogrom au monde qui a eu lieu après la Seconde Guerre mondiale », et d'enchaîner sur la dégradation possible des relations entre les deux pays : « La décision du tribunal de La Haye ne va pas contribuer à la stabilisation de la situation de la région, elle ouvrira des vieilles blessures » ; pour conclure sur la victimisation du peuple Serbe et le déni de ses responsabilités dans les conflits : « le peuple serbe, victime d'un génocide, est considéré comme un

---

<sup>357</sup> Notons que le TPIY a également libéré en 2013 le criminel de guerre/héros nationaliste Vojislav Šešelj, dont les prises de position et actes anti-croates ont très tôt embarrassé jusqu'au gouvernement serbe, mais ont tout de même contribué à raviver les tensions entre Serbie et Croatie, cf. : (Poznatov 2015)

peuple criminel qui devrait se taire et avoir honte. Un paradoxe qui ne devrait plus jamais se produire” (b92 / Blic 2012).

Néanmoins, dans les débats politiques ayant suivi la libération de l’ancien-général croate Gotovina, d’autres voix en Serbie se sont élevées et ont proposé une analyse en dehors du cadre agresseur/victime. C’est le cas par exemple de l’historienne Dubravka Stojanović (citée par le *Courier des Balkans*) qui recentre le débat sur la décision du TPIY, plus que sur les récupérations politiques qui en sont faites, et ses possibles conséquences sociales :

« Je suis vraiment désolée que le TPIY se soit conduit de façon si frivole. Pour moi, cette institution représentait une chance de parvenir à comprendre les événements de ces guerres. Or, aujourd’hui, le TPIY a perdu sa crédibilité et rendu impossible toute chance de réconciliation dans la région » (Vallet 2012).

L’historien Pedrag Marković qualifie cette décision de « choquante » car elle démontre, selon lui, un « manque d’impartialité » de la part du TPIY (Ibid.) L’implacabilité du ton est à la hauteur de l’espoir, puis de la déception, suscités par la possibilité de la contribution du TPIY à la réconciliation entre Serbes et Croates. Les deux historiens sont rejoints dans l’analyse par Pierre Hazan dans une tribune du *Monde* « les victimes serbes ignorées par la justice internationale » (Hazan 2012b). Ce dernier juge les décisions<sup>358</sup> du TPIY aussi « stupéfiantes que consternantes » et de regretter que « nul ne sera condamné par le TPIY pour le nettoyage ethnique dont furent aussi victimes des centaines de milliers de Serbes » (Ibid.). Et de regretter les conséquences politiques et sociales de telles décisions, le risque de conforter « Croates, Serbes, Albanais et Bosniaques dans leur nationalisme exclusif, voire dans le négationnisme des crimes commis dans leurs propres camps » tout autant que l’échec de la participation du TPIY à « l’écriture d’une histoire inclusive des terribles guerres de l’ex-Yougoslavie pour avancer vers un processus de réconciliation » (Ibid.).

Ce qui est mis en avant ici, c’est que la responsabilité internationale et plus particulièrement européenne dans la perpétuation des logiques nationalistes en ex-Yougoslavie. Au-delà d’une simple opposition nationalistes serbes vs. nationalistes croates (que la caricature de Tom Gauld pour le *Guardian* illustre), les historiens cités soulignent l’influence cruciale d’acteurs extérieurs (ici du TPIY) dans l’équilibre symbolique –notamment mémorielle– entre les différentes nations post-yougoslaves. Car l’usage discursif de l’image produite (les crimes contre les *Serbes* sont moins importants, les *Serbes* sont les seuls coupables) risquent de renforcer la théorie (très populaire dans les milieux nationalistes serbes) de l’existence d’un « complot mondial contre les Serbes » (Radio Serbie internationale 2013), que l’on voit poindre dans le discours ci-avant de Tomislav Nikolić. En outre, de telles décisions, et le

---

<sup>358</sup> les relaxes de Gotovina et de Markac sus-mentionnés mais aussi l’acquittement de Ramush Haradinaj, ex commandant de l’Armée de libération du Kosovo qui était poursuivi pour “crimes contre l’humanité envers des Serbes, des Kosovars et des Roms” (Hazan 2012b).

stéréotype anti-Serbe qu'elles renforcent, contribuent à justifier les thèses négationnistes et victimisantes présentes dans les nationalismes voisins, notamment croates. L'injustice internationale semble concourir alors plus à bloquer les réconciliations qu'à les faciliter.

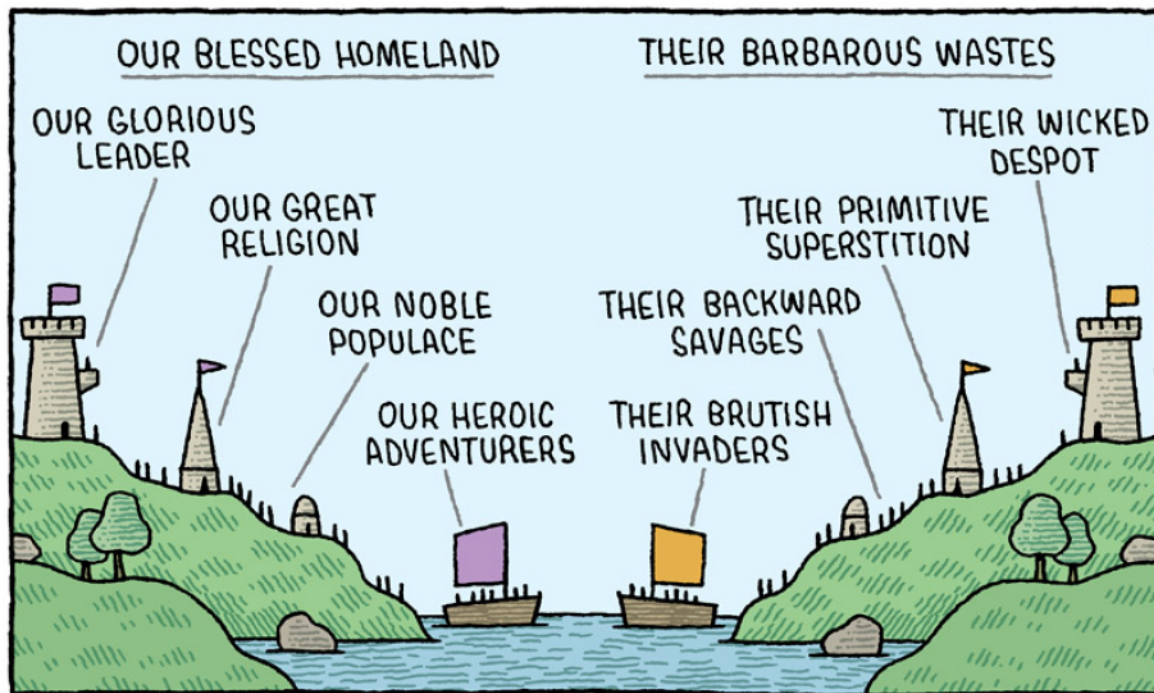


Figure 84 - 'Our Blessed Homeland'

Source : Cartoon de Tom Gauld pour le Guardian

Mais limiter la perception de l'autre entre Serbes et Croates (en particulier) à des stéréotypes ethno-nationalistes où les uns seraient les meilleurs ennemis des autres ne reflète pas la pluralité du débat dans les sociétés croate et serbe –comme l'attestent les citations précédentes des deux historiens– ni la diversité des opinions rencontrées sur le terrain frontalier. L'usage nationaliste est une catégorie de pratique<sup>359</sup>, parmi d'autres, des stéréotypes des uns sur les autres. Et les nationalismes en eux-mêmes sont différemment réappropriés, se recomposent et circulent sous différentes formes : « we should not mistake the similarity that forms of nationalist expression take for a continuity in people's experience of what nationalism means » (Greenberg 2006, p. 321). Dans la section suivante, nous allons tenter d'aller au-delà de cette première représentation réductrice des relations serbo-croates.

<sup>359</sup> Au sens de Brubaker, that "can come to structure perception, to inform thought and experience, to organise discourse and political action" (Brubaker 1996, p. 7)

## 7.3. Au-delà des nationalismes, des usages variables des stéréotypes dans les stratégies d'inclusion et de marginalisation socio-spatiales

### 7.3.1. La frontière comme lieu du possible vivre-ensemble slavo-voïvodinien

Certaines des personnes interviewées prennent en effet du recul par rapport aux discours nationalistes souvent portés par les politiciens et relayés par les médias : « dès que de nouvelles élections approchent, les politiciens ressortent toujours les mêmes saletés nationalistes sur le pays voisin... c'est tellement fatigant... » (B4, Blondel, 2012). Les nationalismes respectifs sont alors renvoyés dos à dos : « tu sais, il y a une différence entre ce que les politiciens répètent en permanence et ce que les habitants pensent... j'ai des amis serbes ici en Slavonie et en Voïvodine et en Bosnie... il y a des gens biens et il y a des imbéciles des deux côtés ! » (I5, Blondel, 2012).

D'autant qu'il existe d'autres producteurs d'images sociales, même au niveau national, qui se jouent des clichés et jettent des ponts entre les deux rives du Danube. En 2011 par exemple, l'office du tourisme national croate lance une campagne publicitaire en Serbie, visible dans les rues des grandes villes du pays (affiches aperçues personnellement à Belgrade et Novi Sad).



Figure 85 - Affiches de la campagne 2011 de l'office national de tourisme croate en Serbie

Source : Croatian National Turist Board

Le slogan « tako lepa, tako blizu » peut se traduire littéralement par : *si belle, si proche*, l'encadré « kad srce kaže leto, kaže... jadransko ! » par : *quand le cœur dit été, il dit... adriatique !* Les deux villes choisies pour illustrer ces messages sont Primošten et Dubrovnik sur la côte dalmate –Dubrovnik, presque l'incarnation du tourisme croate, mais aussi un symbole des conflits des années 1990.

Il est possible de lire plusieurs intentionnalités en filigrane de cet appel de l'office de tourisme croate aux voyageurs en provenance de Serbie. D'abord, la première, la plus claire, et d'autant plus de par l'usage du symbole Dubrovnik, pourrait se résumer à « nous n'oublions pas mais vous pouvez revenir ». C'est ce que traduit l'usage du registre émotionnel, l'appel à laisser parler son cœur, mais aussi l'argument de la proximité. Il répond aux peurs confiées par certains des personnes interviewées. Le slogan les rassure. Ils disent percevoir dans cette campagne comme une autorisation quasiment officielle au retour vers un lieu qu'ils ont apprécié jadis et qu'ils souhaiteraient pouvoir réinvestir (P3, Blondel, 2011). La deuxième intentionnalité est plus rationnelle. En temps de crise économique, il s'agit pour l'Etat croate de faire marcher à plein régime le moteur numéro un de son économie, le tourisme. La visite de ressortissants serbes pour l'été apparaît alors comme un moindre mal.

Il me semble qu'il se joue plus à l'échelle locale qu'une sociation (au sens de Weber) passagère, mais bel et bien le partage d'un espace, de traditions, d'habitudes communes. Parmi les habitants rencontrés de part et d'autre de la frontière serbo-croate, certains mettent en avant la proximité panonienne entre Slavonie et Voïvodine (I5, E4, B4, Blondel, 2012) ; les deux régions sont souvent dans ce cas détachées de leurs ensembles nationaux respectifs<sup>360</sup>. La première série d'arguments identifiable se rattache à l'environnement commun : « c'est tout plat, c'est exactement pareil ! » (E4, Blondel, 2012) ; « c'est la même plaine, les mêmes paysages, l'architecture est similaire » (S4, Geneste, 2012). Ce dernier point peut être aussi rattaché à l'histoire commune slavonne et voïvodinienne, les deux régions ayant été longtemps rattachées ensemble à l'Empire austro-hongrois. La seconde série d'arguments renvoie à une proximité humaine et sociale : « les slavons et les voïvodiniens sont pareils, ils partagent la même mentalité, la même culture » (J3, Geneste, 2012). Ce que confirme T4<sup>361</sup> qui y inclut également le Sud de la Hongrie : « Pour moi, la Voïvodine, la région de Pécs et la Slavonie, c'est pareil, il n'y a pas de différence. Elles ont les mêmes problèmes (...) la même culture, la même mentalité... La seule différence avec la partie hongroise, c'est la langue. Mais la Slavonie et la Voïvodine, c'est vraiment la même chose » (T4, Geneste, 2012). Slavons et Voïvodiniens sont « similaires » « sans différence » aussi pour A5 ou B4. J3 stipule même : « on a les mêmes vices et les mêmes vertus, jouir de la vie, bien manger, chanter, les mêmes chansons d'ailleurs... » (J3, Geneste, 2012).

---

<sup>360</sup> Nous le verrons plus tard, ce n'est certainement pas un détail.

<sup>361</sup> T4 précise alors qu'il est Hongrois de Croatie et que ses parents sont originaires de Subotica, c'est-à-dire que son histoire personnelle est rattachée aux 3 pays au-delà des frontières actuelles (Geneste 2012).





Figure 86 - Carte mentale de l'Europe de N2

Source : (Geneste, 2012)

Cette affirmation d'une certaine communalité interrégionale se retrouve dans la façon dont les individus interviewés représentent leur espace de proximité dans leurs cartes mentales de l'Europe, qu'ils ont réalisées avec Marion Geneste. Dans la carte de l'Europe de N2 (ci-après), elle dit avoir tracé un cercle autour d'Osijek et de Novi Sad parce qu'il représente « le monde dans lequel elle évolue », et parce que selon elle, les deux villes « fonctionnent ensemble » (Geneste, 2012). La frontière semble ramenée non à son rôle séparant mais bien de liant, N2 la représente par une flèche bidirectionnelle. Cette représentation d'un ensemble commun incluant la Voïvodine à leur voisinage par certains habitants de Slavonie s'accompagne de la distinction de cet espace et de ses habitants du reste de la Serbie : « je pense que les gens de Voïvodine ne sont pas comme ça (sous-entendus violents comme le reste des Serbes) » (M3, Geneste, 2012) ; « la Voïvodine est plus tranquille, il y a moins de nationalisme » (I1, Geneste 2012).

Il me semble que plusieurs explications à cette distinction *Voïvodiniens* / autres *Serbes* sont possibles. Pour ceux qui ont tenu des propos anti-serbes auparavant, cela permet de dépasser la dissonance cognitive qui apparaît alors dans l'entretien avec nous. On le voit dans les propos de M3. Ainsi, il est possible de conjuguer le stéréotype négatif sur les *Serbes* en général (supposés violents) avec une déclaration positive sur les *Voïvodiniens* (supposés moins nationalistes) et d'intégrer ainsi ces derniers dans leur espace de proximité.

En outre, cette distinction semble en partie liée à un attachement personnel (famille, amis, cf. les propos d'I5 par exemple) ou à une meilleure connaissance de l'espace valorisé positivement, et à une méconnaissance de l'espace valorisé négativement. N2 déclare par exemple ne se rendre qu'en Voïvodine précisant : « ailleurs, dans le reste de la Serbie, les gens ne sont pas civilisés. Je n'y suis jamais allé et je n'ai pas l'intention de m'y rendre. » (N2, Geneste, 2012).

A partir de l'échantillon de personnes rencontrées, il semble que les propos les plus positifs sont plus souvent tenus par des individus qui ont traversé et/ou traversent encore la frontière régulièrement et qui ont un certain âge (plus d'une trentaine d'années). Chez les plus jeunes, il semble que, parfois, la méconnaissance de l'Autre –parce qu'ils sont grandi en temps de guerre puis ensuite de blocus dans le cas serbe– constitue un environnement propice à l'imprégnation des stéréotypes négatifs. C'est ce que confirme également la Professeur Jelisaveta Blagejović :

« A la faculté, je rencontre tout le temps des jeunes gens. Ils appartiennent à la génération qui n'a pas rencontré de personnes différentes. On leur reproche souvent d'être radicaux ou extrêmes. C'est un grand problème car c'est en visitant ses voisins qu'on se rend compte qu'ils racontent les mêmes histoires que vous de la même manière, qu'ils partagent les mêmes sortes de généralisations et de stéréotypes. Ce sont des choses élémentaires qui vous font comprendre que le spectre est plus large, qu'il existe en effet un contexte qui nous détermine... » (Radio Serbie internationale 2013).

Mais l'âge n'explique pas tout. La propension à la réconciliation dépend plus largement de l'environnement éducationnel, comme Ankica Kosić et Stefano Livi l'ont démontré à partir d'une étude portant sur l'ouverture aux relations interethniques entre de jeunes étudiants de Vukovar :

“Sense of victimhood, referring to the loss of or damage to one's house and to personal losses and threats to one's own life or to life of significant others, is associated with negative emotions towards youth belonging to the out-group and less propensity towards reconciliation (whereas...) constructive parental communication is associated with higher propensity towards reconciliation among youth belonging to the out-group” (Kosić, Livi 2012, p. 51).

En d'autres termes, plus les jeunes ont grandi dans à un environnement tolérant, plus ils sont ouverts à une possible réconciliation avec l'Autre (dans ce cas l'Autre étant serbe ou croate de Vukovar). Nos observations rejoignent donc des études aux résultats plutôt intuitifs.

### **7.3.2. L'argument civilisationnel, un enjeu discursif de démarcation et de domination**

Si l'on pousse l'analyse un peu plus loin, il semble que, non seulement la majorité des personnes interviewées est consciente des stéréotypes véhiculés et dit prendre ses distances par rapport à eux,

mais aussi qu'une petite frange d'entre elles rejette la confiscation du débat par les nationalistes tout autant que sa dépolitisation.

Par exemple côté serbe, certains refusent d'être pointés comme la seule nation à devoir porter la responsabilité des conflits des années 1990, sans pour autant rejeter la faute sur les Autres : « Je ne pense pas qu'il soit très juste que seuls les Serbes soient considérés comme responsables des guerres en ex-Yougoslavie. On l'est peut-être plus que les autres, mais on n'est pas les seuls. Et la seule solution pour s'en sortir, c'est ensemble, pas les uns contre les autres. » (P3, Blondel, 2009).

Ils expriment également un certain malaise face aux stéréotypes négatifs sur les *Serbes*, dont les politiciens et médias croates sont, selon eux, parmi les premiers producteurs ; mais à la différence des nationalistes, ils évitent la victimisation et s'interrogent sur l'intentionnalité de tels discours. C'est le cas de J3 qui fait référence à un musée dédié aux « victimes croates » des « bombardements serbes » de Dubrovnik au début des années 1990 qu'elle a visité. Sur place, elle assure « s'être sentie très mal à l'aise » face à ce qu'elle identifie comme une « construction nationaliste de la mémoire croate ». Et d'aller plus loin dans son propos : « c'est déplacé. Cela véhicule une image très négative des Serbes et placent les Croates en victimes innocentes » (J3, Geneste, 2012).

Selon l'interviewée, l'objectif de ce discours officiel est double. Il s'agit en premier lieu de renforcer les différences interethniques<sup>362</sup> : « ce sont les médias croates (qui) diffusent ce genre de préjugés... ils insistent sur les différences entre croates et serbes » (Ibid.). Certaines études récentes tendent à confirmer l'affirmation de J3. Le rapport d'une table-ronde organisée par la Fondation Heinrich Böll<sup>363</sup> à Belgrade en juin 2013 fait ainsi référence à une étude de la perception de la Serbie dans les médias croates. Ces derniers présenteraient une image mitigée de la Serbie, les conflits récents étant présentés comme influençant grandement les perceptions (des journalistes et de la société) (Weber, Bassuener 2013, p. 4). Dans le même registre, une controverse importante a éclaté en 2013 sur la façon biaisée dont le Wikipedia croate (ses utilisateurs réguliers, ses administrateurs) présentait ou parlait en particulier des *Serbes*, mais aussi des *Juifs* et des *Roms*. Le scandale fut suffisamment important pour amener le Ministre croate de la science, de l'éducation et des sports en fonction, Željko Jovanović, à publiquement « condamner une telle entreprise révisionniste et falsificatrice » et amener plusieurs historiens à réagir contre ce que certains d'entre eux qualifient de retour du mouvement Ustaša<sup>364</sup>.

Au-delà du ressentiment anti-serbe, J3 rapproche cet exemple d'un ensemble de discours produits au sein d'une intentionnalité plus large visant à renforcer au niveau international la perception positive

---

<sup>362</sup> confirmant alors l'argument de Fredrik Barth selon lequel ce sont les frontières étatiques plus que les contenus culturels respectifs qui contribuent aux différences interethniques (Barth 1995).

<sup>363</sup> La fondation du parti politique Vert en Allemagne

<sup>364</sup> Pour plus d'information, voir la page Wikipedia consacré au sentiment anti-serbe : [https://en.wikipedia.org/wiki/Anti-Serb\\_sentiment](https://en.wikipedia.org/wiki/Anti-Serb_sentiment)

des *Croates* au dépens de celles des *Serbes*, une sorte de guerre de la communication, qui avait été centrale pendant les conflits, et qui l'est encore après. Elle fait le lien avec la production et la diffusion d'autres stéréotypes tels que « les Croates sont plus travailleurs et mieux organisés car ils vont entrer dans l'Union européenne et les Serbes non » ou bien « l'économie croate est plus avancée et développée, les Serbes sont derrière nous » (ibid.). Derrière des arguments soi-disant objectifs ou objectivés (économie, intégration européenne) poignent alors des rapports de domination politique, sociale et spatiale que J3 dénonce.

Il me semble ainsi que ce registre d'argumentation s'inscrit au-delà des discours nationalistes croisés, agresseur/victime, présentés auparavant. En effet, ce que les différentes personnes citées dénoncent ici est autant le stéréotype négatif –son association à une population en particulier « les Serbes » et surtout à un territoire particulier « la Serbie»– que son usage social et politique –pour démontrer le plus grand développement, et surtout la plus grande civilité des *Croates* par rapport aux *Serbes*. Au-delà de la dimension nationaliste de la construction mémorielle croate, ce qui semble choquer J3, c'est en effet la portée symbolique de l'existence d'un tel musée dans un lieu aussi touristique que Dubrovnik, et l'image ainsi véhiculée des Serbes et de la Serbie au niveau international. Cette stigmatisation territoriale, entendue comme l'ascription de stigmates négatifs à un territoire et à ses habitants<sup>365</sup>, servirait la politique, menée par les leaders culturels (journalistes, chercheurs, politiques)<sup>366</sup> croates, de différenciation des *Croates* vis-à-vis des *Serbes*, mais aussi leur domination symbolique.

Sans rentrer ici dans le débat des concurrences mémorielles, il me semble que le point de vue exprimé par J3 a ceci d'intéressant qu'il permet de mettre en lumière les processus de renégociation des centralités et de marginalités socio-spatiales à l'œuvre suite à la dissolution de la Yougoslavie, et en particulier leur dimension discursive (Meyer, Miggelbrink 2013; Blondel 2016). Je m'appuie ici sur les travaux de la géographie critique (en particulier allemande) proposant une acception plus large de ce qui pourrait être qualifié de polarisation régionale, et qui réfère à : a spatially organised inequality of power relation and access to material and symbolical goods that constructs and perpetuates the precedence of centres on areas that are marginalised" (Fischer-Tahir, Naumann 2013, p. 18)<sup>367</sup>.

La compétition mondiale, et en particulier la course à l'intégration européenne dans lesquelles les nouveaux Etats-nations post-yougoslaves ont été précipités, mettent en jeu plusieurs dimensions, politique, économique, sociale, mais aussi, et de manière transversale, communicationnelle. Si le processus d'adhésion est basé sur un ensemble de critères politiques et socio-économiques soi-disant

---

<sup>365</sup> voir par exemple sur ce sujet le travail de Tomas Bürk sur une petite ville d'Allemagne de l'Est in (Bürk 2013).

<sup>366</sup> Au sens de Wacquant et al. Le concept de stigmatisation territoriale a été théorisé et discuté grandement par Loic Wacquant, voir notamment : (Wacquant, Slater, Borges Pereira 2014)

<sup>367</sup> Pour compléter cette lecture, cf. également : (Kühn 2014; Kühn, Bernt 2013; PoSCoPP 2015; Lang 2011).

objectifs, l'estimation de la progression repose sur la perception par la Commission européenne mais aussi par les leaders et les médias européens des dits progrès réalisés ; d'autant que le doute est permis sur la portée réelle des changements engagés ces dernières années dans ce qu'elle nomme les *Balkans occidentaux* : « The EU has rewarded superficial reforms and tolerated undemocratic outright despotic leadership for far too long » (Jordanovska 2015).

Dans ce contexte, plus que le contenu lui-même, la construction d'une image positive, et ce souvent aux dépens des autres pays de la péninsule Sud-est européenne, revêt une importance stratégique. C'est ce à quoi J3 fait référence. La stratégie du gouvernement croate pour se présenter avantageusement (pas seulement par rapport aux *Serbes* néanmoins) semble ainsi servir, au moment du terrain, l'intérêt national numéro un, à savoir l'intégration à l'UE. Quitte à recourir aux arguments des transitionnistes –que les féministes Koobak et Marling qualifient de mise en récit du progrès et de la modernité (2014 : 332)– en présentant les efforts conséquents faits par l'Etat croate dans la transition démocratique et économique néolibérale comme plus avancés, en particulier par rapport aux autres pays des Balkans. Ceci se retrouve par exemple dans les déclarations du député européen croate (depuis 2012) Tonino Picula, qui estimait cette année-là que la Croatie était le pays le plus préparé à l'intégration de l'Histoire<sup>368</sup> :

“I have mixed feelings about the renewed enlargement policy. (...) The fact that Croatia has to meet additional criteria is not fair as the stricter conditions are not a result of Croatia's own faults or shortcomings, but a disappointment among the EU member states after the accession of Bulgaria and Romania in 2007. [...] For us it was easy not to repeat the mistake made by Romania or Bulgaria. [...] Right now, the Croatian records on the rule of law are not perfect, but Croatia is doing much better in comparison with countries who were not as strictly monitored”

Dans ses propos, le député européen présente son pays comme ayant fait mieux que la Roumanie et la Bulgarie, membres pourtant depuis 2007, mais dont la mauvaise image –ces pays sont supposés moins développés et plus corrompus<sup>369</sup>– et la soi-disant moindre adaptation aux règles européennes, en d'autres termes l'orientalité, sont sous-entendues de manière latente, comme une évidence partagée par tous et utilisée alors pour mieux souligner l'occidentalité, l'euroanéité croate. Il nous semble que par la stigmatisation de ce qui se trouve au-delà de ses lisières orientales, la Croatie cherche aussi à renégocier sa centralité au sein d'une Europe élargie. Ceci est probablement une constante dans sa

---

<sup>368</sup> Traduction personnelle du titre de son interview.

<sup>369</sup> voir par exemple l'article d'Eliza Francu dans le journal roumain *Gândul*, qui cherche à comprendre pourquoi les Roumains sont “considérés dans toute l'Europe comme pauvres et corrompus”. Pour elle, l'image de la corruption roumaine est directement liée aux Fonds européens gérés de manière incompétente. Elle estime néanmoins que cette situation est la même dans de nombreux autres pays européens (elle cite la France, la Grande-Bretagne, la Grèce, l'Espagne et l'Italie). Et de se défendre en stigmatisant elle aussi son voisin méridional : “d'un point de vue économique comme dans la lutte contre la corruption, nous sommes devant la Bulgarie”... reproduisant alors précisément ce qu'elle dénonce contre la Roumanie (Francu 2008).

stratégie adoptée depuis l'indépendance, et en particulier depuis l'entame des négociations d'adhésion à l'UE. Plutôt que de remettre en cause la discrimination en elle-même alors que son pays en est lui-même victime, ce député tente de discuter l'inscription de son pays dans le groupe des dominants, des modernes, en repoussant la frontière au-delà de lui vers les autres discriminés. De la sorte plutôt que de remettre en cause le modèle de domination Occident/Orient européen, il le renforce. Pour ne plus être discriminé, il choisit de discriminer lui-même les plus faibles. Rien de très original dans une telle ligne politico-symbolique tentée par de nombreux producteurs culturels (journalistes, chercheurs, politiques) de l'Est du continent européen, par exemple en Estonie<sup>370</sup>.

Au moment de l'intégration de la Slovénie dans l'UE, Michel Roux se demandait s'il fallait voir dans sa volonté de quitter la Yougoslavie une décennie et demie auparavant le « refus, au nom d'un nationalisme civique d'un nouvel hégémonisme serbe » et/ou le « refus de continuer à payer pour le développement du sud [de la Yougoslavie, i.e. pour le Kosovo ou la Macédoine] » et/ou « le refus d'assumer plus longtemps une identité balkanique » (Roux 2004b, p. 212) . Là encore, on voit à l'œuvre la mobilisation d'un argument matériel (la Slovénie plus riche que le reste de la Yougoslavie) transformé en argument à fort potentiel de ressentiment (la Slovénie paie pour le reste de la Yougoslavie), mélangé à une résistance contre une domination symbolique (contre les *Serbes* = ceux qui détiennent le pouvoir central et la capitale) voire à une quête identitaire aux accents occidentalissants (quand bien même Michel Roux affirme que les slovènes n'ont jamais connu meilleur statut qu'au sein de la Yougoslavie).

Mon objet ici n'est pas de discuter la véracité ou non des arguments invoqués. Ce que je cherche à mettre en exergue, c'est la convocation d'une certaine image de la modernité en même temps que la négation d'une image de l'incivilité et du sous-développement associée à une certaine Orientalité (au moins géographique) par les producteurs culturels de Croatie et de Slovénie, pour négocier et justifier

---

<sup>370</sup> Par exemple, l'Estonie conteste son appartenance à l'Europe de l'Est et aux pays Baltes, arguant de son inclusion dans ce qu'elle propose de désigner comme Europe nordique. Comme souvent, le web est pourvoyeur de nombreux blogs à ce sujet (voir par exemple le blog <http://www.nordicestonia.com> d'un auteur non-identifié, tentant de démontrer pourquoi les Estoniens ne sont pas Baltes). Le débat sur l'appartenance nordique et non balte de l'Estonie est aussi repris dans les médias internationaux –par exemple par *The Economist*, dans un article où l'identité balte est associée à l'échec des réformes post-crise en opposition à l'identité nordique synonyme de rigueur et de succès économique : (K.S. 2010). Dans une allocution en Suède datant de 1999, le Ministre des Affaires Etrangères d'alors, Toomas Ilves (devenu, depuis 2006, Président de la République), avance pour cela une série d'arguments principalement centrés sur ce qu'il présente comme le développement économique relativement bon de l'Estonie et ses performances dans les nouvelles technologies (sa modernité) mis en opposition avec ce qu'il présente comme l'injuste et caricaturale cliché de la corruption ; et de conclure sur l'appartenance à un ensemble identitaire nordique qui découle des arguments pré-cités : « Clearly the case is to be made that these Protestant, high-tech oriented countries form a Huntingtonian subcivilisation, different from both its southern and eastern neighbors » (Ilves 1999). L'argument civilisationnel arrive ainsi en conclusion pour différencier l'Estonie de son Est honni (la Russie) et de son Sud (les autres pays Baltes), ne laissant qu'une appartenance possible au-delà de la mer Baltique, l'espace qualifié de nordique, de sorte à regrouper la Scandinavie et la Finlande (avec laquelle elle partage une proximité linguistique).

de l'appartenance de leur pays (au contraire de leurs voisins) à l'Occident. L'élargissement offre symboliquement et discursivement un moment et un espace de renégociation des marginalités et des centralités sociaux-spatiales en Europe. Comme en Europe de l'Est, chacun cherche à renforcer son appartenance au monde occidental en trouvant un référent négatif le plus souvent situé à l'Est et/ou au Sud de lui.

Mon objet ici n'est pas non plus d'argumenter en faveur d'une vision dichotomique Ouest/Est ou socialiste/post-socialiste de l'Europe. Comme l'affirme Zbigniew Truchlewski à ce sujet, « les attentes créées par des concepts biaisés ont engrangé un cercle herméneutique qui a oblitéré la complexité et l'altérité de l'Europe de l'Est [...]. Il y a comme un impensé indélébile dans la conscience européenne (...) qui fait parler d'une Europe à deux vitesses » (Truchlewski 2009). L'Europe de l'Est, centrale, médiane, balkanique ou balte mérite d'être traitée dans sa diversité, les spécificités de chaque bloc devant être "relativisées et contextualisées bien plus finement" de sorte à "éviter l'impression d'une zone indifférenciée qu'il n'est pas utile de percevoir autrement que comme un Orient européen massivement déprécié"<sup>371</sup> (Gradwohl 2011, p. 268).

A ce sujet, la stratégie adoptée par la Croatie (et la Slovénie) de rejeter le regard oriental porté par l'Ouest sur eux, de rejeter l'étiquette 'Europe de l'Est' ou 'pays post-socialiste/post-communiste' qui leur est attribuée, ne relève pas d'une remise en cause d'une vision occidentale qu'ils considéraient comme trop dominante à leur égard, ou de l'inadéquation d'une lecture dichotomique Est/Ouest nécessairement réductrice et avilissante pour eux. Ce qu'ils rejettent, c'est d'être placés, à tort selon eux, dans la mauvaise catégorie. De la sorte, ils se sont auto-colonisés, dans le sens qu'ils ont adopté, parfois même avec plus de zèle que l'Ouest, les schémas euro-centristes. Ce sont les propos de Mignolo et Tlostanova :

"The differences with the West are also of a blurred and unstable nature and this makes it difficult to conceptualise such locales and epistemic and existential configurations from the viewpoints of both West and radical non-West, as from the viewpoint of these very people who were colonized by Western thinking, infected with secondary Euro-centrism and not able to analyse their own split subjectivity (their double consciousness...), because it is always easier to analyse binary polar structures than soft and blurred difference –same but not quite, different, but too similar." (Mignolo, Tlostanova 2006, p. 210-211).

Ce faisant, ils contribuent à reproduire un système dichotomique dont ils sont eux-mêmes, pourtant, les principaux perdants. Et de renforcer la lecture post-socialiste/post-communiste de l'Europe dont ils se disent eux-mêmes victimes. Madina Tlostanova n'y voit que peu d'issue, et conseille plutôt une rupture heuristique :

---

<sup>371</sup> Cf. par exemple les articles des blogs suivants sur les stéréotypes les plus souvent associés aux Balkans : « criminalité, corruption, mafia » (Sobek 2012) ou « Guerre, sang, violence, banditisme, divisions... » (Galdin 2012).

“Some of them can hope to eventually join modernity, even if not in the capacity they would hope to. Others are destined to disappear and never be given a chance to step on board, discarded from and abandoned by modernity. Still others will reach a critical understanding of their position and decide to delink from modernity and its myths. Postcommunism is not a concept that can bring together all of these conflicting experiences [...]. Instead of comparing everything and everyone with the western ideal used as a model for the whole humanity, we can turn to an imperative mutual learning process based on a pluritopic hermeneutics” (Tlostanova 2012, p. 131).

### **Conclusion de la partie**

Il me semble que l'élargissement européen tel qu'il est, ces dernières années et aujourd'hui encore, pensé et proposé par la Commission européenne<sup>372</sup>, mais aussi tel qu'il est accepté et fantasmé par les pays issus de la dissolution de la Yougoslavie, repose sur cet impensé modernisateur et colonialiste de l'Occident. Le danger d'une telle rhétorique simplificatrice est qu'elle contient, et nous l'avons vu dans les exemples mobilisés, un argument civilisationnelle qui vient s'ajouter comme une justification supplémentaire à la différenciation, dans notre cas, entre Croatie et Serbie, entre Croates et Serbes. Une telle rhétorique vient alors symboliquement épaissir la frontière serbo-croate. Un tel argument politiquement, symboliquement, socialement risque de renforcer la frustration et le ressentiment de ceux qui se retrouvent exclus de la modernité (la Serbie, mais aussi le Kosovo, la Bosnie-Herzégovine et la Macédoine jusqu'alors).

C'est d'ailleurs ce que J3 dit dans son entretien avec Marion Geneste, sur la base duquel j'ai développé une réflexion probablement bien plus large que celle que J3 nous a proposée. Elle affirme que l'insistance croate à dévaluer ses voisins, parmi lesquels les Serbes, produit finalement en réaction une certaine « réticence des Serbes envers les Croates<sup>373</sup> » (J3, Geneste, 2012), même des plus modérés, et contribuent probablement à ancrer les frustrations et à compliquer les processus de réconciliation. La pensée civilisationnelle risque alors de réduire la possibilité des relations entre peuples à des chocs présentés comme inévitables, un argument essentialiste qui rejoint alors la base de la lecture de Samuel Huntington sur le Monde et qui me semble incompatible avec le chemin des réconciliations en ex-Yougoslavie.

---

<sup>372</sup> C'est-à-dire : (1) la compétition que cette politique instaure volontairement entre chaque Etat candidat depuis 2007 en les évaluant indépendamment, sans envisager une adhésion regroupée des pays encore candidats de l'espace post-yougoslave, comme elle l'avait fait en 2004 ; (2) la relation de domination entre UE et *Balkans occidentaux* sur laquelle la politique d'élargissement repose reste encore fortement marquée par l'impensé balkanique.

<sup>373</sup> Il est également possible de voir dans les propos de J3, qui ne parle que de la manière dont la Croatie déprécie la Serbie et les Serbes à son avantage sans observer une dépréciation plus large (que nous avons pourtant constaté) de tout son Est, une certaine auto-victimisation, qui se rapproche alors de la stratégie adoptée par les leaders nationalistes pour rejeter toute forme de culpabilité ou de devoir de mémoire de la Serbie à l'égard de ses voisins.



## 7.4. L'autre intérieur, la réification socio-spatiale des protagonistes du conflit

Il me semble que l'usage des stigmates négatifs, participant de la marginalisation mais aussi de la domination d'un groupe de personnes ou d'un espace, n'a pas cours uniquement dans la compétition inter-étatique entre Croatie et Serbie, mais également à l'intérieur des deux espaces nationaux dans les relations centre-périphérie. Bien que moins visible au premier abord, il me semble que certains de ces processus de réification socio-spatiale participent également de la fixation de stéréotypes négatifs croisés serbes/croates et entravent les possibilités de réconciliation.

L'exemple premier, le plus évident, concerne les relations entre majorité et minorités. La question apparaît comme transfrontalière parce que les individus –qu'ils se définissent ou soient définis par la majorité comme appartenant à une minorité ethnique– se projettent par rapport ou sont mis en relation avec l'Etat-mère voisin et les représentations sur ce dernier. Mais au-delà, d'autres rapports de domination apparaissent entre groupes sociaux et territoires en Croatie et en Serbie :

- la marginalisation de la Slavonie et de ses habitants à l'intérieur de la Croatie, qui sont mythifiés et réduits à leur image de martyrs de la guerre patriotique ; d'une part par les habitants de la capitale et de la côte, dont la commisération affichée cache parfois mal condescendance voire vitupérations ; d'autre part par certains groupes nationalistes (en particulier d'anciens vétérans) croates qui instrumentalisent cet image du martyr slavons (dont Vukovar est le fer de lance) pour servir leur message politique et social de refus de la réconciliation, mais par la même, condamnent les habitants de la région (et en particulier de Vukovar) à évoluer dans les schémas du conflit en permanence rejoués et dans des décors du passé patrimonialisés<sup>374</sup>.
- la marginalisation des réfugiés serbes (venant majoritairement des territoires perdus, i.e. de Croatie, de Bosnie et du Kosovo) en Serbie et plus particulièrement à Belgrade et en Voïvodine ; Réduits à une image de campagnards ignares et intolérants, ils forment les têtes-de-turc toutes désignées pour une partie de la société serbe, bien pensante, qui ne souhaite pas vraiment les intégrer, ni économiquement, ni socialement, et préfère ignorer les conflits des années 1990 et ses acteurs de peur de devoir entamer une nécessaire mais douloureuse introspection de ses responsabilités collectives.

Dans les deux cas, la stigmatisation sociale et spatiale contribue à enfermer certains groupes dans les conflits passés par l'ascription d'une identité de victime, qui sert dans les deux cas la domination et le

---

<sup>374</sup> Cf. Chapitre 8

rejet par les groupes socio-spatiaux dominants (enveloppés dans une certaine forme de condescendance ou de bien-pensance). Cette stigmatisation est également temporelle : bloqués dans le passé souvent à leur insu, les groupes dominés sont présentés comme sous-développés, en retard. Dans le cadre de la présente thèse, je ne développerai que le premier exemple, le cas slavons.

Lors de mes différents séjours de terrain de recherche côté croate, j'ai le plus souvent habité à Osijek. Depuis cette base, j'ai voyagé à travers la Slavonie et tout la Croatie. Cet ensemble d'observations, de visites, d'entretiens informels ou de temps *off* avant ou après les entretiens formels, constitue un matériau riche, une base intéressante pour mettre en perspective les enjeux frontaliers serbo-croates dans leurs contextes nationaux respectifs. Comment les non-Slavons perçoivent-ils la Slavonie ? La perçoivent-ils différemment des Voïvodiniens rencontrés ? Quels sont les stéréotypes sur cette région et ses habitants, et quels usages sont faits de ces stéréotypes ? Et finalement, est-ce que cela contribue à faciliter ou compliquer la réconciliation entre Serbes et Croates ?

Sur la base de ces interrogations, il me semble possible d'identifier trois strates principales de stéréotypes, concordants deux à deux, mais aussi en partie contradictoires, l'authenticité (7.4.1) ; le néant (7.4.2) ; le martyr (qui sera abordé dans le chapitre suivant à travers l'exemple de Vukovar).

#### **7.4.1. La Slavonie ou l'authenticité réinventée**

La première couche, la plus politiquement correcte, correspond à la reprise des stéréotypes régionaux historiques sur les Slavons, dont on vante la gentillesse, l'hospitalité, le côté « bon vivant » et la gastronomie. Pour m'en convaincre, mes interlocuteurs mobilisent parfois leur propre expérience de séjours courts, une soirée ou un week-end, en Baranja croate, en particulier dans les ethno-villages. Ces derniers sont décrits de la sorte par une agence de voyage de Zagreb :

« Le type de logement le plus intéressant et le plus authentique de Slavonie et en Baranja, ce sont les ethno-villages qui ont préservé leur ambiance historique et folklorique lorsque les villageois arborant des costumes traditionnels traversant le village dans une calèche chargée d'ornements, aux sons de la tamburica (instrument traditionnel à corde) accompagné de chants slavons. Les ethno-villages offrent non seulement la tradition, mais également une hospitalité des plus rares, un accueil chaleureux des hôtes qui vont offriront très certainement un verre d'eau-de-vie traditionnelle (šljivovica), du kulen (saucisse épicée du terroir), des saucissons et autres spécialités culinaires de Slavonie » (Alma Viso Tours 2012).

Lors de ma visite de l'éthno-village de Karanac, j'ai pu constater une mise en tourisme déployant en partie les éléments décrits ci-dessus : restaurants servant les spécialités de Slavonie et de Baranja, musiciens reprenant les standards des Balkans (et pas seulement slaves). En revanche, je n'ai pas observé de charrette ou de costume dans les rues. Seuls les serveurs du restaurant présenté comme le plus *typique* de Karanac étaient habillés de manière *traditionnelle*. Devant les restaurants étaient stationnés des véhicules dont l'immatriculation correspondait à la région de Zagreb ou aux environs du village (Beli Manastir, Našice, Osijek). Il était également possible de visiter, à côté du restaurant, un « ethnomusée » reconstituant un intérieur présenté comme typique de la Baranja d'autrefois



Figure 87 - L'intérieur de l'ethnomusée de Karanac, Baranja.

Source : Blondel

Cette première image sociale au sens d'Avanza et Laferté (2005) s'appuie sur un discours de l'authenticité et de la ruralité, classique de la mise en tourisme des territoires ruraux. Comme Valérie Delignières l'observait à partir du Morvan et de l'Auxois, l'authenticité est largement « dérivée », c'est-à-dire qu'elle conjugue un « passé (...) préservé, parfois refabriqués, mais [qui] évolue en tenant compte des conditions du présent » (Delignières 1998, p. 115). Comme dans d'autres espaces ruraux européens (français par exemple mais pas seulement), les costumes ont quitté la vie quotidienne et sont remisés soit pour des occasions festives particulières, soit dans des établissements vendant une authenticité d'apparat.

Il apparaît cependant que la formation de cette image sociale de la Baranja traduit dans une certaine mesure les relations de pouvoir entre le principal centre croate (Zagreb) et une de ses périphéries en ce sens que l'identité de la Baranja rurale, traditionnelle, soi-disant authentique, est réinventée dans un discours standardisant qui lui échappe en partie ; c'est-à-dire produit depuis la capitale, à travers le discours des (potentiels ou réels) visiteurs zagrébois, de celui des agences de voyage et même de l'office de tourisme de Baranja (dont le site internet a été développé et demeure mis à jour par une agence de communication zagréboise).

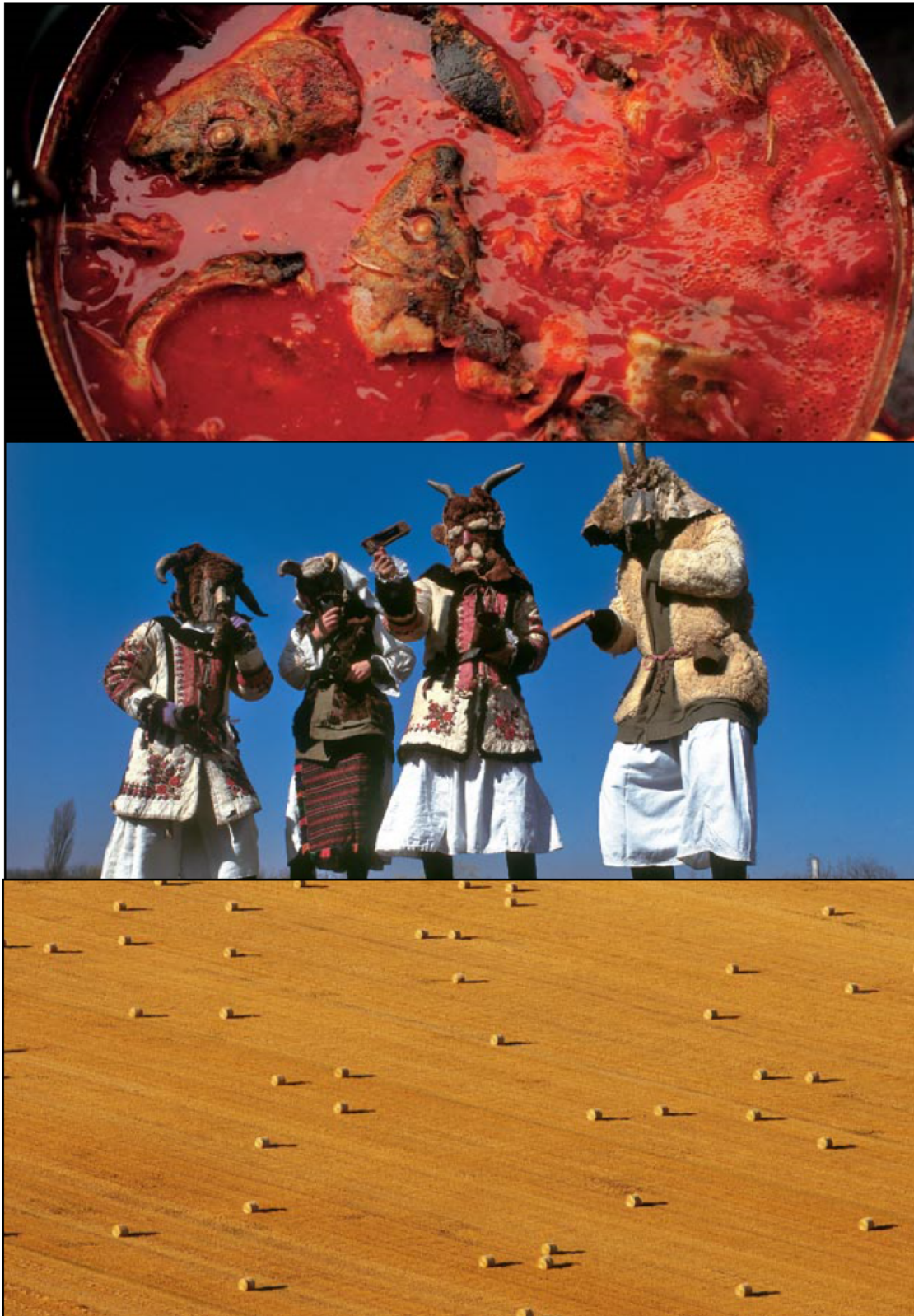


Figure 88 - Le Fiš paprikaš spécialité culinaire de la région (en haut) habitants de Baranja portant des buše (masques) et des costumes traditionnels pendant le Carnaval en février (au milieu), un paysage agricole après la récolte (en bas).

Auteur : Mario Romulić pour l'office de tourisme de Baranja, 2009



Figure 89 - Le parc naturel de Kopački Rit, formé principalement de zones humides à la confluence de la Drave et du Danube, et son emblème, le pyargue à queue blanche.

Auteur : Marin Topić ; Source : site internet du parc <http://pp-kopacki-rit.hr/>

Dans la lignée des travaux de l'anthropologue Dunja Rihtman-Auguštin, il est possible d'avancer que cette mise en récit appartient à un processus dynamique plus large visant à s'appuyer sur les traditions rurales de certaines populations identifiées comme fondements de la nation croate. Ce dernier n'est en rien spécifique, ni géographiquement, ni historiquement, mais néanmoins particulièrement intense dans le cadre d'un Etat Croate nouvellement indépendant qui cherche à asseoir sa légitimité par des discours historisants (Rihtman-Auguštin 2004).

L'image sociale de Baranja s'appuie sur des éléments identitaires traditionnels (agriculture, nature, gastronomie, cérémonies), maintenus, reproduits et réinventés dans une mise en scène mercantile par une partie de ses habitants, dans certains lieux et temps spécifiques de la patrimonialisation (restaurants, musées, festivals ou évènements). Ces derniers donnent ainsi autant l'impression de subir que de participer de la production de l'image sociale de leur région, contribuant à la réduction de leur identité et de leur territoire dans une vision à la fois sublimée et limitée. L'image ainsi formée tend en effet à se réduire à la vision folklorisée<sup>375</sup> que les visiteurs d'un soir, les touristes potentiels et les agences de voyage portent sur la Slavonie-Baranja, laissant peu d'opportunités de créer une offre touristique, un discours, une représentation en dehors du cadre imposé de la mise en scène patrimoniale. C'est en ce sens que cette première couche sociale représente une réification également temporelle de la région et de ses habitants, car elle les enferme dans un passé traditionnalisé<sup>376</sup>.

Je vais maintenant continuer mon analyse de l'image sociale de la Slavonie et de ce qu'elle dévoile de ceux qui la produisent et de ceux qui composent avec.

---

<sup>375</sup> dont on peut se demander s'il ne constituerait pas un héritage socialiste de la gestion des identités ?

<sup>376</sup> Le parallèle avec l'Estonie est sur ce sujet également intéressant. L'anthropologue Kristin Kuutma affirme que l'île de Kihnu (située dans le golfe de Riga) et la région frontalière de Seto ont fonctionné depuis un siècle comme un réservoir pour l'imaginaire folklorique de la Nation » (Kuutma 2007, p. 178). Par exemple, la brochure de l'office de tourisme estonien de 2010 (disponible sur le site officiel) exalte la culture locale : the "Kihnu's unique folk culture", et dresse le portrait d'une île matriarcale : "the local women ride motorcycles with sidecars, their brightly coloured striped national folk costumes flapping in the wind" (p.10), un statut que de nombreuses femmes de l'île réfutent pourtant (entretiens sur l'île de Kihnu menés avec Martiene Grootens, avril 2015). Dans la même brochure, Seto est également mentionné dans des termes tout autant honorifiques (pp. 9-10). Kuutmaa montre que le classement récent à l'UNESCO n'est pas sans conséquence sur les relations sociales à l'intérieur de ces régions : « [the recent UNESCO recognition is] based on a controversial identification and mapping of cultural phenomena, on defining communities and their heritage (...) that generates hierarchies and complicates the position of marginalities » (Ibid. page 180). Dans une certaine mesure, cette reconnaissance peut devenir une contrainte dans le sens où elle gèle l'image sociale de la région dans une répétition folklorique du passé hissée au rang de priorité nationale dans le contexte (pour ses pays récemment indépendants) d'affirmation et de légitimation de la nation. Lors d'une visite de 2008 sur l'île de Kihnu, le président Toomas Hendrik Ilves déclarait à propos de l'école "Kihnu Island and your characteristics are needed not only by the residents of the island, but this island, with its soul and spirit is needed by all of Estonia" (voir le site officiel présidentiel : [www.president.ee/en](http://www.president.ee/en)).

## 7.4.2. Le discours marginalisant de la marginalité

« Mais qu'est-ce que tu vas faire en Slavonie ? Y'a rien d'autre là-bas... Que des anciens combattants, des alcooliques et des chômeurs... souvent les trois à la fois ! Tu aurais mieux fait de faire une thèse sur la côte croate ou ici à Zagreb » (discussion informelle avec une enseignante croate d'une trentaine d'années à Zagreb, Blondel, 2010)

Cette citation regroupe un bon nombre des termes du second champ sémantique associé à la Slavonie : celui du conflit et de l'après-conflit, de ce qui est présenté alors comme ses conséquences matérielles sur le territoire, mais aussi humaines sur ses habitants. J'ai rencontré ce discours le plus souvent lors de discussions informelles, principalement à Zagreb, parfois en Dalmatie. Certains plaignent, affichent une commisération de bon aloi « les pauvres, tout a été détruit là-bas » (discussion informelle à Zagreb, Blondel, 2011). Et de me conseiller de ne pas m'y rendre.

D'abord parce que ce serait trop dangereux pour moi, citant alors la subsistance de mines dans de nombreuses zones. Ce conseil se retrouve également sur la page du Ministère des affaires étrangères français : « Il demeure un certain nombre de zones minées en Croatie, résultant du conflit des années 1991-1995 [...] Dans ces anciennes zones de confrontation, il est recommandé de prêter la plus grande attention aux pancartes et écriteaux (même d'apparence ancienne)... »<sup>377</sup>. Une zone est citée, le sud de la Slavonie autour du Vukovar, car « les crues survenues en mai 2014 au sud de Vukovar ont pu modifier la localisation de certaines mines » (Ibid). Le site propose ensuite une photographie d'une pancarte-type (présentée ci-dessous) et une cartographie faisant état de zones de vigilance.



Figure 90 - Le panneau modèle affiché sur le site du Ministère des affaires étrangères. Le panneau rencontré dans le parc Kopački Rit (à droite).

Source : MAE (x) et personnelle (y).

<sup>377</sup> Cf. La rubrique "Conseils aux voyageurs" du site du Ministère des affaires étrangères de l'Etat français, consulté en septembre 2015, dont les conseils sont restés constants ces dix dernières années : <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays/croatie-12234/>



Figure 91 - Les zones de vigilance en Croatie

Source : Ministère des affaires étrangères.

Il ne s'agit donc pas ici de nier le traumatisme matériel subi par la région durant les conflits. L'observation de terrain réalisée en témoigne. Lors de mes visites successives à Kopački Rit, on m'a également conseillé de rester dans les chemins balisés, ou de ne pas pénétrer dans les maisons détruites par les bombardements et non reconstruites (à Vukovar principalement). J'ai également rencontré des panneaux de mise en garde contre la présence éventuelle de mines lorsque je suis sorti des grands itinéraires (cf. photo ci-contre). Le territoire comporte donc un certain nombre de risques lié à son passé récent. De là à être inhabitable ? Probablement pas.



Ce qui pose problème, ou du moins question, dans ce discours, ce sont la montée en généralité tout autant que le jugement de valeur qui le caractérisent. Que le territoire porte des séquelles du conflit me semble avéré. Que le taux de chômage y soit particulièrement important en comparaison avec d'autres régions du pays, également. Que les anciens combattants y soient plus importants en pourcentage dans la population, est possible (je ne dispose pas de chiffres à ce sujet). Mais que la Slavonie soit, pour cet ensemble de raisons, inhabitable pour un *occidental* comme moi, est indubitablement exagéré. Au-delà de la condescendance affichée dans certains discours : « les pauvres ont tellement souffert pendant la guerre. Nous à Zagreb, on a été assez épargnés » (discussion informelle à Zagreb, Blondel, 2011), il y a une certaine mise à l'écart, un discours symbolique qui participe de la stigmatisation du territoire et de sa marginalisation, en dehors de la Modernité.

Ce discours me semble participer du processus même qu'il décrit. En alimentant l'image sociale d'une région des confins qui serait devenue le néant « il n'y a rien à faire là-bas », ceux qui portent ce discours –ici les habitants d'autres régions, mais aussi souvent les stigmatisés eux-mêmes (Bürk 2013)<sup>378</sup> – contribuent à l'alimenter et à le renforcer, comme un sorte de prophétie auto-réalisatrice. Le mythe de la marginalité devient une réalité notamment au travers du discours symbolique portés par tous (Perlman 2005, 1976)<sup>379</sup>. Pourquoi rester, pourquoi investir dans le néant ?

« Par tous » signifie également par ceux que Wacquant et al. qualifient de producteurs culturels : chercheurs, politiciens, médias (Wacquant, Slater, Borges Pereira 2014). Le journaliste Philippe Bertinchamps, dans un article du Courrier des Balkans datant de 2011, dresse par exemple le portrait qui me semble uniformisant d'une population des confins qui se sentirait oubliée, mise à l'écart, pour qui l'adhésion à l'Union ne ferait « ni chaud ni froid ». Le chapeau de l'article en est la parfaite illustration :

À Batina, bourgade de quelques 900 âmes, située sur la rive droite du Danube, dans l'axe Osijek-Bezdan, à une encablure de la Serbie, l'annonce de la prochaine adhésion européenne de la Croatie n'a pas ému les habitants. Après six ans de négociations, la population est ici comme dans le reste de la Croatie : désabusée. « On sera les pauvres de l'Europe », craignent même certains... (Bertinchamps 2011)

Quand bien même il cite lui-même plus loin dans l'article un sondage qui indique qu'une majorité de la population (courte certes) se prononce alors pour l'adhésion à l'Union européenne, le journaliste raconte une histoire quelque peu simplificatrice qui inscrit la marginalité dans les confins territoriaux, comme si être « à une encablure de la Serbie » rendait « la population » (tous les habitants auraient-ils une opinion identique ?) de Batina moins pro- européenne (ce qu'il ne prouve pas en tout cas).

---

<sup>378</sup> Ce qui rejoint les conclusions développées par Thomas Bürk (2013) dans un travail sur une petite ville d'Allemagne de l'Est dans lequel ils notent qu'autant les stigmatisateurs que les stigmatisés reproduisent le même discours excluant de la modernité, et concourent de la mauvaise image de la ville.

<sup>379</sup> Une analyse qu'a développé Perlman dans son travail en deux temps (1970-2005) sur les favelas de Rio.

Si certains habitants (pas tous) se sentent marginalisés, oubliés, c'est surtout par l'Etat croate, plutôt que par l'Europe. Le désappointement existe donc, mais il est plus complexe que le récit présent dans cet article. Il existe, comme ailleurs, un vrai débat autour de la question européenne. La journaliste Jurica Pavičić, toujours dans le *Courier des Balkans* en 2012, souligne que ce n'est pas en Slavonie mais « en Dalmatie que les électeurs ont le moins voté en faveur de l'intégration européenne de la Croatie » (Pavičić 2012). Elle exprime d'ailleurs sa surprise un peu plus loin : « ce n'est pas dans les régions conservatrices de l'arrière-pays que l'euroscepticisme a été le plus fort, mais dans les îles et les centres historiques des villes du littoral – c'est-à-dire dans les régions les plus riches et les plus ouvertes du pays » (Ibid.). Libéraux (HNS) et extrême-droite régionaliste (HDSSB) ont par exemple tenu la mairie d'Osijek entre 2009 et 2013 sur la base d'un accord programmatique commun, a minima, plutôt europhile, mais anti-Zagreb et régionaliste<sup>380</sup> (entretien avec Ivan Vrdoljak, maire adjoint d'Osijek, Blondel, 2009 et 2010).

La défiance vis-à-vis de l'État central ou de l'Europe s'inscrit de manière plus diffuse et moins territorialisée en Croatie (et ailleurs), tout comme l'adhésion aux projets national et/ou européen ou l'indifférence à ces derniers. On peut noter dans certains discours comme une rengaine, celle d'enfermer certains territoires ruraux, trop loin de la capitale soi-disant sous-éduquée et trop proche d'une Serbie honnie – mais aussi par la même occasion ses habitants – dans une image homogénéisée du retardé, du non-moderne, du conservateur, de l'eurosceptique.

En Voïvodine aussi, les propos portés sur les réfugiés du conflit croate chassés de Slavonie et de Krajina parce que considérés comme Serbes, par les vrais Voïvodiniens sont du même acabit : est associée à leur ruralité, une incapacité au vivre-ensemble soit disant historique de la Voïvodine (A1, D2, T8, Novi Sad, 2011-2012, Blondel). C'est un véritable procès en ignorance qu'il leur est fait. Et par la même c'est l'histoire qui est réécrite : les Voïvodiniens dont une part importante a pourtant soutenu Milošević ou Šešelj peuvent se laver de toute culpabilité<sup>381</sup> ; et de reporter le blâme sur les victimes du conflit trop croates pour être *Serbes*, trop ruraux pour être *Voïvodiniens*, mais surtout trop symboliques des conflits dans lesquelles une responsabilité collective serbe a été engagée. L'autre intérieur, le faible parmi soi, la victime est ainsi désigné-e coupable et responsable de ses propres problèmes, une manière de marginaliser et de finalement ignorer ces derniers pour la majorité bien pensante.

---

<sup>380</sup> Il semble que les prétentions régionalistes pour les libéraux traduise davantage un agenda politique personnelle qu'une réelle volonté d'octroyer plus d'autonomie à la région. Ivan Vrdoljak est devenu en 2011 Ministre des travaux publics et de l'aménagement du territoire puis entre 2012 et 2015, Ministre de l'économie dans le gouvernement de centre-gauche, sans aborder depuis la question de l'autonomie de la Slavonie.

<sup>381</sup> il ne s'agit pas ici de désigner à l'inverse tous les *Voïvodiniens* comme des pro-Milošević ou des pro-Šešelj, mais de souligner que la généralisation, dans un sens ou un autre, n'apporte pas une meilleure compréhension des problèmes, et que généralement, elle est profitable aux dominants, dans le cas de ce rapport de force, ceux qui se considèrent comme les *vrais Serbes* urbains.

## Conclusion de chapitre 7

Ce chapitre a permis de confirmer la centralité du prisme ethnique dans la manière dont les représentations des habitants se construisent de part et d'autre de la frontière. Le clivage national croate/serbe reste un registre discursif d'opposition fort qui forme le schéma de base dans la représentation de l'Autre. Les ethno-nationalismes d'Etat nourrissent le rejet de l'Autre en reproduisant les codes des conflits (notamment la victimisation parallèle) et le discours de la peur (souvent basée sur la méconnaissance). De la sorte, ils s'alimentent l'un l'autre. Chacun craint la « barbarie » de l'Autre quand bien même elle est surtout basée sur des chimères, des obsessions, et s'en sert pour justifier le non-franchissement de la frontière (territoriale), ce qui permet précisément à ces fantasmes de subsister et de s'entretenir.

Mais derrière ce gimmick nationaliste, apparaissent d'autres rapports identitaires, sociaux et/ou territoriaux, qui sont souvent cachés par la binarité ethnique initiale, qui parfois se conjuguent, s'articulent ou s'opposent à elle. Qui fait partie des uns communalisés et des autres différenciés dépend des individus et du contexte. Quand la discussion se situe au niveau voïvodinien et slavons, il semble possible pour une partie des habitants d'envisager une certaine proximité entre les deux sous-ensembles régionaux et leurs habitants. Celle-ci est basée sur un entremêlement de discours et d'images d'un espace et de certaines traditions positivés et présentés comme, en partie, partagés. Mais cette proximité n'est pas pour autant synonyme de rapprochement. Elle illustre surtout des représentations de soi qui fonctionnent, au niveau provincial, sur des ressorts similaires, et notamment sur des logiques d'exclusion : d'abord des autres Serbes, du Sud ou de Krajina, qui endossent le rôle de boucs émissaires conjoints<sup>382</sup> –ringardisés, barbarisés pour mieux souligner en contraste la prétendue modernité toute occidentale des slavons et des voïvodiniens ; aussi sur une position de défiance vis-à-vis des capitales, sur l'idée de la Slavonie comme la « délaissée croate », et de la Voïvodine comme la « dépouillée serbe ». Ainsi, si l'espace Slavonie-Voïvodine devait devenir transfrontalier sur cette base, ce serait plus un rapprochement par défaut que par enthousiasme.

Mais ce à quoi engage surtout ces résultats, c'est à poursuivre les analyses intersectionnelles sur le croisement des rapports de domination. Car la question n'est pas simplement celle d'une relation bilatérale entre deux peuples jadis ennemis. Ce qui fait des réconciliations une question plus complexe, un enjeu au moins autant intra-national qu'international, une question de citoyenneté(s) autant que de nationalité(s).

---

<sup>382</sup> D'autres xénophobies sont partagées, celle des Roms par exemple. Mais ces derniers ne sont cités dans aucun de nos entretiens ou presque, l'ignorance démontrant un rejet probablement si profond, si évident, qu'il n'est même pas nécessaire de l'exprimer. Seule une des interviewées mentionne les Roms pour justement souligner que si les Serbes sont selon elle discriminés à Beli Manastir, ce n'est rien comparé à l'attitude de toutes les Communautés envers les Roms (A5, Blondel, 2011).

# Chapitre 8 - Institutionnalisation et mémorialisation des frontières ethniques : les réconciliations entravées ?

## Introduction

« Par mémoire, on entend ici principalement mémoire politique définie comme la reformulation constante de vision du passé dans la compétition pour le pouvoir de manière à produire des effets politiques. Les objectifs poursuivis peuvent être multiples. Il peut s'agir de justifier des processus d'action publique au nom d'une tradition, d'un héritage à préserver ou d'une solidarité ancestrale. Le but visé peut encore être de rechercher dans le passé un principe d'unité et des ressources de mobilisation pour favoriser le montage de coalitions d'acteurs (publics/privés, politiques, bureaucratiques ou de la société civile), du niveau européen au local avec d'éventuelles ramifications internationales. Enfin, l'évocation d'une mémoire peut être un moyen de répondre à une demande identitaire, de formuler un message de réassurance sur le devenir collectif, ou simplement de rechercher l'attention et le soutien de publics cibles ou de la plus large audience. Les références contemporaines à la mémoire sont largement à comprendre comme un acte communicationnel, un usage du passé servant à construire une relation symbolique à autrui pour « faire communauté », pour définir une altérité ou pour affirmer un particularisme » (Calligaro, Foret 2012, p. 19).

« Des frontières peuvent errer avant de s'arrêter sur des positions définitives, comme elles peuvent passer par des étapes transitoires ou aléatoires. Certaines continuent à se déplacer dans un cycle presque indéfini » (Gruzinski 1999, p. 45).

L'objectif de ce chapitre est d'interroger les relations entre territoires<sup>383</sup> et ethnicités serbo-croate, serbe vs. croate, serbe et croate. Le postulat de départ est de considérer l'identité ethnique, tout autant que le territoire auquel elle est rattachée, comme une catégorie dynamique, qui se construit et s'élabore dans un face-à face constant d'inclusion et d'exclusion et se joue autant sur les frontières interethniques que sur les frontières territoriales. Cette approche s'inspire ainsi des travaux de Fredrik Barth<sup>384</sup> qui considère que la frontière, la périphérie, constitue « le lieu où se lit le mieux la variabilité des identités, sans cesse construites, reconstruites ou déconstruites au gré d'interactions non

---

<sup>383</sup> Au niveau interétatique, entre Serbie et Croatie ; au niveau régional entre Voïvodine et Slavonie ; mais aussi à des échelles plus fines, celle de la ville, du quartier, de la maison ou de l'individu.

<sup>384</sup> Cf. (Barth 1995).

congruentes, [...] là o les critères de reconnaissance des identités connaissent leur variabilité maximale » (Aymes, Péquignot 2000).

Il s'agit en particulier de s'interroger sur les évolutions récentes de ces frontières ainsi que sur les conditions actuelles de leur négociation et de leur maintien dans le cadre de la préadhésion à l'Union européenne. Pour cela, je me penche sur deux objets.

- (1) Le premier est Vukovar, la « ville-martyre » des conflits serbo-croates, devenue l'étendard national(-iste) de l'indépendance croate. La ville constitue probablement le lieu/moment le plus connu du territoire d'études, sensé à la fois révéler le subconscient de l'Europe et refléter la soi-disant permanence des tensions si typiquement balkaniques (Žižek 2008). Je m'intéresserai à déconstruire le discours dominant en revenant sur la genèse récente du symbole et son instrumentalisation actuelle à la frontière serbo-croate. Qui parle de Vukovar ? Dans quel but et pour dire quoi ? Quelle mémoire est ainsi institutionnalisée ?
- (2) Le deuxième est la mise en place progressive du cadre légal et institutionnel de la protection des minorités, qui a accompagné l'adhésion progressive des Etats issus de la dissolution de la Yougoslavie aux organisations européennes et internationales (e.g. OSCE, Conseil de l'Europe). L'UE, dans le cadre du processus de préadhésion, porte une attention particulière à l'application de ces préceptes libéraux dans le contexte yougoslave considérant que les nouveaux arrangements institutionnels qui en découlent constituent une clef de la pacification de la région. La Slavonie et la Voïvodine sont parmi les régions qui comptaient et qui comptent encore, en pourcentage de la population totale, les parts de minorités ethniques les plus importantes, en particulier de serbes en Croatie et de croates en Serbie. Ma question sera : quels effets ont ces politiques sur les relations serbo-croates de part et d'autre de la frontière ?



Figure 92 - Planches de la BD "Guerre et match" de Frano Petrusa racontant le siège de Vukovar en 1991.

Editeur Dargaud, (2010).

## 8.1. L'instrumentalisation nationaliste d'un symbole des conflits: retour critique sur *Vukovar, ville-martyre*

« Cette mission a offert également un aperçu de la réalité géographique et humaine du pays puisque les déplacements ont eu lieu du nord au sud : de Vukovar à Dubrovnik en passant par Osijek et Đakovo. C'est avec émotion que votre délégation a découvert les conséquences dramatiques de la guerre qui a suivi la sortie de la Croatie de la fédération yougoslave. Devant les dégâts matériels (les deux tiers de la région de Vukovar sont sinistrés), dans les cimetières aménagés aux abords des charniers, au cœur des églises bombardées et profanées, devant les tombes ouvertes (Eglise Saint-Philippe et Saint-Jacques à Vukovar), au bord du Danube dans des châteaux et des hôtels dont ne subsiste que l'ossature (château baroque d'Eltz et Grand Hôtel de Vukovar), elle a ressenti la blessure des Croates et compris leur nationalisme. Il lui est apparu que la Croatie sortait à peine de la guerre et que le reste de l'Europe n'avait pas suffisamment pris la mesure des conséquences de cette guerre terrible pour l'importante portion du territoire croate qui en a été le théâtre » (Gérard, Gaudin, Hugot 2004)

Cette citation du rapport effectué par trois sénateurs français suite à une mission en Croatie en 2004 est révélatrice de plusieurs aspects que je souhaiterai aborder dans cette partie. *La réalité du pays* est approchée par une petite fenêtre, celle offerte par la visite émue de quatre villes : Vukovar Osijek, Đakovo (toutes trois situés en Slavonie) et Dubrovnik. Très vite, le texte se concentre sur une seule : Vukovar. Cette dernière représente, dans l'œil des sénateurs, la quintessence d'une Croatie réduite *aux drames de la guerre, à ses conséquences terribles, à son nationalisme incompréhensible.*

L'objet dans cette première partie est de me concentrer précisément sur la construction et l'instrumentalisation du statut de martyr de Vukovar, en Croatie, dans l'espace post-yougoslave et en Europe. Je précise immédiatement qu'il ne s'agit ici en aucun cas de minorer les souffrances et la gravité des événements qui se sont déroulés à Vukovar dans les années 1990. Mon objectif est plutôt d'essayer de comprendre et d'analyser l'usage discursif de l'image de *ville-martyre*, comme un exemple de la manière dont l'ex-Yougoslavie est représentée et perçue. Comment cette image a émergé et dans quel but ?

La première section sera ainsi l'occasion de revenir sur la sacralisation de la ville et des événements qui s'y sont déroulés, la construction du mythe et sa ritualisation (8.1.1). Vukovar sert la victimisation nationale croate à l'extérieur du pays. Le symbole qu'elle représente est également manipulé à l'intérieur de l'espace post-yougoslave, pour instrumentaliser les tensions serbo-croates. Il est plus rarement renversé pour porter les réconciliations. Le deuxième temps (8.1.2) de cette partie sera l'occasion d'interroger l'inexorabilité de cette ascription territoriale et mémorielle pour tenter de mieux comprendre les ressorts de sa perpétuation et les jeux de pouvoir qui lui sont liés. Je m'interrogerai également sur la participation des producteurs culturels (médias, politiques mais aussi

chercheurs<sup>385</sup>) à ce processus stigmatisant pour souligner l'épuisement du regard porté sur la région quand elle est approchée et réduite à ses nationalismes et ses guerres.

### 8.1.1. Vukovar ou la construction d'un mythe

La citation par laquelle j'ai commencé cette partie en est l'illustration, Vukovar possède une aura particulière à l'extérieur de la Croatie. A l'intérieur de la Croatie également, certains des échanges que j'ai eus à Zagreb le trahissent : « je n'ai jamais mis les pieds en Slavonie. Mais tu verras, les pauvres, ils ont tellement souffert pendant la guerre, tout a été détruit là-bas tu sais. Surtout à Vukovar... » (discussion informelle avec une femme d'une cinquantaine d'années à Zagreb, Blondel, 2009). J'ai entendu le même type de propos lors d'échanges informels avec des personnes croisées en Dalmatie ou en Istrie (2009-2012). Qu'elles s'y soient rendues ou non, elles affichent une commisération de bon aloi, constitutive de la formation de la nation croate. Au sein de la Slavonie, une ville à elle seule cristallise le *martyr* d'une région et plus largement de la *nation* dans sa lutte pour son *indépendance* : Vukovar.

L'usage du terme martyr se trouve dans de nombreuses références, analyses et recherches consacrées à la fois au lieu (la ville de Vukovar) et à l'évènement (sa chute en 1991). Cette connotation religieuse, sous-tendant héroïsation et sacrifice de soi, n'est pas spécifique mais tout de même caractéristique de la Croatie d'après-conflit (Schaüble 2006).

Dans son travail de thèse sur « Tourisme et mémoire » en ex-Yougoslavie, Patrick Naef s'intéresse à ce qu'il qualifie de construction de la ville-martyre de Vukovar, qui se base selon lui sur « la mémorialisation intense d'un trauma collectif, l'acquisition d'un statut de martyr pour le lieu, ainsi que la mise en symbole de cette ville » (Naef 2014, p. 324). Il s'intéresse donc plutôt à la question du *comment* (la ville-martyre est construite). En complément de son approche, je vais m'interroger sur le « *pourquoi* », « *dans quel but* ». L'objet est de comprendre et d'analyser l'usage politique et social de la symbolique *Vukovar* dans l'espace national croate et de questionner les rapports de domination attachés à cet usage. Pour ce faire, je vais décliner ma réflexion selon trois aspects : sacré, mythe et rite. Je vais d'abord identifier les raisons principales ayant conduit au choix de la sacralisation (temporelle et spatiale) de Vukovar ainsi que certaines des formes prises par cette dernière. Ensuite, je vais passer en revue certains éléments contribuant à la perpétuation du mythe Vukovar aujourd'hui. Enfin, je vais présenter certains des tenants et des aboutissants de la ritualisation des affrontements

---

<sup>385</sup> Au sens de Wacquant et al., 2014, op. cit.



serbo-croates dont la ville continue d'être le symbole et le théâtre, contre le souhait d'une partie de ses habitants.

#### 8.1.1.1. La sacralisation de Vukovar, icône de la guerre patriotique

Vukovar est probablement l'icône principale de ce que les Croates nomment officiellement la *guerre patriotique*. Les seules autres icônes aussi importantes sont les généraux de la reconquête ayant conduit les opérations *Tempête* et *Eclair* en Dalmatie et en Krajina, en particulier le général Gotovina<sup>386</sup>. Le choix de Vukovar comme évènement fondateur puis comme incarnation physique de l'indépendance de la Croatie repose en premier lieu sur sa symbolique avant, pendant et après les conflits. Présentée comme une allégorie de la cohabitation serbo-croate avant les conflits des années 1990, une « Yougoslavie miniature », sa chute après plusieurs mois de siège au début des conflits, puis une destruction quasi-totale, représente l'impossibilité du vivre-ensemble pour les deux peuples, la fin du projet yougoslave ; d'autant plus que sa conquête par une JNA (armée yougoslave) alors déjà aux forts accents serbes, est entachée d'un des crimes de guerre les plus importants en nombre de morts commis sur le territoire croate : le massacre d'Ovčara<sup>387</sup>. En ce sens, son martyr est un argument supplémentaire dont le régime de Tuđman peut se servir pour légitimer encore davantage l'indépendance croate. Enfin, la Slavonie orientale (et Vukovar) est le seul territoire réintégré pacifiquement à la Croatie en 1998, après un mandat de l'ONU, évitant à l'icône du début du conflit d'être écornée par le nettoyage ethnique commis par la Croatie contre des centaines de milliers de Serbes de Croatie en Krajina et en Slavonie Occidentale pendant les opérations *Tempête* et *Eclair*.

Vukovar est ainsi l'incarnation parfaite de la ligne officielle du récit historique national émergeant au moment de l'indépendance. Sa sacralisation repose sur un discours de la virginité, qui permet à la Croatie de se poser, pour l'extérieur, en *innocente victime* de *l'agresseur serbe*, ce dernier représentant le mal rejeté dont elle s'émancipe. Elle se traduit également par la narration de l'héroïsation de la résistance puis de la reconquête, qui permet d'unifier de l'intérieur le territoire national derrière un symbole fort. C'est également ce que perçoit Kruno Kardov dans son travail sur la ville : « the return of Vukovar, Croatia new mythical place, symbolized the fulfillment of the Croatian centennial dream and indicated the stabilisation of the Croatian identity » (Kardov 2007, p. 67).

---

<sup>386</sup> Leurs portraits (en particulier celui de Gotovina) étaient affichés dans de nombreuses vitrines ou espaces publics dalmates comme une marque de soutien à leur libération (Blondel, observations de terrain, 2009-2013). Les deux généraux, initialement condamnés par le TPY, ont été libérés fin 2013

<sup>387</sup> Pour plus de précisions sur les évènements historiques, cf. Le chapitre 4.

Vukovar occupe ainsi une place unique dans l’imaginaire national croate, que peu d’autres territoires sont en mesure de lui contester : ni Dubrovnik, trop importante d’un point de vue touristique et rapidement reconstruite après les conflits (Pintea 2011, p. 441), ni Knin (en Krajina), moins connue, renvoyant à des pages moins glorieuses de l’histoire croate –le nettoyage ethnique sus-mentionné– et peu à peu oubliée (Schäuble 2014).

Cette suprématie symbolique se trouve confirmée au fil des années des années par le maintien de la popularité de l’image de Vukovar déclinée comme un étendard de l’État et de la nation croate sous différentes formes. La ville apparaît par exemple sur un des billets de banque croate les plus communs parmi les huit en circulation, celui de vingt kuna (environ trois euros)<sup>388</sup>. Deux éléments caractéristiques sont clairement reconnaissables : la colombe énéolithique de Vučedol (datant du III<sup>ème</sup> millénaire avant JC, retrouvée à proximité de Vukovar) et le palais baroque de la famille Eltz<sup>389</sup> (situé dans le centre-ville ville, fortement endommagé pendant les conflits puis réhabilité par la suite).



Figure 93 - Recto d'un billet de 20 kuna.

Source : <http://cronet.org>

Au cours des années, la poste croate fait également de Vukovar une de ses figures favorites, d’abord pour afficher son soutien à la ville (et y participer) au début des années 1990. Sur le premier timbre présenté ci-après (en haut à gauche), le message « Za pomoć i obnovu », qui signifie *pour l’aide et la reconstruction*, est visible en bas ; sur le second, le message est encore plus direct : « Za Vukovar », *pour Vukovar*. Il est associé à la figure du christ en martyr sur la croix. Le troisième (première ligne, à droite) est une création artistique représentant d’autres figures historiques de martyr. Au centre, la

<sup>388</sup> Sur un côté est imprimé le visage d’un homme illustre croate (aucune femme), de l’autre des villes représentées au travers d’un bâtiment célèbre : Varaždin, Pula, Vukovar donc, Dubrovnik, Rijeka, Osijek, Split et Zagreb. Notant que les pièces de monnaie représentent des animaux.

<sup>389</sup> Le propriétaire Jakob zu Eltz (Jakov grof Eltz en croate), était un homme politique, élu indépendant et représentant de Vukovar au parlement croate durant les années 1990, dont on raconte qu’il a pris les armes (malgré ses 70 ans) pour défendre Vukovar durant le siège de la ville en 1991.

référence directe au cliché de la petite fille brûlée pendant la guerre du Vietnam<sup>390</sup> est la plus claire. Le nom Vukovar est figuré en bas en lettres de sang.



Figure 94 - Vukovar sur les timbres croates depuis 1990

Source : HP, Poste croate.



Figure 95 - Recto et verso de la carte postale de la poste croate pour la commémoration du dixième anniversaire de la chute de Vukovar figurant le château d'eau d'hier et le château d'eau aujourd'hui.

Source : HP et wikitravel

Sur les deux lignes suivantes sont présentés des timbres spécialement édités pour les commémorations de la chute de Vukovar (1991-2001, 1991-2011). La poste a choisi des

<sup>390</sup> Kim Phuc fuyant une attaque de son village au napalm en juin 1972.

représentations moins figuratives du martyr pour se recentrer sur la destruction matérielle subie par la ville, ce que marque le choix du manoir Eltz en 2001 (comme sur les billets de vingt kuna). A cette occasion, des cartes postales pré-timbrées sont également divulguées. L'image choisie est un des symboles les plus célèbres du siège, et un « des plus représentés dans le matériel de promotion [touristique] de Vukovar » (Naef 2014, p. 347) : le château d'eau volontairement non reconstruit. En 2011, le timbre édité pour la commémoration associe une photo en noir et blanc montrant la destruction du centre-ville en 1991 et Vukovar écrit en rouge.

C'est la seule ville et le seul évènement historique à bénéficier d'un tel traitement. La majorité des autres sujets fétiches de la poste croate sont les personnages célèbres croates (politiques, artistes, sportifs), les œuvres d'art croates, la nature croate ainsi que des éléments de la symbolique religieuse catholique. Ce sont autant d'éléments d'affirmation identitaire, mais aucun n'est lié directement aux conflits.

Notons que l'association avec des évènements historiques s'étant déroulés dans un autre contexte n'est pas spécifique à la Croatie, sa poste nationale et Vukovar. A Belfast par exemple, des fresques peintes sur des murs séparant les deux communautés par des républicains irlandais font référence à d'autres combats pour la reconnaissance de droits et/ou l'indépendance. Dans la première photo (en haut) ci-dessus, une fresque (en jaune) dénonçant l'usage du GS contre les prisonniers de l'IRA en 1974 est placée à côté du portrait du militant des premières nations nord-américaines, Leonard Peltier, condamné à deux peines d'emprisonnement à vie. Sur la photo du milieu, Nelson Mandela est visible. D'autres références, au combat des Palestiniens notamment sont mobilisées par les Républicains irlandais. Sur la troisième photo, en bas, un graffiti « Free Tibet » fait face à un drapeau unioniste.

Les supporters de la cause unioniste utilisent en retour les symboles des adversaires de ces causes, arborant par exemple le drapeau israélien en réponse à la référence aux Palestiniens, ou le drapeau confédéré états-unien en réponse à la référence aux premières nations (observations à Belfast, 2014).

Bien que les références, le rapport de force entre Communautés et la forme diffèrent entre Vukovar et Belfast, l'intention est identique. Il s'agit de légitimer son propre message en l'inscrivant dans la continuité de luttes iconiques internationales incontestables, quitte à procéder à des raccourcis historiques discutables.



Figure 96 - Ensemble de photographies de fresques et d'un graffiti républicains sur des patelines à proximité de Shankill road à Belfast.

Sources : Blondel (en haut à gauche), Hadrien Herrault (les deux autres).

Un autre indicateur de la popularité de Vukovar comme marqueur identitaire national fort est l'usage intensif du nom de la ville dans les changements de toponymie urbaine qui a accompagné l'indépendance croate. On trouve ainsi une rue de Vukovar (Vukovarska ulica) dans la majorité des villes de Croatie, souvent pour qualifier une artère importante –c'est par exemple une des deux voies d'accès principales à la vieille ville de Dubrovnik<sup>391</sup>. Le tableau comparatif avec deux autres villes de la région, Osijek ou Vinkovci (elles aussi concernées, bien que dans une moindre mesure par les conflits), le démontre. Vinkovci, ville de taille comparable à Vukovar mais bien moins sacralisée, donne son nom à des axes de circulation importants seulement dans des villes proches (Osijek et Vukovar). Osijek, pourtant capitale régionale de la Slavonie, voit son nom moins utilisé et, le plus souvent, pour qualifier des artères moins importantes que Vukovar.

<sup>391</sup> avec laquelle Vukovar est jumelée depuis 1993.

Principales villes croates en nombre d'habitants (2011, DZS)	Rue de Vukovar	Rue d'Osijek	Rue de Vinkovci
Zagreb	m	m	m
Split	M	m	m
Rijeka	M	M	X
Dubrovnik	M	X	X
Osijek	M	NC	M
Pula	M	m	X
Slavonski Brod	M	M	X
Zadar	m	m	m
Šibenik	M	X	X
Karlovac	X	X	X
Sisak	X	X	X
Varaždin	m	m	m
Bjelovar	M	M	m
Vinkovci	m	m	NC
Vukovar	NC	m	M

Légende :  
M (sur fond vert) : nom utilisé pour qualifier un axe majeur et ou central<sup>392</sup> ;  
m (sur fond orangée) : nom utilisé pour qualifier un axe secondaire et périphérique ;  
X : pas d'usage ;  
NC : non-concerné.

Figure 97 - Vukovar, un emblème plébiscité dans la toponymie croate.

Source : Googlemaps.

Srđan Radović l'a démontré à partir du cas de Belgrade, les changements toponymiques sont caractéristiques des processus politiques de construction identitaire locaux et nationaux dans les sociétés sujettes à des changements intenses (e.g. post-yougoslaves). Ainsi, la dé-commémoration de certains symboles liés à la seconde guerre mondiale ou à l'idéologie socialiste s'accompagne de la commémoration de nouveaux symboles plus en ligne avec la nouvelle idéologie politique nationale (Radović 2008, p. 70-72). Ces changements s'accompagnent souvent d'intenses débats politiques sur l'adéquation entre la centralité du lieu choisi et l'importance du symbole pour la nation. L'analyse est la même en Croatie. Les débats autour de l'attribution d'une place à Zagreb à la hauteur du président de l'indépendance Franjo Tuđman reflètent la « force symbolique de l'espace et des lieux » (Stanić, Šakaja, Slavuj 2009, p. 124). Vukovar, et la symbolique de l'indépendance chèrement acquise qui lui est associée, est de ces espaces -là.

Vukovar est également déclinée sur d'autres supports, par exemple en films et documentaires. Déjà pendant les conflits, la ville représente un symbole de propagande en Croatie et en Serbie qui fait l'objet de traitements différenciés de part et d'autre de la frontière avec pas moins de 4 documentaires entre 1992 et 1994. Le siège de la ville est aussi la toile de fond d'un film d'Elie

<sup>392</sup> Par majeur, j'entends un axe principal de circulation ; par central, j'entends à proximité du centre historique, mais également la co-présence avec d'autres noms symboliques du discours identitaire croate (le roi Tomislav, Stjepan Radić, Ante Starčević, Josip Jelačić, ou plus récemment Franjo Tuđman).

Chouraqui de 2000 (Harrison's Flowers), d'un documentaire d'Hervé Ghesquière et de Michel Anglade de 2004 (Vukovar, la cité des âmes perdues), mais aussi d'un documentaire de 2006, « Vukovar, final cut » présenté par B92 comme la première coproduction serbo-croate post-yougoslave.

Sacralisé, intouchable, Vukovar pourrait courir le risque de devenir une icône poussiéreuse au fur et à mesure des années et la moindre nécessité d'affirmer et de convaincre du bien-fondé de l'indépendance croate. Il n'en est rien, car Vukovar est aussi une mythologie, ritualisée et souvent récupérée pour symboliser guerre et paix en ex-Yougoslavie, et réciproquement par la même occasion, réduire la Slavonie à des telles questions.

#### *8.1.1.2. La mythologie Vukovar, la victimisation muséifiée*

Un certain nombre de rumeurs persistent et se succèdent, s'appuyant sur, et participant de, la construction du mythe de Vukovar comme ville-martyre et comme lieu de mémoire de la nation croate. Je ferais référence ici aux différents récits qu'il m'a été donné d'entendre ou de lire durant mes périodes de terrains successives en Croatie et en Serbie, ainsi qu'à des articles de presse et des sources secondaires, en les traitant de manière diachronique.

Le premier récit, le plus fréquent, est le mythe du sacrifice qui renforce l'image de ville-martyre croate dans sa dimension religieuse. Selon la rumeur qu'on m'a répétée en Croatie et en Serbie, Tuđman (soi-disant dans un accord secret avec Milošević) aurait délibérément choisi d'abandonner la ville à la JNA, et ce, de sorte à s'attirer la bienveillance internationale. Même si la véracité historique de cet événement continue de porter à controverse, il n'en est pas moins repris régulièrement dans les articles consacrés à Vukovar par la presse nationale et internationale. C'est par exemple le cas dans un article de la BBC qui affirme: « Mr Tudjman was accused of deliberately sacrificing Vukovar –dubbed the Croatian Stalingrad because of its devastation- so as to reinforce his portrayal of Croatia as victim of Serb aggression » (Partos 2003). Certains travaux scientifiques y font également référence comme s'il s'agissait d'un fait historique (MacDonald 2002).

La comparaison avec Stalingrad, ou plus exactement la construction de Vukovar comme étant le « Stalingrad croate », revient également comme un leitmotiv dans les propos des journalistes internationaux prétendant que les relations serbo-croates sont redevenues plus conflictuelles ces dernières années (nous le verrons dans la partie suivante), à partir de ce qu'ils perçoivent à Vukovar. C'est le cas par exemple de l'article du journaliste allemand Johannes Graf travaillant pour la chaîne d'information continue allemande N-TV, qui titre « Un pays au rang des accusés. La Serbie et le

Stalingrad de la Croatie<sup>393</sup> » (Graf 2014). Le wiki travel consacré à Vukovar entend démontrer le lien avec Stalingrad par le déroulement de la bataille, et ce dès l'introduction de l'article consacré à la ville: « Although the city has a long cultural history, today it is most noted for its fate during the war in the early 1990's in the former Yugoslavia and often called the *Hero town* [...]. City was defended up to the last street and therefore it was the modern model of Stalingrad battle » (Wikitravel n.p.).

De la sorte, ces producteurs culturels inscrivent Vukovar dans les mythes guerriers européens du XXe siècle, faisant le parallèle entre les sièges subis par les deux villes (bien que ce parallèle puisse paraître cavalier). Mais ils contribuent également au renforcement de sa mythologie en reproduisant l'image construite par le gouvernement nationaliste croate dans les années 1990, celle du martyr d'une ville héroïsée, utilisée pour symboliser la bataille du pays pour son indépendance. L'usage de cette comparaison par des journalistes et des chercheurs étrangers (dont moi, ici même) contribue à sa diffusion internationale.

Vukovar est parfois comparée à Guernica, toujours dans cette logique de la métaphore de la ville-martyre. Le guide Michelin, dans sa page internet consacrée à la ville, se laisse aller à la dramaturgie lorsqu'il propose un rapide descriptif de la ville :

“Located on the Danube at the confluence of the Vuka, the martyr city of Vukovar, which like Guernica has become a symbol of the folly of man, is no longer in ruins: a reconstruction programme is gradually restoring it to its former glory. [...] Visitors mainly head to Vukovar to pay tribute to its inhabitants, with the hope that one day they will be able to put the horror behind them” (Guide Michelin n.p.).

« Symbole de la folie des hommes », Vukovar, bien qu'en reconstruction, ne se visite, selon le guide Michelin, que comme on visiterait un mémorial, pour « payer un tribut à ses habitants », pour prendre conscience de l'horreur encore visible ou perceptible dans ce lieu (Ibid.). Ceci constitue un second point participant de la construction du mythe de Vukovar, sa transformation en lieu de mémoire du martyr de la nation croate. Cette idée remonte aux temps des conflits. En 1993 et 1994, alors que Vukovar n'a pas encore été réintégrée au territoire croate, il existe déjà un débat en Croatie sur l'opportunité de conserver la ville détruite en l'état et d'en faire un mémorial à ciel ouvert : « Croatian citizens proposed that instead of rebuilding, Vukovar should be fenced in and turned into a monument. At the moment, it was perfectly clear that Vukovar occupies a significant place in the national memory » (Kardov 2007, p. 66). Bien que ce ne soit finalement pas la solution retenue, Vukovar reste de nombreuses années en ruines, comme en témoigne ma visite des lieux en 2008. Au

---

<sup>393</sup> Le titre original est : „ein Land steht vor Gericht. Serbien und das Stalingrad Kroatiens“.



fur et à mesure des années, notamment suite au changement politique à sa tête en 2009<sup>394</sup>, le centre-ville est cependant reconstruit progressivement (cf. photos ci-après).



Figure 98 - Photographies de Vukovar montrant une maison non reconstruite à quelques encablures du centre-ville, rue de Županja, en 2010, et un des bâtiments principaux du centre-ville en cours de réhabilitation, rue Nikola Tesla, en 2012.

Source : personnelle

Si le paysage urbain se renouvelle ces dernières années, la perception de la ville par l'extérieur reste quasiment uniquement lié aux conflits. Sur la page wikitravel consacrée à Vukovar, la phrase de recommandation liée à la catégorie « *A voir* » affirme toujours, malgré la reconstruction récente : « the war damage is still very obvious throughout most of the city » quand la catégorie « *A faire* » précise : « Walk the streets. It's as moving as visiting any war museum ! » (Wikitravel n.p.). Dans l'édition 2011 du *Petit futé* consacré à la Croatie, Vukovar représente « une visite pleine d'émotions » (Auzias, Labourdette 2011, p. 358); en 2015, c'est « une ville martyre [qui] se reconstruit mais [qui] n'oublie pas » (Auzias, Labourdette 2015). Les sites présentés comme méritant l'attention des visiteurs sont souvent liés aux conflits des années 1990, que ce soit pour wikitravel, le guide Michelin, l'office de tourisme de la ville de Vukovar ou l'agence de tourisme Danubium<sup>395</sup>. Parmi les lieux cités de manière récurrente, on retrouve :

---

<sup>394</sup> du HDZ au SDP, le nouveau maire, Željko Szabo faisant de l'accélération de la reconstruction de Vukovar un des enjeux de l'élection. Il conservera son siège en 2013, avant de le perdre en 2014, suite à des élections anticipées qu'il a lui-même provoquées faute d'accord sur le budget.

<sup>395</sup> Wikitravel et la page internet du guide Michelin présentent exclusivement des éléments liés au tourisme de guerre, quand les deux agences locales ont certes des pages consacrées exclusivement au sujet mais aussi des offres alternatives liées à la gastronomie en Srijem.

- (1) l'hôpital (x), le site du massacre (y) et le mémorial d'Ovčara (z), tous trois liés au massacre du même nom, qui déclinent la symbolique de la colombe criblée de balles ou brisée ;
- (2) le « cimetière des tanks » et le mémorial des anciens combattants de la rue Trpinja (Spomen dom hrvaskih branitelja na Trpinjskoj cesti), liés à un autre épisode du siège de Vukovar<sup>396</sup> ;
- (3) le cimetière commémoratif pour les victimes de la Guerre patriotique (Memorialjno groblje žratava iz Domovinskog rata) ;
- (4) le musée de la guerre patriotique (Memorijalni centar Domovinskog rata) ;
- (5) la croix (monument aux morts) en l'honneur des combattants de Vukovar.

A titre de comparaison, la page wikitravel sur la ville voisine d'Osijek signale en introduction que la ville a payé un lourd tribut durant les conflits (sans être plus précis) mais ne mentionne ensuite aucun site lié au conflit dans les catégories à voir ou à faire (Wikitravel n.p.).



Figure 99 - Photographie de l'entrée du mémorial au sous-sol de l'hôpital de Vukovar

Source : Agence Danubium

---

<sup>396</sup> Supposé être le lieu d'une défense épique des habitants de Vukovar contre les tanks de la JNA, l'armée yougoslave alors aux ordres de Milošević. On y trouve aujourd'hui un ancien tank conservé comme un trophée et un buste de Blago Zadro, un héros local mort aux combats, qui a organisé la résistance dans cette rue.



Figure 100 - Le site du massacre et la spirale du souvenir dans le mémorial d'Ovčara.

Sources : Office de tourisme de la ville de Vukovar

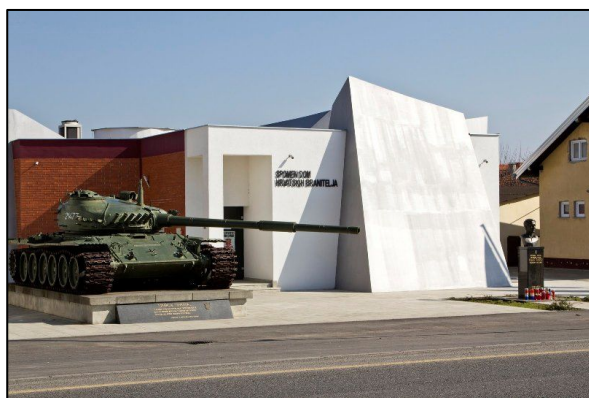


Figure 101 - Ensemble de photographies présentant le site commémoratif de la rue Trpinja, le cimetière commémoratif, le monument aux morts et le musée de la guerre patriotique.

Sources : Wikitravel, Office de tourisme de la ville Vukovar, Agence Danubium

Cette concentration de l'offre autour de ce qui est communément appelé *tourisme noir* ou *de guerre*<sup>397</sup> réduit Vukovar à son statut de martyr et oblitère en grande partie les offres alternatives que pourrait offrir la ville et la région (e.g. le Danube et ses îles, le site archéologique de Vučedol). L'hypermnésie<sup>398</sup> croate exclut également, de fait, toute autre possible lecture ou mémoire des conflits ; aucun lieu de mémoire serbe n'est en effet toléré, toute tentative officielle ou officieuse ayant été dégradée ou détruite, d'après la guide touristique que j'ai interrogée à ce propos en 2013 (visite guidée de Vukovar, Blondel, 2013).

Patrick Naef voit dans ce qu'il qualifie de « mémorialisation intense » une urgence à s'exprimer dans l'espace public, à le remplir après les conflits d'une perspective unique, celle des Croates (Naef 2014). En ce sens, un tel phénomène peut être rapproché de ce qu'Erika Doss qualifie de *memorial mania* dans un autre contexte –celui de la multiplication des mémoriaux aux Etats-Unis– et qu'elle définit comme une anxiété croissante concernant l'identité nationale et sa mise en récit (Doss 2010). Dans le cas de Vukovar, la construction du mythe du martyr représente, dans la version officielle, l'incarnation territoriale des souffrances d'une nation pour son indépendance. Elle s'inscrit dans un discours plus large de victimisation selon lequel cette dernière n'a été obtenue qu'au travers une campagne purement défensive<sup>399</sup>. Ce discours, élaboré pendant la période Tuđman, possède une logique nationaliste. C'est-à-dire qu'il est pensé à l'intérieur pour asseoir une identité croate unique sur des bases ethniques ; mais aussi vers l'extérieur pour attirer l'empathie internationale et rejeter la faute sur l'Autre, l'opresseur. A Vukovar, ce sont les Serbes qui sont ainsi pointés du doigt. Sa mise en tourisme (noir) a servi sa perpétuation jusqu'à aujourd'hui, comme en témoigne l'image sociale véhiculée par les guides sus-cités.

Cette persistance, quand d'autres symboles des conflits des années 1990 en Croatie ont perdu peu à peu leur aura, pose deux questions : celle du comment : par quel(s) moyen(s) la mythologie de Vukovar s'est maintenue dans les sphères nationale et internationale ? ; celle du pourquoi, qui en profite ?

---

<sup>397</sup> La thèse de Patrick Naef (op. cit.), offre une comparaison avec Srebrenica et Sarejevo sur ce sujet. Ce phénomène existe ailleurs. Florine Baillif aborde dans sa thèse la mise en tourisme des éléments liés aux conflits à Belfast. Elle mentionne par exemple la publication depuis 1999 d'une « carte des Troubles de Belfast-Ouest » qui selon elle, « répond à la fascination croissante des touristes pour l'histoire troublée de l'Irlande du Nord » (Baillif 2006, p. 86-87).

<sup>398</sup> Pour reprendre le terme de Frédéric Roussezu 14/03/2016 20:02

<sup>399</sup> Un mythe que le journaliste croate Drago Hedl n'a cessé de battre en brèche (ce qui lui a valu de nombreuses menaces de mort). C'est par exemple le cas dans un article qu'il a écrit pour l'IPWR (Institute for Peace and War Reporting) en 2005 après la découverte d'un charnier de 18 corps en Lika, ensuite identifiés comme étant les restes de villageois serbes massacrés par l'armée croate en 1991 dans le village de Paulin Dvor à coté d'Osijek : « the discovery may finally explode the myth – promoted by former leader Franjo Tuđman- that Croats could not have carried out such atrocities as they fought a purely defensive campaign. It is looking increasingly likely that not only did Croatian forces commit war crimes, they attempted to cover them up » (Hedl 2005).

### 8.1.1.3. *Le rite, Vukovar ou la mise en scène permanente de la ville divisée*

“Every year the anniversary of the fall of Vukovar brings back memories. Memories of the victims of Vukovar. The brave veterans who defended it. The memories of all those who suffered in Croatia’s Homeland War. One of the greatest blessings that may be given to humans is to have a homeland, in which they will live and work in freedom. Our path to freedom was long and full of hardships; we all sacrificed something, experienced pain and suffering. However, what we have today we own first of all to those who willingly and readily stood in the face of death and destruction and courageously gave their lives defending our country. The injustice of everything that happened was so immense, that many still feel its painful sting as strongly as they felt it 21 years ago.

This is especially true of Vukovar, which on 18 November 1991 experienced a horrible tragedy, through which its people weaved both their tremendous sufferings as well as heroic resistance into the subsequently achieved Croatian freedom and independence. [...]

By honouring the memory of Vukovar, its victims and soldiers, we honour all Croatian victims and defenders in the Homeland War, since Vukovar is not only the hero in its own epic, but the hero symbolizing the stubborn and unbreakable resistance, heroic acts and suffering of the entire Croatian defence, which finally resulted in Croatia’s victory and independence. Being aware of our tumultuous history and the transient nature of everything on Earth, but at the same time of the everlasting ideals which make the human life worthwhile at all times, and always being ready to stand up in defence of the dignity of the Croatian people and our homeland, we raise our voice to express our deepest appreciation and gratitude for Vukovar and its people.” (National and University Library in Zagreb 2012).

Ce court texte offre une synthèse assez complète des éléments de langage développés dans la ritualisation de Vukovar. Se souvenir de Vukovar est important pour se remémorer la fortune quasi-divine (« one of the greatest blessings », premier paragraphe) d’avoir une mère-patrie –ce qui correspond à la sacralisation évoquée en (1). Ensuite vient une tirade sur le martyr vécu par la ville et l’héroïsation des défenseurs dont la résistance est présentée comme un acte libérateur –la mythologie (2). L’auteur-e inconnu-e de ce texte de conclure qu’il convient de se remémorer Vukovar chaque année, pour honorer les souffrances des victimes et les défenseurs de la ville, les en remercier solennellement –c’est un des éléments de la ritualisation de et à Vukovar, comme nous allons le voir maintenant dans le (1).

(1) Célébrer la chute de Vukovar ou la mise en scène de l’impossibilité du vivre-ensemble

Le premier rite abordé ici est celui de la commémoration de la chute de Vukovar. Il se traduit par plusieurs cérémonies du souvenir, chaque année, durant le mois de novembre. Un jour de commémoration nationale fut même institué par une décision parlementaire datant de 1999, celui

« du souvenir du sacrifice de Vukovar en 1991 ». A cette date, plusieurs milliers de Croates<sup>400</sup> commémorent la chute de Vukovar par une marche-pèlerinage de cinq kilomètres entre les principaux lieux de mémoire (présentés auparavant), depuis l'hôpital jusqu'au cimetière.

Ce moment de recueillement est aussi celui d'une mise en scène politique et sociétale nationale, à laquelle les représentant-e-s politiques participent, que les institutions publiques croates relaient. Au-delà, c'est la nation croate tout entière qui est appelée à communier. En effet, la commémoration à Vukovar donne lieu en écho à des répliques organisées dans de nombreuses villes de Croatie (e.g. Korčula en Dalmatie, ci-dessous).



Figure 102 - La marche du souvenir à Vukovar le 18 Novembre 2014.

Source : (Kardov 2007, p. 80).

Figure 103 - « Candles for Vukovar Remembrance Day in Korčula 2009 ».



Source : Korčula Info, 2009.

Cette commémoration annuelle est présentée comme un moment particulièrement clivant entre les communautés croate et serbe : "the pressure is so intense that social contacts are blocked" (Kardov 2007, p. 80) ; "on these two commemorative days, the polarization of the population becomes manifested throughout the city" (Baillie 2011, p. 434). Patrick Naef cite les propos qu'il a recueillis auprès de Zoran Češto, le co-fondateur de l'agence de voyages receveuse Danubiumtours à propos de la célébration du 18 novembre : "Serbs don't do any ceremonies. They stay at their homes and keep

<sup>400</sup> Comme souvent pour les manifestations publiques, les estimations varient en fonction de ceux qui estiment, mais aussi d'une année à l'autre en fonction des dates-anniversaires ou de l'actualité des relations serbo-croates. Ainsi, en 2006, pour les 15 ans de la commémoration, le site d'information B92, basé en Serbie, estime à 20.000 le nombre de participants à la marche (b92 2006b). L'Osservatorio balcani e caucasio parle de 15.000 à 20.000 participants en novembre 2010 (Corritore 2010). Sur le portail du gouvernement, en 2014 alors que la querelle du cyrillique bat son plein (abordée ensuite), les estimations sont revues à la hausse avec 80.000 participants annoncés (Government of the republic of Croatia 2014).

quiet. But in their eyes, you can recognize guilt. Twenty years after the war they didn't say anything. Except : 'it was war'. They don't know anything..." (Naef 2014, p. 351).

Il est notable que la presse internationale s'intéresse à Vukovar surtout dans ces moments paroxystiques. Les journalistes livrent leur lecture de la ville au travers d'un miroir grossissant la séparation<sup>401</sup>. Boris Vitkine raconte « l'impossible réconciliation des Serbes et des Croates de Vukovar » (Vitkine 2011). Bien qu'elle ne soit venue que pendant les commémorations de novembre 2011 marquant les vingt ans de la chute de Vukovar, la journaliste macédonienne Gordana Duvnjak lit dans les clivages qu'elle observe alors le reflet d'une séparation quotidienne plus profonde, à la crèche, à l'école, dans les cafés.

L'enveloppe mythologique entourant la ville est également relayée. Gordana Duvnjak relate son itinéraire au fil des commémorations du souvenir mais aussi des événements spéciaux (souvent des forums de dialogues organisés par des ONG défendant les droits de l'Homme). Elle décrit une « ville martyre, symbole des grandes souffrances de la guerre patriotique des années 1990 et un lieu sain pour les Croates » (Duvnjak 2011). Boris Vitkine emploie quasiment mot pour mot les mêmes termes, mentionnant le « martyr de la ville (...) symbole de la guerre patriotique croate » (Vitkine 2011).

Pour rendre la sacralité du moment, Gordana Duvnjak n'hésite pas à mobiliser ses propres émotions, notamment lorsqu'elle raconte son arrivée en Slavonie : « Et soudain, une peur nous saisit – celle de devoir affronter la ville » (Duvnjak 2011). Elle use du même procédé narratif pour conclure son article : « Nous quittons Vukovar comme accablés par un fardeau, conscients du déferlement de la folie humaine dans cette ville et encore plus convaincus qu'il est du devoir de tous de transmettre les leçons du passé aux générations du futur » (Duvnjak 2011).

Cette mise en récit de la séparation contribue à la reproduction d'une représentation unique et iconique de Vukovar comme incarnation de l'impossibilité, soi-disant quotidienne et totale, du vivre-ensemble serbo-croate<sup>402</sup>. La répétition rituelle de la mise en scène de cette impossibilité dans la célébration de la chute de la ville permet de réaffirmer la position dominante de l'interprétation nationale des conflits et de leur mise en mémoire. C'est une véritable stratégie discursive, la victimisation servant la perpétuation de la domination symbolique de la Majorité (ici croate) sur la minorité (ici serbe). La reprise de cette dernière par les journalistes internationaux marque le triomphe du récit mémoriel croate, qui est le seul relayé. Au risque de voir la mémoire manger l'histoire<sup>403</sup>.

---

<sup>401</sup> Deux articles de novembre 2011 sont cités à titre d'exemple ici : celui de Boris Vitkine paru dans *Le Monde*, et celui de Gordana Duvnjak publié dans le journal de Skopje *Utrinski Vesnik* traduit et reproduit par le *Courrier international*.

<sup>402</sup> Ce qui est exagéré, nous y reviendrons dans la partie suivante.

<sup>403</sup> En référence à Pierre Nora et Françoise Chandernagor qui enjoignent à faire l'inverse, i.e. à libérer l'histoire de l'hégémonie mémorielle (Nora, Chandernagor 2008, p. 15).

Les commémorations annuelles de la chute de la ville ne sont pas les seuls événements récents qui ont maintenu Vukovar dans le fil de l'actualité croate, européenne et internationale. L'analyse de leurs mises en récit sera l'occasion de souligner de façon encore plus nette, la politisation du théâtre mémoriel frontalier mais aussi la mémorialisation de la scène politique que l'instrumentation du symbole Vukovar sert.

## (2) la tentative de réconciliation de 2010, un événement « historique » isolé

Le 4 novembre 2010, Boris Tadić fut le premier (et le seul jusqu'ici) président de la république de Serbie à se rendre à Vukovar ainsi qu'au mémorial d'Ovčara. Il y présenta des excuses officielles et rendit hommage aux victimes croates en compagnie du président de la république de Croatie d'alors, Ivo Josipović. Son message de réconciliation fut relayé par les journaux internationaux, qui reproduisirent souvent les dépêches des grandes agences de presses (type AFP), proposant ainsi des articles courts et très similaires. C'est par exemple le cas du *Monde* qui cite directement les propos de Tadić : « La Serbie démocratique souhaite des relations de bon voisinage (...) En nous recueillant devant les victimes, nous pensons à l'avenir (...); en reconnaissant le crime, en s'excusant et en présentant nos regrets, nous ouvrons la possibilité d'un pardon et d'une réconciliation » (Le Monde et AFP 2010). Il est également fait mention de la présence d'une cinquantaine d'opposants qui, à l'appel de partis de droite et d'extrême-droite, d'associations de vétérans ou de mères de victimes, ont tourné le dos au moment du passage du cortège pour montrer leur désapprobation à la visite de Tadić (cf. photo ci-après).

Bien que très peu de média en fasse écho, le même jour, Ivo Josipović se rendit également au village de Paulin Dvor (à côté d'Osijek), lieu du massacre de 19 civils (18 serbes et un hongrois) par l'armée croate (HV) en décembre 1991. Lui aussi présenta alors des excuses au nom de la Croatie (propos repris par le site d'information canadien CBC News) : « those who are left behind those victims deserve our apology » et rejeta l'argument de la vengeance (les faits ont eu lieu après la chute de Vukovar) comme une justification possible d'un crime « a crime has no justification ; revenge cannot be justified by a crime » (CBC News 2010).





Photo de gauche - La poignée de main historique entre Ivo Josipović et Boris Tadić, lors de la visite de ce dernier à Vukovar le 04/11/2010. Source : Le Point international

Photo de droite : Manifestants marquant leur opposition à la visite du président serbe à Vukovar le 04/11/2010 avec les slogans « Naša krv na vašim rukama » (notre sang sur vos mains) et « Našu krv nemožete oprati » (notre sang, vous ne pouvez pas [le] laver). Source : Večernji List.

Un tel évènement est l'illustration par l'exemple que le symbole de Vukovar n'est pas condamné à incarner la séparation. Au contraire, son statut unique dans les relations serbo-croates lui permet également d'offrir une résonance forte aux messages de réconciliation. Il constitue un premier pas dans une direction encore jamais prise jusqu'alors au niveau politique, i.e. une tentative de sortir du registre émotionnel et mémoriel au profit d'une construction historique et partagée des faits. Il renvoie à d'autres épisodes de réconciliation en Europe au XXe siècle<sup>404</sup>. Mais à la différence de ces derniers, il apparaît bien isolé aux niveaux politique et sociétal.

(3) La réaction de la bien-pensance européenne à la provocation de Šešelj sur Vukovar, un *réflexe pavlovien à effet Streisand*<sup>405</sup>

Vukovar est également prise à partie pour mettre en scène des provocations politiques. En novembre 2014, Vojislav Šešelj, accusé d'incitation aux crimes contre l'humanité, est remis en liberté provisoire

<sup>404</sup> e.g. la gémiflexion de Willy Brandt à Varsovie en 1970, Mitterrand et Kohl se tenant la main à Duaumont en 1984.

<sup>405</sup> Dans le langage commun, l'effet Streisand définit un phénomène médiatique au cours duquel la volonté de dissimuler des informations entraîne le résultat inverse, c'est-à-dire la diffusion virale de celles-ci. Ici, le terme est utilisé de manière quelque peu abusive, puisque nous allons le voir, l'intention du parlement européen en réagissant aux propos de Vojislav Šešelj sur Vukovar n'est pas tant de dissimuler ses dires que de les condamner vivement dans une posture moraliste (le réflexe pavlovien). Mais le résultat est identique à un effet Streisand dans le sens où cet émoi public produit l'effet inverse de celui désiré. Il contribue à donner une bien plus grande amplitude au message initial et à renforcer l'importance de son auteur dans l'arène politique post-yougoslave, plutôt qu'à le délégitimer.

pour raisons de santé, sans qu'aucun jugement n'ait été prononcé contre lui par le TPIY. Le 18 novembre 2014, il envoie un communiqué de presse provocant<sup>406</sup> aux médias croates dans lequel il « félicite les tchetniks serbes pour la libération de Vukovar » (Milekić, Domanović 2014; Parlement européen 2014). S'en suit une série de réactions. Le président de la république de Croatie Ivo Josipović, demande sur twitter à ce que Šešelj retourne à la Haye (Milekić, Domanović 2014). Le groupe serbe pour la paix « les Femmes en noir » organise une performance à Belgrade qu'elles intitulent « nous n'oublierons jamais les victimes de Vukovar », une de ses membres Staša Žajović déclarant « killing of a town and its population must never be forgotten » (Ibid.). L'émoi ne se limite pas aux Balkans, puisque le *Parlement européen* adopte, fin novembre 2014, une résolution :

« Le *Parlement européen* condamne fermement la rhétorique belliciste de Vojislav Šešelj, ses discours d'incitation à la haine et aux revendications territoriales, ainsi que ses tentatives de détourner la Serbie de son avenir européen [...] qui ont rouvert les blessures psychologiques infligées aux victimes pendant la guerre et ravivé le souvenir des atrocités commises au début des années 1990 [...] et] pourraient remettre en question les progrès réalisés en matière de coopération régionale et de réconciliation... » (Parlement européen 2014)

Du fait de sa sacralité et de sa mythologie, Vukovar est à nouveau prise à partie. D'un côté, le symbole qu'elle constitue est attaqué par un leader ultra-nationaliste serbe sur le retour, de l'autre, il est défendu par un ensemble hétéroclite de vétérans et de représentants politiques croates de tout bord, de défenseurs des droits de l'Homme croates et serbes, ainsi que de parlementaires européens. Si les prises de position diffèrent en partie, toutes concordent à réifier Vukovar comme un emblème de la folie de la guerre et du martyr, réduit au statut de mémorial, supposément intouchable pour ceux qui souhaitent poursuivre le processus de réconciliation serbo-croate. Car ce qui est en jeu va au-delà, le Parlement européen saisissant l'occasion de ce qu'il nomme « l'affaire Šešelj » pour souligner le lien que font les institutions européennes entre réconciliation et intégration européenne. Ainsi, il « rappelle aux autorités serbes ses obligations dans le cadre de la coopération avec le TPIY et celles de la Serbie en tant que pays candidat à l'entrée dans l'Union », s'inquiétant de « l'absence de véritable réaction politique et juridique de la part des autorités serbes quant au comportement de Vojislav Šešelj » (Parlement européen 2014) .

Or, il me semble que cette réaction d'émoi international est problématique pour plusieurs raisons. Imprécise, elle rend responsable les autorités serbes et la Serbie toute entière des paroles et des actes d'un de ses ressortissants, alors que la libération de Šešelj est la décision d'une institution internationale, le TPIY. C'est d'ailleurs la ligne de défense adoptée par le premier ministre de la

---

<sup>406</sup> L'usage de "tchetniks" est une provocation parce que ce terme est fortement associé aux groupes paramilitaires ultranationalistes serbes, dont celui qui a perpétué le massacre d'Ovčara. Parler de "libération" dans le contexte de Vukovar est aussi une provocation puisque la chute de la ville correspond davantage à une conquête militaire entachée de crimes de guerre.

république de Serbie Aleksandar Vučić qui rappelle que la Haye (le TPIY) n'a pas demandé l'avis du gouvernement serbe avant de libérer Šešelj (Balkans News 2014). Cette réaction traduit également une méconnaissance de la vie politique locale. Certes, le Premier Ministre Aleksandar Vučić et le président de la Serbie Tomislav Nikolić sont tous deux des anciens du Parti Radical Serbe (SRS) fondé par Šešelj. Mais en créant le Parti Progressiste Serbe (SNS) en 2008, ils ont clairement fait acte de scission, en positionnant précisément leur nouveau parti comme pro-européen, à la différence du SRS. Si le Parlement européen doute de la sincérité de l'engagement du gouvernement SNS, pourquoi n'est-il pas précis dans la formulation adoptée et pourquoi a-t-il attendu leur non-réaction à la prise de parole de Šešelj ? En restant aussi évasif, il fait le jeu de ses derniers qui peuvent alors se placer en position de victimes. Ceux-ci peuvent nier, par l'intermédiaire d'un défaut de forme, le fond du problème, à savoir la reconnaissance de la responsabilité de la Serbie dans les crimes commis en son nom dans le passé par un engagement continu sur cette question.

Injuste, il fait porter l'échec de la réconciliation sur la Serbie seule et dans son intégralité, comme si les responsables politiques croates (d'hier et d'aujourd'hui) n'avaient aucune responsabilité dans ce processus. Ainsi, si le jeu de dupe du SNS de Vučić est condamnable, celui parfois mené par la plupart des politiques croates l'est probablement également<sup>407</sup>. Dans l'avalanche désunie des réactions politiques côté croate, le journaliste Sven Milekić, de Balkan Insight, voit une compétition de l'indignation, un populisme réchauffé et court-termiste en temps de campagne présidentielle (Milekić 2014).

Déconnectée, l'obsession européenne pour la réconciliation semble s'arrêter à certains symboles, Vukovar donc, Srebrenica aussi<sup>408</sup>, cristallisant l'attention sur ces espaces et les temps des rites ou des prises à partie, les oubliant le reste du temps ; donnant aux propos d'un ultra-nationaliste dépassé, dont la popularité s'était effondrée, une caisse de résonance internationale ravivée. Le parlementaire européen Eduard Kuhan, un des rares opposant à la résolution, souligne à cet égard que cette dernière risquait autant que les propos qu'elles cherchent à condamner, d'attiser les tensions et de donner aux propos de Šešelj plus d'importance qu'il n'en mérite (b92 2014).

---

<sup>407</sup> Cet événement s'inscrit en effet dans le jeu plus large des relations fluctuantes serbo-croates, qui connaissent des moments de réchauffement –e.g. la visite commune de Tadić et Josipović à Vukovar en 2010– et des moments de refroidissement –comme lors du dépôt de plainte croisée auprès de la Court Internationale de Justice de la Croatie contre la Serbie pour génocide et de la Serbie contre la Croatie également pour génocide, au moment des libérations par le TPIY de Šešelj, mais aussi de Gotovina et de Markač en 2012 (Milekić 2014).

<sup>408</sup> Voir par exemple la tribune de Loïc Trégourès après les événements autour de la commémoration des 20 ans de la chute de l'enclave de Srebrenica, qui note la manipulation politique et mémorielle de l'évènement autant par un Vučić qui parvient à se victimiser de nouveau sans reconnaître le crime commis, que par certaines grandes puissances occidentales qui "avidées de symbole et de réconciliation là où il n'y en a pas" en oubliant de s'excuser pour leur propre responsabilité dans le massacre (Trégourès 2015)

Finalement, une telle réaction du Parlement européen n'est-elle pas contre-productive ? Ne contribue-t-elle pas à renforcer l'usage instrumental des mémoires concurrentielles des nationalismes serbe et croate de Vukovar ?

(4) « la guerre du cyrillique », ou la réification des conflits yougoslaves imposée à Vukovar et ses habitants



Figure 104 - Ensemble de deux photos, la première montrant une manifestation à Vukovar en février 2013 contre l'usage du cyrillique dans cette ville, la seconde des protestants cassant un panneau bilingue tout juste posé à Vukovar en septembre 2013.

Sources : Euronews, vecernji.hr

Depuis 2013, Vukovar est au centre d'une autre controverse, la *guerre de l'alphabet cyrillique*<sup>409</sup>, une polémique liée à la mise en conformité avec la loi constitutionnelle sur les droits des minorités nationales de 2002 et la Constitution de 2010<sup>410</sup>. Ces dernières impliquent, dans le cas de Vukovar, municipalité dont plus de 30% des habitants se déclarent d'ethnie serbe, le doublage en alphabet cyrillique (perçu comme serbe) des sceaux officiels de la commune, des panneaux municipaux et de ceux des personnes représentant l'autorité publique, ainsi que des écoles élémentaires. A l'appel en premier lieu de groupes nationaux d'anciens combattants, des manifestations sont organisées. La première se déroule à Vukovar en février 2013, au moment de l'annonce par le gouvernement de l'application de la loi sur le territoire municipal de Vukovar (photo ci-dessus). D'autres manifestations éclatent début septembre 2013. Elles aboutissent à la destruction des premières plaques bilingues – siège de police, centre des impôts, caisse des allocations sociales– posées dans la nuit du 2 au 3 septembre 2013 (photo ci-dessus) (Dérens 2013b).

<sup>409</sup> C'est le terme employé par la majorité des journaux, croates et étrangers.

<sup>410</sup> qui correspond à la mise en conformité avec les chartes européennes signées par la Croatie dans les années 1990 et appliquées petit à petit dans le courant des années 2000.

Dans les articles consacrés à ce sujet, la parole la plus systématiquement relayée, celle des manifestants, dont il est précisé qu'ils sont des anciens combattants regroupés dans le *Comité pour la Défense d'une Vukovar croate*, et parfois, en appoint, celle des membres de familles de victimes. Le site d'informations serbe b92 cite par exemple le porte-parole d'une association de vétérans qui avance que « les blessures de la guerre sont encore fraîches et profondes, ce qui rend l'alphabet cyrillique inacceptable à Vukovar »<sup>411</sup>(b92 2013). Euronews cite Marjan Živković, « un des meneurs de la manifestation » : « Durant la guerre, on a défendu cette ville de Vukovar. Tout cela aurait été vain si l'on n'avait pas réagi comme on l'a fait aujourd'hui »<sup>412</sup> (Euronews 2013). Le Nouvel Obs cite une femme « dont la sœur a été tuée à Vukovar et dont le mari est toujours porté disparu » qui dit considérer le cyrillique comme le « symbole de l'agression serbe et son retour à Vukovar comme de « la pure provocation » (Le Nouvel Obs 2013). El Pais cite une femme de 47 ans, Snježana Patko, qui a lutté dans la garde nationale croate et qui est la fille d'un disparu :

« Je n'ai aucun problème avec les autres minorités. Mais ici, les plaies sont encore ouvertes. Il y a encore des centaines de disparus que l'on n'a pas retrouvés. Une femme qui marche dans la rue peut tomber sur un homme qui l'a violé pendant les conflits et qui n'a pas été jugé pour son crime. Les serbes ne veulent pas s'intégrer. Pourquoi devrions-nous leur accorder ces droits ? D'abord, il faut que la justice soit rendue, complètement, et qu'ils montrent de la bonne volonté dans cela » (Rizzi 2014).

Dans ces témoignages, un seul coupable est désigné : les *Serbes*, présentés comme les coupables, car ce sont eux qui auraient bombardé et rasé la ville<sup>413</sup>. La seconde explication offerte est que les blessures béantes laissées par les conflits ne se seraient pas encore refermées, par la faute *des Serbes* qui ne coopèrent pas avec la justice. Comme Drago Hedl le souligne dans *Balkan Insight*, du point de vue des victimes (ou du moins de certaines d'entre elles), l'émotion est encore trop vive : « there is no discussion, just like there is no logical explanation. Everything is based on emotions, memories, the painful wartime past » (Hedl 2013). La confrontation entre un symbole désigné comme serbe, le cyrillique, et un symbole construit comme le principal élément mythifié du martyr national croate, Vukovar, n'est pas envisageable, pas même en 2013.

Le récit général offert reprend les mêmes grandes lignes que les traitements des événements abordés auparavant. A nouveau, la mythologie de Vukovar est convoquée, celle de la « ville-martyre brisée par la guerre »(de Maupeou 2013), mais aussi de la ville théâtre des pires atrocités : « vingt-deux après le siège de la ville les viols, les massacres et les meurtres restent gravés dans la mémoire des habitants » (de Maupeou 2013). Dans *El Pais*, Andrea Rizzi parle même de la blessure de guerre la plus fraîche

---

<sup>411</sup> Traduction personnelle depuis le serbe.

<sup>412</sup> i.e. en arrachant les panneaux.

<sup>413</sup> Ce n'est pas totalement inexact, mais tout de même exagéré. Vukovar a été bombardée par la JNA, l'armée yougoslave, qui, bien qu'aux ordres de Milošević, n'était pas constituée exclusivement de citoyens ou de nationaux serbes.

dans la chair de toute l'Union européenne<sup>414</sup> (Rizzi 2014). Le quotidien portugais Público, dans un reportage de huit minutes, affirme ainsi que Vukovar est encore une ville divisée par la guerre (Gorjão Henriques, Garrido, Moutinho 2013). Les récits insistent sur deux communautés incapables de se réconcilier : « la ségrégation est forte entre les Serbes et les Croates qui ont chacun leurs écoles, leurs radios ou leurs cafés » (de Maupeou 2013). On décrit un contexte tendu, où de tels événements « témoignent des tensions persistantes entre les deux communautés qui se sont fait la guerre il y a près de vingt ans » (Le Nouvel Obs 2013) où la « coexistence ... reste fragile » (d'Alañon 2013). Público ajoute même : « ici, la guerre fait partie du quotidien » (Gorjão Henriques, Garrido, Moutinho 2013). Ce qui est sous-entendu, c'est que la guerre du cyrillique est un problème local et spécifique, qui appartient à Vukovar et à ses habitants. La dramaturgie de l'histoire et les divisions sociales et territoriales persistantes dans la ville expliqueraient, selon les médias, la répétition des conflits entre deux communautés qui n'auraient pas su se réconcilier. Elle justifie à la fois une sorte de commisération de bon aloi, tout comme une sorte de résignation, envers le sort de la ville et de ses habitants. Ces derniers sont à la fois responsables, car vivant dans le passé, et plaints, car ce passé est un tel « fardeau » (d'Alañon 2013).

### Conclusion de la section

Ainsi, au-delà de la sacralisation de l'évènement historique et de l'édification de nombreux lieux de mémoire liés à ce dernier sur le territoire municipal, Vukovar, par sa symbolique, offre un décor propice à une certaine ritualisation des relations interethniques serbo-croates. J'entends par là que la ville est (sur-)investie comme une scène où des acteurs, internes et externes à la ville, rejouent –ou du moins prétendent rejouer– les conflits du passé ; et plus rarement tentent de se projeter vers l'avenir. L'évocation du passé n'a que trop peu de visée exemplaire, Vukovar est un lieu de « mémoire littérale » :

Un évènement est préservé dans sa littéralité (ce qui ne veut pas dire sa vérité), il reste un fait intransitif, ne conduisant pas au-delà de lui-même. Les associations qui se greffent là-dessus se situent dans sa contiguïté directe : je relève les causes et les conséquences de cet acte, je découvre toutes les personnes qu'on peut rattacher à l'auteur initial de ma souffrance et je les accable à leur tour, j'établis aussi une continuité entre l'être que j'ai été et celui que je suis maintenant, ou le passé et le présent de mon peuple, et j'étends les conséquences du traumatisme initial à tous les moments de l'existence (Todorov 1995, p. 29).

A tel point qu'on peut se demander si « l'éloge inconditionnel de la mémoire » que Vukovar incarne ne constituerait pas une « abus de mémoire » (Ibid. p.13).

---

<sup>414</sup> Traduction personnelle depuis l'espagnol.

Vukovar représente également un symbole commode, car à la fois commun et disputé, manié par les deux bords pour s'adresser à l'Autre, souvent le provoquer tout en exaltant le sentiment d'appartenance des siens. Agité dans l'espace public, il est censé poser une question sociale, celle du vivre-ensemble, mais sert surtout à des fins électorales, comme démonstration court-termiste d'une soi-disant défense des intérêts nationaux, aux forts accents, en réalité, de populisme voire d'ethno-nationalisme.

Enfin, Vukovar sert la commisération bien-pensante de la part de la Communauté internationale et les médias internationaux. Ces derniers forment en effet les spectateurs réguliers des rites du souvenir et des mises en scènes organisées de la séparation et de la réconciliation serbo-croate. Vukovar est alors mobilisée pour raconter toujours la même histoire, celle des Balkans, de l'ex-Yougoslavie, de la ville, soi disant irréconciliables, historiquement divisés, barbarisés.

Du fait de cette combinaison paradoxale, il me paraît nécessaire de relativiser, expliquer, contextualiser ce qui se passe à Vukovar, avant de conclure cette première partie du chapitre en s'interrogeant sur la manière dont nous, chercheurs en sciences sociales, prenons en compte, réfléchissons et participons à la dimension discursive des phénomènes que nous cherchons à analyser.

### **8.1.2. Déconstruire le pouvoir symbolique de Vukovar**

« C'est dans la constitution des groupes que se voient le mieux l'efficacité des représentations, et en particulier des mots, des mots d'ordre, des théories qui contribuent à faire l'ordre social en imposant des principes de division, et plus largement le pouvoir symbolique de tout le théâtre politique qui réalise et officialise les visions du monde et les divisions politiques » (Bourdieu 2001, p. 190).

Les réflexions de Bourdieu sur l'institution sociale du pouvoir symbolique constituent la base de cette seconde section. Mon intention est ainsi d'inviter à sortir de la caricature, par exemple, par une meilleure prise en considération des arrangements intercommunautaires quotidiens, entre croates, serbes mais aussi les pratiques des individus qui se revendiquent d'autres appartenances ethniques ou d'aucune. Ces derniers sont aujourd'hui rendus invisibles dans la réduction ethnique binaire de Vukovar. L'influence possible d'autres types de rapports sociaux (classe, genre, âge) est elle aussi clairement sous-estimée dans la plupart des analyses ou des récits médiatiques ; tout comme le débat politique, qui existe au niveau local autour de ces questions, est le plus souvent ignoré par les observateurs extérieurs (entretiens avec Ž. Sabo, Blondel, 2011). Un des enjeux centraux est d'éviter l'usage exclusif et systématique de la focale ethnique serbo-croate pour raconter Vukovar, car cela conduit à rejeter et ignorer tout ce qui ne participe pas d'une mise en récit ne collant pas avec l'image, plus simple et plus vendeuse, de deux communautés dépeintes comme divergentes en tout point.

### *8.1.2.1. Un double mouvement discursif conduisant à l'enfermement mémoriel*

Les mises en récit décrites précédemment me semblent problématiques pour trois raisons, qui toutes trois contribuent à enfermer Vukovar et ses habitants, spatialement et temporellement, dans les conflits du passé. En premier lieu, la symbolique du martyr, qui conférait initialement une singularité héroïque, semble justifier aujourd'hui sa marginalisation. A Vukovar, la réconciliation n'aurait pas eu lieu. A Vukovar, le passé poserait problème. A Vukovar, les Serbes et les Croates vivraient séparés. Seulement là, et pas ailleurs en Croatie ou en Serbie. Toujours aujourd'hui et de la même manière depuis 1991, comme si le temps s'était figé. Vukovar constituerait alors, si l'on en croit certains médias et certaines recherches, un isolat spatio-temporel. En ne donnant la parole qu'aux victimes et aux défenseurs, ces derniers forgent l'image que les habitants de Vukovar ne seraient tous et uniquement que des victimes et des défenseurs (et réciproquement que toutes les victimes et les défenseurs de Croatie habiteraient à Vukovar). Cette mise en récit revient à figer le temps en niant que quoique ce soit ait pu évoluer à Vukovar, mais aussi à enfermer les problèmes de l'après-conflit dans un seul lieu. En outre, ne donner la parole qu'aux victimes, aux défenseurs et aux agresseurs, c'est ne légitimer et n'expliquer ce qui se passe à Vukovar que par le registre de l'émotionnel, de l'irrationnel, de l'irréfléchi ; et négliger que les émotions, les mémoires, les récits puissent être socialement et politiquement exploités, qu'un débat existe, que des avis divergents existent, à Vukovar et en dehors de Vukovar. C'est n'observer que certains effets et certains symptômes plutôt que les processus sous-jacents qu'ils trahissent.

Enfin, et la limitation de la mise en récit au registre émotionnel y participe, il y a dans la manière dont Vukovar est racontée une certaine fascination pour une monstruosité fantasmée. Cette dernière me semble révélatrice du complexe de supériorité de celui/celle qui observe Vukovar, depuis Zagreb, Paris, Madrid, Londres ou Bruxelles, dans un regard condescendant sur une barbarie toute balkanique qui le/la rassure sur sa propre modernité. C'est une mise à l'écart, le Monde (l'Europe, la Croatie) développé(s) repousse à sa périphérie ce qu'il(s) ne prétend(ent) pas comprendre, quitte à travestir la réalité de ce qu'il observe en isolat spatio-temporel.

Ce cadre discursif imposé a en retour des conséquences sur la matérialité de Vukovar et sur la vie au quotidien de ses habitants. Habiter une ville-martyre ou l'impossible légèreté d'être<sup>415</sup> ? Contraints par l'extérieur à vivre dans les ruines du passé (bien que cela évolue petit à petit), ils doivent composer avec une mise en scène surimposée de leurs ethnicités. Certains le rejettent. D'autres jouent aussi le jeu selon les règles qui leur sont proposées, organisant localement la perpétuation du cliché, souvent parce qu'ils y ont un intérêt (ou en conjuguent plusieurs) :

---

<sup>415</sup> Pour presque paraphraser Milan Kundera.



- politique tout d'abord, pour ceux dont la ligne correspond à l'agenda ethno-nationaliste<sup>416</sup> mais aussi ceux dont le mandat est institutionnellement lié à l'organisation du système selon des critères ethniques<sup>417</sup> ;
- social, parce qu'il représente des pans de la population qui se sont organisés civilement autour de la mémorialisation du martyr de Vukovar (associations de victimes, de disparus, de vétérans), et dont le poids dans l'espace public dépend de la magnitude de leur icône ;
- économique parce leur activités sont directement liées au tourisme mémoriel intense présent partout à Vukovar.

En outre, nombre des habitants de Vukovar participent du maintien d'une lecture ethno-nationaliste réductrice dans leurs discours, parfois sans même sembler s'en rendre compte, parce que cette grille de lecture leur paraît être la seule disponible.

Certains chercheurs croates participent également de la perpétuation de ce discours réducteur sur Vukovar, et promeuvent sans détour la mémorialisation nationaliste du lieu :

“The 1991 Vukovar Battle and all the memories related to it by Croatian citizens and Vukovar survivors deserve to become a part of the official historical knowledge – an integral part of the cultural memory. Vukovar testimonial witness not only shapes the group memory and its common knowledge, but it also demands from the Croatian society to remember the Battle and atrocities as a social duty with moral obligation to acknowledge human sacrifice” [...]

Devalued moral consciousness of the Croatian nation confines the Vukovar marginalized histories into the inaccessible space that lays beneath various selective interpretations of the war. It is still unclear who is recording history in Croatia today and for whom is it done. Its defenders, victims and survivors are in no position to freely voice out their remembered past and truth through their testimonial narrations. Therefore, assisted scholarly interpretations threaten to replace it with their own versions of historical truth and by doing so they silence the witness with secondary traumatization” (Cvikić, Živić, Žanić 2014, p. 77).

L'exceptionnalisme de Vukovar justifierait, selon ces sociologues, de réduire l'histoire de cet événement et de la ville à une seule mémoire, celle de ceux soi-disant réduits au silence : les défenseurs, les victimes et les survivants du siège de Vukovar de 1991. En le faisant passer à tort pour minoritaire et incompris (nos pages précédentes prouvent le contraire), ils essaient d'appuyer encore davantage le discours nationaliste dominant.

Cet enchâssement des discours, par le haut et par le bas, conduisant à l'enfermement symbolique de Vukovar et de ses habitants n'est pas unique. Les propos de l'anthropologue Stef Jansen, portés sur la Bosnie-Herzégovine en témoignent :

“The idea that particular phenomena are utterly unique to a particular place is itself certainly not unique to any place. And Balkanist exceptionalism (Fleming 2000; Todorova

---

<sup>416</sup> C'est à dire les partis nationalistes de droite et d'extrême-droite : HDZ, HDSSB, HSP.

<sup>417</sup> Nous y reviendrons dans la partie suivante.

1997) is certainly not a privilege of outside observers only. Many people in Bosnia and Herzegovina themselves tend to advance such theses when commenting on life in the country, and in explanations they may mention culture, mentality and other traits that can presumably only be found amongst 'our people'. They may add a dash of ethnonationalist interpretation and some are keen on moralising Balkanist representations of others or of themselves, including normative exhortations for Bosnians to finally 'catch up' on the Road into Europe. In the process they may lament being left out" (Jansen 2015b).

La description qu'offre Loïc Wacquant de la stigmatisation territoriale des « espaces pénalisés » dans d'autres contextes (celui des banlieues américaines et françaises) s'en approche également :

« Quand ces « espaces pénalisés » (Pétonnet, 1982) sont ou menacent de devenir des composantes permanentes du paysage urbain, les discours de dénigrement s'amplifient et s'agglomèrent autour d'eux, aussi bien « en bas », dans les interactions ordinaires de la vie quotidienne, qu' « en haut », dans les champs journalistique, politique et bureaucratique (voire scientifique) » (Wacquant 2007, p. 19).

Tout deux soulignent en particulier la participation des acteurs locaux à ce type de phénomène. Il me semble également que la manière dont Vukovar et ses habitants sont aujourd'hui exceptionnalisés et stigmatisés tient de ce double mouvement discursif, martyr nationaliste et balkanisme se nourrissant l'un l'autre.

#### *8.1.2.2. Sortir de la littéralité mémorielle*

Ainsi, l'histoire que ressasse la presse internationale est toujours plus ou moins la même. Vukovar et l'impossibilité de la réconciliation serbo-croate se confondent, l'un étant toujours convoqué pour illustrer l'autre. Cette réification imposée à Vukovar n'est pas unique dans l'espace post-yougoslave. Le mythe de la « ville martyre » se conjugue avec celui de la « ville divisée » mis en scène ailleurs, e.g. à Sarajevo (Sauvaget, Casali 2015), Mostar (Guesné 2014; Legay 2012), Brčko (Despic-Popovic 2010) ou Srebrenica (Radio Télévision Suisse 2015) en Bosnie-Herzégovine, à Skopje en Macédoine (Mijalkovic, Urbanek 2011), à Mitrovica au Kosovo (Le Parisien 2014), chaque ville exemplifiant l'impossibilité du vivre-ensemble pour deux voire trois groupes ethniques d'un territoire post-yougoslave plus large<sup>418</sup>. Cet ensemble de cas, soi-disant paradigmatiques s'inscrit dans une mythologie mondiale, rejoignant Jérusalem, Belfast ou Johannesburg au panthéon des villes-divisées.

#### (1) La dimension discursive de la marginalisation

---

<sup>418</sup> Parfois des régions comme le Sandžak de Novi Pazar, parfois des pays entiers comme la Bosnie-Herzégovine, le Kosovo ou dans une moindre mesure la Macédoine.

Il semble cependant que certains territoires, certaines villes parviennent mieux que d'autres à se débarrasser du stigmate qu'on leur a assigné. De ville-divisée à ville-réunifiée, Berlin est par exemple devenue simplement « the place to be », la ville déclinant dans sa stratégie de marketing territorial de son nouveau slogan « be Berlin » autour de symboles de la coolitude qu'elle est censée incarner : la liberté, l'ouverture d'esprit, le cosmopolitisme.



Figure 105 - Extraits de la campagne de marketing urbain à l'international « be Berlin » lancée en 2008.

Source : <http://userblogs.fu-berlin.de/berlinsurseine>

Dans l'espace post-yougoslave, c'est Belgrade qui suit cette voie. Pourtant capitale d'un pays et d'un peuple qui ont plutôt eu mauvaise presse pendant la période Milošević, pourtant marquée par les bombardements de l'OTAN en 1999<sup>419</sup>, Belgrade est devenue à partir du milieu des années 2000 une ville à la mode. De grands titres de la presse anglo-saxonne la désignent comme une des meilleures scènes nocturnes en Europe et dans le Monde. « Belgrade rocks » selon un article de 2005 paru dans le New York Times (Sherwood 2005). « Belgrade really rocks » confirme quelques années plus tard le Lonely Planet classant la ville parmi les meilleurs endroits au Monde où faire la fête (Lonely Planet 2012). La marginalisation/périphérialisation d'une ville ou d'un territoire (et souvent de la population qui lui est associé) de laquelle les mises en discours stigmatisants participent, n'est pas un processus irrémédiable. La démarginalisation / dépériphérialisation symbolique est également possible, même si tous les territoires ne sont pas à égalité face à la question.

Cette inversion du stigmate ne signifie pas pour autant sa disparition. Le supplément de crédit, dont bénéficie Belgrade par exemple, n'empêche pas les observateurs occidentaux de verser encore dans un certain orientalisme. Critiquant l'omission de Belgrade dans le Lonely Planet de 2005, le journaliste Seth Sherwood moque le snobisme occidental historique dont souffrirait la ville. Il invoque alors des citations du livre de voyage écrit par Rebecca West et publié en 1941 *Black Lamb and Grey Falcon: A*

---

<sup>419</sup> ce sont les comparaisons faites par les journalistes eux-mêmes.

*Journey Through Yugoslavia*, pour appuyer sa démonstration. Il commence par faire un parallèle avec le revirement de l'auteure elle-même, et de son mari, lorsqu'ils arrivent à Belgrade en 1937 : "I had always thought of Belgrade then as the Viennese see it. As the end of the earth, as a barbarian village"(West 1942). Et ensuite de se lancer dans une envolée lyrique anachronique pour mieux appuyer comment les Viennois d'alors et la majorité des Occidentaux d'aujourd'hui n'ont rien compris à la ville :

"Then, as now, Old World restaurants impressed with succulent peasant-style masterpieces ("they cook lamb and suckling pig as well as anywhere in the world," she wrote). Then, as now, the city was full of passionate, vigorous people "who speak and laugh and eat and drink a great deal" (Sherwood 2005).

Ce faisant, il dépeint les belgradois de la même manière caricaturale dont les *Peuples des Balkans* le sont habituellement : passionnés, vigoureux et appréciant la bonne table. Là encore, cet orientalisme est reproduit par certains des belgradois eux-mêmes. Dans un nouvel article du New York Times de 2010 consacré de nouveau à la ville, on peut lire les déclarations d'un DJ local dans la même veine : « Belgrade is not an easy crowd, but if they like it, they show it in a warm and passionate way. » (Doyle 2010). La chaleur et la passion sont ainsi de nouveau associées aux habitants de la capitale comme si elles constituaient des qualités toute balkaniques.

Par cette mise en perspective avec Berlin puis Belgrade, mon objectif est de souligner la participation de la dimension discursive au processus de marginalisation territoriale. Intégrer cette dernière de manière réflexive dans nos recherches exige d'accepter que la stratégie discursive des autres affecte nos propres constructions discursives (Schoenberger 1998) et que nos propres productions discursives participent en retour du phénomène que l'on croit seulement décrire<sup>420</sup>. Car l'énoncé constatif peut toujours être entendu comme performatif (Bourdieu 2001, p. 195). Terminons ici cette parenthèse et revenons au cas Vukovar.

---

<sup>420</sup>Cf. pour plus de précisions : (Blondel 2016).

## (2) Contextualiser, relativiser, repolitiser

Cette partie l'a prouvé, la ville (et par extension ses habitants) est dépeinte de manière caricaturale comme un symbole de l'impossibilité de la réconciliation entre Serbes et Croates. Cette réduction trahit le maintien d'une grille de lecture orientaliste dans l'imaginaire occidental à propos des Balkans. Elle est également instrumentalisée politiquement dans l'arène publique post-yougoslave à toutes les échelles, mais une question reste à aborder : comment relativiser cette image sans verser dans l'excès inverse tout aussi problématique de nier la question de l'après conflit interethnique à Vukovar en tombant dans un discours, tout aussi performatif, d'universalisme réconciliateur ? Une première partie de la réponse se situe dans trois intentions : contextualiser, expliquer, relativiser.

En premier lieu, la représentation de Vukovar comme ville-martyre du conflit serbo-croate se fait à partir d'une mise en contexte concentrée sur le passé récent. Peu de mentions du présent et des transformations observables dans la ville –notamment les rénovations croissantes du bâti et du renouvellement des pratiques intercommunautaires comme sur l'île de Vukovar (cf. chapitre 6)– qui permettraient de nuancer les portraits conflictuels. Et le passé avant la guerre est tout aussi peu mentionné; ou lorsqu'il l'est c'est de manière totalement romancée de sorte à renforcer le contraste dans le récit de l'horreur. Ce qui est sous-entendu, c'est une ville où jadis les deux communautés auraient vécu en parfaite harmonie, une vision probablement tout aussi caricaturale. A rebrousse-poil de cette mise en récit, il apparait nécessaire de réinvestir la question ethnique sur un temps plus long que la courte et particulière fenêtre des conflits des années 1990. Mobiliser les travaux de l'anthropologue croate Dunja Rihtman-Auguštin<sup>421</sup> par exemple (Rihtman-Auguštin 2004) ou le roman<sup>422</sup> d'Ivo Andrić<sup>423</sup>, *Un pont sur la Drina*, permet de mieux resituer, recontextualiser l'émergence des ethnonationalismes en ex-Yougoslavie et les différents projets politiques et sociétaux qu'ils ont successivement servis à la fois en synergie, en concurrence et en opposition.

Une anthropologie du quotidien pourrait également s'avérer utile pour à la fois nuancer et mieux comprendre ce qui se joue aujourd'hui. Il ne s'agit pas de nier une certaine séparation entre des Serbes et des Croates à Vukovar. Elle existe effectivement durant le parcours scolaire mais des initiatives récentes émergent pour lutter contre cet état de fait (nous y reviendrons dans le chapitre 9). Les cafés sont effectivement fréquentés le plus souvent selon l'appartenance communautaire. Et la marque de la bière servie, affichée sur les devantures et les parasols, permet au visiteur d'identifier de quel côté il se trouve (les bières *Jelen* ou *Lav*, brassées en Voïvodine, dans les cafés *serbes*, les bières

---

<sup>421</sup> sur l'émergence de la nation croate

<sup>422</sup> Considérant alors qu'« entre la représentation scientifique et la représentation sociale largement marquée par les stéréotypes, la littérature constituerait une troisième voie d'accès à la compréhension du monde, une forme de savoir » (Rosemberg 2012).

<sup>423</sup> sur la vie quotidienne pendant plusieurs siècles dans la ville de Višegrad en Bosnie-Herzégovine.

slavonnes Osječko, Vukovarsko ou d'autres bières croates comme la Ožujsko dans les cafés *croates*). Néanmoins, il existe aussi des cafés ou des clubs fréquentés indifféremment par les deux communautés (entretien avec les habitants de Vukovar, Blondel, Vinette, 2012).

Il me paraît également nécessaire de sortir Vukovar de l'exceptionnalisme territorial dans lequel la ville est placée. Nous l'avons vu, chaque opposition ethnique / communautaire / raciale (dans les Balkans et ailleurs) a sa ville-symbole, son évènement-symbole (parce que Vukovar est les deux) permettant d'illustrer par l'exemple l'impossibilité du vivre-ensemble. Cette première comparaison permet de sortir de l'exceptionnalisme serbo-croate dans lequel on se trouve forcé de penser, de sorte à mieux mesurer l'instrumentation politique de ce symbole dans le débat public par les groupes sociaux (précédemment identifiés) qui n'ont pas intérêt à ce qu'on pense en dehors du cadre ethno-nationaliste.

Revenons un instant sur « la guerre du cyrillique » à Vukovar. Ce qui est présenté comme posant problème dans ce cas, c'est la confrontation entre un symbole désigné comme serbe, le cyrillique, et une ville qui a été agressée par les Serbes pendant les conflits (et plus exactement la ville symbolique de cette version croate des faits).

Pourtant, cette mise en conformité ne concerne pas uniquement Vukovar mais bien toutes les municipalités dans lesquelles plus d'un tiers des habitants se déclarent serbes, soit 23 municipalités sur les 428 que compte la Croatie, dont huit sont situées sur le territoire d'études<sup>424</sup>. Dans la plupart de ces municipalités, le doublage de la signalétique officielle a progressivement été mis en place avant 2013 sans pour autant devenir une question de débat nationale ou internationale.

C'est par exemple le cas pour le panneau de l'école élémentaire à Trpinja, municipalité à quelques kilomètres au Nord de Vukovar (photo ci-dessous). La municipalité d'Erdut s'affiche également sur son site internet en croate/alphabet latin, serbe/alphabet cyrillique et en hongrois (ci-dessous). Pourtant, comme à Vukovar, les deux municipalités furent le théâtre de crimes de guerre durant les années 1990, l'exécution de 56 ou 57 civils, identifiés comme croates, à Dalj en août 1991, et celle de 37 civils (22 identifiés comme Hongrois, 15 identifiés comme croates) à Erdut entre novembre 1991 et février 1992<sup>425</sup>. Les épisodes de Dalj et Erdut, s'ils sont très bien connus en Slavonie, ne le sont pas à l'international. Cette mise en parallèle permet de mesurer la place particulière de Vukovar dans la symbolique de l'impossibilité du pardon de la nation croate, et la participation des médias internationaux dans cette mise en discours de sa politique mémorielle.

---

<sup>424</sup> Vukovar donc, mais aussi Negoslavci, Šodolovci, Markušica, Erdut, Borovo, Jagodnjak et Trpinja.

<sup>425</sup> les massacres de Dalj et d'Erdut étaient inclus dans la liste des crimes de guerre retenus contre Milošević avant sa mort par le TPIY. Ils font également partie des charges retenues contre Hadžić (jugement en cours en 2015). D'autres procès liés à ses crimes ou à d'autres crimes de guerre ayant eu lieu à Dalj ou à Erdut ont été engagés en Croatie par la justice croate (e-g-la condamnation en mai 2012 par le tribunal d'Osijek de deux volontaires serbes pour le viol en réunion d'une jeune fille croate devant sa famille en août 1991 à Dalj).



Figure 106 - Le panneau de l'école de Trpinja et le logo de la ville d'Erdut, conjuguent alphabets cyrillique et latin

Sources : site internet de l'école de Trpinja : <http://os-trpinja.skole.hr> ; et de la municipalité d'Erdut : <http://opcina-erdut.hr>

Deuxième élément de contextualisation pour mieux comprendre la « guerre du cyrillique », celle-ci est loin de se dérouler uniquement à Vukovar. Le débat est notamment repris dans les stades de football du pays en février 2013 (cf. photo ci-contre à droite). Pendant le match entre les deux clubs les plus populaires du championnat national, un groupe de supporters (pas n'importe quel groupe social donc<sup>426</sup>) a déployé une banderole stipulant « dans une Vukovar croate, pas de cyrillique » (*Za Hrvatski Vukovar, ne Cirilici*). Sur la place centrale de Zagreb, plusieurs manifestations sont organisées en 2013 par les associations de vétérans (pas n'importe quel groupe social de nouveau<sup>427</sup>). Sous le slogan « souvenez-vous de Vukovar » (*Zapamtite Vukovar*), l'intention semble bien de faire de la question un débat politique national. Le sujet fut d'ailleurs un objet de dispute entre le gouvernement socio-démocrate-libéral de Milanović (SDS-HNS, 2011-2015) et les associations de vétérans qui se rejettent mutuellement la responsabilité des tensions croissantes. Le premier reproche aux seconds leur chauvinisme dépassé<sup>428</sup> quand les seconds reprochent au premier de ne pas s'occuper des vrais

<sup>426</sup> pour les liens entre nationalismes et football en Croatie, cf. : (Brentin 2013b; Trégourès 2014)

<sup>427</sup> sur la question des vétérans, voir le travail de thèse de Goran Dokić qui s'est intéressé à la manière dont ces derniers se sont battus pour, et ont sécurisé, leur droits sociaux dans le contexte de défaites successives et d'effondrement de l'Etat serbe (Dokić 2015).

<sup>428</sup> L'obédience politique de ces dernières tendant le plus souvent vers la droite ou l'extrême-droite.

problèmes et de trop se plier aux exigences de l'Europe. Un des slogans des manifestations menées par les anciens vétérans est « Avons-nous besoin d'emplois ou du cyrillique ? »<sup>429</sup>.



Figure 107 - Photos d'une manifestation organisée à Zagreb en septembre 2013 et d'une banderole déployée pendant le match entre le Dinamo Zagreb et l'Hajduk Split en février 2013, toutes deux contre l'usage du cyrillique à Vukovar.

Source : globalvoices ; Index.hr

Ainsi, on mesure mieux que derrière la mise en scène de l'impossibilité de la réconciliation se cachent plusieurs autres questions qui s'entrecroisent et qui contribuent à mieux comprendre pourquoi cette question a été instrumentalisée de la sorte :

- une question socio-symbolique : souhaitons-nous, citoyens de Vukovar, de Slavonie, de Croatie, réellement nous réconcilier ?
- une question socio-économique : nous les marginaux (vétérans, habitants de la frontière) ne sommes-nous pas les oubliés de l'après-conflit ?
- une question socio-politique : est-ce que le capitalisme et le nationalisme sont meilleurs pour nous que le socialisme?

Et dans les trois cas, le contexte de l'adhésion européenne –ses règles libérales et son marché unique– semble amplifier ces questionnements. Certains artistes portent ces débats dans l'espace public post-yougoslave comme le montrent les deux œuvres ci-dessous de Raša Todosijević<sup>430</sup>.

<sup>429</sup> Traduction personnelle.

<sup>430</sup> Pour plus d'info sur cet artiste, cf. (cf. <http://yougosonic.blogspot.fr>).





Figure 108 - Deux œuvres de Raša Todosijević : « Mamma, give me serboranges » (1996) et « Majka na prodaju », Mère à vendre (Belgrade, 2009).

Source : Blog Yougosonic ; <http://www.seecult.org>

Ces deux œuvres peuvent être interprétées comme un regard (critique) sur la transformation brutale de la Serbie en une société de consommation. Le slogan sur le bus belgradois « Mère à vendre », également décliné sur des panneaux publicitaires, fait référence à l'expression populaire : « s'il le pouvait, il vendrait sa mère ». L'œuvre de gauche « Maman, donne-moi mes serboranges » met en avant les liens entre capitalisme et ethno-nationalismes puisque même la consommation d'oranges devient un acte serbe.

### Conclusion de la partie

Nous l'avons vu, le symbole de la chute de Vukovar a d'abord servi durant les années 1990 à asseoir le discours victimaire porté par le président Tuđman pour justifier l'indépendance croate au niveau international, mais aussi à unifier la nation croate contre l'agresseur désigné (*serbe*) autour de la figure sacralisée et mythifiée du martyr. Ce discours a plutôt bien fonctionné. Vukovar s'est transformée en mythe intouchable à l'intérieur du pays, tout comme il a été accepté et reproduit à l'extérieur des frontières. Baillie le note d'ailleurs quand elle mentionne son expérience de guide touristique dans les années 2000 à Vukovar : « some of the foreign tourists on Danube cruises, whom I guided around the city, were not even sure which country they were in, much less what city. For others, the word Vukovar has almost a magical connotation of sacrifice, martyrdom, suffering and heroism » (Baillie 2011, p. 18)

Mais est-ce que les touristes sont les seuls fascinés par cet aperçu « magique » de la guerre qu'on leur donne ainsi à voir ? Il me semble qu'il existe chez de nombreux producteurs culturels, en particulier chez les chercheurs locaux et étrangers, cette même fascination pour les conflits interethniques en ex-

Yougoslavie<sup>431</sup>, comme une obsession du cadre explicatif de la division selon des critères uniquement ethniques (niant alors toute intersectionnalité dans les rapports sociaux et réduisant les lieux et les hommes à une répétition permanente de la guerre) : « Even twenty years on, it seems, the window view from an EU office or a think tank still allows the framing of questions of Bosnia and Herzegovina in a predominantly or even exclusively identitarian manner » (Jansen 2015b).

Certaines villes, certains territoires, sont systématiquement pris en exemple comme une démonstration répétée de l'incapacité de ceux qu'on se plaît alors à nommer peuples des Balkans, à vivre ensemble. C'est par exemple le cas de Sarajevo, « capitale double et divisée » (Sanguin 2004), victime, comme Mitrovica au Kosovo, d'un urbicide et d'un mémoricide<sup>432</sup> pour Bénédicte Tratnjek (Tratnjek 2012, 2014).

Cette vision réifiante de certaines mémoires incarnées dans certaines villes nie que les séparations communautaires sont en permanence contestées, réaffirmées et remodelées. Qu'apporte cette dichotomie réductrice à la compréhension d'un phénomène complexe ? N'oublie-t-elle pas l'humain, le social, la réappropriation, la réception de ces symboles puis la distorsion, la résistance, la transformation en représentations et pratiques socio-spatiales qui s'inscrivent dans ces catégories de lecture autant qu'elles les contestent ? Ne participe-t-elle pas du renforcement de cette catégorisation ?

Non pas qu'il s'agisse de nier les problèmes interethniques en ex-Yougoslavie, ni même leur prégnance dans l'espace public, nos parties précédentes le démontrent. Mais il est sans doute tout aussi important de discuter l'épuisement des cadres d'analyse du nationalisme pour observer, comprendre et analyser les changements en cours après les conflits interethniques en ex-Yougoslavie (Blondel, Javourez, van Effenterre 2015). Certains travaux récents y contribuent. Ophélie Véron par exemple positionne son récent travail de thèse sur Skopje de manière problématique par rapport à la question de la ville-divisée : « Instead of regarding divided cities as ontologically-given and focusing on a few cities elevated to the status of paradigmatic cases, I emphasise the processes that bring a city to division with the concept of dividing city » (Véron 2015). Elle met ex exergue l'enchâssement entre le récit politique et la réappropriation locale : « how ideological and political dynamics and processes affect the lived experience of the city's inhabitants and, how, in turn, the latter both take part in and resist the construction and division of the city » (Ibid.) . Et elle insiste sur les récits alternatifs souvent minorés : « I show that the city as a lived environment may offer other narratives than that of division, in other words, that alternatives to the divided city do exist » (Ibid.).

---

<sup>431</sup> Le présent travail de thèse en est, dans une certaine mesure, également une démonstration.

<sup>432</sup> Tratnjek reprend le néologisme mémoricide à Vesna Blazina. Elle le définit comme la destruction de ce qui fait la mémoire dans l'espace.

Il s'agit également de reconsidérer l'importance d'autres phénomènes comme la mondialisation et l'eupéanisation par exemple<sup>433</sup>. Mais également d'interroger la participation des chercheurs à la perpétuation de l'image sociale de la division interethnique en ex-Yougoslavie, et par la même la réification de certains territoires-types et de ses habitants, réduits à toujours symboliser les conflits interethniques et rien d'autre. Quand parle-t-on de Vukovar pour dire autre chose de la Croatie ? Et pour dire quoi ?

## **8.2. Minorités en péril**

Cette seconde partie traite de l'application et de la réappropriation en Serbie et en Croatie du cadre européen sur la protection des minorités, et de son impact dans les scènes politiques et sociales aux niveaux local et national.

Dans un premier temps, nous verrons que le processus d'intégration a constitué depuis le début des années 2000, et constitue toujours, un catalyseur important à la mise en place de dispositifs légaux en faveur de la protection des minorités en Serbie et en Croatie (8.2.1). Néanmoins, nous verrons ensuite que les systèmes établis comportent de sérieuses limites démocratiques et symboliques et contribuent notamment à institutionnaliser l'exclusion des minorités des cercles de décision politique par la mise en place de régimes d'exception (8.2.2). En outre, il ne se traduit pas ou peu par l'amélioration de la vie quotidienne des populations en situation de minorités sur le terrain d'études choisi dans cette thèse, en Slavonie et en Voïvodine (8.2.3). Au contraire, il semble que le cadre européen aboutisse à cristalliser voire à amplifier les séparations et les tensions ethniques, à bloquer les réconciliations et à engendrer une uniformisation des sociétés autour de la majorité dominante.

### **8.2.1. L'apparente réussite européenne : la « mise à niveau » légale**

Après des années 1990 marquées par la mobilisation ethnique et les affrontements en Croatie et en Serbie, les années 2000 voient souffler un vent de changement (Petričušić 2004). La mort du leader nationaliste Franjo Tuđman en Croatie est suivie de la défaite de son parti, le HDZ, contre une coalition de centre-gauche menée par le social-démocrate Ivica Račan aux élections législatives en janvier 2000,

---

<sup>433</sup> Je m'inscris de la sorte dans la continuité d'un ensemble de travaux critiques en anthropologie, ethnologie, histoire ou en sociologie, développés depuis plus d'une décennie par des chercheurs principalement basés à Belgrade, Zagreb ou Manchester. Par leur focale sur l'ordinaire et le quotidien, ils cherchent à capter un faisceau plus vaste et complexe de pratiques et de représentations socio-spatiales, incluant les conflits des années 1990 sans tout y réduire (Duda 2010; Jansen 2006, 2015a; Naumović 2005, 2006; Simić 2009; Spasić 2004, 2011; Čapo 2014)

et contre un candidat centriste Stjepan Mesić aux élections présidentielles en février de la même année. En Serbie, Slobodan Milošević est défait dans les urnes en septembre 2000 par une large coalition, l'Opposition Démocratique de Serbie (Demokratska Opozicija Srbije, DOS), puis dans la rue en octobre 2000 par une révolution populaire manifestant son mécontentement devant son refus de reconnaître sa défaite. Il est remplacé à la présidence de la République Fédérale de Yougoslavie<sup>434</sup> par Vojislav Koštunica, un candidat de droite conservatrice. Zoran Đinđić, qui incarne l'aile gauche de la DOS, devient Premier Ministre en janvier 2001. La chute des leaders nationalistes au profit d'une opposition plus démocratique coïncide avec les changements de priorités politiques en Croatie et en Serbie. L'aspiration pragmatique à un avenir européen des nouveaux gouvernements les amène à conduire des réformes institutionnelles qui visent à la mise en conformité avec les recommandations de la Commission européenne, de l'OSCE ou du Conseil de l'Europe.

En Croatie, Franjo Tuđman avait dès 1997 ratifié la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires, dans une vaine tentative de montrer (et de feindre) son engagement envers la protection des minorités. Cette adoption est restée peu suivie de faits et c'est le changement politique des années 2000 qui marque un vrai virage : « the status of national minorities, particularly the Serb minority, has improved significantly after the change of government in 2000, in comparison with the chauvinistic treatment to which they were exposed in the 1990s » (Petričušić 2008, p. 145). La promulgation de la loi constitutionnelle sur le droit des minorités<sup>435</sup> en 2002 par le gouvernement Račan est perçue comme le premier geste de bonne volonté politique dans ce sens. Le groupe de sénateurs français (mentionné au début de ce chapitre) affirme ainsi que la Croatie, par cette loi « rejette (article 2) et interdit (article 4) toute forme de discrimination et précise que la protection des minorités fait partie intégrante de l'ordre démocratique établi en Croatie (article 3), ce que garantissent la Constitution et la Loi constitutionnelle (article 4) » (Gérard, Gaudin, Hugot 2004). Des droits spécifiques sont reconnus : l'utilisation privée et publique de sa langue et de son alphabet, l'enseignement et l'éducation dans sa langue maternelle, l'autonomie culturelle, l'affirmation de son appartenance religieuse, la représentation aux niveaux local et régional...etc. La majorité des principes évoqués par le Conseil de l'Europe ou l'OSCE sont ainsi repris et retranscrits dans le droit national croate.

Ces progrès sont perçus comme directement liés à l'aspiration du pays à être accueilli dans les organisations internationales, en particulier au sein de l'Union européenne (Petričušić 2009). Le gouvernement croate d'alors ne s'en cache pas puisqu'il déclare en préambule de l'adoption de cette

---

<sup>434</sup> Regroupant la Serbie et le Monténégro jusqu'à la déclaration d'indépendance de ce dernier en 2006.

<sup>435</sup> Disponible en anglais sur la page internet suivante, consultée le 12 septembre 2013 : [http://www.vsrh.hr/CustomPages/Static/HRV/Files/Legislation\\_Constitutional-Law-on-the-Rights-NM.pdf](http://www.vsrh.hr/CustomPages/Static/HRV/Files/Legislation_Constitutional-Law-on-the-Rights-NM.pdf)

loi Constitutionnelle : « le Sabor<sup>436</sup>, résolu à se conformer aux exigences de Bruxelles et de l'OSCE... » (Gérard, Gaudin, Hugot 2004). La promulgation de cette loi ne semble pas rencontrer d'obstacles majeurs. La Commission affiche sa satisfaction en 2009 : « With regard to cultural rights, the education provisions of the CLRN and other laws relevant to minorities generally continue to be implemented satisfactorily » (Commission des Communautés européennes 2009). Il en est de même en ce qui concerne la représentation des minorités au sein des organes politiques nationaux et locaux : « nation-wide and local elections held ever since have predominantly assured minority representation in all spheres of political life in the country. » (Petričušić 2008, p. 145). Au niveau national par exemple, huit sièges sur cent-cinquante-et-un sont réservés aux minorités (trois pour la minorité serbe, cinq pour les autres minorités). L'évolution positive du droit permet ainsi à certains d'affirmer (trop) hâtivement que la Croatie ne discrimine plus ses minorités : « Croatia is (...) acting now as a democratic state that does not discriminate on an ethnic basis (as was the case during the 1990s) » (Ragazzi, Štiks 2010, p. 19).

La Serbie suit la même dynamique que la Croatie avec quelques années d'écart. Le parlement serbe sous l'ère Đinđić adopte d'abord la loi sur la protection des droits et des libertés des minorités nationales en 2002. Mais c'est surtout le retour au parlement des sociaux-démocrates sous la présidence de Boris Tadić en 2008, élus sur un agenda clairement pro-européen, qui voit les adoptions législatives s'enchaîner. La loi de 2002 est d'abord reprise et amendée en 2009. La même année, le parlement serbe promulgue deux autres lois en faveur de la protection des minorités et en accord avec les préceptes européens : la loi sur les Conseils nationaux des Minorités nationales et la loi sur l'interdiction de la discrimination, notamment à l'égard des minorités (art. 24). Comme en Croatie, ces dernières traduisent la plupart des préceptes européens (du Conseil de l'Europe et de l'OSCE) dans le droit serbe. De telle sorte que la Commission européenne dans son rapport de 2010 délivrait également un satisfecit à la Serbie : « Good progress has been made in the protection of minorities » (Commission des Communautés européennes 2010b, p. 16).

Ainsi, la Croatie et la Serbie, sous des gouvernements et/ou des présidences de centre-gauche, ont mis en place des réformes institutionnelles garantissant des droits individuels et collectifs aux minorités aux niveaux national et local, dans les domaines culturel, social et politique. Et c'est sans conteste l'intégration européenne qui a représenté le principal vecteur à l'adoption de ces lois dans ces deux pays issus de la dissolution de la Yougoslavie. Néanmoins, nous allons le voir dans les parties suivantes, ce succès légal ne se traduit pas ou peu par des améliorations réelles pour les membres des minorités ; et certaines de ces limites nous semblent provenir du système en lui-même.

---

<sup>436</sup> Parlement croate.

## 8.2.2. Les apories de l'institutionnalisation : une mise au pilori des minorités

Le système de protection des minorités promu par les institutions européennes comporte des limites significatives qui conduisent, sous couvert d'une ambition de protection, à entretenir les différences et à isoler des pans entiers de la population sur des critères ethniques plutôt qu'à les intégrer, au niveau national autant qu'au niveau local.

### *8.2.2.1. Au niveau national, un système démocratiquement discutabile et symboliquement malvenu*

Plus précisément, le système institutionnel, basé sur un modèle néolibéral et en partie consociationnel<sup>437</sup> promu par l'Union européenne, garantit la participation des minorités reconnues par l'Etat en leur réservant des sièges proportionnellement à leurs nombres respectifs. Les relations sociales et politiques sont ainsi organisées autour d'un critère principal, l'appartenance ethnique, aux dépens d'autres critères comme l'âge, l'appartenance de genre ou de classe par exemple, qui sont conséquemment mis au second plan. Cette approche consacre ainsi démocratiquement les thèses essentialistes développées pendant les années 1990 par les régimes ethno-nationalistes de la région (croate et serbe en particulier). Elle fait de l'ethnicité l'appartenance première pour réorganiser la vie politique de citoyens. C'est la double peine du système promu par l'UE ; il n'invite pas aux réconciliations interethniques et minore d'autres revendications sociales.

C'est notamment le cas du système électif de représentation des minorités aux niveaux national et local qui apparaît démocratiquement discutabile et symboliquement malvenu, en Serbie comme en Croatie. Voyons le par exemple à partir des résultats des élections législatives de 2011 en Croatie.

---

<sup>437</sup> Le modèle politique consociationnel a été développé par le politologue néerlandais Arend Lijparth pour permettre un meilleur fonctionnement démocratique dans les sociétés divisées. Il distingue quatre éléments constitutifs principaux. Les deux premiers ne sont pas présents en Croatie et en Serbie : (1) la systématisation de la mise en place de gouvernement de grande coalition réunissant les leaders politiques de la majorité et des minorités ; (2) le veto mutuel pour les participants à cette grande coalition. En revanche, sont présents, ou du moins visés, dans les systèmes politiques croates et serbes : (3) une représentation proportionnelle entre majorité et minorités dans la représentation politique et dans les emplois publics ; (4) un haut degré d'autonomie pour chacune des parties pour gérer ses affaires internes, cf. (Lijparth 1977).

Circonscriptions	Sièges au Sabor	Inscrits	Votants	Taux de participation	Bulletins valides	Bulletins valides par siège	Votants potentiels par siège
I à X – Croatie	140	3.842.363	2.380.209	61,9%	2.332.604	16.661	27.445
XI – diaspora	2	411.758	21.114	5,13%	20.861	10.430	205.879
XII – Minorités	8	250.090	45.513	18,2%	44.195	5.524	31.261
Minorité serbe	3	183.952	23.267	12,6%	22.350	7.450	61.317
Minorité hongroise	1	9.731	4.828	49,6%	4.737	4.737	9.731
Minorité italienne	1	10.005	3.159	31,6%	3.067	3.067	10.005
Minorités tchèque et slovaque	1	6.927	3.364	48,6%	3.327	3.327	6.927
Minorités autrichienne, bulgare, allemande, polonaise, rom, roumaine, ruthène, russe, ukrainienne, valaque, juive	1	13.163	4.638	35,2%	4.572	4.572	13.163
Minorités albanaise, bosniaque, monténégrine, macédonienne, slovène	1	26.312	6.257	23,8%	6.142	6.142	26.312

Figure 109 - Tableau des résultats des élections législatives de 2011 en Croatie par circonscription

Source : Commission électorale de la République de Croatie, 2011.

La Croatie est divisée géographiquement en dix circonscriptions électorales. Deux circonscriptions supplémentaires sont réservées à la diaspora (circonscription XI) et aux minorités (circonscription XII). Un citoyen croate qui s'est déclaré comme appartenant à une minorité nationale peut, lors des élections parlementaires, voter pour une liste classique de sa circonscription géographique ou faire le choix de voter dans la circonscription réservée (XII) et élire un représentant de sa minorité. Par exemple un citoyen de minorité tchèque inscrit sur les listes électorales d'Osijek en Slavonie peut voter sur les listes classiques de la circonscription IV ou bien voter pour élire un représentant parmi les candidats aux sièges réservés aux minorités tchèque et slovaque au sein de la circonscription XII.

Ce système électoral paraît démocratiquement discutable. D'abord, de grandes disparités apparaissent dans les collèges électoraux. Un élu de la diaspora croate représente théoriquement 205.879 croates de l'étranger, un élu de la minorité serbe 61.317 serbes de Croatie quand l'élu de la minorité tchèque et slovaque représente 6.927 citoyens et qu'un élu d'une circonscription croate en représente en moyenne 27.445. En réservant certains sièges aux membres de minorités, ce système électoral peut donner l'impression au reste de la population croate de privilégier certaines catégories de la population sur des critères ethniques. C'est clairement le cas pour les citoyens de toutes les minorités sauf pour les citoyens de la minorité serbe qui se retrouvent dans ce système clairement sous-

représentés. Il faudrait si l'on suivait la logique mathématique au moins doubler le nombre de représentants de cette dernière. D'un point de vue démocratique, il convient de s'interroger : Pourquoi les voix des citoyens serbes de Croatie comptent moins que celles de citoyens appartenant à d'autres minorités ou que celles des citoyens de la majorité croate ? C'est également symboliquement malvenu. Dans un pays où les conflits ethniques des années 1990 ont précisément vu s'affronter les nationalismes serbe et croate, donner l'impression de favoriser une catégorie de la population, les citoyens de Croatie se déclarant serbes, tout en les défavorisant d'un point de vue comptable, risque de conduire à la cristallisation des rancœurs de part et d'autre.

En outre, ce système électoral n'est visiblement pas plébiscité par un grand nombre des citoyens appartenant à une minorité. Seuls 18,2% des électeurs de cette circonscription spéciale ont choisi de voter pour élire leurs représentants sur des sièges leur étant réservés selon un critère ethnique. Ce chiffre est bien inférieur à la participation dans les dix circonscriptions géographiques croates (61,9%)<sup>438</sup>. Ainsi, la politique consociationnelle conduite en Croatie permet de garantir la reconnaissance de certains droits politiques, culturels et sociaux aux membres des minorités reconnues. Néanmoins, l'obtention de ces droits passe par une mise de côté du fait social majoritaire. Le système mis en place, parce qu'il oblige les membres des minorités à se différencier pour faire valoir leurs droits, conduit de fait à former un groupe de citoyens de seconde zone. Il est à noter que ce sont les membres des minorités des anciennes républiques de Yougoslavie (bosniaques, monténégrins, macédoniens, slovènes, serbes) qui plébiscitent le moins ces sièges réservés. Ayant jadis appartenus au même Etat, il semble que ces citoyens se considèrent comme des citoyens de plein droit : "Those minority communities in the Western Balkans countries that consider themselves to be a state-forming nations are reluctantly to be treated as a minority" (Petričušić 2009, p. 25). C'est en particulier le cas des serbes de Croatie qui étaient jadis considérés, à égalité avec les croates de Croatie, comme une nation constituante de la république de Croatie au sein de la fédération yougoslave. L'indépendance de la Croatie au début des années 1990 a conduit à leur rétrogradation au statut de minorité<sup>439</sup>. En choisissant de voter sur les listes *classiques* et en rechignant à voter sur les listes réservées aux minorités, ces citoyens cherchent en quelque sorte une égalité institutionnelle

---

<sup>438</sup> Participation qui intègre votants de la majorité croate et votants des minorités n'ayant pas souhaité voter pour leurs propres représentants dans leur circonscription réservée (sans distinguer les deux votes). Ces chiffres ne peuvent donc pas être strictement comparés. Cependant, cela ne remet pas en cause le fait que la circonscription XII, celle des minorités, est très peu plébiscitée.

<sup>439</sup> Cette rétrogradation a été perçue comme une provocation et a servi les logiques sécessionnistes développées par certains leaders nationalistes serbes de Croatie (e.g. Jovan Rašković et Milan Babić), qui prirent le prétexte des lois votées par le Sabor pour déclarer l'indépendance de la République Autonome Serbe de Krajina en 1990. Le statut de la minorité serbe fut un des points centraux de l'entrée en conflit entre la république croate indépendantiste et le reste de la fédération yougoslave alors aux mains de Milošević. Ces territoires ne furent repris qu'en 1995 par l'armée croate qui les « nettoya » en grande partie de leur population serbe. Pour plus de précisions, cf. (Lejeau 2005).



(*institutional equality*) : “the right to decide equally on all political decisions not only concerning their own group, but the entire state and society as such” (Kmezić, Marko-Stöckl, Marko 2008, p. 5). En choisissant majoritairement de ne pas user de leur droit à voter pour des sièges réservés, ils semblent remettre en question un système institutionnel supposé avantageux mais finalement discriminatoire à leur égard.

#### *8.2.2.2. Un parallèle avec les approches féministes : les minorités cantonnées aux fonctions secondaires et liées aux questions minoritaires*

Deuxième point qui semble minorer le progrès que constituerait l’adoption du cadre européen sur la protection des minorités pour les membres de celles-ci : leurs représentants se voient souvent confiner à des responsabilités secondaires ou communautaires (Tatalović 2006; Petričušić 2008). Un parallèle est ici possible avec les approches féministes. Ces dernières ont démontré que l’ouverture des femmes aux responsabilités politiques s’est souvent accompagnée de leur assignation à des responsabilités sociales correspondant à leur image de mère dans la société, ce qui perpétue les relations de genre plus que cela ne les transforme (Heinen 2006). En Croatie, la participation de Slobodan Uzelac (élu de la minorité serbe et leader du SDSS, parti serbe démocrate indépendant) au gouvernement Sanader en 2007 puis au gouvernement Kosor en 2009 (appartenant tous deux au HDZ, union démocratique croate, droite) semble relever de la même logique. Il s’est vu confier dans un premier temps le portefeuille du développement régional, de *la reconstruction* [après la guerre] et du *retour des réfugiés* [des réfugiés serbes donc], avant de se retrouver membre du gouvernement sans portefeuille. Ainsi, la première participation d’un représentant de la minorité serbe au gouvernement s’est révélée plutôt décevante. Ce dernier est resté confiné à des fonctions liées à son statut ethnique et moins importantes au niveau politique (pas de Ministère régalien par exemple).

Est-ce que d’autres systèmes de garantie de la participation des minorités, plus inclusifs, sont possibles? A l’instar de ce qui est fait pour les femmes dans d’autres pays européens, une alternative pourrait être de veiller à ce que les candidats aux élections représentent la variété des citoyens du pays. Il s’agirait par exemple de contrôler que les partis politiques *classiques* choisissent une part représentative de candidats appartenant aux minorités. Bien que ce ne soit pas encore le cas, des signes positifs sont visibles. Le gouvernement croate au pouvoir entre 2011 et 2015 (coalition de centre-gauche) comporte notamment un ministre serbe membre du SDP (parti social-démocrate), Željko Jovanović, en charge du portefeuille des sciences, de l’éducation et des sports. Sa désignation s’est accompagnée de réactions xénophobes révélatrices du climat anti-serbe persistant en Croatie. Par exemple, Zdravko Mamić, le président d’un des principaux clubs de football croate, le Dinamo

Zagreb, a déclaré en mars 2013 que « c'était une insulte à *l'intelligence croate* qu'un Serbe soit en charge de ce ministère » (Dhumières 2013). Néanmoins, la vive réaction des leaders politiques croates et le dépôt d'une plainte contre ce dernier pour incitation à la haine et à la violence semble démontrer la volonté des représentants politiques (de centre-gauche tout du moins) de ne plus se contenter d'une bonne volonté légale de façade et d'attaquer la question de la non-discrimination des minorités dans la sphère publique. Sans réellement bouleverser les relations majorité/minorités, ce geste peut être interprété comme un signe positif, dans le sens d'une meilleure intégration des membres de la minorité serbe à la vie politique croate ; un possible progrès, il faut le souligner, non lié directement à l'établissement du cadre européen de protection des minorités.

Enfin, il faut également signaler que le système actuel conduit à focaliser l'attention de la population et des chercheurs sur la question ethnique et à minorer d'autres questions sociales. A nouveau, si l'on prend comme exemple la situation des femmes dans la sphère politique, force est de constater que celles-ci restent sous-représentées. En Croatie, sur les vingt-deux ministres du gouvernement Milanović (2011-2015), quatre sont des femmes. Elles sont en charge des portefeuilles des affaires sociales, des affaires européennes, de la culture et de la construction. En Serbie, seules cinq des dix-neuf ministres du gouvernement Dačić (2012-2014) sont des femmes ; elles sont en charge de la santé, de l'énergie et de l'environnement, de l'intégration européenne, du développement régional et de la jeunesse et des sports. La parité est donc loin d'être atteinte, tout comme le partage réel des responsabilités régaliennes (e.g. intérieur, économie, défense, justice).

### *8.2.2.3. Au niveau local, peu d'impact sur la participation des minorités à la vie politique mais des tensions interethniques ravivées*

Au niveau local, des conseils des minorités nationales ont été mis en place en Serbie comme en Croatie dans les années 2000, là encore dans l'optique d'une mise en conformité avec les standards européens et en l'occurrence avec ceux du Conseil de l'Europe<sup>440</sup>. Ces formes de participation des minorités qualifiées d'innovantes sont censées accroître la participation de ces dernières à la vie publique, de leur permettre un meilleur accès à la gestion des affaires locales et en conséquence, de mieux préserver et protéger leur position dans la société (Petričušić 2010).

Leurs établissements semblent se heurter à des problèmes de trois types. En premier lieu, ces organes sont limités à un pouvoir consultatif (Petričušić 2010). En second lieu, très peu de ressources sont octroyées à leur fonctionnement (Petričušić 2010; Bokulić, Kostadinova 2008). Enfin, leurs

---

<sup>440</sup> Dans ce cas avec la Charte européenne de l'autonomie locale, signée et ratifiée par la Croatie en 1997, entrée en vigueur en 1998 ; signée par la Serbie en 2005, ratifiée en 2007 et entrée en vigueur en 2008.

compétences ne sont pas clairement établies. C'est ce que résume Madame Đokić, une représentante de la minorité serbe à Županja en Slavonie :

“Local authorities simply do not want to hear minority representatives. It has been one year that I have served as the Serb representative in Županja and I have not received a single invitation or query or information of any projects in Županja. The only information I have is what I find myself” (Bokulić, Kostadinova 2008).

Une des explications principales au peu de résultats du système mis en place réside sans doute dans l'inadéquation de ce dernier avec la situation post-yougoslave. Les progrès légaux n'entraînent pas nécessairement des progrès réels : “over-normalization does not necessarily have direct impact on the improvement of national minority communities” (Petričušić 2010, p. 14). Il semble que les leaders politiques considèrent la mise en place de ces conseils comme une fin en soi et ne souhaitent pas réellement partager les responsabilités avec les minorités, pas plus au niveau local qu'au niveau national.

Bien que les dispositifs légaux semblent peu contribuer à accroître la participation et l'accès des populations minoritaires à la décision politique, ces derniers ne sont pas pour autant sans effets. Les élections locales des conseils des minorités en Voïvodine en 2012 ont par exemple été entachées de multiples incidents : le siège local de la minorité croate a été caillassé à Subotica (comme cela avait été le cas en 2009 à Novi Sad) ; et des tags haineux ont fleuri sur les murs à proximité de ces nouvelles institutions<sup>441</sup>. Gênés par la tournure politique qu'auraient pu prendre ces événements, les responsables de la minorité croate ont préféré ne pas déposer plainte<sup>442</sup>. A Vukovar, nous l'avons vu dans la partie précédente, les tensions se cristallisent depuis le début de l'année 2013 autour de la mise en place de panneaux « bilingues » sur les administrations, c'est à dire à la fois en écriture latine (pour la majorité croate) et cyrillique (pour la minorité serbe<sup>443</sup>). Là encore, c'est l'application du cadre européen qui se heurte à la réalité locale.

Ainsi, l'on voit que la mise en place du cadre européen de référence sur la protection des minorités se heurte à des réalités locales en Croatie et en Serbie qui dépassent l'objet des normes qui avaient été initialement pensées sans lien avec le contexte post-yougoslave. Plutôt que de contribuer aux réconciliations interethniques, l'application de la protection des minorités conduit à nourrir les tensions entre communautés, ce qui dessert au final leur protection et leur intégration dans les sociétés aux niveaux national et local.

---

<sup>441</sup> Observations personnelles, réalisées en Voïvodine en 2012. Mais il ne s'agit pas ici de forcer le trait. Les messages de ces tags sont parfois retournés en messages pacifiques.

<sup>442</sup> Entretien avec le responsable de la minorité croate en Serbie, 2012.

<sup>443</sup> Ces derniers représentant une part suffisante dans la population municipale de Vukovar pour se voir octroyer ce « droit ».

### 8.2.3. La perpétuation des discriminations dans la vie quotidienne

Après avoir examiné les limites politiques de l'appareillage institutionnel proposé par l'Europe aux Etats post-yougoslaves dans le cadre de la pré-adhésion à l'UE, je vais maintenant revenir sur leurs effets sociaux sur la vie quotidienne des membres des minorités. Je m'appuierai pour cela sur des entretiens menés en Slavonie (Croatie) et en Voïvodine (Serbie) entre 2009 et 2012 auprès des représentants locaux des minorités mais aussi des leaders politiques et des habitants des deux régions (cf. annexe 6). La question posée ici est la suivante : est-ce que depuis l'établissement d'un cadre légal de protection des minorités, les membres de ces dernières vivent mieux ? Il semble que non. De nombreuses critiques émergent quant aux conséquences réelles de cet appareillage législatif. Elles viennent de chercheurs, d'ONG mais aussi de la Commission européenne elle-même. Pour autant, le constat d'absence de progrès n'entraîne pas, pour la plupart des commentateurs, de remise en cause du modèle libéral et consociationnel développé par les institutions européennes en ex-Yougoslavie<sup>444</sup>. Une partie du problème tient donc plus largement à l'approche européenne elle-même.

Les discriminations envers les membres des minorités dans l'accès au travail, l'accès au logement et dans la vie quotidienne persistent. Parmi les interviewés côté Slavonie, ceux se déclarant (ou étant perçus comme) Serbes de Croatie décrivent leurs difficultés, par exemple N9 :

« La xénophobie dont on fait preuve à mon égard est pesante. Il arrive qu'on me parle mal à la caisse du supermarché... Si, je t'assure ! Mes démarches administratives sont souvent disons... compliquées ou rendues compliquées... On refuse de me vendre un ticket de bus parfois. Et pour monter mon entreprise ici, je ne te dis pas la galère que ça a été ! [...] Cela arrive dès qu'ils entendent ou lisent mon nom, devinent mon accent. C'est ridicule, surtout pour quelqu'un comme moi qui a grandi à l'étranger à cause des conflits et qui a fait le choix de revenir » (N9, Blondel, 2012).

Ces déclarations rejoignent les observations faites par des ONG internationales durant les années 2000. Human Rights Watch parle d'une « décennie de déception » : « Although Croatia has been making significant economic and political steps in the direction that leads to EU membership, it has yet to demonstrate its commitment to respect fully the human rights of all its citizens, regardless of their ethnicity » (Ivanisević 2006). Certaines des discriminations dont les membres des Minorités sont victimes paraissent liées au fait que ces derniers restent sous-représentés dans l'administration

---

<sup>444</sup> Par exemple, l'ONG Minority Rights Group International a commandé à Andrew Reynold, un des tenants de la pensée libérale et consociationnelle, un rapport promouvant cette vision de la protection et de la participation des minorités (publié en 2006), cf. : (Reynolds 2006).

d'Etats, dans l'appareil judiciaire et dans la police (Bokulić, Kostadinova 2008). En 2012, soit juste avant l'entrée du pays dans l'Union<sup>445</sup>, la Commission européenne faisait les mêmes constats :

« En matière de respect et de protection des minorités et des droits culturels, la protection des minorités a continué de s'améliorer, par la mise en œuvre de mesures de protection des minorités, notamment la loi constitutionnelle sur les droits des minorités nationales. Toutefois, le niveau d'emploi des minorités dans l'administration publique et l'appareil judiciaire reste inférieur aux exigences fixées dans la loi. [...] La Croatie doit (...) continuer d'encourager un esprit de tolérance à l'égard des minorités, en particulier des Serbes de Croatie, et prendre des mesures pour protéger les personnes toujours susceptibles de faire l'objet de menaces ou d'actes de discrimination, d'hostilité ou de violence » (Commission des Communautés européennes 2012e)

La mauvaise volonté des administrations croates, en particulier au niveau local, semble avoir conduit de nombreux Serbes chassés de Croatie, réfugiés en Serbie, à abandonner l'idée d'un retour. Les principaux obstacles pointés par Human Right Watch concernent la restitution des logements spoliés, dégradés ou même détruits pendant la guerre, mais aussi la difficulté pour les membres de la Minorité serbe de faire valoir leurs droits sociaux (pensions par exemple) (Ivanisević 2006). Les entretiens que j'ai réalisés sur place confirment ce renoncement : « les chiffres du retour sont surestimés. De nombreux serbes de Croatie comme moi ont certes fait les démarches pour avoir le passeport croate parce que c'est pratique... ou encore pour récupérer leur retraite. Mais ils restent et ils resteront en Serbie » (entretien avec Dejan Živković, 2012). Les individus des jeunes générations, qui ont souvent grandi dans des camps de réfugiés en Voïvodine, déclarent être davantage enclins à projeter leur avenir en Serbie ou ailleurs en Europe qu'en Croatie. Leur retour semble improbable :

« Ce sont seulement les plus vieux parmi les réfugiés qui ont le mal du pays, pas les jeunes. Eux ont passé la plus grande partie de leur vie en Serbie. La Croatie, ce n'est pas chez eux. Ceux d'un âge intermédiaire, comme moi, se sentent plutôt apatrides je crois. Moi je me dirais yougoslave si on me demande. C'est le plus approprié. Je ne me sens pas encore de Novi Sad non plus... Peut-être mes enfants ? » (entretien avec Dejan Živković, 2012).

D'autant que la Croatie semble pour les plus jeunes à la fois peu attractive économiquement et hostile à leur rencontre : « les déclarations des politiques croates sur les Serbes en général et sur les Serbes de Croatie en particulier, sont, disons, souvent impolies » (Ibid.).

Pour les membres des minorités en Serbie, la situation est décrite également comme tendue par les interviewés se déclarant comme Hongrois ou Croates, mais dans une proportion moindre : « malgré les difficultés, si je vis ici, c'est que je l'ai choisi. Je me sens en sécurité » (entretien avec O1, Subotica, 2012). Surtout, les interviewés insistent, la situation n'est pas la même partout : « A Subotica surtout,

---

<sup>445</sup> Et on peut maintenir des doutes quant à l'amélioration de cette situation dans le futur, maintenant que la Croatie est membre à part entière de l'UE et donc qu'elle n'est plus soumise à l'évaluation de la Commission sur ces sujets.

c'est facile de vivre quand tu es croate ou hongrois parce que c'est une ville où a toujours existé, même pendant les conflits, un certain équilibre entre les trois communautés. Ce n'est pas pareil dans le Srem par exemple » (Ibid.).

Dans ce contexte, l'attention européenne se porte davantage sur les discriminations (économiques et dans le domaine de l'accès à l'éducation) envers les membres de la minorité albanaise (Commission européenne contre le racisme et l'intolérance 2011, p. 27). Dans son rapport annuel de 2013, Human Rights Watch pointe également des tensions entre membres de la majorité serbe et de la minorité hongroise en Voïvodine, s'appuyant sur certains incidents pour étoffer son propos : « In September, approximately 20 Serbs armed with iron rods attacked eight Hungarian children and young adults in the town of Subotica, allegedly because the victims spoke Hungarian" (Human Rights Watch 2013).

En 2006, Florian Bieber et Jenni Winterhagen identifiaient déjà trois aspects pour tenter d'expliquer la perpétuation voire l'escalade des tensions entre serbes et hongrois en Voïvodine. En premier lieu, ils notent que les élites politiques et les institutions en Serbie ont condamnés ces incidents mollement, lentement et souvent sous pression internationale. Laslo Józsa, ancien président du Conseil national hongrois en Serbie le confirme : « Le problème n'est pas légal. La Constitution serbe, la loi sur les Conseils des Minorités nous fournit des droits. Le problème, c'est leur mise en œuvre ! » (2011).

En deuxième lieu, ils perçoivent dans ces incidents la forte attraction qu'exerce le nationalisme sur les jeunes serbes ayant grandi sous le régime de Milošević<sup>446</sup>. Dejan Živković le confirme quand il parle des réfugiés Serbes de Croatie en Voïvodine : « les gens cherchent de l'espoir. Et les radicaux leur en donnent, avec des promesses faciles... Surtout que l'intégration pour une partie d'entre eux, en particulier ceux qui vivent encore dans des camps, à Kovin ou à Pančevo, est difficile » (2012).

En troisième lieu, l'organisation des relations majorité/minorités dans des cercles de vie séparés (au niveau professionnel, au niveau éducatif) contribuerait selon eux à nourrir le climat de méfiance et l'incompréhension entre groupes ethniques (Bieber, Winterhagen 2006). Là encore, les entretiens menés le confirment :

« Il ne faut pas rejeter toute la faute sur les Serbes. Le système scolaire parallèle hongrois est tellement bien développé que tu peux grandir en tant qu'Hongrois de Serbie en restant toujours dans ta Communauté. J'ai des amis qui ne parlent que Hongrois, même

---

<sup>446</sup> A ce sujet, lors des entretiens réalisés en Voïvodine, ce sont parfois les enfants de réfugiés serbes installés en Voïvodine –cette dernière a en effet constitué la principale région d'accueil des serbes chassés de Croatie ou d'autres territoires ex-yougoslaves- qui sont pointés du doigt comme étant les principaux responsables des tensions ethniques ; et ce, y compris par les serbes « originels » de Voïvodine. Les justifications offertes sont multiples : les serbes non-voïvodiniens seraient plus pauvres du fait de leur situation de réfugié et donc plus enclins à embrasser les idées populistes ; ils seraient également culturellement moins habitués au multiculturalisme voïvodinien ; et surtout, du fait de leurs origines rurales, ils seraient moins ouverts à la différence que les urbains (entretiens réalisés en Voïvodine, 2011, 2012). On voit là que les relations sociales ne s'organisent pas seulement autour des questions ethniques mais intègrent également des jeux plus complexes, par exemple des questions de classe qui s'expriment ici dans l'opposition urbain/rural.

pas le Serbe ! Alors quand il s'agit de trouver un travail, ils n'y arrivent pas. Ou plutôt si, encore par l'intermédiaire des Hongrois qu'ils connaissent. Je ne vais pas m'en plaindre. Mon boulot à l'hôpital m'a été donné par un ami hongrois de ma mère. Mais si tu ne fais aucun effort pour t'intégrer dans ton pays, pas même parler la langue officielle, il ne faut pas s'étonner qu'on nous rejette » (Z1, Blondel, 2011).

Ces constats sont généralisables à la plupart des relations majorité/minorités en Serbie comme en Croatie. L'instauration de systèmes éducatifs et culturels parallèles conduit à accentuer la séparation entre les minorités et majorité contribuant ainsi à davantage renforcer les exclusions qu'à les dépasser. Les propos tenus par Z1 sur l'éducation dans la communauté hongroise sont ainsi montés en généralité : « Souvent, les enfants des minorités nationales de Voïvodine, uniquement scolarisés dans leur langue maternelle, parlent mal le serbe, ce qui peut s'avérer handicapant pour la poursuite d'études supérieures » (b92 2012). A Vukovar, en Slavonie, les systèmes scolaires sont également séparés de la crèche au lycée. Si les enseignements primaires et secondaires sont maintenant délivrés physiquement dans le même bâtiment, les enfants serbes et croates ne fréquentent pas les mêmes classes et n'obtiennent pas tout à fait le même diplôme. A nouveau, cette situation renforce l'exclusion des communautés minoritaires au niveau national. Les jeunes lycéen-ne-s et les jeunes étudiant-e-s font part de difficultés plus importantes à intégrer les universités croates avec un diplôme de l'enseignement secondaire suivi en serbe dans le système éducatif croate (entretien avec L3, entretien avec Dejan Drakulić, 2012, cf. également Vinette, 2012). Devant ces difficultés réelles ou fantasmés, ils déclarent préférer s'inscrire dans les universités serbes en Serbie.

Les appartenances sont essentialisées autour d'un seul groupe ethnique, ce qui pose problème pour les enfants de couple mixte dont les parents se retrouvent à choisir entre l'un ou l'autre système. Dix ans après, les conclusions faites par Sabine Riedel faisant état de l'inadaptation du cadre légal de protection des minorités en Europe de l'Est semblent posséder la même pertinence dans le contexte post-yougoslave : « L'instauration de systèmes d'éducation parallèle [...] accélère de facto la ségrégation linguistique et culturelle des sociétés, tout en mettant à mal les chances des minorités de participer plus souvent au fonctionnement de la société dans son ensemble » (Riedel 2002). Pourtant, l'école et la famille paraissent deux lieux, deux institutions sociales, cruciaux de transmission, de perpétuation et possiblement de dépassement des frontières ethniques comme d'autres recherches menées dans la région ou ailleurs l'ont démontré (Bertheleu 2007; Kosić, Livi 2012). A condition que les recettes européennes aujourd'hui mal adaptées à la situation post yougoslave évoluent vers un cadre plus civique.

L'application des recettes européennes dans le contexte post-yougoslave semble donc non seulement contre-productive par rapport à une finalité de réconciliation, mais également contribuer à avaliser ce que la guerre n'avait pas achevé : la séparation des communautés selon des logiques ethniques et de plus en plus selon des logiques territoriales avec la fuite d'une partie des jeunes membres des

minorités au moment de leurs études dans le pays-mère ou ailleurs (et leur non-retour), un souhait que plusieurs des jeunes rencontrés m'ont confirmé (entretiens avec I3, R1, 2011). Certains représentants des minorités semblent démunis face à cette situation, comme par exemple Mato Matarić, représentant de la Communauté croate à Sombor :

« Le départ des jeunes Croates est une mauvaise nouvelle pour la situation de la Communauté ici [en Voïvodine]. C'est le même problème pour les Serbes en Croatie. Qu'ils partent à l'étranger pour leurs études pourrait sembler être une bonne chose. Mais on a besoin de gens bien éduqués ici. Il faudrait qu'ils reviennent après, qu'ils reviennent à leur sol ethnique. Même s'ils sont croates, leur pays c'est la Serbie. Mais leur interdire de partir constituerait une violation de leur liberté. En fait, c'est une sorte d'effet boomerang du système éducatif séparé... » (2011)

En outre, l'institutionnalisation de la vie politique selon des logiques ethniques entrave l'émergence de discours politiques alternatifs laïcs ou mixtes. Dans une étude parue en 2005, le centre Nansen Dialog d'Osijek en Croatie s'est penché sur la question de l'enseignement séparé à Vukovar. Les entretiens réalisés aussi bien auprès des représentants politiques de la majorité que de ceux des minorités montrent que ces derniers sont favorables au maintien de la séparation et prétendent agir selon le « souhait majoritaire » et « l'intérêt de tous » (Nansen Dialog Centre Osijek 2005). C'est le discours tenu par le représentant de la minorité serbe à Vukovar (entretien avec Dejan Drakulić, 2012).

Pourtant, le sondage réalisé auprès des parents serbes et croates montre que 71,5%, soit une large majorité d'entre eux (des croates comme des serbes) se déclarent favorables à la fin de la ségrégation scolaire et à la mise en place d'un système mixte où l'enseignement de la culture ou de la langue minoritaire deviendrait une option. Pour justifier leur choix, les parents appartenant à des minorités déclarent craindre les inégalités d'accès à l'éducation et à l'emploi créées par ce double système. Ils s'effraient également de voir leurs enfants quitter le pays dans lequel ils ont souvent lutté pour rester. Ainsi, plus que d'une logique de protection, le système éducatif séparé mis en place en Serbie et en Croatie en accord avec les préceptes européens relève en fait d'une logique de ségrégation. Les représentants des minorités qui participent de son maintien font montre des difficultés existentielles à dépasser un système qui les fait vivre politiquement et financièrement.

L'absence d'améliorations significatives dans la vie des populations en situation de minorité provient de la méthode européenne elle-même. L'organisation de la vie politique et sociale des communautés en cercles séparés contribue davantage à institutionnaliser, légitimer et organiser la séparation. La protection des minorités se traduit par l'établissement d'une bulle particularisée construite et patrimonialisée autour de la perpétuation d'évènements culturels souvent redécouverts et folklorisés, mais également autour du maintien de la langue minoritaire. Il ne s'agit pas de critiquer la fin mais la façon contre-productive dont ces mesures sont mises en places et les effets qu'elles ont sur la vie en commun dans ces sociétés aux niveaux national et local.



La contribution européenne dans ce jeu politique régional paraît en particulier questionnable à plusieurs niveaux. Il ne s'agit pas de remettre en question l'idée que le processus de préadhésion soit le catalyseur extérieur le plus significatif à la mise en place de réformes démocratiques dans la région . En effet, l'Union européenne, par ce qu'elle symbolise, peut représenter un contre-projet aux nationalismes post-yougoslaves<sup>447</sup>. Néanmoins, parce que le projet européen est souvent limité à sa dimension économique de marché commun, sa dimension sociale et sociétale, c'est-à-dire celle d'un projet des peuples à vivre ensemble pacifiquement, semble souvent minorée voire laissée de côté : « est-ce que c'est l'Union européenne qui va nous apprendre à être frères de nouveau ? [il a un ton sarcastique] Ce discours là me semble aujourd'hui avoir du mal à passer » (entretien avec Dejan Živković, 2012).

La clé de cette réappropriation en ex-Yougoslavie passe sans doute comme l'indique Bieber et Winterhagen par la capacité des leaders politiques nationaux et locaux à dépasser une position double et contradictoire qui consiste à feindre l'intégration dans le projet européen au niveau international tout en maintenant un discours populiste et ambigu généralement éloigné des valeurs européennes au niveau national ou local<sup>448</sup>. Cette rhétorique politique antithétique est observable ces dernières années en Serbie comme en Croatie particulièrement quand les partis de droite ou d'extrême-droite sont au pouvoir (HDZ en Croatie, SNS en Serbie).

### **Conclusion de la partie**

L'instauration d'un système politique libéral prônant une certaine forme de discrimination positive pour les minorités conduit à cristalliser et même parfois à amplifier, dans les espaces politiques et sociaux de Serbie et de Croatie, des séparations issues des conflits des années 1990 et basées sur des critères ethniques, tout en empêchant l'émergence d'une alternative plus civique. Cette partie rejoint donc les conclusions de David Chandler qui qualifie de dangereuse l'approche européenne de pacification et de réconciliation dans les situations de post-conflit :

“EU member state-building in the Western Balkans is a clear example of the dangers of the liberal peace approach to post-conflict situations. Where states have a tenuous relationship to their societies, the relationship management of the EU sucks the political life from societies, institutionalising existing political divisions between ethnic or national groups through undermining the need for public negotiation and compromise between domestic elites. The externally driven nature of the policy process means that political elites seek to lobby external EU actors rather than engage in domestic constituency-building. Even more problematically, the fact that it is in political elite and EU officials' interests to keep the process of relationship management going means that local political

---

<sup>447</sup> C'est en tout cas la question que je poserai dans le chapitre suivant.

<sup>448</sup> une position tenue également par certains leaders politiques dans les pays déjà membres de l'Union.

elites are increasingly drawn away from engaging with their citizens (in a similar way to political elites in member states). Rather than exporting democracy and legitimising new state structures, the process of EU member state-building in the Western Balkans is leading to a political process in which the voters and the processes of electoral representation are seen to be barriers to reform rather than crucial to it" (Chandler 2008, p. 529).

Le cas particulier traité ici rejoint les conclusions générales de David Chandler. Les lois mises en place ne contribuent pas significativement (pour l'instant) à l'amélioration de la vie quotidienne des individus en situation de minorité en Slavonie et en Voïvodine. Ces derniers, démunis, mettent en place des stratégies qui les amènent à franchir davantage les frontières territoriales avec leur pays soit disant « mère », qu'à franchir les frontières ethniques à l'intérieur des sociétés nationales auxquelles ils appartiennent.

## Conclusion du chapitre 8

Bien que les deux cas abordés dans le chapitre diffèrent, ils permettent tous deux de mettre en exergue un des biais principaux qu'on retrouve dans la quasi-totalité des discours tenus par les « producteurs culturels » (chercheurs, journalistes, représentants politiques), locaux, nationaux et européens, dans la région : celle de partir de la division interethnique comme un état de fait endogène. Les « solutions » proposées et les discours tenus sur Vukovar, sur les minorités, et plus largement sur la région dans son ensemble (car ces questions n'en sont que deux symboles), prennent la catégorisation ethnique comme une clé de lecture unique et invariable des sociétés post-yougoslaves. Ce faisant, ils participent de la perpétuation des phénomènes prétendument simplement décrits. Ce faisant, ils risquent de renforcer le pouvoir de l'idéologie nationaliste qu'ils essaient (parfois) de combattre.

Ce que j'essaie de souligner ici, c'est la nécessité de repenser la réconciliation pour compléter la trop simple grille de lecture ethnique en y intégrant d'autres questionnements rendus invisibles par une focale épuisée. Ces conclusions pourraient également inviter les chercheurs en sciences sociales<sup>449</sup> (qui comptent parmi les « producteurs culturels ») à s'interroger de manière réflexive sur la manière dont ils conceptualisent leurs problématiques, sur les termes qu'ils emploient et qu'ils reproduisent, en d'autres termes de réfléchir sur la dimension discursive de leurs travaux et donc sur leur responsabilité sociale : “[social scientists] (help to) make social realities and social worlds. They do not simply describe the world as it is, but also enact it” (Law, Urry 2004).

Mieux comprendre les processus de réconciliation en cours dans la région nécessite de considérer les discours et les actes de rapprochement ou d'éloignement, politiques et sociétaux, autant que leurs impacts. Si le champ politique fonctionne sur un registre incantatoire de prises de position et de promesses/menaces d'action, mieux comprendre leurs effets sociaux signifie ne pas se contenter d'étudier ces déclarations en tant que telles, mais d'analyser la façon dont elles sont réappropriées, déformées ou rejetées de part et d'autre de la frontière, ce qu'elles produisent dans et entre les espaces publics nationaux, locaux et régional. Promulguer une loi qui vise à protéger les minorités ne signifie pas que les relations majorité/minorités sont immédiatement impactées de façon positive par cette loi, au contraire. Condamner trop vite les propos extrémistes d'un leader nationaliste n'aboutit parfois qu'à leur donner une caisse de résonance plus importante et à renforcer les stéréotypes sociaux et territoriaux. L'enjeu n'est pas simplement d'éviter en tant que chercheur d'être dans le même registre (prescriptif et incantatoire) que les processus politique et social que l'on cherche à mieux comprendre. Il est également de prendre garde à ne pas conforter (voire légitimer) l'incantation en participant de son usage et de sa reproduction discursive.

---

<sup>449</sup> Une invitation qui me concerne au premier ordre.

### **Retour sur la première hypothèse : la frontière comme lieu de réconciliation**

Au premier abord, la majorité des éléments évoqués dans les trois précédents chapitres invite à répondre par la négative. L'omniprésence des rhétoriques nationalistes en Serbie et en Croatie ne semble pas trouver dans l'espace frontalier un terrain qui viendrait nuancer la binarité de l'opposition, ni remettre en cause les logiques de l'exclusion. Au contraire, du côté croate en particulier, les éléments (matériel et immatériel) de défiance sont nombreux : il s'agit en particulier des lieux de mémoire liés aux conflits, au premier rang desquels le symbole Vukovar, mais aussi du discours politique et social anti-Serbes qui constitue la base du mouvement d'affirmation identitaire national croate. L'idéal de réconciliation semble peu se diffuser à la frontière Serbie/Croatie et plus largement dans la région. Il existe peu politiquement ou socialement dans les discours et dans les pratiques des habitants de la frontière, ou des producteurs culturels qui l'observent, la discutent ou la représentent. L'ethnonationalisme reste le projet politique et le paradigme explicatif dominant dans la région.

Pourtant, il semble que d'autres phénomènes socio-spatiaux émergent, au premier rang desquels la « périphérisation » croissante de l'espace frontalier Serbie/Croatie à l'échelle régionale, européenne et mondiale, mais aussi (et en partie en réaction) de petits arrangements/rapprochements locaux qui permettent de rendre plus vivable le quotidien. Derrière le glacis ethnique, des signaux faibles sont perceptibles. Le déclassement économique de la Slavonie et de la Voïvodine impacte les jeunes qui s'interrogent sur leur avenir. Ils ne peuvent se satisfaire d'habiter la région pour simplement être là et participer de l'appartenance du territoire à la nation. Ils manifestent d'autres envies, notamment celle de partir, et leur fréquent projet de mobilité risque d'impacter encore davantage un territoire déjà socio-économiquement exsangue. Manifestants et contre-manifestants pour/contre l'usage du cyrillique à Vukovar étaient d'ailleurs d'accord sur ce point : le territoire a d'abord besoin d'emplois. Dans ce contexte difficile, la culture de l'arrangement et du consensus semble progresser. Les habitants de Vukovar lassés de vivre dans des ruines, ont réussi à obtenir de leurs leaders qu'ils reconstruisent la ville. Certains d'entre eux, organisés en association, ont réussi à rouvrir l'accès aux îles du Danube l'été. Tout le long de la frontière, on recommence à franchir la limite, pour acheter des cigarettes, retirer sa pension, voire envisager d'aller retourner faire la fête à Novi Sad ou à Belgrade ou passer de nouveau ses vacances sur la côte Adriatique. Dans les discours également, derrière les grands mots gonflés de patriotisme prononcés en (focus) groupe, on nuance parfois un peu plus son propos quand on se retrouve en tête-à-tête avec un étranger : finalement Slavons et Voïvodiniens ne seraient pas si différents.

Tant et si bien que l'espace frontalier Serbie/Croatie constitue précisément un lieu de réconciliation, mais en devenir : en ce sens que c'est un lieu où la réconciliation apparaît nécessaire au vu de l'importance des enjeux mémoriaux et des symboles, et que ces premiers frémissements de

rapprochement social peuvent être perçus comme une base sur laquelle une politique de réconciliation pourrait émerger.

La frontière n'est pas un lieu de réconciliation aujourd'hui parce qu'aucun leader politique national ou local (ou presque) ne semble le vouloir, et que les organisations internationales et européennes s'impliquent de moins en moins dans la région. Peut-être serait-il temps de faire passer la politique de réconciliation d'une logique normative et réactive dans laquelle elle semble aujourd'hui enfermée, à une logique plus sociale et proactive ?

Ce portrait de la situation générale de la réconciliation à la frontière brossé, voyons si le programme de coopération transfrontalière Serbie-Croatie est une initiative qui participe de ce changement de logique et qui nuance ou non mes premiers propos.

# Chapitre 9 - Le projet d'aménagement transfrontalier, vecteur de la réconciliation entre *Serbes* et *Croates* ?

## Introduction

La logique du projet est partout. Elle se décline à tous les niveaux, dans tous les domaines. L'aménagement du territoire est également concerné. L'organisation et le management par projet promu comme « démocratique, ouvert, concerté et indéterminé » remplacent depuis une trentaine d'années en Europe (notamment) le plan, présenté comme dévoyé parce que « vecteur de la domination du savoir expert, de la technocratie et du capital » (Pinson 2005). L'organisation de l'action aménageuse au sein de la politique européenne n'est pas en reste dans le mouvement enthousiaste actuel vis-à-vis de l'idéologie du projet. Il est décliné comme le modèle unique à toutes les échelles, de l'idéal global –le *projet* européen– à sa concrétisation sur le terrain notamment au sein des *projets* d'aménagement transfrontaliers que l'UE soutient sur toutes ses frontières, intérieures et extérieures, du *projet* au *projet*.

Dans le cadre de ce chapitre, l'objet d'études premier est un programme : le programme IPA de coopération transfrontalière (CBC) Serbie-Croatie 2007-2013. Il est conçu comme un projet, c'est-à-dire qu'il en reprend les différentes étapes théoriques<sup>450</sup> : de l'idée européenne à la conception, en passant par la réalisation et les réappropriations par les habitants. Le second objet d'études est le projet d'aménagement transfrontalier, qui reprend également les quatre grandes étapes théoriques du projet. Tous les projets retenus sont inclus dans l'étape réalisation du programme. Cette dernière consiste en effet en une succession d'appels à projets (trois sur la période), chaque projet d'aménagement transfrontalier pouvant être perçu comme concourant à l'objectif du programme, à savoir la coopération transfrontalière. Et si l'on poursuit cette emboîtement relevant de la géométrie fractale<sup>451</sup>, chaque programme de coopération transfrontalière peut être perçu comme visant l'objectif

---

<sup>450</sup> présentées dans le chapitre 3

<sup>451</sup> "Les objets fractals peuvent être envisagés comme des structures gigognes en tout point – et pas seulement en un certain nombre de points, les attracteurs de la structure gigogne classique » (Boulangier, Cohen 2007). Comme l'écrit Serge Thibault, l'application en recherche urbaine (et aménageuse plus largement) de la géométrie fractale « traduit une ouverture et un retour certain du spatial en tant qu'objet dont la structure et

de lutte pour la cohésion territoriale en Europe, cette politique participant elle-même, en théorie, de la progression plus globale du projet européen (ce marché unique de la paix). Du projet au projet, à nouveau, mais dans l'autre sens.

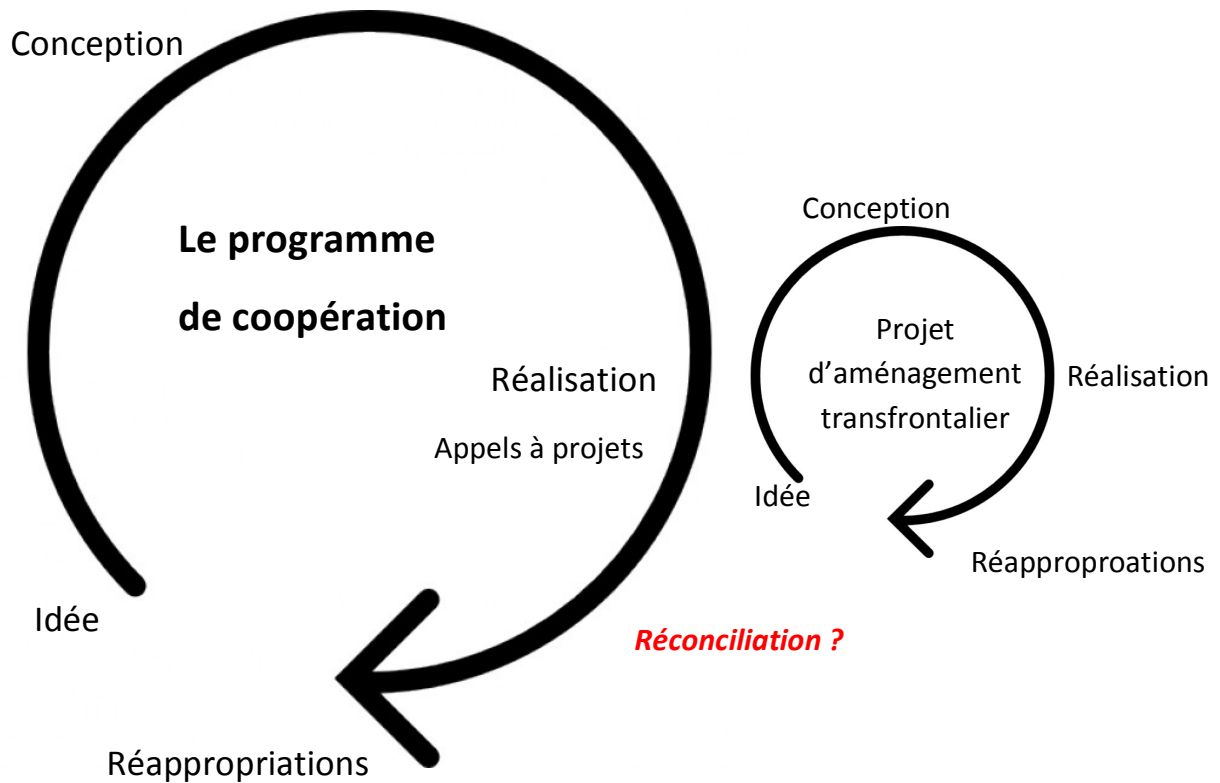


Figure 110 - La logique d'emboîtement de chacun des projets dans le programme

Réalisation : Blondel

La question principale dans ce chapitre est la suivante : est-ce que le programme de coopération transfrontalière, et en particulier, est-ce que le projet d'aménagement transfrontalier est un outil de réconciliation ?

Plusieurs aspects interpellent dans la façon dont l'Union européenne conçoit cet outil et les liens de causalité directe qu'elle établit ainsi entre aménagement, coopération, développement économique et réconciliation.

---

les propriétés ne sont pas nécessairement définissables à partir de la seule géométrie euclidienne" (Thibault 1995, p. 21). En d'autres termes, il s'agit de mieux ou de re- considérer le rôle que peut jouer l'espace dans l'organisation des territoires (trans-)frontaliers.

En premier lieu, il y a une première question de praxis: est-ce qu'une seule forme d'organisation de l'action peut fonctionner partout ? Est-ce que les *bonnes* actions, les *bonnes* expériences sont transférables indépendamment des contextes ? Dans le cas précisément étudié ici, est-ce que la forme du programme de coopération transfrontalière type INTERREG est adaptée aux enjeux régionaux (pré-adhésion, post-conflits, post-socialisme...etc.) ?

En second lieu, il y a une seconde question de praxis, car le projet est une nouvelle forme idéaliste de l'action focalisée sur « la promesse de la démocratisation de la vie politique locale et le renouvellement des pratiques urbanistiques » qui est souvent couplée avec la « rationalité néolibérale » (Blondiaux 2008; Bacqué, Gauthier 2011). Est-ce que la manière dont le projet est organisé impacte la manière dont ses opérateurs imaginent, conçoivent et réalisent l'action ? Dans le contexte de la frontière Serbie/Croatie, quel partage de pouvoir, quelles transformations des modalités de l'action aménageuse provoque le programme de coopération transfrontalière Serbie/Croatie ?

Enfin, il y a la question du lien entre aménagement et vivre-ensemble. Est-ce que les projets d'aménagement transfrontalier peuvent être conçus, dans ce contexte, comme des *projets de ménagement* (Hernandez 2003) ? Si oui, quels ménagements des lieux et des gens produisent-ils ? Et plus précisément, y-a-t-il un lien entre coopérations et réconciliations autour de la frontière Serbie-Croatie ?

Pour répondre à cet ensemble d'interrogations, je procéderai en trois temps. Après une présentation rapide du fonctionnement du programme de coopération transfrontalière Serbie/Croatie (9.1), je développerai une analyse à l'échelle de ce dernier (9.2), puis à l'échelle des trois projets sélectionnés comme cas d'étude (9.3).



## 9.1. Présentation synthétique du programme : de l'Europe à la frontière serbo-croate

### 9.1.1 Déroulé et système d'action : du haut vers le bas

Le schéma ci-après est une tentative de synthèse du déroulement du programme de coopération transfrontalière IPA Serbie-Croatie 2007-2013 à partir de la documentation officielle<sup>452</sup>. Plus qu'un déroulé exact, il représente en quelque sorte l'idéal officiel. Pour rendre lisible cette concaténation, j'ai choisi de ne retenir que les 10 étapes qui nous semblaient incontournables au sens où elles conditionnaient l'aboutissement du programme. Ces étapes ont été énoncées de manière chronologique (de bas en haut), puis rassemblées selon les quatre grandes phases choisies : Idée / Conception / Réalisation / Réappropriation. Le programme IPA Serbie-Croatie est ainsi représenté comme un projet de grand territoire transfrontalier. Pour faciliter la lecture, j'ai fait le choix de séparer les actions par échelle institutionnelle : la Commission européenne et ses délégations en Serbie et en Croatie, les autorités nationales serbes et croates, les candidats potentiels (organismes publics ou parapublics situés sur le territoire éligible), les groupes ou individus ciblés (habitants, entrepreneurs, touristes...etc.).

Passons au déroulé. Le premier temps fut celui de l'idée. Elle est venue ici de la Commission européenne, qui a proposé officiellement (1) en 2006 aux autorités nationales des Etats des Balkans occidentaux de réaliser des programmes de coopération transfrontalière sur leurs frontières extérieures, en offrant le soutien financier de l'IPA. Les autorités croates et serbes se sont mises d'accord début 2007 sur la constitution d'un tel programme sur leur frontière commune (2). Le deuxième temps fut celui de la conception. Les autorités nationales serbes et croates mirent en place des structures temporaires jointes (une politique le JPC, une technique, le JDT<sup>453</sup>). (3) Leur objet était l'écriture d'un document programmatique commun respectant les attentes de la Commission européenne en la matière. Cette dernière a validé le programme Croatie-Serbie fin 2007 (4). Le troisième temps fut celui de la réalisation. Il commença par la mise en place de structures opérationnelles jointes (de nouveau : une technique, le JTS, et une politique, le JMC) pour gérer le programme (5). Ces dernières lancèrent un premier appel à projets (6) (European integration office of the republic of Serbia, Ministry for regional development of Croatia 2009, p. 52).

---

<sup>452</sup> le site du programme, le document du programme, le site de la DG élargissement.

<sup>453</sup> pour une explication détaillée des différentes structures participant au programme ou ayant été créées spécifiquement lors de sa tenue, cf. annexe 6.

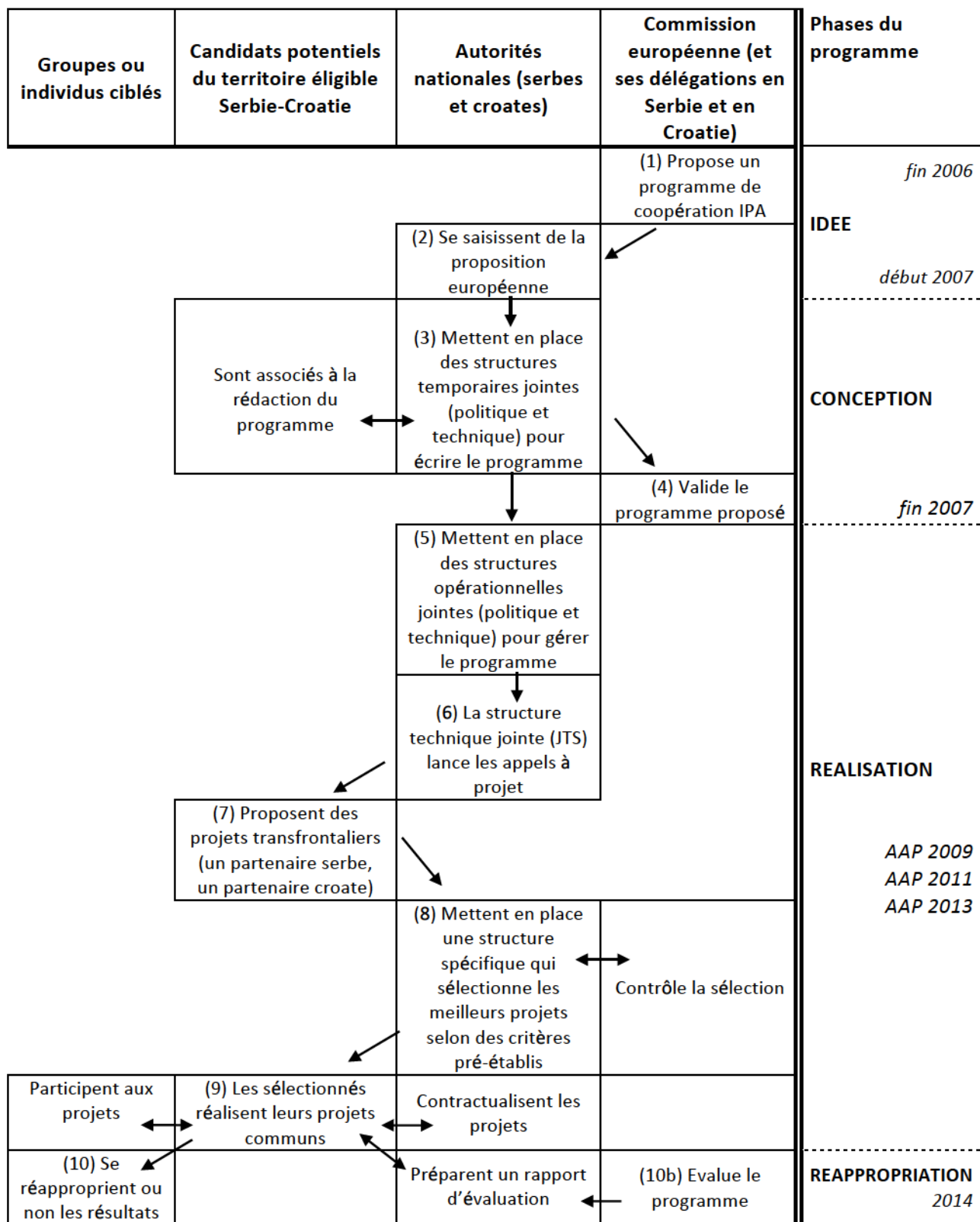


Figure 111 - Schéma synthétique du déroulement du programme de coopération transfrontalière IPA Serbie-Croatie 2007-2013 – Réalisation personnelle

Les flèches unidirectionnelles indiquent le déroulé du programme. Les flèches bidirectionnelles indiquent des interactions secondaires parallèles au déroulé du programme.

Les candidats potentiels du territoire éligible (nécessairement au moins un-e partenaire de Serbie et un-e partenaire de Croatie) proposèrent alors des projets transfrontaliers (7). Ces derniers furent ou non sélectionnés (8) par un organe commun établi spécifiquement pour l'occasion (la sélection est contrôlée par la Commission). Quand ce fut le cas, chacun des couples de porteurs de projet eut entre un et deux ans (selon ce qui a été décidé préalablement) pour réaliser le projet ensemble (9). Trois appels à projets successifs eurent lieu dans notre cas, les étapes 6,7, 8 et 9 ont donc été répétées autant de fois. Pour plus de précisions sur le processus d'appels à projets et le rôle central du JTS (cf. annexe 7 et 8).

Le quatrième temps est celui de la réappropriation que nous avons distingué de la simple participation au projet : il s'agit de potentiels effets secondaires ou leviers que les projets de coopération transfrontalière pourraient avoir sur les territoires et les territorialités (10). Parallèlement, la Commission européenne évalue le programme selon ses propres critères (10b). Elle influe ensuite, en concertation avec les Etats concernés, sur le départ d'une nouvelle boucle, c'est-à-dire un nouveau programme de coopération transfrontalière sur la période 2014-2020.

Cette schématisation proposée est nécessairement simplificatrice puisque son objet est de rendre le fonctionnement du programme intelligible. Elle présente ce dernier comme un ensemble d'actions disjointes dans le temps et selon les échelles quand la pratique est plus complexe.

La schématisation suivante est une approche encore plus simplifiée que la précédente du système d'actions du programme. Il s'agit de rendre plus apparente la circulation théorique entre les niveaux d'action selon les 4 temporalités retenues. Chaque acteur<sup>454</sup>, du haut vers le bas (avant le retour final, vers le haut) est censé s'affirmer en s'appropriant le programme à chaque étape. Les autres acteurs ne disparaissent pas mais deviennent les accompagnateurs, les conseillers ou les contrôleurs du bon déroulé du programme plutôt que les acteurs de sa réalisation. Il est notable que déjà théoriquement, le programme de coopération transfrontalière se présente comme un système d'actions complexe et clairement hiérarchisé, les règles du jeu de l'intégration européenne faisant de la Commission (et de ses délégations) le leader incontesté.

---

<sup>454</sup> Selon la définition proposée par le dictionnaire de la géographie, « un actant pourvu d'une intériorité subjective, d'une intentionnalité, d'une capacité stratégique autonome et d'une compétence énonciative » (Lussault 2003, p. 39).

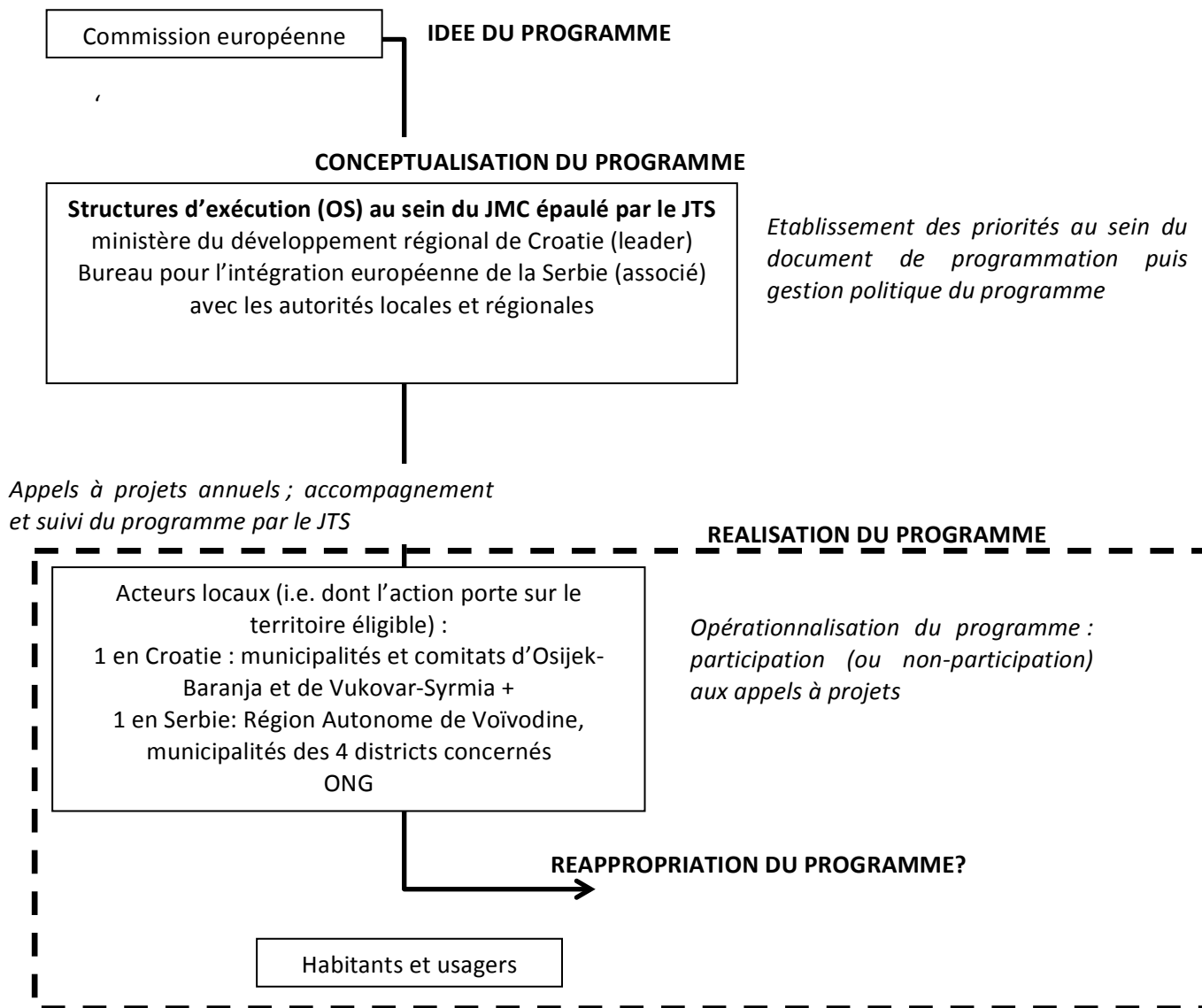


Figure 112 - Le Système d'actions du programme de coopération transfrontalière Serbie-Croatie IPA CBC 2007-2013 – Réalisation personnelle

Le mode de fonctionnement du programme maintenant présenté, la partie suivante permettra de revenir sur ses objectifs stratégiques.

## 9.1.2. Les visées stratégiques affichées : développement, réconciliation, préparation de l'adhésion

Cette section est consacrée à la stratégie du programme (la section 3 du document du programme disponible sur le site internet de ce dernier).

### 9.1.2.1. Un objectif global attendu : développement durable et relations de bon voisinage

Nous l'avons vu dans le chapitre 4, le programme IPA Serbie-Croatie 2007-2013 est un des seuls à faire mention de la guerre des années 1990, insistant sur les impacts négatifs que cette dernière eut sur les liens transfrontaliers (commerciaux, sociaux, culturels) préexistants entre Croatie et Serbie dès l'introduction :

“The war in the 1990s severed the numerous cultural, social and commercial links across the border. Since that time these links have been slowly recovering but have yet to return to their former levels. This programme addresses the need to re-establish and strengthen cross-border connections with the aim of promoting good neighbourly relations and the sustainable economic and social development of the border areas.” (European integration office of the republic of Serbia, Ministry for regional development of Croatia 2009, p. 6)

L'objectif global (*overall objective*) du programme reprend quasiment mot pour mot le texte de l'introduction mentionné ci-dessus. Il est exprimé de la sorte: [le programme vise à] stimuler la coopération transfrontalière dans le but de diversifier et d'améliorer l'économie régionale de manière socialement et environnementalement durable tout en améliorant, en même temps, les relations de bon voisinage à travers la frontière<sup>455</sup> (Ibid. p.27).

La première partie de cet objectif est claire : aider les régions frontalières à se développer durablement. Il s'agit de réduire l'impact négatif de la frontière, reprenant ainsi le but premier des programmes de coopération transfrontalière tel que la Commission européenne le conçoit : « the main aim of cross border cooperation is to reduce the negative effects of borders as administrative, legal and physical barriers, tackle common problems and exploit untapped potential » (Commission des Communautés européennes 2014).

La seconde partie de l'objectif renvoie au rétablissement de relations de bon voisinage. Ce second dessein est attaché à la première partie de l'objectif, le développement par la coopération transfrontalière, par un lien de simultanéité sans qu'aucune relation de hiérarchie ne soit établie entre les deux processus. Coopérer pour se développer et se raccommoier, mais aussi se raccommoier pour se développer et coopérer, voilà ce que semble indiquer le programme Serbie-Croatie. Il postule ainsi

---

<sup>455</sup> traduction personnelle.

une convergence directe entre coopération, développement et bon voisinage, sans préciser comment ni pourquoi.

Là encore, le programme suit le modèle porté par les institutions européennes dans ce type de programme, ici l'idéal de paix qui semble servir d'impensé. L'association des régions frontalières européennes fait par exemple mention, dès le début de sa charte consacrée aux frontières, de ce qui est considéré comme leur qualité première, celles d'être des espaces de rencontre :

“The 'human face' of European policy can show itself to its best advantage in places where the will to cooperate is vitally necessary and is put into practice, namely in border regions. Here, a 'back-to-back' existence must be transformed into a 'face-to-face' relationship by dismantling barriers and impediments at the borders” (Association des régions frontalières européennes 2011, p. 7).

Le programme s'inscrit donc dans cette logique. Mais les autorités nationales serbes et croates, en charge de la rédaction de ce document programmatique, restent prudentes. Aucune mention n'est faite du terme réconciliation – et plus largement des termes paix ou pacification– dans les 71 pages de texte du programme. La volonté affichée est la normalisation des relations entre Serbes et Croates, la promotion d'une certaine cordialité sans qu'un processus plus large ne soit visé ni même peut-être souhaité. Mais il est également possible de faire l'hypothèse que la réconciliation constitue en quelque sorte un objectif caché, une sorte d'*impensé omniprésent* (cf. chap. 3). Il n'est pas directement mentionné mais est sous-entendu dans le terme consensuel de *bon voisinage*.

#### 9.1.2.2. L'expression d'une visée transfrontalière

La suite du document permet d'apporter des précisions à ce sujet. En effet, l'objectif global est décliné par la suite en quatre objectifs prioritaires spécifiques :

- promouvoir la coopération des entreprises, favoriser le commerce transfrontalier, développer la mobilité dans le marché de l'emploi, et développer la Recherche, le Développement et l'Innovation (RDI) ainsi que l'aménagement économique commun ;
- stimuler le développement touristique basé sur l'identité régionale transfrontalière et sur les atouts culturels et naturels de la région transfrontalière ;
- protéger et sauvegarder les atouts naturels de la région transfrontalière par des actions communes et par des actions de sensibilisation publique ;
- promouvoir les relations de bon voisinage à travers la frontière entre les communautés locales (Ibid. p.33)<sup>456</sup>

---

<sup>456</sup> traduction personnelle.

Le décliné reprend les trois principes du développement durable en les détaillant davantage mais sans forcément faire de lien précis avec le contexte régional (et d'éventuelles particularités locales) : développement économique si possible orienté vers la R&D, protection environnementale et action sociale si possible intercommunautaire. Le programme reprend également la marotte du développement local en définissant un quatrième objectif, et vise plus particulièrement la mise en tourisme identitaire<sup>457</sup> de la région. Ce choix semble à la fois spécifique –en ce sens que le secteur touristique est de première importance en Croatie<sup>458</sup> et correspond donc, au moins en partie, à un potentiel atout local<sup>459</sup>– et très général, s'inscrivant dans une tendance lourde de la politique régionale européenne qui réduit souvent la valorisation des espaces ruraux à leur mise en tourisme. D'un point de vue thématique, la déclinaison en objectifs spécifiques reste large, comme dans la majorité des programmes de coopération transfrontalière institués par l'UE<sup>460</sup>.

Mais, au-delà de l'énumération, les objectifs spécifiques traduisent un programme qui porte une nouvelle logique dans la vision du territoire promue, en ce sens que la spécificité transfrontalière est affirmée au moins dans les intentions. A partir d'une analyse AFOM, le marché de l'emploi, les atouts naturels, et de manière assez surprenante dans un contexte post-conflit, l'identité régionale et les relations intercommunautaires, sont envisagés non seulement comme des sujets communs, mais même davantage comme des enjeux partagés. En d'autres termes, le programme ne se cache pas derrière un objectif large et vague d'un développement transfrontalier socialement partagé. Il est pensé comme pouvant contribuer à cette question sur l'aspect particulier du rétablissement de bonnes relations entre voisins de deux nouveaux Etats.

### *9.1.2.3. Apprendre la conception européenne de l'aménagement en faisant*

Dans la partie *stratégie du programme*, un second objectif, qualifié d'additionnel et de transversal, est mentionné. Le programme vise à construire une ingénierie à toutes les échelles pour préparer l'adhésion future des deux pays : « An additional objective of the programme is to build the capacity of

---

<sup>457</sup> Le terme identité semble particulièrement bien renvoyé ici à ce qu'Avanza et Laferté qualifient d'image sociale (cf. Chapitre 1) à partir des travaux de Chamboredon.

<sup>458</sup> Il représente 14% du PIB croate en 2012 selon l'Organisation Mondiale du Tourisme. Le pays est la 6e destination touristique du pourtour méditerranéen. Ce n'est pas le cas en Serbie, une destination longtemps ignorée par les voyageurs internationaux.

<sup>459</sup> Bien que, longtemps, l'intérieur du pays fût complètement oublié des politiques nationales dans ce secteur. Ce n'est que depuis le milieu des années 2000 que la Slavonie est intégrée dans la stratégie nationale de promotion touristique du territoire (Pintea 2011, p. 438).

<sup>460</sup> En comparaison avec d'autres contextes frontaliers européens abordés, avec une approche similaire: franco-allemand (Brozat 2010; Levelu 2010; Lebras 2010), franco-espagnol (Gayon 2011), franco-belgo-hollando-britannique (Bourdais, Le Clech 2013) ou roumano-ukrainien (Blanc, Féret 2014).

local, regional and national institutions to manage EU programmes and to prepare them to manage future cross-border programmes under the territorial cooperation objective 3 of the EU Structural Funds » (European integration office of the republic of Serbia, Ministry for regional development of Croatia 2009, p. 27). Ainsi, au-delà de sa finalité, le programme est également conçu comme un exercice, un entraînement durant le temps de la préadhésion avant que les choses sérieuses, c'est-à-dire la gestion de Fonds européens bien plus conséquents (les Fonds Structurels) ne commencent, quand les pays seront membres. Il correspond à une sorte de processus d'accoutumance administrative (formalisation-homogénéisation) au cadre européen.

Là encore, cet objectif second est décliné en trois objectifs spécifiques :

- améliorer la collaboration et le partage d'expériences entre les parties prenantes du programme aux niveaux local, régional et national de sorte à favoriser la coopération transfrontalière ;
- intensifier et consolider le dialogue transfrontalier et établir des relations institutionnelles entre les administrations locales et les autres parties prenantes au niveau local ou régional ;
- fournir aux acteurs locaux et régionaux l'information et les compétences nécessaires pour leur permettre de développer, de mettre en œuvre et de gérer les projets transfrontaliers (Ibid. p.27-28, traduction personnelle).

Ces précisions permettent ainsi de confirmer notre première analyse d'un programme conçu comme un exercice premièrement institutionnel, c'est-à-dire avant tout par et pour les acteurs institutionnels. Il vise à permettre l'acquisition de compétences partagées entre les différents niveaux à l'intérieur du pays (interrogeant et encourageant dans une certaine mesure les décentralisations), et entre les pays (incitant à la coopération transfrontalière à toutes les échelles). En creux, le programme semble également viser des progrès institutionnels parce qu'il ne peut avoir des effets structurels, du moins pas directement. Un peu plus loin dans le texte, il est précisé qu'au regard de la petite enveloppe financière disponible (15,2 millions d'euros), les ambitions du programme sont mesurées : « It is important to note that the scope of the 2007-13 programme is limited by the availability of funding » (Ibid., p.28).

#### *9.1.2.4. Une priorité large pour garder une marge de manœuvre dans la sélection*

Pour atteindre ces deux objectifs, le programme établit deux priorités, elles-mêmes respectivement déclinées en 3 et 2 mesures, et indique un thème horizontal. Ces derniers apparaissent dans la table ci-après, directement extraite du document.



**Table 3: Programme Strategy**

Priority 1 Sustainable Socio-Economic Development	Priority 2 Technical Assistance
Measure 1.1: Economic Development	Measure 2.1: Programme Administration and Implementation
Measure 1.2: Environmental Protection	Measure 2.2: Programme Information, Publicity and Evaluation
Measure 1.3: People-to-People	
Horizontal Theme: Cross-Border Capacity Building	

Figure 113 - La stratégie du programme Croatie-Serbie.

Source : (European integration office of the republic of Serbia, Ministry for regional development of Croatia 2009, p. 27)

Cette nouvelle déclinaison n'apporte aucun élément nouveau. Au contraire, la question du développement du tourisme n'est plus mentionnée nommément. Elle intègre la mesure 1.1. (le développement économique) d'une priorité 1 correspondant à nouveau aux trois axes du développement durable, mais dans une formulation plus large que celle observée dans le décliné des objectifs. Ceci est probablement dû au fait que les projets déposés doivent obligatoirement s'inscrire dans une des trois mesures listées (1.1, 1.2, 1.3). Le JTS, en restant très vague, fixe un cadre d'action volontairement très large, de sorte à encourager au maximum la formulation de réponses à ses appels à projets au niveau local. Là encore, cette pratique, visant à laisser aux décideurs une très large marge de manœuvre au moment de la sélection des projets, n'a rien de spécifique au contexte serbo-croate. Elle existe dans de nombreux autres contextes européens (Bourdais, Le Clech 2013; Blanc, Féret 2014).

#### 9.1.2.5. Synthèse : s'entraîner, se réconcilier, se développer

Ainsi, d'emblée, le programme réunit différents enjeux à plusieurs niveaux :

- En premier lieu il peut être vu comme une interface entre Etats en voie d'adhésion et Commission européenne : sa mise en place constitue alors autant un entraînement pour les institutions nationales concernées qu'un test du point de vue européen quant à la capacité et la bonne volonté à adhérer au projet européen.
- En second lieu, il sert également un enjeu bi-national et intercommunautaire : la restauration de relations de bon voisinage entre deux Etats et deux peuples récemment ennemis.
- En troisième lieu, le programme indique un objet principal, le développement durable territorial des régions frontalières serbo-croates. En promouvant là une interaction entre

niveaux nationaux et niveaux locaux, la Commission porte une certaine idée du développement territorial, basée sur le principe de subsidiarité. Si les Etats portent la conception du programme, ce sont les collectivités qui sont responsables de sa réalisation au niveau local. L'enjeu de développement se situe donc à l'interface verticale entre niveaux national et local et à l'interface horizontale du transfrontalier.

Ces trois niveaux d'enjeux ne sont pas indépendants les uns des autres. Le programme peut apparaître comme un prétexte : en le mettant en place, les Etats se préparent à intégrer une Union qui les évalue pendant l'exercice. Le programme peut également apparaître comme un moyen, un catalyseur de la réconciliation : en cherchant à se développer ensemble, les Etats et les communautés visent à se rapprocher. Enfin, le programme peut être également perçu comme une mise en pratique de la décentralisation : en partageant conception et réalisation entre niveaux nationaux et locaux, les Etats sont amenés à renforcer les capacités locales.

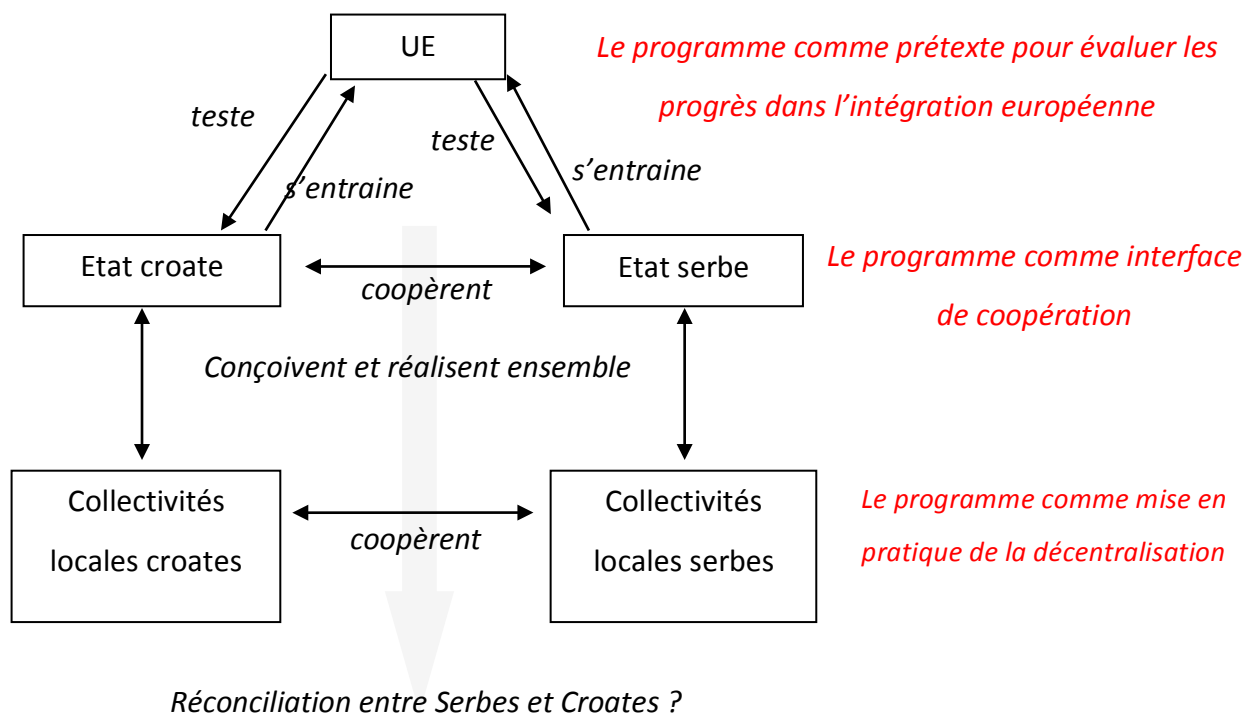


Figure 114 - Schématisation des enjeux stratégiques affichés selon les niveaux – Réalisation personnelle

## **9.2. A l'échelle du programme : apprendre et appliquer le nouveau modèle dominant**

Dans cette partie, l'objectif est d'aller au-delà de la première analyse documentaire réalisée qui portait sur le discours intentionnel. Comment, au moment de la réalisation du programme, ses différents acteurs le présentent-ils et le jugent-ils ? Quels rapports de force apparaissent ? Quels aspects sont mis en avant ? Je répondrai à ces questions en organisant volontairement mon propos de manière dialectique (9.2.1 et 9.2.2). Dans un troisième temps, je concentrerai mon attention sur ce qui m'intéresse plus précisément dans le présent travail : o se situe la réconciliation dans un tel processus ?

### **9.2.1. Le programme tel qu'il se donne à voir : une success-story des Balkans portée par un leader éclairé**

Tous les acteurs de la conception et de la gestion du programme –les structures européennes et nationales– affichent un satisfecit partagé, quelque soit le moment des entretiens menés (entre 2010 et 2012, soit entre le premier appel à projets et le troisième).

Le premier motif de satisfaction, c'est l'existence même du programme Serbie-Croatie, alors que la coopération entre les deux Etats avait été impossible durant la période de programmation précédente (via l'instrument CARDS) : « il fallait briser la glace » (entretien avec G.Balette, Commission européenne, 2011)<sup>461</sup>. D'ailleurs, il souligne que d'autres programmes sur d'autres frontières post-yougoslaves n'ont pas pu être lancés faute d'accord politique binational (principalement avec le Kosovo ou à cause de la question du Kosovo).

Mais c'est aussi la réorganisation des fonds de préadhésion en un instrument unique plus lisible qui, selon les acteurs rencontrés à la Commission européenne, a permis de formuler une offre européenne plus claire : « quand on a envoyé quelqu'un à nous avec une proposition et un cadre fixe, la Croatie et la Serbie ont joué le jeu sans difficulté » (Ibid.). Une partie de l'échec de CARDS –l'instrument européen précédent– sur la frontière Serbie-Croatie est, selon lui, imputable à la Commission elle-même « pas assez proactive » (Ibid.). La capacité de la Croatie et de la Serbie à répondre à cette offre proviendrait également des capacités administratives plus élevées en comparaison aux autres Etats des *Balkans occidentaux* (e.g. l'Albanie ou la Macédoine) (entretien avec Andrea Horvat, Délégation de l'UE à Zagreb, 2012).

---

<sup>461</sup> Cf. Annexe D pour la liste des personnes rencontrées.

Durant la phase de conception du programme, la coopération, du point de vue de la Commission, n'a rencontré aucune difficulté particulière. Sur l'aspect technique, la Commission souligne sa propre contribution encore une fois : « la clé de voute du succès du lancement de ces programmes a été l'assistance technique régionale que nous avons financée avec les reliquats du programme CARDS. Cette assistance a permis d'expliquer à tous les pays ce qu'ils devaient faire et comment ils devaient le faire » (entretien avec G.Balette, 2011) Sur l'aspect politique, la mise en œuvre des structures de gestion n'a pas été plus difficile qu'ailleurs, même si comme ailleurs, elle a pris un temps certain. Ce n'est que le 16 Mars 2009 que les deux ministères en charge du programme de part et d'autre de la frontière conclurent un accord permettant la mise en place du programme selon les modalités communes présentées dans la partie précédente (entretien avec K. Ležaić, ministère du développement régional de la Croatie, 2011).

La troisième phase du programme s'est, selon les discours tenus, poursuivie sur la même lancée. Le JTS – le secrétariat technique joint serbo-croate en charge du suivi du programme– met en avant l'intérêt vif des potentiels candidats. Qui plus est, ils viennent nombreux (une centaine par jour) aux forums de recherche de partenaires et aux workshops pour aider les candidats potentiels à préparer leurs candidatures selon les critères de sélection, organisés par le JTS, et ce quelque soit la ville dans laquelle ces évènements se déroulent (Vukovar, Osijek, Sombor, Subotica, Novi Sad, Sremska Mitrovica) (Ibid.).

Les acteurs de la conception et de la gestion du programme soulignent tous et surtout, le nombre et la qualité des réponses au premier puis au second appel à projets (entretiens avec G.Balette, L. Manunta, A.Horvat, K. Ležaić, D. Cvejić, S. Simić 2011 et 2012). En effet, le programme Serbie-Croatie est le programme des *Balkans occidentaux* ayant reçu le plus de réponses au premier appel (110) alors que ce n'est pas la zone frontalière la plus étendue<sup>462</sup>, puis 150 candidatures pour le 2<sup>e</sup> appel alors que les règles avaient changé pour restreindre ce nombre (chaque partenaire ne pouvait plus déposer qu'un seul projet). Ce nombre élevé est présenté comme significatif d'une certaine ambition d'action transfrontalière notamment parce que l'ensemble des projets déposés représente sur le papier un montant six fois plus élevé que l'argent disponible pour le premier appel. Ils sont également présentés comme de grande qualité pour un premier appel puisque la moitié d'entre eux ont obtenu une note de plus de 75 sur 100 lors de l'évaluation (entretiens avec K. Ležaić, A. Horvat, 2011, 2012). Cette qualité générale se serait même améliorée lors du second appel à projets (entretiens avec D. Cvejić, A.Horvat, 2012).

---

<sup>462</sup> la frontière entre la Croatie et la Bosnie-Herzégovine fait plus de 900 kilomètres de longueur par exemple (soit quatre fois plus que la frontière Croatie-Serbie).

Le programme Serbie-Croatie est ainsi mis en récit comme une –voire la principale– success-story des programmes de coopération transfrontalière des Balkans occidentaux. Les mêmes termes, les mêmes exemples, les mêmes discours policés m’ont été donnés à entendre à Bruxelles, Zagreb, Belgrade ou Sremska Mitrovica (l’antenne du programme sur le territoire transfrontalier). S’il ne s’agit pas de nier le succès de la procédure entamée au travers de ce programme en tant que telle, il me paraît opportun de questionner les rapports de force sur lesquels cette procédure repose et l’idéologie de départ qu’elle vise à développer sur ce territoire.

Ce programme de coopération transfrontalière, et tous les acteurs rencontrés l’ont bien souligné, est le deuxième volet de l’instrument de préadhésion (IPA) à l’Union européenne. L’enjeu principal pour la Commission est la démonstration par les pays candidats de leurs capacités d’apprentissage des règles européennes, que le bon déroulement d’un tel programme permet de tester (parmi d’autres *exercices*). L’un des enjeux principaux, pour les institutions des pays candidats, est d’« anticiper ce qu’ils vont avoir à faire quand ils seront membres... apprendre en faisant. Ce programme, c’est pour qu’ils commencent à jouer le jeu des grands » (entretien avec G. Balette, Commission européenne, 2011). Le vocabulaire employé le confirme, il s’agit d’assimiler un acquis, l’*acquis communautaire*, à la manière d’un étudiant dépassé par les enjeux éducatifs de la situation d’apprentissage, mais dont l’enseignant, bienveillant, possède, heureusement pour lui, une vision supérieure de son intérêt. Plus tard, en effet, il s’agira pour ces pays candidats de gérer les fonds structurels, plus importants en volume. L’IPA ne représente qu’un entraînement avant la véritable politique de développement européenne, la politique régionale (entretiens avec G. Balette, A. Horvat, D. Stilinović, 2011-2012).

En position hégémonique, la Commission propose/impose<sup>463</sup>, du haut bruxellois vers les bas balkanique, une manière de concevoir et de gérer qu’elle juge universelle, s’assumant comme le « leader moral et intellectuel » de la région (Türkes, Gökgöz 2006, p. 689) ; l’UE comme « substitut d’empire » (Rupnik 2007). Le programme de coopération suit ses règles –néolibérales– ses mots d’ordre –un développement affiché comme durable mais très orienté vers l’économie– sa perception de ce qu’est une bonne organisation territoriale – la gouvernance multi-niveaux<sup>464</sup>, sa perception de l’organisation de l’action aménageuse –le projet. Il n’y a pas de place pour des suggestions, des amendements, des négociations de la part des pays candidats, ou même pour un apprentissage commun, l’UE « incorpore » un à un les pays des Balkans occidentaux (Ibid.). La Croatie et la Serbie sont poussées à adopter un modèle de développement territorial soi-disant éprouvé et

---

<sup>463</sup> Le processus de préadhésion est volontaire certes ; mais la situation particulière de la politique d’association entre les pays des Balkans occidentaux et l’UE depuis la fin des conflits, tient d’un régime particulier dans lequel les deux partis se sont contraints à poursuivre sur cette voie, sans envisager véritablement de possible alternative (cf. Chap. 2).

<sup>464</sup> Pour une synthèse. Cf. (Dabrowski, Bafoil, Bachtler 2014), pour une discussion plus critique, cf. (Blondel, 2015)

prétendument valable partout en Europe. Alors qu'il est possible de voir le projet européen comme une construction permanente, ce que Jens Henrik Haahr et William Walters soulignent :

“A great deal of research done under the heading of EU studies assumes we know where and what Europe is. [...] But what would accounts of European integration look like if they did not depart from the assumption of a Europe that, if not already there, is, at least emergent? How would they appear if they didn't presuppose of a fullness, an objectivity of interests, institutions and identities that determine its evolution? How might we study European integration if (...) Europe is not where it's supposed to be? What might we learn from an inessential perspective of Europe?” (Walters, Haahr 2005, p. 2)

La capacité des deux Etats à mettre en place le modèle de développement territorial proposé devant prouver, en quelque sorte, leur modernité, leur marche résolue vers le futur<sup>465</sup>.

Cet abus de position dominante –quelle alternative pour les pays issus de la dissolution de la Yougoslavie ?– ressemble fort à une relation néocoloniale ou du moins néo-impériale<sup>466</sup>. Les institutions européennes, en échange de maigres bribes financières, proposent/imposent à des pays dominés économiquement d'adhérer à l'Union à la condition de respecter les conditions fixées par ses pays membres, selon le modèle idéologique dominant –décliné à tous les niveaux, légal, économique, social, politique et territorial. Ce qui est proposé en d'autres termes, c'est d'adopter la conception euro-occidentale de la modernité soi-disant supérieure car présentée comme un idéal à atteindre (Tlostanova 2009; Boatcă, Costa 2010). Et, nous allons y revenir dans la section suivante, cette situation de domination est perpétuée par les dominés eux-mêmes<sup>467</sup>.

### 9.2.2. L'obsession nationale de paraître un bon élève de l'intégration

Mais mener une analyse du programme qui le réduirait à un outil de domination de l'UE sur les pays issus de la dissolution de la Yougoslavie serait à la fois incomplet et injuste. D'abord, nous allons le voir dans cette section, parce que depuis une dizaine d'années, les gouvernements successifs de Croatie et de Serbie participent activement de la diffusion des recettes politico-territoriales européennes dont le programme transfrontalier n'est qu'un outil parmi d'autres.

En effet, l'individualisation des processus de négociations avec chaque pays de la région<sup>468</sup> divise ces derniers et les met, de fait, en situation de concurrence (Cattaruzza 2008) ; une concurrence que la

---

<sup>465</sup> Car comme le souligne Tanja Petrović, dans les discours relatifs aux processus d'adhésion des pays des Balkans occidentaux à l'UE, « Europe as a notion is intrinsically connected with the future » (Petrović 2014, p. 91).

<sup>466</sup> Cf. (Tlostanova 2012, 2015).

<sup>467</sup> Une situation également bien décrite dans le cas est-allemand par Thomas Bürk, cf. : (Bürk 2013).

<sup>468</sup> pas d'intégration de l'ensemble des pays des Balkans occidentaux en même temps, mais selon les progrès réalisés par chaque Etat candidat.

politique de coopération régionale soutenue par le volet transfrontalier de la préadhésion, est censée, selon le discours européen, rééquilibrer (entretien avec G.Balette, T. Le Berigault, 2011). Pourtant, la compétition existe également au sein du programme de coopération transfrontalière : « les fiertés nationales ont créé une certaine émulation : les Serbes voulaient être premiers de la classe, la Croatie aussi » (entretien avec G.Balette, Commission européenne, 2011).

Ainsi, les officiels de Croatie et de Serbie jouent à l'élève-modèle, y compris avec moi dans la situation d'entretien. S'ils se plaignent d'un processus de préadhésion qui n'a jamais été aussi exigeant qu'avec eux (entretien avec K. Ležaić, 2012), c'est davantage pour souligner leur performance qui n'en serait que plus spectaculaire. Cela se traduit également dans le zèle « impressionnant » dont a fait preuve le JTS, qui a développé tout au long du programme un « contrôle permanent » du respect des règles de l'UE et « ce n'est pas le cas partout à l'intérieur de l'UE » (entretien avec A.Horvat, 2012).

Le contrôle n'est pas la seule intervention, les Ministères et le JTS se font relais de la parole et de la méthode européenne au niveau local. Ainsi, des workshops sont organisés pour accompagner les potentiels leaders de projet dans le montage de leur(s) candidature(s). Par la suite, d'autres workshops sont mis en place avec les candidats sélectionnés de sorte que les projets respectent bien les règles européennes. Il en est de même avec les candidats dont les projets n'ont pas été retenus : des workshops sont proposés pour leur expliquer les raisons de leur échec et « les amener à améliorer la qualité de leurs propositions et potentiellement leur éligibilité aux appels suivants » (entretien avec K. Ležaić, 2011, 2012).

Cet ensemble d'actions constitue ce que les acteurs du programme dénomment « réappropriation locale » (entretien avec K. Ležaić, 2012). Ce vocable me semble inapproprié. Il tient davantage d'une mise en discours usant de « mots d'ordre » de l'action territoriale, perçus actuellement comme positifs, mais vidés de leur sens ou du moins conceptuellement faibles. La marge de manœuvre dont bénéficient les porteurs de projet locaux est en effet minime : à eux de se plier au cadre de l'action européenne relayée par un échelon intermédiaire (national) appliqué à prouver à l'UE son entrain et sa compétence. Le procédé relève d'une sorte de formatage par le haut, bien plus que du processus d'accompagnement de l'action locale et de participation/consultation qui est prétendument expliqué au visiteur (comme moi).

Il ne s'agit pas ici de remettre en cause les (bonnes) intentions des acteurs nationaux. Ils servent un objectif clair : l'adhésion à l'Union européenne. Et pour cela, ils cherchent à respecter la feuille de route fixée par la Commission, clarifiée annuellement par les rapports d'étapes, et contrôlée au quotidien par les délégations de l'UE pour chacun des volets (dont celui de la coopération transfrontalière). Mais cet aveuglement du *bon élève* suivant le *leader éclairé* n'est pas sans conséquence, ni sur le fond i.e. l'évolution de l'action aménageuse (9.2.2.1), ni sur la forme i.e. l'évolution du système d'action (9.2.2.2).

### 9.2.2.1. La production d'une action territoriale formatée selon les standards européens

Sur le fond, tout se passe comme si on faisait table rase des manières d'aménager le territoire qui auraient pu exister auparavant, comme si les acteurs locaux ne bénéficiaient d'aucun savoir en matière d'action territoriale. Ils sont perçus comme une main d'œuvre à former / formater, soi-disant pour être en capacité de développer leur territoire ; comme s'ils n'avaient jamais cherché à le développer avant alors qu'ils l'ont simplement fait avec une autre idéologie<sup>469</sup>. Ainsi, plusieurs des interviewés, à tous les niveaux, pointent le très faible niveau de l'ingénierie territoriale avant le début du programme. La formation à la démarche de projet européen est alors présentée autant comme un progrès qu'une nécessité (entretiens avec G.Balette, K.Lezaić, K. Babić, 2012).

La compétence territoriale locale est ainsi laissée de côté à toutes les étapes du projet. Au moment de l'écriture du document programmatique IPA CBC en lui-même en 2008 (phase 2 – la conception), la Commission propose/impose le *soutien* de l'initiative CBIB (pour Cross Border Institution Building) à l'ensemble des pays des *Balkans occidentaux*. L'objectif affiché est d'aider les parties-prenantes à respecter les attendus européens de l'exercice. Le résultat, nous l'avons vu, est l'élaboration de documents programmatiques très similaires et très flous, partageant un objectif vague de développement durable transfrontalier sans déclinaison beaucoup plus précise ; sans lien explicite avec des enjeux davantage spatialisés<sup>470</sup> –à l'exception de la question du bon voisinage. Les différences territoriales semblent sacrifiées sur l'autel de l'apprentissage européen. Certains des acteurs locaux rencontrés expriment des doutes sur le sens de l'action d'aménagement ainsi produite : « finalement tous les projets ou presque rentrent dans l'objectif développement durable. En fait, le JTS nous apprend juste à le mettre en forme pour être bien noté dans leur grille de notation... Mais est-ce que tout ceci a un sens ? » (entretien avec les acteurs locaux, 2010-2012)<sup>471</sup>

Au moment de la réalisation, un véritable marché de l'expertise/conseil est proposé aux institutions locales cherchant à répondre aux appels à projets IPA (CBC notamment). D'une part, certaines ONG locales proposent leurs compétences, vantant leur habitude à monter des réponses aux appels à projets financés par d'autres organismes internationaux sur le territoire post-yougoslave depuis les années 1990 (principalement US Aid, ou fonds spéciaux autrichiens, allemands, scandinaves, turques dans certains cas). Leur succès à obtenir des financements (pour elles comme pour les institutions

---

<sup>469</sup> Sur ce point, voir : (Jansen 1999).

<sup>470</sup> Ce constat n'est en rien spécifique au contexte balkanique ou à la politique régionale européenne. La même observation est faite dans une étude de 2007 de RCT commandée par la DIACT sur la qualité des prestations en ingénierie territoriale en France : « Certains prescripteurs reprochent aux bureaux d'études leur manque d'innovation, leur tendance à appliquer, à un territoire, une étude « copier-coller », peu adaptée aux spécificités du territoire concerné. Ce constat est corrélé, dans certains cas, à l'insuffisance des budgets alloués aux bureaux d'études pour réaliser des études plus performantes » (Réseau Conseil en développement Territorial 2007, p. 38)

<sup>471</sup> Pour ces propos plus critiques, les acteurs concernés n'ont pas souhaité être cités nommément.



qu'elles conseillent parfois) est variable, le format des appels IPA comportant certaines spécificités (entretiens avec K. Babić, S. Vuković-Čović, 2012). D'autre part, et ce sont les plus prisés, les experts/conseils ayant acquis une expérience dans la rédaction des projets européens dans les pays voisins déjà membres de l'UE<sup>472</sup>, sont souvent sollicités. Leur travail est surtout formel. Il consiste à reformuler un projet déjà existant en y intégrant des mots-clés et des concepts mous mais à la mode (mixité, développement durable...), mais aussi des modalités d'organisation présentées comme éprouvées (e.g. par working packages) de sorte que les propositions rentrent ainsi dans les cases de la grille d'évaluation européenne appliquée par le JTS (entretien avec I. Koški, 2010-2012).

Ainsi, malgré ce qu'affirment la Commission et ses délégations, le processus ne peut être qualifié de « bottom-up » (propos tenus par A. Horvat, 2012). La manière de penser, de formuler, d'organiser et de mettre en œuvre l'action territoriale reste certes aux mains des acteurs locaux ; mais elle est fortement contrainte et guidée à chaque étape par une congrégation de relayeurs de la parole européenne (les délégations de la Commission, le JTS et les ministères en charge des programmes IPA, les experts/conseils).

Et plutôt que cette vision dépréciative (typique d'un rapport néo-impérial) qu'on m'a livrée comme une explication/justification –celle d'acteurs locaux ignorants de tout– il me semble qu'on assiste à un changement de paradigme dominant. L'action territoriale dans la précédente idéologie dominante, celle de la Yougoslavie socialiste, répondait à d'autres codes. Elle est abandonnée, et même totalement ignorée, y compris par les acteurs nationaux (et souvent locaux) qui ne lui accordent plus de crédit, surtout en Croatie. Elle est remplacée par une nouvelle manière de faire et de penser, européenne, qui conjugue vision capitaliste du développement (l'économie de marché) et démarche de projet. Ce nouveau paradigme de l'action est devenu dominant à partir du moment où les élites des pays issus de la dissolution de la Yougoslavie ont décidé, au cours des années 2000<sup>473</sup>, que l'objectif politique suprême serait l'adhésion à l'Union. Le changement du modèle de l'action aménageuse suivant le paradigme de l'Union n'en est qu'une conséquence visible.

---

<sup>472</sup> Parmi ceux cités dans les entretiens réalisés, les experts slovènes et hongrois semblent les plus appréciés ; les premiers pour une raison de proximité langagière, les seconds parce qu'on leur prête une bonne connaissance du contexte local serbe et/ou croate. Pour certaines compétences particulières, d'autres nationalités sont citées. Par exemple dans le cas des projets étudiés dans le présent travail, les leaders m'ont confiés avoir consulté des experts de nationalité danoise, irlandaise ou espagnole, tous travaillant en anglais (entretiens avec les leaders des projets IPA CBC, 2010-2012).

<sup>473</sup> C'est un consensus politique qui traverse les habituelles divisions partisans en Croatie et en Serbie.

### 9.2.2.2. Un processus d'adhésion qui favorise la recentralisation de l'organisation de l'aménagement du territoire (transfrontalier) au niveau national

Sur la forme, la mise en place d'un nouveau système d'aménagement, à la fois multi-niveaux et plus complexe, est également promu. C'est ce qu'on nomme *multi-level governance* en anglais parfois teinté des préceptes managériaux de la *good governance* (Blondel, 2015). Présentés à tort comme neutres idéologiquement<sup>474</sup>, ces modèles d'organisation de l'action territoriale sont censés promouvoir la subsidiarité et accompagner, dans les pays candidats, la montée en puissance des acteurs régionaux et locaux.

Comme il a été démontré dans d'autres cas, les effets sont en réalité variables et dépendent d'un ensemble de facteurs au premier rang desquels la capacité politique et institutionnelle et le contexte socio-historique (Pasquier, Simoulin, Weisbein 2013). Plus précisément mais sans rentrer dans une lecture essentialisante Est/Ouest de l'Europe, l'appartenance à l'un des systèmes dominants de l'après guerre, socialiste/communiste ou capitaliste/libéral, semblent être un des facteurs impactants (ce qui en anglais rejoint l'idée de *path dependency*) (Bafoil 2006, 2009; Pasquier, Perron 2008).

Le cas des *Balkans occidentaux* possède à cet égard quelques particularités. Le contexte de la politique d'intégration, en particulier l'essoufflement de l'élargissement post-2004, semble avoir conduit à un durcissement des conditions d'entrée. Je l'ai déjà mentionné, les acteurs nationaux et locaux du programme, en Croatie et en Serbie, s'en plaignent car ils le trouvent injuste (en comparaison en particulier à l'adhésion selon eux trop rapide de la Roumanie et de la Bulgarie). Cette pression supérieure, exercée par la Commission européenne dans son évaluation des progrès réalisés en vue de l'intégration, conduit les acteurs en charge des programmes européens de préadhésion, que ce soit au niveau politique (ici les OS, c'est à dire les ministères concernés) ou technique (ici le JTS), à garder un contrôle entier du programme à toutes les étapes.

Cette re-centralisation de l'organisation de l'action territoriale en lien avec l'adoption progressive de la politique régionale européenne est observable également dans les pays baltes. Les institutions nationales, existant seulement depuis l'indépendance récente dans les deux cas (de l'URSS, de la Yougoslavie), sont réticentes à l'idée de céder, déjà, une partie de leurs pouvoirs récemment acquis, que ce soit au niveau supérieur (l'UE) –mais là elles n'ont pas trop le choix– et surtout au niveau inférieur (les collectivités locales) –et dans ce cas, elles ont encore le choix. D'autant que dans les deux cas, la présence de minorités dans certaines régions, en particulier frontalières, constituent un facteur

---

<sup>474</sup> Je partage dans ce cas la vision de Slavoj Žižek selon lequel aucun modèle, aucune position est neutre idéologiquement (Žižek 1994).

aggravant, les gouvernements centraux restant méfiants vis-vis de populations, perçues comme moins fidèles à l'Etat<sup>475</sup>.

Cela se traduit, en ex-Yougoslavie, par la déconcentration limitée des pouvoirs (ce qu'incarnent les districts en Serbie) et une décentralisation lente (les comitats en Croatie) ou parfois questionnée (la province de Voïvodine en Serbie), un sujet considéré comme tabou (Živković 2006). C'est aussi particulièrement visible dans le cadre du programme de coopération transfrontalière ici étudié. Le système d'actions promu au niveau européen est censé faire la part-belle aux acteurs locaux pendant la phase de conception mais aussi pendant la phase de réalisation du programme. Pourtant, ces deux temps n'ont que très peu associé les acteurs municipaux. Les représentants de la province de Voïvodine sont en revanche associés et présents à la majorité des réunions (entretien avec S. Simić, V. Pandurov, 2011-2012). Et ils sont « très réactifs, très conscients des enjeux. Ils ont leur propre vue qu'ils défendent mais c'est normal » (entretien avec L. Manunta, 2012).

Pour ce qui est de la conception, une partie des acteurs locaux déclarent n'avoir été que très peu associés à l'écriture d'un programme qui est pourtant supposé être tout entier dédié à leur territoire d'intervention (entretiens avec les leaders du projet, les représentants des institutions municipales et les associations, 2010-2012)<sup>476</sup>. De même, lors de la phase réalisation, plusieurs des interviewés regrettent de ne pas avoir été davantage associés aux prises de décision, par exemple lors des sélections des projets –parfois simplement pas invités, parfois invités mais trop tard ou souvent à Zagreb ou à Belgrade. Non pas qu'ils mettent en doute le processus de sélection, mais ils expriment l'impression d'être mis à l'écart, disqualifié-e-s : « notre avis ne compte finalement pas quand il s'agit de réfléchir ou d'agir sur notre territoire... » (Ibid.). Ils pointent alors les contradictions entre le modèle européen tel qu'ils le concevaient et la réalité du système d'action mis en place dans le programme IPA CBC : « le JTS nous a toujours bien traité, je ne dis pas le contraire... mais l'essentiel est décidé sans nous consulter. Ce n'est pas ce que j'attendais d'un programme européen. Je pensais qu'on serait davantage associé dans ce programme » (Ibid.).

Lorsqu'on aborde ce sujet avec le JTS ou les ministères, l'insuffisante association des acteurs municipaux n'est pas niée ; mais la complexité de la procédure à mettre en place, le manque de temps,

---

<sup>475</sup> Par exemple en Estonie, cette méfiance existe vis-à-vis des membres de la minorité russe, surtout dans les territoires frontaliers où ils sont majoritaires comme à Narva par exemple, cf. (Pfoser 2014) ; elle existe aussi vis-à-vis des membres de la Communauté Seto, présents aussi majoritairement dans une région frontalière, celle de Setomaa. Leurs différences sont tour à tour niées (leur langue n'est reconnue que comme un dialecte de l'estonien) et valorisées comme un réservoir identitaire lorsqu'elles sont mobilisées à l'intérieur d'un discours de construction national estonien. Cf. (Kuutma 2007, 2012). En ex-Yougoslavie, les minorités ont été souvent instrumentalisées pendant les conflits, notamment les Serbes de Croatie.

<sup>476</sup> A nouveau et comme précisé auparavant, pour ces propos plus critiques, les acteurs concernés n'ont pas souhaité être cités nommément.

les changements dans l'équipe<sup>477</sup> (et le temps pour les nouveaux arrivants de se familiariser avec le programme). Interrogé sur le fait que le JTS ait été installé à Zagreb dans les locaux du ministère du développement régional et non pas directement sur le territoire du programme<sup>478</sup>, Darko Stilinović<sup>479</sup> se défend en affirmant qu'il était « plus pratique » d'avoir le JTS à côté du ministère du développement régional, l'organe décisionnaire principal du programme mais aussi de la délégation de l'UE à Zagreb. Or, sur ce sujet, il ne semble pas que la Commission ait explicitement émis le souhait d'une centralisation du programme de coopération transfrontalière à Zagreb (entretien avec A. Horvat, 2012). Cette décision relève donc surtout du premier argument donné : la volonté du ministère du développement régional de garder le contrôle sur le programme. Et la Commission européenne en est consciente : « nous avons essayé de joindre les autorités locales, mais ce sont encore vraiment les deux capitales qui mènent la danse » (entretien avec G. Balette, 2012).

L'essentiel est ailleurs pour la Commission européenne : à charge aux pays candidats de démontrer leur capacité respective à mettre en place une structure institutionnelle, en partie jointe et en partie parallèle, qui sera en capacité de répondre à leurs demandes et contrôles, et d'appliquer les politiques de l'UE sur le territoire de la Serbie et de la Croatie. Lors des entretiens menés avec les représentants des délégations de l'UE, les interviewés soulignent leur satisfaction de voir les deux Etats (surtout la Croatie) à mettre en place la structure organisationnelle définie par le programme et présentée dans la première partie de ce chapitre. C'est-à-dire, en premier lieu, de désigner des interlocuteurs politiques, dans le jargon européen, les structures d'exécution (OS), ici le ministère du développement régional en Croatie (leader) et le Bureau pour l'intégration européenne en Serbie ; des interlocuteurs financiers, dans le jargon européen les autorités contractantes (CA), ici l'agence régionale pour le développement en Croatie (qui comme son nom ne l'indique pas, est bien une structure nationale) mise en place à la fin de la période de programmation, et la Délégation de l'UE en Serbie (la Serbie restant un candidat en cours d'apprentissage) ; et enfin des structures jointes de management du programme, au niveau politique le JMC, au niveau technique le JTS (entretiens avec A. Horvat, E. Sartorel et L. Manunta, 2012).

« Peu importe le flacon pourvu qu'on ait l'ivresse » disait Alfred de Musset dans *la coupe aux lèvres* (1887). Ici, il semble que ce soit tout le contraire : peu importe l'ivresse (l'action, ses effets, la manière dont elle est produite) pourvu qu'on ait le flacon (la mise en place d'un système d'action

---

<sup>477</sup> Constatés à tous les postes du JTS (sauf un, celui du directeur de l'antenne de Sremska Mitrovica) au moins une fois sur la période étudiée. Lors des entretiens, on a souligné à plusieurs reprises que le salaire, trop maigre, était peut-être l'explication, mais aussi l'appel d'air important à Bruxelles envers des techniciens croates possédant une expérience dans les projets européens qu'a entraîné l'intégration de la Croatie en 2013.

<sup>478</sup> Comme c'est le cas pour cinq des huit programmes IPA CBC 2007-2013 développés sur l'espace post-yougoslave, cf. chapitre 5.

<sup>479</sup> Représentant le ministère du développement régional de Croatie, leader du programme.

correspondant au modèle européen, de sorte, surtout, à *paraître* un bon élève lors du processus d'adhésion).

### 9.2.2.3. Récapitulatif : démontrer sa capacité à aménager demain

L'élaboration et la mise en œuvre du programme de coopération transfrontalière a deux conséquences principales<sup>480</sup>, toutes deux en lien avec l'influence importante qu'à la Commission durant le processus d'adhésion :

- (1) un changement dans l'action : il s'agit pour les Etats candidats de faire montre de leur capacité à développer une manière d'aménager contrôlable par la Commission, c'est-à-dire organisée selon les préceptes du projet et selon l'idéologie faible et floue d'un développement durable qui masque l'idéologie plus forte du développement capitaliste ;
- (2) un changement dans l'organisation des systèmes d'action : il s'agit pour les Etats candidats de restructurer leurs administrations de sorte à devenir un interlocuteur perçu comme fiable par la Commission avant l'intégration, c'est-à-dire organisé selon le modèle de gouvernance européen et qui soit en capacité de comprendre la novlangue européenne.

En faisant porter la responsabilité de ce changement de paradigme dans l'action et le système d'action sur les Etats nationaux, le processus de pré-adhésion conduit ces derniers, obsédés par l'idée de paraître des bons élèves, à concentrer les pouvoirs (liés à la gestion du programme) au niveau national<sup>481</sup>. Le processus de pré-adhésion les conduit également à porter une attention particulière à la forme aux dépens du fond. L'enjeu est de donner l'impression à l'UE qu'on sera en capacité d'aménager demain quand les bien plus importants fonds structurels arriveront, pas tant d'aménager déjà aujourd'hui, les fonds de préadhésion IPA étant de toute façon trop limités.

Cette situation, la pré-adhésion, dont le volet coopération transfrontalière n'est qu'une brique, pose question quant à la manière néo-impérialiste dont le changement est proposé/imposé par l'UE selon son modèle propre. Même si les gouvernements nationaux l'acceptent et sont les responsables in fine de sa mise en œuvre, on peut s'interroger sur la légitimité démocratique du changement ainsi produit, en particulier pour les citoyens des Etats concernés, qui ne sont pas consultés. Ou plus exactement si, les citoyens croates l'ont été une fois, mais *a posteriori*, à la fin du processus d'adhésion, juste avant

---

<sup>480</sup> Une analyse qui rejoint celle développée par Benot Montabone dans sa thèse sur l'influence de la politique de cohésion territoriale dans un pays également candidat à l'UE, la Turquie (Montabone 2011).

<sup>481</sup> Dans un contexte où les Etats issus de la dissolution de la Yougoslavie cherchent depuis leur indépendance à asseoir leur autorité.

d'intégrer effectivement l'UE. Pas au début du processus de préadhésion alors que la grande majorité des changements, cette sorte de *mise en conformité européenne*, se produit avant l'intégration.

Cette première analyse invite à questionner la perspective épistémologique euro-centrée sur laquelle la politique de préadhésion semble basée. Maintenant que la situation de préadhésion a été présentée et discutée à partir de l'analyse du programme de coopération transfrontalière Serbie-Croatie, voyons si ce dernier s'articule ou non avec les processus de réconciliation serbo-croates.

### **9.2.3. La coopération et la réconciliation serbo-croates comme *invoulables***

Si nos deux premières sections ont laissé la question du lien coopération-réconciliation de côté, ce fut pour deux raisons. La première, c'est qu'il paraissait nécessaire de mieux comprendre le système d'action et l'action promus et produits par le programme avant d'en interroger les liens avec les réconciliations. La deuxième, c'est tout simplement que la question de la réconciliation a le plus souvent été placée au second plan par les acteurs rencontrés eux-mêmes. Cette question n'a pas pour autant été ignorée par nos interlocuteurs. C'est le cas en particulier des acteurs européens (9.2.3.1) mais aussi de toutes les parties prenantes du programme, bien que d'une manière différente (9.2.3.2).

#### *9.2.3.1. Au niveau européen, entre l'enthousiasme de l'intention et le doute sur la réappropriation locale*

Andrea Horvat (Délégation de l'UE à Zagreb, 2012), souligne le « sens particulier [du programme] du fait de l'Histoire ; le message est plus fort qu'ailleurs car les zones concernées [par le programme] étaient des zones de guerre encore récemment ». Gianni Balette (Commission européenne, 2012) fait de « la réconciliation et des bonnes relations de voisinage » le réel objectif premier du programme (devant l'apprentissage des règles européennes et le développement socio-économique de la zone frontalière) : « le programme CBC contribue entre autres à les aider à mettre le passé derrière eux, en particulier en zone frontalière ». Du côté de la délégation européenne en Serbie, l'« objectif de réconciliation » n'est placé qu'au deuxième rang (derrière l'apprentissage), mais constitue le « plus grand accomplissement du programme » bien qu'il soit « difficilement traduisible en termes d'impacts concrets » (entretien avec E. Sartorel et L. Manunta, 2012). Dans les trois citations des acteurs européens, à Bruxelles, Belgrade et Zagreb, on retrouve les mêmes logiques : placer la réconciliation en complément de l'apprentissage et l'afficher comme sa principale contribution ; souligner l'importance particulière du programme dans une zone frontalière, et précisément celle-ci du fait de son histoire conflictuelle particulière.

D'ailleurs, l'argument du succès plus important du programme Serbie-Croatie relativement aux autres programmes du même type dans la région est remobilisé à ce moment-là, quand ils abordent la réconciliation, dans tous les entretiens avec les acteurs européens ; comme une démonstration de la réussite européenne à faire coopérer deux des principaux protagonistes du conflit d'hier. Et de mobiliser également des illustrations : par exemple, le « succès absolu » de l'événement de recherches de partenaires organisé conjointement par le JTS et les délégations à Vukovar en février 2010 est présenté comme tel (Ibid.). Alors que 80 personnes étaient attendues, plus de 240 sont venues (et se sont inscrites officiellement). Et Luca Manunta de conclure que « cela démontre la volonté des gens à coopérer au niveau local, et l'absence à ce niveau d'obstacles au développement de projets communs » (2012). On reste là dans la suite de ce qui a été décrit précédemment dans les deux sections précédentes. A première vue, les acteurs de la Commission non seulement relatent une success-story mais présentent le programme de coopération comme le processus par lequel cela a été rendu possible.

La mise en place des programmes de coopération transfrontalière dans une situation d'après-conflit dans les pays issus de la dissolution de la Yougoslavie n'a pas été sans soulever certaines questions sur la forme et sur le fond : faut-il proposer des programmes de coopération transfrontalière dans cette région ou faut-il éviter de se mêler des relations interétatiques ? Si oui, faut-il mettre en place un programme similaire à INTERREG pour aider les pays à préparer leurs obligations de futur Etat-membre ou adapter la forme du programme aux enjeux spécifiques du territoire ? Leur existence indique les décisions qui ont été prises, celle de mettre en place un programme similaire à INTERREG, mais elles le furent au prix d'un débat vif (entretiens à la Commission, 2012)<sup>482</sup>. Ainsi, on ne peut pas reprocher à la Commission de ne pas avoir réfléchi et discuté, au moins en partie, des tenants et aboutissants de la coopération transfrontalière en ex-Yougoslavie.

On retrouve une part de ces doutes dans les entretiens menés. Mais au lieu d'une remise en cause réflexive à propos de ce que l'UE propose/contraint aux/les pays candidats de/à réaliser au travers de ce programme –toujours cette position néo-impérialiste– les interrogations concernent la réappropriation locale, et plus précisément l'intentionnalité et les effets de l'action au niveau local. Comprennent-ils les enjeux (de réconciliation) du programme ou les fourvoient-ils ? Quels impacts le programme a-t-il sur les territoires frontaliers ?

A propos de l'intentionnalité, Andrea Horvat (Délégation de l'UE à Zagreb) se demande si ce n'est pas le contexte socio-économique plus que le désir de coopérer qui explique l'entrain pour le programme : « La situation économique est telle que les gens sont prêts à coopérer malgré cela [le passé

---

<sup>482</sup> Ce paragraphe est une restitution de ce qui m'a été dit en off à la Commission, en dehors du temps d'entretien.

conflictuel]. Pour ces petites communautés, ces sommes, même petites sont importantes, c'est beaucoup d'argent pour eux » (2012). Gianni Balette souligne l'opportunité que représente un tel programme pour « les municipalités, les communautés, les ONG, les habitants » (2012).

Pourtant, et cela peut paraître à première vue contradictoire, les effets d'un tel programme sur l'économie locale ne sont pas surestimés : « ce programme, pour l'instant, ce n'est que du saupoudrage [...] avec 3 millions de chaque côté de la frontière, l'impact socio-économique est et sera de toute façon faible. On peut juste créer des bases au développement » (entretien avec Tristan Le Bérigot, 2012).

Finalement, ils racontent l'histoire d'un quiproquo. Les acteurs locaux participent au programme pour l'appât économique et non pas parce qu'ils souhaitent coopérer ou se réconcilier ; et pourtant le résultat du programme serait précisément l'inverse, c'est à dire pas ou peu de développement économique mais le rétablissement de coopérations qui contribueraient à la réconciliation. On se rapprocherait alors de l'idée de la coopération/réconciliation comme *invoulable* du programme (tel que décrit dans le chapitre 3). La coopération contribuerait aux réconciliations précisément parce qu'elle n'est pas directement recherchée. Les trois acteurs précédemment cités, malgré les doutes qu'ils expriment, concluent en effet sur ce possible apport du programme. Pour Andrea Horvat, même si les acteurs coopèrent d'abord dans une visée économique « on peut sortir quelque chose de bien de cela » (2012). Pour Gianni Balette qui reconnaît qu'« il y a un peu d'argent à disposition, c'est quand même une chance pour la réconciliation de la population locale » (2012). Et pour Tristan Le Bérigot, « le seul impact, c'est sur les relations entre les gens » (2012).

L'absence d'effet visible sur l'économie locale n'aurait finalement pas d'importance si l'on suit leur argumentation. Le programme ne constituerait qu'un prétexte. Il cacherait, derrière l'enjeu dominant de la préadhésion sur lequel l'attention des parties prenantes se concentre, l'invoulable de la réconciliation.

Ce raisonnement commode paraît à la fois séduisant dans ses intentions et effrayant dans la manière instrumentale dont il est mené. Il laisse tout de même au moins deux questions en suspens : Le programme de coopération transfrontalière favorise-t-il concrètement, au delà de ce que perçoivent et affirment les acteurs de la Commission, les processus de réconciliation serbo-croates ? Si oui, à quelle échelle et avec quelle durabilité ? Nous allons tenter de répondre à ces deux questions en deux temps, à deux échelles : celle nationale du programme dans la prochaine section, puis celle locale des projets dans la partie suivante.



### 9.2.3.2. *Le principal succès du programme de coopération transfrontalière : son existence et sa perpétuation*

Si l'on reprend depuis le début, il est indéniable que la proposition/contrainte de la Commission de mettre en place un programme de coopération transfrontalière dans le cadre de la préadhésion a reçu un accueil favorable de la Serbie et de la Croatie puisque le programme existe aujourd'hui. Je l'ai précisé auparavant, ce n'est pas le cas partout en ex-Yougoslavie.

Il a même été le premier signé. Et cela représente un objet de fierté pour l'administration croate (entretien avec K. Ležaić). Comme ce dernier l'indique, le programme semble ne pas avoir subi les turpitudes des relations politiques serbo-croates lors de la période de conception du programme (2006-2008), ni lors de l'étape suivante de réalisation (2007-2014)<sup>483</sup>. Le consensus des deux côtés autour du processus de préadhésion a créé les possibilités de cette réussite, et ce, au-delà des oppositions politiques persistantes et malgré des gouvernements qui, de part et d'autre, ont parfois usé de la rhétorique ethno-nationaliste envers leurs voisins<sup>484</sup>. Alors que dans de nombreux autres forums ou initiatives, les beaux discours du renouvellement de la coopération régionale ne se traduisent pas ou très peu en acte(s)<sup>485</sup>, le programme IPA CBC a donné lieu à des coopérations concrètes, au niveau national au travers de la mise en place de structures jointes (JTS, JMC) et au niveau local au travers de la réalisation des projets.

Sans remettre en cause ce qui a été dit précédemment –la réflexion sur la légitimité de la contrainte imposée par la Commission– il s'agit d'insister dans cette section sur le résultat, c'est-à-dire le renouvellement de la coopération politique et interterritoriale entre Croatie et Serbie.

Cette coopération renouvelée est notamment perceptible dans la capacité des administrations nationales à trouver des solutions face aux problèmes rencontrés dans la mise en œuvre concrète du programme. Par exemple, Sandra Simić (Bureau de l'intégration européenne de Serbie, 2012) aborde les difficultés administratives liées à la présence dans les locaux du ministère du développement

---

<sup>483</sup> Ces vingt dernières années, la Croatie et la Serbie alternent le chaud et le froid dans leurs relations diplomatiques. En ce qui concerne le froid, les deux pays s'opposent au niveau international sur le terrain judiciaire, et en particulier sur leur responsabilité nationale dans les conflits des années 1990, chacun s'accusant mutuellement de génocide (dépôt de plainte de la Croatie contre la Serbie au niveau de la CIJ en 1999, contre-plainte de la Serbie contre la Croatie en 2010). La CIJ repousse dos-à-dos les plaignants en 2015, rejetant les deux plaintes, cf. (Maupas 2015). J'ai également abordé dans les chapitres précédents les turpitudes en Serbie et en Croatie liées au TPIY et plus précisément aux arrestations puis relaxes successives, sur une période assez similaire, des principaux chefs de guerre et leaders politiques dont les charges étaient liées aux conflits serbo-croates.

<sup>484</sup> Je pense ici aux gouvernements HDZ Sanader et Kosor en Croatie (2003-2011) et au gouvernement DSS de Koštunica (2003-2007) et SPS-SNS de Dačić (2012-2014) puis SNS de Vučić (2014-).

<sup>485</sup> Par exemple au sein du Conseil de Coopération Régional ou de l'initiative Igman (observations de terrain, 2010.2012).

régional de Croatie de deux fonctionnaires de l'Etat de Serbie, détachés à la structure technique jointe du programme du JTS :

« Deux fonctionnaires serbes sont dans le JTS à Zagreb. Déjà, ça en soit, il y a cinq ans, c'était inimaginable ! Mais tu sais, ça n'a pas été une mince affaire... Cela a pris trois ans pour voir comment ils pouvaient être payés. Seuls les fonctionnaires travaillant au ministère des affaires étrangères ont le droit de travailler à l'étranger tout en étant payés par l'Etat serbe. Donc légalement ce n'était pas possible. Et puis la question des taxes posait aussi problème. Sans compter celle de la devise, fallait-il les payer en Kuna, en Dinar ou en Euro ? Bref, on a fini par y arriver et c'est là l'essentiel ! Mais ça prouve que des deux côtés, on voulait vraiment que ce programme marche. »

Outre cette collaboration administrative serbo-croate « loin d'être évidente a priori » (Ibid.), la conception du programme, puis sa mise en œuvre, ont généré des situations qui, dans le contexte de la pression mise par la Commission, ont exigé des collaborations serbo-croates sur de nombreux sujets et à tous les niveaux. En particulier, il a fallu gérer sur l'ensemble de la période deux déséquilibres qui a priori, auraient pu paraître nuisibles au bon déroulé du programme.

En premier lieu, le programme est basé sur un déséquilibre politique. Même si les deux parties sont décisionnaires ensemble de tout, la responsabilité du programme est dans les mains du gouvernement croate, le ministère du développement régional étant l'autorité gestionnaire leader. En outre, et pour rappel, la délégation de l'UE reste côté serbe, l'autorité de mise en œuvre et de contractualisation, c'est-à-dire celle qui détient les cordons de la bourse (alors que la Croatie gère les fonds européens directement). Ce déséquilibre résulte de l'avancement plus grand de la Croatie dans le processus de préadhésion au moment du début du programme.

Certains des acteurs rencontrés à la Commission sont tout à fait conscients de ce déséquilibre, et du péril qu'il représente dans un contexte post-yougoslave o la balance des pouvoirs entre Serbie et Croatie a été et reste parfois problématique. Pour Tristan le Bérigot (2012), il s'agit justement de juger des évolutions, de la « maturité des gouvernements ». Est-ce que la Croatie, comme elle l'affirme, souhaite « devenir un leader régional exemplaire » ? Officiellement, c'est le discours tenu. Et les représentants rencontrés cherchent à se présenter comme le bon élève de l'intégration. Ils récitent ce qui est attendu d'eux et soulignent notamment leur souhait d'incarner une position de « leader exemplaire pour les autres pays de la région » (entretien avec D. Stilinović, 2012). Est-ce que la Serbie est prête à accepter une telle situation de coopération sous leadership croate ? Il semble que oui également. Tristan Le Bérigot voit un changement s'opérer : « les Serbes commencent à comprendre o sont leurs intérêts », et pour lui c'est bien plus du côté de l'UE que du côté de la Russie (2012). Cela se traduit dans le programme. Luca Manunta parle d'une position de la « Serbie très prudente vis-à-vis de la Croatie » et de donner son explication : « ils sont conscients que la Croatie va être membre très

prochainement. Donc ils ont intérêt, s'ils veulent être membres eux-mêmes plus tard, d'être très prudents, de ne créer aucun conflit à aucun niveau » (Délégation de l'UE en Serbie, 2012).

Ainsi, la coopération paraît pragmatique, voire résignée, si on se fie à cette dernière déclaration. Les deux parties ont conscience d'avoir intérêt à ce que le programme se déroule bien : « la Serbie et la Croatie ont des points de vue très similaires sur ces programmes. C'est la principale différence avec d'autres programmes, celui avec le Monténégro ou la Bosnie-Herzégovine. Il est très clair que les deux pays ont bien compris, aussi parce qu'ils en ont la capacité, les enjeux entourant ce programme et ce dont il est sujet » (entretien avec S. Simić, 2012). C'est-à-dire, obtenir le sésame de l'adhésion.

Mais au-delà de l'ambition d'adhérer, les acteurs nationaux insistent également sur le fait que la coopération constitue aussi un objectif pas seulement forcé mais commun. La situation d'adhésion que les deux pays partagent, semble même parfois constituer un terrain de compréhension et d'entente mutuelle, dans le sens où les deux partenaires font face aux demandes exigeantes de la Commission. Par exemple, situer le JTS dans le ministère du développement régional à Zagreb n'est pas bien perçu par la Commission (cf. section précédente), cette question n'embête pas plus que cela les responsables du programme côté serbe : « un JTS sur le territoire d'action, c'est mieux pour les bénéficiaires. On aurait préféré et cela se fait ailleurs. Mais dans le contexte de l'adhésion toute prochaine de la Croatie, on comprend tout à fait qu'ils aient préféré le garder à proximité à Zagreb » (entretien avec M. Žeželj, 2012). Au début du programme (étape conception), les demandes de la Commission sont décrites comme n'étant pas toujours claires, parce que le fond IPA constituait un nouvel instrument pour tout le monde en 2007 : « tout n'était pas toujours très bien calé et des fois les interprétations données variaient d'un interlocuteur à l'autre » (entretien avec D. Cvejić, 2012). Dans ce contexte, « il a fallu se reconnecter. Et un des effets secondaires principaux de cela, ce fut l'amélioration très rapide de nos relations » (entretien avec K. Ležaić, 2010).

En second lieu, le programme est basé sur un déséquilibre financier. En effet, les enveloppes de la politique européenne de préadhésion sont attribuées par pays, puis par volet. Elles varient d'un pays à l'autre (notamment parce que la population est l'un des critères pris en compte dans cette répartition). Pour cette raison, l'enveloppe consacrée au volet 2, coopération transfrontalière, est plus importante en Serbie qu'en Croatie. Ce qui a pour conséquence concrète que dans un même projet, pour les mêmes actions supposées conjointes, le partenaire côté serbe reçoit plus d'argent que le partenaire côté croate et doit en dépenser davantage. Cette situation est délicate à gérer pour les acteurs du projet au niveau local côté serbe : « c'est difficile de leur dire de prendre davantage d'argent que les Croates. A cause de l'histoire, du passé, les partenaires serbes font très attention. Ils ne veulent pas trop en demander et ne pas bénéficier de davantage de soutien. Ils ne veulent pas faire de vagues » (entretien avec S. Simić, 2012). Cette question « délicate » ne peut être résolue selon elle ni a priori ni au niveau inter-gouvernemental. Elle nécessite que les deux bénéficiaires locaux de part

et d'autre de la frontière « s'assoient ensemble et en discutent. C'est une bonne chose car c'est une difficulté qu'ils doivent apprendre à surmonter ensemble. Et c'est bien de la sorte qu'on construit une confiance mutuelle» (Ibid.). Pour elle, la gestion commune du projet par les bénéficiaires constitue l'accomplissement principal du programme : « c'est là que le conflit récent est dépassé, que les valeurs européennes infusent » (Ibid.). Elle explique ensuite pourquoi, selon elle, le programme tient une dimension particulière côté serbe. En premier lieu, elle met l'accent sur le fait qu'il conduit des acteurs locaux à sortir de leur vision serbo-centrée :

« La Serbie a été isolée pendant une longue période parce que la population n'avait plus le droit de voyager librement. Beaucoup de gens avaient peur de rencontrer d'autres personnes. Les étrangers étaient perçus comme des ennemis... Tu sais... ce que tu ne connais pas, souvent, tu ne le comprends pas. Ce manque de contact avec des autres cultures, même proches, a renforcé une xénophobie déjà très présente. Donc tu vois, le premier forum serbo-croate du programme à Vukovar, eh bien pour de nombreux serbes, c'était l'occasion de retourner pour la première fois en Croatie. C'est une des contributions principales du programme pour moi (Ibid.) »

Elle insiste sur un second aspect auquel le programme contribue selon elle, c'est de bouger les lignes à l'intérieur du pays entre les différents corps sociaux :

« Le programme pousse les acteurs locaux à coopérer entre eux. Pour des questions financières principalement, les ONG ont des difficultés à y aller seules. Et les municipalités ne connaissent souvent pas bien la démarche de projet alors que les ONG ont souvent une vraie expertise dans ce domaine. C'est donc gagnant-gagnant pour les deux. Et on le voit dans de plus en plus de projets déposés, ce partenariat entre les pouvoirs publics et la société civile. Et cela, tu vois, c'était inconcevable encore hier. On venait d'essayer dix ans d'un régime qui nous disait que les ONG étaient des traîtres de la nation au service de la CIA... Cela a changé et c'est une bonne chose ! Comme quoi, l'argent est parfois un bon stimulateur... (Ibid.) »

Ces deux citations illustrent bien comment la forme contrainte du programme conduit les acteurs locaux à revoir leur manière de penser et de mener l'action territoriale transfrontalière. Si dans la section précédente, je me suis interrogé sur la légitimité politique et sociale d'une intervention européenne dans les *Balkans occidentaux* aux airs fort impérialistes, cette partie permet de nuancer quelque peu cette première critique au regard de certains effets affichés. Les professionnels en charge du programme au niveau national affirment percevoir des changements dans les pratiques et les représentations socio-spatiales de ceux et celles qui localement participent au programme. Ce dernier les amènerait même à revoir leurs habitudes de collaboration dans le sens d'un rapprochement permis par le franchissement de certaines frontières sociales et ethniques qui s'étaient endurcies durant la période nationaliste des années 1990. Selon ces discours, les acteurs du projet ne franchissent pas les frontières (physique, sociale et symbolique) pour se réconcilier, mais d'abord parce qu'ils cherchent à élaborer un projet et qu'un soutien européen est possible s'ils le montent avec un acteur dissemblable

(nationalement ou professionnellement). Le rapprochement est une conséquence secondaire de ce processus dont le but premier est le montage de projet de coopération transfrontalière. Le processus de réconciliation apparaît alors bel et bien comme un involuble du programme, qui semble s'enclencher parce qu'il n'est pas directement visé. Ni seulement pragmatiques ni seulement enthousiastes ou convaincues, les riverains de la frontière serbo-croate s'engageraient de manière plutôt consciente dans des processus de coopération transfrontalière et de réconciliation interethnique qui s'enrichissent en s'alimentant les uns les autres.

Reste que ces déclarations ne traduisent que la perception des acteurs nationaux du programme, et non pas celles des acteurs de projet au niveau local. Non pas que la réconciliation ne soit pas nécessaire au niveau national aussi. Mais elle n'est pas suffisante. Il est donc temps de déplacer notre focale à l'échelle des projets transfrontaliers pour mesurer plus directement la contribution de ces derniers au processus de réconciliation, au delà des affichages et des discours nationaux (même si encore une fois, ces derniers participent du processus). C'est l'objet de la partie suivante.

### **9.3. A l'échelle du projet : la frontière, un prétexte soutenant le lien**

Cette dernière section pose la question du lien entre injonction à la coopération transfrontalière et réconciliations à l'échelle du projet. Elle s'appuie principalement sur l'étude en profondeur de deux projets transfrontaliers HAB et CBNNet (les projets sont présentés en page suivante) soutenus par le programme IPA CBC Croatie-Serbie dans le cadre du premier appel à projet. Un autre projet sera évoqué à titre comparatif (Cycling Danube). Il a également été soutenu dans le cadre de ce premier appel. Pour mener cette analyse, je m'appuierai principalement sur les entretiens menés avec les leaders du projet, rencontrés à plusieurs reprises lors de mes séjours successifs entre 2009 et 2012 (méthode des terrains répétés présentés dans le chapitre 5). Je m'appuierai également sur le travail de recherche mené par Thomas Vinette dans le cadre de son mémoire de PFE sous ma direction en 2011-2012<sup>486</sup> portant sur « les spécificités de la démarche de projet dans le contexte transfrontalier serbo-croate » (Vinette 2012). Ce dernier prenait également pour cas d'études les projets HAB et CBNNet. Il ne s'agira pas ici de rentrer dans le détail des projets –je renvoie au rapport de Thomas pour cela– mais bel et bien de tester l'hypothèse 2 de cette thèse, celle du lien coopération et réconciliations aux 4 étapes du projet (idée / conception / réalisation / réappropriation), au niveau des acteurs parties

---

<sup>486</sup> Lorsque je mobiliserai ses matériaux ou ses analyses, je le signalerai par une citation.

prenantes du projet (interne) et au niveau du public cible (externe)<sup>487</sup> (9.3.1). Je discuterai ensuite (9.3.2) ces premiers résultats au regard d'autres contextes, en particulier d'autres travaux de recherche menés sous ma direction sur d'autres frontières européennes (France-Allemagne, France-Espagne, Ukraine-Roumanie, républicains-loyalistes à Belfast).

### 9.3.1. Rapide présentation des trois projets analysés

Les trois projets sélectionnés sont des réponses au premier appel car leur développement dans le temps (de l'idée avant 2009 à la réappropriation après 2013, cf. schéma ci-après) correspond bien à la temporalité de cette thèse.

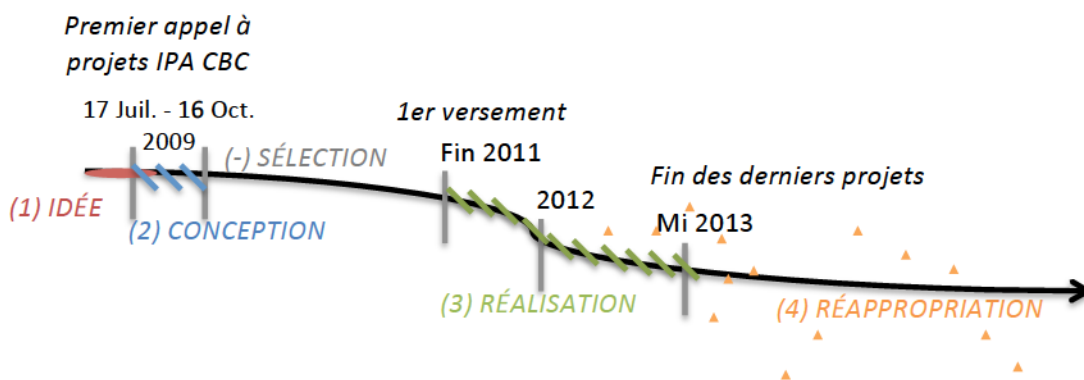


Figure 115 - Temporalité des projets du premier appel IPA CBC Croatie-Serbie

Réalisation : Blondel, 2016.

Parmi les 11 projets retenus par le JMC dans le cadre du premier appel (cf. annexe 14 pour la liste), j'en ai sélectionné trois représentatifs des projets financés par le programme. Mon objectif principal était de donner une idée de la diversité du programme :

- en termes d'objet, en retenant deux projets de la mesure économique, (dont un à connotation environnementale) et un projet à vocation sociale retenu dans le cadre de la mesure people-to-people' ;
- en termes d'ampleur financière, HAB est un petit projet de 100.000 euros dont l'action se déroule sur un an, les deux autres sont un peu plus ambitieux –pesant un peu plus de 300.000€ chacun– et un peu plus longs (18 mois) ;

<sup>487</sup> Cette distinction interne/externe, qui fait du public-cible le récepteur d'un projet pensé et conçu sans lui, ne reflète pas ma propre vision du projet, mais correspond à celle développée dans le cadre de ce programme (notamment).

- en termes de succès également, Cycling Danube nous ayant été pointé comme exemplaire dans la grande majorité des entretiens menées aux niveaux national et européen, quand les deux autres, Cbnet et HAB, étaient moins mis en avant.

Rentrons maintenant un peu plus dans le détail. Le premier projet sélectionné, *Hands Across the Border* (HAB), est classé dans la mesure « people-to-people » du programme, celle qui vise à soutenir les projets à dominante sociale, menés le plus souvent par des ONGs, comme c'est le cas ici. Côté croate, le partenaire (et leader) du projet est le Centre *Nansen Dialogue* d'Osijek. Ce dernier appartient au réseau norvégien du même nom, qui est implanté en ex-Yougoslavie depuis 1995, à Osijek depuis 2001. Ce réseau vise à « promouvoir et faciliter le dialogue soutenant les processus de construction de la paix »<sup>488</sup>. Côté serbe, le partenaire est le centre pour le travail des jeunes (CZOR), une ONG locale créée à Novi Sad en 2001, suite à une initiative d'un réseau d'ONG suédoises, dans l'objectif d'aider à ce que « les jeunes soient reconnus comme une ressource valable pour [la] société et comme des partenaires à part entière du développement de la communauté locale »<sup>489</sup>. Le projet proposé vise à promouvoir l'éducation interculturelle des jeunes entre Serbie et Croatie.

<b>Titre</b>	Hands across the border, identity and cultural heritage of the Danube region - HAB	Innovative cross-border SME export network - CB NET	Improving the international Danube Bicycle Route - Cycling Danube
<b>Leader</b>	Centre Nansen Dialogue, Osijek	Incubateur économique BIOS, Osijek	Comitat de Vukovar-Srijem, Vukovar et Vinkovci
<b>Partenaire</b>	Centre pour le volontariat des jeunes, Novi Sad	Open University de Subotica	Municipalité de Bačka Palanka
<b>Montant (dont UE)</b>	102.248 EUR (85% UE)	302.086 EUR (79%)	348.489 EUR (84%)
<b>Durée (en mois)</b>	12	18	18
<b>Mesure</b>	1.3 People to People	1.1 Développement économique	1.1 Développement économique
<b>Public ciblé</b>	Les jeunes	Les PME	Les professionnels du cyclo-tourisme
<b>Territoire ciblé</b>	Tompojevci (CRO), Bač (SRB)	L'ensemble du territoire du programme	Les municipalités riveraines du Danube dans les Comitats d'Osijek-Baranja et de Vukovar-Srijem et de Bačka septentrionale

Figure 116 - Tableau synthétique des trois projets étudiés

Source : [www.croatia-serbia.com](http://www.croatia-serbia.com)

<sup>488</sup> Cf. Le site internet du réseau : <http://www.nansen-dialogue.net>, traduction personnelle.

<sup>489</sup> Cf. le site de l'association : <http://webastromedia.com/czor/>, traduction personnelle.

Le second *Innovative cross-border SME export network* (CBnet) est un projet à dominante économique. Il vise à accroître la mise en réseau des PME du territoire en les formant et en les amenant à coopérer sur l'amélioration de leurs performances à l'export. Le leader du projet est l'incubateur économique d'Osijek (BIOS), un incubateur d'entreprises classique qui « soutient et accompagne les PME dans leurs premières années de développement »<sup>490</sup>. Le partenaire, côté Serbie, est l'Open University de Subotica, une structure de type associative spécialisée dans la « formation informelle tout-au-long de la vie »<sup>491</sup>. Toutes deux sont des structures de type mixte. Elles sont soutenues par les institutions publiques de leur territoire (municipalité et/ou Comitat/Province), mais une partie de leur budget dépend également de leur capacité à capter des financements extérieurs (nationaux, européens, internationaux).

Le troisième *Improving the international Danube Bicycle Route* (Cycling Danube) est un projet économique-environnemental. Son objectif est d'améliorer la lisibilité et les conditions de sécurité sur la partie danubienne partagée entre Serbie et Croatie de l'euro-véloroute 6. Il s'agit également d'en accroître la visibilité par la production d'un matériau informatif et publicitaire diffusé au niveau local auprès des professionnels du tourisme et des habitants, et au niveau international auprès des cyclo-touristes étrangers. Les partenaires sont cette fois exclusivement publics. Il s'agit du Comitat de Vukovar-Srijem et de la municipalité de Bačka Palanka.

### **9.3.2. De l'idée à la conception, de l'appel à la proposition : entre opportunité et opportunisme dans la rencontre Europe-local**

Dans cette section, je vais porter mon attention aux deux premiers temps du projet, ceux précédant la sélection, l'idée (1) et la conception (2). Les entretiens<sup>492</sup> avec les partenaires des trois projets sélectionnés, bien que répétés dans le temps, ont tous eu lieu après ces deux phases. Le matériau à ma disposition est donc une reconstruction a posteriori des événements.

L'injonction à la coopération transfrontalière s'est traduite au niveau local par plusieurs appels à projets IPA CBC lancés à partir de 2009 dans la zone éligible. Au-delà de la publication de l'appel en lui-même, certains acteurs locaux sont encouragés à formuler un projet commun, et aidés pour cela, au travers de plusieurs workshops organisés par le JTS consacrés successivement à la présentation du

---

<sup>490</sup> Cf. le site du BIOS : [http://inkubator.hr/en\\_UK/about-us](http://inkubator.hr/en_UK/about-us), traduction personnelle.

<sup>491</sup> Cf. Leur site internet : <http://www.openunsubotica.rs/about-us.html>, traduction personnelle.

<sup>492</sup> qui constituent la seule possibilité d'avoir accès à cette phase du projet. L'accès aux réponses déposées n'était pas possible, la Commission n'autorisant pas leur divulgation.



programme et de l'appel, à la recherche de partenaires et à des questions plus techniques (écriture du projet, critères de sélection).

De l'autre côté de l'interaction programme-territoire se situent ceux dont on attend qu'ils répondent à cette injonction, un ensemble d'acteurs locaux et régionaux ciblés, appartenant aux secteurs public ou associatif. Ils sont invités à se positionner, en fonction de leurs statuts et de leurs compétences, sur l'une des trois mesures du programme (économique, environnemental, social)<sup>493</sup>. On peut alors postuler que s'ils entrent dans le processus de proposer un projet, c'est parce qu'ils ont une intention d'action sur la frontière.

Pour mieux comprendre l'articulation entre l'injonction européenne à la coopération et l'intention d'action au niveau local, je choisis de me concentrer d'abord sur un temps idée (1) – conception (2) volontairement regroupé. Ainsi, le champ des possibles est laissé ouvert. C'est-à-dire que je conçois théoriquement cette interaction comme pouvant a priori se situer sur un spectre. A une extrémité, je place (artificiellement) l'idéal d'une idée locale déjà transfrontalière, solide et préexistante à l'injonction du programme (l'idée avant la conception, mais aussi l'idée exportée depuis le local). A l'autre, je place l'idéal d'une idée qui serait apparue après la sollicitation européenne sur le territoire, et aurait été formulée et précisée au gré des workshops proposés (l'idée après la conception, mais aussi l'idée importée vers le local).

Les principales questions que je me pose sont alors les suivantes : Comment les idées circulent entre Europe et local ? Comment elles évoluent durant le processus de conception du projet ? Quels positionnements idéologiques transparaissent dans les projets finalement déposés et retenus dans le cadre du premier appel<sup>494</sup> ? Qu'est ce que les intentions initialement inscrites et prescrites disent du partenariat de l'action (transfrontalière) Europe-local ainsi projetée ? En particulier, quelle place y occupe la question des réconciliations ?

Le tableau en page suivante regroupe les objectifs tels qu'inscrits dans les trois projets déposés. Pour répondre aux questions que je viens de poser, je vais dans un premier temps me focaliser sur le projet supposé donner le plus d'importance à la question des réconciliations, le projet HAB (9.3.2.1) avant de croiser les premiers résultats obtenus avec mon analyse des deux autres projets (9.3.2.2).

---

<sup>493</sup> Les autorités publiques locales et régionales peuvent formuler un projet dans les trois domaines, les possibilités offertes aux organisations publiques à vocation non lucrative dépendant de leur spécialisation. Les chambres consulaires et les syndicats sont aiguillés vers le terrain économique, les ONG vers le terrain social (cf annexe A pour plus de précisions).

<sup>494</sup> J'ai également rencontré des acteurs ayant proposé des projets n'ayant pas été retenus, mais je ne les ai pas suivi aussi régulièrement que ceux qui ont été retenus. Une poursuite du présent travail se situe peut-être là, de sorte à mieux saisir pourquoi une part des acteurs ne parviennent pas, n'essayent pas ou ne veulent pas inscrire leur action locale dans le cadre européen. Il me semble qu'un tel travail permettrait de mieux mesurer l'action européenne et ses impacts et de mieux comprendre ses limites, en particulier le décalage entre intention, perception et action entre les différents niveaux, et les jeux de pouvoir attendants ; pas seulement observer l'action (ici européenne) à partir de ses réussites désignées.

Titre du projet	Hands across the border, (HAB)	CB NET	Cycling Danube
<b>Objectif principal</b>	« To empower interethnic dialogue and cross border cooperation between young people in post conflict and multi-ethnic communities of Eastern Croatia and Western Vojvodina as a basis for social revival of war damaged relations in the Danube region, as well as strengthen the on- going democratisation processes on their common path to the EU ».	« Sustainable economic development of the cross-border region through effective use of the region's economic potential. The project focused on networking producers from the region and joining their products offer in one place, giving them Internet platform as a tool to increase their efficiency on the long term and, consequently, upgrade competitiveness of their business on domestic and export markets ».	« Enhancing recreational tourism in the cross-border region in order to contribute to sustainable social-economic development ».
<b>Objectif spécifique</b>	« Specific project objectives were to increase the level of intercultural competence and recognition of common values of young people from Croatia and Serbia about identity (personal, ethnical, religious, gender) in order to make partnership activities a priority for further integration towards the EU with the aim of regional development, as well as improve the level of cooperation between young people and their local communities across the Danube region by creating and implementing a variety of cultural events as a base for regional social revival. Specific project objective was also to create positive surrounding for promotion of cultural diversities and similarities of the two neighbouring communities as a mutual value and wealth of all people in the Danube region ».	« To increase business cooperation, cross-border trade, competitiveness and export of cross-border SMEs through tailor- made education and usage of modern technologies. CB NET project developed joint cluster of entrepreneurs from Bačka and Srijem County in Serbia and Osijek-Baranja and Vukovar-Srijem County in Croatia, through provision of joint educational services for entrepreneurs (export procedures, marketing strategies, IT) and opportunity to advertise their products on the Internet through common Web platform ».	« To create preconditions for improving bicycle tourism in the programme area in order to raise the tourism attractiveness of the region, thus ensuring development of tourism that would, in turn, contribute to the economic development of the region as a whole ».

Figure 117 - Les objectifs officiels de chaque programme

Source : [www.croatia-serbia.com](http://www.croatia-serbia.com)

### 9.3.2.1. Le projet HAB, l'idéal libéral de pax europea mobilisé en contexte serbo-croate

L'idée principale du projet HAB est de réunir un petit groupe de jeunes, issus principalement des territoires ruraux les plus touchés par les conflits côté Croatie (Tompojevci, à proximité de Vukovar), avec des jeunes, issus également de territoires ruraux, mais de l'autre côté de la frontière (villages appartenant aux territoires municipaux de Bać et Bačka Palanka). L'objectif est de les faire échanger ensemble sur leurs passés et plus précisément sur leurs histoires familiales. La confrontation entre les différentes perspectives personnelles est censée amener les participants à prendre conscience de l'hétérogénéité des perceptions de l'Histoire et de forger leur ouverture et leur esprit critique.

*L'éducation interculturelle par le prisme des histoires personnelles*, c'est justement le titre d'un livre (traduction personnelle) de 2014 publié par le Centre Nansen Dialogue d'Osijek édité et co-écrit par un collectif d'enseignants et de travailleurs associatifs dont le point commun est de travailler pour ou avec des ONGs slaves<sup>495</sup> sur cette question. Cet ouvrage précise le positionnement théorique de cette idée, avant de présenter des retours sur expériences, au premier rang desquelles le projet HAB, et des recommandations pour la mise en pratique de ce type d'approche.

Le chapitre théorique intitulé *Personal narratives or On the mosaic of historical experiences*<sup>496</sup> permet de mieux saisir les intentions du projet HAB. C'est la raison pour laquelle j'en fais ici une citation volontairement longue :

“Young people do not enter the education process as *tabula rasa* –they bring into it (partial) knowledge, family narratives, interpretations of reality, both present and past, if it is even possible to epistemologically differentiate between the two. Therefore, and in line with the contemporary theories of education that recognize the participants of the education process as the greatest resource, it is necessary to deconstruct existing personal truths, putting them primarily in relation with other and different personal truths and then in mutual relations. Using this approach, the young exit the monoperspective and reveal polyphony of historical experiences of past events and periods. If the method of family/personal histories is applied in a specific classroom situation, students will be able to learn through experience that past is a mosaic of various experiences that science of history comprises, analyses and correlates. In societies where the policies of remembering do not include various memories, the official narrative on that part of the population does not include various memories, the official narrative is

---

<sup>495</sup> Outre le Centre Nansen Dialogue d'Osijek, les auteurs mentionnent presque tous un passage par l'initiative Documenta– Centre pour faire face au passé qui regroupe 4 ONG basées en Croatie : le centre pour la paix, la non-violence et les droits de l'Homme d'Osijek, le centre pour les études sur la Paix, le comité civique pour les Droits de l'Homme, le Comité Helsinki croate (traduction personnelle). Cette initiative cherche à « encourager l'établissement d'une vérité factuelle partagée de sorte à faire progresser les discussions, de la dispute permanente sur les faits vers un dialogue sur les interprétations ». L'initiative s'est traduite par un important travail de recueil des témoignages, notamment en Slavonie. Cf. le site officiel : [www.documenta.hr](http://www.documenta.hr)

<sup>496</sup> les références mobilisées sont principalement des travaux scientifiques d'historiens et d'ethnologues spécialistes de la région, notamment les écrits de Kruni Kardov sur Vukovar, (Kardov 2002). Dans l'ouvrage, on note également des références directes à des travaux publiés par le Conseil de l'Europe ou de l'UNESCO sur la notion de “compétence interculturelle”.

delegitimized since there is no room for the narratives of that part of the population in that culture of remembering. Due to such policies of remembering, family narrative live solely in the sphere of privacy and are accepted in the family circle of trust as the only objective and valid experiences of the past. As such, they do not enter into discourse with other memories and are not a matter to be challenged.”

A situation of encountering, sharing and listening to all kinds of personal narratives of past events that caused different, sometimes opposing or even conflicting narratives represent solid grounds for the development of critical thinking. These situations only open up a possibility to challenge and deconstruct official interpretations or the past. Therefore, it is vital for the encouraged interest of the participants/young/students to extend the personal stories with an analysis of historical sources and to help them understand the determination of experiences and memories by offering social and political context. Furthermore, acquiring basic knowledge of the theory of remembering can help students understand all its limitations (Marić, Smokvina-Marijić 2014, p. 28-29).

Selon l’argument développé, chaque individu, si on lui en donne les moyens, posséderait les capacités de s’ouvrir aux autres à partir du moment où des acteurs éclairés l’amèneraient à la discussion et à la réflexion dans un cadre qui lui permette de s’extirper des tabous sociétaux dominants (ici les ethno-nationalismes). Dans le chapitre consacré au retour d’expériences sur le projet HAB, le résumé présenté de l’intention initiale reprend nommément ces éléments (en gras dans le texte original) :

“Through **dialogue about identities in a safe environment**, participants acquire specific knowledge of the spiritual and cultural heritage of the community, about the mosaic of little, ordinary, family histories that made this community what it is and that to a great extent form the community in what it is” (Marić, Smokvina-Marijić 2014, p. 37-38).

En outre, cette méthode cherche théoriquement à donner la possibilité aux paroles minoritaires, « délégitimées » dans l’espace public, de s’exprimer. Le chapitre consacré au projet commence d’ailleurs par une mise en contexte qui souligne la complexité particulière de cette région frontalière durement touchée par les conflits (encore aujourd’hui) :

“The Homeland War brought great suffering to the eastern part of Croatia, bestowing a heritage of traumatic experiences that to this day still burden the people that live there. Great human losses, the problems of missing people, unprocessed crimes, and vast material destruction with almost obliterated economic activity still hinder the building of a healthy post-war society. The relations of the two largest ethnic groups (Croats and Serbs) are marked by great social distance and represent an impediment to normal life and intercultural development of these ethnically mixed communities “(Marić, Smokvina-Marijić 2014, p. 41).

Le projet HAB apparaît alors comme une brique d’une initiative plus large, celle de réconciliations serbo-croates qui passeraient par l’éducation interculturelle des jeunes. Le cœur de l’action du centre Nansen Dialogue à Osijek est d’offrir la possibilité à tous les jeunes de Slavonie d’être en situation de contact et de dialogue avec d’autres jeunes qui ne sont pas de leur communauté ethnique durant leur parcours éducatif. Or ce n’est pas le cas sur le territoire de la municipalité de Vukovar, où depuis les

conflits, les enfants sont séparés par ethnie de la crèche jusqu'au lycée. Même si dans certains cas, ils partagent depuis peu les mêmes locaux, ils ne partagent pas les mêmes classes, les mêmes enseignants, les mêmes diplômes, ni les mêmes pauses. Tout est fait pour éviter les contacts (ce que Marić nomme pudiquement 'grande distance sociale' dans la citation précédente). Mais, pour Srđan Antić, Vukovar n'est que la situation la plus paroxystique d'un problème de relation à l'histoire et à l'éducation générale en Croatie (entretien avec S. Antić, Blondel, 2011-2012). Le projet HAB est donc une première expérimentation sur laquelle le Centre Nansen Dialogue souhaite ensuite s'appuyer pour faire avancer un message plus large sur la nécessité de fournir une éducation interculturelle en Croatie et en ex-Yougoslavie.

L'idée de réconciliation ici prônée me semble correspondre à une acception à la fois libérale et constructiviste de la notion. Libérale parce que celle-ci passerait par un éveil des consciences au niveau individuel (par le dialogue) qui se traduirait ensuite par le respect de l'Autre, des Autres. Constructiviste dans le sens où le changement social passe d'abord par la déconstruction du modèle ethno-nationaliste victimes (nous) versus bourreaux (eux), puis par la reconstruction d'un modèle du vivre-ensemble libéral.

Cette idéologie libérale-constructiviste est très proche de celle développée par les institutions européennes elles-mêmes (cf. Chapitre 2). Cela s'explique probablement par le fait que le Centre Nansen Dialogue a été lancée par une ONG-mère norvégienne très en phase avec cette ligne et que le partenaire serbe (CZOR) a été, à son lancement et durant les cinq premières années (jusqu'en 2006), membre d'un réseau suédois d'ONG centré sur la jeunesse également en phase avec cette conception. En outre, le projet HAB n'est qu'une expérimentation parmi d'autres, menées par un ensemble d'ONG appartenant à la même mouvance –visant à (r)établir une éducation plus interculturelle dans les territoires post-yougoslaves les plus touchés par les conflits– et possédant le même type d'affiliations et de financeurs scandinaves et/ou européens.

Il ne s'agit pas ici de discuter l'idéologie en elle-même, mais plutôt de mettre en lumière les cheminements et les collusions idéelles entre les projets développés sur le terrain transfrontalier serbo-croate et le programme européen dans lequel ils s'inscrivent. A la différence du programme en lui-même, l'action européenne se fait, au niveau du projet au moment de la conception, moins directement prescriptive. Les programmes de préadhésion participent d'un ensemble d'interventions extérieures, européennes au sens large mais pas seulement, dont certaines l'ont précédés. Si les préceptes développés aujourd'hui par les ONG droit-de-l'hommeistes doivent beaucoup à des conceptions pacificatrices pensées ailleurs (en particulier dans les pays scandinaves) et dont le transfert top-down a commencé pendant les conflits, des acteurs locaux se les sont réappropriées aujourd'hui et les ont adaptées à la situation particulière post-conflits et ses problématiques (e.g. l'éducation à Vukovar pour contrer la reproduction du rejet de l'Autre dans les familles).

Leurs histoires personnelles semblent aussi compter dans la compréhension de l'intentionnalité du projet<sup>497</sup>. Le directeur du Centre Nansen Dialog d'Osijek se définit comme un serbe de Croatie, quand la directrice du CZOR s'est présentée à moi comme une ancienne réfugiée serbe de Croatie. Tous deux affirment rejeter les cadres ethno-nationalistes dominant de part et d'autre de la frontière (entretiens avec S. Antić et D. Radić, Blondel, 2012). Ils incarnent personnellement une idéologie libérale-constructiviste de la réconciliation qu'ils ont choisi de développer comme la contre-idéologie principale aux ethno-nationalismes, serbe et croate. Et ils ne s'en cachent pas. On le voit également chez les leaders d'ONG dont les projets n'ont pas été retenus dans le cadre du premier appel. Par exemple, Miljenko Turniski, le directeur de l'agence pour la démocratie locale d'Osijek (dont le réseau est lié au Conseil de l'Europe) déclare : « notre tâche, c'est de promouvoir une société civile qui mettent en œuvre les standards européens dans la réalité locale... cela profitera à la Croatie et au développement local » (entretien avec M.Turniski, Blondel, 2010). Pour Srđan Antić, le projet HAB cherche à inverser la hiérarchie des valeurs sociales, « faire que la diversité et la mixité ethniques soient perçues comme un progrès pour leurs communautés respectives » (2011).

Qu'un projet comme HAB soit sélectionné dans le cadre de l'appel à projets IPA CBC Serbie-Croatie reflète l'adéquation entre les critères de sélection du programme et l'idéologie développée par ces ONG. Mais cela correspond davantage à une collusion idéale de circonstance qu'à un(e) demande/forçage de l'Europe occidentale par le haut. L'UE soutient financièrement des projets qui correspondent à sa pensée, menés par des ONG hybrides qui existaient avant son intervention directe sur le territoire frontalier. Elle ne crée pas l'existant, elle cherche à amplifier certains phénomènes qui vont dans le sens de l'idéologie qu'elle est supposée incarner et défendre par ses politiques, en l'occurrence une certaine conception de la réconciliation. Et de l'autre bord, les leaders des ONG locales se saisissent de ce qui constituent selon eux l'objet principal de l'Union « son projet de paix », un dessein « facile à formuler, difficile à mettre en place quotidiennement au niveau local ici » (entretien avec M.Turniski, Blondel, 2010). Ils visent souvent en particulier un public dans lequel ils projettent leurs espoirs et leurs craintes : les jeunes. Ces derniers, aux prises avec la xénophobie de leurs aînés (cf. chapitre 7), se voient désignés comme porteurs d'une grande responsabilité : celle de ne pas reproduire les erreurs du passé (entretiens avec M. Turniski, I. Mikulić, S. Antić, S. Radić., O. Perušić, Blondel, 2010, 2011, 2012).

---

<sup>497</sup> Plus que leur parcours universitaires par exemple, explication parfois avancée pour justifier de l'émergence d'une élite libérale. Que ce soit au niveau du programme ou des projets, rares sont les acteurs qui auraient suivi un cursus dans une université occidentale, puis seraient revenus en Croatie ou en Serbie pour mettre en pratique les savoirs appris ailleurs. De ce que j'en ai perçu, les jeunes qui partent ne reviennent le plus souvent pas.

### 9.3.2.2. Les projets CBnet et Cycling Danube, entre localisme<sup>498</sup>, durabilisme et néolibéralisme

Elargissons maintenant la réflexion menée dans cette section aux deux autres projets étudiés dans cette thèse. Sans entrer autant dans les détails, il apparaît que le projet CBnet traduit également la mise en œuvre de certains mots d'ordre européens, cette fois économiques, au niveau local. Le leader du projet, affiche une intention assez large : « on en a fait un projet de développement économique durable » (entretien avec Ivo Koški, Blondel, 2011), ce qui correspond à l'objectif principal écrit dans le tableau ci-avant. Derrière cet affichage consensuel, le projet CBnet vise plus précisément à aider les PME du territoire transfrontalier à améliorer leurs performances à l'export. Selon Ivo Koški, une étude sur le sujet menée antérieurement au dépôt du projet par le BIOS avait permis d'identifier cette limite au développement économique local, et de pointer le faible usage d'internet des PME dans la commercialisation de leurs produits comme un facteur explicatif (Ibid.). Les deux partenaires du projet proposent, par des séminaires de formation, de préparer les PME aux règles du marché commun et d'améliorer leurs connaissances des stratégies marketing, de sorte à ce que la mise en concurrence ne se fasse pas uniquement à leurs dépens, mais potentiellement à leur profit. Il vise également à proposer aux PME un service, une plateforme commune de mise en vente de leurs produits sur internet (gratuite dans un premier temps) (entretiens avec I. Koški et V. Mrdaković, 2010, 2011).

Parmi les objectifs plus détaillés de CBnet, il est fait mention « d'améliorer la compétitivité des PME comme une conséquence de l'augmentation de l'efficacité du business » (cf. tableau ci-avant). Depuis qu'elle est plus directement liée à la stratégie de Lisbonne et surtout à Europe 2020, la politique européenne a pris un tournant plus néolibéral et localiste. C'est au territoire régional ou transfrontalier qu'il est demandé de travailler localement à sa compétitivité et à son attractivité internationale<sup>499</sup> (rayonnement dont profiterait ensuite toute l'UE). Le projet CBnet s'inscrit bien dans ce changement d'idéologie territoriale, portée par une organisation publique à vocation non lucrative dont la mission unique est de « participer au développement économique régional »<sup>500</sup>. L'incubateur d'entreprises d'Osijek (BIOS) est leader d'un projet au vocabulaire néolibéral qui vise à inciter les acteurs du tissu économique local à s'adapter à la compétition internationale, les -et se- rendant par la même responsables du développement territorial (ou de son échec). Ce transfert de responsabilité de l'échelle nationale à l'échelle locale traduit une reconfiguration de l'action publique territoriale observable ailleurs en Europe. Le désengagement et la délégitimation de l'Etat s'accompagnent d'une

---

<sup>498</sup> Je fais référence ici au phénomène décrit ainsi par le sociologue Jean-Pierre Garnier : « Le localisme est une démarche qui consiste à formuler, étudier et traiter les problèmes là où ils se posent : au lieu de remonter aux processus globaux générateurs des violences, on se borne à traiter les conséquences locales » (Garnier 2001).

<sup>499</sup> Voir par exemple le texte de Marjorie Jouen, du Comité des Régions, qui positionne le développement local comme un des instruments centraux de développement pour les régions périphériques et rurales, touchées plus durement par la crise économique (Jouen 2011).

<sup>500</sup> Cf. Le site du BIOS : [http://inkubator.hr/en\\_UK/about-us/goals](http://inkubator.hr/en_UK/about-us/goals)

relégitimation du local comme échelle décisionnelle et comme valeur politique. Cette orientation localiste et territorialiste de l'action publique participe « d'un mode de pensée (...) o le politique revendique tous ses attributs symboliques mais, pour ce faire, ne se positionne qu'à une micro-échelle d'intervention, ce qui de facto semble démentir ses prétentions » (Genestier, Ouardi, Rennes 2007, p. 80)<sup>501</sup>.

Mais là encore, il ne s'agit pas ici de discuter de l'idéologie dominante (notamment en Europe) en elle-même mais de sa diffusion. Le projet transfrontalier s'inscrit dans la poursuite des actions développées par le BIOS qui portaient et portent encore principalement sur le soutien aux petites entreprises lançant leurs activités. Plus largement, la volonté affichée par le BIOS est de « contribuer à un changement d'état d'esprit » parce que « les gens ici sont des assistés, ils se plaignent de ne pas avoir de travail mais ils n'essayent pas vraiment » (entretien avec Ivo Koški, Blondel, 2010). Comme pour le projet HAB, le projet transfrontalier est saisi comme une opportunité par les acteurs locaux du fait d'une congruence idéologique, cette fois au niveau économique (la « compétitivité » contre « l'assistanat »).

Le dernier projet IPA CBC ici abordé, Cycling Danube, confirme certains des résultats précédents. Là aussi, les partenaires du projet, deux collectivités locales (le Comitat de Vukovar-Srijem et la municipalité de Bačka Palanka) sont persuadées que le « développement socio-économique durable » de leur territoire respectif passe par la valorisation des ressources endogènes, et « ici, notre avantage, c'est le Danube » (entretien avec M. Sekulić, Blondel, 2010). Le projet est organisé autour d'un objet territorial identifié, la section transfrontalière de l'euro-véloroute 6 qui longe le fleuve. Il vise à améliorer sa lisibilité locale et sa visibilité internationale. Il s'agit plus précisément de convaincre les acteurs locaux du secteur du « tourisme récréatif » du potentiel de cette véloroute pour le développement de leurs activités, et en même temps, de convaincre les potentiels touristes étrangers (allemands, autrichiens) de venir emprunter cet itinéraire et de dépenser sur le territoire transfrontalier (Ibid.).

Comme pour CBnet, on note l'articulation entre l'idée première du développement local, celle de mobiliser des ressources locales pour créer de la prospérité, et ce qui est identifié comme la contrainte globale, la nécessité de rendre son territoire compétitif, « attractif », dans l'offre touristique européenne et mondiale. Cette articulation aboutit à la formulation de l'objectif du projet : la mise en (cyclo-)tourisme des rives croates et serbes du Danube pour favoriser le développement du territoire

---

<sup>501</sup> Je me permets d'utiliser ici une analyse développée par Philippe Genestier, Samira Ouardi et Juliette Rennes sur l'évolution du cadre de la pensée politique en France, une "tendance qui pousse le champ discursif politico-institutionnel à formuler les questions socio-politiques à partir du paradigme localiste importé notamment de la politique de la ville" (Genestier, Ouardi, Rennes 2007, p. 69). Il me semble que le même type d'évolution est perceptible dans la mutation de l'action publique territoriale en ex-Yougoslavie proposée/imposée par le cadre de la politique européenne de pré-adhésion.



transfrontalier. L'appel à projets apparaît là encore comme une opportunité dans une région présentée comme « en retard en termes de développement. On va avoir besoin de 20 ans pour rattraper le niveau de vie de Zagreb » (Ibid.).

Cette dernière citation est révélatrice de l'interprétation paradoxale du développement comme un processus mesurable plutôt qu'un discours produit par et dans un contexte historique<sup>502</sup> (Escobar 1995, p. 23; Fischer-Tahir, Naumann 2013, p. 14). Le développement est approché dans une perspective moderniste comme un continuum. Vukovar doit rattraper Zagreb qui doit elle-même se mettre au niveau des régions les plus riches de l'Union européenne. C'est la base du raisonnement développementaliste mis en œuvre par l'UE au travers de sa politique de cohésion territoriale. L'idée d'aplanir les différences territoriales se traduit par le soutien, au travers des fonds structurels, aux régions les moins développées, établissant de fait une hiérarchie entre territoires et populations possiblement contre-productive par rapport au but ultime que cette politique cherche à atteindre<sup>503</sup>. Mais l'objet n'est pas de discuter ici l'idéologie en elle-même<sup>504</sup> ni le décalage entre l'échelle du projet et ses ambitions.

Plus qu'une discussion à propos de l'idéologie en elle-même, je cherche plutôt à souligner la congruence entre échelons local et européen, ici dans la manière positiviste de concevoir l'aménagement du territoire comme produisant nécessairement et toujours le développement territorial. Marina Sekulić inscrit les visées du projet *Cycling Danube* dans la droite ligne de la pensée européenne développée sur les régions frontalières : « Nous sommes dans une région frontalière désavantagée, un cul-de-sac. Notre espoir c'est la politique de cohésion européenne. Nous avons besoin de cet argent. Parce qu'il faut faire quelque chose pour stopper le déclin démographique et économique dans cette ville avant qu'il ne soit trop tard » (entretien avec M. Sekulić, Blondel, 2010). La politique régionale européenne est citée directement et ses objectifs récités.

A la différence de l'échelon national où le rapport du pouvoir est lié à un cadre contraignant (le processus de préadhésion), la domination européenne s'exerce à l'échelon du projet de manière plus subtile et plus diffuse. Si on élargit à nouveau la réflexion aux trois projets ici mentionnés, on note que dans les trois cas, des acteurs locaux se réapproprient dans leurs projets certains éléments de l'idéologie européenne, que ce soit ces principes fondateurs libéraux et capitalistes (la paix, le marché commun) ou bien certaines marottes plus récentes et plus spécifiques à la politique de cohésion et son tournant néolibéral (compétitivité des territoires, une certaine vision du développement local). Certes, il y a là une part de pragmatisme de leur part. L'écriture du projet sert la traduction de l'idée initiale en

---

<sup>502</sup> Traduction personnelle de "historically produced discourse".

<sup>503</sup> Pour plus de précisions sur cette idée, cf. Blondel, 2016.

<sup>504</sup> D'autant que Fisher-Tahir et Naumann le souligne : « attempts to conceptualise development are embedded in the particular representations of well-being of their authors » (Fischer-Tahir, Naumann 2013, p. 15).

des termes qui maximisent leur recevabilité auprès des responsables nationaux du programme, qui cherchent à suivre les mots d'ordre de la Commission à la lettre en contexte de préadhésion. Mais il serait injuste de réduire la réflexion locale à ce pragmatisme-là. Les acteurs locaux mobilisent l'idée qu'ils se font de l'Europe et la traduisent en un projet transfrontalier aussi parce que cela leur paraît constituer une possibilité d'action à leur disposition appropriée aux problèmes de leur territoire, pas si spécifiques sur le continent (chômage, déclin démographique, visions de l'histoire concurrentes).

La formulation de projets transfrontaliers à la fois formatés et ajustés aux enjeux du territoire relève ainsi d'un effet d'opportunité et d'opportunisme liés à la forme même d'un système d'actions par appel à projets inscrit dans le contexte d'un programme très cadré par la Commission et à la force de l'idéologie libérale-capitaliste perçue localement comme alternative principale –si ce n'est unique– de développement<sup>505</sup>. Le contexte post-yougoslave semble favoriser l'appétence locale pour les deux piliers principaux de l'idéal moderniste européen, le projet libéral de paix apparaissant comme une réponse souhaitable en situation de post-conflits, le néolibéralisme économique comme une alternative en contexte post-socialiste. Plus que par opportunisme économique (sans en être complètement détaché), la domination européenne s'exerce surtout idéologiquement au niveau local par l'adhésion volontaire et volontariste des acteurs visés. C'est-à-dire les ONG européenistes, les organes parapublics et les collectivités locales de tout bord ou presque<sup>506</sup>, qui mettent en œuvre les projets transfrontaliers avec autant d'entrain que le projet européen leur semble constituer le seul progrès possible.

Les effets de frontière (envisagés sous un angle négatif) semblent n'avoir aucune importance ou presque dans les projets CBnet et Cycling Danube, comme gommés par des enjeux supérieurs : le développement territorial dans un contexte européen qui deviendra de plus en plus concurrentiel avec l'adhésion. L'UE sert alors de catalyseur fort, autant parce qu'elle attire que parce qu'elle effraie.

### *9.3.2.3. La réconciliation, un enjeu diversement intégré mais toujours présent*

Mais où se situe l'objectif secondaire du programme, i.e. la réconciliation, lors des phases initiales idée et conception ?

Une première manière de répondre à cette question est de lire les projets eux-mêmes et de voir comment ils conjuguent, dans l'écrit, injonction à la coopération et réconciliation. La réponse pour le projet HAB est rapide et simple. La réconciliation est l'objectif principal du projet. Ce n'est pas le cas

---

<sup>505</sup> Jérôme Dubois observe le même phénomène dans ses recherches sur les programmes LEADER en France, cf. : (Dubois 2009).

<sup>506</sup> Lors de mon séjour de terrain, seule une municipalité rurale aux mains de l'extrême-droite en Serbie s'est opposée par principe au programme Serbie-Croatie (entretien avec Slobodan Prpa, Blondel, 2012)

pour CBnet et Cycling Danube. L'aspect transfrontalier du programme semble même avoir été quelque peu oublié. Pour CBnet par exemple, le mot transfrontalier revient certes trois fois dans l'énoncé des objectifs mais son emploi vague semble traduire plus un effet d'affichage que l'intention de développer des activités de façon transfrontalière. Le projet mentionne ainsi la région transfrontalière (qui semble qualifier davantage le territoire d'intervention que l'action elle-même), les PME transfrontalières (là encore, plus une manière d'indiquer le territoire ciblé que de décrire l'activité des PME) et le commerce transfrontalier. Sur ce dernier point, mention est faite de l'objectif de supporter l'amélioration des performances des PME sur le marché domestique et à l'export, sans que ne soient précisément visés les échanges entre Slavonie et Voïvodine en particulier. Quand je l'ai interrogé sur les raisons qui l'ont poussé à répondre à un appel IPA CBC Serbie-Croatie, le leader de CBnet, Ivo Koški, répond simplement : « On répond aussi aux autres. On va là où il y a de l'argent. Le transfrontalier n'avait pas beaucoup d'importance. Le business, c'est le business » (2010). Les enjeux de coopération et de réconciliation semblent ainsi ignorés. Il est même possible de se demander si l'objet même du projet, l'accroissement de la compétitivité des PME, ne risque pas d'accroître la compétition entre PME, ayant alors pour conséquence de freiner leur élan coopératif et de nourrir, plutôt que de dépasser, les méfiances réciproques.

Second point, et c'est le cas dans les trois projets choisis, les leaders, tous issus du côté croate, semblent avoir pensé le projet à l'échelle de leur territoire habituel, et n'avoir intégré le partenaire serbe qu'a posteriori, au moment de la conception. Au point de ne constituer qu'un faire-valoir, une contrainte nécessaire pour remplir les conditions d'éligibilité ? A la lecture des projets, il apparaît que CBnet et Cycling Danube auraient pu être envisagés dans le périmètre d'action habituel du partenaire leader, le territoire des deux Comitats pour le BIOS, le territoire du Comitat de Vukovar-Srijem pour l'institution du même nom. Et nul besoin de traverser la frontière entre Serbie et Croatie pour penser un projet de réconciliation entre Serbes et Croates. Bien qu'en minorité dans le pays voisin, on trouve encore des individus se définissant comme Serbes en Slavonie et réciproquement. La municipalité de Vukovar, un des territoires ciblés par le projet HAB et qui constitue le territoire d'intervention privilégié du Centre Nansen Dialogue, aurait, à ce titre, suffi.

Mais ce n'est pas parce que l'objet des projets n'est pas spécifiquement et uniquement transfrontalier que les enjeux de coopération et de réconciliation ne sont pas apparus lors de la phase de conception du projet, bien au contraire. Pour HAB et CBnet, les couples de leaders n'avaient jamais géré un projet ensemble, mais ils se connaissaient déjà et l'envie de coopérer préexistait. L'appel à projets est arrivé comme une opportunité d'y donner corps. Daniela Radić (HAB) indique par exemple : « quand on s'est rencontré la première fois avec Srđan, on a pensé à monter un projet ensemble et l'appel IPA venait justement de sortir... Ensuite, on s'est dit faisons-le autour de notre thématique commune, les jeunes » (2012). Ce que me décrit Ivo Koški est quasiment identique : « nous nous connaissons depuis 10 ans.

Quand j'ai vu l'appel à projets sortir, j'ai envoyé un message à Violeta sur Facebook : 'tiens si on faisait quelque chose ? » (2010). Envisager un projet, comprenant des interventions communes de part et d'autre de la frontière, n'a pas freiné des organisations habituées (surtout les trois ONG, le BIOS moins) à travailler en équipe, à franchir les frontières et à fondre leurs objectifs dans le cadre d'un programme plus large cofinancé par une institution internationale. Si nouveauté il y a, elle se situe dans le cadre de l'action. Pour tous, c'est la première fois, depuis la fin des conflits, qu'ils participent à un projet spécifiquement serbo-croate, c'est-à-dire qui regroupe un partenaire serbe et un partenaire croate à l'exclusion d'autres, et qui est soutenu de part et d'autre de la frontière par un programme organisé conjointement par leurs gouvernements nationaux respectifs. L'interconnaissance entre les acteurs de part et d'autre de la frontière constitue dans les deux cas la base d'une coopération qui gagne en concrétude du fait de l'appel. Le programme contribue bien alors à renforcer des liens existant par la conception d'un projet transfrontalier commun et exclusif. La réconciliation apparaît à nouveau comme un involuable dans le cas et au niveau de ces deux couples d'acteurs, dans le sens où elle n'est pas directement visée mais constitue bien un effet secondaire de l'injonction à la coopération.

Pour Cycling Danube, la situation est quelque peu différente. En premier lieu, le comitat de Vukovar-Srijem et la municipalité de Bačka Palanka ne coopéraient pas ensemble avant le début du projet. Au niveau politique comme au niveau technique, les acteurs des deux institutions ne se connaissaient pas. Marina Sekulić, en charge du projet côté Croatie, est arrivée à son poste et s'est installée dans la région quelques mois avant le lancement du premier appel (en provenance de Zagreb) (2010). L'idée de développer une coopération a germé au Comitat suite aux sollicitations fréquentes de la part des municipalités situées de l'autre côté de la frontière : « Les partenaires en Serbie et en Bosnie-Herzégovine veulent coopérer avec nous. Ils nous le proposent tout le temps » (Ibid.).

Pourtant, longtemps, le Comitat refuse. La coopération avec l'ancien ennemi est, pour les élus HDZ (droite nationaliste conservatrice) à la tête du Comitat, inconcevable. Ce qui finit par les convaincre de franchir le pas, c'est la prise de conscience croissante (à laquelle Marina Sekulić semble avoir activement participé) que dans un tel « cul-de-sac de l'Europe », la situation économique, sociale et démographique est catastrophique (Ibid.). La nécessité d'agir se fait pressante de part et d'autre de la frontière : « Nous savons tous que nous devons améliorer nos conditions de vie ici si l'on veut que notre territoire cesse de mourir à petit feu » (2010). Le choix de développer un projet avec une municipalité située en Serbie est pragmatique : « la Bosnie c'est trop compliqué » (Ibid.). Et coopérer avec l'ancien ennemi correspond à une inflexion raisonnable de la part des élus : « Nous sommes tous conscients, surtout ici à Vukovar, du passé. Il ne s'agit pas d'oublier, mais ce n'est pas non plus un obstacle. Il est nécessaire que les gens s'unissent pour dépasser la guerre. C'est une coopération officielle, pas de l'amitié » (Ibid.). Le format d'un programme qui appelle à une coopération

territoriale, et non pas à une réconciliation politique et sociale directe, semble dans ce cas, avoir permis le rétablissement de liens sévèrement endommagés par la guerre. L'injonction à la coopération fonctionne ici parce qu'elle est formulée dans un territoire paradoxalement symbole du souvenir et oublié par l'action publique (et l'investissement privé).

Ainsi, bien qu'elle ne soit pas toujours perceptible immédiatement, la question de la réconciliation semble ré-émerger à différents niveaux (individuel et/ou collectif), à différents stades aussi (plus ou moins avancés) entre les temps de réflexion et de conception dans les trois projets que nous avons choisi d'étudier. D'ailleurs, dans deux projets sur trois (HAB et Cycling Danube), un symbole fort fait office de support transfrontalier à la restauration du lien : le Danube. Daniela Radić (HAB) le désigne comme « la connexion entre les deux Etats » et insiste : « notre héritage commun est lié au Danube » (2012). Marina Sekulić y voit « un potentiel liant, le support naturel du développement économique » et pointe les îles du Danube comme une source d'inspiration pour la coopération : « les habitants, les locaux, sont capables de nager ensemble là-bas » (2010). Le fleuve se retrouve dans le logo du projet HAB au côté d'un des seuls symboles de Vukovar non-nationaliste, la colombe de Vučedol<sup>507</sup> et d'un autre symbole pour le côté serbe, suffisamment ancien pour ne pas trop être connoté, le château de Bač<sup>508</sup>.



Figure 118 - Le logo officiel du projet *Hands across the border*

Source : Centre Nansen Dialogue d'Osijek, 2011.

<sup>507</sup> Un des rares vestiges d'une culture archéologique chalcolithique, retrouvé à proximité de Vukovar.

<sup>508</sup> Construite par un roi hongrois.

### 9.3.3. La (longue) parenthèse de la sélection

Entre le moment où les leaders de projet ont une idée, la formalisent de la manière attendue par le programme IPA CBC Serbie-Croatie et le moment de la mise en place du projet se trouve un temps souvent oublié dans la théorie, celui de la sélection –entre les différents projets déposés – et de la contractualisation. Cette dernière correspond à la signature entre chaque partenaire du projet de part et d'autre de la frontière et l'autorité financière responsable dans son pays<sup>509</sup>, versant au début du projet<sup>510</sup> une participation européenne couvrant entre 80% et 85% des dépenses estimées<sup>511</sup>. Je vais brièvement présenter les principaux aspects des deux premiers appels à projets de sorte à mieux situer les trois projets étudiés et discuter de la portée des réalisations de ces trois-là et plus généralement du programme.

Lors du premier appel lancé pendant l'été 2009, sur les 110 projets déposés, 11 projets ont été sélectionnés. Quasiment deux tiers d'entre eux (7 sur 11) appartenaient à la mesure développement économique. Ces projets étaient en moyenne plus longs et plus chers. Le programme a ainsi consacré environ 80% de son enveloppe à cette mesure pour le premier appel.

Devant le retard pris, le second appel dispose d'un budget supérieur (5,4 millions d'aide européenne contre 3,5 millions pour le premier appel). 22 projets sont sélectionnés sur 146 candidatures. La moitié d'entre eux sont des projets people-to-people. Mais financièrement, l'enveloppe du programme reste majoritairement dépensée sur les deux autres mesures (80%), les projets people-to-people coûtant en moyenne presque 4 fois moins et durant deux fois moins longtemps.

On note que quasiment deux ans et demi se sont écoulés entre le premier appel à projets et le versement des premières aides (c'est-à-dire le lancement officiel des projets sélectionnés). Ce temps, trop long selon les acteurs du projet, tient au manque d'expérience des partenaires du programme à tous les niveaux selon Gianni Balette (Commission européenne) : « ce sont les risques d'apprendre en faisant » (2011). Au niveau local, les partenaires des projets HAB et CBnet soulignent les difficultés qu'un tel délai a entraînées pour leur trésorerie, en matière de ressources humaines et pour l'organisation du travail au sein de leur organisme respectif.

---

<sup>509</sup> Agence de développement régional (ARR) côté Croatie, délégation de la Commission côté Serbie.

<sup>510</sup> Ce n'est le cas que dans le contexte des programmes de coopération transfrontalière qui font partie de l'instrument de préadhésion, pas pour INTERREG, la politique de coopération transfrontalière pour les pays membres de l'UE, où dans ce cas les fonds octroyés le sont par remboursement.

<sup>511</sup> Là aussi plus élevé qu'au sein d'INTERREG.

	Premier appel	Second appel	
Date de lancement	19 Juillet 2009	15 novembre 2011	
Premier projet lancé	Fin 2011	Juin 2012	
Montant de l'aide européenne	1,44 millions d'euros (Croatie) + 1,8 millions d'euros (Serbie)	2,16 millions d'euros (Croatie) + 3,19 millions d'euros (Serbie)	
Nombre de candidatures enregistrées	110	146	
Nombre de projets sélectionnés	11 (10%)	22 (15%)	
Mesure 1 – Développement économique	En nombre	7/11	5/22
	En % de l'enveloppe totale	79%	36%
	Cout moyen total d'un projet	369.000 euros	386.000 euros
	Durée moyenne d'un projet	20 mois	19 mois
Mesure 2 – Protection environnementale	En nombre	2/11 – 18%	6/22 – 27%
	En % de l'enveloppe totale	15,5%	43%
	Cout moyen d'un projet	255.000 euros	382.000 euros
	Durée moyenne d'un projet	21 mois	22 mois
Mesure 3 – People to people	En nombre	2/11 – 18%	11/22 – 50%
	En % de l'enveloppe totale	5,5%	21%
	Cout moyen d'un projet	89.500 euros	104.000 euros
	Durée moyenne d'un projet	12 mois	13 mois

Figure 119 - Les deux premiers appels en chiffre – Réalisation personnelle

Source : [www.croatia-serbia.com](http://www.croatia-serbia.com)

Les cartes suivantes permettent de rendre compte de : (1) la répartition géographique des partenaires leaders de chaque projet selon l'adresse de l'organisation, et (2) la répartition géographique par comitats/districts de l'aire d'action des projets. Par exemple le projet HAB est un partenariat entre une ONG située à Osijek (Centre Nansen Dialogue) et une ONG située à Novi Sad (CZOR) mais l'action développée par le projet concerne des villages situés dans le Comitat de Vukovar-Srijem (et non d'Osijek-Baranja) et de Bačka du Sud.

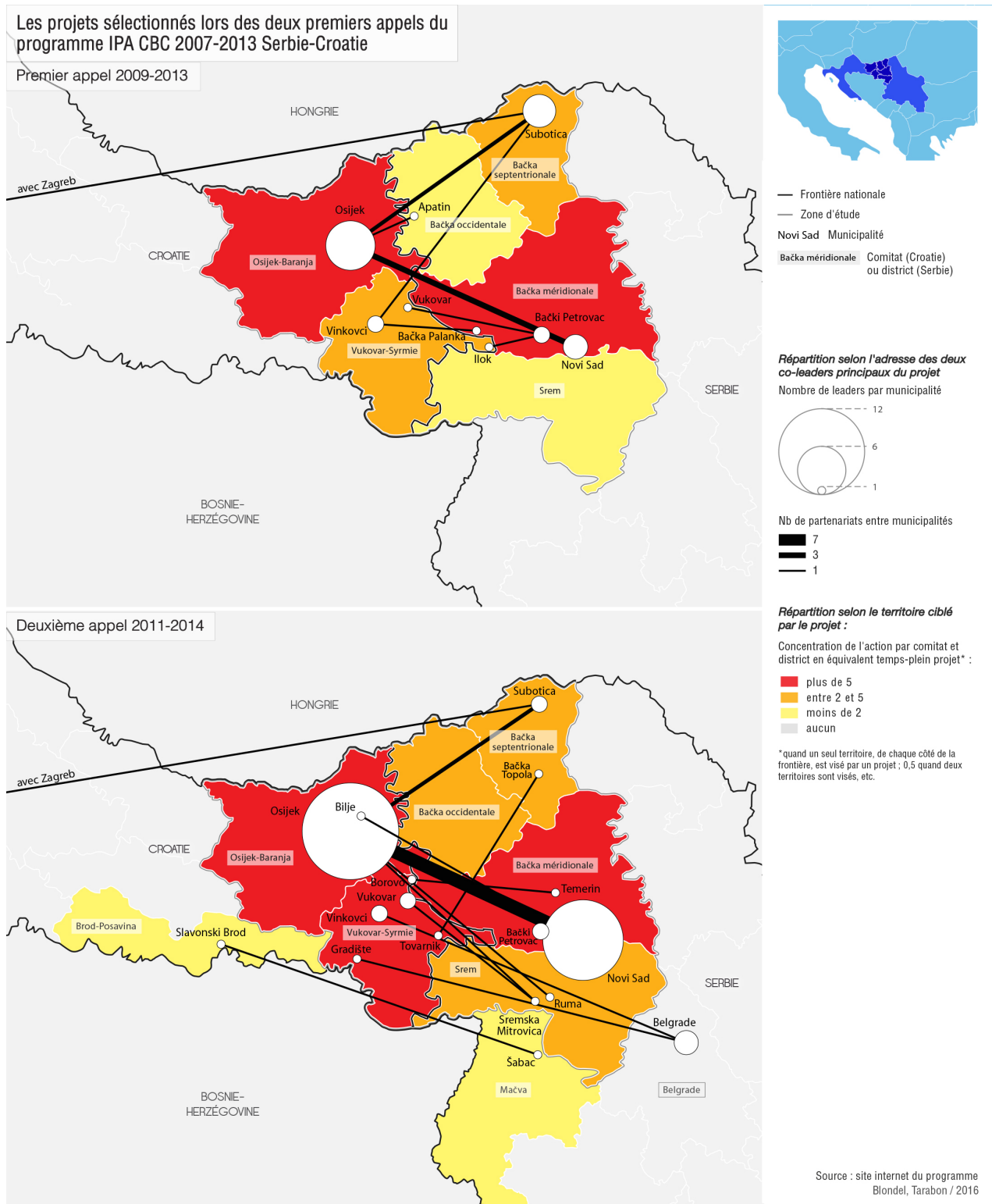


Figure 120 - Répartition des projets sélectionnés lors des deux premiers appels

Source : Programme Croatie-Serbie ; Réalisation : Blondel et Tarabon, 2016.



D'une manière générale, la majorité des organismes partenaires se situent dans les grandes villes du territoire transfrontalier. Durant le premier appel, les deux partenariats les plus forts sont Osijek-Novi Sad et Osijek-Subotica. Durant le second appel, c'est Osijek - Novi Sad.

On note entre les deux appels, un déplacement de l'organisation de l'action et de l'action vers le Sud du territoire. Le territoire transfrontalier semble ainsi mieux couvert dans le second appel que dans le premier. Cet équilibrage est intentionnel. Le responsable de l'antenne du JTS sur le territoire éligible situé à Sremska Mitrovica, déclare y avoir œuvré :

« Si on ne fait pas attention, notre programme va aider ceux qui sont déjà les plus favorisés : le Nord du territoire transfrontalier et les villes principales. Or ce sont eux qui sont déjà les plus riches et qui ont le plus de capacité humaine à développer des projets ! Je suis vraiment content que dans le deuxième appel, on ait rectifié un peu le tir et soutenu plus de projets situés dans le Srem ou même chez moi, dans le district de Mačva » (entretien avec Darko Cvejić, 2012, Blondel).

La lecture des courtes synthèses d'une page présentes sur le site internet du programme permet de mieux se rendre compte quelles thématiques sont développées par les projets soutenus, en tentant d'aller au-delà du classement officiel (plus flou) du programme selon les trois piliers du développement durable.

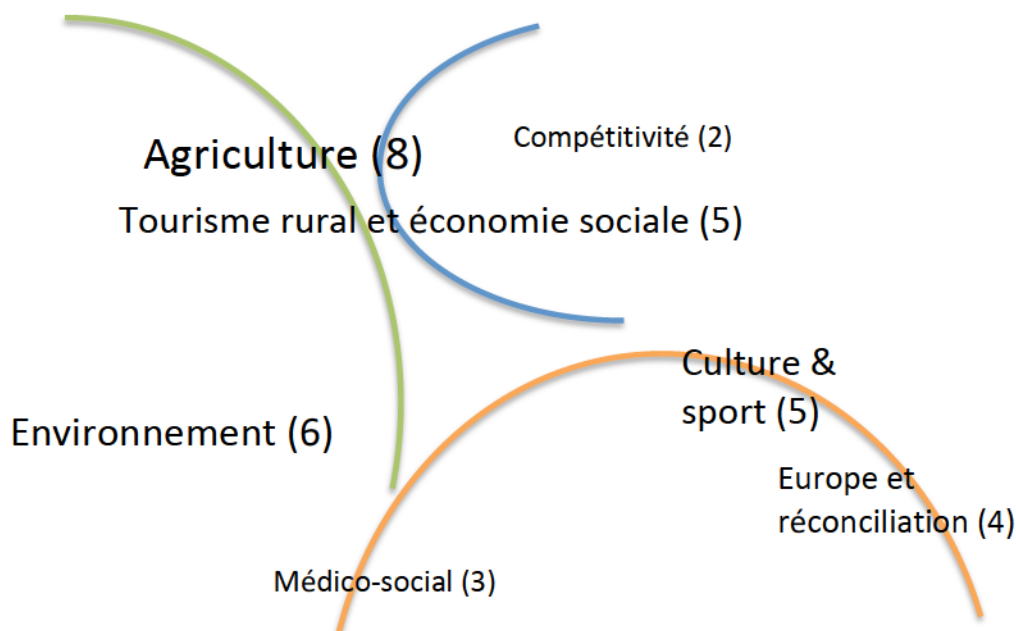


Figure 121 - Les thématiques principales des 33 premiers projets sélectionnés

Source : [croatia-serbia.com](http://croatia-serbia.com) – Réalisation : Blondel.

Les secteurs les plus soutenus sont l'agriculture et en particulier son verdissement (quatre projets) ainsi que l'économie rurale, notamment la mise en tourisme des campagnes (deux projets). Six projets concernent la protection de l'environnement, deux le recyclage des déchets, deux les questions énergétiques et deux la protection des ressources communes (l'eau et les écosystèmes danubiens). Les secteurs suivants, par ordre d'importance, sont celui de la culture avec cinq projets soutenus (trois projets sont liés à l'art), la promotion des valeurs européennes avec quatre projets soutenus (paix, réconciliation), le médico-social (trois projets de mise en réseau d'associations spécialisées : soins palliatifs, sclérose, autisme) et enfin deux la compétitivité territoriale à proprement parler.

Les projets sélectionnés par les représentants de la Commission européenne, des gouvernements nationaux et régionaux réunis au sein du JMC, apparaissent donc assez diversifiés. Le processus du second appel à projets, qui a abouti à retenir plus de projets environnements et sociaux, a permis de corriger les déséquilibres du premier appel à projets. Ainsi, le programme semble adapter les mots d'ordre larges du développement durable au contexte local, en se focalisant d'une part sur le changement agro-environnemental (protection et valorisation) et le rapprochement socio-culturel (lien social et rapprochement). La question du développement économique n'est pas adressée directement mais abordée au travers de ces deux domaines. Il s'agit de permettre aux campagnes slaves et voïvodiniennes d'être compétitives en Europe, à la fois parce qu'elles sont perçues comme une des plus grandes richesses du territoire (avec le pari écologique) et possiblement comme les lieux qui peuvent souffrir le plus de l'adhésion. Si l'on se contente de la lecture de l'information donnée sur internet par les gestionnaires du programme, on a l'impression d'un programme équilibré territorialement et thématiquement entre les trois objectifs du développement durable, dont l'organisation s'est améliorée au cours des années. Revenons maintenant un peu plus dans le détail que cette première analyse globale.

### **9.3.4. Le temps de la réalisation: un gouvernement à distance**

Revenons aux trois projets choisis dans cette recherche. Dans cette section, nous verrons en premier lieu quelles actions ont été développées dans le cadre des trois projets retenus. Je questionnerai ensuite leur inscription territoriale et temporelle: permettent-ils de dépasser la frontière ? Ensuite, il s'agira de déterminer dans quelle mesure les habitants du territoire transfrontalier ont été partis prenantes, de sorte à mieux en saisir leur portée sociale.

#### *9.3.4.1. Les accomplissements des trois projets étudiés : un déploiement transfrontalier ?*

Concentrons-nous d'abord sur le projet CBnet. Celui-ci, plutôt qu'organisé en temps successifs, se caractérise par deux ensembles d'actions parallèles, développées sous différentes formes

(individuelle/collective ; orale/écrite) aux objectifs complémentaires : la formation des acteurs économiques locaux à l'exportation (1) et le soutien à l'export via la mise en place d'une plateforme internet transfrontalière (2).

-Action 1- les séminaires, le conseil et le guide: Former les acteurs économiques à l'export

Entre juin 2011 et mai 2012, les deux partenaires du projet ont proposé 8 séminaires animés par « des spécialistes », qui ont regroupé entre vingt et trente participants, dont une moitié en parallèle, sur les thèmes suivants : Cadre juridique pour exporter (un en Croatie, un en Serbie), e-commerce (un en Croatie, un en Serbie), design du produit, web promotion et marketing, guérilla marketing pour les PME, EBCL (European Business Competence Licence). Parmi les inscrits, se trouvent des entrepreneurs de PME souhaitant développer leurs activités à l'export (que leur entreprise existe déjà ou non) mais aussi des représentants des chambres consulaires (agences locales pour l'emploi) et d'associations à vocation économique (e.g. l'AIESEC, une association située à Osijek de jeunes diplômés souhaitant travailler au niveau international) (Vinette, 2012). Les deux leaders du projet offraient également à ceux qui le souhaitaient des entretiens-conseils personnalisés permettant d'entrer plus concrètement et plus personnellement dans le détail (entretien avec I.Koški et V. Mrdaković, Blondel, 2012). Cette phase s'est concrétisée par la rédaction de deux guides destinés aux PME souhaitant exporter (les contextes juridiques variant d'un Etat à l'autre).

-Action 2- le développement de la plateforme internet

Sur la même période, les acteurs économiques locaux intéressés ont pu également participer à 4 workshops d'une journée sur les thèmes suivants: web marketing, usage de la plate-forme web, comment vendre sur internet, bénéfices de l'organisation commune. L'objet de ces workshops était de préparer le développement du site internet de vente en ligne à l'international destiné aux PME du territoire transfrontalier. Ce dernier a effectivement été mis en place fin 2012 (cf. ci-dessous). Il continue de fonctionner aujourd'hui (fin 2015) et propose à la vente des produits fabriqués ou transformés en Slavonie et en Voïvodine répartis en 19 catégories (souvenirs, électronique, software, décoration, mode... etc.).

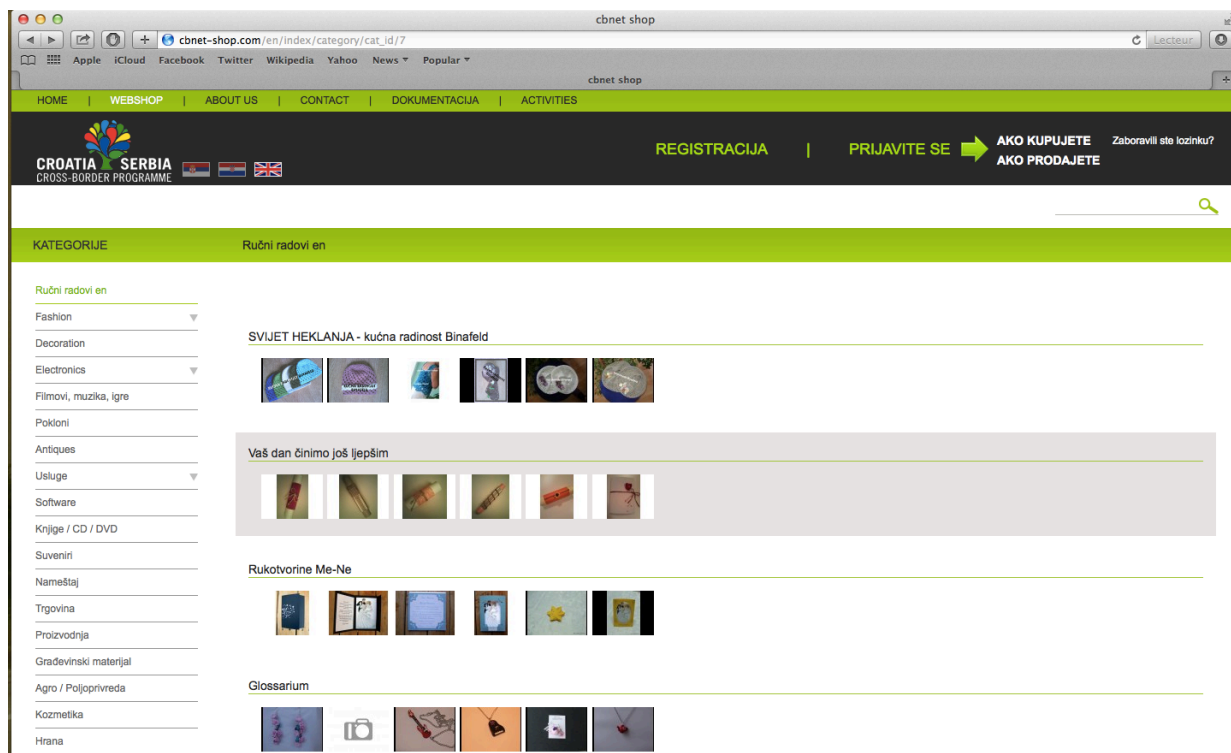


Figure 122 - Capture d'écran du site de vente en ligne pour les PME

Source : <http://cbnet-shop.com/en/index>

Dans le cas de HAB, la réalisation s'est déroulée en quatre temps.

-Etape 1- le premier séminaire : la rencontre

Répété deux fois de part et d'autre de la frontière, il portait sur le thème « identité et héritage culturel des communautés locales et de la région comme pré-condition pour la coopération transfrontalière interethnique » (Vinette, 2012). Ils ont réuni successivement (sur 3 jours, en avril et mai 2011 à Bizovac et Sremski Karlovci) deux groupes différents d'une vingtaine de jeunes sélectionnés en fonction de leur répartition géographique, une moitié en provenance de Slavonie, une autre moitié en provenance de Voïvodine.

-Etape 2- Recherches personnelles : « l'histoire de ma famille comme histoire de la région »

Pendant l'été 2011, les participants aux séminaires d'avril et mai sont invités à collecter dans leurs familles respectives et dans les archives locales des éléments (photos, récits, documents) permettant de retracer l'histoire de leur famille et de leur communauté ainsi que l'héritage culturel de la région (Vinette, 2012).

-Etape 3- Le second séminaire : la préparation de l'exposition

Début octobre 2011, un dernier séminaire regroupe l'ensemble des participants à Sremski Karlovci (côté Serbie). Les participants confrontent, discutent, racontent leur histoire familiale respective mais aussi les difficultés qu'ils ont rencontrées pour l'obtenir. Avec l'aide d'un historien<sup>512</sup>, ils préparent l'exposition finale en regroupant les éléments collectés en quatorze thèmes.



-Etape 4- l'exposition

L'exposition finale est présentée durant une semaine successivement dans cinq villes du territoire transfrontalier de fin octobre à fin novembre 2011 (Tompojevci et Vukovar en Croatie, Bać, Bačka Palanka et Novi Sad en Serbie).



*Figure 123 - un des séminaires HAB (1), une photo proposée par un des participants et sélectionnée pour l'exposition HAB (2), l'exposition « l'histoire de ma famille comme une histoire de ma région » en octobre 2011 à Tompojevci (Croatie) (3) puis à Bačka Palanka (Serbie) (4,5)*

*Source : Centar za omlandinski rad, octobre-novembre 2011, page Facebook du Nansen Dialog Institute, juillet à octobre 2011.*



<sup>512</sup> Robert Skenderović, diplômé de l'Université de Zagreb, présenté comme un spécialiste de l'histoire de la Slavonie

Enfin le dernier projet, Cycling Danube ressemble davantage à CBnet dans son organisation parallèle. D'une part, il se consacre à l'amélioration (légère) de l'offre, par l'aménagement de points considérés comme stratégiques, pour des raisons sécuritaires ou touristiques. C'est le cas par exemple de la pose d'anneaux de stationnement sur le circuit de l'Euroroute 6 (cf. Photo ci-après). Parallèlement, un matériau touristique homogénéisé est développé par les deux partenaires du projet. Il permet d'identifier les tracés de l'euroroute sur le territoire transfrontalier et de lister l'offre disponible pour les touristes qui l'empruntent. Ce matériau, réalisé avec les acteurs locaux du tourisme, est ensuite mis gratuitement à leur disposition. Enfin, ces derniers, en compagnie des acteurs du projet ont parcouru, ensemble et pendant deux jours, le tracé de l'euroroute pour apprendre à mieux le connaître, mais également en faire parler.



Figure 124 - Un des anneaux posés pour stationner les vélos, la carte des itinéraires possibles sur le territoire transfrontalier de l'eurovéloroute 6.

Source : Page Facebook Panonian Bike Tour, septembre 2012.



#### *9.3.4.2. Temporalités et spatialités de l'action, de la mise en commun première à la contribution transfrontalière*

Cette sous-section est consacrée à l'analyse de l'action. Je cherche à mesurer et représenter l'inscription des projets dans l'espace et le temps. Pour le premier critère, il s'agit en particulier de déterminer l'inscription transfrontalière des pratiques dans le cadre des projets étudiés. Cette dernière est déclinée en trois types croissants : -1- parallèle quand la même action est développée de part et d'autre de la frontière de manière simultanée, -2- commune quand des participants sont regroupés ensemble pour une action commune mais qu'ils sont toujours identifiés selon leur appartenance ethnique ou nationale (ici serbe ou croate), -3- intégrée quand l'action dépasse la frontière et intègre les participants sans prise en considération de leurs origines. Notons ici que l'action pourrait être également envisagée comme influant les territorialités transfrontalières de manière négative, que l'on pourrait décliner également en trois stades croissants : séparée, clivante, stigmatisante. Cette dernière n'est pas représentée dans les diagrammes des trois projets en page suivante, parce que l'action développée par les projets transfrontaliers s'inscrit dans une visée directe positive. Néanmoins, il est tout à fait concevable qu'une analyse sur le long terme ciblant davantage les impacts secondaires, les réappropriations contradictoires, les impensés des projets pourraient aboutir à l'identification d'effets négatifs.

Le deuxième critère correspond à la temporalité du projet, depuis le temps court qui caractérise une action ponctuelle qui n'est pas amenée à se reproduire, au temps long qui caractérise une inscription et une empreinte plus longue de l'action dans l'espace.

L'analyse spatio-temporelle des différentes actions développées dans la phase réalisation du projet est représentée sous forme de trois diagrammes en page suivante. Sur les trois, nous proposons de regrouper les différents éléments de l'action selon deux espaces-temps : l'ET1 (en vert), celui de la mise en commun ; l'ET2 (en bleu), celui de la contribution transfrontalière.

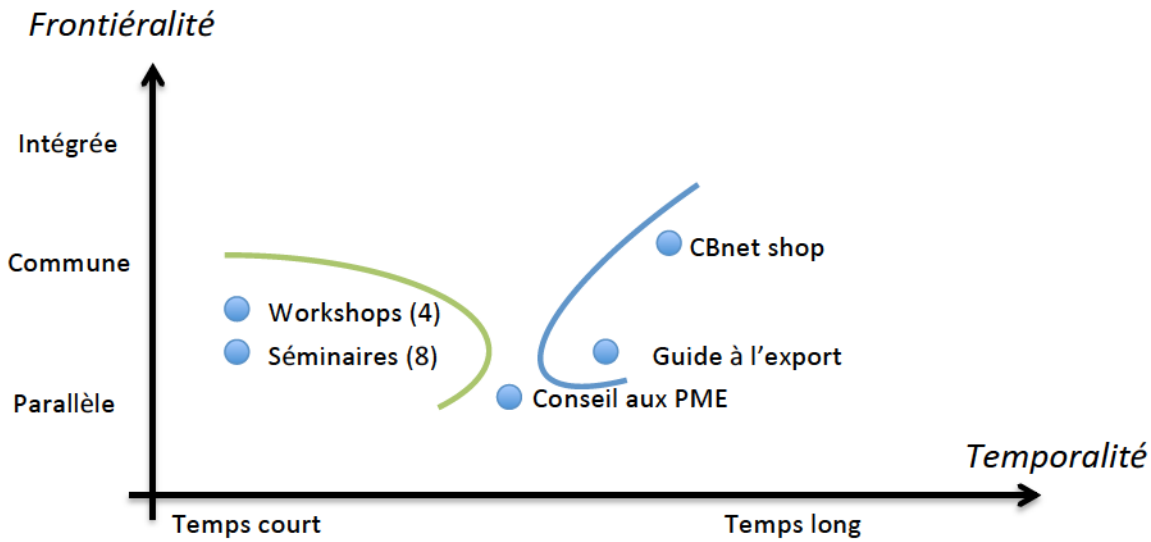


Figure 125 - Diagramme du projet CBnet

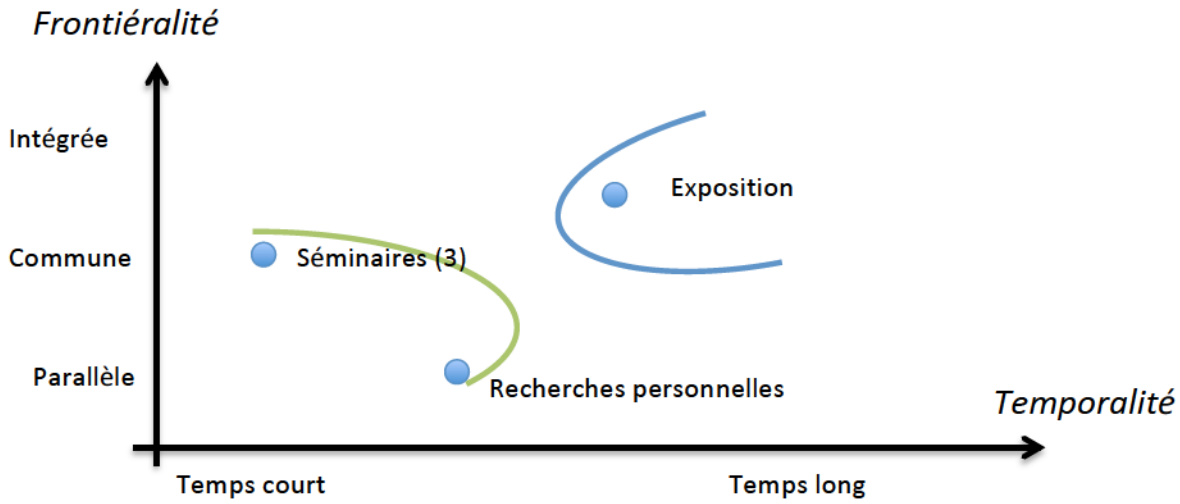


Figure 126 - Diagramme du projet HAB

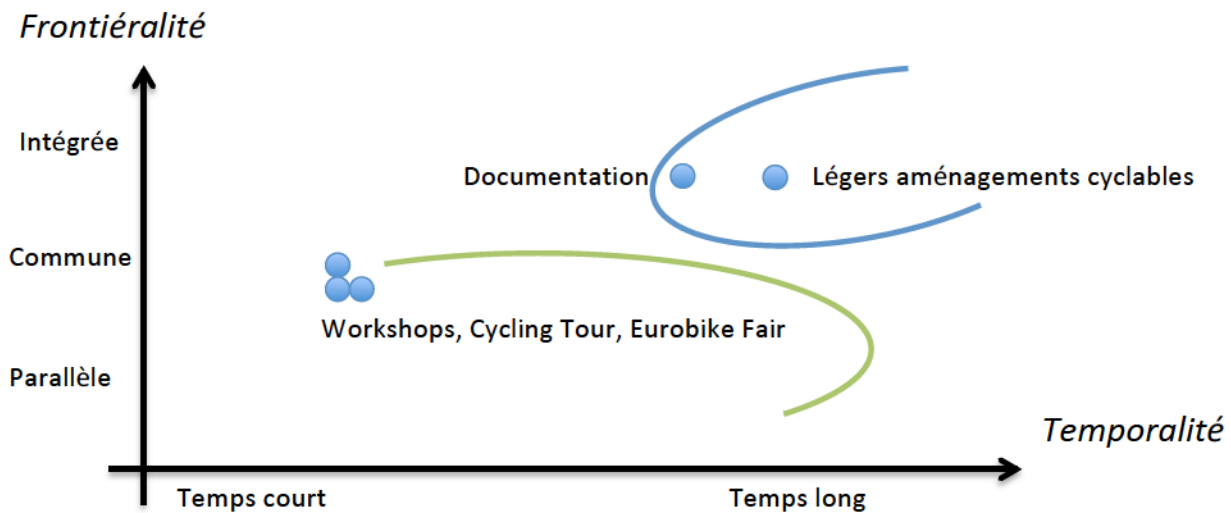


Figure 127 - Diagramme du projet Cycling Danube



Les trois diagrammes laissent apparaître des actions qui s'organisent spatialement et temporellement autour de deux pôles :

(Espace-temps 1) : les rencontres et la mise en commun

Le premier pôle constitué regroupe un ensemble d'actions ponctuelles, généralement les premières étapes de la phase réalisation, les séminaires, workshops, événements dans lesquels les leaders des projets organisent, directement ou indirectement, un transfert de connaissances, liées à la thématique du projet, vers leur public cible (l'export pour les PME, la réconciliation pour les jeunes, le cyclotourisme pour les professionnels du tourisme).

Dans le meilleur des cas, ces actions participent d'une transfrontièrialité assez aboutie dans le sens où l'action est organisée de manière commune et équilibrée. Ce n'est pas toujours le cas cependant. Par exemple, dans le projet CBnet, certains des séminaires étaient menés en parallèle de chaque côté de la frontière. En effet, les acteurs se sont rendus compte en cours de route que les législations encadrant l'exportation étaient trop différentes pour permettre de mener des séminaires en commun comme cela était initialement prévu dans le projet (entretien avec I.Koški, Blondel, 2011). L'action, dans ce cas, fût concertée mais pas partagée. Même quand les séminaires étaient ouverts à tous, Thomas Vinette note, à partir des feuilles de présence, qu'ils ont été parfois massivement fréquentés par des participants d'un seul des deux côtés de la frontière (pour une raison de proximité selon Ivo Koški). Par exemple, le cinquième séminaire CBnet sur le design du produit organisé par le BIOS à Osijek ne comptait qu'un seul participant originaire de Serbie pour 30 de Croatie dans (Vinette, 2012).

(Espace temps 2) : la contribution transfrontalière

Le deuxième pôle regroupe des actions, généralement développées à la fin de la phase réalisation, garantissant une certaine pérennité de ce qui a été produit pendant le projet et visant à élargir leur diffusion au-delà du simple public des participants aux séminaires. Imaginés comme des produits finis, ils permettent une certaine réappropriation par celui ou celle qui le souhaite et ont une portée transfrontalière supérieure parce que soulignant ou incitant des pratiques transfrontalières.

On note qu'à la différence de l'espace-temps 1, la forme de l'action varie d'un projet à l'autre. Après un temps de rencontre classique, la contribution transfrontalière du projet semble s'adapter à la thématique de l'action elle-même. Celle du projet CBnet, moins territorialisée, est la *CBnet shop*, une réalisation dématérialisée. La contribution de HAB est une exposition itinérante sur le territoire transfrontalier. Quand le projet Cycling Danube propose la mise en tourisme des rives du Danube qui se traduit par des aménagements légers de l'euro-véloroute 6 et la production d'une documentation touristique sur ce sujet.

Nous allons poursuivre maintenant l'étude des projets sélectionnés en deux temps. D'abord dans la section (9.3.4.3), l'analyse de la dimension communicationnelle (autour) des projets transfrontaliers permettra de mieux comprendre les reconfigurations multi- et inter-scalaires du système d'action territoriale dans le contexte de la pré-adhésion, en Croatie et en Serbie. Ensuite, dans la section 9.4.3.4, j'analyserai non pas les impacts territoriaux des projets mais leur intégration/participation (ou non) dans le/au processus de réconciliations serbo-croates.

#### *9.3.4.3. Une mise en récit de la réussite des projets qui oublie les citoyens*

Le premier discours, celui tenu publiquement et officiellement, celui qu'on m'a tenu en 2012 (fin de la phase réalisation des projets du premier appel), est celui d'un satisfecit général. Darko Cvejić, par exemple, affirme que les objectifs affichés ont été réalisés et les projets se sont tous déroulés sans difficultés majeures (2012). Les acteurs européens et nationaux du programme pointent comme preuve de cette *réussite* la bonne presse dont auraient bénéficié les actions réalisées dans le cadre de chacun des projets de part et d'autre de la frontière et m'invite à le constater moi-même.

A vrai dire, la promotion des actions réalisées fait partie des exigences européennes. Le paragraphe 101 de la régulation (EU) No 1303/2013 du parlement européen et du Conseil en date du 17 décembre 2013 sur les fonds structurels le précise. Les citoyens ont le droit d'être informés des actions soutenues par les Fonds structurels (en particulier les fameuses *bonnes pratiques*) :

It is important to bring the achievements of the Funds to the attention of the general public and to raise awareness of the objectives of cohesion policy. Citizens should have the right to know how the Union's financial resources are invested. The responsibility to ensure that the appropriate information is communicated to the public should lie with both the managing authorities and the beneficiaries as well as with Union institutions and advisory bodies.

Tous les participants du programme, des institutions européennes concernées aux bénéficiaires, sont censés participer de cet effort. Dans le rapport annuel que les autorités gestionnaires du programme (les ministères) sont tenues de remettre à la Commission chaque année, figure une partie « information et publicité » devant regrouper « les mesures prises pour diffuser l'information et la publicité sur le programme opérationnel, incluant des exemples de bonnes pratiques et mettant en lumière les principaux événements » (Cross-border programme Croatia-Serbia 2007-2013 2010, p. 16). Voyons la forme (1) et le contenu (2) de cette auto-promotion dans le but de discuter ce que ce procédé communicationnel dit du système d'action transfrontalier (3).

### (1) Communiquer, une nécessité pour le projet

La communication autour des projets de coopération transfrontalière a eu lieu durant toute la phase réalisation. Elle vise dans un premier temps le public cible. Il s'agit de trouver les participants aux séminaires et communiquer autour de leur tenue (la plupart des actions de l'espace-temps 1).

Dans un deuxième temps, la communication correspond davantage à une mise en vitrine des résultats de l'action elle-même, en diffusant des invitations aux événements de clôture notamment (actions de l'espace-temps 2), comme par exemple à l'exposition de HAB (observations personnelles, Blondel, 2010-2012). Parfois, l'ensemble du projet peut faire l'objet d'un reportage à la télévision nationale. Andrea Horvat (délégation de l'UE en Croatie) se réjouissait par exemple lors de notre entretien: « j'ai vu la semaine dernière un reportage, *roads of turism*, qui mentionnait le projet *Cycling Danube* à la télé. C'est super. Ils sont bons en communication... et c'est important ! » ; elle en conclut d'ailleurs : « C'est vraiment le meilleur projet du premier appel » (2012) ; donnant l'impression que, pour la délégation de la Commission européenne en Croatie, la bonne perception de l'action compte au moins autant que son contenu. Plus qu'une critique du procédé, ce constat amène à s'interroger sur les enjeux de la communication et, en particulier, les destinataires visés. Nous y reviendrons plus explicitement dans le (2).

Pour tous les projets a été développé un logo officiel accompagnant la communication réalisée, supposément pour la servir, en leur conférant une identité propre. Celui de HAB a été présenté dans la section précédente. Comme CBnet, il n'a plus été utilisé après la fin du projet. Le logo de *Cycling Danube* a lui été repris pour devenir celui du *Pannonia Bike Tour*, qui correspond à la poursuite du développement du cyclo-tourisme autour du Danube dans la région (trans-)frontalière, surtout portée par le partenaire croate de *Cycling Danube* (le Comitât de Vulovar-Srijem).



Figure 128 - Les logos des projets CBnet et Cycling Danube

Source : [www.croatia-serbia.com](http://www.croatia-serbia.com)

Au-delà de ces logos, la communication autour du projet prend différentes formes. On retrouve des porter-à-connaissance courts (les appels et invitations décrits ci-dessus) dans les journaux, télévisions

et radios, surtout locaux<sup>513</sup>. Il arrive qu'un projet soit mentionné au niveau national, plutôt comme une illustration de l'action soutenue dans le cadre du programme Croatie-Serbie.

Au-delà de cette communication traditionnelle, c'est surtout internet qui semble constituer le médium le plus plébiscité par les acteurs des projets étudiés<sup>514</sup>. Le projet *Cycling Danube* possède ainsi une page Facebook dédiée, visiblement alimentée uniquement par le partenaire croate. Elle est toujours en fonction en 2015 bien que le nom ait évolué entre temps en *Pannonia Bike Tour*<sup>515</sup> (302 inscrits en 2015), en correspondance avec la poursuite et l'élargissement de l'objectif initial. Pour *HAB*, le partenaire croate a utilisé la page Facebook du Centre Nansen Dialogue d'Osijek<sup>516</sup> (182 inscrits en 2015). En complément, les six organisations en charge des trois projets ont également intégré sur leurs pages internet officielles une présentation assez complète, souvent personnalisée et illustrée, des actions développées dans le cadre du projet IPA CBC.

Plutôt qu'un porter-à-connaissance large (le public potentiellement atteint est limité), l'enjeu semble davantage, pour l'émetteur, d'intégrer comme une marque un projet européen dans la collection des actions réalisées. L'information devient alors une archive destinée à un public restreint, celui ou celle qui vient sciemment la chercher sur le site de l'organisation en charge du projet ; notamment les acteurs nationaux du programme et la Commission européenne, dans une logique de contrôle du bon déroulé de l'action.

(2) le contenu : l'action portée aux nues par les leaders du programme

Sur les sites des partenaires du projet, l'information mise à disposition est principalement descriptive. Sur le site du CZOR (le partenaire côté Serbie de HAB), on retrouve le déroulé de l'action développée dans le cadre du projet. Le récit est simple et direct. Il est accompagné de photos. Sur le site de l'institut Nansen Dialogue, l'étude sur l'éducation interculturelle intègre le retour sur l'expérience HAB. La partenaire en charge du projet côté serbe n'hésite pas à pointer ce qui lui semble constituer les limites quant à la participation de HAB au processus de réconciliation (nous y reviendrons par la suite) ; ce qu'elle a également mentionnées lors de notre entretien (entretien avec Vanja Kaleba, Blondel, 2012).

---

<sup>513</sup> Le principal média local côté croate est Glas Slavonije, littéralement la Voix de la Slavonie, basé à Osijek. Côté serbe, il s'agit de Dnevnik, le Journal, basé à Novi Sad. Le gouvernement de la province autonome de Voïvodine a également doté chaque minorité reconnue d'un journal, par exemple la minorité croate avec le Hrvatska riječ (Le Monde croate), et la Minorité bunjevci avec le Benjevacki novine (la gazette bunjevac), tous deux basés à Subotica.

<sup>514</sup> Rien de spécifique à cela, Hélène Bailleul faisait état de telles stratégies dans les agglomérations françaises dès 2008, cf. : (Bailleul 2008).

<sup>515</sup> <https://www.facebook.com/danubebike/>

<sup>516</sup> <https://www.facebook.com/Nansen-Dialogue-Centre-CroatiaNansen-dijalog-centar-Hrvatska-222318027778301/>

Pour le projet CBnet, le BIOS n'offre qu'une présentation succincte du projet sur sa page internet. Deux documents (en croate) sont en revanche téléchargeables. Il s'agit de *l'étude sur le e-commerce et les possibilités d'exportation sur le marché européen des petites et moyennes entreprises dans les comtés d'Osijek-Baranja et de Vukovar-Srijem*. Le document a perdu sa portée transfrontalière, faisant suite au développement des séminaires de manière parallèle et non commune comme initialement prévu. Le second document mis à disposition, le *guide pour les petits exportateurs*, est en revanche à usage des PME serbes et croates puisque c'est principalement l'usage de la plateforme internet qui y est décrit.

Mais les acteurs locaux ne sont pas les seuls à communiquer autour des projets. Le JTS s'y prête également sur la page internet du programme. Outre la présentation rapide du projet en croate, en serbe et en anglais, on trouve une vidéo de présentation du programme en croate/serbe sur youtube<sup>517</sup>, réunissant la majorité des acteurs rencontrés par le biais de ce travail (vue seulement 1.418 fois en décembre 2015). On y trouve également deux *compendiums* présentant les projets soutenus pour chaque appel à projets. Ils sont organisés autour de catégories, souvent des questions, déclinées pour tous les projets :

-1- qui étaient en charge ? -2- quels étaient les public-cibles ? -3- quelques faits basiques sur le projet -4- quel était l'objectif ? -5- qu'est ce que le projet a accompli ? -6- qu'est-ce qui a fait du projet une réussite ? -7- qu'est ce qui fait que le projet a une valeur particulière pour la région transfrontalière ?

Le lecteur y apprend ainsi que le projet *Cycling Danube* aurait contribué à faire changer la perception de l'usage du vélo pour les habitants de la région, citant Mario Banožić : « Following the project completion, perception of biking and cycling has changed, so that today we can say that the project, primarily among local residents, created a new approach to transport and health » (Joint Technical Secretariat Croatia-Serbia 2013, p. 7). Pourtant, ce même Mario Banožić m'a déclaré : « pour l'instant, l'impact en termes de changement de pratique chez les habitants n'est pas vraiment visible. Mais nous y travaillons » (Blondel, 2012). Les deux citations ne sont pas complètement contradictoires cependant : la première est une déclaration enthousiaste et non-démontrée selon laquelle les perceptions de l'usage du vélo ont changé, quand la seconde indique que les pratiques, elles, n'ont pas (encore) changé.

Dans le même paragraphe du compendium 1, toujours sur la base de propos rapportés tenus par Mario Banožić, l'impact touristique du projet est souligné : « Project also created the conditions for better promotion of the entire Danube region. Unofficial statistics say that we have an increase of 12-14% in the number of foreign bike tourists on certain bike trails » (Joint Technical Secretariat Croatia-Serbia 2013, p. 7). Sanja Butigan, journaliste de *Glas Slavonije*, apporte une vision plus nuancée :

---

<sup>517</sup> <https://www.youtube.com/watch?v=8eh20cj5aiE>

« selon une estimation non-officielle basée sur un compteur disposé à la sortie de Vukovar, le chiffre est en haute saison (du printemps à l'automne) de 10.000 usagers, dont seulement 4.000 touristes, ce qui est négligeable au regard du million de touristes qui longent chaque année le Danube » (Butiggan 2012). Là encore, les déclarations ne sont pas contradictoires. A l'augmentation en pourcentage, la journaliste préfère rappeler la quantité faible, en nombre, de cyclotouristes sur la portion croate du Danube. Elle aussi cite un Mario Banožić qui cette fois semble regretter le manque de publicité fait à Budapest, les touristes n'étant pas, selon lui, suffisamment incités à poursuivre leur route au-delà de la Hongrie (Ibid.).

Ainsi, le discours simple et autocritique –tenu par les leaders des projets sur la page internet de leur organisme ou lors des entretiens avec moi ou avec la journaliste de *Glas Slavonije*– présentant des actions assez ordinaires, limitées faute de budget et faute de temps, se voit transformé, dans son passage au niveau national, en un discours présomptueux, au mieux naïf, au pire un peu malhonnête. En effet, les retombées des projets sont annoncées (sans réels indicateurs) et parfois exagérées ou du moins présentées sous leur meilleur jour.

La manière dont les questions sont formulées amène à ne présenter que les points positifs du projet et vise plus largement à convaincre les lecteurs que les projets présentés ont tous été des réussites et qu'ils ont tous eu des effets transfrontaliers positifs. Ce maquillage de la réalité s'inscrit dans la stratégie bi-nationale des deux Etats visant à convaincre la Commission européenne en charge de les évaluer de leurs réussites ; une exagération que cette dernière a elle-même incité, encourageant nous l'avons vu précédemment, la communication des *bonnes pratiques* ; une exagération que le contexte de préadhésion favorise également, puisque les deux Etats cherchent à démontrer leur bonne capacité à mener un tel programme (et à flatter la Commission sans doute), quitte pour cela à monter en épingle les retombées territoriales des projets transfrontaliers.

### (3) Une politique du discours qui oublie ses destinataires

Ainsi, la communication autour des projets d'aménagements transfrontaliers plus qu'une stratégie externe (on pourrait penser aux citoyens slaves et voïvodiniens, serbes et croates et même plus largement européens), semble être surtout une politique interne. Elle se joue entre les échelles du programme et s'inscrit dans le jeu de la pré-adhésion. Le contrôle du respect de la procédure comme preuve d'intégration au niveau européen fait face à l'obsession de paraître un bon élève au niveau national. L'action territoriale transfrontalière n'intéresse pas tant pour ses effets territoriaux, que pour la démonstration rhétorique par l'exemple que l'intégration européenne est un succès. Une version qui arrange autant les ministères croate et serbe, que la Commission européenne elle-même.

Une première interprétation possible est que la stratégie de communication autour du programme de coopération transfrontalière reflète les limites connues de la communication européenne. Si les

intentions paraissent initialement louables (faire connaître les projets et le programme), les destinataires principaux, les citoyens, sont oubliés en cours de route. La communication réalisée n'est ni un processus de concertation ni de participation (mais ce n'est pas un objectif que l'UE se fixe). Et elle n'a qu'une portée informative très limitée (c'est en revanche un objectif que l'UE se fixe). Les médiums utilisés, et surtout leur faible audience, en témoignent. La communication autour des projets transfrontaliers prend, dans le cas des trois projets étudiés, les atours d'une propagande européiste déployée dans un entre-soi institutionnel et technique. Les citoyens ne sont ni associés à, ni informés de, l'action territoriale européenne, alors qu'on pourrait penser que le contexte de la pré-adhésion se prête précisément à un porter à connaissance autour de l'UE et de son action, notamment territoriale. Un des enjeux d'une mutation démocratique de l'UE se situe bien là, dans une meilleure association des citoyens des territoires concernés par ses politiques, et dans l'acceptation de la nécessité de la « pluralité des processus de subjectivation politique et de politisation » (Neveu 2011) .

Ce n'est pas le chemin qui semble être suivi. Comme l'ensemble du processus, cette mise en visibilité des projets de coopération transfrontalière se réalise sous bonne surveillance des autorités nationales en charge du programme, elles-mêmes observées par la Commission et ses délégations. On reste sur l'application au niveau local d'un modèle de développement territorial défini par ailleurs. Ce *gouvernement à distance*<sup>518</sup> du programme par la Commission européenne s'inscrit dans une mutation plus générale de la politique publique en Europe, qui voit les acteurs étatiques –et ici subétatique, l'UE– garder en grande partie le contrôle de l'action territoriale (dont sa communication) en définissant un cadre idéal très normé, sans en assumer ni le déploiement ni la gestion, ni l'intégration des citoyens à l'action. C'est le deuxième point qui nous semble apparaître a priori : le pilotage de l'information constitue une stratégie de contrôle à distance, une « politique du discours<sup>519</sup> », de l'application locale de la politique régionale européenne.

### **9.3.5. Inévitable, indirecte et limitée: une réconciliation de niche**

Les sections précédentes permettent de confirmer que les projets soutenus par le programme de coopération transfrontalière IPA CBC Serbie-Croatie 2007-2013 sont en fait d'une ampleur limitée. Avec de petits moyens financiers et sur un temps court, les actions mises en œuvre prennent la forme d'interventions ciblées sur un champ et sur un groupe de populations pré-identifiés. Reste maintenant à déterminer dans quelle mesure ils participent ou non de la réconciliation. Car si le programme participe potentiellement d'un changement, n'est-ce pas au niveau symbolique ? Nous allons, pour

---

<sup>518</sup> pour reprendre les propos de Renaud Epstein.

<sup>519</sup> Pour reprendre cette fois les propos de Caroline Olivier-Yaniv : (Ollivier-Yaniv 2010).

répondre à cette question, passer en revue trois types d'acteurs des projets : les leaders des projets (1) ; les représentants politiques locaux (2) ; les publics-cibles (3) ; parce que le processus de réconciliation ne s'opère pas de la même manière dans ces trois milieux.

#### *9.3.5.1. Là où le lien coopération-réconciliation est vertueux, entre acteurs du projet*

Nous l'avons vu dans les sections précédentes, le programme favorise l'émergence d'un système d'action modifiant les territorialités, en particulier frontalières, des acteurs locaux de l'aménagement. Ces derniers sont amenés à penser et mettre en œuvre l'action territoriale avec un voisin jusque là officiellement honni et ignoré, sur deux territoires toujours distingués mais dont les enjeux partagés constituent la base d'une intervention commune. Le premier résultat de l'injonction à la coopération se situe bien là, en contribuant à la (ré-)intégration de l'éventualité transfrontalière dans les habitudes et le quotidien des aménageurs slaves et voïvodiniens. Le bon déroulement des projets étudiés mais surtout l'intentionnalité d'un déploiement transfrontalier de l'action tendent à le prouver.

D'ailleurs, les six leaders interrogés déclarent être prêts à se relancer dans un nouveau projet transfrontalier avec leur partenaire sur ce projet, ou avec un nouveau. La première réconciliation engagée est donc une réconciliation de niche entre certains aménageurs volontaristes. Ivo Koški déclare par exemple :

« Oui on va développer de nouveaux projets à l'avenir, en fait dès le prochain appel. J'ai plusieurs idées en tête. Cela ne se fera pas avec l'Open University de Subotica cette fois ; pas parce que nous ne le voulions pas mais parce qu'elle a déjà développé un autre projet transfrontalier avec un autre partenaire [ce que Violeta Mrdaković m'a confirmé]. Mais on a des contacts avancés avec Novi Sad et le service qui s'occupe des PME (...) parce que tu vois, ce n'est pas une question d'échelle, mais bien de sujet. Moi ce qui m'intéresse, c'est de travailler sur et pour les PME. Je serais content de travailler avec le Japon si ça avait un sens ! Ce qui compte, c'est la volonté et la vision du partenaire. Ça me paraît normal de coopérer avec la Serbie parce que ce sont nos voisins et que nous partageons cette volonté » (entretien avec I. Koški, Blondel, 2012).

La fin de la citation le montre, le leader du projet intègre la coopération transfrontalière comme une possibilité dans son catalogue d'actions, non pas parce qu'il s'y sente contraint, mais parce qu'elle lui semble avoir dans certains cas du sens.

En 2012, le leader du projet HAB, Srđan Antić, pensait également déposer un nouveau projet, cette fois avec l'école de journalisme de Novi Sad, pour sensibiliser les étudiants de la région et les représentants des sections « jeunes » des partis politiques à la lutte contre les idées extrémistes. Ils



l'ont fait et ce projet a été retenu lors du deuxième appel<sup>520</sup>. Il est volontairement plus engagé : « A certain moment [dans le projet HAB], je nous trouvais trop tendres. Explorer l'héritage culturel, c'était une bonne première étape, mais c'était trop peu » (entretien avec S. Antić, Blondel, 2012). Le leader place ainsi ses projets dans une logique de continuité, soulignant la nécessité d'approfondir le travail de réconciliation :

« Tu sais la frontière n'est pas seulement administrative. Elle est aussi dans la tête des gens. J'ai réalisé avec le projet que nos jeunes participants n'avaient jamais eu de contact avec quiconque de l'autre côté de la frontière. Il y a une vraie frontière symbolique, infranchissable. Ceux qui n'ont pas de famille de l'autre côté ne la traverse jamais. [...] J'ai réalisé à quel point les traumatismes de guerre étaient profonds, la mémoire tellement négative, le grief tellement fort contre ceux de l'autre côté de la frontière. J'ai pris conscience que pour ces gens ordinaires<sup>521</sup>, ça avait été difficile de venir participer à notre séminaire<sup>522</sup>, que c'était la première fois qu'il se confrontait à l'Autre. Et j'ai réalisé qu'il était nécessaire de promouvoir la réconciliation entre les communautés, pas seulement de part et d'autre de la frontière, mais aussi de chaque côté. Donc pour moi le type de projet qu'on développe [social] est vraiment adapté à la situation » (Ibid.).

Il insiste par la suite sur la nécessité, selon lui, de mettre en œuvre des projets sociaux dirigés vers les municipalités et les habitants vivant à proximité de la frontière, parce que le rapprochement constitue, selon lui, un prérequis de l'usage en commun des territoires et des aménagements transfrontaliers :

« Notre projet associait les municipalités de Vukovar [Croatie] et de Bać [Serbie]. Concrètement, elles ont été incluses à la préparation et à la restitution finale. Ça les a obligées à travailler ensemble. Ça leur a tellement plu qu'elles vont déposer un nouveau projet ensemble à l'appel à projet IPA CBC. C'est un résultat déjà positif. Elles veulent développer une infrastructure transfrontalière. Ils sont moins intéressés par les projets sociaux. Bon ça, déjà c'est plus discutable... Elles ont compris qu'investir dans une nouvelle infrastructure, un projet de développement territorial ou un projet touristique n'avait de sens que si elles le faisaient ensemble. Mais à quoi sert une infrastructure commune si les gens continuent de se détester les uns les autres ? Qui les utilisera ? Personne ! C'est pour cela qu'il faut des projets sociaux. Il faut aussi reconnecter à ce niveau-là, symboliquement, pas que physiquement » (Ibid.).

Pour lui, la question est également politique, et la préadhésion met les élites devant leurs propres contradictions :

« Les hommes politiques au niveau national ont réussi à ce que les gens arrêtent de s'intéresser à ce qu'il y avait de l'autre côté de la frontière. Ils ont sacrifié des vies humaines, fabriqué des conflits pour la créer cette frontière. Et maintenant, ils vont

---

<sup>520</sup> « Project specific objectives included teaching high school students and young journalists how to employ media monitoring in order to recognize hate speech elements, twisted historical data, indirect invitations to violence, cyber spread of language discourse with fascist and nationalist elements and false leaders' promotion as role-models in South Backa District, Osijek-Baranja and Vukovar-Srijem Counties" (Joint Technical Secretariat Croatia-Serbia 2015, p. 38).

<sup>521</sup> Traduction personnelle de "grassroots people".

<sup>522</sup> Propos confirmés par les interviews réalisés par Thomas Vinette auprès des participants aux séminaires.

devoir l'effacer ! C'est une vraie contradiction, entre cette guerre sanglante et l'intégration européenne, qui les a poussé à vraiment re-coopérer » (Ibid.)

Par ces propos, il est probable que l'interviewé ait cherché à me convaincre autant du bien-fondé de sa réflexion, des apports du projet HAB que de l'intérêt de ce type d'approche dans le contexte post-yougoslave. Néanmoins, plusieurs éléments nous apparaissent entrer en résonance avec ma propre réflexion théorique. Srđan Antić lie ainsi la restauration de la coopération entre Croatie et Serbie au processus d'adhésion à l'UE. Il lie l'injonction à la coopération faite au niveau du programme avec la reprise de contacts politiques à l'échelle locale. Il apporte sa réponse à notre seconde hypothèse : ce n'est pas l'aménagement transfrontalier qui contribue, selon lui, à restaurer le lien social mais le lien social qui donne un sens à l'aménagement transfrontalier. La reconstitution des liens sociaux est l'objet premier des projets sociaux et elle est selon lui nécessaire de chaque côté et de part et d'autre de la frontière – soulignant là, la nécessité de favoriser la réconciliation entre Serbes et Croates de Slavonie, entre Serbes et Croates de Voïvodine, mais aussi entre Serbes de Voïvodine et Croates de Slavonie. Coopération et réconciliation se nourrissent l'une de l'autre dans un cycle vertueux si l'aménagement s'appuie sur, et est mis au service de, la restauration du lien social.

Il est important ici de souligner que la réconciliation apparaît pour les acteurs du projet non pas seulement comme une possible résultante de la coopération, mais qu'elle nécessite également une bonne entente entre les acteurs du projet. C'est ce que souligne Ivo Koški qui indique : « j'ai monté un projet avec Violeta uniquement parce qu'on avait déjà coopéré ensemble avant. On ne monte pas un projet avec n'importe qui, on ne s'engage certainement pas dans un projet européen compliqué sans confiance ni respect réciproque » (entretien avec Ivo Koški, 2012). Ainsi, les leaders des projets rencontrés semblent tous les six convaincus de la nécessité de placer les réconciliations au premier plan et de la participation de la coopération transfrontalière à un tel objectif.

Au niveau des instances régionales associées, le programme a également contribué à (r)établir certains liens. Par exemple, Stjepan Ribić (directeur de l'agence de développement économique du Comitat d'Osijek-Baranja) et Vladimir Pandurov (direction des relations internationales de la Province autonome de Voïvodine, en charge des programmes de coopération transfrontalière) m'ont fait part de leur amitié émergente grâce au programme. Le premier témoigne : « Oui, le programme nous a amenés à coopérer davantage avec la Voïvodine. A vrai dire, on y a intérêt. Et eux aussi, ils profitent de notre expérience ! (...) Demandez à Vladimir quand vous le verrez comment nous l'avons aidé à Bruxelles ! » (entretien avec S. Ribić, Blondel, 2010). Et le second de rétorquer :

« Nous nous sommes retrouvés là-bas pour discuter avec la Commission des Fonds européens alloués à nos régions respectives. Le contexte a fait que nous avons intérêt à être unis devant la Commission. Et je ne vais pas dire le contraire, ils avaient plus l'habitude que moi de parler avec la Commission et ils m'ont aidé. Ils m'ont introduit, m'ont mis en contact, m'ont donné des conseils. Mais après, on a fait la fête ensemble !

On a une très bonne coopération... C'est surprenant de la part de personnes qui politiquement, quand ils sont en Croatie, ont une ligne anti-serbe<sup>523</sup>, et qui coopèrent et sympathisent avec moi quand on est à Bruxelles... En fait, au niveau individuel, ce ne sont pas de mauvaises personnes, ils m'aident. Mais ils ont un autre agenda politique... » (entretien avec V.Pandurov, Blondel, 2010).

A la différence des acteurs du projet, le rapprochement lié au programme, entre acteurs institutionnels au niveau local, semble ainsi teinté de pragmatisme, voire d'un certain opportunisme. Nous arrivons ainsi au deuxième temps de notre réflexion, et de m'interroger : Est-ce que l'injonction à la coopération a amené les acteurs politiques locaux à faire évoluer leurs relations avec leurs voisins de l'autre côté de la frontière ?

### *9.3.5.2. Au niveau politique, pragmatisme et opportunisme*

Mes observations de terrain laissent penser que le programme a également contribué à un rapprochement au niveau local entre certaines municipalités volontaires –une participation au processus de réconciliation non négligeable mais toujours limitée du fait de l'amplitude faible du programme, mais aussi, nous allons le voir, du fait de la persistance des discours ethno-nationalistes malgré l'engagement dans la coopération transfrontalière.

Mais revenons au premier point. Une simple observation permet de témoigner de l'engouement croissant des municipalités pour le programme. Parmi les 22 projets sélectionnés dans le second appel, 18 municipalités apparaissent comme co-leaders de projet sur 44 (soit 41%) contre seulement 5 dans le premier appel (qui comptait 11 projets, donc 22 co-leaders, soit 23% environ). Au delà des villes principales du territoire, on compte plusieurs petites municipalités de Slavonie de 5.000 habitants ou moins (e.g. Gradište, Bilje, Tovarnik) et quelques municipalités moyennes de Voïvodine de 30.000 habitants ou moins (e.g. Temerin, Bačka Topola)<sup>524</sup>, signe que le programme s'étend de mieux en mieux sur la zone, y compris hors des espaces les plus urbanisés qu'on pourrait présupposer, à tort, plus progressistes. Côté croate, Osijek et Vukovar (coté croate) et Novi Sad (coté serbe) ont par exemple été dirigé successivement par des partis progressistes et extrémistes ces dernières années<sup>525</sup>.

Pour tenter de mieux comprendre ce qui facilite ou freine la coopération transfrontalière entre municipalités slavonnes et voïvodiniennes, je vais procéder à une comparaison avec d'autres initiatives

---

<sup>523</sup> Le Comitât d'Osijek-Baranja était à cette époque dirigé par le HDSSB. Il est courant que les personnes possédant des postes à responsabilité soient publiquement engagées dans le même parti politique que la majorité qui tient leur institution. Il en est de même en Voïvodine où la Province était alors aux mains du DS (centre-gauche).

<sup>524</sup> Cette différence de taille tient au fait que d'une part, l'échelon municipal correspond à de plus petites entités en Croatie qu'en Serbie, et, d'autre part, que la Slavonie est une région moins peuplée que la Voïvodine.

<sup>525</sup> Cf. carte en annexe x pour un aperçu de la géographie électorale de la région frontalière.

de rapprochement menées précédemment dans la région, de sorte à comparer les conclusions posées alors avec la situation actuelle. A partir de sa propre expérience de suivi longitudinal de la signature d'un accord sur la tolérance interethnique et sa mise en œuvre dans les années 2000 entre Osijek, Novi Sad et Tuzla (Bosnie-Herzégovine)<sup>526</sup>, Aleksandar Popov affirme ainsi que la mémoire des conflits constituent un frein à la coopération. Parlant des conflits des années 1990, il souligne par exemple le souvenir pesant à Osijek des bombardements que lui ont fait subir le corps de l'armée de Novi Sad dans les années 1990 : "The events during this violence—and particularly, the echo of the Novi Sad army corps, which still resounds in the ears of the citizens of Osijek—severed relations between Novi Sad and Osijek" (Popov 2010, p. 88). Une réticence confirmée par Gábor Péteri, associé lui aussi au processus, qui cite un élu à ce sujet : "we do not forget and do not forgive" (Péteri 2010, p. 84). Ces positions n'ont cependant pas empêché la signature de l'accord ni sa mise en œuvre selon les deux auteurs précités.

Quelques années plus tard, le partenariat inter-municipalités le plus important en nombre de projets signés dans le programme de coopération transfrontalière Serbie-Croatie est entre Osijek et Novi Sad, plus qu'entre Osijek et Subotica ou Sombor par exemple, et ce malgré le passé pesant. Vukovar (plutôt que Vinkovci de taille équivalente dans le Comitat de Vukovar-Srem) est la seconde municipalité la plus concernée par des projets de coopération transfrontalière, et ce malgré des propos rapportés par Marina Sekulić à propos des élus de Vukovar (citée auparavant) proches de ceux cités par Gábor Péteri dans le cas d'Osijek- Novi Sad-Tuzla. Il y a là vraisemblablement un effet de taille, les plus grandes agglomérations du territoire concentrent davantage de partenaires à même de répondre aux appels. Mais, au delà, ce que je veux souligner ici, c'est qu'il ne semble plus y avoir d'effet d'évitement de la part de municipalités particulièrement touchées par les conflits (comme Vukovar et dans une moindre mesure Osijek) à établir une coopération avec une municipalité de Serbie. Au contraire, ce sont plusieurs services municipaux d'Osijek et de Vukovar (services de santé, des eaux, culturel...) qui participent aux projets transfrontaliers IPA CBC. Signe que les édiles des villes concernées sont loin de s'opposer à de tels projets. Il est probable qu'ils considèrent le risque politique comme faible, les citoyens, nous l'avons vu précédemment, n'y étant que peu associés.

"Another motivation for cooperation is to help minorities on the other side of the new borders" (Péteri 2010, p. 82). Gabor Péteri n'est pas le seul à avancer une telle idée, Tove Malloy, à partir de l'observation de la frontière germano-danoise, fait des membres des minorités nationales des catalyseurs de la coopération transfrontalière (Malloy 2010). Ce ne semble pas être le cas dans le

---

<sup>526</sup> L'objectif principal de ces triangles de coopération supportés par l'initiative Igman et l'institut Open Society ainsi que leurs ramifications locales (par exemple le Centre pour le régionalisme à Novi Sad dont Aleksandar Popov est le directeur) est de faire face à des questions difficiles de l'après-conflit : « in the case of Tuzla–Osijek–Novi Sad, the general problems of returning refugees, settling disputes over their former properties, the future of their pensions, and the status of missing citizens were targeted by the triangles" (Popov 2010, p. 81).

programme de coopération transfrontalière IPA CBC Croatie-Serbie. Parmi les projets retenus dans le cadre des deux premiers appels, il en existe un seul où le partenaire croate est une municipalité dont les habitants se déclarent majoritairement serbes (Borovo), dirigée par le SDSS<sup>527</sup>, mais il est établi avec une municipalité côté serbe (Temerin) dirigée alors par le VDMZ, le parti de la minorité hongroise. Deux autres municipalités, comptant une part importante d'habitants qui se déclarent hongrois, sont porteuses de projet (Bilje côté Croatie, Bačka Topola côté Serbie) mais elles ne coopèrent pas ensemble. Ainsi le programme ne soutient pas ou n'est pas alimenté par des acteurs municipaux ou des associations souhaitant mener une politique de rapprochement serbe-minorité serbe de Croatie, croate-minorité croate de Serbie, ni même minorité-minorité (e.g. hungaro-hongroise)<sup>528</sup>. Appartenir à la minorité de l'Etat voisin, quand on travaille dans une institution municipale ou régionale, peut même contribuer, dans certains cas, à éveiller la méfiance de ses chefs : « Parce que je suis serbe de Croatie, mon institution se méfie de moi si je me positionne sur un dossier traitant de coopération avec la Serbie. C'est lié aux conflits. Il faut faire preuve d'encore plus de professionnalisme dans ces cas-là » (entretien avec G. Stojanović, Blondel, 2009).

Toujours dans le cadre de l'analyse compréhensive de l'établissement de l'accord Osijek-Tuzla-Novi Sad, Gábor Péteri affirme que dans ce contexte : « the mayors representing local liberal and democratic parties were more open to cooperation » (Péteri 2010, p. 78). Qu'en est-il pour le programme de coopération IPA CBC Serbie-Croatie ?

La figure ci-après représente les projets de coopération selon le parti politique de la municipalité qui l'a déposé ou auxquels elle s'est associée. Première impression visuelle, les municipalités DS (parti démocrate) sont les plus nombreuses à faire partie d'un projet de coopération transfrontalière côté serbe, quand ce sont les municipalités HDZ et HDSSB qui ressortent côté croate. Néanmoins, plus qu'une appétence particulière d'un parti ou d'un autre pour la coopération transfrontalière, on peut y lire une simple représentation de la cartographie électorale des deux régions : le DS tient le pouvoir dans 2/3 des municipalités ouest-voïvodinienne entre 2008 et 2012, il est présent dans 2/3 des projets. En Slavonie, c'est le HDZ (droite nationaliste) qui tient la majorité des municipalités (il est en particulier très bien implanté dans le milieu rural), quand le parti HDSSB (extrême-droite régionaliste) détient le pouvoir à Osijek et au comitat d'Osijek-Baranja. La majorité des projets sont conduits par des municipalités appartenant à ces deux courants politiques.

---

<sup>527</sup> Le parti social-démocrate de la minorité serbe de Croatie.

<sup>528</sup> Comme Guillaume Javourez a pu le constater entre associations valaques dans le cadre du programme de coopération transfrontalière Grèce-Macédoine (Blondel, Javourez, Stojanova 2014).

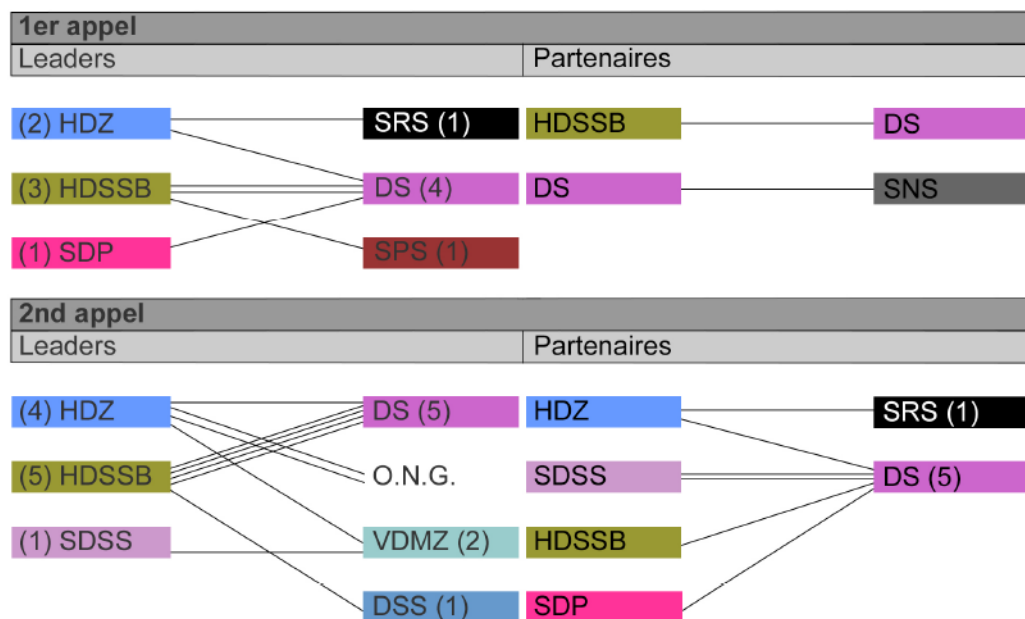


Figure 129 - Couleurs politiques des municipalités participant aux projets de coopération transfrontalière IPA CBC Serbie-Croatie 2007-2013

Sources : Sites internet de la commission électorale nationale de la république de Croatie, et de la commission électorale de la république de Serbie, consultés en 2014 – Réalisation : Blondel et Perez, 2015.

Tout l'échiquier politique est même représenté puisqu'on compte des projets conduits par des municipalités SDP (socio-démocrates) et SDSS (socio-démocrates de la minorité serbe) côté croate, et SRS (parti radical serbe, extrême-droite nationaliste), SPS (socialiste et nationaliste), DSS (parti démocratique de Serbie, droite conservatrice) ou VDMZ (parti des Hongrois de Voïvodine, conservateur) côté serbe. Le graphique ne montre pas de coopérations exclusives entre certains partis politiques croates et certains partis politiques serbes de même tendance, la coopération apparaît plutôt trans-partisane. L'opportunité financière (les projets sont pris en charge à 85% par l'UE) et le pragmatisme politique (« nul besoin d'être amis pour coopérer ») semble l'emporter sur les oppositions nationalistes (entretien avec S. Ribić, 2010).

Quand j'ai contacté les différentes municipalités, les Comitats et la Province autonome de Voïvodine pour m'entretenir du programme de coopération transfrontalière, il est notable tout de même que seuls les leaders des partis libéraux ou socio-démocrates ont accepté de me rencontrer (le maire SDP de Vukovar Željko Sabo, le président du conseil municipal de Novi Sad Aleksandar Jovanović) quand le Président HDSSB du Comitats d'Osijek-Baranja a rejeté ma demande d'entretien et le maire HDSSB d'Osijek m'a renvoyé vers son adjoint HNS (libéral) Ivan Vrdoljak. Ajoutons que le chargé de mission qui suivait le projet Cycling Danube pour la municipalité de Bačka Palanka (aux mains du SRS, extrême-

droite nationaliste) m'a déclaré se sentir « placardisé » depuis qu'il avait pris en charge ce dossier (entretien avec Slobodan Prpa, Blondel, 2012).

Ainsi, bien que l'appartenance politique ne semble pas avoir d'influence sur le développement d'un projet de coopération transfrontalière Croatie-Serbie, elle semble en avoir une sur la position publique adoptée vis-à-vis de cette coopération. Les leaders politiques nationalistes ne souhaitent pas s'exprimer sur ce sujet quand leurs adversaires libéraux-démocrates utilisent la participation au projet pour souligner la nécessité selon eux de renouer le dialogue politique avec leurs voisins (entretiens avec Ž. Sabo et A. Jovanović, Blondel, 2011). Certains affirment même faire de la coopération serbo-croate un argument politique au niveau local. Par exemple, le maire-adjoint d'Osijek d'alors Ivan Vrdoljak prétend : « je suis évidemment pour la coopération transfrontalière. Nous avons à Osijek un jumelage avec Subotica. Dès que je m'y rends, je convoque la presse. Parce que je suis conscient de la responsabilité politique que j'ai. Que certains puissent se dire après : 'Si Vrdoljak traverse la frontière, pourquoi pas moi ? S'il serre la main à un Serbe, pourquoi pas moi ?' Il faut casser la frontière symbolique » (entretien avec I. Vrdoljak, Blondel, 2011). Cependant, sa participation au niveau municipal à une alliance entre le HNS (son parti, libéral) et le HDSSB (extrême-droite régionaliste) paraît remettre en cause l'exemplarité dont il dit faire preuve. Un point sur lequel il n'est pas d'accord : « Non, ce que je dis n'est pas contradictoire avec une alliance avec le HDSSB. Je fais preuve de pragmatisme ; et puis il me laisse incarner la coopération puisque cela les intéresse moins ! » (Ibid.). Au niveau local, comme au niveau national, l'adhésion à l'UE qui se traduit notamment par la mise en œuvre du programme de coopération transfrontalière IPCA CBC Serbie-Croatie, fait l'objet d'un consensus de façade entre tous les partis de l'échiquier politique, en Serbie, comme en Croatie, y compris chez ceux naviguant aux franges les plus extrémistes. Même timide, le renouement d'une coopération territoriale<sup>529</sup> officielle entre municipalités de Slavonie et de Voïvodine est donc à mettre au crédit du programme.

Ce renouement n'est pas sans contradiction. Certes, les leaders politiques des partis libéraux et/ou sociaux-démocrates, plus en ligne avec le discours européen, déclarent user du programme comme d'une vitrine pour porter un discours de réconciliation. Néanmoins, si certaines municipalités aux mains des partis extrémistes participent également à quelques projets, leurs leaders continuent de proposer un discours nationaliste et xénophobe. Pour une des responsables du projet HAB, le maintien de ce discours politique haineux entrave les possibles retombés positives de l'action transfrontalière :

« Le projet s'inscrit dans une dynamique positive. On peut voir récemment une vraie amélioration du dialogue interethnique. Avant en Slavonie, ça aurait été impossible et

---

<sup>529</sup> je veux dire par là sur des questions non-liées directement à la gestion de l'après conflit comme c'est le cas pour la majorité des initiatives des ONG libérales tel que le triangle de coopération Tuzla-Osijek-Novi Sad précédemment cité.

dangereux de venir en tant que serbe pour travailler avec des Croates. Le conflit entre les Serbes et les Croates a été violent et direct. Ce n'est pas la même chose en Voïvodine, qui se vend elle-même comme une région multiethnique... les fameuses 26 nationalités ! Tu ne vois pas les conflits aussi directement, de manière aussi criante. Mais si tu creuses un peu, il y a beaucoup de problèmes, entre les Serbes et les Hongrois surtout, avec les Croates aussi. Ça ne s'améliorera que lorsque les partis politiques arrêteront de céder à la faiblesse de gagner des élections sur des arguments nationalistes, quand ils arrêteront d'aligner leur discours sur celui des vétérans... Ça, c'est surtout un problème en Slavonie ! » (entretien avec Vanja Kaleba, Blondel, 2012)

Au niveau politique, le lien coopération-réconciliation semble en partie tourner à vide. L'engagement dans un projet de coopération tient davantage d'une décision pragmatique, résultant du consensus politique sur l'adhésion à l'UE entre tous les partis importants de part et d'autre de la frontière, y compris les partis nationalistes. Dévoyée symboliquement, la coopération transfrontalière ne contribue pas à changer la scène politique<sup>530</sup>, ne permettant pas à la réconciliation de s'imposer dans le débat politique, ni au niveau national, ni au niveau local. Au risque d'annihiler toute possibilité de réconciliation entre les peuples ?

### *9.3.5.3. Au niveau des bénéficiaires, le cheminement sinueux de la réconciliation*

Avant de répondre à cette interrogation, il convient de préciser ce dont il est question ici. Il me semble qu'il est possible de distinguer d'une part des politiques nationales englobantes de réconciliation incarnées par des élites politiques, des traités, des commémorations (A), d'initiatives ciblées l'incarnant sur un territoire, dans un domaine ou envers une population particulier-e (B), par exemple un programme de coopération transfrontalière.

Un des exemples les plus connus en Europe, qui m'a été cité à plusieurs reprises sur le terrain en particulier par les acteurs des ONG<sup>531</sup>, est le modèle franco-allemand. Il se décline politiquement (A) en couples mythiques (de Gaulle-Adenauer, Giscard d'Estaing-Schmidt...etc.), en traités d'amitié (en premier lieu le traité de l'Elysée, 1963), en démonstrations symboliques (Mitterrand et Kohl se tenant la main en 1984)<sup>532</sup>, mais aussi en initiatives (B) par exemple l'organisation d'échanges entre jeunes français et allemands (l'objet de l'OFAJ, office franco-allemand de la jeunesse).

---

<sup>530</sup> Les succès au niveau national du SNS (partis d'extrême-droite nationaliste) en Serbie en 2012 aux présidentielles et en 2014 aux législatives, et du HDZ (droite nationaliste) aux présidentielles de 2015 en Croatie semblent démontrer que la majorité des votants ne voit pas de contradiction indépassable entre discours pro-européen et discours nationaliste.

<sup>531</sup> Notamment mais pas uniquement, parce que je me présentais comme un chercheur français.

<sup>532</sup> Il existe d'autres exemples de politiques de réconciliation ou d'apaisement ailleurs, notamment en Europe. On peut penser à l'Ostpolitik allemande, symbolisée par la genuflexion de Willy Brandt en 1970 à Varsovie, puis la signature du Traité du même nom.





*Figure 130 - François Mitterrand et Helmut Kohl se tenant la main lors d'une commémoration des morts de la première guerre mondiale le 22 septembre 1984 à Douaumont.*

*Photo : Frédéric de La Mure*

Dans le contexte serbo-croate, je l'ai abordé précédemment, on compte de nombreuses initiatives civiles mais peu de gestes et d'engagements politiques forts. Peu de choses ont changé depuis le constat effectué par Florian Bieber en 2000 :

*"The relationship between justice and reconciliation reveals the biggest obstacle to broad and comprehensive reconciliation in former Yugoslavia: the political leadership in most states. [...] Franco-German reconciliation has been part of a political reorientation of German elites and a new approach to mutual relations. A similar process in former Yugoslavia must imbedded in a broader process of political and societal reconstruction."* (Bieber 2000, p. 111).

La différence avec d'autres contextes européens ne tient pas tant dans la coprésence de deux discours a priori contradictoires, celui européen de la réconciliation et ceux nationalistes de haine, ou du moins d'irrespect, vis-à-vis de l'Autre, mais peut-être à la domination du premier par les seconds. Les élites politiques serbes et croates ne font pas de la réconciliation ni un enjeu politique, ni un enjeu sociétal. Au contraire, ils portent encore trop souvent des discours parallèles « d'oubli collectif » des crimes passés, de victimisation des siens (au sens ethnique) et de rejet de la responsabilité sur le voisin, un danger déjà identifié par Florian Bieber en 2000 (Ibid.)

Les programmes de coopération transfrontalière n'y changent rien ou presque. Parce que le discours des réconciliations est faible partout dans l'espace post-yougoslave, parce que les programmes de coopération transfrontalière aux petits moyens, sont trop peu mobilisés par les acteurs politiques (nous l'avons vu dans la section 2) et sont trop peu mis en vitrine par les acteurs du projet. Nous l'avons vu dans le iii, la communication autour du projet se limite à la publication des actions sur le site internet des organismes en charge ou sur leurs pages Facebook. La symbolique de réconciliation portée par l'existence même d'un programme de coopération transfrontalière Serbie-Croatie est inaudible. Les entretiens avec les habitants sur le territoire d'études le confirment (Blondel, 2010-2012). L'existence du programme semble ignorée de la plupart d'entre eux.

Néanmoins, cette méconnaissance n'est en rien spécifique au contexte serbo-croate. Souvent les programmes européens de ce type sont peu connus du grand public<sup>533</sup>. Il n'en reste pas moins qu'une petite frange a pu tout de même être atteinte : les publics ciblés par les projets. Nous allons nous intéresser maintenant aux entrepreneurs des PME qui ont participé à CNet et aux « jeunes » du projet HAB.

Commençons par le second. La lecture du compendium consacré aux projets du premier appel laisse penser que le projet de coopération a permis de restaurer le lien social entre jeunes par-delà les frontières et plus largement entre les municipalités dont ils étaient originaires :

“The project managed to present joint past and advantages of inevitable joint future of the communities in the cross border area. It created a basis for reviving international trust in relation to the differences that have been misused to create negative prejudice and attitudes of the multinational environments. The project also strengthened the interculturality as positive social value of the cross border communities. It initiated mobility of young people, established cooperation of local self-governments with young people and of the two cross border self-governments. [...] The project managed to break down all the barriers of prejudice that young people have had in the cross border communities” (Joint Technical Secretariat Croatia-Serbia 2013, p. 27).

Les questionnaires et les entretiens conduits par Thomas Vinette<sup>534</sup> auprès des participants au projet HAB viennent nuancer quelque peu l'enthousiasme affiché par le JTS lorsqu'il s'agit de communiquer les (prétendument bons) résultats des projets. Selon les jeunes interviewés, la majorité des participants se considèrent comme des « serbes de Croatie » (16 à 17 sur les 20 jeunes de Slavonie) (Vinette 2012, p. 67). Même si côté serbe, l'échantillon sélectionné était selon eux, plus représentatif des peuplements voïvodiniens, il reste qu'immédiatement, ce détail caché amène Thomas Vinette à s'interroger sur les réconciliations qu'un tel projet a pu produire. Cet élément pose question. Néanmoins, comme le souligne Srđan Antić, la présence de quelques participants « croates de Croatie » a permis à l'héritage croate d'être présent parmi les autres héritages danubiens partagés pendant les séminaires, d'autant que c'était précisément cette pluralité qui était visée et non la réconciliation entre Serbes ethniques et Croates ethniques en particulier (entretien avec Srđan Antić, Blondel, 2012). Et c'est bien « la pluralité des constructions ethniques mais aussi étatiques de l'Histoire qui a amené les jeunes participants à prendre conscience de leur relativité » (Ibid.).

Même si la défense du projet par son leader apparaît recevable, il n'en reste pas moins que la difficulté d'intégrer les (jeunes) Croates de Croatie à un projet transfrontalier indique le maintien d'un tabou social à Vukovar et dans ses environs (ici Tompojevci), celui pour la plupart des individus identifiés

---

<sup>533</sup> En comparaison avec d'autres contextes frontaliers européens étudiés par ailleurs (Brozat 2010; Levelu 2010; Lebras 2010; Gayon 2011; Blanc, Féret 2014).

<sup>534</sup> Thomas Vinette a envoyé des questionnaires rédigés en serbe/croate, à l'ensemble des participants (pour 11 réponses, 7 côté croate, 4 côté serbe). Il a également mené des entretiens avec 5 participants à Vukovar (avec l'aide d'une interprète). Pour plus de précisions sur sa méthodologie, cf. (Vinette 2012, p. 39-40).

comme Croates de coopérer avec des individus identifiés comme Serbes. Il est pour la majorité d'entre eux difficile de franchir la frontière qui les sépare territorialement d'avec la Serbie, mais aussi socialement d'avec tous les Serbes y compris ceux vivant en Croatie. La situation entre les deux Communautés reste tendue: « en dehors de l'école, il y a souvent des bagarres entre Serbes et Croates. La police vient souvent pour cela. [...] Il y a clairement deux groupes séparés, les Serbes et les Croates. Même si nous, on a quand même quelques amis croates à l'extérieur » (Vinette 2012, p. 68). Les relations sociales, même entre jeunes n'ayant pas connu directement les conflits, restent structurées en premier lieu par l'appartenance ethnique. Le projet HAB, bien qu'il vise à instaurer une coopération entre des jeunes provenant de deux territoires et non particulièrement entre des jeunes issus des deux communautés majoritaires de ces territoires, se retrouve aux prises avec la question ethnique.

La fin de la citation indique également autre chose : les participants au projet, eux (sous-entendu à la différence de la majorité des autres) ont développé quelques amitiés en dehors de leur propre communauté. La responsable côté serbe du projet le reconnaît : « ce sont souvent les jeunes issus des familles les plus tolérantes qui participent » ; et d'ajouter : « On convainc les convaincus au final... » (entretien avec Vanja Kaleba, Blondel, 2012). A priori, le projet ne parvient pas à produire une réconciliation directe entre jeunes riverains du Danube. Il amplifie les connexions entre les jeunes les plus tolérants mais n'atteint pas directement ceux qui sont les plus enfermés, dans leurs pratiques et leurs représentations, dans les ethno-nationalismes de leurs parents.

Cette première analyse reste cependant à nuancer, en intégrant par exemple dans la réflexion les effets potentiels à long terme du projet, bien que l'exercice soit peu évident devant le manque de recul inhérent à la temporalité de la thèse. Si l'on reprend les entretiens menés par Thomas Vinette, on s'aperçoit qu'une majorité des répondants indique comme première motivation pour participer au projet la possibilité de rencontrer et de créer des liens avec des jeunes habitants de l'autre côté de la frontière (Vinette 2012, p. 68). A priori, cela constitue un facteur favorable à la réconciliation. D'ailleurs Srđan Antić souligne que pour nombre d'entre eux, le projet est l'occasion de traverser pour la première fois la frontière avec le pays voisin bien qu'ils/elles en soient directement riverain-e-s (entretien avec Srđan Antić, Blondel, 2012).

Néanmoins, les interviewés serbes de Croatie précisent à Thomas Vinette qu'ils souhaitent développer des liens avec des Serbes de Serbie dans le but de préparer leur départ pour la Serbie après leurs études secondaires. Ils s'estiment trop discriminés en Croatie (Vinette 2012, p. 68). Dans ce cas, le projet aurait un effet pervers, celui de favoriser l'homogénéisation ethnique en Croatie, en facilitant le départ des jeunes Serbes de Croatie vers la Serbie. Non pas qu'il s'agisse de contraindre ces individus à rester en Croatie s'ils ne le souhaitent pas, mais le projet dans ce cas échouerait à atteindre l'idéal qu'il s'est lui-même fixé en ne contribuant pas à la construction d'une communauté locale transfrontalière

plus interculturelle ; en ne contribuant pas non plus à construire une communauté locale plus tolérante o les jeunes des minorités puissent envisager leur avenir.

Sur ce dernier point, l'effet du projet à long terme est peut-être, de manière surprenante, plus positif que ce que la faible participation de jeunes Croates ne le laissait penser. En effet, Thomas Vinette indique qu'après le projet, les camarades de classe des participants, qui n'avaient pas osé ou pas été autorisé par leur famille à y participer, étaient envieux de leurs collègues. Curieux, ils sont, selon leurs dires, nombreux à s'être rendus aux expositions finales organisées dans leur commune (Ibid.). Il semble que la contribution du projet au processus de réconciliation n'ait pas été directe et ait concerné finalement au moins autant les jeunes participants eux-mêmes que ceux qui dans leur entourage ont montré une curiosité timide mais réelle pour l'Autre favorisant le dialogue entre les communautés plus de part et d'autre, que par-delà, la frontière étatique. Ce type de projet pourrait ainsi contribuer à pacifier les relations entre membres de la majorité et des minorités dans la région.

Passons maintenant au projet CBnet pour lequel Thomas Vinette s'est également intéressé aux bénéficiaires : les entrepreneurs ayant participé aux séminaires<sup>535</sup>. D'une manière générale, ces derniers ont exprimé de la satisfaction vis-à-vis du projet. Plus de la moitié des répondants ont par exemple déclaré que la participation aux séminaires leur avait permis de développer de nouvelles idées ou des améliorations pour la commercialisation de leurs produits (Vinette 2012, p. 51). Un tiers d'entre eux estiment même que leur entreprise est plus compétitive qu'avant leur participation à Cbnet et une proportion identique estime que leur chiffre d'affaires va augmenter et leur permettre potentiellement d'embaucher. D'où l'entrain d'Ivo Koški dans les déclarations citées par le JTS dans le compendium du premier appel à projets : "Project activities had direct impact on cross-border area supporting SMEs which are the generators of new jobs. By using the modern technologies, project increased the visibility of 270 SMEs and their specific products throughout cross-border region and wider" (Joint Technical Secretariat Croatia-Serbia 2013, p. 11). Ce dernier insiste ensuite, et c'est aussi ce sur quoi il revient lors de notre dernier entretien de 2012, sur ce qu'il considère comme les deux principales plus-values : les guides à l'export pour les PME de Serbie et de Croatie et le site internet permettant la vente en ligne sécurisée des produits des PME slavons et voïvodiniennes qui le souhaitent.

Reste que l'impact sur la restauration des liens entre entrepreneurs de Slavonie et de Voïvodine semble minime, notamment parce qu'une grande partie des séminaires s'est déroulée de manière parallèle à Osijek et à Subotica et non de manière commune. En effet, la quasi-totalité des participants indique par exemple qu'elle ne voit pas l'intérêt de développer les échanges avec un marché peu

---

<sup>535</sup> Il a envoyé un questionnaire en serbe/croate aux entrepreneurs qui avaient participé à l'ensemble des séminaires (une trentaine de part et d'autre). Il a obtenu 11 réponses côté croate, 3 côté serbe.

porteur comme la Serbie (ou réciproquement la Croatie) et déclare surtout se tourner vers le marché commun européen (UE) ou simplement son marché intérieur (considérant leur PME encore trop petites). Dans certains des retours, Thomas Vinette note même des remarques désobligeantes face à cette question. Une des participantes déclare ainsi : « Pourquoi est-ce que je développerai des projets vers ou avec la Serbie ? Dans ma branche d'activité, ils sont incapables de travailler sur ce que nous faisons » (Vinette 2012, p. 52).

La contribution immédiate du projet Cbnet au processus de réconciliation semble donc minime. Reste sur le plus long terme que l'idée de faire coopérer des entrepreneurs serbes et croates dans leur conquête du marché européen n'a pas vraiment été testée par le projet Cbnet et n'est donc pas complètement disqualifiée. En effet, l'analyse du projet ne permet pas de conclure sur le lien entre coopération économique et réconciliation, la faute à une mise en œuvre qui a oublié la dimension transfrontalière en cours de route.

Mais ce dernier point constitue tout de même un résultat en soi. Les leaders du programme et ceux qui les contrôlent semblent considérer qu'il suffit, pour qu'un projet soit transfrontalier, que les acteurs locaux qui en ont la charge coopèrent entre eux, que le système d'action autour du projet soit transfrontalier. Mais peu d'attention semble portée à sa mise œuvre : qui sont réellement les bénéficiaires ? A quoi participent-ils et comment ? La transfrontièrialité de l'action elle-même est alors oubliée. Et rapidement, elle peut se voir réduire à une simple articulation entre des actions menées de manière parallèle et coordonnée de part et d'autre de la frontière territoriale ou sociale. Ce qui, sans doute, est insuffisant pour contribuer aux réconciliations interethniques.

## Conclusion du chapitre 9

Le constat fait par Gilles Pinson, dans l'observation de l'évolution de l'action urbaine en Europe et de son gouvernement, décrit également bien les mutations de l'action territoriale à la frontière serbo-croate dans le contexte de la préadhésion à l'UE : « A la limite, tout se passe comme si la mobilisation et la stabilisation d'un système d'acteurs urbains étaient plus importants, dans les démarches de projet, que l'action elle-même et son contenu » (Pinson 2005, p. 209). Mes observations de terrain en témoignent. Plus qu'à l'action en elle-même, ce qu'on fait de et avec la frontière, l'attention des donneurs d'ordre du programme (les ministères nationaux sous contrôle de la Commission européenne) se porte avant tout sur l'instauration d'un système d'action transfrontalier qui suit le modèle européen.

Le premier résultat de ce chapitre se situe bien là, dans la généralisation d'une observation faite surtout dans le contexte urbain (Le Galès 2003; Gagnon, Jouve 2006; Jouve, Lefevre 1999), parfois dans le contexte régional (Pasquier 2012), rarement dans celui des territoires moins denses et périphériques, souvent encore réduits à des questions agricoles et sécuritaires (Taulelle 2009; Jean 2009). De fait, ce ne sont pas simplement les villes européennes qui sont gouvernées par le projet, mais aussi les frontières européennes, y compris celles situées en bordure de l'Union<sup>536</sup>. Comme la ville, le territoire transfrontalier devient aussi « tout à la fois un acteur collectif, une société à mobiliser, une équation sociale unique s'exprimant dans un patrimoine bâti, une identité locale qu'il convient de valoriser dans un contexte de compétition territoriale croissante » (Pinson 2009, p. 13). Les objectifs des projets étudiés dans ce chapitre le confirment. En d'autres termes, l'aménagement des territoires s'europeanise, y compris dans le contexte de la préadhésion (Baudelle 2009, p. 39).

Le deuxième apport de ce chapitre se situe dans l'extension de la critique portée. Si la manière de faire avec le territoire en Europe, par le projet, se généralise, les limites d'un tel processus également. L'affirmation de Gilles Pinson en contexte urbain apparaît de nouveau transposable en contexte transfrontalier : «

« ... paradoxalement, la pluralisation des systèmes de gouvernance urbain ne s'est pas accompagnée, loin s'en faut, d'une démocratisation de la politique urbaine. Au contraire, les efforts consentis, notamment dans le cadre des projets, pour retisser les liens entre les groupes et les organisations porteurs de ressources pour l'action publique urbaine, se sont faits au prix de la généralisation de régulation consensuelle élitaires » (Pinson 2009, p. 405).

---

<sup>536</sup> Puisque l'UE a développé un ensemble de relations politico-économiques avec les Etats européens non membres : de préadhésion avec les candidats officiels et les candidats potentiels, de voisinage avec les autres (au sein de la politique de voisinage ou PEV, du partenariat euro-méditerranéen ou du partenariat UE-Russie), et enfin économique avec les plus privilégiés (au sein de l'Espace Economique Européen, EEE).

Dans le contexte de la préadhésion à l'UE, la mise en place d'un programme transfrontalier a été l'occasion de reprendre le contrôle de la frontière, pour les deux Etats et pour l'UE, à la manière de poupées gigognes. Au lieu d'une décentralisation des pouvoirs de l'action publique au niveau local, le cadre normatif et institutionnel, mis en place par les Ministères concernés sous bonne surveillance de la Commission européenne, permet le *gouvernement à distance*, et à l'écart des citoyens, de projets transfrontaliers très contraints.

Cette « dérive oligarchique des systèmes de gouvernance » territoriale se traduit également par une « nouvelle clôture des agendas (...) autour des enjeux de développement économique, d'attractivité, de compétitivité et de qualité du cadre de vie (Pinson 2009, p. 406). Le second enjeu de cette reprise de contrôle est en effet symbolique. Il concerne la définition du progrès social, réduit à la vision néolibérale du développement portée aujourd'hui par l'UE, excluant toute alternative, et s'inscrivant en négation, dans le cas post-yougoslave, de l'ancien modèle socialiste. Un tel changement de paradigme se fait avec la complicité des *destinataires*, bloqués dans les mêmes conceptions normatives du développement, de l'europanisation et plus largement de la Modernité (Bürk 2013, p. 181; Ragaru 2008). C'est ce que Madina Tlostanova appelle le "syndrome d'auto-colonisation", c'est-à-dire l'idéalisation post-coloniale ou post-impériale de l'Ouest qui mène les élites à une dépendance intellectuelle et un enfermement dans la logique de rattrapage (Tlostanova 2015). Le programme de coopération transfrontalière IPA CBC Serbie-Croatie en est l'illustration, et le fonctionnement par appels à projets, le moyen. En échange de la promesse de l'adhésion, l'UE soutient la prise de contrôle de l'action territoriale transfrontalière par ceux qui partagent son idéologie. Sciemment ou non ? Il est difficile de l'établir, puisque l'enjeu de la préadhésion renforce l'absence totale (d'auto)-critique, sur le gouvernement de l'action comme sur son contenu. Outre la question démocratique qu'un tel procédé pose, le peu d'intérêt porté au contenu, et à la question supposée initiale de la cohésion territoriale, ne risque-t-il pas d'accroître les inégalités sociales et les ressentiments symboliques :

“« Europe » also becomes a metaphor for a wider world of global political, economic, social and cultural changes and their contradictory developments, A world in which globally mediated images fasten fantasies of a better and more affluent life, clashing everyday with the even harsher circumstances of the real life in Serbia and around the world” (Erdei 2014, p. 133).

Le troisième apport de ce chapitre se situe à ce niveau, celui de la réponse à la deuxième hypothèse de ce travail de thèse qui, pour rappel, stipulait que les projets d'aménagement transfrontalier sont des outils de coopération donc de réconciliation. Cette hypothèse n'est pas confirmée, ni complètement infirmée. On pourrait répondre de façon triviale: c'est plus compliqué. Mais cette réponse n'est pas suffisante et mérite d'être précisée.

D'abord, il est difficile d'établir un lien net, causal, dans un sens ou dans l'autre, entre coopération transfrontalière et réconciliation dans le contexte précis des projets étudiés. Les deux processus s'entrecroisent, reflètent et conditionnent leurs limites et leurs potentiels réciproques. Si la tentation, ou la nécessité en fonction du point de vue selon lequel on se place, d'agir sur le lien social dans le sens de la réconciliation dans le contexte serbo-croate est grande, la vigilance et la mesure qu'un tel engagement demande est à la hauteur des enjeux. Et l'aménagement transfrontalier (et inversement la réconciliation interethnique) n'est à la fois qu'un levier et qu'un résultat parmi d'autres. Les blocages et les retombées, dans le sens de la réconciliation ou à l'inverse dans le sens de plus de défiance, sont difficiles à prévoir et sont possibles à tout moment du projet.

Comme dans le contexte israélo-palestinien ou sud-africain, l'aménagement en contexte post-conflits peut tout autant contribuer à ancrer plutôt que combattre les tensions intercommunautaires (Yiftachel 2001a, 2001b; Bollens 1998, 2009). Dans le cas serbo-croate, le leader de l'antenne du programme à Sremska Mitrovica indique d'ailleurs que « les acteurs des projets non retenus au premier puis au deuxième appel se sentent écartés » (entretien avec Darko Cvejić, Blondel, 2012). Ils finissent alors parfois par rejeter la symbolique de rapprochement induite par le programme de coopération transfrontalière : « ils blâment les acteurs du programme, les politiques nationaux, l'autre groupe ethnique... les Serbes ou les Croates... » (Ibid.). Un tel rejet est d'autant plus permis au niveau sociétal qu'en Serbie comme en Croatie, les élites politiques ne se sont que très peu saisies dans l'espace public national, régional ou local de l'enjeu de la réconciliation. Et le programme n'y change rien ou presque. Il faut dire que le format même du système d'action qu'il prône, par appels à projet, pose problème en contexte post-conflits, du fait de la mise en concurrence des acteurs locaux (et la mise en compétition des territoires) qu'elle induit. La communication du JTS qui enjolive les résultats des projets sélectionnés conduit à accentuer, pour ceux qui sont laissés de côté l'amertume (Ibid.). La manière de faire européenne, dans la veine des préceptes de la *bonne* gouvernance du projet et de la *bonne* mise en récit de l'action régionale européenne, constitue surtout un outil de négociation et de communication politique entre gouvernements et UE dans le cadre du processus d'adhésion qui n'est *bon* que pour ces derniers. Mais cette approche néglige la participation des populations locales. Et cette manière européenne d'aménager la frontière conduit l'action territoriale à sous-estimer les enjeux des réconciliations, au risque de les entraver.

Ces résultats rejoignent les observations faites dans d'autres espaces frontaliers sensibles. En approchant la question sur un temps plus long, des chercheurs ont démontré que la politique européenne de coopération transfrontalière dans la région Irlande/Irlande du Nord avait également eu des impacts négatifs, notamment parce qu'elle contribue aussi à créer des perdants, qui souvent tendent à défendre alors le retour de politiques ségrégationnistes (Diez, Stetter, Albert 2006). En outre, la réconciliation ne leur semble pas achevée. Il est pour eux nécessaire de dépasser l'idée



préconçue, dominant la politique européenne actuelle d'essence néolibérale, selon laquelle la paix est un résultat direct et immédiat de la croissance économique et de la coopération. Ils émettent alors l'hypothèse que la paix ne peut être qu'un effet indirect ou secondaire, ou en d'autres termes, un *invoulable* de la politique de coopération transfrontalière menée par l'Union Européenne : « transformation of border practices needs to take a more indirect path and ultimately lead to the constructive impact of changes to identity and interests » (Diez, Hayward 2008, p. 60).

Ce dernier aspect, la considération qu'un cheminement plus indirect rejoint également les observations réalisées dans le contexte serbo-croate. L'obsession pour le cadre (la mise en place d'un système d'actions qui répondent aux exigences européennes) et pour la finalité (l'intégration à l'UE) plus que pour le contenu (l'aménagement transfrontalier) amène les acteurs à coopérer sans s'en apercevoir, ou du moins à faire contre mauvaise fortune bon cœur. La complexité et l'enjeu final dépassent les querelles passées. Si bien que même si la Croatie et la Serbie continuent de s'affronter sur d'autres terrains géopolitiques<sup>537</sup>, le programme de coopération n'apparaît pas remis en cause, et la coopération établie entre acteurs de s'ancrer aux niveaux institutionnel et technique, pas au niveau social au politique.

Le paradoxe se situe bien là. Si l'idéologie et les retombées à long terme rendent le processus fortement critiquable, il ne le disqualifie pas totalement, car ses effets à court terme sur le rapprochement serbo-croate sont indéniables. C'est en faisant de la coopération transfrontalière un passage obligé du processus de pré-adhésion que l'UE a amené Serbie et Croatie à renouer concrètement le contact autour d'un programme territorialisé. Et c'est probablement parce que l'objet premier n'était pas les réconciliations que celles-ci ont pu en bénéficier, le programme amenant des fonctionnaires d'État et des acteurs régionaux et locaux à renouer les contacts et à développer ensemble une vision (certes large et consensuelle) et des projets autour de la frontière, devenant alors un prétexte autant qu'un support permettant le lien. Ponctuellement, du fait de leur ampleur très limitée, certains projets ont même permis de renouer le dialogue entre certains individus, certains groupes par-delà, mais aussi de part et d'autre de, la frontière.

C'est probablement à ce niveau, en portant une attention plus marquée aux réappropriations possibles, au niveau symbolique ou matériel, des projets de coopération transfrontalière, que ceux-ci pourront contribuer aux réconciliations interethniques.

---

<sup>537</sup> vu dans le chapitre précédent autour de la question de la relaxe obtenue de la plupart des belligérents condamnés par le TPY ; aussi sur le terrain de la plainte croisée déposé par l'un à l'encontre de l'autre pour génocide au niveau de la CIJ.

# **Conclusion générale**

L'objet de ce travail était d'observer, dans le but de mieux comprendre, ce que provoquait mais aussi ce que laissait entrevoir, en termes politiques et sociaux, les injonctions de l'Union européenne à la coopération et à la réconciliation à la frontière Serbie/Croatie en temps de préadhésion. Il s'agissait en particulier de mesurer le rôle joué par les projets d'aménagement transfrontalier. Dans cette conclusion, je vais récapituler en trois parties ce qui constituent les principaux apports de cette thèse, tout en ouvrant sur de possibles perspectives de recherches ultérieures.

### **Le projet d'aménagement, un instrument politique**

Les projets d'aménagement transfrontalier à la frontière Serbie/Croatie traduisent la montée en puissance d'une nouvelle conception de l'aménagement, par le projet. Sur le fond, celle-ci est imprégnée des principes aujourd'hui dominants en Europe (et parfois contradictoires) de l'économie néolibérale (en premier lieu la compétitivité des territoires) et de la démocratie libérale (ici la réconciliation, ailleurs le lien ou la mixité social-e). D'un point de vue formel, cela signifie un aménagement contraint (ici par la Commission) dans lequel l'attention se porte davantage sur le respect de la démarche de projet que sur son contenu. La frontière Serbie/Croatie n'est alors qu'une illustration (parmi d'autres, cf. Pinson, 2009) d'un gouvernement à distance élitaire des territoires. Dans le cas traité ici, la mise en place d'un système d'actions selon le modèle de la gouvernance multi-niveaux se traduit certes par une organisation de l'action plus complexe, mais ni plus horizontale, ni plus ouverte aux acteurs locaux et à la société civile. La prise de décision, au moment de fixer les objectifs du programme ou de choisir les projets soutenus par les fonds européens, reste solidement aux mains du couple gouvernements nationaux – Commission. Le programme de coopération transfrontalière, dans le contexte spécifique de la préadhésion, permet alors aux deux parties de reprendre (au moins partiellement) le contrôle de l'aménagement de la frontière.

Il est difficile d'être plus affirmatif. Il serait nécessaire pour l'être davantage d'étudier d'autres projets d'aménagement (trans- ou simplement) frontaliers en dehors du programme européen et sur un temps plus long. Cela permettrait de mieux mesurer la diffusion de l'aménagement par le projet en dehors de ce contexte spécifique. C'est assurément une piste de prolongation possible de la présente recherche qui permettrait de mieux estimer l'influence de l'UE en dehors de l'action qu'elle incite et encadre directement. L'exemple de l'île de Vukovar –o une association d'habitants a permis de rendre de nouveau accessible à tous les riverains un lieu passé de l'autre côté de la frontière internationale– est une illustration qu'il existe des formes moins institutionnalisées, plus souples, d'action aménageuse sur les frontières (territoriales et sociales). Sans les idéaliser, intégrer ces exemples à une future recherche permettrait de mieux saisir la manière dont l'aménagement évolue dans ces espaces européens à la lisière de l'UE, qui semblent conserver une marge d'interprétation et

de manœuvre dans l'organisation de l'action, malgré les tensions et en dépit d'une pression normative forte.

En ce sens, et c'est déjà un point sur lequel on peut s'interroger à partir des présents résultats, l'idéologie européenne du projet, présupposée phagocytante, ne se fait-elle pas au final phagocyter elle-même ? Là o cette manière d'aménager les territoires n'est pas si nouvelle, c'est que la rhétorique du projet (d'aménagement transfrontalier) est, comme jadis celle du plan, assez malléable et sied tout aussi bien aux effets d'annonce politique. Cette dernière est concentrée dans le cas présent autour des deux injonctions de l'UE à coopérer et à se réconcilier. Quand bien même les leaders du projet s'en saisissent dans l'intention de les concrétiser territorialement, les élus locaux associés et les représentants politiques nationaux restent souvent intéressés par leur pouvoir incantatoire. Ils participent alors de la réduction de l'aménagement à un instrument qu'ils souhaitent encore et surtout normalisateur, édificateur et unificateur (Genestier 2001). Faute d'alternative forte et dans un contexte o leur marge d'action est faible, ils usent, qu'ils soient d'obédience nationaliste, sociale-démocrate ou libérale, de la rhétorique du projet européen comme ils usaient jadis de celle de la planification socialiste. Ce qui n'est pas sans poser problème, un tel usage discursif, suivi de peu d'action, risquant fort de renforcer la crise du pouvoir et du vouloir-politique (ibid.).

En ce sens, les résultats du présent travail confirme ceux des recherches menées par Oren Yiftachel dans le contexte israélo-palestinien, l'aménagement est et reste un instrument du pouvoir politique. Il n'est pas simplement un outil technique, il est aussi idéologique. C'est à ce niveau qu'apparaissent d'autres pistes de prolongations de ce travail : celle de poursuivre l'archéologie de l'aménagement comme science, au sens foucauldien du terme, c'est-à-dire de revenir sur ce qui relève de tactiques et des stratégies de pouvoir dans la formation des discours et la généalogie du savoir en aménagement (Foucault, 1976). Comment une science peut amener une réflexion sur l'action si elle se confond avec la pratique et si elle n'accepte qu'une seule norme ? Aménager pour qui et pourquoi ? Les réflexions de la *critical urban theory* peuvent constituer une source d'inspiration pour réinsuffler du politique, du social et de l'humain dans la recherche en et sur l'aménagement et le développement des territoires (Hadjimichaelis et Hudson, 2007 ; Brenner, 2012). Et c'est avec circonspection qu'il convient de discuter l'instrument « projet », en évitant de l'idéaliser ou de le dénoncer. Si la politique européenne de coopération transfrontalière (dont l'aménagement transfrontalier est un outil) pose question sur ce qui constitue un de ses angles morts, l'enjeu démocratique, ce qu'elle produit socialement à la frontière Serbie/Croatie, reste ouvert aux débats.

### **Aménagement et lien social : un agenda de recherche**

La question spécifique du présent travail se situait bien là, du lien entre aménagement et lien social. C'est à ce titre que j'avais convoqué la notion d'« involuable », développée et discutée par Denis Martouzet (cf. chapitre 3). L'aménagement transfrontalier ne peut-il aboutir à la réconciliation que lorsqu'il le vise de manière secondaire, comme un impensé ? Il semble que dans le cas de la frontière Serbie/Croatie, ce soit précisément le cas, mais seulement pour les parties-prenantes aux projets et aux programmes. L'organisation du programme au niveau national et la mise en œuvre des projets au niveau local, ont contribué à rapprocher les acteurs qui en avaient la charge. Tout occupés qu'ils étaient à monter et déployer leur coopération, et quel que soit leur objectif premier (paraître un bon élève de l'intégration au niveau national, obtenir des fonds pour mener leur projet de développement économique ou social au niveau local), ils ont, chemin faisant, renforcé les liens qui les unissaient avec leurs partenaires de l'autre côté de la frontière. C'est là la contribution principale du programme de coopération transfrontalière Serbie/Croatie : il a permis d'engager et de soutenir les acteurs institutionnels sur le chemin de la réconciliation. Au niveau national, la création d'une politique de coopération officielle entre Ministères des gouvernements de Serbie et Croatie constitue une avancée certaine dans un contexte où les discours politiques de rapprochement sont pléthores mais l'action quasi-inexistante (cf. chapitre 2). Au niveau local, le programme a permis aux acteurs –du moins ceux qui maîtrisaient ses codes et qui souhaitaient aménager ou redévelopper des liens par-delà la frontière– de trouver un nouveau (petit) soutien financier. Et ce, à un moment où la plupart des autres organisations occidentales que l'UE se désengagent de la région<sup>538</sup>, la considérant comme pacifiée.

Ce rapprochement entre parties-prenantes de l'action transfrontalière ne constitue cependant qu'une « réconciliation de niche », qui échoue à s'étendre au-delà du noyau de base. D'abord, parce que la conception même du programme en limite l'ampleur. Le fonctionnement par appels à projets a contribué à créer une compétition dont les règles avantageaient à l'avance un petit nombre d'acteurs déjà au fait de la grammaire (occidentale) du projet, i.e. de sa technicité, de la nécessité de l'usage de sa novlangue, de son aspect incantatoire. En ce sens, ce mode de fonctionnement contribue à renforcer les inégalités préexistantes entre acteurs locaux (surtout) et entre territoires (un peu), favorisant les organisations les plus occidentalisées, souvent présentes dans les grandes villes du territoire visées par cette politique, au dépens des autres. Le processus crée alors des gagnants (un petit nombre) et des perdants (un plus grand nombre), qui, frustrés, en arrivent parfois à se retourner, dans leurs discours, contre le leader symbolique du programme (l'UE) et les valeurs qu'elle déploie au travers lui (la coopération, la réconciliation). Ce résultat vient en appui d'observations de même type faites dans d'autres contextes post-conflits (Irlande/Irlande du Nord, cf. Diez et Hayward, 2008). Plus

---

<sup>538</sup> En particulier de la Croatie et de la Serbie, moins de la Bosnie-Herzégovine ou du Kosovo.

que l'inadéquation générale de la politique européenne de coopération transfrontalière avec ces contextes, c'est son interprétation néolibérale qui s'avère ici problématique. Le lien proposé entre aménagement, développement (par la mise en compétition des territoires) et réconciliation (par la coopération) est moins direct que prévu, voire inexact, compétition et coopération ne faisant pas bon ménage.

En second lieu, les effets directs en matière de réconciliation, sur les publics visés par l'action, apparaissent limités. Dans les projets étudiés, en portant surtout leur attention sur comment ils allaient organiser l'action entre eux plutôt que sur les destinataires de l'action, les acteurs du programme et des projets ont fortement réduit a priori la possibilité d'un effet d'entraînement social. Les projets étudiés ont de ce fait peu participé de la facilitation des échanges inter-groupes ethniques ou transfrontaliers. Néanmoins, le temps court de l'observation dans cette thèse (sur quatre années) ne permet pas de conclure de façon définitive sur la réalité des effets sociaux de l'aménagement transfrontalier à plus long terme. C'est une autre piste de prolongation de ce travail. Comme la précédente, il s'agit d'une invitation à sortir du cadre (ici temporel) dans lequel le chercheur est contraint, et parfois s'auto-contraint lui-même, à penser et à enquêter. Mieux saisir le lien entre aménagement et réconciliation exige sans doute de ne pas se concentrer exclusivement sur le temps de l'action, et nécessite d'intégrer davantage le temps long de l'au-delà de l'action dans le travail de terrain. C'est à dire, dans ce cas, s'intéresser à la réappropriation des injonctions à coopérer et à se réconcilier par les individus ciblés postérieurement à leur participation au projet, mais aussi la possible diffusion au-delà de leur cercle étroit, des pratiques nouvelles, en imaginant a priori qu'ils pourraient tout autant participer de la réconciliation que de son empêchement<sup>539</sup>. De la sorte, la dimension discursive des politiques publiques, notamment d'aménagement, souvent sous-estimée, pourrait être intégrée à une meilleure compréhension de l'action, au-delà des incantations, ceci afin d'éviter le cul-de-sac réflexif qui consiste à se limiter à mener des recherches incantatoires sur des politiques elles-mêmes incantatoires.

### **Repenser la politique d'élargissement ?**

Un troisième apport de cette thèse réside dans ce qu'elle dit du contexte dans lequel la politique européenne de préadhésion est pensée et déployée, c'est-à-dire une frontière à la périphérie de l'Europe. Il apparaît que concentrer les injonctions à coopérer et à se réconcilier par l'intermédiaire de programmes et donc territorialement dans les Etats (et en particulier les frontières) post-yougoslaves n'est pas sans poser question.

---

<sup>539</sup> Dans le cas des trois projets étudiés dans cette thèse, il m'a semblé percevoir des signaux faibles dans les deux sens.

Cela revient à doublement enfermer les maux (ici les nationalismes) contre lesquels ces injonctions ont été formulées dans un territoire en particulier. Comme si la lutte contre les nationalismes n'était pas aussi nécessaire ailleurs en Europe que dans les *Balkans occidentaux*, et ailleurs en Croatie ou en Serbie que dans leurs territoires frontaliers. Ou dit autrement, ne serait-il pas également opportun, en contexte de préadhésion, de soutenir des projets de coopération entre habitants/acteurs de régions de l'UE et de régions de pays candidats, ou entre habitants/acteurs d'Istrie ou du Zagorje (à l'Ouest de la Croatie) et de Voïvodine ou du Sandžak (région au Sud de la Serbie/Nord du Montenegro) ? Le risque sinon, est de voir la politique européenne de préadhésion venir symboliquement renforcer la périphérisation de certains territoires et de leurs habitants. Dans le cas présent, la politique européenne ne permet pas de lutter contre le Balkanisme à l'échelle continentale, en ce sens qu'elle participe du discours qu'il serait nécessaire, surtout pour les pays des *Balkans occidentaux*, de renforcer leurs relations de bon voisinage uniquement entre eux, mais pas nécessairement avec l'UE ; comme si les préjugés des périodes nationalistes n'existaient qu'entre les peuples balkaniques pris deux-à-deux. On reste alors dans la logique hégémonique qui veut que ces espaces et leurs habitants constituent des problèmes particuliers.

A l'échelle nationale (i.e. en Croatie et en Serbie), nous l'avons vu dans le chapitre 8, l'injonction européenne à se réconcilier passe également par une politique de discrimination positive d'inspiration libérale consociative<sup>540</sup>, que les pays en voie d'adhésion sont invités à appliquer pour soi-disant<sup>541</sup> se mettre au niveau de l'acquis communautaire. Elle conduit à octroyer, aux minorités suffisamment importantes en nombre<sup>542</sup>, des droits politiques en leur réservant des sièges dans les parlements nationaux et locaux, en leur garantissant la possibilité de l'usage de leur langue et de leur alphabet dans les administrations nationales ou en leur permettant d'organiser des manifestations culturelles. Développée comme une mesure anti-discriminatoire, elle contribue cependant à renforcer la naturalisation de la prééminence ethnique dans les rapports sociaux : « Nommer la catégorie que l'on veut dénoncer, n'est-ce pas encore et toujours la faire exister ? » (Fassin 2003). En ce sens, cette politique européenne de discrimination positive, en institutionnalisant la politisation des rapports ethniques, légitime la perpétuation de l'ethnicisation de la politique en Croatie et en Serbie, et participe de rendre invisible les autres rapports socio-spatiaux.

Dans les territoires frontaliers étudiés, les chapitres 7 et 8 ont permis de le montrer, cette politique n'aboutit pas à faire baisser les discriminations dont les membres des minorités serbes (de Croatie) et croates (de Serbie) se disent victimes. Au contraire, en les différenciant, elle accélère leur exclusion sociale et territoriale. Dans certains lieux particulièrement symboliques des conflits des années 1990,

---

<sup>540</sup> Prônée surtout par le Conseil de l'Europe.

<sup>541</sup> Parce que tous les pays membres ne l'appliquent pas.

<sup>542</sup> Au premier rang desquelles les Serbes en Croatie, les Croates en Serbie.

comme à Vukovar, la pose de panneaux bilingues serbe/croate n'a constitué qu'un nouveau prétexte pour rejouer, encore, les conflits du passé sur une des scènes les plus symboliques de la région.

Ces observations ne remettent pas en cause la nécessité d'une politique volontariste au service d'une plus grande égalité sociale et spatiale. Elles questionnent plutôt la logique de la politique européenne de préadhésion et l'usage qu'en font les acteurs politiques et sociaux dans les contextes nationaux en Croatie et en Serbie, et dans les contextes locaux en Slavonie et en Voïvodine. Les limites actuelles proviennent autant de l'inadaptation de la règle du jeu alternative proposée/imposée par l'UE que du refus de la plupart des acteurs nationaux et locaux de déplacer le jeu politique en dehors des cadres ethno-nationalistes concurrents, dont ils tirent aujourd'hui majoritairement leur pouvoir. Les dépasser demande probablement un changement de logique et de rhétorique dans la manière dont l'UE conçoit l'élargissement à ses franges balkaniques et dans la manière dont les Etats et les sociétés balkaniques conçoivent leur intégration à l'UE. Sinon ne risque-t-on pas de rester dans une relation de « tutelle » entre Union européenne et Europe du Sud-Est (Chandler, 2008), dans laquelle aucun des deux parties ne prend ses responsabilités ?

Bien plus qu'elle ne semble l'avoir imaginé, l'élargissement pousse donc l'UE à se poser la question des valeurs européennes communes à ses membres actuels et futurs, et pas seulement de ses valeurs soi-disant siennes, occidentales, fantasmées. L'avenir du projet européen en dépend. Et ses frontières extérieures, notamment balkaniques, constituent alors des lieux d'alerte (Amilhat Szary 2015), comme une autre actualité, celle des flux de réfugiés qui tentent de les traverser aujourd'hui, le rappelle.





# Bibliographie

AART SCHOLTE, Jan, 2000. *Globalization : A critical introduction*. New York : Palgrave Macmillan.

ABEL, Olivier, 2012. Pardon, histoire, oubli. *La revue internationale et stratégique*. 2012. N° 88, pp. 59-66.

AGNEW, John A., 2003. A world that knows no boundaries? The geopolitics of globalization and the myth of a borderless world. . 2003.

AGNEW, John A., 2014. Le piège territorial. Les présupposés géographiques de la théorie des relations internationales. *Raisons politiques*. 2014. Vol. 2, n° 54, pp. 23-51.

ALEKSOV, Bojan, 2003. Nationalism in Construction: The Memorial Church of St. Sava on Vračar Hill in Belgrade 4. *Balkanologie*. 2003. Vol. VII, n° 2.

AMÉRY, Jean, 1995. *Par-delà le crime et le châtement. Essai pour surmonter le mal*. Arles : Actes Sud.

AMILHAT-SZARY, Anne-Laure et FOURNY, Marie-Christine, 2006. Introduction. Territorialités nouvelles et évolutions de la frontière. In : AMILHAT-SZARY, Anne-Laure et FOURNY, Marie-Christine, *Après la frontière, avec la frontière. Nouvelles dynamiques transfrontalières en Europe*. La Tour d'Aigues : Éditions de l'Aube. pp. 7-19.

AMILHAT-SZARY, Anne-Laure, 2006. L'émergence d'un référent territorial : ethnie, frontière et projet de territoire dans les Andes. In : *Les territoires à l'épreuve : décentralisation et dévolution*. Marrakech. 2006. pp. 1-15.

AMILHAT-SZARY, Anne-Laure, 2007. Are borders more easily crossed today? The paradox of contemporary trans-border mobilities in the Andes. *Geopolitics*. 2007. Vol. 12, n° 1, pp. 1-18.

AMILHAT-SZARY, Anne-Laure, 2011. Identités collectives à la frontière. *Civilisations*. 2011. Vol. 60, n° 1, pp. 81-101.

AMILHAT-SZARY, Anne-Laure, 2013a. L'artiste passe-muraille ? *EspacesTemps.net*. 2013.

AMILHAT-SZARY, Anne-Laure, 2013b. Montagnes mobiles? *Revue de Géographie Alpine*. 2013. Vol. 101, n° 2.

AMILHAT SZARY, Anne-Laure, 2015. *Qu'est-ce qu'une frontière aujourd'hui ?* Paris : PUF.

ANASTASAKIS, Othon et BOJICIC-DZELILOVIC, Vesna, 2002. *Balkan regional cooperation and European integration*. Study for the Hellenic Observatory and the European Institute. London : The London School of Economics and Political Science.

ANDERSON, James et O'DOWD, Liam, 1999. Borders, Border Regions and Territoriality: Contradictory Meanings, Changing Significance. *Regional Studies*. 1999. Vol. 33, n° 7, pp. 593-604.

ANDERSON, Malcom, 1997. Les frontières : un débat contemporain. *Cultures & Conflicts*. 1997. N° 26-27, pp. 15-34.

- ANDRIĆ, Ivo, 1994. *Le pont sur la Drina*. Paris : Belfond.
- ANTHEAUME, Benoit et GIRAUT, Frédéric, 2002. Les marges au coeur de l'innovation territoriale ? Regards croisés sur les confins administratifs (Afrique du Sud, France, Maroc, Niger, Togo .. ). *Historiens et géographes*. 2002. N° 379, pp. 39-58.
- ANTHEAUME, Benoit et GIRAUT, Frédéric, 2005. Introduction. Au nom du développement, une (re)fabrication des territoires. In : ANTHEAUME, Benoit et GIRAUT, Frédéric, *Le territoire est mort. Vive les territoires!* Paris : IRD. pp. 9-36.
- APPADURAI, Arjun, 2001. *Globalization*. Durham ; London : Duke University Press#.
- ARBARET-SCHULTZ, Christiane, 2002. Les villes européennes, attracteurs étranges de formes frontalières nouvelles. In : REITEL, Bernard, ZANDER, Patricia, PIERMAY, Jean-Luc et RENARD, Jean-Pierre, *Villes et frontières*. Paris : Anthropos ; Economica. pp. 213-230.
- ARCHER, Rory, 2012. Assessing turbofolk controversies: popular music between the nation and the Balkans. *Southeastern Europe*. 2012. Vol. 36, n° 2, pp. 178-207.
- AUDAS, Nathalie, 2011. *La dynamique affective envers les lieux urbains : la place des temporalités individuelles et urbaines*. Thèse de doctorat. Tours : Université François Rabelais de Tours.
- AUDÉOUD, Olivier, 2002. L'acquis communautaire, du mythe à la pratique. *Revue d'études comparatives Est-Ouest*. 2002. Vol. 33, n° 3, pp. 67-77.
- AUDÉOUD, Olivier, 2006. Les Eurorégions et l'élargissement. *Strate*. 2006. N° 12, pp. 1-6.
- AUERBACH, Yehudith, 2009. The reconciliation pyramid: a narrative-based framework for analyzing identity conflicts. *Political Psychology*. 2009. Vol. 30, n° 2, pp. 291-318.
- AUGÉ, Marc, 1992. *Non-Lieux, introduction à une anthropologie de la surmodernité*. Paris : Le Seuil.
- AUSTIN, John Langshaw, 1991. *Quand dire, c'est faire*. Paris : Editions du Seuil.
- AUZIAS, Dominique et LABOURDETTE, Jean-Paul, 2011. *Le Petit Futé Croatie 2011-2012*.
- AUZIAS, Dominique et LABOURDETTE, Jean-Paul, 2015. *Le Petit Futé Croatie 2015*.
- AVANZA, Martina et LAFERTÉ, Gilles, 2005. Dépasser « la construction des identités » ? Identification, image sociale, appartenance. *Genèses*. 2005. N° 61, pp. 134-152.
- AVARGUEZ, Sophie et HARLÉ, Aude, 2015. Consommer à la frontière : usages et perceptions en territoire catalan. *Territoire en mouvement*. 2015.
- AYMES, Marc et PÉQUIGNOT, Stéphane, 2000. Marc Aymes et Stéphane Péquignot, « Questions d'identité : l'apport de Fredrik Barth », *Labyrinthe*, 7 | 2000. *Labyrinthe*. 2000. Vol. 7.
- BACHARACH, François, 2003. Un « syndrome de Weimar » en Serbie ? *Critique internationale*. 2003. Vol. 2, n° 19, pp. 40-47.
- BACQUÉ, Marie-Hélène et GAUTHIER, Mario, 2011. Participation, urbanisme et études urbaines. Quatre décennies de débats et d'expériences depuis « A ladder of citizen participation » de S. R. Arnstein. *Participations*. 2011. Vol. 1, pp. 36-66.

BADIE, Bertrand, 1995. *La fin des territoires. Essai sur le désordre international et l'utilité sociale du respect*. Paris : Fayard.

BAFOIL, François, 2006. *Europe centrale et orientale. Mondialisation, européanisation et changement social*. Paris : Presses de Science Po.

BAFOIL, François, 2009. Regionalization and decentralization in Poland. A Europeanisation process in a comparative perspective. In : BAFOIL, François et KAYA, Ahyan, *Regional development and the European Union. A comparative analysis of Karabük, Valenciennes and Katowice* [en ligne]. Istanbul : Bilgi University Press. pp. 61-84. Disponible à l'adresse : <http://eu.bilgi.edu.tr/docs/RegionalDevelopmentAndTheEuropeanUnionAComparativeAnalysisOfKarabukValenciennesAndKatowice.pdf>

BAILLARGEON, Taïka, 2015. Habiter l'en-attendant : le lieu de l'en-attendant et le cas du Generalštab de Belgrade. *Revue d'études comparatives Est-Ouest*. 2015. Vol. 46, n° 4, pp. 123-156.

BAILLEUL, Hélène, FEILDEL, Benoit et THIBAUT, Serge, 2012. La structure de l'habiter : éléments de connaissances et perspectives pour les sciences du projet. In : FRELAT-KAHN, Brigitte et LAZZAROTTI, Olivier, *Habiter, vers un nouveau concept ?* Paris : Armand Colin. pp. 245-262.

BAILLEUL, Hélène et FEILDEL, Benoit, 2011. Le sens des mobilités à l'épreuve des identités spatiales : un éclairage par le récit de vie spatialisé et l'herméneutique cartographique. In : DEPEAU, Sandrine et RAMADIER, Thierry. Rennes : Presses universitaires de Rennes. pp. 25-55. Se déplacer pour se situer. Place en jeu, enjeux de classes

BAILLEUL, Hélène, 2008. Les nouvelles formes de la communication autour des projets urbains : modalités, impacts, enjeux pour un débat participatif. Analyse du rôle des images dans le débat participatif autour de deux projets urbains en France. *Métropoles*. 2008. N° 3, pp. 98-139.

BAILLIE, Britt, 2011. *The wounded church: war, destruction and reconstruction of Vukovar's religious heritage*. Cambridge : University of Cambridge.

BAISNÉE, Olivier et PASQUIER, Romain, 2007. Introduction. In : BAISNÉE, Olivier et PASQUIER, Romain, *L'Europe telle qu'elle se fait. Européanisation et sociétés politiques nationales*. Paris : CNRS. pp. 7-32.

BAKIĆ-HAYDEN, Milica, 1995. Nesting orientalisms: the case of former Yugoslavia. *Slavic Review*. 1995. Vol. 54, n° 4, pp. 917-931.

BALIBAR, Etienne et WALLERSTEIN, Immanuel, 1997. *Race, nation, classe. Les identités ambiguës*. Paris : La Découverte.

BALIBAR, Etienne, 1997. *La crainte des masses. Politique et philosophie avant et après Marx*. Paris : Galilée.

BALIBAR, Etienne, 2001. *Nous, citoyens d'Europe? Les frontières, l'Etat, le peuple*. Paris : La Découverte.

BALIBAR, Etienne, 2004. At the borders of Europe. *Makeworlds paper*. 2004. N° 4.

BALLIF, Florine, 2006. *Les peacelines de Belfast. Du maintien de l'ordre à l'aménagement urbain*. Thèse de doctorat. Marne-la-Vallée : Université Paris XII - Val de Marne. Institut d'Urbanisme de Paris.

BALZACQ, Thierry, 2007. La politique européenne de voisinage, un complexe de sécurité à géométrie variable. *Cultures & Conflits*. 2007. N° 66, pp. 31-59.

BARBIER, Cyril, DHAKOINE, Marie-Maléka, FRANKEL, Jonathan, GAILLARD, Mathias, HENO, Romaric, HERVÉ, Clémentine, MAGRÉ, Damien, MOINE, Romain, MOULINET, Aude et MAITRE, Lucie, 2011. *La coopération transfrontalière Croatie-Serbie. Potentialités, enjeux, réalités*. Rapport d'atelier de DA5 (M2). Tours : Ecole Polytechnique de l'Université de Tours, département aménagement.

BAREL, Yves, 1986. Le social et ses territoires. In : BRUNET, Roger et AURIAC, Franck, *Espaces, jeux et enjeux*. Paris : Fayard-Diderot. pp. 131-139.

BARTH, Fredrik, 1995. Les groupes ethniques et leurs frontières. In : POUTIGNAT, Philippe et STREIFF-FENARD, Jocelyne, *Théories de l'ethnicité*. Paris : PUF. pp. 203-249.

BAUDELLE, Guy, 2009. L'europanisation croissante de l'aménagement des territoires. In : *L'Europe. Aménager les territoires*. Paris : Armand Colin. pp. 39-58.

BECKER, Jean-Jacques, 2001. L'ombre du nationalisme serbe. *Vingtième Siècle Revue d'histoire*. 2001. N° 69, pp. 7-29.

BECK, Ulrich, 2003. *Ulrich Beck, Pouvoir et contre-pouvoir à l'ère de la mondialisation*. Paris : Flammarion; Aubier.

BECK, Ulrich, 2007. La condition cosmopolite et le piège du nationalisme méthodologique. In : WIEVIORKA, Michel, *Les Sciences Sociales en Mutation*. Auxerre : Editions Sciences Humaines. pp. 223-236.

BÉHAR, Pierre, 1999. *Vestiges d'empire. La décomposition de l'Europe centrale et balkanique*. Paris : Éditions Desjonquères.

BELKIS, Dominique, 2000. Ethnicité et nations dans les Balkans. *La Lettre de l'ARA - Numéro spécial: Regards sur les Europes: une anthropologie impliquée dans les Balkans*. 2000. N° 44, pp. 24-25.

BENDER, Thomas, 2010. Reassembling the city: networks and urban imaginaries. In : BENDER, Thomas et FARÍAS, Ignacio, *Urban assemblages: how actor-network theory changes urban research*. New York : Routledge. pp. 303-323.

BENKO, Georges et LIPIETZ (éd.), 1992. *Les régions qui gagnent, districts et réseaux : les nouveaux paradigmes de la géographie économique*. Paris : PUF.

BERTHELEU, Hélène, 2007. Sens et usages de l'ethnisation : le regard majoritaire sur les rapports sociaux ethniques. *Revue Européenne des Migrations Internationales*. 2007. Vol. 23, n° 2, pp. 7-28.

BERTHELEU, Hélène, 2010. *Mémoires des migrations en Région Centre Reconnaissances et patrimonialisations émergentes*. Rapport de recherche. Tours : Université de Tours.

BESSENYEY-WILLIAMS, Margit, 2002. European Integration and Minority Rights: The Case of Hungary and Its Neighbors. In : LINDEN, Ronald H., *Norms and nannies: the impact of International Organizations on the Central and East European States*. Lanha : Rowman Littlefield Publishers. pp. 227-258.

BESSON, Philippe, 2005. *Un instant d'abandon*. Paris : Julliard.

- BIEBER, Florian et WINTERHAGEN, Jenni, 2006. Ethnic Violence in Vojvodina: Glitch or Harbinger of Conflicts to Come? *ECMI Working Paper*. 2006. pp. 45p.
- BIEBER, Florian, 2000. Pomirenje u bivšoj Jugoslavji. Slucajevi Francuske i Nemacke kao Modeli, [Reconciliation in former Yugoslavia: France and Germany as a model?]. In : *Problemi Srpske Politike (, 2000): 92-111*. Belgrade : Centar za Menadzment. pp. 92-111.
- BIEBER, Florian, 2003. Institutionalizing Ethnicity in Former Yugoslavia: Domestic vs. Internationally Driven Processes of Institutional (Re-) Design. *The Global Review of Ethnopolitics*. 2003. Vol. 2, n° 2, pp. 3-16.
- BIEBER, Florian, 2007. Less Diversity - More Integration: Interethnic Relations in the Contemporary Balkans. *Southeastern Europe*. 2007. Vol. 32, n° 31, pp. 23-38.
- BIEBER, Florian, 2011. The risks and benefits of ethnic citizenship. *CITSEE papers*. pp. 1-3.
- BIGO, Didier, BOCCO, Riccardo et PIERMAY, Jean-Luc, 2009. Introduction. Logiques de marquage : murs et disputes frontalières. *Cultures & Conflits*. printemps 2009. N° 73, pp. 7-13.
- BIGO, Didier, 2011. Frontières, territoire, sécurité, souveraineté. *Ceriscope Frontières*. 2011. pp. 1-14.
- BLANC, Benjamin et FÉRET, Cyril, 2014. *Tourisme et développement à la frontière. Ressource électronique reconfigurations et réappropriations locales du programme européen de coopération transfrontalière Roumanie-Ukraine-Moldavie*. Mémoire de recherche de diplôme d'ingénieur (PFE) sous la direction de Cyril Blondel. Tours : Ecole Polytechnique de l'Université de Tours, département aménagement.
- BLANQUART, Paul, 1997. *Une histoire de la ville. Pour repenser la société*. Paris : La Découverte.
- BLONDEL, Cyril, JAVOUREZ, Guillaume et STOJANOVA, Meri, 2014. The European cross-border cooperation in the Balkan countries: Marking space and the multi-scalar production of locality. In : DE RAPPER, Gilles et SINTÈS, Pierre, *Social practices and local configurations in the Balkans*. Tirana : Université Européenne de Tirana.
- BLONDEL, Cyril, JAVOUREZ, Guillaume et VAN EFFENTERRE, Marie, 2015. Avant-propos. Habiter l'espace post-yougoslave. *Revue d'études comparatives Est-Ouest*. 2015. Vol. 46, n° 4, pp. 7-34.
- BLONDEL, Cyril, 2012. *Etat des lieux: la coopération régionale dans les Balkans*. 2012. Confrontations Europe.
- BLONDEL, Cyril, 2013. La coopération transfrontalière, un levier potentiel des réconciliations interethniques en ex-Yougoslavie? Une approche critique. *Cybergeo: European Journal of Geography*. 2013.
- BLONDEL, Cyril, 2016. How approaching peripheralisation without peripheralising? Decolonising (our) discourses on socio-spatial polarisation in Europe. *sous presse*. 2016.
- BLONDIAUX, Loic, 2008. *Le nouvel esprit de la démocratie. Actualité de la démocratie participative*. Paris : Seuil.
- BOATCĂ, Manuela, COSTA, Sérgio et GUTIÉRREZ RODRÍGUEZ, Encarnación, 2010. Decolonizing European Sociology: Different paths towards a pending project. In : *Decolonizing European Sociology*. London : Ashgate. pp. 1-10.

- BOATCĂ, Manuela et COSTA, Sérgio, 2010. Postcolonial sociology: a research agenda. In : *Decolonizing European Sociology*. London : Ashgate. pp. 13-31.
- BOATCĂ, Manuela, 2006. Semiperipheries in the World-system: Reflecting Eastern European and latin american experiences. *Journal of world-systems research*. 2006. Vol. XII, n° II, pp. 321-346.
- BODROŽIĆ, Ivana, 2012. *Hôtel Z*. Lonrai : Actes Sud.
- BOHMAN, James, 2006. Théorie critique. In : *Le dictionnaire des sciences humaines*. Paris : PUF.
- BOIDIN, Capucine, 2010. Études décoloniales et postcoloniales dans les débats français. *Cahiers des Amériques latines*. 2010. Vol. 62, pp. 129-140.
- BOKULIĆ, Snježana et KOSTADINOVA, Galina, 2008. *Pushing for Change? South East Europe's Minorities in the EU Progress Reports*. London : Minority Rights Groups International.
- BOLLENS, Scott A., 1998. Ethnic Stability and Urban Reconstruction: Policy Dilemmas in Polarized Cities. *Comparative Political Studies*. 1998. Vol. 31, n° 6, pp. 683-713.
- BOLLENS, Scott A., 2007a. Urban governance at the nationalist divide: coping with group-based claims. *Journal of Urban Affairs*. 2007. Vol. 29, n° 3, pp. 229-253.
- BOLLENS, Scott A., 2007b. *Cities, nationalism, and democratization*. New York : Routledge.
- BOLLENS, Scott A., 2009. Intervening in politically turbulent cities: spaces, buildings, and boundaries. *Journal of Urban Technology*. 2009. Vol. 16, n° 2-3, pp. 79-107.
- BOLLENS, Scott A., 2013. Governing polarized cities. In : MCEVOY, Joanne et O'LEARY, Brendan, *Power sharing in deeply divided places*. Philadelphia : University of Pennsylvania Press. pp. 327-363.
- BOLTANSKI, Luc et CHIAPELLO, Eve, 1999. *Le nouvel esprit du capitalisme*. Paris : NRF Gallimard.
- BONDITTI, Philippe, 2011. L'Europe : tracer les individus, effacer les frontières. *Ceriscope Frontières*.
- BONNIN, Philippe, 2009. Faire territoire ou défaire l'espace. In : BONNIN, Philippe et BAUDIN, Gérard, *Faire territoire*. Paris : Editions Recherches. pp. 9-22.
- BOODTS, Adélaïde, 2010. 3: *L'économie serbe dans un contexte régional, communautaire et international*. Note de l'IFRI. Paris : IFRI. Europe du Sud-Est.
- BOUGAREL, Xavier, 1996. *Bosnie anatomie d'un conflit*. Paris : La Découverte.
- BOUGAREL, Xavier, 1998. La « revanche des campagnes ». Entre réalité sociologique et mythe nationaliste. *Balkanologie*. Vol. II, n° 1.
- BOUGAREL, Xavier, 2001. L'islam bosniaque, entre identité culturelle et idéologie politique. In : BOUGAREL, Xavier et CLAYER, Nathalie, *Le nouvel islam balkanique. Les musulmans, acteurs du post-communisme (1990-2000)*. Paris : Maisonneuve Larose. pp. 79-132.
- BOULANGER, Philippe et COHEN, Alain, 2007. *Le trésor des paradoxes*. Belin. Paris.
- BOURDAIS, Aline et LE CLECH, Antoine, 2013. *Caractérisation de la coopération transfrontalière maritime Ressource électronique l'exemple du programme de coopération transfrontalière des 2*

Mers. Mémoire de recherche de diplôme d'ingénieur (PFE) sous la direction de Cyril Blondel. Tours : Ecole Polytechnique de l'Université de Tours, département aménagement.

BOURDIEU, Pierre et PASSERON, Jean-Claude, 1970. *La reproduction. Eléments pour une théorie du système d'enseignement*. Paris : Editions de minuit.

BOURDIEU, Pierre, 2001. *Langage et pouvoir symbolique*. Paris : Editions du Seuil.

BOURDIEU, Pierre, 2015. *Sociologie générale: Cours au Collège de France 1981-1983*. Paris : Seuil.

BOURE, Robert, 1995. Les territoires incertains des régions frontalières. In : *Rencontres européennes : Discontinuité et cohésion des territoires frontaliers*. Nice-Menton. 1995.

BOUSSAGUET, Laurie et JACQUOT, Sophie, 2009. Les nouveaux modes de gouvernance. In : DEHOUSSE, Renaud, *Politiques européennes*. Paris : Presses de Science Po. pp. 409-428.

BOUTINET, Jean-Pierre, 1990. *Anthropologie du projet*. Paris : Presses Universitaires de France.

BOUVIER, Nicolas, 2014. *L'usage du monde*. Paris : La Découverte.

BRENNER, Neil, MADDEN, David J. et WACHSMUTH, David, 2012. Assemblages, actor-networks, and the challenges of critical urban theory. In : BRENNER, Neil, MARCUSE, Peter et MAYER, Margit, *Cities for people, not for profit. Critical urban theory and the right to the city*. London ; New York : Routledge. pp. 117-137.

BRENNER, Neil, MARCUSE, Peter et MAYER, Margit, 2011. La critique urbaine, une discipline fondamentale. *Métropolitiques*. mai 2011. pp. 1-3.

BRENNER, Neil, MARCUSE, Peter et MAYER, Margit, 2012. An introduction. In : BRENNER, Neil, MARCUSE, Peter et MAYER, Margit, *Cities for people, not for profit. Critical urban theory and the right to the city*. London ; New York : Routledge. pp. 1-10.

BRENNER, Neil, 2004. *New state spaces. Urban governance and the rescaling of statehood*. Oxford ; New York : Oxford University Press.

BRENNER, Neil, 2012. What is critical urban theory? In : BRENNER, Neil, MARCUSE, Peter et MAYER, Margit, *Cities for people, not for profit. Critical urban theory and the right to the city*. London ; New York : Routledge. pp. 11-23.

BRENTIN, Dario, 2013a. Homogenizing a society through sport? The case of post-socialist Croatia. In : *Spot in post-conflict societies workshop*. University of Loughborough. 2 juillet 2013.

BRENTIN, Dario, 2013b. 'A lofty battle for the nation': the social roles of sport in Tadjman's Croatia. *Sport in Society*. 2013. Vol. 16, n° 8, pp. 993-1008.

BROZAT, Léa, 2010. *Quel rapport entre les représentations des acteurs de l'aménagement transfrontalier et celles des habitants ? Le Jardin des Deux Rives entre Strasbourg (Fr) et Kehl (All)*. Mémoire de recherche de Master 2 (PFE). Tours : Ecole Polytechnique de l'Université de Tours.

BRUBAKER, Rogers, 1995. National Minorities, Nationalizing States, and External National Homelands in the New Europe. *Dædalus*. 1995. N° 124, pp. 107-132.

BRUBAKER, Rogers, 1996. *Nationalism reframed*. Cambridge : Cambridge University Press.



- BRUBAKER, Rogers, 2001. Au-delà de l'identité. *Actes de la recherche en sciences sociales*. 2001. N° 139, pp. 65-85.
- BRUBAKER, Rogers, 2002. Ethnicity without Groups. *European Journal of Sociology*, vol. 4, no 2, 2002, p. 164. 2002. Vol. 4, n° 2, pp. 163-169.
- BRUMEN, Borut, 2001. « Avant, on était simplement des Istriens ». L'émergence de nouveaux repères identitaires dans un village frontalier de Slovénie. In : *Limites floues frontières vives*. Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme. Paris : Christian Bromberger et Alain Morel. pp. 343-359.
- BRUNEAU, Michel, 2010. Civilisation(s) : pertinence ou résilience d'un terme ou d'un concept en géographie? *Annales de Géographie*. 2010. Vol. 4, n° 674, pp. 315-337.
- BRUNET, Roger, 1990. *Le territoire dans les turbulences*. Montpellier : GIP Reclus.
- BRYAN, Dominic, 2011. Des droits civils au carnaval : anthropologie de l'espace public à Belfast. *Ethnologie française*. 2011. Vol. XLI, n° 2, pp. 289-300.
- BUNJEVAC, Nina, 2014. *Fatherland*. Paris : Ici même.
- BURAWOY, Michael, 2003. L'étude de cas élargie. Une approche réflexive, historique et comparée de l'enquête de terrain. In : *L'enquête de terrain*. Paris : La Découverte. pp. 425-463.
- BURGHARDT, Robert et KIRN, Gal, 2013. Yugoslavian Partisan Memorials: Hybrid Memorial Architecture and Objects of Revolutionary Aesthetics. *Manifesta Journal* N° 16.
- BÜRK, Thomas, 2013. Voices from the margin: the stigmatization process as an effect of socio-spatial peripheralisation in small-town Germany. In : FISCHER-TAHIR, Andrea et NAUMANN, Matthias, *Peripheralization. The Making of Spatial Dependencies and Social Injustice*. Wiesbaden : Springer VS. pp. 168-186.
- BUTLER, Judith, 2013. Levinas trahi? La réponse de Judith Butler. *Désordres philosophiques. La philosophie dans tout son chaos* [en ligne]. 21 mars 2013. [Consulté le 15 février 2016]. Disponible à l'adresse : <http://laphilosophie.blog.lemonde.fr/2013/03/21/levinas-trahi-la-reponse-de-judith-butler/>
- CAILLY, Laurent, 2009. Des territorialités aux spatialités : pourquoi changer de concept? In : *Territoires, Territorialité, Territorialisation. Controverses et perspectives*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes. pp. 151-156.
- CALLIGARO, Oriane et FORET, François, 2012. La mémoire européenne en action. Acteurs, enjeux et modalités de la mobilisation du passé comme ressource politique pour l'Union européenne. *Politique européenne*. 2012. Vol. 2, n° 37, pp. 18-43.
- ČAPO, Jasna, 2014. Ethnology and Anthropology in Europe. Towards a Trans-National Discipline. *Cultural Analysis*. 2014. Vol. 13, pp. 51-76.
- CAPTAIN DAVID STERLING JONES, 1998. UNTAES: A success story in the Former Yugoslavia. *Military Intelligence Professional Bulletin* [en ligne]. 1998. [Consulté le 22 mai 2014]. Disponible à l'adresse : <http://www.fas.org/irp/agency/army/tradoc/usaic/mipb/1998-1/JONESfml.htm>
- CARRIÈRE, Jean-Paul, 2010. Introduction. Des frontières qui s'aménagent. *Mosella*. 2010. Vol. XXXII, n° 1-4.

- CASTELLAN, Georges, 1999. *Histoire des Balkans (XIVe-XXe siècle)*. Paris : Fayard.
- CASTELLS, Manuel, 1998. *L'ère de l'information. La société en réseaux*. Paris : Fayard.
- CASTRO-GÓMEZ, Santiago et GROSGOUEL, Ramón, 2007. *El giro decolonial, Reflexiones para una diversidad epistémica mas allá del capitalismo global*. Bogota. Siglo del Hombre Ed.
- CASTRO-GÓMEZ, Santiago, 2007. The Missing Chapter of Empire: Postmodern reorganization of Coloniality and Post-Fordist Capitalism. *Cultural Studies*. 2007. Vol. 21, n° 2-3, pp. 428-448.
- CATTARUZZA, Amaël et SINTÈS, Pierre, 2012. *Atlas géopolitique des Balkans. Un autre visage de l'Europe*. Paris : Editions Autrement.
- CATTARUZZA, Amaël, 2008. L'affirmation de l'Union européenne dans les Balkans. Vers une politique d'intégration régionale... mais de quelle région ? *Strates* N° 15.
- CEDERMAN, Lars-Erik et DAASE, Christopher, 2003. Endogenizing corporate identities: the next step in constructivist IR theory. *European Journal of International Relations*. 2003. Vol. 9, n° 1, pp. 5-35.
- CÉFAÏ, Daniel, 2003. Postface. In : *L'enquête de terrain*. Paris : La Découverte. pp. 516-615.
- CELATA, Filippo et COLETTI, Raffaella, 2016. Beyond fortress Europe: Unbounding European normative power and the Neighbourhood Policy. *Geography compass*. 2016. Vol. 10, n° 1, pp. 15-24.
- CHAMBOREDON, Jean-Claude, MATHY, Jean-Pierre, MÉJEAN, Annie et WEBER, Florence, 1985. L'appartenance territoriale comme principe de classement et d'identification. *Sociologie du Sud Est*. 1985. N° 41-44, pp. 61-86.
- CHAMBOREDON, Jean-Claude et MÉJEAN, Annie, 1985. Récits de voyage et perception du territoire : la Provence, XVIIIe siècle-XXe siècle. *Territoires*. 1985. N° 2, pp. 1-105.
- CHANDLER, David, 2008. Normative Power and the Liberal Peace: A Rejoinder to John O'Brennan. *Global Society*, 22: 4. 2008. Vol. 22, n° 4, pp. 519-529.
- CHAOUAD, Robert, 2012. Le temps du pardon. *La revue internationale et stratégique*. 2012. N° 88, pp. 51-57.
- CHAVENEAU, Emmanuelle et CATTARUZZA, Amaël, 2007. Ni voisins, ni membres. La « périphérisation » des Balkans occidentaux via le processus d'adhésion à l'UE. *L'espace politique* Vol. 2, n° 2.
- CHAVENEAU-LEBRUN, Emmanuelle, 2001. La Ligne-Frontière inter-entités : nouvelle frontière, nouveau pays ? *Balkanologie*. 2001. Vol. V, n° 1-2, pp. 1-11.
- CHICLET, Christophe, 1997. Transition démocratique dans l'ex-Yougoslavie. 1997. Vol. Confluences Méditerranée, n° 2, pp. 103-109.
- CHIVALLON, Christine, 2004. Espace, mémoire et identité à la Martinique. *Annales de Géographie*. 2004. N° 639-639, pp. 400-424.
- CHOMSKY, Noam, 2011. Militarism, Democracy and People's Right to Information. Delhi School of economics. 5 novembre 2011.

COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES, 1995. *Déclaration politique adoptée à l'issue de la conférence finale sur le Pacte de stabilité en Europe et liste des accords et arrangements de bon voisinage et de coopération (Paris)* [en ligne]. 20 mars 1995. Disponible à l'adresse : [http://www.cvce.eu/content/publication/2004/10/7/0074091e-dcff-4468-a7f2-fa263c1025a1/publishable\\_fr.pdf](http://www.cvce.eu/content/publication/2004/10/7/0074091e-dcff-4468-a7f2-fa263c1025a1/publishable_fr.pdf)

COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES, 2005. *INTERREG III (2000-2006)* [en ligne]. 2005. Bruxelles. [Consulté le 22 mai 2013]. Disponible à l'adresse : [http://europa.eu/legislation\\_summaries/regional\\_policy/provisions\\_and\\_instruments/g24204\\_fr.htm](http://europa.eu/legislation_summaries/regional_policy/provisions_and_instruments/g24204_fr.htm)

COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES, 2006. *L'UE se félicite de la signature du nouvel accord de libre-échange centre-européen* [en ligne]. 2006. Déclaration d'Oli Rehn, commissaire à l'élargissement. [Consulté le 6 janvier 2012]. Disponible à l'adresse : <http://europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?reference=IP/06/1837 format=HTML aged=1 language=FR guiLanguage=en>

COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES, 2007. *Règlement portant application du règlement (CE) no 1085/2006 du Conseil établissant un instrument d'aide de préadhésion (IAP)* [en ligne]. juin 2007. No 718/2007. [Consulté le 12 janvier 2016]. Disponible à l'adresse : <http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:32007R0718 from=FR>

COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES, 2008. *L'espace et la coopération Schengen* [en ligne]. 2008. Bruxelles. [Consulté le 22 mai 2013]. Disponible à l'adresse : [http://europa.eu/legislation\\_summaries/other/l33183\\_fr.htm](http://europa.eu/legislation_summaries/other/l33183_fr.htm)

COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES, 2009. SEC(2009) 1333: *Croatia 2009 Progress Report* [en ligne]. Bruxelles : Commission européenne. [Consulté le 14 janvier 2016]. Disponible à l'adresse : [http://ec.europa.eu/enlargement/pdf/key\\_documents/2009/hr\\_rapport\\_2009\\_en.pdf](http://ec.europa.eu/enlargement/pdf/key_documents/2009/hr_rapport_2009_en.pdf)

COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES, 2010a. *Instrument for Pre-Accession Assistance (IPA). Multi-annual indicative planning document (MIPD) 2011-2013. Multi-beneficiary.* [en ligne]. 2010. Bruxelles. [Consulté le 21 mai 2013]. Disponible à l'adresse : [http://ec.europa.eu/enlargement/pdf/mipd\\_multibeneficiary\\_2011\\_2013\\_en.pdf](http://ec.europa.eu/enlargement/pdf/mipd_multibeneficiary_2011_2013_en.pdf)

COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES, 2010b. SEC(2010) 1330: *Serbia 2010 Progress Report* [en ligne]. Bruxelles : Commission européenne. [Consulté le 14 janvier 2016]. Disponible à l'adresse : [http://ec.europa.eu/enlargement/pdf/key\\_documents/2010/package/sr\\_rapport\\_2010\\_en.pdf](http://ec.europa.eu/enlargement/pdf/key_documents/2010/package/sr_rapport_2010_en.pdf)

COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES, 2012a. *Critères d'adhésion/Critères de Copenhague* [en ligne]. 2012. Bruxelles. [Consulté le 22 mai 2013]. Disponible à l'adresse : [http://ec.europa.eu/enlargement/policy/glossary/terms/accession-criteria\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/enlargement/policy/glossary/terms/accession-criteria_fr.htm)

COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES, 2012b. *Instrument for pre-accession assistance (IPA). Revised multi-annual indicative financial framework for 2013* [en ligne]. 2012. Bruxelles. [Consulté le 22 mai 2013]. Disponible à l'adresse : [http://ec.europa.eu/enlargement/pdf/key\\_documents/2012/package/miff\\_adopted10-10-12\\_en.pdf](http://ec.europa.eu/enlargement/pdf/key_documents/2012/package/miff_adopted10-10-12_en.pdf)

COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES, 2012c. *European territorial Co-operation. Co-operation across borders* [en ligne]. 6 avril 2012. Bruxelles. [Consulté le 22 décembre 2013]. Disponible à l'adresse : [http://ec.europa.eu/regional\\_policy/cooperate/cooperation/crossborder/index\\_en.cfm](http://ec.europa.eu/regional_policy/cooperate/cooperation/crossborder/index_en.cfm)

COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES, 2012d. *Comment fonctionne l'IAP?* [en ligne]. 23 avril 2012. Bruxelles. [Consulté le 7 avril 2014]. Disponible à l'adresse : [http://ec.europa.eu/regional\\_policy/thefunds/ipa/works\\_fr.cfm](http://ec.europa.eu/regional_policy/thefunds/ipa/works_fr.cfm)

COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES, 2012e. COM(2012)0601: *Communication de la Commission au Parlement européen et au Conseil relative aux principales conclusions du rapport global de suivi sur le degré de préparation de la Croatie en vue de son adhésion à l'UE* [en ligne]. Bruxelles : Commission européenne. [Consulté le 15 janvier 2016]. Disponible à l'adresse : <http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX:52012DC0601>

COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES, 2014. *European Territorial Co-operation Co-operation across borders* [en ligne]. 14 mai 2014. Bruxelles. [Consulté le 14 juin 2014]. Disponible à l'adresse : [http://ec.europa.eu/regional\\_policy/cooperate/cooperation/crossborder/index\\_en.cfm](http://ec.europa.eu/regional_policy/cooperate/cooperation/crossborder/index_en.cfm)

COMMISSION EUROPÉENNE CONTRE LE RACISME ET L'INTOLÉRANCE, 2011. CRI(2011)21: *Rapport de l'ECRI sur la Serbie* [en ligne]. Strasbourg : Conseil de l'Europe. [Consulté le 14 janvier 2016]. Disponible à l'adresse : <http://www.coe.int/t/dghl/monitoring/ecri/country-by-country/serbia/SRB-CbC-IV-2011-021-FRA.pdf>

CONFINO, Alon, 1997. Collective memory and cultural history: problems of method. *American Historical Review*. 1997. Vol. 102, n° 5, pp. 1386-1403.

CONSEIL DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES, 2000. *Déclaration finale du sommet Union européenne - Balkans de Zagreb*. 2000.

CONSEIL DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES, 2003. *Déclaration finale du Sommet UE-Balkans occidentaux de Thessalonique* [en ligne]. juin 2003. [Consulté le 13 juin 2013]. Disponible à l'adresse : [http://europa.eu/rapid/press-release\\_PRES-03-163\\_fr.htm?locale=FR](http://europa.eu/rapid/press-release_PRES-03-163_fr.htm?locale=FR)

CONSEIL EUROPÉEN, 1994. *Conclusions de la Présidence. Réunion des 9 et 10 décembre 1994 à Essen*. [en ligne]. 9\_10 décembre 1994. [Consulté le 7 août 2013]. Disponible à l'adresse : [http://www.europarl.europa.eu/summits/ess1\\_fr.htm](http://www.europarl.europa.eu/summits/ess1_fr.htm)

CONSEIL EUROPÉEN, 2006. *Règlement établissant un instrument d'aide de préadhésion (IAP)* [en ligne]. juillet 2006. [Consulté le 21 mai 2013]. Disponible à l'adresse : <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=CELEX:32006R1085:FR:NOT>

CORDONE, Claudio et GIDRON, Avner, 2000. Kosovo et droit à la guerre. Faut-il juger l'OTAN? *Le Monde Diplomatique*. Paris, juillet 2000. pp. 18-19.

CORRITORE, 2010. Vukovar 19 years later. *Observatorio balcani e caucaso*. novembre 2010.

COUZIN, Thierry, 2009. *Passer par le XIXème siècle Texte imprimé les frontières, le capitalisme et l'Occident aux origines européennes de l'unification italienne*. Bern ; Berlin ; Bruxelles : Peter Lang.

CRISTESCU, Juliette, 2003. Coopérations en Europe du Sud-Est. *Le Courrier des pays de l'Est*. 2003. Vol. 9, n° 1039, pp. 17-30.

CROSS-BORDER PROGRAMME CROATIA-SERBIA 2007-2013, 2010. *Annual report on implementation. IPA Component II. Cross-border coopeation between beneficiary countries*. Zagreb.

CVIKIĆ, Sandra, ŽIVIĆ, Dražen et ŽANIĆ, Mateo, 2014. Vukovar 1991 Battle and Cultural Memory. *International Journal for Cultural Researches*. 2014. pp. 71-80.

- DABROWSKI, Marcin, BAFOIL, François et BACHTLER, John, 2014. Challenges of multi-level governance and partnership: drawing lessons from European Union cohesion policy. *European Urban and Regional Studies* 2014 21: 355. 2014. Vol. 21, n° 4, pp. 355-363.
- DEBARBIEUX, Bernard, 1999. Le territoire : histoires en deux langues. In : CHIVALLON, Christine, RAGOUET, Pascal et SAMERS, Michael, *Discours scientifique et contextes culturels. Géographies françaises et britanniques à l'épreuve postmoderne*. Talence : Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine. pp. 33-46.
- DEBARBIEUX, Bernard, 2003. Territoire. In : LÉVY, Jacques et LUSSAULT, Michel, *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*. Paris : Belin. pp. 910.
- DEBARBIEUX, Bernard, 2009. Territoire-Territorialité-Territorialisation : aujourd'hui encore, et bien moins que demain.... In : VANIER, Martin, *Territoires, Territorialité, Territorialisation. Controverses et perspectives*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes. pp. 19-30.
- DEBRAY, Régis, 2010. *Eloge des frontières*. Paris : Gallimard.
- DE CERTEAU, Michel, GIARD, Luce et MAYOL, Pierre, 1980. *L'invention du quotidien*. Paris : UGE.
- DELEUZE, Gilles et GUATTARI, Félix, 1980. *Capitalisme et schizophrénie*. Paris : Editions de minuit.
- DELIGNIÈRES, Valérie, 1998. L'authenticité des territoires ruraux touristiques en question. Réflexions au sujet de l'Auxois et du Morvan. *Revue géographique de l'Est*. 1998. Vol. 38, n° 3, pp. 103-116.
- DELPLA, Isabelle et BESSONE, Magali, 2010. *Peines de guerre : la justice pénale internationale et l'ex-Yougoslavie*. Paris : Editions de l'EHESS.
- DE RAPPER, Gilles et SINTÈS, Pierre, 2014. Introduction. In : DE RAPPER, Gilles et SINTÈS, Pierre, *Social practices and local configurations in the Balkans*. Tirana : Université Européenne de Tirana.
- DÉRENS, Jean-Arnaud, 2008. *Balkans : la mosaïque brisée. Frontières, territoires et identités*. Paris : Editions du Cygne.
- DERRIDA, Jacques, 2001. *Foi et savoir. suivi de Le siècle et le pardon (entretien avec Michel Wieviorka)*. Paris : Le Seuil, Points-Essais.
- DERRIDA, Jacques, 2012. *Pardonner. L'impardonnable et l'imprescriptible*. Paris : Galilée.
- DEVATAK, Richar, 2005. Critical theory. In : BURCHILL, Scott, LINKLATER, Andrew, DEVATAK, Richard, DONNELLY, Jack, NARDIN, Terry, PATERSON, Matthew, REUS-SMIT, Christian et TRUE, Jacqui, *Theories of International Relations*. Basingstoke : Palgrave Macmillan.
- DEWAILLY, Bruno, 2015. *Pouvoir et production urbaine à Tripoli Al-Fayha'a (Liban) quand l'illusio de la rente foncière et immobilière se mue en imperium*. Thèse de doctorat. Tours : Université François Rabelais de Tours.
- DE WINDT, Harry, 1907. *Through savage Europe*. London : T. Fisher Unwin.
- DE WITTE, Bruno, 2002. Politics versus law in the EU's approach to ethnic minorities. In : ZIELONKA, Jan, *Europe unbound: enlarging and reshaping the boundaries of the European Union*. New York : Routledge.

- DHORLIAC, Renaud, 2014. Vingt ans d'ex-Yougoslavie : une transition générationnelle inachevée. *Annuaire français de relations internationales*. 2014. Vol. XV, pp. 133-149.
- DIECKHOFF, Alain et JAFFRELOT, Christophe, 2004. La résilience du nationalisme face aux régionalismes et à la mondialisation. *Critique internationale*. 2004. Vol. 2, n° 23, pp. 125-139.
- DIECKHOFF, Alain et JAFFRELOT, Christophe, 2006. Résistance du nationalisme dans un monde globalisé et régionalisé. In : DIECKHOFF, Alain et JAFFRELOT, Christophe, *Repenser le nationalisme. Théories et pratiques*. pp. 423-450.
- DIEZ, Thomas et HAYWARD, Katy, 2008. Reconfiguring spaces of conflict: Northern Ireland and the impact of European integration. *Space and Polity*. 2008. Vol. 12, n° 1, pp. 47-62.
- DIEZ, Thomas, STETTER, Stephan et ALBERT, Mathias, 2006. The European Union and border conflicts: the transformative power of integration. *International organization*. 2006. Vol. 60, pp. 563-593.
- DIEZ, Thomas, 2006. The paradoxes of Europe's borders. *Comparative European Politics*. 2006. Vol. 4, n° 3, pp. 235-252.
- DI MÉO, Guy et BULÉON, Pascal, 2005. *L'espace social. Lecture géographique des sociétés*. Paris : Armand.
- DI MÉO, Guy, 2003. Territorialité. In : LÉVY, Jacques et LUSSAULT, Michel, *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*. Paris : Belin. pp. 919.
- DI MÉO, Guy, 2004. Composantes spatiales, formes et processus géographiques des identités. *Annales de la Géographie*. 2004. N° 638-639, pp. 339-362.
- DI MÉO, Guy, 2007. Identités et territoires : des rapports accentués en milieu urbain ? *Métropoles*. Vol. 1.
- DI MÉO, Guy, 2009a. Le rapport identité/espace. Eléments conceptuels et méthodologiques. In : GRANDJEAN, Pernelle, *Construction identitaire et espace*. Paris : L'Harmattan. pp. 19-38.
- DI MÉO, Guy, 2009b. Le rapport identité/espace. Eléments conceptuels et méthodologiques. In : GRANDJEAN, Pernelle, *Construction identitaire et espace*. Paris : L'Harmattan. pp. 19-38.
- DIMITRIJEVIC, Dejan, 2000. De l'utilisation idéologique de la notion de culture en général et dans les Guerres en ex-Yougoslavie en particulier. *La Lettre de l'ARA - Numéro spécial : Regards sur les Europes : une anthropologie impliquée dans les Balkans*. 2000. N° 44, pp. 11-14.
- DIMITRIJEVIC, Dejan, 2002. Frontières symboliques et altérité : les guerres en ex-Yougoslavie. *Etudes Balkaniques*. 2002. N° 9, pp. 93-113.
- DIRECTORATE FOR EUROPEAN INTEGRATION OF BOSNIA AND HERZEGOVINA et MINISTRY FOR REGIONAL DEVELOPMENT OF CROATIA, 2009. *Instrument for Pre-Accession Assistance (IPA) Cross-Border Programme Croatia - Bosnia and Herzegovina (revised version)*. octobre 2009.
- DIRECTORATE FOR EUROPEAN INTEGRATION OF BOSNIA AND HERZEGOVINA et MINISTRY OF FOREIGN AFFAIRS OF MONTENEGRO, 2009. *IPA CBC Bosnia and Herzegovina - Montenegro*. novembre 2009.
- DJUKIĆ, Aleksandra, 2007. Genèse et transformation des espaces publics ouverts des villes de Voïvodine. *Études balkaniques*. 2007. Vol. 14, pp. 145-160.

- DJURIC, Ivan, 1997. Milosevic peut provoquer la guerre. *L'évènement du jeudi*. Paris, 23 janvier 1997.
- DODIER, Rodolphe et SÉCHET, Raymonde, 2007. Conclusion générale. Géographie sociale, territoires et politiques publiques. In : DODIER, Rodolphe, ROUYER, Alice et SÉCHET, Raymonde, *Territoires en actions et dans l'action*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes. pp. 303-317.
- DOKIĆ, Goran, 2015. *Between warfare and welfare: veterans's associations and social security in Serbia*. Manchester : The University of Manchester.
- DOSS, Erika, 2010. *Memorial mania*. Chicago : University of Chicago Press.
- DROUET, Michel, 1992. Autogestion et privatisations en Yougoslavie. *Revue d'études comparatives Est-Ouest*. 1992. Vol. 2, n° 3, pp. 59-104.
- DROUET, Michel, 1997. Citoyenneté dans un État pluri-national : Le cas de l'ex-Yougoslavie. *Balkanologie*. Vol. 1, n° 1, pp. 1-15.
- DROUET, Michel, 2007. La perspective de l'intégration des Balkans occidentaux à l'UE comme modalité de leur stabilité politique. In : DROUET, Michel et RICHET, Xavier, *Vers l'élargissement de l'Union européenne à l'Europe du Sud-Est*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes. pp. 147-171.
- DUBOIS, Jérôme, 2009. *Les politiques territoriales. La gouvernance multi-niveaux face aux défis de l'aménagement*. Rennes : Presses Universitaire de Rennes.
- DUBRESSON, Alain et JAGLIN, Sylvie, 2005. Gouvernance, régulation et territorialisation des espaces urbanisés. Approches et méthode. In : ANTHEAUME, Benoit et GIRAUT, Frédéric, *Le territoire est mort. Vive les territoires!* Paris : IRD.
- DUDA, Igor, 2010. *Pronađaeno blagostanje. Svakodnevní život i potroša ka kultura u Hrvatskoj 1970-ih i 1980-ih. [Well-Being Found. Everyday Life and Consumer Culture in Croatia in the 1970s and 1980s]*. Zagreb : Srednja Europa.
- DUFFIELD, Mark, 2002. Social reconstruction and the radicalization of development: aid as a relation of global liberal governance. *Development and Change*. 2002. Vol. 33, n° 5, pp. 1049-1071.
- DUMITRU, Speranta, 2014. Qu'est-ce que le nationalisme méthodologique ? Essai de typologie. *Raisons politiques*. 2014. Vol. 2, n° 54, pp. 9-22.
- DURAKOVIĆ, Lada et MATOŠEVIĆ, Andrea, 2013. *Socijalizam na klupi. Jugoslavensko društvo o ima nove postjugoslavenske humanistike [Le socialisme à l'épreuve. La société yougoslave au prisme des nouvelles sciences humaines post-yougoslaves]*. Pula ; Zagreb : Srednja Evropa ; Sveučilište Jurja Dobrile ; Sajam Knjige u Istri.
- EHEA, 2008. *Espaces habités et espaces anticipés : qualification de l'espace*. Rapport de recherche ANR.
- ERDEI, Ildiko, 2009. Hopes and Visions. Business, Culture and Capacity for Imagining Local Future in Southeast Serbia. *Etnoantropološki problemi*. 2009. Vol. 4, n° 3, pp. 81-102.
- ERDEI, Ildiko, 2011. What's in a beer? Cultures that interact in brewery privatization. *Etnoantropološki problemi*. 2011. Vol. 6, n° 1, pp. 57-85.

- ERDEI, Ildiko, 2014. IKEA in Serbia: Debates on Modernity, Culture and Democracy in the pre-accession period. In : *Mirroring Europe. Ideas of Europe and Europeanization in Balkan societies*. Leiden : Koninklijke Brill. pp. 114-134.
- ESCOBAR, Arturo, 1995. *Encountering development: the making and unmaking of the Third World*. New York : Princeton University Press.
- ESKELINEN, Heikk, LIIKANEN, Ilkka et OKSA, Jukka, 1999. *Curtains of Iron and Gold : Reconstructing Borders and Scales of Interaction*. Aldershot : Ashgate.
- EUROPEAN COMMISSION, 2005. *Regional cooperation in the western Balkans A policy priority for the European Union*. Luxembourg : Office for Official Publications of the European Communities.
- EUROPEAN COMMISSION, 2007. *Commission Regulation (EC) implementing Council Regulation (EC) No 1085/2006 establishing an instrument for pre-accession assistance (IPA)* [en ligne]. juin 2007. 718/2007. [Consulté le 3 juin 2014]. Disponible à l'adresse : <http://eur-lex.europa.eu/legal-content>
- EUROPEAN INTEGRATION OFFICE OF THE REPUBLIC OF SERBIA et MINISTRY FOR REGIONAL DEVELOPMENT OF CROATIA, 2009. *IPA Cross-Border Programme Croatia - Serbia 2007-2013*. novembre 2009.
- FASSIN, Didier, 2008a. Répondre à sa recherche. L'anthropologue face à ses « autres ». In : *Les politiques de l'enquête*. Paris : La Découverte. pp. 299-320.
- FASSIN, Didier, 2008b. Introduction. L'inquiétude ethnographique. In : *Les politiques de l'enquête*. Paris : La Découverte. pp. 7-15.
- FASSIN, Éric, 2003. Penser la discrimination positive. In : *Lutter contre les discriminations*. Paris : La Découverte. pp. 55-68.
- FASSIN, Éric, 2015. D'un langage l'autre : l'intersectionnalité comme traduction. *Raisons politiques*. 2015. Vol. 2, n° 58, pp. 9-24.
- FAURE, Alain, 2010. Territoires/territorialisation. In : BOUSSAGUET, Laurie, JACQUOT, Sophie et RAVINET, Pauline, *Dictionnaire des politiques publiques*. Paris : Les Presses de SciencesPo. pp. 623-632.
- FÈBVRE, Lucien, 1962. *Pour une histoire à part entière*. SEVPEN. Paris.
- FEILDEL, Benoit, 2010. *Espaces et projets à l'épreuve des affects. Pour une reconnaissance du rapport affectif à l'espace dans les pratiques d'aménagement et d'urbanisme*. Thèse de doctorat. Tours : Université François Rabelais de Tours.
- FERGUSON, James et GUPTA, Akhil, 2002. Spatializing States: toward an ethnography of neoliberal governmentality. *American ethnologist*. 2002. Vol. 29, n° 4, pp. 981-1002.
- FINKIELKRAUT, Alain, 1992. *Comment peut-on être croate?* Paris : Gallimard.
- FISCHER-TAHIR, Andrea et NAUMANN, Matthias, 2013. Introduction: Peripheralization as the social production of spatial dependencies and injustice. In : FISCHER-TAHIR, Andrea et NAUMANN, Matthias, *Peripheralization. The Making of Spatial Dependencies and Social Injustice*. Wiesbaden : Springer VS. pp. 9-26.



- FLEMING, Katherine Elizabeth, 2000. Orientalism, the Balkans, and Balkan Historiography. *The American Historical Review*. 2000. Vol. 105, n° 4, pp. 1218-1233.
- FLORIVAL, Ghislaine et HOTTOIS, Gilbert, 1990. Phénoménologie de l'affectivité. In : *L'affect philosophe*. Paris : Vrin. pp. 87-110.
- FORESTER, John, 1999. *The deliberative practitioner: Encouraging participatory processes*. Boston : MIT Press.
- FOUCAULT, Michel, 1976. Questions à Michel Foucault sur la géographie. *Hérodote*. 1976. N° 1, pp. 71-85.
- FOUCHER, Michel, 1986. *L'invention des frontières*. Paris : Fondation pour les études de défense nationale.
- FOUCHER, Michel, 2007. Retour des frontières, retour des territoires? In : *Géographie et politique*. Bruylant. Bruxelles : Sabine Jansen et Thierry de Montbrial. pp. 9-22.
- FOURNIER, Pierre, 2006. Le sexe et l'âge de l'ethnographe : éclairants pour l'enquête, contraignants pour l'enquêteur. *ethnographiques.org*. N° 11, pp. 1-18.
- FOURNY, Marie-Christine, 2005. La frontière, objet d'intermédiation territoriale. *Peuples et Monde*. 2005. pp. 1-15.
- FOURNY, Marie-Christine, 2006. La nature commune des villes transfrontalières. In : *Université d'été du CFDU*. Lille. 30 septembre 2006. pp. 1-6.
- FRÉMONT, Armand, 2005. Le système territorial en France, en Afrique du Sud, dans le monde. Eléments pour une comparaison. In : ANTHEAUME, Benoit et GIRAUT, Frédéric, *Le territoire est mort. Vive les territoires!* Paris : IRD. pp. 109-132.
- FRIEDMANN, John, 1998. Planning theory revisited. *European Planning Studies*. 1998. Vol. 6, n° 3, pp. 245-253.
- FRUCHT, Richard C., 2005. *Eastern Europe: An Introduction to the People, Lands, and Culture*. Santa Barbara : ABC-CLIO.
- GAGNON, Alain-Gustave et JOUVE, Bernard, 2006. Métropoles, diversité culturelle et changement politique. In : GAGNON, Alain-Gustave et JOUVE, Bernard, *Les Métropoles aux défis de la diversité culturelle*. Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble. pp. 1-46.
- GAILLARD, Edith, 2013. *Habiter autrement : des squats féministes en France et en Allemagne. Une remise en question de l'ordre social*. Thèse de doctorat. Tours : Université François Rabelais de Tours.
- GARDE, Paul, 1997. La logique du conflit. In : ALLAIN, Marie-Françoise, CALORI, François, CUSTER, Olivia, CHARLES, Lionel, DEBIÉ, Frank, GALMICHE, Xavier, GAUTIÉ, Jérôme, NORDMANN, Agnès, TOULOUSE, Gérard et WINDEY, Paul, *L'ex-Yougoslavie en Europe. De la faillite des démocraties au processus de paix*. Paris ; Montréal : L'Harmattan. pp. 19-29.
- GARDE, Paul, 2004. *Le discours Balkanique. Des mots et des hommes*. Paris : Fayard.
- GARDE, Paul, 2010. *Les Balkans, héritages et évolutions*. Paris : Flammarion.

GARNIER, Jean-Pierre, 2001. Urbaniser pour dépolitiser : la rhétorique du spatialisme et du localisme. *Les discours du politique : Ecole thématique Violence, consensus, sécurité* [en ligne]. ENS-LSH/SCAM : Canal U, 2001. [Consulté le 10 décembre 2015]. Disponible à l'adresse : [https://www.canal-u.tv/video/ecole\\_normale\\_superieure\\_de\\_lyon/urbaniser\\_pour\\_depolitiser\\_la\\_rhetorique\\_du\\_spatialisme\\_et\\_du\\_localisme.5037](https://www.canal-u.tv/video/ecole_normale_superieure_de_lyon/urbaniser_pour_depolitiser_la_rhetorique_du_spatialisme_et_du_localisme.5037)

GAYON, Benjamin, 2011. *Construction identitaire et coopération transfrontalière au Pays Basque*. Mémoire de recherche de diplôme d'ingénieur (PFE) sous la direction de Cyril Blondel. Tours : Ecole Polytechnique de l'Université de Tours, département aménagement.

GELLNER, Ernest, 1989. *Nations et nationalisme*. Paris : Payot.

GENESTE, Marion, 2012. *Les pratiques et les représentations du territoire à la frontière serbo-croate sont-elles révélatrices d'une évolution des rapports entre Serbes et Croates ?* Mémoire de recherche de Master 2 sous la direction de Cyril Blondel. Tours : Ecole Polytechnique de l'Université de Tours, département aménagement.

GENESTIER, Philippe, OUARDI, Samira et RENNES, Juliette, 2007. Le paradigme localiste au secours de l'action publique démocratique. *Mots. Les langages du politique*. N° 83, pp. 69-80.

GENESTIER, Philippe, 2001. Des projets en paroles et en images. La rhétorique du projet face à la crise du vouloir-politique. *Espaces et sociétés*. 2001. Vol. 2, n° 105, pp. 101-126.

GÉRARD, Alain, GAUDIN, Christian et HUGOT, Fabrice, 2004. *La Croatie : un redressement encourageant après la guerre. Compte rendu de la mission en Croatie d'une délégation du groupe interparlementaire France-Croatie, du 18 au 22 septembre 200* [en ligne]. Paris : Sénat français. [Consulté le 12 septembre 2015]. Disponible à l'adresse : <http://www.senat.fr/ga/ga49/ga495.html>

GESHKOF, Theodore, 1940. *Balkan Union: a Road to Peace in Southeastern Europe*. New York : Columbia University Press.

GIDDENS, Anthony, 1994. *Les conséquences de la modernité*. Paris : L'Harmattan.

GILBERT, Andrew, GREENBERG, Jessica, HELMS, Elissa et JANSEN, Stef, 2008. Reconsidering Postsocialism from the Margins of Europe. *Anthropology News*. 2008. Vol. 49, n° 8, pp. 10-11.

GILLET, Olivier, 2001. *Les Balkans. Religions et nationalisme*. Bruxelles : Ousia.

GÖDL, Doris, 2007. Challenging the Past: Serbian and Croatian Aggressor-Victim narratives. *International Journal of Sociology*. 2007. Vol. 37, n° 1, pp. 43-57.

GOLDSMITH, Jack et KRASNER, Stephen D., 2003. The limits of idealism. *Daedalus*. 2003. Vol. 132, n° 47, pp. 47-63.

GOLDSTEIN, Ivo, 1999. *Croatia: A History*. London : C. Hurst Co. Publishers.

GOSSIAUX, Jean-François, 2002. La Fin des Yougoslaves ou l'ethnicité toujours recommencée. *Anthropologie et Sociétés*. 2002. Vol. 26, n° 1, pp. 53-68.

GRADVOHL, Paul, 2011. Réflexion sur la mise en région(s) de l'histoire de l'Europe centrale et médiane. In : GRADVOHL, Paul, *L'Europe médiane au XXe siècle. Fractures, décompositions - recompositions - surcompositions*. Prague : CEFRES. pp. 239-268.

- GRAMSCI, Antonio, 1966. *Cahiers de prison. Les intellectuels et l'organisation de la culture*. Einaudi : Turin.
- GRANDJEAN, Pernelle, 2009. Introduction. In : GRANDJEAN, Pernelle, *Construction identitaire et espace*. Paris : L'Harmattan. pp. 7-18.
- GRAPPE-NAHOUM, Véronique, 1994. Poétique et politique : le nationalisme extrême comme système d'images. *Tumultes*. 1994. N° 4, pp. 149-177.
- GREENBERG, Jessica, 2006. Nationalism, Masculinity and Multicultural Citizenship in Serbia. *Nationalities Papers*. 2006. Vol. 34, n° 3, pp. 321-341.
- GREENBERG, Jessica, 2011. On the Road to Normal: Negotiating Agency and State Sovereignty in Postsocialist Serbia. *American Anthropologist*. 2011. Vol. 113, n° 1, pp. 88-100.
- GRESH, Alain, PAULY, Emmanuelle, PIERROT, Peggy, RIVIÈRE, Philippe, SAMARY, Catherine, TOURET, Florence et VIDAL, Dominique, 2006. L'opération Force Alliée. *Le Monde Diplomatique* [en ligne]. Paris, 2006. Disponible à l'adresse : <http://www.monde-diplomatique.fr/cahier/kosovo/otan-operation>
- GRILLO, Ralph, 2007. Betwixt and Between: Trajectories and Projects of Transmigration. *Journal of Ethnic and Migration Studie*. 2007. Vol. 33, n° 2, pp. 199-217.
- GROUPE FRONTIÈRE, ARBARET-SCHULZ, Christiane, BEYER, Antoine, PIERMAY, Jean-Luc, REITEL, Bernard, SELIMANOVSKI, Catherine, SOHN, Christophe et ZANDER, Patricia, 2004. La frontière, un objet spatial en mutation. *EspacesTemps.net*. 2004. pp. 8p.
- GROUPE INTERFACES, 2008. L'interface : contribution à l'analyse de l'espace géographique. *L'Espace géographique*. 2008. Vol. 37, n° 3, pp. 193-207.
- GRUZINSKI, Serge, 1999. *La Pensée métisse*. Paris : Fayard.
- GUÉRANGER, David, 2012. La monographie n'est pas une comparaison comme les autres. les études de l'intercommunalité et de leur territoire. *terrains & travaux*. 2012. N° 21, pp. 23-36.
- GUICHONNET, Paul et RAFFESTIN, Claude, 1974. *Géographie des frontières*. Paris ; Vendôme : Presses universitaires de France.
- GUMUCHIAN, Hervé, 1992. *Représentations et aménagement du territoire*. Paris : Anthropos.
- HADJIMICHALIS, Costis et HUDSON, Ray, 2007. Rethinking local and regional development: Implications for radical political practice in Europe. *European Urban and Regional Studies*. 2007. Vol. 14, n° 2, pp. 99-113.
- HADJIMICHALIS, Costis, 2006. Non-economic factors in economic geography and in « new regionalism »: a sympathetic critique. *International Journal of Urban and Regional Research*. 2006. Vol. 30, n° 3, pp. 690-704.
- HALBA, Eve-Marie, 2006. Vocabulaire de la frontière. In : *Tropisme des frontières*. L'Harmattan. Paris : Hélène Velasco-Graciet et Christian Bouquet. pp. 19-30.
- HALL, Tim, 2006. *Urban geography*. London ; New York : Routledge.

HAMELIN, Christine et WITTERSHEIM, Eric, 2002. Au-delà de la tradition. In : HAMELIN, Christine et WITTERSHEIM, Eric, *Au-delà de la tradition. Pouvoirs, églises et politique culturelle dans le Pacifique*. Paris : L'Harmattan. pp. 250.

HAMMAN, Philippe et HINTERMEYER, Pascal, 2012. Revisiter les frontières. *Revue des Sciences Sociales*. 2012. N° 48, pp. 8-15.

HANDJISKI, Borko, LUCAS, Robert, MARTIN, Philip et GUERIN, Selen Sarisoy, 2010. Enhancing regional trade integration in SouthEast Europe. *World Bank Working Paper* [en ligne]. 2010. N° 185, pp. 1-127. [Consulté le 29 mai 2013]. Disponible à l'adresse : <http://issuu.com/world.bank.publications/docs/9780821382592>

HANN, Chris, 2005. Postsocialist societies. In : CARRIER, James, *A Handbook of Economic Anthropology*. Edward Elgar. Cheltenham, UK ; Northampton, MA, USA.

HARTMANN, Florence, 2012. Juger et pardonner des violences d'Etat : deux pratiques opposées ou complémentaires? *La revue internationale et stratégique*. 2012. N° 88, pp. 67-80.

HASSID, Laurent, 2006. La question des « effacés » en Slovénie. *Le Courrier des pays de l'Est*. 2006. Vol. 2, n° 1054, pp. 83-92.

HASSNER, Pierre, 1996. Ni sang ni sol ? Crise de l'Europe et dialectique de la territorialité. *Cultures & Conflits*. 1996. N° 21-22, pp. 115-131.

HASSNER, Pierre, 2002. Fixed borders or moving borderlands? A new type of border for a new type of entity. In : ZIELONKA, Jan, *Europe unbound: enlarging and reshaping the boundaries of the European Union*. New York : Routledge. pp. 39-50.

HAYWARD, Katy, 2007. Mediating the European ideal: Cross-border programmes and conflict resolution on the island of Ireland. *Journal of Common Market Studies*. 2007. Vol. 45, n° 3, pp. 675-693.

HAZAN, Pierre, 2012a. La Realpolitik du pardon. *La revue internationale et stratégique*. 2012. N° 88, pp. 81-90.

HAZAN, Pierre, 2012b. Les victimes serbes ignorées par la justice internationale. *Le Monde*. Paris, 16 décembre 2012.

HEALEY, Patsy, 1996. The communicative turn in planning theory and its implications for spatial strategy formation. *Environment and Planning B: Planning and Design*. 1996. N° 23, pp. 217-234.

HEALEY, Patsy, 1997. *Collaborative planning: shaping places in fragmented societies*. London : Macmillan.

HEALEY, Patsy, 2004. The treatment of space and place in the new strategic spatial planning in Europe. *International Journal of Urban and Regional Research*. 2004. Vol. 28, n° 1, pp. 45-67.

HEALEY, Patsy, 2010. *Making better places. The planning project in the twenty-first century*. Basingstoke : Palgrave Macmillan.

HEIDEGGER, Martin, 1927. *Etre et temps*. Paris : Editions Ledru ; Authentica.

HEINEN, Jacqueline, 2006. Femmes et politiques municipales en Europe. In : *Les métropoles au défi de la diversité culturelle*. Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble. pp. 113-136.

- HENRY, Jean-Robert, 1999. La Méditerranée au péril de l'Europe. *Hermès*. 1999. N° 23-24, pp. 157-168.
- HERNANDEZ, Frédérique, 2003. *Le processus de planification des transports urbains entre projets techniques et modèles de ville*. Thèse de doctorat. Aix-en-Provence : Université d'Aix-Marseille III.
- HERRAULT, Hadrien et MCCARRON, Kathleen, 2015. *Reconfigurations socio-spatiales à Belfast l'aménagement entre ségrégations communautaires et ségrégations de classe*. Mémoire de recherche de diplôme d'ingénieur (PFE) sous la direction de Cyril Blondel et Nathalie Brevet. Tours : Ecole Polytechnique de l'Université de Tours, département aménagement.
- HERVÉ, Clémentine, 2011. *La transcription de l'histoire dans les institutions patrimoniales : vers la réconciliation serbo-croate*. Mémoire de recherche de diplôme d'ingénieur (PFE) sous la direction de Cyril Blondel. Tours : Ecole Polytechnique de l'Université de Tours, département aménagement.
- HILLIER, Jean, 1998. Beyond confused noise: Ideas towards communicative procedural justice. *Journal of Planning Education and Research*. 1998. Vol. 18, n° 1, pp. 14-24.
- HILY, Marie-Antoinette, 1996. Négociation et transgression à la frontière luso-espagnole. *Lusotopie*. 1996. Vol. 3, pp. 50-55.
- HINFRAY, Noémie, 2010. *Les espaces transfrontaliers, nouveaux territoires de projet, nouveaux pôles de développement au sein d'une Europe polycentrique ?* Thèse de doctorat. Tours : Université François Rabelais de Tours.
- HORKHEIMER, Max, 1972. *Critical Theory*. New York, : Seabury Press.
- HÖRSCHELMANN, Kathrin et STENNING, Alison, 2008. Ethnographies of postsocialist change. *Progress in Human Geography*. 2008. Vol. 32, n° 3, pp. 339-361.
- HUNTINGTON, Samuel P., 1991. *The third wave: Democratization in the late twentieth century*. Norman : University of Oklahoma Press.
- HUNTINGTON, Samuel P., 1997. *Le choc des civilisations*. Paris : O. Jacob.
- ILVES, Toomas Hendrik, 1999. Estonia as a Nordic Country. [en ligne]. The Swedish Institute for Foreign Affairs. 14 décembre 1999. [Consulté le 23 juin 2015]. Disponible à l'adresse : <http://www.theapricity.com/forum/archive/index.php/t-19213.html>
- INDEPENDENT INTERNATIONAL COMMISSION ON KOSOVO, 2001. *The Follow-up of the Kosovo Report. Why Conditional Independence ?* Solna : Tryckeriet Åsbrink Grafiska.
- INNES, Judith E. et BOOHER, David E., 1999. Consensus building as role playing bricolage. *Journal of the American Planning Association*. 1999. Vol. 65, n° 1, pp. 9-26.
- INNES, Judith E., 1995. Planning Theory's emerging paradigm: Communicative action and interactive practice. *Journal of Planning Education and Research*. 1995. Vol. 14, n° 3, pp. 183-191.
- IVEKOVIC, Rada, 2007. Langue coloniale, langue globale, langue locale. *Rue Descartes*. 2007. Vol. 4, n° 58, pp. 26-36.
- JAMBREŠIĆ-KIRIN, Renata, 2002. Women partisans as willing executioners in Coratian Popular Memory of the 1990s. In : RESIC, Sanimir et TÖRNQVIST-PLEWA, Barbara, *The Balkans in focus*. Lund : Nordic Academic Press. pp. 83-112.

JANSEN, Stef, 1999. Against Cultural Anaesthesia: Identity, Nationalism and Modernity in Former Yugoslavia. In : *Nationalism and Ethnicity in East-Central Europe and the Balkans*. Aldershot : Ashgate Publishing. pp. 271-293.

JANSEN, Stef, 2002. Svakodnevni orijentalizam: doživljaj « Balkana »/'Evrope' u Beogradu i Zagrebu. *ilozofija i društvo [Journal of the Belgrade Institute for Social Research and Philosophy]*. 2002. Vol. 18, pp. 33-71.

JANSEN, Stef, 2005. Who's afraid of white socks? Towards a critical understanding of post-Yugoslav urban self-perceptions. *Ethnologia Balkanica*. 2005. Vol. 9, pp. 151-167.

JANSEN, Stef, 2006. The (dis)comfort of conformism: post-war nationalism and coping with powerlessness in Croatian villages. In : *Warfare and society: archaeological and social anthropological perspectives*. Aarhus : Aarhus University Press. pp. 433-446.

JANSEN, Stef, 2009. After the red passport: towards an anthropology of the everyday geopolitics of entrapment in the EU's 'immediate outside'. *Journal of the Royal Anthropological Institute*. 2009. Vol. 15, pp. 815-832.

JANSEN, Stef, 2015a. *Yearnings in the Meantime: « normal lives » and the state in a Sarajevo apartment complex*. Oxford; New York : Berghahn Books.

JANSEN, Stef, 2015b. Afterword: materialising post-Yugoslav space. *Revue d'études comparatives Est-Ouest*. 2015. Vol. 46, n° 4.

JEAN, Yves, 2009. Politique agricole commune et développement rural : de l'autosuffisance alimentaire vers la préservation de l'environnement. In : *L'Europe. Aménager les territoires*. Paris : Armand Colin. pp. 59-89.

JEGEN, Mary Evelyn, 1996. *Sign of Hope: the Center for Peace, Nonviolence and Human Rights in Osijek*. Uppsala : Life Peace Institute.

JENSON, Jane, 2005. La citoyenneté : ses frontières et ses lisières. In : *La citoyenneté dans tous ses états*. Bruxelles. 23 mars 2005. pp. 1-11.

JOINT TECHNICAL SECRETARIAT CROATIA-SERBIA, 2013. *Programme compendium 1 - Projects contracted under 1st Call for Proposals* [en ligne]. Zagreb : JTS. [Consulté le 15 décembre 2015]. Disponible à l'adresse : <http://www.croatia-serbia.com/en/documents-and-downloads/promotion-and-visibility-materials>

JOINT TECHNICAL SECRETARIAT CROATIA-SERBIA, 2015. *Programme compendium 2 - Projects contracted under 2nd Call for Proposals* [en ligne]. Zagreb : JTS. [Consulté le 15 décembre 2015]. Disponible à l'adresse : <http://www.croatia-serbia.com/en/documents-and-downloads/promotion-and-visibility-materials>

JONES, Terry, 1999. Les bombardements de l'OTAN pour les débutants (un rapide résumé de la crise dans les Balkans destiné aux élèves de l'école primaire). *Guardian*. London, avril 1999.

JOUEN, Marjorie, 2011. Local development in Europe. Assessment and prospects after the economic crisis. *Policy Brief*. 2011. N° 21.

JOUVE, Bernard et LEFEVRE, Christian, 1999. De la gouvernance urbaine au gouvernement des villes ? Permanence ou recomposition des cadres de l'action publique en Europe. *Revue française de science politique*. 1999. Vol. 49, n° 6, pp. 835-854.

JOUVE, Bernard, 1998. Conclusion : Echange politique territorialisé et mobilisation régionale en Europe. convergence, divergence et prudence. In : JOUVE, Bernard et NÉGRIER, Emmanuel, *Que gouvernent les régions d'Europe?* Paris ; Montréal : L'Harmattan. pp. 297-308.

JOUVE, Bernard, 2005. Le retour de la sociologie urbaine critique, enfin. *EspacesTemps.net*

JOVIC, Dejan, 2001. The desintegration of Yugoslavia, a critical review of explanatory approaches. *European Journal of Social Theory*. 2001. Vol. 4, n° 1, pp. 101-120.

JUDAH, Tim, 2009. Yugoslavia is dead: long live the Yugosphere. *LSEE Papers on South Eastern Europe*. 2009. pp. 1-43.

KAPETANOVIĆ, Mišo et KATURIC, Ivana, 2015. The informal housing of privatnici and the question of class. Two stories from the post-Yugoslav roadside. *Revue d'études comparatives Est-Ouest*. 2015. Vol. 46, n° 4, pp. 61-91.

KAPUSTIN, Boris, 2008. Discours théorique et discours idéologique autour du concept de « civilisation ». *Diogène*. 2008. Vol. 3, n° 223, pp. 91-114.

KARDOV, Kruno, 2002. From the politics of differences to the politics of space: Consequences of war on social life in Vukovar. *Polemos*. 2002. N° 5.

KARDOV, Kruno, 2007. Remember Vukovar. Memory, sense of place and the national tradition in Croatia. In : *Democratic transition in Croatia: Value transformation, education and media*. Texas A M University Press.

KLEMENČIĆ, Mladen et SCHOFIELD, Clive, 2001. War and Peace on the Danube: the evolution of the Croatia-Serbia boundary. *Boundary & Territory Briefings*. 2001. Vol. 3, n° 3, pp. 1-61.

KMEZIĆ, Marko, MARKO-STÖCKL, Edith et MARKO, Joseph, 2008. *Elements of Successful Diversity Management in Conflict Regions*. Rapport de recherche MIRICO: Human and Minority Rights in the Life Cycle of Ethnic Conflicts. Bolzano : EURAC.

KMEZIĆ, Marko, ŽAGAR, Mitja et PETRIČUŠIĆ, Antonija, 2008. *The Role of Human and Minority Rights in the Process of Reconstruction and Reconciliation for State and Nation-Building: Croatia*. Rapport de recherche MIRICO: Human and Minority Rights in the Life Cycle of Ethnic Conflicts. Bolzano : EURAC.

KOUBAK, Redi et MARLING, Raili, 2014. The decolonial challenge: Framing post-socialist Central and Eastern Europe within transnational feminist studies. *European Journal of Women's Studies*. 2014. Vol. 21, n° 4, pp. 330-343.

KORNAI, Janos, 2001. *La transformation économique postsocialiste*. Paris : Éditions de la Maison des sciences de l'homme.

KOSANIC, Zoran, 2008. *La désintégration de la fédération yougoslave (1988-1992)*. Paris : L'Harmattan.

KOSIĆ, Ankica et LIVI, Stefano, 2012. A study of perceived parental communication and propensity towards reconciliation among youth in Vukovar (Croatia). *Journal on Ethnopolitics and Minority Issues in Europe*. 2012. Vol. 11, n° 4, pp. 51-80.

KRULIC, Joseph, 1993. *Histoire de la Yougoslavie de 1945 à nos jours*. Bruxelles : Editions Complexe.

- KRULIC, Joseph, 1998. Le titisme, originalité et banalité d'un communisme. In : GERVEREAU, Laurent et TOMIC, Yves, *De l'unification à l'éclatement. L'espace yougoslave, un siècle d'histoire*. Paris : Musée d'histoire contemporaine, BDIC.
- KUBLI, Olivier Ladislav, 1998. *Du nationalisme yougoslave aux nationalismes post-yougoslaves*. Paris ; Montréal : L'Harmattan.
- KÜHN, Manfred et BERNT, Matthias, 2013. Peripheralization and Power - Theoretical Debates. In : FISCHER-TAHIR, Andrea et NAUMANN, Matthias, *Peripheralization. The Making of Spatial Dependencies and Social Injustice*. Wiesbaden : Springer VS, pp. 302-317.
- KÜHN, Manfred, 2014. Peripheralization: Theoretical Concepts Explaining Socio- Spatial Inequalities. *European Planning Studies*. 2014. pp. 1-12.
- KUUS, Merje, 2004. Europe's eastern expansion and there inscription of otherness in East-Central Europe. *Progress in Human Geography*. 2004. Vol. 28, n° 4, pp. 472-489.
- KUUTMA, Kristin, 2007. The politics of contested representation: UNESCO and the masterpieces of intangible cultural heritage. In : *Prädikat « Heritage ». Wertschöpfungen aus kulturellen ressourcen*. Göttingen : LIT Verlag. pp. 177-185.
- KUUTMA, Kristin, 2012. Communities and the contested politics of representaional ownership. In : *Final Report. The first ICH-Researchers forum: the implentation of UNESCO's 2003 Convention*. Paris : Maison des Cultures du Monde. pp. 42-51.
- LAFLAMME, Simon, 1995. *Communication et émotion. Essai de microsociologie relationnelle*. Paris : L'Harmattan.
- LAHIRE, Bernard, 2006. *L'homme pluriel. Les ressorts de l'action*. Paris : Hachette.
- LANG, Thilo, 2011. Regional development issues in Central and Eastern Europe: shifting research agendas from a focus on peripheries to peripheralisation? In : *Geography in Visegrad and Neighbour Countries*. Budapest. pp. 57-64.
- LAPIERRE, Nicole, 2000. De Georg Simmel à Siegfried Kracauer. *Communications*. 2000. Vol. 70, pp. 45-52.
- LAW, John et URRY, John, 2004. Enacting the social. *Economy and Society*. 2004. Vol. 33, n° 3, pp. 390-410.
- LEBRAS, Alison, 2010. *Les spécificités de la coopération transfrontalière dans les dynamiques du projet d'aménagement Ressource électronique le cas du Jardin des Deux Rives à Kehl et à Strasbourg*. Mémoire de recherche de diplôme d'ingénieur (PFE) sous la direction de Cyril Blondel. Tours : Ecole Polytechnique de l'Université de Tours, département aménagement.
- LE BRUN, Annie, 1991. Guernica s'appelle aujourd'hui Vukovar. *Libération*. Paris, 13 novembre 1991.
- LECA, Jean, 2000. Sur la gouvernance démocratique : entre théorie et méthode de recherche empirique. *Politique européenne*. 2000. Vol. 1, n° 1, pp. 108-129.
- LEFEBVRE, Henri, 1947. *Critique de la vie quotidienne*. Paris : L'Arche.
- LEFEBVRE, Henri, 1996. *Writings on cities*. London : Blackwell.



- LEFEBVRE, Henri, 2000. *La production de l'espace*. 4e édition. Paris : Anthropos.
- LEFRANC, Sandrine, 2006. Créer du lien social. In : *Après le conflit : la réconciliation?* Paris : Michel Houdiard Editions.
- LEFRANC, Sandrine, 2007. La consécration internationale d'un pis-aller : une genèse des politiques de « réconciliation ». In : MINK, Georges et NEUMAYER, Laure, *L'Europe et ses passés douloureux*. Paris : La Découverte. pp. 233-246.
- LE GALÈS, Patrick, 2003. *Le retour des villes européennes. sociétés urbaines, mondialisation, gouvernement et gouvernance*. Paris : Presses de Science Po.
- LE GALÈS, Patrick, 2013. Postface. La gouvernance territoriale sous pression de la crise et de la restructuration de l'Etat. In : PASQUIER, Romain, SIMOULIN, Vincent et WEISBEIN, Julien, *La gouvernance territoriale : pratiques, discours et théories*. Paris : L.G.D.J. pp.289-300. Droit et société.
- LE GALÈS, Patrick, 2014. Gouvernance. In : BOUSSAGUET, Laurie, JACQUOT, Sophie et RAVINET, Pauline, *Dictionnaire des politiques publiques*. 4e édition. Paris : Presses de Science Po. pp. 299-308.
- LEGENDRE, Pierre, 1974. *L'amour du censeur : essai sur l'ordre dogmatique*. Paris : Seuil.
- LEIMGRUBER, Walter, 1991. Boundary, values and identity : the Swiss-Italian transborder region. In : MINGHI, Julian et RUMLEY, Dennis, *The geography of border landscapes*. London ; New York : Routledge. pp. 43-62.
- LEJEAU, Nicolas, 2005. Le nettoyage ethnique en ex-Yougoslavie : le cas de la Krajina de Knin. *Revue géographique de l'Est*. 2005. Vol. 45, n° 1, pp. 45-53.
- LE LANNOU, Maurice, 1949. *La géographie humaine*. Paris : Flammarion.
- LELOUP, Fabienne, 2010. Le développement territorial et les systèmes complexes : proposition d'un cadre analytique. *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*. 2010. N° 4, pp. 687-705.
- LERESCHE, Jean-Philippe et SAEZ, Guy, 1997. Identités territoriales et régimes politiques de la frontière. *Pôle Sud*. 1997. N° 7, pp. 27-47.
- LE ROY, Etienne, 1999. A la recherche du paradigme perdu du foncier pastoral dans les sociétés sahéliennes. In : BOURGEOT, André, *Horizons nomades en Afrique sahélienne. Sociétés, développement et démocratie*. Paris : Karthala. pp. 397-412.
- LEVELU, Julie, 2010. *Quel lien entre l'aménagement transfrontalier et les interactions sociales entre usagers frontaliers ? Ressource électronique le cas du Jardin des Deux Rives à Strasbourg (France) et à Kehl (Allemagne)*. Mémoire de recherche de diplôme d'ingénieur (PFE) sous la direction de Cyril Blondel. Tours : Ecole Polytechnique de l'Université de Tours, département aménagement.
- LEVINAS, Emmanuel, 1982. *Ethique et infini*. Paris : Fayard.
- LEVINAS, Emmanuel, 1995. *Altérité et transcendance*. Paris : Fata Morgana.
- LÉVY, Jacques, 2003. Frontière. In : LÉVY, Jacques et LUSSAULT, Michel, *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*. Paris : Belin. pp. 384-385.

- LIJPARTH, Arend, 1977. *Democracy in Plural Societies. A Comparative Exploration*. New Haven; London : Yale University Press.
- LINDENBERG, Daniel, 1997. D'une guerre à l'autre: la Yougoslavie des intellectuels. *Matériaux pour l'histoire de notre temps*. 1997. N° 48, pp. 52-54.
- LINDEN, Peter, VIDAL, Dominique et WUTTKE, Benjamin, 2014. Les Allemands de l'Est saisis par l'Ostalgie. *Le Monde diplomatique* [en ligne]. Paris, Aout 2014. [Consulté le 27 février 2015]. Disponible à l'adresse : <http://www.monde-diplomatique.fr/2004/08/LINDEN/11494>
- LOMBART, Laurent, 2005. L'uti possidetis Juris et la mémoire des frontières en droit international. *Travail non publié*. pp. 1-9.
- LONG, William J. et BRECKE, Peter B., 2003. *War and reconciliation: Reason and Emotion in conflict resolution*. Cambridge : MIT Press.
- LOVEC, Vesna et JOVANOVIĆ POPOVIĆ, Milica, 2014. Adapting the Traditional House in Vojvodina to Contemporary Needs. The Porch as the Basic Element of Transformation. *International journal of Contemporary Architecture*. 2014. Vol. 1, n° 2, pp. 119-126.
- LOZA, Tihomir et PEKMEZOVIĆ, Berina, 2012. Bosnia's armies of Gof. *Transition onlie magazine* [en ligne]. 2012. [Consulté le 17 octobre 2013]. Disponible à l'adresse : [http://www.tol.org/client/article/23297-bosnia-church-mosque-islam-christian.html#author\\_bio](http://www.tol.org/client/article/23297-bosnia-church-mosque-islam-christian.html#author_bio)
- LUKIĆ, Nada Guzin, 2002. Identité, diversité et nation dans les musées d'ethnographie en Croatie. *Ethnologies*. 2002. Vol. 24, n° 2, pp. 191-210.
- LUSSAULT, Michel, 2003a. Spatialité. In : LÉVY, Jacques et LUSSAULT, Michel, *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*. Paris : Belin. pp. 866-867.
- LUSSAULT, Michel, 2003b. Acteur. In : LÉVY, Jacques et LUSSAULT, Michel, *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*. Paris : Belin. pp. 39-42.
- LUSSAULT, Michel, 2009. *De la lutte des classes à la lutte des places*. Paris : Grasset.
- LUSSAULT, Michel, 2010. L'urbanisation, horizon du monde. *Territoires 2040*. 2010. N° 1.
- MAALOUF, Amin, 1998. *Les identités meurtrières*. Paris : Grasset.
- MACDONALD, David Bruce, 2002. *Balkan holocausts? Serbian and Croatian victim-centred propaganda and the war in Yugoslavia*. Oxford : Manchester University Press.
- MACKIC, Arna, 2014. Mortal Cities and Forgotten monuments. *Failed Architecture*.
- MADELAIN, Anne, 2006. Ex-Yougoslavie. La littérature face à l'éclatement... et après. *Le Courrier des pays de l'Est*. 2006. Vol. 6, n° 1058, pp. 29-35.
- MADELAIN, Anne, 2015. Revue de livre « Socijalizam na klupi ». *Critique internationale*. 2015. Vol. 1, n° 66, pp. 175-178.
- MAHIEU, Stéphanie, 2000. La Question du 'Premier Occupant' dans les Balkans. *La Lettre de l'ARA - Numéro spécial: Regards sur les Europes : une anthropologie impliquée dans les Balkans*. 2000. N° 44, pp. 32-34.

- MALELA, Buata, 2007. Postcolonial studies et sociologie de la littérature : deux approches complémentaires du fait littéraire? *CONTEXTES, Notes de lecture*. 2007.
- MALLOY, Tove, 2010. Creating New Spaces for Politics? The Role of National Minorities in Building Capacity of Cross-Border Regions. *Regional & Federal Studies*. 2010. Vol. 20, n° 3, pp. 335-351.
- MARC, Edmond, 2004. La construction identitaire de l'individu. In : HALPERN, Catherine et RUANO-BORBALAN, Jean-Claude, *Identité(s). L'individu, le groupe, la société*. Paris : Editions Sciences Humaines. pp. 33-39.
- MARCUSE, Peter, 2009. Postscript. Beyond the just city to the right to the city. In : CONNELLY, James, MARCUSE, Peter, NOVY, Johannes, OLIVO, Ingrid, POTTER, Cuz et STEIL, Justin, *Searching for the just city. debates in urban theory and practice*. Ne : Routledge.
- MARIĆ, Dea et SMOKVINA-MARIJIĆ, Marko, 2014. Personal narratives or On the mosaic of historical experiences. In : *Intercultural education through the prism of personal histories*. Osijek : Nansen Dialogue Centre. pp. 23-33.
- MARROW, Duncan, 1999. Seeking peace amid memory of war: learning from the peace process in Northern Ireland. In : ROTHSTEIN, Robert L., *After peace: resistance and reconciliation*. Boulder : Lynne Rienner. pp. 111-138.
- MARTEL, Frédéric, 1994. Pour servir à l'histoire de notre défaite. *Le Messager européen*. 1994. N° 8.
- MARTOUZET, Denis, 2002. *Normes et valeurs en aménagement-urbanisme, limites de la rationalité et nécessité de prise en compte du multi-niveaux*. HDR. Université de Bordeaux 3.
- MARTOUZET, Denis, 2007. L'urbaniste est-il en mesure de créer les conditions spatiales de l'urbanité. In : BOUDREAULT, Pierre-Wilfrid et JEFFREY, Denis, *Identités en errance. multi-identité, territoire impermanent et être social*. Québec : Presses Universitaires de Laval. pp. 93-113.
- MASSEY, Doreen, 1999. Imagining globalization: Power-geometries of time-space. In : *Global Futures: Migration, Environment, and Globalization*. New York : St Martin's Press. pp. 27-44.
- MASSON, Diane, 2002. *L'utilisation de la guerre dans la construction des systèmes politiques en Serbie et en Croatie : 1989-1995*. Paris : L'Harmattan.
- MATURANA, Humberto et VARELA, Francisco, 1980. *Autopoiesis and cognition : the realization of the living*. Dordrecht ; Boston : Reidel.
- MAURY, Jean-Pierre, 1994. Les nouvelles perceptions des menaces : l'ex-bloc soviétiques et l'ex-Yougoslavie. In : *Sécurité collective et crises internationales*. Paris : La Documentaion française. pp. 347-386.
- MAYER, Françoise, 2000. Justice rétroactive et identification politique. Les Tchèques et leur passé communiste après 1989. *Matériaux pour l'histoire de notre temps*. 2000. Vol. 59, n° 1, pp. 50-56.
- MAZOWER, Mark, 2002. *The Balkans: a short history*. New York : The Modern Library.
- MBEMBÉ, Achille, 2005. A la lisière du monde. Frontières, territorialités et souverainetés en Afrique. In : ANTHEAUME, Benoit et GIRAUT, Frédéric, *Le territoire est mort. Vive les territoires!* Paris : IRD. pp. 47-78.

- MEEHAN, Elizabeth M., 1996. European integration and citizens' rights: a comparative perspective. *Publius*. 1996. Vol. 26, n° 4, pp. 99-121.
- MELÉ, Patrice, 2009. Identifier un régime de territorialité réflexive. In : VANIER, Martin, *Territoires, Territorialité, Territorialisation. Controverses et perspectives*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes. pp. 45-55.
- MEYER, Frank et MIGGELBRINK, Judith, 2013. The subject and the periphery: About discourses, loopings and ascriptions. In : FISCHER-TAHIR, Andrea et NAUMANN, Matthias, *Peripheralization. The Making of Spatial Dependencies and Social Injustice*. Wiesbaden : Springer VS. pp. 207-223.
- MICHON, Bernard et KOEBEL, Michel, 2009. Pour une définition sociale de l'espace. In : GRANDJEAN, Pernelle, *Construction identitaire et espace*. Paris : L'Harmattan. pp. 39-59.
- MIGGELBRINK, Judith et MEYER, Frank, 2015. Lost in complexity? Researching the role of socio-spatial ascriptions in the process of peripheralization. In : *Understanding new Geographies of Central and Eastern Europe. Socio-spatial polarization and peripheralization in a rapidly changing region*. Palgrave Macmillan. pp. 55-70.
- MIGNOLO, Walter D. et TLOSTANOVA, Madina, 2006. Theorizing from the borders. Shifting to geo- and body-politics of knowledge. *European Journal of Social Theory*. 2006. Vol. 9, n° 2, pp. 205-221.
- MIGNOLO, Walter D., 2007. Delinking. the rhetoric of modernity, the logic of coloniality and the grammar of de-coloniality. *Cultural Studies*. 2007. Vol. 21, n° 2-3, pp. 449-514.
- MIGNOLO, Walter D., 2013. Géopolitique de la sensibilité et du savoir. (Dé)colonialité, pensée frontalière et désobéissance épistémologique. *Mouvements*. 2013. Vol. 1, n° 73, pp. 181-190.
- MIJALKOVIC, Milan et URBANEK, Katharina, 2011. *Skopje. The World's Bastard – Architecture of the Divided City*. Klagenfurt : Wieser.
- MINISTRY OF FOREIGN AFFAIRS AND EUROPEAN INTEGRATION OF MONTENEGRO et MINISTRY FOR REGIONAL DEVELOPMENT OF CROATIA, 2011. *Instrument for Pre-Accession (IPA) Cross-Border Programme Croatia - Montenegro 2007-2013 (revised version)*. décembre 2011.
- MINK, Georges, 2007. Introduction. L'Europe et ses passés « douloureux » : stratégies historicisantes et usages de l'Europe. In : MINK, Georges et NEUMAYER, Laure, *L'Europe et ses passés douloureux*. Paris : La Découverte. pp. 11-35.
- MINK, Georges, 2008. L'Europe élargie : du risque de désunion mémorielle. In : MAUREL, Marie-Claude et MAYER, Françoise, *L'Europe et ses représentation du passé. Les tourments de la mémoire*. Paris : L'Harmattan. pp. 21-50.
- MOINE, Alexandre, 2006. Le territoire comme un système complexe : un concept opératoire pour l'aménagement et la géographie. *L'Espace géographique*. 2006. Vol. 25, n° 2, pp. 115-132.
- MOLES, Abraham et ROHMER, Elisabeth, 1972. *Psychologie de l'espace*. Paris : Casterman.
- MONTABONE, Benoit, 2011. *La cohésion territoriale en périphérie de l'Union européenne : les enjeux du développement régional en Turquie*. Thèse de doctorat. Rennes : Université de Rennes 2.
- MOREAU-DEFARGES, Philippe, 1999. *Repentance et réconciliation*. Paris : Presses de sciences po.
- MOREHOUSE, Barbara J., PAVLAKOVICH-KOCHI, Vera et WASTL, Doris, 2004. Introduction: Perspectives on Borderlands. In : PAVLAKOVICH-KOCHI, Vera, MOREHOUSE, Barbara J. et WASTL-

- WALTER, Doris, *Challenged borderlands. Transcending political and cultural boundaries*. Aldershot ; Burlington : Ashgate. pp. 3-11.
- MUDRY, Thierry, 2004. *Guerre de religions dans les Balkans*. Paris : Ellipses.
- MUJAWAYO, Esther et BELHADDAD, Souad, 2006. *La fleur de Stéphanie. Entre réconciliation et déni*. Paris : Flammarion.
- MUKAYIRANGA, Spéciosa, 2004. Sentiments de rescapés. In : COQUIO, Catherine, *L'Histoire trouée. Négation et témoignage*. Nantes : L'Atalante.
- MURTAGH, Brendan, 2008. New spaces and old in « post-conflict » Belfast. In : *Belfast Divided Cities Contested States*. Belfast: : Queen's University Belfast. 2008. pp. 3-28.
- NAEF, Patrick James, 2014. *Guerre, tourisme et mémoire dans l'espace post-yougoslave : la construction de la « ville-martyre »*. Thèse de doctorat. Université de Genève.
- NAEF, Patrick, 2015. La Yougonostalgie et les monuments fantômes de l'espace post-Yougoslave. *Revue d'études comparatives Est-Ouest*. 2015. Vol. 46, n° 4, pp. 157-183.
- NAUMOVIĆ, Slobodan, 2005. It's Hard For Chicks to Take to the Sky! Contingency and Culture in the Struggle to Establish an Organic Agro-Business in Contemporary Serbia. . 2005. Vol. Sociological Problems, pp. 23-48.
- NAUMOVIĆ, Slobodan, 2006. On the heaviness of feathers, or what has culture got to do with the failure to establish an organic poultry production in contemporary Serbia. *ova serija*. 2006. Vol. 1, pp. 103-124.
- NÉGRIER, Emmanuel, 1998. Introduction : Echange politique territorialisé et mobilisations régionales. In : JOUVE, Bernard et NÉGRIER, Emmanuel, *Que gouvernent les régions d'Europe?* Paris ; Montréal : L'Harmattan. pp. 11-31.
- NESI, Guiseppe, 1998. L'utis possidetis hors du contexte de la décolonisation : le cas de l'Europe. *Annuaire français du droit international*. 1998. Vol. 44, n° 44, pp. 1-23.
- NEUMAYER, Laure, 2007. La réconciliation ? variations sur un thème européen. In : MINK, Georges et NEUMAYER, Laure, *L'Europe et Ses Passés Douloureux*. Paris : La Découverte. pp. 247-259.
- NEVEU, Catherine, 2004. Les enjeux d'une approche anthropologique de la citoyenneté. *Revue Européenne des Migrations Internationales*. 2004. Vol. 20, n° 3, pp. 89-101.
- NEVEU, Catherine, 2007. Introduction. In : *Cultures et pratiques participatives. Perspectives comparatives*. Paris : L'Harmattan. pp. 13-30.
- NEVEU, Catherine, 2011. Démocratie participative et mouvements sociaux : entre domestication et ensauvagement ? *Participations*. Vol. 1, n° 1, pp. 186-209.
- NEWMAN, David et PAASI, Anssi, 1998. Fences and neighbours in the postmodern world : boundary narratives in political geography. *Progress in Human Geography*. 1998. Vol. 22, n° 2, pp. 186-207.
- NEWMAN, David, 2006. Borders and Bordering. Towards an Interdisciplinary Dialogue. *European Journal of Social Theory*. 2006. Vol. 9, n° 2, pp. 171-186.

- N'KOLUMBIA, André, 1984. L'Ambivalence des relations entre le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et l'intégrité territoriale des Etats en droit international contemporain. In : *Le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Méthode d'analyse du droit international. Mélanges offerts à Charles Chaumont*. Paris : Pédone. pp. 433-463.
- NOIRIEL, Gérard, 1988. *Le creuset français. Histoire de l'immigration, XIXe-XXe siècle*. Paris : Seuil.
- NOIRIEL, Gérard, 1991. *La tyrannie du national*. Paris : Calmann-Lévy.
- NOIRIEL, Gérard, 1993. L'identification des citoyens : naissance de l'état-civil républicain. *Genèses*. 1993. N° 13, pp. 3-28.
- NOIRIEL, Gérard, 1998. Surveiller des déplacements ou identifier les personnes ? Contribution à l'histoire du passeport en France de la Première à la Troisième République. *Genèses*. 1998. N° 30, pp. 77-100.
- NORA, Pierre et CHANDERNAGOR, Françoise, 2008. *Liberté pour l'histoire*. Paris : CNRS.
- NORA, Pierre, 1986. *Les lieux de mémoire : La Nation*. Paris : Gallimard.
- NORDMAN, Daniel, 1986. Des limites d'État aux frontières naturelles. In : NORA, Pierre, *Les lieux de mémoire*. Paris : Gallimard. pp. 35-61.
- NORDMAN, Daniel, 1999. *Frontières de France. De l'espace au territoire 16e-19e siècles*. Paris : Gallimard.
- NORDMANN, Agnès, 1997. Présentation. In : ALLAIN, Marie-Françoise, CALORI, François, CUSTER, Olivia, CHARLES, Lionel, DEBIÉ, Frank, GALMICHE, Xavier, GAUTIÉ, Jérôme, NORDMANN, Agnès, TOULOUSE, Gérard et WINDEY, Paul, *L'ex-Yougoslavie en Europe. De la faillite des démocraties au processus de paix*. Paris ; Montréal : L'Harmattan. pp. 1-9.
- NOUZILLE, Jean, 1991. *Histoire de frontières, l'Autriche et l'Empire ottoman*. Paris : Berg international.
- OBAD, Orlanda, 2014. On the privilege of the peripheral point of view: a beginner's guide to the study and practice of balkanism. In : *Mirroring Europe. Ideas of Europe and Europeanization in Balkan societies*. Leiden : Koninklijke Brill. pp. 20-39.
- OBSERVATOIRE LÉGISLATIF DU PARLEMENT EUROPÉEN, 2005. *Présentation d'un rapport sur l'avenir de l'Agence européenne pour la reconstruction*. [en ligne]. 23 décembre 2005. [Consulté le 4 juillet 2014]. Disponible à l'adresse : <http://www.europarl.europa.eu/oeil/popups/summary.do?id=923814 l=fr t=D>
- OLLIVIER-YANIV, Caroline, 2010. De l'opposition entre « propagande » et « communication publique » à la définition de la politique du discours : proposition d'une catégorie analytique. *Quaderni*. 2010. N° 72, pp. 87-99.
- PAASI, Anssi, 1996. *Territories, Boundaries and Consciousness*. Chichester : John Wiley.
- PAASI, Anssi, 2001. Europe as a social process and discourse. Considerations of place, boundaries and identity. *European Urban and Regional Studies*. 2001. Vol. 8, n° 1, pp. 7-28.
- PAASI, Anssi, 2002. Regional transformation in the European context: notes on regions, boundaries and identity. *Space & Polity*. 2002. Vol. 6, n° 2, pp. 197-201.

- PAASI, Anssi, 2003. Boundaries in a globalizing world. In : ANDERSON, Kay, DOMOSH, Mona, PILE, Steven et THRIFT, Nigel, *Handbook of cultural geography*. London : SAGE Publications.
- PAASI, Anssi, 2009. Political Boundaries. In : KITCHIN, Rob et THRIFT, Nigel, *International Encyclopedia of Human Geography*. Amsterdam ; Boston ; Paris : Elsevier. pp. 217-227.
- PALIER, Bruno et SUREL, Yves (éd.), 2007. *L'Europe en action. L'eupéanisation dans une perspective comparée*. Paris : l'Harmattan. Logiques politiques. ISBN 978-2-296-02411-3.
- PAQUOT, Thierry, 2007. Habiter, le propre de l'humain. In : LUSSAULT, Michel, PAQUOT, Thierry et YOUNÈS, Chris, *Habiter, le propre de l'humain. Villes, territoires et philosophie*. Paris : La Découverte.
- PARIZOT, Cédric, AMILHAT SZARY, Anne-Laure, POPESCU, Gabriel, ARVERS, Isabelle, CANTENS, Thomas, CRISTOFOL, Thomas, MAI, Nicolas, MOLL, Joana et VION, Antoine, 2014. The antiAtlas of Borders, A Manifesto. *Journal of Borderlands Studies*. 2014. Vol. 29, n° 4, pp. 503-512.
- PARLEMENT EUROPÉEN, 2014. *Résolution du Parlement européen du 27 novembre 2014 sur la Serbie : l'affaire Vojislav Šešelj, accusé de crimes de guerre*. 27 novembre 2014.
- PASQUIER, Romain et PERRON, Catherine, 2008. Régionalisation et régionalismes d'Ouest en Est. *Revue d'études comparatives Est-Ouest*. 2008. Vol. 39, n° 3.
- PASQUIER, Romain, SIMOULIN, Vincent et WEISBEIN, Julien, 2013. *La gouvernance territoriale : pratiques, discours et théories*. Paris : L.G.D.G. Droit et société.
- PASQUIER, Romain, 2004. *La capacité politique des régions. une comparaison France/Espagne*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes.
- PASQUIER, Romain, 2012a. Comparer les espaces régionaux : stratégie de recherche et mise à distance du nationalisme méthodologique. *Revue internationale de politique comparée*. 2012. Vol. 19, n° 2, pp. 57-78.
- PASQUIER, Romain, 2012b. *Le pouvoir régional. mobilisations, décentralisation et gouvernance en France*. Paris : Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques.
- PAVKOVIĆ, Nikola F., 1998. L'idéologie du Yougoslavisme dans l'ethnologie serbe de la première moitié du XXe siècle. *Ethnologia Balkanica*. 1998. N° 2, pp. 81-87.
- PECQUEUR, Bernard, 2005. Le développement territorial : une nouvelle approche des processus de développement pour les économies du Sud. In : ANTHEAUME, Benoit et GIRAUT, Frédéric, *Le territoire est mort. Vive les territoires!* Paris : IRD. pp. 295-316.
- PERLMAN, Janice E., 1976. *The myth of marginality: Urban Poverty and politics in Rio de Janeiro*. Berkeley; Los Angeles : University of California Press.
- PERLMAN, Janice E., 2005. The myth of marginality revisited, the case of favelas in Riode Janeiro, 1969-2003. In : *Urban Research Symposium*. The World Bank. 24 mars 2005.
- PERRIN, Thomas, 2011. L'institutionnalisation de la coopération transfrontalière en Europe. *Ceriscope Frontières*.
- PERRON, Catherine, 2013. La gouvernance des politiques régionales en République tchèque. *Revue d'études comparatives Est-Ouest*. 2013. Vol. 44, n° 2, pp. 13-37.

- PÉTERI, Gábor, 2010. City Triangles in South Eastern Europe. In : *Managing multiethnic cities in South Eastern Europe*. Budapest : Open Society Institute. pp. 75-85.
- PETONNET, Colette, 1982. L'observation flottante, l'exemple d'un cimetiere parisien. *L'Homme*. 1982. Vol. XXII, n° 4, pp. 37-47.
- PETRIC, Boris-Mathieu, 1997. Ethnicité et nationalisme en Yougoslavie. Le cas d'un village en Voivodine. *Balkanologie*. Vol. I, n° 2, pp. 1-10.
- PETRIČUŠIĆ, Antonija, 2004. Wind of Change: The Croatian Government's Turn towards a Policy of Ethnic Reconciliation. *European Diversity and Autonomy Papers*. Vol. 6, pp. 1-23.
- PETRIČUŠIĆ, Antonija, 2008. Antonija Petricusic, « Nation-Building in Croatia and the Treatment of Minorities: Rights and Wrongs », *L'Europe en Formation* 2008/3 (n° 349 - 350), p. 135-145. *L'Europe en Formation*. 2008. Vol. 3, n° 349-350, pp. 135-145.
- PETRIČUŠIĆ, Antonija, 2009. Manual on Ethnic Diversity Management in the Western Balkans Countries. *unpublished work*. 2009. pp. 1-64.
- PETRIČUŠIĆ, Antonija, 2010. Minority Specific Bodies at the Local Level: The Case of National Minority Councils and Their Coordinations in Croatia. *Unpublished work*. 2010. pp. 15 p.
- PETROVIĆ, Tanja, 2014a. Mourning the lost modernity: industrial labor, Europe, and (post)Yugoslave post-socialism. In : *Mirroring Europe. Ideas of Europe and Europeanization in Balkan societies*. Leiden : Koninklijke Brill. pp. 91-113.
- PETROVIĆ, Tanja, 2014b. Introduction: Europeanization and the Balkans. In : *Mirroring Europe. Ideas of Europe and Europeanization in Balkan societies*. Leiden : Koninklijke Brill. pp. 3-19.
- PFOSER, Alena, 2014. Between Russia and Estonia: narratives of place in a new borderland. *Nationalities Papers: The Journal of Nationalism and Ethnicity*. 2014. Vol. 42, n° 2, pp. 269-285.
- PICARD, Elizabeth, 2001. Le système consociatif est-il réformable? In : *The Lebanese system: a critical reassessment*. Beyrouth : AUB. 19 Mai 2001.
- PICOUET, Patrick, 2008. *Frontières, images et territorialité*. Thèse d'HDR. Lille : Université de Sciences et Technologies de Lille 1.
- PIERMAY, Jean-Luc, 2005. La frontière et ses ressources : regards croisés. In : ANTHEAUME, Benoit et GIRAUT, Frédéric, *Le territoire est mort. Vive les territoires!* Paris : IRD. pp. 203-221.
- PINSON, Gilles, 2005. Le projet urbain comme instrument d'action publique. In : *Gouverner par les instruments*. Paris : Presses de Sciences Po. pp. 199-233.
- PINSON, Gilles, 2009. *Gouverner la ville par projet, urbanisme et gouvernance des villes européennes*. Paris : Presses de Sciences Po.
- PINTEAU, Fabrice, 2011. *Le tourisme en croatie : de la création d'une image touristique à son instrumentalisation*. Thèse de doctorat. Clermont-Ferrand : Université Blaise Pascal.
- POPOV, Aleksandar, 2010. Triangle of Cooperation: Tuzla, Osijek, and Novi Sad. In : *Managing multiethnic cities in South Eastern Europe*. Budapest : Open Society Institute. pp. 87-112.



- POSCOPP, 2015. Understanding new geographies of Central and Eastern Europe. In : *Understanding new Geographies of Central and Eastern Europe. Socio-spatial polarization and peripheralization in a rapidly changing region*. Palgrave Macmillan. pp. 4-25.
- POULANTZAS, Nicos, 1978. *L'État, le pouvoir, le socialisme*. Paris : PUF.
- POULOT, Dominique, 2006. Les mondes du patrimoine. De la raison patrimoniale aux mondes du patrimoine. *Socio-anthropologie*. 2006. N° 19, pp. 8 p.
- POURTIER, Roland, 2005. Les âges de la territorialité. In : ANTHEAUME, Benoit et GIRAUT, Frédéric, *Le territoire est mort. Vive les territoires!* Paris : IRD. pp. 39-46.
- PRANEUF, Michel, 2010. *Peuples des Balkans*. Paris : L'Harmattan.
- PULKKINEN, Tuija, 2009. Ontologies of Productive Borders. In : *EastBoardNet Workgroup 1*. Nicosia. 2009. pp. 1-12.
- PURCELL, Mark, 2008. *Recapturing democracy: Neoliberalization and the struggle for alternative urban futures*. New : Routledge.
- PUTNIK, Vladana, 2015. Les parcs mémoriaux dans l'espace yougoslave et post-yougoslave. *Revue d'études comparatives Est-Ouest*. 2015. Vol. 46, n° 4, pp. 93-122.
- RADAELLI, Claudio, 2000. Wither Europeanization ? Concept Stretching and Substantive Change. *European Integration online Papers (EioP)*. Vol. 4, n° 8, pp. 1-25.
- RADAELLI, Claudio, 2002. The domestic impact of European Union public policy: notes on concepts, methods and the challenge of empirical research. *Politique européenne*. 2002. Vol. 1, n° 5, pp. 105-136.
- RADOVIĆ, Srđan, 2008. From centre to periphery and vice versa: the politics of toponyms in the transitional capital. *Glasnik Etnografskog Instituta SANU*. 2008. Vol. 56, n° 2, pp. 53-74.
- RAFFESTIN, Claude, 1980. *Pour une géographie du pouvoir*. Paris : Librairies techniques.
- RAFFESTIN, Claude, 1982. Remarques sur les notions d'espace, de territoire et de territorialité. *Espaces et sociétés*. 1982. N° 41, pp. 167-171.
- RAFFESTIN, Claude, 1986a. Eléments pour une théorie de la frontière. *Diogène*. 1986. Vol. 34, n° 134, pp. 3-21.
- RAFFESTIN, Claude, 1986b. Territorialité : concept ou paradigme de la géographie sociale ? *Geographica Helvetica*. 1986. N° 2, pp. 91-96.
- RAFFESTIN, Claude, 1990. La frontière comme représentation : discontinuité géographique et discontinuité idéologique. *Relations internationales*. 1990. N° 63, pp. 295-303.
- RAGARU, Nadège, 2007. Le défi d'un nouvel élargissement de l'Union européenne. *Questions internationales*. 2007. N° 23, pp. 32-39.
- RAGARU, Nadège, 2008. La rivière et les petits cailloux. Elargissement européen et européanisation en Europe centrale et orientale. In : *L'européanisation d'Ouest en Est*. Paris : L'Harmattan. pp. 241-283.

- RAGAZZI, Francesco et ŠTIKS, Igor, 2010. *Country Report: Croatia*. Bruxelles : EUDO Citizenship Observatory; Robert Schuman Centre for Advanced Studies.
- RAMADIER, Thierry, 2011. L'accessibilité socio-cognitive. Mobilités spatiales et ressources métropolitaines : l'accessibilité en questions. In : *11eme colloque du groupe de travail "Mobilités Spatiales et Fluidité Sociale" de l'AISLF*. Grenoble. pp. 1-10.
- RANCIÈRE, Jacques, 2008. *Le spectateur émancipé*. Paris : La Fabrique.
- RAUGER, Jean-François, 2013. « Il était une fois en Yougoslavie : Cinema Komunisto » : souvenirs d'une dictature cinéphile. *Le Monde*. Paris, 17 septembre 2013.
- REHN, Oli, 2009. Victims always deserve justice and truth. *ICTY conference* [en ligne]. Speech/09/167. Brussels. avril 2009. [Consulté le 15 février 2016]. Disponible à l'adresse : [http://europa.eu/rapid/press-release\\_SPEECH-09-167\\_en.htm](http://europa.eu/rapid/press-release_SPEECH-09-167_en.htm)
- REITEL, Bernard, 2004. Frontière. *Hypergé*.
- RÉMY, Jean, 1984. Centration, centralité et haut-lieu : Dialectique entre une pensée représentative et une pensée exploratoire. *Revue de l'Institut de Sociologie*. 1984. N° 3-4, pp. 449-486.
- RENAHY, Nicolas, 2005. *Les gars du coin. Enquête sur une jeunesse rurale*. Paris : La Découverte.
- RENAHY, Nicolas, 2010. Classes populaires et capital d'autochtonie. Genèse et usages d'une notion. *Regards sociologiques*. 2010. N° 40, pp. 9-26.
- RENARD, Jean-Pierre, CONSIDÈRE, Sylvie, DEWAPENAERE, Claude, PICOUET, Patrick et PRUVOST, André, 1997. Le géographe et les frontières. In : RENARD, Jean-Pierre, *Le géographe et les frontières*. Paris ; Montréal : L'Harmattan. pp. 25-74.
- RENAULT, Alain, 1992. Présentation. In : FICHTE, Johann, *Discours à la nation allemande*. Paris : Imprimerie nationale ; La Salamandre.
- RÉSEAU CONSEIL EN DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL, 2007. *La qualité des prestations en ingénierie territoriale: pour un état des lieux des enjeux* [en ligne]. DIACT. [Consulté le 1 décembre 2015]. Disponible à l'adresse : [http://www.datar.gouv.fr/sites/default/files/qualite\\_prestations\\_ingenierie\\_territoriale.pdf](http://www.datar.gouv.fr/sites/default/files/qualite_prestations_ingenierie_territoriale.pdf)
- RESNICK, Philip, 2006. Nationalisme et Cosmopolitisme. In : DIECKHOFF, Alain et JAFFRELOT, Christophe, *Repenser le nationalisme, théories et pratiques*. Paris : Presses de Sciences Po. pp. 397-421.
- RETAILLÉ, Denis, 2005. L'espace mobile. In : ANTHEAUME, Benoit et GIRAUT, Frédéric, *Le territoire est mort. Vive les territoires!* Paris : IRD. pp. 175-202.
- RETAILLÉ, Denis, 2009. L'espace du contrat. In : GRANDJEAN, Pernelle, *Construction identitaire et espace*. Paris : L'Harmattan.
- REUS-SMIT, Christian, 2005. Constructivism. In : BURCHILL, Scott, LINKLATER, Andrew, DEVATAK, Richard, DONNELLY, Jack, NARDIN, Terry, PATERSON, Matthew, REUS-SMIT, Christian et TRUE, Jacqui, *Theories of International Relations*. Basingstoke : Palgrave Macmillan.
- REYNOLDS, Andrew, 2006. *Protection et participation des minorités et systèmes électoraux*. London : Minority Rights Group International.

- RICHARD, Laurent et SAUR, Marie (éd.), 2005. *Šta Ima ? Ex-Yougoslavie, d'un Etat à d'autres*. Rennes ; Toulouse : Œil électrique éditions ; Guernica ADPE.
- RICOEUR, Paul, 1990. *Soi-même comme un autre*. Paris : Editions du Seuil.
- RICOEUR, Paul, 2000. *La mémoire, l'histoire, l'oubli*. Paris : Editions du Seuil.
- RIEDEL, Sabine, 2002. Minorités nationales en Europe et protection des droits de l'Homme : un enjeu pour l'élargissement. *Politique étrangère*. 2002. N° 3, pp. 647-664.
- RIHTMAN-AUGUŠTIN, Dunja, 2004. *Ethnology, Myth and Politics. Anthropologizing Croatian Ethnology*. Ashgate.
- ROSEMBERG, Muriel, 2012. Conclusion. In : *Lire les villes. Panoramas du monde urbain contemporain*. Tours : Presses Universitaires François-Rabelais. pp. 374 p.
- ROSIÈRE, Stéphane, 2003. *Géographie politique et géopolitique. Une grammaire de l'espace politique*. Ellipses. Paris.
- ROSOUX, Valérie, 2009. Réconcilier : ambition et piège de la justice transitionnelle. *Droit et société*. 2009. Vol. 3, n° 73, pp. 613-633.
- ROSOUX, Valérie, 2012. Rwanda : appels et résistances au pardon. *La revue internationale et stratégique*. 2012. N° 88, pp. 99-107.
- ROUX, Michel, 1991. Guerre civile et enjeux territoriaux en Yougoslavie. *Hérodote*. 1991. N° 63, pp. 17-35.
- ROUX, Michel, 1997. *Frontières, territoires et échanges dans les Balkans dans la perspective de l'intégration européenne*. Montpellier : Université Paul Valéry. Territoires en Mutation n°2. ISBN 2-84269-166-0.
- ROUX, Michel, 2004a. Bosnie-Herzégovine 2003-2004. L'Union européenne, horizon lointain. *Le Courrier des pays de l'Est*. 2004. Vol. 4, n° 1044, pp. 20-35.
- ROUX, Michel, 2004b. Le pont de Ljubljana. *Outre-Terre*. 2004. Vol. 2, n° 7, pp. 209-221.
- RUANO-BORBALAN, Jean-Claude, 2004. La construction de l'identité. In : HALPERN, Catherine et RUANO-BORBALAN, Jean-Claude, *Identité(s). L'individu, le groupe, la société*. Paris : Editions Sciences Humaines.
- RUIZ HERRERO, Juan María, 2011. *Las técnicas de la miseria : la vida cotidiana en el Gran Beirut, 1884-1988*. Madrid : Universidad autónoma de Madrid.
- RUMELILI, Bahar, 2007. Transforming conflicts on EU borders: the case of Greek-Turkish relations. *Journal of Common Market Studies*. 2007. Vol. 45, n° 1, pp. 105-126.
- RUPNIK, Jacques, 1998. La guerre de dissolution yougoslave. In : GERVEREAU, Laurent et TOMIC, Yves, *De l'unification à l'éclatement. L'espace yougoslave, un siècle d'histoire*. Paris : Musée d'histoire contemporaine, BDIC.
- RUPNIK, Jacques, 1999. L'héritage partagé du nationalisme serbe. Le pouvoir, l'opposition et la société à l'épreuve de la guerre. *Critique internationale*. 1999. Vol. 4, n° 4, pp. 14-21.

- RUPNIK, Jacques, 2003. L'Europe centrale et les Balkans à la recherche d'un substitut d'empire. In : LE GLOANEC, Marie et SMOLAR, Aleksander, *Entre Kant et Kosovo, Etudes offertes à Pierre Hassner*. Paris : Presses de Sciences Po. pp. 339-360.
- RUPNIK, Jacques, 2004. Risques et limites d'un retour du nationalisme en Serbie. *Critique internationale*. 2004. Vol. 4, n° 25, pp. 29-42.
- RUPNIK, Jacques, 2007. Les Balkans et la Pax Europea. In : RUPNIK, Jacques, *Les Banlieues de l'Europe. Les politiques de voisinage de l'Union Européenne*. Paris : Presses de Science Po. pp. 127-149.
- SACCO, Joe, 2009. *Goražde*. Segrate : Rackham.
- SAMARY, Catherine, 2002. Des privatisations doréées à la démocratisation imposée : quels critères d'adhésion à l'Union européenne? *Revue internationale et stratégique*. 2002. Vol. 3, n° 47, pp. 29-36.
- SANGUIN, André-Louis, 2004. Sarajevo : capitale double et divisée. *Regards sur l'Est*. Vol. 36.
- SARKAR, Mahua, 2004. Looking for feminism. *Gender and history*. 2004. Vol. 16, n° 2, pp. 318-333.
- SARTRE, Jean-Paul, 1964. *Huis clos*. [Extrait audio]. Groupe Frémeaux Colombini SAS, 1964.
- SAUTTER, Gilles, 1982. Quelques réflexions sur les frontières africaines. In : *Problèmes de frontières dans le tiers-monde*. Paris : L'Harmattan-Pluriel. pp. 41-49.
- SCHÄUBLE, Michaela, 2006. « Imagined suicide »: self-sacrifice and the making of heroes in post-war Croatia. *Anthropolgy Matters Journal*. Vol. 8, n° 1.
- SCHÄUBLE, Michaela, 2014. *Narrating victimhood. Gender, religion and the making of place in post-war Croatia*. New York : Berghahn books.
- SCHNAPPER, Dominique, 1997. The European debate on citizenship. *Daedalus*. 1997. Vol. 126, n° 3, pp. 199-222.
- SCHOENBERGER, Erica, 1998. Discourse and practice in human geography. *Progress in Human Geography*. 1998. Vol. 22, n° 1, pp. 1-14.
- SCHÖPFLIN, George, 1991. Nationalism and national minorities in East and Central. *Journal of International Affairs*. 1991. Vol. 45, n° 1, pp. 51-65.
- SÉCHET, Raymonde et KEERLE, Régis, 2009. Petite histoire des délicatesses de l'équipe-de-géographie-sociale-de-la-France-de-l'Ouest avec le territoire. In : *Territoires, Territorialité, Territorialisation. Controverses et perspectives*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes. pp. 83-93.
- SEMMOUD, Nora, 2007. *La réception sociale de l'urbanisme*. Paris : L'Harmattan.
- SEN, Amartya, 1999. Democracy as an universal value. *Journal of Democracy*. 1999. Vol. 10, n° 3, pp. 3-17.
- SERFATY-GARZON, Perla, 2003. Habiter. In : BRUN, Jacques, DRIANT, Jean-Claude et SEGAUD, Marion, *Dictionnaire critique de l'habitat et du logement*. Paris : Armand Colin. pp. 213-214.

- SHARAD, Chari et VERDERY, Katherine, 2009. Thinking between the Posts: Post-colonialism, Postsocialism, and Ethnography after the Cold War. *Comparative Studies in Society and History*. 2009. Vol. 51, n° 1, pp. 6-34.
- SIDJANSKI, Dusan, 1991. *Union ou désunion de l'Europe?: la Communauté européenne à l'épreuve de la crise yougoslave et des mutations en Europe de l'Est*. Genève : Institut universitaire d'études européennes.
- SIKKINK, Kathryn et BOOTH-WALLING, Carrie, 2007. The impact of Human Rights trials in Latin America. *Journal of Peace Research*. 2007. Vol. 44, n° 4, pp. 427-445.
- SIMIĆ, Marina, 2006. Displaying Nationality as Traditional Culture in the Belgrade Ethnographic Museum: Exploration of a Museum Modernity Practice. *Bulletin of the Institute of Ethnography SANU*. 2006. Vol. 54, pp. 305-318.
- SIMIĆ, Marina, 2009. *Simić, Marina, « Exit to Europe »: state, travel, popular music and « normal life » in a Serbian town*. Thèse de doctorat. Manchester : University of Manchester.
- SIMMEL, Georg, 1999. *Sociologie. Études sur les formes de la socialisation*. Paris : PUF.
- SIMONSEN, Sven Gunnar, 2005. Addressing ethnic divisions in post-conflict institution-building: Lessons from recent cases. *Security Dialogue*. 2005. Vol. 36, n° 3, pp. 297-319.
- SIVIGNON, Michel, 1993. Du verbe habiter et de son amère actualité. *Revue de Géographie de Lyon*. 1993. Vol. 68, n° 4, pp. 215-217.
- SIVIGNON, Michel, 2009. *Les Balkans. Une géopolitique de la violence*. Paris : Belin.
- SMITH, Karen E., 2004. *The making of EU foreign policy: the case of Eastern Europe*. London : Palgrave.
- SOJA, Edward W., 2010. *Seeking spatial justice*. Minneapolis ; London : University of Minnesota Press.
- SOULET, Marc-Henry, 2010. Frontières sociales, frontières culturelles, frontières techniques. *SociologieS*. 2010. Vol. Dossier, pp. 1-4.
- SPASIĆ, Ivana, 2004. *Sociologije svakodnevnog života [Sociologies of everyday life]*. Belgrade : ZUNS.
- SPASIĆ, Ivana, 2011. Cosmopolitanism as Discourse and Performance: A View from the Semiperiphery. *Revija za Sociologiju*. 2011. Vol. 41, n° 3, pp. 269-290.
- SPASKOVSKA, Ljubica, 2014. *The Last Yugoslav Generation – (post) socialism and narratives of freedom and loss*. Exeter : University of Exeter.
- SPIVAK, Gayatri Chakravorty, 1999. *A Critique of Postcolonial Reason*. Cambridge : Harvard University Press.
- STANIĆ, Jelena, ŠAKAJA, Laura et SLAVUJ, Lana, 2009. Preimenovanja zagrebačkih ulica i trgova [Le changement des noms des rues et des places zagréboises]. *Migracijske i etni ke teme*. 2009. Vol. 25, n° 1-2, pp. 89-124.
- STASZAK, Jean-Francois, 2009. Ohter/otherness. In : KITCHIN, Rob et THRIFT, Nigel, *International Encyclopedia of Human Geography*. Amsterdam ; Boston ; Paris : Elsevier. pp. 217-227.

- ŠTIKS, Igor, 2009. L'européanisation des pays successeurs de l'ex-Yougoslavie : la fin de la conception ethnocentrique de la citoyenneté. In : CRESPIY, Amandine et PETITHOMME, Mathieu, *L'Europe sous tensions. Appropriation et contestation de l'intégration européenne*. Paris : L'Harmattan. pp. 281-304.
- STOCK, Mathis, 2004. L'habiter comme pratique des lieux géographiques. *EspacesTemps.net, Textuel*. 2004. pp. 1-12.
- STOCK, Mathis, 2006. Pratiques des lieux, modes d'habiter, régimes d'habiter : pour une analyse triologique des dimensions spatiales des sociétés humaines. *Travaux de l'Institut de Géographie de Reims*. 2006. Vol. 115-118, pp. 213-230.
- STRATULAT, Corina, 2013. EU enlargement to the Balkans: shaken, not stirred. *European Policy Centre* [en ligne]. 11 avril 2013. [Consulté le 11 juillet 2013]. Disponible à l'adresse : [http://www.epc.eu/pub\\_details.php?cat\\_id=3 pub\\_id=3892](http://www.epc.eu/pub_details.php?cat_id=3 pub_id=3892)
- SUHLAND, Jennifer, 2011. Is Postsocialism Transnational? *Signs*. 2011. Vol. 36, n° 4, pp. 837-862.
- TATALOVIĆ, Siniša, 2006. National Minorities and Croatian Democracy. *Politi ka misao*. 2006. Vol. XLIII, n° 5, pp. 45-59.
- TAULELLE, François, 2009. Dépasser les frontières : la coopération en Europe. In : *L'Europe. Aménager les territoires*. Paris : Armand Colin. pp. 145-161.
- THIBAUT, Serge, 1995. Morphologie et croissance des réseaux techniques urbains : Approche par les fractales. *Flux*. 1995. Vol. 19, pp. 17-30.
- THIBAUT, Serge, 2011. *Axe projets et système d'action*. 2011. UMR CITERES, Equipe IPAPE, Université de Tours CNRS 7324.
- THIBAUT, Serge, 2012. Composition et structure du projet. In : *Séminaire Ingénierie du Projet Sociologie de l'Action*. Tours. 2012. pp. 1-25.
- THIESSE, Anne-Marie, 1999. *La Création des Identités nationales. Europe, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*. Paris : Editions du Seuil.
- TILLY, Charles et TARROW, Sydney, 2008. *Politiques du conflit. De la grève à la révolution*. Paris : Les presses de SciencesPo.
- TLOSTANOVA, Madina, 2009. Towards a decolonization of thinking and knowledge: a few reflections from the World of imperial difference. <https://antville.org>. 2009.
- TLOSTANOVA, Madina, 2010. *Gender Epistemologies and Eurasian Borderlands*. New York : Palgrave Macmillan.
- TLOSTANOVA, Madina, 2012. Postsocialist ≠ postcolonial ? On post-Soviet imaginary and global coloniality. *Journal of Postcolonial Writing*. 2012. Vol. 48, n° 2, pp. 130-142.
- TLOSTANOVA, Madina, 2015. Can the post-soviet think? On coloniality of knowledge, external imperial and double colonial difference. *Intersections. East European Journal of Society and Politics*. 2015. Vol. 1, n° 2, pp. 38-58.
- TOAL, Gerard et DAHLMAN, Carl T., 2011. *Bosnia remade. Ethnic cleansing and its reversal*. New York : Oxford University Press.

- TOAL, Gerard et DALBY, Simon, 1998. Introduction. Rethinking geopolitics: Towards a critical geopolitics. In : TOAL, Gerard et DALBY, Simon, *Rethinking Geopolitics*. London : Routledge. pp. 1-15.
- TOAL, Gerard, 2000. Borderless worlds: problematizing discourses of deterritorialization in global finance and digital culture. In : KLIOT, Nurit et NEWMAN, David, *Geopolitics at the End of the Twentieth Century: The Changing World Political Map*. London : Frank Cass. pp. 139-154.
- TODOROVA, Maria, 1997. *Imagining the Balkans*. New York and Oxford : Oxford University Press.
- TODOROVA, Maria, 2004. Introduction : Learning memory, remembering identity. In : TODOROVA, Maria, *Balkan identities : nation and memory*. London : Hurst. pp. 1-24.
- TODOROVA, Maria, 2010. Balkanism and postcolonialism, or on the beauty of the airplane view. In : *In Marx's shadow: knowledge, power, and intellectuals in Eastern Europe and Russia*. Lanham; Boulder; New York : Lexington Books. pp. 175-195.
- TODOROVA, Maria, 2011. *Imaginaire des Balkans*. Paris : Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales.
- TODOROVA-PIRGOVA, Iveta, 2001. Langue et esprit national : mythe, folklore, identité. *Ethnologie française*. 2001. Vol. 31, n° 2, pp. 287-296.
- TODOROV, Tzvetan, 1995. *Les abus de la mémoire*. Paris : Arléa.
- TOEGLHOFER, Theresia et WUNSCH, Natasha, 2010. Stabilisation et association dans les Balkans occidentaux : les défis du double objectif européen. *Politologie*. 2010. Vol. XII, n° 1, pp. 1-13.
- TOMIC, Yves, 1996. Le mouvement national croate au XIXe siècle : Entre yougoslavisme (jugoslavenstvo) et croatisme (hrvatstvo). *Revue des études slaves*. 1996. Vol. 68, n° 4, pp. 463-475.
- TRATNJEK, Bénédicte, 2012. La destruction du « vivre ensemble » à Sarajevo . penser la guerre par le prisme de l'urbicide. *La lettre de l'INSERM*. 2012.
- TRATNJEK, Bénédicte, 2014. Mémoricides dans les espaces post-yougoslaves : de la destruction de la mémoire à la ré-écriture d'une mémoire excluante. In : . Paris : Nuvis.
- TRÉGOURÈS, Loïc, 2014. Beyond the pattern : corruption, hooligans, and football governance in Croatia. In : *FREE Conference*. Loughborough University, Loughborough. 24 octobre 2014. pp. 15 p.
- TRÉGOURÈS, Loïc, 2015. Srebrenica, l'inaudible cri venu des tombes. *Le Monde des idées* [en ligne]. 13 juillet 2015. [Consulté le 14 juillet 2015]. Disponible à l'adresse : [www.lemonde.fr/idees/article/2015/07/13/srebrenica-l-inaudible-cri-venu-des-tombes\\_4681214\\_3232.html](http://www.lemonde.fr/idees/article/2015/07/13/srebrenica-l-inaudible-cri-venu-des-tombes_4681214_3232.html)
- TRIBUNAL PÉNAL INTERNATIONAL POUR L'EX-YOUGOSLAVIE, 2014a. *Le tribunal en bref* [en ligne]. 2014. [Consulté le 12 mai 2014]. Disponible à l'adresse : <http://www.tpiy.org/sections/LeTribunalenbref>
- TRIBUNAL PÉNAL INTERNATIONAL POUR L'EX-YOUGOSLAVIE, 2014b. *Les conflits* [en ligne]. 2014. [Consulté le 12 mai 2014]. Disponible à l'adresse : <http://www.tpiy.org/sid/322>
- TRIBUNAL PÉNAL INTERNATIONAL POUR L'EX-YOUGOSLAVIE, 2014c. *Mandat et compétence du TPIY* [en ligne]. 2014. [Consulté le 12 mai 2014]. Disponible à l'adresse : <http://www.icty.org/sid/320>

TRIBUNAL PÉNAL INTERNATIONAL POUR L'EX-YOUGOSLAVIE, 2014d. *Carte interactive* [en ligne]. 2014. [Consulté le 12 mai 2014]. Disponible à l'adresse : <http://www.icty.org/sections/Lesaffaires/Carteinteractive>

TRIBUNAL PÉNAL INTERNATIONAL POUR L'EX-YOUGOSLAVIE, 2014e. *Développement des instances judiciaires nationales* [en ligne]. 2014. [Consulté le 12 mai 2014]. Disponible à l'adresse : <http://www.tpiy.org/sid/10462>

TRUCHLEWSKI, Zbigniew, 2009. Généalogie des perceptions Est-Ouest: les risques du Cercle Herméneutique. *Emulations*. N° 6.

TÜRKES, Mustafa et GÖKGÖZ, Göksu, 2006. The European Union's Strategy towards the Western Balkans: Exclusion or Integration? *East European Politics and Societies*. 2006. Vol. 20, n° 4, pp. 659-690.

UMR PACTE, 2009. Invitation aux premiers Entretiens de la Cité des Territoires. In : *Territoires, Territorialité, Territorialisation. Controverses et perspectives*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes. pp. 11-15.

VALLET, Claire, 2012. Acquittement de Gotovina : retour au pays en fanfare pour les « héros ». *Le Courrier des Balkans*. Paris, 17 novembre 2012.

VAN APELDOORN, Bastiaan, DRAHOKOUPIL, Jan et HORN, Laura, 2009. *Contradictions and Limits of Neoliberal European Governance*. London : Palgrave.

VAN DE BILDT, Joyce, 2015. Srebrenica : A Dutch national trauma. *ournal of Peace, Conflict & Development*. 2015. Vol. 21, pp. 115-145.

VAN HOUTUM, Henk et STRÜVER, Anke, 2002. Where is the border? *Journal of creative geography*. 2002. Vol. 4, n° 1, pp. 20-23.

VAN HOUTUM, Henk, 2011. The mask of the border. In : WASTL-WALTER, Doris, *Companion to Border Studies*. Ashgate. pp. 49-62.

VANIER, Martin, 2008. *Le pouvoir des territoires. Essai sur l'interterritorialité*. Paris : Economica ; Anthropos.

VARELA, Francisco, 1989. *Autonomie et connaissance : essai sur le vivant*. Paris : Editions du Seuil.

VASSART, Sabine, 2002. Habiter. *Pensée plurielle*. 2002. Vol. 2, n° 12, pp. 9-19.

VELASCO-GRACIET, Hélène et BOUQUET, Christian, 2006. Introduction. In : *Tropisme des frontières*. L'Harmattan. Paris : Hélène Velasco-Graciet et Christian Bouquet. pp. 9-14.

VELASCO-GRACIET, Hélène, 1998. *La frontière, le territoire et le lieu. Norme et transgression dans les Pyrénées Occidentales*. Thèse de doctorat. Pau : Université de Pau et des Pays de l'Adour.

VÉRON, Ophélie, 2015. *Deconstructing the divided city identity, power and space in Skopje*. Doctoral thesis. London : University College of London.

VINCENT, Bernard, 1997. *Histoire des États-Unis*. Paris : Champs Flammarion.

VINETTE, Thomas, 2012. *Les spécificités de la démarche de projet dans le contexte transfrontalier serbo-croate*. Mémoire de recherche de diplôme d'ingénieur (PFE) sous la direction de Cyril Blondel. Tours : Ecole Polytechnique de l'Université de Tours, département aménagement.



- VINSONNEAU, Geneviève, 1997. *Culture et comportement*. Paris : Armand Colin.
- WACQUANT, Loïc, SLATER, Tom et BORGES PEREIRA, Virgílio, 2014. Territorial stigmatization in action. *Environment and Planning A*. 2014. Vol. 46.
- WACQUANT, Loïc, 2007. La stigmatisation territoriale à l'âge de la marginalité avancée. *Fermentum*. 2007. N° 48, pp. 15-29.
- WACQUANT, Loïc, 2011. La chair et le texte : l'ethnographie comme instrument de rupture et de construction. In : *Des sociologues sans qualités? Pratiques de recherche et engagements*. Paris : La Découverte. pp. 201-221.
- WALLERSTEIN, Immanuel, 1974. *The Modern World-System*. New York : Academic Press.
- WALTERS, William et HAAHR, Jens Henrik, 2005. *Governing Europe. Discourse, governmentality and European integration*. New York : Routledge.
- WEBER, Max, 1978. *Economy and society: an outline of interpretative sociology*. Berkeley : University of California Press.
- WEIBEL, Ernest, 2002. *Histoire et géopolitique des Balkans de 1800 à nos jours*. Paris : Ellipses.
- WEST, Rebecca, 1942. *Black Lamb and Grey Falcon: A Journey Through Yugoslavia*. Londres : Macmillan co.
- WIEVIORKA, Michel, 2005. *La différence. Identités culturelles : enjeux, débats et politiques*. La Tour d'Aigues : Editions de l'Aube.
- WIMMER, Andreas et GLICK SCHILLER, Nina, 2003. Methodological nationalism, the social sciences, and the study of migration: an essay in historical epistemology. *International Migration Review*. 2003. Vol. 37, n° 3, pp. 576-610.
- YIFTACHEL, Oren, GOLDHABER, Ravit et NURIEL, Roy, 2013. Recognizing justice: Identities and policies in Beer Sheva. In : FOL, Sylvie, LEHMAN-FRISCH, Sonia et MORANGE, Marianne, *Ségrégation et justice spatiale*. Nanterre : Presses Universitaires de Paris Ouest. pp. 221-241.
- YIFTACHEL, Oren, 1998a. Planning and Social Control: Exploring the Dark Side. *Journal of Planning Literature*. 1998. Vol. 12, n° 4, pp. 395-406.
- YIFTACHEL, Oren, 1998b. Ethnocracy: the Politics of Judaizing Israel/Palestine. *Constellations: International Journal of Critical and Democratic Theory*. 1998. Vol. 6, n° 3, pp. 364-390.
- YIFTACHEL, Oren, 2001a. Introduction: Outlining the power of planning. In : ALEXANDER, Ian, HEDGCOCK, David, LITTLE, Jo et YIFTACHEL, Oren, *The Power of Planning: Spaces of Control and Transformation*. Kluwer Academic Publishers. pp. 1-19.
- YIFTACHEL, Oren, 2001b. The consequences of planning control. In : ALEXANDER, Ian, HEDGCOCK, David, LITTLE, Jo et YIFTACHEL, Oren, *The Power of Planning: Spaces of Control and Transformation*. Kluwer Academic Publishers. pp. 117-134.
- YIFTACHEL, Oren, 2006. *Ethnocracy. Land and Identity Politics in Israel/Palestine*. Philadelphia : University of Pennsylvania Press.
- YIFTACHEL, Oren, 2009. Theoretical notes on « gray cities »: the coming of urban apartheid? *Planning theory*. 2009. Vol. 8, n° 1, pp. 88-100.

YIFTACHEL, Oren, 2010. From Sharon to Sharon: spatial planning and separation regime in Israel/Palestine. *HAGAR Studies in Culture, Polity and Identities*. 2010. Vol. 10, n° 1, pp. 73-106.

YOUNÈS, Chris, MARCILLON, David et REBOIS, Didier, 2007. Qualifier le développement durable : de l'utopie aux figures urbaines du projet. In : TSIOMIS, Yannis, *Echelles et temporalités du projet urbain*. Paris ; La Défense : PUCA ; J.-M. Place. pp. 159-171.

ŽIŽEK, Slavoj, 1994. The spectre of ideology. In : *Mapping ideology*. London ; New York : Verso. pp. 1-33.

ŽIŽEK, Slavoj, 2008. *Les balkans sont le subconscient de l'Europe* [en ligne]. [Euronews]. 16 septembre 2008. [Consulté le 18 janvier 2016]. Disponible à l'adresse : <https://socio13.wordpress.com/2008/09/16/slavoj-zizek-les-balkans-sont-le-subconscient-de-l-europe-2/>

ZOGRAF, Aleksandar, 1999. *E-mails de Pancevo*. Paris : L'Association.

ZOGRAF, Aleksandar, 2007. *Regards from Serbia*. Marietta : Top Shelf Productions.

ZWIRN, Hervé, 1992. Du quantique au classique. *Pour la Science*. 1992. N° 182.

## Articles de presse, rapports d'ONG et webographie

ALMA VISO TOURS, 2012. Villages ethnos de Baranja. *Alma Visio Tours* [en ligne]. ca 2012. [Consulté le 26 juin 2015]. Disponible à l'adresse : <http://alma-visio-tours.com/Fra>

AMNESTY INTERNATIONAL, 1992. *Yugoslavia - further reports of torture* [en ligne]. Londres. [Consulté le 26 mai 2014]. Disponible à l'adresse : [repository.forcedmigration.org/pdf/?pid=fmo:850](http://repository.forcedmigration.org/pdf/?pid=fmo:850)

AMNESTY INTERNATIONAL, 1998. *Croatie, il est trop tôt pour parler de succès en Slavonie orientale* [en ligne]. 1998. Bulletin d'informations 6/98. [Consulté le 16 mai 2014]. Disponible à l'adresse : <http://www.amnesty.org/fr/library/asset/EUR64/001/1998/fr/dc71992f-e821-11dd-9deb-2b812946e43c/eur640011998fr.pdf>

ASSOCIATION DES RÉGIONS FRONTALIÈRES EUROPÉENNES, 2011. *European Charter for border and cross-border regions* [en ligne]. Gronau : AGE/AGEBR/ARFE. [Consulté le 23 novembre 2015]. Disponible à l'adresse : [http://www.aebr.eu/files/publications/110915\\_Charta\\_EN\\_clean.pdf](http://www.aebr.eu/files/publications/110915_Charta_EN_clean.pdf)

B92 / BLIC, 2012. Acquiescement de Gotovina : indignation unanime en Serbie Première publication. *Courrier des Balkans*. 16 novembre 2012.

B92, 2006a. Vukovarska ada za opuštanje. *b92* [en ligne]. Beograd, 29 juillet 2006. [Consulté le 24 septembre 2015]. Disponible à l'adresse : [www.b92.net/info/vesti/index.php?yyyy=2006 mm=07 dd=29 nav\\_id=206197](http://www.b92.net/info/vesti/index.php?yyyy=2006 mm=07 dd=29 nav_id=206197)

B92, 2006b. Vukovar: day of remembrance. *b92* [en ligne]. 18 novembre 2006. [Consulté le 10 juillet 2015]. Disponible à l'adresse : [www.b92.net/eng/news/crimes.php?yyyy=2006 mm=11 dd=18 nav\\_id=38059](http://www.b92.net/eng/news/crimes.php?yyyy=2006 mm=11 dd=18 nav_id=38059)

B92, 2012. Voïvodine : l'enseignement bilingue, une chance ou un piège pour les minorités ? *traduit par Jovana Papović pour le Courrier des Balkans* [en ligne]. Belgrade ; Paris, juillet 2012. [Consulté le 13 octobre 2013]. Disponible à l'adresse : <http://balkans.courriers.info/article20367.html>

B92, 2013. Croats protest against use of Cyrillic alphabet. *b92* [en ligne]. 2 février 2013. [Consulté le 16 juillet 2015]. Disponible à l'adresse : [www.b92.net/eng/news/region.php?yyyy=2013 mm=02 dd=02 nav\\_id=84487](http://www.b92.net/eng/news/region.php?yyyy=2013 mm=02 dd=02 nav_id=84487)

B92, 2014. European parliament passes resolution on Šešelj. *b92* [en ligne]. Belgrade, 27 novembre 2014. [Consulté le 14 juillet 2015]. Disponible à l'adresse : [www.b92.net/eng/news/politics.php?yyyy=2014 mm=11 dd=27 nav\\_id=92393](http://www.b92.net/eng/news/politics.php?yyyy=2014 mm=11 dd=27 nav_id=92393)

BALKANS NEWS, 2014. Serbia's reforms are in full swing. *Balkans News* [en ligne]. 28 novembre 2014. [Consulté le 14 juillet 2015]. Disponible à l'adresse : [www.balkans.com/open-news.php?uniquenumber=199245](http://www.balkans.com/open-news.php?uniquenumber=199245)

BARANJE TO, 2009. About Baranja. *Baranja* [en ligne]. 2009. [Consulté le 26 juin 2015]. Disponible à l'adresse : <http://www.tzbaranje.hr/en>

BERTINCHAMPS, Philippe, 2011. Adhésion européenne de la Croatie : « ni chaud, ni froid ». *Courrier des Balkans* [en ligne]. Paris, juin 2011. [Consulté le 12 octobre 2015]. Disponible à l'adresse : <http://www.courrierdesbalkans.fr/articles/adhesion-europeenne-de-la-croatie-ni-chaud-ni-froid.html>

BRAN, Mirel, 2012. La Croatie compromet la sauvegarde du Danube. *Le Monde* [en ligne]. Paris, 7 mars 2012. [Consulté le 15 septembre 2015]. Disponible à l'adresse : [http://www.lemonde.fr/planete/article/2012/07/03/la-croatie-compromet-la-sauvegarde-du-danube\\_1728349\\_3244.html](http://www.lemonde.fr/planete/article/2012/07/03/la-croatie-compromet-la-sauvegarde-du-danube_1728349_3244.html)

BUTIGGAN, Sanja, 2012. 138 km biciklističke staze za turiste i lokalno stanovništvo. *Glas Slavonije* [en ligne]. Internet. Osijek, 16 octobre 2012. [Consulté le 15 décembre 2015]. Disponible à l'adresse : <http://www.glas-slavonije.hr/179085/4/138-km-biciklisticke-staze-za---turiste-i-lokalno-stanovnistvo>

CBC NEWS, 2010. Serbian leader visits massacre site. *CBC news* [en ligne]. Canada, 4 novembre 2010. [Consulté le 15 juillet 2015]. Disponible à l'adresse : [www.cbc.ca/new/canada/serbian-leader-visits-massacre-site-1.916603](http://www.cbc.ca/new/canada/serbian-leader-visits-massacre-site-1.916603)

CROATIA NATIONAL TOURIST BOARD, 2014. Slavonia. *Discover Croatia* [en ligne]. 2014. [Consulté le 26 février 2015]. Disponible à l'adresse : <http://croatia.hr/en-GB/Destinations/Cluster/Slavonia?ZHncOSxwXDQy>

D'ALANÇON, François, 2013. Vukovar, le fardeau du passé. *La Croix* [en ligne]. 28 juin 2013. Disponible à l'adresse : <http://www.la-croix.com/Actualite/Monde/Vukovar-le-fardeau-du-passe-2013-06-28-979774>

DE MAUPEOU, Félicité, 2013. Nouvelles manifestations contre les enseignes en cyrillique à Vukovar. *La Croix* [en ligne]. 9 février 2013. [Consulté le 16 juillet 2015]. Disponible à l'adresse : [www.la-croix.com/Actualite/monde/Nouvelle-manifestation-contre-les-enseignes-en-cyrillique-a-Vukovar-2013-09-02-1005505](http://www.la-croix.com/Actualite/monde/Nouvelle-manifestation-contre-les-enseignes-en-cyrillique-a-Vukovar-2013-09-02-1005505)

DÉRENS, Jean-Arnaud, 2002. De la Hongrie à la Bosnie-Herzégovine, Dans les 'corridors de développement' de l'Union européenne. *Le Monde diplomatique*. Paris, 2002. pp. 12-13.

DÉRENS, Jean-Arnaud, 2011. Balade en Yougonostalgie. *Le Monde diplomatique* [en ligne]. Paris, août 2011. pp. 16-17. Disponible à l'adresse : <http://www.monde-diplomatique.fr/2011/08/DERENS/20853>

DÉRENS, Jean-Arnaud, 2012a. Balkans, la fin du rêve européen. *Le Monde diplomatique* [en ligne]. Les blogs du diplo. Paris, décembre 2012. [Consulté le 29 mai 2013]. Disponible à l'adresse : [http://blog.mondediplo.net/spip.php?page=article\\_id\\_article=47475\\_connect=connectdiplofr](http://blog.mondediplo.net/spip.php?page=article_id_article=47475_connect=connectdiplofr)

DÉRENS, Jean-Arnaud, 2012b. Yougonostalgie : se tourner vers le passé pour mieux affronter le présent? *Courrier des Balkans* [en ligne]. Paris, 2012. Disponible à l'adresse : [http://balkans.courriers.info/spip.php?page=dossier\\_id\\_article=17580](http://balkans.courriers.info/spip.php?page=dossier_id_article=17580)

DÉRENS, Jean-Arnaud, 2013a. Recensement hautement périlleux dans les Balkans. *Le Monde diplomatique*. Paris, Aout 2013.

DÉRENS, Jean-Arnaud, 2013b. A Vukovar, la guerre de l'alphabet. *Le Temps* [en ligne]. Genève, 19 septembre 2013. [Consulté le 15 juillet 2015]. Disponible à l'adresse : [www.letemps.ch/Page/Uuid/415430f4-209a-11e3-9c11-29388bb52e49/A\\_Vukovar\\_la\\_guerre\\_de\\_lalphabet](http://www.letemps.ch/Page/Uuid/415430f4-209a-11e3-9c11-29388bb52e49/A_Vukovar_la_guerre_de_lalphabet)

DESPIC-POPOVIC, Hélène, 2010. Brcko, îlot pluriethnique dans une Bosnie divisée. *Libération* [en ligne]. Paris, 22 novembre 2010. [Consulté le 14 janvier 2016]. Disponible à l'adresse : [http://www.liberation.fr/planete/2010/11/22/brcko-ilot-pluriethnique-dans-une-bosnie-divisee\\_695294](http://www.liberation.fr/planete/2010/11/22/brcko-ilot-pluriethnique-dans-une-bosnie-divisee_695294)

DHUMIÈRES, Marie, 2013. Flambée d'incidents anti-serbes en Croatie : à qui profite la violence ? *Courrier des Balkans* [en ligne]. Paris, 19 mars 2013. [Consulté le 14 juin 2014]. Disponible à l'adresse : <http://balkans.courriers.info/article22071.html>

DOYLE, Rachel B., 2010. Belgrade Opens Up With Amps On. *New York Times* [en ligne]. New York, 10 juin 2010. [Consulté le 15 janvier 2016]. Disponible à l'adresse : [http://www.nytimes.com/2010/06/13/travel/13next.html?\\_r=0](http://www.nytimes.com/2010/06/13/travel/13next.html?_r=0)

DUVNJAK, Gordana, 2011. A Vukovar, pardonner n'est pas oublier. *Utrinski Vesnik* [en ligne]. Courrier International. Skopje, 22 novembre 2011. Disponible à l'adresse : [www.courrierinternational.com/article/2011/12/22/a-vukovar-pardonne-n-est-pas-oublier](http://www.courrierinternational.com/article/2011/12/22/a-vukovar-pardonne-n-est-pas-oublier)

ENGELBERG, Stephen, 1991. Serb-Croat Showdown in One Village Square. *The New York Times* [en ligne]. New York, 4 mars 1991. [Consulté le 29 avril 2014]. Disponible à l'adresse : <http://www.nytimes.com/1991/03/04/world/serb-croat-showdown-in-one-village-square.html?ref=croatia>

EURONEWS, 2013. Croatie : des pancartes en cyrillique, objets de tensions à Vukovar. [en ligne]. 9 février 2013. [Consulté le 16 juillet 2015]. Disponible à l'adresse : [fr.euronews.com/2013/09/02/croatie-des-pancartes-en-cyrillique-objets-de-tensions-a-vukovar/](http://fr.euronews.com/2013/09/02/croatie-des-pancartes-en-cyrillique-objets-de-tensions-a-vukovar/)

FRANCU, Eliza, 2008. Labélisée corrompue. *Gândul* [en ligne]. eurotopics. Roumanie, 19 décembre 2008. Disponible à l'adresse : [http://www.eurotopics.net/fr/gome/medienindex/media\\_articles\(archiv\\_article/ARTICLE41950-Labelisee-corrompue](http://www.eurotopics.net/fr/gome/medienindex/media_articles(archiv_article/ARTICLE41950-Labelisee-corrompue)

GALDIN, Anais, 2012. Balkans, les préjugés s'effritent. *Café Balkans* [en ligne]. 22 février 2012. [Consulté le 22 juin 2015]. Disponible à l'adresse : <https://cafebalkans.wordpress.com/2012/02/22/balkans-les-prejuges-seffritent/>

GHEQUÏÈRE, Hervé et ANGLADE, Michel, 2004. *Vukovar, la cité des âmes perdues*. Zarafa Films, 2004.

GORJÃO HENRIQUES, Joana, GARRIDO, Nelson et MOUTINHO, Vera, 2013. *Vukovar: a cidade ainda dividida pela guerra* [Vukovar: la ville encore divisée par la guerre]. [en ligne]. Lisboa : Público, 30 juin 2013. [Consulté le 1 octobre 2016]. Disponible à l'adresse : <http://www.publico.pt/multimedia/video/vukovar-uma-cidade-ainda-divida-pela-guerra-20130628-181505>

GOVERNMENT OF THE REPUBLIC OF CROATIA, 2014. 80.000 attend Vukovar Remembrance Day Commemorations. *Central Government portal* [en ligne]. 18 novembre 2014. [Consulté le 10 juillet 2015]. Disponible à l'adresse : <https://vlada.gov.hr/news/80-000-attend-vukovar-remembrance-day-commemorations/16254>

GRAF, Johannes, 2014. Ein land steht vor gericht. Serbien und das « Stalingrad Kroatiens ». *n-tv* [en ligne]. Cologne, 3 mars 2014. [Consulté le 6 juillet 2015]. Disponible à l'adresse : [www.n-tv.de/politik/Serbien-und-das-Stalingrad-Kroatiens-article12369661.html](http://www.n-tv.de/politik/Serbien-und-das-Stalingrad-Kroatiens-article12369661.html)

GRANGIÉ, Elodie, 2012. Allemagne: où en est le rattrapage est-ouest? *L'Expansion* [en ligne]. Paris, 10 janvier 2012. [Consulté le 23 mai 2013]. Disponible à l'adresse : [http://lexpansion.lexpress.fr/economie/allemande-ou-en-est-le-rattrapage-est-ouest\\_240014.html](http://lexpansion.lexpress.fr/economie/allemande-ou-en-est-le-rattrapage-est-ouest_240014.html)

GUESNÉ, Sophie, 2014. Mostar, par delà son pont : ville symbole d'une Bosnie-Herzégovine qui ne fonctionne pas. *RFI* [en ligne]. Paris, 11 mars 2014. Disponible à l'adresse : <http://www.rfi.fr/emission/20140311-bosnie-herzegovine-mostar-pont>

GUIDE MICHELIN, n.p. Vukovar: Michelin's recommendations. [en ligne]. n.p. [Consulté le 6 juillet 2015]. Disponible à l'adresse : <http://travel.michelin.com/web/destination/Croatia-Vukovar>

HEDL, Drago, 2005. Dvor Massacre « Cover-up ». *Institute for War & Peace Reporting* [en ligne]. 6 septembre 2005. [Consulté le 15 juillet 2015]. Disponible à l'adresse : <https://iwpr.net/global-voices/dvor-massacre-cover>

HEDL, Drago, 2013. Dispute over Serb symbols unsettles Croatia's Vukovar. *Balkan Insight* [en ligne]. Vukovar, 5 mars 2013. [Consulté le 15 juillet 2015]. Disponible à l'adresse : [www.balkaninsight.com/en/article/dispute-over-serb-symbols-unsettles-croatia-s-vukovar](http://www.balkaninsight.com/en/article/dispute-over-serb-symbols-unsettles-croatia-s-vukovar)

HUMAN RIGHTS WATCH, 1997. 6, volume 9: *Croatia. Human Rights in Eastern Slavonia during and after the transition of authority* [en ligne]. Helsinki : Human Rights Watch. Disponible à l'adresse : <http://www.hrw.org/reports/pdfs/c/croatia/croatia974.pdf>

HUMAN RIGHTS WATCH, 2013. *HRW - Human Rights Watch: World Report 2013 - Serbia* [en ligne]. London : HRW. [Consulté le 18 janvier 2016]. Disponible à l'adresse : [http://www.ecoi.net/local\\_link/237130/346163\\_en.html](http://www.ecoi.net/local_link/237130/346163_en.html)

IVANISEVIĆ, Bogdan, 2006. *Croatia: a decade of disappointment*. London : Human Rights Watch. [Consulté le 18 janvier 2016]. Disponible à l'adresse : <https://www.hrw.org/report/2006/09/04/croatia-decade-disappointment/continuing-obstacles-reintegration-serb-returnees>

JORDANOVSKA, Ivana, 2015. Time to pull out the stick. *Balkanist* [en ligne]. 6 décembre 2015. [Consulté le 18 juin 2015]. Disponible à l'adresse : <http://balkanist.net/time-pull-stick/>

K.S., 2010. The best Balt will be Nordic. *The Economist* [en ligne]. 22 décembre 2010. [Consulté le 23 juin 2015]. Disponible à l'adresse : [http://www.economist.com/blogs/theworldin2011/2012/12/baltic\\_states\\_will\\_show\\_their\\_differences\\_2011](http://www.economist.com/blogs/theworldin2011/2012/12/baltic_states_will_show_their_differences_2011)

LASJAUNIAS, Aude, 2015. Le Liberland, une utopie ultralibérale dans les Balkans. *Le Monde* [en ligne]. Paris, 26 juin 2015. Disponible à l'adresse : [www.lemonde.fr/europe/article/2015/06/25/le-liberland-une-utopie-ultraliberale-dans-les-balkans\\_4661911\\_3214.html](http://www.lemonde.fr/europe/article/2015/06/25/le-liberland-une-utopie-ultraliberale-dans-les-balkans_4661911_3214.html)

LEGAY, Hélène, 2012. Mostar : un pont reconstruit, mais une ville toujours séparée. *Café Balkans* [en ligne]. Dijon, 3 novembre 2012. [Consulté le 14 janvier 2016]. Disponible à l'adresse : <https://cafebalkans.wordpress.com/2012/03/11/mostar-un-pont-reconstruit-mais-une-ville-toujours-separee/>

LE MONDE ET AFP, 2010. Le président serbe présente ses excuses pour le massacre de Vukovar. *Le Monde* [en ligne]. Paris, 11 avril 2010. Disponible à l'adresse : [www.lemonde.fr/europe/2010/11/04/le-president-serbe-presente-ses-excuses-pour-le-massacre-de-vukovar\\_1435329\\_3214.html](http://www.lemonde.fr/europe/2010/11/04/le-president-serbe-presente-ses-excuses-pour-le-massacre-de-vukovar_1435329_3214.html)

LE NOUVEL OBS, 2013. Croatie: tensions entre Croates et Serbes autour du cyrillique. *Le Nouvel Obs* [en ligne]. 6 septembre 2013. [Consulté le 15 juillet 2015]. Disponible à l'adresse : [www.tempsreel.nouvelobs.com/societe/20130906.AFP4453/croatie-tensions-entre-croates-et-serbes-autour-du-cyrillique.html](http://www.tempsreel.nouvelobs.com/societe/20130906.AFP4453/croatie-tensions-entre-croates-et-serbes-autour-du-cyrillique.html)

LE PARISIEN, 2014. Au Kosovo, Mitrovica reste coupée en deux Mitrovica toujours divisée. *Le Parisien* [en ligne]. Paris, 25 octobre 2014. [Consulté le 1 octobre 2016]. Disponible à l'adresse : <http://www.leparisien.fr/espace-premium/actu/au-kosovo-mitrovica-reste-coupee-en-deux-mitrovica-toujours-divisee-25-10-2014-4239629.php>

LEVY-WILLARD, Annette et SEMO, Marc, 1996. Bosnie, la guerre des intellectuels. De l'indifférence de Vukovar à la passion de Sarajevo. Comment l'intelligentsia française a basculé dans l'engagement. *Cahier Spécial de Libération* [en ligne]. Paris, 14 septembre 1996. Disponible à l'adresse : <http://www.liberation.fr/cahier-special/0101191615-bosnie-la-guerre-des-intellectuels-de-l-indifference-de-vukovar-a-la-passion-de-sarajevo-comment-l-intelligentsia-francaise-a-basculé-dans-l-engagement>

LEWIS-KRAUS, Gideon, 2015. Welcome to Liberland, the World's newest country (maybe). *New York Times* [en ligne]. New York, 8 novembre 2015. Disponible à l'adresse : [www.nytimes.com/2015/08/16/magazine/the-making-of-a-president.html?\\_r=0](http://www.nytimes.com/2015/08/16/magazine/the-making-of-a-president.html?_r=0)

LONELY PLANET, 2012. Ultimate party cities. *Lonely Planet* [en ligne]. 15 juin 2012. [Consulté le 15 janvier 2016]. Disponible à l'adresse : <http://www.lonelyplanet.com/canada/travel-tips-and-articles/39339>

MAUPAS, Stéphanie, 2015. Génocide : la justice internationale renvoie Serbes et Croates dos à dos. *Le Monde* [en ligne]. Paris, 3 février 2015. [Consulté le 1 décembre 2015]. Disponible à l'adresse : [http://www.lemonde.fr/europe/article/2015/02/03/genocide-la-justice-internationale-renvoie-serbes-et-croates-dos-a-dos\\_4569187\\_3214.html](http://www.lemonde.fr/europe/article/2015/02/03/genocide-la-justice-internationale-renvoie-serbes-et-croates-dos-a-dos_4569187_3214.html)

MILEKIĆ, Sven et DOMANOVIĆ, Milka, 2014. Seselj inflames Croatia with Vukovar jibe. *Balkan Insight* [en ligne]. BIRN. Zagreb, Belgrade, 19 novembre 2014. [Consulté le 14 juillet 2015]. Disponible à l'adresse : [www.balkaninsight.com/en/article/croatian-politicians-row-over-seselj-s-comment](http://www.balkaninsight.com/en/article/croatian-politicians-row-over-seselj-s-comment)

- MILEKIĆ, Sven, 2014. Croatian politicians play the outrage game. *Balkan Insight* [en ligne]. 16 décembre 2014. [Consulté le 14 juillet 2015]. Disponible à l'adresse : [www.balkaninsight.com/en/blog/croatian-politicians-play-the-outrage-game](http://www.balkaninsight.com/en/blog/croatian-politicians-play-the-outrage-game)
- NANSEN DIALOG CENTRE OSIJEK, 2005. *Ispitivanje odnosa roditelja prema kvaliteti osnovnog školovanja njihove djece u Vukovaru* [en ligne]. Osijek : Nansen Dialog Centre. [Consulté le 13 septembre 2013]. Disponible à l'adresse : <http://www.ndcosijek.hr/>
- NATIONAL AND UNIVERSITY LIBRARY IN ZAGREB, 2012. Vukovar Remembrance Day. *National and University Library in Zagreb* [en ligne]. 16 novembre 2012. [Consulté le 10 juillet 2015]. Disponible à l'adresse : [www.nsk.hr/en/vukovar-remembrance-day/](http://www.nsk.hr/en/vukovar-remembrance-day/)
- NOLAN, Daniel, 2015. Liberland: hundreds of thousands apply to live in world's newest « country ». *The Guardian* [en ligne]. London, 24 avril 2015. Disponible à l'adresse : [www.theguardian.com/world/2015/apr/24/liberland-hundreds-of-thousands-apply-to-live-in-worlds-newest-country](http://www.theguardian.com/world/2015/apr/24/liberland-hundreds-of-thousands-apply-to-live-in-worlds-newest-country)
- PARTOS, Gabriel, 2003. Vukovar massacre . What happened. *BBC News* [en ligne]. London, 13 juin 2003. [Consulté le 2 juillet 2015]. Disponible à l'adresse : <http://news.bbc.co.uk/2/hi/europe/2988304.stm>
- PAVIČIĆ, Jurica, 2012. Bienvenue dans la Dalmatie touristique, libérale et eurosceptique! *Jutarnji List* [en ligne]. Courrier des Balkans. Zagreb, 28 janvier 2012. [Consulté le 12 octobre 2015]. Disponible à l'adresse : <http://www.courrierdesbalkans.fr/articles/croatie-bienvenue-dans-la-dalmatie-touristique-liberale-et-eurosceptique.html>
- PAVLIC, Vedran, 2015. Vukovar riviera on the Danube. *Total Croatia* [en ligne]. 30 août 2015. [Consulté le 24 septembre 2015]. Disponible à l'adresse : [www.total-croatia-news.com/travel/704-vukovar-riviera-on-the-danube](http://www.total-croatia-news.com/travel/704-vukovar-riviera-on-the-danube)
- POSTEL-VINAY, Karoline, 2012. L'Europe prix Nobel de la paix : quel message pour le reste du monde ? *Le Monde* [en ligne]. Paris, 16 octobre 2012. [Consulté le 7 février 2013]. Disponible à l'adresse : [http://www.lemonde.fr/europe/article/2012/10/12/le-communique-du-comite-nobel\\_1774779\\_3214.html](http://www.lemonde.fr/europe/article/2012/10/12/le-communique-du-comite-nobel_1774779_3214.html)
- POZNATOV, Maja, 2015. Hague court heightens tensions between Serbia and Croatia. *EurActiv Serbia* [en ligne]. Belgrade, 4 mars 2015. [Consulté le 22 juin 2015]. Disponible à l'adresse : <http://www.euractiv.com/sections/enlargement/hague-cours-heightens-tensions-between-serbia-and-croatia-313529>
- POZZOLI-MONTENAY, Fabrice, 2004. Chronologie des conflits yougoslaves. *COLISEE (Comité pour l'information sur l'Europe de l'Est)* [en ligne]. 2004. [Consulté le 21 mai 2013]. Disponible à l'adresse : [http://www.colisee.org/article.php?id\\_article=1668](http://www.colisee.org/article.php?id_article=1668)
- RADIO SERBIE INTERNATIONALE, 2013. Les stéréotypes sur les Serbes. *Radio Serbie internationale* [en ligne]. 2 mai 2013. [Consulté le 16 mai 2015]. Disponible à l'adresse : <http://voiceofserbia.org/fr/>
- RADIO TÉLÉVISION SUISSE, 2015. Dix ans après le massacre, la ville de Srebrenica reste divisée. [en ligne]. Genève : RTS, 7 octobre 2015. [Consulté le 1 octobre 2016]. Disponible à l'adresse : <http://www.rts.ch/play/tv/12h45/video/dix-ans-apres-le-massacre-la-ville-de-srebrenica-reste-divisee?id=6933497>

RIZZI, Andrea, 2014. La batalla del cirílico corroe Croacia. *El Pais* [en ligne]. Vukovar, avril 2014. [Consulté le 16 juillet 2015]. Disponible à l'adresse : [internacional.elpais.com/internacional/2014/04/27/actualidad/1398626358\\_665344.html](http://internacional.elpais.com/internacional/2014/04/27/actualidad/1398626358_665344.html)

SAUVAGET, Julien et CASALI, Clovis, 2015. Sarajevo la martyre, toujours divisée, vingt ans après la guerre. *Billet Retour* [en ligne]. Paris : France 24, 2015. [Consulté le 14 janvier 2016]. Disponible à l'adresse : <http://www.france24.com/fr/20151211-video-billet-retour-sarajevo-bosnie-herzegovine-divisions-ethniques>

SHERWOOD, Seth, 2005. Belgrade Rocks. *New York Times* [en ligne]. New York, 16 octobre 2005. [Consulté le 15 janvier 2016]. Disponible à l'adresse : <http://www.nytimes.com/2005/10/16/travel/belgrade-rocks.html>

SLOVENIA TIMES, 2013. Relations tendues entre la Slovénie et la Croatie : la faute au passé. *Courrier des Balkans* [en ligne]. Jacqueline Dérens. Paris, 1 avril 2013. [Consulté le 7 octobre 2013]. Disponible à l'adresse : <http://balkans.courriers.info/article21481.html>

SOBEK, Antonin, 2012. Les Balkans: une région condamnée aux stéréotypes? *Café Balkans* [en ligne]. 22 février 2012. [Consulté le 22 juin 2015]. Disponible à l'adresse : <https://cafebalkans.wordpress.com/2012/02/22/les-balkans-une-region-condamnee-aux-stereotypes/>

SUDETIC, Chuck, 1991. Deadly Clash in a Yugoslav Republic. *The New York Times* [en ligne]. New York, avril 1991. [Consulté le 29 avril 2014]. Disponible à l'adresse : <http://www.nytimes.com/1991/04/01/world/deadly-clash-in-a-yugoslav-republic.html?ref=croatia>

VITKINE, Boris, 2011. Vingt ans après, l'impossible réconciliation des Serbes et des Croates de Vukovar. *Le Monde* [en ligne]. Paris, 28 décembre 2011. [Consulté le 16 juillet 2015]. Disponible à l'adresse : [www.lemonde-fr/europe/article/2011/12/28/les-vies-paralleles-de-vukovar\\_1623369\\_3214.html](http://www.lemonde-fr/europe/article/2011/12/28/les-vies-paralleles-de-vukovar_1623369_3214.html)

WEBER, Bodo et BASSUENER, Kurt, 2013. *Serbia - Croatia - What awaits us after Croatia's entry into the EU? Challenges for the Republic of Serbia's regional policy* [en ligne]. Heinrich Böll Stiftung Southeastern Europe. [Consulté le 21 juin 2015]. Disponible à l'adresse : [https://rs.boell.org/sites/default/files/uploads/2014/04/Serbia-croatia\\_relations\\_roundtable\\_report.pdf](https://rs.boell.org/sites/default/files/uploads/2014/04/Serbia-croatia_relations_roundtable_report.pdf)

WIKITRAVEL, n.p. Vukovar. [en ligne]. n.p. [Consulté le 7 juillet 2015 a]. Disponible à l'adresse : [www.wikitravel.org/en/Vukovar](http://www.wikitravel.org/en/Vukovar)

WIKITRAVEL, n.p. Osijek. [en ligne]. n.p. [Consulté le 7 juillet 2015 b]. Disponible à l'adresse : [www.wikitravel.org/en/Osijek](http://www.wikitravel.org/en/Osijek)

ŽIVKOVIĆ, Jovan, 2006. Serbie : Le tabou de la régionalisation et de la décentralisation. *Danas ; Courrier des Balkans* [en ligne]. Belgrade ; Paris, juin 2006. [Consulté le 12 novembre 2015]. Disponible à l'adresse : <http://www.courrierdesbalkans.fr/articles/serbie-le-tabou-de-la-regionalisation-et-de-la-decentralisation.html>





## Table des matières

<b>Remerciements</b> .....	<b>5</b>
<b>Résumé</b> .....	<b>7</b>
<b>Summary</b> .....	<b>8</b>
<b>Sommaire</b> .....	<b>9</b>
<b>Introduction générale</b> .....	<b>11</b>
<b>Première partie : Frontière, réconciliation et aménagement, de la théorie au contexte post-yougoslave</b> .....	<b>27</b>
<b>Chapitre 1 - Frontière et identité</b> .....	<b>29</b>
<i>1.1. La frontière, évolution d'un concept</i> .....	<i>30</i>
1.1.1. Approche historique : du limes à la frontière westphalienne.....	30
1.1.2. Rupture critique : la frontière westphalienne est morte, vive la frontière postmoderne .....	33
1.1.3. Vers une approche dynamique et dialectique de la frontière.....	39
<i>1.2. Grammaire de la frontière</i> .....	<i>45</i>
1.2.1. La frontière en trois dimensions : institutionnelle, matérielle et idéale.....	45
1.2.1.1. La dimension institutionnelle de la frontière.....	47
1.2.1.2. La frontière matérielle.....	48
1.2.1.3. La frontière idéale.....	51
1.2.2. Frontière, frontiéralité, frontiérisation.....	55
1.2.2.1. Territorialisation et frontière.....	56
1.2.2.2. Territorialité et frontière.....	57
<i>1.3. Approche identitaire de la frontière</i> .....	<i>61</i>
1.3.1. De la nécessité de différencier les dynamiques identitaires.....	61
1.3.2. L'identité en question dans les reconfigurations frontalières.....	66
<b>Chapitre 2 - Les frontières de l'espace post-yougoslave : lieux de séparations et de possibles réconciliations</b> .....	<b>73</b>
<i>2.1. Le Sud-Est européen : territoire-frontière, territoire de frontières</i> .....	<i>74</i>
2.1.1. Le cliché de la poudrière, la banalité des changements continuels.....	77
2.1.2. Des mixités propres à une marche frontalière.....	79
2.1.3. Les temps yougoslaves : l'opposition de trois visions.....	83
2.1.3.1. La première Yougoslavie : le temps de la royauté sous dominance serbe.....	85
2.1.3.2. La seconde guerre mondiale : l'affrontement.....	86

2.1.3.2. L'évolution du lien Etat/nation durant la seconde Yougoslavie .....	88
2.1.4. Le temps de la séparation : frontières et conflits dans les années 1990.....	94
2.1.4.1. Les causes plurielles des conflits .....	95
2.1.4.2. Frontières et minorités au centre des enjeux.....	96
2.1.4.3. Les attermolements européens et internationaux .....	98
2.1.4.4. Les bases de l'intervention internationale .....	100
2.1.4.5. Les apories du règlement des conflits .....	102
2.2. <i>Se réconcilier, un pis-aller, une nécessité ?</i> .....	104
2.2.1. La montée en puissance d'une injonction occidentale.....	105
2.2.2. Vers une définition de la réconciliation.....	107
2.2.2.1. Un processus prolongeant paix et justice .....	108
2.2.2.2. En dehors de la morale, une entreprise politique et sociale.....	109
2.2.3 L'approche européenne de la réconciliation : droits des minorités et bon voisinage....	112
2.2.3.1. Au niveau intra-étatique, la stabilisation des relations majorité/minorités.....	114
2.2.3.2. Au niveau inter-étatique : la coopération régionale.....	116
2.3. <i>La coopération transfrontalière dans la politique européenne en ex-Yougoslavie, un outil de</i> <i>réconciliation</i> .....	119
2.3.1. D'une position contradictoire à un pilier de la préadhésion.....	119
2.3.1.1. L'émergence de l'UE sur la scène post-yougoslave.....	119
2.3.1.2. L'injonction à coopérer dans l'Instrument d'Aide pour la Préadhésion.....	125
2.3.2. Un possible levier des réconciliations ?.....	129
2.3.2.1. Une profusion d'initiatives régionales aux effets limités .....	129
<b>Chapitre 3 - Coopérer, aménager la frontière, se réconcilier ?</b> .....	<b>137</b>
3.1. <i>Vers un cadre conceptuel permettant de questionner le lien coopération – aménagement -</i> <i>réconciliation</i> .....	138
3.1.1. La perspective cosmopolite contre le nationalisme méthodologique.....	138
3.1.2. L'apport constructiviste pour lier redéploiement des frontières et renégociation des	
identités.....	141
3.1.3. Problématique : que produisent les injonctions à la coopération et à la réconciliation à	
la frontière ?.....	144
3.2. <i>Hypothèse 1 : Les frontières post-yougoslaves, des lieux de réconciliations ?</i> .....	147
3.2.1. Des conséquences de la lente intégration européenne : l'entre-deux post-yougoslave	
.....	147
3.2.2. Habiter la frontière : la coprésence synonyme de rapprochement ?.....	150
3.2.2.1. Retour sur la notion d'habiter.....	150
3.2.2.2. Habiter en contexte post-conflits et post-socialiste .....	151
3.2.3. Les frontières post-yougoslaves : des ressources interterritoriales ? .....	157

3.2.3.1. Frontière citoyenne, frontière nationale : observer mélanges et différenciations .....	157
3.2.3.2. Poser l'hypothèse interterritoriale : la frontière, un objet supportant le lien ? .....	161
3.3. <i>Hypothèse 2 : Les projets d'aménagement transfrontalier, instruments de coopération donc de réconciliation ?</i> .....	163
3.3.1. Définir le projet en aménagement pour mieux le questionner .....	164
3.3.1.1. Améliorer l'habitabilité des espaces : une ambition plus qu'un objet .....	164
3.3.1.2. Une posture positiviste critiquable et potentiellement contre-productive .....	168
3.3.1.3. L'échelle (inter-)régionale pour observer le projet à l'intersection entre évolutions sociales et fabrique des territoires .....	173
3.3.2. Projet d'aménagement transfrontalier et lien social .....	178
3.3.2.1. Une relation directe à condition qu'elle ne soit pas intentionnelle ? .....	178
3.3.2.2. Un outil à double tranchant en situation post-conflit .....	180
<b>Deuxième partie : La frontière Serbie/Croatie, enjeux, méthode, terrain .....</b>	<b>189</b>
<b>Chapitre 4 - De l'épistémologie à la méthode d'enquête .....</b>	<b>191</b>
4.0. <i>Un court liminaire: deux observations participantes pour apprivoiser le terrain et prendre conscience des enjeux</i> .....	192
4.1. <i>Enjeux épistémologiques, politiques et éthiques de la situation ethnographique : approcher un espace-temps frontalier et semi-périphérique</i> .....	195
4.1.1. Sortir des <i>nationalismes méthodologiques</i> .....	196
4.1.2. Dépasser la lecture de la <i>transition postsocialiste</i> .....	200
4.1.3. Penser post-yougoslave, la fausse panacée ? .....	203
4.1.4. L'option décoloniale : repolitiser la situation ethnographique .....	208
4.1.4.1. Ce qu'elle suggère : pensée frontalière et désobéissance épistémologique .....	208
4.1.4.2. Une possible inspiration pour la thèse? .....	209
4.2. <i>Des choix méthodologiques aux techniques d'enquête : la variation des procédés pour sentir et comprendre une frontière en mouvement</i> .....	213
4.2.1. Jeux d'échelles, terrains répétés, frontière dédoublée .....	214
4.2.2. Les limites du chercheur : les assignations réciproques dans la relation enquêteur/enquêté-e .....	218
4.2.3. Variation des regards : intégrer des <i>autres</i> dans sa recherche .....	221
4.2.4. Variations des méthodes : observer les pratiques, écouter les discours, ouvrir la boîte des préférences .....	224
4.2.4.1. L'exploration du quotidien de la frontière Serbie/Croatie par l'observation .....	225
4.2.4.2. L'entretien semi-directif : des discours pour donner sens aux manières d'habiter et à l'action .....	226
4.2.4.3. Les discours portés sur la frontière : les productions médiatiques et programmatiques .....	228
4.2.4.4. Focus groupes et cartes mentales pour faire apparaître structures sociales et spatiales .....	228

4.2.4.5. Récapitulatif : une pluralité d'outils et de sources .....	230
<b>Chapitre 5 - Un terrain dédoublé : la frontière et le programme Serbie-Croatie .....</b>	<b>233</b>
5.1. <i>Le programme de coopération transfrontalière Serbie-Croatie .....</i>	<i>235</i>
5.1.1. Situation et enjeux de la coopération transfrontalière dans l'espace post-yougoslave	235
5.1.1.1. La Croatie seul pays dans une dynamique d'intégration entre 2007 et 2013 .....	235
5.1.1.2. Des programmes de coopération sur la majorité des frontières post-yougoslaves .....	237
5.1.1.3. La coopération transfrontalière peu impactée par l'existence de conflits frontaliers ? .....	239
5.1.1.4. Passage en revue des huit programmes post-yougoslaves .....	240
5.1.2. La réconciliation, un enjeu fixé, une réappropriation variable .....	242
5.1.2.1. Ce que la Commission promet : la réconciliation par la coopération et le développement commun .....	242
5.1.2.2. Ce que les programmes affichent : le développement plus que la réconciliation .....	244
5.1.3. Le programme Serbie-Croatie : un cas d'étude révélateur .....	249
5.1.3.1. Des régions frontalières proches .....	250
5.1.3.2. Depuis la guerre, des tentatives embryonnaires de coopération transfrontalière .....	256
5.2. <i>Un espace où se pose la question des réconciliations .....</i>	<i>258</i>
5.2.1. Guerres et crimes en Croatie (1990-1995) .....	258
5.2.2 Les bombardements de l'OTAN en Serbie (1999) .....	264
5.2.3. Les conflits selon le prisme de la justice internationale .....	269
<b>Troisième partie : De la frontière aux projets, la réconciliation en question .....</b>	<b>275</b>
<b>Chapitre 6 – Ce qui sépare, ce qui relie, l'émergence d'une frontière récente .....</b>	<b>281</b>
6.1. <i>En guise de liminaire, un aperçu structurel .....</i>	<i>283</i>
6.1.1. Une frontière aisément franchissable en théorie .....	283
6.1.2. Mais une <i>structure</i> peu propice aux échanges ? .....	287
6.1.3. Les espaces naturels et fluviaux, des objets concourant au ménagement de la frontière ? .....	292
6.1.3.1. Une gestion locale transfrontalière de la protection de l'environnement ? Derrière les apparences, le refus des gouvernements nationaux .....	294
6.1.3.2. L'illustration de la possibilité d'un ménagement : l'île de Vukovar .....	297
6.2. <i>Pratiques de proximité entre stratégies d'évitement et d'accommodement .....</i>	<i>301</i>
6.2.1. L'argument économique .....	302
6.2.2. L'argument personnel .....	304
6.2.3. L'argument transgressif .....	305
6.3. <i>Espaces publics et mémoires, une illustration des tensions entre expressions nationalistes, oubli sélectif et banalité du quotidien .....</i>	<i>306</i>

6.3.1. Le passé récent dans l'espace public : deux patrimonialisations victimaires et partielles .....	307
6.3.2. Les lieux de mémoire du Socialisme yougoslave : entre fascination occidentale et dédain local .....	317
6.3.3. Les mémoires plus anciennes, plus ténues mais communes ? .....	321
<b>Chapitre 7 - Perceptions croisées : derrière l'éloignement symbolique, une proximité locale ? .....</b>	<b>329</b>
7.1. <i>Habiter la bordure : allégorie de l'ancrage contre déclassement socio-spatial</i> .....	330
7.1.1. Slavonie et Voïvodine : des habitants attachés à leur territoire .....	331
7.1.2. Partir ou quitter le jardin d'Eden? Composer sa/son (im-)mobilité entre sirènes européennes et enracinement local .....	332
7.1.3. Au-delà de l'image d'Épinal, la difficulté d'habiter un territoire en voie de périphérialisation .....	337
7.2. <i>L'enfer, c'est les autres...</i> .....	342
7.2.1. La définition de soi : d'abord ethnique .....	345
7.2.2. La première strate de stéréotypes sur les Autres : des récits nationaux et nationalistes parfois xénophobes .....	350
7.3. <i>Au-delà des nationalismes, des usages variables des stéréotypes dans les stratégies d'inclusion et de marginalisation socio-spatiales</i> .....	358
7.3.1. La frontière comme lieu du possible vivre-ensemble slavons-voïvodinien .....	358
7.3.2. L'argument civilisationnel, un enjeu discursif de démarcation et de domination .....	361
7.4. <i>L'autre intérieur, la réification socio-spatiale des protagonistes du conflit</i> .....	368
7.4.1. La Slavonie ou l'authenticité réinventée .....	369
7.4.2. Le discours marginalisant de la marginalité .....	374
<b>Chapitre 8 - Institutionnalisation et mémorialisation des frontières ethniques : les réconciliations entravées ? .....</b>	<b>379</b>
8.1. <i>L'instrumentalisation nationaliste d'un symbole des conflits: retour critique sur Vukovar, ville-martyre</i> .....	382
8.1.1. Vukovar ou la construction d'un mythe .....	383
8.1.1.1. La sacralisation de Vukovar, icône de la guerre patriotique .....	384
8.1.1.2. La mythologie Vukovar, la victimisation muséifiée .....	390
8.1.1.3. Le rite, Vukovar ou la mise en scène permanente de la ville divisée .....	396
8.1.2. Déconstruire le pouvoir symbolique de Vukovar .....	406
8.1.2.1. Un double mouvement discursif conduisant à l'enfermement mémoriel .....	407
8.1.2.2. Sortir de la littéralité mémorielle .....	409
8.2. <i>Minorités en péril</i> .....	418

8.2.1. L'apparente réussite européenne : la « mise à niveau » légale .....	418
8.2.2. Les apories de l'institutionnalisation : une mise au pilori des minorités .....	421
8.2.2.1. Au niveau national, un système démocratiquement discutable et symboliquement malvenu .....	421
8.2.2.2. Un parallèle avec les approches féministes : les minorités cantonnées aux fonctions secondaires et liées aux questions minoritaires .....	424
8.2.2.3. Au niveau local, peu d'impact sur la participation des minorités à la vie politique mais des tensions interethniques ravivées .....	425
8.2.3. La perpétuation des discriminations dans la vie quotidienne.....	427
<b>Chapitre 9 - Le projet d'aménagement transfrontalier, vecteur de la réconciliation entre Serbes et Croates ? .....</b>	<b>437</b>
9.1. <i>Présentation synthétique du programme : de l'Europe à la frontière serbo-croate .....</i>	<i>440</i>
9.1.1 Déroulé et système d'action : du haut vers le bas .....	440
9.1.2. Les visées stratégiques affichées : développement, réconciliation, préparation de l'adhésion .....	444
9.1.2.1. Un objectif global attendu : développement durable et relations de bon voisinage .....	444
9.1.2.2. L'expression d'une visée transfrontalière .....	445
9.1.2.3. Apprendre la conception européenne de l'aménagement en faisant .....	446
9.1.2.4. Une priorité large pour garder une marge de manœuvre dans la sélection.....	447
9.1.2.5. Synthèse : s'entraîner, se réconcilier, se développer .....	448
9.2. <i>A l'échelle du programme : apprendre et appliquer le nouveau modèle dominant .....</i>	<i>450</i>
9.2.1. Le programme tel qu'il se donne à voir : une success-story des Balkans portée par un leader éclairé .....	450
9.2.2. L'obsession nationale de paraître un bon élève de l'intégration.....	453
9.2.2.1. La production d'une action territoriale formatée selon les standards européens .....	455
9.2.2.2. Un processus d'adhésion qui favorise la recentralisation de l'organisation de l'aménagement du territoire (transfrontalier) au niveau national .....	457
9.2.2.3. Récapitulatif : démontrer sa capacité à aménager demain .....	460
9.2.3. La coopération et la réconciliation serbo-croates comme <i>invoulables</i> .....	461
9.2.3.1. Au niveau européen, entre l'enthousiasme de l'intention et le doute sur la réappropriation locale .....	461
9.2.3.2. Le principal succès du programme de coopération transfrontalière : son existence et sa perpétuation .....	464
9.3. <i>A l'échelle du projet : la frontière, un prétexte soutenant le lien .....</i>	<i>468</i>
9.3.1. Rapide présentation des trois projets analysés .....	469
9.3.2. De l'idée à la conception, de l'appel à la proposition : entre opportunité et opportunisme dans la rencontre Europe-local.....	471
9.3.2.1. Le projet HAB, l'idéal libéral de pax europea mobilisé en contexte serbo-croate.....	474

9.3.2.2. Les projets CBnet et Cycling Danube, entre localisme, durabilisme et néolibéralisme .....	478
9.3.2.3. La réconciliation, un enjeu diversement intégré mais toujours présent.....	481
9.3.3. La (longue) parenthèse de la sélection .....	485
9.3.4. Le temps de la réalisation: un gouvernement à distance.....	489
9.3.4.1. Les accomplissements des trois projets étudiés : un déploiement transfrontalier ?.....	489
9.3.4.2. Temporalités et spatialités de l'action, de la mise en commun première à la contribution transfrontalière .....	494
9.3.4.3. Une mise en récit de la réussite des projets qui oublie les citoyens .....	497
9.3.5. Inévitable, indirecte et limitée: une réconciliation de niche .....	502
9.3.5.1. Là où le lien coopération-réconciliation est vertueux, entre acteurs du projet.....	503
9.3.5.2. Au niveau politique, pragmatisme et opportunisme .....	506
9.3.5.3. Au niveau des bénéficiaires, le cheminement sinueux de la réconciliation .....	511
<b>Conclusion générale .....</b>	<b>521</b>
<b>Bibliographie .....</b>	<b>529</b>
<i>Table des matières .....</i>	<i>577</i>
<i>Liste des figures.....</i>	<i>585</i>
<i>Liste des annexes .....</i>	<i>591</i>





## Liste des figures

Figure 1 - La persistance de confins militaires dans l'Empire austro-hongrois à la fin du XIXe siècle .....	31
Figure 2 - Les trois régimes de la frontière .....	43
Figure 3 - Les trois dimensions de la frontière.....	45
Figure 4 - Le vocabulaire des trois dimensions de la frontière .....	54
Figure 5 - Capture d'écran de la vidéo "I am Milica Tomić. Imag(in)ing identities" .....	61
Figure 6 - Les trois déclinaisons de l'identité .....	65
Figure 7 - Différentes perceptions des Balkans .....	76
Figure 8 - Les flux et reflux de l'empire ottoman dans le Sud-Est de l'Europe à partir XIVe siècle .....	81
Figure 9 - « Tito in war » .....	92
Figure 10 - Des nationalismes aux revendications territoriales entrecroisées .....	97
Figure 11 - Planche de Goražde ; l'horreur du conflit en Bosnie-Herzégovine vue par un dessinateur américain. ....	99
Figure 12 - L'évolution territoriale de la Yougoslavie entre 1815 et 1999 .....	101
Figure 13 - Baiser entre une jeune fille recouverte du drapeau croate et un jeune homme paré du drapeau serbe à Mostar, Bosnie-Herzégovine, largement repris dans la presse nationale, régionale et internationale. ....	104
Figure 14 - « Les Serbes et les Croates sont frères », un graffiti prônant la tolérance sur le mur de l'université de Belgrade, Serbie. ....	104
Figure 15 - Dessin de Plantu : l'Union européenne, prix Nobel de la paix, 2012.....	114
Figure 16 – Etat en 2016 des partenariats entre UE et pays ex-yougoslaves .....	124
Figure 17 - Répartition des fonds IPA par pays et par volet sur la période 2007-2013 en millions d'euros .....	127
Figure 18 - Les programmes de coopération transnationale dans le cadre d'INTERREG IV .....	130
Figure 19 - Subdivision ternaire minorités, Etat nationalisant, Etat-mère .....	144
Figure 20 - L'Europe devant l'immigration. ....	147
Figure 21 - L'intérieur de la monumentale église St Sava à Belgrade paré de drapeaux serbes. ....	153
Figure 22 - Planche de la BD Fatherland de Nina Bunjevac évoquant les pionniers de Tito.....	155
Figure 23 - Vu du nouveau centre commercial d'Osijek, Croatie, installé en périphérie de la ville. ....	156
Figure 24 - Affiche française du film Cinema Komunisto de Mila Turajlic, sorti en 2013 .....	162
Figure 25 - Commémoration en 1999 de la chute du mur de Berlin sur un des « peacelines » de Belfast .....	181
Figure 26 - Le lien théorique entre réconciliation et projet d'aménagement .....	185
Figure 27 - Chronologie de l'enquête de terrain.....	217

Figure 28 - Mode de gestion et de mise en œuvre de la coopération transfrontalière dans les pays post-yougoslaves (hors Slovénie) sur la période 2007-2013.....	236
Figure 29 - La situation de la coopération transfrontalière et transnationale dans les pays post-yougoslaves (hors Slovénie) sur la période 2007-2013 en comparaison à 2000-2006 .....	237
Figure 30 - Les huit programmes IPA de coopération transfrontalière entre pays post-yougoslaves (hors Slovénie).....	240
Figure 31 - La déclinaison des objectifs européens au sein des programmes IPA CBC post-yougoslaves .....	245
Figure 32 - Programme de coopération vs. Crimes de guerre : quel lien ? –.....	247
Figure 33 - Le territoire d'étude.....	249
Figure 34 - Le territoire éligible tel que représenté au sein du programme stratégique. ....	251
Figure 35 - Les « régions géographiques » de la Voïvodine.....	254
Figure 36 – La Croatie orientale.....	255
Figure 37 - Les Krajina de Croatie sous contrôle de l'éphémère République Serbe de Krajina en 1992.....	260
Figure 38 - A gauche : Dubrovnik bombardée en 1991 par la JNA. Source : Hrvatski Vojnik, Oct. 2009 ; A droite : Vukovar dévastée après les bombardements de la JNA en 1991. Source : Romano Cagnoni .....	260
Figure 39 - Les caravanes de réfugiés serbes fuyant la Croatie à la suite de l'opération Tempête en 1995. ....	262
Figure 40 – Les bombardements de l'OTAN en Voïvodine en 1999. ....	265
Figure 41 – Deux vignettes sur les bombardements de l'OTAN en Serbie en 1999, extraites de Regards from Serbia.....	266
Figure 42 – Capture d'écran de la carte interactive des affaires jugées par le tribunal de paix pour l'ex-Yougoslavie. En rouge sont figurés les affaires ayant eu lieu sur le territoire de l'actuelle Croatie . ....	269
Figure 43 – Deux des crimes jugés par le TPIY sur le terrain de recherche .....	272
Figure 44 – Ma carte mentale de l'espace frontalier Serbie-Croatie.....	274
Figure 45 – Organisation de la troisième partie .....	279
Figure 46 – Accessibilité de l'espace frontalier Serbie/Croatie .....	283
Figure 47 – Postes-frontières permanents pour le transport international de biens et de personnes et principales lignes transfrontalières desservant les deux côtés du terrain d'étude en 2015.....	284
Figure 48 – Le pont sur le Danube entre Batina (CRO) et Beždan (SRB), vu depuis Batina. ....	286
Figure 49 – Typologie des formes d'intégration et de non-intégration transfrontalière .....	287
Figure 50 – La ville isolée .....	288
Figure 51 - Le village de Šarengrad, côté croate.....	288

Figure 52 - Les deux villes de taille différente .....	289
Figure 53 - Backa Palanka (Serbie) au loin, depuis la forteresse d'Ilok (Croatie).....	289
Figure 54 - Les deux villes-jumelles .....	290
Figure 55 - Image retouchée du centre commercial à côté de la station de bus de Šid, lieu d'attentes de nombreux passagers en transit entre Serbie et Croatie. ....	290
Figure 56 - Les territoires disputés autour de la frontière Serbie-Croatie.....	293
Figure 57 - La zone proposée par la WWF comme réserve de biosphère transfrontalière UNESCO ....	296
Figure 58 - Copacabana sur la Drava à Osijek et la plage principale sur le Danube à Novi Sad.....	298
Figure 59 - Clichés avec le tag Facebook Vukovarska Ada en 2015 .....	299
Figure 60 - Des façades de Tvrđa sur lesquelles les traces des conflits restent apparentes. ....	308
Figure 61 - Les piles du pont détruit par les bombardements de l'OTAN à Novi Sad en 1999. ....	309
Figure 62 - Le Generalštab à Belgrade .....	309
Figure 63 - Le centre-ville de Vukovar en 2010 .....	310
Figure 64 - La Galerie des Beaux Arts à Osijek.....	311
Figure 65 - Une des plaques commémoratives dans la rue pour les victimes tombées lors du siège d'Osijek 1991-1992 .....	312
Figure 66 - Plaque commémorant la victime civile du bombardement de l'OTAN du pont Varadin à Novi Sad en 1999.....	312
Figure 67 - Le monument aux morts à Osijek .....	314
Figure 68 - La statue d'Ante Starčević sur la place du même nom à Osijek .....	315
Figure 69 - L'église reconstruite et une nouvelle résidence secondaire à Aljmaš .....	316
Figure 70 - Célébration pour la consécration de l'Eglise d'Apatin en 2008. ....	317
Figure 71 – Sur les deux photos du haut, le monument « liberté » à Iriški Venac (Voïvodine) ; en bas, le monument « reconnaissance à l'armée rouge » à Batina (Slavonie).....	318
Figure 72 - Le parc mémoriel de Dudik à Vukovar (à gauche) et les commémorations, devant le monument dédié à cette question à Novi Sad, des 70 ans des « raids perpétrés par les fascistes hongrois en 1942 dans le Sud Bačka (à droite). ....	319
Figure 73 - L'Eglise de tous les Saints à Đakovo en Slavonie. ....	323
Figure 74 - Plan de la Tvrđa à Osijek datant de 1861.....	323
Figure 75 - Vue en contre-plongée de la forteresse de Petrovaradin à Novi Sad.....	324
Figure 76- Aperçus d'ensembles urbains datant de la période d'occupation autrichienne à Osijek, Novi Sad et Subotica.....	325
Figure 77 - Maisons rurales de la période autrichienne à Kopačevo (Salvonie) et à Mali Idoš (Voïvodine). Large rue dans un village de Bačka.....	326
Figure 78 - Extrait du « Sceptre d'Ottokar », Tintin à la frontière entre Syldavie et Bordurie.....	329

Figure 79 - Comparaison des taux de chômage sur le terrain d'étude, en Croatie en Serbie et au sein de l'UE.....	337
Figure 80 - Comparaison des salaires nets moyen en euros sur le territoire d'étude. ....	338
Figure 81 - Evolutions démographiques récentes (2001/2002-2011) sur le terrain d'études.....	339
Figure 82 - Carte mentale de l'Europe de I1.....	352
Figure 83 - Carte mentale de l'Europe de S1.....	354
Figure 84 - 'Our Blessed Homeland' .....	357
Figure 85 - Affiches de la campagne 2011 de l'office national de tourisme croate en Serbie.....	358
Figure 86 - Carte mentale de l'Europe de N2 .....	360
Figure 87 - L'intérieur de l'ethnomusée de Karanac, Baranja. ....	370
Figure 88 - Le Fiš paprikaš spécialité culinaire de la région (en haut) habitants de Baranja portant des buše (masques) et des costumes traditionnels pendant le Carnaval en février (au milieu), un paysage agricole après la récolte (en bas). ....	371
Figure 89 - Le parc naturel de Kopački Rit, formé principalement de zones humides à la confluence de la Drave et du Danube, et son emblème, le pyargue à queue blanche. ....	372
Figure 90 - Le panneau modèle affiché sur le site du Ministère des affaires étrangères. Le panneau rencontré dans le parc Kopački Rit (à droite).....	374
Figure 91 - Les zones de vigilance en Croatie .....	375
Figure 92 - Planches de la BD "Guerre et match" de Frano Petrusa racontant le siège de Vukovar en 1991. ....	381
Figure 93 - Recto d'un billet de 20 kuna. ....	385
Figure 94 - Vukovar sur les timbres croates depuis 1990.....	386
Figure 95 - Recto et verso de la carte postale de la poste croate pour la commémoration du dixième anniversaire de la chute de Vukovar figurant le château d'eau d'hier et le château d'eau aujourd'hui.....	386
Figure 96 - Ensemble de photographies de fresques et d'un graffiti républicains sur des patelines à proximité de Shankill road à Belfast. ....	388
Figure 97 - Vukovar, un emblème plébiscité dans la toponymie croate. ....	389
Figure 98 - Photographies de Vukovar montrant une maison non reconstruite à quelques encablures du centre-ville, rue de Županja, en 2010, et un des bâtiments principaux du centre-ville en cours de réhabilitation, rue Nikola Tesla, en 2012. ....	392
Figure 99 - Photographie de l'entrée du mémorial au sous-sol de l'hôpital de Vukovar .....	393
Figure 100 - Le site du massacre et la spirale du souvenir dans le mémorial d'Ovčara.....	394
Figure 101 - Ensemble de photographies présentant le site commémoratif de la rue Trpinja, le cimetière commémoratif, le monument aux morts et le musée de la guerre patriotique.....	394

Figure 102 - La marche du souvenir à Vukovar le 18 Novembre 2014. ....	397
Figure 103 - « Candles for Vukovar Remembrance Day in Korčula 2009 ».....	397
Figure 104 - Ensemble de deux photos, la première montrant une manifestation à Vukovar en février 2013 contre l'usage du cyrillique dans cette ville, la seconde des protestants cassant un panneau bilingue tout juste posé à Vukovar en septembre 2013. ....	403
Figure 105 - Extraits de la campagne de marketing urbain à l'international « be Berlin » lancée en 2008. ....	410
Figure 106 - Le panneau de l'école de Trpinja et le logo de la ville d'Erdut, conjuguent alphabets cyrillique et latin.....	414
Figure 107 - Photos d'une manifestation organisée à Zagreb en septembre 2013 et d'une banderole déployée pendant le match entre le Dinamo Zagreb et l'Hajduk Split en février 2013, toutes deux contre l'usage du cyrillique à Vukovar. ....	415
Figure 108 - Deux œuvres de Raša Todosijević : « Mamma, give me serboranges » (1996) et « Majka na prodaju », Mère à vendre (Belgrade, 2009).....	416
Figure 109 - Tableau des résultats des élections législatives de 2011 en Croatie par circonscription ..	422
Figure 110 - La logique d'emboîtement de chacun des projets dans le programme.....	438
Figure 111 - Schéma synthétique du déroulement du programme de coopération transfrontalière IPA Serbie-Croatie 2007-2013 – Réalisation personnelle.....	441
Figure 112 - Le Système d'actions du programme de coopération transfrontalière Serbie-Croatie IPA CBC 2007-2013 – Réalisation personnelle .....	443
Figure 113 - La stratégie du programme Croatie-Serbie. ....	448
Figure 114 - Schématisation des enjeux stratégiques affichés selon les niveaux – Réalisation personnelle .....	449
Figure 115 - Temporalité des projets du premier appel IPA CBC Croatie-Serbie.....	469
Figure 116 - Tableau synthétique des trois projets étudiés.....	470
Figure 117 - Les objectifs officiels de chaque programme .....	473
Figure 118 - Le logo officiel du projet Hands across the border .....	484
Figure 119 - Les deux premiers appels en chiffre – Réalisation personnelle.....	486
Figure 120 - Répartition des projets sélectionnés lors des deux premiers appels .....	487
Figure 121 - Les thématiques principales des 33 premiers projets sélectionnés .....	488
Figure 122 - Capture d'écran du site de vente en ligne pour les PME.....	491
Figure 123 - un des séminaires HAB (1), une photo proposée par un des participants et sélectionnée pour l'exposition HAB (2), l'exposition « l'histoire de ma famille comme une histoire de ma région » en octobre 2011 à Tompojevci (Croatie) (3) puis à Bačka Palanka (Serbie) (4,5) .....	492

Figure 124 - Un des anneaux posés pour stationner les vélos, la carte des itinéraires possibles sur le territoire transfrontalier de l'eurovéloroute 6.....	493
Figure 125 - Diagramme du projet CBnet .....	495
Figure 126 - Diagramme du projet HAB.....	495
Figure 127 - Diagramme du projet Cycling Danube .....	495
Figure 128 - Les logos des projets CBnet et Cycling Danube .....	498
Figure 129 - Couleurs politiques des municipalités participant aux projets de coopération transfrontalière IPA CBC Serbie-Croatie 2007-2013 .....	509
Figure 130 - François Mitterrand et Helmut Kohl se tenant la main lors d'une commémoration des morts de la première guerre mondiale le 22 septembre 1984 à Douaumont. ....	512
Figure 131 - Les chiffres-clés de l'économie et du commerce dans les Balkans occidentaux (2008) ....	592
Figure 132 - Exportations intra-régionales en 2008 en millions d'euros .....	592
Figure 133 – Graphique de l'exportations des membres de l'ALECE vers les autres membres, en millions d'US\$.....	593
Figure 134 - Evolutions des échanges entre 2008 et 2009 .....	593

## Liste des annexes

- Annexe 1 : Economie et échanges dans les Balkans occidentaux
- Annexe 2 : Les travaux encadrés en lien avec la thèse
- Annexe 3 : Grille d'entretien avec les habitants de la frontière
- Annexe 4 : Grille d'entretien avec les acteurs de la coopération transfrontalière
- Annexe 5 : Les crimes jugés par le TPIY sur le terrain d'études
- Annexe 6 : Les professionnels rencontrés par ordre chronologique
- Annexe 7 : Les quatre niveaux d'acteurs du programme de coopération transfrontalière - Une organisation de l'action calquée sur le modèle européen
- Annexe 8 : Le processus d'appels à projets dans le contexte du programme de coopération transfrontalière Serbie-Croatie
- Annexe 9 : les fiches projets disponibles sur le site internet du programme IPA CBC Croatie-Serbie
- Annexe 10 : Liste des principaux partis politiques de Croatie en 2014
- Annexe 11 : Liste des principaux partis politiques de Serbie en 2014
- Annexe 12 : Géographie électorale du territoire transfrontalier au niveau municipal
- Annexe 13 : Les différents niveaux territoriaux en Serbie et en Croatie
- Annexe 14 : Liste des onze projets retenus dans le cadre du premier appel à projets



## Annexe 1 – Economie et échanges dans les *Balkans occidentaux*

Les chiffres présentés dans cette partie sont en grande partie de source nationale et varient parfois de manière importante d'une déclaration à une autre (marge d'erreur de 1% à 85%).

Figure 131 - Les chiffres-clés de l'économie et du commerce dans les Balkans occidentaux (2008)

	Population (millions)	Export. vers ALECE (millions d'€)	Import. depuis ALECE (millions d'€)	PIB	Export. vers ALECE par hab. (€)	Import. vers ALECE par hab. (€)	Ratio Export. vers CEFTA / PIB
<b>Albanie</b>	3,2	125	298	8364	39	93	1,5
<b>Bosnie-Herzégovine</b>	3,8	1529	2916	12649	406	774	12,1
<b>Croatie</b>	4,4	2253	1051	47165	509	327	4,8
<b>Macédoine</b>	2	922	511	6477	452	250	14,2
<b>Monténégro</b>	0,6	159	1227	3393	247	1911	4,7
<b>Serbie</b>	7,4	2458	1216	34055	334	165	7,2
<b>Kosovo</b>	2,1	93	705	3805	45	341	2,4

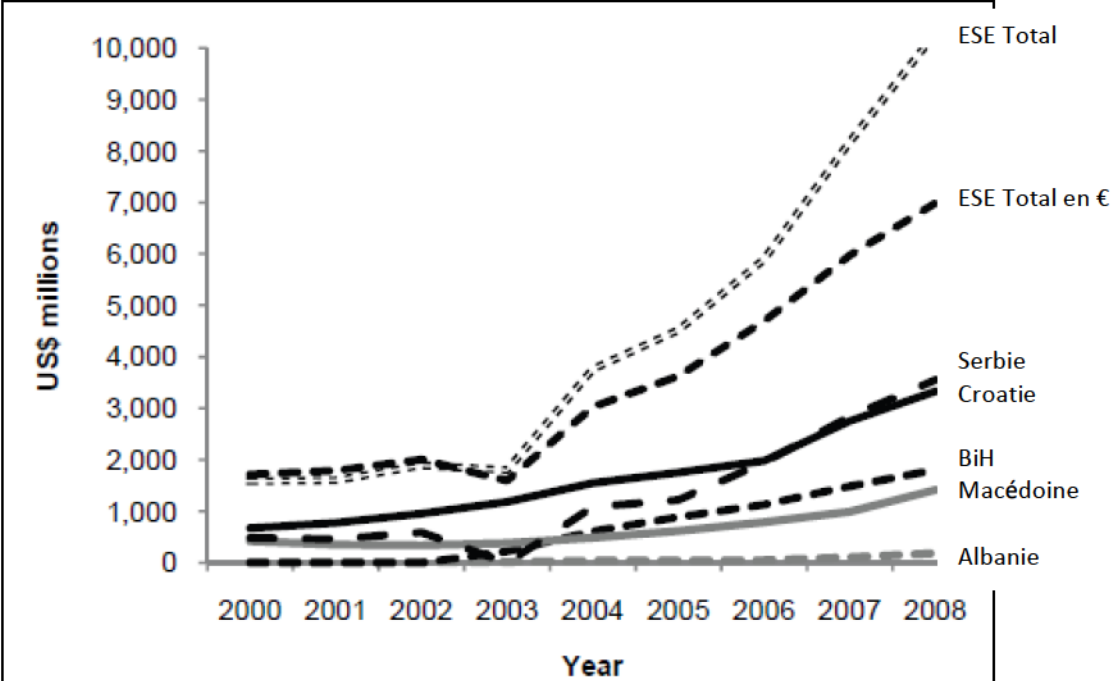
Sources : (Handjiski et al. 2010, p. 6) autorités nationales, Banque mondiale

Figure 132 - Exportations intra-régionales en 2008 en millions d'euros

Source/Destination	Alb.	BiH	Cro.	Mac.	Mont.	Serb.	Kos.	Tot.
<b>Albanie</b>		2	2	26	19	16	60	125
<b>Bosnie-Herzégovine</b>	10		730	41	97	602	51	1529
<b>Croatie</b>	31	1468		97	126	529	np*	2253
<b>Macédoine</b>	70	69	152		25	606	np*	922
<b>Monténégro</b>	6	22	7	1		108	16	159
<b>Serbie</b>	52	907	294	334	866		np*	2458
<b>Kosovo</b>	15	4	1	16	7	46		93
<b>Total</b>	183	2472	1185	516	1140	1908	126	7538

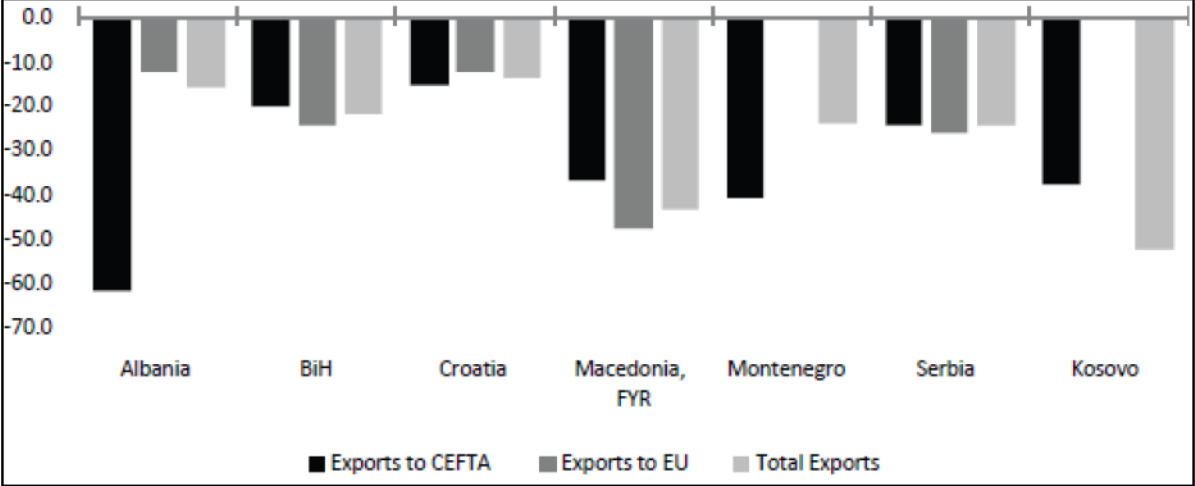
Sources : (Handjiski et al. 2010, p. 8), autorités nationales. \* Kosovo : données non publiées (np)

Figure 133 – Graphique de l'exportations des membres de l'ALECE vers les autres membres, en millions d'US\$



Sources : (Handjiski et al. 2010, p. 7), Banque mondiale, offices statistiques nationaux

Figure 134 - Evolutions des échanges entre 2008 et 2009



Sources : (Handjiski et al. 2010, p. 10)

## Annexe 2 - Les travaux encadrés en lien avec la thèse

Auteur-e-s	Titre	Type de travail	Année	Organisation et objet de recherche	Intérêts pour la thèse
Julie Levelu	Quel lien entre l'aménagement transfrontalier et les interactions sociales entre usagers frontaliers ? Le cas du Jardin des Deux Rives à Strasbourg (France) et à Kehl (Allemagne)	Mémoire de recherche de Master 2 (1 an)	2009-2010	La recherche sur la frontière franco-allemande a été réalisée de manière collective, chacun des sujets visant à questionner un aspect en particulier du lien entre aménagement et réconciliation : dans les pratiques de l'espace (Levelu), dans le déroulement du processus de projet (Lebras), dans les représentations sociales (Brozat).	Réflexions théoriques et méthodologiques sur le lien coopération transfrontalière - réconciliation. Confrontation avec un terrain de recherche parfois pris comme référence par certains des acteurs du terrain serbo-croate
Alison Lebras	Les spécificités de la coopération transfrontalière dans les dynamiques du projet d'aménagement le cas du Jardin des Deux Rives à Kehl et à Strasbourg	Mémoire de recherche de Master 2 (1 an)	2009-2010		
Léa Brozat	Quel rapport entre les représentations des acteurs de l'aménagement transfrontalier et celles des habitants ? Le Jardin des Deux Rives entre Strasbourg (Fr) et Kehl (All)	Mémoire de recherche de Master 2 (1 an)	2009-2010		
Benjamin Gayon	Construction identitaire et coopération transfrontalière au Pays Basque	Mémoire de recherche de Master 2 (1 an)	2010-2011	Recherche construite sur un modèle théorique similaire (Représentations / pratiques / projets d'aménagement transfrontalier) à celui appliqué dans la recherche menée sur la frontière franco-allemande et, en partie, dans cette thèse	Réflexions théoriques et méthodologiques sur le lien coopération transfrontalière - construction identitaire. Confrontation avec un autre terrain de recherche européen
Aline Bourdais, Antoine Le Clech	Caractérisation de la coopération transfrontalière maritime : l'exemple du programme de coopération transfrontalière des 2 Mers (France/ Royaume-Uni/ Belgique/ Pays-Bas)	Mémoire de recherche de Master 2 commun (1 an)	2012-2013	Recherche élaborée en lien avec le secrétariat technique conjoint du programme INTERREG 2 mers, visant à questionner la spécificité de la dimension maritime au sein de la coopération transfrontalière européenne	Moins lié directement à la thèse, permet de sortir de (et prendre du recul par rapport à) la question identitaire dans la coopération transfrontalière

Auteur-e-s	Titre	Type de travail	Année	Organisation et objet de recherche	Intérêts pour la thèse
Jérémie Bonset, Cindy Fressard, Manon Girard, Guillaume Lepercq, Julien Ludwig, Hugo Odier, Elodie Ribès	Interterritorialiser, Concevoir et projeter. Dans quelles mesures les interactions entre Tours et Saint-Pierres-des-Corps dimensionnent-elles leur interterritoire ?	Atelier de recherche (4 mois)	2013-2014	Recherche élaborée en lien avec le PoAU, Pole des Arts Urbains. Réflexion sur l'intérêt et application de la conceptualisation de la frontière nationale dans un contexte urbain pour comprendre les relations supposées conflictuelles entre deux communes de l'agglomération tourangelle. Ce travail a été co-encadré avec co-encadré avec Benoit Feidel, Natahlie Brevet et Serge Thinault.	Déplacement du cadre d'analyse à une échelle locale dans un contexte mononationale. Décalage du regard des frontières nationales sur les frontières urbaines (nécessaire dans le contexte serbo-croate également)
Arnaud Colin-Nogaret, François Ollivon, Mathilde Petit, Chloé Schiéry	Guide d'intervention sur le territoire Tours-Saint Pierre des Corps	Atelier de 4 élèves-ingénieurs de cinquième année (5 semaines) accompagné d'un voyage d'étude à Belfast	2014	Atelier de recherche-action, l'objet était de s'interroger sur les possibilités d'aménager une « frontière » urbaine et de proposer des pistes d'action qui irait dans le sens d'une interterritorialité renouvelée. Ce travail a été co-encadré avec Benoit Feidel, Natahlie Brevet et Serge Thibault.	Permet de questionner empiriquement et dans un contexte plus familier les ressorts du lien aménagement du territoire / lien social.
Benjamin Blanc, Cyril Féret	Tourisme et développement à la frontière : reconfigurations et réappropriations locales du programme européen de coopération transfrontalière Roumanie-Ukraine-Moldavie	Mémoire de recherche de Master 2 commun (1 an)	2013-2014	Modèle théorique similaire à la recherche menée dans cette thèse.	Confrontation avec un terrain de recherche plus orientale, mais aussi à un contexte plus périphérique (aux lisières de l'UE), une situation plus proche du cas serbo-croate

Auteur-e-s	Titre	Type de travail	Année	Organisation et objet du travail	Intérêts pour la thèse
Clémentine Hervé	La transcription de l'Histoire dans les institutions patrimoniales vers la réconciliation serbo-croate?	M2R (1 an)	2010-2011	Porte plus précisément sur la manière dont l'Histoire récente est traitée / transposée dans les institutions patrimoniales et dans l'espace public à la frontière serbo-croate.	Est plus spécifiquement lié à la première hypothèse de ce travail de thèse : est-ce que la frontière serbo-croate représente un espace particulier (et mobilisable) dans le processus de réconciliation interethnique ?
Cyril Barbier, Marie-Maleka Dhakoine, Jonathan Frankel, Mathias Gaillard, Romaric Heno, Clémentine Hervé, Damien Magré, Lucie Maitre, Romain Moine et Aude Moulinet	La coopération transfrontalière Croatie-Serbie : potentialités, enjeux, réalités	Atelier de 10 élèves-ingénieurs de cinquième année (5 semaines dont 1 sur le terrain)	2011	Travail collectif davantage orienté vers l'action qui a pris la forme d'un atelier intensif. Il s'agissait de réaliser un diagnostic du territoire transfrontalier serbo-croate de sorte à produire des recommandations d'actions pour un programme de développement territorial transfrontalier. Ce travail a été co-encadré avec Jean-Paul Carrière, et mené en collaboration avec Marie van Effenterre et Guillaume Javourez	Mis en regard avec l'approche européenne du territoire transfrontalier serbo-croate, ce travail a permis de prendre du recul par rapport à l'approche européenne du territoire et aux recettes suggérées.
Thomas Vinette	Les spécificités de la démarche de projet dans le contexte transfrontalier serbo-croate Le cas de deux projets transfrontaliers, CB NET et HaB	M2R (1 an)	2011-2012	Porte plus précisément sur deux projets d'aménagement du territoire mis en place dans le cadre du premier appel à projets du programme de coopération transfrontalière IPA Croatie-Serbie 2007-2013	Se rapporte à l'hypothèse 2 du travail de thèse, d'interroger la contribution des projets d'aménagement transfrontalier soutenus par l'IPA au processus de réconciliation interethnique (et réciproquement)
Marion Geneste	Les pratiques et les représentations du territoire à la frontière serbo-croate sont-elles révélatrices d'une évolution des rapports entre Serbes et Croates ?	M2R (1 an)	2011-2012	En continuité avec le travail de Clémentine Hervé, la recherche a porté plus largement sur l'évolution des pratiques et des représentations socio-spatiales de et à la frontière serbo-croate. Ce travail a été mené en collaboration avec l'alliance française d'Osijek et l'institut français de Novi Sad.	Se rapporte à l'hypothèse 1 du présent travail de thèse. Proche du travail que j'ai moi-même mené, ce mémoire de recherche a permis de confronter et de croiser mon propre regard de chercheur avec un autre.

# Annexe 3 - Grille d'entretien avec les habitants de la frontière

Presentation

## **PARTIE 1: History of the individual**

*Personal biography, individual identity*

1/ I would like to start this interview by trying to know you a bit more. May you speak about you and your family?

- What is your background (personal, professional)? Where do you come from? What are you doing now?
- Can you describe a usual week day? a usual week-end day?
- Where do you usually go for vacations/holidays?
- What has been the impact of the war on your life?

## **PARTIE 2: Social Dimension of his/her spatial inscription**

*Position towards the concept of border, boundary, identity, importance given to identification to territory*

- Why do you live here (and not somewhere else)?
- What do you like in this city? in this region?
- Have you ever thought to leave this city?
- From where do you feel you are?
- Do you feel first European, Croatian, Slavonian or from your city? Why?
- Do you have in your relatives Croats, Serbs, Hungarian? More widely, what type of relationship do you have with Serbs/Croats/Hungarians? Why?
- More generally, how would you qualify the relations between Serbs and Croats? Between Croats/Serbs and Hungarians? How do you explain thi(e)s(e) kind(s) of relations?

## **PARTIE 3: Spatial dimension of their practices**

*Movements, concrete implications of the border, concrete implications of its identification in his/her everyday life spatial practices*

- Do you cross or do you go next the Croatia-Serbia border?
- How often? Do you go there more or less often than before?

- Why do you go there? What do you do there? (visit family, personal, professional travel, to swim in the Danube ...)
- Do you feel as going in another country when you cross the border? Why? Is it different to go to Hungary for instance?
- Does the border prevent you from doing something that you would like to do?
- Have you ever heard about cooperation projects between Croats and Serbs? Which ones? What do you think of this kind of project? Do you participate to them?
- Are you in favour of the integration of Croatia in the EU? Why?
- What do you expect from the EU? Does, according to you, the EU have an impact on the reconnection between Serbs and Croats? Do you think that it is the best actor to facilitate this reconnection?

#### **PARTIE 4: Temporal dimension**

*To put into perspective what they said ; how things evolve, how do they look at the past ; their life projects, hopes, towards what they have precedently said*

- Now that I know more about you, and about your everyday life, I would like you to speak about your projects. What are they?
- Do you think that you will leave here all your life?
- What do you hope for the future of this town? Of this region?
- How do you see the relations between Serbs and Croats in the future?

#### **PARTIE 5: Personal information**

To conclude this interview, I would like to ask you some personnel information for my statistics

Gender, Age, profession, city where they live, nationality, marital status

Is there anything that you would like to add to this interview?

# Annexe 4 - Grille d'entretien avec les acteurs de la coopération transfrontalière

Presentation

## **0/ Description of their structure/institution/NGO**

### **1/ Description of the city / the region**

*Contextual elements of the situation*

*First, I would like to know more your city/region so I will ask you some contextual questions.*

1.1/ What is the economic and social situation of the city/region nowadays/today? What are the main activities/specificities of the city/region?

1.2/ Which were the main consequences of the war on the city/the region? What is the actual program for the city to move forward? What are the main difficulties that the city/region still has to surmount/overcome?

1.3/ What were the main consequences of the war on the social relations between inhabitants? How would you qualify these relations today/noradays? How does it evolve? According to you, which elements do contribute to perpetuate the tensions/to overcome them?

1.4/ Which political party is actually ruling the city/region? What are their social goals?

### **2/ Description of the (urban& planning) projects and cooperation-border cooperation projects**

*In the new part of the interview, I would like to ask you some questions about the (urban) projects that your city/region/organisation is actually implementing.*

2.1/ According to you, what are the main projects currently developed in your city/region?

2.2/ What are the main objectives of these projects (at the economic and at the social levels)?

2.3/ Are there actually projects developed by your institution/organization which are targeting cross-border cooperation? With which partners?

2.4/ What are the main achievements and the main difficulties of these cross-border projects?

### **3/ The cross-border cooperation**

*In this part, I will now speak with you about cross-border cooperation between Serbia and Croatia*

3.1/ What are the projects of cooperation that your city/region is developing with other cities/regions of Serbia/Croatia?



3.2/ What are the concerned fields? (education, culture, tourism, economic development, transports, trade...) What are the concerned territories?

3.3/ With whom ? Which actors ? (associations, institutions, inhabitants/citizens...)

3.4/ What has been and is the influence of the EU on this type of project?

R : Is this a financing institution among others ; one of the instigator of the policy ; an important observer....?

3.5/ What are the main objectives of these policies?

3.6/ Would you say that these projects are a priority for your city/region? Why? Are they, for instance, more important than the cooperation projects that also exist with other countries (e.g. Hungary, BiH)?

#### **4/ Personal link to the territory**

In this final part, I would like, if you allow me to, speak about points which concern more the life here, in this region, in this city.

4.1/ I am really interested in knowing more how people lives here. I would like to know, first : what are the main reasons why the people are here or have stayed here? Why, for instance, do you live in this region/city?

4.2/ What do you like in this city/ this region?

#### **5/ Something more they would like to add**

**Ask for documents & other persons that she/he/they advice(s) me to meet**

## Annexe 5 – Les crimes jugés par le TPIY sur le terrain d'études

**Cas A :** Beli Manastir est une municipalité située au nord-est de la Croatie, près des frontières serbes et hongroises. Les forces serbes s'en sont emparées durant l'été 1991. Durant cette période de violence, le 4 mai 1992, les forces de sécurité serbes auraient arrêté cinq civils non serbes dans le village de Grabovac, et les auraient ensuite tués et enterrés dans une réserve de chasse à proximité, dans le parc de Tikveš. Beli Manastir est restée sous domination serbe jusqu'en novembre 1995, époque où l'ONU y a établi une force de protection (UNTAES).

*Affaire liée à ce lieu : Milošević, Slobodan |*

**Cas B :** Erdut est un village et une municipalité de Slavonie orientale, à 37 km à l'est d'Osijek. Durant l'automne 1991, ce secteur a été occupé par les forces serbes. Les « tigres d'Arkan », paramilitaires avec à leur tête Željko Ražnatović Arkan, étaient particulièrement redoutés. Ils conduisaient des gens aux tristement célèbres camps de détention de Dalj et Erdut pour qu'ils y subissent des interrogatoires. Lors d'un certain nombre d'incidents présumés les paramilitaires auraient tué au moins 107 personnes entre septembre 1991 et février 1992 puis jeté les corps dans le Danube et dans des puits, ou les auraient enterrés dans des fosses communes.

*Affaires liées à ce lieu : Milošević, Slobodan | Hadžić, Goran | Stanišić et Simatović |*

**Cas C :** Trpinja est un village et une municipalité de Slavonie orientale, près d'Osijek. Durant l'automne 1991, ce secteur a été envahi par les forces serbes, notamment par les « tigres d'Arkan », les paramilitaires de Željko Ražnatović Arkan. Ils auraient mené une campagne de terreur à l'encontre de civils non serbes, et l'on pense que des meurtres ont été commis dans le centre de détention de la municipalité voisine de Dalj. Les corps de douze personnes, probablement tuées dans ce centre, ont été transportés puis brûlés dans le village de Čelije. Cette municipalité est redevenue croate en 1998.

*Affaires liées à ce lieu : Milošević, Slobodan | Hadžić, Goran |*

**Cas F :** Tovarnik est une municipalité de Croatie orientale située à la frontière serbe. Les forces serbes l'ont occupée durant l'été 1991, faisant de Tovarnik l'une des premières parties de Croatie à être occupée. La plupart des non Serbes ont pris la fuite, se sentant en danger ; et la population non serbe restée sur place aurait été victime de harcèlement, ainsi que du pillage et de la destruction partielle de leurs propriétés. Certaines personnes ont été faites prisonnières et ont été contraintes d'effectuer des travaux tels que creuser des tombes ou des tranchées et de charger des munitions dans des camions. La municipalité est passée pacifiquement sous le contrôle de l'administration internationale en novembre 1995, avant de redevenir croate en 1998.

*Affaires liées à ce lieu : Milošević, Slobodan | Hadžić, Goran |*

**Cas G** : Hrtkovci est un village de la municipalité de Ruma, située au nord de la province serbe de Voïvodine, près de la frontière croate. Le 6 mai 1992, Vojislav Šešelj, alors président du Parti radical serbe (SRS), aurait prononcé à Hrtkovci un discours incitant à la haine. Dans ce discours, il appelait à l'expulsion des Croates de cette région et exhortait un certain nombre de Croates, dont il citait les noms, à quitter les lieux pour la Croatie. En conséquence, de nombreux non-Serbes ont été harcelés, ou menacés (parfois de mort). Nombre d'entre eux se sont alors sentis forcés de quitter la région. Des maisons croates ont été pillées et occupées par des familles serbes déplacées, venant d'autres parties du pays.

*Affaire liée à ce lieu : Šešelj, Vojislav |*

## Annexe 6 - Les professionnels rencontrés par ordre chronologique

Nom	Fonction	Institution	Lieu(x) et date(s)	Langue
Kristina Babić	Directrice	Agence Symphonie (conseil)	Osijek, 20/10/2009, 23/08/2010	EN
Irena Mikulić	Coordinatrice des formations	Proni Centar – Centre pour la Jeunesse (ONG)	Osijek, 20/10/2009 28/09/2011	EN
Sanja Vuković-Čović	Directrice antenne d'Osijek		2012	EN
Gordana Stojanović	Project manager	Agence de développement régionale de Slavonie-Baranja (publique, attachée au Comitat)	Osijek, 23/08/2010	EN
Slaven Klobucar	Chef de cabinet d'Ivan Vrdoljak	Municipalité d'Osijek	Osijek, 23/08/2009 et 24/07/2010	EN
Ivan Vrdoljak	Maire-adjoint d'Osijek 2008-2011 en charges des affaires sociales et de l'économie		Osijek, 23/10/2009 et 24/08/2010	EN
Karmen Knežević	Directrice du département des relations internationales		Osijek, 24/08/2010	EN
Stjepan Ribić	Directeur	Agence de développement régionale de Slavonie-Baranja	Osijek, 27/08/2010 et 02/09/2010	EN
Ivo Koški	Directeur	BIOS – Incubateur d'entreprises d'Osijek (public-privé)	Osijek, 27/08/2010, 12/10/2011, 20/07/2012	EN
Damir Mačovnić	Directeur	Office du tourisme d'Osijek	Osijek, 02/09/2010	EN
Miljenko Turniski	Directeur	Agence pour la démocratie locale (ONG)	Osijek, 20/10/2009, 06/09/2010	EN
Marina Sekulić	Chargé de mission	Comitat de Vukovar-Srijem	Vukovar, 08/09/2010	EN
Nada Jovanović	Directrice	Alliance française à Osijek (association)	Osijek, 06/09/2010 et 23/07/2012	FR
Darko Cvejić	Responsable de l'antenne	Antenne du programme IPA CBC Croatie-Serbie en Serbie	Sremska Mitrovica, 01/09/2010 et 31/07/2012	EN
Predrag et Anna Djurić	Directrice et directeur-adjoint	CETIM, Centre pour l'Education, la Tolérance et le Multiculturalisme (ONG)	Maglić, 01/09/2010, Novi Sad, 24/02/2011 05/10/2011 et 01/08/2012	HR/SRB EN

Nom	Fonction	Institution	Lieu(x) et date(s)	Langue
Aleksandar Popov	Directeur	Center pour le régionalisme (ONG)	Novi Sad, 22/09/2010, 06/10/2011	EN
Vladimir Pandurov	Secrétaire provincial adjoint à la coopération interregiona	Province autonome de Voïvodine	Novi Sad, 22/09/2010 24/02/2011	EN
Kristijan Ležaić	Project manager, en charge du programme IPA CBC Croatie-Serbie	Ministère du développement régional, de la foret et de l'eau – Département CBC	Zagreb, 24/09/2010, 21/02/2011	EN
Darko Stilinović	Directeur	Ministère du développement régional, de la foret et de l'eau – Département CBC	Zagreb, 21/02/2011	EN
Emina Štefičić	Directrice du JTS	JTS Croatie-Serbie	Zagreb, 21/02/2011	EN
Jasna Bas	Attachée de coopération scientifique et universitaire	Ambassade de France à Zagreb	Zagreb, 21/02/2011	FR
Antonija Petrišučić	Enseignant-chercheur en sociologie	Université de Zagreb	Zagreb, 21/02/2011	EN
Trvtko Jakovina	Professeur d'Histoire	Université de Zagreb	Zagreb, 21/02/2011	EN
Željko Sabo	Maire	Municipalité de Vukovar	Vukovar, 23/02/2011	HR/SRB EN (trad.)
Renata Tot, Ljubica Šunić	Directrice de l'antenne touristique et guide	Parc naturel de Kopački Rit	Kopačevo, 23/02/2011	EN
Aleksandar Jovanović	Président de l'assemblée municipale	Ville de Novi Sad	Novi Sad, 24/02/2011	HR/SRB EN (trad.)
Miloš Drašković	Président	IDNet - Incentive Dialog Network (ONG)	Novi Sad, 24/02/2011	EN
Pierre-Yves Noel	Chargé de mission culturelle et de la coopération linguistique	Institut français de Serbie - antenne de Novi Sad	Novi Sad, 24/02/2011	FR
Branislav Malagurski	Professeur de droit	Université d'Osijek	Osijek le 25/02/2011	EN
Felix Buttin	Conseiller en charge de la Serbie	Ministère des affaires étrangères	Paris, 03/05/2011	FR
Tristan Le Bérigot	Assistant financier	Commission Européenne DG Elargissement Unité C2 - Serbie	Bruxelles, 30/06/2011	FR

Nom	Fonction	Institution	Lieu(x) et date(s)	Langue
Gianni Balette	Responsable de l'unité	Commission Européenne DG Elargissement Unité D1 - Coordination des programmes CBC	Bruxelles, 30/06/2011	FR
Ivana Stojanović	Chargée de communication	Représentation de la Serbie à Bruxelles	Bruxelles, 01/07/2011	EN
Srđan Antić	Directeur	Nansen Dialog Centre (ONG)	Osijek, 29/09/2011 23/07/2012	EN
Violeta Mrdaković	Directrice	Open University de Subotica Project management centre	Subotica, 03/10/2011	EN
Stanka Parać Damjanović	Directrice	Agence de la démocratie locale de Subotica	Subotica, 03/10/2011	EN
Olga Perušić	Project manager			EN
Slaven Bačić	Président	HNV Conseil de la minorité croate en Serbie	Subotica, 04/10/2011	EN
Laszlo Józsa	Ancien président	Conseil national de la minorité hongroise en Serbie	Subotica, 04/10/2011	EN
Danijela Radić	Directrice	Czor Centre pour le travail des jeunes (ONG)	Novi Sad, 05/10/2011	EN
Vanja Djurić	Project manager		Novi Sad, 05/10/2011. 06/10/2011	EN
Danja Sajin	Présidente	District de Backa du Sud	Novi Sad, 06/10/2011	EN
Mato Groznica	- Secrétaire provincial adjoint à l'éducation, l'administration et aux Minorités nationales - Membre du DHSV <sup>543</sup> - Président de l'association académique croate en Serbie	Province autonome de Voïvodine	Zemun, 07/10/2011	EN

<sup>543</sup> Demokratski Savez Hrvata u Vojvodinu, l'alliance démocratique des Croates de Voïvodine

Nom	Fonction	Institution	Lieu(x) et date(s)	Langue
Mato Martević	- Président de l'association culturelle croate Vladimir Mazor - Vice-président au Conseil de la Minorité croate de Serbie - Président du DSHV - Membre du Conseil Municipale de Sombor		Sombor, le 11/10/2011	CR/SRB (traduit par Gojko Mižković en EN)
Marija Martević	Membre	Association culturelle croate Vladimir Mazor		EN
Gojko Mižković	Membre			EN
Ernest Veselovski Irena Burka Parčetić	Directeur de l'agence de développement Directrice Générale des Services	Municipalité de Sombor	Sombor, 11/10/2011	EN
Dejan Živković	Chargé de mission	Centre humanitaire de Novi Sad	Novi Sad 10/07/2012	EN
Andrea Horvat	Task manager CBC	Délégation de la Commission européenne en Croatie	Zagreb, 13/07/2012	EN
Elisabetta Sartorel	Project Manager	Délégation de la Commission européenne en Serbie Operations III – Programme de coopération transfrontalière	Belgrade, 17/07/2012	EN
Luca Manunta	Project Manager		Belgrade, 17/07/2012	EN
Sandra Simić	Directrice-adjointe	Gouvernement de la République de Serbie	Belgrade, 17/07/2012	EN
Milan Žeželj	En charge du programme Serbie-Croatie	Bureau de l'intégration européenne Secteur CBC programmes transnationaux	Belgrade, 17/07/2012	EN
Dejan Drakulić	Conseiller municipal représentant de la communauté serbe	Municipalité de Vukovar	Vukovar, 23/07/2015 (traduit par Nada Jovanović)	SRB/HR (FR)
Mario Banožić	Chargé de mission	Comitat de Vukovar-Srijem	Vinkovci, 28/08/2012	EN
Slobodan Prpa	En charge du projet IPA CBC	Ville de Bačka Palanka	Bačka Palanka, 28/08/2012	SRB/HR

## Annexe 7 - Les quatre niveaux d'acteurs du programme de coopération transfrontalière -Une organisation de l'action calquée sur le modèle européen

### Le premier niveau : la Commission européenne et ses délégations

La DG (Direction Générale) en charge de la politique européenne de préadhésion est la DG Elargissement (ELARG)<sup>544</sup>. Elle est organisée par pays. Il y a donc un service Croatie et un service Serbie chapotés par un chef de service gérant des administrateurs en charge du suivi des différents volets de la préadhésion (dont la coopération transfrontalière). Il existe également une antenne 'Instruments financiers et contrats' qui contrôle le bon usage des fonds européens (et notamment ceux alloués à la coopération transfrontalière).

En outre, l'Union européenne est représentée dans les pays candidats par une délégation. Celle-ci est dirigée par un ambassadeur. Elle compte plusieurs sections dont une consacrée à l'intégration européenne dans laquelle travaille des chargés d'opérations en charge du suivi des programmes de coopération transfrontalière. Ils assurent principalement des missions de conseil et de contrôle.

### Le second niveau : la création de structures binationales dédiées

Dans le cadre du volet coopération transfrontalière de l'IPA, la mise en place des structures de gouvernance du programme est de la responsabilité des pays bénéficiaires. Elles peuvent être séparées :

- en deux types. Les structures sont soit préexistantes au programme et y participent, par exemple des ministères déléguant des représentants (type I) ; soit elles sont créées spécifiquement pour l'occasion (type II), ce sont des structures communes, c'est-à-dire qu'elles rassemblent des représentants serbes et croates, dédiées uniquement au programme ;
- en deux temporalités. Des structures de gouvernance spécifiques sont créées pour chaque temps du programme : au moment de la conception (étape 3), au moment du lancement du programme (étape 6) et au moment de la sélection des projets (étape 8).

La mise en place de ces structures s'est effectuée, pour la majorité des programmes IPA de coopération transfrontalière dont Serbie-Croatie, en 2008 après la validation du programme par la

---

<sup>544</sup> bien que d'autres DG puissent parfois intervenir en fonction des compétences nécessaires sur certains programmes. C'est le cas de la DG Politique Régionale (REGIO) par exemple puisque plusieurs des volets prévus dans la politique de préadhésion correspondent à la préparation de la gestion de cette politique une fois membre.



Commission. Le programme CBIB+, financé par l'Union européenne, était spécifiquement dédié au soutien des autorités nationales dans la mise en place des structures de gouvernance et dans la rédaction des documents programmatiques. Comme dans de nombreux autres programmes européens, cette partie « conseil et le suivi » fut externalisée et gérée par un consortium réuni autour de l'agence de coopération internationale allemande (*Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH*). L'objectif était d'assurer la coordination régionale et l'harmonisation dans le contexte de la pré-accession, ainsi que l'échange et le transfert de bonnes pratiques (des institutions des pays membres de l'UE vers les institutions des pays adhérents mais aussi entre ces dernières)<sup>545</sup>. Cet accompagnement ex ante explique la similarité observée entre toutes les structures de gouvernance mises en place dans les programmes IPA CBC post-yougoslaves, mais également dans le format des documents programmatiques. L'Union européenne possède une règle du jeu interne que les pays adhérents se doivent de suivre pour montrer leur bonne volonté à intégrer l'Union.

- *Premier type : le coordinateur national IPA II et les structures d'exécution (OS) [type I]*

Comme le montre le tableau ci-après, le coordinateur national IPA pour le volet 2 coopération transfrontalière est le responsable politique du ministère auquel la gestion du programme a été confiée. Il est le responsable et le coordinateur officiel du programme. Ce sont ses services qui gèrent le programme pour lui.

Les structures d'exécution correspondant à des institutions nationales existant de part et d'autre de la frontière. Elles se distinguent entre autorité gestionnaire d'une part et autorité de mise en œuvre et de contractualisation d'autre part. Les premières sont les autorités politiques respectives du programme (rattachées au coordinateur donc), les secondes les autorités financières. Pré-existantes au programme, elles interviennent tout au long de celui-ci.

---

<sup>545</sup> Pour plus de précisions à ce sujet, voir le site du programme CBIB+ : <http://www.cbibplus.eu/achievements>, consulté le 16/06/2014.

Comme nous l'avons vu dans le chapitre 4, la gestion du programme est décentralisée pour la partie croate qui possède donc une autorité gestionnaire (le ministère du développement régional) et une autorité de mise en œuvre et de contractualisation (l'agence développement régional) quand la partie serbe, en gestion centralisée, ne possède qu'une autorité politique (le bureau serbe de l'intégration européenne). La délégation européenne en Serbie reste l'autorité financière et de contractualisation. La Commission garde en quelque sorte le contrôle sur le management des opérations côté serbe, tout en testant dans le même temps la capacité à gérer des fonds et des programmes européens des institutions croates. D'ailleurs, la Croatie possède le leadership du programme.

Intitulé		Pour la Croatie	Pour la Serbie	Rôle	Missions
<b>Coordinateur / coordinatrice IPA Composante II (CBC)</b>		Secrétaire d'état ou ministre du développement régional	Assistant au ministre des Finances puis Chef du bureau serbe de l'intégration européenne	Responsable globale, coordinateur du programme	S'assurer de la bonne mise en place du programme en lien avec l'objectif plus général de la préparation à l'adhésion européenne (2) (10)
<b>Structure d'exécution (OS)</b> <i>(pour operating structures)</i>	<b>Autorité gestionnaire</b>	Ministère du développement régional (Zagreb) - <b>leader</b>	Ministère des Finances puis Bureau serbe de l'intégration européenne (Belgrade) - <b>associé</b>	Responsable politique et technique	Mettre en place des structures temporaires jointes pour préparer le programme (3), et y participer. Proposer le programme pour validation par la Commission (4) Mettre en place des structures jointes pour gérer le programme (6) et y participer Mettent en place une structure spécifique pour sélectionner les projets (8) Remettre un rapport d'évaluation finale à la Commission (10)
	<b>Autorité de mise en œuvre et de contractualisation</b>	Ministère des Finances puis Agence de développement régional (Zagreb)	<i>Délégation de l'UE en Serbie (Belgrade)</i>	Responsable financier	Contractualiser des projets (9) Assurer le contrôle financier (9)

- *Second type : les structures temporaires jointes au moment de la conception [type II]*

Les structures temporaires jointes sont créées au moment de la conception du programme, c'est-à-dire qu'elles interviennent pendant les étapes 3 et 4 de notre schéma initial.

La première structure, le comité mixte de programmation (JPC), correspond à un bureau politique réunissant des partenaires serbes et croates : des représentants des ministères en charge du programme et en théorie des représentants des autorités régionales (Comitats en Croatie, Province autonome en Serbie). C'est le pouvoir décisionnaire temporaire joint sur le mandat du programme transfrontalier. Il fixe le planning et le format d'écriture du programme (en respectant les exigences européennes en la matière).

La seconde, l'équipe de rédaction commune, est constituée de membres des mêmes institutions participant aux JPC, mais à un échelon inférieur. Ce sont souvent des chargés de mission. Ils ont pour objet principal de compiler des données leur permettant d'élaborer le texte du programme correspondant aux objectifs fixés par le JPC. Ils doivent également mener une consultation des acteurs locaux de sorte à faire correspondre le texte aux priorités exprimées localement (en théorie).

Intitulé	Constitution	Rôle	Missions
<b>Comité mixte de programmation (JPC)</b> ( <i>pour Joint Programming Committee</i> )	Représentants des deux OS (autorités gestionnaires), des autorités régionales du territoire éligible (des deux comitats croates et de la Voïvodine) et représentant du réseau des villes et municipalités de Serbie	Organe de décision politique jointe	Se mettre d'accord sur la procédure de travail Guide l'action du JDT Remettre le programme aux OS
<b>Equipe de rédaction commune (JDT)</b> ( <i>pour Joint Drafting Team</i> )	Chargés de mission des deux OS (autorités gestionnaires) et d'autres ministères concernés (économie, environnement), des autorités régionales du territoire éligible (des deux comitats croates et de la Voïvodine) et représentant du réseau des villes et municipalités de Serbie ☒ <i>assistants des délégations de la Commission européenne en Croatie et en Serbie (conseil)</i>	Organe de suivi technique conjoint	Rédiger le programme dans le temps et selon les objectifs définis par le JPC

- *Troisième type : les structures jointes pour la réalisation du programme [type II]*

Les structures jointes mises en place pour la phase de réalisation du programme reprennent peu ou prou celles mises en place pour la conception. On retrouve un organe de décision politique et un organe de suivi technique.

L'organe de décision politique est le JMC ou comité mixte de suivi. Sa constitution est assez semblable à celle du JPC présenté auparavant, c'est-à-dire qu'il réunit en théorie les structures d'exécution

nationales et les autorités locales et régionales. Le JMC, approuve tous les documents et procédures du programme. Il fixe la ligne d'action du réel organe de vie du programme : le JTS.

Le JTS, secrétariat technique joint, rassemble le personnel technique qui travaille au jour le jour au déroulement du programme ; il prépare les documents pour le JMC et accompagne les acteurs du programme. C'est également l'organe qui procède aux appels à projets, accompagne la procédure de sélection puis les candidats sélectionnés.

- *Quatrième type : la structure jointe de sélection des projets [type II]*

Au moment de la sélection des projets, le JMC désigne un Comité de Pilotage Joint (avec contrôle ex-

Intitulé	Constitution	Rôle	Missions
<b>Comité mixte de suivi (JMC)</b> <i>(pour Joint Monitoring Committee)</i>	Représentants des deux OS, des autorités régionales et des partenaires socio-économiques des deux pays. <i>représentant de la Commission européenne (conseil)</i>	Organe de décision politique jointe	Se mettre d'accord sur la procédure de travail Nomme et guide l'action du JTS Valide les appels à projets Mettre en place une structure spécifique de sélection des projets Approuver la sélection des projets Evaluer les réalisations du programme Examiner les rapports annuels et le rapport final Amender si nécessaire le programme
<b>Secrétariat technique commun (JTS)</b> <i>(pour Joint Technical Secretariat)</i>	Personnel technique spécifique au programme : 1 directeur/directrice (Zagreb, siège du programme) 4 chargé(e)s de mission (deux à Zagreb, deux à Sremska Mitrovica, antenne du programme) 1 assistant(e) administratif-ve (Zagreb)	Organe de suivi technique conjoint	Supporter les OS dans la mise en place du programme Assister le JMC et les OS dans la rédaction des rapports d'évaluation Informers les potentiels candidats aux appels à projets au niveau local Mettre en place et animer un site internet dédié au programme Procéder aux appels à projets Assurer le soutien technique, le conseil et le suivi des leaders des projets retenus

ante des délégations de la Commission). Ce dernier doit compter un nombre égal de représentants des deux pays (Serbie, Croatie) choisis théoriquement pour leur expertise professionnelle et technique dans les domaines concernés par le programme. Le JSC évalue alors les projets selon les critères indiqués dans l'appel à projet et dans le respect des règles des procédures contractuelles dans le cadre des actions extérieures de l'UE (PRAG). Il propose un rapport d'évaluation et un classement des projets retenus. Celui-ci peut être accepté en l'état par le JMC (1), proposé par le JMC pour un nouveau réexamen par le JSC si une raison technique claire entache la qualité des résultats (2) ou rejeté si l'objectivité du JSC apparaît questionable (3). Dans les deux derniers cas, le processus d'évaluation reprend. Dans le cas où le JMC entérine le classement proposé par le JSC, et après contrôle des délégations de la Commission (uniquement pour le côté serbe cette fois), le JTS notifie aux candidats les résultats et avertit les autorités de contractualisation des projets retenus.

Le troisième niveau : les candidats potentiels, des structures publiques, ou à but non-lucratif, situées sur le territoire éligible

Nous l'avons vu dans la section précédente, le programme fonctionne par appel à projets. Les acteurs pouvant y répondre sont des organismes, publics ou para-publics, dont l'adresse doit nécessairement se trouver sur le territoire éligible (ou adjacent). Le programme est plus précis, il fournit sur son

Intitulé	Constitution	Rôle	Missions
<b>Comité de Pilotage Joint (JSC)</b> <i>(pour Joint Steering Committee)</i>	Comité paritaires d'experts serbes et croates dans les domaines d'intervention du programme	Organe de professionnel extérieur ponctuel pour le choix des projets retenus	Evalue les projets présentés Fournit un rapport incluant le classement des projets retenus au JMC

internet une liste des organismes pouvant potentiellement candidater, classés par mesure (dans notre cas, développement économique, protection environnementale et people-to-people). Cette liste n'est pas très claire, en ce sens qu'elle n'utilise pas des terminologies identiques pour qualifier les organismes candidats visés d'une mesure à l'autre. Nous proposons donc les regroupements suivants. Les collectivités locales, et les organismes à caractère public dont les domaines d'intervention recoupent ceux visés par le programme, semblent constituer le public premier visé. La société civile, en premier lieu les ONG et les associations professionnelles ou syndicalistes, tant qu'elles ne sont pas à but lucratif, forment le deuxième pool principal, en particulier pour la mesure « people-to-people ». En outre, nous l'avons déjà précisé, chaque projet doit nécessairement être porté par au moins un partenaire de chaque côté de la frontière.

<b>Organismes pouvant candidater</b>	<b>Mesure 1 : développement économique</b>	<b>Mesure 2 : protection environnementale</b>	<b>Mesure 3 : « People-to- people »</b>
Autorités publiques locales ou régionales	X	X	X (locales uniquement)
Chambre de commerce, d'industrie ou d'agriculture	X		
Organisations publiques à vocation non- lucrative	Organismes de R & D	X	X
	Organismes d'éducation ou de formation	X	X
	Institutions de la santé	X	
	Agences de développement local ou régional	X	X
	Agences de tourisme	X	
	Agences en charge de la gestion des situations d'urgence		X
	Agences en charge de la protection de la nature et de l'environnement		X
	Organisations culturelles		
ONGs	X	X (en rapport avec la protection de la nature)	X
Instituts privés à but non lucratif	X		
Associations ou coopératives agricoles	X		
Syndicats			X
Organisations de coopération intercommunale			X
Organisations professionnelles			X

## Annexe 8 - Le processus d'appels à projets dans le contexte du programme de coopération transfrontalière Serbie-Croatie

Comme le montre le schéma ci-contre, c'est le JTS (secrétariat Technique Joint) qui est en charge de la préparation des appels à projets annuels ou bisannuels. Le contenu est validé par les structures d'exécution (OS) avant publication et diffusion du programme au niveau local. Les acteurs locaux, préalablement sensibilisés à la question transfrontalière par ce même JTS, peuvent bénéficier du soutien de ce dernier durant toute la phase de rédaction du projet (en pratique également d'experts extérieurs, à leurs frais). Le JTS réunit ensuite les projets finalisés qui seront évalués par un comité de pilotage joint (JSC) créé spécifiquement pour l'occasion. Ses membres sont désignés par le JMC (avec contrôle des délégations de la Commission), théoriquement pour leurs expertises technique et professionnelle dans le domaine. Il doit compter un nombre égal de représentants des deux pays concernés. Le JSC évalue alors les projets selon les critères indiqués dans l'appel à projets et dans le respect des règles des procédures contractuelles dans le cadre des actions extérieures de l'UE (PRAG). Il propose un rapport d'évaluation et un classement des projets retenus. Ceux-ci peuvent être acceptés en l'état par le JMC (1), proposés pour un nouveau réexamen par le JSC si une raison technique claire entache la qualité des résultats (2) ou rejeté si l'objectivité du JSC est questionnable (3). Dans les deux derniers cas, le processus d'évaluation reprend. Dans le cas où le JMC entérine le classement proposé par le JSC, et après contrôle des délégations de la Commission, le JTS notifie alors aux candidats les résultats et avertit les autorités de contractualisation des projets retenus (Ibid. p.55-56).

Le schéma ci-contre met en exergue trois temps principaux dans l'appel à projets : un premier de préparation autour du JTS ; un second de sélection autour du JSC ; un troisième de notification des résultats à nouveau autour du JTS. Il place a priori le JTS dans une position centrale pour la réussite du programme de coopération<sup>546</sup>. Je ne présenterai pas davantage l'ensemble des différents acteurs et leur rôle supposé dans le programme.

---

<sup>546</sup> Notons qu'il est également possible (mais non-préférentiellement) au JMC de proposer lui-même des Projets Stratégiques Jointes (*Joint Strategic Projects*), à condition de justifier d'un impact transfrontalier significatif sur le territoire éligible. Cela n'a pas été observé sur le territoire d'études.

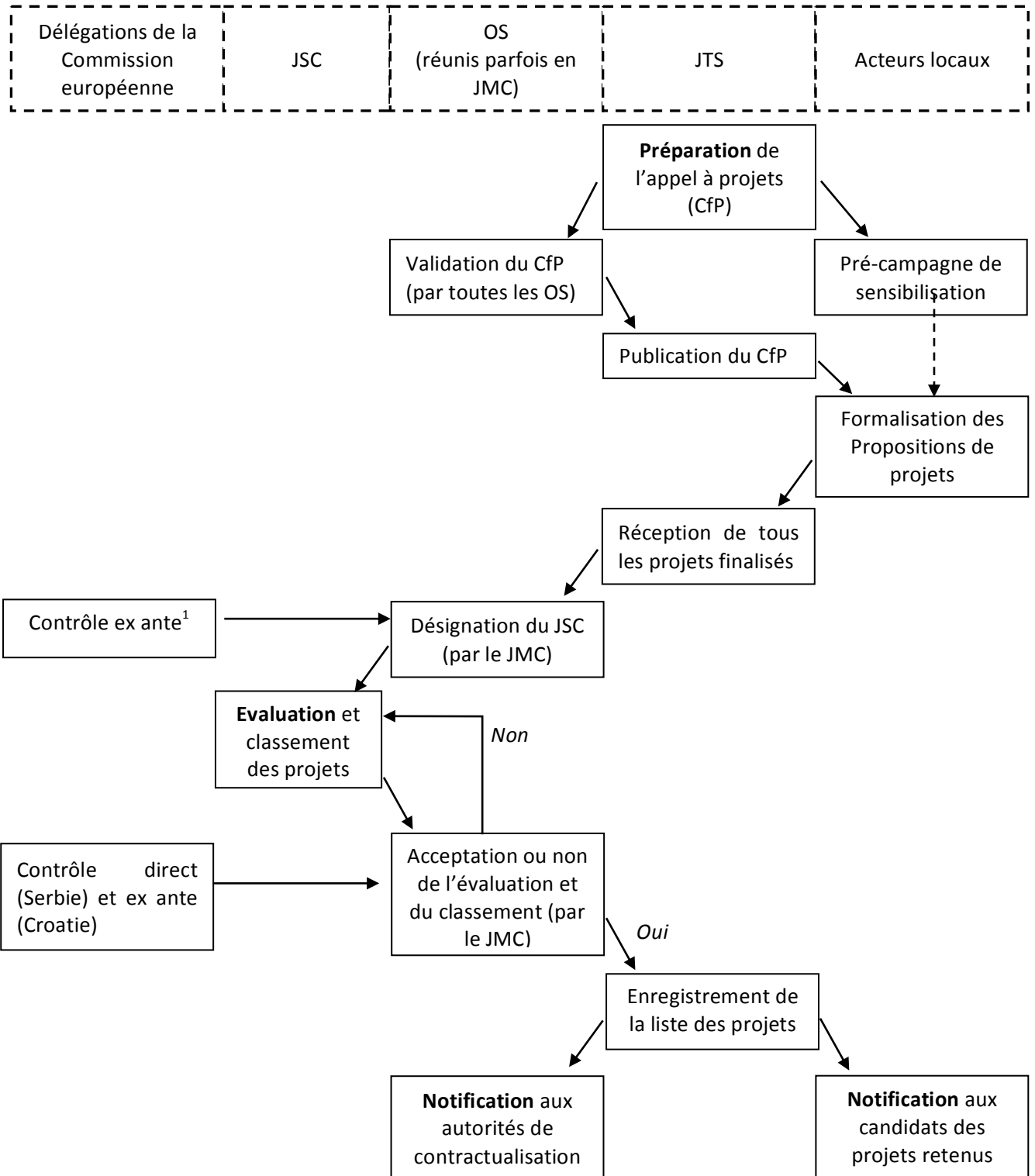


Schéma de la procédure de sélection des projets.



## Annexe 9 - les fiches projets disponibles sur le site internet du programme IPA CBC Croatie-Serbie

<b>Project Title:</b>	<b>Hands across the border - identity and cultural heritage of the Danube region</b>
Lead Applicant:	Nansen Dialogue Centre, Osijek
Applicant 2:	Center for Youth Work, Novi Sad
Total value of the Project:	102,248.00 EUR
EU Grant:	86,597.00 EUR (84.69%)
Duration of Project (in months):	12
Project Type:	joint
Project Summary:	With this project we are aiming to establish a group of educated young people of different nationalities, religions and genders on the issues of cultural heritage, identity and intercultural education.
Project Objectives:	1) To increase the level of intercultural competence and recognition of common values of young people from Croatia and Serbia about identity (personal, ethnical, religious, gender...) in order to make partnership activities a priority for further integration towards EU with the aim of regional development 2) To improve the level of cooperation between young people and their local communities across the Danube region by creating and implementing a variety of cultural events as a base for regional social revival 3) To create positive surrounding for promotion of cultural diversities and similarities of our neighbouring communities as a mutual value and wealth of all people in Danube region
Project Activities:	- Seminars "Identity and cultural heritage of local community and region as the precondition for cultural cross-border cooperation" - Conducting the research on "My family history as the history of the region" - Exhibitions of the research material in Croatia and Serbia - Follow-up seminar for future actions plans of all participants - Evaluation of project and participants (by evaluator) - Publication, website and promotional material: creating and publishing

<b>Project Title:</b>	<b>Innovative cross-border SME export network - CB NET</b>
Lead Applicant:	Business Incubator BIOS - Osijek
Applicant 2:	Open University Subotica
Total value of the Project:	302,086.00 EUR
EU Grant:	240,041.00 EUR (79.46%)
Duration of Project (in months):	18
Project Type:	joint
Project Summary:	CB NET project is aiming at facilitation of cooperation and networking of SMEs in the crossborder region of Serbia and Croatia. The purpose of the project is to initialize creation of the cross-border SME network, who will be able to place its products in neighbouring countries and EU markets through the web platform established within the project.
Project Objectives:	Overall objective: Sustainable economic development of the cross-border region through effective use of the region economic potential Specific objective: To increase business cooperation, cross-border trade, competitiveness and export of cross-border SMEs through tailor-made education and usage of modern technologies
Project Activities:	<ul style="list-style-type: none"> <li>• study on e-trade and export procedures in cross-border region and compliance with EU legislative published in a form of handbook</li> <li>• web platform creation</li> <li>• web promotion campaign</li> <li>• preparation of the training programmes and seminars for cross-border SMEs</li> <li>• education of the cross-border SMEs (potential exporters)</li> <li>• direct consulting and networking of cross-border SMEs through workshops and cluster formation</li> <li>• opening and closing conferences and promotion at trade fairs</li> </ul>

<b>Project Title:</b>	<b>Improving the international Danube Bicycle Route - Cycling Danube</b>
Lead Applicant:	Vukovar-Srijem County
Applicant 2:	Municipality of Backa Palanka
Total value of the Project:	348,489.00 EUR
EU Grant:	293,124.00 EUR (84.11%)
Duration of Project (in months):	18
Project Type:	joint
Project Summary:	<p>The project aims is to create conditions for recreational cycling, which as one of the forms of selective tourism in recent years has seen major growth, particularly in Western Europe. In this way, bicycle traks around European capitals take up to 1000 cyclotourists during one weekend. Today the bike is becoming environmentally friendly and convenient way of movement and a healthy lifestyle. Cycling is becoming increasingly important sociological phenomenon that attracts people regardless of gender, age, background or financial status. Route of the Danube, which passes through the South Bačka District, is the part of the International Cycling route Euro velo 6 - the European cycle route network, which stretches from the Atlantic Ocean to the Black Sea. This project was initiated in 1995 by the European Cycling Federation ECF in order to connect and develop 12 bicycle routes through the whole Europe. State through which the route is drawn on both sides of the border traffic is allowed both local and transit, mainly lorries, which especially endanger the safety of cyclists. In order to improve their security, and local residents provide recreational cycling and greater use of environmentally friendly means of transport it is necessary to find the option to upgrade the existing public road. For this purpose, Faculty of Engineering should make an analysis of the route that will show how to create the preconditions for development ciklotourism route Danube, to the extent that the development of tourism will help economic development in the region. As partners in Croatia, more specifically in Vukovar-Sremski District, have almost identical issues, will be able to participate in this project to build its capacity and transfer knowledge and exchange the experiences of experts implement the project in their area. Although this part of western Vojvodina and eastern Croatia are traditionally oriented to the agricultural and industrial sectors, the prevailing opinion that the development of tourism will certainly contribute to the revitalization of this border region.</p>
Project Objectives:	<p>Overall objective: To enhance recreational tourism in cross-border region in order to contribute to sustain social-economic development Specific objective: To create preconditions for improving cycle-tourism in cross-border region to raise the attractiveness of the region</p>
Project Activities:	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Tendering for Technical Assistance (TA) - Organisation of the study tour to Austria</li> <li>- Organisation and implementation of workshops for tourism stakeholders - Cyclist safety in traffic program development and implementation - Drawing up of "Study Analyses of the Current State on the Danube Route" - Tendering for two project assistants – cycle experts - Introducing the registration process for the NGO for cycle development in CBC region - Organisation of the participation on the fair EUROBIKE, Germany - Organisation of the Promotional Conference - Implementation of informative means - Organisation of a cycling event - Organization of the Final Conference</li> </ul>

## Annexe 10 - Liste des principaux partis politiques de Croatie en 2014

Sigle	Nom Croate	Traduction française	Tendance politique	Affiliation européenne
<b>HL</b>	<i>Hrvatski laburisti - Stranka rada</i>	Les travaillistes croates – Parti du travail	Gauche, protectionniste, anticapitaliste, eurofrileux	Gauche unitaire européenne / Gauche verte nordique
<b>ORaH</b>	<i>Održivi Razvoj Hrvatske</i>	<i>Développement durable pour la Croatie</i>	Ecologiste, progrès social	Parti Vert européen
<b>ZL</b>	<i>Zelena Lista</i>	<i>La liste verte</i>		
<b>ZH</b>	<i>Zeleni Hrvatske</i>	<i>Croatie verte</i>	Ecologiste	
<b>SDP</b>	<i>Socialdemokratska partija Hrvatske</i>	Parti social-démocrate de Croatie	Centre-gauche, social-libéral, pro-européen	Parti socialiste européen
<b>SDSS</b>	<i>Samostalna demokratska srpska stranka</i>	Parti serbe démocratique indépendant	Parti de minorité ethnique, social-démocrate	
<b>BDSH</b>	<i>Bošnjačka demokratska stranka Hrvatske</i>	Parti démocratique bosniaque de Croatie		
<b>IDS-DDI</b>	<i>Istarski demokratski sabor / Dieta democratica Istriana</i>	Diète démocratique istrienne	Régionaliste istrien, social-libéral, pro-européen	Alliance des libéraux et des démocrates pour l'Europe
<b>HNS</b>	<i>Hrvatska narodna stranka - Liberalni Demokrati</i>	Parti populaire croate – Démocrates libéraux	Centre Libéral Pro-européen	
<b>HSU</b>	<i>Hrvatska stranka umirovljenika</i>	Parti croate des retraités	Parti défendant les retraités, centre	
<b>SU</b>	<i>Stranka Umirovljenik</i>	Parti des retraités	Parti défendant les retraités, centre-droit	
<b>BUZ</b>	<i>Blok umirovljenici zajedno</i>	Bloc des retraités ensemble		
	<i>Grupe Birača</i>	Sans étiquette		
<b>HSLS</b>	<i>Hrvatska socijalno-liberalna stranka</i>	Parti social-libéral croate	Centre-droit, libéral, pro-européen	Alliance des libéraux et des démocrates pour l'Europe
<b>SDAH</b>	<i>Stranka Demokratske Akcije Hrvatske</i>	Parti d'action démocratique de Croatie	Parti de minorité ethnique (BiH), centre-droit	Parti populaire européen
<b>HSS</b>	<i>Hrvatska seljačka stranka</i>	Parti paysan croate	Centre-droit, chrétien-démocrate, pro-européen	
<b>DC</b>	<i>Demokratski Centar</i>	Centre Démocratique	Centre-droit, conservateur, pro-européen	
<b>HDZ</b>	<i>Hrvatska demokratska zajednica</i>	Union démocratique croate	Droite, conservateur, pro-européen*	
<b>HDSSB</b>	<i>Hrvatski demokratski savez Slavonije i Baranja</i>	Alliance démocratique croate de Slavonie et Baranja	Régionaliste slavons, extrême-droite	
<b>PSS</b>	<i>Posavsko-slavonska stranka</i>	Parti slavonien-posavinien		
<b>HSP-AS</b>	<i>Hrvatska stranka prava - Ante Starčević</i>	Parti croate du droit - Ante Starčević	Extrême-droite, nationaliste	Conservateurs et réformistes européens
<b>HSP</b>	<i>Hrvatska stranka prava</i>	Parti croate du droit		
<b>HČSP</b>	<i>Hrvatska čista stranka prava</i>	Pur Parti Croate du Droit		

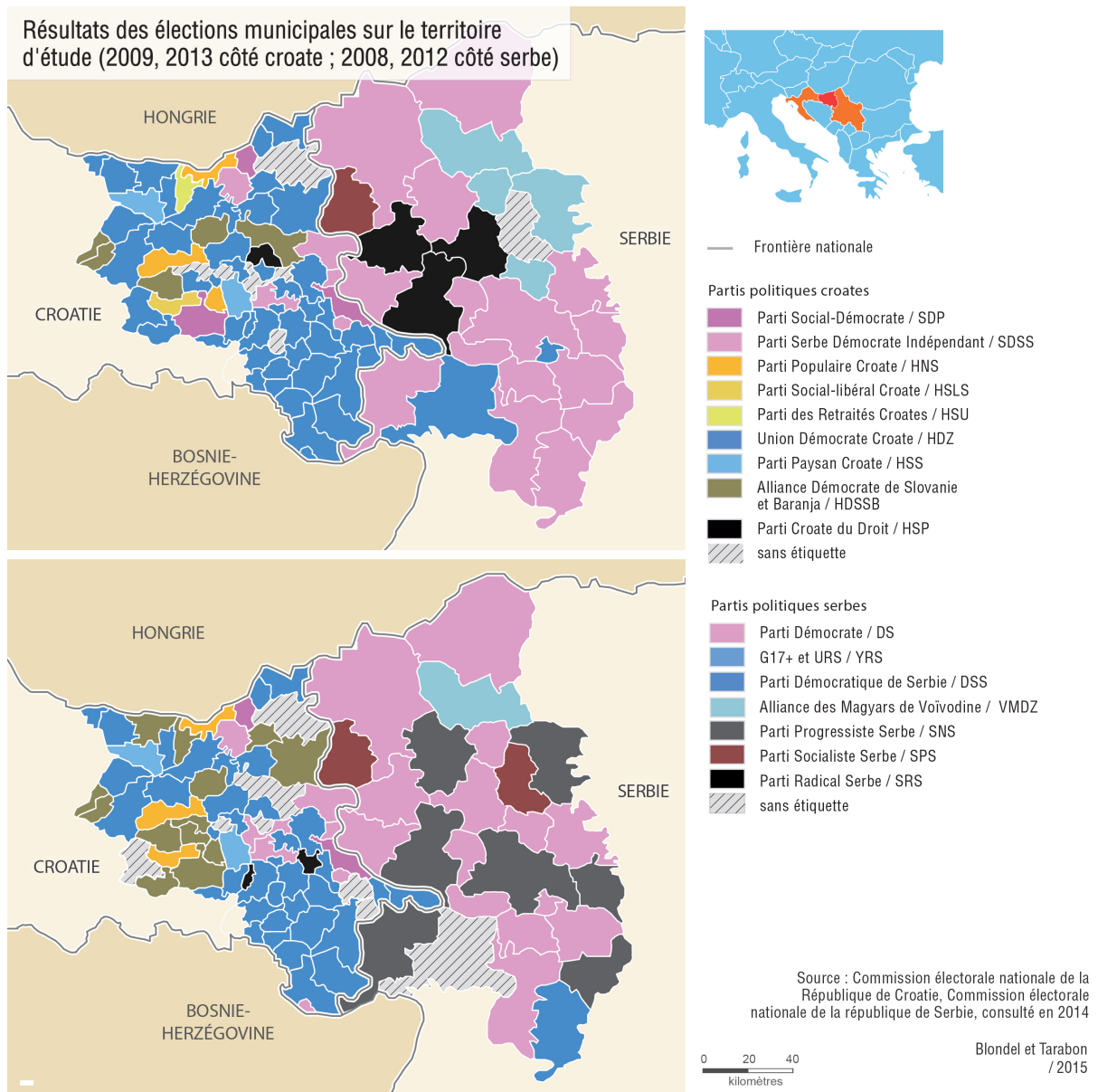
Ce tableau reflète l'opinion propre de l'auteur et n'engage que lui. Il a été établi à partir des sites internet des partis eux-mêmes. Les tendances politiques sont celles de 2014.

## Annexe 11 - Liste des principaux partis politiques de Serbie en 2014

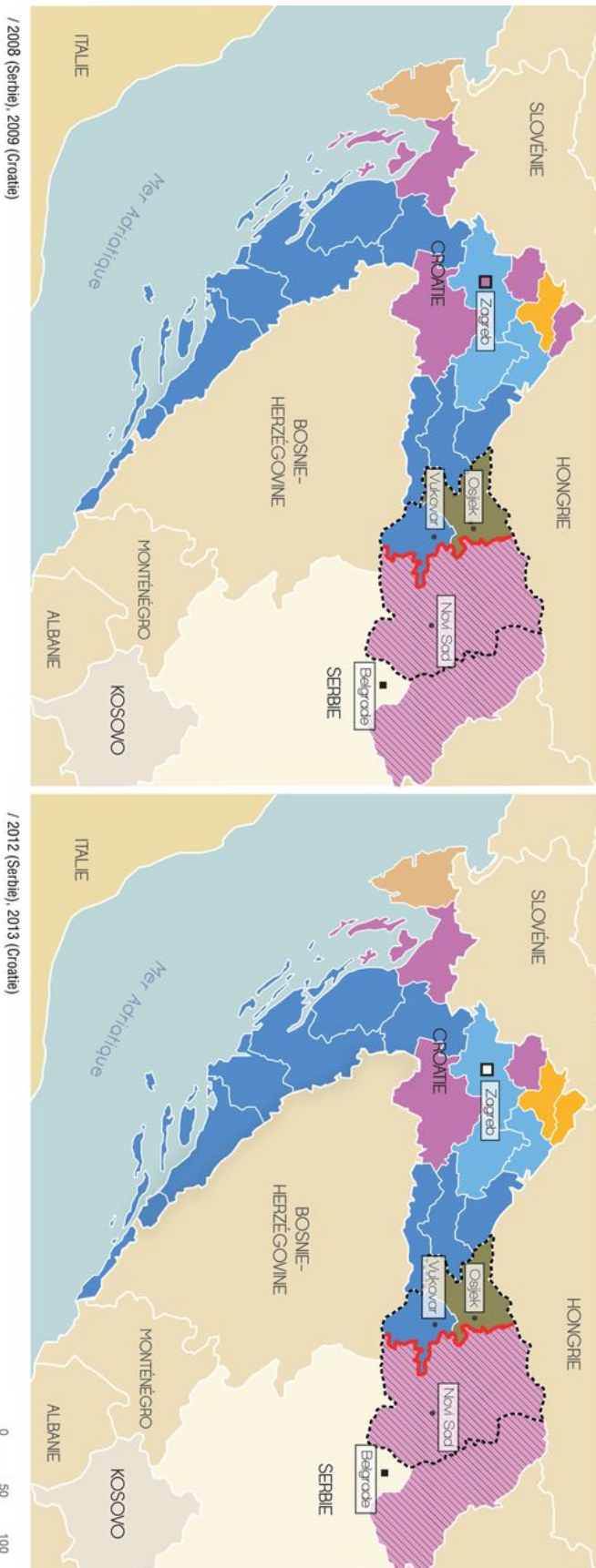
Sigle	Nom serbe	Traduction française	Tendance politique	Affiliation européenne
<b>SPS</b>	<i>Socijalistička partija Srbije</i>	Partie socialiste de Serbie	Nationaliste	
<b>ZS</b>	<i>Zeleni Srbije</i>	Les Verts de Serbie	Centre gauche, écologiste	Parti Vert européen (associé)
<b>NDS</b>	<i>Nova demokratska stranka</i>	Nouveau Parti Démocrate		
<b>DS</b>	<i>Demokratska stranka</i>	Parti Démocrate	Centre-gauche, social-démocrate, libéral, pro-européen	Parti socialiste européen (associé)
<b>SPDS</b>	<i>Socijaldemokratska partija Srbije</i>	Parti social-démocrate de Serbie	Centre-gauche	
<b>LSV</b>	<i>Liga socijaldemokrata Vojvodine</i>	Ligue des sociaux-démocrates de Voïvodine	Centre-gauche, régionaliste, sociale-démocrate, libéral, pro-européen	
<b>DSHV</b>	<i>Demokratski savez Hrvata u Vojvodini</i>	Ligue démocratique des Croates en Voïvodine	Ethnique, régionaliste, centre-gauche	
<b>LDP</b>	<i>Liberalno-demokratska partija</i>	Parti Libéral-Démocrate	Centre-gauche, social-libéralisme, pro-européen	Alliance des libéraux et des démocrates pour l'Europe (membre)
<b>DHSS</b>	<i>Demohrišćanska stranka Srbije</i>	Parti démocrate-chrétien de Serbie	Centre, démocratie chrétienne, conservateur	
<b>PUPS</b>	<i>Partija ujedinjenih penzionera Srbije</i>	Parti des retraités unis de Serbie	Retraités	
<b>G17+</b>	<i>G17 Plus</i>	G17 plus	Centre-droit, libéral, conservateur	Parti populaire européen (membres)
<b>URS</b>	<i>Ujedinjeni regioni Srbije</i>	Régions Unies de Serbie	Centre-droit, libéral, conservateur, régionaliste	
<b>VDMZ</b>	<i>Vajdasági Magyar Szövetség</i>	Alliance des Magyars de Voïvodine	Ethnique, régionaliste, conservateur	
<b>DSS</b>	<i>Parti démocratique de Serbie</i>	Partie Démocratique de Serbie	Droite, conservateur, nationaliste, pro-européen	Parti populaire européen (associé jusque 2012)
<b>SNS</b>	<i>Srpska Napredna Stranka</i>	Parti progressiste serbe	Droite/ext.-droite, conservateur, nationaliste, pro-européen	Parti populaire européen (associé)
<b>SPO</b>	<i>Srpski pokret obnove</i>	Mouvement serbe du renouveau	Monarchiste, anti-communiste	
<b>NS</b>	<i>Nova Srbija</i>	Nouvelle Serbie	Ext.-droite, nationaliste, monarchiste	
<b>SRS</b>		Parti radical serbe	Ext.-droite nationaliste	

Ce tableau reflète l'opinion propre de l'auteur et n'engage que lui. Il a été établi à partir des sites internet des partis eux-mêmes. Les tendances politiques sont celles de 2014.

# Annexe 12 – Géographie électorale du territoire transfrontalier au niveau municipal



## Résultats des élections dans les comitats croates (2009, 2013) et dans la province autonome de Voïvodine (2008, 2012)



- Frontière serbo-croate
- Territoire d'étude
- Capitale
- Chef-lieu de comitat ou province autonome
- Province autonome de Voïvodine

- Partis politiques croates**
- Parti Social-Démocrate / SDP
  - Diète Démocrate Istrienne / IDS
  - Parti Populaire Croate-Démocrates Libéraux / HNS
  - Union Démocrate Croate / HDZ

- Parti Paysan Croate / HSS
- Alliance Démocratique Croate de Slavonie et Baranja / HDSSB
- sans étiquette

- Parti politique serbe**
- Parti Démocratique / DS

Blondel et Tarabon / 2014

Source : Commission électorale nationale de la République de Croatie, Commission électorale nationale de la République de Serbie (consulté en 2014)

## Annexe 13 - Les différents niveaux territoriaux en Serbie et en Croatie

Découpage statistique	NUTS <sup>547</sup> 1	NUTS 2	NUTS 3
HRO- Croatie	-	Régions / Regija (2)	Comitats / <i>Županija</i> (21)
	-	HR04- Croatie continentale	Ville de Zagreb, Comitat de Zagreb, Krapina-Zagorje, Varaždin, Koprivnica-Križevci, Međimurje, Bjelovar-Bilogora, Virovitica-Podravina, Požega-Slavonija, Brod-Posavina, Osijek-Baranja, Vukovar-Srijem, Karlovac, Sisak-Moslavina (14)
		HR03- Croatie Adriatique	Primorje-Gorski Kotar, Lika-Senj, Zadar, Šibenik-Knin, Split-Dalmatia, Istria, Istria, Dubrovnik-Neretva
RS- Serbie	Regions / Regija NUTS 1 (2)	Régions / Regija NUTS 2 (5)	Disctricts / <i>Okruzi</i> (24 + Belgrade + 5 avec le Kosovo)
	RS1- Serbie- Nord	RS11- Belgrade	Belgrade (1)
		RS12- Voïvodine	Banat central, Banat méridional, Banat septentrional, Bačka septentrionale, Bačka méridionale, Bačka occidentale, Syrmie (7)
	RS2- Serbie-Sud	RS21- Šumadija et Serbie de l'ouest	Mačva, Kolubara, Moravica, Zlatibor, Šumadija, Pomoravlje, Raška, Rasina (9)
		RS22- Serbie du sud et de l'est	Podunavlje, Braničevo, Bor, Zaječar, Nišava, Pirot, Toplica, Pčinja, Jablanica (9)
		RS23- Kosovo et Métochie <sup>548</sup>	Kosovo, Peć, Prizren, Kosovska Mitrovica, Kosovo-Pomoravlje (5)

<sup>547</sup> Nomenclature des Unités Territoriales Statistiques

<sup>548</sup> Le découpage statistique inclut le Kosovo puisque la Serbie ne reconnaît pas l'indépendance de cette province. Ceci ne reflète en rien l'opinion de l'auteur.



## Annexe 14 - Liste des onze projets retenus dans le cadre du premier appel à projets

Project title	Main objective	Grant value (IPA Contribution: 85%)	Measure type	Duration
STOP CSF	Prevention of CSF spreading in cross-border region through improvements of sanitary standards and education of farmers	447,329.94€	1. Economic development	1.5 years
TRADITION FOR THE FUTURE	Stimulate local economy and foster new employment opportunities through the development of rural tourism	444,502.26€	1. Economic development	1.5 years
APPLE.NET 2	Increase competitiveness of agricultural sector by improved fruit production technology and product quality	435,934.58€	1. Economic development	1.5 years
FORMING THE CENTRE	Achieve reliability of quality service in rural tourism and the complimentary training centre for the advancement of knowledge in the rural tourism	378,003.86€	1. Economic development	2 years
Cycling Danube	Improving the international Danube Bicycle Route	348,489,25	1. Economic development	1.5 years
CB NET	Innovative cross-border SME Export Network	302,086.87€	1. Economic development	1.5 years
TOWARDS RECYCLING SOCIETIES	Improve the current waste management system	296,933.13€	2. Environmental protection	2 years
ORGANICA.NET	Create new employment opportunities within the organic food sector and create a business network for organic entrepreneurs	230,719.48€	1. Economic development	1.5 years
SUMUS	Define local and regional solutions for the field of water protection and water management and increase capacities and public awareness in this sector	213,154.26€	2. Environmental protection	1.5 years
HANDS ACROSS THE BORDER	Empower interethnic dialogue and cross-border cooperation between youth in multiethnic communities	102,249.41€	3. People-to-people	1 year
CROSSOVERS	Promotion of cultural cooperation and good neighbourly relations across the border between two festivals, young artists and local communities	77,715,19€	3. People-to-people	1 year

Source: [www.croatia-serbia.com](http://www.croatia-serbia.com).



## AMÉNAGER LES FRONTIÈRES DES PÉRIPHÉRIES EUROPÉENNES

### La frontière Serbie/Croatie à l'épreuve des injonctions à la coopération et à la réconciliation

#### Résumé

La politique de pré-adhésion de l'Union européenne enjoint les pays des Balkans occidentaux à coopérer et à se réconcilier avant d'envisager leur entrée dans l'Union. Le volet coopération transfrontalière de l'Instrument d'Aide pour la Pré-adhésion est l'instrument unique au travers duquel l'UE soutient concrètement ces injonctions. De la sorte, elle désigne les espaces frontaliers comme les lieux privilégiés des réconciliations et le projet d'aménagement transfrontalier comme l'instrument pour atteindre cet objectif. Cette thèse vise à interroger ces deux présupposés. A partir d'un travail de terrain mené à la frontière Serbie/Croatie, elle montre que le programme européen de coopération transfrontalière a permis le rapprochement des Ministères concernés et que les projets développés à la frontière ont contribué à une « réconciliation de niche » entre quelques acteurs locaux. Néanmoins, celle-ci ne s'étend pas au-delà de ce noyau de base. Pour dépasser cette limite, il apparaît nécessaire de repenser la politique d'élargissement pour toutes les parties associées à ce processus. Car c'est la question du vivre-ensemble à l'échelle du continent européen qui se pose.

*Mots-clés* : aménagement, frontière, périphérie, Union européenne, projet, réconciliation, coopération, Croatie, Serbie

#### Résumé en anglais

The European Union pre-accession policy urges the Western Balkans countries to cooperate and reconcile before considering joining the European Union. The cross-border co-operation component of the Instrument for Pre-Accession Assistance is the only tool by which the EU concretely supports these injunctions. In this way, it appoints cross border areas as privileged places of reconciliation and the planning project as the tool to achieve this objective. This thesis aims to examine these two presumptions. Field work conducted at the border between Serbia and Croatia, showed that the European cross border cooperation programme enabled concerned ministries to get closer and that the local projects contributed to a "niche reconciliation" between a few local stakeholders. Nevertheless, it does not extend beyond this basic core. In order to overcome this limit it appears necessary to rethink the enlargement policy for all parties involved in the process. Because therein lies the issue of community harmony in the European continent.

*Keywords* : planning, border, periphery, European Union, project, reconciliation, cooperation, Croatia, Serbia